



UNIVERSITÉ
**FRANCO
ITALIENNE**

UNIVERSITÀ
**ITALO
FRANCESE**

Università di Pisa

Scuola di Dottorato in Storia, Orientalistica e Storia delle Arti
Curriculum in Storia Medievale (SSD M-STO/01)
Tesi di dottorato in Storia Bizantina (SSD L-FIL-LET/07)
XXIV Ciclo

Université Paris IV – Paris Sorbonne

École doctorale I : mondes anciens et médiévaux
Thèse de doctorat en Histoire Byzantine

**COSTANTINOPOLI E LE PROVINCE: IL RUOLO DELL'ARISTOCRAZIA
NEI SECOLI IX-XI**

**CONSTANTINOPLE ET LES PROVINCES : LE RÔLE DE
L'ARISTOCRATIE AUX IX^e-XI^e SIÈCLES**

Candidata/Candidate : Luisa Andriollo

Tuteurs/Directeurs des recherches:

Giuseppe Petralia (Università di Pisa)
Jean-Claude Cheynet (Université Paris IV – Paris Sorbonne)

Membri della commissione/Membres du jury :

Salvatore Cosentino (Università di Bologna)
Vincent Déroche (CNRS – UMR 8167)

Questo progetto di ricerca ha beneficiato di un contributo alla mobilità dell'Università Italo-francese
Ce projet de recherche a bénéficié de l'aide à la mobilité de l'Université Franco-italienne

Remerciements

Au debut de ma thèse j’imaginai que la page de mes remerciements aurait été très courte : évidemment, j’avais trop de confiance en moi-même.

La rédaction de cette thèse, et surtout le choix de la rediger en français, contrairement à ce qu’avait établi dans un premier moment, ont eu l’effet positif de m’enseigner un peu d’humilité : discipline qu’il convient de cultiver, car c’est la seule qui permet de se mettre à l’écoute et d’apprendre véritablement. En outre, le fait de demander de l’aide a été le prétexte pour mettre en discussion et améliorer mon travail, et aussi pour retrouver l’intérêt et la motivation, qui à la fin d’un si long effort peuvent parfois faire défaut.

Ma gratitude va donc aux vaillants amis francophones qui ont participé à la révision du texte et qui m’ont soutenue pendant cette fatigue : Marie Guerin, Laurie Hec, Wahid Zinaoui, Julien Chatel, Joël Stienlet, Caroline Berloty, Bénédicte Lesieur, Iane Binvel.

Un remerciement particulier va à Sophie Métivier pour ses remarques, et surtout pour avoir bien voulu discuter avec moi quelques questions difficiles : cela m’a beaucoup aidé à clarifier ma pensée. De même, je suis reconnaissante à Jean-François Vannier et à Béatrice Caseau pour leur aide et leurs conseils, ainsi qu’à Michel Kaplan, dont j’ai suivi avec profit les cours et qui m’a offert la possibilité de présenter mes recherches à son séminaire.

Je remercie les pre-rapporteurs et membres du jury : Vincent Déroche, pour l’intérêt montré envers mon travail, et Salvatore Cosentino, pour sa disponibilité à lire et à juger cette thèse de doctorat.

Je remercie Giuseppe Petralia, mon directeur de recherche à l’Université Pise, pour avoir été disponible à me suivre, même si mon sujet de thèse s’éloignait sensiblement de son domaine de recherche. Ma vive reconnaissance va à Jean-Claude Cheynet, qui a encouragé et dirigé mes recherches avec la plus grande disponibilité et compétence : travailler avec lui a été pour moi un honneur.

Je tiens à faire mémoire ici de Francesca Luzzati Laganà, qui m’a suivi pendant ma maîtrise et ensuite, tant qu’elle a pu. C’est elle qui m’a formé la première aux études byzantines et c’est à elle que je dédie ma thèse : je regrette beaucoup qu’elle ne soit pas là pour voir l’accomplissement du travail qu’elle a tant encouragé.

Enfin, je veux exprimer mon affection à ma famille, qui, même à la distance, a été à mon côté, à Miguel, qui s’est occupé de me distraire et qui a partagé avec moi la plus grande partie de ces quatre ans à Paris, et à tous les amis dispersés entre l’Italie et la France. De chacun j’ai appris quelque chose : une langue, une histoire, des passions, ou juste une façon différente de regarder la vie. Merci à tous pour avoir partagé un bout de votre chemin avec moi.

Résumé

Cette recherche se propose d'étudier l'évolution des relations entre Constantinople et les provinces micrasiatiques de l'Empire entre le IX^e et le XI^e siècle : tant les formes concrètes de l'administration et de l'exploitation des territoires provinciaux, que la perception et la représentation culturelle de ce rapport sont au centre de notre étude. Dans ce but nous sommes concentré en particulier sur le rôle politique et social de l'aristocratie. Les représentants de ce groupe social étaient en effet les principaux interlocuteurs politiques du pouvoir impérial ; pendant toute la période considérée, ils remplirent une importante fonction de médiation entre le gouvernement central et la société provinciale, par l'exercice des fonctions publiques et par l'action de réseaux, parfois très étendus, de relations personnelles.

Après avoir situé notre travail dans le contexte de la discussion historiographique et avoir reconstruit d'un côté la représentation traditionnelle des provinces dans la littérature byzantine, de l'autre la structure militaire, administrative et fiscale qui présidait à l'administration provinciale, nous chercherons à définir les enjeux réels liés au contrôle des territoires orientaux à travers l'étude de trois macro-régions spécifiques. À chaque fois nous nous efforcerons de déceler les intérêts économiques et stratégiques des institutions centrales, l'État et son administration et l'Église. Leurs rapports mutuels et leur interaction avec la société locale, en particulier avec l'aristocratie qui possédait des biens ou exerçait des fonctions dans ce régions, sont également au centre de notre attention.

Dans la dernière partie de notre thèse nous chercherons à décrire l'évolution du profil social de l'aristocratie méso-byzantine, de son idéologie et son attitude vis-à-vis de l'idéal impérial. Ces changements reflètent eux aussi les mutations intervenues dans les rapports entre pouvoir central et territoires périphériques, et servent à les éclairer. Une telle analyse peut aider à mieux comprendre la crise politique et structurale qui bouleversa l'Empire à la veille de l'avènement d'Alexis Comnène.

Summary

This research aims to study the development of relations between Constantinople and the provinces of Asia Minor belonging to the Byzantine the Empire between the ninth and eleventh centuries. This study includes non only a research on the concrete ways to administer and exploit the provincial jurisdictions, but also the perception and cultural representation of the relation between center and periphery. For this purpose, we focused in particular on the political and social role of the aristocracy. The members of this social group were indeed the main political agents of the imperial power; throughout the period, they filled an important mediating role between the central government and the provincial society, by the public functions they exercised and by the sometimes very extensive and active networks of their personal relationships.

After situating our work in the historiography, we dwell on the traditional representation of the provinces in the Byzantine literature, we also describe the military,

administrative and fiscal structures, which constituted the provincial administration, seeking to identify the real issues related to the control of these Eastern territories, through the study of three specific macro-regions. For each of them, we try to identify the economic and strategic interests of the central institutions, the State and its administration and the Church. Their mutual relations and their interaction with the provincial society, particularly with the aristocracy, who owned property or performed services in these regions are also at the center of our attention.

In the last part of this thesis, we try to describe the evolution of the meso-Byzantine aristocracy social profile, its ideology and its attitude vis-à-vis the imperial ideal. These changes also reflect the mutations, which occurred in the relations between the center and the periphery and throw light on them. Such an analysis can help to understand the political and structural crisis that shook the Empire on the eve of Alexis Comnenus reign.

Sintesi

La presente ricerca si propone di indagare le relazioni che univano Costantinopoli alle province micrasiatiche dell'impero bizantino e le loro evoluzioni fra il IX e l'XI secolo, prendendo in considerazione tanto le forme dell'amministrazione et dello sfruttamento delle risorse locali, che la percezione e le rappresentazioni culturali del rapporto fra centro e territori provinciali. A questo proposito, il ruolo sociale e politico svolto dall'aristocrazia assume un rilievo particolare. I rappresentanti di questo ceto costituivano infatti a Bisanzio i principali interlocutori politici dell'autorità imperiale ; durante tutto il periodo preso in esame essi agiscono come mediatori fra l'amministrazione centrale e le società locali, attraverso l'esercizio delle cariche pubbliche e grazie all'azione delle reti di relazioni, talvolta molto estese e ramificate, di cui disponevano.

La prima parte della nostra tesi ne costituisce l'introduzione generale, ed é consacrata innanzitutto a ricollocare il nostro studio nel quadro del dibattito storiografico, a esplicitare il metodo di indagine applicato e gli obiettivi della ricerca, infine a presentare le diverse tipologie di fonti utilizzate. In effetti, dagli anni '70 ad oggi, la riflessione sull'apporto delle identità regionali alla storia culturale e sociale di Bisanzio e la questione dell'affermazione dell'autorità centrale sui territori periferici dell'impero hanno ricevuto un'attenzione crescente da parte del mondo scientifico. Varie ricerche sono state consacrate a delle aree specifiche d'impero e hanno riguardato tanto le regioni orientali che l'Occidente, nel tentativo di ricostruire la vita materiale e culturale e la società delle province. Alcuni studiosi, come Guglielmo Cavallo e Ihor Ševčenko, si sono interessati al problema della circolazione culturale fra le province e la capitale ; infine, qualche pubblicazione recente ha cercato di portare l'attenzione sulle definizioni stesse di centro e di periferia, e sul rapporto fra gestione provinciale e affermazione dell'autorità imperiale¹.

Eppure, malgrado la sensibilità mostrata dagli studiosi di Bisanzio per queste problematiche, una sintesi in grado di integrare storie, società e culture regionali nell'ambito della storia più generale dell'impero sembra mancare. Particolarmente evidente è la necessità di mettere in luce tutte implicazioni politiche di una tale relazione, e in special modo le dinamiche che presiedono all'ascesa sociale delle élites, alla loro azione, tanto in provincia che nella capitale, e al loro atteggiamento verso l'autorità imperiale. Gli studi di Evelyne Patlagean et di Jean-Claude Cheynet hanno infatti dimostrato la forza e il ruolo politico svolto a Bisanzio dai legami personali, dalle forme di autorità non ufficiale e dalle relazioni di influenza, dipendenza e alleanza di diversa natura. La convivenza di tali reti di potere non ufficiale e di una struttura statale di tradizione romana sono alla base della specificité del medioevo orientale et dell'aristocrazia bizantina : un'indagine approfondita sullo statuto sociale, l'ideologia e il ruolo politico di questo ceto è utile tanto alla comprensione della mentalità e dell'ideologia politica bizantina, quanto a una sua integrazione storiografica nell'ambito del medioevo europeo e mediterraneo.

D'altra parte il dibattito sulla natura, la composizione, e il comportamento politico dell'aristocrazia è stato, da Ostrogorky in poi, al centro del dibattito storiografico su Bisanzio : nel corso degli ultimi trent'anni le ricerche fondamentali di Alexander Kazhdan e

¹Tutte le indicazioni bibliografiche si trovano nell'introduzione di questa tesi, cf. *infra*, p. 11-16.

di Jean-Claude Cheynet hanno contribuito a alimentare la discussione sull'identità dell'aristocrazia, le sue differenziazioni interne, il suo eventuale dinamismo, le relazioni di alleanza o rivalità esistenti fra i grandi lignaggi aristocratici e il loro legame con i territori d'origine. In particolare, merita di essere proseguito lo studio, già intrapreso da Cheynet, del radicamento geografico dell'aristocrazia e del peso delle identità regionali nella formazione delle reti di alleanze, nell'orientamento delle carriere e nella formazione dell'ideologia aristocratica.

La contestualizzazione storiografica e metodologica è completata, nella seconda parte dell'introduzione generale, dalla rievocazione del contesto culturale, storico e amministrativo dell'impero bizantino fra IX e XI secolo, all'interno del quale si situano le analisi geografiche e prosopografiche specifiche che costituiscono il corpo della tesi. Un capitolo è dunque dedicato alla rappresentazione tradizionale delle province nella letteratura bizantina e all'analisi delle testimonianze su cui si è tradizionalmente fondato il dibattito sul rapporto fra centro e periferie a Bisanzio. A tale analisi preliminare fa seguito una breve ricostruzione dell'organizzazione militare, fiscale e amministrativa preposta alla gestione provinciale e delle sue evoluzioni fra il IX^e e l'XI^e secolo.

La seconda parte della tesi, che ne costituisce lo sviluppo principale, è occupata da tre "studi regionali": essi si concentrano sull'Asia Minore, un'area geografica che, anche a causa della povertà della documentazione, non è stata oggetto di uno studio complessivo. Eppure essa riveste un'importanza fondamentale nella storia politica e militare dell'impero: qui si giocò a più riprese il destino di Bisanzio, e furono proprio le regioni anatoliche a fornire, nel corso del periodo considerato, la parte più consistente degli ufficiali e dell'aristocrazia dell'impero. La nostra attenzione si è concentrata quindi su tre macro-regioni: l'Asia Minore occidentale e l'hinterland di Costantinopoli (temi degli Ottimati, dell'Opsikion, del Mar Egeo, dei Tracesi), l'Asia Minore centrale e la frontiera sud-orientale (temi degli Anatolici, di Cappadocia, Charsianon e Lykandos) e infine l'area pontica e la frontiera nord-orientale (temi degli Armeniaci, di Caldea, Sebastea, Colonea, Mesopotamia e *armenikà themata*).

Per ognuna di queste aree è stata fornita una presentazione geografica e storica, con l'intenzione di evidenziarne il potenziale economico, oltre che il valore strategico e politico agli occhi delle autorità centrali. In seguito ci siamo sforzati di riunire tutte le informazioni relative allo sfruttamento e alla valorizzazione delle risorse locali da parte dell'amministrazione e del fisco imperiale: a tal fine abbiamo riunito tutte le attestazioni relative all'attività e alla presenza dei funzionari fiscali, tanto quelli dipendenti dall'amministrazione tematica ordinaria (protonotari, cartulari, *anagrapheis*, *epoptai* etc.), che quelli investiti di funzioni fiscali particolari (come *hôrreiaroi*, *kommerkiarioi*, *basilikoï*, *chrysotelai*) o incaricati dell'amministrazione delle proprietà imperiali in gestione diretta (*episkeptitai* e curatori). Nell'ambito ecclesiastico, una ricerca di questo tipo è resa difficile dalla scarsità delle attestazioni facenti riferimento ai beni ecclesiastici e alla gestione economica delle Chiese locali. Ciò nonostante, servendoci delle allusioni contenute in testi di natura diversa, abbiamo cercato di raccogliere tutte le informazioni possibili sulla vita religiosa e l'organizzazione ecclesiastica delle regioni in questione, sulle relazioni fra chiese locali, patriarcato e monasteri provinciali e sui rapporti di tali istituzioni con i funzionari dell'amministrazione laica e con l'aristocrazia locale. Infine, ogni area studiata è stata oggetto

di uno studio prosopografico, con l'obiettivo di individuare i legami dell'aristocrazia con i territori provinciali e, al tempo stesso la partecipazione delle élites locali al governo locale e al potere politico centrale, attraverso lo studio dell'identità degli alti funzionari civili e militari dei temi (strateghi, duchi e catepani, giudici tematici).

Questo tipo di studio è stato completato ed ampliato nella terza e ultima parte della nostra tesi : essa è consacrata allo studio delle evoluzioni dell'aristocrazia mesobizantina, in ciò che concerne la sua fisionomia sociale, la sua ideologia e il suo atteggiamento nei confronti dell'ideale imperiale. Siamo convinti infatti che tali variazioni riflettano a loro volta i cambiamenti intervenuti nei rapporti fra potere centrale e regioni periferiche, e possano contribuire a gettarvi nuova luce. Un primo studio diacronico concerne l'origine, le carriere, le strategie d'ascesa sociale dell'aristocrazia e le sue aspirazioni politiche. Esso fornisce un modello interpretativo dell'evoluzione storica del ceto aristocratico, della sua funzione politica e della sua partecipazione al governo dell'impero. Per mettere alla prova la tenuta di tale struttura teorica e per allargarne la portata abbiamo poi cercato di coglierne delle tracce e dei riflessi in due ambiti importanti per la definizione dell'identità e dell'ideologia aristocratica : l'onomastica, la definizione dell'appartenenza familiare e le relazioni di parentela, alleanza e dipendenza da un lato ; la produzione culturale e la rappresentazione letteraria che questo ceto diede di sé dall'altro. Infine, lo studio della dialettica fra ideale imperiale e potenza aristocratica ci ha riportati alla questione di partenza e a formulare una valutazione complessiva della strategia di controllo e gestione delle province da parte del governo centrale, capace di tener conto del suo adattamento alle necessità politiche e militari, variabili secondo il tempo e i luoghi, e alle realtà sociali regionali, così come del ruolo svolto dall'aristocrazia micrasiatica nella definizione della politica interna e esterna dell'impero.

Da questa analisi emerge in primo luogo l'attenzione reale rivolta dagli imperatori bizantini alla situazione delle province, da cui dipendevano spesso la stabilità e la forza del loro governo, oltre che il finanziamento dell'esercito e dell'apparato amministrativo statale. Ne consegue la ricerca costante di un equilibrio fra esigenze generali della politica imperiale e esigenze strategiche regionali, e il coinvolgimento dell'aristocrazia dell'impero nel raggiungimento di tale obiettivo. L'effetto più evidente di tale atteggiamento è la gradazione, ben visibile nelle diverse regioni d'Asia Minore, della presenza e dell'azione delle istituzioni centrali, che possono variare sensibilmente da una zona all'altra e nel corso del tempo.

Per esempio, la presenza dei rappresentanti del fisco imperiale e delle proprietà dello stato nell'hinterland asiatico di Costantinopoli e in Asia Minore occidentale si segnala per la sua continuità, indizio di uno sfruttamento economico intenso di queste regioni e di una prossimità amministrativa, oltre che geografica, notevole. Una tale situazione faceva sì che queste regioni prosperassero, da tempo pacificate e relativamente ben collegate alla capitale fossero frequentate da numerosi membri della corte, alti prelati, dignitari e ufficiali, che vi detenevano proprietà e donazioni e intrattenevano con la società locale delle relazioni importanti.

Ben diversa è la situazione via via che si avvanza verso l'est. Sull'altopiano anatolico e nell'area pontica la presenza del fisco e dell'amministrazione statale si fa relativamente debole, e si limita al controllo di qualche nodo strategico per le forniture militari o per l'approvvigionamento della capitale – è il caso degli allevamenti imperiali di Frigia o dei porti del Mar Nero, fra cui si segnala soprattutto l'importante centro commerciale di Trebisonda. In

tale contesto trova spazio la presenza di numerosi e importanti *oikoi* aristocratici: la localizzazione delle basi patrimoniali dei grandi lignaggi aristocratici in queste regioni è il prodotto di specifiche circostanze politiche e militari che, fra l'VIII secolo e l'inizio del X, avevano reso necessario il radicamento locale dei soldati e degli ufficiali a cui incombeva la difesa delle frontiere dell'impero, esposte alla minaccia araba. La concentrazione della proprietà aristocratica in quest'area è quindi il riflesso di una gestione provinciale decentralizzata, che comportava una delegazione ampia di poteri ai comandanti provinciali e alle élites radicate localmente; si tratta però di una strategia politica e militare che presenta dei limiti geografici e cronologici precisi.

In effetti, nel corso del X secolo, la difesa efficace e il consolidamento dei confini dell'impero, poi il loro ampliamento grazie ai successi di questa stessa aristocrazia orientale, contribuirono paradossalmente a rafforzare il potere centrale: nella seconda metà del X secolo questi finisce per riprendere progressivamente l'iniziativa nell'azione politica e militare. Tale processo storico conduce alla progressiva riorganizzazione della gestione civile e militare, sottomessa a un più forte controllo centrale, che si riflette nella centralizzazione delle carriere e delle stesse relazioni sociali. Ciò minava alle basi il modello d'ascesa sociale su cui si era fondato il successo dell'aristocrazia orientale a vocazione militare, che si era appoggiata tradizionalmente su delle reti estese e solide di influenza e di alleanze regionali. La polarizzazione costantinopolitana delle carriere, delle relazioni e delle alleanze si accompagna dunque a una riorganizzazione interna dell'aristocrazia, che risente anche dell'espansione dell'impero e dell'apparato burocratico: ne risulta una relativa apertura del gruppo aristocratico, che dalla fine del X secolo accoglie i rappresentanti delle élites straniere integrate nell'impero e l'élite emergente dei funzionari civili. Tali fenomeni politici e sociali si riflettono nella gestione e nel popolamento del territorio: la presenza importante di funzionari fiscali e di amministratori dei beni pubblici nelle regioni recentemente annesse all'impero, lungo la frontiera armena o siriana, ne è un sintomo. Dalla metà del X secolo gli imperatori evitano infatti di redistribuire tali terre ai rappresentanti dell'aristocrazia greca, preferendo mantenerne la gestione diretta o installandovi delle popolazioni e delle élites straniere.

Ciò non significa però che l'antica aristocrazia si sia estinta o che la proprietà aristocratica abbia cessato di esistere: durante tutto l'XI secolo l'Anatolia continua a ospitare gli *oikoi* di numerosi magnati, che continuano a fare sfoggio della loro forza e del loro prestigio, anche a prezzo di violenze e abusi. Non solo, ma le alleanze che sostennero l'azione politica di imperatori come Isacco Comnèno, Romano Diogene e Niceforo Botaniato mostrano che la prossimità geografica, unita alla comunanza di interessi e all'affinità di carriere e profilo sociale, poteva ancora favorire delle relazioni privilegiate e la formazione di fazioni politiche. Nondimeno, ammessa la continuità della presenza provinciale dell'aristocrazia - che pure non fu mai esclusivamente provinciale o costantinopolitana, e che sfugge anche a una categorizzazione definitiva in senso militare o civile - nell'XI secolo l'importanza di coltivare delle relazioni nella capitale e soprattutto alla corte s'impone, decretando l'indebolimento e la perdita d'efficacia delle alleanze e dell'influenza regionale in vista dell'acquisizione di potere e prestigio. Ormai la familiarità con l'imperatore e con il suo

entourage diventano il mezzo più efficace per assicurarsi un rango sociale invidiabile e una posizione di potere effettivo.

Un'evoluzione sociale di questo tipo influenza l'atteggiamento stesso dell'aristocrazia e della società costantinopolitana verso le province, rendendo più acuta la percezione di uno scarto culturale fra la capitale e le periferie dell'impero. Ancora una volta, non si tratta di una novità assoluta : ben prima di questa data, numerose testimonianze mostrano che la provincia era percepita come un luogo di emarginazione politica, di rusticità e di arretratezza culturale. Eppure, nel X secolo, quando le frontiere dell'impero sono al centro dei programmi politici e militari imperiali e i loro interessi sono attivamente rappresentati a corte da un'aristocrazia locale potente, tale iato sembra meno evidente. Il successo sociale e politico dell'aristocrazia micrasiatica conduce allora all'assimilazione di alcuni aspetti della cultura provinciale da parte della cultura "alta" della capitale e, più in generale, a una coesione sociale e politica fra centro e periferie di cui questa stessa aristocrazia orientale fu l'artefice principale.

Al contrario, l'apparizione più frequente delle province e dei provinciali nelle testimonianze letterarie dell'XI secolo, che ne sottolineano più fortemente l'estraneità rispetto a Costantinopoli, sembra riflettere la marginalizzazione politica e sociale di questi stessi territori e delle società locali.

Avant-propos

Ce projet de recherche a été développé dans le cadre d'une thèse de doctorat en cotutelle entre une institution italienne, l'Université de Pise, et un établissement universitaire français, l'Université Paris IV – Paris Sorbonne. Puisque le règlement italien ne prévoit, comme chacun le sait, que des prorogations limitées de la durée du cursus doctoral, les recherches ont été menées au cours d'environ quatre ans et demi : l'objectif à atteindre s'est avéré donc quelque peu ambitieux par rapport à nos possibilités et au temps à notre disposition. De ces circonstances dérivent les quelques lacunes et les limites de notre travail, dont nous sommes bien consciente.

Par exemple, nous savons bien qu'une étude de géographie politique et historique de ce genre aurait demandé d'être accompagnée par des cartes thématiques, utiles à rendre immédiatement visibles les variations de la présence et de l'action des institutions publiques en province, la situation des patrimoines aristocratiques, ainsi que la superposition éventuelle d'implantation locale et exercice des fonctions par les grands lignages. Également, la compilation des indices relatifs au nom des lieux et des personnes aurait facilité le lecteur dans la recherche d'informations spécifiques.

Le temps nous étant venu à manquer, nous sommes prête à reconnaître que notre travail peut être perfectionné, et nous nous proposons de l'améliorer, si nous aurons l'opportunité d'y remettre main à l'avenir. Pour l'instant, nous ne pouvons qu'espérer que le fruit de nos fatigues soit quand même digne de quelque intérêt.

1 Introduction generale

1.1 PROBLEMES, METHODES, SOURCES

1.1.1 L'Empire byzantin entre centralisme, réalités régionales et dynamisme des élites : le débat historiographique et l'état de la question

La réflexion sur l'apport des identités régionales à l'histoire culturelle et sociale de Byzance, tout comme la question de l'affirmation de l'autorité centrale dans les territoires périphériques de l'Empire, ont attiré de plus en plus l'attention des savants au cours des dernières décennies². Ces problématiques sont également au centre de notre thèse qui se propose de les approfondir, pour faire ressortir en particulier la fonction politique de l'aristocratie et le rôle qu'elle joua dans le gouvernement des provinces. Nous chercherons à établir si, et dans quelle mesure, ce groupe social contribua à assurer une certaine cohésion administrative et culturelle entre les différentes régions de l'Empire au cours de la période qui va du IX^e au XI^e siècle.

Une enquête de ce genre impose de reconsidérer toute une série de questions qui ont longtemps fait l'objet des débats historiographiques sur Byzance. Il s'agit en effet de réexaminer les stratégies d'exploitation, de gestion et de partage des ressources, d'étudier l'action concrète de l'administration impériale, en analysant les adaptations de l'appareil d'État aux exigences provinciales, variables elles aussi selon les lieux et les périodes considérés, et surtout de consacrer une attention particulière aux interférences entre pouvoir public et sociétés locales, dotées d'une culture et d'une hiérarchie propres.

Dans une telle perspective il convient de concilier, en leur attribuant une attention égale et en décelant leurs connexions, la micro-histoire des territoires et du quotidien avec l'histoire sociale et politique globale, ou encore l'évolution de la vie matérielle et des mentalités avec celle des structures de l'État³. Cet effort de reconsidération paraît d'autant plus nécessaire dans le cas d'un Empire, comme celui de Byzance, multiethnique par définition et universel par vocation, qu'au moment de son expansion maximale, au tournant du XI^e siècle, s'étendait de l'Italie méridionale à la Syrie et à l'Arménie. Ce très vaste territoire, que le pouvoir impérial devait gouverner, défendre, garder, abritait des réalités géographiques et culturelles variées, ou mieux, pour reprendre une expression d'Évelyne Patlagean, « des espaces régionaux, déterminés par leur écologie, leurs confins et leurs voisins, par une histoire propre et par l'importance relative de celle-ci dans l'histoire de l'Empire »⁴.

La première question posée par le titre de notre recherche, à savoir le rapport entre Constantinople et les provinces, a été discutée ces dernières décennies par un certain

² Cf. les recherches et les travaux mentionnés par la suite, *infra*.

³ À ce propos, cf. les remarques de Gallina, *Centre et périphérie*, p. 57.

⁴ Patlagean, *Un Moyen Âge grec*, p. 66.

nombre de travaux. Ceux-ci se sont interrogés sur l'importance de définir les concepts de centre, province et périphérie et sur leurs relations dans le cadre d'un État qui, malgré les changements imposés par le temps, tint toujours à affirmer la conscience et la cohérence de l'héritage juridique et politique romain. Depuis la présentation de la civilisation byzantine par André Guillou en 1974, qui mettait au centre de son intérêt la géographie historique de l'Empire et s'efforçait de faire ressortir les traits d'une identité byzantine commune tout en tenant compte de la multiplicité de ses cadres de vie⁵, la question a été abordée à plusieurs reprises et de points de vue différents.

Toutefois, cela n'a abouti le plus souvent qu'à des réflexions limitées et partielles, car l'attention des chercheurs s'est concentrée tantôt sur des régions spécifiques, tantôt sur des aspects particuliers de la culture byzantine. C'est le cas des recherches d'Hélène Ahrweiler, d'abord menées sur l'histoire de quelques territoires provinciaux et des frontières de Byzance⁶ ; par la suite d'autres historiens ont consacré leurs recherches à l'étude de plusieurs zones de l'Empire. Pour ce qui concerne l'Asie Mineure, c'est de l'archéologie et de l'étude des monuments byzantins que sont venues les contributions les plus importantes, parmi lesquelles il vaut la peine de signaler les travaux de Clive Foss⁷, Christopher Lightfoot⁸, Anthony Bryer⁹, Nicole Thierry¹⁰ et Catherine Jolivet-Lévy¹¹. Parmi les régions micrasiatiques, la Bithynie a fait aussi l'objet d'une série de recherches, réunies dans un volume édité par Bernard Geyer et Jacques Lefort¹². D'autre part, concernant le versant occidental de l'Empire, une documentation plus abondante, conservée essentiellement dans les archives de l'Athos, a également permis à Lefort de reconstruire la société et l'économie rurale de la Macédoine et de la région de Thessalonique entre le X^e siècle et la fin de l'Empire¹³. La société de l'Hellade et du Péloponnèse, régions pour lesquelles les témoignages littéraires et documentaires sont aussi relativement abondants, surtout à partir de la fin du X^e siècle, a également attiré l'attention d'un certain nombre d'historiens, tels Nicolas Svoronos¹⁴, Leonora Neville¹⁵

⁵ Guillou, *La civilisation byzantine*, p. 19-100.

⁶ Voir notamment les études réunies dans le volume *Byzance : les pays et les territoires*, et en particulier l'article n° IV, « L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317) » [première publication dans *TM* 1 (1965), p. 1-204]. À la même Ahrweiler et à ses collaborateurs est dû un volume d'articles concernant des problèmes de géographie historique byzantine : Ead. (dir.), *Geographica byzantina*.

⁷ Nous renvoyons en particulier aux articles réunis dans deux recueils au nom de cet auteur : *History and Archaeology of Byzantine Asia Minor*, et *Cities, Fortresses and Villages of Byzantine Asia Minor*.

⁸ Lightfoot s'est occupé surtout des recherches archéologiques concernant le site anatolien d'Amorion : parmi ses publications, cf. par exemple *Survival of cities* ou *The Amorium Project*. D'autres indications bibliographiques sont données *infra*, note 684.

⁹ Cf. Bryer-Winfield, *Pontos*. Voir aussi les articles de Bryer réunis dans les volumes *The Empire of Trebizond*, et *Peoples and Settlement*.

¹⁰ Thierry, *Cappadoce*.

¹¹ Jolivet-Lévy, *La Cappadoce. Mémoire de Byzance* ; Ead., *Études cappadociennes*.

¹² Geyer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*.

¹³ Les études les plus significatives, consacrées principalement à l'histoire du paysage et à la société rurale en Macédoine entre X^e et XV^e siècle, sont réunies dans le premier volume de la série « Bilans de recherche » : Jacques Lefort, *Société rurale et histoire du paysage à Byzance*.

¹⁴ *Cadastré*.

¹⁵ *Provincial Elites* ; Ead., *Authority*.

et, en dernière instance, Judith Herrin¹⁶. Enfin, l'étude d'une province éloignée et quelque peu excentrique comme l'Italie byzantine a produit elle aussi, et depuis longtemps, une masse importante de recherches et publications¹⁷.

D'autres recherches ont eu pour but de déceler les relations existant entre la vie des provinces byzantines et celle de la capitale à travers l'étude des mentalités et de la circulation culturelle. En ce sens Ihor Ševčenko a publié en 1979 un article qui s'interrogeait sur la perception de Constantinople et du pouvoir impérial dans les régions orientales de l'Empire¹⁸ ; de même, il y a désormais vingt-cinq ans, des nombreux chercheurs ont participé à un séminaire organisé à Erice par Guglielmo Cavallo, qui portait sur l'écriture, la production et la circulation des textes dans les provinces byzantines¹⁹. Enfin, quelques publications ultérieures ont cherché à réunir des contributions qui abordent le sujet des rapports entre centre et périphéries à partir d'une plus grande variété de perspectives²⁰, combinant encore une fois la contribution de l'histoire de l'art, les exemples d'histoires régionales et l'étude des mentalités, de la production et de la circulation culturelle.

Pourtant, malgré la sensibilité montrée au problème par les byzantinistes, une synthèse capable de réintégrer histoires, sociétés et cultures locales dans le cadre de l'histoire générale de l'Empire, en faisant ressortir toutes les implications politiques d'une telle connexion, semble manquer. Même les travaux dont l'ambition était de conduire à des conclusions de portée plus générale, mettant en relief les formes d'affirmation de l'autorité centrale dans les périphéries de l'Empire – c'est notamment le cas des études de Leonora Neville et Judith Herrin - ont fini par aboutir à une énième étude de l'administration provinciale et de ses relations avec la société locale, sans prendre véritablement en compte le problème des mécanismes qui présidaient à l'affirmation sociale des élites, à leur action, dans la capitale comme en province, et à leur attitude envers le pouvoir impérial.

D'ailleurs, la mise en rapport de ces deux sujets, la gestion administrative et politique de l'Empire d'un côté et l'évolution du groupe social aristocratique de l'autre, se justifie aisément en raison du rôle joué par les représentants de l'aristocratie comme interlocuteurs du pouvoir impérial et médiateurs entre autorité centrale et territoires provinciales. Le comportement des élites sociales et politiques, souvent originaires des provinces, paraît en effet avoir été déterminant tant pour la stabilité du pouvoir impérial que pour la politique intérieure et extérieure de Byzance, ainsi que pour l'évolution de la culture constantinopolitaine elle-même. D'autre part, ce deuxième aspect de la question nous rapporte fatalement au problème plus général de la nature de la puissance politique

¹⁶ Voir les articles réunis dans la première partie de sa dernière publication, parue cette année, *Margins and Metropolis*.

¹⁷ On renvoie, pour ne mentionner que quelques exemples, aux travaux de Vera von Falkenhausen (tels *Dominazione, In Italia per la carriera, A provincial aristocracy*) et d'André Guillou, déjà cité, dont nous signalons le recueil d'articles *Culture et société en Italie Byzantine*.

¹⁸ I. Ševčenko, *Constantinople Viewed from the Eastern Provinces*.

¹⁹ Cavallo-De Gregorio-Maniaci, *Scritture, libri e testi*.

²⁰ Cf. les actes de la sixième séance plénière du XX^e Congrès International des Études Byzantines (Paris 2001), *Byzantina-Metabyzantina*, ou l'imposant recueil d'articles édité par Hoffmann, *Zwischen Polis*.

et sociale à Byzance, de la définition d'aristocratie et de ses rapports avec l'autorité publique et l'idéal impérial. Sans nullement prétendre atteindre l'ampleur d'un travail comparatif comme celui fait pour le haut Moyen Âge européen et méditerranéen par Chris Wickham²¹, il nous semble qu'une plus vive attention à la dialectique entre élites locales et pouvoir impérial peut être un premier pas en direction de la réinsertion de l'Empire d'Orient et du Moyen Âge grec dans le cadre plus général du Moyen Âge européen, avec ses spécificités et ses points communs.

En effet, nombre d'études ont contribué à nuancer pendant les dernières décennies l'image traditionnelle d'un Empire byzantin conservateur jaloux de la tradition romaine et d'une structure d'État capable de garantir l'imposition directe de la puissance publique sur les intérêts particuliers, sans besoin de recourir à la médiation de pouvoirs locaux intermédiaires. Comme l'ont montré les travaux d'Évelyne Patlagean et de Jean-Claude Cheynet, à Byzance aussi « les liens personnels régissent toute la société et le *basileus* ne pouvait pas vraiment s'en affranchir » ; de ce fait « il gouverne l'Empire en s'appuyant sur les élites locales, qu'il a divers moyens de s'attacher : distribution de dignités avec les *rogai* correspondantes, nomination aux postes élevés de l'administration, invitation des enfants à la cour, qui se trouvent à la fois favorisés dans leur future carrière par la proximité impériale et otages, en quelque sorte, garants de la loyauté de leurs parents »²². Il n'en demeure pas moins que l'appareil de l'État hérité de Rome se maintint à Byzance, avec son administration et sa hiérarchie, au sommet de laquelle se trouvait le *basileus*, à travers les crises des « siècles obscurs », avec une continuité, des principes sinon des formes, qui n'a pas d'égal en Occident. C'est justement de l'interférence entre la hiérarchie publique officielle et les hiérarchies sociales existant au niveau local, entre relations de service et liens personnels, que dérive la spécificité de l'aristocratie byzantine. Favorisée sans doute, mais non forcément déterminée par la naissance et encore moins par la richesse, qui en était une conséquence plus qu'une cause, l'appartenance à l'aristocratie trouvait à Byzance sa sanction officielle dans les dignités octroyées par l'empereur, ainsi que dans les fonctions exercées à son service. Ainsi, le *basileus* restait la principale source du rang et de la puissance sociale, et le service d'État leur expression fondamentale²³.

Dans ce cadre, la dimension de l'identité et de l'origine géographique fait partie intégrante de la discussion sur la formation et l'évolution de la classe dirigeante byzantine depuis Georg Ostrogorsky. À partir de l'étude de l'histoire agraire et de ses implications sociales, le savant serbe reconnut dans la rivalité entre « la noblesse civile de la capitale »

²¹ Wickham, *Framing the Early Middle Ages*.

²² Cheynet, *L'homme du basileus*, p. 139. Des indications bibliographiques détaillées sur les études consacrées au rôle joué par les liens personnels et les pouvoirs non officiels dans la société byzantine se trouvent, *infra*.

²³ La notion d'aristocratie à Byzance a fait depuis longtemps l'objet des réflexions des historiens: voir à ce propos les travaux de Guiland, qui a souligné l'absence de définitions juridiques à ce propos, tout comme le caractère non héréditaire des dignités byzantines (*Recherches*, vol. I, p. 65-66) ; une présentation générale du sujet, du concept controversé de « noblesse » à Byzance et de son évolution historique, est donnée par Angold, dans son introduction au volume dont il a été l'éditeur, *The Byzantine Aristocracy*, p. 1-8. Sur la discussion qui se développa à Byzance autour de la nature de la noblesse aux IX^e et X^e siècles, voir également Kazhdan, *L'aristocrazia bizantina*, pp. 67-93.

et « la noblesse militaire des provinces », vues comme les deux faces concurrentes d'une même classe de grands propriétaires fonciers, la cause première de la désagrégation du système administratif, financier et militaire de l'Empire au XI^e siècle²⁴.

Cette vision pessimiste, qui interprétait l'évolution sociale et politique de Byzance dans le sens d'une lutte entre pouvoir central et « puissants » pour le contrôle des ressources, aboutissant à la progressive féodalisation de l'Empire, et donc à sa crise économique et politique, a été nuancée et corrigée par nombre de travaux ultérieurs. Ainsi, la lecture dans le sens féodal de certaines formes de donations conditionnelles comme le charisticariat et la *pronoia*, de même que la vision négative du statut des parèques, ont été rejetés. De plus, l'époque mésobyzantine est aujourd'hui unanimement considérée comme une période d'expansion économique, et non de crise²⁵. Néanmoins, la tendance à expliquer le comportement de l'aristocratie par ses différenciations internes et sa répartition en des catégories opposées (aristocratie civile et aristocratie militaire, aristocratie de la capitale et aristocratie des provinces) demeure toujours chez les historiens. Il s'agit en effet de subdivisions traditionnelles qui trouvent leur justification dans la littérature byzantine, qui opposait déjà *stratiôtikon et politikon génos*²⁶.

Au cours des trente dernières années, un bon nombre d'études ont cherché à définir la nature du statut aristocratique à Byzance, son évolution et ses relations avec le pouvoir impérial, conduisant à des discussions et à un important renouvellement des analyses²⁷. À cet égard les travaux d'Alexander Kazhdan²⁸ et de Jean-Claude Cheynet²⁹

²⁴ *Histoire*, p. 344. Selon Ostrogorsky l'histoire sociale et économique de Byzance entre le VII^e et le XI^e siècle verrait le passage d'une société plus ou moins homogène, composée de petits propriétaires indépendants, dont un certain nombre était également chargé de la défense de l'Empire, à une progressive différenciation sociale, accompagnée par la concentration des terres et de la richesse dans les mains d'une aristocratie émergente, qui en arriva au point d'aspirer à l'autorité suprême. Après le règne de Basile II le triomphe des ambitions aristocratiques se concrétisa d'abord dans le gouvernement de l'élite civile de la capitale, puis dans l'affirmation de l'aristocratie militaire, avec l'instauration de la dynastie comnène. Entretemps, l'expansion de la grande propriété laïque ou ecclésiastique, de plus en plus favorisée par des privilèges fiscaux et juridiques, marquait une étape fondamentale dans la féodalisation de l'Empire, qui entraînera l'inévitable crise financière et politique (*Observations on the Aristocracy*, p. 3-9 ; sur ces mêmes sujets voir aussi Id., *Féodalité*).

²⁵ Notamment par Ahrweiler (*Droits incorporels*), et Lemerle (*Agrarian History, passim*) ; par la suite le sujet a été repris par Kazhdan, (*State, Feudal and Private Economy*), Svoronos (*Petite et grande exploitation*), Kaplan (*Les hommes*) et Lefort (voir, entre autres, *Rural economy*). Sur la croissance démographique et économique de l'Empire à l'époque méso-byzantine, voir l'ouvrage de Harvey, *Economic expansion*, p. 35 ss.

²⁶ Cheynet (*Pouvoir*, p. 191-198) a analysé et reconsidéré l'interprétation byzantine de cette opposition et des crises politiques qui en seraient dérivées, faisant référence aux sources, notamment la *Chronographie* de Psellos et la chronique de Zônaras.

²⁷ Nous signalons, entre autres, les contributions réunies dans le volume édité par M. Angold, *The Byzantine Aristocracy* ; d'autres références bibliographiques sont données dans la suite de ce chapitre et de notre thèse.

²⁸ Une première édition du travail de Kazhdan sur l'aristocratie byzantine parut à Moscou en 1974, sous le titre de *Social'nyj sostav gospodstvujščego klassa Vizantii XI-XII vv.* ; une édition italienne comportant sa révision avec des développements a été réalisée une vingtaine d'années plus tard, avec la collaboration de Silvia Ronchey (*L'aristocrazia bizantina*). D'importantes réflexions sur la société et la culture aristocratique sont développées aussi dans d'autres travaux du savant russe, notamment Kazhdan-Constable, *People and Power*, et Kazhdan-Epstein, *Change in Byzantine Culture*.

ont été fondamentaux : adoptant des méthodes et des perspectives différentes, ces deux historiens se sont interrogés sur le profil social de l'aristocratie, son idéologie, sa composition, ses différenciations et son dynamisme interne, enfin sur les relations d'alliance, dépendance ou de rivalité que les grands lignages byzantins établirent entre eux ou à l'égard du pouvoir impérial. En particulier, Alexander Kazhdan considérait déterminante la répartition entre élite civile et aristocratie militaire afin d'expliquer l'action, l'identité et la stabilité des familles aristocratiques³⁰. De son côté, Jean-Claude Cheynet, tout en montrant le caractère intrinsèquement artificiel d'une classification trop rigide et définitive³¹, a plutôt souligné l'importance de l'origine et de l'implantation géographique des familles dans la formation des fortunes et des réseaux d'influence, dans l'orientation des carrières, ainsi que dans le développement d'une mentalité et d'une conscience aristocratique.

Au cours de ces dernières années, Évelyne Patlagean et Catherine Holmes ont apporté leurs contributions au débat. La première a mis l'accent sur la dialectique entre liens personnels et pouvoir public, s'efforçant en même temps de développer une réflexion historique comparative entre Moyen Âge occidental et oriental³². Catherine Holmes a, pour sa part, remis en question l'interprétation historique traditionnelle du règne de Basile II, reconsidérant les stratégies adoptées par l'autorité impériale face aux problèmes posés d'un côté par le gouvernement d'un Empire plus vaste que jamais et ethniquement composite, et de l'autre par les ambitions d'une élite dont la puissance s'était accrue par l'exercice durable des hautes fonctions, en particulier militaires³³. En plus de ces œuvres, les études prosopographiques se sont multipliées aux cours des dernières décennies, favorisées par les progrès de la sigillographie.

Tout comme les études consacrées aux provinces et à leurs relations avec la capitale, les travaux sur l'aristocratie se signalent par la variété des perspectives adoptées ; si les efforts d'interprétation générale n'ont pas manqué, il nous semble cependant que l'étude entreprise par Jean-Claude Cheynet à propos de l'enracinement provincial de l'aristocratie mérite d'être poursuivie. De plus, une recherche exhaustive, visant à lier les grandes évolutions sociales et politiques aux réalités géographiques où elles se déroulèrent, reste encore à faire. La nécessité d'établir un lien entre histoire des familles, histoire des territoires et histoire de l'Empire se pose d'autant plus pour la période comprise entre le IX^e et le XI^e siècle, souvent négligée en raison de la relative pauvreté des sources et de la discontinuité des attestations³⁴. Une étude sur cette époque

²⁹ Cheynet, *Pouvoir* ; le même auteur a consacré par la suite de nombreux travaux au même sujet, auxquels nous ferons référence tout au cours de notre thèse, et qui sont réunis de manière assez exhaustive dans deux recueils : *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, et, plus récemment, *Société*.

³⁰ *L'aristocrazia bizantina*, p. 110-112.

³¹ Cf. Cheynet, *The Byzantine aristocracy: a review*.

³² Voir, entre autres, les articles réunis dans le volume *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, et surtout le dernier travail de cet auteur, *Un Moyen Âge grec*.

³³ Particulièrement intéressants sont deux articles, *How the east was won* et *Political Elites*, et surtout la monographie consacrée au règne de Basile II, *Basil II*.

³⁴ Une telle recherche a été entamée avec profit par Évelyne Patlagean (*Les débuts*) et Jean Claude Cheynet (*Aristocratic anthoponimy* et *The Byzantine Aristocracy*), qui ont étudié l'émergence des noms de familles et des mentions concernant les liens de parenté dans les sources de l'époque. Les siècles obscurs et la

fondamentale, qui voit la formation - ou au moins la première apparition dans les sources - de tant de lignages destinés à jouer un rôle politique éminent, pourrait en effet stimuler des réflexions intéressantes sur la formation de la puissance et de la mentalité aristocratique et sur ses interactions avec les structures du pouvoir central. Cette approche nous aiderait à mieux comprendre les évolutions administratives, économiques et culturelles de l'Empire, et à éclairer peut-être les raisons de son déclin rapide dans la seconde moitié du XI^e siècle.

1.1.2 Méthode et objectifs de la recherche

Cette thèse aspire à combler ce vide historiographique, et se propose pour cela d'étudier d'un côté la relation entre le pouvoir central et les territoires périphériques de l'Empire byzantin, et plus précisément les formes de contrôle, de gouvernement et de d'exploitation des provinces mises en œuvre par les grandes institutions centrales, notamment l'administration impériale et l'Église ; de l'autre, le rôle que l'aristocratie, en tant que médiatrice entre pouvoir impérial et territoires provinciaux, joua dans la réalisation de ces liens.

Certes, une enquête de ce genre demanderait idéalement d'embrasser tout le territoire de l'Empire, mais elle atteindrait alors une ampleur qui dépasserait largement les limites d'une thèse de doctorat. Face à la nécessité de limiter et de préciser notre objet de recherche, nous avons décidé de nous concentrer sur la partie orientale de l'Empire et sur l'aristocratie micrasiatique. Plusieurs raisons justifient un tel choix. Tout d'abord, l'histoire de ces régions et des élites qui y étaient actives paraît avoir eu un poids déterminant pour le sort de Byzance au cours de la période considérée et, d'autre part, à la même époque, la partie occidentale de l'Empire ne semble pas avoir connu de lignages illustres en proportion comparable³⁵. En outre, un sentiment de supériorité de l'aristocratie orientale par rapport à celle d'Occident ressort des sources byzantines elles-mêmes, et ce encore à la fin du XI^e siècle, quand pourtant un groupe de familles installées à Andrinople et à ses alentours se signalait pour sa puissance. Un tel jugement était dû peut-être à la plus ancienne tradition ou au haut rang de nombreuses familles micrasiatiques ; quoi qu'il en soit, Attaliatès n'hésitait pas à traiter Nicéphore Bryennios de *dysgénès* en tant qu'occidental, en comparaison avec Botaneiatès, aristocrate oriental dont il était partisan³⁶.

Quant aux limites chronologiques de la recherche, celles-ci se concentrent sur la période allant du milieu du IX^e siècle au milieu du XI^e environ : c'est-à-dire de la restauration de l'orthodoxie à la fin du règne de Constantin IX Monomaque et à

période formatrice entre le VIII^e et le IX^e siècle ont fait l'objet de quelques études : Winkelmann, *Quellenstudien* ; Herlong, *Kinship and Social Mobility in Byzantium, 717 – 959* ; Settapani, *Continuité des élites* ; voir enfin aussi la thèse de doctorat soutenue à Paris (Université Paris Sorbonne – Paris IV) par Mikael Nichanian et en cours de publication: *Recherches sur les élites byzantines (VIIIe-IXe siècles)*.

³⁵ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 219-220 et p. 229.

³⁶ Attaliatès, p. 221 ; cf. Magdalino, *Byzantine snobbery*, p. 63.

l'avènement d'Isaac I^{er} (1057). Cette délimitation chronologique se superpose presque entièrement à la dynastie macédonienne, de ses débuts aux règnes de ses épigones, mais n'interdit pas, si la reconstruction prosopographique ou historique le demande, quelques références aux époques plus hautes, notamment aux règnes des empereurs iconoclastes, ou aux événements de la seconde moitié du XI^e siècle. Nous nous intéressons donc à l'époque d'expansion majeure de l'Empire et de sa consolidation institutionnelle, avant que les progrès de la pénétration turque en Asie Mineure et l'avènement des Comnènes n'interviennent et marquent un tournant majeur dans l'histoire politique et sociale de Byzance.

Une fois précisées les limites de notre recherche, il reste à définir les formes de l'analyse et les critères sur lesquels elle se fonde. Tout d'abord, nous avons choisi de prendre en considération trois macro-régions, délimitées de manière à respecter une certaine continuité physique, historique et administrative, mais assez étendues pour offrir une variété significative d'attestations et de cas d'étude.

Afin de mettre en évidence les intérêts concrets et les relations qui unissaient Constantinople aux provinces de son Empire, et en particulier à celles d'Asie Mineure, nous nous proposons de reconnaître dans ces territoires la présence de deux grandes institutions centrales, à savoir l'État, entendu comme manifestation locale de l'administration et de la souveraineté impériale, et l'Église. Compte tenu aussi du fort lien existant à Byzance entre idéologie impériale et orthodoxie, les représentants de ces deux institutions étaient susceptibles d'incarner des manifestations du pouvoir central, d'autant plus qu'en province la figure de l'évêque était souvent investie d'une autorité non seulement morale, mais aussi juridique et politique³⁷. À chaque fois, nous avons cherché à situer leurs actions dans le cadre de la vie matérielle et spirituelle de la région en question, évaluant leurs intérêts et les mettant en relation avec les enjeux économiques, politiques et stratégiques liés aux territoires. Cela presse aussi à s'interroger sur les interactions de la structure administrative et ecclésiastique avec la société locale, et en particulier avec les élites du lieu, et à se demander dans quelle mesure ces deux groupes - à savoir les représentants du pouvoir public et l'aristocratie locale - se superposaient.

Nous avons donc d'abord donné une présentation géographique et historique de chaque zone étudiée, afin de montrer son potentiel économique ainsi que sa valeur politique et stratégique aux yeux du pouvoir central. Ensuite, nous avons essayé de réunir toutes les informations relatives à l'exploitation et à la mise en valeur du territoire par le gouvernement et le fisc impérial. Pour y parvenir nous avons dressé un recensement des attestations concernant les fonctionnaires de l'administration fiscale thématique, les fonctionnaires investis d'attributions fiscales particulières (comme les *kommerkiarioi*, les *hōrreiaroi* et les *basilikoï*), et enfin les gestionnaires des biens publics, relevant directement du fisc ou de la couronne. En ce qui concerne les institutions ecclésiastiques, la tâche est rendue plus difficile par le faible nombre d'attestations concernant les biens de l'Église et l'administration économique des Églises locales. Néanmoins, nous avons cherché à collecter les plus possible d'informations sur la vie ecclésiastique des régions

³⁷ Cf. Moulet, *Évêques*, p. 173-183.

considérées et sur les relations entre le patriarcat, les Églises locales et les monastères des provinces, ainsi qu'entre les institutions ecclésiastiques et les fonctionnaires de l'État ou les représentants de l'aristocratie locale. Enfin, pour chaque zone nous avons réalisé une esquisse de la prosopographie locale, étudiant en même temps l'identité des hauts fonctionnaires civils et militaires (stratèges, juges, ducs et catépans), et cherchant à évaluer la participation des élites régionales à la vie politique locale et au pouvoir central.

En effet, une étude chronologiquement et géographiquement limitée risquait de donner l'impression d'une société provinciale statique, immobile et isolée dans ses frontières : c'est pour corriger cette distorsion de perspective que ont été élaborées les reconstructions prosopographiques. Malgré leur caractère synthétique et non exhaustif, elles sont censées élargir les limites géographiques imposées à notre sujet, introduisant dans notre recherche la dimension de la mobilité géographique et sociale. Celle-ci contribuait d'une part à tisser les réseaux unissant les provinces byzantines entre elles et au centre de l'Empire, et d'autre part à insérer les histoires locales dans le plus vaste destin de l'Empire. Dans ce même but, la prosopographie sélective fournie en annexe se propose de donner quelques exemples représentatifs d'histoires familiales, par rapport à l'origine géographique, aux carrières, au rang et à la fortune des lignages considérés. En outre, ces exemples servent de référence pour la dernière partie de notre thèse, qui, reprenant les résultats des études régionales, replace justement l'aristocratie et sa participation au gouvernement de l'Empire au centre de notre attention. Dans cette partie nous nous efforcerons donc de reconstruire l'identité changeante et l'évolution du groupe aristocratique, ses rapports avec la capitale et ses territoires d'origines, ses réseaux d'influence et de relations, ses aspirations, son idéologie et son attitude envers l'idéal impérial. Cela nous permettra enfin d'essayer une évaluation de la dialectique entre intérêts de l'État et intérêt de l'élite sociale, ainsi que du rôle joué par l'aristocratie dans la détermination des formes de gouvernement et du sort de l'Empire.

Mais avant d'affronter ce travail, il conviendra de présenter brièvement les sources à notre disposition, en tenant compte de leurs limites et de leurs pièges, mais aussi de leurs potentialités ; ensuite, nous allons aborder l'étude de la province byzantine à partir des témoignages les plus nombreux et les plus tendancieux, c'est-à-dire ceux des fonctionnaires, officiers et dignitaires cultivés de la capitale qui y étaient envoyés pour des raisons politiques ou de service, presque toujours contre leur gré. Les récits de leurs malheurs nous serviront de prétexte pour déceler les intérêts importants qui liaient la capitale de l'Empire à ses provinces, ainsi que la façon dont s'exerçait le contrôle des institutions centrales sur les territoires périphériques, dans la théorie administrative et dans la pratique.

1.1.3 Les sources : caractéristiques et problèmes

La définition de notre objet de recherche, de ses limites géographiques et chronologiques, ainsi que des méthodes suivies et des critères pris comme point de référence de l'enquête pose immédiatement le problème des sources. Où repérer les

informations concernant les institutions laïques et ecclésiastiques, les fonctionnaires et les particuliers ? La question se pose à plusieurs niveaux au fur et à mesure qu'on spécifie le domaine de l'enquête.

Tout d'abord, une recherche visant à situer les événements politiques et l'évolution des structures administratives et militaires de l'État dans leur contexte matériel se heurte à la nature archaïsante, rhétorique et tout à fait littéraire de la plupart de la littérature byzantine. Celle-ci tendait en effet à éviter les références aux détails matériels et aux objets concrets, considérés comme dépourvus de dignité littéraire³⁸. À cette première limite s'ajoute le fait que nos sources sont, dans leur immense majorité, le produit d'auteurs et de cercles littéraires constantinopolitains, s'adressant à un public restreint appartenant au même milieu, de sorte qu'elles ne s'intéressent aux provinces que de façon subsidiaire et occasionnelle. Enfin, contrairement aux régions de Thessalonique, pour la Thrace et la Grèce septentrionale à partir du X^e siècle, il n'existent pas de documents et des fonds d'archives importants pour servir à l'étude de l'Asie Mineure entre le IX^e et le XI^e siècle. Seules subsistent les archives du monastère de Saint-Jean à Patmos, qui cependant couvrent une période ultérieure à celle que nous étudions, le monastère n'ayant été fondé qu'à la fin du XI^e siècle, sous Alexis Comnène³⁹. En outre, le testament d'Eustathe Boïlas est un document exceptionnel, rédigé en 1059 et transmis par un manuscrit conservé à Paris⁴⁰. D'autres informations nous viennent des chrysobulles impériaux en faveur de monastères et d'évêchés⁴¹, mais il ne s'agit que d'une documentation très limitée par rapport à celle transmise dans d'autres régions et d'autres époques par des archives comme celles du Mont Athos.

Une fois dressé l'état des lieux de notre documentation, force est de constater que notre enquête ne peut procéder qu'en collectant et en analysant toute sorte d'indices dispersés dans n'importe quelle source, littéraire ou non.

Sources littéraires⁴²

*Traité*s

Au vu de la nature de notre sujet de recherche, il est naturel de se tourner d'abord vers la littérature géographique. Or, ce genre littéraire ne paraît pas avoir existé à Byzance. En effet, les descriptions de voyages se limitaient le plus souvent à représenter un élément fonctionnel du développement narratif des récits hagiographiques ou, au XII^e siècle, des romans⁴³. Pour la littérature de la période méso-byzantine, des textes

³⁸ Cf. à cet égard les remarques toujours éclairantes de Cyril Mango, *Byzantine Literature as a Distorting Mirror*.

³⁹ Cf. *infra* p. 106 et la note 495.

⁴⁰ Par. Coisl. gr. 263 (cf. Lemerle, *Cinq études*, p. 15).

⁴¹ Édition dans *JGR I*, p. 51-276.

⁴² Les références bibliographiques aux éditions des ouvrages mentionnés ci de suite se trouvent *in extenso* dans la bibliographie, à laquelle nous renvoyons.

⁴³ Cf. l'introduction de Cyril Mango au volume *Byzantia-metabyzantina*, p. 10, et les exemples du genre de *l'hoidorikon* à Byzance fournis par Margaret Mullet dans son article, *In peril on the sea*.

proprement géographiques ou concernant les territoires provinciaux byzantins n'existent pas, à l'exception de deux traités de Constantin Porphyrogénète, le *De thematibus* et le *De administrando imperio*. Or, si ce dernier fournit des informations effectivement importantes, bien qu'essentiellement limitées à la frontière nord-orientale de l'Empire⁴⁴, le *De thematibus*, tout en présentant des informations utiles sur la constitution de certaines circonscriptions, leur étendue et leur histoire, se signale plus pour son érudition que pour la précision et l'intérêt de la description géographique. De plus, cette compilation donne d'innombrables exemples de la tendance à traduire en termes littéraires classicisants et anachroniques la réalité contemporaine, si typique de la littérature byzantine et qui en fait « a distorting mirror », selon l'heureuse définition de Cyril Mango⁴⁵. Ainsi, les références classiques abondent dans le *De thematibus*, les termes utilisés sont le plus souvent archaïques ou obsolètes, le contenu est condensé et souvent vague. Bref, même s'il demeure précieux en tant qu'unique source contemporaine sur la géographie administrative de l'Empire dans son ensemble, ce texte ne peut servir qu'à tracer les limites d'une carte aux contours flous et discontinus dans laquelle nous situons notre recherche.

Toutefois, ce ne sont pas les seuls traités produits par une époque où la culture encyclopédique, ainsi que la conservation et l'actualisation des modèles littéraires traditionnels occupent tant d'espace, à la cour et parmi les érudits⁴⁶. Dans le milieu de la cour impériale ont été produits de nombreux traités militaires, qui fournissent d'importantes informations sur la pratique militaire, sur l'idéologie impériale et aristocratique, ainsi que sur la vie à la frontière orientale de Byzance. C'est surtout le cas, nous le verrons, du *De velitatione*, attribué à l'empereur Nicéphore Phocas, et des *Taktikà* de Nicéphore Ouranos. Toutefois, les écrits militaires de Léon VI et Constantin VII peuvent eux aussi offrir occasionnellement des éléments de réflexion intéressants. Enfin, le *De Cerimonis*, du même Constantin Porphyrogénète, contient à quelques endroits d'importants renseignements sur l'organisation militaire et administrative de l'Empire.

De toute autre nature est un texte comme celui de Kékauménos, quoiqu'il soit classé conventionnellement sous le genre du traité et transmis sous le titre traditionnel de *Stratégikon*; celui-ci n'en reflète en effet que très partiellement le contenu et on lui préfère aujourd'hui le titre de *Conseils et récits*. Ce texte, qui traite d'une grande variété de sujets, a souvent été considéré comme un témoignage emblématique de l'attitude provinciale vis-à-vis du pouvoir central, parfois de manière un peu précipitée. Il n'est demeure pas moins que son auteur fournit une quantité considérable d'informations précieuses sur la vie, l'administration et la société des provinces byzantines au XI^e siècle⁴⁷.

⁴⁴ En particulier *DAI*, ch. 43-46, p. 188-223, concernant les relations de l'Empire avec les princes arméniens et ibères.

⁴⁵ Mango, *Byzantine Literature as a Distorting Mirror*, p. 14-16.

⁴⁶ Cf. Lemerle, *Humanisme*, p. 267-300.

⁴⁷ Les commentaires du texte de Kékauménos sont nombreux; entre autres voir : Lemerle, *Prolégomènes*; Kékauménos, *Vademecum*, p. 5-19; Magdalino, *Honour among Romaioi*; Spadaro, *Provincia bizantina*; Ead., *Note filologica*; Roueché, *Literary background*; Ead., *Rhetoric*.

Historiographie

Si nous nous tournons maintenant vers l'historiographie, source première pour l'histoire politique, quelques désillusions nous attendent. Comme le soulignait Évelyne Patlagean, elle demeure en effet « le récit du pouvoir impérial, de ses hauts faits, des assauts qu'il subit, des rivalités qu'il suscite »⁴⁸. Par conséquent, les réalités provinciales ne sont jamais au centre de l'intérêt des historiens et elles n'apparaissent dans leurs écrits qu'à l'occasion des désastres naturels ou lorsque leur histoire mineure se mêle avec la « grande histoire » des institutions et de leurs représentants : ainsi l'histoire provinciale n'est relatée que lors des révoltes, des campagnes militaires ou des échanges diplomatiques avec les peuples voisins de Byzance. Cependant, il ne faut pas minimiser la valeur de ces récits : les chroniques représentent en effet une source fondamentale pour la reconstruction de l'histoire politique et administrative, elles trahissent les intérêts du pouvoir central, ainsi que ses stratégies de gestion du territoire, et elles sont très importantes pour la recherche prosopographique. Il s'agit néanmoins d'œuvres dont la constitution du texte reste complexe et stratifiée, source de nombreux problèmes et de questionnements pas toujours résolus par les historiens et les philologues. De ce fait il convient de les analyser avec un œil très critique, en s'efforçant d'en reconnaître les sources, les remaniements et les destinataires.

Dans le cadre de cette thèse, les ouvrages de référence ont été tout d'abord les chroniques des Continuateurs de Théophane, qui s'arrête brusquement en 961, et celle de Skylitzès, rédigée vers la fin du XI^e siècle et couvrant la période de 811 à 1057. Leur témoignage a été complété, pour la période qui arrive jusqu'à la mort de Romain Lécapène et au début du règne personnel de Constantin VII, par celui de la chronique du Logothète, dans la version de Léon le Grammaire et occasionnellement dans celle de Georges le Moine Continué, mais aussi sur la base de l'édition critique récemment établie par Wahlgren ; une version plus étendue de ce texte est transmise par le Vat. gr. 63, dont la partie relative aux années 945-963 a été étudiée et éditée par Markopoulos. Enfin, les règnes de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiskès, ainsi que le début de celui de Basile II, font l'objet du récit historiographique de Léon le Diacre, contemporain des événements qu'il rapporte.

Il s'agit d'un ensemble de textes composites et complexes, qui ont fait l'objet de longs débats philologiques et historiques. En particulier les recherches d'Alexandre Kazhdan et Athanasios Markopoulos ont été fondamentales pour l'interprétation de leur formation et de leurs relations, ayant mis en évidence leur substrat et leurs remaniements⁴⁹. Nous reviendrons par la suite sur les liens entre ces chroniques et le pouvoir politique. Pour l'instant il suffit de rappeler que, pour ce qui concerne la chronique dite du Logothète, les analyses du texte ont conduit à y reconnaître deux versions de signe opposé, l'une plus brève, s'arrêtant en 948, de tendance philo-lécapène,

⁴⁸ *Les débuts*, p. 24.

⁴⁹ Voir en particulier : Kazhdan, *Chronika* ; Markopoulos, *Sur les deux versions* et *Byzantine History Writing*; pour une présentation plus générale et synthétique cf. aussi Karpozilos, *La cronografia*, p. 394-399.

l'autre, plus tardive et plus étendue, favorable aux Phocas, qui se rapproche aussi du texte des Continueurs de Théophane. Quant au texte de Skylitzès, après avoir suivi jusqu'à la fin du règne de Romain Lécapène les Continueurs, il se serait servi par la suite de plusieurs sources différentes, dont une favorable à Tzimiskès et surtout au patriarche Polyeucte, et une autre encore une fois partisane des Phocas. Plus récemment l'œuvre de Skylitzès a été analysée dans le détail par Catherine Holmes, qui a étudié la technique de réécriture de l'histoire de l'auteur et le contexte social où il rédigea sa chronique⁵⁰. Un témoin fondamental pour le XI^e siècle est aussi Michel Psellos, polygraphe dont la production couvre une large gamme de genres littéraires ; le recours occasionnel à d'autres auteurs du XI^e et du XII^e siècle, tels Attaliatès, Bryennios, Anne Comnène ou Zonaras, ou à des sources antérieures, comme Théophane le Confesseur, Georges le Moine et le *Scriptor Incertus de Leone Armenio*, s'est avéré également nécessaire à plusieurs occasions.

Enfin, là où le témoignage des sources grecques s'avérait lacunaire, surtout au sujet d'événements se déroulant aux frontières orientales de l'Empire, une contribution précieuse a été apportée par les sources orientales, arabes, syriaques ou arméniennes. Faute des compétences linguistiques nécessaires, nous avons dû nous servir des sources traduites. Pour ce qui concerne les sources arabes, nous avons fait référence aux textes traduits et commentés par Alexander Vasiliev et Marius Canard⁵¹ ; l'œuvre de Yahya d'Antioche s'est avérée aussi particulièrement précieuse. Son auteur est un Arabe chrétien qui émigra du Caire à Antioche pendant la seconde moitié du règne de Basile II et qui rédigea une chronique allant de 937/938 au règne de Romain III⁵². À ce texte il faut ajouter la chronique universelle en syriaque de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche vivant au XII^e siècle⁵³, ainsi que les écrits de deux écrivains de langue arménienne, Étienne Asolik de Tarôn et Aristakès de Lastivert. La chronique universelle du premier arrive jusqu'à 1004 et fournit d'importantes informations sur l'histoire de la frontière arméno-byzantine au X^e siècle⁵⁴, tandis que l'œuvre du second, rédigée à la fin du XI^e siècle, traite de la période comprise entre 1000 et 1071⁵⁵. Plus tardif et généralement tendancieux est le témoignage de Mathieu d'Edesse, auquel nous avons quand même fait référence occasionnellement.

Épistolographie

Longtemps considérées comme des textes stylisés et abstraits au point de devenir de simples jeux rhétoriques⁵⁶, les lettres de l'époque byzantine ont fait l'objet au cours des dernières années d'une revalorisation importante, attirant de plus en plus l'attention

⁵⁰ *Basil II*, p. 91-239; cf. aussi Sklavos, *Moralising History*.

⁵¹ Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*; voir aussi les autres études de Marius Canard, surtout celles réunies dans le volume *Byzance et le musulmans du Proche Orient*.

⁵² Cf. Holmes, *Basil II*, p. 38.

⁵³ Son œuvre commence avec la mort d'Adam et arrive à couvrir les événements contemporains de la vie de l'auteur, s'arrêtant à la fin du XII^e siècle, en 1192/1193.

⁵⁴ Holmes, *Basil II*, p. 39; Dédéyan, *Histoire*, p. 265.

⁵⁵ Aristakès de Lastivert, *Introduction*, p. XIII-XV.

⁵⁶ Cf. les jugements rapportés par Mullett, *Theophylact of Ochrid*, p. 23-24.

des byzantinistes⁵⁷. Les caractéristiques de l'épistolographie à Byzance ont été analysées à plusieurs reprises et élucidées avec une finesse particulière par des savants comme Michael Grünbart et Margaret Mullett⁵⁸. Parsemées de *topoi*, de citations érudites, classiques ou bibliques, parfois conçues comme de véritables essais d'habileté rhétorique ou de divertissements littéraires, les lettres respectent les principes de leur genre littéraire. Toutefois les références à la réalité historique et aux problèmes de la vie quotidienne n'en sont pas totalement absentes. Il s'agit en effet de textes qui ont très souvent une fonction utilitariste, puisqu'ils visent à l'obtention d'avantages sociaux ou matériels concrets. C'est pour cela que, même à travers les artifices d'une typologie textuelle hautement formalisée, les épistoliers méso-byzantins s'avèrent des sources particulièrement importantes et utiles pour reconstruire les réseaux de relations qui s'étendaient entre les provinces et la capitale, reliant particuliers et représentants des pouvoirs publics. En outre, loin d'être toujours froids et abstraits, les textes épistolaires donnent parfois un aperçu très vivant de la vie des provinces.

Pour ces raisons notre intérêt s'est porté sur tous les principaux recueils épistolaires du X^e siècle, de celui de Léon Choïrosphaktès à celui de Nicolas Mystikos, de celui de Nicétas magistre et *sympentéros* de Romain I^{er} à celui de Théodore Daphnopatès et aux *corpora* édités par Jean Darrouzès, datant pour la plupart de la deuxième moitié du siècle. Pour le XI^e siècle nous disposons de la correspondance de Jean Mauropous et de Michel Psellos. Comme nous le verrons, par une lecture attentive de ces textes il est possible de faire ressortir les reflets de la politique constantinopolitaine et internationale sur la vie des provinces byzantines, ainsi que des informations importantes sur les fonctionnaires, les ecclésiastiques et les particuliers dispersés entre la capitale et diverses régions de l'Empire, ou encore sur leurs réseaux de relations, leurs intérêts et leur comportement.

Autres sources littéraires : sources juridiques, hagiographie, poésie

Les sources mentionnées plus haut offrent le matériel le plus important et le plus abondant pour la reconstruction d'une géographie historique de l'Empire, ainsi que pour l'histoire des provinces, des élites qui y étaient actives et de leurs relations avec la capitale.

⁵⁷ Les problèmes liés à l'exploitation des sources épistolaires ont fait l'objet d'une table ronde organisée au cours du XX^e Congrès International des Études byzantines (Paris, 19-25 août 2001), dont les contributions ont été réunies dans le volume *L'épistolographie et la poésie épigrammatique*. Les études concernant l'épistolographie se sont multipliées pendant les dernières années ; en plus du volume que nous venons de citer, signalons un article de Margaret Mullett, qui présente un bilan des recherches sur l'épistolographie byzantine au cours des dernières vingt-cinq années (*Twenty-Five Years of Byzantine Letters*), ainsi que les études sur les lettres de Psellos, notamment celle de Jean-Claude Cheynet, *L'Asie Mineure*, et de Stratis Papaioannou, *Briefcorpus* ; Id., *Rhetoric and self*.

⁵⁸ Parmi les écrits de Michael Grünbart voir, à titre d'exemple : *Beobachtungen ; Formen der Anrede ; L'epistolografia ; Briefflorilegien*. Quant à Margaret Mullett, ses travaux sur ce sujet sont très nombreux : voir les articles réunis dans le volume de la même auteur *Letters, Literacy and Literature*, en particulier les n^{os} I- IV ; de la même, voir aussi *Detection of relationship*, et surtout l'étude du *corpus* épistolaire de Théophylacte d'Ochrid, Ead., *Theophylact of Ochrid*.

Néanmoins, des informations importantes peuvent venir aussi des textes juridiques et de la jurisprudence, sources d'autant plus intéressantes qu'elles sont dépourvues de toute préoccupation littéraire et rhétorique, qui, dans d'autres textes, tendent à laisser dans l'ombre les détails concrets et la réalité matérielle. D'un intérêt particulier sont les recueils de sentences attribuées au juge Eustathe Rhômaios, actif pendant la première moitié du XI^e siècle⁵⁹. Ces textes, qui paraissent parfois obscurs, faute d'en connaître le contexte plus large, sont écrits dans une langue juridique souvent difficile, mais fournissent des exemples concrets des relations entre les institutions laïques et ecclésiastiques, tant en province que dans la capitale. En outre, ils contiennent par endroits d'importantes informations prosopographiques, utiles pour reconstruire le comportement, les relations et la politique matrimoniale de plusieurs grandes familles⁶⁰.

Quoique souvent peuvres en références historiques concrètes, l'hagiographie fournit occasionnellement, elle aussi, des renseignements intéressants. Par exemple, les Vies de saints vecus entre le IX^e et le XI^e siècle, comme saint Eudocime, Michel Maléinos, Athanase de Lavra ou Lazare du Mont Galésios, peuvent dire beaucoup sur la société des provinces et sur les rapports entre les centres monastiques et le pouvoir politique⁶¹. En outre, l'étude de ces textes et des formes de dévotions les plus populaires à la cour et au sein de la société aristocratique aide à éclairer les liens existants entre autorité spirituelle et puissance sociale, de sorte que ce genre de sources s'avère fondamental pour la reconstruction de l'idéologie aristocratique et des formes de légitimation culturelle du succès social⁶².

À cette même fin peut servir l'analyse des textes de la haute littérature constantinopolitaine, tels les poèmes de Jean Géomètre et Christophore Mytilénaïos. Malgré leur adhésion aux conventions rhétoriques du genre, la réalité contemporaine est visible dans leurs textes à travers des références précises à des lieux, des événements ou des personnages réels. Les poèmes que ces auteurs consacrèrent aux représentants de familles illustres, qui eurent accès au trône ou furent proches de la cour, trahissent les aspirations et les goûts de l'aristocratie du X^e et XI^e siècle, en quête de voir son essor social et politique conscré par la littérature, tout en offrant des indices des rapports entre idéologie aristocratique et idéal impérial⁶³.

Sources non littéraires.

Il est évident qu'une recherche comme la nôtre, obligée de se fonder sur la récolte de références et d'indices dispersés dans des sources diverses, ne peut pas se limiter à prendre en considération les seules sources littéraires.

⁵⁹ Il s'agit notamment de la *Peira* et des sentences concernant des cas de droit matrimonial éditées par Andreas Schminck. Cf. aussi Oikonomides, *The Peira of Eustathios Romaïos*.

⁶⁰ Cf. Vryonis, *The Peira as a Source*.

⁶¹ Sur la valeur de la littérature hagiographique en tant que sources pour l'histoire sociale byzantine voir les actes du colloque International philologique qui se déroula à Paris en juin 2002, *Les Vies des saints à Byzance*, et, entre autres : Patlagean, *Ancienne hagiographie* ; Kaplan, *Hagiographie et histoire de la société*; Efthymiadis, *New developments in hagiography*.

⁶² Cf. *infra* p. 360 ss.

⁶³ Cf. *infra*, p. 364 ss.

Pour cette raison, nous avons tenu compte des résultats des recherches archéologiques, fondamentales surtout pour la reconstruction de la vie matérielle et du peuplement des régions qui n'ont pas laissé de témoignages écrits abondants, comme c'est le cas, par exemple, de la Cappadoce. En effet, dans plusieurs cas l'archéologie, l'histoire de l'art et l'épigraphie contribuent à expliquer les évolutions de la vie urbaine et rurale, à nous renseigner sur les réseaux des centres d'autorité politique ou ecclésiastique, et nous éclairer aussi sur les formes de la vie religieuse et sur la prosopographie locale. Cependant, malgré les résultats obtenus et les potentialités ouvertes par ce champ de recherches, le témoignage silencieux des monuments byzantins, même imposants et abondants, est souvent destiné à demeurer inintelligible, faute de références textuelles capables d'en expliquer l'histoire et la fonction : le cas de la Cappadoce est, encore une fois, exemplaire à cet égard.

Plus important pour notre enquête, du point de vue quantitatif et qualitatif, a été l'apport des sources sigillographiques. Comme l'ont montré clairement les travaux de Jean-Claude Cheynet, l'étude des sceaux est indispensable à toute recherche prosopographique, ainsi qu'à la reconstruction de l'histoire administrative des provinces byzantines. En outre, une analyse attentive de l'iconographie des bulles et des modes qu'elle reflète peut servir à l'étude de la culture, du goût et des relations qui se développèrent dans les milieux aristocratiques de la capitale et des provinces⁶⁴. En général, nous avons eu recours aux bulles éditées et à tous les principaux catalogues, ainsi qu'aux articles et aux index offerts par les publications spécialisées (telles les *Studies in Byzantine Sigillography*) et aux bases de données récemment créées, comme la *Prosopography of the Byzantine World* et la *Prosopographie des mittelbyzantinischen Zeit*⁶⁵.

1.2 CONSTANTINOPLE : LA PROVINCE VUE DE LA CAPITALE

Pour aborder notre sujet nous partirons donc du centre de l'Empire, de la capitale : nous essaierons de reconsidérer quelques témoignages significatifs afin de reconstruire l'attitude manifestée par l'élite des fonctionnaires laïcs et des dignitaires ecclésiastiques envers la province, ainsi que la façon dont les membres de cette élite imaginaient les relations entre les territoires périphériques et la capitale. Notre intention prioritaire n'est pas d'expliquer pourquoi la mentalité byzantine a manifesté une telle fermeture et « si peu de curiosité envers le monde environnant »⁶⁶ ; plutôt, nous nous efforcerons de mettre en évidence une contradiction de fait entre les déclarations littéraires et la pratique, faisant ressortir les relations suivies que les fonctionnaires et aristocrates de la capitale entretenaient avec certaines régions, ainsi que les enjeux concrets du rapport entre le

⁶⁴ Voir à ce propos les nombreux exemples et démonstrations fournis par Jean-Claude Cheynet dans *Société*, auxquels nous ferons souvent référence dans la suite de cette thèse.

⁶⁵ Voir la section « Sigillographie » de la bibliographie, ainsi que les références aux articles des différents auteurs, cités au fur et à mesure dans notre thèse.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 11.

centre de l'Empire et ses périphéries, du point de vue des institutions, des individus et des familles, avant de renverser notre perspective et d'aborder la question à partir des réalités locales.

La dissimulation rhétorique des intérêts constantinopolitains en province dépend en bonne partie aussi du genre littéraire qui nous fournit la majorité des jugements sur le monde extérieur à la capitale : la source principale pour une telle reconstruction est représentée par les témoignages épistolaires, dont nous avons déjà indiqué les caractéristiques et les problèmes d'interprétation⁶⁷. D'autre part, le choix des sources est obligé dans une certaine mesure, les chroniques ne consacrant qu'une attention limitée à la description des réalités provinciales, et un espace encore mineur étant laissé à l'expression de jugements à ce sujet. Des passages intéressants à ce sujet se trouvent aussi dans d'autres œuvres au caractère moins officiel, comme les *Conseils et recits* de Kékauménos, s'ajoutant aux maigres indices fournis par l'historiographie. En tout cas, les textes à notre disposition s'accordent à transmettre, au cours du X^e et du XI^e siècle, une image nettement négative de la province byzantine : pour les fonctionnaires et les intellectuels qui étaient contraints d'y résider, elle s'associe en effet aux notions d'exil, d'isolement, de rusticité⁶⁸. Quelques exemples suffiront à le confirmer.

1.2.1 Attitude envers la province dans l'imaginaire constantinopolitain

*Éloigné du palais, éloigné de tes parents, de tes amis, de la célébrité, de la splendeur, de l'éclat du séjour en ville et de tous les autres agréments que promet la carrière politique, te voilà relégué en un lieu écarté, réfugié dans une région inaccessible et escarpée, qui abonde en broussailles et en rochers et qui n'a rien d'utile ni de séduisant pour tempérer son caractère dur et sauvage...*⁶⁹

C'est ainsi qu'une lettre attribuée à Théodore Daphnopatès décrit la situation d'un correspondant anonyme banni de la capitale et condamné à la relégation dans un lieu non spécifié mais apparemment éloigné et sauvage. En effet, dans la littérature byzantine du X^e siècle et particulièrement dans la production épistolaire, on retrouve nombre de textes qui se lamentent d'un ton pathétique et hyperboliques sur les peines et l'inconfort du séjour en province : aux yeux des intellectuels et des ecclésiastiques cultivés de Constantinople « la province était rude et inculte, privée de comforts, peuplée de rustres et d'illettrés »⁷⁰.

⁶⁷ Cf. *supra*.

⁶⁸ Cf. Cavallo, 'Ev βαρβάροις χωρίοις, p. 77-84, et les considérations de Maria Dora Spadaro sur le témoignage de Théophylacte d'Ochrid, *Provincia bizantina*, p. 245-248.

⁶⁹ Darrouzès - Westerink 40, ll. 9-14.

⁷⁰ Mango, *Introduction*, p. 10.

Nicéas Magistros, le *sympenthéros* de Romain Lécapène⁷¹ exilé autour de 927/928 sur la côte asiatique de la Propontide, se plaint dans ses lettres de sa relégation, tout en exprimant une vive nostalgie pour la capitale. Il se lamente qu'entre les champs et les arbres qui l'entourent il n'y a pas de Muses qui puissent l'adopter, comme Hésiode jadis, ni d'autres sources d'inspiration littéraire ; éloigné des hommes et des livres qui à Constantinople l'ont formé à la rhétorique et à l'éloquence, privé de tout ce qu'il avait accumulé au prix de longues fatigues, parmi les brousses et les monts où il a été banni, il ne lui reste d'autre consolation que les lettres⁷². Alexandre, métropolitain de Nicée relégué autour de 944 dans le monastère Monobata (ἐν χωρίοις ἐρήμοις καὶ ἀβάτοις τῶν Μονοβάτων⁷³), se lamente encore plus vivement sur la dureté de sa condition : pendant cinq mois il a été renfermé dans une grotte de ce monastère « à l'extrémité de l'Empire », sans pouvoir parler à aucun des moines, sans se laver ni manger de la viande, sans pouvoir écrire ni recevoir des messages⁷⁴. Quelques années auparavant, un autre exilé illustre du début du X^e siècle, Léon Choïrosphaktès, dans sa correspondance déplorait également le mauvais traitement et les privations qu'il était obligé de supporter, et il décrivait avec amertume Pétra, son lieu de bannissement⁷⁵ :

Oui, cette forteresse qui porte bien son nom, éloignée, inaccessible, et suivant le mot d'Euripide, « aux escarpements élevés ». (...) Petra amère et redoutable même aux oiseaux, coupée de précipices, qu'encerclent des crêtes de montagnes où vivent les chamois, qu'on ne peut chasser à cause de la difficulté du terrain!

En plus des conditions matérielles où il se trouve, Léon se plaint d'avoir été éloigné des ses familiers, amis et serviteurs, et encore plus de l'inertie intellectuelle à laquelle il est condamné⁷⁶ :

Pourquoi parler de ce qu'il y a de plus pénible à entendre, la privation de ma pensée même ? O sagesse, ô discours, ô lois politiques (ὦ σοφία, καὶ λόγοι, καὶ νόμοι πολιτικοί)!

Il est évident que, même si parmi les témoignages sur la réalité des provinces les lettres d'exilés représentent une composante importante et fournissent parfois des informations intéressantes, ces textes sont à manier avec grande prudence. Tout d'abord, comme la plupart des textes épistolaires, ils présentent des *topoi* et des éléments rhétoriques fortement stéréotypés, faisant souvent référence à l'imaginaire classique et à une tradition littéraire dont les origines peuvent remonter aux poèmes épistolaires

⁷¹ Sophie, la fille de Nicéas, avait épousé Christophore, le fils aîné de Romain Lécapène (cf. la référence à la témoignage du *De thematibus* dans Westerink, p. 23-34).

⁷² Westerink 3, ll. 1-16.

⁷³ Darrouzès I, 4, l. 28. Puisque les textes édités par Darrouzès ne sont pas accompagnés d'une traduction, là où elle est fournie, celle-ci est donnée par l'auteur de cette thèse.

⁷⁴ Darrouzès I, 1, l. 45-51.

⁷⁵ Kolias 21, ll. 29-35 (p. 100-101).

⁷⁶ *Ibid.*, ll. 74-75 (p. 104-105).

d'Ovide⁷⁷. De plus, le même Nicétas magistros, en donnant des suggestions à son correspondant Constantin Kombos sur la meilleure manière de plaider pour lui à la cour, écrivait⁷⁸ :

... c'est comme cela que procède un ambassadeur pour réussir dans sa mission : il dénombre les infortunes de ceux pour qui il intercède, plutôt que leurs bonheurs et leurs succès, lesquels, si leur évocation marche en tête, émoussent la force de la supplication qui vise à ramener l'exilé dans son foyer.

En réalité Nicétas ne devait pas être resté totalement sans ressources : de ses lettres il ressort que dans son lieu d'exile il avait fait construire une église⁷⁹, et en outre qu'il pouvait se permettre d'acheter des chevaux en Grèce et de les faire venir à Constantinople⁸⁰. À travers sa correspondance nous savons aussi que, grâce à l'intervention de Jean, *mystikos* et patrice, il avait obtenu une *roga*⁸¹, et qu'il avait encore des affaires et des biens en Thessalie, sa région d'origine⁸². Également, à propos d'Alexandre de Nicée il faut reconnaître que, en dépit du fait qu'il était détenu sous stricte surveillance en un endroit perdu, il s'avère être un écrivain très prolifique, capable de citer par cœur les canons⁸³ et de mener une véritable campagne pour réunir les évêques qui lui étaient favorables et d'organiser leur action pour sa défense.

Il faudra donc se méfier tant des lettres d'exilés que des *consolationes* adressées aux personnages dans la même condition, les analyser d'un œil critique et y soupçonner des exagérations visant à susciter pitié et clémence. Pourtant, même dans les épîtres rédigées par des fonctionnaires publics envoyés en province pour des raisons de service, l'attitude ne change pas beaucoup. On pourrait citer de nombreux exemples de fonctionnaires laïcs ou de dignitaires ecclésiastiques, qui cherchent de toute manière à éviter les missions en province et qui, quand ils sont obligés de s'y rendre, font le possible pour se faire rappeler au plus vite dans la capitale. Tout comme les exilés, les officiers se lamentent tantôt sur le climat pénible et l'inconfort des provinces, tantôt sur leur caractère sauvage, rustique, ainsi que sur leur général manque de culture et d'attrait.

Il suffit de penser aux plaintes des Théodore de Nicée, envoyé en mission par le patriarche Polyeucte en une localité indéfinie mais apparemment torride et inhospitalière⁸⁴, ou aux deux magistres chargés par Basile I^{er} de la révision des registres

⁷⁷ Cf. *supra*, la bibliographie fournie aux notes 57 et 58 ; voir en particulier Mullett, *Classical Tradition*. À propos du thème de l'exile dans l'épistolographie byzantine, particulièrement au XII^e siècle, voir Ead., *Originality*, p. 39-58.

⁷⁸ Westerink 22, ll. 48-51 (les traductions des lettres de Nicétas magistre sont de l'éditeur).

⁷⁹ Westerink 8, ll. 25-27.

⁸⁰ Westerink 18, ll. 13 et suivantes.

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Westerink 23.

⁸³ Cf. Darrouzès I, 10, ll. 38-40 et I, 11, ll. 7 et 13-14.

⁸⁴ Darrouzès VII, 36 et 37. En VII, 36 Théodore, déjà sur place, se lamente du manque d'eau et d'aire, demandant au patriarche de pouvoir rentrer et de permettre que ce soit l'*hypomnématographe* qui mène à terme la mission ; en VII, 37 il s'adresse à un confrère (τιμιώτατε ἀδελφέ, l. 1-2), se plaignant de la

fiscaux des provinces : ces derniers prient l'empereur « d'éloigner d'eux l'amer calice de cette charge, le suppliant au nom de leur âge avancé et alléguant les nombreuses fatigues et les labeurs supportés pour l'État »⁸⁵. Exemple est aussi le cas de Nicéphore Ouranos : envoyé en Orient par Basile II comme duc d'Antioche (fin 999), il énumère dans une de ses lettres les difficultés du voyage et évoque avec nostalgie Constantinople, dont il préférerait la fumée même à l'ancre de Calypso, en rappelant la magnificence des églises, les longues rues, les portiques, les palais et les icônes, la compagnie des amis⁸⁶. Également, son contemporain et admirateur Philéto Synadènos, envoyé en qualité de juge en Cilicie, se plaint du climat insupportable de Tarse, qualifiée de « fournaise solaire »⁸⁷, et exprime au patriarche d'Antioche sa crainte de devenir barbare chez les stupides Ciliciens⁸⁸. Une telle attitude reste constante au cours des années, comme l'atteste dans la deuxième moitié du XI^e siècle la correspondance de Michel Psellos, juge des Thracétiens et des Bucellaires et détenteur de nombreuses propriétés localisées principalement dans l'Opsikion : dans ses lettres adressées à des fonctionnaires exerçant leur charge en Asie Mineure ne manquent pas les clichés et les préjugés sur les provinciaux, considérés comme rudes et arriérés⁸⁹.

En général, il n'est même pas nécessaire de s'éloigner beaucoup de Constantinople : on a souvent l'impression que les représentants de l'élite « sortis de la capitale, sont tout de suite "à l'étranger" »⁹⁰. Ainsi, si les Ciliciens sont considérés stupides et barbares, les habitants de Nicée ont pour leur part une réputation de malins et trompeurs⁹¹, tandis que Nicéphore Ouranos, pour convaincre le juge des Thracétiens de lui accorder une exemption fiscale, l'exhorte à montrer qu'il y a parmi les Thracétiens au moins un homme libre, citoyen par nature bien que paysan par nécessité⁹². D'ailleurs, pour ce qui concerne les lieux d'exil, on remarque qu'ils pouvaient se situer tant dans des localités éloignées et inaccessibles, comme la Monobata d'Alexandre de Nicée⁹³, qu'à des endroits beaucoup moins isolés : nous connaissons plusieurs personnages relégués dans l'arrière-pays de Constantinople, par exemple dans l'Opsikion, comme Théodore métropolitain de Cyzique⁹⁴, ou sur la côte asiatique de la Propontide, tel Nicéas magistros,

lourdeur du climat et des moustiques qui le tourmentent, et l'exhortant à se faire le possible pour le faire rappeler dans la capitale.

⁸⁵ Théoph. Cont., p. 347.

⁸⁶ Darrouzès V, 47.

⁸⁷ Darrouzès VI, 12, l. 7 : τῆς Ταρσοῦ προκέκρικα κάμινον.

⁸⁸ Darrouzès VI, 7, l. 8 : ἐγὼ, ... ὁ τοῖς ἀνοήτοις Κίλιξι συμβαρβαρωθεῖς.

⁸⁹ Cheynet, *L'Asie Mineure*.

⁹⁰ Darrouzès, note 29 p. 366.

⁹¹ Darrouzès II, 65, ll. 4-5.

⁹² Darrouzès V, 42.

⁹³ Alexandre écrit que son lieu de relégation se trouvait « à l'extrémité de l'Empire » (Darrouzès I, 1, l. 46), puis il se lamente d'avoir été envoyé « chez les Cimmériens » (Darrouzès I, 3, l. 10). Selon Darrouzès, ces allusions laisseraient supposer que Monobata se trouvait aux confins du Pont et de l'Arménie (Darrouzès p. 74, nota 14).

⁹⁴ Contraint à séjourner à Nicée probablement par ordre du patriarche Polyeucte après la mort de Constantin VII (Darrouzès, p. 60-61). Nous verrons d'ailleurs qu'au cours du X^e siècle l'Opsikion constitua le lieu de relégation de plusieurs personnages liés à la cour, qui y avaient des possessions et des *oikoi* ; c'est le cas par exemple de Léon Apostypès (Théoph. Cont., p. 306) et de Théodore, le pédagogue de Constantin VII (Théoph. Cont., p. 397).

déjà mentionné. Dans quelques cas, la relégation pouvait aussi se limiter à l'ordre de se retirer dans son propre *oikos* de la capitale, comme le laisse entendre une lettre de Théodore de Nicée qui fait référence aux premières mesures prises suite à son implication dans l'affaire des libelles contre le patriarche Théophylacte⁹⁵.

La province dans son ensemble paraît donc caractérisée par une substantielle extranéité envers le centre de l'Empire, par un écart culturel et social qui ne semble pas forcément dépendre de son éloignement effectif de Constantinople. Pour les habitants des provinces comme pour les exilés, l'élément décisif n'est pas la distance physique, mais plutôt le fait de se trouver mis à l'écart de la cour, du centre de l'activité politique et, dans le cas des exilés, d'être réduits à l'état de simples particuliers, ce qui pouvait bien se réaliser à travers la seule obligation à résider dans son propre *oikos*. À ce propos est significative l'analogie entre la prière avancée par Théodore de Nicée (finalement banni à un endroit non précisé), qui recommande à son correspondant de supplier le *basileus* pour qu'il ne le laisse pas à la campagne, « à conduire une vie semblable à celle des bêtes et des oiseaux »⁹⁶, et le reproche fait par Jean Tzimiskès à Nicéphore II Phocas la nuit de son assassinat. De manière semblable, l'usurpateur accuse l'empereur de l'avoir déposé injustement de sa charge et de l'avoir obligé « à vivre dans les champs, avec les paysans, comme un exilé sans droits »⁹⁷. On arrive parfois à des formulations hyperboliques, comme dans un texte attribué à Théodore Daphnopatès, composé au nom de Constantin VII à l'occasion de la translation des reliques de Grégoire de Nazianze de sa ville d'origine à Constantinople. Ici on présente le fait que le corps du saint se trouvait loin de la capitale, centre de l'orthodoxie et donc sa patrie d'élection, comme exilé et privé d'un droit et d'un honneur qui lui reviennent à juste titre⁹⁸ :

Car il n'est pas juste, estimons-nous, que toi, le flambeau de l'univers, qui as éclairé tant d'hommes par ta théologie et qui as défendu l'orthodoxie de l'église, tu te trouves au dehors de cette Église et que ton tombeau passe pour celui d'un exilé...

Au-delà des exagérations rhétoriques, l'effective difficulté des communications et des voyages contribuait parfois à rendre les territoires provinciaux peu attractifs aux yeux des citoyens de la capitale⁹⁹. À plusieurs reprises, les lettres nous informent de la

⁹⁵ Darrouzès VII, 39, ll. 45-46.

⁹⁶ Darrouzès VII, 23, ll. 12-15.

⁹⁷ Léon Diac. p. 88. Jean Tzimiskès, neveu de Nicéphore Phocas du côté maternel, avait soutenu l'ascension de son oncle en 963, quand il était stratège des Anatoliques, et il avait été nommé ensuite domestique des Scholes d'Orient. Toutefois, entre 965 et 969, le *basileus* devait avoir conçu quelque soupçon à son égard et il l'avait déposé de son commandement, lui ordonnant de se retirer dans son *oikos* et de ne pas s'en éloigner (ἐν τῷ ἰδίῳ οἴκῳ ἀπρόιτον εἶναι, Skyl. p. 279 ; Léon Diac. p. 84). Il convient de rappeler que, malgré l'insatisfaction exprimée à cette occasion pour sa relégation dans l'*oikos* familial des Arméniens et surtout pour sa mise à l'écart de la vie politique, Jean Tzimiskès ne négligea pas de cultiver les relations avec sa terre d'origine : au moment de son accession au trône il partagea la moitié des biens fonds qu'il y possédait entre les propriétaires ses voisins, et il concéda à sa terre natale une remise d'impôt ; en outre, il patronna la construction et la reconstruction d'églises dans le même thème des Arméniens (cf. *infra*, partie 2, chapitre 3, *passim*).

⁹⁸ Darrouzès-Westerink 11, ll. 33-36.

⁹⁹ À ce propos voir aussi les témoignages cités et analysés par Catia Galatariotou, *Travel and Perception*.

difficulté des communications épistolaires et des inconvénients des voyages : une lettre attribuée à Siméon magistre et logothète et datable du milieu du X^e siècle fait référence à une incursion arabe, qui aurait empêché l'auteur d'envoyer et de recevoir des lettres et de se rendre dans le thème des Arméniaques¹⁰⁰. Également Léon de Synada se lamente de la difficulté des communications épistolaires, soumises aux aléas des circonstances et à la volonté des messagers¹⁰¹, tandis que Nicétas magistre confirme l'importance d'avoir un courrier fiable à disposition pour faire livrer ses missives¹⁰². L'insécurité des déplacements n'était pas limitée aux régions orientales de l'Empire, encore menacées au milieu du X^e siècle par des possibles attaques arabes, mais concerne aussi les voyages sur des distances apparemment plus limitées : une lettre attribuée à Théodore Daphnopathès décrit (probablement avec quelque exagération) les difficultés et les dangers de la traversée entre Constantinople et Pylai, sur la cote méridionale du golfe d'Astakos, rendue périlleuse par une série de tempêtes, que l'auteur évoque avec abondance de citations homériques¹⁰³.

Par contre, ce qui résulte clairement de la plupart des témoignages, c'est l'attraction exercée par la capitale. La centralité de Constantinople aux yeux des Byzantins est bien exprimée par les mots que Léon le Diacre attribue à Nicéphore Phocas lors que, acclamé empereur à Césarée de Cappadoce, il s'apprête à marcher vers la capitale¹⁰⁴ :

Votre lutte n'est donc pas contre les Crétois, ni contre les Scythes ou les Arabes, que vous avez massacrés grâce à votre valeur, mais contre la Ville des Romains, vers laquelle des biens affluent de toutes directions, et qui ne peut pas être prise au premier assaut, comme une forteresse quelconque : elle est en fait entourée par la mer et bien fortifiée, enfermée de tout côté par de fortes tours, pleine d'un peuple vigoureux, et elle dépasse de loin tout le reste du monde quant à l'or, les richesses et les monuments.

La Ville représente le centre de la vie politique et ecclésiastique : c'est à la cour, au patriarcat et dans les grands bureaux de l'administration centrale que se décidaient les carrières et le destin des individus, des familles et des communautés. Cela est confirmé par un grand nombre de lettres de recommandation et de requête adressées aux fonctionnaires du fisc et de l'armée, ou même à l'empereur et au patriarche en personne, ainsi que par les textes envoyés de la capitale aux fonctionnaires locaux et aux évêques de province, et fournissant les instructions sur la gestion de territoires leur étant confiés et sur la perception des impôts¹⁰⁵. C'est également aux tribunaux de la capitale qu'il fallait

¹⁰⁰ Darrouzès II, 89

¹⁰¹ Darrouzès III, 24.

¹⁰² Westerink 4.

¹⁰³ Darrouzès-Westerink 36.

¹⁰⁴ Léon Diac., p. 42-43 (traduction française par l'auteur de la thèse ; une traduction anglaise se trouve dans Talbot-Sullivan, p. 93).

¹⁰⁵ Nous en verrons des exemples plus dans le détail par la suite, dans le cadre des études régionales.

faire appel pour contester les délibérations des juges thématiques¹⁰⁶. Il devait s'agir d'une circonstance relativement fréquente, vu que Romain I^{er} Lécapène ressentit la nécessité d'apprêter des logements pour les provinciaux qui se rendaient dans la capitale pour obtenir justice ; il établit en outre que leurs chevaux et leurs hommes fussent nourris aux frais de l'État¹⁰⁷. Constantinople était en outre le principal centre culturel de l'Empire : Nicéas magistre raconte avoir été formé ici « à l'art du dire et de l'écrire »¹⁰⁸ ; c'est également à Constantinople que se réunissaient les cercles culturels et se déroulaient les discussions littéraires et théologiques, comme celles qui semblent avoir eu lieu entre Nicéphore Ouranos et le métropolitain de Néocésarée Nicolas, lors de longues promenades hivernales¹⁰⁹. C'est probablement pour toutes ces raisons que beaucoup d'évêques et de métropolitains préféraient séjourner dans la capitale, restant loin de leurs sièges pour de longues périodes, bien au-delà de la limite établie de six mois, comme le dénonce une lettre de Léon de Synada¹¹⁰. D'ailleurs, il est évident que la plupart des lettres byzantines conservées ne représentaient qu'un moyen pour contrebalancer l'absence physique et pour garder actif un réseau de relations, qui s'étend parfois dans les provinces, mais dont l'efficacité est mise à l'épreuve spécialement à Constantinople.

Les dangers dérivant de l'absence de la capitale ressortent d'un certain nombre de témoignages : l'éloignement de la Ville rendait difficile de justifier ses actes et de se défendre des critiques, exposait aux calomnies et au risque de tomber en disgrâce. Une préoccupation de ce genre est évidente dans certaines lettres attribuées à Siméon le logothète, où l'auteur lointain se montre soucieux de confirmer la bienveillance des ses *despotai* dans la capitale¹¹¹. D'autres exemples des risques que pouvait courir un fonctionnaire en service à l'étranger sont fournis par la correspondance de Léon de Synada : envoyé par Basile II en mission diplomatique en Occident, l'auteur se mêla aux

¹⁰⁶ Sur l'organisation judiciaire à Byzance voir : Bréhier, *Institutions*, p. 183-188 ; Oikonomides, *Listes*, p. 319-326 ; Ahrweiler, *Administration*, pp. 43-44 et 70-71 ; Macrides, *The Competent Court*. La *Peira* présente aussi quelques exemples de sentences émises par les juges des thèmes et renversées par les juges de la capitale (cf. *Peira*, VII 16).

¹⁰⁷ Théoph. Cont., p. 430. La mention des chevaux et des hommes (*anthrôpoi*) à la suite de tels provinciaux laisse entendre que l'œuvre philanthropique de Romain I^{er} s'adressait quand même à des individus d'un niveau social assez élevé, à des *dynatoi* de province.

¹⁰⁸ Westerink 3, ll. 5-6. Aussi Léon le Philosophe, archevêque de Thessalonique et neveu du patriarche iconoclaste Jean le Grammaire, à la fin du IX^e siècle déclarait avoir appris la grammaire et l'art poétique à Constantinople (Théoph. Cont., p. 192). Sur la figure de Léon le Philosophe, voir Lemerle, *Le premier humanisme*, p. 148-176 ; également, nous renvoyons à l'œuvre de Lemerle pour tout ce qui concerne la reconstruction générale de la culture constantinopolitaine entre le IX^e et le X^e siècle.

¹⁰⁹ Darrouzès V, 21 et 26.

¹¹⁰ Darrouzès III, 54, en particulier les ll. 63-67. Léon de Synada critique avec une amertume particulière la conduite des évêques qui se trouvent dans la capitale parce que lui, par contre, se rendant à un synode à Constantinople, avait été bloqué à Pylai. Sa lettre est une lettre de plainte à l'empereur Basile II, qui laisse bien paraître son désir de rester lui aussi dans la Ville et les attentes qu'il avait par rapport à son séjour : *Pendant longtemps j'avais espéré et rêvé de voir en revenant des merveilles : l'empereur était la plus grande d'entre elles, l'empereur revenant avec une victoire splendide, telle que nul autre n'en remporta (...). Avec lui je souhaitais voir aussi l'église de Dieu, le grand sanctuaire de la Grande Sagesse, que selon quelqu'un le basileus a reconstruite à moitié, selon moi entièrement.(...) Et les dignitaires, les participants au synode(...) et les amis, je les embrassais venant à leur rencontre...*(ll. 5-15).

¹¹¹ Cf. Darrouzès II, 12, 13 et 16 et surtout de II, 14 : ici l'auteur confirme sa confiance dans la bienveillance du *despotés* son correspondant, malgré les voix contraires ; il exprime en outre le souhait de pouvoir se rendre bientôt dans la capitale pour discuter avec son maître et le révérer .

troubles liés à l'élection de l'antipape Jean XVI¹¹². Ses lettres remontant à cette époque montrent qu'à cette occasion il avait fait preuve d'une autonomie et d'un esprit d'initiative peut-être excessifs, et que pour cette raison il se trouve souvent exposé aux risques d'échouer et de provoquer le mécontentement du *basileus* : ainsi, dans ses missives il est souvent contraint d'expliquer et de justifier ses actions, et de demander l'approbation et le soutien de ses correspondants dans la capitale¹¹³. Autant ou plus dangereuse était la situation des exilés, dont les propriétés risquaient d'être pillées pendant leur absence forcée : Théodore de Nicée, envoyé en exil, écrit à Théodore, l'éparque de la Ville, pour obtenir son aide et son soutien ; entretemps, il déclare avoir laissé un homme à la garde de sa maison¹¹⁴.

En effet, la vie à Constantinople ne présentait pas que des plaisirs et des avantages : la lettre attribuée à Théodore Daphnopatès que nous avons citée au début de ce chapitre et qui décrit la triste condition du correspondant exilé, se conclut en effet avec l'exhortation à chercher dans l'intériorité une liberté et des valeurs sûres, vu que « le monde est un jeu et un théâtre, où ne paraît qu'une faible trace de la réalité »¹¹⁵ ; aussi la capitale et la cour sont définies comme un lieu de « trouble et confusion de l'âme, ... méfiance, jalousie, peur, flatterie, bassesse, ignorance, tromperie, affectation, langueur, insolence, témérité, mauvaise humeur, calomnie »¹¹⁶. Un tel jugement paraît être partagé sans hésitations par Kékauménos, qui dans la première partie de ses *Récits et conseils*, consacrée au sujet de la justice, s'adresse aussi au fonctionnaire de la capitale, soit-il un juge ou un dignitaire au service du *basileus*. À ce dernier en particulier, l'auteur recommande de faire très attention aux diffamations qui peuvent circuler sur son compte et de se souvenir toujours qu'il pourrait tomber en disgrâce, parce que les honneurs et la liberté de parole exposent à l'envie¹¹⁷. L'auteur du traité conseille en outre d'éviter les banquets, où se font beaucoup de ragots, et surtout les discours sur l'empereur : le seul fait de les écouter peut engendrer des soupçons et des calomnies, et mettre ainsi en grave danger¹¹⁸. Le texte de Kékauménos laisse entrevoir aussi que la corruption était répandue dans les bureaux de la capitale, où les falsifications et les irrégularités dans la rédaction des documents impériaux et l'apposition des sceaux étaient très courantes¹¹⁹. Pour l'auteur du *Strategikon* la meilleure conduite, à l'égard des souverains comme des autres, consiste en une prudence qui se traduit souvent en une méfiance générale, dictée par un

¹¹² Philagathos fut antipape de février/mars 997 au printemps de 998, avec le nom de Jean XVI. Léon de Synada décrit sa capture et son châtement par les hommes de l'empereur Otton III et du pape Grégoire V (il eut les yeux crevés, et on lui coupa le nez, la langue et les lèvres, puis il fut fait défiler avec honte. Ensuite il fut condamné officiellement et privé de l'habit sacerdotal : Darrouzès III, 1). À plusieurs occasions l'envoyé de Basile II exprime son mépris pour ce personnage, que pourtant il contribua à faire élire. En Darrouzès III, 12 il fait référence à l'origine de Philagate, qui est dit venir de Calabre ou de Sicile.

¹¹³ Cf. Darrouzès III, 6, 9, 11 et 12.

¹¹⁴ Darrouzès VII, 21.

¹¹⁵ Darrouzès-Westerink 40, ll. 37-38.

¹¹⁶ *Ibid.*, ll. 45-48.

¹¹⁷ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, ch. 3-4, p. 48-51.

¹¹⁸ *Ibid.* ch. 6-9, p. 50-53.

¹¹⁹ *Ibid.* ch. 5 et 13, p. 50-51 et 54-55.

contexte social qui paraît dominé par l'intrigue, la tromperie, la médisance, l'incertitude sur son sort.

Compte tenu de ces aspects de la vie en Ville, l'attitude d'un anonyme métropolitain de Chônes, qui en une brève épître souligne la salubrité et la tranquillité de sa métropole, est bien compréhensible¹²⁰ :

Même si je n'ai pas encore parfaitement recouvré la santé, loin de l'inutile bavardage des médecins, de la confusion de la ville et du tumulte des affaires, dans ce lieu éloigné mon moral est meilleur...

Certains textes épistolaires laissent en effet paraître aussi les aspects agréables de la province ; il est vrai qu'il s'agit souvent de descriptions au caractère idyllique et littéraire, riches de souvenirs classiques¹²¹, et que ce genre de connotation de la province est nettement minoritaire ; cependant il y a des raisons de croire que parfois de telles descriptions pouvaient correspondre à la réalité. Nous savons par exemple que l'Olympe de Bithynie était un lieu de pèlerinage et de villégiature très apprécié par les élites de Constantinople, y compris par l'empereur Constantin VII. Ce dernier, dans sa correspondance avec Théodore de Cyzique, évoque souvent la salubrité de son air, la fraîcheur des eaux, ses laitues « supérieures aux grenats et aux émeraudes de l'Inde »¹²². Cette même correspondance laisse voir aussi que parmi les communautés monastiques de l'Olympe se trouvaient des savants, au point que le Porphyrogénète, mis à l'écart de la gestion de l'État par les Lécapènes, regrette de ne pouvoir pas être avec son destinataire et se plaint de devoir se contenter à la cour de la compagnie de « barbares plus sauvages que les barbares et plus incultes que les Scythes »¹²³. À la renommée de l'Olympe fait référence aussi Nicétas magistre dans une lettre à son ami le patrice Jean, mais seulement pour affirmer l'aménité supérieure du lieu où il se trouve, qu'il désigne avec le toponyme (non identifié) d'Hermôtos. En effet, bien que d'habitude il se plaigne de sa relégation entre brousses et montagnes, dans ce cas Nicétas fait l'éloge du climat tempéré de la côte de l'Hellespont, de la fraîcheur de ses eaux, de ses falaises et de ses ports, de l'abondance de sa production agricole et de la pêche¹²⁴.

Une telle description constitue sans doute un exemple d'habileté rhétorique, mais le caractère agréable de la côte asiatique de la Propontide semble être confirmé aussi par

¹²⁰ Darrouzès IX, 7, ll. 1-3.

¹²¹ Une description exemplaire en tel sens est celle contenue dans la lettre de Théodore Daphnopatès à Constantin VII (Darrouzès-Westerink 12), où l'auteur parle de son séjour à la campagne, imposé par l'empereur afin qu'il se concentre sur la composition littéraire :

Les autres sans doute avaient trouvé une occupation dans la vendange ; ils s'employaient à fouler les raisins, ils cultivaient les chansons de la montagne et se souciaient d'offrir à Dionysos les libations de la fête des pressoirs ; et ce fameux jus exprimé et coulant à flots, rendait les fondeurs plus chantants que les cigales. Moi par contre, aussi vite que le flot de mes idées le permettait, je me suis mis tout de suite à la composition littéraire... (ll. 5-9).

¹²² Darrouzès VIII, 7 ; voir aussi VIII, 9-11.

¹²³ τοῖς βαρβάροις καὶ βαρβάρων ἀγριοτέροις καὶ Σκυθῶν ἀμouσοτέροις συμμένοντες καὶ τῶν ἄλλων ἀεὶ κοινωνοῦντες καὶ συνεσθίοντες τάχα εἰς τὴν ὀνόδην μεταθῶμεν, ὡς ὄρας, φύσιν, Darrouzès VIII, 7.

¹²⁴ Westerink 20.

une lettre attribuée à Théodore Daphnopatès et adressée à Nicéphore, le *xenodochos* de Pylai¹²⁵. Dans ce texte, l'auteur décrit avec attention aux détails visuels et sonores le paysage de la région de Pylai, ses activités typiques et les passe-temps qu'elle offre : la vendange, la moisson, la chasse, l'observation de la mer en toutes ses manifestations (calme, vent modéré, tempête), l'arrivée des navires et des marchandises, la pêche. Il arrive au point d'affirmer que, par rapport aux distractions dont le destinataire peut jouir, sa vie en ville ressemble à celle d'un reclus, qui trouve son seul plaisir dans la littérature.

Evidemment, la vision de la campagne exprimée par les textes épistolaires est déterminée or par le destinataire et le but de la missive, or par l'humeur de l'auteur : ainsi la côte de Pylai, qui à Léon de Synada, irrité par sa rétention à cet endroit, ne paraît qu'un village misérable, dont « toute la civilisation consiste à envoyer porcs, ânes, bœufs et moutons à la capitale »¹²⁶, peut assumer le caractère bucolique du *locus amoenus* lorsque l'intention est de faire plaisir au destinataire qui y réside. Également, dans le cas de Nicéas magistre la description de la condition de l'exil peut varier sensiblement et elle est fonctionnelle aux objectifs du message. Mais, si en général l'ensemble des sources témoigne d'une attitude négative, de refus et de mépris envers les provinces, surtout les plus éloignées de la capitale, les mêmes sources laissent paraître aussi l'appréciation pour certaines régions environnantes la capitale, telles justement la côte de la Propontide, où les aristocrates de la capitale possédaient des domaines ou fondèrent des monastères¹²⁷.

Il faut croire en outre que les provinces aient eu quelque attrait, et non seulement touristique, vu qu'on trouve mention de la concurrence entre les candidats lors des élections épiscopales¹²⁸ et des insistances pour obtenir des sièges métropolitains provinciaux, comme le montre la lettre d'un anonyme qui demande d'être intronisé à Euchaita¹²⁹. Un autre passage d'une lettre du patriarche Nicolas Mystique à Pierre, archevêque d'Alanie est significatif. Pour encourager le destinataire à persévérer dans l'accomplissement de sa mission, l'auteur énumère quelques exemples de gens qui supportent labeurs et périls en terres lointaines, en vue du gain ou pour accomplir honorablement leur devoir de serviteur du *basileus*¹³⁰ :

Ils s'exposent à la mort, et à la plus terrible, ceux qui naviguent à travers la mer, mais pour l'espoir du gain ils oublient les dangers de la mer. (...) Et quoi dire de cet autre cas : si un homme est nommé stratège par l'empereur et certains, poussés par l'envie, se lèvent contre lui et méditent de lui procurer des peines, pour cette raison oubliera-t-il la dignité dont il a été honoré et, considérant seulement ces insolents, se laissera-t-il aller au

¹²⁵ Darrouzès-Westerink 37.

¹²⁶ Darrouzès, p. 208.

¹²⁷ Pour quelque exemple de personnage de la capitale ayant des intérêts sur la côte de l'Hellespont, voir *infra*, p. 118 ss. Janin (*Grand Centres*, p. 195-199) observe qu'en cette zone se trouvait aussi le monastère de Megas Agros, fondé par Théophanès le Confesseur et, en relation à Nicéas Magistre, il ajoute que « jusqu'au XI^e siècle, cette partie de la cote, de Kios à Cyzique, continue à attirer les grandes familles car un autre magistre, Nicéas, tombé en disgrâce et réfugié probablement dans un monastère, y édifia aussi une église » (*ibid.*, p. 198).

¹²⁸ Darrouzès IX, 2.

¹²⁹ *Ibidem*.

¹³⁰ Jenkins-Westerink 135.

découragement et à la douleur ? Ou plutôt, avec noblesse d'esprit, ne tiendra-t-il en aucun compte leur malveillance et, se souvenant de la charge à laquelle il a été élevé par celui qui l'a assigné à ce poste, ne mettra-t-il pas tout son zèle pour paraître supérieur à la méchanceté de ses adversaires?

Pour sa part, Kékauménos recommande au fonctionnaire de la capitale d'avoir des informateurs et espions partout, et il souligne l'importance d'être au courant non seulement de ce qui se passe à Constantinople, mais aussi dans les provinces, les plus proches comme les plus périphériques¹³¹. En effet, en dépit de toute déclaration littéraire, entre Constantinople, son gouvernement central et ses élites, et les territoires provinciaux existaient des liens importants, déterminés par des raisons différentes : intérêt économique, opportunité politique, nécessité administrative.

Dans les prochains chapitres nous chercherons à décrire les enjeux, les dynamiques et les circonstances historiques qui déterminèrent la nature des relations entre la capitale et les provinces aux IX^e-XI^e siècle. Sur la base des témoignages analysés jusqu'ici nous pourrions pourtant déjà nous demander si la persistance d'une attitude constantinopolitaine alternant mépris et intérêt utilitariste a contribué à créer dans les territoires provinciaux une certaine méfiance et une désaffection à l'égard du pouvoir central et de ses représentants, dont les conséquences se manifestèrent peut-être au moment de la crise de l'Empire, pendant la deuxième moitié du XI^e siècle. Une reconstruction à ce sujet a été tentée par Ihor Ševčenko, qui a esquissé une définition de la perception de l'autorité impériale dans les provinces d'Asie Mineure en fonction de leur distance de la capitale, que nous allons reprendre et discuter par la suite¹³². Le point de vue des provinciaux est en tout cas difficile à saisir : la plupart des sources à notre disposition sont en effet l'expression des élites de la capitale. Toutefois des indices peuvent être collectés, qui permettent de définir des points de continuité dans la mentalité, mais aussi des évolutions liées aux changements administratifs et historiques. D'abord, il conviendra pourtant de définir les formes sous lesquelles se traduisait la présence des institutions centrales dans les provinces et l'attitude généralement manifestée par les fonctionnaires et les dirigeants des bureaux centraux à l'égard des ressources et des sociétés des provinces.

1.2.2 Administration et pratique des relations entre institutions centrales et territoires provinciaux

Bien que physiquement installés à Constantinople, la cour et le patriarchat gardaient une présence clairement perceptible en province, même dans des régions éloignées de la capitale. Tout d'abord, l'État et l'Église comptaient parmi les grands propriétaires provinciaux, vu qu'ils détenaient en exploitation directe des biens importants et de larges domaines situés hors de la capitale et dispersés un peu partout

¹³¹ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, p. 52-53, ch. 10 : καὶ τὰ ἐν ταῖς ἄκραις καὶ ἐν ταῖς μέσαις ἐπαρχίαις μὴ δὴ σε διαλανθάνη.

¹³² Ševčenko, *Constantinople viewed from the Eastern Provinces*.

dans l'Empire. De plus, c'étaient les territoires provinciaux qui garantissaient le ravitaillement de la capitale, y compris des fonctionnaires et des membres de la cour et du patriarcat ; encore, à travers le paiement de l'impôt et la prestation d'autres services, les provinces fournissaient les ressources nécessaires au maintien de l'administration publique et de l'organisation ecclésiastique, ainsi qu'à la défense de l'Empire. Enfin, même à l'échelle individuelle ou familiale, les liens avec les provinces, où les fonctionnaires et les membres des lignages aristocratiques possédaient des biens ou exerçaient des charges, s'avèrent plus importants que les textes littéraires ne le laissent imaginer.

Afin de mettre en relief les enjeux et les intérêts susceptibles de déterminer la politique et les formes de contrôle exercées par les institutions centrales sur les territoires provinciaux, il conviendra de rappeler brièvement les pratiques et les évolutions de l'administration provinciale byzantine entre le IX^e et le XI^e siècle. Par la suite, nous chercherons dans les sources littéraires des témoignages de l'administration provinciale en action, à mettre en rapport avec l'image transmise par les textes normatifs et par les listes de préséances, en nous efforçant encore une fois d'évaluer l'écart entre les affirmations de principe et les intérêts réels, entre la théorie et la pratique politique, en ce qui concerne l'exercice de l'autorité publique en province. Cela servira à esquisser le cadre général nécessaire pour mieux situer et interpréter les études régionales spécifiques : celles-ci montreront les déclinaisons locales d'évolutions historiques, d'intérêts et de stratégies politiques de portée plus vaste. Entre ces deux niveaux de la réalité, les liens étaient multiples et complexes, de sorte que souvent les exigences générales et les instances locales s'influencèrent les unes les autres, en un enchevêtrement de causes et conséquences, d'actions et de réactions.

a. Organisation et évolution administrative

Structures administratives

La période qui va de la seconde moitié du IX^e siècle à la moitié du XI^e siècle voit des changements importants en ce qui concerne l'étendue du territoire de l'Empire, la configuration de ses frontières, son organisation administrative et sa politique extérieure. Après la restauration des images et surtout après l'installation de la dynastie macédonienne sur le trône, se produit le passage d'une attitude principalement défensive, qui avait caractérisé la lutte contre les Arabes entre la fin du VII^e siècle et la première moitié du IX^e, à une politique militaire et extérieure progressivement plus agressive, qui culminera avec le grand élan expansif de la deuxième moitié du X^e siècle¹³³. Cela détermina évidemment des mutations dans la mentalité et dans la perspective politique

¹³³ Pour la reconstruction événementielle voir l'ouvrage classique d'Ostrogorsky, *Histoire*, p. 240-340, et, plus récemment, Cheynet (éd.), *Le monde byzantin II*, p. 23-42, et Whittow, *The Making of Orthodox Byzantium*, p. 165 ss.

des classes dirigeantes byzantines, et, sur le plan administratif, des adaptations et des réorganisations¹³⁴.

C'est à la période comprise entre la fin du VII^e et le IX^e siècle qu'on fait remonter traditionnellement la mise en place, l'extension et le perfectionnement du système des thèmes : l'origine de cette organisation et les phases de formation d'une armée thématique sont difficiles à déterminer¹³⁵ ; au IX^e siècle, lorsque ce processus paraît achevé, le terme « thème » désigne à la fois une circonscription géographique et le corps d'armée qui y était cantonné, dont les troupes étaient recrutées sur place et tiraient leur subsistance de propriétés foncières situées dans la même circonscription, biens fonds qui bénéficient d'un statut fiscal privilégié (*stratitotikà ktemata*)¹³⁶. En cas de mobilisation, le stratiôte était tenu en principe à se présenter armé et équipé de ses propres moyens ; pourtant, des sources il ressort que dans l'armée provinciale servaient aussi des soldats moins aisés, armés et entretenus par les autorités du thème, et que les soldats des thèmes, en plus des donations et de leur part du butin, recevaient eux aussi une *roga*, dont il n'est pourtant possible de préciser ni le montant ni la régularité¹³⁷. À la tête du thème se trouvait le stratège, nommé par l'empereur : il réunissait dans ses mains l'autorité civile et militaire, à l'intérieur de sa province. Pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions, il avait sous ses ordres des officiers subordonnés (tourmarques, drongaires, comtes) et des fonctionnaires civils qui, tout en dépendant des *sekreta* de Constantinople, reconnaissent en province l'autorité du stratège. Ces derniers collaboraient au déroulement des services judiciaires (*praitor-krites*) ou fiscaux (chartoulaire et protonotaire du thème, dépendant respectivement du logothète *tou stratitotikou* et du chartoulaire *tou sakelliou*)¹³⁸.

Une telle organisation répondait bien aux nécessités de l'État dans une situation d'urgence financière et militaire, alors que l'Empire se trouvait devoir faire face à des graves menaces extérieures, en particulier celle représentée en Asie Mineure par les attaques arabes. La création d'une armée installée et enracinée en province servait à assurer en même temps le peuplement et la défense d'un Empire globalement et chroniquement menacé, et cela au moindre prix pour les finances publiques. D'ailleurs, la réunion des pouvoirs civils et militaires dans les mains d'une seule fonctionnaire, déjà

¹³⁴ Une synthèse toujours valide à ce propos est celle qui a été donnée par Ahrweiler, *Recherches*.

¹³⁵ La littérature sur l'origine des thèmes est très vaste : voir, entre autres, Ostrogorsky, *Histoire*, p. 124-128 ; Pertusi, *De thematibus*, p. 103-111 et 128-129 ; Kaegi, *Some Reconsiderations* ; Ahrweiler, *Recherches*, p. 2-4 et 78-82 ; Haldon, *Warfare*, p. 71-85 et p. 112-115 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 231-233 ; en dernière instance Cheynet, *Thèmes*, avec la bibliographie.

¹³⁶ Sur les premières mentions des propriétés militaires, leur statut et sur les caractéristiques de l'obligation militaire, voir : Lemerle, *Agrarian History*, p. 115-156 ; Haldon, *Recruitment and conscription*, p. 41-81 ; Ahrweiler, *Recherches*, p. 5-19 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 233-237. La question du statut des terres militaires est controversée : la mention explicite des biens militaires ne paraît pas se rencontrer dans les sources avant le X^e siècle, et il semble que le passage de l'obligation personnelle au service, pesant sur un individu, à celle liée à une propriété foncière enregistrée comme stratitotique se soit fait progressivement, comme le remarque Haldon (*ibid.*).

¹³⁷ Un texte attribué à l'empereur Constantin VII laisserait entendre que le versement de la solde aux soldats des thèmes se faisait tous les quatre ans, mais que ce système avait déjà été abandonné à l'époque du Porphyrogénète : cf. Ahrweiler, *Recherches*, p. 5-8.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 36-45. Sur l'organisation de la hiérarchie du thème voir Oikonomides, *Listes*, p. 341 ; sur les *sekreta* de la capitale et leurs émissaires en province *ibid.*, p. 311-323.

expérimentée auparavant avec l'institution des exarchats, était justement une solution militaire et administrative appliquée dans des zones de frontière et dans des situations de crise. Ce système, qui permit la réorganisation et la survie de l'Empire pendant les siècles dits obscurs, présentait pourtant des inconvénients intrinsèques : ceux-là se révélèrent déjà au cours de la première moitié du X^e siècle, et conduisirent ensuite à une évolution progressive de la structure administrative.

En premier lieu, le principe de l'obligation personnelle du service finissait par contredire le caractère héréditaire de cette même institution : la *strateia*, avec ses obligations et ses privilèges, survivait au combattant originairement enrôlé et se transmettait aux héritiers qui faisaient partie du *stratotikos oikos*, tenus à participer à l'équipement et à l'entretien d'un nouveau soldat. Il est évident que les membres d'une « maison militaire » n'étaient pas tous des combattants et, comme l'a montré Hélène Ahrweiler, la *strateia* ainsi transmise avait en soi la tendance à prendre un caractère fiscal, sous la forme de la participation aux frais d'entretien d'un soldat. Certainement, il est probable que, au moins au principe, le nouveau combattant ait été recruté dans le cadre de la famille stratotique ; pourtant, les conséquences d'un tel système sur la longue période sont faciles à envisager : la parcellisation des biens militaires et l'éventuel appauvrissement des familles stratotiques, suite aux partages héréditaires ou à d'autres événements fortuits mais fort fréquents - comme l'étaient les famines, les guerres, la mort prématurée du chef de famille - conduisaient de plus en plus à transformer la *strateia* en *syntéleia*, une imposition de nature fiscale, dont un ou plusieurs groupes familiaux étaient collectivement responsables¹³⁹. À une échelle plus large, la fiscalisation de la *strateia*, dont des exemples sont connus déjà avant la moitié du X^e siècle¹⁴⁰ et qui fut probablement généralisée avec les réformes fiscales de Nicéphore II Phocas¹⁴¹, avait comme effet ultime la démobilisation et la progressive disparition de l'armée thématique, en faveur du recrutement d'une armée professionnelle permanente, composée de soldats mercenaires, byzantins ou étrangers, salariés et équipés aux frais de l'État.

C'est donc l'armée centrale des *tagmata* qui gagne progressivement en importance et prend le relais, devenant au XI^e siècle la seule force militaire effective de l'Empire, sous l'autorité du domestique des Scholes, le commandant du *tagma* le plus important et de toute l'armée byzantine, subordonné seulement à l'empereur¹⁴². Cela répond également à des exigences militaires et stratégiques nouvelles : à partir de la seconde moitié du IX^e siècle, avec les expéditions de Basile I^{er} en Orient¹⁴³, et surtout au cours du X^e siècle,

¹³⁹ *Ibid.*, p. 13-14.

¹⁴⁰ *DAI*, p. 256-257 ; cf. *infra*, note 258.

¹⁴¹ Lemerle, *Agrarian History*, p. 100-103 ; Ahrweiler, *Recherches*, p. 16-21 ; Svoronos, *Novelles*, p. 174-176.

¹⁴² Des détachements de l'armée centrale pouvaient être cantonnés dans les thèmes même auparavant, mais à partir de cette date le terme « thème » dans son sens militaire disparaît des sources et la seule armée active, même en province, est celle des *tagmata* (Ahrweiler, *Recherches*, p. 23 et 29-31).

¹⁴³ Expéditions de 871 et de 872 contre les Pauliciens (Théoph. Cont., p. 266-271 et p. 272-275) et campagne de 878 en Syrie (Théoph. Cont., p. 278-284). Ces opérations constituent plus des incursions, qui permettaient de faire du butin et des prisonniers et de conclure des alliances, que de véritables guerres de conquête ; elle marquèrent néanmoins le passage à une attitude offensive et furent perçues comme des succès par rapport à la situation antérieure.

l'Empire passe à l'offensive, repoussant ses ennemis et élargissant progressivement son territoire, tant en Orient qu'en Occident. En particulier, les campagnes heureuses et presque permanentes menées par Nicéphore Phocas, Jean Tzimiskès et Basile II sur deux fronts, dans les Balkans et à la frontière avec les musulmans, demandaient la mobilisation de troupes considérables et d'une armée permanente et mobile¹⁴⁴. Bien que, en une première phase, le rôle des armées thématiques ait pu être significatif¹⁴⁵, le gouvernement impérial choisit de plus en plus de recruter des militaires professionnels, facilement mobilisables, parfois disponibles pour la durée d'une campagne spécifique ou pour une série de campagnes, bien équipés et entraînés. Aux habitants des provinces, dont le territoire se trouvait désormais en sécurité, loin des zones de conflit, incombait la charge de contribuer financièrement à la défense de l'Empire, tout en se consacrant aux activités productives.

À ces changements stratégiques dans l'organisation militaire font suite des mutations aussi sur le plan de la structure administrative et de l'organisation territoriale. Cette dernière d'ailleurs avait toujours été très variable, s'adaptant aux circonstances politiques et militaires, ainsi qu'aux exigences changeantes de l'Empire : la stabilisation politique opérée par la dynastie isaurienne et son effort pour décourager les tentatives d'usurpation, avaient favorisé au cours du VIII^e siècle le passage des grands thèmes originaires à des circonscriptions d'étendue plus contenue, plus faciles à gérer et à contrôler¹⁴⁶. Par la suite, les guerres victorieuses des empereurs du X^e siècle et l'expansion des frontières tant à l'est que dans les Balkans entraînent d'abord la conversion en thèmes de ce qui étaient auparavant des *kleisourai*, petits commandements indépendants, normalement situés dans des zones montagneuses et gardant des défilés proches des frontières : ainsi fut le cas, par exemple, de Lykandos, *kastron* dont l'Arménien Melias fut d'abord kleisourarque, sous Léon VI, puis stratège, pendant la régence de l'impératrice Zoé¹⁴⁷. Un processus analogue est observable dans d'autres territoires, comme la Cappadoce, Charsianon, Colonée, Sebastée, Séleucie, qui constituaient des *kleisourai* ou des *tourmai* des thèmes majeurs et qui furent élevés ensuite au rang de thèmes, entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle¹⁴⁸. En effet ces

¹⁴⁴ Sur les *tagmata*, leur organisation hiérarchique et leurs caractéristiques : Oikonomides, *Listes*, p. 329-336 ; Ahrweiler, *Recherches*, p. 24-36 ; Haldon, *Warfare*, 77-78.

¹⁴⁵ Jusqu'au règne de Jean Tzimiskès, les stratèges des grands thèmes participent en effet aux principales expéditions : il suffit de penser aux carrières des Phocas ou du même Jean Tzimiskès, qui furent stratèges des plus importants thèmes d'Orient avant d'obtenir la charge de domestique des Scholes et, enfin, le titre impérial (cf. Cheynet, *Les Phocas*, 291-306 ; Andriollo, *Kourkouas*, p. 72-74).

¹⁴⁶ Peut-être déjà avant l'avènement de Léon III l'ancienne circonscription maritime des Carabisiens avait-elle été divisée en deux unités plus petites, le thème des Cybirrhéotes et le dongariat de la Mer Égée (cf. Ahrweiler, *Byzance et la Mer*, p. 50-51). À Léon III est due la subdivision du thème des Anatoliques, avec la création du thème des Thracésiens ; en 742-743 Constantin V dut faire face à la tentative d'usurpation de son beau-frère Artavasdos, ancien stratège des Arméniens et comte de l'Opsikion : après la répression de cette rébellion le thème de l'Opsikion fut à son tour divisé, avec la création du thème des Bucellaires, suivie par l'institution du thème des Optimates (Ostrogorsky, *Histoire*, p. 186-187).

¹⁴⁷ *DAI*, p. 238-241.

¹⁴⁸ Constantin VII affirme que la Cappadoce était anciennement une *tourma* du thème des Anatoliques, tandis que le Charsianon était une *tourma* des Anatoliques, et qu'ils furent transformés en thèmes pendant le règne de Léon VI (*DAI*, p. 236-237). Pour d'autres références voir Oikonomides, *Listes*, p. 348-349, et *infra*.

territoires, auparavant frontaliers, se trouvaient désormais dans le territoire pacifié et sous le contrôle stable de Byzance. En même temps l'expansion des frontières et l'annexion de nouveaux territoires comporta aussi la création de thèmes *ex novo* : en Orient c'est le cas, par exemple, des thèmes de Mésopotamie¹⁴⁹, de Théodosiopolis et de Mélitène, institués vers le début du X^e siècle¹⁵⁰ ; entre la deuxième moitié du X^e siècle et le début du XI^e c'est le tour d'autres circonscriptions, comme celles de Mauros Oros¹⁵¹ et d'Antioche, qui sera constituée en duché et absorbera la première¹⁵², et ensuite de Tarôn¹⁵³, de Vaspourakan¹⁵⁴, d'Iberie¹⁵⁵, d'Edesse¹⁵⁶. En Occident, la consolidation du pouvoir impérial conduisit également à une réorganisation du territoire et à la création, entre IX^e et X^e siècle, des thèmes de Strymon, Dyrachion et de Dalmatie¹⁵⁷ ; ensuite, les succès de Jean Tzimiskès et surtout de Basile II conduisirent d'abord à l'occupation militaire du territoire bulgare, puis à l'institution d'unités administratives nouvelles, notamment les thèmes de Paradounavon/Paristrion, de Bulgarie et de Sirmium¹⁵⁸.

Il convient de remarquer que ces nouvelles grandes circonscriptions, créées au cours du XI^e siècle dans le territoire des régions de frontière récemment annexées, ne furent pas confiées à des stratèges, mais à d'autres officiers, ducs ou catépan, qui relevaient de l'armée des *tagmata* et exerçaient l'autorité militaire dans la province de leur compétence¹⁵⁹. Certes, des ducs et des commandants de l'armée tagmatique se rencontraient en province même auparavant : ils étaient présents à côté du stratège, dans les thèmes où stationnaient des détachements de l'armée centrale¹⁶⁰. Mais dans les nouveaux duchés et catépanats ces officiers ne sont pas des subordonnés ou des adjoints du stratège, ni ne le remplacent : ils sont le seul genre de gouverneurs nommés. Sous leurs ordres se trouvaient les commandants d'une série de circonscriptions plus petites,

¹⁴⁹ Selon Constantin Porphyrogénète l'institution du thème date du règne de Léon VI (*DAI*, p. 238-239).

¹⁵⁰ Théodosiopolis fut conquise par Jean et Théophile Kourkouas autour de 928-930 : Théoph. Cont., p. 428 ; *DAI*, p. 211-215. La conquête définitive de Mélitène fut menée à terme par Jean Kourkouas en 934 (Théoph. Cont., p. 416 ; Léon Gramm., p. 318 ; Skyl., p. 224-225). Sur l'organisation administrative de ce secteur de la frontière orientale voir *infra*, p. 226 ss.

¹⁵¹ Thème institué en 968 par Nicéphore II Phocas, dont le premier stratège fut Michel Bourtzès (Skyl., p. 271).

¹⁵² La ville fut conquise par Michel Bourtzès et le stratopedarque Pierre en 969 (Skyl., 271-273) et organisée en duché sous le règne de Jean Tzimiskès ; une liste des ducs ou catépan d'Antioche est fournie dans Laurent, *Chronologie*, elle a été complétée par Cheynet, *Ducs d'Antioche*.

¹⁵³ Le Tarôn fut légué à l'empereur Nicéphore II Phocas par ses deux princes Grégoire et Pankratios en 967 : Skyl., p. 279. Cette région avait fait l'objet des attentions et des négociations de l'Empire déjà auparavant, sous Léon VI et Romain Lécapène, cf. *DAI*, p. 196-197.

¹⁵⁴ Sénachérim aurait livré à Basile II sa principauté en 1021-1022, en échange du titre de patrice, de la charge de stratège de Cappadoce et de la concession de plusieurs propriétés foncières (Skyl., p. 355).

¹⁵⁵ Cette principauté fut laissée en héritage à l'Empire par le curopalate David d'Ibérie en 990, mais ce fut seulement en 1001 que Basile II se rendit en Ibérie pour rendre effective sa possession (Skyl., 339).

¹⁵⁶ Conquise par Georges Maniakès en 1033 (Skyl., p. 399).

¹⁵⁷ Oikonomidès, *Listes*, p. 352-353 ; Pertusi, *De thematibus*, p. 166-167, 177.

¹⁵⁸ Sur l'institution de ces thèmes et le gouvernement byzantin dans les Balkans voir Obolensky, *The Byzantine Commonwealth*, p. 209-211 ; sur les premiers gouverneurs de ces circonscriptions voir aussi Cheynet, *Du stratège du thème au duc*, p. 183-184, avec les références aux travaux antérieurs.

¹⁵⁹ Voir les listes, avec titres et fonctions, fournies par Cheynet, *Du stratège au duc*, p. 181-194.

¹⁶⁰ Cf. Ahrweiler, *Recherches*, p. 53-54.

appelées à leur tour thèmes, qui avaient le rang de stratège¹⁶¹. En effet, à fur et à mesure que la frontière avançait, les nouvelles acquisitions territoriales avaient été consolidées et intégrées à l'Empire à travers la création de commandements indépendants d'étendue souvent très limitée : au X^e et XI^e siècle on rencontre plusieurs nouveaux thèmes qui se limitent au territoire d'une ville, voire d'une forteresse, avec ses environs. Un premier exemple est représenté par la stratégie de Mauros Oros, instituée en 968 ; les cas se multiplient par la suite, et peuvent concerner des villes comme Tarse, Mopsueste, Thessalonique, mais aussi de petits centres moins importants, comme ceux qui paraissent dans le *Taktikon* de l'Escorial¹⁶². Cette pulvérisation des commandements et de l'organisation territoriale reflète la stratégie d'expansion de l'Empire : situées sur une frontière mouvante et discontinue, qui ne fut jamais uniformément structurée et fortifiée, ces places fortes étaient regardées comme les points de départ pour des conquêtes ultérieures, et des troupes considérables y étaient installées, aux ordres d'officiers militaires de rang élevé. Mais ces petits thèmes de frontière n'avaient pas beaucoup en commun avec les grands thèmes « romains » d'Asie Mineure centrale et occidentale, qui continuaient d'exister, et dont ils se distinguent en Orient à travers la dénomination de *armeniakà themata*, attribuée en raison de la population qui y était installée, principalement d'origine arménienne¹⁶³.

En outre, à partir de ce moment, la géographie de l'administration civile et celle de l'organisation militaire tendent à ne plus coïncider, et le terme « thème » commence à perdre son sens technique originaire. Des nouvelles hiérarchies s'affirment, dont témoignent les listes de préséance, et en particulier le *taktikon* de l'Escorial : en même temps que dans les régions de la frontière le duc ou le catépan s'affirme comme l'autorité militaire suprême, aux dépens des petits stratèges locaux¹⁶⁴, l'administration civile s'émancipe du pouvoir militaire, avec à sa tête le juge du thème.

Ce fonctionnaire provincial avait toujours eu sa place dans le système des thèmes et, même s'il était tenu à rendre compte de son action aux bureaux de Constantinople, en une première phase de l'histoire administrative provinciale il reconnaissait l'autorité locale du stratège et lui était subordonné. Mais au cours du X^e siècle, lorsque les stratèges voient leurs pouvoirs réduits suite à l'affaiblissement de l'armée thématique, en raison de l'étendue réduite des circonscriptions soumises à leur autorité et de leur propre subordination à d'autres officiers de rang supérieur (ducs et catépans), les *kritai* échappent progressivement au contrôle de l'autorité militaire, jusqu'à devenir, au XI^e

¹⁶¹ Un exemple intéressant de ces commandements réunis est celui de Georges Maniakès, qui en 1033, lorsqu'il décida d'attaquer Edesse, était stratège des villes pareuphratiques, et il avait son siège à Samosate (Skyl., p. 387).

¹⁶² Parmi les nouveaux petits thèmes, en Orient on compte ceux d'Anabarze, Larissa, Derzèné, Charpézikion, Romanoupolis, Chozanon, Chortzinè, Adat, Koptos, Taranta, Mopsueste, Kaloudia, Abara, Samosate, Héxakômia, Podandos, Kama, Gaermanicée, Chavzizin, Kymbaléos, Limnia, Zermiou, Mouzariou. En Occident le *Taktikon* mentionne Béroia, Dragoubiteia, Ierichô, Béroè (Oikonomidès, *Listes*, p. 354-361).

¹⁶³ Ahrweiler, *Recherches*, p. 82-83. Les Arméniens qui se trouvaient installés dans ces nouvelles circonscriptions pouvaient être des militaires, ou même des civils qui s'y étaient réfugiés pour échapper aux attaques arabes d'abord, turques ensuite.

¹⁶⁴ Oikonomidès, *Listes*, p. 262-263, 344-346 et 354-361.

siècle, les véritables maîtres de l'administration civile en province¹⁶⁵. Le fait que, à partir de la deuxième moitié du X^e siècle, les requêtes adressées auparavant aux stratèges par les autorités ecclésiastiques ou par des laïcs soient désormais envoyées aux juges des thèmes le prouve. Au XI^e siècle, en plus d'émettre des sentences sur tout genre de cause et d'être en charge du maintien de l'ordre dans leur province, sans doute en collaboration avec les autorités militaires, les juges des thèmes ont aussi le contrôle des services fiscaux, à l'exception de ceux qui relèvent du logothète du *stratitikon*¹⁶⁶. L'essor de cette catégorie de fonctionnaires civils marque donc le retour à une séparation entre autorité militaire et administration civile qui, comme nous l'avons dit, se reflète aussi sur le plan géographique : au XI^e siècle la liste des ducs et des catépanes ne correspond pas toujours à celle des *praitores-kritai* ; ces derniers exercent parfois leur autorité dans plusieurs des vieux thèmes regroupés, surtout en Occident et dans quelques zones de la frontière orientale¹⁶⁷. Basiliki Vlyssidou a supposé que le renforcement de l'autorité des juges provinciaux, dont se plaint le familier des Phocas auteur du *De velitatione*, a été favorisé par les empereurs de la dynastie macédonienne, soucieux, à partir de Léon VI, de disposer d'informateurs et hommes de confiance, chargés de le tenir au courant de la situation des différents thèmes, de contrôler le comportement des officiers militaires et de réprimer toute contestation possible¹⁶⁸.

En tout état de cause, les évolutions qui se dessinent entre la fin du X^e siècle et la première moitié du XI^e paraissent aller dans le sens d'une mise au point administrative, d'une spécialisation et d'un perfectionnement de l'appareil bureaucratique de l'État. En même temps ces transformations sont l'indice du passage d'une organisation adaptée à un état de guerre chronique et aux mouvements continus des frontières de l'Empire, à une stabilisation et à une administration de paix et de maintien des acquisitions territoriales, qui aspirait à être durable. La politique de Constantin IX Monomaque est exemplaire à cet égard, et sanctionne l'achèvement d'un tel processus : la création d'un bureau central *epi tòn kriseon*, visant à archiver les décisions judiciaires, centralisant la supervision sur l'activité des juges provinciaux, manifeste bien l'effort de création d'un appareil d'État hiérarchique et centralisé, visant à compenser l'autonomie des fonctionnaires locaux et à en corriger éventuellement les défauts en matière juridique¹⁶⁹. D'autre côté la démobilisation de l'armée d'Ibérie et la fiscalisation de la *strateia* dans un territoire qui auparavant fournissait des troupes, mesure que les historiens reprochent à cet empereur comme le principe de l'affaiblissement de la puissance byzantine¹⁷⁰, est en accord avec la

¹⁶⁵ Cf. Ahrweiler, *Recherches*, p. 67-70.

¹⁶⁶ *Ibid.* p. 70-74.

¹⁶⁷ Ahrweiler, *Recherches*, p. 83-86. Voir aussi les témoignages sigillographiques et documentaires cités par la suite, surtout à propos des *armenika themata* et des circonscriptions de la frontière orientale, *infra*.

¹⁶⁸ Vlyssidou, *Quelque remarques*.

¹⁶⁹ Ahrweiler, *Recherches*, p. 70-71 ; sur les évolutions intervenues au tournant du XI^e siècle dans tous les secteurs de l'organisation militaire, civile et financière voir également Oikonomides, *Évolution*.

¹⁷⁰ Voilà le commentaire de Skylitzès : *c'est à partir de cet empereur, à cause de sa prodigalité et de son faste ostentatoire, que les affaires des Romains commencèrent à périliter ; et depuis, jusqu'à ce jour, peu à peu, elles ont regressé pour en arriver à une faiblesse extrême* (Skyl. 476 ; trad. par Bernard Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 393). Sur cette mesure de Constantin IX voir aussi Ahrweiler, *Recherches*, p. 23, et

même politique de passage à une gestion propre au temps de paix. Une telle mesure n'est rien d'autre que l'extension à ce territoire récemment annexé d'un dispositif fiscal déjà en vigueur dans le reste de l'Empire, son intégration administrative à un État solide et pacifié, à un moment où s'affirme parmi les classes dirigeantes byzantines la conviction que toute expansion territoriale ultérieure, loin d'être avantageuse, se serait avérée nuisible, faute des moyens militaires et financiers nécessaires pour la maintenir¹⁷¹.

Ce qui peut laisser perplexe, c'est la sous-estimation, de la part des empereurs et des élites constantinopolitaines du deuxième quart du XI^e siècle, des dangers nouveaux qui commençaient alors à paraître aux lointaines frontières de l'Empire : ni les revers subis contre les Petchénègues, ni les premiers raids turcs semblent les avoir préoccupés sérieusement. Certes, après plus d'un siècle de guerres victorieuses, les classes dirigeantes de Byzance ne s'attendaient peut-être pas à que ces épisodes mettent en grave difficulté l'Empire.

Une telle attitude provoqua pourtant une réaction de la part de l'aristocratie militaire orientale, qui avait une plus vive conscience des enjeux militaires liés à la défense des frontières de l'Empire et qui pressentait peut-être l'occasion de demander une plus claire reconnaissance de son rôle, ainsi que des gratifications conséquentes. En 1057 les stratèges d'Orient, avec Isaac Comnène et Katakalon Kékauménos à leur tête, s'adressent donc au protosyncelle Léon Strabospondylos afin qu'il intercède pour eux auprès de l'empereur Michel VI, leur obtenant la juste récompense pour les efforts faits en défense de l'Empire¹⁷² :

Ils suppliaient qu'on ne leur accordât pas moins de considération qu'aux autres (...) et ils ajoutaient pour finir qu'il n'était pas juste que les gens de la Ville eussent part aux honneurs distribués par l'empereur, eux qui jamais ne l'avaient défendu ni n'avaient combattu ses ennemis, tandis qu'eux-mêmes, qui guerroyaient et veillaient depuis leur enfance pour qu'ils puissent dormir, ils étaient laissés de côté et ne profitaient pas de la libéralité impériale.

Chacun sait comment se déroulèrent les événements ensuite, et comment le mauvais accueil fait à ces officiers par Michel VI et les dignitaires de la cour provoqua leur rébellion et l'acclamation d'Isaac Comnène comme empereur. Une telle insouciance, ainsi que l'incompréhension des risques et des difficultés réelles qui menaçaient les frontières et les divisions internes à l'aristocratie de l'Empire, peuvent bien avoir joué un

les références aux autres sources historiographiques, en particulier au témoignage de Kékauménos (Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, p. 86-87, ch. 50).

¹⁷¹ Cf. les réflexions attribuées par Michel Psellos à Isaac I^{er} Comnène : ... *quant aux autres peuples, qui lui cédaient force villes et bataillons de soldats et jusqu'à leurs patries, et qui préféraient tout de suite planter leurs tentes ailleurs, c'est là une chose à laquelle il ne consentait pas : il leur ordonnait de se tenir tranquilles, non qu'il vit d'un mauvais œil un accroissement de territoire de l'Empire romain, mais parce qu'il savait que pour de telles annexions il est besoin de beaucoup d'argent et de bras vaillants et d'une réserve suffisante, et que, lorsqu'il n'en va pas ainsi, l'augmentation c'est la diminution* (Michel Psellos, *Chronographie*, vol. II, p. 114).

¹⁷² Skyl., p. 486 ; trad. française par Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 401.

rôle dans le déclin rapide de l'Empire au cours des trente ans qui suivirent le règne de Monomaque.

Formes d'exploitation des ressources provinciales

Les finalités de l'organisation provinciale dont nous venons de rappeler les structures et les transformations, ainsi que de l'appareil d'État dans son ensemble, étaient essentiellement la défense du territoire de l'Empire, le maintien de l'ordre à son intérieur et le drainage des ressources des provinces ; ces dernières étaient indispensables au fonctionnement du système administratif et militaire, et donc à la survie même de l'État.

À la structure de l'administration laïque se superposait en outre celle de l'organisation ecclésiastique : grande institution publique elle aussi, dotée d'une autorité morale et politique parfois en compétition, mais plus souvent en relation d'osmose et d'unité indissociable avec l'institution impériale¹⁷³, l'Église disposait d'une structure hiérarchique étendue dans l'Empire et elle nécessitait également des ressources pour l'entretien du clergé provincial et constantinopolitain. Les différentes régions de l'Empire contribuaient donc au fonctionnement de ces grandes institutions essentiellement de deux façons : en premier lieu à travers le prélèvement fiscal et la prestation de services de nature variée ; ensuite grâce à l'exploitation directe de biens et propriétés situées en province et appartenant à la couronne, au fisc ou à l'Église mêmes.

L'importance de l'imposition fiscale aux yeux du gouvernement impérial ressort bien d'une lettre composée par Théodore Daphnopatès au nom de Romain I^{er} Lécapène et adressée à Siméon de Bulgarie. L'empereur byzantin reproche à son interlocuteur de s'être approprié illégitimement le titre de *basileus* des Bulgares et des Romains, et d'avoir occupé avec la violence des territoires qui appartenaient à l'Empire byzantin. L'auteur tient à souligner que d'une telle usurpation son adversaire ne tire aucun avantage, vu que ces régions ont été dévastées au cours de longues années de guerre et qu'il n'est possible d'en tirer aucun revenu¹⁷⁴ :

Quel avantage t'a apporté d'avoir occupé par force notre territoire? Quel tribut te rapporte-t-il? Quels impôts en perçois-tu? A vrai dire, si tu veux y regarder de près, il ne te reste rien, après tous ces massacres et ces pillages, que la seule possession des cités, dont l'approvisionnement et l'armement te causent une gêne considérable, tandis que les habitants y périssent de misère.

Chroniques et traités soulignent eux aussi, même si c'est avec quelque partialité, le rôle de la fiscalité dans le contrôle de l'Empire : son poids et ses formes peuvent favoriser l'obéissance et le respect de l'autorité impériale ou, au contraire, la rébellion et la trahison de régions entières, surtout celles d'annexion récente. Skylitzès explique ainsi les origines de la révolte bulgare de 1040-1041, guidée par Pierre Déléanos, en en

¹⁷³ Sur la relation entre pouvoir impérial et institution ecclésiastique voir Dagon, *Empereur et prêtre*, en particulier les p. 290-322.

¹⁷⁴ Darrouzès-Westerink, 5, ll. 20-27.

attribuant la responsabilité à la politique fiscale de Jean l'Orphanotrophe : il aurait prétendu obtenir de ce territoire périphérique le paiement en espèces de l'impôt, qui auparavant, dès l'époque de Basile II, était versé en nature¹⁷⁵. Aussi intéressante est la témoignage de Kakauménos qui revient sur la question concernant la fiscalisation de la *strateia* et la démobilisation de l'armée d'Ibérie, et observe¹⁷⁶ :

C'est louable si, dans toutes les régions où tu vas, au cas où tu découvres des délits perpétrés soit par le fisc soit par les percepteur des impôts, tu y mets fin, surtout s'il s'agit de régions frontalières ; mais s'il t'est impossible de les arrêter, n'hésite pas à écrire au basileus. En fait beaucoup de territoires ont été perdus pour cette raison et beaucoup de gens sont passés volontairement aux ennemis et ils les ont incités contre les Romains, comme il est arrivé à l'époque du très pieux empereur Monomaque. En effet Serblias, arrivé en Ibérie et en Mésopotamie avec l'ordre d'inscrire à registre et d'imposer des taxations que les habitants de cette terre n'avaient jamais vues (ce qu'il fit, puisqu'il était très habile en tout), il les induisit à passer avec toutes leurs familles du côté du roi de Perse. Et eux, l'amenant contre la Romania avec toute son armée, la remplirent de maux et de disgrâces.

Il était donc important de garder un équilibre et de subvenir aux besoins de l'État sans trop accabler les contribuables, les poussant ainsi à la révolte ou, le plus souvent, à la fuite et à la désertion. Afin de mieux évaluer l'impact de la fiscalité sur la vie des provinces, il conviendra de rappeler brièvement l'organisation de l'administration fiscale provinciale.

Les *taktika*¹⁷⁷ montrent que les services fiscaux avaient leur tête dans les *sekreta* de la Constantinople, qui géraient et canalisait vers la capitale les prélèvements fiscaux perçus en province. Les fonctionnaires responsables, avec leurs bureaux, de la gestion des recettes et des impositions fiscales étaient essentiellement quatre : le logothète *tou genikou*, le chartoulaire préposé à la *sakelle*, le logothète du drome et le logothète *tou stratiotikou*.

Pour ce qui concerne le logothète *tou stratiotikou*, il intervenait dans l'administration provinciale dans la mesure où il était responsable du recrutement et du financement de l'armée, et donc du ravitaillement, du logement et du paiement des troupes et des officiers en cas de campagne. Il était chargé de tenir à jour les registres militaires où étaient inscrits les contribuables et, par la suite, les biens soumis à la *strateia* militaire, avec les notices concernant leurs obligations en temps de guerre et de paix¹⁷⁸. Dans son bureau étaient déposées en outre les listes contenant les obligations de la population envers l'armée, et en particulier l'obligation personnelle à servir comme soldats armés à la légère ou comme marins en cas de conflit. Enfin, quand une armée partait en campagne et traversait une province, les habitants de la région étaient obligés

¹⁷⁵ Skyl., p. 412.

¹⁷⁶ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, p. 84-87, ch. 50.

¹⁷⁷ Cf. la synthèse de Oikonomidès, *Listes*, p. 312-315.

¹⁷⁸ Oikonomidès, *Listes*, p. 314 ; Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 21.

d'offrir logement et ravitaillement aux troupes et aux officiers, et de fournir à prix de réquisition des chevaux et d'autres animaux pour le transport et la bataille¹⁷⁹. Ce type d'impositions ne touchait pas que la population commune et les petits propriétaires, mais aussi des personnages tout à fait puissants, comme par exemple la veuve du drongaire de la Veille et belle-sœur du patriarche Nicolas Mystikos, qui se lamente dans une lettre du fait que les soldats ont envahi ses propriétés, ou comme Nicéphore Ouranos, qui se plaint de la lourde imposition du *mitaton*, l'obligation à héberger troupes et officiers sur ses domaines¹⁸⁰. La prestation et la coordination de tels services était assurée sur place par les subordonnés du logothète *tou stratiotikou*, en particulier par les chartulaires des thèmes et des *tagmata*, soumis respectivement au stratège et au domestique mais faisant rapport au bureau central, et aussi par d'autres fonctionnaires tels les *optiones* (chargés de distribuer la solde aux soldats), les *mandatores*, les notaires et les *kankellarioi*, et enfin les *legatarioi*, personnages à la fonction obscure, qui avaient probablement des tâches de police¹⁸¹.

Le logothète du drome, en tant que chargé de l'entretien du réseau des routes et du service postal, participait à son tour à l'exploitation d'une partie des ressources provinciales. Pour cela il recourait aux services de ses subordonnés, les chartulaires du drome, et la contribution due à cet organisme prenait la forme des *strateiai* du drome¹⁸² et de différentes corvées (*angareiai*), qui pouvaient consister par exemple en la construction de routes et ponts (ὄδοστρωσία et γέφυραι), et qui pouvaient en certains cas être remplacées par un versement en espèces (*adaeratio*)¹⁸³.

Mais c'est le bureau du logothète *tou genikou* qui gérait la plupart des services fiscaux, tout d'abord la répartition et la perception de l'impôt foncier de base, et qui exerçait son autorité sur tout le territoire de l'Empire. Les chartulaires du *sekretion* central gardaient en effet les registres fiscaux de l'Empire dans son ensemble, tandis que les chartulaires des *arklai* des provinces étaient en charge des cadastres spécifiques de chaque circonscription fiscale, dite *dioikesis*, dont les frontières ne correspondaient pas forcément avec celles du thème¹⁸⁴. Avec eux collaboraient aussi les *epoptai* des thèmes, chargés de la révision et mise à jour des cadastres¹⁸⁵, et les *dioiketai*, les percepteurs effectifs de l'impôt foncier et des taxations annexes, dites *parakolouthemata*, qui semblent s'être élevées à un montant correspondant à 22% de l'impôt de base¹⁸⁶. En effet, à l'impôt

¹⁷⁹ Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 112-117 ; Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 60-61.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ Oikonomidès, *Listes*, p. 314.

¹⁸² Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 119-120.

¹⁸³ *Ibid.* p. 311-312 ; Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 62 ; Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 40 et 50-112.

¹⁸⁴ En effet nous avons des sceaux du VIII^e/IX^e siècle dont les propriétaires se déclarent *dioiketai* d'un thème, mais aussi d'autres témoignages et sceaux concernant les *dioiketai* d'une ville : on pourrait penser que les grandes *dioikeseis* correspondantes à un thème aient été divisées en un certain nombre de *dioikeseis* plus petites, cf. Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 68-71, et en particulier p.70-71. De nombreux exemples de ces subdivisions de l'organisation fiscale locale sont données dans la suite de notre thèse.

¹⁸⁵ Cette catégorie de fonctionnaires se rapprochait de celle des *exisôtai*, fonctionnaires chargés eux aussi des la mensuration des fonds soumis à l'impôt (*ibid.* p. 79-80) et des *anagrapheis* (p. 82-82) .

¹⁸⁶ Oikonomidès, *Listes*, p. 313 ; Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 60 . Sur le calcul des impôts annexes voir en particulier Svoronos, *Cadastre*, p. 81-83. Sur le calcul de l'impôt de base et l'application du principe de la solidarité fiscale (*epibolè*), voir aussi Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 46-66 et Kaplan, *Les hommes*, p. 207-215.

foncier de base (δημόσιος κανών) s'ajoutaient plusieurs contributions additionnelles, comme la *synetheia*, l'*elatikon* (originellement destinées à l'entretien des exacteurs mêmes, puis allant au bénéfice du fisc), l'*hexafollon* et le *dikeraton*, dont fait mention le Traité de la Marcienne¹⁸⁷. À tout cela il fallait ajouter enfin l'impôt personnel, le *kapnikon*, souvent mentionné en association avec la *synoné*, elle aussi une taxation personnelle qui frappait les paysans¹⁸⁸ ; d'autres contributions auxquelles nos sources font référence sont aussi l'*aerikon* et l'*oikomodion*¹⁸⁹. Il est possible que faire le lien entre les percepteurs provinciaux de l'impôt et la caisse centrale ait été la tâche du protonotaire du thème : ce dernier est défini dans les *Taktikà* de Léon VI « le chef de l'administration civile du thème » (ὁ μὲν τῆς πολιτικῆς ἐστὶ διοικήσεως). Il paraît en effet avoir eu un important rôle fiscaire, et il faisait lui aussi rapport à un *sekretion* central, celui du chartulaire de la sacelle, même si en province il était subordonné à l'autorité du stratège¹⁹⁰.

Enfin, en plus des fonctionnaires que nous venons de mentionner, les sources littéraires et sigillographiques nous laissent connaître aussi d'autres officiers en relations avec les services fiscaux, et chargés de la perception d'impôts spécifiques ou extraordinaires : c'est le cas, par exemple, des commerciales, les percepteurs du *kommerkion*, une taxation de 10% sur les transactions commerciales, qui dépendaient eux aussi du logothète *tou genikou*¹⁹¹. Les sceaux témoignent aussi de l'activité des *hōrreiaroi*, fonctionnaires responsables du stockage du blé public destiné aux annones des *tagmata*, des dignitaires et d'autres dépendants publics¹⁹² ; une tâche semblable était confiée au comte de Lamia, responsable lui aussi du fonctionnement d'un grenier impérial et dépendant du logothète *tou genikou*¹⁹³. Sources documentaires et littéraires plus tardives montrent la présence au sein de l'administration provinciale d'autres fonctionnaires fiscaux, comme les *basilikoi* ou l'*ek prosopou* du XI^e siècle, mais les informations qu'elles donnent ne permettent pas d'en spécifier clairement les compétences¹⁹⁴.

¹⁸⁷ Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 59-60 ; Neville, *Marcian Treatise*, p. 48-49.

¹⁸⁸ Le fait qu'un tel impôt ait affecté aussi les paysans indépendants, en plus des parèques, est l'objet de discussions, cf. Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 52-53 ; ODB 2, p. 1105 ; Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 29-31.

¹⁸⁹ Voir encore une fois ODB 2, p. 1105, avec les références aux actes de la pratique. À propos de l'*aerikon*, Skylitzès rappelle que, pendant le règne de Michel IV, Jean l'Orphanotrophe avait établi une majoration de cet impôt pour chaque village, selon ses forces et ses ressources, l'élevant à un montant variable entre quatre et vingt *nomismata* (Skyl. p. 404). Sur cette taxation, qui paraît avoir été payée au X^e siècle aussi par les stratiôtes, voir aussi ODB 1, p. 28. Pour une synthèse sur le calcul et l'imposition des différentes surtaxes et taxes supplémentaires, voir Oikonomidès, *Fiscalité*, p. 76-84.

¹⁹⁰ Dölger, *Finanzverwaltung*, p. 68-69 ; Oikonomidès, *Listes*, p. 315.

¹⁹¹ Oikonomidès, *Listes*, p. 313. Sur les commerciales voir aussi Antoniadis-Bibicou, *Douanes*, p. 97 ss. ; Oikonomidès, *Silk trade*.

¹⁹² À propos de ces personnages voir Cheynet, *Société*, p. 209-236.

¹⁹³ Oikonomidès le mentionnait parmi les dépendants de ce *sekretion* mais supposait que ces fonctionnaires avaient quelque relation avec l'exploitation des mines (*Listes*, p. 314) ; sur la fonction effective de ces personnages cf. Cheynet, *Société*, p. 210 et les références à l'article de John Haldon à la note 5 de la même page.

¹⁹⁴ Ces personnages sont mentionnés par Kékauménos (*Raccomandazioni e consigli*, p. 142-143, ch. 96) et on en connaît aussi les sceaux ; cf. les listes des fonctionnaires provinciaux fournies dans les prochains chapitres.

À côté de l'organisation fiscale laïque, nous savons que l'Église revendiquait elle aussi le droit à des contributions : de plusieurs lettres du patriarche Nicolas I^{er} il ressort que certains contribuables étaient traditionnellement soumis à ce genre de service, et dans l'épistolographie on trouve aussi mention de quelque type de contribution, comme les contributions dites « de la cire » ou « des choux »¹⁹⁵. Les sources montrent que l'Église disposait elle aussi de *sekreta* spécifiquement affectés à sa gestion financière, et l'existence d'un économiste de la Grande Église est bien attestée ; des sceaux appartenant aux économistes dépendants de différentes métropoles, évêchés et monastères et chargés de gérer les biens des institutions ecclésiastiques locales, sont également connus. Nous savons que l'économiste de Sainte Sophie avait autorité sur les biens relevant directement de la Grande Église, qui possédait des biens dispersés sur tout le territoire de l'Empire. Il est raisonnable d'imaginer que la juridiction de ce fonctionnaire s'étendait sur tous les revenus, en nature ou en espèces, provenant de ces propriétés, dont il assurait la perception et la redistribution ; en outre, il avait le droit de nommer des économistes locaux qui étaient tenus de lui rendre compte. Mais, comme l'observait Darrouzès, « nous ignorons tout le détail de l'organisation que supposent une perception de revenus, la collecte et la distribution des denrées, les opérations du bureau »¹⁹⁶. D'ailleurs, dans le cas de ces revenus, qui semblent perçus essentiellement sur les domaines propres de l'Église, la distinction entre loyer ou *pakta* (dans le cas des parèques de l'Église) et impôts au sens propre paraît floue. En tout cas, sur la base des allusions contenues dans les sources épistolaires ainsi que dans la jurisprudence, qui fait mention de contribuables affectés à une institution ecclésiastique spécifique (patriarcat, métropole, évêché), on aurait tendance à croire que l'organisation du prélèvement ecclésiastique n'était pas vraiment centralisée, et que le patriarcat et les Églises locales se partageaient les ressources provinciales, qu'elles percevaient en relative autonomie dans des régions différentes¹⁹⁷.

En plus de tirer des provinces des revenus importants à travers la perception de contributions diverses, l'Église et l'État y avaient aussi des propriétés considérables en exploitation directe¹⁹⁸. L'État était sans doute le plus grand propriétaire foncier à Byzance : ses biens pouvaient avoir différents statuts et formes d'organisation, et leurs rentes étaient affectées à plusieurs services, institutions ou *sekreta*. Des sceaux ressort en effet la présence en province de propriétés impériales qualifiées d'*épiskepseis* ou de *kouratoreiai*. Souvent les bulles spécifient leur localisation géographique, mais dans la grande majorité des cas il n'est pas possible de préciser à quel service ces biens étaient affectés : leurs revenus pouvaient être destinés à couvrir les dépenses de la cour, à

¹⁹⁵ Respectivement Jenkins-Westerink 152 et Jenkins-Westerink 74. Un autre cas de demande d'exemption des impôts de l'État pour pouvoir faire face aux contributions dues à l'Église se trouve dans Jenkins-Westerink 88. Sur ce sujet voir aussi *infra*.

¹⁹⁶ Darrouzès, *Offikia*, p. 304-305.

¹⁹⁷ Voir les exemples analysés ci-dessous, p. 55-60.

¹⁹⁸ À ce sujet voir : Oikonomidès, *Terres du fisc*, p. 321-337 ; Kaplan, *Propriétés* ; Id., *Les hommes*, p. 310-326 ; Id., « Quelques aspects des maisons divines du VI^e au XI^e siècle » et « Maisons impériales et fondations pieuses : réorganisation de la fortune impériale et assistance publique de la fin du VIII^e siècle à la fin du X^e siècle », dans Id., *Villes et campagnes*, p. 138-156 et 167-183.

financer un service public ou bien ils pouvaient intégrer la dotation des *euageis oikoi* déjà existants. Des tels domaines provinciaux pouvaient s'être formés suite à confiscations, donations, achats, conquêtes ou réorganisation de terres désertées depuis plus de trente ans et déclarées klastmatiques¹⁹⁹. En particulier, pour ce qui concerne cette dernière catégorie de biens fonds, si jusqu'au X^e siècle l'État préférait les attribuer aux voisins des contribuables défaillants ou les vendre à des conditions fiscales favorables²⁰⁰, la pratique courante au XI^e siècle est la location à bail ou à *pakton*, c'est-à-dire l'exploitation directe des terres du fisc par les parèques de l'État²⁰¹. Il paraît que, au sein de ce mouvement vers l'exploitation directe par l'État des terres qui lui revenaient, un rôle important ait été joué par l'office de l'*épi ton oikeiakôn*, mis en place entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, qui gérait les biens du fisc ; il est probable que de nombreuses *episkepseis* aient dépendu de ce bureau, sur l'organisation duquel nous savons malheureusement très peu²⁰².

Même si la tendance à garder la gestion directe des biens impériaux, plutôt qu'à les vendre ou les redistribuer, s'accroît entre le X^e et le XI^e siècle, il ne s'agit pas d'une nouveauté absolue. Dès le VI^e siècle les propriétés de la couronne et de l'empereur étaient organisées le plus souvent en forme d'*oikoi*, dits *basilikoi*, « impériaux », ou *euageis*, « divins », dont les revenus étaient destinés en principe à subvenir aux dépenses de la cour et au train de vie des souverains²⁰³. Ils avaient généralement leur siège dans un palais de Constantinople et étaient dotés de différents biens et unités de production : terres, immeubles et ateliers (*ergodosia*) ruraux ou urbains²⁰⁴. Une telle organisation est analogue à celle des fortunes aristocratiques, et du reste les plus anciennes maisons divines étaient à l'origine des propriétés de magnats, entrées dans le patrimoine impérial peut-être suite à confiscations, ou par héritage ou quelque autre forme de transfert de biens. C'est le cas des *oikoi* les plus anciens, comme ceux d'Antiochos, de Karianos, de Zénon²⁰⁵, ou encore d'*oikoi* moins fameux, comme, au IX^e siècle, celui de Martinakios, transformé en monastère par la volonté de Théophile²⁰⁶, ou celui dit Margarites²⁰⁷ ; au X^e siècle on trouve aussi mention d'un *oikos* de Barbaros, assigné par Léon VI à Apoganém, le frère de l'archonte du Tarôn²⁰⁸. La présence de fondations

¹⁹⁹ Cf. Cheynet, *Société*, p. 237-272, avec de nombreux exemples de gestionnaires provinciaux.

²⁰⁰ Oikonomidès, *Terrese du fisc*, p. 321.

²⁰¹ Kaplan, *Les hommes*, p. 321 ; Id., *Villes et campagnes*, p. 182. Sur les formes d'exploitation, les types de contrat, le calcul de l'impôt et de la rente voir encore Oikonomidès, *Terres du fisc*, p. 321-337.

²⁰² Kaplan, *Les hommes*, p. 320-322 ; Id., *Villes et campagnes*, p. 181-182 ; Cheynet, *Société*, p. 247 et 270.

²⁰³ Depuis l'époque protobyzantine une distinction assez nette se maintient entre propriétés de la Couronne et de l'empereur, affectées à couvrir les dépenses de la cour et du souverain, et propriétés du fisc, dont les revenus allaient en faveur du bilan de l'État ; cependant on remarque aussi la tendance précoce à utiliser de plus en plus les revenus des biens impériaux au profit de l'État, pour couvrir les dépenses publiques (Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 138-142 et 152-154, avec les références à Svoronos, *Annuaire de l'EPHE, IV^e section*, 1976-1977 ; encore Kaplan, *Les hommes*, p. 310-311).

²⁰⁴ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 148.

²⁰⁵ Cet *oikos* impérial fut assigné par Nicéphore I^{er} à Léon l'Isaurien, le futur empereur Léon III, tandis que celui de Karianos fut offert à Michel le Begue, qui fut à son tour empereur par la suite (Théoph. Cont., p. 9)

²⁰⁶ Théoph. Cont. p. 121.

²⁰⁷ Léon VI, suspecté de conjuration suite aux intrigues de Théodore Sandabarènos, y fut emprisonné par ordre de son père (Théoph. Cont., p. 350).

²⁰⁸ *DAI*, p. 192-193.

monastiques ou d'établissements de charité sur des domaines impériaux et en association avec les *basilikoï oikoi* ne surprend pas : de telles institutions faisaient elles aussi partie de la fortune impériale sur laquelle, depuis le début du IX^e siècle, reposait de plus en plus le poids de l'assistance publique, dans la capitale et en province²⁰⁹. Si le centre des *euageis oikoi* se trouvait généralement dans la capitale, leurs dotations devaient se situer principalement en province, même si les sources littéraires et documentaires, très réticentes à ce sujet, ne permettent pas d'être plus précis à ce propos²¹⁰.

À la fin du VI^e une bonne partie de ces *oikoi*, à l'origine propriétés de la couronne, passèrent sous le contrôle du fisc, et leurs revenus furent ainsi destinés au financement de différents services. Bien entendu, la dotation des différents *sekréta* pouvait toujours s'accroître, grâce à l'acquisition de nouveaux biens, qui, dès le X^e siècle, furent organisés de plus en plus en *épiskepseis* et *kouratoreiai* directement administrées par l'État. Le premier exemple d'une telle institution remonte à la conquête de Méliène par Jean Kourkouas en 934 : les terres ainsi gagnées à l'Empire furent alors organisées en une curatorie, qui selon le chroniqueur aurait rapporté chaque année des milliers de pièces d'or et d'argent²¹¹. Les curatories provinciales se multiplièrent au cours du X^e siècle, à la suite de la reconquête et de l'avancée byzantine en Orient : des curateurs sont alors actifs à Tarse, à Antioche, à Chypre, et dans plusieurs autres localités de la frontière orientale²¹².

La trace de ce processus de réorganisation des biens et des finances impériales paraît reconnaissable dans la présence de curateurs ou *épiskeptitai* actifs dans plusieurs *sekréta*, comme l'atteste le traité de Philothée²¹³. Par exemple, des curateurs se rencontrent dans l'office du préposé au vestiaire, tandis que des *épiskeptitai* étaient sous les ordres du logothète du drome et du logothète des troupeaux²¹⁴. Parmi les subordonnés du préposé à l'*eidikon*, il y avait aussi des *meizotéroï* des *ergodosia* : Oikonomides a supposé qu'il s'agissait de préposés aux domaines d'où venaient les produits bruts transformés dans les ateliers impériaux, telle la soie²¹⁵. Des fonctionnaires désignés comme *xénodochoi*, *gèrokomoï* ou chartulaires des établissements pieux se trouvent dans l'office du chartulaire préposé à la *sakelle* : il s'agit des gérants d'institutions chargées de fournir des services d'assistance publique, dotées des biens pour faire face aux dépenses et auxquelles subvenait probablement, en cas de besoin, la *sakelle* même²¹⁶. Intéressant est le cas du préposé à la curatorie, nommé parmi les subordonnés du

²⁰⁹ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 169-171, avec les exemples de sceaux de *xénodochoi*, *gèrokomoï* et orphanotrophes, qui montrent que la gestion des établissements de charité était de plus en plus assurée par des fonctionnaires impériaux.

²¹⁰ *Ibid.* Une exception est représentée par l'*oikos* des Manganes, pour lequel existent des indices réels, confirmant le fait que sa dotation était dispersée dans l'Empire, cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 322-323.

²¹¹ Théoph. Cont., p. 416; Léon Gramm., p. 318; Skyl., p. 224-225.

²¹² Cheynet, *Société*, p. 244, et les études régionales dans cette thèse.

²¹³ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 168 ; Oikonomidès, *Listes*, p. 106-107 et 112-123.

²¹⁴ On compte des *épiskeptitai* aussi parmi les subordonnés de l'éparque de Constantinople (Oikonomidès, *Listes*, p. 112-113).

²¹⁵ Oikonomidès, *Listes*, p. 122-123 et le commentaire à p. 317.

²¹⁶ Oikonomidès, *Listes*, p. 120-121. Cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 317 et Id., *Villes et campagnes*, p. 172.

logothète *tou genikou* : les revenus des biens qu'il gérait devaient rejoindre celles provenant de l'impôt foncier et du *kommerkion*²¹⁷.

D'autres maisons divines gardèrent par contre une administration indépendante. Le traité de Philothée mentionne deux institutions destinées à avoir une grande importance : l'*orphanotropheion*, doté d'un *sékretôn* où l'on retrouve encore des curateurs, et l'*oikos* des Manganes, réorganisé par Basile I^{er} et dirigé par un curateur, auquel étaient soumis un protonotaire, des notaires impériaux, des *episkeptitai* et des curateurs des palais (*tôn palatiôn*) et des domaines (*tôn ktêmatôn*)²¹⁸. Le même traité fait mention aussi de l'office d'un grand curateur, qui avait sous ses ordres de nombreux fonctionnaires, en plus des *xenodochoi* de Pylai, de Nicomédie et du Sangarios, et du *meizotéros* d'Eleutheriou, palais fondé par l'impératrice Irène et destiné à acquérir ensuite une administration indépendante²¹⁹. Le IX^e et le X^e siècles voient aussi la fondation d'autres *oikoi* impériaux, phénomène qui s'inscrit dans l'essor de la grande propriété, même impériale, à cette époque et qui est indice d'une augmentation des dépenses de la cour²²⁰.

Mais, même si l'administration montre la tendance de plus en plus forte à garder le contrôle direct sur les propriétés qui lui revenaient, une partie des biens impériaux continua sans doute d'être cédée et de se convertir en donations, à l'avantage des favoris de l'empereur, des grands fonctionnaires ou des élites étrangères intégrées à l'Empire²²¹. Le *basileus* pouvait opter pour une donation pure ou pour l'attribution ou la dévolution d'un revenu, fiscal ou non²²². Il vaut la peine d'observer que des curateurs, des *episkeptitai* ou des *pronoetai*, autre catégorie d'intendants bien attestée au XI^e siècle, se rencontrent aussi parmi les gestionnaires des grandes fortunes privées, qui paraissent organisées selon le modèle de l'administration publique²²³.

Pour ce qui concerne les biens de l'Église, faute d'une organisation hiérarchique centralisée et de témoignages semblables aux *taktikà* de l'administration laïque, il n'est pas possible d'en esquisser une description aussi détaillée. Nous pouvons quand même distinguer trois sujets principaux détenteurs de richesse : le patriarcat de Constantinople, les évêchés provinciaux et les fondations monastiques ; une place à part est occupée par

²¹⁷ Oikonomidès, *Listes*, p. 112-113. La curatorie semble avoir existé déjà sous le règne de Nicéphore I^{er}, quand elle pourrait avoir réuni des biens impériaux indûment attribués aux établissements pieux et recouverts par cet empereur en faveur du fisc: cf. Théoph. Conf., p. 486 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 313.

²¹⁸ Oikonomidès, *Listes*, p. 122-123. Oikonomides suppose des fonctions semblables à celles du curateur des domaines aussi le *ktêmatinos*, fonctionnaire non attesté dans les *taktikà* mais mentionné par les sources narratives : cf. *ibid.*, p. 318 note 180. Cheynet (*Société*, p. 244) met en relation avec le curateur des domaines aussi l'*epi tôn ktêmatôn*, fonctionnaire ignoré par les *taktikà* mais connu grâce à quelques sceaux. Il semble que son bureau avait aussi des sièges provinciaux, dans les Thracésiens par exemple (*ibid.*, p. 246).

²¹⁹ Cheynet, *Société*, p. 122-123. Sur le rôle du grand curateur et sur le palais d'Eleutheriou, voir encore Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 175-178.

²²⁰ Tel est le cas du *Neos Oikos*, dont la fondation serait l'œuvre de Basile I^{er} et qui passera sous le contrôle du curateur des Manganes (Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 178), ou des *oikoi* du Kanikleiou et du Myrélaion, fondations des Lécapènes qui semblent avoir été administrées par un grand curateur et dotées donc d'une administration indépendante *Ibid.*, p. 179 ; Id., *Les hommes*, p. 315-316.

²²¹ *Ibid.*, p. 240-241.

²²² Ahrweiler, *Droits incorporels*.

²²³ Cheynet, *Société*, p. 249.

les établissements de charité, les plus souvent fondés sur des propriétés impériales, mais qui plus rarement pouvaient dépendre aussi des évêchés ou de riches fondateurs privés.

Il est quand même remarquable qu'en général, entre le IX^e et le XI^e siècle, la gestion des grandes institutions ecclésiastiques montre la tendance à se structurer selon le modèle de la fortune impériale : l'économe de Sainte-Sophie, le plus fameux et le mieux connu, en est un exemple significatif. Il présente en effet une organisation complexe, avec un économe à sa tête (titré « grand économe » vers la moitié du XI^e siècle) et de nombreux chartulaires, ainsi que des curateurs, un fonctionnaire titré *épi tôn ktématôn* et des *paradotai tôn episkepseôn* subordonnés²²⁴. L'importance de la fonction de l'économe de Sainte Sophie dérivait évidemment du patrimoine considérable qui lui était confié, et qui se trouvait dispersé entre la capitale, sa proche banlieue et les provinces : comme l'analyse des cas régionaux le montrera, plusieurs témoignages attestent du fait que le patriarcat avait des intérêts dans différents thèmes. Ceux-ci semblent porter le plus souvent sur la gestion de monastères de juridiction patriarcale, mais il paraît que Sainte Sophie possédait aussi des terres exploitées par des locataires, parèques ou emphytéotes²²⁵. L'importance de l'économe de la Grande Église est confirmée d'ailleurs par la place qu'il occupe dans l'ordre des préséances : le *taktikon* Uspenskij le mentionne après le curateur préposé aux pétitions (*épi tôn deseôn*) et bien avant d'autres administrateurs des biens publics, tels les *xénodochoi*, les *gèrokomoi* et les chartulaires des établissements pieux²²⁶ ; dans le *Clétérologe* de Philothée et le *Taktikon* de l'Escorial il a même le pas sur des fonctionnaires laïcs comme le drongaire de la flotte et le logothète du drome²²⁷. Un autre indice dans ce sens est représenté par le fait que, après la moitié du X^e siècle, les économos de la Grande Église semblent avoir été nommés par l'empereur et qu'ils sont très souvent des dignitaires et fonctionnaires laïcs, ou à la limite des membres du clergé impérial. Cela trahit la volonté d'affirmer son contrôle sur la gestion des biens patriarcaux de la part de l'autorité impériale²²⁸.

Or, ces phénomènes, à savoir l'imitation de la structure administrative impériale et les ingérences du pouvoir laïc dans la gestion des biens ecclésiastiques, n'étaient pas une exclusive du diocèse patriarcal : on en trouve des traces aussi dans l'administration des églises provinciales et des fondations monastiques²²⁹. Pour ce qui concerne les évêchés, tout démontre que c'étaient souvent des organismes puissants, richement dotés et disposant d'une administration propre, avec un économe et des intendants²³⁰. D'ailleurs, nous le verrons, l'inclination de métropolitains et évêques pour les affaires et

²²⁴ Kaplan, *Les hommes*, p. 286-287 ; Id., *Villes et campagnes*, p. 159 ; Darrouzès, *Offikia*, p. 304.

²²⁵ En effet, quand l'on demande des exemptions fiscales pour des contribuables qui ont déjà des obligations (paiements en numéraire ou en nature) envers la Grande Église, on ne saurait préciser s'il s'agit effectivement d'une taxe due à l'Église, ou d'une requête d'exemption pour les locataires de l'institution ecclésiastique (cf. *supra*).

²²⁶ Oikonomidès, *Listes*, p. 53.

²²⁷ *Ibid.* p. 139, 145, 248.

²²⁸ Kaplan, *Les hommes*, p. 287-289 ; Id., *Villes et campagnes*, p. 159.

²²⁹ Dans le cas de la gestion des biens des évêchés, la présence d'administrateurs laïcs est attestée par la sigillographie, cf. Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 159 et la note 22, avec référence à Laurent, *Corpus*, vol. V, 1-3.

²³⁰ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 159-160.

leur habileté à s'enrichir sont stigmatisées à plusieurs occasions²³¹. Les allusions à la concurrence entre les candidats lors des élections épiscopales, dont témoigne une lettre attribuée à un métropolitain anonyme de Chônes, sont des indices de la puissance économique de ces institutions, ainsi que des intérêts économiques et politiques liés aux grands sièges épiscopaux²³² :

J'ai entendu dire que le moment tant attendu des élections voit maintenant le jour : aux aspirants il manque seulement de ronger la borne de départ avec les dents, comme s'ils devaient se lancer vite ou attendre le signal de départ ; les électeurs ont déjà les mains prêtes à déposer le vote.

La concurrence devait être d'autant plus forte lorsqu'il s'agissait de sièges épiscopaux importants et situés dans des provinces riches, dont les titulaires entretenaient souvent des relations étroites avec le patriarche, la cour et l'empereur même ; cela pouvait être le cas de métropoles comme Nicée, Cyzique, Éphèse, pour ne citer que quelques exemples. D'ailleurs les métropolitains, les évêques et les archevêques figurent eux aussi, avec les higoumènes, parmi les puissants mentionnés par la novelle de 934 de Romain Lécapène ; ils sont considérés eux aussi en mesure d'opprimer les faibles, de s'introduire parmi les propriétaires des communautés de village et d'en troubler la structure²³³.

En particulier, si à une époque antérieure (jusqu'au VI^e siècle) les évêchés paraissent être propriétaires de vastes terres données en location dans les campagnes qui entouraient leur siège²³⁴, au X^e et XI^e siècle ils semblent avoir perdu une partie de leur fortune foncière, et ils se montrent de plus en plus intéressés au contrôle des monastères qui se trouvent dans leur ressort. L'évêque avait en principe juridiction sur tous les établissements ecclésiastiques situés dans son diocèse, à l'exception des fondations dont le *typikon* explicitait le statut patriarcal, impérial, de fondations patrimoniales privées ou, par la suite, autodespotes²³⁵.

À partir du VIII^e siècle, surtout après la fin de l'iconoclasme, les fondations monastiques s'étaient multipliées, gagnant une importance économique et sociale majeure. Les revenus que les monastères tiraient des biens qui leur étaient affectés pouvaient être considérables, et représentaient souvent le revenu principal des évêques. La Grande Église, pour sa part, s'était dotée elle aussi d'un personnel administratif spécifique, chargé de la gestion des nombreux monastères patriarcaux, indice supplémentaire de l'importance économique de ces établissements²³⁶. Les propriétés des monastères consistaient d'abord en leur dotation initiale, qui, dans le cas des fondations promues par l'autorité impériale ou ecclésiastique ou par de grands aristocrates, pouvait

²³¹ Cf. *infra*, p. 60.

²³² Darrouzès IX, 2.

²³³ Romain Lécapène, nov. III. 5 de 934 (dans *JGR*, I, p. 209).

²³⁴ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 157-159.

²³⁵ Cf. Kaplan, *Les hommes* 283.

²³⁶ Kaplan, *Les hommes*, p. 284-285 ; pour une affaire qui voit impliqué l'archonte des monastères patriarcaux voir aussi *infra* p. 110-111.

être importante ; par la suite leur patrimoine était susceptible de s'accroître grâce à des donations, aux dots apportées par les nouveaux moines, et aussi à travers l'achat de terres et d'autres biens. L'accumulation de richesse par les grands monastères au X^e siècle était telle qu'une nouvelle célèbre, promulguée par Nicéphore II en 964, en dresse un sombre portrait : « toutes les heures que Dieu fait, (les moines) s'efforcent d'acquérir des milliers de plèthes de terres, des bâtiments de prix, des troupeaux de chevaux, bœufs, chameaux et autres en nombre croissant ; ils y portent toute l'attention de leur esprit ; dès lors, l'état monastique ne diffère plus de la vie laïque, consumée de préoccupations multiples et vaines »²³⁷. D'autre part, la même nouvelle fait allusion au fait que d'autres établissements monastiques se trouvaient alors en difficulté : faute de l'argent et de la main d'œuvre nécessaire pour les mettre en valeur, les propriétés monastiques en venaient à être mal entretenues et incultes, au point que nombre de monastères semblent près de la ruine. Nicéphore Phocas cherche donc à remédier à cette situation, interdisant la fondation de nouveaux monastères et encourageant plutôt la donation d'argent, d'esclaves et d'animaux aux établissements en difficulté. Une telle mesure répondait tant à un souci d'ordre moral, qu'à des considérations d'ordre fiscal : les terres données à l'Église devenaient inaliénables et, si elles étaient laissées massivement improductives ou abandonnées, cela privait le fisc d'importants revenus, vu que ces propriétés ne pouvaient ni être vendues, ni déclarées klasmatiques et récupérées par l'État. Le gouvernement impérial cherchait donc à arrêter le passage de terres aux mains de l'Église, tout en se préoccupant de la survie des petites fondations monastiques. Toutefois, l'exhortation à faire des donations en argent et en biens meubles ne semble pas avoir représenté une solution réelle aux problèmes des fondations en difficulté ; une réponse alternative à ce problème fut, dès la fin du X^e siècle, la pratique du charisticariat.

Cette institution, qui entraîne une ingérence des intérêts laïcs dans la gestion des institutions ecclésiastiques, a été déjà décrite de façon exhaustive dans ses aspects juridiques, sociales et économiques²³⁸. Elle consiste en la concession, à titre viager ou au maximum pour trois générations, d'un couvent avec tous ses biens à une personne externe, normalement un laïc ; le bénéficiaire peut disposer librement du surplus dérivé de la mise en valeur du bien octroyé, et en échange il s'engage à en assurer l'entretien et la bonne administration. De nombreux exemples de cette pratique sont connus, qui concernaient à l'origine des fondations en difficulté et comportaient quelques investissements de la part du charisticaire. Par la suite, même des monastères prospères firent l'objet de ce type de concession et l'institution se traduisit de plus en plus par un dépouillement du monastère à l'avantage du puissant laïc auquel il était confié²³⁹.

En tout cas, si à l'origine le charisticariat avait la fonction de subvenir à l'incapacité des moines de bien administrer leurs biens, de la fin du X^e siècle et au cours du XI^e la situation change radicalement : les grands monastères se convertissent de plus en plus en de véritables entreprises capable de s'autogérer, dotées d'une organisation

²³⁷ Nicéphore Phocas, nov. III, 19, *JGR* I, p. 249-252; traduction et commentaire dans Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 126-127.

²³⁸ Voir : Ahrweiler, *Charisticariat* ; Lemerle, *Un aspect* ; Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 123-137.

²³⁹ Kaplan, *Villes et campagnes*, p. 135-136.

complexe et diversifiée ; ils font travailler leurs terres par des parèques, ils se dotent d'ateliers et de maisons secondaires (*metochia*) rurales ou urbaines, ils disposent de leurs propres économes²⁴⁰. Cela reflète évidemment un changement significatif de la mentalité et de la vie monastique même, et conduit au développement, en même temps que le charisticariat, d'une autre forme de concession des couvents : il s'agit de l'*épidosis*, qui voit l'attribution des établissements en crise à d'autres institutions ecclésiastiques, monastères ou évêchés²⁴¹. Si l'ingérence de puissants gestionnaires laïcs avait entraîné abus et appropriations illicites des biens ecclésiastiques, les risques dérivant de l'*epidosis* était que les puissants monastères bénéficiaires avaient tendance à transformer les couvents qu'on leur confiait en leurs propres métoques. Tant le charisticariat que l'attribution *κατ' ἐπίδοσιν* sont les symptômes d'une tendance vers la concentration de la propriété foncière aux mains d'individus et institutions puissantes, laïques aussi bien qu'ecclésiastiques, qui se produisit un peu partout dans l'Empire et qui modifia au cours du X^e siècle la physionomie économique et sociale des campagnes byzantines.

b. Pratiques et vices de l'administration provinciale

Les intérêts des grandes institutions : État et Église

L'espace provincial, dont nous venons de présenter l'organisation générale et les formes d'exploitation, est donc la scène où se déroulait le jeu des intérêts et des relations entre plusieurs acteurs ; les sources laissent saisir la nature complexe et souvent conflictuelle de leurs rapports.

Pour ce qui concerne les relations entre l'État et l'Église, les recueils épistolaires du X^e siècle témoignent à plusieurs reprises de la superposition et parfois du conflit entre autorité impériale et autorité ecclésiastique, et cela dans toutes les régions de l'Empire. En particulier, le *corpus* des lettres attribuées au patriarche Nicolas Mystikos²⁴² laisse voir que l'attention des institutions se concentrait autour d'un certain nombre de questions, qui faisaient l'objet de négociations, et qui entraînaient la collaboration des institutions ou, plus souvent, des différends. Ces derniers pouvaient être liés à l'exploitation de biens meubles et de propriétés foncières, et aussi à l'exercice de l'autorité sur les contribuables et éventuellement sur les parèques²⁴³ qui y étaient installés. Dans quelques cas, ces conflits pouvaient aboutir à des violences, des occupations et des attaques contre des

²⁴⁰ Cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 303-310, qui offre l'analyse de quelques exemples (Lavra, Galésion).

²⁴¹ Ahrweiler, *Charisticariat*, p. 11 et *passim*.

²⁴² L'édition de Darrouzès identifie, parmi les lettres attribuées à Siméon magistre et logothète par les manuscrits *Athon. Laura Ω 126* et *Patm. 706*, sept lettres sûrement à reattribuer au patriarche Nicolas Mystikos, connues par ailleurs et éditées sous son nom. D'autres lettres peuvent être attribuées au patriarche sur la base de critères stylistiques (Darrouzès, p. 33-38). Une édition complète des lettres du patriarche Nicolas I^{er}, accompagnée d'une traduction anglaise des textes, a été publiée par Jenkins et Westerink ; dans l'introduction les éditeurs proposent une datation des lettres et une discussion de leur attribution (Jenkins-Westerink, p. XXVIII-XXXV).

²⁴³ À cette époque (premier quart du X^e siècle) les parèques ne représentaient évidemment pas la majorité des exploitants agricoles, comme ce sera le cas à partir du XII^e siècle, mais il est clair qu'il y en avait et ils sont mentionnés par les sources : ainsi Darrouzès II, 25 (Jenkins-Westerink 164), cf. *infra*. Sur la condition des parèques voir : Lemerle, *Agrarian History* p. 165-192 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 264-272.

établissements ecclésiastiques. C'est ce qui laissent entendre plusieurs épîtres attribuées au patriarche Nicolas, comme la suivante, adressée à un fonctionnaire jeune et apparemment indiscipliné, que le patriarche réprimande avec énergie²⁴⁴ :

Quand j'ai eu ta lettre dans mes mains et que j'ai pris connaissance de son contenu, je t'ai approuvé pour avoir montré la nécessaire sagesse envers celui qui avait été indiscipliné ; mais, puisque maintenant une autre version des faits est arrivée à mes oreilles, je ne sais pas quoi dire, déplorer ta cruauté et la manque d'humanité de ton cœur, ou, au cas où ils mentent, pleurer pour les menteurs, à cause de leur méchant mensonge. J'ai entendu en fait que tu as battu jusqu'au sang un homme, et que tu ne lui as pas laissé de peau pour couvrir sa chair ; et tu ne t'es pas contenté de cela, mais tu lui as aussi tondu les cheveux, et je ne sais pas quel soulagement cela pourrait apporter à la dureté de ton âme. Et ce n'est pas tout : (j'ai entendu) que tu as aussi occupé les villages assignés jusqu'à ce jour à la Grande Église de Dieu par les pieux et justes empereurs, et même par les impies et hérétiques ; et encore, que tu as mis à disposition du service public, comme bon il t'a semblé, les bateaux destinés au service de l'Église de Dieu, après les avoir arrachés au service ecclésiastique.

Homme, comment as-tu été excité à une si grande folie ? [...] L'empereur ne permet pas cela : je connais le respect et la piété du basileus, (sentiments) que tous les empereurs ont montrés à l'égard de leur mère, la sainte Église. N'avance pas de petites excuses, comme par exemple que « c'est l'ordre de l'empereur » : si jusqu'à maintenant tu as été indiscipliné, montre que tu as corrigé ta faute. Ni notre empereur amant le Christ ne l'acceptera, ni je ne me tairai jusqu'à ce que tu aies reçu la juste punition pour un tel outrage. De plus, j'ai informé de cette affaire mon fils le patrice, et une lettre de sa part t'a été envoyée ; fais attention, je te répète, à ne pas prendre cela à la légère, et à ne pas penser que, puisque tu es jeune, ta jeunesse t'amènera en haut : crains que ne te dévore justement un oiseau de ce ciel, où tu crois de t'élever.

Cette missive a été datée de la période comprise entre février 914 et 918 par Jenkins et Westerink, qui l'ont éditée et mise en relation avec une autre lettre du patriarche Nicolas, datée de la même période et envoyée au stratège de Strymon²⁴⁵. Dans ce texte il est question de plusieurs personnes « qui veulent, avec esprit d'insubordination et violence, envahir les propriétés de la sainte Église du grand Dieu et notre Sauveur, et les arracher de sa possession, et les mettre sous leur propre autorité (*despoteia*) ». Selon les éditeurs, le gouverneur destinataire de cette deuxième lettre pourrait être identique au patrice mentionné en Darrouzès II, 26, et la référence aux vaisseaux réquisitionnés pour faire face aux nécessités du service public laisserait paraître une relation entre ces actions et la guerre menée contre Siméon de Bulgarie²⁴⁶.

Certes, les urgences financières et militaires de l'Empire pouvaient offrir un bon prétexte pour soustraire à l'Église une partie de ses biens, comme le suggère un autre

²⁴⁴ Darrouzès II, 26 (Jenkins-Westerink 165).

²⁴⁵ Jenkins-Westerink 35.

²⁴⁶ Cf. le commentaire des éditeurs à la lettre 35, Jenkins-Westerink p. 543.

message de Nicolas Mystikos à un fonctionnaire anonyme, où le patriarche avertit paternellement son correspondant qu'il ne faut pas combler les vides du trésor public en dépouillant les maisons de Dieu²⁴⁷. Toutefois, si la réquisition des bateaux pouvait être dictée par les nécessités militaires, les assauts menés contre les villages et les biens fonds de propriété de l'Église trahissent les intérêts personnels de plusieurs personnages. Il pouvait s'agir de représentants du pouvoir public (comme le jeune destinataire de Darrouzès II, 26, qui se servit des bateaux de l'Église pour le service public), mais parmi eux il pouvait y avoir aussi des particuliers qui, profitant de leurs relations avec les fonctionnaires provinciaux, participaient à de telles attaques et en tiraient profit. Il vaut la peine de noter dans cette affaire le comportement violent du jeune fonctionnaire reprimandé par le patriarche : profitant peut-être de la distance de la capitale il se conduit comme bon lui semble, allant contre les privilèges octroyés par les empereurs eux-mêmes, sans hésiter à battre et tondre un homme, probablement le malheureux gérant des biens ecclésiastiques²⁴⁸. Dans cet épisode, il est intéressant d'observer également les dynamiques d'usurpation de la propriété : l'occupation physique des *chôria* et des *topoi*²⁴⁹ paraît avoir comme conséquence l'acquisition de la *despoteia* de fait, et à la longue peut-être de droit, sur ces mêmes biens²⁵⁰.

Le même ton menaçant se rencontre dans un autre texte, attribué lui aussi à Nicolas Mystikos²⁵¹ ; l'éditeur souligne pourtant que l'attribution est douteuse : celui qui se lance contre les « juges d'iniquité » et contre le destinataire, qui a osé lever les mains contre des prêtres et s'emparer des biens des Églises, pourrait être aussi bien le patriarche, que le logothète Siméon, vu que des donations impériales sont en jeu²⁵². Les exemples pourraient se multiplier, où la plus haute autorité ecclésiastique dénonce l'usurpation de biens de l'Église, et en particulier le respect manqué des privilèges qui lui avaient été accordés par les empereurs précédents. Il suffira de prendre en considération une lettre, au ton plus modéré et paternel, où le patriarche s'adresse à un haut fonctionnaire impérial (βασιλικῶν προστάξεων ὑπηρέτης), l'exhortant à ne pas toucher les privilèges assurés à la Grande Églises par les *basileis*, et à ne pas soumettre les clercs et les « pauvres » de l'Église au service de l'État²⁵³ :

Les Églises de Dieu ne peuvent pas faire à moins du service qui leur est dû ; pour cela, dès l'origine les empereurs, ceux qui savaient avoir reçu le pouvoir de Dieu et qui ne l'avaient pas acquis par usurpation (ἐκ τυραννίδος), assignèrent aux saintes Églises

²⁴⁷ Darrouzès II, 66 (Jenkins-Westerink 183). Jenkins et Westerink identifient le destinataire avec le parakoimomène Constantin, et sa *despoine* avec l'impératrice Zoé (commentaire à p. 591).

²⁴⁸ Si le rapprochement entre les épîtres et les hypothèses avancées par les éditeurs sont correctes, il pourrait s'agir du curateur de Strongylizôn, auquel est adressée une autre lettre de Nicolas Mystikos (cf. Jenkins-Westerink 36, et le commentaire relatif, p. 543-544). Dans cette localité se trouvaient évidemment des propriétés de la Grande Église ; sur l'économat de Sainte Sophie voir *supra*.

²⁴⁹ Cf. l'utilisation des verbes ἐπιτηδάω et κατεπεμβαίνω, respectivement dans Jenkins-Westerink 35 et Darrouzès II, 26.

²⁵⁰ C'est justement la crainte exprimée par le patriarche Nicolas en Jenkins-Westerink 35.

²⁵¹ Darrouzès II, 53.

²⁵² *Id.*, p. 132, note 37.

²⁵³ Darrouzès II, 25 (Jenkins-Westerink 164).

des propriétés, ainsi que des hommes pour les travailler, et des clercs, confiant que leur Empire aurait été mieux assuré grâce à cela qu'avec d'autres expédients et escamotages. (...) Je t'écris cela afin que tu épargnes les Églises de Dieu, ou plutôt ton âme même, et pour que tes actions ne soient pas vaines. Laisse donc que les clercs inscrits depuis le début (au service de) l'Église de Dieu et dans le « sigillion » impérial, ainsi que ceux qui ont été assignés par les saints empereurs aux autres offices, prêtent leur service dans les propriétés de l'Église, comme il a été établi à l'origine, et ne change pas ce qu'il ne faut pas changer ; autrement tu te retrouveras à devoir faire face à la colère de Dieu et, s'ils s'en aperçoivent, tu auras comme accusateurs auprès du roi immortel les saints empereurs, qui destinèrent tout cela aux Églises, et ton effort se révélera vain. En effet, si les clercs sont soumis à la « strateia » séculière et les pauvres de l'Église destinés aux corvées (publiques), cela ne sera d'aucune utilité pour l'État.

Comme le texte le laisse entendre, il est question des biens assignés à l'Église par un ancien décret impérial, et surtout des hommes destinés à travailler ces terres et des clercs rattachés aux mêmes biens, qui probablement y exerçaient le service religieux ou tiraient de là les ressources nécessaires à leur subsistance. Du texte il résulte que l'ensemble de ces biens et des personnes qui y étaient liées était inscrit dans un document officiel délivré par la chancellerie impériale, ici désigné comme « sigillion », qui devait avoir sans doute la forme d'un chrysobulle. Dans ce cas, il n'y a pas d'occupation violente des propriétés ecclésiastiques : il pourrait s'agir plutôt d'une tentative de révision des registres fiscaux qui vise à mettre sous l'autorité du *démotion* des parèques et des contribuables qui y échappaient, puisqu'ils étaient affectés au service de l'Église. Bien que dans l'édition de Jenkins et Westerink l'expression κληρικῶν στρατευομένων soit traduite comme « clerics being enlisted in the army »²⁵⁴ il paraît difficile que l'autorité de l'État ait pu forcer des membres du corps ecclésiastique à prêter le service militaire, alors que cela était explicitement interdit par l'Église orientale²⁵⁵. Il faudra donc entendre la *strateia* dans le sens large du terme, comme « l'inscription sur les rôles d'un corps, civil, militaire ou ecclésiastique, du service public »²⁵⁶, sans doute sous forme d'une taxation. Même là où l'expression στρατιωτικὰς λειτουργίας²⁵⁷ est employée, il s'agissait sans doute d'une *strateia* fiscale, déjà attestée à cette époque²⁵⁸, ou d'autres formes de service

²⁵⁴ Jenkins-Westerink 164, p. 491.

²⁵⁵ Sur le canon 13 de saint Basile, les sanctions imposées aux meurtriers et sur la relation entre service militaire et rites religieux voir Caseau-Cheyne, *La communion du soldat*, et la bibliographie fournie *infra*, note 1705.

²⁵⁶ Oikonomides, *Listes*, p. 283.

²⁵⁷ Dans l'épître Jenkins-Westerink 150, adressée au patrice Philothée et portant sur le non-respect des privilèges de la métropole de Nicée, paraît l'expression πρὸς στρατείαν κοσμικὴν καταλέγονται, que les éditeurs traduisent « (presbyters and deacon) are being conscripted into the secular army ». Un peu plus loin dans cette lettre, on lit aussi que οἱ τὰ ἅγια φέρειν καταξιώντες, ἐκεῖνοι πρὸς στρατιωτικὰς λειτουργίας ἀπάγονται, passage que les éditeurs traduisent ainsi : « those who have been deemed worthy to carry the sacraments are abducted into military service ».

²⁵⁸ Dans le *DAI* on rappelle le cas des habitants du Péloponnèse, qui, à travers leur stratège Jean Proteuôn, avaient demandé à ne pas prêter le service militaire en Longobardie, comme l'empereur Romain Lécapène le leur demandait, mais de fournir en compensation 1000 chevaux et une livre d'or. Le texte de Constantin Porphyrogénète fait aussi mention de la répartition de cette contribution, et la liste fournie, où sont incluses

et de corvée (telles l'entretien de troupes et/ou officiers pendant leurs déplacements, ou la fourniture d'équipement et d'animaux pour l'armée, par exemple).

D'autre part il est vrai que, dans la correspondance du patriarche Nicolas Mystikos, ne manquent pas les références directes au système de conscription et à l'entretien de l'armée, telles les recommandations pour obtenir l'exonération du service militaire ou de l'obligation du *mitaton*²⁵⁹. Mais ce qui est en jeu le plus souvent, et qui vraiment fait l'objet de négociations, c'est l'attribution des contributions et des services de contribuables et parèques : c'est autour de ces enjeux que se polarise la tension entre l'administration de l'État et l'Église.

Une collaboration entre pouvoir politique et pouvoir religieux pouvait se réaliser en cas de besoin : cela se produit notamment lors des hostilités avec Siméon de Bulgarie, quand les évêques furent chargés de collecter et remettre au fisc des contributions exceptionnelles destinées à financer la guerre²⁶⁰. Mais, dans des conditions normales, les lettres du patriarche Nicolas visent plus souvent à garantir à leurs porteurs l'exemption d'impôts dues au trésor public²⁶¹. La justification est toujours que ces contribuables ont déjà des obligations à l'égard de l'Église et que, si on les accable de taxations, ils pourraient n'être pas en mesure de les respecter. De telles lettres nous donnent aussi un petit aperçu du type de contributions perçues par la Grande Église : on y mentionne, par exemple, la « contribution du chou », τὴν τῆς κράμβης συντέλειαν, où l'expression *synteleia* invite à supposer qu'il s'agissait quand même d'un paiement en numéraire²⁶². Dans un autre texte, le patriarche donne à un émissaire anonyme instructions sur la collecte de la « contribution annuelle de la cire » (τὸ ἐτήσιον τοῦ κηροῦ τέλος)²⁶³ ; ailleurs il s'adresse à un fonctionnaire civil chargé d'inspecter le village qui fournit le blé

des institutions ecclésiastiques, est significative : les métropolitains de Patras et Corinthe devaient fournir quatre chevaux, les autres évêques du thème deux chevaux chacun, tout comme les monastères impériaux, patriarcaux, métropolitains et diocésains. À côté d'eux sont mentionnés, en tant que contribuables, aussi les protospathaires, les spatharocandidats, les spathaires, les *stratores* et toute l'armée du Péloponnèse, c'est-à-dire probablement ceux qui étaient effectivement enrôlés comme stratiotes (*DAI* p. 256-257). Sur les formes de *strateia* auxquelles pouvait être soumis le clergé, voir aussi Ahrweiler, *Recherches* p. 20-21.

²⁵⁹ Voir par exemple Darrouzès II, 50 : demande d'exempter du service militaire le fils unique d'une pauvre femme que n'a pas de quoi l'équiper ; requête analogue en Darrouzès II, 30 (Jenkins-Westerink 169). Dans Darrouzès II, 31 c'est question de la belle-sœur du même patriarche Nicolas, qui a ses propriétés envahies par les soldats et qui doit les entretenir, comme le prévoit le service dit *mitaton*. Le poids d'une telle prestation est déploré aussi par Nicéphore Ouranos, qui en demande à son tour l'exemption (Darrouzès V, 42 ; on reviendra sur cette lettre par la suite, cf. *infra* p. 136-137).

²⁶⁰ Cf. Jenkins-Westerink 92 (datée de septembre/décembre 920): *Après avoir collecté de l'Église mise par Dieu sous ta direction, des monastères et des églises épiscopales autant d'or que ta considération prudente jugera suffisant pour ne pas vous conduire à une détresse insupportable et pour secourir à la nécessité commune, apporte-le toi-même ou envoie-le par un homme de confiance avant le mois de mars. (...) S'il y a du retard ou si, lézinant, vous versez moins que ce qu'il faut pour cette nécessité commune, alors des agents impériaux seront envoyés (...). Il n'est point besoin de t'expliquer comme cela serait dur pour vous: tu sais bien ce qui se passerait, avant que je ne te le dise.*

²⁶¹ Cf. Jenkins-Westerink 88 : *Pour cela (pour ta bienveillance,) les porteurs de ma lettre jusqu'à présent n'ont pas remis ce message concernant leur exemption fiscale en raison de leur contribution au diocèse patriarcal (...). Je pense en fait que même sans mon écrit tu les laisserais libres de l'imposition publique: en effet il n'est pas possible (...) de verser au patriarcat ce qui est établi depuis l'origine et d'être accablés en même temps par les contributions publiques.* Également Jenkins-Westerink 152.

²⁶² Jenkins-Westerink 152.

²⁶³ Jenkins-Westerink 74.

pour la Grande Église (τὸ χωρίον ἐξ οὗ ὁ περιώνυμος τοῦ θεοῦ νόος σίτον μέλλει πορίζεσθαι), l'exhortant à accomplir son devoir et à ne pas mettre en risque l'approvisionnement de l'Église²⁶⁴.

Le patriarche ne se contente pas de critiquer les fonctionnaires coupables d'accabler injustement les clercs et les dépendants de l'Église : il s'efforce aussi de détourner des institutions religieuses les taxations régulièrement imposées. C'est le cas du monastère du Saint-Apôtre, pour lequel il cherche à éviter l'impôt dit *kokkos*, littéralement « grain », « pépin » ; la nature de cette contribution, définie comme « fardeau lourd et pénible » (τὸ βαρὺ τοῦτο καὶ χαλεπὸν φορτίον), reste obscure²⁶⁵. De plus, il paraît que l'Église aussi n'a pas été exempte de la tentation à s'approprier, à travers des escamotages juridiques, terres et personnes soumises en principe au fisc public, comme le laisse soupçonner par exemple une lettre du patriarche Nicolas Mystikos à Ignace, métropolitain de Nicomédie²⁶⁶.

D'autre part, la tendance d'évêques et métropolitains à faire des affaires est stigmatisée dans plusieurs textes : le même patriarche Nicolas réprimande à plusieurs occasions des évêques coupables d'être trop attachés aux biens matériels, et qui n'hésitent pas à opprimer leurs fidèles pour s'enrichir²⁶⁷. Les études régionales feront ressortir avec plus de détails les conflits qui pouvaient opposer le patriarcat, les diocèses et les monastères locaux, pour la juridiction sur des biens, des autres monastères ou des établissements pieux²⁶⁸. Mais le témoignage le plus significatif paraît celui de Kékauménos. À la fin du XI^e siècle il exhorte les titulaires d'un siège épiscopal, métropolitain ou même patriarcal à suivre les préceptes des Pères de l'Église, au lieu de cultiver l'orgueil et de dépouiller les pauvres²⁶⁹ :

Si cela t'arrivait (d'obtenir le trône métropolitain ou même patriarcal, n.d.t.) ne te enorgueillis pas d'avoir des gardes à ta suite ou parce que tu accumules des richesses, te préoccupant de l'or, de l'argent et des repas somptueux ; mais que ta sollicitude aille à élever les orphelins et à nourrir les veuves, aux hôpitaux, à la libération des prisonniers, à porter la paix et à protéger les faibles, et non à ajouter une maison à l'autre, un champ à l'autre, et à arracher les biens de ton voisin, avançant le prétexte que « je n'offre pas tout cela à mes fils, mais à Dieu et à mon Église ». J'ai vu d'autres évêques dire cela et je me suis étonné de la fourberie du diable, qui nous trompe à travers ceux qui paraissent être

²⁶⁴ Jenkins-Westerink 59.

²⁶⁵ Jenkins-Westerink 73.

²⁶⁶ Jenkins-Westerink 96. Ce cas est analysé *infra*, p. 112-113.

²⁶⁷ Cf. Darrouzès II, 56 ; II, 38 (Jenkins-Westerink 177). Voir aussi la lettre Jenkins-Westerink 74, déjà mentionnée, où le patriarche recommande que la collecte de ce qu'on appelle « contribution annuelle de la cire » (probablement destinée à assurer le luminaire des églises) soit faite de façon honnête, sans en tirer un profit injuste et sans que les contribuables subissent des extorsions.

²⁶⁸ Voir par exemple Darrouzès II, 33 (Jenkins-Westerink 172), lettre datée de 912/918, qui paraît adressée à un exarque patriarcal chargé de la gestion des monastères d'une province non définie, et où il est question de la détention d'une propriété de droit patriarcal par l'évêque local. On trouve mention aussi des abus perpétrés par les évêques et les clercs des provinces, prêts à chasser des moines et à exproprier des laïcs pour transformer les bâtiments et les terrains d'autrui en leurs domaines privés, cf. Darrouzès II, 38 et 44 (Jenkins-Westerink 93 et 114). Des exemples spécifiques seront traités plus en détail par la suite.

²⁶⁹ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, p. 170-173.

pieux. Et je te dirai de plus : saint Nicolas et saint Basile et les autres (saints), tandis qu'ils ont vécu dans le monde, ils ont distribué leurs avoirs aux pauvres et ils ont enseigné la pauvreté ; et maintenant qu'ils ont leur place dans le règne des cieux, désireront-ils que les pauvres soient dépouillés ? Cela ne peut pas être.

Abus des fonctionnaires civils et militaires

Si les membres de la hiérarchie ecclésiastique n'étaient pas toujours des saints, encore moins l'étaient les fonctionnaires de l'administration provinciale et du fisc. Pendant la période considérée se rencontrent de nombreuses attestations sur les abus et les exactions perpétrés en province pas les représentants de l'État.

Les chroniques nous laissent connaître des cas de corruption comme celui qui vit impliqués Mousikos, eunuque et fidèle serviteur du *basileopator* Stylianos Zaoutzès, et Staurakios, marchand (et probablement aussi *kommerkiarios*) grec qui, avec son compatriote Côme, avait été responsable du déplacement du marché bulgare de Constantinople à Thessalonique et probablement de l'augmentation des taxes d'impôt, ce qui semble avoir été à l'origine des hostilité byzantino-bulgares des années 890²⁷⁰. Théophane Continué nous informe que, quelque temps après, ils furent accusés d'avoir reçu des cadeaux des stratèges et des archontes en échange de leur médiation auprès du *basileopator*. Léon VI, ayant pris connaissance de ces accusations et ayant surpris le même Staurakios s'approchant de Zaoutzès avec les lettres de certains stratèges, les chassa tous les deux honteusement du palais et les obligea à se faire moines²⁷¹. Cet épisode montre bien les canaux informels à travers lesquels les puissants et les officiers des provinces cherchaient à avoir des contacts au palais et à se gagner les faveurs de personnages influents à la cour impériale.

D'autres lettres appartenant au *corpus* attribué à Siméon magistre et logothète contiennent une dénonciation plus ou moins explicite de l'avidité des fonctionnaires provinciaux ; un texte remontant à une époque où l'auteur n'était pas encore logothète montre par exemple que les habitants des provinces étaient contraints à faire face aux spéculations des officiers locaux sur le prix des denrées²⁷² :

Mais toi, esprit vénérable et très cher à Dieu, étant enflammé par le zèle pour les pauvres et voulant les sauver de ceux qui les volent, tu m'as informé avec ta chère et douce lettre des machinations inventées par ceux qui se sont éloignés de Dieu et de mes ordres ; néanmoins moi aussi j'ai pris soin de ce problème et je m'en suis beaucoup occupé, et j'ai entendu dire qu'à propos de l'avoine²⁷³ la situation n'est pas comme cela, mais qu'elle est vendue à un prix un peu plus bas. En effet le même logothète du drome

²⁷⁰ Théoph. Cont. p. 357. Sur ces sujet voir Oikonomides, *Le kommerkion d'Abydos*, p. 246-247.

²⁷¹ Théoph. Cont. p. 362 ; Léon Gramm. p. 271.

²⁷² Darrouzès II, 82. Le fait que l'auteur écrit qu'il a consulté le logothète du drome à propos du prix de l'avoine montre qu'il ne recouvrait pas encore cette charge ; Darrouzès suppose qu'il ait été encore *protoasekretis* (*Id.*, p. 146 note 52).

²⁷³ *Ibid.*, ligne 6 : τὰ περὶ τοῦ βρομίου. Darrouzès dans son résumé traduit « orge », mais il s'agit de l'avoine (cf. le lemme dans *Lexikon zur byzantinischen Gräzität*, vol. 1, p. 299).

*m'a rapporté qu'elle se vend à trente*²⁷⁴. *Moi, voulant éviter de telles incertitudes et être sûr, j'ai décidé d'écrire dans l'ordre de vente qu'elle soit vendue au prix local. Que Dieu te garde, mon bien très précieux, et que tu puisses sauver mes pauvres de ceux qui n'hésitent pas à leur causer des dommages et à commettre des injustices contre eux.*

L'identité du destinataire de ce message (probablement un ecclésiastique ou un officier local) n'est pas connue, et nous ne savons pas non plus quelle était la fonction exercée par l'auteur, qui n'était pas encore logothète du drome mais paraît être déjà un haut fonctionnaire des bureaux de la capitale. Comme c'est souvent le cas dans la littérature épistolaire, le texte est allusif et ne permet pas de saisir avec exactitude les termes de la question. Pourtant quelques observations sont possibles : tout d'abord, le prix des denrées paraît avoir été contrôlé, même en province, par les bureaux centraux, qui donnaient des instructions précises à ce propos. Nous savons qu'une partie de la production en blé était gérée par l'État, qui la distribuait aux soldats (principalement des *tagmata*), aux fonctionnaires et aux dépendants des institutions publiques ; quant aux privés, ils s'approvisionnaient à travers la production de leurs propriétés de campagne ou directement sur le marché²⁷⁵. Les sources laissent voir que le gouvernement impérial intervenait parfois dans la commercialisation de ce bien, influençant le volume des échanges et/ou le prix des denrées, surtout en cas de pénurie ou de crise frumentaire dans la capitale²⁷⁶. Probablement les variations de prix pouvaient être sensibles en province : il est possible, par exemple, que dans les régions productrices le coût des céréales ait été plus bas. La lettre présentée ci-dessus semble indiquer que vers la moitié du X^e l'avoine se vendait en province à 30 *modioi* par *nomisma*, ce qui a fait déduire un prix local du blé d'environ 1/15 *nomisma*²⁷⁷ : le texte laisse entendre que les *sekreta* de Constantinople intervinrent avec une ordonnance qui vise à maintenir les prix locaux, légèrement inférieurs aux prix normaux de Constantinople (1/12 *nomisma* pour le blé²⁷⁸), contre les tentatives de spéculation mises en œuvre par ceux qui géraient ce commerce sur place.

Ceux-ci auraient très bien pu être des dépendants publics ou même des stratèges, souvent dominés par l'amour du gain, comme le montre une autre lettre écrite par Siméon magistre au nom de Nicéphore II Phocas et adressée au moine et ex-stratège Dermokaïtès²⁷⁹. L'auteur lui demande quels étaient ses revenus lorsqu'il était stratège, afin que cela serve de référence pour les stratèges actuels, souvent victimes de l'avidité :

²⁷⁴ C'est-à-dire 30 *modioi* pour 1 *nomisma*, selon l'interprétation donnée par Cheynet-Malamut-Morrisson, *Prix et salaires*, p. 357 note d.

²⁷⁵ Cf. Cheynet, *Société*, p. 209-236 : 213-215.

²⁷⁶ *Prix et salaires*, p. 356-361. Voir aussi les instructions relatives à l'activité des boulangers transmises par le Livre de l'éparque : Nicole, *Le livre du préfet*, p. 53-55; Stöckle, *Untersuchungen*, p. 47-50.

²⁷⁷ *Prix et salaires*, p. 361.

²⁷⁸ *Ibid.*

²⁷⁹ Darrouzès II, 86. Sur ce personnage voir aussi la note 55 de Darrouzès, p. 148 ; il s'agit probablement du Dermokaïtès moine à l'Olympe auquel l'empereur Romain I^{er} Lécapène envoie un libelle avec la liste de ses péchés, et aussi de l'argent afin qu'ils prient, lui et les autres moines de l'Olympe, pour le salut de son âme (Théoph. Cont. 439-444).

Puisque nous savons que non seulement ta prudence a brillé dans la condition monastique, mais qu'elle s'est révélée non moins dans le monde, nous voulons que tu fasses un rapport le plus précis possible sur les revenus que tu as touchés des thèmes où tu as été stratège, et que tu l'envoies à notre autorité impériale, pour que cela serve de modèle et règle aux stratèges actuels, qui luttent pour battre les ennemis, mais n'ont pas honte de se laisser vaincre par un honteux amour du gain.

À la cupidité des gouverneurs provinciaux s'ajoutaient les extorsions des exacteurs du fisc, tels le *protoasekretis* Constantin Kombos, auquel s'adresse de son exil Nicétas magistre²⁸⁰ :

Mais il me semble que tu m'apparais (...) en menant des extrémités du monde une masse d'argent pour la transporter aux palais impériaux, et cela après l'avoir collectée d'une manière ou d'une autre, mais sans profit, je pense, et en souillant ton âme.

Rien d'étonnant donc si Constantin VII, une fois devenu empereur *autokrator*, constatant « les injustices et les vexations auxquelles étaient soumis sous le règne de son beau-père Romain les misérables et malheureux pauvres de la part de stratèges, protonotaires, stratiôtes et chevaliers », sentit la nécessité d'envoyer dans les thèmes des hommes « pieux et vertueux », chargés d'alléger le poids des exactions importunes et extraordinaires dont étaient victimes les faibles²⁸¹. Ces passages de Théophane Continué est intéressant parce qu'il fait mention des catégories des personnes coupables d'opprimer les contribuables provinciaux ; parmi eux on compte aussi des personnages d'un niveau sociale apparemment modeste, comme les stratiôtes. Leur condition de militaires en faisait pourtant les détenteurs d'une « parcelle du pouvoir »²⁸² et ils s'ajoutent ainsi à la liste des puissants déjà formulée dans les célèbres nouvelles de Romain Lécapène²⁸³ ; en vertu de leur rôle public ils étaient en mesure de s'imposer sur ceux qui ne pouvaient pas compter sur la force de leur richesse et de leur lignage.

L'initiative de Constantin VII s'insère dans la ligne politique suivie par les empereurs de la dynastie macédonienne à l'égard de la petite paysannerie indépendante ; mais son effort, comme ceux de ses prédécesseurs, ne réussit pas à déraciner une pratique très répandue. Les mutations des circonstances historiques et les évolutions dans la structure administrative ne semblent pas avoir entraîné des changements substantiels dans la pratique invétérée de la corruption et des malversations en province. Au cours du XI^e la bureaucratisation accrue et la dilatation de l'appareil administratif, qui fait suite à l'expansion territoriale de l'Empire, sert à assurer pendant de longues années la gestion efficace d'un vaste territoire. Cela entraîne pourtant une multiplication des services et des fonctionnaires, ainsi que la diffusion de la petite corruption et de l'habitude de tirer profit

²⁸⁰ Westerink 19.

²⁸¹ Sur cette initiative, qui a été mise en relation avec l'apparition et le rôle des juges en province, voir Vlyssidou, *Quelque remarques*, p. 65.

²⁸² Kaplan, *Les hommes*, p. 362.

²⁸³ Nov. III. 5 de 934 (*JGR*, III, p. 209).

des provinciaux. C'est ainsi qu'à la fin du XI^e siècle Kékauménos dénonce les conséquences de la vénalité des charges²⁸⁴ :

N'achète pas le pouvoir avec des dons : en fait celui qui l'a acheté ne sait pas se comporter avec loyauté et justice. Et comment pourrait-il agir avec justice ? Puisqu'il a acheté sa charge, il s'efforce de convertir en capital tout ce qu'il a déboursé et ensuite il se tourne en courant vers le gain. Pour cela donc il devient odieux à tous et oppressif.

Kékauménos conseille de suivre ce précepte non seulement aux juges et aux stratèges, mais aussi aux particuliers qui souvent, n'ayant obtenu aucune fonction de l'empereur, s'efforcent d'obtenir le respect et la confiance des archontes des thèmes, à travers l'argent et les cadeaux. En effet ces personnages, qui cherchaient à prendre en charge des services, principalement fiscaux, se trouvaient ensuite obligés d'exploiter les contribuables pour offrir argent et cadeaux aux hauts fonctionnaires locaux²⁸⁵. Le traité de Kékauménos fournit beaucoup d'autres informations et dresse un portrait très vif de la société provinciale contemporaine. Son texte reflète aussi les mutations administratives intervenues au cours du XI^e siècle : l'auteur s'adresse au juge du thème, désormais le principal fonctionnaire provincial, auquel il recommande l'honnêteté et le respect de la justice²⁸⁶

Si tu es juge d'un thème, ne tends pas tes yeux et tes mains pour recevoir des cadeaux. (...) Contente-toi plutôt de ce que tu reçois par décret. En fait ils ne t'ont pas envoyé pour accumuler des richesses, mais pour rendre justice à ceux qui sont victimes d'outrages.

Les conseils de Kékauménos trahissent le fait que la corruption était un phénomène courant²⁸⁷ ; très répandue devait être aussi l'habitude d'exploiter les contribuables et de tirer profit des taxations extraordinaires²⁸⁸. En outre, traitant du comportement à tenir vis-à-vis des notaires et des autres subordonnés, Kékauménos conseille au *krites* de leur inspirer crainte et respect : autrement ils auront tendance à être malhonnêtes et à se laisser corrompre, l'impliquant dans des jugements injustes, qui pourraient ensuite être sanctionnés par les magistrats de la capitale²⁸⁹.

Mais l'exercice des fonctions en province ne présente pas que des avantages : à plusieurs reprises l'auteur des *Conseils et récits* met en garde son lecteur contre les ennuis et les conséquences funestes qui peuvent venir du fermage des services fiscaux. À son avis, en plus de stimuler l'avidité et l'injustice, une telle activité est dangereuse,

²⁸⁴ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*, p. 186-187, ch. 139.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ *Ibid.* p. 56-57, ch. 15.

²⁸⁷ Sur la corruption à l'occasion des procès, voir *ibid.* p. 58-59, ch. 17.

²⁸⁸ *Ibid.*: *Si dans le thème arrivait une taxations extraordinaire (ἐπιρροια) et si tu avais l'ordre de la collecter, ne tourne pas le dommage de la communauté à ton profit : en fait la taxation n'a pas été imposée pour que tu t'enrichisses. En fait pour les contribuable est déjà suffisant le paiement de ce mal.*

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 58-61, ch. 18-20.

puisqu'elle conduit souvent à l'endettement et à la prison ou, dans la meilleure des hypothèses, à se faire des ennemis²⁹⁰. L'auteur déconseille également de s'engager personnellement lorsqu'une taxation impériale arrive et qu'il faut la répartir parmi les habitants du thème : il vaut mieux assister aux opérations d'inscription au registre sans avoir une fonction officielle, gardant ainsi la possibilité de faire des pressions informelles et d'obtenir discrètement « l'exemption pour ton ami ou pour ton homme, ou d'alléger la charge de qui te l'a demandé », sans s'attirer les critiques de la communauté²⁹¹.

Les puissants privés

Ce dernier passage de Kékauménos nous amène enfin dans le domaine des relations personnelles et des puissants privés, qui n'exercent aucune fonction publique et qui vivent en province en administrant leur *oikos* : εἰ δὲ ἰδιάζεις εἰς τὸν οἶκον σου καὶ οὐδὲν πράττης²⁹².

Le traité de Kékauménos est, à ce sujet, une source particulièrement précieuse : une partie de l'œuvre s'adresse en fait spécifiquement à cette catégorie de personnages ; comme d'habitude, le texte est riche de conseils pratiques et d'exemples concrets, et nous offre une représentation particulièrement vive de la société provinciale.

L'auteur consacre une première section (ch. 88-91) à la gestion économique de l'*oikos* : l'exploitation de la terre est considérée comme le principal moyen de subsistance²⁹³, mais Kékauménos recommande aussi de varier la production, en plantant des arbres de différentes espèces et des cannaies, en élevant du bétail et en investissant aussi dans des activités collatérales, telles la gestion de moulins et ateliers (ἐργαστήρια). On pouvait ainsi chercher à se défendre contre les risques de mauvaises récoltes et contre les crises qui conduisaient souvent à l'endettement et au démembrement, voir à la perte des propriétés. Les *Récits et conseils* décrivent bien les dynamiques d'appauvrissement et d'aliénation de la propriété foncière, tout comme la réprobation sociale qui les accompagnait²⁹⁴.

Kékauménos offre également des suggestions sur le comportement à tenir à l'égard des autres puissants locaux, surtout quand il s'agit de personnages qui exercent une fonction publique et qui ont des relations avec la cour²⁹⁵. Il conseille de les fréquenter et de leur rendre visite, mais pas trop souvent ; de leur parler avec prudence, racontant seulement l'indispensable, et de leur envoyer des mets et des boissons comme cadeaux.

²⁹⁰ Kékauménos présente l'exemple de Jean Maïon, le cousin de son père, qui prit en charge l'*episkepsis* d'Arabissos (localité située probablement en Arménie) : il en tira une dette de 60 livres et l'emprisonnement à l'*orphanotropheion* de Saint Paul (*ibid.* p. 138-141, ch. 95).

²⁹¹ *Ibid.* p. 148-149, ch. 100.

²⁹² *Ibid.* p. 130, ch. 88.

²⁹³ *Ibid.* : οὐ γὰρ ἐστὶν σοι ἕτερος πόρος ζωῆς ὑπὲρ τὸ ἐργάζεσθαι τὴν γῆν.

²⁹⁴ *Ibid.* p. 132-137, ch. 89-91.

²⁹⁵ Le puissant est défini génériquement ὑπερέχουσα κεφαλῆ. Peu plus loin on prévoit pourtant la possibilité qu'il puisse écrire à l'empereur et dénoncer son adversaire comme rebelle, ou qu'il puisse le traîner en justice et le punir avec le bâton et la tonsure, ce qui laisse supposer un rôle de représentant de l'autorité publique (*ibid.* p. 144-147, ch. 97-99).

Ce qu'il faut surtout éviter, c'est de se mêler aux contestations et de se faire porte-parole de la communauté, même quand le comportement du gouverneur local est injuste : le risque est de passer pour un rebelle et d'être puni par le même *dynatos* local ou, encore pire, de susciter la colère du *basileus*. En général, il vaut mieux parler avec modération et exclusivement à titre personnel, et se méfier du peuple, qui un jour invoque quelqu'un comme justicier et sauveur, et le jour après est prêt à le dénoncer et à le trahir, passant du côté du plus fort²⁹⁶.

Ce texte reflète la réalité d'une société provinciale marquée par une forte compétition, une méfiance générale et une bonne dose de violence. Dans un tel contexte, il est important de se faire respecter et de se gagner la soumission des gens de la zone, mais il faut agir toujours avec prudence, sans rigidité et sans excès de justice, de façon à ne pas offrir des prétextes pour les ressentiments, les complots et les révoltes. Par exemple, il faut traîner au tribunal les coupables des crimes, mais le jugement doit être laissé au vote populaire ; de toute façon, il vaut mieux laisser passer les fautes légères, surtout celles commises contre soi et ses propres hommes. Kékauménos ne manque même pas de donner à son lecteur des indications sur le comportement à tenir envers ceux qui trament pour le tuer²⁹⁷ :

Si certains complotent contre toi, soulevant le peuple pour qu'il te tue, si tu veux te conduire de façon divine, laisse passer leur faute, et tes péchés te seront remis ; mais si tu ne veux pas suivre les préceptes de Celui qui est la paix et si, puisque tu ne supportes pas cette machination, tu veux les punir pour leur méchanceté, écoute comme tu pourrais le faire. Ne leur fais pas face avec violence : en fait, étant nombreux, ils tomberont sur toi et ils te tueront ; patiente plutôt, et s'ils se montrent insolents à ton égard, ne leur réponds pas. Ils ne seront pas toujours d'accord, et quand tu verras qu'ils sont l'un contre l'autre et divisés ou négligents, attaque-les sagement et corrige-les comme il faut, les uns avec une amende, les autres avec le bâton, d'autres encore avec outrages et reproches, et les autres avec bienveillance, parce qu'il t'est impossible de frapper du pied les aiguillons.

À ces recommandations il ajoute d'autres conseils très éloquents²⁹⁸ :

Ne tue pas. Ne donne pas ton accord au projet d'un homicide, même s'il s'agit de celui qui a cherché à te faire mourir. On dit en effet « Quiconque se sert de l'épée, périt par l'épée ».

Le fait que de telles admonitions soient formulées et répétées à plusieurs reprises²⁹⁹ en dit long sur le climat social et sur la nature des relations dans les provinces

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ *Ibid.* p. 184-187, ch. 137.

²⁹⁸ *Ibid.* p. 166-167, ch. 117.

²⁹⁹ Des conseils similaires sont donnés aussi sur la conduite à tenir à l'égard des ceux qu'on appelait « fous (pour Christ) » (ἐπὶ τοῖς προσποιουμένοις τὸ σαλόν) : *Je te conseille de leur compatir et de les laisser tranquilles, et d'éviter de rire et plaisanter avec eux, parce que c'est nuisible. J'ai vu en fait des autres qui,*

byzantines. On y entrevoit des relations personnelles souvent marquées par le soupçon et la méfiance, mais aussi la participation active des communautés villageoises à la vie locale et l'action des clientèles liées aux puissants locaux : Kékauménos fait souvent référence à leurs *anthrôpoi* et à leur *laos*, terme qui peut indiquer le « peuple » en général, mais aussi la suite d'un seigneur, composée par ses familiers au sens large.

On pourrait objecter que Kékauménos décrit la situation de la fin du XI^e siècle, et que le cadre fourni pourrait ne pas être valable aux époques antérieures. En réalité, une certaine violence dans les relations entre groupes et individus semble être une constante de la vie provinciale. Nous verrons que, même si des abus et des conflits violents pouvaient se produire aussi dans des régions relativement proches de la capitale, de tels phénomènes semblent devenir plus fréquents à fur et à mesure qu'on avance vers les frontières, où l'action des fonctionnaires et des particuliers pouvait mieux échapper au contrôle et aux sanctions des autorités centrales³⁰⁰.

riant et faisant des blagues avec une personne de ce genre, l'ont tué parce qu'ils plaisantaient. N'insulte et ne frappe pas qui simule la folie divine, n'importe comment il soit.

³⁰⁰ En effet le texte de Kékauménos laisse voir que l'action des juges provinciaux était en principe soumise à la révision des juges de la capitale, les *kritai politikoi*, cf. les passages suivants : « En jugement ne montre de faveur envers personne, mais s'il y a quelqu'un qui t'est très amis et qui est sur le point d'être condamné, renonce à cette cause et ne juge pas injustement. En effet finalement cela serait motif de honte pour toi, et ton ami serait condamné par les juges de la capitale (*politikoi dikastai*) » (*Raccomandazioni e consigli*, p. 56-57, ch. 15); « si tu es accusé d'une taxation supplémentaire, puisque tes registres sont lus par les juges de la capitale... » (*ibid.* p. 62-63, ch. 21).

2. Études régionales : exemples d'Asie Mineure



L'Empire *ca* 1025, tire de T. Venning, *A Chronology of the Byzantine Empire*, p. IX.

Il y a environ trente ans, un article d'Ihor Ševčenko cherchait à définir quelle perception avaient de Constantinople et du *basileus* les habitants des provinces orientales de l'Empire, ainsi qu'à mesurer leur degré de fidélité à l'autorité impériale³⁰¹. Comme nous l'avons vu, depuis cette date plusieurs travaux ont abordé l'étude des provinces byzantines, s'efforçant d'en saisir les stratifications sociales, les formes d'exploitation des ressources, en premier lieu la terre, ainsi que quelques aspects de la vie spirituelle. Cependant, nous l'avons souligné, ces recherches se sont essentiellement concentrées sur quelques régions spécifiques, situées le plus souvent en Occident, s'adaptant aux sources à disposition mais éludant le fond de la question posée par Ševčenko. Celle-ci était en effet de portée bien plus générale et concernait essentiellement le niveau de cohésion de l'Empire, ainsi que sa capacité d'intégration des territoires provinciaux orientaux du point de vue culturel, administratif et politique. L'intérêt à l'égard des provinces orientales, souvent négligées à cause de la

³⁰¹ Ševčenko, *Constantinople Viewed from the Eastern Provinces*.

pauvreté des sources qui nous informent de leur vie sociale et économique, est pleinement justifié par le fait que, entre la crise du VII^e siècle et l'essor du X^e, l'Asie Mineure constitua sans doute le cœur de l'Empire et le centre primordial de ses intérêts politiques et militaires ; même par la suite, au XI^e siècle et au-delà, c'est essentiellement dans ces territoires que se décidèrent la crise, la survie, en un mot le destin de Byzance.

Il nous semble donc venu le temps de relever jusqu'au bout le défi lancé par le savant russe, voire d'en élargir le champ : en effet, afin de mieux comprendre l'attitude provinciale à l'égard de Constantinople et du pouvoir central pendant la période mésobyzantine, il paraît nécessaire de s'interroger d'abord sur la présence des institutions en province, sur le comportement de leurs représentants et sur les stratégies d'exploitation, de contrôle et de défense adoptées par le gouvernement impérial à des endroits et à des époques différentes.

Cela est ce que nous nous proposons de faire à travers l'étude des trois macro-régions choisies en raison de leur importance économique, politique ou militaire : tout d'abord l'arrière pays de la capitale et l'Asie Mineure occidentale ; puis le centre de l'Anatolie et la frontière sud-est de l'Empire ; enfin les régions pontiques et la frontière nord-orientale, avec ses expansions en Arménie et dans la région de l'Euphrate. Ce découpage, différent de celui proposé par Ševčenko, suit des critères de proximité culturelle et administrative, outre que géographique ; comme tout choix, il présente lui-aussi une certaine marge arbitraire, mais il ne nous semble pas que les informations fournies par les zones laissées de côté puissent changer de façon substantielle les tendances mises en lumière.

2.1 L'ARRIÈRE-PAYS ASIATIQUE DE CONSTANTINOPLE ET L'ASIE MINEURE DE L'OUEST : OPTIMATES, OPSIKION, THRACESIENS, LA MER ÉGÉE ET LES ILES

La première zone que nous nous proposons d'étudier inclut tout d'abord celle que Ševčenko définissait « greater Constantinople » et qui s'élargissait « from the areas in the capital's vicinity to those three or four days distant from it »³⁰², mais aussi les thèmes dont l'immédiat arrière-pays de la capitale dépendait du point de vue administratif, à savoir les thèmes de la Mer Égée, de l'Opsikion et des Optimates, ainsi que la côte occidentale d'Asie Mineure, avec le thème des Thracésiens.

En effet maintes attestations témoignent non seulement des liens entre la capitale et sa proche banlieue asiatique, mais aussi des ses relations avec les îles et les ports de l'Hellespont, de la Mer Égée et des Thracésiens, joignables assez aisément par voie de mer et reliés entre eux par un système de routes qui suivait en bonne partie les axes de communication de l'époque romaine³⁰³. Les récits hagiographiques, mais aussi les traités, les chroniques, les textes épistolaires et la sigillographie confirment, nous le verrons, les contacts suivis entre Constantinople et les centres côtiers de l'Asie Mineure occidentale, ainsi qu'entre la terre ferme et les îles de l'Égée. Quant à l'intérieur des terres, traversé par des chaînes montagneuses et susceptible de se trouver plus isolé par rapport aux littoraux, il faut rappeler que ces régions bénéficiaient d'un réseau routier assez important : pour ne faire qu'un exemple, Dorylée, étape importante sur la route militaire qui conduisait de Constantinople en Orient et localisée à proximité de l'actuel Ekişehir³⁰⁴, se trouvait à environ 140 km de Nicée et à 150 de Prousa/Brousse, distances qu'à cheval on pouvait couvrir aisément en quelques jours³⁰⁵.

Si leur situation favorisait donc les communications entre ces thèmes et la capitale, celles-ci étaient motivées par le poids économique et stratégique exceptionnel des régions en question, théâtre d'échanges commerciaux très actifs, et fondamentales pour le ravitaillement et la défense de la capitale. De là venaient en effet le blé et les produits frais destinés à nourrir la Ville, ainsi que d'autres marchandises qui, acheminées vers la capitale, alimentaient aussi les caisses du fisc à travers les taxes douanières³⁰⁶. Ces mêmes régions furent souvent traversées par les armées et les flottes de guerre : marine impériale et *tagmata* qui partaient en campagne sur les différents fronts de l'Empire, ou ennemis et usurpateurs qui se dirigeaient contre Constantinople, pour s'en emparer et dominer ainsi l'Empire.

³⁰² Id., *Constantinople viewed from the eastern provinces*, p. 718.

³⁰³ Pour un plan général du territoire voir Ramsay, *Historical Geography*, p. 179 ; plus détaillée, mais limitée à la seule Phrygie, la carte fournie par *TIB* 7 ; sur les voies de communication de la région, voir aussi *infra*, p. 74-75. Pour avoir un aperçu des principales routes maritimes à l'époque considérée, voir Malamut, *Les îles*, p. 542-552. Une synthèse sur le système des communications terrestres et maritimes dans l'Empire et sur les sources qui nous renseignent à ce sujet est donnée par Anna Avramea dans *EHB*, p. 57-64 et à propos de l'Asie Mineure, p. 74-88.

³⁰⁴ Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 238-239.

³⁰⁵ Pour la Phrygie, voir *ibid.* p. 140-148 ; une carte historique des routes traversant l'Asie Mineure aussi dans W. M. Ramsay, *Historical Geography*, p. 23. Sur les déplacements en Bithynie (qui pouvaient concerner à différents titres le service de la poste, l'armée en campagne, ou encore des individus privés ecclésiastiques ou laïcs) et sur le poids stratégique de la région voir aussi les remarques d'Élisabeth Malamut dans *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 473-484.

³⁰⁶ Sur ce point voir Antoniadis-Bibicou, *Douanes*.

En outre, les rives asiatiques de l'Hellespont et de la Marmara, proches et en même temps relativement éloignées de la Ville, avec leur climat bien tempéré, leurs bois et leurs montagnes, offraient un espace propice au repos et aux loisirs, à la chasse et aux séjours thermaux, mais aussi à l'isolation et à la méditation. On y trouve donc palais suburbains et maisons pieuses, embarcadères et monastères ; on y rencontre les empereurs en villégiature et des exilés illustres, saints moines et aristocrates, retirés dans leurs domaines ou occupés par l'administration d'établissements religieux, qu'ils en soient les fondateurs ou les caractéristiques. Une situation à plusieurs égards semblable s'observe aussi dans le thème des Thracésiens, où des fondations monastiques assez nombreuses et bien dotées sollicitaient l'appétit des caractéristiques ou servaient de lieux de relégation ; ici comme en Bithynie, le jeu entre distance et proximité relative de la capitale permettait de s'éloigner et poursuivre des intérêts divers, tout en gardant des liens assez étroits avec le centre du pouvoir politique et religieux.

2.1.1 Géographie historique et administrative³⁰⁷

Paysage, ressources, peuplement

Les territoires des thèmes que nous allons étudier se signalent dans l'ensemble de la région anatolienne, généralement montagneuse et aride, pour disposer d'un certain nombre de plaines et de vallées fertiles et d'une situation climatique particulièrement favorable, surtout dans l'arrière-pays bithynien, le long de la Marmara et de la Propontide et à proximité de la côte égéenne. Les terres les plus productives se situaient en particulier le long des fleuves : le territoire des Optimates et de l'Opsikion, qui comprend le secteur septentrional de notre macro-région, était traversé par le cours du Granikos et du Rhyndakos et par une boucle du Sangarios, fleuves au cours impétueux mais dont les vallées assuraient quelques voies d'accès et de communication vers le sud, tandis que les reliefs du Kyminas, du mont Sigrianè et - entre la Mysie et la Bithynie - de l'Olympe tendaient à couper les ports de leur arrière-pays anatolien³⁰⁸. Quelques lacs se situaient à proximité des côtes, comme le Sophon, sur la route vers Nicomédie, l'Ascanius, sur les rives duquel surgissait Nicée, ou l'Aphnius et le lac d'Apollonie. Dans les Thracésiens, les vallées du Caïcus, de l'Hermos et du Méandre reliaient les plaines côtières aux montagnes de l'intérieur, élevées mais, tout compte fait, assez facilement accessibles.

Dans ces zones le climat présente des variations, mais se caractérise dans l'ensemble comme plutôt tempéré. Au nord, les littoraux de la Marmara et de l'Hellespont et la Bithynie constituent une zone de transition climatique dont on trouve quelques descriptions dans les textes littéraires. Ainsi, Nicétas magistre, le *sympentéros* de Romain Lécapène exilé pendant

³⁰⁷ À propos de la région bithynienne, un ouvrage générale de référence est celui édité par Bernard Geyer et Jacques Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*, auquel nous nous rapporterons souvent par la suite ; quant au monde insulaire, il a été étudié de façon approfondie par Elisabeth Malamut (*Les îles*) ; l'étude de l'organisation des thèmes maritimes avait été abordée auparavant aussi par Hélène Ahrweiler (*Byzance et la mer*) qui a consacré une étude aussi à la région de Smyrne (Ead., *Smyrne*).

³⁰⁸ Des renseignements plus spécifiques sur l'orographie et la structure physique de la région bithynienne sont fournis par Geyer dans *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 23-40.

la première moitié du X^e siècle en une localité de la Propontide qu'il désigne par le nom littéraire d'Hermôtos, loue occasionnellement l'aménité de son lieu de confinement : « C'est, on peut le dire, la frontière du nord, et la rigueur et l'âpreté du froid sont réchauffées, en recevant en quelque sorte un souffle contraire et en se détendant à la chaleur des souffles du sud, de sorte que l'Hermôtos, occupant le milieu entre les deux contraires, possède et offre des changements de saison bien tempérés, des brises au souffle doux, un hiver assez clément, un été qui n'est pas torride, et les autres saisons y sont sereines et très saines »³⁰⁹. Malheureusement, nous ne connaissons pas la localisation exacte du *proasteion* où Nicétas, accusé de soulever son gendre Christophore contre Romain I^{er}, fut obligé de se retirer après avoir revêtu l'habit monastique³¹⁰ ; des renseignements fournis par sa correspondance, on devine pourtant qu'il devait se situer près de la côte sud-est de l'Hellespont, probablement à un jour de voyage à l'ouest du fleuve Granikos³¹¹. En descendant le long du littoral égéen, un climat décidément méditerranéen caractérisait les vallées et remontait aussi vers l'intérieur jusqu'à environ 800 mètres d'altitude³¹².

Une telle situation favorisait la production agricole, même celle des céréales, surtout blé, orge et avoine, cultivées dans les plaines les plus ouvertes³¹³ ; un peu partout le long des côtes poussaient la vigne et l'olivier, tandis que dans les vallées bien arrosées devait prospérer aussi la culture des légumineuses, des légumes et des arbres fruitiers ; pour leur part, les montagnes fournissaient du bois et des pâturages propices à l'élevage. Même dans les îles, malgré les contraintes imposées par un territoire exigu, souvent aride et toujours montagneux, on cultivait la vigne et l'olivier et par endroits aussi des céréales, comme à Samos, Lemnos et Chios ; à Chios florissait également la culture du mastic, et des plaines arables se trouvaient aussi à Kos et à Mytilène, centres dont l'activité agricole est confirmée par le témoignage de la sigillographie³¹⁴. Sur la terre ferme, aux ressources agricoles s'ajoutaient les ressources minières : des gisements de fer, cuivre, plomb, zinc et argent se concentraient en Troade, autour du Mont Ida, dans la région de l'Olympe de Mysie et dans le massif de Phrygie, près de Kotyaion³¹⁵ ; quelques gisements devaient se situer aussi dans les Thracésiens, autour

³⁰⁹ Westerink, lettre 20, p. 100 ; sur la situation du lieu où ce personnage était relégué et qu'il désigne par le nom d'Hermôtos, voir *infra*. Pour une description du climat bithynien, effectivement plutôt tempéré, et correspondant à une sorte « d'oasis privilégié entre une Méditerranée trop sèche et un plateau anatolien trop froid », voir *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 27-29. Pour plus d'informations sur l'orographie, l'hydrographie et le climat de l'arrière-pays de l'Opsikion, voir Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 53-61 (description limitée à la Phrygie).

³¹⁰ Théoph. Cont. p. 417 ; Léon Gramm. p. 318 ; Skyl. p. 225.

³¹¹ Westerink, p. 31, et la même lettre 20, où Nicétas affirme qu'Alexandre Magne, en route vers l'Orient, fit reposer dans ce même lieu son armée (p. 100-102), avant d'avancer jusqu'au Granikos le jour suivant (cf. Arrien, *Anab.* 1. 12. 6).

³¹² Kaplan, *Les hommes*, p. 16 ; sur l'aspect physique des îles égéennes et sur leur climat, voir en particulier Koder, *Aigaion Pelagos*, p. 57-70.

³¹³ En Bithynie cela doit avoir été le cas de la région comprise entre Prousa et Nicée, au moins à en juger de la situation au XV^e siècle (cf. *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 411-428), impression qui semble confirmée, nous le verrons, par les sceaux des *hôrreiarîoi*. Ce même type de sources laisse supposer que dans les Thracésiens la culture des céréales était développée dans la région de Smyrne et dans la vallée du Méandre (cf. *infra*).

³¹⁴ Cf. Malamut, *Îles*, p. 54-55.

³¹⁵ Pitarakis, *Mines*, p. 151-165 ; dans l'Hellespont se situait le site minier ancien d'Argyria (p. 153) et, pour la même zone, le magistre Nicétas, *sympentheros* de Romain I^{er} dont nous avons déjà rapporté le témoignage, décrit l'extraction du fer portée par le fleuve qui coule près de son lieu d'exil (Westerink, lettre 5, et p. 32).

d'Adamyton³¹⁶ et dans la région de Smyrne³¹⁷. Enfin, les littoraux et les îles bénéficiaient de tous genres d'activités maritimes : outre les commerces, qui faisaient la prospérité des villes égéennes et qui, là comme dans la Marmara, apportaient de bons revenus aux caisses du fisc³¹⁸, les centres de la côte tiraient profit de la pêche, secteur qui faisait l'objet d'une exploitation particulièrement intensive dans la Marmara³¹⁹, mais aussi l'extraction du sel et la production de la pourpre, productions contrôlées par l'État et pratiquées le long de la côte des Thracésiens³²⁰.

Cette image de prospérité trouve sa confirmation dans les textes épistolaires : encore à propos de la Propontide, Nicéas magistre affirme qu' « une abondance de tout fait son orgueil ; les fruits des arbres, sa beauté, les falaises et les ports, sa joie ; la pêche des poissons, sa richesse »³²¹. Une autre lettre, attribuée à Théodore Daphnopatès, lui fait écho³²² : s'adressant à Nicéphore, le *xenodochos* de Pylai³²³, l'auteur fait l'éloge du lieu de résidence du correspondant. Le texte décrit les activités typiques du lieu, où les hommes se consacrent à la production agricole, en particulier du vin et du blé - ce dernier emmagasiné dans des entrepôts sous la surveillance de dépositaires et intendants (ταμίαι τε καὶ πρυτάνεις) - et à la chasse ; sur la mer, on tire profit des commerces, alimentés par les vaisseaux marchands, et de la pêche³²⁴. Quant à la côte égéenne, sa richesse ressorte par opposition à la pauvreté du plateau anatolien, comme le montre une lettre célèbre de Léon, métropolitain de Synada, qui, se plaignant des maigres ressources de son diocèse, affirmait : « tout ce qui est nécessaire aux infirmes et aux sains nous le faisons venir du thème des Thracésiens et d'Attalia et de la capitale même »³²⁵.

Une telle situation influença le peuplement de ces régions, réputées depuis l'antiquité pour leur richesse et dotées d'un réseau des centres urbains de très ancienne tradition. Parmi les villes principales de l'Opsikion, le *De thematibus* mentionne Nicée, importante métropole et siège du gouverneur provincial³²⁶, à laquelle on pourrait ajouter Prousa, située entre la Marmara et l'Olympe, et Apamée, Abydos, Lampsaque et Cyzique dans la Propontide³²⁷. Dans les Optimates se signalent Nicomédie, capitale thématique et siège d'un métropolitain,

³¹⁶ *Ibid.* p. 153.

³¹⁷ Ahrweiler, *Smyrne*, p. 18 et la note 82.

³¹⁸ Cf. l'étude de la présence des commerçants dans ces régions, *infra*, p. 98.

³¹⁹ Cf. *infra* p. 88 et Dagron, *Poissons, pêcheurs et poissonniers*.

³²⁰ Sur la pêche et l'existence de salines, propriétés de l'État, dans la région de Smyrne, cf. quelques références contenues dans l'étude d'Ahrweiler, *Smyrne*, p. 19, note 83. L'activité d'un fonctionnaire public qui supervisait la pêche des crustacés nécessaires à la production de la pourpre est indice de cette production dans les Thracésiens (cf. *infra* p. 101).

³²¹ Westerink, lettre 20, *ibid.*

³²² Darrouzès-Westerink 37.

³²³ Correspondant à l'actuel Karakilise, près de Çiftliköy de Yalova (l'ancienne Pythia), port et étape importante lors de déplacements entre Constantinople et l'Orient (cf. Bryer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 404). Nous avons fait référence plus haut aux témoignages des lettres qui décrivent sous un jour positif le paysage de la Propontide, en mettant en relief le caractère rhétorique, cf. *supra*, p. 35-36.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Darrouzès III, 43, ll. 9-11.

³²⁶ Cette ville était isolée de la côte par une barrière montagneuse, et elle constituait pourtant une étape fondamentale de tout déplacement vers l'est. Pour une reconstruction de l'histoire de la ville de l'antiquité à l'époque ottomane voir Bryer, *Nicaea*.

³²⁷ Pertusi, *De thematibus*, p. 69 ; la liste donnée par Constantin Porphyrogénète n'inclut pas Prouse, mais elle ajoute Kotyaion et Dorylée (sur lesquels voir *infra*), Médaion, Myrlée, Parion.

Chalcédoine, face à Constantinople, puis les ports d'Hélénopolis et Prainétos, toujours dans le golfe de Nicomédie³²⁸. Il semblerait d'ailleurs que la proximité de la capitale ait représenté une limite au développement de ces villes : Nicomédie, qui avait été capitale impériale à l'époque tardo-antique, souffrit de la concurrence de Constantinople, en plus de l'importance croissante de la ville rivale de Nicée, au point qu'au milieu du IX^e siècle une source arabe la mentionnait parmi les étapes sur la route principale vers Constantinople, mais la décrivait comme en ruine³²⁹. Enfin, particulièrement dense était le réseau urbain hérité de l'antiquité gréco-romaine le long de la côte égéenne : au X^e siècle Éphèse, Smyrne, Milet, Sardes, Pergame, Magnésie, Tralles, Chônai, Hiéropolis constituaient autant de centres épiscopaux et administratifs dont la taille pouvait varier, mais dotés d'une certaine importance³³⁰.

Ces villes étaient reliées entre elles et à l'Orient byzantin par d'importantes voies de communication, maritimes et terrestres : à la route romaine qui de la Troade ou de Cizyque traversait les Thracésiens et menait jusqu'à Laodicée et à Attalia, passant par Adramyttion, Pergame, Sardes, Smyrne, Éphèse, s'ajoutaient les grandes routes militaires d'Anatolie centrale, qui conduisaient de Nicée à Amorion et à Iconion, vers Tarse ou les Portes Ciliciennes, et de Nicomédie vers Césarée de Cappadoce ou, en alternative, plus au nord, vers Amasée, Néocésarée et l'ancienne base militaire de Satala³³¹. Les guerres arabo-byzantines et la militarisation de l'Asie Mineure pendant la période méso-byzantine justifient l'importance stratégique croissante des agglomérations situées le long de ces axes routiers : c'est ainsi que, parmi les centres les plus importants de l'Opsikion, Constantin VIII mentionne aussi Kotyaion et Dorylée, nœuds de communications stratégiques et importants points de rassemblement militaire³³². Des raisons militaires expliquent également l'abandon ou la relocalisation qui affecta la plupart de centres côtiers, selon une dynamique commune à plusieurs régions exposées aux raids arabes : à la fin du VII^e et au début du VIII^e siècle les raids des flottes musulmanes poussent la population à abandonner les villes anciennes et à se réfugier dans les endroits montagneux, naturellement forts, ou dans des sites moins exposés et

³²⁸ À ces villes le Porphyrogénète ajoute Astakos et Parthénopolis (Pertusi, *De thematibus*, p. 70. Pour une description plus détaillée des principales centres bithyniens, dans une zone qui va de Nicomédie à Cyzique, voir Bryer-Lefort (éd.), *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 380-405.

³²⁹ Cf. Foss, « *Nicomedia and Constantinople* », p. 188. La ville recouvra son importance après la défaite de Mantzikert et lors de la pénétration turque en Asie Mineure, quand elle devint un point important pour la défense et le contrôle de la route menant à Constantinople, et elle fut entourée de puissantes fortifications : *ibid.* p. 188-190, et encore Id., *Defenses*, surtout p. 199-201. Sur Nicomédie voir aussi Bryer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 399-402.

³³⁰ La liste donnée par le *De thematibus* (p. 68) est plus nourrie et inclut aussi Priène, Colophon, Thyateira, Hiéropolis, Laodicée, Nyssa, Stratonicee, Alabanda, Alinda, Myrina, Téôs, Lébédos ; à celle-ci s'ajoute la mention de Philadelphie, qui a paru une interpolation à l'éditeur. Une discussion sur la composition de cette liste, son fiabilité historique et sur les données archéologiques concernant les villes citées est offerte par Foss, *Twenty Cities* ; sur l'éparchie d'Éphèse et les centres diocésains suffragants, voir aussi Culerrier, *Les évêchés suffragants d'Éphèse*. Quant au thème de la Mer Égée, Constantin VII ne mentionne pas des villes, mais seulement, et de façon probablement anachronique, les îles qu'en faisaient partie (Pertusi, *De thematibus*, p. 83 ; cf. *infra*, p. 79).

³³¹ Pour un aperçu du réseau routier nous renvoyons à la carte, ancienne mais claire, de Ramsay, *Historical Geography*, p. 22-23. Sur le système des communications dans la région de Smyrne voir aussi Ahrweiler, *Smyrne*, p.17. Pour ce qui concerne les voies de communication en Bithynie nous renvoyons aux études de Lefort, *Communications entre Constantinople et la Bithynie*, et Bryer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 461-472.

³³² Cf. Huxley, *A List of ἀπλῆκτα*, p. 87-93.

mieux fortifiés. C'est ainsi que les métropoles ouvertes de l'antiquité tardive subissent un abandon partiel et voient leur surface se rétrécir à l'intérieur de fortifications nouvelles, où s'installent les représentants du pouvoir politique et religieux, prenant ainsi l'aspect de *kastra* qui dominent les villages et les campagnes environnantes et qui fonctionnent comme centres administratifs, marchés, lieux de refuge. Tel est le sort de la plupart des villes des Thracésiens mentionnées par le Porphyrogénète : Éphèse/Théologos, Sardes et Milet en offrent les exemples les plus significatifs³³³ ; un tel phénomène fut autant sinon plus évident dans les îles, surtout les plus petites, qui offraient peu de refuges et qui furent désertées et repeuplées à plusieurs reprises entre le VII^e et le X^e siècle³³⁴. Outre que par les invasions et les attaques arabes, pendant la période considérée, la vie urbaine des littoraux égéens fut bouleversée plus ou moins régulièrement par des catastrophes naturelles, tels des séismes et des invasions de parasites, dont les sources font mention à des époques diverses : s'il ne s'agit pas de phénomènes exclusifs de ces régions, ils les affectèrent néanmoins de manière particulièrement grave³³⁵.

Cet ensemble de facteurs – la position favorable et les activités productives de ces régions d'un côté, les nécessités défensives et militaires de l'autre – affecta aussi la nature de leur peuplement : aux populations grecques primitives, dont le *De thematibus* donne une liste tant érudite qu'anachronique³³⁶, s'ajoutèrent au cours des siècles des éléments ethniques divers, installés sur place par initiative privée et pour des raisons variées, allant des affaires à la vocation religieuse, ou par la volonté impériale, sous la pression des exigences démographiques et militaires³³⁷. C'est ainsi que dans les villes commerciales de la côte on rencontrait des marchands provenant de toutes les régions de l'Empire, comme l'indique le cas de la riche dame calabraise résidant à Éphèse et dévouée à saint Lazare le Galésiot³³⁸, et également des Juifs, des Arméniens et des Arabes³³⁹. Des motivations plus spirituelles

³³³ Sur la survie de ces villes anciennes à l'époque byzantine, cf. encore Foss, *Twenty Cities*, p. 472-486. Sur Éphèse voir aussi : Id., *Ephesus after Antiquity*; Pillinger (éd.), *Efeso paleocristiana e bizantina*. Une étude spécifique des traces de la vie urbaine à Sardes à l'époque byzantine est donnée par Clive Foss et Jane Ayer Scott dans *EHB* vol. II, p. 615-622 ; dans le même volume une contribution de Klaus Rheidt porte aussi sur l'économie urbaine de la ville de Pergamon (*EHB*, vol. II, p. 623-629). Sur Smyrne, port ancien qui garda une certaine importance à l'époque méso-byzantine, à côté des ports de Adramytton, Phocée, Chios, Éphèse/Phygela et Strobilos, et qui connut un nouveau essor sous l'Empire de Nicée, voir encore Ahrweiler, *Smyrne*.

³³⁴ Cf. Malamut, *Îles*, p. 136-143.

³³⁵ La nature séismique du territoire anatolien était contemplée même par le textes juridiques, au point que le Traité de la Marcienne prévoit, parmi la cause de disparition définitive du sol imposable, le mouvements de la terre et l'effondrement du sol (cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 7, note 10). Les exemples concrets ne manquent pas : les chroniques rappellent que sous Romain I^{er} une gouffre énorme s'ouvrit dans la terre du thème des Thracésiens, avalant plusieurs églises et villages (Théoph. Cont., p. 411) ; un autre tremblement de terre détruisit la ville de Smyrne en 1025 (cf. Ahrweiler, *Smyrne*, p. 4, note 12) et pendant les années 30 du XI^e siècle un essaim de sauterelles dévasta à plusieurs reprises les côtes de l'Hellespont et des Thracésiens (Skyl. p. 394-395).

³³⁶ Pertusi, *De thematibus*, p. 68-69 ; entre autres il mentionne les Bithyniens, les Mysiens, les Phrygiens, les Lydiens, les Ioniens, les Cariens.

³³⁷ Ahrweiler, *Smyrne*, p. 19-20.

³³⁸ Saint Lazare le Galésiot, *Lifé*, p. 119.

³³⁹ Cf. Ahrweiler, *Smyrne*, p. 20 et 22, note 103. Sur la présence juive dans les villes de la côte égéenne, voir les références données par Ahrweiler, *Smyrne*, p. 20, note 89, et aussi Holo, *Byzantine Jewry*, p. 24-25. Plus en générale, sur la condition des Juifs à Byzance et sur leur rôle économique et sociale, outre l'étude déjà cité de Holo, voir aussi les travaux classiques de Jacoby : *Une communauté marginalisée ; What do we learn*. Au XI^e s. un groupe de familles juives était présent à Chios et installé sur des terres appartenant à la Néa Mône, cf.

attiraient de tout l'Empire les aspirants ascètes, qui se dirigeaient vers les grandes communautés monastiques de Bithynie, du Latros et du Galèsios ; par exemple, en Bithynie nous retrouvons aussi des Ibères, arrivés peut-être en suivant les traces de saint Hilarion, célèbre moine géorgien qui fit son passage à l'Olympe vers le milieu du IX^e siècle³⁴⁰. En revanche, l'installation d'autres populations, normalement censées fournir des troupes et chargées de la défense de ces régions, fut dirigée par l'autorité impériale et dictée par des raisons de sécurité et de défense militaire. Ce genre de transferts remonte en général à une époque plutôt haute, surtout aux VII^e-VIII^e siècles, lorsque des empereurs comme Justinien II et Constantin V installèrent en Bithynie des groupes consistants de Slaves. En effet, dans la liste des troupes qui participèrent à l'expédition de 949 contre la Crète, Constantin VII inclut encore les « Sthlabesianes résidant dans l'Opsikion » (ἀπὸ τῶν Σθλαβησιάνων τῶν καθημένων εἰς τὸ ὀψίκιον, ἀνδρῶν σκ'), ainsi que les Arméniens du thème des Thracésiens, chargés de la surveillance du littoral [ἀπὸ τῶν Ἀρμενίων τοῦ αὐτοῦ θέματος τῶν Θρακησίων φυλασσόντων τὴν παραλίαν τοῦ Θρακίῃ (sic) ἄνδρες χ']³⁴¹ ; à ces contingents d'ancienne installation s'ajouta au XI^e siècle la présence des troupes des Varanges, qui avaient eux-aussi leurs quartiers d'hiver dans les Thracésiens³⁴².

Organisation administrative

Du point de vue administratif, une bonne partie du territoire que nous allons prendre en considération était comprise, dans un premier temps, dans l'Opsikion, un des thèmes les plus anciens et les plus importants. Son nom même trahit le lien entre la formation du thème et l'installation de troupes de la garde impériale, peut-être correspondant à l'ancienne *militia praesentalis*, dans le nord-ouest de l'Asie Mineure, lien dont témoigne d'ailleurs le même Constantin Porphyrogénète³⁴³. Attesté en tant qu'unité territoriale, outre que militaire, entre le

Oikonomidès, *The Jews of Chios* ; Holo, *ibid.*, p. 140-143. Quant aux marchands arméniens, ils sont mentionnés eux-aussi par la Vie de saint Lazare du Mont Galèsios : *Life*, p. 86 ; sur la présence des commerçants arabes, cf. Ahrweiler, *Smyrne.*, p. 22 et la note 103. Les sources nous permettent de reconstruire aussi l'histoire d'une famille d'Arabes convertis, installée sur la côte égéenne, dans le thème des Cybirrhéotes : il s'agit des descendants d'un certain Ioubè, qui furent proches de l'empereur Alexandre et occupèrent des hauts postes dans ce thème et à la cour (*DAI* p. 242-243).

³⁴⁰ Sur l'errance de saint Hilarion, qui aurait passé cinq ans à l'Olympe et y aurait laissé une petite communauté de quatre moines, cf. Malamut, *Sur la route*, p. 51-53. L'activité de ce saint fut peut-être à l'origine d'une communauté monastique géorgienne établie sur l'Olympe, qui dura pendant le X^e siècle : la laure de Krania semble avoir hébergé Jean et Euthyme, le fondateurs d'Iviron, avant leur départ pour l'Athos ; les sources géorgiennes mentionnent aussi autres deux monastères nationaux dans la même zone (Janin, *Grands centres*, p. 156-157).

³⁴¹ *De Cer.*, p. 666-667. Il semble qu'à la fin du X^e et au début du XI^e siècle le long des côtes égéennes on rencontrait aussi des Arméniens marchands et armateurs, comme l'atteste, nous l'avons vu, la Vie de saint Lazare le Galésiotte (cf. *supra*, note 339).

³⁴² Skylitzès raconte que vers 1034 l'un des soldats varanges cantonnés dans ce thème fut protagoniste d'une tentative de viol qui s'était mal terminée : la femme agressée avait en fait tué le soldat, et l'écho de ce fait s'était répandu dans la région au point que, pour éviter des conflits avec les habitants, les Varanges avaient décidé couronner la femme en question et lui donner en héritage toute la fortune de son agresseur (Skyl. p. 394).

³⁴³ Pertusi, *De thematibus*, p. 68-69 ; pour une des première mention du *komes* de l'Opsikion voir en outre Théoph. Conf., p. 380. La littérature sur la mise en place du système thématique est très vaste ; sur les origines des thèmes en général et de l'Opsikion en particulier voir, entre autres : Pertusi, *De thematibus*, p. 103-111 et 128-129 ; Ostrogorsky, *Histoire*, p. 125-126 et la carte II, p. 136-137 ; Kaegi, *Some Reconsiderations* ; Haldon,

milieu et la fin du VIII^e siècle³⁴⁴, l'Opsikion était un des quatre thèmes originels de l'Empire - avec les Anatoliques, les Cibyrrhéotes et les Arméniaques -, et il englobait dans un premier temps aussi les territoires ensuite assignés aux Optimates et aux Bucellaires³⁴⁵. Il correspondait probablement déjà à une circonscription territoriale lorsque, vers la moitié du VIII^e siècle, au cours du règne de Constantin V et après la rébellion d'Artavasde (742-743), il fut subdivisé et réduit en surface³⁴⁶ : cela répondait à la double finalité d'en faciliter la gestion et d'éviter la concentration d'un pouvoir militaire et politique trop grand dans les mains d'un seul officier, ce qui, comme l'expérience l'avait démontré, favorisait les ambitions et pouvait encourager les tentatives d'usurpation. Cependant, l'Opsikion resta l'une des provinces les plus vastes et les plus importantes de l'Empire : au nord et vers l'ouest il comprenait toute la côte de la Propontide et de l'Hellespont, du golfe de Kios et de Daskylion jusqu'à Abydos et à la Troade ; cette ceinture côtière jouissait d'ailleurs d'un statut particulier puisque sa gestion était partagée avec la circonscription de la Mer Égée. Vers l'est et à l'intérieur de l'Asie Mineure, l'Opsikion atteignait Nicée et, plus au sud, Dorylée, Midaion et Kotyaion. Ce territoire était soumis à l'autorité d'un *komès*, commandant dont la dénomination gardait le souvenir des origines du thème et de la hiérarchie des troupes qui y étaient installées. Cet officier pouvait prendre parfois aussi le titre de stratège ou, par la suite, d'archonte³⁴⁷ ; il occupait une place très élevée dans l'ordre de préséance³⁴⁸ et, selon le témoignage de Constantin Porphyrogénète, au début du X^e siècle il recevait de l'État un salaire de 30 livres d'or ; les sources arabes ajoutent qu'il aurait eu sous ses ordres une armée de 6.000 hommes³⁴⁹.

En tant que l'un des thèmes les plus petits de l'Empire, créé sur une fraction du territoire de l'ancien Opsikion et faisant directement face à la capitale, sur la rive asiatique du Bosphore, le thème des Optimates présentait des caractéristiques particulières et occupait une position singulière dans la structure administrative de l'Empire³⁵⁰. Il est attesté à partir de la fin du VIII^e siècle et, comme dans le cas de l'Opsikion, son nom renvoie à un contingent des *tagmata* installé dans cette zone. Il semble qu'il s'agissait à l'origine de troupes de cavalerie

Byzantine Praetorians ; Winkelmann, *Rang- und Ämterstruktur*, p. 69-76 ; Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 163-200 ; Brandes, *Finanzverwaltung*, p. 116-136 ; en dernière instance Cheynet, *Thèmes*.

³⁴⁴ Cf. Cheynet, *Thèmes*, p. 12-13.

³⁴⁵ À propos du rôle stratégique de l'Opsikion, de son développement et de sa subdivision sous Constantin V, voir également Haldon, *Opsikion*.

³⁴⁶ Les observations récentes de Cheynet, appuyées aussi sur les témoignages sigillographiques, invitent à situer l'évolution des thèmes de entités purement militaires à circonscriptions territoriales justement sous les empereurs Isauriens, entre le milieu du VIII^e siècle et le début du IX^e (cf. Cheynet, *Thèmes*, p. 12-14). La subdivision de l'Opsikion et la création des thèmes des Optimates et des Bucellaires, même si elle pourrait savoir été appliquée à des simples contingents de troupes, marque sans doute une étape vers la territorialisation des unités thématiques. Sur la révolte d'Artavasde, gendre de Léon III qui avait tenté de s'approprier le trône impérial lorsqu'il exerçait le commandement de l'Opsikion, s'appuyant sur son armée aux effectifs importants, ainsi que sur celle des Arméniaques, où il avait été précédemment stratège, cf. Ostrogorsky, *Histoire*, p. 194-196.

³⁴⁷ Voir la liste des fonctionnaires dans ce chapitre, *infra*.

³⁴⁸ Il est mentionné déjà par le *taktikon* Uspenskij et le traité de Philothée le place à la sixième place, après les stratèges des Anatoliques, des Arméniques et des Thracésiens et le domestique des Scholes (Oikonomides, *Listes*, p.48-49 et 100-101)

³⁴⁹ *De Cer.*, p. 696 ; Pertusi, *De thematibus*, p. 128-129 ; *ODB*, p. 1528.

³⁵⁰ Une présentation générale du thème se trouve dans Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 235-244.

d'élite, recrutées principalement parmi des éléments gothiques et basées en Bithynie³⁵¹. En tout état de cause, au X^e siècle les Optimates s'étaient convertis en un corps de muletiers et d'auxiliaires destinés au service des autres *tagmata* impériaux lors des campagnes³⁵², comme l'affirme le même Constantin VII, qui souligne le rang modeste de ces troupes³⁵³. Le Porphyrogénète fait également référence à la structure particulière de ce thème qui, pour son organisation et peut-être pour son extrême proximité avec la capitale, « n'a rien en commun avec les thèmes »³⁵⁴. Organisé selon le modèle des *tagmata*, il était soumis à un domestique (mais parfois appelé aussi stratège ou, plus tard, duc ou catépan³⁵⁵) qui était secondé par un *topotérètes*³⁵⁶ et avait son siège à Nicomédie, capitale thématique et métropole. Peut-être en raison de sa structure de type « tagmatique » et aussi de son étendue limitée, le thème des Optimates ne présentait pas de subdivision en *tourmai* ou *drouggoi*; il était pourtant doté d'une administration civile tout à fait conforme à celle des autres thèmes³⁵⁷.

Comme dans le cas des deux circonscriptions précédentes, le lien entre le thème des Thracésiens et les troupes qui y furent cantonnées à l'origine est évident, et le nom même de la circonscription l'indique³⁵⁸. Ce thème semble avoir été créé au début du VIII^e siècle, sous Léon III, par division des Anatoliques³⁵⁹ : un stratège des Thracésiens est mentionné pour la première fois par les sources en 741³⁶⁰ et, comme l'a souligné Cheynet, les Thracésiens sont une des premières circonscriptions que les bulles des commerciales semblent désigner comme unité territoriale, outre que militaire³⁶¹. Peu intéressantes sont les informations fournies sur cette région par le *De thematibus*, qui se limite à donner des notices érudites et en bonne partie fausses sur son histoire ancienne, ainsi que, nous l'avons vu, une liste des populations locales et des villes principales caractérisée par un bon nombre d'anachronismes³⁶². Nous ne connaissons pas le siège du stratège, qui pourrait avoir été

³⁵¹ Cf. Haldon, *Opsikion*, p. 131-133: « ... the *Optimatoi*, originally recruited from among Germanic, largely Gothic, recruits in the later 6th century, were established in Bithynia, where they became known as the *Gotthograikoi*, and seem to have constituted both a military corps as well as a distinct taxable population ».

³⁵² Haldon, *Opsikiok*, p. 131.

³⁵³ Pertusi, *De thematibus*, p. 70. Pertusi observe avec raison que la raison de l'infériorité relative de ce thème et de son commandant réside, encore une fois, dans sa proximité de la capitale : s'il avait eu la charge de stratège et commandé une armée de combattants effectifs, il aurait pu représenter un danger et un rival pour l'empereur légitime (*ibid.*, p. 132). Selon les sources arabes le domestique des Optimates avait à ses ordres 4000 auxiliaires ; on ne connaît pas le montant de la *roga* qui lui était assignée (*ibid.*, p. 132-133).

³⁵⁴ Pertusi, *De thematibus* p. 69.

³⁵⁵ Comme en témoignent, par exemple, les sceaux de Nicéphore, protospathaire et *ek prosopou* du stratège des Optimates (*DOSeals* 3 n° 71.21) et de Léon Areianitès, proèdre et catépan des Optimates (*DOSeals* 3 n° 71.27), datés tous les deux du XI^e siècle par les éditeurs.

³⁵⁶ Cf. *DOSeals* 3, n° 71.31.

³⁵⁷ *Ibid.* ; pour ce qui concerne l'administration civile du thème voir, entre autres, les sceaux publiés dans *DOSeals* 3, p. 117-127.

³⁵⁸ Pour une présentation générale du thème et de son histoire, voir encore une fois Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 201-234 ; sur la question de l'origine de ce thème, un des plus anciennement attestés, cf. Lilie, *'Thrakien' und 'Thrakiesion'* ; Winkelmann, *Rang- und Ämterstruktur*, p. 81 ss. ; Brandes, *Finanzverwaltung*, p. 129 et *passim*. Il ne faut pas confondre les Thracésiens, soldats du thème homonyme, qui en prend le nom, avec les Thrakésianoï, autre corps de troupes qui existe au même temps, comme attestent des sceaux datés entre le VIII^e siècle et le début du IX^e (cf. *DOSeals* 3, p. 1, n°s 1.1-2 ; Cheynet, *Thèmes*, p. 6).

³⁵⁹ Cf. Orstrogorsky, *Histoire*, p. 186

³⁶⁰ Théoph. Conf., p. 414 ; cf. Pertusi, *De thematibus*, p. 124

³⁶¹ Cheynet, *Thèmes*, p. 8-10 ; sur ce sujet voir aussi Brandes, *Finanzverwaltung*, p. 384-387 et p. 610.

³⁶² Pertusi, *De thematibus*, p. 67-68.

Éphèse ; aux IX^e et X^e siècles cet officier jouissait d'une position très élevée dans l'ordre des préséances, où il occupait la troisième place parmi les stratèges des thèmes, après ceux des Anatoliques et des Arméniques et avant celui de l'Opsikion³⁶³, et au début du IX^e siècle il percevait une *roga* de 40 livres d'or, proportionnée à son rang³⁶⁴. Comme dans le cas de l'Opsikion, la définition du statut de son littoral est quelque peu problématique : il aurait dépendu dans un premier temps du thème maritime des Caravisiens, puis, après sa dissolution au début du VIII^e siècle, les côtes de Thracésiens auraient fourni des équipages aux flottes des thèmes maritimes institués par la suite, en particulier au thème de Samos³⁶⁵.

À ces thèmes continentaux il faut ajouter en effet les circonscriptions maritimes organisées le long des côtes de l'Égée orientale, en particulier les thèmes de la Mer Égée et de Samos qui, avec le thème des Cybirrhéotes, étaient au X^e siècle les seuls thèmes purement maritimes de l'Empire³⁶⁶. La formation du premier est *grosso modo* contemporaine à celle du thème des Cibyrhéotes, et elle fait suite à la dissolution de l'ancien thème naval des Carabisiens ; à la tête de ce commandement l'on trouve d'abord un drongaire (VIII^e/IX^e siècles), puis un stratège, qui recevait de l'État un salaire de 10 livres d'or³⁶⁷. Bien que classé au X^e siècle parmi les thèmes d'Occident, si on s'en tient au *De Thematibus*, le thème de la Mer Égée aurait compris toute la côte qui allait de Lektos, dans la Troade, jusqu'à la Propontide et au fleuve Rhyndakos, entre Cyzique et Daskylion, et en outre les archipels des Cyclades et des Sporades, avec Lesbos, Chios et Lemnos³⁶⁸. Le témoignage de Constantin VII pose pourtant des problèmes : d'un côté il est difficile de définir avec précision l'étendue de ce que le Byzantins considéraient comme la Mer Égée, ainsi que la composition des archipels des Cyclades et des Sporades³⁶⁹ ; d'un autre, une partie du territoire confié au commandant de la Mer Égée (les côtes de la Propontide et de l'Hellespont) faisait partie en même temps du thème de l'Opsikion, ce qui aurait impliqué une superposition d'autorités difficile à expliquer. Hélène Ahrweiler a montré que les affirmations de Constantin Porphyrogénète, pourvu qu'elles soient véridiques, ne peuvent valoir que pour le début du X^e siècle : en général l'autorité du drongaire, et ensuite du stratège de la Mer Égée, semble avoir été limitée au littoral de la Propontide et aux îles du nord de l'Égée (Ténédos, Lemnos, Imbros, Lesbos et, jusqu'au début du X^e siècle, probablement Chios)³⁷⁰.

Des problèmes de juridiction analogues sont posés par les îles de l'Égée méridionale, qui présentent elles aussi des liens significatifs avec les thèmes côtiers de l'Asie Mineure occidentale, les Thracésiens et les Cibyrhéotes. À l'exception de Rhodes, qui dépendait du thème des Cibyrhéotes, ces îles semblent avoir fait partie au IX^e siècle d'une unité administrative distincte, le drongariat du Kolpos ou des Douze Îles³⁷¹ ; par la suite elles

³⁶³ Oikonomidès, *Listes*, p. 49, 101, 245-247 ; des changements interviennent dans le *taktikon* de l'Escorial, avec l'introduction des stratopedarques et des ducs commandant les *tagmata* des frontières, mais l'ordre de préséance relatif aux stratèges de ces anciens thèmes est encore respecté (*ibid.* p. 265).

³⁶⁴ *De Cer.*, p. 696.

³⁶⁵ Sur le partage d'autorité sur les côtes du thème entre les Thracésiens et le thème de Samos, cf. *infra*.

³⁶⁶ Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 109.

³⁶⁷ Pertusi, *ibid.* 154-155 ; *DOSeals* 2, 111-112.

³⁶⁸ Pertusi, *De thematibus*, p. 83.

³⁶⁹ Cf. Malamut, *Les îles*, p. 33-34 et 47-50.

³⁷⁰ Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 76-81 et 108-109 ; Malamut, *Les îles*, p. 304 et 311-312 ; .

³⁷¹ Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 79-80 ; Malamut, *Les îles*, p. 301-303

donnèrent lieu à d'autres circonscriptions maritimes, tel le thème de Samos, formé par subdivision du thème de la Mer Égée à la fin du IX^e siècle³⁷², ou d'autres commandements plus éphémères, comme celui de Chios³⁷³ et des Iles (Cyclades)³⁷⁴. Les difficultés naissent du fait que, dans sa description du thème de Samos, mentionné par le traité de Philothée³⁷⁵, Constantin VII affirme explicitement que « la côte et les promontoires en face relèvent de Samos, c'est-à-dire Éphèse, Magnésie, Tralles, Myrina, Téos et Lébédos, et jusqu'à Adramyttios, l'intérieur des terres et la plaine ont été assignés au stratège des Thracésiens, qui commande les troupes de cavalerie », et que « le thème de Samos est divisé en deux tourmes, celle d'Éphèse et celle d'Adramytton. Le stratège du thème a son siège dans la ville de Smyrne »³⁷⁶. Agostino Pertusi a supposé que cette notice fait référence à un état de choses antérieur, datant de l'époque où Samos aurait fait partie du thème des Carabisiens ou des Cybirrhéotes, qui auraient exercé le contrôle sur les villes côtières des Thracésiens³⁷⁷. Pourtant le thème des Carabisiens semble avoir disparu déjà au début du VIII^e siècle et même si le Porphyrogénète incline aux anachronismes, cela n'est normalement pas le cas quand il s'agit d'indiquer le siège des commandants provinciaux³⁷⁸. Celle qui se dessine le long de la côte ionienne, comme dans l'Opsikion, c'est donc une situation de superposition de l'autorité sur certains territoires côtiers.

Or, si la délimitation géographique des thèmes maritimes est à peu près établie et généralement acceptée, la question de la double dépendance d'une zone côtière vis-à-vis de deux thèmes présente encore des questions irrésolues. En effet, l'hypothèse d'une double appartenance de certaines régions, dépendantes administrativement d'une circonscription et militairement d'une autre, qui a été proposée par Hélène Ahrweiler³⁷⁹ et reprise par Elisabeth Malamut³⁸⁰, ne semble pas totalement convaincante : elle pourrait éventuellement valoir pour le thème de Samos, pour lequel nous ne connaissons que des commandants militaires, et pas de fonctionnaires civils, mais pas pour la côte de la Propontide, qui présente une situation bien différente. En effet, si ce littoral était soumis au stratège de la Mer Égée seulement du point de vue militaire, puisqu'il fournissait une partie des marins de sa flotte thématique, tandis que du point de vue géographique et administratif elle appartenait à l'Opsikion, on ne comprend pas pourquoi le thème de la Mer Égée aurait été doté de nombreux fonctionnaires

³⁷² Thème créé sous Léon VI et attesté dans le traité de Philothée; son stratège recevait un salaire de 10 livres d'or. Cf. Pertusi, *De thematibus*, p. 81-82 et 153-154 ; Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 108 ; Malamut, *Les îles*, p. 312-314 ; *DOSeals 2*, p. 130 ss.

³⁷³ D'abord partie de la Mer Égée, puis du thème de Samos et commandement indépendant au XI^e siècle : Malamut, *Les îles*, p. 318 ; *DOSeals 2*, p.123 ss..

³⁷⁴ Thème formé après 949 et avant le *Taktikon* de l'Escorial, daté de 971-975 : Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 108 ; Malamut, *Les îles*, p. 317-318 ; *DOSeals 2*, p. 126 et 128-129.

³⁷⁵ Oikonomidès, *Listes*, p. 100. Comme le stratège de la Mer Égée, au début du X^e siècle il recevait une *roga* de 10 livres d'or (*De Cer.*, p. 697).

³⁷⁶ Pertusi, *De thematibus*, p. 81-82.

³⁷⁷ Pertusi, *De thematibus*, p. 153.

³⁷⁸ La dernière mention d'un stratège des Carabisiens daterait de 711 (Antoniadis-Bibicou, *Histoire Maritime*, p. 86.

³⁷⁹ Ahrweiler, *Byzance et la mer*, p. 402.

³⁸⁰ Malamut, *Les îles*, p. 311.

civils et fiscaux³⁸¹ dont l'activité semble s'exercer aussi sur les aires côtières en question, comme le montrent quelques témoignages littéraires sur lesquels nous reviendrons³⁸². Dans le cas de la Propontide, comme dans celui des villes de Smyrne, Éphèse et Adramytton et de la côte ionienne, on entrevoit des formes de partage de l'autorité locale, dont la nature reste en général difficile à préciser. En tout état de cause, cela montre l'existence de liens administratifs importants entre les littoraux de ces thèmes continentaux et les circonscriptions maritimes contiguës, raisons pour laquelle nous les analyserons au même temps.

Rôle historique

En ce qui concerne l'histoire des thèmes considérés et l'évolution de leur rôle dans le cadre de l'Empire, on peut distinguer deux phases : la première, qui va du VIII^e siècle à la fin du IX^e ou au début du X^e, voit la participation de ces territoires à la vie militaire de Byzance, marquée par les affrontements avec les ennemis externes, Arabes et Bulgares, et par une série de luttes internes ; la deuxième, entre le début du X^e et le milieu du XI^e siècle est caractérisée par la substantielle démilitarisation de ces régions et par une longue période de calme, interrompue seulement par le passage des révoltes de la fin du X^e siècle.

En effet, au début de la période considérée, ce territoire fut lui-aussi lourdement affecté par les troubles qui agitérent l'Empire pendant les siècles dits obscurs. À cette époque, les côtes égéennes subissaient la supériorité navale arabe et étaient exposées aux raids des émirs de Tripoli et de Tarse ainsi que, à partir du milieu du IX^e siècle, des Arabes de Crète. Encore à la fin du règne de Théophile et sous Basile I^{er}, les Crétois ravageaient régulièrement les côtes des Thracésiens et les Cyclades, s'avancant sur la terre ferme jusqu'au mont Latros et, dans le nord de l'Égée, jusqu'à l'Hellespont³⁸³. Les attaques les plus spectaculaires se produisirent pendant le règne de Léon VI, lorsque Léon de Tripoli, un renégat grec originaire de Pergame aux dires de Théophane Continué³⁸⁴, avant de se diriger vers Thessalonique, osa menacer Constantinople même, s'avancant jusqu'à Paros et Thasos³⁸⁵. Cependant, la capitale ne fut jamais vraiment atteinte par ces raids, la Propontide en étant elle-même largement épargnée. De ce côté les menaces les plus graves vinrent plutôt, au début du X^e siècle, des attaques bulgares : pendant le règne de Syméon de Bulgarie, les troupes bulgares attaquèrent aussi le littoral septentrional de l'Opsikion, pillé et dévasté à plusieurs

³⁸¹ Leur existence est bien attestée par les sources sigillographiques : voir, entre autres, *DOSeals* 2, n^{os} 40.1-40.4, 40.13-40.21 et 40.25-40.26 ; voir aussi la liste des fonctionnaires et les officiers de ces thèmes, *infra*.

³⁸² Hélène Ahrweiler fait référence elle aussi à un groupe de lettres d'auteur anonyme datant du X^e siècle et publiées par Darrouzès (IX, 40-51) et aux épîtres de Michel Psellos, remarquant « que le correspondant anonyme du X^e siècle s'adresse au juge de la Mer Égée au sujet d'une maison située dans la banlieue constantinopolitaine et que, pour obtenir des privilèges en faveur du couvent de Médikion, situé sur la côte sud de la Propontide, Psellos s'adresse également au juge de la Mer Égée » (*Byzance et la mer*, p. 78-79).

³⁸³ À la fin du règne de Théophile les Crétois battirent la flotte impériale près de Thasos et pillèrent les Cyclades (Théoph. Cont., p. 137) ; à la fin du règne du même empereur ils arrivèrent à piller les monastères du Latros, malgré l'intervention du stratège des Thracésiens Constantin Kontomitès, qui en massacra un bon nombre (*ibid.*, 137). Encore, sous Michel III, la flotte crétoise dévasta les îles de la Mer Égée (*ibid.* p. 196), tandis que sous Basile I^{er} les attaques crétoises arrivèrent jusqu'à l'Hellespont, où ils furent arrêtés par le drongaire Nicéas Ooryphas (*ibid.*, p. 299-301).

³⁸⁴ Théoph. Cont., p. 366.

³⁸⁵ En 904 (Théoph. Cont., p. 367-368).

reprises³⁸⁶. Toutefois, au cours du IX^e siècle, l'organisation des littoraux byzantins et des thèmes maritimes, que nous avons décrite, se mit en place et se perfectionna, de sorte que déjà sous Romain I^{er} et pendant le règne personnel de Constantin VII, la flotte byzantine semblait en mesure de pouvoir répondre plus efficacement aux raids arabes³⁸⁷ et le littoral des Thracétiens devint le point de départ des premiers essais d'expédition contre la Crète³⁸⁸. Par la suite, la fin des guerres bulgares³⁸⁹ et la reconquête de la Crète par Nicéphore Phocas en 961 marquèrent le début d'une période de calme et de prospérité pour les côtes de l'Asie Mineure nord-occidentale. Cela vaut du moins jusqu'aux années 30 et 40 du XI^e siècle, quand la reprise presque contemporaine de la piraterie arabe et des raids russes vint à en menacer à nouveau la tranquillité³⁹⁰.

Aux menaces externes s'ajouta, au VIII^e siècle et au début du IX^e, une série de guerres civiles qui affectèrent l'Asie Mineure en général et les régions environnant Constantinople en particulier, en tant que dernière et fondamentale étape pour tout rebelle songeant sérieusement à s'emparer de la capitale et du trône³⁹¹. On pourrait rappeler la révolte d'Artavasdos, gendre de Léon III et comte de l'Opsikion, contre Constantin V (742) ; en 803, ce fut le tour de Bardanès Tourkos, monostratège des thèmes orientaux révolté contre Nicéphore I^{er}. Mais déjà au siècle suivant la loyauté de l'Opsikion envers le pouvoir impérial paraît assurée : la rébellion redoutable de Thomas le Slave, qui pendant trois ans ravagea l'Asie Mineure et les environs de la capitale, n'obtint pas le soutien de ses troupes et de son stratège, Katakyla, resté fidèle à Michel II. En effet, si pendant la période d'instabilité militaire et politique qui caractérisa le VIII^e siècle et le début du IX^e le contrôle des grandes armées des Thracétiens et de l'Opsikion avait offert à leurs commandants les moyens d'aspirer au titre impérial, l'installation sur le trône des empereurs Isauriens et Amoriens, puis de la dynastie macédonienne, impliqua un contrôle plus attentif de ces régions, stratégiquement fondamentales pour les communications, le ravitaillement et la défense de la capitale. Ainsi, l'attribution réfléchie des fonctions de commandement à des hommes de confiance ou à des

³⁸⁶Théoph. Cont., p. 401-402. Deux lettres semblent témoigner de ces faits : pendant l'hiver de 920, le patriarche Nicholas Mystikos, ayant entendu que les Bulgares avaient traversé les Dardanelles et attaqué Lampsaque, conseillait à Romain I^{er} d'envoyer des navires de guerre, pour surveiller cette partie de la côte et en assurer la sécurité (Jenkins-Westerink 95). Encore, en 941, Constantin VII écrivait à Théodore de Cyzique que leur rencontre avait été empêchée par « un sanglier sauvage et l'invasion des Scythes » : selon Darrouzès il ferait allusion à l'attaque menée cette-là année contre Constantinople par les Rhôs d'Igor (Darrouzès VIII, 5).

³⁸⁷Sous Romain I^{er} le drongaire Jean Radènos repousse un raid de Léon de Tripolis contre Lemnos (Théoph. Cont., p. 405).

³⁸⁸Déjà en 866, sous Michel III, l'armée impériale s'était mise en campagne et concentrée dans les Thracétiens, à la localité dite Kepos (Jardin) pour s'embarquer d'ici vers la Crète (Théoph. Cont. p. 204-205) ; une autre expédition fut organisée en 949 par Constantin VII, avec un grand concours de forces mais sans succès (Skyl. p. 245-246).

³⁸⁹Siméon de Bulgarie était mort en mai 927.

³⁹⁰Skylitzès note que déjà sous Constantin VIII une flotte arabe avait été battue par le stratège de Samos Georges Théodorokanos (Skyl., p. 373), tandis qu'en 1034 les pirates arabes d'Afrique menèrent des raids dans les Cyclades et arrivèrent à ravager Myra, dans le thème des Cibyrhéotes ; en outre en 1035 les pirates de Sicile et d'Afrique, qui ravageaient sans cesse les côtes et les îles d'Asie Mineure, furent repoussés par les stratèges des thèmes attaqués (Skyl., p. 398-399, avec un possible dédoublement de l'épisode, cf. *Empereurs*, p. 329 note 25). En 1043 les flottes impériale et thématique repoussent une attaque russe dirigée contre Constantinople (Skyl., p. 432).

³⁹¹Pour une reconstruction de l'histoire bithynienne entre VII^e et XI^e siècle, voir la présentation donnée par Jean-Claude Cheynet dans *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 314-324.

familiers de l'empereur, tout comme la démilitarisation progressive de ces thèmes, achevée au cours du X^e siècle, et le rétablissement de la sécurité sur les côtes et face aux Bulgares, firent que ces régions étaient généralement bien et solidement tenues par les autorités centrales, qui y interviennent souvent et y gardent une présence remarquable, même physique.

Cette impression n'est pas invalidée par quelques épisodes d'insubordination locale, promptement contrôlée et réprimée par les autorités. Ainsi la révolte de Symbatios, stratège des Thracésiens et *gambros* du César Bardas, et de Georges Pèganès, le stratège de l'Opsikion, qui en 866 reconnurent comme *basileus* le seul Michel III et frappèrent de *dysphemia* Basile le Macédonien, paraît provoquée essentiellement par le ressentiment d'une faction qui avait aspiré à gérer le pouvoir impérial et avait vu ses espoirs déçus après l'association au trône de Basile. Elle eut d'ailleurs une durée très limitée puisque, commencée à l'été de 866, elle s'éteignit presque spontanément à l'arrivée de l'hiver³⁹². D'ampleur locale et limitée dans ses conséquences fut aussi la révolte d'un personnage prénommé Basile et dit le Macédonien : en 933, sous Romain Lécapène, il se fit passer pour Constantin Doukas, le domestique des Scholes protagoniste, vingt ans auparavant, d'une malheureuse tentative d'usurpation. Ainsi faisant, il recueillit un large soutien dans le thème de l'Opsikion, où il s'empara de la forteresse de Plateia Pétra, pillant et ravageant les alentours³⁹³. Capturé finalement et conduit dans la capitale, il fut longuement interrogé pour apprendre s'il avait agi avec la complicité de quelques dignitaires ; puisqu'on n'arriva à prouver quoi que ce soit, il fut brûlé au lieu dit Amastrion³⁹⁴. Même si les sources se préoccupent de souligner l'origine obscure de ce personnage, cet épisode s'inscrit dans le cadre d'une série d'oppositions et de contestations qui accompagnèrent l'accession au pouvoir de Romain Lécapène et qui vinrent le plus souvent d'officiers de l'Empire et d'éléments proches de la cour³⁹⁵ : les soupçons de Romain I^{er} et l'interrogatoire du rebelle en sont un indice, ainsi que son appropriation du nom d'un personnage illustre³⁹⁶ et le recours au souvenir de Constantin Doukas, ce qui témoignait en même temps de la popularité des Doukas dans l'Opsikion. D'autre part, au cours des siècles, le territoire à la frontière entre l'Opsikion et les Thracésiens offrit un abri à plusieurs rebelles, la forteresse de Plateia Pétra en particulier semblant jouir de leur prédilection : en plus de Basile le Macédonien, rebelle contre Romain Lécapène, y trouvèrent refuge Symbatios, dont

³⁹² Théoph. Cont., p. 240 ; Skyl., p. 128-130 ; Léon Gramm., p. 247-248.

³⁹³ Théoph. Cont., p. 421. Voir aussi: Léon Gramm., p. 321-322; Skyl., p. 228.

³⁹⁴ La punition infligée au rebelle paraît significative et symbolique : en effet, si la mutilation est appliquée aussi à d'autres révoltés (comme Symbatios), je ne connais pas d'autres rebelles condamnés au bûcher, du moins à l'époque considérée. En revanche, furent condamnés à être brûlés dans l'Amastrion les *douloi* d'Asyléon, le neveu de Basil I^{er}, lesquels, ne pouvant plus supporter la cruauté de leur maître, l'avaient tué. Une telle peine semble donc avoir été particulièrement infâmante, peut-être réservée aux coupables de quelque forme de subversion sociale ; elle pourrait avoir eu un fort pouvoir d'intimidation envers ces dignitaires dont l'implication dans la révolte était soupçonnée mais non clairement prouvée.

³⁹⁵ Cf. la révolte de Adrien Chaldos et Bardas Boilas en Chaldée et les autres épisodes mentionnés *infra*, p. 224-226.

³⁹⁶ On remarque que souvent une telle stratégie semble être pratiquée lorsque les promoteurs des révoltes sont qualifiés de personnages obscurs, ne disposant pas des soutiens et des relations sur lesquels pouvaient compter d'autres révoltés plus illustres : on pourrait songer aux cas de Thomas le Slave, qui chercha à se faire passer pour Constantin VI (Théoph. Cont., p. 52.), ou du Bulgare Déléanos, qui proclama être le fils du tsar Samuel (Skyl., p. 409.). Sur l'appropriation du nom de personnages illustres comme forme de légitimation, apte à souvenir l'opposition à l'autorité impériale, cf. *infra*, p. 338.

nous avons déjà parlé, et par la suite trois partisans de Bardas Sklèros, Léon Aichmalotos et les fils d'Andronic Lydos, Basile Epeiktès et Bardas Moungos³⁹⁷.

À la fin du X^e siècle, le passage en Asie Mineure occidentale des grandes révoltes du règne de Basile II ne sert qu'à mettre ultérieurement en évidence le poids stratégique des voies de communication terrestres et maritimes conduisant à la capitale, dont ces régions étaient le dernier nœud névralgique et dont le contrôle se préparait longtemps à l'avance. Ainsi, en 976, Bardas Sklèros, au cours de sa marche vers l'ouest et avant même d'être arrivé à Césarée de Cappadoce, dépêcha un envoyé, Michel Kourtikios, qui reçut la soumission de la ville d'Attalia avec toute sa flotte et prit le commandement des Cibyréotes³⁹⁸. Tandis que Bardas Sklèros s'avancit victorieusement le long de la grande route militaire qui le conduisit en Phrygie, près de Malagina et du domaine impérial de Dypotamon/Mesanakta, puis à Nicée, Kourtikios ravageait toutes les îles, laissant craindre aux impériaux une future attaque d'Abydos, point de contrôle de l'Hellespont. La réalisation d'une telle manœuvre aurait eu pour résultat le blocus de Constantinople par terre et par mer, mais la victoire navale de l'amiral impérial Théodore Karantènos près de Phocée éloigna le danger et rétablit la paix au moins sur la mer³⁹⁹. Le passage en Asie de l'ancien rebelle Bardas Phocas, rappelé d'exil et nommé domestique des Scholes sous la pression des circonstances, contribua à repousser vers l'Orient le front d'une guerre civile qui se prolongea avec des fortunes diverses pendant trois ans⁴⁰⁰. Le passage du conflit dans l'ouest de l'Asie Mineure fait ressortir d'un côté le danger extraordinaire représenté par le contrôle de la flotte et des ports assurant le ravitaillement et la protection de la capitale, de l'autre l'importance de l'axe routier qui, traversant la Cappadoce, la Phrygie et la Bithynie, reliait la frontière orientale à Constantinople, passant par Césarée, Amorion, Kotyaion, Dorylée, Nicée, le long duquel se déplaçaient tant les armées des rebelles que celles des impériaux⁴⁰¹.

Le même chemin sera emprunté par la suite par d'autres usurpateurs, plus ou moins chanceux, notamment Bardas Phocas en 989 et Isaac Comnène en 1057⁴⁰² ; cependant, ces marches sur Constantinople, préparées plus à l'est, ne semblent pas avoir trouvé des soutiens dans les thèmes environnant la capitale, dépourvus d'armées importantes et dont les populations subirent les passages des aspirants à l'Empire : à cette époque, les contestations contre le pouvoir central virent le jour plutôt aux frontières de l'Empire, ou bien en son centre, dans la capitale.

³⁹⁷ Skyl., p. 328.

³⁹⁸ Skyl., p. 319-320.

³⁹⁹ Skyl., p. 322.

⁴⁰⁰ La bibliographie sur ce sujet est très riche ; voir, entre les autres : Seibt, *Skleroi*, p.53-48 ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 33-34 ; Holmes, *Basile II*, p. 240-298.

⁴⁰¹ D'ailleurs Bardas Sklèros avait déjà parcouru ce chemin en 970, lorsqu'il fut envoyé par Jean Tzimiskès pour réprimer la révolte de Bardas Phocas.

⁴⁰² En particulier, Cheynet a rappelé que le sort de ces trois tentatives d'usurpation (celle de Bardas Sklèros en 978, celle de Bardas Phocas en 989, et celle d'Isaac Comnène) se décida, entre fin du X^e et début du XI^e siècle, sous les murailles de Nicée (*La Bithynie au Moyen Âge*, p. 320-321).

2.1.2 Ressources économiques et gestion fiscale

Si le poids stratégique des régions considérées pour la défense de Constantinople et la stabilité du pouvoir impériale est évidente, il convient maintenant de se demander comment l'administration impériale s'efforça d'en exploiter le potentiel économique, quel fut leur rôle dans le ravitaillement de la capitale ainsi que leur contribution au bilan de l'État et au financement de son administration.

Quelques premières indications nous viennent des textes littéraires, d'où l'on tire l'impression que la Bithynie et le nord-ouest de l'Asie Mineure en général jouaient un rôle significatif dans l'approvisionnement de Constantinople ; cette dernière, comme a remarqué Jean Durliat, « en tant que capitale dépendait pour son approvisionnement de tout l'Empire, comme elle en constituait le cœur et rayonnait sur toutes les provinces » mais « en tant que ville elle était intimement liée à son arrière-pays »⁴⁰³. Il est donc très probable qu'elle dépendait de son hinterland asiatique pour nombre de produits que la ceinture des jardins urbains ne suffisait pas à fournir et qui ne supportaient pas de longs transports⁴⁰⁴. C'est justement le cas des animaux et de ce bétail qui transitait par Pylai, devant les yeux du malheureux Léon de Synada, bloqué à cet endroit et empêché de participer à une élection patriarcale pour des raisons difficiles à éclairer⁴⁰⁵ : ses mots pleins d'amertume nous apprennent qu'en ce χωρίον λυπρὸν καὶ ἐξώτερον toute urbanité et tout empressement se limitaient à « recevoir, faire passer et envoyer dans la capitale, avec on ne pourrait plus de sollicitude, du bétail, cochons, ânes, bœufs, chevaux, moutons autant qu'il s'en trouve, et à nous retenir, nous, les hommes, sans nous laisser passer, comme des êtres abominables, impurs et maudits »⁴⁰⁶.

Les animaux envoyés à Constantinople venaient selon toute probabilité de l'arrière-pays bithynien, et cela était sans doute le cas aussi du poisson frais, dont la pêche, selon Nicéas magistre et Théodore Daphnopatès, faisait la richesse du littoral de la Propontide. D'ailleurs, dans les épistoliers du X^e siècle, se rencontrent plusieurs références à l'envoi de poissons, frais ou séchés, comme cadeaux très appréciés par les élites byzantines : Constantin VII en envoie à son ami Théodore de Cyzique sur l'Olympe⁴⁰⁷, Théodore Daphnopatès à un ami gourmand qui jeûne pour la carême, et l'on trouve également mention de ce genre de dons dans des lettres attribuées à un métropolitain anonyme de Chônes⁴⁰⁸. Le métropolitain de Synada, Léon, pour sa part, fait allusion aux poissons du lac de Nicée, qui avait réputation d'être poissonneux et riche en espèces exquises⁴⁰⁹, et il plaisante ailleurs sur la gourmandise

⁴⁰³ Durliat, *L'approvisionnement*, p. 33.

⁴⁰⁴ Cf. *ibid.* p. 28 ; pour ce qui concerne la pratique de l'horticulture à l'intérieur du périmètre urbain même de Constantinople et immédiatement hors des murs théodosiens, dans un rayon d'environ 2 km, voir Koder, *Fresh vegetables*. L'auteur suppose que les produits provenant de cette aire horticole urbaine et de l'autre rive du Bosphore étaient suffisants à assurer une certaine variété et l'approvisionnement en légumes frais d'une population urbaine jusqu'à 500.000 habitants, en conditions politiques et climatiques normales. Sur ce sujet voir aussi l'étude plus étendue du même auteur, *Gemüse in Byzanz*.

⁴⁰⁵ Pour quelques commentaires sur cette question, voir Darrouzès, p. 41, et les notes aux lettres III, 53 et 54, p. 204-210.

⁴⁰⁶ Darrouzès III, 54, ll. 25-31, p. 209. Cette lettre date avec toute probabilité des années 90 du X^e siècle.

⁴⁰⁷ Darrouzès VIII, 6.

⁴⁰⁸ Darrouzès IX, 32 et 33.

⁴⁰⁹ Darrouzès III, 27 et . Voir aussi le commentaire de Robert, *Les kordakia*, p. 100-115.

d'Arsène d'Héraclée, qui, lors de ses visites pastorales, aurait exigé que lui fussent servis seulement des poissons de grande taille et bien gras⁴¹⁰. Gilbert Dagon, qui a consacré son attention à la pêche pratiquée avec des installations à filets fixes et semi-permanentes dites madragues, a souligné l'occupation et l'exploitation intensive de la Mer de Marmara à cette époque tout en montrant le caractère particulier d'une telle activité, qui se rapprochait juridiquement de l'exploitation du sol et qui entraînait l'appropriation des fonds marins correspondants par les propriétaires des rivages⁴¹¹. L'exploitation des rivages de la Propontide, à travers la pêche ou en relation au commerce et au transport d'autres marchandises dans la capitale, était avantageuse pour l'État, qui en tirait des revenus fiscaux : le poisson acheminé sur les marchés de Constantinople, dont le prix était fixé par l'éparque, était chargé de l'impôt dit *halieutike*⁴¹², tandis que l'État et les propriétaires traditionnels, généralement monastères et institutions pieuses, se disputaient les droits sur les « échelles » (*skalai*), endroits où les marchands et les producteurs de la terre ferme accostaient avec leurs bateaux et où se déroulaient les premiers échanges⁴¹³.

Des régions proches de la capitale semblent venir aussi d'autres produits frais très appréciés par les membres de l'élite constantinopolitaine, dont on trouve mention dans les billets qui en accompagnaient l'envoi en tant que dons amicaux. Il pouvait s'agir de fruits et légumes, comme les raisins⁴¹⁴, les grenades (ῥοιαῖ), occasionnellement qualifiées d'« asiatiques »⁴¹⁵, les laitues de l'Olympe, louées par Constantin VII⁴¹⁶ ou autres fruits et primeurs dont les épistolaires du X^e siècle attestent l'échange habituel⁴¹⁷; à ce type de dons s'ajoutait en outre très souvent le vin, produit dans ces régions depuis l'antiquité⁴¹⁸.

Si l'élevage des animaux, la pêche et la production de fruits et légumes contribuaient eux-aussi à la prospérité des régions productrices et au ravitaillement de la Ville, bien plus importants à cet égard étaient la production, le stockage et l'acheminement du blé et des céréales, qui constituaient la base de l'alimentation byzantine. Pour avoir un aperçu du rôle joué par l'Asie Mineure occidentale dans ce secteur, il conviendra d'intégrer les informations tirées des sources littéraires avec les données offertes par la sigillographie. Celle-ci ne nous renseigne pas seulement sur les points stratégiques de concentration de la production du blé destiné à la capitale, mais elle nous aide aussi à identifier, dans les régions considérées, les points de passage et de contrôle des trafics commerciaux, la situation approximative des biens impériaux, les centres de perception fiscale et à saisir, dans ses grandes lignes, la présence de l'administration fiscale et l'intensité de sa pression. Il conviendra donc présenter un tableau récapitulatif des catégories de fonctionnaires fiscaux présent dans ces provinces.

⁴¹⁰ Darrouzès III, 19.

⁴¹¹ Dagon, *Poissons, pêcheurs et poissonniers*, p. 57-66.

⁴¹² *Ibid.* p. 67-73

⁴¹³ La 'Satire contre les higoumènes' de Théodore Prodrome en fait mention : *ibid.* p. 66-69. Cf. Magdalino, *Grain supply*, p. 41-43.

⁴¹⁴ Envoyés par Théodore Daphnopatès à un ami anonyme (Darrouzès-Westerink 22).

⁴¹⁵ Envoyés par le chartophylax de Sainte Sophie à Léon de Synada (Darrouzès III, 48), et par Théodore Daphnopatès qui les qualifie comme ἐξ Ἀσίας ἡκοντας ἄρτι, à un de ses amis (Darrouzès-Westerink, 24, l. 5).

⁴¹⁶ Darrouzès VIII, 7 et 12.

⁴¹⁷ Pour d'autres attestations voir aussi Darrouzès II, 29 et VII, 3.

⁴¹⁸ On pourrait rappeler encore la description de la vendange, rencontrée dans une lettre de Théodore Daphnopatès ; cf. aussi Durliat, *L'approvisionnement*, p. 27-28.

	THRACÉSIENS	OPSIKION	OPTIMATES	MER ÉGÉE et ILES
FONCTIONS FISCALES ORDINAIRES	<i>Anagraphheis, époptai</i> <i>DOSeals</i> 3, n° 2.9-10 <i>Berlin</i> II, n° 368	<i>Anagraphheis, époptai</i> <i>DOSeals</i> 3 n° 39.6; <i>Wassiliou-Seibt Bleistege</i> /III n° 115.	<i>Anagraphheis, époptai</i> Georges Andreioménos, juge et <i>anagraphheis</i> des Optimates (fin XI ^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 71.1 <i>Ist.</i> n° 3.85	<i>Anagraphheis, époptai</i> <u>Mer Égée</u> <i>DOSeals</i> 2, n° 40.1 ; <i>Zacos</i> II, n° 593 et 961 <u>Iles (Nèsoi)</u> <i>DOSeals</i> 2 n° 43.1 (XI ^e s.)
	Chartulaires <i>DOSeals</i> 3, n° 2.1-2 chartoulaire du drome des Thracésiens : <i>DOSeals</i> 3, n° 2.3 chartoulaire et <i>chrysotélés</i> : <i>DOSeals</i> 3, n° 2.5	Chartulaires <i>DOSeals</i> 3, n° 39.2	Chartulaires	Chartulaires
	Protonotaires <i>DOSeals</i> 3, n° 2.34-38, dont Ampélios, spatharocandidat impérial et protonotaire des Thracésiens (2.34) Michel Chrysos (?), chartoulaire et protonotaire des Thracésiens (XI ^e s.), Laurent, <i>Orghidan</i> n° 242 <i>Zacos</i> II, n° 626	Protonotaires <i>DOSeals</i> 3 n° 39.43, 39.44, 39.45, 39.46 ; <i>Wassiliou-Seibt Bleistege</i> /II n° 228, 229 ; <i>Ist.</i> n° 3.82 et 3.84	Protonotaires <i>DOSeals</i> 3 n° 71.28-71.30	Protonotaires <u>Mer Égée</u> <i>DOSeals</i> 2 n° 40.25 et 40.26 ; <i>Zacos</i> II, n° 1080
	<i>Dioikètai</i> <i>Hypaipa</i> ⁴¹⁹ <i>DOSeals</i> 3, n° 16.1 (IX ^e s.) <u>Lydia</u>	<i>Dioikètai</i> <i>Rhyndakos</i> ⁴²⁰ <i>DOSeals</i> 3 n° 69.1 (XI ^e s.) <u>Nacolée</u> ⁴²¹	<i>Dioikètai</i> Bithynie <i>DOSeals</i> 3 n° 76.2 (X ^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 76.3 (VIII ^e /IX ^e s.)	<i>Dioikètai</i> <u>Mytilène</u> Arsavir, <i>dioikètés</i> de Mytilène (IX ^e s.) <i>DOSeals</i> 2, n° 51.1 Eutaxios (?) <i>dioikètés</i> de Mytilène

⁴¹⁹ Aujourd'hui Dabbey.

⁴²⁰ Nom de fleuve mais aussi d'une ville située, selon Étienne de Byzance, entre la Phrygie et l'Hellespont et près de la rivière homonyme, selon Choniatiès (*DOSeals* 3, p. 115 ; voir aussi Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 368).

	<p><i>DOSeals</i> 3, n° 24.2 (IX^e s.), 24.3 (VIII^e s.)</p> <p><u>Milet</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 26.1 (Arsavir, IX^e s.), 26.2 (VIII^e s.)</p> <p><u>Sardes</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 32.2 (IX^e/X^e s.), 32.3 (IX^e s.)</p> <p>Éphèse Jean Mitas, <i>διοικητές</i> d'Éphèse et d'Artokopeon (saint Lazare Galésiotte, <i>Lifé</i>, ch. 103)</p>	<p><i>DOSeals</i> 3 n° 93.1 (IX^e/X^e s.)</p>	<p><u>Thynia</u>⁴²² Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II n° 130 (début IX^e s.) Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II, p. 142 et Zacos-Veglerý n° 3161 (IX^e s.)</p> <p><u>Nicomédie</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 83.1 (IX^e/X^e s.)</p>	<p>(IX^e s.), <i>DOSeals</i> 2, n° 51.2</p> <p><u>Samos et Chios</u>⁴²³ <i>DOSeals</i> 2, n° 41.3 (IX^e s.)</p> <p><u>Chios</u> <i>Sig.</i> p. 196 (cf. <i>DOSeals</i> 2 p. 124)</p> <p><u>Iles Cyclades</u> Théo... <i>διοικητές</i> et <i>kommerkiarios</i> des Cyclades (IX^e s.), <i>DOSeals</i> 2 n° 42.6</p>
<p>FONCTIONS FISCALES SPÉCIFIQUES</p>	<p><u>Hôrreiaríoi</u></p> <p><u>Smyrne</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 35.1 (X^e s.), 35.2 (XI^e s.)</p> <p><i>Zacos</i> II, n° 550</p> <p>Konstantopoulos, Μολυβδοβύλλα n° 138</p> <p>+ deux personnages actifs au XI^e siècle, Jean, neveu (?) du notaire Malésès, et Thomas, cf. Cheynet, <i>Société</i>, p. 224-225</p>	<p><u>Hôrreiaríoi</u></p> <p><u>Opsikion</u> Serge, <i>hôrreiaríoi</i> de l'Opsikion (deuxième quart du XI^e s.)</p> <p>Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II n° 209</p> <p><u>Pègai</u> Constantin (?) <i>hôrreiaríoi</i> des domaines (impériaux?) de Pègai (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 65.1</p> <p><u>Panormos</u> <i>DOSeals</i> 3 n° 62.1-4 (sceaux datés essentiellement du XI^e s.) <i>Zacos</i> II n° 634 (X^e/XI^e s.)</p> <p>Ébersolt, <i>Sceaux</i>, n° 634 (XI^e s.)</p>	<p><u>Hôrreiaríoi</u></p> <p><u>Nicomédie</u> <i>DOSeals</i> 3 n° 83.2 (X^e/XI^e s.)</p> <p><u>Hagios Eusébios</u> Constantine notaire et <i>hôrreiaríoi</i> de Hagios Eusébios (?) (X^e/XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 79.1</p> <p>Léon juge et <i>hôrreiaríoi</i> de Hagios Eusébios (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 79.2</p> <p>Michel, <i>koubouklesios</i>, clerc et <i>hôrreiaríoi</i> de Hagios Eusébios (X^e s.), Cheynet, <i>Société</i>, p. 229-230</p>	<p><u>Hôrreiaríoi</u></p> <p><u>Chios</u> Lazare, <i>koubouklesios</i> et <i>hôrreiaríoi</i> de Chios (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2 n° 41.4</p> <p>Michel, clerc impérial et <i>hôrreiaríoi</i> de Chios (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2 n° 41.5</p>

⁴²¹ Moderne Seytgazi, 38 km à sud-ouest de Eski Şehir : *DOSeals* 3 p. 168 ; Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 344-345.

⁴²² Région à situer probablement dans le nord-ouest du thème des Optimates, grosso modo de Nicomédie à l'estuaire du Sangarios (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel*/II, p. 142-143).

⁴²³ L'île de Chios, qui semble avoir été partie du thème de la Mer Égée d'abord, de celui de Samos ensuite, paraît aussi avoir joui d'un statut autonome particulier au début du IX^e siècle, lorsqu'elle aurait été régie par un *kouraiôt* et *archôn* (cf. Malamut, *Îles*, p. 300 ; *DOSeals* 3, p. 123).

			<p>Théodore Sagopoulos, <i>koubouklesios</i> et <i>horreiaros</i> de Panormos (X^e s.), <i>Sig.</i>, p. 216, 734</p> <p><u>Lopadion/Loupadion</u> Jean Aga..., <i>hōrreiaros</i> de Lopadion (XI^e s.), Cheynet, <i>Société</i> p. 230-231</p> <p><u>Kios</u> Asotas <i>hōrreiaros</i> de Kios (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 50.1</p> <p>Étienne Bagôri, <i>hōrreiaros</i> de Kios (XI^e s.), <i>SBS</i> 3(1993), p. 116 et Cheynet, <i>Société</i>, p. 228-229, note 74.</p>	<p><u>Chrysoupolis et Poroi</u> Jean, chartulaire et <i>génimatas</i> (?)⁴²⁴ de Chrysoupolis et des Détroits (?) (XI^e s.), Cheynet <i>Société</i>, p. 231-232</p>	
<p><u>Thracéens</u> <i>Kommerkia</i> impériaux de la stratégie des Thracéens (741/742), <i>DOSeals</i> 3 n° 2. 31</p> <p><u>Parthénos (?)</u> : <i>DOSeals</i> 3, n° 14.2 (VIII^e/IX^e s.)⁴²⁵</p>	<p><i>Kommerkiarioi</i></p> <p><u>Abydos</u>⁴²⁶ <i>DOSeals</i> 3 n° 40.8-40.13, 40.15-40.20 ; Wassiliou-Seibt <i>Belistige</i>/II n° 142-145 Carrière de Meligalas, <i>kommerkiarios</i> et ensuite</p>	<p><i>Kommerkiarioi</i></p> <p><u>Hieron et Pontos</u>⁴²⁷ <i>DOSeals</i> 3 n° 72.1 (X^e/XI^e s.) ; Wassiliou-Seibt <i>Bleistige</i>/II, n° 160 (fin IX^e-début X^e s.).</p> <p><u>Nicomédie</u> <i>DOSeals</i> 3 n° 83.3 (VIII^e/IX^e s.);</p>	<p><i>Kommerkiarioi</i></p> <p><u>Mer Égée</u> Deux sceaux datant du VIII^e s. : <i>DOSeals</i> 2 n° 40.22 et 40.23</p> <p><u>Cyclades</u> <i>DOSeals</i> 2 n° 42.5 (687-689), 42.6 (IX^e s.)</p>		

⁴²⁴ Cet officier était lié aussi à la distribution des annones, cf. Cheynet, *Société* p. 231-233.

⁴²⁵ Les éditeurs du sceau proposent de situer la zone d'activité de ce fonctionnaire à Éphèse, mais d'autres hypothèses ont été avancées, notamment par Zacos-Veglery (Bartin, près d'Amastrie et du fleuve Parthenios : *DOSeals* 2 p. 30).

⁴²⁶ Ces sceaux datent d'une période comprise entre le VII^e et le XI^e siècle, avec une concentration particulièrement importante des bulles au IX^e siècle. À Abydos on rencontre aussi d'autres fonctionnaires, qui collaboraient probablement avec les *kommerkiarioi* et étaient liés à la douane, tel le *phorologos* (*DOSeals* 3, n° 40.35), l'*hypologios* (Wassiliou-Seibt *Bleistige*/II n° 233) et le *bikarios* (Wassiliou-Seibt *Bleistige*/II n° 124).

⁴²⁷ Si la zone désignée par le terme Pontos peut être vaste et ce nom peut s'appliquer en général à la côte sud de la Mer Noire et en particulier à la côte orientale de la Paphlagonie, la localisation de Hieron à l'embouchure du Bosphore ne pose pas de problèmes, ce qui invite à imaginer une relation de proximité entre ces deux toponymes (cf. *DOSeals* 3, p. 127-128). On s'attend d'ailleurs à trouver à cet endroit, fondamental pour le contrôle des commerces entre Constantinople et la Mer Noire, des *kommerkiarioi*. Pour une association analogue d'autorité sur ces deux lieux voir aussi le sceau de Michael, spatharocandidat impérial et comte de Hieron et Pontos, (fin du IX^e s.), Wassiliou-Seibt *Bleistige*/II, n° 140.

<p>Bithynie, [Phrygie] Salutaire, [Phrygie] Pacatiane et Lydie <i>DOSeals</i> 3, n° 24.4 (733/734), 24.5 (Lydie seule, 687/688), 27.1 (Bithynie, Phrygie salutaire et Pacatiane, 727/728) Hellespont et Lydie <i>Seyrig</i> n° 139 <i>Paraphylax</i></p>	<p><i>paraphylax</i> d'Abydos : <i>DOSeals</i> 3, n° 40.26-40.30 <u>Lopadion (?)</u> Pothetos <i>kommerkiarios</i> de Lopadion (?) (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 55.2</p>	<p><i>paraphylax</i></p>	<p><i>Paraphylax</i></p>
<p>Pantoléon <i>paraphylax</i> de notre seigneur le Théologien (VIII^e/IX^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 14.1⁴²⁸</p>	<p><i>Paraphylax</i> Abydos <i>DOSeals</i> 3 n° 40.20-34 (cette fonction paraît seule ou en association avec celle de <i>kommerkiarios</i> ; dans le cas de Méligalas, elle est cumulée aussi avec celle de chartoulaire du <i>génikos</i>) Wassiliou-Seibt, <i>Bleisiège/II</i>, n° 155, 210, 211 (sceaux du VIII^e et IX^e s.) Nicée <i>DOSeals</i> 3 n° 59.4 (IX^e s.) et 59.5 (X^e s.)</p>	<p><i>Paraphylax</i></p>	<p><i>Paraphylax</i></p>
<p><i>Basilikoi</i></p>	<p><i>Basilikoi</i> Michel protospathaire et <i>mégas kourator</i> des Manges et <i>basilikos</i> de l'Opsikion (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 39.1</p>	<p><i>Basilikoi</i> Michael spatharokandidatos, <i>épi tou Chrysotrikinou</i> et <i>basilikos</i> des Optimates (X^e/XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 71.2</p>	<p><i>Basilikoi</i> Basile, protospathaire, <i>basilikos</i> et <i>anagrapheus</i> de la Mer Égée (milieu du XI^e s.), <i>Zacos</i> II n° 961</p>

⁴²⁸ L'interprétation de la légende du sceau est quand même quelque peu hypothétique, cf. le commentaire des éditeurs.

	<i>Chrysotélai</i>	<i>Chrysotélai</i>	<i>Chrysotélai</i>	<i>Chrysotélai</i>
	<p><u>Thracésiens</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 2.4 chartoulaire et <i>chrysotélés</i> : <i>DOSeals</i> 3, n° 2.5</p> <p><u>Sardes</u> <i>DOSeals</i> 3, n° 32.1 (XI^e s.)</p> <p><i>Epeiktai</i></p> <p>Michel spathaire impérial et <i>épeiktès</i> de la <i>konkyte</i> des Thracésiens (X^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 2.8⁴²⁹</p> <p><i>Exaktores</i></p>	<p><i>Epeiktai</i></p> <p>Abydos <i>DOSeals</i> 3 n° 40.2</p> <p><i>Exaktores</i></p> <p><i>DOSeals</i> 3 n°s 39.12, 39.20 Théophylacte Rhômaïos, <i>exaktôr</i> juge du Velum et de l'Opsikion (milieu XI^e s.), Wassiliou-Seibt, <i>Blaisiegel</i> II, p. 32.</p>	<p><i>Epeiktai</i></p> <p><i>Exaktores</i></p> <p><i>Épiskeptitai</i>, curateurs et gestionnaires des maisons pieuses</p> <p><u>Lopadion/Loupadion</u> Basile spathaire impérial et <i>xénodochos</i> de Lopadion (IX^e/X^e)</p>	<p><i>Épiskeptitai</i>, curateurs et gestionnaires des maisons pieuses</p> <p><u>Alopékai</u>⁴³⁰ Georges Chrousos (?), <i>épiskeptitès</i> impérial d'Alopékai (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 5.1</p>
BIEN DE L'ÉTAT				

⁴²⁹ Selon le commentaire des éditeurs la présence de ce fonctionnaire était en relation avec la pêche de la pourpre qui aurait été pratiquée au long des côtes des Thracésiens (le *DAI*, ch. 53, p. 256-257, fait référence à cette activité par rapport aux littoraux du Péloponnèse) ; « as his title of epeiktēs shows, Michael supervised, regulated and eventually exercised pressure to speed up the activities of the actual fishermen » (*DOSeals* 2, p. 6). Un *épeiktès* était aussi au service du comte de l'étable (cf. Oikonomidès, *Listes*, p. 339).

⁴³⁰ L' *épiskepsis* d'Alopékai se trouvait dans la vallée du Méandre, près de Milet ; en 1073 les domaines situés dans cette zone dépendaient du *sekreton* des *euageis oikoi* (Oikonomidès, *Évolution*, p. 139-140) ; le gestionnaire de ce bien de l'État avait le droit de percevoir à titre de *syntheia* le 10% des impôts versés par le parèques du domaine (*DOSeals* 2 p. 25).

	<p>Nicétas, prôtokouratôr de l' <i>épiskepsis</i> d'Alopékai (Cheynet, <i>Gestionnaires</i>, p. 170)</p> <p><u>Méandre</u> Nicétas Chalkoutzès, protospathaire et <i>épiskeptitès</i> de Méandre (XI^e/XII^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 25.1</p> <p><u>Myrélaion</u> Jean Mitas, <i>épiskeptitès</i> du Myrélaion dans les Thracésiens (Cheynet, <i>Gestionnaires</i>, p. 175).</p> <p><u>Trychinia</u> <i>Kouratoreia</i> de Trychina en Lydie (<i>De Cer.</i> p. 462)</p>	<p>s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 55.3 (autres <i>xénodochoi</i> de cette localité aux VIII^e/IX^e s. : <i>DOSeals</i> 3 n° 55.4, 55.5; <i>Zacos</i> II n° 111, 266 ; <i>Sig.</i> p. 246)</p> <p><u>Lampsaque</u> N., <i>épiskeptitès</i> de Lampsaque (X^e-XI^e s.), <i>Sig.</i> 198</p> <p><u>Mésanakta</u> Léon spatharocandidat et <i>épiskeptitès</i> de Mésanakta (X^e/XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3, n° 58.1; Cheynet, <i>Société</i>, p. 260-261. Nicéphore <i>protokouratôr</i> de Mésanakta (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 58.2; Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i> II, n° 170. <i>Ist.</i> n° 3.70 (XI^es.). Cheynet, <i>Société</i>, p. 261-262 (première moitié du X^e s.). Pierre Kinnamos, <i>épiskeptitès</i> des domaines de Mésanakta (première moitié du XI^e s.), Cheynet <i>Société</i> p. 262-263</p> <p><u>Phrygie</u> Grégoire, protonotaire impérial et <i>épiskeptitès</i> des <i>metata</i> de Phrygie (seconde moitié du IX^e s.), <i>Zacos-Vegliery</i> n° 3115 ; <i>DOSeals</i> 3 n° 95.2 [Michel, <i>stratôr</i> impérial et protonotaire du <i>metaton</i> de Phrygie (IX^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 95.2]</p>	<p>s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 71.22 Théophile, spatharocandidat impérial et <i>épiskeptitès</i> des Optimates (première moitié X^e s.), <i>Zacos</i> II, n° 333.</p> <p><u>Nicomédie</u> Jacques spathaire impérial et <i>xénodochos</i> de Nicomédie (IX^e s.) <i>DOSeals</i> 3 n° 83.4</p> <p><u>Chrysoupolis</u> Pierre, protospathaire et <i>kouratôr</i> (?) de Chrysoupolis (X^e s.), <i>Ist.</i> n° 3.51 (p. 290)</p>	<p>Mytilène (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 2 n° 51.4 Siméon patrice, <i>anthypatos</i>, <i>vestiès</i>, juge et <i>kouratôr</i> de Mytilène (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2 n° 51.5 Nicéphore, grand <i>kouratôr</i> de Mytilène (première moitié XI^e s.) <i>Zacos</i> II, n° 252</p> <p><u>Chios</u> Georges, <i>kouratôr</i> impérial et <i>archôn</i> de Chios (VIII^e/IX^e sec), <i>Sig.</i> 196</p>
--	--	--	---	---

		<p><u>Nicée</u> G... moine et (homme?) du <i>koubouklesios</i> (patriarcal?) et <i>xénodochos</i> de Nicée (X^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 59.7; Nicéas, <i>xénodochos</i> impérial et <i>gérakomos</i> de Nicée, <i>Zacos</i> II n° 263 Manuel inspecteur des domaines impériaux et <i>xénodochos</i> de Nicée, <i>Sig.</i> 250 (<i>Revue archéologique</i> 1880, t. II, p. 209). Michel (?), protospathaire impérial, <i>épi tou Chrysotriklinou</i> et <i>xénodochos</i> de Nicée (X^e s.), <i>Ist.</i> n° 3.74 (p. 313).</p> <p><u>Pylai</u> Jean, spathaire impérial, <i>épi tou Chrysotriklinou</i>, juge et <i>xénodochos</i> de Pylai (X^e/XI^e s.), <i>SBS</i> 2, p. 173-173 (cf. aussi <i>Zacos</i> II, p. 163). Nicéphore, <i>xénodochos</i> de Pylai (Darrouzes-Westerink 37)</p>		
--	--	---	--	--

À première vue, l'abondance même des attestations est significative, puisqu'elle témoigne en faveur de la proximité, administrative encore plus que géographique, entre la capitale et ces thèmes. Particulièrement intéressante est en effet la présence importante des zones côtières et des îles, où, malgré les troubles liés à la présence arabe dans la Méditerranée, des formes d'exploitation fiscale sont en place déjà au X^e siècle, voire auparavant : cela confirme le dynamisme et la prospérité relative de l'économie insulaire, ainsi que son orientation vers le continent, son débouché le plus immédiat⁴³¹.

Revenant à l'approvisionnement de Constantinople⁴³², l'étude des sceaux d'*horreiariorum* permet de localiser quelques centres côtiers qui devaient servir de points de concentration et d'exportation pour la production agricole de l'arrière-pays. Sur le versant égéen se signalent, au X^e et XI^e siècle, la ville de Smyrne et l'île de Chios ; quant à l'hinterland asiatique de la capitale, les témoignages sigillographiques font ressortir un réseau assez dense d'*emporiorum*, dispersés dans la région bithynienne, desservant la capitale et la reliant avec l'Anatolie centrale et occidentale⁴³³ : il s'agit des localités de Pegai (aujourd'hui Karabiga), Panormos (Bindirma), Kios (Gemlik), Lopadion (Ulubad). Ces attestations posent quand même quelques problèmes, notamment en ce qui concerne la localisation des toponymes : c'est le cas de Panormos, nom de ville attesté en Sicile, à Crète et en Asie Mineure, mais qui, dans les cas des sceaux d'*horreiariorum* présentés ci-dessus, semble se situer selon toute probabilité près de Cyzique, sur le site de l'actuelle Bandirma⁴³⁴. Plus difficile est l'identification de Hagios Eusébios, dont l'emplacement le plus probable reste en Bithynie, là où le Sangarios entrainait dans le thème des Optimates et où se trouvait un monastère de la Théotokos Ta Eusebiou⁴³⁵ ; surprenante est aussi l'existence d'un *horreiariorum* de l'Opsikion, étant donné que celle-ci serait la seule attestation de ce fonctionnaire pour un thème entier⁴³⁶. En laissant un moment de côté cette dernière attestation, il s'agit de centres situés le long du littoral ou près de lacs ou fleuves, ces derniers constituant des voies de communication vers la côte, au cœur de régions agricoles, dans une Bithynie dont la prospérité est attestée déjà aux VIII^e et IX^e siècles par les épîtres de Théodore Stoudite et les sources hagiographiques. Ce cadre a été bien résumé par J. Teall : « The Bithynian lands of the Opsikian theme, covered with the small villages St. Theodore encountered every day in his journey from Saccudion to Lampsacus, also produced grain in abundance. (...) In the district of Prusa the monastery of Saint Eustratius owned *proasteia* whence the monks transported by cart the grain needed at home. Once the Arab armies had been driven off in 718, boats set out from Constantinople to Chalcedon and to the southern shore of the Sea of Marmara, bound to collect grain and other provisions for those who had survived the siege »⁴³⁷. Sans doute la production de ces districts agricoles satisfaisait d'abord la demande locale, celle de l'île de Chios, par exemple, ou de centres régionaux

⁴³¹ Cf. à cet égard les remarques de Malamut, *Les Îles*, p. 394-397.

⁴³² Sur ce point voir aussi Teall, *The Grain Supply of the Byzantine Empire* ; Magdalino, *The grain supply of Constantinople*.

⁴³³ *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 487-489.

⁴³⁴ Voir, à ce propos, la discussion dans Cheynet, *Société*, p. 227-228.

⁴³⁵ Voir : *Ibid.* p. 230 ; *DOSeals* 3, p. 136 ; Janin, *Grands centres*, p. 93

⁴³⁶ En effet c'est sur la base de cet argument que Cheynet exclut une lecture de ce type (*horreiariorum* de l'Opsikion) pour un autre sceau de lecture difficile (*Société*, p. 230) ; dans le cas de *Bleisiegel* II n° 209 pourtant la lecture semble sûre.

⁴³⁷ Teall, *The Grain Supply of the Byzantine Empire*, p. 125, avec les références aux sources.

encore importants comme Smyrne, Cyzique, Nicée, Nicomédie⁴³⁸. Mais on voit bien qu'une partie importante du surplus agricole se dirigeait vers le grand centre de consommation de Constantinople : en effet, depuis la perte des greniers égyptiens au VII^e siècle, la capitale s'était tournée de plus en plus vers l'Asie Mineure de l'ouest, ainsi que vers la Thrace, pour assurer son approvisionnement en blé et en comestibles frais⁴³⁹.

Il est naturel de se demander comment constituaient leurs réserves les greniers publics, dont les sceaux d'*horreiarior* attestent l'existence et dont la fonction primordiale était de compenser les insuffisances occasionnelles du ravitaillement privé, ainsi que d'assurer le paiement des *rogai* et des annones dues aux soldats des *tagmata*, aux dignitaires et aux fonctionnaires⁴⁴⁰. L'existence d'une production agricole qu'on peut classer comme venant des producteurs indépendants, petits ou moyens, et qui était destinée à la commercialisation sur le marché libre de la capitale, est indéniable et attestée par les sources⁴⁴¹. Il est possible aussi que les réserves annonaires publiques aient été constituées à partir du versement de l'impôt en nature⁴⁴², des réquisitions ou de l'achat à prix fixé ; mais, au delà de ces circuits et du marché privé, les services (*sekreta*) de l'État, ainsi que les grands monastères et les autres institutions ecclésiastiques ou charitables, et parfois même les grands *oikoi* aristocratiques, disposaient d'autres sources d'approvisionnement, liées à l'exploitation directe des domaines qui leur étaient affectés⁴⁴³.

Il est en effet significatif de remarquer, à proximité des endroits où des *horreiarior* sont actifs, l'existence des biens publics, attestée par les sceaux de leurs gestionnaires, sans qu'on puisse spécifier l'appartenance de domaines déterminés au fisc, à la couronne ou à l'empereur. En plus des *épiskeptitai* et les *kouratores*, spécifiquement chargés de la gestion des propriétés publiques destinées à financer le fonctionnement des différents services de

⁴³⁸ Cf. les considérations de Gilbert Dagron sur les différents types de centres et le développement urbain dans les provinces byzantines et sur le caractère relatif du phénomène urbain au cours du Moyen Âge byzantin : *EHB*, vol. 2, p. 394-405.

⁴³⁹ Cheynet, *Société*, p. 236.

⁴⁴⁰ Cheynet, *Société*, p. 213-214.

⁴⁴¹ L'exemple le plus célèbre est celui du *phoundax* de Rhaidestos avant la réforme de Nicéphoritzès, décrit par Attaliatès : des paysans, libres ou parèques, venaient vendre librement leurs produits à des emplacements (*katatopia*) dispersés, pour la plupart situés auprès de *xenodocheia*, monastères et autres églises locales ; es acheteurs acheminaient ensuite ces denrées vers la capitale, où elles pouvaient finir dans les cuisines des monastères et des institutions charitables ou sur la table des privés, dans les *oikoi* aristocratiques ou auprès des citoyens communs. (Magdalino, *The grain supply of Constantinople*, p. 39-41 ; Cheynet, *Société*, p. 216). Les autorités publiques exerçaient quand même une certaine supervision sur le système de commerce et approvisionnement, occasionnellement en province (cf. la lettre de Siméon Magistre, *supra* p. 63-64), et surtout à Constantinople, dans la mesure où le gouvernement impérial veillait en général à éviter les disettes de blé et les spéculations sur le prix de céréales, constituant des réserves publiques auxquelles on avait recours en cas de nécessité ; à Constantinople, en outre, l'éparque de la ville établissait le prix du pain, et le profit qui revenait aux boulangers réunis en corporation (*EHB*, vol. 2, p. 445-456).

⁴⁴² Il est vrai que la *synônè* fut généralement monétarisée au cours du X^e siècle ; pour les époques antérieures on connaît pourtant des cas où cette prestation était imposée (cf. *infra*, la note 443). Au début du XI^e, sous Basile II, la Bulgarie payait l'impôt en nature, ce qui constituait une exception dans le cadre de la pratique administrative de l'Empire.

⁴⁴³ Voir *supra* p. 50-52. Une attestation de l'existence de greniers épiscopaux est offerte par la correspondance d'Ignace de Nicée, qui fait également référence à la *synônè* due à l'État par l'Église de Nicée et à la présence d'un curateur de la même Église : Mango, *Correspondance*, lettres 1-3, p. 28-33.

l'État⁴⁴⁴, nous avons choisi d'inclure dans cette catégorie des administrateurs aussi les *xenodochoi*, étant donné que ce genre d'institutions pieuses dépendaient souvent des bureaux centraux et qu'elles étaient normalement financées par des dotations foncières et immobilières, outre l'octroi de privilèges d'autre nature (par exemple à travers l'attribution d'*ergasteria* ou la dévolution de droits fiscaux⁴⁴⁵).

De la comparaison des attestations ressort par endroit une superposition entre les lieux où on rencontre des gestionnaires des biens publics et les localités où étaient situés les greniers impériaux : ainsi en est-il à Pegai, où les domaines mentionnés par le sceau de l'*hōrrearios* local étaient probablement des domaines impériaux qui fournissaient directement le grenier public annexe. Le même discours vaut pour Lopadion et Nicomédie, où l'on rencontre des *hōrreiaroi* et des *xenodochoi*, ce qui est un indice de l'importance commerciale et stratégique de ces lieux, centres de concentration de la production agricole et points de passage pour voyageurs et commerçants⁴⁴⁶. Une telle présence simultanée pourrait indiquer aussi que le ravitaillement nécessaire au fonctionnement des *xenodocheia* venait des greniers publics ; nous savons d'ailleurs que les *xenodocheia* de Pylai, de Nicomédie, ainsi qu'un autre *xenodocheion* dit du Sangarios (et donc situé sans doute lui aussi en Bithynie) étaient rattachés au bureau central du grand curateur, ce qui explique la titulature palatine de leurs gestionnaires et le fait qu'ils fussent financés par des ressources de l'État.

Si la majorité des sceaux de gestionnaires des biens publics vient de l'Opsikion, ce qui est d'ailleurs prévisible étant donné l'étendue et l'importance de ce thème, significative est aussi la présence des propriétés de l'État dans les Optimates : l'existence d'un *xenodocheion* à Nicomédie, important nœud routier, n'est point surprenante, mais le fait qu'on compte des *épiskeptitai* des Optimates pourrait laisser imaginer que ce thème comprenait des domaines publics d'étendue significative par rapport à sa petite taille, ou qu'ils étaient proches entre eux et moins dispersés que dans d'autres régions. Nous voyons d'ailleurs que ce type d'unités administratives pouvait dépasser les frontières du thème pour englober des territoires contigus mais appartenant à des provinces différentes, comme c'est le cas pour une *épiskepsis* qui réunissait des biens situés dans les Optimates et à Dorylée. D'ailleurs, des domaines traditionnels et anciens se trouvaient en Phrygie, à la frontière entre l'Opsikion, les Bucellaires et les Anatoliques : région montagneuse et réputée dès l'antiquité pour ses chevaux, son lien avec les fournitures militaires en faisait un endroit stratégique important, et pouvait en faire la cible des attaques des rebelles ou des ennemis de l'Empire, comme le montre la série d'attaques arabes qui se suivirent dans cette région en 798, 860 et *ca* 875⁴⁴⁷. Nous connaissons en effet quelques sceaux de gestionnaires des *métata* de Phrygie, en particulier celui d'un protonotaire et d'un *épiskeptitès*, et nous savons que ces propriétés et

⁴⁴⁴ Voir *supra* p. 52-53 ; il convient de rappeler que ces fonctionnaires comptent parmi les dépendants de l'éparque, du logothète du drome, du logothète des troupeaux, du chartoulaire du vestiaire, du grand curateur et du curateur des Manganes (Oikonomidès, *Listes*, p. 112-123).

⁴⁴⁵ Cf. les hypothèses avancées par Magdalino à propos des éventuels droits perçus sur les lieux de commerce des denrées par les églises et les monastères de la région de Rhaidestos, *The grain supply of Constantinople*, p. 41.

⁴⁴⁶ Cela paraît encore plus clair si on ajoute à la comparaison les lieux mentionnés sur les sceaux des commerçants, cf. *infra*. Sur l'importance du nœud commercial de Lopadion, confirmée par plusieurs sources, cf. *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 392-393 et 488.

⁴⁴⁷ *ODB* II, 1274.

leurs administrateurs étaient en relation avec le service du logothète des troupeaux, puisque c'est justement dans cette zone que se trouvaient les élevages assurant les chevaux et les mulets pour l'armée⁴⁴⁸. En outre, il est connu que des écuries impériales se trouvaient à Malagina, en Bithynie, lieu qui constituait le premier *aplékton* (champ de rassemblement) sur la route de Constantinople à la frontière orientale⁴⁴⁹. Le domaine de Méσανακτα, situé dans la même région et dont d'autres bulles nous informent qu'il constituait une *épiskepsis* ou une *kouratoreia*, pourrait avoir été lié au même type de service. L'existence d'un *chôrion basilikon* nommé Dipotamon ou Méσανακτα (ce dernier étant le nom utilisé par les gens du lieu) est confirmé aussi par Skylitzès : c'est là que se trouvait Bardas Sklèros révolté en 977, lorsque le protovestiaire impérial Léon vint l'affronter⁴⁵⁰.

Des domaines impériaux d'étendue remarquable devaient se situer aussi dans le thème des Thracésiens, en particulier dans la vallée du Méandre, entre Milet et Éphèse ; ces biens, et peut-être d'autres dont il ne reste pas d'attestations, devaient fournir le grenier de Smyrne. À une localité dite Trychina, que Constantin VII situe en Lydie, se trouvait un autre domaine impérial, lui aussi en relation avec le service d'entretien des chevaux et des bêtes de somme de l'armée impériale⁴⁵¹. Des biens publics se trouvaient également dans les îles, et en proportion importante : à Chios la présence d'*hôrreiarïoi* ecclésiastiques et d'un *kouratôr* laisse entrevoir la présence de propriétés de l'État et de biens ou privilèges de la Grande Église, et donc le mélange d'intérêts de l'État et des institutions ecclésiastiques dans l'exploitation d'une île renommée pour sa richesse, qui était liée surtout à la production du vin et du mastic⁴⁵². L'île de Lesbos (désignée aussi par le nom de sa capitale, Mytilène) semble avoir apporté également des revenus significatifs : nous y rencontrons une *kouratoreia* impériale et d'autres sceaux d'officiers fiscaux laissent saisir l'importance de cette île en relation concernat la production agricole, la perception fiscale et les trafics commerciaux⁴⁵³.

Évidemment, rien n'empêche d'imaginer qu'il y ait eu d'autres biens, attribués au fisc ou aux *sekréta* du *génikon* et des *oikoi* impériaux à partir de terres clasmatiques ; au contraire, cela est bien probable, mais nos sources ne nous offrent pas assez d'attestations pour nous

⁴⁴⁸ Le traité de Philothée nous informe qu'au logothète des troupeaux étaient soumis le protonotaire de Phrygie, le *dioikêtês* des *métata* et des *épiskeptitai* (Oikonomides, *Listes*, p. 116-117).

⁴⁴⁹ Skyl. p. 108. Sur la localisation du toponyme, qui a fait l'objet de discussions, voir en dernière instance *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 219 et 394-395 : Christophe Giros et René Bondoux situent Malagina sur le site de l'actuelle Paşalar, où se trouvent les ruines d'une imposante forteresse dominant la vallée du Sangarios.

⁴⁵⁰ Skyl. p. 320. On ne connaît pas la localisation exacte de cette propriété impériale, mais elle devait se trouver en Phrygie, dans les alentours de Dorylée et Kotyaion, et à proximité du lac des Quarante-Martyrs (Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 338-339).

⁴⁵¹ *De Cer.* p. 462.

⁴⁵² Il s'agit en effet d'ecclésiastiques appartenant au clergé de Constantinople et cumulant la charge d'*horreiarïoi* de l'île ; cela laisse soupçonner que la Grande Église jouissait de quelque droit sur la production agricole locale, dont au moins une partie semble destinée à son approvisionnement. Voir Malamut, *Les îles*, p. 402-403. Il s'agit d'une situation en quelque mesure analogue à celle qu'on observe à Nicée, où la titulature des *xénodochoi* locaux trahit l'interférence entre intérêts impériaux et patriarcaux : parmi eux on rencontre au X^e siècle un moine, auquel on serait tenté d'attribuer la qualification d'homme du *koubouklesios* (patriarcal), tandis que deux autres sceaux, non datés par les éditeurs mais probablement postérieurs, appartiennent à des fonctionnaires impériaux.

⁴⁵³ Voir *infra* pour les autres sceaux de fonctionnaires fiscaux. Cela semble vrai malgré la description d'un témoin du XVI^e siècle, qui souligne l'aridité et la stérilité du territoire de cette île, plus adaptée à la production du vin et au pâturage qu'à la production de blé ; le même auteur ajoute pourtant que, le sud et l'ouest de l'île mis à part, « le pays est assez uni et raisonnablement fertile, puisqu'il produit d'excellent blé et autres grains assez abondamment... » (cf. Malamut, *Les îles*, p. 404).

faire une idée précise sur l'étendue et la localisation des propriétés publiques. Cependant, les attestations des propriétés impériales dont on dispose, ajoutées aux informations concernant la concentration et le stockage de la production agricole et aux données relatives à la perception fiscale, permettent de localiser quelques zones d'intérêt économique majeur et d'avoir un aperçu de leur mise en valeur par les *sékreta* centraux.

Si, après avoir étudié la présence des *hôrreiaroi* et des gestionnaires des biens publics, nous prenons en considérations les attestations concernant les fonctionnaires de l'administration fiscale ordinaire, ainsi que les autres titulaires de quelque fonction fiscale spécifique, en particulier les commerciales, l'importance fiscale majeure de certaines localités est évidente. Il en ressort, tout d'abord, le rôle primordial d'Abydos dans le contrôle des trafics maritimes entre l'Égée et la Mer Noire : à cet endroit on rencontre en effet un très grand nombre de sceaux de *kommerkiarioi*, côtoyés par une série d'autres officiers, aux attestations plus rares et aux fonctions moins connues, qui avaient sans doute eux aussi des tâches fiscales ou de police, comme le *paraphylax*⁴⁵⁴, le *phorologos*, l'*hypologios* et le *bikarios*. La spécificité et l'importance de la douane d'Abydos, chargée de contrôler les marchandises et les passagers à l'entrée ou au départ de Constantinople et d'imposer sur les cargaisons qui traversaient les détroits une taxe spéciale, distincte et plus faible que le *kommerkion*-taxe de 10 % sur la vente perçu dans tout l'Empire, finit par donner le nom à ce genre de contrôle sur les trafics maritimes, qu'on rencontre au IX^e siècle aussi à Thessalonique, et à l'officier qui en était en charge, l'*abydikos*⁴⁵⁵. Une telle organisation fiscale est un indice clair de l'attention avec laquelle l'État s'efforçait d'exploiter la position heureuse de Constantinople, qui permettait de contrôler et frapper avec une surcharge spécifique les produits importés ou exportés de ce centre de consommation et de production exceptionnel.

Pour des raisons analogues et facilement compréhensibles, on rencontre des *kommerkiarioi* du Hieron et du Pontos, à l'embouchure du Bosphore : ces derniers contrôlaient donc l'autre détroit donnant accès à la Marmara et à Constantinople, et on peut supposer, avec Nikolas Oikonomides, qu'ils avaient des fonctions semblables à celles de leurs collègues exerçant sur les Dardanelles⁴⁵⁶. D'ailleurs, en contraste avec d'autres témoignages, qui se lamentent sur la décadence de Nicomédie et des centres bithyniens aux IX^e et X^e siècles⁴⁵⁷, la distribution géographique des bulles semble indiquer une certaine vitalité économique de cette région : le fait que, à Nicomédie, on rencontre des *kommerkiarioi*, des *hôrreiaroi* et des *xénodochoi*, et que la ville ait été aussi le centre d'une circonscription fiscale (*dioikêsis*), laisse peu de doutes sur son importance économique. Les attestations dont nous disposons permettent aussi d'hasarder, pour le thème des Optimates, une esquisse de la distribution des centres de collecte de l'impôt : si le port de Nicomédie constituait une circonscription à lui seul, on rencontre une *dioikesis* de Bithynie, qui devait inclure le territoire entre le golfe de Nicomédie et le golfe de Kios, et une *dioikesis* de Thynia, qui semble avoir englobé le nord-ouest des Optimates, de Nicomédie jusqu'à l'embouchure du Sangarios. Tout semble indiquer donc qu'au IX^e-X^e siècle, période à laquelle font référence

⁴⁵⁴ Il s'agit du commandant militaire de la forte resse, qui cumulait parfois aussi la fonction de *kommerkiarios*.

⁴⁵⁵ Oikonomidès, *Le kommerkion d'Abydos*, p. 241-244.

⁴⁵⁶ Oikonomidès, *ibid.*, p. 242.

⁴⁵⁷ Voir *supra* p.76.

nos témoignages sigillographiques, l'État s'efforça d'exercer une pression fiscale le plus possible capillaire sur des territoires qui étaient sources de bons revenus.

Des considérations tout à fait analogues peuvent valoir pour le thème des Thracésiens : même si les sceaux des commerciaux se référant aux côtes du thème se limitent à une époque assez haute⁴⁵⁸, l'ensemble de la documentation permet d'entrevoir l'action d'une administration fiscale diversifiée et étendue. Des *διοικῆται* se rencontrent en effet dans la plupart de centres majeurs, à Milet, Sardes, Éphèse, mais aussi à Hypaipa ; liée à une production typiquement régionale semble la figure de l'*ἐπεικτὸς* de la *κονκylῆ*, et les Thracésiens sont aussi le seul thème, parmi ceux considérés ici, où est attesté la présence des *χρυσotelai*, fonctionnaires fiscaux aux attributions mal définies, qui se rencontrent aussi dans les provinces orientales de l'Empire⁴⁵⁹.

Pour d'autres zones, les informations à notre disposition sont plus rares et elles ne permettent pas de tracer un cadre général des unités fiscales territoriales, mais seulement d'identifier quelques centres importants pour la concentration des impôts et le prélèvement fiscal. Ainsi, au IX^e siècle, Mytilène/Lesbos constituait une *διοικῆσις*, autre signe de la prééminence de cette île dans le cadre des territoires insulaires du thème de la Mer Égée. Maigres sont aussi les informations concernant le thème de l'Opsikion : sur la base des attestations disponibles, nous pouvons localiser seulement une *διοικῆσις* entre le IX^e et le X^e siècle, ayant son centre à Nacolée, et une autre au XI^e siècle à Rhyndakos, toponyme qui pourrait indiquer la région proche du cours du fleuve homonyme ou une ville du même nom située près de la rivière, comme l'indiqueraient de rares témoignages littéraires⁴⁶⁰. Ces attestations révèlent que des localités autrement peu connues, comme Rhyndakos, ou dont la renommée était liée à d'autres phénomènes, tel le mouvement iconoclaste dans le cas de Nacolée, pouvaient aussi revêtir une certaine importance au niveau administratif et fiscal ; toutefois l'organisation territoriale de l'Opsikion, qui devait être complexe, comme le laissent imaginer la variété et le nombre des fonctionnaires de l'administration fiscale ordinaire du thème, nous échappe largement.

Ce qui ressort donc de l'ensemble des informations analysées, c'est en général l'importance des régions considérées : à côté de l'administration civile et fiscale ordinaire, qui s'étendait évidemment à tout territoire de l'Empire, certaines zones se signalent pour leur vitalité économique et/ou leur importance stratégique. C'est notamment le cas des localités qui contrôlaient les voies d'accès à la capitale, comme Abydos dans le cadre des trafics maritimes, ou Nicée et Nicomédie par rapport aux grandes routes terrestres vers l'Orient. D'autre part, les régions égéennes ainsi que la côte asiatique de la Propontide se signalent par leur productivité agricole, par l'intensité des trafics que s'y déroulaient et pour fournir une partie importante des produits destinés au ravitaillement de Constantinople. Ces activités rapportaient des bénéfices significatifs aux caisses de l'État sous forme d'impôts et taxes sur les marchandises ; au même temps la présence importante de biens publics dans ces régions est un indice supplémentaire de leur poids économique aux yeux des fonctionnaires du fisc.

⁴⁵⁸ Il en est de même pour les sceaux des commerciaux de la Mer Égée et des Cyclades.

⁴⁵⁹ Cf. les tableaux relatifs fonctionnaires fiscaux des deux prochains chapitres, et en particulier *infra* p. 161.

⁴⁶⁰ Cf. *supra* note 4.

Ceci dit, il nous reste à voir comment les intérêts de l'État se mêlaient et interagissaient avec ceux des autres institutions présentes sur place, à savoir les institutions ecclésiastiques, et avec les aspirations d'individus et familles qui, pour y détenir des biens patrimoniaux ou pour y exercer des offices, devaient réaliser au niveau local une médiation entre poursuite de l'intérêt personnel et affirmation de l'autorité publique.

2.1.3 Traditions religieuses et présence ecclésiastique

La localisation des intérêts et des biens de l'Église est difficile à saisir, même si le poids des institutions ecclésiastiques dans les provinces byzantines, en termes de pouvoir économique et d'autorité sociale, était sans doute très important. Cela est d'autant plus vrai pour les régions dont nous nous occupons, qui se distinguaient dans l'Empire pour l'ancienne tradition de leur vie ecclésiastique, pour le rang éminent de leurs centres épiscopaux et pour l'importance des communautés monastiques qui s'y trouvaient, tout à fait exceptionnelle dans le cadre de l'Asie Mineure et égale seulement, dès la fin du X^e siècle, par l'expérience athonite.

Tout d'abord, sur l'arrière-pays asiatique de Constantinople et sur les riches provinces égéennes s'étendait la *longa manus* de la Grande Église de Constantinople : en tant que grande institution publique elle était fournie, tout comme les *sekreta* laïcs, d'une structure administrative capable de gérer les nombreux biens et établissements dépendants qui lui étaient affectés, à travers ses propres gestionnaires, qui pouvaient prendre eux-aussi le nom de *kouratôres* et *épiskeptitai*. Nous verrons mieux par la suite comment ses intérêts pouvaient se mêler à ceux des Églises provinciales et du pouvoir laïc ; nous en avons quand même déjà eu un premier aperçu à travers les sceaux des *horreiaroi* de Chios, attestant du fait, assez particulier, que ces fonctionnaires sont des ecclésiastiques : un d'entre eux, Lazare, est *kouboukleisios*, titre impérial accordé à des archontes et clercs patriarcaux⁴⁶¹ ; l'autre, Michel, est clerc impérial. D'un côté, cela est un symptôme du fait bien connu que, au cours du X^e siècle, le pouvoir impérial tend à s'ingérer dans la gestion des biens patriarcaux, intervenant dans la désignation des économistes et gestionnaires de la Grande Église, qui finissent par être de plus en plus des fonctionnaires laïcs ou, à la limite, des membres du clergé impérial⁴⁶². Toutefois, si le patriarcat se vit contraint à tolérer une tutelle impériale dans la gestion de ses affaires économiques, il pouvait évidemment négocier, obtenant et maintenant de larges privilèges, ce qui semble avoir été le cas à Chios : le statut d'ecclésiastiques des *horreiaroi* de l'île invite à supposer qu'une partie du blé produit ici, stocké et circulant sous le contrôle de l'autorité publique, était affectée à l'Église de Constantinople. Le fait que le ravitaillement en blé de l'Église pouvait être confié à la responsabilité de l'autorité civile est confirmé par une lettre du patriarche Nicolas Mystique, datée avec quelque hésitation par les éditeurs entre 914 et 918. Dans ce texte, le patriarche réprimande un anonyme fonctionnaire pour avoir négligé la *prostaxis* impériale qui lui ordonnait d'inspecter un village d'où l'Église recevait le

⁴⁶¹ Darrouzès, *Offikia*, p. 39-44; Oikonomides, *Listes*, p. 250-253 ; *ODB2*, p. 1155.

⁴⁶² Pour ce qui concerne la gestion des biens de l'Église, cf. *supra*, p. 53-54.

blé nécessaire à préparer le pain eucharistique et à nourrir le clergé patriarcal ; cette tâche n'ayant pas été accomplie, l'Église se trouve manquer de provisions⁴⁶³.

À la présence du patriarcat de Constantinople s'ajoutait celle des évêchés locaux et, de ce point de vue, l'Asie Mineure occidentale comptait un bon nombre de sièges d'importance primordiale, parmi les plus anciens et prestigieux de la hiérarchie épiscopale, telles les métropoles de Nicée, Cyzique, Abydos Apamée, Chalcédoine et Nicomédie dans la banlieue asiatique de Constantinople, ou Éphèse, Sardes et Smyrne dans les Thracésiens⁴⁶⁴. Assez grande devait être l'influence de leurs titulaires, tant au niveau local que dans la capitale, comme le montrent les relations et les correspondances suivies que certains d'entre eux entretenaient avec le patriarche et l'empereur : il suffit de songer par exemple à Grégoire d'Éphèse, ami et soutien du patriarche Nicolas Mystikos pendant les années difficiles de sa régence⁴⁶⁵, à Alexandre de Nicée, qui fut professeur de rhétorique à l'Université impériale sous Constantin VII⁴⁶⁶, ou à Théodore de Cyzique, ami, conseiller et correspondant du même Constantin VII⁴⁶⁷. L'étude des *corpora* épistolaires montre que les évêques et les diocèses des Thracésiens entretenaient aussi des relations avec leurs collègues de l'autre côté de l'Égée : un métropolitain anonyme de Chônai, auteur d'une série de lettres où il loue la tranquillité de la province, déclare avoir accueilli auprès de lui son oncle, l'évêque de Patras⁴⁶⁸, tandis que, à la demande de Nicolas Mystikos, Grégoire d'Éphèse hébergea le métropolitain de Dyrachion, dans le but de l'éloigner de mauvaises influences constantinopolitaines et de le convaincre de ne pas rompre la communion avec le patriarche⁴⁶⁹. En outre, ce n'est sans doute pas un hasard si, parmi les très rares sceaux d'économistes épiscopaux, deux appartiennent aux gestionnaires de deux métropoles de la côte ionienne, indice de l'importance de leur activité et des biens qu'il administraient : il s'agit de Théognoste, économiste d'Éphèse⁴⁷⁰, et d'un économiste anonyme de Smyrne⁴⁷¹.

Enfin, les régions considérées abritaient sans doute les plus nombreuses et les plus importantes communautés monastiques d'Asie Mineure, souvent anciennes et célèbres, jouissant de statuts et de juridictions différentes : des monastères impériaux, patriarcaux ou épiscopaux s'y rencontraient, ainsi que des fondations privées, propriétés de la famille du fondateur ou, à partir de la deuxième moitié du XI^e s., autodespotes⁴⁷². Ces différents types de

⁴⁶³ Jenkins-Westerink 59 (bref commentaire et datation du texte, *ibid.* p. 552).

⁴⁶⁴ Pour une reconstruction plus détaillée de l'organisation épiscopale, voir Moulet, *Évêques*, p. 74-80.

⁴⁶⁵ Il est sans doute principal destinataire des lettres de Nicolas : cf. Jenkins-Westerink 39, 40, 42, 48, 87, 89, 94, 124, 132, 151, 154, 157 A, 160, 176, 178, 190 ; cf. aussi Karlin-Hayter, *Quatre lettres*. Les lettres de ce patriarche s'adressent aussi à plusieurs autres évêques d'Asie Mineure occidentale : entre autres, il compte parmi ses correspondants Antoine de Sardes, Ignace de Nicomédie, Ignace de Cyzique et Alexandre de Nicée, personnages dont nous traiterons encore par la suite.

⁴⁶⁶ Théoph. Cont. p. 446 ; Vat. gr. 163, p. 92.

⁴⁶⁷ Darrouzès VIII, 1-18.

⁴⁶⁸ Darrouzès IX, 2-14, et en particulier la p. 354.

⁴⁶⁹ Jenkins-Westerink, 151.

⁴⁷⁰ Laurent, *Corpus V*, n° 263 ; *DOSeals* 3, n° 14.10 (sceau du IX^e s.).

⁴⁷¹ Laurent, *Corpus V*, n° 1089 ; *DOSeals* 3, n° 35.5 (sceau daté du VIII^e/IX^e s.). Sur les économistes des Églises provinciales cf. aussi Kaplan, *Les hommes*, p. 289.

⁴⁷² Le premier exemple de monastère indépendant et géré par la communauté monastique même est celui fourni par la Lavra d'Athanase au Mont Athos : cf. *BMGD*, p. 245-246 et 253-254 ; par la suite, il ne semble pas y avoir eu d'autres monastères régi selon ce type de statut jusqu'au milieu du XI^e siècle, période de laquelle datent le *typikon* de l'Evergetis (*BMGD* p. 454-500), la *diataxis* de Michel Attaliatès pour sa fondation de Radolibos (qui

monastères se trouvaient un peu partout dans l'Empire ; néanmoins quelques tendances régionales se dessinent.

Ainsi, les élites de la capitale préféraient, pour leur retraite religieuse et leurs fondations pieuses, la Bithynie et la côte de la Propontide, où surgissaient de nombreuses fondations aristocratiques, ainsi que des monastères créés à l'initiative ou en faveur de certains favoris impériaux, parfois tombés en disgrâce ; ces établissements pouvaient avoir le statut de monastères impériaux ou privés⁴⁷³. Par exemple, sur la rive asiatique du Bosphore, dans le faubourg de Ta Anthémiou, se trouvait le monastère d'Alexis Moselè, le gendre de l'empereur Théophile, ensuite attribué par Jean II Comnène au Pantokrator⁴⁷⁴. Entre Chrysoupolis et Chalcédoine se trouvaient plusieurs autres monastères fondés par des patriarches ou de hauts dignitaires de la cour impériale : celui de Ta Agathou, fondation du patriarche Ignace, passé ensuite à Léon Katakoilas puis au patriarche Euthyme⁴⁷⁵, et celui de Nicolas Mystique à Galakrenai⁴⁷⁶. Ces établissements servirent tous deux de lieux de relégation pour leurs fondateurs et, dans le cas de Ta Agathou, aussi pour le titulaire suivant, Euthyme, après sa déposition du siège patriarcal (15 mai 912). Semblable est l'histoire d'autres fondations de la zone, comme celle de Jean le Recteur, proche de Romain I^{er} accusé de complot et réfugié dans son monastère, qui se trouvait encore à Galakrenai⁴⁷⁷, et celle d'un autre Jean, mystique et *paradynasteuon* de Romain Lécapène, lui aussi impliqué dans une conjuration : pour échapper à la condamnation il se réfugia dans son monastère de Monokastanon, dans les Optimates, d'où il échangea probablement des lettres avec Nicéas magistre, autre proche de Romain Lécapène frappé d'exil et relégué sur la côte de la Propontide⁴⁷⁸. Par la suite les successions au trône entrînèrent d'épisodes analogues : pour n'en citer que un, en 1034, lors de l'accession au trône de Michel IV, le protovestiaire Siméon, homme de Constantin VIII, se fit moine dans un couvent qu'il venait de fonder sur l'Olympe, pour éviter tout risque d'exil et de confiscation⁴⁷⁹.

Fondations de favoris impériaux sont encore celles de Ta Speira à Damatrys, dans la région de Chalcédoine, propriété de Samonas, réfugié d'origine arabe intrigant et tout puissant à la cour de Léon VI⁴⁸⁰. Dans ce monastère fut enfermé pendant quelque temps Constantin le Paphlagonien, autre favori de Léon VI, calomnié par Samonas et tombé en

prévoit l'autonomie du monastère à défaut d'héritiers du fondateurs : Lemerle, *Cinq études*, p. 67-112 ; *BMFD*, p. 326-376) et le *typikon* du monastère fondé par Grégoire Pakourianos (Lemerle, *Cinq études*, p. 115-191 ; *BMFD*, p. 507-563).

⁴⁷³ Pour une présentation détaillée des épiscopats et des fondations monastiques de la région voir Janin, *Grands centres*, p. 5-214. Une intéressante reconstruction de l'histoire et des caractères du peuplement monastique en Bithynie est donnée par Marie-France Auzepy dans *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 431-458.

⁴⁷⁴ Selon le *typikon* de 1136 (Janin, *Grands centres*, p. 17-18).

⁴⁷⁵ *Ibid.*, p. 23 ; sur la figure de Léon Katakoilas voir aussi *infra* et la note 519.

⁴⁷⁶ Janin, *Grands centres*, p. 41.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 42 ; Théoph. Cont. p. 406 ; Skyl. p. 219.

⁴⁷⁸ Janin, *Grands centres*, p. 58 ; Théoph. Cont. p. 410-411. Ce personnage semble en effet avoir entretenu une correspondance suivie avec Nicéas magistre : cf. Westerink 2, 6, et 11-14.

⁴⁷⁹ Janin, *Grands centres*, p.183 ; Syméon avait dénoncé les injustices dont avait été victime Constantin Dalassénos, et pour cette raison avait été chassé de Constantinople (Skyl. p. 396).

⁴⁸⁰ Janin, *Grands centres*, p. 50-51. Faisant semblant de se rendre à son monastère Samonas tenta de s'enfuir en territoire arabe, mais sans succès ; ramené à Constantinople, il fut ensuite pardonné par Léon VI : Théoph. Cont. p. 369 ; Skyl., p. 184.

disgrâce, avant qu'il ne retrouve la faveur de l'empereur et ne se voie offrir le monastère de Nosiai, situé lui aussi aux alentours de Chalcédoine et consacré en 912⁴⁸¹. En avançant vers l'ouest, le long de la côte on rencontre aussi le monastère dit de l'Asekretis, à Pythia, où fut exilé Joseph Bringas après le couronnement de Nicéphore Phocas, en 963⁴⁸², tandis que les établissements monastiques des Îles des Princes servirent, entre le IX^e et le XI^e siècle, de lieux de relégation pour nombre d'exilés illustres, souvent de rang impérial⁴⁸³. Près de Cyzique et du Mont Sigriane on rencontre ensuite les monastères fondés à la fin du VIII^e siècle par Saint Théophane le Confesseur : fils d'un drongaire de la Mer Égée, appartenant à une famille riche et puissante de Constantinople, on lui doit la création de plusieurs établissements monastiques, construits sur ses propriétés familiales le long de la Marmara, parmi lesquels celui de Megas Agros, le plus important⁴⁸⁴.

Mais ce sont surtout les communautés monastiques des montagnes sacrées qui revêtent en cette période une importance particulière : dans la région bithynienne il s'agit essentiellement du mont Kyminas, où Michel Maleïnos fonda autour de 930 sa laure⁴⁸⁵, et de l'Olympe, qui dès le VIII^e siècle s'illustra par ses nombreux monastères, lieux de passage, d'ascèse et de lutte pour plusieurs saints. Pour ne citer que quelques exemples, aux monastères d'Agauros et d'Antidion séjourna, entre la fin du VIII^e et le début du IX^e siècle, Saint Iôannikios. Nicéphore, un autre saint d'extraction aristocratique, fonda à la fin du VIII^e siècle le couvent de Medikion⁴⁸⁶ ; on lui attribue, probablement à tort, aussi le *typikon* du monastère des Elegmoi⁴⁸⁷. Enfin, célèbre est le monastère de Sakkoudion, fondé par Théodore Stoudite et par son oncle Platon sur deux *proasteia* de propriété de leur famille, riche et puissante, à laquelle appartenait aussi Théodote, l'épouse de Constantin VI et cause du schisme moechien⁴⁸⁸.

Des expériences monastiques similaires se rencontrent aussi dans le thème des Thracésiens, dans la région du Mont Latros, au nord-est de Milet, où des moines et des ermites étaient installés depuis la fin du VIII^e, venus selon la tradition du Sinaï pour échapper aux incursions arabes. Lorsque saint Paul s'y établit et y fonda la laure de Stylos, pendant la première moitié du X^e siècle, sur place étaient déjà actifs au moins trois monastères, dont le monastère patriarcal du Christ Sauveur⁴⁸⁹. Les sceaux émis par certains higoumènes et monastères du Latros sont autant d'indices de l'influence et des relations que ces

⁴⁸¹ Par la suite ce monastère fut rattaché lui aussi à celui du Pantokrator (Janin, *Grands centres*, p. 59). Cf. aussi Théoph. Cont. p. 375-376 ; Skyl. 190-191.

⁴⁸² Janin, *Grands centres*, p. 86.

⁴⁸³ Pour citer seulement quelques exemples, ici furent relégués le futur patriarche Méthode (sous Théophile), l'impératrice Irène, Michel I^{er} et ses fils et, au début du XI^e siècle, le magistre Prousianos le Bulgare, Romain Sklèros et Constantin Dalassènos (*ibid.* p. 61-76).

⁴⁸⁴ Janin, *Grands Centres*, p. 195-196 ; Malamut, *Sur la route*, p. 64 ; cf. *infra*.

⁴⁸⁵ Janin, *Grands centres*, p. 115-116.

⁴⁸⁶ *Ibid.* p. 165-166.

⁴⁸⁷ La localisation et même le nom exact de ce monastère posent des problèmes : *ibid.* p.142-147.

⁴⁸⁸ *Ibid.* p. 177-181, et Malamut, *Sur la route*, p. 64.

⁴⁸⁹ Sur les monastères du Mont Latros, qui ont fait l'objet de fouilles et recherches, voir Janin, *Grands centres*, p. 217-240, avec la bibliographie et en particulier, sur le monastère de Stylos, p. 233-239 ; sur la vie et la fondation de saint Paul : Delehaye, *Vita S. Pauli iunioris* ; *BMFD*, p. 135-142.

établissements devaient avoir⁴⁹⁰. Outre les établissements du Latros et la laure de Saint Paul, destinée à une longue fortune, au cours du XI^e siècle les Thracésiens et les îles voisines virent la floraison d'autres communautés monastiques bien connues et destinées à devenir riches et influentes. Du début du siècle date en effet l'activité de saint Lazare, stylite et thaumaturge, qui s'installa sur le Mont Galèsios, au nord d'Éphèse, et y fonda trois monastères. À ceux-ci s'ajoutèrent au moins autres deux établissements, rattachés de quelque manière aux précédents, dont le monastère *autodioikètos* (autonome) de Bessai, bâti sur une propriété impériale, donation de l'empereur Constantin IX⁴⁹¹. Au milieu du XI^e siècle remonte la fondation ou la refondation de la Nèa Monè de Chios, attribuée à l'empereur Constantin Monomaque, qui garantit à cet établissement des rentes et des privilèges fiscaux⁴⁹². Nous supposons que plus ou moins à cette date, dans le thème des Thracésiens et les îles, devaient se trouver d'autres propriétés et monastères impériaux, qui accueillirent une série d'exilés illustres. Au début du règne de Romain III, Marie de Bulgarie, soupçonnée de conspirer contre l'empereur avec son fils Prousianos, fut transférée dans les Thracésiens du monastère de Mantinée, dans les Bucellaires, où elle avait été reléguée dans un premier temps⁴⁹³. Après le couronnement de Constantin IX, Jean l'Orphanotrope, déjà exilé au monastère de Monobata, dans le Pont, fut transféré dans l'île de Lesbos, tandis que son neveu, l'ex-empereur Constantin V, était relégué à Chios et son frère Constantin, l'ancien domestique des Scholes, à Samos⁴⁹⁴. À la fin du siècle, les pérégrinations de Christodoulos, ex-higoumenos de la laure de Stylos fuyant les Turcs et les querelles avec les monastères voisins, aboutirent à la fondation d'un premier monastère à Pelion, sur l'île de Kos, puis du monastère dédié à saint Jean le Théologien à Patmos ; la possession de cette île lui fut accordée en 1088 par l'empereur Alexis Comnène, en échange des biens qu'il avait à Kos et à Strobilos⁴⁹⁵. La Vie de Christodoulos nous informe aussi qu'à la même époque se trouvait à Strobilos le monastère patrimonial du moine Arsénios Skènourios, disciple et ami de Christodoulos : il avait donné à ce dernier le terrain où avait été construit le monastère de Pelion. Ce n'est qu'un exemple d'un genre de fondations familiales qui devaient être nombreuses⁴⁹⁶.

Loin d'être exclusivement des lieux d'ascèse et de prière, ces grandes communautés monastiques disposaient de biens considérables, accumulés souvent grâce à la faveur impériale, et elles pouvaient exercer une influence importante auprès du pouvoir politique, jouant un rôle qui allait bien au-delà de la sphère religieuse. Souvent dotés de métoques à Constantinople, ces monastères entretenaient avec la capitale tout genre de rapports :

⁴⁹⁰ Il s'agit de plombs remontant au XI^e siècle ; nous connaissons le bulles de Pierre, moine et *kathègètès* du Mont Latros (*DOSeals* 3, n° 22.1), de la Lavra des Eirenoupolitai du Latros (*DOSeals* 3 n° 22.2), peut-être identique au monastère des Eirènountes (Janin, *Grands centres*, p. 224), du *laos* de Kellibara, un des monastères actifs lors de l'arrivée de Saint Paul le Jeune (*DOSeals* 3, n°22.3), et enfin le sceau du monastère de Stylos (*DOSeals* 3, n° 22.4).

⁴⁹¹ Pour la vie de saint Lazare le Galésiotte voir : *AASS* nov. III, p. 508-588 ; Greenfield, *Life*. Sur l'organisation des monastères fondés par Lazare au mont Galèsios : Janin, *Grands centres*, p. 241-250 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 306-308 ; *BMFD*, p. 148-166.

⁴⁹² Charalampou, Νέα Μονή; Malamut, *Les îles*, p. 236-237 ; Oikonomides, *The Jews of Chios*.

⁴⁹³ Skyl., p. 384.

⁴⁹⁴ Skyl., p. 423.

⁴⁹⁵ Cf. Janin, *Grands centres*, p. 218-219 ; *BMFD* p. 564-606.

⁴⁹⁶ *BMFD*, p. 564 et 581.

économiques, culturels et même politiques. Ils pouvaient par exemple être appelés par les autorités politiques et religieuses à montrer leur soutien aux efforts militaires de l'Empire, comme l'indique une lettre attribuée à Siméon Magistre, qui exhorte les saints pères de l'Olympe, du Kyminas, du Latros et de l'Athos à prier pour la victoire des armées byzantines contre l'émir hamdanide d'Alep⁴⁹⁷. Les récits hagiographiques mettent en scène à plusieurs reprises les relations des saints fondateurs et d'autres moines avec les empereurs et les grands fonctionnaires de l'Empire, attestées aussi par d'autres sources. Ainsi, encore avant l'arrivée de saint Paul, les Continuateurs de Théophane rappellent l'intervention de Jean, moine et ermite du Latros, qui en 863 se rendit à dos d'âne auprès de Petronas, le frère du César Bardas, qui se trouvait dans la région d'Éphèse, pour l'exhorter à combattre contre l'émir de Mélitène, lui assurant ses prières et le soutien divin⁴⁹⁸. Au X^e siècle les relations entre les communautés monastiques du Latros et la cour sont attestées par la lettre d'un de leurs moines, Jean, qui déclare avoir reçu l'ordre de l'empereur et d'être prêt à l'accomplir, d'autant plus que cela lui permettra de voir son correspondant (dans la capitale)⁴⁹⁹. Enfin, la correspondance entre Constantin VII et l'évêque de Cyzique Théodore montre que parmi les moines du mont Olympe pouvaient séjourner des prélats aux relations importantes, impliqués dans les rivalités et les affaires qui agitaient la cour et le patriarcat⁵⁰⁰ ; en outre, il est significatif que le voyage de Constantin VII à l'Olympe, peu avant sa mort, soit présenté par Skylitzès comme ayant en apparence le but d'obtenir les prières des saints pères en vue d'une campagne en Syrie, mais déterminé en réalité par l'intention de rencontrer Théodore de Cyzique pour discuter avec lui de la déposition du patriarche Polyeucte⁵⁰¹.

Enfin, il faut remarquer qu'à la présence des fondations monastiques dans cette zone s'associait l'existence de *scriptoria* et bibliothèques⁵⁰², et donc une activité culturelle liée à la production et circulation des livres. Pour le VIII^e siècle il suffirait de rappeler les œuvres et la personnalité de saint Théophane, auteur de la célèbre *Chronographie*, ou la place donnée à l'écriture et au travail de copie dans la vie monastique par Platon de Sakkoudion et Théodore Stoudite⁵⁰³. Par la suite l'activité de copie dans les monastères bithyniens et de la Propontide est attestée par un certain nombre de manuscrits, ces derniers constituant parfois le seul indice de l'existence de l'établissement qui les produisit. Pour s'en faire une idée il nous a semblé opportun de dresser une brève liste des monastères auxquels sont associés des manuscrits en Bithynie et Propontide⁵⁰⁴ :

⁴⁹⁷ Darrouzès II, 83 ; la lutte contre Saïf ad-Dawla date du règne de Nicéphore Phocas, époque à laquelle remonte le texte en question. Il semble qu'auparavant Saint Paul ait été interpellé aussi par Constantin VII, qui lui écrit pour lui demander sa prière et son intercession pour le succès de l'expédition contre les Arabes de Crète (en 949, cf. Janin, *Grands centres*, p. 442, avec les références à l'hagiographie)

⁴⁹⁸ Théoph. Cont. p. 180-181.

⁴⁹⁹ Darrouzès IV, 3.

⁵⁰⁰ Cf. Darrouzès VIII, 1-18 ; le fait que, malgré le caractère littéraire et souvent rhétorique de ces lettres, on y trouve des références à l'ambiance de la cour, aux rivalités et aux conflits entre Constantin VII et ses proches, semble significatif (cf. les lettres 1, 7 et 8).

⁵⁰¹ Skyl. p. 247.

⁵⁰² Sur l'association entre centres de copie et bibliothèques, commune pour la bibliothèque impériale et les grands monastères, voir Irigoin, *Centres de copie et bibliothèques*, p. 19.

⁵⁰³ Cf. Hutter, *Scriptoria*, p. 379-380.

⁵⁰⁴ La liste est basée sur les informations fournies par Janin, *Grands centres*. Sur les *scriptoria* en cette zone et dans les provinces orientales de l'Empire voir l'article de Hutter, déjà cité, et en outre : Weitzmann, *Die*

Monastère de Galakrènai (diocèse de Chalcédoine)	En 1062 le moine Siméon écrit le ms <i>Vatican. 463</i> pour le prêtre Théodore, supérieur de Galakrènai
Monastère de Nicolas Mystique à Galakrènai (?)	Attribution incertaine du ms <i>Lavra Γ 65</i> , où paraît la note d'un diacre Jean du monastère du patriarche kyr Nicolas.
Monastère de Saint Elie de Monokastanon (diocèse de Chalcédoine)	Au moine Théodore sont attribués deux ms, le <i>Messan. gr. 14</i> , daté de 1017 et contenant des textes de Jean Chrysostome, et le <i>Athen. 2209</i> (suppl. 209), daté de 1018, avec les œuvres de Grégoire de Nazianze ⁵⁰⁵ .
Île d'Antigoni (archipel des Princes)	Note de possession du ms <i>Parisinus 693</i> (non datée)
Île de Halki (archipel des Princes)	Monastère Saint-Akepsimas, attesté par deux colophons de ms du X ^e s.: <i>Mosquensis Mus. Hist. 96</i> (Vladimir 98), contenant le commentaire de Chrysostome sur l'épître aux Romains ; <i>Bodleian. Barocc. 134</i> , contenant les œuvres de Jean Climaque En 1063 l'impératrice Catherine, épouse d'Isaac Comnène, fait don d'un riche évangéliste au monastère de la Sainte-Trinité. En 1073 le moine Clément du monastère de la Panaghia Anò copie l' <i>Ambrosian. C 186 inf.</i>
Monastère de la Theotokos dit Pelekanos (diocèse de Nicomédie)	En 975 le moine et prêtre Nicolas écrit un manuscrit des homélies de Grégoire de Nazianze (<i>Mosquens. 60</i>).
Laure d'Anémas (mont Olympe)	En 1054 le moine Serge, copiste, de la laure d'Anémas, copie une œuvre liturgique contenant un ménologe (<i>Leningr. Bibl. Publ. 217</i>)
Saint-Anne (diocèse de Kios, Olympe)	Ms des homélies de Chrysostome sur Matthieu copié en 861/862 (<i>Meteor. Metemorphosis 591</i>)
Théotokos de Kalamôn (Bithynie)	Un colophon de 1049/1050 a été écrit par le moine Sabas de la Théotokos de Kalamôn (<i>Laurent. S. Marco 787</i>)
Kokkinobaphos (région de l'Olympe)	Trois ms portent la note de possession de ce monastère, qui reste pourtant non exactement localisé : <i>Perisin. 1208</i> et <i>Vatican. 1162</i> (XII ^e s. ?), et <i>Vatican. 338</i> (non daté)
Chènolakkos (mont Olympe)	Un moine Thomas, représentant de l'higoumène Jean, signa au concile de Nicée de 787, avec un rang élevé, et il présenta au concile le ms contenant l' <i>ékphrasis</i> d'Asterius sur Sainte Euphémie ⁵⁰⁶ .

À ces données matérielles il faut ajouter d'autres indices qui nous viennent de sources diverses : la Vie slave de Méthode raconte par exemple qu'à une date imprécise, après avoir servi dans une principauté slave, le saint s'était retiré dans un monastère de l'Olympe, où il fut rejoint ensuite par son frère Constantin⁵⁰⁷. Or, on peut bien imaginer que l'établissement où se trouvaient les deux saints frères, philologues célèbres pour leur érudition, était doté de quelques livres et d'instruments pour la copie et l'écriture ; la correspondance entre Constantin VII et Théodore de Cyzique nous atteste d'ailleurs que, parmi les ermites de la

byzantinische Buchmalerei, p. 39-44 ; Irigoien, *Centres de copie et bibliothèques*, p. 17-27 ; Gamillscheg, *Handschriften*, p. 181-201.

⁵⁰⁵ Références dans Hutter, *Scriptoria*, p. 386, et Gamillscheg, *Handschriften*, p. 188.

⁵⁰⁶ Mansi 13, 16^A (réf. Dans Janin, *Grand centres*, p. 189-190).

⁵⁰⁷ Janin, *Grands centres*, p. 208 (avec les références aux sources).

sainte montagne, les savants ne manquaient pas. Et ceci n'est pas tout : il pouvait s'avérer que dans les monastères bithyniens fussent conservés des ouvrages profanes autrement perdus, comme le montre le témoignage du même Porphyrogénète, qui trouva à Megas Agros des traités militaires de l'époque isaurienne, disparus du Palais impérial⁵⁰⁸. Par ailleurs, l'existence même de *corpus* épistolaires comme ceux de Nicétas magistre, avec ses correspondants laïcs ou ecclésiastiques, et la présence de fondations accueillant exilés illustres ou personnages anciennement actifs dans l'administration et à la cour, attestent d'un certain niveau d'échanges culturels, sous forme de correspondance épistolaire, copie ou échange et commande de livres. L'analyse même des manuscrits conservés et identifiés comme de provenance bithynienne, menée par Ernst Gamillscheg et Irmgard Hutter⁵⁰⁹, semble confirmer les liens stylistiques et la continuité culturelle entre la capitale et son immédiat arrière-pays, de sorte qu'on peut sans doute en conclure que « la Bithynie participait à la vie culturelle de la capitale, que les lettrés et les manuscrits circulaient entre Brousse, Nicée et Constantinople, et que les monastères bithyniens constituaient une réserve de manuscrits⁵¹⁰ ».

Quant aux centres monastiques des Thracésiens et des îles, au XI^e siècle ils semblent suivre les mêmes tendances et paraissent tout à fait intégrés à la Bithynie, dans un réseau d'échanges culturels et libraires qui concerne l'Asie Mineure occidentale dans son ensemble. En effet, parmi les manuscrits micrasiatiques étudiés jadis par Ernst Gamillscheg, cinq viennent aussi du thème des Thracésiens : l'un d'entre eux appartenait au monastère de Stylos (*Par. gr.* 598, daté de 943), tandis que deux autres témoignent de l'activité de copie du monastère de Xérochôraphion, (*Par. gr.* 973, de 1044/1045) et de celui de saint Georges Tou Sychnônos (*Patm.* 140), les deux situés probablement près de Milet⁵¹¹ ; les autres manuscrits viennent de Lydie et de Laodicée⁵¹². Ces manuscrits ne sont pas les seules traces du rôle culturel joué par les monastères de l'Égée orientale : si le Galèsios ne semble pas avoir été un centre de copie important ni avoir disposé d'une bibliothèque particulièrement bien fournie⁵¹³, la laure de Stylos au Latros et le monastère de saint Jean à Patmos nous ont transmis des archives uniques pour l'Asie Mineure : aux seize documents du Latros recopiés dans le manuscrit *Vatican. Urbin.* 80 s'ajoutent deux originaux conservés à Patmos, où Christodoulos transféra une partie importante des actes et des livres du monastère de Stylos, même si la perte de son inventaire rend impossible de les identifier⁵¹⁴. Nous possédons quand même un inventaire du trésor et de la bibliothèque de Saint Jean de Patmos compilé en 1200 : à cette époque le fond des manuscrits de la bibliothèque comptait déjà trois-cent exemplaires, surtout

⁵⁰⁸ Bryer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 458 ; en effet un magistre Léon Katakylas, moine à Megas Agros sous Léon VI aurait rédigé un traité militaire sous ordre du même *basileus*, et ce texte aurait servi de source pour la compilation menée à terme par Constantin VII sur le même sujet (*Three Treatises*, p. 41 et 94-97).

⁵⁰⁹ Pour les références aux études de ces deux auteurs, voir *supra* la note 33

⁵¹⁰ *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 457-458.

⁵¹¹ Gamillscheg, *Handschriften*, p. 191-193. Sur le monastère de Hiéra/Xérochôraphion, qui se trouvait dans les Thracésiens mais dont la localisation exacte est inconnue, cf. aussi Janin, *Grands centres*, p. 227 ; sur Saint-Georges des Schynôn, établissement connu seulement par le colophon de ce manuscrit, copié par un de ses hiéromoines, Hilarios, aux frais de l'higoumène de Kellibara, sur le Latros *ibid.* p. 223.

⁵¹² Gamillscheg, *ibid.*, p. 193-194 ; nous possédons aussi un codex copié à Attalia.

⁵¹³ Janin, *Grands centres*, p. 249-250.

⁵¹⁴ Janin, *Grands centres*, p. 441 ss. et 238 ; dans quelque cas les colophons et les notes marginales peuvent aider à assigner au monastère de Stylos quelque texte, comme c'est le cas d'un manuscrit rapportant la liste des higoumènes du monastère, copie d'un original achevé en novembre 1049 dans ce monastère (*ibid.*, p. 234).

des ouvrages de littérature et d'exégèse religieuse et, à travers pertes et acquisitions nouvelles, elle est aujourd'hui l'une des plus grandes bibliothèques byzantines conservées⁵¹⁵.

Relations entre institutions ecclésiastiques

Les différentes institutions ecclésiastiques mentionnées jusqu'ici (patriarcat, évêchés et monastères) étaient dotées d'un patrimoine, parfois important, et elles disposaient chacune de sa propre administration, qui visait à en garantir la prospérité et le bon fonctionnement, ou au moins la survie économique. Pour cela elles entretenaient des relations administratives et économiques qui, d'après les sources, oscillaient souvent entre collaboration, ingérence et concurrence.

Par exemple, une lettre de Nicolas Mystikos à Ignace, ex magistre et moine à Megas Agros, répond aux dénonciations faites par ce dernier contre les méfaits d'un personnage qualifié d'exarque⁵¹⁶. Le monastère de Megas Agros, fondé par Théophane le Confesseur en 786, se trouvait près du mont Sigrianè, dans le diocèse de Cyzique, le long de la côte de la Propontide, où ensuite Nicétas magistre se retira également et fonda une église⁵¹⁷. Janin a proposé d'identifier le moine Ignace, ex magistre et auteur des plaintes présentées au patriarche, à un autre membre de la haute aristocratie constantinopolitaine de la fin du IX^e et du début du X^e siècle, Léon Katakoilas⁵¹⁸. Ex-drongaire et magistre, selon la *Vita Euthymii*, il aurait été apparenté à Photius et au même Nicolas Mystikos; exilé suite aux représailles qui frappèrent la parentèle de Photius après sa déposition en 886, il eut ses propriétés de Ta Agathou, dans le Sténon, et de Psamathia, près de Stoudios, confisquées et converties en monastères⁵¹⁹. Une telle identification est possible et tentante mais, faute d'éléments décisifs, elle reste hypothétique ; quoi qu'il en soit, le moine Ignace semble avoir soutenu le patriarche Nicolas dans ses difficultés, comme l'atteste une autre missive de Nicolas dont il est destinataire⁵²⁰ ; il semble d'ailleurs avoir profité à plusieurs reprises d'une certaine familiarité avec le patriarche pour avancer des remarques et des critiques à l'égard du comportement d'autres ecclésiastiques⁵²¹, comme dans le cas de l'exarque dont il est question ici. Ce dernier, convoqué et interrogé par le patriarche, serait un dépendant du patriarcat, qu'on peut identifier sans difficulté avec l'*archôn* ou exarque patriarcal des monastères, fonctionnaire ecclésiastique chargé de la gestion des monastères patriarcaux⁵²². La lettre en question ne

⁵¹⁵ Cf. *BMFD*, p. 566 ; Astruc, « L'inventaire dressé en septembre 1200 du trésor et de la bibliothèque de Patmos. Édition diplomatique », *TM8* (1981), p. 15-30.

⁵¹⁶ Jenkins-Westerink 143.

⁵¹⁷ Dans Westerink 8 Nicétas remercie le métropolite de Cyzique pour l'envoi de cierges et onguents pour la nouvelle église qu'il vient de bâtir, et il demande de l'huile pour son illumination.

⁵¹⁸ Janin, *Grands centres*, p. 198.

⁵¹⁹ Karlin-Hayter pp. 10-11 et 28-31; selon la *Vita Ignatii*, Léon aurait été *gambros* de Photius (Karlin-Hayter p. 161). Léon VI décida de fonder à Psamathia un monastère qu'il confia au futur patriarche Euthyme; mais ce dernier, ayant su que il s'agissait d'un bien de Léon Katakoilas, intercèda pour lui auprès de l'empereur et il en obtint le rappel d'exil. Le testament de saint Euthyme, tiré de sa Vie, est réédité et commenté par Patricia Karlin-Hayter dans *BMFD*, vol. 1, p. 120-124.

⁵²⁰ Jenkins-Westerink 126.

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² Janin, *Grands centres*, p. 198. Nous connaissons le sceau de l'économe des monastères de la Grande Église : Laurent, *Corpus V*, n° 76 (XI^e s.).

précise pas la nature des « méfaits » qu'on lui attribue : on peut supposer quelque forme d'ingérence ou d'exaction à l'égard du monastère de Megas Agros. En tout cas, la présence d'un archonte patriarcal en cette zone indique que, selon toute probabilité, l'Église de Constantinople y gérait alors des établissements religieux, et que cela pouvait donner lieu à des conflits avec les autres monastères de la région⁵²³. D'ailleurs, les tentatives du patriarcat d'exercer sa juridiction sur des établissements qui ne lui revenaient pas sont attestées par la suite dans la *Peira*, où il est question du monastère de Tou Piperatou, *oikos* privé donné à un moine et transformé en couvent ; avant son accession au trône il revint à Romain Lécapène et ce dernier le transmit ensuite au protovestiaire Marianos. Plus tard le patriarche Nicolas II (979-991) chercha à le mettre sous l'autorité de la Grande Église, initiative à laquelle l'empereur s'opposa, puisque cet établissement privé n'avait jamais été inscrit comme bien de l'Église⁵²⁴.

Parfois on rencontre aussi des allusions à des conflits, apparemment assez âpres, entre métropoles et monastères : c'est le cas par exemple d'une querelle, dont les enjeux sont difficiles à préciser, entre la métropole de Cyzique et les Blachernes, à laquelle fait référence une autre lettre de Nicolas I^{er}. Dans ce texte, le patriarche conseille au métropolitain de se tenir à la première sentence émise, proposant de réexaminer éventuellement la question ensuite, pour arriver à un arrangement plus pacifique et partagé⁵²⁵. Les tensions possibles entre les monastères et l'administration épiscopale, qui cherchait en général à mettre sa main sur des établissements sources de bons revenus⁵²⁶, sont particulièrement claires et bien documentées dans le cas du Galèsios, et ont été analysées à plusieurs reprises par Michel Kaplan⁵²⁷. Encore du vivant de saint Lazare le métropolitain d'Éphèse montra en effet son intention de réaffirmer son contrôle sur les établissements fondés sur des territoires relevant de la métropole. C'est notamment le cas de la première résidence du saint, le monastère de Sainte-Marina, qui se vit attribuer par le métropolitain un champ à cultiver ; par la suite, après un premier éloignement de Lazare en quête de solitude, le métropolitain intervint en lui ordonnant de retourner à Sainte-Marina et, après son départ définitif, la métropole paraît avoir repris le contrôle de l'établissement⁵²⁸. Un escamotage pour garder à disposition de l'higoumène du Galèsios les surplus produits par les biens des monastères consistait à les attribuer tous à l'établissement de Bessai, fondé sur un *proasteion* impérial, *autodioikètos* (autonome) et dirigé par son propre supérieur, mais de garder l'administration de celui-ci au Galèsios⁵²⁹. Même en l'absence

⁵²³ On connaît aussi un personnage titré ἀρχὼν τῶν μοναστηρίων κατὰ τὴν Προποντίδα, actif sous le patriarcat de Photius (Janin, *Grands centres* 210 note 1).

⁵²⁴ *Peira* XV, 4 ; Janin, *Grands centres*, p. 28 ; Ahrweiler, *Charisticariat*, p. 26.

⁵²⁵ Jenkins-Westerink 107.

⁵²⁶ Comme l'a souligné Kaplan, « les biens des monastères constituent une partie importante des revenus épiscopaux, menacés par exemple par une trop grande diffusion de la *charistikè* » (Id., *Villes et campagnes*, p. 232).

⁵²⁷ Cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 306 ; *Villes et campagnes*, p. 232-233.

⁵²⁸ Janin, *Grands centres*, p. 242-244, avec les références à l'hagiographie du saint ; la Vie de saint Lazare laisse en effet paraître le souci des moines pour le sort des fondations du Galèsios après la mort du saint : « they did not expect the monastery to survive after his death, for emissaries from the metropolis were daily badgering us to withdraw from the mountain » (*BMFD*, p. 157).

⁵²⁹ *BMFD*, p. 164 : « ... concerning the estates that God sent, [gifts] from such as love Christ, that they should be given to Bessai –for there he directed that there should be a superior – but administered at the Galesios. (...) However, once a year, at the end of the month of August, the superior is to carry out a check, and if he find any

d'intrusions épiscopales ou patriarcales, de longues querelles pouvaient avoir lieu aussi entre des monastères voisins, comme le montrent les disputes concernant des propriétés transférées du monastère de la Théotokos de Lamponion à la laïco voisine de saint Paul du Latros : entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle cette controverse exigea d'abord l'intervention de l'empereur et des magistrats civils de la capitale, puis du patriarche et de son envoyé, pour se terminer avec la convocation des parties intéressées à un procès devant le synode, dans la capitale⁵³⁰.

Même si les querelles visaient normalement à l'accaparement de biens et ressources, le cas contraire pouvait se produire parfois : évêchés et monastères se hâtaient alors de se défaire de propriétés peu productives ou redevables de contributions au fisc. C'est notamment le cas d'un *topos* dont la propriété était l'objet de dispute entre le monastère Tôn Kampsôn et, encore, la métropole d'Éphèse : ni l'un ni l'autre veulent se l'attribuer face aux agents du fisc qui en réclament les impôts ; la métropole est enfin déclarée propriétaire du bien et obligée de payer les arriérés⁵³¹.

Des intérêts économiques opposés pouvaient être aussi à la base de conflits plus graves : nous en avons un exemple avec les vicissitudes qui, autour de 944-945⁵³², impliquèrent le métropolitain de Nicée Alexandre et le patriarche Théophylacte. Dans une lettre envoyée à la commission partie pour Nicée pour enquêter sur les accusations qui lui étaient adressées, le métropolitain, déjà exilé à Monobata, se plaint des procédures irrégulières suivies pendant son procès et reconstruit les circonstances qui avaient amené à sa condamnation⁵³³ :

Si donc ces méfaits [double sanction pour la même faute, foi donnée aux témoignages contradictoires des accusateurs et punitions infligées aux témoins favorables à l'accusé, n.d.t.] ont eu lieu avec la connivence du patriarche, serait-il encore juste que vous prêtiez l'oreille à n'importe quel discours d'un clerc ? Et s'il n'en savait rien, s'il n'avait rien à faire avec eux, pourquoi n'a-t-il pas repoussé les bourreaux et les punisseurs ? Au contraire, le fait qu'il ait assisté souvent aux interrogatoires, qu'il accueille à bras ouverts les juges impies, cela prouve qu'il a agencé cela. Et il n'a aucun litige avec nous – du moins c'est ce qu'il nous dit en nous honorant d'une raillerie – mais il cherche à s'emparer des champs donnés à jamais et pour toujours depuis avant Euclide et réclamer les comptes de mon diocèse, sans tenir en aucune

surplus from the produce of the estates it shall be collected and carried to Bessai ». Cf. aussi Janin, *Grands centres*, p. 244-245 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 306.

⁵³⁰ Cf. Janin, *Grand centres*, p. 442-445.

⁵³¹ *Peira* XXXVI, 24 et LVIII, 5. Le monastère de Tôn Kampsôn pourrait être identique au *metochion* du Galésios où désirait se retirer Ignace, le frère de Saint Lazare (cf. Janin, *Grand centres* 245).

⁵³² Pour la datation on renvoie aux hypothèses de Darrouzès, p. 27-28.

⁵³³ Darrouzès I, 10, ll. 28-41. Parmi les membres de la commission, rappelés dans l'en-tête de la lettre, on retrouve des noms familiers, comme ceux des métropolitains Anastase d'Héraclée et Théodore de Cyzique. Il y a ensuite deux autres ecclésiastiques, Basile *prôtothronos* (de Césarée) et Démétrios de Sébastée, tandis que, parmi les laïcs, Alexandre mentionne un Théodore logothète, Théophylacte Kalkatanès archonte de Nicée, Jean Polys et Pierre Androsalytès. Ce dernier appartenait à une famille qui se distingua sous Basile I^{er} en raison de ses relations avec l'empereur (Léon Gramm., p. 256). Pour ce qui concerne Polys, un autre individu portant ce nom est compté parmi les partisans de la révolte de Léon Tornikios contre Constantin IX par Skylitzès, qui fait référence à sa parenté avec le même Tornikios et la famille Glabas (Skyl. p. 441-442) ; un sceau appartenant à un Étienne Polys, daté du XI^e siècle, est également connu (*SBS* 10, p. 46, 56). Par contre, nous ne connaissons pas d'autres attestations concernant la famille Kalkatanès.

considération les canons, qui le réduisent au silence, puisque les donations sacrées et les terrains sont saufs, sans dommage et avec accroissement et améliorations significatifs. Mais en effet lui échappent la sainte lettre à ce fameux Domnus et la très ancienne coutume de l'Église de Dieu, qu'il détournera complètement lorsqu'il convaincra tous les prêtres de rendre à leurs Églises les nouvelles acquisitions et les monastères.

Comme le remarque Jean Darrouzès, la lettre de Cyrille à Domnus établissait une distinction entre biens meubles et immeubles : si ces derniers étaient à l'Église et on pouvait en demander compte à leurs administrateurs, les évêques pouvaient disposer librement des revenus qui en dérivait⁵³⁴ ; dans une autre lettre, Alexandre de Nicée soutient en effet d'avoir puisé à ses propres fonds pour embellir l'église de Roufinaous⁵³⁵. Or, il semble qu'il ait été accusé d'appropriation illicite et de mauvaise administration ; l'intéressé affirme pour sa part s'en être tenu aux canons, sauvegardant le patrimoine de sa métropole tel qu'il l'avait reçu, et insinue plutôt que le patriarche veut mettre la main sur les biens acquis à titre personnel par les clercs, et qui restent à leur libre disposition, en les englobant parmi les biens épiscopaux. Qu'à la base de cet épisode il y ait eu une rivalité personnelle, l'avidité du patriarche ou la mauvaise gestion effective d'Alexandre, ce qui ressort clairement, c'est le potentiel économique et la valeur des biens gérés par la métropole de Nicée : ils sont assez importants pour provoquer de graves conflits ou pour servir de prétexte qui masque une condamnation politique. À travers les lettres d'Alexandre de Nicée émerge en outre tout un réseau de relations, d'alliances et de proximités ou, au contraire, de rivalités, entre le patriarcat et les titulaires des grands sièges épiscopaux : étant donné l'hostilité de Théodore de Cyzique et surtout d'Anastase d'Héraclée, hommes du patriarche Théophylacte⁵³⁶, l'auteur cherche à se construire un parti favorable, composé majoritairement d'évêques et métropolitains d'Asie Mineure, mais comptant aussi quelques représentants des Églises de Grèce, exhortés à ne pas signer sa condamnation et à s'exprimer en sa défense lors des réunions synodales. Ces liens semblent concerner principalement l'Asie Mineure occidentale ; en particulier Alexandre fait appel aux métropolitains de Sardes⁵³⁷, Chônes⁵³⁸ et Hiéropolis⁵³⁹, ainsi que à ceux de Pessinonte (entre la Phrygie et la Galatie⁵⁴⁰), de Kotyaion⁵⁴¹ et au métropolitain de Nicomédie Ignace⁵⁴². Un autre texte laisse en outre entrevoir que le métropolitain de Nicée était au fait de l'ambiance de la cour. Il semble en effet être le destinataire d'une lettre de Nicétas

⁵³⁴ Darrouzès, p. 30.

⁵³⁵ Darrouzès I, 12. La localisation de cette église, restaurée par Alexandre, n'est pas sûre : le toponyme semble renvoyer à Roufinianai, dans le diocèse de Chalcédoine, ou au quartier de Ta Roufinou, à Constantinople (Darrouzès, p. 88 note 38).

⁵³⁶ Cf. les affirmations contenues dans Darrouzès I, 5 (l. 68-84), I, 6 (l. 18-35) et I, 16 (l. 15 ss.). Anastase d'Héraclée s'était opposé d'abord à l'élection de Théophylacte mais il avait été promptement rappelé à l'ordre par l'empereur, comme en témoignent trois lettres écrites par Théodore Daphnopatès au nom de Romain Lécapène (Darrouzès-Westerink 1-3, et le commentaire, qui donne aussi quelques informations supplémentaires sur Anastase d'Héraclée, *ibid.* p. 11-14).

⁵³⁷ Darrouzès I, 1.

⁵³⁸ Darrouzès I, 7.

⁵³⁹ Darrouzès I, 17.

⁵⁴⁰ Darrouzès I, 12. Sur Pessinonte, cf. Moulet, *Évêques*, p. 84-85.

⁵⁴¹ Darrouzès I, 15.

⁵⁴² Darrouzès I, 4 et 16.

magistre, le *sympentheros* de Romain Lécapène : sur la route de l'exil, ce dernier s'était arrêté à Nicée, lorsqu'Alexandre était encore métropolitain, profitant de sa bibliothèque ; par la suite Nicéas s'était fait envoyer des œuvres de Plutarque et de Démosthène, et il avait demandé à Alexandre quelques traités d'Hermogène⁵⁴³. Homme de culture donc, Alexandre semble avoir joui de l'estime de Constantin VII, qui le choisit, probablement en 945 et donc déjà après sa déposition, comme professeur de rhétorique pour l'école supérieure qu'il avait réorganisée à Constantinople⁵⁴⁴.

De cet épisode, comme des autres rapportés jusqu'ici, il ressort clairement à quel point pouvoir politique et pouvoir religieux interfèrent entre eux et marquent fortement de leur empreinte le territoire. En particulier, un enchevêtrement de fondations pieuses et d'établissements monastiques s'y trouve : institutions souvent riches et puissantes, entretenant des relations de nature variée avec le patriarcat et le pouvoir impérial, elles peuvent éventuellement servir de lieux d'exil ou de villégiature et de réunion pour élaborer discrètement stratégies et luttes de palais ; on verra en outre que, dans d'autres cas, elles peuvent aussi être données en charisticariat, en récompense de services rendus, d'une fidélité ou en vue d'alliances.

Église et pouvoir laïc

Au-delà des liens personnels que métropolitains et évêques pouvaient entretenir avec la cour et les représentants du pouvoir laïc, l'Église en tant qu'institution, avec ses structures administratives, cohabitait dans l'espace provincial avec l'administration civile laïque, qui, était bien présente dans les régions en question et s'efforçait d'exploiter les ressources de ces territoires prospères et favorablement situés. Ayant à gérer des biens importants et jouissant tous d'une forme d'autorité publique, fonctionnaires impériaux, évêques, higoumènes et représentants du patriarcat étaient souvent poussés à négocier pour défendre ou élargir, parfois de façon quelque peu abusive, les intérêts dont ils étaient porteurs, ce qui ne se passait pas toujours sans tensions.

En ce qui concerne le territoire de Nicomédie, une lettre du patriarche Nicolas I^{er} au métropolitain Ignace, datée de 919/920, fait allusion à la possible appropriation, par des monastères, de biens du fisc ou de prestations fournies par les contribuables ; cela pourrait avoir eu lieu à la suite de la révision, plus ou moins irrégulière, des registres fiscaux, et à la redistribution de terres précédemment indépendantes ou domaniales. Le fisc ayant instruit une enquête à ce propos, si ces faits sont prouvés, les monastères seraient passibles de devoir rembourser le trésor public, lui fournissant les impôts et les services dus ; c'est à eux de réunir, avec l'aide du métropolitain, les preuves nécessaires pour démontrer la légitimité de leurs possessions et obtenir ainsi l'exemption.

⁵⁴³ Westerink 9.

⁵⁴⁴ Théoph. Cont. p. 446; Vat. gr. 163, p. 92. Alexandre de Nicomédie est aussi destinataire d'une lettre de l'Anonyme de Londres (*Anonymi*, ep. 69, p. 62-63) et d'une autre du patriarche Nicolas I^{er} (Jenkins-Westerink 71), ce qui conduit à dater son ordination au siège de Nicée avant 925, date de la mort de Nicolas (cf. aussi la prosopographie dans Westerink p. 137). Sur l'enseignement supérieur à Constantinople, réorganisé par Constantin VII, voir Lemerle, *Le premier humanisme*, p. 264-266.

Cet épisode local, d'importance apparemment secondaire, voit pourtant l'intervention du patriarche, qui fait son rapport sur les monastères (cherchant à sauvegarder leurs acquisitions, on peut l'imaginer), et probablement de l'empereur même, qui envoie à Nicomédie son émissaire, Monomaque⁵⁴⁵, chargé de l'enquête et de l'administration des monastères, peut-être provisoirement. Cela constitue un indice de l'attention avec laquelle le pouvoir central observait la gestion de ses biens dans ce territoire, dont la proximité permettait une intervention plus active et efficace des institutions centrales et de leurs représentants.

Si dans le diocèse de Nicomédie c'était l'Église qui tentait de s'appropriier les biens ou les revenus du fisc, dans d'autres cas on observe une tendance contraire : les représentants du pouvoir politique essaient d'imposer des contributions fiscales aux membres du clergé et aux contribuables de l'Église. C'est ce qui semble s'être passé à Nicée, comme se lamente dans une de ses lettres le patriarche Nicolas Mystique, qu'il adressa au patrice Philothée, sans doute le comte de l'Opsikion, et datée, avec quelque hésitation, de 915/918, date qui la placerait à l'époque de la phase la plus critique des guerres bulgares⁵⁴⁶:

Des clercs de la métropole de Nicée se sont présentés auprès de ma médiocrité et, sans besoin de mots, seulement à les regarder, mon fils, on voyait bien le trouble et la douleur de leur âme. Mais après qu'ils eurent commencé à parler, la nature de leurs discours était si pénible que, pour n'en dire pas plus, mon cœur aussi a été réduit au même trouble et à la même douleur. Et comment aurait-il pu s'empêcher d'éprouver ces sentiments, mon fils, quand des ministres de la Sainte Église, prêtres et diacres je veux dire – qu'importe quel genre d'hommes nous soyons et qu'importe de quelles fautes nous soyons coupables- sont enrôlés pour le service séculier?

Si la datation proposée est exacte, on pourrait y voir une tentative de collecter des ressources extraordinaires dans une situation de difficulté financière et militaire de l'État : cela conduirait à imposer une contribution exceptionnelle même aux clercs, normalement exemptés des la *strateia* militaire. Le terme employé est στρατιωτικὰς λειτουργίας, mais il s'agirait, bien entendu, d'une *strateia* fiscale⁵⁴⁷, semblable peut-être à la contribution exceptionnelle en or que, peu après, le même patriarche Nicolas sera contraint d'exiger de tous les métropolitains de l'Empire pour faire face à l'effort militaire contre Siméon de Bulgarie⁵⁴⁸.

Une tension potentielle ou latente entre autorité laïque et autorité épiscopale émerge aussi des lettres de recommandation rédigées par le même patriarche Nicolas en faveur du métropolitain de Sardes et adressées selon toute probabilité au stratège du thème des Thracésiens⁵⁴⁹ : même si le patriarche s'empresse de déclarer que le destinataire, stratège

⁵⁴⁵ Celui-là serait le premier membre attesté de cette famille, qui à cette époque serait donc déjà installée dans la capitale, proche de la cour et fournissant des officiers civils. Par la suite on rencontre un Paul Monomaque, magistre, chargé d'un échange de prisonniers avec l'émir hamdanide d'Alep en 954 (Skyl., p. 241).

⁵⁴⁶ Jenkins-Westerink 150.

⁵⁴⁷ Cf. *supra*, p. 60.

⁵⁴⁸ Jenkins-Westerink 92 (daté de septembre/décembre 920).

⁵⁴⁹ Darrouzès II, 42 et 43.

pieux, n'a pas besoin d'exhortations, l'existence même de ces textes paraît indiquer le contraire ; ainsi, dans une autre lettre du patriarche, adressée elle aussi au stratège des Thracésiens, le rappel de ses devoirs de défenseur de la justice et des humbles laisse entrevoir que ces principes étaient souvent ignorés⁵⁵⁰.

Mais il n'y a pas que la concurrence, plus ou moins agressive, pour l'affirmation de son autorité et l'accaparement des ressources : plus souvent les relations et connaissances au sein de la cour servaient en effet à garantir en toute tranquillité et amitié privilèges et bénéfices. La correspondance de Nicéphore Ouranos nous offre plusieurs exemples de ces pratiques courantes, nous montrant le puissant officier en train d'intercéder pour ses amis, appartenant en majorité aux rangs de l'Église, afin de leur obtenir chrysobulles impériaux et confirmations de privilèges⁵⁵¹. En particulier, une lettre au syncelle et métropolite de Nicomédie Étienne⁵⁵² fait allusion à plusieurs de ces documents, tout en établissant une distinction entre les différentes catégories de privilèges et en nous donnant un aperçu des pratiques administratives⁵⁵³ :

Mais ceci est le plus grand des malheurs, le fait que, même si je ne considère rien de plus précieux et plus cher que cela, en cette occasion je ne peux pas consacrer toute mon affection à Anthime, grand parmi les athlètes du Christ et encore plus grand pour son pouvoir d'intercession auprès de lui, à l'esprit vénérable et saint de l'homme vraiment divin qu'est le parakoimomène, et à toi, qui es aimé et qui m'aimes du profond de l'âme.

Mais je ne saurais pas quoi faire : ainsi le fait de paraître négliger mes engagements et de manquer à la confiance que me fait mon seigneur et empereur heurte ma conscience, que je ne pourrais pas supporter que cela arrive, même un peu, ni toi, mon cher et aimé, tu ne pourras me le conseiller. Pour cela les autres chrysobulles ont eu l'issue que nous voulions : et voici les lettres impériales adressées au préposé au sakellion qui les confirment à l'avenir. En revanche, le chrysobulle concernant les clercs de la métropole et l'évêché de Lophos, et encore aussi les autres privilèges divers [ὄσα διακριτικά εἰσι], nécessitent de la dispense fiscale [ἐξκουσσείας] du parakoimomène et d'une souscription [ὑπομνήσεως] impériale, que j'ai déjà sollicitées avec une lettre au même : en effet tout ne dépend pas de moi, mais beaucoup de démarches reviennent à sa discrétion [οἰκονομίας].

La lettre n'est pas facile à dater : Darrouzès a proposé de la situer entre 991 et 996, à l'époque où Basile II était occupé sur le front bulgare et donc absent de la capitale, ce qui expliquerait la relative liberté de médiation de Nicéphore Ouranos. Toutefois, les expressions

⁵⁵⁰ Jenkins-Westerink 149.

⁵⁵¹ Cf. Darrouzès V, 3 (chrysobulles pour Anastase métropolite de Laodicée), V, 4 (chrysobulles au patrice Euthyme), et V, 5, analysée ici.

⁵⁵² Il s'agit du même métropolite qui en 976 avait été envoyé comme ambassadeur auprès de Bardas Sklèros pour le convaincre d'abandonner sa rébellion (Skyl. p. 137). Léon le Diacre le mentionne comme un des experts d'astronomie que Jean Tzimiskès avait consultés pour connaître la signification d'un présage, l'apparition d'une comète, à la fin de sa campagne de Syrie (Leo Diac., p. 169). Il est destinataires de trois autres lettres de Nicéphore Ouranos (Darrouzès V, 7, 9 et 47), qui paraît nourrir une amitié sincère envers lui ; il eut aussi un échange épistolaire avec Léon de Synada (Darrouzès III, 34 et 35), qu'il remercie pour avoir fait son éloge auprès de l'empereur Constantin VIII (Darrouzès III, 34).

⁵⁵³ Darrouzès V, 5, l. 8-24.

élogieuses à l'égard du parakoimomène, sans doute Basile Lécapène, et le rôle prééminent qu'il semble jouer dans la validation définitive des chrysobulles inviteraient à supposer une date plus haute, antécédente à son éloignement en 985⁵⁵⁴. Il est d'ailleurs intéressant d'observer les termes techniques employés, propres à la chancellerie impériale : l'*exkousseia* du parakoimomènos correspondrait à une validation définitive d'exemption, tandis que l'*hypomnesis* impériale rappelle le τὸ ἐτηρήθη, la confirmation de la main de l'empereur mentionnée par la nouvelle de 996 de Basile II. Et en effet, devant ce trafic de chrysobulles, on ne peut que penser à ce passage de la loi où l'on rappelle le pouvoir de Basile Lécapène, les nombreux privilèges qu'il aurait concédés de sa seule initiative et qui étaient désormais déclarés invalides, s'ils ne portaient pas la confirmation de la main de Basile II⁵⁵⁵.

La générale faveur des *basileis* et de l'administration impériale, qui chercha à se gagner la collaboration de l'Église et du parti monastique, si importants à Byzance pour assurer la stabilité du pouvoir politique, est évidente aussi à l'égard des grands monastères : les chroniques rappellent les bienfaits et les donations de Romain I^{er} à l'égard des moines des grandes communautés de l'Olympe, du Kyminas, de l'Athos, du Latros, ainsi que d'autres centres monastiques moins connus, comme ceux de Chryse Petra et du Mont Barachaios/Brachys⁵⁵⁶ ; malgré ses différends avec le patriarcat, importantes furent aussi les relations de Nicéphore II avec des leaders monastiques comme son oncle Michel et Athanase l'Athonite, tandis que, au XI^e siècle, le Galèsios et la Néa Monè de Chios profitèrent des donations et des privilèges que leur attribua Constantin IX Monomaque.

Église et puissants locaux

Nous avons vu, dans le cas de la métropole de Nicée et du patrice Philothée, que les relations entre autorité ecclésiastique et pouvoir laïc pouvaient être parfois tumultueuses ; il y avait aussi des cas où c'étaient des particuliers, dotés d'un certain pouvoir au niveau local, qui troublaient la vie ecclésiastique. Il faut pourtant avouer que ce genre d'épisodes était rare pour la zone en question : comme nous verrons, on en rencontre plus fréquemment au fur et à mesure qu'on avance vers le centre de l'Asie Mineure et la frontière orientale. Un épisode est pourtant connu aussi pour le thème de l'Opsikion : nous en sommes informés par une lettre du patriarche Nicolas Mystique au métropolitain de Pessinonte, ville située aux frontières de l'Opsikion, entre Phrygie et Galatie⁵⁵⁷ :

Ayant eu connaissance des outrages pratiqués quotidiennement contre les Églises de Dieu, même sans besoin de tes écrits, mon âme en avait été tourmentée. Maintenant le rapport

⁵⁵⁴ Cf. aussi Vinson, p. 116.

⁵⁵⁵ Svoronos, *Novelles* p. 214-215 ; McGeer, *Land Legislation*, p. 129-130. Il n'est pas clair en quoi consistent τὰ διαμετρικά, littéralement « ce qui comporte une répartition », ou « ce qui est à part, séparé » : il pourrait s'agir d'une forme de « division et répartition » appliquée à des bienfonds ou à des bénéfices fiscaux, et entraînant probablement une révision des registres fiscaux, procédée qui rappellerait le cas traité dans la lettre de Nicolas Mystique concernant les monastères situés, eux-aussi, dans la métropole de Nicomédie (cf. *supra*). Quoique les termes exacts des deux questions nous échappent, là aussi il était question d'une exemption et de « réassignations », et dans des cas semblables l'État paraît moins prêt à renoncer à ses prérogatives.

⁵⁵⁶ Léon Gramm., p. 319-320 ; Théoph. Cont., p. 419 et 430.

⁵⁵⁷ Jenkins-Westerink 108. Cette lettre a été datée par les éditeurs entre 919 et 925 (*ibid.* p. 570).

de ta lettre a rendu plus profonde la douleur, surtout parce que c'est un homme qui devrait être jugé pour avoir, au mépris de sa propre salvation, échangé l'état monastique contre la vie militaire qui commet de telles actions contre l'Église et l'attaque avec autant d'arrogance et d'impudence. De toute façon, en accord avec ta requête, un ordre impérial et une lettre de ma main ont été envoyés à celui auquel tu m'avais demandé (d'écrire)...

Le texte fait référence aux attaques portées contre l'Église par un ex-moine qui a quitté l'habit monastique pour embrasser la vie militaire : même si généralement les sources mentionnent plutôt le parcours contraire, à savoir le choix de la vie monastique pour échapper au service militaire⁵⁵⁸, il s'agit d'une situation qui pouvait se vérifier. Comme l'ont observé les éditeurs du texte, « there is no action against the churches generally, but some trouble between the local churches and the military commander, in which the government backs the Patriarch⁵⁵⁹ ». Pourtant il vaut la peine de remarquer la réaction plutôt décidée de l'autorité patriarcale et du gouvernement impérial même : ils interviennent promptement pour réprimer la méconduite du militaire en question, sollicitant avec lettres et ordres un personnage dont le métropolitain avait demandé l'appui, selon toute probabilité le stratège du thème. Nous verrons que l'intervention des autorités centrales n'est pas aussi efficace dans d'autres provinces, plus éloignées et moins faciles à gouverner⁵⁶⁰.

Cependant, dans ces régions les puissants entretenaient plus souvent des relations positives avec les milieux ecclésiastiques : quand il n'avaient pas eux-mêmes de liens de parenté ou d'amitié avec évêques et higoumènes, les membres des familles notables avaient tout intérêt à consacrer leur réputation en faisant preuve de dévotion et de piété⁵⁶¹. Nous avons vu plus haut que nombre d'aristocrates et de dignitaires de la capitale se consacrèrent à la fondation de monastères ou embrassèrent, à quelque point de leur vie, la carrière ecclésiastique ou la vie monastique. Dans d'autres cas ils financèrent les fondations de leaders monastiques célèbres : ainsi Romain Sklèros fit envoyer un don de cent vingt *nomismata*, fait par sa sœur, Maria Sklèraina, pour la construction de l'Église de la Consolation (Théotokos Pausolypès), près du monastère de Bessai, au Galésios⁵⁶², et le moine Arsénios Skènouros, déjà fondateur d'un monastère familial à Strobilos, donna à Christodoulos le terrain où ce dernier fonda le monastère de Pelion, sur l'île de Kos⁵⁶³.

À partir de la fin du X^e siècle et surtout au cours du XI^e une autre forme d'intervention des puissants privés dans la vie des établissements pieux et monastiques se développe, à travers l'institution du charisticariat : au cours de cette période plusieurs monastères situés entre la rive asiatique du Bosphore, la Bithynie et la rive de la Propontide sont confiés par

⁵⁵⁸ Cf., entre autres, les cas de saint Euthyme le Jeune (Petit, *Saint Euthyme le Jeune*), de saint Luc le Stylite (Voigt, *Saint Luc le Stylite*) ou de saint Iôannikios (Sullivan, *Life of St. Ioannikios*).

⁵⁵⁹ Jenkins-Westerink p. 570.

⁵⁶⁰ Cf. une autre lettre du même patriarche Nicolas au métropolitain de Chaldée Basile (Jenkins-Westerink 128, et *infra* p. 271-272).

⁵⁶¹ Ce n'est pas un hasard si les plus importants lignages de l'Empire se firent un honneur de compter parmi leurs membres des saints (saint Iânnikios pour les Boilas, saint Michel pour les Maléïnoi) ou cherchèrent à consacrer leur prestige à travers des ostentations de piété, donations et relations avec hommes d'Églises réputés pour leur vertu (cf. *infra*, p. 361-363).

⁵⁶² Janin, *Grands centres*, p. 244 et la note 8.

⁵⁶³ Cf. *supra*, note 496.

l'empereur, le patriarche ou par les évêques comme biens charistocaires à des particuliers, d'habitude des laïcs, pour les récompenser de leurs services⁵⁶⁴. Un des cas les plus célèbres est celui de Michel Psellos, qui obtint l'assignation de plusieurs monastères de l'Olympe, comme ceux de Ta Kathara, Kellia et Medikion, et qui se démena pour qu'il lui en soit confiés d'autres dans le diocèse de Cyzique⁵⁶⁵. Comme l'a noté Raymond Janin, « ses efforts pour retirer les bénéfices de ces couvents qu'il avait reçu à titre de charistocaire sont racontés dans plusieurs lettres ». Ses lettres témoignent de son action de charistocaire, s'avérant particulièrement intéressantes puisqu'elles « donnent un aperçu sur la situation économique de la région, qui intéressait le bénéficiaire beaucoup plus que l'état spirituel des monastères⁵⁶⁶ ».

Mais ce type d'assignations, qui visaient en principe à assurer la bonne administration du bien concerné, ne s'avéraient pas toujours avantageuses, tant pour le charistocaire que pour l'établissement qui lui était confié. Le moine Jean, qui entreprit la restauration de l'église et du couvent de Phobéros en octobre 1112, raconte par exemple que cet établissement aurait été prospère au XI^e siècle, avant d'être ruiné par les charistocaires⁵⁶⁷. Un tel rapport pouvait aboutir même à des querelles judiciaires, dont une sentence de la *Peira* concernant le monastère de Pelekanos, dans la diocèse de Nicomédie, nous fournit un exemple. Le charistocaire du monastère ayant emprunté de l'argent et signé un prêt, après sa mort les moines refusent de reconnaître la dette qu'il avait contractée. Ils sont néanmoins condamnés à payer, puisque, comme l'allègue l'héritier du charistocaire, ce dernier avait été exempté du paiement par le *basileus*, vu que le monastère qu'il avait en gestion ne lui rapportait aucun gain⁵⁶⁸.

2.1.4 Fonctionnaires, officiers et aristocratie locale

Individus et familles : origine et enracinement

Les exemples examinés jusqu'ici ont mis en scène dans la plupart des cas l'action d'individus puissants, représentants de l'Église et du pouvoir impérial ; mais si leur fonction est mise en avant, nos sources ne se préoccupent pas souvent d'en dire plus sur leur identité, leur origine, leurs liens familiaux. D'ailleurs, déterminer l'enracinement et l'origine des familles notables de ces régions n'est pas une tâche facile, surtout en ce qui concerne la Bithynie et la Propontide : en effet la proximité de Constantinople conduit en quelque sorte à assimiler ce groupe avec l'élite même de la capitale, qui, comme nous avons vu, pour des raisons évidentes fréquentait les faubourgs asiatiques de la Ville et y avait souvent des propriétés.

⁵⁶⁴ Sur ce type d'institution voir l'étude d'Hélène Ahrweiler, *Charisticariat*.

⁵⁶⁵ Il sollicite en effet auprès du métropolite de Cyzique d'abord l'assignation du monastère d'Artigénès, détenu par un vieillard qui ne se décide pas à quitter ce monde, et ensuite celle des monastères de Mountania, laissés libres suite au décès des deux possesseurs précédents (Janin, *Grands centres*, p. 200 et 207 ; sur les biens charistocaires de Psellos voir aussi Ahrweiler, *Charisticariat*, p. 24-27).

⁵⁶⁶ Janin, *Grands centres*, p. 161 ; cf. aussi Cheynet, *Asie Mineure*.

⁵⁶⁷ Références dans Janin, *Grands centres*, p. 7.

⁵⁶⁸ *Peira* XXVI, 25 ; Janin, *Grands centres*, p. 94-95.

En effet, les chroniques font allusion au fait que beaucoup de *dynatoi* avaient leurs propriétés dans les thèmes environnant la capitale, et on le voit bien à l'occasion de la révolte de Symbarios et Peganes, lorsque ces deux personnages, stratèges respectivement des Thracéens et de l'Opsikion, en ravagent les biens fonds situés dans leurs circonscriptions⁵⁶⁹. À bien regarder, tout grand officier de l'Empire avait une résidence à Constantinople, où carrières, relations et exigences politiques ou de service attiraient les élites provenant de toutes les régions de l'Empire. En outre, il faut tenir compte du fait que les patrimoines pouvaient être dispersés dans plusieurs thèmes, limitrophes ou parfois loin l'un de l'autre : cela pouvait être dû à des raisons différentes, comme la transmission de biens dotaux ou, pour les grands officiers de l'Empire, l'obtention de bénéfices et donations de la part du *basileus*, et il vaut pour des familles appartenant à la très haute aristocratie ou même à celle de niveau moyen. La sentence qui tranche une cause entre un créancier et son débiteur anonymes, rapportée par la *Peira*, le montre bien : le créancier est autorisé à récupérer son argent en s'appropriant ce qu'il préfère parmi les biens du débiteur, qui se trouve avoir des propriétés à Rhaidestos et dans le thème des Thracéens⁵⁷⁰.

Et encore, si la détention de propriétés dans une région est en soi signe de quelque enracinement, il faudrait pouvoir distinguer s'il s'agit de biens patrimoniaux ou de donations impériales et autres concessions conditionnelles, comme le *charisticariat* ; d'autant plus que, vu la présence significative de domaines appartenant à l'État et à l'Église dans les régions en question, ce dernier était souvent le cas. En effet, si en présence de biens patrimoniaux on peut supposer une implantation de longue durée du lignage ou faire des hypothèses sur la distribution géographique de son patrimoine, quand il s'agit de donations, qui étaient souvent viagères et soumises à conditions, on peut seulement réfléchir aux stratégies d'enrichissement d'individus et familles, tout en admettant une certaine influence dans la zone où ils étaient possessionnés.

En ce qui concerne la Propontide et la Bithynie, nous savons qu'à l'époque iconoclaste les familles de saints comme Théophane Confesseur et Théodore Stoudite y avaient effectivement des propriétés patrimoniales : les monastères fondés par Saint Théophane surgirent en effet sur ses propriétés familiales, situées dans le diocèse de Cyzique, à Polichnion et Agros, sur le mont Sigrianè, sur l'île de Kalonymos, tandis que Théodore Stoudite et son oncle Platon fondèrent leur monastère sur les *proasteia* que la famille détenait en Bithynie, à Sakkoudion et à Boskytion, près de Katabolos ; la famille de Théodore possédait également des biens immobiliers à Constantinople, notamment une maison dite Ta Kônsta⁵⁷¹.

Par la suite on rencontre moins de noms illustres. En ce qui concerne la côte de la Propontide et les îles, quelques hypothèses sur la localisation de certaines familles peuvent être avancées à partir de leurs patronymes, qui se présentent comme dérivés d'un toponyme, même si ce type de raisonnement se heurte aux difficultés que nous avons à localiser certains toponymes, et aussi au fait que ces noms indiquent parfois une origine lointaine, à un moment où la famille peut avoir perdu tout lien avec la zone de provenance. Compte tenu de ces

⁵⁶⁹ Théoph. Cont., p. 240.

⁵⁷⁰ *Peira* XXVI, 27.

⁵⁷¹ Malamut, *Sur la route*, p. 64.

réserves, les noms de famille Chiotès⁵⁷² ou Chionidès⁵⁷³, attestés par des sceaux du XI^e siècle, semblent en relation avec l'île de Chios, et une origine insulaire peut être supposée aussi pour les Mytilenaios⁵⁷⁴, actifs aux X^e et XI^e siècles : parmi eux on compte un correspondant du métropolitain Léon de Synada, peut-être identique au poète Christophore Mytilenaios⁵⁷⁵. Pour ce qui concerne la société insulaire une autre famille de grands propriétaires est représentée par les Alôpoi : au milieu du XI^e siècle, Théodore Alôpos mourut laissant Michel Psellos comme tuteur de ses enfants et gérant de ses vastes domaines dans l'île de Rhodes⁵⁷⁶. Parmi les familles ayant leurs possessions le long de la côte égéenne d'Asie Mineure, il vaut la peine de rappeler aussi les Kaballourioi, grands propriétaires dans le thème des Cibyrréotes ainsi que dans les îles de Kos et de Léros : entre 1085 et 1087 un Kaballourios, titré vestarque, légua ses biens fonds situés sur ces îles à Christodoulos de Patmos⁵⁷⁷.

Même pour le thème des Optimates nous ne disposons que d'informations assez maigres : les Continuateurs de Théophane rapportent que Basilikinos, compagnon de Michel III, inscrit parmi les rameurs de la trière impériale et présenté au Sénat comme nouveau coempereur en affront à Basile le Macedonien, était de Nicomédie. Malgré le portrait négatif que notre source en fait, il devait appartenir à une famille importante et influente dans la capitale, s'il est vrai que son frère Constantin, pour lequel le texte transmet aussi le nom de famille de Kapnogénès, revêtit deux fois la charge d'éparque⁵⁷⁸. Au XI^e siècle Nicomédie comptera un autre citoyen illustre, Michel Psellos : sa famille n'est pas bien connue, et la consistance exacte de sa fortune, tout comme la façon dont il la construisit, nous échappent en large mesure. On a vu pourtant qu'il s'efforça d'accumuler des donations qui se concentrèrent principalement dans l'Opsikion, sur l'Olympe, en Bithynie ou dans la métropole de Cyzique. Quant aux biens des Maleïnoi, qui disposaient d'un patrimoine accumulé au cours des générations et dispersé entre la Cappadoce géographique (thème de Charsianon) et le fleuve Sangarios, ils semblent avoir été situés entre la vallée du Sangarios et Claudioupolis, aux frontières des Optimates ou plutôt dans le thème des Bucellaires, sur une étendue d'environ 100 km que les sources arabes désignent comme « pays des Maleïnoi » (*balad al Mala'ini*)⁵⁷⁹. Mais leur nom est lié aussi à la Bithynie et au mont Kyminas, où saint Michel Maleïnos fonda

⁵⁷² Sceau de N. Chiotès... (proto)notaire du grand *kouratorikion* τοῦ Ἐλευθερίου, XI^e siècle (*DOSeals* 5, n° 24.6).

⁵⁷³ Jean Chionidès protospathaire *epi tou Chrysotriklinou* et *kommerkiarios* d'Abydos, XI^e siècle (*DOSeals* 3, n° 40.15).

⁵⁷⁴ L'étude prosopographique de cette famille est fournie en annexe (annexe 3, Mytilénaios).

⁵⁷⁵ Darrouzès III, 25. Darrouzès identifie le Mytilénaios destinataire de Léon de Synada avec le poète Christophore : à son avis la lettre daterait de la fin de la carrière de Léon et du début de celle de Christophore, plus jeune d'une génération (Darrouzès, p. 184 note 16). Vinson envisage la possibilité que Léon écrive à Christophore de Mytilène, mais il considère difficile qu'à cette époque Christophore eusse été déjà juge (Vinson, p. 112).

⁵⁷⁶ Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexler, n° 50, p. 82 ; Skylitzès (p. 496) réfère qu'en 1057 il fut envoyé par Michel VI avec Michel Psellos et Constantin Leichoudès comme ambassadeur auprès d'Isaac Comnène. Sur ce personnage voir Malamut, *Les îles* 506 ; on renvoie à cet ouvrage aussi pour un'étude plus précise sur la prosopographie et la société insulaire, que n'est pas la peine de refaire ici. En particulier, en ce qui concerne l'île de Lesbos, il convient de se référer à l'étude prosopographique récente de Kaldellis-Efthymiadis, *Byzantine Lesbos*.

⁵⁷⁷ *Patmos* I, p. 34 (mention de Marie, moniale et soeur du vestarque), et cf. le commentaire à la p. 39. D'autres références se trouvent dans Malamut, *Les îles* p. 503 et 504.

⁵⁷⁸ Théoph. Cont., p. 250.

⁵⁷⁹ Cheynet, *Pouvoir et contestations*, p. 214-215.

sa laure ; une autre fondation monastique liée à une famille illustre est celle mentionnée par un document latin du début du XIII^e siècle, qui fait référence à un monastère de Monomaque, situé apparemment aux alentours de Chalcédoine⁵⁸⁰.

Quelques noms remarquables en plus nous viennent des thèmes des Thracésiens et de l'Opsikion. Parmi les notables des Thracésiens se trouvaient en effet les principaux alliés de Bardas Phocas lors de sa révolte contre Jean Tzimiskès en 970 : parmi eux se signalent en particulier les fils du patrice Théodule Parsakou(n)tènos, Théodore, Bardas et Nicéphore, qui au début de la révolte étaient à la tête des troupes du rebelle, réunies à Césarée de Cappadoce. Léon le Diacre précise que les frères Parsakountènoi étaient cousins (ἐξάδελφοί) de Bardas Phocas le Jeune et qu'ils tiraient leur nom de famille du village de Parsakounta, localité difficile à identifier mais qui pourrait avoir été située dans le thème des Thracésiens, sur la route entre Nymphaion et Sardes⁵⁸¹. Toutefois, par la suite la famille collabora avec Basile II : en 979/980 le patrice Nicéphore Parsakountènos fit œuvre de médiation auprès des fidèles de Bardas Sklèros qui, après la fuite du rebelle à Bagdad, s'étaient barricadés dans la forteresse de Plateia Petra ; Nicéphore les convainquit de se rendre, après leur avoir obtenu une amnistie, ce qui est un indice de l'influence dont il jouissait dans la région et auprès des aristocrates locaux. Au-delà de cette famille relativement illustre et apparentée au grand lignage des Phocas, aux X^e et XI^e siècles le thème ne semble avoir donné que des familles de rang moyen, influentes à l'échelle locale et parfois connues aussi dans la capitale, mais bien lointaines de l'éclat d'autres grandes lignées orientales. Par exemple, parmi les soutiens de Bardas Phocas en 970, les sources mentionnent également un personnage nommé Siméon Ampélas⁵⁸² : de lui Léon le Diacre dit qu'il était un paysan d'origine obscure mais qui avait su se signaler grâce à sa force et à son courage⁵⁸³ ; le même personnage, ou l'un de ses parents, fit de riches donations au monastère de Xèrochôraphion, près de Milet, ce qui laisse entendre qu'il était originaire de la région⁵⁸⁴. Les récits hagiographiques nous offrent également quelques informations sur la prosopographie du thème : la Vie de Saint Paul du Latros fait mention des Mauroi, qui au X^e siècle comptaient parmi les puissants propriétaires de la région de Milet ; certains d'entre eux exercèrent aussi des fonctions dans la capitale⁵⁸⁵ et à la fin du XI^e siècle Nicéphore Mauros fut promu patriarche d'Antioche⁵⁸⁶. Les représentants de cette famille sont d'ailleurs protagonistes d'un épisode intéressant de conflit avec Michel, le gestionnaire des biens impériaux de cette région. Selon l'hagiographe de saint Paul ce dernier se serait improvisé défenseur des paysans installés aux limites des propriétés impériales contre les vexations des Mauroi, au point de rassembler une milice pour l'attaquer ; la mort de

⁵⁸⁰ Janin, *Grands centres*, p. 58.

⁵⁸¹ Sur cette famille, cf. l'annexe 3 (Parsakoutènoi/Parsakountènoi).

⁵⁸² Skyl., p. 291.

⁵⁸³ Léon Diac., p. 113.

⁵⁸⁴ La *Vita S. Nicephori* (éd. Delehay, p. 151) le compte au rang τῶν ἄλλων Ἀσίαν ἀρχόντων ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 224. Nous connaissons le sceau d'un Ampelios spatharocandidat et protonotaire des Thracésiens, daté du X^e siècle (*DOSeals* 3, n° 2.34), qu'on peut peut-être mettre en relation avec cette famille, ou avec Syméon Ampélas lui-même.

⁵⁸⁵ Nous connaissons les sceaux de Georges Mauros, *grammatikos*, daté du XI^e siècle (Laurent *Corpus* II, n° 1189) et de Basile Mauros, proèdre et juge de l'Hippodrome, de la deuxième moitié du XI^e siècle (Laurent *Corpus* II, n° 886 ; cf. aussi Jordanov, *Melnitsa* II, p. 56).

⁵⁸⁶ Zonaras, *Epit. Hist.*, p. 724.

l'un des Mauroi, qui avaient des relations à Constantinople, entraîna la dénonciation et la condamnation de Michel, qui s'en sortit enfin grâce à l'intervention de saint Paul⁵⁸⁷. Toujours dans la région du Latros, un acte du début du XIII^e siècle nous informe du différend entre le monastère Saint-Jean de Batos et les Lampones, grands propriétaires de Milet ; le nom de cette famille pourrait trahir un lien avec le toponyme de *tou Lamponiou*, attesté déjà en 987, où se trouvait un monastère de la Théotokos⁵⁸⁸. La Vie de saint Lazare le Galésiotte apporte elle aussi des informations intéressantes sur la société locale : outre un certain nombre de personnage appartenant à des familles du lieu, moyennes ou modestes⁵⁸⁹, parmi le visiteurs du saint l'hagiographe mentionne aussi un Makembolitès et Théophylacte Sagopoulos, qui aurait été un voisin du monastère⁵⁹⁰. À la fin du XI^e siècle les Straboromanoi, alliés de Nicéphore III Botaneiatès, venaient de la Pentapole de Phrygie, entre le Thracésiens et les Anatoliques⁵⁹¹. Plus tardives et moins intéressantes pour notre reconstruction sont les attestations concernant les Thrakèsioi, grands propriétaires de la région de Smyrne au XII^e siècle⁵⁹², et les Chôneiatai, dont un seul membre est aujourd'hui connu et qui sembleraient originaires de la ville de Chônai⁵⁹³.

Quant à l'Opsikion, un certain nombre de personnages mentionnés par les chroniques semblent y avoir été installés. Ainsi, Léon Apostyppès, qui commanda en 880 les troupes de Thrace et Macédoine au cours d'une campagne contre les Arabes en Longobardie, avait son *oikos* à Kotyaion : il y fut relégué par ordre de Basile I^{er}, qui l'avait jugé responsable de la mort en bataille de son collègue, le protovestiaire Procope⁵⁹⁴. Parmi les dépendants de Léon Apostyppès on trouve un Baianos, qui était son *protostratôr* et qui l'accusa de trahison auprès de Basile I^{er}⁵⁹⁵. La famille de ce personnage fournit ensuite une épouse à l'empereur Léon VI,

⁵⁸⁷ *Vita S. Pauli*, p. 138-140. L'épisode a été étudié par quelques savants, en particulier : Kaplan, *Les hommes*, p. 366 ; Id., *Villes et campagnes*, p. 180-181 ; Neville, *Authority*, p. 45-46 et 109-110.

⁵⁸⁸ Janin, *Grands centres*, p. 226.

⁵⁸⁹ Tel Basile, fils d'un Blattopoulos (Lazare le Galésiotte, *Life*, p. 188-189) ou d'autres moines nommés Constantin Phlaskas (*ibid.*, p. 211), Jean Ardagastènos (p. 245), Côme Komidarès (p. 188), Nicolas Paxamadès (p. 154, 239) ; parmi le moines du Galésios il y avait aussi un Mélétiôs Mauros (p. 133, 137).

⁵⁹⁰ Lazare le Galésiotte, *Life*, p. 191-192 et 199-200; voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 225 et la note 148. Sur les Makrémbolitai, voir en dernière instance Hunger, *Makremboliten*. Les Sagopouloi, dont le nom paraît formé sur celui d'un métier (« vendeurs des tuniques militaires » ou « d'armures », d'équipements militaires), ne semblent pas avoir eu accès à des très hautes fonctions ou dignités. Nous connaissons les sceaux d'un Michel Sagopoulos protospathaire (XI^e siècle, *Seyrig* n° 60), éventuellement identique à un homonyme contemporaine qui fut protospathaire et mystographe (Laurent, *Corpus II*, n° 146), d'un Théodore Sagopoulos qui ne spécifie pas sa dignité (XI^e/XII^e siècle, *Ist.* n° 7.105) et d'un homonyme qui fut *kouboukleisios* et *hôrreiaros* de Panormos (Cheynet, *Société*, p. 226, cf. *supra*). Les bulles d'un Basile, protospathaire, et d'un Nicolas, qui paraît avoir été le premier représentant connu de la famille sont inédites (cf. *Seyrig*, p. 55-56).

⁵⁹¹ Bryennios, p. 261 ; cf. Cheynet, *Pouvoir* p. 217.

⁵⁹² Nous connaissons le sceau de Nicolas Thrakesios, du début du XII^e siècle (Stavrakos, *Bleisiegel* n° 91) Cette famille était originaire de la région de Smyrne et possédait au XIII^e siècle des biens considérables dans la région de Mantaia, près de Barè et de du mont Lembos (Ahrweiler, *La région de Smyrne*, p. 177).

⁵⁹³ Sceau de Nicétas Choneiatès, daté *ante* 1217 [*SBS* 8 (2003), p. 220].

⁵⁹⁴ Théoph. Cont. p. 306; Skyl. p. 156-157. Selon Léon le Grammairien (p. 258-259) à l'époque de la campagne en Italie il était stratège du Péloponnèse. Après avoir été relégué dans son *oikos* il fut accusé de trahison et du crime de majesté auprès de l'empereur ; il chercha à s'enfuir en Syrie avec ses deux fils, Bardas et David, mais ils furent rejoints par le manglabite Bartzapedon. Bardas et David résistèrent aux hommes de l'empereur et ils furent tués, tandis que Léon fut conduit à Constantinople et puni avec la mutilation d'un œil et d'une main, et ensuite exilé à Mesembrie (Théoph. Cont. p. 307-308). Par la suite on ne trouve plus de mention de cette famille.

⁵⁹⁵ *Ibid.*

Eudocie Baianè⁵⁹⁶, et en 1034 les biens d'un Baianos, qui partagea la disgrâce de Constantin Dalassènos et de son *gambros* Constantin Doukas, furent confisqués par Jean l'Orphanotrophe au profit de son frère Constantin⁵⁹⁷. Outre Baianos, Skylitzès mentionne deux autres personnages « originaires d'Asie Mineure, à la fois nobles et riches⁵⁹⁸ » qui font l'objet de confiscations de la part de Jean l'Orphanotrophe : il s'agit de Probatas et Goudélès. Quelques années plus tard le même Constantin, frère de l'Orphanotrophe, fut exilé par son neveu Michel V dans ses propriétés d'Abside, dans l'Opsikion : puisque Michel IV et Michel V semblent descendre d'une famille assez obscure, originaire de Paphlagonie, nous pouvons imaginer que les biens de Constantin correspondaient aux propriétés confisquées en sa faveur, et accepter l'hypothèse de Jean-Claude Cheynet, selon lequel les personnages touchés par ces mesures avaient leur patrimoine dans l'Opsikion⁵⁹⁹. Il semble que pourtant ces confiscations ne compromirent pas le sort des Probatas : un Georges Probatas fut en effet envoyé par Michel IV comme négociateur auprès de l'émir de Sicile en 1035⁶⁰⁰, et nous connaissons les sceaux d'autres membres de cette famille actifs en tant qu'officier au XI^e siècle⁶⁰¹. Pour ce qui concerne les Goudélai, si Skylitzès affirme clairement leur origine micrasiatique, ce nom semble se rapprocher de celui de Goudélios, un des nobles bulgares accusés en 1028 de comploter contre Constantin VIII et condamnés à l'exil avec Romain Kourkouas⁶⁰². Les deux informations ne sont pas nécessairement contradictoires : Basile II avait poursuivi une politique d'intégration de l'élite bulgare à l'aristocratie de l'Empire, à travers la concession de dignités et la conclusion de mariages avec les grandes familles de l'Empire. Cela pouvait bien entraîner l'installation des notables bulgares en Asie Mineure, et on voit que d'autres parmi eux étaient actifs à cette époque en Orient⁶⁰³. En Bithynie nous retrouvons quelques représentants ultérieurs des élites étrangères accueillies à Constantinople et intégrées à l'aristocratie byzantine. Sur l'Olympe, il y a trace de l'existence d'une laure d'Anémas, dont

⁵⁹⁶ Théoph. Cont., p. 364; Skyl., p. 180; Léon Gramm., p. 274.

⁵⁹⁷ Skyl., p. 396.

⁵⁹⁸ *Ibid.*

⁵⁹⁹ Cf. aussi Cheynet, *Pouvoir* p. 224-225.

⁶⁰⁰ Skyl., p. 398.

⁶⁰¹ Nicolas Probatas, vestarque et stratège de la Mer Égée, XI^e siècle (*DOSeals* 2, n° 40.33) ; Jean Probatas, spatharocandidat et comte de la flotte, deuxième moitié du XI^e siècle (Laurent, *Corpus* II, n. 986). Un Probatas fut capturé en 1072/1073 à Prizen par les Serbes, qui avaient proclamé Constantin Bodin leur souverain (Skyl. Cont., p. 163).

⁶⁰² Skyl., p. 372. Les Goudélai fournirent nombre d'officiers au XI^e siècle: les sceaux de Léon Goudélès, protospathaire et stratège (milieu du XI^e s., Jordanov, *Corpus* II, n° 149 et p. 115), Christophore Goudélès, magistre et stratège (XI^e s., Laurent, *Orghidan*, n° 336) sont connus, ainsi que celui de Marie Goudélina, stratégissa (deuxième tiers du XI^e s., Seibt-Zarnitz, n° 1.2.4). Cette dernière bulle indique que la famille avait noué au moins une alliance avec d'autres militaires. En 1077 un Goudélios comptait, avec Alexandre Kabasilas, Straborômanos et les Synadènoi, parmi les arconte d'Orient qui soutinrent la proclamation de Nicéphore Botaniatès comme *basileus* (Skyl. Cont., p. 172).

⁶⁰³ Par exemple, la famille Aarôn, qui tire son nom d'un des fils du roi bulgare Jean/Vadisthlay, semble installée à la fin du XII^e siècle à Trébizonde, comme montrerait une inscription (référence dans Janin, *Grands centres* 286-287). Nous signalons également que, selon le témoignage de Skylitzès, le nom du père de Georges Maniakès était Goudélios Maniakès (Skyl., p. 387) : ce pourrait être l'indice tant d'un double usage, comme prénom et comme nom de famille, que constituer un cas de double nom, indiquant la filiation de deux côtés, maternel et paternel (dans ce cas il y aurait eu une alliance entre les Goudélai et les Maniakai, probablement de lointaine origine arménienne). Pour d'autres cas d'ambiguïté onomastique, cf. *infra* p. 343-345.

un moine, Serge, est copiste en 1054 d'un manuscrit contenant des textes liturgiques⁶⁰⁴. Or, le nom d'Anémas, désignant le fondateur, semble renvoyer à la famille de l'émir de Crète, vaincu en 961 par Nicéphore Phocas, qui semble avoir été vite intégrée à l'aristocratie de la capitale⁶⁰⁵ : son fils faisait partie de la garde du corps de Jean Tzimiskès et se fit tuer en 971 sous les murailles de Dorostolon⁶⁰⁶ ; entre X^e et XI^e siècle on connaît aussi un Constantine Anémas spathaire et *épiskeptites* des Arméniens⁶⁰⁷, tandis qu'une « femme d'Anémas » paraît dans un jugement rapporté par la *Peira*⁶⁰⁸ et un individu privé nommé Jean Anémas est connu grâce à son sceau, daté entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e⁶⁰⁹. Il semble donc que les descendants de l'émir de Crète aient acquis une propriété sur la rive asiatique de la Propontide, en Bithynie, où l'un d'entre eux fonda sa laure. Enfin, les Opoi, qui comptèrent parmi les hauts officiers de l'Empire aux XI^e et XII^e siècles, étaient peut-être originaires de Bithynie : une étude prosopographique récente a avancé l'hypothèse que le scholaire Constantin Opès, bénéficiaire d'un miracle de saint Pierre d'Atroa au IX^e siècle, pourrait être le premier membre connu de la famille⁶¹⁰.

Parmi les grands noms liés d'une manière ou d'une autre au territoire de l'Opsikion, on rencontre aussi les Doukai, et peut-être les Mélissenoi. Nous avons déjà fait référence à la popularité du souvenir de Constantin Doukas dans le thème de l'Opsikion, qui s'exprima clairement au cours de la révolte de Basile dit le Macédonien, sous Romain I^{er}. Quelques décennies plus tard des Doukas comptent parmi les rebelles fidèles à Bardas Sklèros : il s'agit de Christophore dit Epeiktès et de Bardas Moungos, fils du patrice et duc Andronic Lydos, qui, avec Léon Aichmalotos, s'étaient barricadés dans les forteresses d'Armakourion et Plateia Petra, situées entre les Thracésiens et l'Opsikion⁶¹¹. Ils se rendirent en 979/980, en

⁶⁰⁴ *Ibid.* p. 135.

⁶⁰⁵ La chronique de Siméon Magistre et Logothète nous informe que, une fois arrivé à Constantinople avec sa famille, l'émir de Crète reçut le titre de magistre, avec beaucoup de dons, or et argent ; il lui fut permis de vivre en campagne, aux environs de Constantinople, avec ses fils ; s'il ne fut pas admis au sénat cela dépend du seul fait qu'il ne voulut pas se faire baptiser (Bekker, p. 759-760). En revanche, on peut imaginer que ses fils et descendants aient bien accepté le baptême, s'ouvrant ainsi la voie pour des carrières civiles ou militaires, comme montre l'exemple de l'Anémas qui servit sous Jean Tzimiskès. Les Anémas sont encore bien connus au XII^e siècle, lorsqu'il s'unirent aux Comnènes et exercèrent des hautes fonctions, cf. Cheynet, *Société*, p. 630.

⁶⁰⁶ Skyl. p. 308.

⁶⁰⁷ *DOSeals* 4, n° 22.14.

⁶⁰⁸ *Peira* LI, 29 : cette femme avait été conduite en jugement contre sa volonté, sur initiative d'un préteur.

⁶⁰⁹ Stavrakos, *Bleisiegel* n° 13 (p. 65-66), avec références à une pièce parallèle inédite de Dumbarton Oaks (DO 55. 63. 5-2349) ; une autre bulle qui pourrait faire référence au même personnage est conservée à Saint Petersburg et a été publiée par Schlumberger (*Sceaux byzantins inédits, V^e série*, n° 239 ; voir aussi Laurent, *Bulles métriques*, n° 330). Il est impossible d'établir une relations entre les descendants de l'émir de Crète et un Bardanios, dit (τὸ ἐπίκλην) Anemas, titré spathaire et dont le prénom révèle une origine orientale, peut-être arménienne, qui fut envoyé en Thrace en 806/807 par l'empereur Nicéphore I^{er}, afin de faire des prisonniers parmi les gens qui vivaient et travaillaient en ce territoire, et dans l'intention de leur imposer un tribut annuel en or (Théoph. Conf., p. 482-483). Une telle action peut surprendre : elle ne devait pourtant pas être dirigée contre les habitants du thème de Thrace, mais contre les territoires septentrionaux de la zone correspondant au diocèse de Thrace hiérocléenne, à cette époque aux mains des Bulgares (cf. Pertusi, *De thematibus*, p. 157).

⁶¹⁰ Au XI^e siècle les deux représentants les plus illustres de la famille furent Constantin Opos, qui exerça la fonction de catépan d'Italie entre 1033 et 1039, et un homonyme plus jeune, qui compta parmi les officiers d'Alexis Comnène (il fut commandant des exkoubités et *mezas doux*) : cf. Georgiou, *the Byzantine Family of Opoi*.

⁶¹¹ Le *kastron* de Plateia Petra avait déjà donné abri à d'autres rebelles, Symbatios et Basile le Macédonien. Si l'appartenance d'Andronic Lydos et de ses fils à une branches des Doukas a été admise (Polemis, *Doukai*, p. 26-125

échange de promesses d'amnistie et probablement grâce à la médiation de Nicéphore Parsakountenos, ex-partisan de Bardas Phocas passé du côté de Basile II⁶¹². Le cas d'Andronic Lydos et de ses fils est significatif : le sobriquet de ce personnage, qui appartenait à la famille Doukas⁶¹³, confirme qu'à cette époque le lignage était installé entre le thème des Thracésiens et celui de l'Opsikion, où s'étendait l'ancienne région de Lydie, même si les premiers Doukai semblent avoir eu leurs *oikos* plus à l'est, en Paphlagonie : c'est ici que se trouve l'*oikos* où fut reléguée la femme de Constantin Doukas après l'échec de l'usurpation tentée par son mari⁶¹⁴. Quant aux Mélissènoi, dont la famille est attestée dans les sources dès le milieu du VIII^e siècle et était probablement d'origine orientale⁶¹⁵, il semble qu'au XI^e siècle une partie de leurs biens ait été située dans l'Opsikion : Jean Kinnamos raconte en effet que le César Nicéphore Mélissènos avait fait bâtir à Dorylée et dans ses alentours des belles maisons, des thermes et même des villages⁶¹⁶.

En plus de ces familles, dont on peut en partie déterminer l'origine ou l'implantation, d'importants personnages liés à la cour avaient des biens dans les régions dont nous nous occupons ; parfois il s'agit d'individus non identifiés par un nom de famille transmissible, dont l'origine n'est pas clairement définie ou provenant sûrement d'autres zones de l'Empire. Ainsi, Théodore, le pédagogue de Constantin VII accusé de comploter contre Romain Lécapène, fut relégué dans ses *proasteia* de l'Opsikion⁶¹⁷. Pour ce qui concerne les autres exilés que nous avons rencontrés à la même époque, Nicétas magistre, tout en étant sûrement originaire de Larissa, en Thessalie⁶¹⁸, avait une propriété sur la côte de la Marmara, là où il fut relégué et il fit construire une église. Également, Léon Katakoilas, parent de Photius et de Nicolas Mystikos exilé et frappé de confiscation par Léon VI, en plus de posséder un *oikos* à Constantinople, ἐν τῷ Ἑράβδῳ, et un autre *proasteion* dans le faubourg de Psamathia, avait aussi des propriétés à Ta Agathou, près de Chrysoupolis⁶¹⁹. Il n'est pas possible de préciser la provenance de sa famille, qui pourtant semble implantée à Constantinople et dans les régions environnantes depuis une époque assez haute : le premier individu nommé Katakylas connu fut stratège de l'Opsikion sous Michel II, qu'il soutint pendant la révolte de Thomas le Slave⁶²⁰ ; par la suite Anna, fille de Gabalas et descendante (petite-fille) d'un Katakylas (très

27), le surnom d'Aichmalôtos, « le prisonnier », qui désigne aussi un héros de la littérature populaire et semble devoir ses origines au souvenir de la captivité des premiers Doukas en pays arabe, pourrait rapporter ce personnage et sa lignée à la parenté, éventuellement élargie, de la même famille (cf. Polemis, *Doukai*, p. 15). À la fin du XI^e siècle un représentant de la famille était actif dans les bureaux centraux de la capitale : il s'agit de Basile Aichmalôtos, notaire impériale du *skéreton tôn oikeiakôn* (*Patmos* I, p. 329, par. 338).

⁶¹² Cf. *supra*.

⁶¹³ Cf. Polemis, *Doukai*, p. 8 et 26-27. Les cas de ce personnage et de ses deux fils offre en outre une démonstration exemplaire de la variabilité qui affectait l'ononastique byzantine encore à la fin du X^e siècle : bien que clairement désignés comme père et fils, Andronic, Christophores et Bardas sont identifiés avec des sobriquets personnels, et pour aucun d'entre eux Skylitzès n'utilise le patronyme Doukas.

⁶¹⁴ Théoph. Cont. p. 385. D'ailleurs, même par rapport aux Doukai du XI^e siècle, les sources indiquent une origine en cette région (Polemis, *Doukai*, p. 8 et la note 2).

⁶¹⁵ Le premier Mélissènos dont on a attestation est Michel, homme de confiance de Constantin V et stratège des Anatoliques (Théoph. Conf., p.440) ; sur cette famille cf. *infra*, p. 194.

⁶¹⁶ Kinnamos, p. 294-295 ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 217.

⁶¹⁷ Théoph. Cont. p. 397.

⁶¹⁸ Des références à sa patrie d'origine se rencontrent en plusieurs lettres : Westerink 2, 5, 23.

⁶¹⁹ Cf. *supra*.

⁶²⁰ Théoph. Cont. p. 54 ; Skyl. p. 31.

probablement Léon), épousa Étienne Lécapène, un des fils de Romain I^{er}, et fut couronnée impératrice⁶²¹. Nous savons aussi qu'au XI^e siècle un membre de la famille Choïrosphaktès, lignée présente et possessionnée à cette époque aussi dans le Péloponnèse et installée à Constantinople au moins depuis le IX^e siècle, avait des biens à Pythia, en Bithynie⁶²². Léon Choïrosphaktès, homme de confiance et diplomate de Léon VI, auquel il était apparenté à travers les femmes, semble d'ailleurs avoir été proche des Doukas, Andronic puis Constantin, dont il soutint la révolte en 914, de retour de l'exil. Sa disgrâce pourrait en effet être due à sa proximité avec cette famille, et le lieu où il fut relégué en 911, qu'il désigne avec le toponyme peu indicatif de « Petra », pourrait être encore la forteresse de Plateia Petra, dans l'Opsikion⁶²³. Ensuite un Lécapène, le patrice et sebastophore Romain, petit-fils du *basileus* Romain I^{er}, accueille dans son *oikos* en la plaine d'Atroa, dans l'Opsikion, Jean Tzimiskès, de retour de sa campagne en Syrie, en 975⁶²⁴. Enfin, parmi les propriétaires les plus illustres des Thracésiens il faut compter aussi Nicéphore Ouranos, le général de Basile II, dont une lettre adressée au stratège des Thracésiens laisse voir qu'il avait des domaines dans cette circonscription, soumis à la lourde contribution du *mitaton*⁶²⁵ ; cependant, l'origine et l'enracinement de sa famille, sans doute micrasiatique, n'étant pas connus avec exactitude, nous ne saurons pas préciser s'il s'agissait de biens patrimoniaux ou de donations impériales.

Les fonctionnaires

Une fois défini, de façon au moins approximative, le groupe des individus et des familles les plus importantes qui vraisemblablement résidaient ou avaient des propriétés dans les régions considérées, il conviendra se demander si et jusqu'à quel point il se superposait au groupe des fonctionnaires civils ou des officiers militaires exerçant leurs charges dans ce mêmes territoires. La question paraît d'autant plus justifiée que, malgré leur ancienneté et leur importance, les thèmes d'Asie Mineure occidentale ne semblent pas avoir donné un apport particulièrement significatif aux rangs de la plus haute aristocratie byzantine. Étant donné que l'appartenance à cette classe et le rang social étaient déterminés non seulement par la richesse, mais aussi, et surtout, par l'exercice des hautes fonctions publiques et par les dignités qu'y étaient rattachées, il faudra chercher à définir l'identité des représentants du pouvoir public dans ces régions.

⁶²¹ Théoph. Cont. p. 422; Léon Gramm. p. 322; Skyl ; p. 228. Le nom du père d'Anna, Gabalas, s'explique peut-être en raison d'une descendance des Katakylai/Katakoilai à travers les femmes ; en tous cas nous avons plusieurs exemples de l'instabilité des noms de famille et sobriquets à cette époque, et une éventuelle oscillation ne devrait pas surprendre. Le nom Gabalas est attesté par un sceau de fin VI^e-début du VII^e siècle (il s'agit probablement d'un chef arabe christianisé : *Bleisiegel* I, n° 129 ; cf. le commentaire d'Irfan Shahîd, *Sigillography in the Service of History*) ; la famille de ce nom est attestée jusqu'à la fin du XII^e siècle

⁶²² Cheynet, *Choïrosphaktai*, p. 97: Psellos intervint auprès du juge de l'Opsikion en faveur de Michel Choïrosphaktès, fils d'un officier tombé à Mantzikert en 107; ce personnage avait des biens à Pythia, localité située le long du littoral de ce thème.

⁶²³ *Ibid.* p. 91

⁶²⁴ Léon Diac. p. 177. L'assise familiale des Lécapènes se situerait traditionnellement plus à l'est, mais les descendants de Romain I^{er} surent bien profiter du succès de la famille et s'enrichir, acquérant des biens dans des régions diverses (cf. les possession du *parakoïmomène* Basile Lécapène à Anazarbe, Skyl. p. 311-312).

⁶²⁵ Darrouzès V, 42.

THRACÉSIENS	OPSIKION	OPTIMATES	MER ÉGÉE et ILES
<p>Michel Lacanodrachôn, nommé stratège des Thracésiens par Constantin V (Théop. Conf. p. 440).</p> <p>Kratéros, protospathaire et stratège des Thracésiens probablement avant l'avènement de Léon V (Cheynet, <i>Société</i>, p. 583-584 et la note 7)</p> <p>Constantin Kontomytès, stratège des Thracésiens à la fin du règne de Théophile (Théop. Cont. p. 137)⁶²⁶.</p> <p>Petronas: frère de Bardas et de l'impératrice Théodora; il est stratège des Thracésiens lors qu'il remplace en tant qu'<i>ék prosopou</i> Bardas dans la fonction de domestique des Scholes (Théop. Cont. p. 167; Skyl. p. 93).</p> <p>Symbatios, gendre du César Bardas, patrice et stratège des Thracésiens (en 866; Théop. Cont. p. 238; Skyl. p. 128-129).</p> <p>Nicéphore Phocas (l'Ancien), patrice et stratège des Thracésiens sous Léon VI (fin du IX^e siècle : Théop. Cont. p. 360; Skyl. p. 178).</p> <p>Pantherios, protospathaire impérial et stratège des Thracésiens, X^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n^{os} 2.48 e 2.49)⁶²⁷</p>	<p>Katakylas, stratège de l'Opsikion sous Michel II, autour de 821-824 (Théop. Cont. p. 54)</p> <p>Goumer, comte de l'Opsikion sous Michel III (Léon Gramm. 247).</p> <p>Georges Peganés, patrice et stratège de l'Opsikion sous Michel III et Basile I^{er} (Théop. Cont. p. 240; Léon Gramm. p. 247-248)</p> <p>Théophylacte Dalassénos, vestarque et stratège de l'Opsikion (années 50 du XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisège/II</i>, n^o 330</p> <p>Romain Argyros (futur Romain III), protospathaire et juge de l'Opsikion (début du XI^e s.), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 399 n^o 5; Cheynet, <i>Société</i>, p. 538</p> <p>Constantin Monomaque, grand chartulaire et juge de l'Opsikion (première moitié du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n^o 39.10</p> <p>Michel ó τοῦ Εὐθυμίου, magistre, <i>vestés</i> et préteur de l'Opsikion (milieu du XI^e s.), Wassiliou-Seibt, <i>Bleisège/II</i>, n^o 218</p> <p>Choirosphaktès, patrice et juge de l'Opsikion (milieu du XI^e s.) <i>DOSeals</i> 3, n^o 39.8; cf aussi le sceau suivant 39.9, peut-être</p>	<p>Jean Amiropoulos, patrice et stratège du Pont Euxin (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n^o 72.4⁶²⁹</p> <p>Grégoire Choirosphaktès, protospathaire, <i>épi tou Chrysothriklinou</i> et stratège des Optimates (ca. deuxième quart du XI^e s.), Wassiliou-Seibt, <i>Bleisège/II</i>, n^o 328⁶³⁰</p> <p>Théodore Makembolitès (?), protospathaire et domestique des Optimates (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n^o 71.13</p> <p>Théodore Chryselios, protospathaire et domestique des Optimates (première moitié du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n^o 71.12</p> <p>Grégoire Tarônités, magistre, vestarque, juge et duc des Optimates, milieu du XI^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n^o 71.19)</p> <p>Léon Areianités, proédre et catépan des Optimates (fin du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n^o 71.27.</p> <p>Jean Mytilénaïos, protospathaire impérial et juge des Optimates (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n^o 71.24</p> <p>Nicolas Spanopoulos, juge de</p>	<p>Nicéphore Batatzés, magistre, vestarque, duc et préteur de la Mer Égée (années 60/70 du XI^e s.), Seibt, <i>Bleisège/I</i>, p. 243.</p> <p>Nicolas Doxopatres duc et <i>anagrapheus</i> de la Mer Égée [Laurent, <i>EO</i> 36 (1937), p. 11]</p> <p>Nicolas Probatas, vestarque et stratège de la Mer Égée (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2, n^o 40.33</p> <p>Beriboès, stratège de Chios (autour de 1036), Skyl. p. 373</p> <p>Léon Karikés, protospathaire, <i>tagmatophylax</i> et stratège de Chios (milieu XI^e s.), Jordanov, <i>Corpus II</i>, p. 192.</p> <p>Michel Maurikas, <i>vestés</i> et stratège de Chios (années 60 du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2, n^o 41.6</p> <p>Léon Kyparissiotès, stratège de Chios (XI^e s.), <i>Sig.</i> 196; Lihacév, <i>Motivodovuly</i>, 181, pl. 70, 10</p> <p>Jean Aristénos, stratège de Chios (troisième quart du XI^e s.), <i>Sig.</i> 196;</p>

⁶²⁶ Selon les chroniques ce personnage était le beau-frère ou le beau-père de Bardas, le fils d'une sœur de l'impératrice Théodora; il semble avoir joui d'un prestige si grand que Bardas, tout en étant le neveu de l'impératrice, en adopta le nom de Kontomytès (Théop. Cont. p. 175; cf. *PMBZ I*, n^o 3929).

<p>David Kamoulianos, correspondant de Nicolas Mystikos, probablement stratège ou juge des Thracéens (Jenkins-Westerink 69 et 70)</p> <p>Théodore Spongarios, stratège des Thracéens, ca. 941-955/56 (Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 412, n° 31).</p> <p>Nicéphore Pasitilas, stratège des Thracéens en 960-961, lors de l'expédition contre la Crète (Léon Diac. p. 8 ; Théodose Diac. v. 853 ss.)</p> <p>Constantin Diogénès, neveu par alliance de Romain III, il est soupçonné de conjurer contre l'empereur et envoyé comme stratège dans le thème des Thracéens, 1028/1029 (Skyl. p. 376-377)</p> <p>Romain Skléros, magistre et stratège des Thracéens (Seibt, <i>Skleroi</i>, p. 79)</p> <p>Andronic, protoproèdre et stratège des Thracéens, <i>anthrōpos</i> du César [Jean] Doukas, fin du XI^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n° 2.39).</p> <p>Nicétas ὁ τοῦ Καροφλωρον, spatharocandidat et (?) <i>ek prosopou</i> des</p>	<p>attribuable au même personnage, Constantin Choroiphaktès</p> <p>N Abalantès (?), protospathaire, <i>exaktor</i>, juge de l'Hippodrome et de l'Opsikion gardé par Dieu (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 39.20</p> <p>Jean Makrembolitès, protospathaire, <i>épi tou Chrysotriklinou</i>, juge de l'Hippodrome, du Velum et de l'Opsikion (milieu du XI^e s.), Hunger, <i>Makremboliten</i>, n° 3b</p> <p>Jean Thylakas, patrice, <i>anthypatos</i>, vestes, <i>hypatos</i> et juge de l'Opsikion (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 39.15</p> <p>Pierre Serblias, magistre, <i>vestès</i>, juge du Velum et de l'Opsikion (trisième quart du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 39.16 ; Wassiliou, <i>Serblias</i>, n° 7d</p> <p>Théophylacte Rhômaios, protospathaire, <i>exactôr</i> et jugedu Velum et de l'Opsikion (milieu du XI^e s.), Wassiliou-Seibt, <i>Blésiege/II</i>, p. 32, note 19.</p> <p>Pothos, cousin de Michel Psellos, juge de l'Opsikion (années 60 du XI^e s.), Psellos, Kurtz-Drex1, lettre 35, p. 56.</p>	<p>l'Hippodrome et des Optimates (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 71.26</p> <p>Georges Andreioménos, juge et <i>anagrapheus</i> des Optimates (XI^e/XII^e s.) <i>DOSeals</i> 3, n° 71.1</p>	<p>Lihačev, <i>Molivdovuly</i>, 181, pl. 70, 10</p> <p>Constantin Paspalas, patrice et stratège de Samos (ca. 891/893), Théoph. Cont. p. 357; Skyl. p. 175; Léon Gramm. p. 266</p> <p>Romain Lécapène, stratège de Samos (autour de 912), Théoph. Cont. p. 377; Léon Gramm. p. 285; Skyl. p. 191</p> <p>Basile Argyros, stratège de Samos (autour de 1009/1011), Skyl. p. 348 ; Vannier, <i>Argyroi</i>, p. 39.</p> <p>Georges Théodorokanos, stratège de Samos (ca. 1025/1028), Skyl. p. 373.</p> <p>Nicétas 'Néos' Xylinitès⁶³¹, sebastophore et stratège de Samos (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2 n° 44.8-9</p> <p>Théophylacte Hagiozacharités, patrice et stratège de Samos (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2, n° 44.13</p> <p>Constantin Argyropoulos, magistre et stratège de Samos (années 60/80 du</p>
---	---	---	---

⁶²⁷ Le prénom assez rare de ce personnage induirait à le lier à la famille des Skléroï (cf. Pantherios, qui remplaça Jean Kourkouas comme domestique des Scholés à la fin du règne de Romain Lécapène).

⁶²⁹ Il pourrait coïncider avec un homonyme qui fut patrice et catépan d'Italie en 989, cf. Falkenhausen, *Dominazione*, p. 87.

⁶³⁰ Pour une présentation des autres membres connus de la famille on renvoie au commentaire fourni par l'éditeur (p. 306) et à la reconstruction prosopographique faite par Cheynet, *Choroiphaktès*.

⁶³¹

<p>Thracésiens pour la cavallerie, XI^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n. 2.7)</p> <p>Michel ὁ τοῦ Εἰθουμίου, magistre, vestes e juge des Thracésiens, première moitié du XI^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n. 2.18)⁶²⁸</p> <p>Nicéphore Kampanarios, juge des Thracésiens, première moitié du XI^e s. (Lazare Galéstote, <i>Lifé</i>, ch. 102)</p> <p>Michel Psellos, juge des Thracésiens, deuxième quart du XI^e s. (Psellos, <i>Lettres</i>, Sathas, p. 459)</p> <p>N. Xéros, juge ou préteur des Thracésiens, milieu du XI^e s., Cheynet, <i>Xéroï</i>, p. 13</p> <p>Michel Radénos, proèdre et préteur des Thracésiens, troisième quart du XI^e s. (<i>Seyrig</i> n° 202)</p> <p>Constantin Promoundénos, magistre, <i>vestés</i>, juge du velum et des Thracésiens, seconde moitié du XI^e s. (<i>Bleisiegel</i>/II, p. 178, note 231).</p> <p>Pierre Gymnos, patrice anthypatos et juge des Thracésiens, milieu du XI^e s. (<i>DOSeals</i> 3, n° 2.26 ; <i>Bleisiegel</i>/II, p. 206, note 359)</p> <p>Serge Hexamilités, vestes, juge du Velum et des Thracésiens, troisième quart du XI^e s.</p>	<p>Léon Skléros, magistre et préteur de l'Opsikion (années 60-70 du XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II, n° 219</p> <p>Jean Hexamilités, patrice, <i>hypatos</i>, juge de l'Hippodrome et de l'Opsikion (troisième quart du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 39.14 ; Wassiliou, <i>Hexamilités</i>, n° 14 (a)</p> <p>Théodore Makrembolitès, <i>prôtovestés</i> et juge de l'Opsikion (deuxième moitié du XI^e s.), <i>Seyrig</i> p. 113 ; Hunger, <i>Makrembolitès</i>, n° 17</p>	<p>XI^e s.), Stavrakos, <i>Bleisiegel</i> n° 25 ; Cheynet, <i>Société</i>, p. 554.</p> <p>Georges Hexamilités, probablement juge de la Mer Égée (Darrouzès IX, 46)</p> <p>Nicétas Mytilenaios, <i>asekretis</i> et juge de la Mer Égée (milieu du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 40.18</p> <p>Michel Barys protospathaire, <i>exaktor</i> et juge de la Mer Égée (milieu du XI^e s.), <i>SBS</i> 2, p. 169 ; Stavrakos, <i>Bleisiegel</i>, p. 94 ; <i>SBS</i> 10, p. 152.</p> <p>Nicolas Skléros, proèdre et juge de la Mer Égée (ca. Années 60 du XI^e s.), Seibt, <i>Skleroi</i>, n° 22, p. 94.</p> <p>Constantin Katalôn, <i>vestés</i>, juge de l'Hippodrome et de la Mer Égée (années 50/60 du XI^e s.), Jordanov, <i>Corpus</i> II, p. 200</p> <p>Léon Skleros, magistre, <i>vestés</i>, vestarque et juge de la Mer Égée (seconde moitié du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 2, n° 40.15</p> <p>Michel Spanopoulos, <i>vestés</i> et juge de la Mer Égée (seconde moitié du XI^e s.)</p>
---	--	--

⁶²⁸ Il corresponde probablement à Michel fils d'Euthyme accusé de conjurer contre Constantin IX en 1051 ca. (Skyl. p. 471). Une autre source nous informe du fait qu'aussi Nicéphore, le frère de Michel, avait été juge des Thracésiens (*AA SS* novembre III, 541).

(*DOSeals* 3, n. 2.27)

s.), *DOSeals* 2, n. 40.16

Nicéphore Batatzés, magistre, vestarque, duc et préteur de la Mer Égée (années 60/70 du XI^e s.), Seibt, *Bleisiegel*/I, p. 243.

Théophylacte Rhomaïos, patrice, juge du Velum, de la Mer Égée et *anagrapheus* (années 50-60 du XI^e siècle, Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel*/II, p. 32, note 22)

Basile Xéros, magistre, juge de la Mer Égée (*SBS* 10, p. 167 ; *SBS* 8, p. 224).

Jean Kóstomyrés, pr... (?), *dishypatos* et juge des Cyclades (XI^e s.), *DOSeals* 2, n° 42.3

Jean Promoundénos, protospathaire, *mystographos*, grand chartoulaire du *génikos*, juge de l'Hippodrome et des îles Cyclades (années 40-60 du XI^e s.), Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel*/II, p. 178 note 238 (correction de *DOSeals* 3 n° 86.27)

Nicolas Tzanzés, juge et *anagrapheus* des Cyclades (fin XI^e s.), Patmos II, p. 37, par. 372

De tous ces fonctionnaires, il y en a qui appartiennent à des familles apparemment originaires ou implantées dans des territoires proches de la circonscription où ils exercent leur charge : parmi les fonctionnaires civils nous rencontrons Michel Psellos et son cousin Pothos, ainsi que deux Mytilénaïoi, Nicétas, *asekretis* et juge de la Mer Égée et Jean, protospathaire impérial et juge des Optimates⁶³² ; encore, un Nicolas Probatas fut juge de la Mer Égée, un Jean Chionides était *kommerkiarios* à Abydos et, parmi les familles à l'origine incertaine mais tout de même liées à l'Asie Mineure occidentale et à la capitale, un Léon Kyparissôtès stratège de Chios est connu au XI^e siècle⁶³³. Cependant, à bien regarder il s'agit d'une minorité, dont la définition risque de se traduire en un exercice qui n'a pas beaucoup de sens : pour exercer de hautes fonctions militaires et civiles dans ces régions riches et stratégiquement importantes, ce qui compte à toute époque c'est d'abord la proximité avec la cour et avec l'empereur ; cela implique en tout cas une présence à Constantinople, indépendamment de l'origine et de l'influence locale de la famille d'appartenance. Déjà aux IX^e et X^e siècles, et encore plus au XI^e, prévaut une très grande mobilité des fonctionnaires, surtout des juges thématiques ; la plupart de ces personnages avaient sans doute comme point de référence la capitale et ses grands *sékreta*, mais au cours de leurs carrières ils se déplaçaient un peu partout dans l'Empire, et cela sans exclure parfois une origine ou une implantation provinciale de leurs familles. Dans ce sens, le cas des Choïrosphaktai est exemplaire : proches de la dynastie impériale sous Léon VI, les représentants de cette famille d'origine grecque mais bien installée à Constantinople, furent actifs en tant que fonctionnaires civils dans les *armenikà themata*, à Charsianon, et aussi dans le Péloponnèse, et l'Hellade, en Longobardie et en Calabre⁶³⁴.

Si, suivant aussi l'ordre chronologique, nous considérons maintenant l'identité des premiers stratèges des thèmes étudiés, il est facile d'observer que dans un premier temps ces postes, qui comportaient encore le commandement d'effectifs militaires importants, étaient assignés à des hommes de confiance et à des proches de l'empereur : c'est le cas de militaires comme Michel Lacanodrachôn, nommé stratège des Thracésiens par Constantin V, d'un

⁶³² Sur les Mytilénaïoi, qui donnèrent un certain nombre de fonctionnaires civils actifs dans la capitale et dans plusieurs régions d'Asie Mineure, nous renvoyons à la reconstruction prosopographique à l'annexe 3.

⁶³³ Le nom de cette famille pourrait indiquer un lien avec le thème des Thracésiens, où au XII^e siècle un *proasteion* dit Kyparission appartenait au moins du Latros (Janin, *Grands centres* p. 448) ; une attestation beaucoup plus tardive (XVII^e siècle) nous renseigne sur l'existence d'un monastère de Saint Georges situé dans le territoire de l'archevêché de Kios, près de Prousa, et qui se trouvait en une localité dite elle aussi Kyparissos (*ibid.* p. 163) ; Elisabeth Malamut pour sa part la considère originaire de Messénie, où existait également une ville appelée Kyparissa (Malamut, *Les îles* p. 500). Mais ce nom pourrait également renvoyer à un quartier près de Psamathia, au sud-ouest de Constantinople, et trahir ainsi simplement le lien de cette famille de fonctionnaires avec la capitale. En effet, Jean-Claude Cheynet a montré que très souvent les individus ayant fait carrière dans les bureaux de l'administration centrale marquaient leur promotion sociale par l'adoption d'un nom transmissible capable de les distinguer parmi leurs pairs de la capitale à travers la référence à un quartier ou à une église : le même type de référence n'aurait pas eu autant de sens en province, et donc c'est probablement aux environs de Constantinople qu'il faut relier le nom des Kyparissôtai (Cheynet, *Les noms des fonctionnaires civils*, p. 166). En 1088 un Jean Kyparissôtès, *vestès* et notaire impérial signa au nom de son fils anonyme un *pittakion* confirmant une exemption fiscale pour le monastère de Saint Jean Théologos de Patmos (*Patmos I*, p. 345, par. 306) ; on connaît aussi le sceau d'un Kyparissôtès qui fut spathaire impériale et *kouratôr* d'Italie pendant la première moitié du XI^e siècle (*Ist.* n° 3.61, p. 300).

⁶³⁴ Sur ce lignage, voir l'article récent de Cheynet, *Choïrosphaktai*.

Kratèros, homme de Léon V⁶³⁵, ou, dans le même thème, de Constantin Kontomytès, apparenté par mariage à l'impératrice Théodora, et de Petronas, frère de la même impératrice et général réputé. Parmi les commandants de l'Opsikion, Katakylas fut un fidèle de Michel II et l'ancêtre d'Anna, fille de Gabalas et femme du *basileus* Étienne Lécapène, tandis que Goumer (nom dont on rencontre aussi la forme Gouber/Gouberis), pourrait coïncider avec un individu qui fit partie du groupe d'inquisiteurs chargé par Léon VI de mener l'enquête contre Théodore Sandabarènos et Photius ou en être un parent⁶³⁶; pour sa part l'hagiographe de sainte Irène de Chrysobalanton fait des Gouber, qu'il dit être de hauts dignitaires et sénateurs, les parents de la sainte abbesse⁶³⁷. On voit bien qu'il s'agit déjà de personnages et familles présentes à Constantinople et liées à la cour, l'empereur veillant à confier le contrôle de territoires vitaux pour la défense de la capitale à des personnes qui lui étaient proches et qu'il pouvait surveiller de près.

Une telle tendance ne se démentit pas par la suite, avec la démilitarisation progressive de ces provinces au cours du X^e siècle : si le commandement des thèmes maritimes, encore investis d'une certaine importance militaire en raison du rôle joué par la flotte dans la lutte contre les Bulgares et les Arabes de la Crète, pouvait encore favoriser des carrières brillantes, comme le montre le cas de Romain Lécapène, le gouvernement des provinces d'Asie Mineure occidentale, rentables et désormais pacifiées, devient de plus en plus l'apanage des parents de la famille impériale, voire une sorte de « retraite » pour fonctionnaires et généraux en fin de carrière : il suffit de songer aux cas de Symbatios, ex-logothète du drome et gendre du César Bardas, ou de Nicéphore Phocas l'Ancien, qui demandèrent explicitement et obtinrent le poste de stratège des Thracésiens.

À la même époque l'absence de mentions des stratèges de l'Opsikion et des Optimates dans notre tableau ne doit pas surprendre : les titulaires de cette fonctions existèrent bien, mais les sources n'en transmettent pas les noms de famille, ni elles permettent d'en déterminer d'autre manière l'appartenance familiale⁶³⁸. La relative rareté des attestations concernant ces officiers peut être une conséquence de l'importance militaire de plus en plus réduite de ces circonscriptions ; mais, compte tenu du fait que l'usage des patronymes transmissibles semblent s'être affirmé plus rapidement parmi les familles d'origine provinciale, elle pourrait aussi être indice du fait que les gouverneurs de l'Opsikion et des Optimates connus pour cette période étaient issus de l'aristocratie installée depuis longtemps dans la capitale et à ses environs. D'ailleurs, cela serait en accord avec les données concernant les officiers thématiques de ces régions au XI^e siècle : on compte alors parmi les domestiques des Optimates des personnages comme Grégoire Choïrosphaktès, appartenant à une famille

⁶³⁵ Ce personnage semble identique au stratopedarque d'Orient qui fit fouetter Théodore Stoudite en 819 (Cheynet, *Société*, p. 583-584).

⁶³⁶ Théoph. Cont. p. 355; Skyl. p. 173; Léon Gramm. p. 264.

⁶³⁷ Les Gouber, parents d'Irène, auraient été des patrices et membres de l'ordre sénatorial installés à Constantinople (Rosenqvist, *St. Irene*, 10-13). Une sœur anonyme d'Irène aurait épousé le César Bardas (*ibid.*, 9). D'ailleurs, selon Rosenqvist cette parentèle et la figure même de sainte Irène seraient fictives et élaborées par l'hagiographe pour légitimer et augmenter le prestige du couvent de Chrysobalanton, une fondation de la famille Gouber (*ibid.*, XXXIV-XXXV).

⁶³⁸ Cf. à ce propos les listes données par Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 396-397 et 425-427.

qui donna de nombreux fonctionnaires civils, et peut-être un Théodore Makrèmbolitès, un autre membre d'une grande famille constantinopolitaine.

Encore au XI^e siècle, les commandements des grands thèmes environnant la capitale, toujours attractifs et rentables, continuèrent de constituer un bénéfice pour les grands aristocrates proches de la cour et de l'empereur, auxquels s'ajoutent désormais, ici comme ailleurs dans l'Empire, les représentants des élites étrangères récemment intégrées à Byzance. Ainsi en est-il pour Romains Sklèros, stratège des Thracésiens sous Constantin IX, et pour Théophylacte Dalassènos, peut-être identique au duc d'Antioche qui fut fait emprisonner par Jean l'Orphanotrope et qui aurait été stratège de l'Opsikion à la fin de sa carrière. Les mêmes considérations peuvent valoir pour Grégoire Tarônitès, juge et duc des Optimates, appartenant à une famille d'origine arménienne déjà puissante et destinée à un brillant destin⁶³⁹. Parmi les fonctionnaires d'origine étrangère on compte aussi un Amiropoulos, dont le nom trahit l'origine arabe, stratège du Pont-Euxin⁶⁴⁰; quant au protospathaire et domestique des Optimates Théodore Chrysélios, il devait être un descendant du *dynastès* de Dyrrachion qui livra sa ville à Basile II en échange de la dignité de patrice pour lui et pour ses fils⁶⁴¹. Mais à cette époque l'assignation à une fonction administrative dans des provinces proches de la capitale assume aussi une autre connotation : le cas de Constantin Diogènes, neveu par alliance de l'empereur Romain III soupçonné de comploter contre le *basileus* et pour cela privé de son commandement en Bulgarie et envoyé comme stratège dans les Thracésiens, montre qu'une telle nomination pouvait constituer aussi une forme de surveillance discrète, masquée par les titres et compensée par les bénéfices économiques.

Si la valeur et la fonction politique des charges rattachées à ces provinces se maintiennent plus ou moins au cours des siècles, l'organisation de ces régions n'est pas insensible aux changements introduits dans l'administration thématique entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle : ainsi, la raréfaction des attestations concernant les stratèges des thèmes (comtes et domestiques, dans le cas de l'Opsikion et des Optimates) s'accompagne de la prolifération de celles qui se réfèrent aux juges et préteurs provinciaux, sauf dans le cas des quelques commandements maritimes, dont le rôle militaire revint d'actualité dès les années 30 du XI^e siècle et où l'on observe parfois l'association des fonctions militaires et civiles dans les mains du même officiers⁶⁴². D'une manière générale, la fonction de juge ou préteur remplace

⁶³⁹ Sur les Tarônitai voir *infra*, p. 294 ss.

⁶⁴⁰ En 988/989 un homonyme plus âgé fut envoyé comme catépan en Italie : cf. Falkenhausen, *Dominazione*, p. 87, 186 ; pour toute référence à ce personnage et aux autres membres de la famille, attestée tout le long du XI^e siècle, voir Cheynet, *Société*, p. 631-633.

⁶⁴¹ Skyl., p. 342-343. Sur les Chrysélioi, actifs en Orient au XI^e siècle, cf. *infra* p. 301.

⁶⁴² C'est notamment le cas de quelques attestations se référant à la circonscription de la Mer Égée ; ici et surtout dans le thème de Samos et de Chios le commandement militaire continue à être confié à des personnages issus des lignages qui ont une tradition militaire, peu importe leur région d'origine : ainsi parmi les stratèges de Samos on compte des Argyroi, Georges Théodorokanos (sur cette famille d'origine orientale, cf. *infra* p. 297) et Théophylacte Hagiozacharitès, appartenant à une famille qui avait soutenu la rébellion de Bardas Sklèros (en 976). Les noms formés sur le préfixe Hagio- suggèrent normalement une origine constantinopolitaine de la famille, mais le cas des Hagiozacharitai paraît une exception à cette règle : connus dès le X^e siècle et soutiens de Bardas Sklèros révolté, il étaient bien plus probablement d'origine provinciale et micrasiatique, même s'il est impossible de préciser l'implantation de la famille. Outre Théodore et Nicétas, les deux frères qui soutinrent Bardas Sklèros, un Hagiozacharitès fut correspondant de Léon de Synada lors de sa mission en Occident

désormais, tant en termes d'autorité que d'avantages économiques, celle de stratège, et c'est dans le groupe très large de ces fonctionnaires que nous retrouvons désormais des personnages parfois destinés à des carrières brillantes : c'est le cas de Michel Psellos, qui fut juge des Thracésiens et y garda de nombreuses relations⁶⁴³, ainsi que des futurs empereurs Romain III Argyros et Constantin Monomaque, qui furent juges dans l'Opsikion.

En plus de ces cas célèbres, presque toute l'aristocratie de tradition civile de l'Empire à cette époque est représentée dans notre tableau : certaines familles - comme les Rhômaioi, les Héxamilitai⁶⁴⁴, les Xéroï⁶⁴⁵ et les Skléroï⁶⁴⁶ - semblent avoir maintenu une présence particulièrement assidue dans les régions d'Asie Mineure de l'ouest, mais nous les retrouverons, elles aussi, ailleurs dans l'Empire. Ceci est également le cas de bien d'autres lignages liés aux bureaux de la capitale : il convient retenir les noms des Mytilénaioi, des Radènoi⁶⁴⁷, des Promoundènoi⁶⁴⁸, des Spanopouloi, car nous entendrons encore parler d'eux aussi dans des zones bien éloignées de l'Orient byzantin.

L'exercice de la puissance : l'Anonyme et le juge de la Mer Égée

De l'analyse comparée des personnages et familles possessionnées dans les thèmes d'Asie Mineure de l'ouest et des fonctionnaires qui y étaient actifs ressort la tendance du gouvernement impérial à distribuer avec attention biens et fonctions : si d'un côté l'aristocratie présente sur place se confondait en partie avec celle de la capitale et donc avec celle de l'Empire dans son ensemble, et si bien de familles implantées à Constantinople ou dans ses environs exercèrent des fonctions dans des circonscriptions limitrophes, la mobilité des fonctionnaires, leur grand nombre et la relative variété de leur origine et extraction servaient à limiter les inconvenants dérivant de la cumulation du pouvoir politique et de l'influence sociale, liée à la richesse et à la tradition familiale.

L'importance de l'exploitation de ces territoires et des voies de communication qui les traversaient pour l'approvisionnement de la capitale, pour sa défense et pour la stabilité même du pouvoir impérial explique la présence significative des institutions dans ces régions. Le gouvernement impérial et la Grande Église de Constantinople s'efforçaient activement d'en contrôler les ressources, d'y maintenir l'ordre et de résoudre les éventuels conflits qui pouvaient se produire entre les représentants de l'autorité politique et religieuse. À cette fin

(Darrouzès III, 3) ; quelques sceaux se référant à cette famille sont réunis par Cheynet, *Les noms des fonctionnaires civils*, p. 171-173 ; cf. aussi Id., *Bourgeoisie constantino-politaine*, p. 94.

⁶⁴³ Comme atteste sa correspondance, cf. *infra*.

⁶⁴⁴ Sur cette famille voir l'étude de Wassiliou-Seibt, *Hexamiliten*. Le nom du lignage semble faire référence à la localité d'Héxamilion de Thrace, sur la rive européenne de l'Hellespont. Les Héxamilitai occupèrent des fonctions dans d'autres provinces orientales de l'Empire, tels les Anatoliques et les Thracésiens, mais aussi Charsianon, la Paphlagonie, Séleucie, Tarse et les *Armeniakà themata* ; un Georges Hexamilitès eut aussi des fonctions fiscales à Radolibos et fut juge de Boleron, Stymon et Thessalonique.

⁶⁴⁵ Cet lignage a fait l'objet d'une étude récente par Cheynet, *Xéroï*.

⁶⁴⁶ Sur les Skléroï voir l'étude de W. Seibt, *Skléroï*, ainsi que les autres attestations réunies dans cette thèse, *passim*.

⁶⁴⁷ Une présentation d'ensemble de cette famille est fournie *infra*, à l'annexe 3.

⁶⁴⁸ Sur cette famille, dont le nom, apparemment dérivé de celui de Ta Promotou, quartier situé sur la Mésè, suggère une origine constantino-politaine, cf. les remarques de Cheynet, *Gestionnaires*, p. 179, et les attestations rapportées *infra*, dans les tableaux des fonctionnaires fiscaux et civils.

l'empereur veillait aussi à y distribuer donations et fonctions de façon réfléchie, selon des critères ou de fidélisation et de gratification, ou de contrôle.

Toutefois, cela n'empêchait pas aux fonctionnaires et dignitaires de profiter de leurs relations et de leurs moyens d'influence, plus ou moins légitimes, pour poursuivre leur intérêt, surtout s'ils détenaient des propriétés dans ces régions, biens patrimoniales ou fruits de donations. À cet égard, peu importait qu'ils aient résidé à proximité, qu'ils aient exercé une charge sur place ou pas : encore une fois, ce sont le rang dans la hiérarchie des fonctions et des dignités et les relations, surtout dans la capitale, qui l'emportent.

Les sources, assez nourries pour ces zones, nous offrent plusieurs exemples de la domination aristocratique en action : nous avons déjà fait référence aux Mauroi et à leur conflit avec le gestionnaire des biens impériaux dans la région du Latros, qui se termina par une bagarre entre les hommes des Mauroi et les paysans voisins des domaines impériaux. Cet épisode a été invoqué comme preuve de l'existence de milices privées au services des *oikoi* aristocratiques au X^e siècle, et on a souligné que de tels faits se produisirent dans une région relativement proche de la capitale, à un moment où le pouvoir impérial était fort et bien assuré.

Mais le fait que les familles les plus influentes aient été en mesure de mobiliser un bon nombre de dépendants, familiers et alliés n'a rien d'étonnant et ressort clairement de plusieurs autres passages dans les sources. Ce qu'il faut se demander, c'est plutôt jusqu'à quel point l'autorité impériale pouvait se permettre de tolérer cet état de choses, et surtout ce que l'État considérait de son ressort, en terme de maintien de l'ordre et de la justice. En effet, revenant à la querelle des Mauroi, après en avoir eu connaissance, l'empereur intervint dans cette affaire : il chercha certes à éclairer les circonstances de la mort d'un des adversaires, mais encore plus il se préoccupa de vérifier la conduite de son administrateur et de lui demander compte de sa gestion. Les chroniqueurs offrent d'autres exemples de cet attention du pouvoir impérial envers le comportement de ses représentants, s'intéressant occasionnellement à leur conduite envers les sujets⁶⁴⁹, mais surtout vis-à-vis de l'administration et du *basileus*.

De ce point de vue les empereurs paraissent avoir généralement atteint leur objectif, au moins dans les régions dont il est question ici. En effet, plusieurs témoignages épistolaires donnent l'impression que juges et fonctionnaires du fisc avaient tendance à faire valoir les droits de l'administration, peut-être aussi à leur profit, mais sans épargner parfois les personnages haut placés qui avaient des intérêts dans leurs circonscriptions. Exemplaire est, à cet égard, le cas de Nicéphore Ouranos, qui fut préposé à l'encrier, puis général et bras droit de Basile II, et qui pourtant fut contraint d'écrire au juge des Thracésiens pour obtenir une exemption de la prestation du *mitaton*⁶⁵⁰ :

⁶⁴⁹ Les chroniques rapportent par exemple l'histoire d'un anonyme comte de l'Opsikion qui, sous Théophile, dépouilla un de ses stratiôtes de son cheval ; sur dénonciation de la veuve du soldat, il fut ensuite puni par l'empereur pour son avidité et iniquité. Par la suite, les fonctionnaires de tout ordre n'ayant pas perdu l'habitude aux extorsions, Constantin VII sentit le besoin d'envoyer dans les thèmes des hommes de confiance, - Romain Sarônites pour l'Opsikion et le patrice Photius pour les Thracésiens -, pour mettre un frein aux exactions « occasionnelles et importunes », que les stratèges, mais aussi les protonotaires, les stratiôtes et les chevaliers imposaient aux contribuables. Si ces mesures montrent que les empereurs firent quelques efforts pour modérer les excès des fonctionnaires et officiers, elle semblent avoir eu néanmoins un caractère exceptionnelle.

⁶⁵⁰ Darrouzès V, 42.

Je sais que tu admires mes discours, tu te réjouis de mon amitié, tu éprouve de la peine pour mes malheurs, tu t'indignes contre les outrages de (mes) adversaires. Or donc d'un seul coup tu peux acheter mes discours, partager l'amitié, apaiser les malheurs, faire cesser les outrages et montrer qu'il peut y avoir parmi les Thracésiens un homme libre, citoyen par nature, paysans par nécessité, puisque seulement de là il tire les ressources pour vivre, un homme qui aurait dû peut-être (en avoir) aussi par ailleurs, de la part de l'empereur même, et ne pas disposer seulement de la terre, mais pouvoir en offrir aux autres aussi. Comment pourras-tu obtenir tout cela? Libère-moi du mitaton, qui m'étrangle. Jamais une autre fois ou à une autre occasion, ni en faisant rien d'autre tu ne bénéficieras autant moi, les miens, ou encore plus nos amis communs qu'en éloignant de nous cette intrusion, ce droit au fourrage et ce service.

Il est évident que les grands officiers de l'Empire comme Nicéphore Ouranos jouissaient d'une autorité telle que leurs requêtes avaient de bonnes chances d'être écoutées. Il en est de même pour un personnage comme Michel Psellos, dont la correspondance offre plusieurs exemples d'intervention auprès des autorités locales, qu'il cherche à influencer en se servant d'un côté de ses contacts à la cour, de l'autre de ses connaissances en province. En particulier, un certain nombre de textes sont adressés à des juges des Thracésiens, circonscription où il avait lui-même exercé cette fonction. Il s'agit surtout de recommandations pour des parents, des protégés et des amis, en faveur desquels Psellos demande une attention particulier à l'occasion de procès et jugements⁶⁵¹, ou qu'il recommande pour des postes⁶⁵². Dans certains cas il avance aussi des demande d'aide et ou de clémence, comme à propos d'un notaire puni pour avoir accepté des pots-de-vin : à cause de l'amende qui lui a été infligée il risque ne pas pouvoir rembourser un prêt que le même Psellos lui avait fait⁶⁵³.

À côté de ces exemples, particulièrement intéressant est aussi le cas d'un personnage anonyme, mais à la personnalité et à l'activité bien réelles, dont nous avons une série de lettres, éditées par Jean Darrouzès⁶⁵⁴. Sa correspondance mérite d'être étudiée, car elle met en scène les nombreuses querelles et affaires auxquelles était susceptible de se mêler un individu ayant atteint un certain niveau de richesse et puissance ; ses lettres nous offrent donc une représentation très vivante de ses rapports avec les voisins et les autorités locales, laïques ou ecclésiastiques.

À en juger par les indices contenus dans les textes, notre anonyme résidait dans la capitale : il déclare y être revenu, malade, de retour d'Antioche, où il avait été envoyé pour

⁶⁵¹ Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexl n^{os} 66 et 152, p. 99-100 et 176..

⁶⁵² Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexl n^{os} 130 et 131, p. 153-154 (pour un candidat à l'évêché de Paonie) ; *ibid.* n^o 153, p. 176 (pour un notaire).

⁶⁵³ Le juge des Thracésiens dont Psellos critique l'excessive sévérité envers les fonctionnaires corrompus est un Xéros (Psellos, *Lettres*, Sathas, n^o 47, p. 279-280) ; à un autre juge anonyme il demande d'intervenir en punissant des *kouratores* qui menacent son parent le *protothronos* et qui briguent pour le faire démissionner (Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexl, n^o 150 et 151, p. 175).

⁶⁵⁴ Darrouzès IX, 40-48. Pour le texte des lettres en traduction voir l'annexe 1.

quelque mission pas mieux détaillée⁶⁵⁵. En effet, pourvu qu'on puisse les attribuer au même auteur, les lettres IX, 49 et IX, 51 laissent entendre qu'il se trouve à Constantinople : dans la première lettre il dénonce au logothète du prétoire une intrusion avec effraction menée pendant la nuit, lorsque des individus, peut-être des agents subordonnés au même logothète, à en juger de l'ironie et des allusions contenues dans le texte, ont percé les murs de sa maison⁶⁵⁶. La seconde est un simple billet où il demande au correspondant des nouvelles sur sa santé, puisqu'une rencontre avec l'éparque a retenu l'auteur lorsqu'il était en train de venir lui rendre visite.

Tout en résidant à Constantinople, ce personnage était propriétaire de biens situés sous la juridiction du juge de la Mer Égée, et apparemment il était aussi gestionnaire d'un monastère situé dans le diocèse de Cyzique. Son cas est intéressant parce qu'il semble avoir eu des démêlés avec beaucoup de monde, en premier lieu avec un voisin, contre qui l'anonyme invoque d'abord l'intervention du juge de la Mer Égée⁶⁵⁷, puis aussi celle de l'*asekretis* et *anthropos* du même juge⁶⁵⁸. Ce personnage, qualifié de « grossier, charlatan, railleur » serait coupable de se comporter de façon indisciplinée et insubordonnée et de s'en prendre aux hommes de l'auteur, allant contre les convenances et la justice ; mais on serait tenté de penser plutôt qu'il cherche à résister aux impositions et à la volonté de son puissant voisin qui, même de Constantinople, intervient énergiquement pour régler ses affaires dans la banlieue asiatique. Contre lui l'anonyme réclame d'abord l'intervention officielle du juge qui, en sa qualité de magistrat, devrait lui donner une leçon mémorable et effrayante, puis celle, plus officieuse, de l'*asekretis* : ce dernier est aussi parent de l'auteur, et en punissant le voisin impudent il peut venir en aide à ses propres serviteurs et aux hommes de l'anonyme.

Une série de six lettres adressées au métropolite de Cyzique⁶⁵⁹ contient pour sa part des références à un monastère nommé Saint Eustathe, dont l'anonyme semble d'abord craindre la perte⁶⁶⁰. Toutefois, il explique ensuite à son correspondant que cet établissement, qui constituait sans doute un bien donné en charisticariat, avait été assigné par les prédécesseurs du métropolite non à lui-même, mais à un certain Plègatos⁶⁶¹. La conclusion, tout comme les origines de cette affaire, est considérée comme évidente et largement sous-entendue, de sorte que finalement elle nous échappe. On a vu d'ailleurs que ce genre de donations conditionnelles pouvaient entraîner des litiges et des séquelles judiciaires : dans le passé la gestion du monastère n'avait peut-être pas été irréprochable, et l'anonyme cherche à décharger sa responsabilité sur le charisticaire précédent pour garder son bénéfice. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Le même auteur anonyme écrit en outre à un certain Georges Hexamilites, personnage probablement identique au juge de la Mer Égée précédemment interpellé⁶⁶². Cette fois-ci c'est

⁶⁵⁵ Darrouzès IX, 40.

⁶⁵⁶ Cf. Darrouzès note 40 p. 378: « À défaut d'autre indice de datation plus précise, on peut souligner le fait qu'en 959-960, le logothète du prétoire devient collaborateur de l'éparque (Théoph. Cont. 470) ».

⁶⁵⁷ Darrouzès IX, 40.

⁶⁵⁸ Darrouzès IX, 48.

⁶⁵⁹ Darrouzès IX, 41-45, en particulier les lettres 42 et 45 (cf l'annexe 1 pour le texte).

⁶⁶⁰ Darrouzès IX, 42.

⁶⁶¹ Darrouzès IX, 45.

⁶⁶² Darrouzès IX, 46 ; Wassiliou, *Hexamilites*, p. 244.

une maison qui provoque une dispute, sans que les allusions contenues dans le texte ne nous permettent, encore une fois, d'en saisir clairement les termes. Il semble tout de même que ce bien ait été au centre d'une vente irrégulière, lésant peut-être le droit d'un héritier légitime, étant donné que l'anonyme s'empresse de déclarer qu'il n'est « ni le propriétaire de cette maudite maison, ni l'acheteur, ni l'héritier qui la possède, ni l'intendant ou l'administrateur de l'acheteur » ; pourtant son homme a été emprisonné et privé de sa bête de somme. En effet notre auteur paraît craindre qu'il finira seule victime de la sentence du juge et son dernier argument, où il semble invoquer un partage de la condamnation avec « les autres frères » impliqués dans la question, laisse soupçonner qu'il n'était pas si étranger que cela aux faits.

Et en effet la lettre suivante, adressée par notre anonyme à l'*asekrêtis* et *anthrôpos* du juge de la Mer Égée, son parent et protecteur, laisse entendre qu'une sanction contre ses hommes avait finalement été prononcée par le juge. Entre les comparaisons mythologiques et les allégories littéraires, il sollicite l'aide du correspondant à plusieurs égards : il demande d'un côté des bénéfices fiscaux, notamment une réduction de deux *nomismata* sur une contribution qu'il est obligé de verser annuellement et l'annulation des arriérés imposés par le juge à ses hommes ; d'un autre côté il réitère à cette occasion la demande d'intervention contre le voisin gêneur qui continue de lui causer des ennuis⁶⁶³.

L'auteur de ces lettres s'efforce donc d'utiliser plusieurs canaux et relations pour poursuivre ses intérêts : profitant de sa position et de ses amitiés, il fait appel à la force du pouvoir officiel, à travers le recours au juge de la Mer Égée et au métropolitain de Cyzique, mais aussi à des relations de parenté et à des méthodes moins orthodoxes comme celles évoquées dans la lettre à l'*asekrêtis*. Intéressantes sont en outre les références, assez fréquentes, aux *anthrôpoi*, ceux de l'anonyme même ou ceux de l'*asekrêtis* et *anthrôpos* (lui-aussi !) du juge de la Mer Égée : ces allusions nous laissent entrevoir les formes et l'action d'un type de lien personnel qui devait être répandu dans la société byzantine de l'époque et à travers lequel se concrétisait l'exercice de la puissance⁶⁶⁴. On est donc devant le cas d'un personnage riche, appartenant à une famille avec des relations importantes et qui compte plusieurs fonctionnaires parmi ses membres ; il jouit d'un certain rang dans la capitale, comme semble l'indiquer sa familiarité avec le logothète du prétoire et l'éparque, et il a des biens et des amitiés de haut rang aussi en province. Même de Constantinople il suit l'administration de ses propriétés et dirige l'action de ses hommes, ses *anthrôpoi*, mentionnés à plusieurs reprises, n'hésitant pas à solliciter l'usage de la force pour résoudre des conflits personnels.

⁶⁶³ Darrouzès IX, 47.

⁶⁶⁴ Sur ce genre de relations voir *infra* p. 351-353.

2.2 L'ASIE MINEURE CENTRALE ET LA FRONTIERE SUD-ORIENTALE : ANATOLIQUES, CAPPADOCE, CHARSIANON, LYKANDOS

Notre prochain objet d'étude nous transporte résolument vers l'est : le territoire que nous avons choisi de décrire et d'analyser va clairement au-delà des limites fixées par Igor Ševčenko pour sa seconde zone, qu'il faisait correspondre aux « provinces in western and west-central Asia Minor⁶⁶⁵ ».

En effet, dans le chapitre précédent nous avons cherché à mettre en évidence la proximité administrative des côtes d'Asie Mineure par rapport à la capitale, en dépit de la distance physique apparente et de leur intégration substantielle à la banlieue asiatique de Constantinople, en ce qui concerne l'histoire, la pratique administrative, les formes d'exploitation et le climat culturel. Par contre, au fur et à mesure qu'on s'avance vers le centre de l'Anatolie et vers la Cappadoce méridionale, le paysage physique, culturel et social change sensiblement, et cette spécificité ne paraît pas sans importance pour les équilibres politiques de l'Empire dans son ensemble.

Dans cette deuxième étude nous nous concentrerons donc sur ce territoire, correspondant aux thèmes des Anatoliques, de Cappadoce et de Charsianon, intégrant aussi dans cette présentation la région contiguë de Lykandos. Il s'agit d'un ensemble de régions sans débouché sur la mer, qui occupent le haut plateau de l'Anatolie centrale, s'étendant jusqu'au Taurus et à l'Anti-Taurus, où se trouvaient les défilés qui conduisaient aux plaines de Cilicie, et de là en Syrie ou en Mésopotamie (au sens historique du nom). La nature physique des lieux ainsi que les circonstances historiques ont façonné les formes de l'habitat et du peuplement de ces régions, leur mentalité, leur vie religieuse et leur intégration même à la structure administrative de l'Empire. On retrouve ici de nombreux éléments de continuité, qui s'insèrent dans la pratique commune de la gestion provinciale, mais aussi dans la mise en place progressive des formes du gouvernement impérial, qui témoignent de l'effort d'adaptation du pouvoir central aux circonstances politiques et militaires et au contexte local. Enfin, dans cette région se rencontrent aussi des structures sociales et des traits culturels particuliers, plus proprement « provinciaux », façonnés par la proximité à la frontière, la pratique de la guerre, le contact avec le monde oriental et arabe.

2.2.1 Géographie historique et administrative

Espace physique

La zone que nous allons étudier occupait la partie centrale du plateau anatolien et comprenait, de l'ouest vers l'est, les secteurs méridionaux de la Galatie, avec Amorion, et de la Phrygie (anciennes Salutare et Pacatiane), une partie de la Pisidie, l'ancienne Lycaonie,

⁶⁶⁵ Ševčenko, *Constantinople Viewed from the Eastern Provinces*, p. 718.

ainsi que la partie centrale et méridionale de ce qui, du début du I^{er} siècle après J. C., se définit comme la Cappadoce au sens géographique⁶⁶⁶ : limitée au nord par les Alpes Pontiques et au sud par le Taurus, cette unité comprenait dans son acception la plus vaste tout le secteur central et oriental du haut plateau, du Lac Salé (Tuz Gölü) au bassin de l'Euphrate et à l'anti-Taurus⁶⁶⁷. Or, la partie septentrionale de la Cappadoce géographique fut englobée à l'époque byzantine dans le thème des Arméniaques, tandis que ses limites orientales, de Sébastée jusqu'à Mélitène, étaient le théâtre des conflits byzantino-arabes et se structuraient en cleisoures et thèmes frontaliers, suivant l'avancée byzantine en Orient⁶⁶⁸. La partie de la Cappadoce vers laquelle nous tournerons maintenant notre attention est celle limitée à l'est par le Taurus et l'anti-Taurus, qui, dès le milieu du IX^e siècle, était comprise dans les thèmes de Cappadoce et de Charsianon et, dès le début du X^e siècle, aussi dans celui de Lykandos⁶⁶⁹ ; par son histoire, son importance stratégique et sa conformation physique, celle-ci représentait le cœur de la région cappadocienne.

Le paysage de cette région est celui du vaste plateau d'Anatolie centrale, qui s'élève en moyenne entre 1000 et 1500 m d'altitude ; le climat y est généralement continental, avec des étés très chauds et secs et des hivers qui peuvent être extrêmement rigoureux, avec d'abondantes précipitations neigeuses⁶⁷⁰. Des conditions géologiques et climatiques variées découlent des formes du relief : ainsi, la rudesse des conditions dans les steppes du centre de l'Anatolie s'adoucit quelque peu au nord-ouest et au sud, en Phrygie et en Lycaonie, là où l'on rencontre des zones de transition climatique vers l'aire bithynienne et vers les côtes de la Pamphylie et de la Cilicie. A l'est, en revanche, l'altitude s'élève sur les imposants volcans d'Anatolie centrale, le mont Argée (ou Erciyes dağı, 3916 m) et l'Hasan dağı (3253 m). Entre l'Argée, Césarée et les Portes Ciliciennes, les reliefs volcaniques montrent les effets de l'érosion, due aux pluies et aux vents chargés de poussières, qui sculptent le tuf et créent les canyons et les cônes caractéristiques de la Cappadoce rupestre. L'hydrographie même présente en cette région des aspects singuliers : le secteur septentrional de l'aire est traversé par le bassin de l'Halys (Kızıl İrmak), tandis que la dépression centrale est occupée par le désert du grand Lac Salé (Tuz Gölü, à 905 m d'altitude), aux eaux fortement salines et sans émissaires ; plus au sud, de petits fleuves traversent le Taurus, formant des défilés escarpés, parfois impraticables, tandis qu'en Pisidie on retrouve des bassins d'origine karstique occupés par un certain nombre de lacs.

Certes, on est bien loin des aménités des villes égéennes, de l'Olympe et de la Marmara, et le peu de témoignages littéraires qui font référence au paysage de l'Anatolie centrale confirment cette impression : il suffit de penser à la célèbre lettre de Léon,

⁶⁶⁶ Pertusi, *De thematibus*, p. 61 et p. 114-115.

⁶⁶⁷ Cf. le témoignage de Constantin Porphyrogénète, qui se réfère à Polybe : Pertusi, *De thematibus*, p. 64. Pour une présentation générale de la région cappadocienne, et en particulier de sa géographie physique et historique, voir : Planhol, *Cappadoce* ; Thierry, *Cappadoce*, p. 11-22. Sur les frontières, la définition géographique et administrative de la région cappadocienne entre l'antiquité tardive et la période proto-byzantine, voir aussi le travail de référence de Métivier, *La Cappadoce*, en particulier les p. 36-82.

⁶⁶⁸ Cf. *infra*.

⁶⁶⁹ Pertusi, *De thematibus*, p. 64-65 et 75-76.

⁶⁷⁰ Voir encore Thierry, *Cappadoce*, p. 11-14 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 7-11 et 14-18. Voir aussi : Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 44-47 ; Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 53-61 ; Hild- Restle, *Kappadokien*, p. 47-56.

métropolitaine de Synada, dans les Anatoliques, qui, à la fin du X^e siècle, s'adressant à l'empereur Basile II, se lamente sur la pauvreté du territoire de sa métropole phrygienne⁶⁷¹ :

Nous ne cultivons pas d'oliviers, ce qui est commun à tous les habitants des Anatoliques ; notre territoire ne produit pas de vin, à cause de l'altitude et de la brièveté de la saison productive ; au lieu de bois nous utilisons le « zarzakon », c'est-à-dire du fumier soumis à une préparation spéciale, chose très vile et malodorante ; tout le reste, dont ont besoin les malades et les sains, on le fait venir du thème des Thracésiens, d'Attalia ou même de la capitale.

Même s'il y a des raisons de se méfier des descriptions trop sombres, souvent dictées par d'arrière-pensées utilitaristes (et on sait que Léon cherchait à fléchir l'empereur pour obtenir la confirmation d'un chrysobulle et des privilèges pour sa métropole⁶⁷²), cette lettre contient des éléments concrets : le combustible décrit par Léon, appelé *tézek* en turc, était encore utilisé il y a une décennie en Turquie orientale⁶⁷³, et sur les plateaux qui occupaient tout le thème des Anatoliques, venteux et caractérisés par une dominante climatique continentale, les conditions de vie devaient être difficiles, en particulier entre Iconium et Ancyre⁶⁷⁴, et aussi au sud et sud-ouest du Lac Salé, où s'étendaient des terres inondables et incultes à cause de leur salinité.

Pourtant, les régions du haut plateau aux vastes pâturages, battues par les vents, comme la Phrygie et la Cappadoce, étaient favorables à l'élevage, en particulier celui des chevaux, activité pour laquelle elles étaient célèbres depuis l'antiquité⁶⁷⁵. Dans cette zone on rencontrait aussi des endroits moins inhospitaliers : par exemple, là où le terrain n'était pas inondable, le Lac Salé même était entouré de terres arables ; en Cappadoce, là où s'étaient déposés les sédiments volcaniques, le sol était fertile, et même dans les zones montagneuses de nombreuses vallées permettaient l'élevage et la culture des céréales, en particulier de

⁶⁷¹ Darrouzès III, 43 ; Vinson, ep. 43, p. 68-71.

⁶⁷² Comme il a été observé par Louis Robert, la ville de Synada, située sur une importante voie de communication entre Constantinople et l'Orient, aurait pourtant dû contrebalancer les manques de la production agricole par les revenus du commerce et des échanges (Robert, *Les kordakia*, p. 162-163).

⁶⁷³ Thierry, *Cappadoce*, p. 11.

⁶⁷⁴ Pour une description moderne du paysage de la plaine de Synada, à laquelle on a accès après avoir franchi une chaîne de montagnes dont le sommet dépasse les 1200 m. d'altitude, voir Robert, *Les kordakia*, p. 139-141 ; le même article offre un commentaire ponctuel aux références à la vie matérielle du thème des Anatoliques contenues dans les textes de Léon de Synada.

⁶⁷⁵ L'élevage des mulets et des chevaux était pratiqué avec succès sur les pentes de l'Argée et dans les prairies du nord-est cappadocien, et traditionnellement en Phrygie : cf. Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 63-64 ; des témoignages littéraires et épigraphiques qui rendent compte de l'importance de l'élevage, surtout des chevaux, en Phrygie à l'époque romaine ont été réunis par Haspels, *Highlands*, p. 185-187. En outre, comme les sceaux le montrent, la Phrygie avait des liens spécifiques avec les services *tôn agelôn* et du drome, auxquels elle fournissait chevaux et bêtes de somme (cf. *supra*, p. 98-99, et *infra*, p. 162-163). Pour l'époque byzantine, outre les sceaux, le même Constantin VII nous renseigne sur l'existence des *métata* d'Asie et de Phrygie : c'est de là que, en cas de campagne, le logothète *tôn agelôn* était censé prendre les bêtes de somme nécessaires à l'armée impériale et les conduire jusqu'à Malagina, où il les aurait confiées au comte de l'étable (*De Cer.* p. 458-459 ; Oikonomidès, *Listes*, p. 338).

l'orge – dont même la région de Synada était productrice⁶⁷⁶ –, et parfois aussi du blé⁶⁷⁷. Au nord du Taurus également, sur le territoire qui correspondait à l'antique cité de Tyana, s'étendaient de vastes terres à blé, tandis que des oasis, avec jardins et potagers, se rencontraient le long des bassins fluviaux, là où les vallées étaient assez douces et ouvertes, comme autour d'Avanos (l'ancienne Venasa⁶⁷⁸).

Les témoignages de l'époque romaine, en effet, mentionnent la Cappadoce comme une province productrice de froment, et en 536 encore, une nouvelle de Justinien décrit cette région comme peuplée⁶⁷⁹ et possédant « une terre abondante et admirable »⁶⁸⁰. Il semble d'ailleurs que les produits de la boulangerie cappadocienne aient été réputés : les sources anciennes font allusion au « pain de Cappadoce », salé et pétri avec de l'huile et du lait⁶⁸¹, et dans la correspondance attribuée à Syméon, magistre et logothète, on trouve mention des *klibanites*, petits pains au beurre cuits au four, apparemment typiques de la région de Césarée et désignés sous leur nom local cappadocien⁶⁸².

L'habitat humain et le réseau urbain de ces régions dépendent en conséquence des conditions de la géographie physique et s'y adaptent : l'Anatolie centrale étant une aire essentiellement rurale, les agglomérations petites et moyennes l'emportaient sur les villes au sens propre, qui étaient assez rares. Le *De thematibus* de Constantin Porphyrogénète, qui conclut normalement la description de chaque thème par une énumération de ses villes principales, n'en mentionne aucune pour les Anatoliques, dont il se limite à définir (avec quelques anachronismes, d'ailleurs) les frontières et les populations⁶⁸³. Pourtant, à en juger par les références contenues dans les sources historiographiques, il semble qu'Amorion ait été une ville importante du thème, peut-être siège du stratège, du moins jusqu'à l'attaque arabe de 838, quand « les hommes furent massacrés, les femmes, avec les enfants et les jeunes gens, furent menées en captivité, les plus beaux édifices furent incendiés et, en peu de temps, la plus magnifique des villes d'Orient ne fut plus que ruines désolées⁶⁸⁴ ». Grâce aux *notitiae*

⁶⁷⁶ C'est le même métropolitain Léon qui, un peu plus loin dans sa lettre, prie l'empereur de ne pas le laisser vivre seulement d'orge, de fourrage et de paille, puisque la région de Synada ne produit pas de blé, mais seulement de l'orge (Darrouzès III, 43 : οὐδὲ γὰρ σιτοφόρος ἡ τῶν Συνάδων χώρα, ἀλλὰ κριθοφόρος μόνον).

⁶⁷⁷ Nicole Thierry (*ibid.*, p. 14-15) mentionne les restes de silos à blé et les traces d'établissements agricoles retrouvés à proximité du château de Kôron ou à Göreme, près de l'Argée.

⁶⁷⁸ Thierry, *Cappadoce*, p. 15, avec les références aux sources anciennes.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, avec les références à Strabon et à la nouvelle 30 de 536 ; pour l'analyse des réformes de Justinien et de la réorganisation des domaines impériaux, particulièrement importants en Cappadoce, au cours du VI^e siècle, voir aussi : Kaplan, *Propriétés*, p. 15 et p. 51-55 ; Id., *Grands propriétaires*, p. 125-137.

⁶⁸⁰ Kaplan, *Propriétés*, p. 51.

⁶⁸¹ Thierry, *Cappadoce*, p. 15 (avec les références aux sources et à la littérature secondaire).

⁶⁸² Darrouzès II, 72 (et la note 49 à la p. 141, avec la référence au commentaire de Coucoullès) : ἄρτους ἰπνοκαεῖς ἦ, ὡς ἄν Καισαρεύς τις εἴποι, κλιβανίτας.

⁶⁸³ Pertusi, *De thematibus*, p. 61-62.

⁶⁸⁴ Skyl., p. 78 (trad. française par Bernard Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 71) ; sur la prise d'Amorion voir aussi Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, p. 144-177. Amorion, qui devait se situer en Galatie, près de l'actuelle Hisarköy (cf. Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 122-125), est mentionnée aussi par Théophane Continué, qui rapporte lui-aussi la prise de la ville par l'émir Amer (p. 126), et en fait la patrie de l'empereur Michel II (p. 42). L'hypothèse selon laquelle Amorion aurait été, au moins à l'origine, la capitale thématique est étayée par les sources arabes (cf. le commentaire et les références dans Pertusi, *De thematibus*, p. 115). Ancienne suffragante de Pessinonte, la ville avait été élevée au rang de métropole vers la fin du VIII^e siècle, probablement en rapport avec son rang militaire et politique (Moulet, *Évêques*, p. 93). Même si le pillage et la destruction de 838 doivent avoir durement frappé la ville, le site montre des traces d'occupation tout au long des X^e et

episcopales et aux sources littéraires ou sigillographiques, on connaît aussi d'autres centres et des sièges épiscopaux⁶⁸⁵, comme Laodicée⁶⁸⁶, Synada⁶⁸⁷, Iconium⁶⁸⁸, Hiérapolis⁶⁸⁹ ou Antioche de Pisidie⁶⁹⁰. Les sources laissent en outre saisir les noms d'autres localités, qui devaient avoir quelque importance – au moins du point de vue ecclésiastique ou stratégique, sinon pour leur population –, comme Eumeneia⁶⁹¹, Bindios⁶⁹², Apamée de Pisidie⁶⁹³, Mistheia⁶⁹⁴ ou le *kastron* de Kabala⁶⁹⁵, au nord d'Iconion.

Constantin VII nous fournit plus de renseignements à propos de l'aire cappadoïcienne : traitant du thème des Arméniaques, le *basileus* donne la définition ancienne de la Cappadoce, dans son acception la plus large, puis ses subdivisions : la « Cappadoce première », située au centre de l'ancienne Cappadoce et correspondant au thème de Charsianon, avec sa capitale Césarée⁶⁹⁶, et les centres mineurs de Nysse⁶⁹⁷, (Basilikà) Therma⁶⁹⁸ et

XI^e siècles : Lightfoot, *Public and domestic architecture* ; Id., *Survival of cities* ; Id., *Trade and Industry*. Pour les derniers résultats des fouilles sur le site d'Amorion, voir le compte rendu du même Lightfoot *et alii*, *The Amorium Project*.

⁶⁸⁵ Pour une présentation général de la géographie ecclésiastique de la région et de ses évolutions entre les VIII^e et XI^e siècles, voir encore Moulet, *Évêques*, p. 80-94.

⁶⁸⁶ Cf. aussi Darrouzès V, 3 (lettre de Nicéphore Ouranos à Anastase, métropolitain de Laodicée). Cette métropole de Phrygie, qui devait se situer près de l'actuelle Eskihisar (cf. Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 323-326), comptait au moins une vingtaine de suffragants, dont la liste évolua au cours du temps (Moulet, *Évêques*, p. 87).

⁶⁸⁷ La métropole de Synada (aujourd'hui Şuhut, cf. Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 393-395), elle aussi en Phrygie, comptait à peu près le même nombre de suffragants que Laodicée, dont quelques-uns se situaient hors des frontières du thème des Anatoliques, comme Nacolée (Moulet, *ibid.*, p. 88-89, et *DOSeals* 3, n° 93.1).

⁶⁸⁸ Iconium, en Lycaonie (actuelle Konya, cf. Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 176-178), avait une quinzaine de suffragants, parmi lesquels on remarque aussi des centres situés hors du thème des Anatoliques, tel Kotyaion (Moulet, *ibid.*, p. 89).

⁶⁸⁹ Aujourd'hui Pamukkale (Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 268-272), elle comptait une dizaine de suffragants (Moulet, *ibid.* p. 92).

⁶⁹⁰ Cette ville devait se situer au nord-ouest de l'actuelle Yalvaç (Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 185-187) ; une vingtaine de suffragants de cette métropole sont connus (Moulet, *ibid.*, p. 90). Sur cette ville et sur la région de Pisidie en général, voir les études réunies dans Drew-Bear, Taslialan, Thomas, *Antioche de Pisidie*, en particulier la contribution de Cheynet, *La Pisidie entre Byzance et les Turcs*, p. 447-455.

⁶⁹¹ Cf. Darrouzès II, 79. Il s'agit d'un évêché suffragant de Laodicée (Moulet, *Évêques*, p. 87, note 257) ; cette ville correspond à l'actuelle Işıklı (Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 251-252).

⁶⁹² Il s'agit d'un évêché suffragant d'Antioche de Pisidie mentionné dans Darrouzès II, 44 (Jenkins-Westerink 182 ; Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidie*, p. 213). On connaît aussi un évêché de Sibindios, suffragant de Synada, en Phrygie (Moulet, *Évêques*, p. 88).

⁶⁹³ Suffragant d'Antioche de Pisidie, correspondant à l'actuelle Dinar (Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien*, p. 188-189) ; pour le sceau d'un de ses évêques, voir *DOSeals* 3, n° 90.1.

⁶⁹⁴ Archevêché suffragant d'Iconium (moderne Beyşehir, à 72 km d'Iconium, Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 205-206) : *DOSeals* 3, n° 92.1. On verra que de cette localité étaient originaires Théodore de Mistheia, officier militaire de Jean Tzimiskès, et Nicéas de Mistheia, duc d'Antioche sous Romain III Argyre (cf. *infra*).

⁶⁹⁵ Cette forteresse, située 11 km au nord-ouest d'Iconium (Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 182-183) fut un des derniers refuges des partisans de Thomas le Slave (Théoph. Cont. p. 72).

⁶⁹⁶ Actuelle Eskişehir/Kayseri, cette ville était aussi siège d'une métropole qui occupait la première place dans la hiérarchie ecclésiastique dans toutes les notices de l'époque byzantine : cf. Moulet, *Évêques*, p. 81 ; Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 193-196.

⁶⁹⁷ Cette ville (actuelle Büyük – et Küçükkale Tepe, Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 246-248), liée à l'activité du père de l'Église Grégoire, était siège d'un évêché suffragant de Césarée, qui jouissait du rang de *prôthronos* de l'éparchie (Moulet, *ibid.*).

⁶⁹⁸ Basilikà Therma (aujourd'hui Sarıkaya, Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 156-157) était elle aussi un des évêchés suffragants de Césarée (Moulet, *ibid.*).

Rhegepodandos/Podandos⁶⁹⁹, outre le *kastron* de Charsianon⁷⁰⁰; la « Cappadoce seconde », au sud, correspondant au thème de Cappadoce, avec Tyana⁷⁰¹, Faustinoupolis, Kybistra/Héraclée, Sasima, Mokissos⁷⁰², Parnassos, Nazianze et la forteresse de Kôron⁷⁰³ – qui en était peut-être la capitale – comme centres principaux, auxquels on pourrait ajouter Rodandos⁷⁰⁴ et la forteresse de Lulon⁷⁰⁵; enfin la « Cappadoce troisième », identifiée au thème des Arméniaques⁷⁰⁶. On voit bien que, par rapport au réseau urbain de la Bithynie et de l’Hellespont, les villes remarquables manquent, à une seule exception, Césarée. C’était déjà vrai pendant l’antiquité. Pendant l’époque romaine et l’antiquité tardive, grâce à l’impulsion donnée à l’urbanisme par l’administration impériale, certains centres, comme Nysse, Nazianze, Tyana et Faustinoupolis, jouirent d’un certain développement; cependant, entre le VIII^e et le IX^e siècle, la population et les représentants des institutions montrent la tendance à se déplacer vers des sites fortifiés, mieux protégés contre les incursions arabes, ce qui entraîna l’abandon plus ou moins généralisé des anciennes villes⁷⁰⁷. Tel fut le destin, entre autres, de Faustinoupolis, Mokissos et Tyana⁷⁰⁸. Des tels faits reflètent bien les conditions de peuplement et l’organisation de ces régions, où, à l’époque mésobyzantine, les centres du pouvoir militaire et politique ne correspondaient pas aux principaux centres urbains: désormais ils étaient le plus souvent installés dans des places fortes, de fondation nouvelle pour la plupart, et éloignées des bourgs plus peuplés, mais puissantes et faciles à défendre, capables d’héberger des troupes et de donner refuge à la population des alentours en cas d’attaque ennemie⁷⁰⁹. Tout au long du IX^e et du X^e siècle de tels centres eurent pour fonction de constituer, dans ces zones encore exposées aux attaques, une première ligne de défense, qui protégeait les campagnes proches et les villes situées plus en arrière, selon un modèle de défense en profondeur décrit dans les traités militaires et déjà analysé dans plusieurs études⁷¹⁰. Dans ces conditions, les bourgades rurales et les villages, concentrés « autour des sources, aux

⁶⁹⁹ Constantin VII utilise un toponyme ancien, repris de Hiéroclès, dont la forme trahit la présence à cet endroit d’un domaine impérial (ῥεγεῶν Πόδανδος, cf. Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 261-262; voir aussi *infra*).

⁷⁰⁰ Cette forteresse, dont l’emplacement exact n’est pas connu, se situait probablement à la limite orientale du plateau anatolien, entre Césarée et l’Halys (Hild – Restle, *Kappadokien*, p. 163-165).

⁷⁰¹ Aujourd’hui Kemerhisar. Cette ville était le siège d’une petite métropole, qui comptait trois suffragants: Kybistra (élevée au rang d’archevêché en association avec Héraclée au XI^e siècle), Faustinoupolis et Sasima (Moulet, *ibid.*, p. 83). Pour les localisations, voir Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 298, 188, 258, 272.

⁷⁰² Cette ville cappadocienne, correspondant à l’actuelle Viranşehir, comptait quatre suffragants: Nazianze, Colonée, Parnassos et Doara (pour les localisations voir Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 238, 244, 207, 252-253, 171). Avant 1072 Nazianze fut promue métropole sans suffragants (Moulet, *ibid.*, p. 92).

⁷⁰³ Cette forteresse semble devoir se situer 2 km au nord de l’actuelle Çömlekçi, 32 km au nord-ouest de Niğde (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 216).

⁷⁰⁴ Forteresse qui se trouvait à l’emplacement de la ville actuelle de Çamlıca, sur la route qui allait de Césarée à Adana (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 266-267). Cette localité devint ensuite le centre d’une *épiskepsis* impériale (cf. *infra*).

⁷⁰⁵ Les ruines de cette bourgade sont visibles aujourd’hui entre Dörfern Çanakçı et Gedelli, quelque 30 km au sud-est de Tyana et 30 km au nord-ouest des Portes Ciliciennes, sur un rocher s’élevant à une hauteur de 2100 m (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 223).

⁷⁰⁶ Pertusi, *De thematibus*, p. 65, et le commentaire aux p. 120-124.

⁷⁰⁷ Nous avons déjà souligné cette tendance, qui est générale dans l’ensemble de l’Empire, à propos des villes de la côte égéenne (cf. *supra* p. 76-77); à ce propos voir aussi Brandes, *Die Städte Kleinasiens*, p. 81-131; Haldon, *The Fate of the Late Roman Senatorial Elite*, p. 204-205; Brandes-Haldon, *Towns, Tax and Transformations*.

⁷⁰⁸ Cf. Brandes, *Die Städte Kleinasiens*, p. 113-115, 118 et 123; Cooper-Decker, *Life and Society*, p. 23-24.

⁷⁰⁹ Cooper-Decker, *ibid.*, p. 25.

⁷¹⁰ Cf. Cheynet, *Frontière orientale*, p. 60 (avec les références à Dagron-Mihaescu, *Traité*).

pieds des montagnes et le long des vallons où les cours d'eau alimentent des véritables oasis⁷¹¹ », pouvaient être parfois plus peuplés que les centres administratifs dont ils dépendaient. Par endroits, les habitats prenaient aussi des formes originales, s'adaptant à la nature des lieux et aux nécessités de la défense : c'est le cas notamment des villages « troglodytes » de Cappadoce, où les hommes vivaient dans des « trous, cavernes et labyrinthes, presque comme dans des tanières ou des souterrains⁷¹² », où ils se réfugiaient avec leurs biens en cas d'incursion ennemie.

Si Constantin VII rangeait donc au nombre des *poleis* remarquables de ces provinces des centres qui devaient souvent se réduire à un simple *kastron*, une telle situation se reproduisait aussi au niveau de la géographie ecclésiastique. À l'époque qui nous intéresse, l'Anatolie centrale et orientale comptait en fait un nombre important de sièges épiscopaux (plus de 260), bien que la densité fût plus réduite à mesure qu'on avançait vers l'est⁷¹³. Mais, même pour ces régions – et probablement avec plus de raison –, est valable l'observation de Pascal Culerrier à propos de l'éparchie d'Éphèse : « si toutes les villes de la région sont bien des évêchés, tous les évêchés ne peuvent pas être considérés comme des villes »⁷¹⁴, car une bonne partie de ces centres ne devaient être que de simples bourgades⁷¹⁵. Néanmoins, l'abondance même des métropoles, des archevêchés et des évêchés suffragants trahit, sinon « le caractère urbain de l'Empire », du moins la volonté de l'Église de renforcer son contrôle sur le territoire⁷¹⁶. On pourrait même voir dans l'organisation du réseau épiscopal et, dans une moindre mesure, dans la distribution des centres administratifs et militaires, l'effort d'enserrer dans un maillage d'institutions, qui s'étendaient de manière plus ou moins uniforme dans tout l'Empire, des territoires qui y auraient été naturellement réfractaires. Mais, comme nous verrons, l'administration byzantine répondra aux inconvénients et aux résistances locales, en montrant une certaine souplesse dans la mise en place des structures administratives et dans la pratique du gouvernement à l'échelle locale.

Malgré les faiblesses de son système urbain et son caractère principalement rural, l'aire centro-anatolienne et cappadocienne offrit donc la place, « entre les montagnes et la steppe centrale répulsive, pour un foyer de développement régional, dans des conditions naturelles certes sévères mais non exclusivement négatives, avec des avantages géopolitiques

⁷¹¹ Thierry, *Cappadoce*, p. 14.

⁷¹² Τρωγλοδύται τὸ ἔθνος τὸ πρόσθεν κατονομάζετο, τῶ ἐν τρώγλαις καὶ χηραμοῖς καὶ λαβυρίνθοις, ὡσανεὶ φωλεοῖς καὶ ὑπιωγαῖς (*sic*), ὑποδύεσθαι (Léon Diacre, p. 35). Sur ce type d'habitats, qui semble indiquer « l'adaptation à une vie souterraine de nécessité, le temps que pouvait durer une invasion » voir aussi Thierry, *Cappadoce*, p. 17-18 et Cuneo, *Urbanistica e ambiente achitettonico*.

⁷¹³ Moulet, *Évêques*, p. 123.

⁷¹⁴ Culerrier, *Les évêchés suffragants d'Éphèse*, p. 161-162, cité par Moulet, *Évêques*, p. 72.

⁷¹⁵ Le cas de Sasima, diocèse suffragante de Tyana, qui déjà au IV^e siècle n'était pas beaucoup plus qu'un relais de poste sur la route entre Ancyre et l'Isaurie (Cooper-Decker, *Life and Society*, p. 18, avec la référence au témoignage de Grégoire de Nazianze).

⁷¹⁶ S'il me semble excessif d'y voir la nature fondamentalement « urbaine » de l'Empire, l'effort de contrôle et d'organisation du territoire provincial de la part du pouvoir central est indéniable (cf. Moulet, *Évêques*, p. 124). En particulier, la multiplication des métropoles, dont le nombre redouble entre le VIII^e et le XI^e siècle, et surtout la réorganisation de la géographie ecclésiastique par le patriarche Nicolas Mystikos montrent effectivement l'intention, commune au patriarche et à l'empereur, « de renforcer le contrôle du territoire par la multiplication des sièges archiepiscopaux, afin de favoriser notamment la transmission directe de l'autorité du centre vers les province » (*ibid.*, p. 122-123).

indéniables⁷¹⁷ ». Au-delà des ressources de son territoire, en effet, ce qui détermina davantage l'histoire et le rôle de cette région fut sans doute sa « situation géographique éminente, contrôlant l'accès principal du Levant par les portes de Cilicie⁷¹⁸ ». Elle était, de fait, traversée par les principaux points de rassemblement de l'armée impériale et, plus généralement, par les voies de communication qui, menant à la capitale, reliaient les côtes d'Asie Mineure et le Bosphore à l'Orient et au monde arabe.

Le système routier qui traversait l'Anatolie byzantine a été décrit et analysé dans des études exhaustives, bien que centrées presque toujours sur la seule aire cappadocienne⁷¹⁹. Il suffit néanmoins de jeter un regard à la carte générale dressée par Ramsay il y a plus d'un siècle, ou mieux aux cartes plus détaillées dessinées par Friedrich Hild, pour se rendre compte que nombre de « villes » et sièges épiscopaux mentionnés plus haut correspondaient à des nœuds sur le réseau des routes qui traversaient l'Asie Mineure. Ce dernier suivait deux axes principaux, qui allaient l'un du nord-ouest au sud-est, l'autre du sud-ouest au nord-est. Une route principale, notamment, venant de Nicée, se divisait en deux à Dorylée : un premier axe descendait à travers Amorion et Laodicée jusqu'à Iconium, d'où il bifurquait ensuite, une branche atteignant la côte des Cibyrrhéotes, l'autre continuant vers l'est, par Héraclée et Podandos, jusqu'aux Portes Ciliciennes. D'Amorion partait en outre un deuxième axe routier qui, se ramifiant ultérieurement, traversait le centre du plateau anatolien : avant Pessinonte il se partageait en deux, une route descendant jusqu'à Colonée Archelaïs et Tyana et se joignant avant Podandos à celle qui venait d'Iconium en direction des Portes Ciliciennes et de Tarse ; l'autre chemin se tenait plus au nord et bifurquait à hauteur de l'Halys, d'où un axe continuait vers l'est, à travers Basilika Therma, jusqu'à Sébastée et Théodosiopolis/Erzerum, et l'autre descendait à Mokissos/Iustinianoupolis, d'où l'on pouvait poursuivre soit vers Tyana et les Portes Ciliciennes, soit vers Césarée, pour arriver à Adana ou à Mélitène, en passant par Arabissos. L'axe Dorylée - Colonée Archelaïs - Tyana correspondait d'ailleurs à la grande route militaire empruntée par l'armée lors des campagnes impériales sur la frontière cilicienne, dont fait état Constantin Porphyrogénète ; et les centres mentionnés constituaient autant d'*aplékta*, points de rassemblement des troupes thématiques, qui faisaient là leur jonction avec l'armée impériale pour participer aux campagnes⁷²⁰. Ce réseau se creusait aussi avec une ramification de l'autre grande route militaire qui, se tenant plus au nord, reliait Nicomédie à Ancyre, et, de là, descendait par Parnassos et Archelaïs (Colonée de Cappadoce, aujourd'hui Aksaray⁷²¹) vers Faustinoupolis, Podandos et Tyana⁷²².

Il est évident que ces artères de communications étaient à la fois des tremplins de développement et d'expansion et des points vulnérables aux frontières de l'Empire : voies de trafic et de communication entre la capitale et ses provinces les plus éloignées, chemins de l'expansion byzantine en Orient, ces routes constituaient aussi autant de portes ouvertes aux

⁷¹⁷ Planhol, *Cappadoce*, p. 32.

⁷¹⁸ *Ibid.*

⁷¹⁹ Les textes de référence à ce sujet sont ceux de Hild, *Sistema viario*, et surtout *Strassensystem*.

⁷²⁰ Huxley, *A List of ἀπλῆκτα*, p. 87-93.

⁷²¹ Hild, *Strassensystem*, p. 38. Des variantes de cette route passaient aussi par Nazianze et Sasima ou par Doara, ce qui explique le rôle de station de poste qu'avaient ces centres (*ibid.* p. 41-50).

⁷²² L'autre branche de cette route passait plus au nord, à travers les thèmes de Paphlagonie et des Arméniaques, à travers Amasée et Néocésarée vers Satala.

ennemis de Byzance, qui par elles menaient leurs raids contre les provinces orientales, et aux rebelles, que ces mêmes routes pouvaient conduire jusqu'à Constantinople.

Événements historiques et administration byzantine : continuité et adaptations

Si nous regardons l'ensemble des provinces qui composent notre zone d'intérêt, une certaine variété ressort en ce qui concerne l'histoire administrative et l'efficacité des liens entre pouvoir central et gestion locale. Nous avons là en effet un des anciens thèmes « romains » de l'Empire, comme celui des Anatoliques, mais aussi deux provinces, la Cappadoce et le Charsianon, qui, au moins jusqu'à la moitié du X^e siècle, étaient voisines de l'ennemi et, dans le cas du Lykandos, un précurseur des petits « thèmes arméniens » qui se multiplieront ensuite au long de la frontière orientale. La genèse, le statut et les formes d'administration de ces territoires se dessinent en relation étroite avec les événements historiques et l'évolution des relations byzantino-arabes.

Le thème des Anatoliques était l'un des quatre thèmes originels de l'Empire, et un stratège y est attesté dès 690⁷²³. Dans le *De thematibus*, Constantin VII date sa création et l'institution même du système thématique du début des invasions arabes : les Agarènes ayant commencé à « faire des expéditions contre les Romains et à ravager leurs campagnes et leurs villes », une subdivision de l'autorité politique et militaire serait devenue nécessaire dans les provinces d'Asie Mineure, confiées désormais à des stratèges⁷²⁴. Une telle affirmation, très vague, ne nous dit pas grande chose sur l'origine des thèmes en général et celui de l'Anatolique en particulier, sinon établir un lien entre cette institution et la menace arabe. En tout cas, l'ancienneté du thème et, au moins jusqu'au milieu du X^e siècle, l'importance de ses effectifs militaires expliquent le rang très élevé attribué au stratège des Anatoliques dans tous les *taktika*, en dépit de la relative pauvreté de ressources de son territoire : il occupe en effet la première place parmi les officiers de l'Empire, tant au milieu du IX^e siècle qu'à la fin du X^e, devançant même le domestique des Scholes, à une époque où ce dernier s'imposait pourtant comme le chef effectif de l'armée byzantine⁷²⁵.

En ce qui concerne son étendue, comme dans le cas de l'Opsikion et même avant la subdivision de celui-ci, la superficie d'origine des Anatoliques fut réduite au cours du VIII^e siècle, à travers la création des thèmes des Thracésiens et des Cibyrrhéotes sur une partie de son territoire⁷²⁶. Déjà, avant la rébellion d'Artavasdos contre son successeur, Léon III vit les dangers qu'entraînait l'union d'un territoire et d'un pouvoir si vastes entre les mains d'un seul officier, ayant été lui-même stratège de ce thème, lorsqu'il réussit son usurpation contre Théodose III (717). En effet, même si l'épisode de la prise d'Amorion en 838 montre que, pendant la première moitié du IX^e siècle, les raids arabes arrivaient encore à

⁷²³ Pertusi, *De thematibus*, p. 115, avec la référence à Théophane Confesseur. Le thème des Anatoliques, probablement au sens militaire de contingent de troupes cantonnées dans une certaine région, est mentionné pour la première fois par la chronique de Théophane en 669 (Théoph. Conf., p. 352). Pour une présentation générale de la géographie historique de ce thème voir aussi Vlyssidiou, *Asie Mineure*, p. 89-111.

⁷²⁴ Pertusi, *De thematibus*, p. 62 et p. 114.

⁷²⁵ Comme en témoignent toutes les listes de préséance dont nous disposons : Oikonomidès, *Listes*, p. 46-47, 100-101, 244-245, 262-263.

⁷²⁶ Pertusi, *De thematibus*, p. 114 ; Ostrogorsky, *Histoire*, p. 186 ; à propos de l'institution du thème des Thracésiens, voir aussi *supra*, p. 80-81.

toucher la région, au cours du IX^e siècle les menaces les plus graves pour la sécurité de l'Empire et du pouvoir central vinrent plutôt de l'intérieur même du thème. C'est à partir des Anatoliques, au début du règne de Michel II (820-829), que se déclencha la révolte de Thomas le Slave, d'où elle se propagea par toute l'Asie et même en Europe, provoquant « des massacres, des incendies, des tremblements de terre, des pillages, des combats civils, d'incroyables déplacements de villes⁷²⁷ ». De même, pendant la première moitié du IX^e siècle, la phase militaire du mouvement paulicien fut aussi liée au thème des Anatoliques : le chef paulicien Karbéas avait été *protomandatôr* du stratège des Anatoliques, Théodote Mélissènos, avant de s'enfuir chercher la protection de l'émir de Mélitène et fonder la ville de Téphrikè (avant 856)⁷²⁸.

Ensuite, à partir du règne de Basile I^{er} et jusqu'à la seconde moitié du XI^e siècle, on n'enregistre plus d'attaques extérieures capables de mettre en danger cette province ; elle continua néanmoins à représenter une zone sensible pour la détermination des équilibres entre le pouvoir impérial et la puissante aristocratie micrasiatique, dont le X^e siècle vit l'essor. En fait, la fonction de stratège des Anatoliques, avec le prestige et le pouvoir militaire qu'elle comportait, constitua, à cette époque comme auparavant, une étape fondamentale dans la carrière de tout usurpateur, auquel elle servit bien souvent de tremplin. Comme on le verra par la suite, au cours du X^e siècle, l'exercice de ce commandement fut monopolisé par les représentants des puissants clans aristocratiques d'origine anatolienne ou cappadocienne, en particulier par les Phocas et leurs proches, qui parfois détenaient aussi de vastes propriétés dans la région⁷²⁹. Même si le sort des grandes révoltes du X^e siècle se joua plutôt dans les régions limitrophes⁷³⁰, le territoire des Anatoliques, déjà assez éloigné de la capitale, avec laquelle il entretenait des communications parfois lentes et difficiles⁷³¹, permettait la

⁷²⁷ Skyl., p. 41 (trad. par Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 40) ; sur la révolte de Thomas, voir aussi Théoph. Cont. p. 49 ss. Pour confirmer le soutien que ce mouvement avait rencontré, certaines places fortes des Anatoliques, comme Kavala et Saniana, contrôlées par les partisans de Thomas, restèrent fidèles à sa cause même après la mort de l'usurpateur. Choiréas et Gazarénos de Colonée, qui tenaient ces deux forteresses (situées respectivement en Lycaonie et en Galatie), furent capturés et mis à mort seulement après la mort de Thomas, en 823 (Skyl., p. 41 ; Théoph. Cont., p. 72).

⁷²⁸ Skyl., p. 92-93 ; Théoph. Cont., p. 166. Sur l'histoire du mouvement paulicien voir *infra* p. 168-169, avec les références aux sources et à la littérature.

⁷²⁹ Même si le gros des biens des Phocas semble se situer plutôt dans les thèmes voisins, en Cappadoce géographique et dans la région de Césarée, d'autres familles importantes étaient possessionnées dans les Anatoliques : c'est le cas des Mousélai et peut-être des Maléïnoi, qui disposaient d'une fortune dispersée dans plusieurs thèmes ; de même, pour d'autres lignages anatoliens, dont il n'est pas possible de préciser l'enracinement, on peut supposer une assise dans ce thème. Nous avons plus de renseignements pour le XI^e siècle, lorsque les Bourtzai, les Sklèroi, les Maniakai, les Botaneiatari et les Argyroi ont des *oikoi* dans les Anatoliques, cf. *infra*.

⁷³⁰ L'itinéraire suivi par les armées pendant les révoltes de Bardas Sklèros et de Bardas Phocas semble être passé plus au nord, épargnant dans une large mesure le thème des Anatoliques : en 970, Bardas Phocas se fit proclamer empereur à Césarée mais il n'arriva pas à franchir les frontières de la Cappadoce (Léon Diac., p. 117-122 ; Skyl., p. 291-294) ; en 976 l'avancée de Bardas Sklèros semble passer par Koukouson, Lykandos et Tzamandos pour arriver à Dipotamon/Mésanakta puis à Nicée (probablement via Césarée), tandis qu'une partie de son armée se dirige vers Attalia, pour prendre le contrôle de la flotte (Skyl., p. 317-322). Il est vrai que, après l'intervention de Bardas Phocas, rappelé d'exil et envoyé contre le rebelle, une bataille a lieu à Amorion, mais ensuite les opérations se déplacent encore une fois plus au nord, dans le thème de Charsianon (Skyl., p. 324-325).

⁷³¹ Comme semble l'attester un échange épistolaire non sans difficultés entre Léon de Synada et le protospathaire Malakeinos (Darrouzès III, 24 et 25).

constitution de clientèles et de fidélités rendant possibles des formes d'exercice personnel du pouvoir, qui causèrent pas mal de troubles et de soucis aux autorités centrales⁷³².

Les mêmes tendances se retrouvent, accentuées, en Cappadoce et dans le Charsianon, régions qui présentent une histoire administrative différente. Ces unités administratives s'étendaient en effet sur des territoires qui, au début du IX^e siècle, constituaient encore une zone de frontière, voire un *no man's land* entre l'Empire et la ligne des *thughûr*, les places frontalières arabes, quand ils n'étaient pas contrôlés par des seigneurs indépendants, souvent arméniens, ou par les Arabes eux-mêmes⁷³³. En 831 par exemple, la localité de Charsianon constituait encore le terrain d'affrontements entre les Arabes et les troupes de l'empereur Théophile, qui y remporta une brillante victoire⁷³⁴. Quarante ans plus tard, la campagne conduite par Basile I^{er} et son fils Constantin en Syrie, racontée par Théophane Continué (et reprise aussi par Skylitzès), offre une image significative de la situation à la fin du IX^e siècle⁷³⁵ : s'étant rendu à Césarée avec l'armée, Basile I^{er} y entraîna les soldats, tandis qu'un détachement était envoyé en avant-garde, suivi de près par le reste des troupes et par l'empereur lui-même. Les forces byzantines traversèrent des « régions désertes⁷³⁶ », où ils s'emparèrent d'un certain nombre de forteresses, dont ils firent prisonniers les habitants : les Continuateurs de Théophane mentionnent Paramokastellon, Psilokastellon et Phalakros, localités situées probablement au sud de l'Argée⁷³⁷, et ensuite, sans doute avançant à travers la chaîne de l'Anti-Taurus, Kaïsos, Katasama, Robam, Endéléchonés, Andalos et Erèmosykéa⁷³⁸. Le fils de l'émir de Tarse, qui contrôlait les défilés du Taurus, se soumit spontanément à l'empereur, qui arriva à Kukuson, sur la route vers Germanicée⁷³⁹ ; là, il fit aménager un chemin à travers des lieux impénétrables, triomphant en même temps des ennemis qui l'attendaient en embuscade. Passant par Kallipoli et Padasia, l'armée impériale arriva enfin à Germanicée, dont elle dévasta les alentours ; puis Basile I^{er} se dirigea un peu plus au nord, vers Adata, pillant les campagnes et s'emparant du centre de Géron, mais sans réussir à mener à terme le siège d'Adata, à cause de la résistance de la ville et de l'arrivée de l'hiver⁷⁴⁰. Sur la voie du retour, le *basileus* aurait reçu la soumission d'un autre seigneur local,

⁷³² Une confirmation en ce sens pourrait se déduire d'un sceau datant de la première moitié du XI^e siècle et appartenant à un anonyme protospathaire, *épi tou Chrysotriklinou* et axiarque d'Iconium (*Seyrig* n° 181) : cet officier, qui encadre des troupes tagmatiques et dont les fonctions sont identiques à celles du taxiarque, se rencontre habituellement près des frontières. Sa présence dans les Anatoliques, région qui à cette époque n'était pas directement menacée par des attaques extérieures, pourrait s'expliquer s'il avait eu la tâche de surveiller l'aristocratie micrasiatique qui, entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, fit preuve d'une certaine insubordination (*ibid.* p. 130).

⁷³³ Sur l'organisation de la frontière, du côté arabe et du côté byzantin, entre le IX^e et X^e siècle, voir, entre autres, Honigmann, *Ostgrenze*, p. 39-63.

⁷³⁴ Théoph. Cont., p. 114-115.

⁷³⁵ Puisque Constantin, l'aîné de Basile I^{er} mourut en septembre 879, cette expédition se situe sans doute avant cette date.

⁷³⁶ τὰς ἐρήμους (Skyl. p. 141, trad. par Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 120).

⁷³⁷ Phalakros correspond à l'actuelle Ağilören, qui se trouve en cette zone (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 257-258).

⁷³⁸ Théoph. Cont., p. 278-279 (voir aussi Skyl., p. 141, avec quelques variantes des toponymes).

⁷³⁹ Cette place forte, correspondant à l'actuelle Göksun, se trouvait sur la route vers Germanicée, aux frontières du territoire qui aurait constitué ensuite le thème du Lykandos (cf. Pertusi, *De thematibus*, III, carta geografica dei temi).

⁷⁴⁰ Théoph. Cont., p. 279-282 ; Skyl., p. 141-142.

Abdélomélér, un Arabe apparemment, qui tenait les défilés et plusieurs forteresses ; arrivé à Césarée, l'empereur fut enfin informé des succès obtenus par les troupes impériales aussi à Mélitène et à Lulon, autre forteresse située plus au sud, dans le Taurus⁷⁴¹, et contre les villes des Pauliciens. On voit bien que l'action entreprise par Basile I^{er}, plus qu'une vraie campagne, est un long raid, conduit avec les méthodes de la guérilla à travers des contrées encore sauvages et hostiles, dominées par des seigneurs locaux plus ou moins indépendants par rapport aux pouvoirs opposés de Byzance et du califat arabe. Ayant affronté et tendu des embuscades, l'armée impériale arrive à détruire quelques forteresses dans les défilés du Taurus, sans pourtant menacer les centres majeurs de Germanicée et d'Adata. Une partie des territoires qui formaient les thèmes de Cappadoce, du Charsianon et du Lykandos paraissent donc échapper encore au contrôle stable de l'Empire ; il en va de même pour d'autres localités, d'où partaient des raids contre les frontières byzantines et qui à cette époque semblent se rallier à l'Empire, telles Lôkana, tenue par l'Arménien Kourtikios⁷⁴², et la forteresse arabe de Taras/Tarente⁷⁴³.

Dans les territoires proches de la frontière cilicienne, une telle instabilité persista encore au cours de la première moitié du X^e siècle : sous Léon VI, la place forte de Kôron, qui constituait probablement la capitale du thème de Cappadoce, fut prise et ravagée par les Arabes⁷⁴⁴, et la ville d'Hypsèle, dans le Charsianon, fut livrée par trahison aux musulmans⁷⁴⁵ ; puis, pendant le règne personnel de Constantin VII (probablement autour de 952), la ville d'Héraklés fut razzée par les troupes de l'émir de Tarse⁷⁴⁶, et, peu après, les troupes de Saif-ad-Dawla affrontaient celles du stratège de Cappadoce, Constantin Maléinos, à Andrassos, aux limites de son thème⁷⁴⁷. Toutefois, à partir du règne de Basile I^{er}, certains points stratégiques sont définitivement acquis à l'Empire, tandis qu'au cours du IX^e siècle la structure administrative de ces circonscriptions se met en place et se stabilise⁷⁴⁸. Dans le *De administrando Imperio*, Constantin Porphyrogénète rapporte que le thème de Cappadoce était auparavant une tourme des Anatoliques, et que, pendant le règne de Léon VI, une série de *banda* (garnisons) y avaient été transférés depuis les thèmes des Bucellaires et des Anatoliques mêmes⁷⁴⁹ ; on sait d'ailleurs par les sources arabes que ce territoire avait d'abord constitué, au IX^e siècle, une cleisoure, et qu'il fut organisé en thème autour de 863

⁷⁴¹ En arabe Lu'lu'a, bourg dont il ne reste aujourd'hui que des ruines, environ 30 km au sud-est de Tyana : Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 223 ; Honigmann, *Ostgrenze*, p. 45.

⁷⁴² Théoph. Cont., p. 268 ; Skyl., p. 136 ; Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 222.

⁷⁴³ Théoph. Cont., p. 267 ; Skyl., p. 136 ; Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 290-291.

⁷⁴⁴ Théoph. Cont., p. 360.

⁷⁴⁵ Théoph. Cont., p. 354 ; Skyl., p. 172.

⁷⁴⁶ Skyl., p. 240.

⁷⁴⁷ Au moment où Nicéphore Phocas était occupé à préparer l'expédition contre la Crète, donc en 960/961 (Théoph. Cont., 479-480). L'emplacement exact de ce site est inconnu, mais on peut supposer qu'il se trouvait aux limites de la Cappadoce (Honigmann, *Ostgrenze*, p. 86 et *passim* ; Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 141).

⁷⁴⁸ Nous nous limitons ici à résumer les principales informations offertes par les sources littéraires grecques ; pour une analyse plus détaillée, qui rend compte aussi des sources arabes, voir Honigmann, *Ostgrenze*, p. 64 ss. Pour un aperçu général de la géographie historique de ces régions, voir aussi Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 259-274 et p. 299-305.

⁷⁴⁹ *DAI*, p. 236-237.

seulement⁷⁵⁰, tandis que les *taktika* n'attestent de l'existence d'un stratège qu'à partir de 899⁷⁵¹.

Peu de temps après, le Charsianon fut élevé au rang de thème. Toujours selon le témoignage du *De administrando imperio*, il aurait constitué à l'origine une tourme des Arméniens, renforcée elle aussi par l'installation de plusieurs *banda* sous Léon VI⁷⁵². Dans ce cas aussi, nous savons que l'élévation au rang de thème succède à une première phase où ce territoire qui, tout comme la circonscription de Cappadoce plus au sud, contrôlait l'accès aux défilés du Taurus, avait été organisé en cleisour : le cleisourarque de Charsianon est mentionné dans le *taktikon* Uspenskij⁷⁵³ (842-843) et par Théophane Continué, qui en atteste encore l'existence en 863⁷⁵⁴ ; on connaît aussi des sceaux faisant référence à cet officier⁷⁵⁵.

Plus encore que les Anatoliques, ces deux thèmes, après avoir été longtemps le théâtre des affrontements entre Arabes et Byzantins dans le cadre de la guerre akritique, furent le berceau d'une aristocratie d'origine provinciale et à vocation militaire, qui y avait ses possessions et qui, au cours du X^e siècle, s'avéra turbulente et même redoutable à l'égard du pouvoir impérial. Les liens entre certaines des plus grandes familles de l'Empire et la Cappadoce ou le Charsianon sont bien connus, comme dans le cas des Phocas, des Argyroi ou des Maléinoi ; nous esquisserons par la suite le tableau des familles implantées dans ces régions, de leurs relations, carrières et stratégies d'ascension sociale. Pour l'instant, il suffira de rappeler que plusieurs tentatives d'usurpation, parfois réussies, ont pris naissance dans ces régions, à proximité des assises foncières des aspirants souverains, là où ils disposaient d'un réseau de fidélités, alliances et clientèles et où ils pouvaient compter sur l'appui des armées provinciales qu'ils avaient commandées au cours de leur carrière⁷⁵⁶.

Enfin, l'organisation de cette section de la frontière orientale de Byzance est complétée au cours de la première moitié du X^e siècle par la création de la cleisour de Lykandos, élevée ensuite elle aussi au rang de thème⁷⁵⁷. L'histoire de cette circonscription, bien connue grâce aux passages célèbres du *De thematibus* et du *De administrando imperio*, est significative, car elle illustre bien la situation de vide d'autorité qui régnait à l'époque dans ces terres de confins, ainsi que les opportunités que cela offrait aux ambitions individuelles : l'organisation du territoire passait souvent par les initiatives et les succès personnels, ce qui permettait de construire un pouvoir local et de mener en même temps une belle carrière dans l'administration impériale, comme le montre bien l'histoire de l'Arménien Mélias⁷⁵⁸. Dans le *De thematibus*, Constantin Porphyrogénète raconte que ce personnage était arrivé à Constantinople comme membre de l'entourage du seigneur arménien Ašot, qui prit part à la

⁷⁵⁰ Date à laquelle les sources historiographiques font mention d'un stratège de Cappadoce, cf. Théoph. Cont. p. 181. Voir aussi : Pertusi, *De thematibus*, p. 120-121 ; Honigmann, *Ostgrenze*, p. 44-48. Au milieu du X^e siècle ce thème de création récente atteignait les frontières indiquées par Constantin VII dans le *De thematibus* (p. 64-65).

⁷⁵¹ Dans le traité de Philothée : Oikonomidès, *Listes*, p. 101 (la mention dans le *taktikon* Uspenskij serait, selon les éditeurs, une interpolation, *ibid.* p. 49).

⁷⁵² *DAI*, *ibid.*

⁷⁵³ Oikonomidès, *Listes*, p. 54-55.

⁷⁵⁴ Théoph. Cont., p. 181.

⁷⁵⁵ *DOSeals* 4, n° 44.15. Sur ce thème voir encore Honigmann, *Ostgrenze*, p. 49-52.

⁷⁵⁶ Cf. *infra*, p. 198 ss, p. 322 ss.

⁷⁵⁷ Sur ce thème, voir aussi Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 307-313.

⁷⁵⁸ Sur la carrière de ce personnage, voir l'article de Dédéyan, *Mleh le Grand*.

défaite byzantine de Bulgarophygion (896), où il mourut. Mélias survécut à cette bataille, après laquelle il revint probablement en Asie Mineure, où il se partagea peut-être entre le brigandage et la guerre contre les Arabes ; il entretenait probablement des relations amicales avec les commandants militaires d'Orient, Eustathe Argyros et Andronic Doukas, puisqu'il fut impliqué dans la révolte de ce dernier, en 905⁷⁵⁹. Il partagea donc la disgrâce des Doukas et de leurs proches : ayant dû s'enfuir, autour de 905-906, il s'installa en pays arabe, à Mélitène, avec Eustathe Argyros et un groupe d'Arméniens. Après le retour de Constantin Doukas à Constantinople et le rappel d'Eustathe Argyros, nommé stratège de Charsianon (probablement en 908⁷⁶⁰), Mélias et ses compagnons demandèrent de pouvoir rentrer dans l'Empire et commander une série de places fortes près de la frontière, dans ce que le Porphyrogénète décrit comme le « désert près de la région de Lykandos⁷⁶¹ ». Leurs requêtes furent acceptées et c'est ainsi que Mélias fut nommé tourmarque d'Euphrateia, de Ta Trypia (les Défilés) et « du désert », territoires initialement dépendants du thème de Sebastée. Ensuite, il s'empara aussi de la forteresse de Lykandos, qu'il reconstruisit et qui fut instituée en cleisoure par Léon VI ; il fonda en outre un nouveau *kastron* à Tzamandos, qui eut lui aussi le statut de cleisoure, et il reprit aux Arabes Symposion⁷⁶². Ensuite, pendant la régence de Zoé, le Lykandos fut élevé au rang de thème, dont Mélias fut le premier stratège ; il reçut enfin le titre de magistre, en raison de sa fidélité envers l'Empire et des succès obtenus contre les Arabes⁷⁶³.

L'histoire de Mélias est exemplaire à plusieurs égards⁷⁶⁴ : tout d'abord, elle nous ramène à un contexte historique et géographique précis, celui de la guerre akritique, qui était menée avec une liberté d'initiative remarquable par les stratèges et les commandants des thèmes frontaliers orientaux, à travers des opérations ponctuelles et limitées. C'est ainsi qu'agit Mélias, « seigneur des confins⁷⁶⁵ », lorsque la défense de la frontière de l'Euphrate et des défilés lui est confiée et qu'il reconstruit ou fonde à nouveau une série de forteresses, bientôt suivi par de nombreux compatriotes en quête de fortune. Une telle activité entraîne le repeuplement et la consolidation de la frontière, zone auparavant dévastée par les guerres byzantino-arabes, désormais organisée en thème et bien défendue par un réseau dense de *kastra*. Ce type d'organisation servira ensuite de modèle pour nombre de petits thèmes de la frontière, appelés significativement *armenika thémata*. En effet la prédominance de la composante ethnique arménienne en Cappadoce orientale est confirmée, à la fois par les restes

⁷⁵⁹ Le *De thematibus* se limite à rapporter que, après la défaite contre les Bulgares, Mélias rentra au pays des Arméniens, où il réunit une troupe d'Arméniens, s'adonnant peut-être au brigandage et menaçant la vie de ceux que les traités byzantins appellent *apélatai* (Pertusi, *De thematibus*, p. 75 ; Dédéyan, *Mleh le Grand*, p. 79-82).

⁷⁶⁰ *DAI*, p. 238-239, et le commentaire à ce sujet ; la datation des événements est incertaine, et Dédéyan met en doute la réalité de la nomination d'Eustathe Argyre comme stratège de Charsianon, étant donné que peu après, au moment de sa mort, il aurait été destitué de la charge de drongaire de la Veille (Dédéyan, *Mleh le Grand*, p. 82).

⁷⁶¹ *DAI*, *ibid.*

⁷⁶² *Ibid.* Sur ces localités voir aussi Honigmann, *Ostgrenze*, p. 64-68 ; sur la situation de Lykandos, anciennement dite Lapara, voir Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 224-225.

⁷⁶³ *Ibid.*

⁷⁶⁴ Voir à ce propos les remarques contenues dans, *Mleh le Grand*, p. 87-90 et *Histoire*, p. 309.

⁷⁶⁵ Selon la définition suggestive de Dédéyan, *Mleh le Grand*, p. 97.

archéologiques⁷⁶⁶, mais aussi par les sources historiographiques : lorsqu'elles mentionnent la participation de Mélias à des opérations militaires, il agit toujours en association avec des contingents d'Arméniens, ce qui éclaire la composition des troupes thématiques à ses ordres⁷⁶⁷. Enfin, la carrière de Mélias est représentative de l'intégration des chefs arméniens dans les rangs de l'armée, de l'administration provinciale et de l'aristocratie militaire byzantine en général⁷⁶⁸. L'influence arménienne parmi les élites byzantines et à la cour de Constantinople était déjà forte au IX^e siècle, lorsqu'on compte plusieurs empereurs d'ascendance arménienne ; ce phénomène s'intensifie au cours du X^e siècle, en concomitance avec l'expansion byzantine en Orient, quand l'Empire fait appel à des populations d'origine arménienne pour peupler les territoires reconquis, tout en absorbant, entre les X^e et XI^e siècles, les principautés de Grande Arménie et du Caucase.

Ces circonstances amèneront à repousser la frontière byzantine de plus en plus vers l'est, intégrant directement au territoire de l'Empire les seigneuries auparavant indépendantes qui le séparaient des émirats musulmans⁷⁶⁹. Entre la fin du X^e siècle et le début du XI^e siècle, on assistera en outre à la création de nouveaux duchés et d'une série de petits thèmes « arméniens », parfois détachés des thèmes frontaliers préexistants, comme le laisse entrevoir la liste fournie dans le *taktikon* de l'Escorial⁷⁷⁰. Cette évolution entraîne, pour les régions qui nous intéressent, une perte progressive du contact avec la frontière et une stabilisation dans le cadre d'une administration « de paix », qui en modifiera en partie les modes de vie, tirant les conséquences d'une politique impériale qui, depuis Basile II, s'efforça de reprendre le contrôle de l'armée et de ses officiers, et de limiter le pouvoir de l'aristocratie micrasiatique qui avait construit sa fortune dans ces zones.

2.2.2 Ressources économiques et gestion fiscale

Autant le paysage de l'Anatolie centrale diffère de celui de l'arrière-pays de Constantinople, autant la présence et l'empreinte de l'État, avec ses structures administratives et fiscales, se montre ici plus faible et discontinue et plus difficile à saisir.

Cela semble d'abord une conséquence de la relative pauvreté des ressources de ces territoires, sur laquelle nous nous sommes déjà attardés, ce qui donnerait raison à Léon de Synada, confirmant le tableau offert par sa correspondance. Nous avons vu pourtant que certaines zones des thèmes en question disposaient de quelque potentiel économique : outre les zones plus favorablement situées du point de vue climatique, où l'on rencontrait des conditions assez favorables à la culture des fruits et légumes et des céréales, outre les

⁷⁶⁶ Notamment par l'iconographie de quelques églises de la Cappadoce rupestre, cf. Dédéyan, *Mlelh le Grand*, p. 90, avec les références aux études de Nicole Thierry.

⁷⁶⁷ Cf. par exemple, Théoph. Cont., p. 389, 461. La zone traditionnelle de peuplement arménien est celle qui s'étend à l'ouest de l'Euphrate, entre le sud du Pont et la Cappadoce orientale, jusqu'à Césarée (*Histoire*, p. 303). Sur ce thème, voir aussi Dédéyan, *Les Arméniens en Cappadoce*, ainsi que, du même auteur, *L'immigration arménienne* et *Les Arméniens sur la frontière*. Nous reprendrons la question de l'apport arménien sur la frontière orientale et de l'organisation des *armenika themata infra* p. 235 ss.

⁷⁶⁸ Sur ce point voir aussi Brousselle, *L'intégration*, p. 43-54.

⁷⁶⁹ Cf. Cheynet, *Frontière orientale*, p. 61-63.

⁷⁷⁰ Dans la liste de ces nouveaux petits thèmes, fournie par le *taktikon* de l'Escorial, sont mentionnées des circonscriptions centrées sur des localités comme Taranta/Derende, Podandos, Kymbaléos : cf. *supra*, note 162 .

pâturages du plateau, propices à l'élevage des chevaux et des mulets, on sait qu'en Cappadoce se trouvaient des mines d'or, d'argent, de plomb et de cuivre, connues et exploitées depuis l'antiquité jusqu'à l'époque ottomane. En particulier, dans le Taurus et l'Anti-Taurus se trouvaient d'importants gisements de plomb argentifère et d'étain, surtout dans la région de l'Argée, autour de Lulon et à proximité des Portes Ciliciennes⁷⁷¹. Quelques maigres références dans les sources byzantines laissent entrevoir aussi des formes d'activités artisanales : nous avons déjà rappelé les petits gâteaux cappadociens, les *klibanites*, mentionnés par Syméon Magistre, et la boulangerie de la région, qui depuis l'antiquité tardive semblait jouir d'une certaine renommée ; une lettre de Léon de Synada, sur laquelle nous reviendrons, semble faire allusion aussi à la présence, dans le thème des Anatoliques, d'artisans occupés à la production de la soie, une activité de grande importance économique, strictement réglementée par l'autorité publique⁷⁷².

En outre, on serait tenté de supposer que la situation de tant de bourgs le long des voies de communication importantes entre le Levant et l'ouest de l'Asie Mineure a pu jouer un rôle positif sur l'économie de ces mêmes centres urbains. Une hypothèse de ce type a été avancée par Louis Robert à propos de Synada, dont la situation, sur une route importante entre Constantinople et l'Orient, aurait pu aider à contrebalancer les lacunes de la production agricole par les revenus du commerce et des trafics⁷⁷³. On connaît, en effet, un sceau τὼν βασιλικῶν κομμερκίων Ἀνατολικῶν, datant du règne de Léon III et Constantin V⁷⁷⁴, celui d'un Christophore, commerciale des Anatoliques, de la première moitié du X^e siècle⁷⁷⁵. D'autres sceaux de commerciaux existent pour la Cappadoce, mais ils datent eux aussi de la seconde moitié du VII^e siècle et ils font référence à des divisions administratives qui remontent encore à l'antiquité tardive (*Cappadocia prima et secunda*), ce qui les rend peu indicatifs de la situation à l'époque qui nous intéresse⁷⁷⁶. Dans tous les cas, il s'agit de témoignages assez rares et qui font référence à des périodes beaucoup plus anciennes. D'autre part, même en tenant compte du caractère aléatoire de ces sources, l'ensemble de la documentation sigillographique semble témoigner d'une vie économique moins intense et, en conséquence, d'un intérêt moins vif de la part de l'administration publique envers ces territoires. Pour leur part, les données archéologiques confirment, elles aussi, cette impression, à laquelle s'ajoute une faiblesse générale du développement urbain de ces régions et donc leur caractère essentiellement rural. Même une ville comme Césarée, malgré son ancienneté, son importance dans la hiérarchie ecclésiastique et sa valeur stratégique, n'offre pas de témoignages archéologiques tels qu'on puisse déceler le développement des échanges et d'une économie urbaine significative ; on sait pourtant qu'elle était une base militaire

⁷⁷¹ Thierry, *Cappadoce*, p. 13-14, et les notes 8 et 9. Cf. aussi les remarques rapportées par Sophie Métivier et Vivien Prigent, *La circulation monétaire*, p. 580, et surtout le bilan récent de Pitarakis, *Mines*, p. 148-149, 151 et 168-174.

⁷⁷² Darrouzès III, 42, et le commentaire de Vinson, p. 125 ; cf. *infra*. Sur la production et le commerce de la soie dans l'Empire byzantin voir aussi : Lopez, *Silk Industry and Trade* ; Oikonomidès, *Silk Trade* ; Maniatis, *Private Silk Industry*, p. 264 ; *EHB*, p. 147-168.

⁷⁷³ Voir Robert, *Les kordakia*, p. 150-164.

⁷⁷⁴ *SBS* 3 (1993) p. 180.

⁷⁷⁵ *SBS* 3 (1993) p. 172.

⁷⁷⁶ *DOSeals* 4, n^{os} 43.7-8 ; Zacos-Veglery n^{os} 142a et 142b.

importante et que des ateliers destinés à fournir armes et tissus aux garnisons de la frontière s’y trouvaient⁷⁷⁷.

Pour connaître de manière plus précise comment étaient exploitées les ressources locales, il conviendra aussi d’observer les données concernant la gestion financière et fiscale des thèmes des Anatoliques, de Cappadoce, de Charsianon et du Lykandos : elles peuvent être réunies en un tableau, qui suffit à regrouper l’ensemble des fonctionnaires fiscaux et des gestionnaires de biens publics dont nous avons connaissance.

⁷⁷⁷On y reconnaît aujourd’hui les ruines d’un hippodrome, d’une citadelle et des murs d’enceinte, dont la réalisation remonte à Justinien I^{er} (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 193-196 ; *ODB* 1, p. 363-364). Il est toutefois impossible de faire des hypothèses sur le peuplement du site et sur le nombre d’habitants de la ville à cette époque.

FONCTIONS FISCALES ORDINAIRES	ANATOLIQUES	CAPPADOCE	CHARSIANON	LYKANDOS
	<p><i>Anagraphais, époptai</i></p> <p><i>DOSeals</i> 3, n^{os} 86.1-3</p> <p>Chartoulares</p> <p>Koltsida-Makri, n° 16.</p> <p>Wassiliou-Seibt, <i>Bleisiegel</i> II, n° 234</p> <p><i>SBS</i> 8, p. 168</p> <p>Zacos II, n^{os} 164 et 903</p> <p><i>DOSeals</i> 3, n^{os} 86.1, 86.5-86.14, dont :</p> <p>86.9-14 chartoulares du drome</p> <p>[86.9 : Grégoire, protospathaire impérial, <i>épi tou Chrysotriklinou</i> et chartulaire du drome des Anatoliques et des Thracésiens, (X^e s.)]</p> <p>86.5 appartenant à Germanos, spathaire impérial et chartulaire de l' <i>arkla</i> des Anatoliques (X^e s.)⁷⁷⁸.</p> <p>Constantin Lépendrènos (?), chartulaire et <i>hōtreiarhos</i> [du drome (?)] des Anatoliques (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 86.22</p> <p>Théodore, spathaire impérial et chartulaire de l'étable des</p>	<p><i>Anagraphais, époptai</i></p> <p>Varsakis, protospathaire impérial et <i>anagraphais</i> de Cappadoce (X^e s.) Zacos II, n° 342</p> <p>Chartoulares</p>	<p><i>Anagraphais, époptai</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4, n^{os} 40.1-3</p> <p>Seibt, <i>Beleisiegel</i> II, n° 163 p. 170</p> <p>Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 473, n° 5.1</p> <p>Chartoulares (du drome) :</p> <p>Michel Doukas, protospathaire et grand notaire... de Charsianon (X^e s.), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 472, n° 6.1</p> <p>Wassiliou-Seibt, <i>Bleisiegel</i> II, n° 54 (p. 82) et 237</p> <p><i>DOSeals</i> 4, n^{os} 40.4-5</p>	<p><i>Anagraphais, époptai</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4, n° 53.1</p> <p>Chartoulares</p>

⁷⁷⁸ Selon les éditeurs, ce personnage, dépendant du logothète du *généikon* et chargé du maintien et de la mise à jour du cadastre provincial, aurait spécifié son bureau d'appartenance pour éviter toute confusion avec les chartoulares du *stratiôtikon*, qui auraient constitué la majorité des chartoulares en province.

	<p>Anatoliques (X^e/XI^e s.), <i>Sig.</i> p. 267, no. 8 ; Laurent, <i>Corpus</i> II, n° 928</p>			
	<p>Protonotaires</p> <p>Eustathe, spatharocandidat impérial et <i>anthypatos</i> des Anatoliques (IX^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 86.4⁷⁷⁹.</p> <p>Wassiliou-Seibt, <i>Bleisiege</i>/II, n° 171 et 221.</p> <p>Seibt, <i>Bleisiege</i>I, p. 245, note 12.</p> <p>Zacos II, n° 312 et 334.</p> <p><i>DOSeals</i> 3 n° 86.39-44.</p>	<p>Protonotaires</p> <p>Zacos II, n° 917</p>	<p>Protonotaires</p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 40.16</p>	<p>Protonotaires</p> <p>Anthime, spatharocandidat impérial, <i>épi tôn oikeiakôn</i> et protonotaire du Lykandos (X^e s.), <i>Sig.</i>, p. 283</p> <p>David, protonotaire du thème de Lykandos (X^e s.), <i>Sig.</i>, p. 282</p> <p>Méthode, protospathaire et protonotaire de Lykandos (X^e-XI^e s.), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 478 n° 5.3 (avec références à Sandrovskaĭa)</p>
	<p><i>Dioikêtai</i></p> <p>Anatoliques</p> <p>Paul, <i>hypatos</i> et <i>dioikêtês</i> des Anatoliques (VII^e/VIII^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 86.16</p> <p>Théophanes, [...] et <i>dioikêtês</i> de Rhyndakos et des Anatoliques (milieu du XI^e s.), Jordanov, <i>Corpus</i> I, no. 66.1</p> <p>Amorion</p> <p>Lykastos, <i>dioikêtês</i> d' Amorion</p>	<p><i>Dioikêtai</i></p>	<p><i>Dioikêtai</i></p>	<p><i>Dioikêtai</i></p> <p>Hexapolis (?)</p> <p>Léon, <i>stratôr</i> impérial et <i>dioikêtês</i> d'Hexapolis (X^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 63.1⁷⁸⁰</p>

⁷⁷⁹ Un autre sceau, celui d'un *anthypatos* des Anatoliques, datant lui aussi du IX^e siècle, a été publié dans Zacos-Veglery n° 2049 ; ce type d'officier est mentionné dans le *taktikon* Uspenskij mais non dans le traité de Philothée : il s'agit probablement d'un fonctionnaire civil du thème, qui fut remplacé ensuite par le protonotaire (*DOSeals* 3, p. 145).

⁷⁸⁰ Selon les éditeurs du sceau, au X^e siècle, le toponyme d'Hexapolis correspond à celui d'Hexakômia, qui désigne une région située entre Lykandos et Mélitène, et qui fut, entre le X^e et le XI^e siècle, le centre d'un petit « thème arménien ». On peut donc hésiter à attribuer cette circonscription administrative au thème de Lykandos, compte tenu de la datation assez large du sceau : elle aurait même pu se situer dans le cadre administratif du petit thème frontalier constitué en cette région à peu près à la même époque.

		(VII ^e /VIII ^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 88.2 Léon, <i>stratôr</i> impérial et <i>dioikêtês</i> d' Amorion (IX ^e /X ^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 88.1			
FONCTIONS FISCALES SPÉCIFIQUES	<i>Chrysotélaï</i>	Basile, spatharocandidat, <i>asêkrêtis</i> et <i>chrysotélaï</i> des Anatoliques (XI ^e s.), <i>DOSeals</i> 3, n° 86.15	<i>Chrysotélaï</i> Michel, <i>chrysotélaï</i> de Colonne (XI ^e s.), <i>Seyrig</i> n° 176 ⁷⁸¹	<i>Chrysotélaï</i> <i>DOSeals</i> 4, n° 40.6-7 (XI ^e s.)	<i>Chrysotélaï</i>
	<i>Exaktorês</i>	Philaretos illoustrios, <i>exaktôr</i> et juge de l'Orient (<i>tês Anatolês</i>) (XI ^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 86.34.	<i>Exaktorês</i> Euthymios Karabitziotês, <i>exaktôr</i> , juge de l'Hippodrome et de Cappadoce (XI ^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 43.6 et compte rendu par Seibt et Wassiliou, <i>SBS</i> 10, p. 138, 151, no 11, 153.	<i>Exaktorês</i>	<i>Exaktorês</i>
BIENS DE L'ÉTAT	<i>Épiskeptitai</i> , curateurs et gestionnaires	<i>Lampê</i> (?) Joseph, <i>kouboukleisios</i> et <i>épiskeptitês</i> de Lampê (XI ^e s.), Cheynet, <i>Société</i> , p. 259-260 ⁷⁸²	<i>Épiskeptitai</i> , curateurs et gestionnaires <i>Rodandos</i> Constantin Katakalos, spatharocandidat, chartulaire et <i>épiskeptitês</i> de Rodandos (XI ^e s.) <i>DOSeals</i> 4, n. 46.1.	<i>Épiskeptitai</i> , curateurs et gestionnaires	<i>Épiskeptitai</i> , curateurs et gestionnaires <i>Arabissos</i> Jean Maïos, parent de Kékauménos, qui aurait accepté de prendre en charge la gestion de l' <i>épiskepsis</i> d' Arabissos

⁷⁸¹ Il pourrait s'agir ici de Colonne Archelâis, en Cappadoce ; l'autre localisation possible est plus au nord, correspondant à la ville qui constituait le centre du thème homonyme de Colonne.

⁷⁸² La localisation la plus probable de ce toponyme se situe dans le thème des Anatoliques, dont Lampê constituait un *bandon*, dans la haute vallée du Méandre (Cheynet, *Société*, p. 260).

⁷⁸³ Mais, comme l'observe Cheynet (*Société*, p. 268, note 118), Schlumberger n'a pas publié de fac-simile de ce sceau : la lecture n'est donc pas vérifiable, et la bulle pourrait correspondre à celle d'Épiphane *ho tou* Katakalos, *épiskeptitês* de Rodandos (cf. *supra*).

		<p>Damianos Abramios, <i>kouboukheios</i> et <i>épiskeptitès</i> du domaine impérial de Rodandos (ou Podandos? X^e/XI^e s.) <i>DOSeals</i> 4, n. 46.2</p> <p>Épiphane ho tou Katakalous (ou Karamalos ? cf. Cheynet, <i>Société</i>, p. 269 note 121), <i>épiskeptitès</i> impérial de Rodantos (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 4, n° 46.3</p>	<p>du domaine impérial de Rodandos (ou Podandos? X^e/XI^e s.) <i>DOSeals</i> 4, n. 46.2</p>	<p>(<i>Raccomandazioni e consigli</i>, p. 140-141, ch. 95)⁷⁸⁴</p> <p>Michel, <i>épiskeptitès</i> d'Arabissos (XI^e s.) Cheynet, <i>Société</i>, p. 258</p>
--	--	---	---	---

⁷⁸⁴ La localisation de l'Arabissos mentionné par Kékauménos est incertaine : l'*épiskepsis* pourrait être située en Cappadoce, dans la vallée du Pyramos, ou en Arménie (*Raccomandazioni e consigli*, p. 141, note 14).

Si nous comparons l'ensemble de ces attestations avec celles que nous avons examinées pour les thèmes de l'hinterland constantinopolitain, la différence, en terme de volume des données, est évidente : certaines catégories de fonctionnaires, comme les *hōrreiarioi* ou les gestionnaires des maisons pieuses (*gèrokomoi, xénodochoi*), n'apparaissent pas du tout⁷⁸⁵ ; il en est de même pour d'autres officiers du fisc, tels les *kommerkiarioi*, dont la présence très réduite a déjà été soulignée, et les *basilikoï*, pour lesquels nous n'avons aucune attestation. En revanche, on remarque la présence en ces régions d'autres fonctionnaires, les *exaktores* et les *chrysofélai*. Les premiers, qui semblent avoir exercé aux X^e et XI^e siècles des fonctions fiscales, souvent en association avec des tâches judiciaires, faisaient partie de l'administration ordinaire du thème et étaient aussi présents dans l'Opsikion, par exemple, ou dans le thème de la Mer Égée⁷⁸⁶. La figure du *chrysofélès* est plus obscure : ce fonctionnaire dépendait du juge du thème et avait sans doute des fonctions fiscales⁷⁸⁷ ; il n'est pourtant jamais mentionné dans les *taktika* et il ne paraît pas dans les sources avant la fin du X^e siècle, où il est généralement présenté comme l'auteur d'abus et d'extorsions. Par exemple, dans la Vie de Saint Nikon Métanoïte est mentionné un personnage titré *koubikoularios*, envoyé de Constantinople à Lacédémone, où se trouve le monastère fondé par le saint, « pour la perception (de l'impôt) dit, dans la langue commune et usuelle, *chrysofélès*⁷⁸⁸ ». Arrivé sur place, il se fait bientôt remarquer pour son avidité qui le conduit à arrêter certains des moines ; toutefois, l'apparition nocturne du saint suffit à le pousser au repentir, à libérer les moines emprisonnés et à rendre l'argent injustement collecté⁷⁸⁹. De la même manière, on retrouve mention de l'office du *chrysofélès* dans la *Peira*, où il est classé, de façon significative, sous la rubrique « *Sur l'assassinat*⁷⁹⁰ ». Dans ce passage est rappelé le cas du *kouratōr tou Disakkas*⁷⁹¹, qui s'était présenté « avec une milice » (μετὰ λαοῦ) pour collecter le même impôt, dit *chrysofélès* ; techniquement, le personnage ne s'était pas rendu coupable d'homicide, mais il avait quand même frappé plusieurs personnes et extorqué de l'argent⁷⁹².

Nous disposons de quelques informations supplémentaires à propos de l'administration fiscale ordinaire du thème, dont on ne peut mettre en doute la présence et l'activité, et qui paraît un peu mieux documentée ; pourtant, les seules *dioikēseis* qu'on peut localiser avec certitude sont celle d'Amorion – ce qui confirme l'importance de la ville, qui se

⁷⁸⁵ Une exception, au moins partielle, existe pour le groupe des *hōrreiarioi* : nous connaissons en effet le sceau d'un chartoulaire et *hōrreiarios* [du drome (?)] des Anatoliques (*DOSeals* 3, n° 86.22), sur lequel nous reviendrons. L'absence des gestionnaires des greniers publics s'explique en partie en raison des coûts qu'auraient impliqués le transport et l'acheminement du blé par voie terrestre (ce n'est pas un hasard si les *hōrreiarioi* rencontrés en précédence étaient normalement actifs dans des localités proches de la côte). En revanche, cette circonstance ne justifie pas l'absence des gestionnaires des maisons pieuses, qu'on s'attendrait à trouver au long des voies de communication entre l'Orient et Constantinople.

⁷⁸⁶ Cf. *supra*, p. 92-93.

⁷⁸⁷ Ahrweiler, *Recherches*, p. 71 et la note 4.

⁷⁸⁸ Sullivan, *St. Nikon*, p. 58, l. 12-13 : τῆς οὕτω λεγομένης τῆ κοινῆ καὶ συνήθει διαλέκτῳ χρυσοτελοῦς εἰσπράξεως ἕνεκεν.

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 184-189.

⁷⁹⁰ Περί φόνου, καὶ τίς ὀφείλει ἐγγράφεισθαι κινῶν τὸν φόνον... *Peira*, p. 243.

⁷⁹¹ Propriété impériale non localisée.

⁷⁹² *Peira*, LXVI, 26 (p. 249).

maintient, au moins du point de vue administratif, entre le VIII^e et le X^e siècle –, et une autre circonscription plus large, faisant référence au thème des Anatoliques dans son ensemble, seul (à une plus haute époque, VII^e-VIII^e siècle) ou en association avec le district de Rhyndakos⁷⁹³. Ces subdivisions larges, à l'échelle du thème entier, voire le dépassant au XI^e siècle, pour englober un district situé dans la province voisine de l'Opsikion, semblent indiquer une exploitation fiscale beaucoup moins intense que celle observée dans les thèmes proches de la capitale. D'ailleurs, certains fonctionnaires qu'on rencontrait dans ces thèmes-là, comme les *époptai* ou les *exisôtai*, ne sont pas attestés pour les régions dont il est question ici. Évidemment, cela ne signifie pas que ces fonctionnaires n'aient pas existé, tout comme le silence des sources n'exclut pas l'existence d'autres *διοικησεis* dans les thèmes considérés ; néanmoins, le fait qu'aucun sceau faisant référence à d'autres circonscriptions fiscales et à d'autres fonctionnaires du fisc ne nous soit parvenu est significatif. Et, si cette pauvreté des données sigillographiques s'explique en partie par la nature des sources, compte tenu du rang des thèmes examinés, en particulier de celui des Anatoliques, la disproportion est telle qu'on est tenté de faire appel aussi à des causes d'une autre nature : des communications difficiles et de faible ampleur entre l'administration locale et les bureaux centraux ; le piètre état de conservation de tout document venant des provinces, empirant au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale⁷⁹⁴ ; le moins grand nombre des fonctionnaires et des institutions chargés de la mise en valeur et du prélèvement fiscal, lié en fin de compte à l'intérêt économique mineur de ces régions.

Quoi qu'il en soit, cet état de choses est en quelque mesure surprenant, si l'on pense qu'au VI^e siècle la Cappadoce, « terre riche et admirable »⁷⁹⁵, se signalait par l'importance et l'étendue des domaines publics qu'elle abritait, au point qu'elle était dotée d'une administration locale spécifique et autonome, distincte des autres maisons divines, sous la responsabilité d'un *comes domorum per Cappadociam*⁷⁹⁶. Au contraire, au X^e siècle, seul le thème des Anatoliques semble revêtir encore une certaine importance économique et stratégique aux yeux du trésor public, en raison de son lien avec les services des logothètes du drome ou du comte de l'étable. Cette organisation est attestée par les sceaux appartenant aux chartulaires qui dépendaient de tels bureaux : en Phrygie, région qui s'étendait sur plusieurs thèmes et occupait aussi la partie septentrionale des Anatoliques, se trouvaient en effet les élevages impériaux qui fournissaient chevaux et bêtes de somme à l'armée et au service du drome. En particulier, le comte de l'étable était chargé de la gestion des écuries de Constantinople et de Malagina, premier *aplèkton* en Asie Mineure, dont la situation demeure quelque peu incertaine⁷⁹⁷, aux frontières entre les Bucellaires et l'Opsikion ; dans les Anatoliques, il avait aussi sous ses ordres un chartoulaire, qui s'occupait peut-être de

⁷⁹³ Cette localité serait située aux frontières de la Phrygie et de la Bithynie, près du fleuve homonyme (cf. *supra*, p. 89, note 420).

⁷⁹⁴ Cela vaut, encore plus que pour les sceaux, pour les textes, fussent-ils livres ou documents d'archives : l'absence quasi totale d'archives provinciales à Byzance est bien connue.

⁷⁹⁵ Cf. *supra* p. 143.

⁷⁹⁶ Kaplan, *Grands propriétaires*, p. 128.

⁷⁹⁷ Sur la localisation du toponyme, qui a fait l'objet de discussions, voir en dernière instance *La Bithynie au Moyen Âge*, p. 219 et 394-395 : Christophe Giros et René Bondoux situent Malagina en correspondance de l'actuelle Paşalar, où se trouvent les ruines d'une imposante forteresse dominant la vallée du Sangarios.

l'approvisionnement des écuries ou des convois militaires qui passaient par ce thème lors de campagnes⁷⁹⁸. Ainsi, les chartulaires dont nous connaissons les sceaux étaient sans doute employés dans la gestion de ces domaines, dans les services fiscaux liés au *cursus publicus* ou dans l'entretien des routes importantes qui passaient par cette région. Il est intéressant de remarquer que la seule référence à la fonction d'*hôrreiaros* dans ces thèmes se trouve justement sur le sceau d'un chartulaire (probablement du drome), qui cumulait les deux charges ; ce constat indique que sa fonction était peut-être en rapport avec la fourniture du fourrage et d'autres céréales, telle l'avoine pour nourrir les animaux.

En revanche, les biens impériaux de Cappadoce semblent avoir disparu au X^e siècle, puisqu'ils ne sont jamais mentionnés dans les sources littéraires ou législatives : comme l'a observé Michel Kaplan, dans cette région la grande propriété publique paraît avoir été remplacée d'une part par la petite propriété indépendante et d'autre part par les grandes fortunes aristocratiques, dont l'existence dans ces régions est assez bien attestée par les sources de l'époque⁷⁹⁹. Certains sceaux témoignent néanmoins de l'existence de quelques domaines impériaux, dont l'origine s'avère liée soit à l'expansion byzantine et à la récupération des terres jadis aux mains des Arabes, soit aux confiscations qui frappèrent personnages de haut rang et membres de l'aristocratie micrasiatiques qui avaient leurs biens dans ces thèmes. L'*épiskepsis* de Lampè, située dans la haute vallée du Méandre, aux frontières des Thracésiens, zone fertile et qui abritait d'autres biens impériaux⁸⁰⁰, pourrait faire exception. Mais à propos de Podandos, près d'Anazarbe et de la frontière cilicienne, les sources rapportent que le parakoimomène Basile y possédait de vastes propriétés et des villages prospères, confisqués par l'empereur Jean Tzimiskès, étonné de voir le fruit des guerres et des efforts de l'État illégalement possédés par un seul dignitaire⁸⁰¹. Rodandos, sur la route entre Césarée et Adana, était dans la même situation : village de frontière où surgissait une forteresse au VIII^e siècle, à la suite de l'avancée byzantine en Orient, il se trouva en une zone désormais pacifiée et contrôlée en permanence par l'Empire et devint, à la fin du X^e siècle, le centre d'une *épiskepsis* qui absorba probablement les biens confisqués aux aristocrates rebelles de ces régions, comme Nicéphore Xiphias⁸⁰². En effet, lorsqu'ils se révoltèrent contre Basile II, Nicéphore Phocas « au Col Tors » et Nicéphore Xiphias réunirent en Cappadoce une armée, recrutée à Rodandos et dans ses environs : nous savons que les Phocas jouissaient de biens et de soutiens en Cappadoce, et on peut imaginer que les possessions de Nicéphore Xiphias, confisquées après l'échec de la rébellion, se trouvaient aussi dans cette région⁸⁰³.

Des dynamiques de formation analogues peuvent être supposées pour l'*épiskepsis* d'Arabissos, dans le thème de Lykandos⁸⁰⁴ : étape sur la route entre Césarée et Mélitène, ce point stratégique fut un enjeu important au temps des guerres entre les Byzantins et Saif ad-

⁷⁹⁸ Oikonomidès, *Listes*, p. 338-339.

⁷⁹⁹ Kaplan, *Grands propriétaires*, p. 154.

⁸⁰⁰ Toujours dans la vallée du Méandre, mais plus à l'ouest et déjà dans le thème des Thracésiens, se trouvaient d'autres domaines impériaux : cf. supra, p. 93-94 et 99.

⁸⁰¹ Skyl., p. 311-312.

⁸⁰² Cf. Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 266-267 ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 229.

⁸⁰³ Sur la révolte de Nicéphore au Col Tors et de Nicéphore Xiphias : Skyl., p. 366-367 ; Yahya III, p. 239-240.

⁸⁰⁴ Cheynet, *Société*, p. 258.

Dawla⁸⁰⁵. L'existence d'un domaine impérial à cet endroit est attestée par le sceau d'un Michel, qui en fut gestionnaire vers le milieu du XI^e siècle, et par les *Conseils et récits* de Kékauménos : l'auteur rappelle la malheureuse expérience d'un cousin de son père, Jean Maïos, qui, attiré par la perspective d'un enrichissement facile, prit en charge l'administration de l'*épiskepsis*; malheureusement il n'en tira que des dettes, ce qui lui valut de finir emprisonné à l'orphelinat de Saint-Paul à Constantinople⁸⁰⁶.

Si nous observons l'ensemble des données à notre disposition, nous avons donc l'impression que, dans ces thèmes de l'Anatolie sud-orientale, la présence de l'État, en termes de pression fiscale ou de gestion directe de biens, après une période d'exploitation active à l'époque protobyzantine, a connu une éclipse entre le VII^e et le X^e siècle, qui a correspondu à la phase plus rude du conflit avec les Arabes. Les sources historiographiques nous indiquent qu'à cette époque une partie importante de ces territoires fut régulièrement dévastée et pillée par les raids ennemis, qui la laissèrent largement dépeuplée. Il est probable qu'une telle situation d'insécurité prolongée et de guerre chronique a durement frappé les grandes propriétés et plus généralement la vie économique de ces contrées, rendant difficile, sinon impossible, l'exploitation intensive de la partie soumise à l'administration centrale. Il semble que par la suite, au moment où une contre-offensive byzantine démarra, suivie par la reconquête des terres de la frontière orientale, l'intérêt prioritaire du pouvoir impérial ne fut la mise en valeur économique de ces régions, mais plutôt leur défense, à travers le contrôle militaire des *kastra* et des voies de communication stratégiques, et la mise en place progressive d'une administration civile et militaire. Cela se réalisa aussi à travers la fidélisation des soldats et des officiers auxquels était confiée la défense de ces régions, souvent originaires du lieu et récompensés par l'octroi de biens et de dignités. Ce fut dans cette phase que, tirant profit de la reconquête, des carrières et des succès militaires dont les grands lignages orientaux furent les protagonistes, se formèrent les fortunes aristocratiques. C'est seulement après le milieu du X^e siècle, lorsque ces territoires sont pacifiés et durablement acquis à l'Empire, que le trésor public s'intéresse de nouveau à la gestion directe des terres récemment conquises, organisées maintenant en *épiskepseis*. À ce moment, l'institution des domaines impériaux semble avoir aussi pour fonction de limiter, sinon bloquer la puissance économique de l'aristocratie provinciale – que la politique impériale elle-même avait dans un premier temps alimentée –, dont elle absorbe parfois les biens, confisqués pour punir les ambitions et l'insubordination des magnats locaux.

⁸⁰⁵ Cf. Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 144-145.

⁸⁰⁶ Cf. les références données dans le tableau *supra*, p. 160, note 784.

2.2.3 L'Église

Univers spirituel et formes de religiosité

Après avoir donné une esquisse de la présence de l'administration centrale et de ses intérêts en Anatolie centrale et orientale, examinons les conditions d'action de l'Église, l'autre grande institution byzantine, dans ce même contexte régional.

Nous avons déjà fait référence au nombre important d'évêchés qui constituent le réseau épiscopal de ces thèmes ; en accord avec un principe généralement appliqué à Byzance, on observe d'ailleurs une certaine correspondance entre le rang occupé par une ville dans l'administration civile et sa place dans la hiérarchie ecclésiastique. Ainsi, comme le stratège des Anatoliques avait la préséance parmi tous les officiers de l'Empire, certains diocèses également des Anatoliques, de Cappadoce ou du Charsianon gardent une position éminente, même s'il s'agit de centres modestes et malgré la relative pauvreté de leur territoire. Ainsi Césarée de Cappadoce, patrie de saint Basile, pour son ancien prestige et en accord avec une tradition de l'Église bien antérieure à l'époque considérée, occupe la première place dans toutes les *notitiae episcopatum* de l'époque byzantine⁸⁰⁷. Mais nous avons vu qu'à l'époque considérée même des centres mineurs comme Tyana, Synada, Iconium, Mokissos, Nazianze ou Amorion comptaient parmi les métropoles de l'Empire, souvent pour des raisons historiques ou parce qu'ils étaient aussi le siège d'un représentant du pouvoir civil ou militaire.

En outre, nous avons noté qu'un tel maillage du territoire, parsemé de centres d'autorité religieuse – celle-ci étant parfois la seule autorité au niveau locale – trahit un effort de contrôle de la part de Constantinople et du patriarcat. Cela s'explique d'un côté comme une réaction au caractère rural et excentré de ces régions, où l'adaptation à l'environnement naturel avait abouti à des formes d'habitat, tels les villages rupestres, qui, tout en étant des habitats de refuge, s'éloignaient de la conception classique de la *polis*, village ou communauté humaine, dont Byzance était elle-aussi héritière. D'autre part, un tel effort de contrôle avait aussi des raisons historiques, démographiques et doctrinales : ces terres éloignées d'Orient, qui furent la patrie de plusieurs Pères de l'Église, étaient cependant connues dès l'antiquité tardive comme le berceau de nombreuses hérésies⁸⁰⁸. Traversées par les raids des ennemis et dévastées au cours des guerres entre Arabes et Byzantins, dépeuplées et repeuplées aussi grâce à une consistante immigration arménienne, ces régions étaient porteuses d'une culture composite et potentiellement ouverte aux déviations hétérodoxes. Le contact avec le monde oriental et arabe, les apports de la composante ethnique arménienne, à l'origine majoritairement non chalcédonienne, la pratique de la guerre contre les infidèles et le développement d'une culture locale guerrière y jouaient en effet un rôle qu'il convient de considérer.

⁸⁰⁷ Moulet, *Évêques*, p. 81. Le prestige et l'influence de l'évêché de Césarée, qui entre la fin du IV^e et le V^e siècle joua un rôle important dans la mise en place du patriarcat de Constantinople, sont bien illustrés par la reconstruction de l'histoire ecclésiastique de la Cappadoce de Métivier, *La Cappadoce*, p. 210-229 et 245-279.

⁸⁰⁸ Quelques références aux hérésies de l'époque paléochrétienne et protobyzantine se trouvent encore dans l'étude de Métivier, *La Cappadoce*, p. 176-182, 230-243, 294-305.

En ce qui concerne les déviations doctrinales et les hérésies, quelques indices se référant au thème des Anatoliques nous sont donnés par la chronique de Théophane Continué⁸⁰⁹ : à propos de l'origine et de la carrière de Michel II, nous apprenons par ce texte qu'il était originaire de la ville d'Amorion, en Phrygie,

dans laquelle résident habituellement un grand nombre de juifs et certains Athinganoi ; et l'hérésie, à laquelle il participait lui aussi, puisqu'il l'avait héritée de ses pères, était née du contact entre ces groupes et de leurs relations continues, tout en développant un caractère et des doctrines nouvelles. Elle prescrit que ses initiés participent à l'ablution divine, jugée salutaire et approuvée entre eux, et pour le reste elle garde tous les principes de la loi de Moïse, sauf la circoncision. Celui qui s'est fait initier à cette croyance se procure un précepteur ou un maître juif ou juive, qui n'a absolument pas reçu le saint baptême, (et il le garde) chez lui, lui confiant et mettant dans ses mains non seulement sa propre âme mais aussi l'administration de sa maison. Donc, ayant ainsi pris part depuis l'enfance à cette doctrine qui s'était emparée de son esprit, (Michel) n'avait pas une formation spirituelle pure...

Même si un tel témoignage est à manier avec précaution, car il laisse paraître une claire intention diffamatoire envers Michel II et la dynastie amorienne, dont il cherche à montrer l'impiété primordiale, justifiant ainsi son adhésion au mouvement iconoclaste, le texte offre néanmoins des éléments de réflexion intéressants. Le chroniqueur affirme en effet que dans la ville d'Amorion, berceau de la dynastie et probablement capitale des Anatoliques à cette époque, se rencontraient habituellement deux minorités religieuses, les Juifs et les dits Athinganoi. Ces derniers constituaient une secte chrétienne peu connue, dont les premières mentions remontent au règne de Nicéphore I^{er} ; principalement localisée en Phrygie et en Lycaonie, elle aurait été caractérisée par l'adoption d'un monothéisme rigide et puritain, et n'était peut-être pas étrangère à des tendances dualistes⁸¹⁰. De ce passage du texte, on ne peut savoir clairement si l'hérésie attribuée à Michel II se distingue des pratiques des Athinganoi et jusqu'à quel point, même si, selon l'auteur, elle tirerait son origine d'une contamination entre leurs croyances et celles des Juifs. En tout cas, il paraît s'agir d'une forme de syncrétisme judaïque et chrétien : ses adeptes maintiennent le rituel du baptême mais, pour le reste, suivent en tout point la loi mosaïque, sauf en ce qui concerne la circoncision ; en outre, ils prennent chez eux un Juif ou une Juive, qui leur sert de guide spirituel et qui gère aussi l'administration matérielle de leur *oikos*. Le fait de considérer le judaïsme comme une source de contamination et d'hérésie est assez typique de la mentalité byzantine : tout en ayant conscience de l'antériorité du judaïsme par rapport au christianisme, on tendait à Byzance à le traiter comme un mouvement déviant et quasi hérétique, qui conduisait à l'hétérodoxie, plutôt qu'une religion distincte⁸¹¹. Le danger de contamination était déterminé par la parenté même et les liens historiques et scripturaux entre judaïsme et christianisme, et il aurait été rendu plus

⁸⁰⁹ Théoph. Cont., p. 42-43.

⁸¹⁰ Sharf, *Jews and other Minorities*, p. 62-63 ; sur les Athinganoi voir aussi : *ODB* p. 223 (où ils sont identifiés au groupe auquel aurait appartenu Michel II) ; Starr, *An Eastern Christian Sect* ; Speck, *Athinganoi*.

⁸¹¹ Cf. Déroche, *Regards croisés*, p. 61. Sur la condition des Juifs à Byzance voir, entre autres, Sharf, *Jews and other Minorities*, p. 52-79, et un recueil d'études récemment paru, *Jews in Byzantium*.

insidieux après les campagnes de conversion et de baptême des Juifs (sous Léon III et Basile I^{er}, par exemple), par le crypto-judaïsme des nouveaux convertis, accusés de maintenir certaines habitudes, comme le respect du Shabbat⁸¹². D'ailleurs, l'accusation de judaïser était commune à plusieurs mouvements hérétiques chrétiens dont la présence est attestée en Anatolie depuis l'antiquité tardive : montanistes⁸¹³, novatiens, sabbatiens et tétradistes d'abord, théodosiens, melchisédechites, samaritains et Athinganoi, ces derniers étant souvent assimilés par la suite⁸¹⁴. Il est très difficile de reconstruire les caractéristiques de ces doctrines sur la base des condamnations contenues dans nos sources : celles-ci accusent généralement leurs adeptes de cultiver la magie et l'astrologie, et leur attribuent souvent un mode de vie sectaire et élitiste, parfois érémitique, qu'on rattachait aux traditions du léviticisme⁸¹⁵. Quoi qu'il en soit, la prolifération de ces mouvements hétérodoxes dans la région phrygienne et anatolienne au cours d'une longue période paraît trahir un penchant local vers une vision plus rigide du monothéisme, commune au Judaïsme et à l'Islam, dont on pensa parfois, surtout en Orient, qu'il pouvait être lui-aussi considéré comme un développement ou une déviation du christianisme⁸¹⁶.

Une sensibilité de ce type peut avoir servi de fondement au mouvement iconoclaste, dont les sources s'accordent à retrouver les origines dans cette zone : nous avons vu leur témoignage à propos de Michel d'Amorion, de son origine et de sa formation religieuse ; mais aussi, s'agissant de Léon III, elles soulignent son origine orientale (il venait de Germanicée, et il était d'origine isaurienne⁸¹⁷) tandis que Georges le Moine rapporte que deux Juifs auraient prévu son accession au trône, demandant en échange l'abolition du culte des images⁸¹⁸. Quant à Léon V, qui pourtant, sous Michel I^{er}, en tant que stratège des Anatoliques, avait exécuté l'ordre de punir les Athinganoi, assorti de la confiscation de leurs biens et de leur exil⁸¹⁹, il avait grandi dans le village de Pidra, dans les Anatoliques⁸²⁰, et il était lui aussi d'origine orientale, arménienne, ce qui ne serait pas sans importance pour expliquer son adhésion ultérieure à l'iconoclasme⁸²¹. Nous avons déjà fait référence à l'importante présence arménienne qui est caractéristique de l'Anatolie centrale et en particulier de la région cappadocienne ; or, l'Eglise nationale arménienne, au synode de Dwin de 553, avait refusé les dogmes établis par le concile de Chalcédoine (451) sur la double nature du Christ, embrassant

⁸¹² Déroche, *Regards croisés*, p. 67-69 ; sur ce point voir aussi Dagron, *Grégoire de Nicée sur le baptême des Juifs*. L'ensemble des études publiées par Gilbert Dagron et Vincent Déroche dans le tome 11 des *Travaux et Mémoires* a été réédité, enrichi d'autres contributions, dans un recueil d'articles des mêmes auteurs : *Juifs et chrétiens*.

⁸¹³ Sur cette secte phrygienne et ses relations avec le judaïsme, voir Sharf, « The Jews, the Montanists and the Emperor Leo III », dans Id., *Jews and other Minorities*, p. 109-118.

⁸¹⁴ Voir Dagron, *Judaïser*, p. 366 ; Gardette, *Judaizing Christians*, p. 588-594.

⁸¹⁵ Gardette, *Judaizing Christian*, p. 594-595.

⁸¹⁶ Cf. Déroche, *Regards croisés*, p. 61 ; Id., *Polémique anti-judaïque*.

⁸¹⁷ Théoph. Conf., p. 391 et 412.

⁸¹⁸ Georges le Moine, p. 736 ss.

⁸¹⁹ Théoph. Conf., p. 497.

⁸²⁰ Théoph. Cont., p. 6. La situation exacte de cette localité est inconnue ; elle ne semble pas s'identifier avec Pidron, localité connue pour son sanctuaire dédié à Saint Michel, au nord de laquelle se trouverait le village de Léon V (Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 215-216).

⁸²¹ Théoph. Cont., p. 6.

donc une position et une doctrine de type monophysite⁸²². Il est vrai qu'au moment de leur entrée dans l'Empire et en vue de leur intégration à l'aristocratie de Byzance, les seigneurs arméniens acceptèrent généralement de se convertir à l'orthodoxie chalcédonienne ; on peut imaginer cependant que l'abandon et l'oubli effectif des traditions nationales ne fut pas si immédiat et radical. C'est en effet ce qui apparaît dans les sources : pamphlets et autres textes contre l'« erreur des Arméniens » abondent à Byzance tout au long des X^e et XI^e siècles⁸²³. Pour leur part, les auteurs des traités militaires ne cachent pas leur méfiance envers les soldats arméniens installés dans les régions de la frontière orientale, jugés négligents et peu sûrs, capables de trahir, peut-être aussi en raison de leur participation assez tiède aux intérêts et à la foi de l'Empire⁸²⁴.

À côté des groupes religieux qui tendaient à distinguer nettement humanité et divinité, considérant avant tout l'unicité et la transcendance de Dieu et, dans le cas des mouvements chrétiens déviants, la nature absolument divine du Christ, on rencontrait, dans la région anatolienne aussi, des sectes héritières des traditions dualistes bien implantées en Orient depuis l'antiquité. Ces dernières sont parfois mentionnées en association avec des groupes hérétiques judaïsants comme les Athinganoi : il en est ainsi dans la chronique de Théophane Confesseur, lorsqu'est rappelé l'ordre donné par Michel I^{er} d'intervenir par la force κατὰ Μανιχαίων, τῶν νῦν Παυλικιάνων, καὶ Ἀθιγγάνων τῶν ἐν Φρυγίᾳ καὶ Λυκαονίᾳ⁸²⁵, ou lorsque ensuite, dans un passage difficile, le texte mentionne τὰς θεομάχους αἰρέσεις πλεοναζούσας Παυλικιάνων καὶ Ἀθιγγάνων, Εἰκονοκλαστῶν καὶ Τετραδιτῶν⁸²⁶.

Les sources font donc référence à la doctrine manichéenne, plus ancienne, et à son épigone présumé et attesté à Byzance, l'hérésie paulicienne. Celle-ci joua un rôle important dans l'histoire de l'Empire entre la seconde moitié du IX^e siècle et la première moitié du X^e, quand elle représenta pour le gouvernement impérial une sérieuse menace de nature politique et militaire, et pas seulement religieuse ; cependant l'origine et l'histoire de cette secte, ainsi que le contenu de l'hérésie qu'elle professait, sont encore en bonne partie obscures⁸²⁷. Sans être dans la filiation directe du manichéisme, le paulicianisme paraît se caractériser par une vision dualiste de la réalité et de la divinité, par le refus de l'incarnation et de la nature humaine du Christ, par une lecture allégorique et spirituelle des textes sacrés, réduits au Nouveau Testament et aux épîtres de saint Paul, et par la forte inspiration paulinienne de sa prédication⁸²⁸. Quoi qu'il en soit de la religion paulicienne, il semble, du point de vue historique, que les origines du mouvement soient à rechercher en Arménie : c'est à cette terre que font référence les sources grecques sur la secte paulicienne, et elles semblent en situer les

⁸²² Dédéyan, *Histoire*, p. 197-202 ; Garsoïan, *Quelques précisions*, p. 99-112.

⁸²³ Cf. par exemple une lettre attribuée à Théodore Daphnopatès et datée du règne de Romain I^{er}, adressée à l'évêque de Sounes, coupable d'enseigner l'existence d'une seule nature en Christ après l'incarnation (Darrouzès-Westerink 10, p. 108-141). À ce propos voir aussi Ermilov, '*Satanic heresy*', et Sharf, « Byzantine Orthodoxy and the 'Preliminary Fast' of the Armenians », dans Id. *Jews and other Minorities in Byzantium*, p. 223-246.

⁸²⁴ Cf. *Traité*, p. 38-40 et 247-248.

⁸²⁵ Théoph. Conf., p. 495, cf. Speck, *Athinganoi*, p. 44.

⁸²⁶ Théoph. Conf., p. 496 ; Speck, *ibid.* p. 46.

⁸²⁷ Sur l'hérésie paulicienne, voir les études fondamentales de Garsoïan, *The Paulician Heresy*, et Lemerle, *Histoire des Pauliciens*.

⁸²⁸ Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 124-132.

débuts au milieu du VII^e siècle⁸²⁹. Selon la tradition transmise par les sources grecques, la secte s'installa d'abord aux environs de Colonée, où aurait été fondée la première Église paulicienne de l'Empire ; après un retour temporaire à Mananalis, ville arménienne alors en pays arabe, suite à la répression de Justinien II, l'hérésie reparut dans l'Empire sous Léon III et se répandit ensuite en Phrygie, autour d'Antioche de Pisidie, puis dans les Arméniaques, dans la région de Néocésarée. C'est là que la rejoignirent les persécutions décidées par les empereurs Michel I^{er} et Léon V, qui déterminèrent la fuite des Pauliciens auprès de l'émir de Mélitène ; celui-ci leur fit bon accueil et leur permit de s'installer à Argaoun, un peu au nord de Mélitène, d'où ils commencèrent à mener des raids contre le territoire byzantin, inaugurant ainsi la phase militaire du paulicianisme⁸³⁰. Or, si c'est surtout dans les Arméniaques et près de la frontière orientale qui semble se situer le foyer de l'hérésie, comme nous l'avons vu, dans les chroniques elle est toujours mentionnée en association avec les autres hérésies phrygiennes, et sa présence, même aussi brève qu'en Phrygie, semble attestée par la tradition. De toute manière, la phase plus proprement militaire du mouvement atteste des liens sûrs avec une présence paulicienne dans le thème des Anatoliques, où servait alors le *prôtomandatôr* du stratège Théodote Mélissènos, Karbéas, paulicien par tradition familiale (son père mourut, dit-on, pendant une persécution, probablement ordonnée par l'impératrice Théodora), et futur chef des Pauliciens d'Argaous et de Téphrikè⁸³¹.

En plus des hérésies au sens propre, un autre élément caractéristique de la mentalité des provinces orientales de l'Empire, qui trouvait son expression dans les formes de la religiosité locale et qui pouvait être porteur de dérives hétérodoxes, c'est la culture guerrière, formée au cours du conflit chronique avec les Arabes. Elle était propre aux élites locales, qui devaient souvent leur prestige et leur puissance à de belles carrières militaires et aux succès contre les musulmans ; elle façonna l'identité et l'image que ce groupe se faisait de lui-même, dont on trouve des reflets dans plusieurs textes littéraires, des chroniques aux épigrammes, des traités militaires aux épopées⁸³². Quelques indices laissent imaginer d'ailleurs que la bravoure au combat et les exploits contre les infidèles étaient des valeurs prisées, dans l'imaginaire local, à tout niveau social ; on y attachait parfois une charge religieuse qu'en général on ne rencontre pas – ou du moins pas aussi forte – ailleurs dans l'Empire, et qui ne trouve pas de justification dans la théologie ou le droit canon byzantin. A ce propos, l'aventure du prêtre Thémel, du bourg d'Héraklès, sous le règne personnel autocratique de Constantin VII en est un épisode instructif : surpris par un raid des Arabes de Tarse quand il était en train de célébrer la Messe et l'eucharistie, il abandonne son office, sort face aux ennemis et, encore vêtu des parements sacrés, les repousse, en tuant un bon nombre et mettant

⁸²⁹ Les sources grecques (essentiellement Pierre de Sicile et Photius) font remonter les origines légendaires du paulicianisme à un certain Paul de Samosata en Arménie, fils d'une manichéenne nommée Kallinikè ; avec son frère, Jean, il aurait répandu les fausses doctrines héritées de sa mère dans le thème des Arméniaques, à une époque non précisée. Cette tradition n'était pourtant pas acceptée par les Pauliciens eux-mêmes, qui reconnaissaient comme leur premier didascale un certain Constantin de Mananalis, en Arménie, qui vint enseigner sa nouvelle doctrine et fonda sa première Église près de Colonée, pendant la seconde moitié du VII^e siècle (Garsoïan, *Paulician Heresy*, p. 13 et 114-116 ; Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 49-58).

⁸³⁰ Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 60-74.

⁸³¹ Théoph. Cont, p. 166. Sur Téphrikè voir *infra*, p. 229-231.

⁸³² Nous eviendrons sur ces textes et sur les expressions littéraires de l'aristocratie de l'Empire, cf. *infra* p. 354 ss.

les autres en fuite⁸³³. On voit bien que sa réaction est, à cette occasion, identique à celle qu'auraient eue probablement un officier ou un aristocrate local voyant ses biens menacés par l'ennemi. Pourtant, loin de lui réserver des éloges, son évêque le punit et lui interdit de célébrer la messe, en accord avec la position officielle de l'Église byzantine, qui interdisait aux clercs de porter les armes et qui, en principe, frappait même de pénitence les soldats ayant tué un ennemi à la guerre⁸³⁴. C'est en se fondant sur le même principe que, peu après, le synode s'opposa à la demande, présentée par Nicéphore II Phocas, de rendre les honneurs des martyrs aux soldats tombés pendant la guerre contre les musulmans⁸³⁵. La requête de Nicéphore Phocas exprimait la même sensibilité guerrière, qui tendait à charger de motivations religieuses la guerre contre les Arabes ; ce faisant, on reprenait, adaptait et partageait dans une certaine mesure le point de vue de l'adversaire, là où on lui reconnaissait un avantage très puissant⁸³⁶. À cette même mentalité est sans doute liée la prédilection et la dévotion, parmi les aristocrates et les officiers de l'armée d'Orient, pour certains saints militaires, tel l'archange Michel, saint Georges, ou les deux Théodore, bien attestée par l'iconographie des sceaux⁸³⁷. Pour en revenir au prêtre Thémel, sa réaction est intéressante : selon le chroniqueur, puisque son évêque refusait de lui accorder le pardon, il s'enfuit chez les Arabes, abjura le christianisme et se joignit aux ennemis de l'Empire, menant des raids non seulement contre la Cappadoce, mais aussi plus loin à l'intérieur de l'Asie Mineure⁸³⁸. On pourrait y lire d'un côté l'incompréhension face au traitement subi, alors qu'il avait tout de même repoussé les ennemis et sauvé son village ; de l'autre, on remarque une fois encore que la répression de l'insubordination et des déviations religieuses entraîne la fuite de la victime en pays arabe, sa conversion plus ou moins profonde à l'Islam et une violente réaction contre le territoire de l'Empire.

Toutefois, si l'on met de côté ces épisodes de friction ouverte entre Église orthodoxe et manifestations locales d'un esprit guerrier chargé de valeurs religieuses, les représentants de l'aristocratie orientale semblent s'être efforcés généralement de faire preuve de dévotion dans les formes traditionnelles approuvées par l'Église, notamment à travers la fondation de monastères et d'églises. Les sources historiographiques font occasionnellement référence à ces fondations : nous savons par exemple que Samonas, favori d'origine arabe de Léon VI, qui avait cherché à s'échapper en Syrie, fut capturé par Constantin Doukas près de la croix de Siricha, c'est-à-dire du monastère de la Sainte-Croix de Siricha. Celui-ci aurait abrité une relique de la vraie Croix et il devait se trouver à proximité du fleuve Halys, dans le thème de

⁸³³ Skyl., p. 240.

⁸³⁴ Sur la base d'un passage d'une lettre de saint Basile à Amphiloque, évêque d'Iconium (datée de 357) : cf. Caseau-Cheyne, *La communion du soldat*, p. 101.

⁸³⁵ Skyl., p. 274.

⁸³⁶ Cf. à ce propos, quelques passages des *Taktika* de Léon VI, d'où ressorte un jugement positif sur l'élan idéologique qui anime les combattants arabes, qui partent à la guerre sans besoin d'être inscrits dans des rôles militaires, et sur la participation des non-combattants au soutien des guerriers et de leurs familles (Léon VI, *Taktika*, XVIII, ch. 122-124). Néanmoins, le fait que sous quelques points de vue l'adversaire puisse être à imiter, n'élimine pas l'altérité radicale qui l'oppose aux Romains, comme a été souligné par Dagron, (*Ceux d'en face*, p. 222-224).

⁸³⁷ Sur ce point voir aussi *infra*, p. 358, et Cotsonis, *The contribution* ; Cheynet, *Saint Théodore* ; Jolivet-Lévy, *Culte et iconographie de l'archange Michel* ; Wassiliou, *Der heilige Georg auf Siegeln*.

⁸³⁸ Skyl., *ibid.*

Charsianon⁸³⁹. La chronique de Théophane nous informe aussi du fait que Léon Argyros, le stratiôte qui, sous Michel III, se distingua dans la lutte contre « les Agarènes de Téphrikè⁸⁴⁰ », souche de l'illustre lignage des Argyroi, fut également fondateur d'un monastère, dédié à sainte Élisabeth, dans le thème de Charsianon. C'est là qu'il fut enterré après sa mort. Si les sources littéraires ne livrent pas davantage d'informations à propos des fondations et du patronage aristocratique concernant les établissements religieux dans ces régions, l'archéologie parvient à compenser quelque peu cette lacune : nombreux sont en effet les restes de l'architecture religieuse, surtout en Cappadoce, qui ont fait l'objet de fouilles et d'études⁸⁴¹. L'exemple le plus célèbre de patronage aristocratique, dédié à la fondation d'églises et de monastères dont il reste trace dans cette zone, est sans doute celui offert par les Phocas à Göreme : dans le cadre du centre monastique de Göreme, les Phocas fondèrent le monastère des Incorporels (les Archanges), dont dépendait le sanctuaire dit Nouvelle Église de Tokali. L'édification et le décor de ce monument, qui se signale par la richesse des matériaux utilisés et mérite sa réputation de chef-d'œuvre de la renaissance macédonienne, est attribuée à l'initiative de Constantin, frère du futur Nicéphore II, alors stratège de Seleucie ; après sa capture par l'émir d'Alep et sa mort en captivité en 953, l'œuvre fut menée à terme par son fils Léon (inconnu par ailleurs) et par son frère Nicéphore, le futur empereur⁸⁴². Nous retrouvons aussi les Phocas à Çavuşin, non loin de Göreme, cette fois non pas comme fondateurs mais comme sujets représentés sur les fresques d'une église dédiée à l'archange saint Michel, dont les fondateurs demeurent inconnus. Le décor de ce monument exalte en effet les succès militaires de l'empereur Nicéphore Phocas : parmi les personnages représentés on retrouve, outre l'empereur, l'impératrice Théophanô, le César Bardas, père de Nicéphore, et le curopalate Léon, son frère, ainsi que le magistre Mélias et Jean Tzimiskès, neveu de l'empereur et futur empereur lui aussi⁸⁴³. En plus des Phocas, l'étude des programmes iconographiques, de la représentation des donateurs et de leurs prénoms, a récemment permis de déceler aussi à Göreme la présence et le patronage des Mélissènoi, autre famille qui soutint les Phocas et qui semble avoir eu elle aussi des possessions importantes en Cappadoce. Ils auraient en fait commandité la construction et la décoration d'une autre église du complexe, Çarıklı kilise, datée du milieu du XI^e siècle et dédiée à la Précieuse Croix⁸⁴⁴. L'ensemble de ces monuments présente donc plusieurs points de grand intérêt. Tout d'abord ils confirment l'influence des Phocas en Cappadoce, contribuant à localiser leur implantation et probablement leur assise foncière, et ils pourraient nous aider aussi à définir la zone d'enracinement d'une autre grande famille micrasiatique, celle des Mélissènoi, difficile à préciser autrement. En outre, les programmes iconographiques et les dédicaces mêmes de ces églises peuvent éclairer une sensibilité religieuse particulière et la prédilection pour certains

⁸³⁹ Cf. Ahrweiler, *Timios Stauros de Syricha*, p. 9-15.

⁸⁴⁰ Il y a là semble-t-il, une imprécision de l'auteur : on sait que Téphrikè fut une fondation paulicienne, due en particulier à l'initiative de Karbéas (cf. Théoph. Cont., p. 166 ; Skyl., p. 92).

⁸⁴¹ Outre les travaux de Nicole Thierry, on renvoie, entre autres, à quelques études de Catherine Jolivet-Lévy : *La Cappadoce ; Études cappadociennes*.

⁸⁴² Thierry, *Cappadoce*, p. 169-173 ; Jolivet-Lévy, *La Cappadoce*, p. 58-63.

⁸⁴³ Jolivet-Lévy, *La Cappadoce*, p. 63-67 ; Thierry, *Cappadoce*, p. 173-177 et la fiche 36 ; voir aussi Ead., *Un portrait de Jean Tzimiskès*.

⁸⁴⁴ Jolivet-Lévy, *L'église de la Précieuse Croix à Göreme*.

cultes dans un milieu régional, social ou familial spécifique. Tant à Göreme qu'à Çavuşin, en effet, on rencontre les représentations des saints les plus vénérés dans la région, comme les Quarante martyrs de Sébastée, saint Hiéron⁸⁴⁵ et saint Basile⁸⁴⁶. D'autres cultes, tel celui des archanges et de saint Michel en particulier⁸⁴⁷, semblent avoir un ancrage familial, comme l'indiquent la dédicace du monastère patronné par les Phocas et celle de l'église où ils sont représentés. Remarquable aussi est le culte de la croix, auquel était consacrée l'église dont la fondation est attribuée aux Mélissénoï : souvent interprété comme l'indice de tendances iconoclastes, ce culte jouit d'un succès persistant en Asie Mineure, surtout en Cappadoce, notamment parmi les représentants de l'aristocratie militaire et en particulier chez les Phocas, qui en auraient encouragé l'adoption à la cour des empereurs macédoniens, comme semblent l'attester les témoignages numismatiques et sigillographiques⁸⁴⁸. Or, dans la prédilection pour des saints militaires comme les Quarante martyrs de Sébastée ou saint Michel, *archistratègos* des armées célestes, ou encore dans l'attachement au culte de la croix, signe nicéphore chrétien par excellence, qui devint l'expression de la résistance à l'Islam, il est facile de reconnaître autant de traces de cette culture guerrière exaltant le lien entre guerre et religion, dont nous avons montré les implications. Le succès et la diffusion d'une telle sensibilité au niveau régional sont confirmés par d'autres monuments ; particulièrement éclairant à ce propos est le cas d'une autre église rupestre de la vallée de Göreme, datée par Nicole Thierry de 700 environ, où une inscription comporte une prière inspirée d'un psaume d'Isaïe : *Dieu est avec nous. Sachez-le, nations. Soyez soumis, car Dieu est avec nous. Sachez-le jusqu'aux extrémités de la terre car Dieu est avec nous. Vous, les forts, vous êtes vaincus...*⁸⁴⁹

On voit donc que des témoignages archéologiques peuvent venir des informations précieuses sur la mentalité locale : malgré l'adoption partielle des modèles constantinopolitains au XI^e siècle, les églises de Cappadoce sont porteuses d'un certain provincialisme, qui s'exprime dans les formes architecturales et le décor, dans la prédilection pour certains cultes ou encore à travers la représentation peinte de sujets hétérodoxes⁸⁵⁰ ou liés à l'exaltation de la gloire militaire et des succès de l'aristocratie locale, comme dans le cas des Phocas à Çavuşin.

Cependant, l'interprétation historique de ces monuments demeure souvent difficile en raison de la quasi totale absence de sources littéraires qui nous renseigneraient sur l'histoire et

⁸⁴⁵ Cf. Jolivet-Lévy, *Quelques images nouvelles de saint Hiéron et de saint Eustathe* ; Métivier, *Saint Hiérôn*.

⁸⁴⁶ C'est à saint Basile qu'était dédiée la Nouvelle Église de Tokali à Göreme.

⁸⁴⁷ Jolivet-Lévy, *Culte et iconographie de l'archange Michel*.

⁸⁴⁸ Cf. Cheynet, *Culte de la croix*. En réalité la classification du décor cruciforme comme « iconoclaste » est problématique, cf. Jolivet-Lévy, *La Cappadoce*, p. 37-41. Le culte de la croix se rencontre déjà à l'époque paléochrétienne, et il continue bien après l'iconoclasme ; il était aussi caractéristique de certaines régions, comme à Zelve ou dans l'aire où Hélène Ahrweiler a supposé se trouver le couvent de Timios Stavros de Syricha, cf. note 38.

⁸⁴⁹ Thierry, *Cappadoce*, fiche 17, église de Karşı Becak, Maçan Göreme.

⁸⁵⁰ Un exemple intéressant est celui de quatre églises de la première moitié du X^e siècle, situées près du village d'İhlara, un peu au nord de l'ancienne forteresse de Kôron, dans le thème de Cappadoce (cf. Thierry, *Cappadoce*, p. 154-160). Pour l'une de ces églises, nous connaissons l'identité du donateur, le spatharocandidat et tourmarque de Spadiata et Pates, actif à l'époque de Constantin VII et Romain I^{er} ; dans toutes ces structures le décor peint présente des nombreuses références aux textes apocryphes du Nouveau Testament et à des traditions locales ou orientales, comportant la présence d'éléments magiques, voire reflétant une influence dualiste ou paulicienne (*ibid.*, p. 155 et fiche 31).

les relations entre les différentes institutions religieuses. En Cappadoce, on se trouve en effet dans une situation inverse de celle de la Bithynie et de l'Opsikion, où l'existence des centres monastiques est souvent attestée par les seules sources littéraires. En ce qui concerne les églises et les fondations monastiques d'Anatolie centrale et de Cappadoce, les textes littéraires et les actes de la pratique ne nous offrent presque aucune information. Cela peut dépendre aussi du fait qu'en cette région la vie monastique ne s'organisa pas en des grandes communautés comparables à celles de l'Olympe de Bithynie, du Kyminas ou du Mont Latros : entre la fin du IX^e siècle et le début du XI^e siècle, le monachisme connut aussi en Cappadoce une floraison remarquable, où il se déclina sous diverses formes, mais sans gagner une renommée au point d'attirer des pèlerins des autres régions de l'Empire, et à l'échelle d'une province où les échanges entre ces différentes formes de vie monastique et la société rurale laïque étaient fréquents⁸⁵¹. Parmi les structures qui ont été conservées on reconnaît différents types d'établissements : ermitages, petits couvents et aussi communautés de taille moyenne, qui devaient disposer de quelques dotations et assurer des revenus à leurs titulaires, fondateurs ou évêque local. D'ailleurs, beaucoup de couvents semblent avoir été aussi des centres d'exploitation agricole, et ils pouvaient également servir de résidence pour leurs fondateurs, leurs patrons ou même pour l'évêque local lors de ses déplacements. On peut imaginer aussi que les monastères les plus grands aient joui d'importants revenus fonciers et qu'ils aient disposé de boutiques et d'*ergasteria* dans les centres urbains voisins⁸⁵².

Cependant, aucun *typikon* des fondations cappadociennes ne nous est parvenu, et les manuscrits qui proviendraient de cette région ou de ses monastères sont eux aussi extrêmement rares⁸⁵³. Enfin, au-delà des cas exceptionnels des Phocas et peut-être des Mélissénoï à Göreme, l'identification des fondateurs est souvent impossible, faute de l'indication de noms de famille transmissibles accompagnant leurs représentations. Et en tout cas, même quand on sait quelque chose sur l'identité des fondateurs, moines ou officiers le plus souvent⁸⁵⁴, il serait utile de disposer d'une documentation qui nous permettrait de reconstituer le fonctionnement des établissements, l'identité de leurs higoumènes ou de leurs gestionnaires, ainsi que les institutions ou les individus auxquels ils étaient rattachés.

Enfin, si on laisse de côté les monastères et autres fondations religieuses rurales (oratoires, églises, ermitages...), la situation des évêchés locaux et les intérêts de la Grande Église dans ces régions est elle aussi obscure. En effet, il en est encore une fois très difficile de localiser les intérêts et les biens des Églises provinciales : si les sources, pour ce qui concerne les biens de l'État dans ces régions, sont maigres, pour les propriétés de l'Église il n'y en a

⁸⁵¹ Monastères et ermitages s'élevaient habituellement à proximité de points d'eau, de bassins fertiles ou de vallées bien arrosées, et ils étaient particulièrement nombreux en Cappadoce rupestre, où ils étaient souvent creusés dans le rocher, sur des falaises ou dans les cônes de tuf : c'est le cas par exemple du cirque rocheux de Göreme, auquel on a déjà fait référence, qui regroupe la majeure partie des églises et établissements monastiques de la région. Voir : Jolivet-Lévy, *La Cappadoce*, p. 88-103 et *passim* ; Thierry, *Cappadoce*, fiche 41 et *passim*.

⁸⁵² Thierry, *ibid.* p. 202-209.

⁸⁵³ Gamillscheg compte un copie du Nouveau Testament de la fin du X^e siècle, provenant de Kiskissos, en Cappadoce, un autre codex du même contenu datant du XIII^e siècle et provenant de Césarée, ainsi que le document exceptionnel représenté par le testament d'Eustathe Boïlas, daté de 1059, qui nous informe d'ailleurs sur la composition d'une bibliothèque aristocratique à cette époque (*Handschriften*, p. 96 et 200-201).

⁸⁵⁴ Pour quelques brèves remarques sur l'identité des fondateurs entre le haut Moyen Âge et le XI^e siècle, voir Thierry, *Cappadoce*, p. 200.

que très peu, et elles se limitent à un petit nombre de textes épistolaires. Pourtant, même s'il s'agit de témoignages épars, qui ne couvrent de façon uniforme ni le territoire ni la période considérés, ces textes offrent des renseignements intéressants, et ils peuvent nous donner un aperçu de la puissance ecclésiastique dans ces provinces et de ses relations avec les personnes privées et les représentants du pouvoir impérial.

a. Un puissant ecclésiastique : Léon, métropolitain de Synada

En dépit des lacunes globales de la documentation pour ces régions, c'est du thème des Anatoliques qui nous vient l'un des exemples les plus intéressants d'un puissant ecclésiastique à l'œuvre : un *corpus* épistolaire formé de cinquante-trois lettres et un texte, traditionnellement titré « testament » ou « oraison funèbre⁸⁵⁵ », nous a été laissé par Léon, métropolitain de Synada, ville de Phrygie à laquelle nous avons déjà fait référence.

À l'exception des informations que l'on tire de ses lettres mêmes, nous ne savons rien de l'auteur ; toutefois, grâce aux références internes, il est possible d'établir qu'il naquit en 937 et qu'il mourut probablement peu après 1003, date à laquelle renverrait son testament, dernier écrit qu'on peut lui attribuer et qu'il déclare avoir rédigé à l'âge de soixante-six ans⁸⁵⁶. Selon toute apparence, il reçut une éducation soignée et fit une belle carrière ecclésiastique, puisqu'il atteignit la dignité de *synkellos*, assez rare et élevée à l'époque⁸⁵⁷. Il avait probablement déjà obtenu ce titre quand, entre la fin de 996 et l'automne de 998, il mena une ambassade en Occident, dont les treize premières lettres de son *corpus* épistolaire offrent un témoignage précieux et original⁸⁵⁸.

À l'exception de celles qui relatent son ambassade et de deux autres missives faisant référence à une querelle entre hauts prélats lors de l'élection de Sisinnios II en 996⁸⁵⁹, les lettres de Léon de Synada ne peuvent être datées avec précision. L'ensemble de ses épîtres est quand même extrêmement intéressant, puisqu'il nous renseigne sur plusieurs propos : sur les relations entre Byzance, l'Occident et la papauté à la fin du X^e siècle ; sur les conflits d'opinion à l'intérieur du synode et avec l'empereur lors des manœuvres qui précèdent l'élection du patriarche ; enfin – ce qui nous intéresse davantage – sur la vie d'un épiscopat provincial, en ce qui concerne la personnalité de l'évêque, sa position et ses relations avec les autorités locales, les fonctionnaires de Constantinople et l'empereur même.

⁸⁵⁵ Vinson, p. IX ; Darrouzès p. 188, avec la note 18.

⁸⁵⁶ Vinson, p. IX-X et 117.

⁸⁵⁷ Darrouzès suppose que ce titre, encore unique dans le *Livre des Cérémonies*, a pu être accordé à deux personnes, justement à l'époque de Léon, peut-être en sa faveur, puisqu'on sait qu'au même moment il y avait un autre titulaire de la même dignité, Étienne de Nicomédie, qui compte d'ailleurs parmi les correspondants de notre auteur (Darrouzès, p. 41).

⁸⁵⁸ Parti avec la mission de transmettre au pape Jean XV une lettre synodale du patriarche Sisinnios II et de négocier une alliance matrimoniale avec Otton III pour le compte de Basile II, il se trouva mêlé aux troubles qui firent suite à la mort subite du pape, en mars 996, à la fuite de son successeur, Grégoire V, et à l'élection de l'antipape Jean XVI Philagathe (cf. *supra*, p. 34, note 112).

⁸⁵⁹ Darrouzès III, 53 et 54 (cf. le commentaire de Vinson, p. 134-139).

L'évêché de Synada

Nous avons déjà fait référence à la célèbre lettre 43, adressée à l'empereur Basile II. Ce texte nous offre une image assez négative de la faible rentabilité du siège métropolitain de Synada : à cause de l'altitude et du climat hostile, le territoire de ce diocèse ne produit ni huile, ni vin, ni blé, mais seulement de l'orge ; même le bois pour se chauffer manque, de sorte qu'on utilise à sa place du fumier séché, le *zarzakon*, et l'on pourvoit à tout autre nécessité en faisant venir des produits d'Attalia, des Thracésiens ou même de Constantinople⁸⁶⁰. Quoiqu'une telle description puisse présenter des éléments de vérité, Léon avait tout intérêt à noircir l'image de sa métropole : l'objectif de sa lettre est en effet le maintien des bénéfiques assurés à sa métropole par un chrysobulle de Romain II, qui lui garantissait apparemment l'envoi de provisions en nature, et en outre les *rogai* pour les clercs et les autres dépendants de l'Église ; tous privilèges que – on semble le comprendre – Basile II aurait réduits, voire supprimés⁸⁶¹.

D'ailleurs l'auteur fait lui-même allusion aux rumeurs selon lesquelles il serait riche et sa métropole renommée, tout en cherchant à les démentir et en soulignant le fait que sa richesse doit être mesurée en fonction des dépenses indispensables auxquelles il doit faire face⁸⁶². Dans la même lettre, Léon avait affirmé avoir beaucoup de gens qui dépendaient de lui, et par ailleurs tout semble confirmer que le métropolitain de Synada se conduisait en tout – de ses relations à son attitude envers les sujets et son train de vie –, comme un puissant magnat. On pourrait songer par exemple à certaines de ses lettres qui accompagnent l'envoi de présents : elles attestent l'échange de produits d'une certaine valeur, tels fruits, marbre et parements religieux, comme c'était l'usage dans les correspondances entre hauts fonctionnaires ecclésiastiques ou laïcs⁸⁶³. En outre, deux autres textes sont particulièrement significatifs à cet égard : un passage contenu dans une lettre envoyée par Léon au métropolitain de Nicomédie et surtout son testament.

Dans le premier texte, l'auteur fait allusion à ce qui confère honneur à son collègue et correspondant : ὁ θρόνος, ὁ πλοῦτος, ἡ δόξα, ἡ τιμή, τὸ ὕψος, τὸ ἀξίωμα, « le trône, la richesse, la renommée, la position éminente, la dignité⁸⁶⁴ ». Il s'agit de privilèges dont Léon aussi, dans sa condition de haut dignitaire ecclésiastique, jouissait, comme on le voit encore

⁸⁶⁰ Darrouzès III, 43; cf. *supra*.

⁸⁶¹ Il est question ici, semble-t-il, de deux chrysobulles : l'un émis par Basile II, qui aurait supprimé les distributions de biens en nature (tels l'huile et le vin) à la métropole, et l'autre, auquel se réfère Léon, datant de Romain II, qui prévoyait l'envoi de tels biens. Selon Vinson, Basile II aurait renoncé à confirmer un ancien chrysobulle, peut-être ratifié jadis par Basile le parakoimomène, ou bien il en aurait promulgué un nouveau, qui éliminait la plupart des anciens privilèges, sinon tous (Vinson, p. 126).

⁸⁶² Εἰ δὲ μέ τινες λέγουσι πλούσιον καὶ περιφανῆ τὴν μητρόπολιν, ἐκεῖνοι μὲν ἃ οὐκ οἶδασι λεγέτωσαν καὶ τὴν ἀπλότητα διαβαλλέτωσαν, ἐγὼ δὲ συμμετρήσασθαι ἀξιῶ καὶ τὸν πλοῦτον μου καὶ τὰ χρέη μου (Darrouzès III, 43, ll. 19-22).

⁸⁶³ Léon reçoit des grenades du *chartophylax* de Sainte-Sophie et lui envoie en échange un *epirription*, sorte de long voile noir posé sur le couvre-chef typique du clergé monastique, descendant le long du dos et portant deux bandes sur le devant (Darrouzès III, 48). Quant aux cadeaux envoyés à un autre correspondant et désignés sous le nom de οἱ πρίσται, leur nature n'est pas claire (Darrouzès III, 45) : Darrouzès a imaginé qu'il s'agissait d'un type de poissons, les « poissons-scie » (Darrouzès p. 200 note 27), mais Vinson, suivant le commentaire de Louis Robert et notant la difficulté qu'il y aurait eu à trouver du poisson dans le diocèse de Synada, considère qu'il s'agissait plutôt d'un type de marbre local ou même de limes ou scies au sens propre (Vinson p. 128-129).

⁸⁶⁴ Darrouzès III, 35.

mieux, avec plus de détails et une vivacité remarquable, dans son testament⁸⁶⁵. Ici, après quelque réflexion rhétorique et de circonstance sur le caractère complémentaire et inéluctable de la vie et de la mort, l'auteur, qui a atteint sa soixante-sixième année, déclare qu'il n'a pas jusque-là passé un seul jour sans pécher :

Et en fait j'ai regardé certaines choses d'un œil malhonnête ou j'ai prêté l'oreille à quelque chose qui en était indigne ; j'ai mangé ou bu sans modération, ou j'ai commis les deux ; j'ai eu des pensées malveillantes, ou je les ai mises en pratique, ou j'ai fait les deux ; l'odorat m'a subjugué ou le toucher m'a amolli ; j'ai parlé vainement ou j'ai fait ce qu'il ne fallait pas ; j'ai prêté l'oreille aux calomnies ou j'en ai proférées moi-même ; j'ai distraitement chanté les psaumes ou je n'ai pas prié du tout, et j'ai passé toute la journée en occupations futiles ; je n'ai pas consacré mon attention aux Écritures sacrées, ou j'ai dédié trop de temps aux auteurs profanes ; j'ai passionnément parlé en faveur de quelqu'un, ou j'ai ardemment défendu ma propre cause ; je me suis mis en colère ou j'ai frappé quelqu'un, ou j'ai fait les deux ; j'ai été hautain ou fier et vaniteux, marchant pompeusement au milieu de la place, m'avançant orgueilleux sur mon cheval, tête haute, on dirait en me donnant des airs ; je n'ai montré aucune pitié ou je l'ai fait d'une manière mesquine et indigne, ce qui est tout de même un péché.

Combien de fois ai-je dédaigné de regarder ceux qui étaient couverts de plaies ? Combien parmi ceux qui invoquaient Dieu ai-je dépassés (sans m'arrêter) ? Combien de gens ont fait recours au nom de la Théotokos et aux prières pour fléchir ainsi mon cœur amer, insensible et dur, vraiment fait de pierre ou de marbre ? Je ne me suis même pas retourné, et je les ai dépassés d'un pas rapide. [...] Combien de gens qui en appelaient à mon propre salut ou à la pitié de Dieu et qui criaient « Que tu sois ainsi dans le repentir au moment de ta mort ! » ou « Oh notre saint seigneur, aie pitié ! » ai-je fait semblant de ne pas entendre, ou même me sois-je irrité contre eux ? Combien de fois me suis-je empiffré, maudit que je suis, tandis que le peuple de Christ souffrait de la faim ?

Parmi les péchés que Léon s'attribue on compte beaucoup de signes de la puissance : certains sont de nature toute matérielle, comme la gloutonnerie, l'inclination au vin et aux plaisirs du toucher et de l'odorat, au mépris de la misère et de la faim de la grande masse de la population. D'autres sont de nature spirituelle, telle l'inattention envers la prière et les saintes Écritures et, au contraire, l'amour pour les auteurs profanes, indice d'une éducation soignée dont on trouve des traces abondantes dans les lettres de Léon, riches en jeux littéraires et citations érudites. La référence au temps consacré aux lectures profanes laisse entrevoir en outre qu'il avait à sa disposition nombre de livres, ce qui était l'apanage des seules élites : la valeur et le prix de ce type d'objet à l'époque se déduisent par exemple d'une lettre d'Ignace le Diacre, qui se plaint avec insistance auprès du patriarche Méthode (843-847) de la perte d'un évangélaire « copié à ses propres frais » par son frère, dont il avait hérité, et passé ensuite entre les mains d'un secrétaire impérial, Étienne, de l'évêque de Synada Michel, et enfin de l'évêque de Hiérapolis, qui refuse de le rendre⁸⁶⁶. On voit bien que les livres

⁸⁶⁵ Darrouzès III, 31 ; trad. anglaise dans Vinson, lettre 31, p. 48-53.

⁸⁶⁶ Mango, *Correspondence*, lettre 54, p. 134-137.

voyageaient entre la capitale et les provinces, et aussi d'un palais épiscopal à l'autre, et que même un centre d'importance moyenne comme Synada pouvait disposer d'une bonne bibliothèque, si cela correspondait aux goûts et aux inclinations de son métropolitain.

Mais ce qui semble le plus significatif pour situer la figure du haut fonctionnaire ecclésiastique dans le cadre de la société provinciale, c'est la description que l'auteur donne de lui-même et de son attitude dans l'espace de la ville et à l'égard de la masse des fidèles : l'image de l'évêque qui avance hautain sur son cheval au milieu de la place, se montrant sourd aux invocations des plus pauvres, les dépassant d'un pas rapide et presque avec gêne, est en soi éloquente. Si l'on y ajoute le fait que Léon admet qu'il s'est abaissé à écouter ou proférer des injures, qu'il a fait preuve de passion envers lui-même ou ceux qui lui étaient chers, qu'il s'est laissé aller à la colère, allant jusqu'à frapper quelqu'un, on peut préciser ultérieurement comment il tirait avantage de sa position et l'imposait, pas seulement à l'égard des humbles et des *pénètès*, mais probablement aussi des notables et des puissants locaux.

Rapports avec les autorités laïques et réseau de relations

En ce qui concerne les relations de Léon avec les autorités du gouvernement central et provincial, nous disposons toutefois de deux autres témoignages intéressants.

Dans une lettre adressée à un destinataire anonyme – mais qui était très probablement un haut fonctionnaire de Constantinople⁸⁶⁷ –, l'auteur remercie le correspondant pour son intervention en faveur de son oncle, lui aussi évêque, dans un différend avec le protonotaire du thème où se trouvait son diocèse. Comme on l'a vu, le protonotaire du thème était le responsable de l'administration civile du thème, en particulier de sa gestion fiscale, subordonné au niveau local au stratège et au niveau central au chartulaire *tou sakelliou* ; ici, la querelle semble porter sur des biens « sacrés » qui auraient été soustraits à l'Église de l'oncle par ce fonctionnaire.

Un fait de ce genre ne nous surprendra pas : on a déjà souligné la concurrence entre État et Église pour imposer leurs propres impôts aux habitants des provinces ; on a vu que les fonctionnaires des thèmes cherchaient à grever d'impôts les *strateiai* civiles ou militaires et même les membres du clergé et leurs biens⁸⁶⁸, tandis que, pour leur part, higoumènes et métropolitains essayaient parfois de s'approprier les biens du fisc⁸⁶⁹. D'autre part, la lettre célèbre de Nicolas Mystikos aux métropolitains de l'Empire, où il ordonne la levée d'une contribution extraordinaire pour financer la guerre contre Syméon de Bulgarie (automne 920)⁸⁷⁰, montre qu'en cas de besoin même les biens ecclésiastiques pouvaient être soumis à taxation, voire, en cas d'urgence, aux confiscations.

Dans le cas de l'évêque et oncle de Léon on ne saurait préciser la nature des « biens sacrés » que le protonotaire s'était appropriés (ὅσα ὁ πρωτονοτάριος ἱερὰ ἀφείλετο ἀπολαβόν) : il pourrait s'agir de propriétés foncières, de bâtiments ou même de biens mobiliers, sous forme de numéraire ou d'objets précieux appartenant à l'Église. En tout cas,

⁸⁶⁷ Darrouzès III, 29.

⁸⁶⁸ Cf. *supra* p. 59-60 et p. 115.

⁸⁶⁹ Cf. *supra*, p. 61-62 et p. 114-115.

⁸⁷⁰ Jenkins-Westerink 92.

cette confiscation est annulée grâce à la médiation de Léon, qui avait fait appel à une de ses connaissances parmi les hauts fonctionnaires de l'État, probablement un supérieur du même protonotaire à Constantinople. Celui-ci intervient à distance, en obtenant un chrysobulle qui confirme à l'oncle de Léon les propriétés et peut-être quelque autre privilège de son diocèse, et en envoyant au protonotaire une lettre, dont Léon reçoit une copie, qui ordonne la restitution des biens illégalement détenus.

Les éditeurs des lettres de Léon de Synada ont mis en relation l'émission de ces documents avec les informations concernant la concession d'une série de chrysobulles dont il est question dans quelques lettres de Nicéphore Ouranos⁸⁷¹ : elles utilisent toutes le même formulaire bureaucratique, et chaque chrysobulle est accompagné d'un autre document, généralement une lettre de l'empereur ou du parakoimomène, destinée à l'officier chargé de l'application de son contenu, d'habitude le préposé à la sacelle. Les éditeurs seraient donc tentés de dater la lettre du métropolitain de Synada de la même période, probablement avant l'éloignement du parakoimomène Basile Lécapène ; à ce moment, on observe une distribution assez copieuse de privilèges et d'exemptions à plusieurs institutions ecclésiastiques des provinces, grâce à la médiation de personnages influents à la cour et peut-être pas toujours avec le plein accord de l'empereur. On verra que les régions qui nous intéressent n'ont pas manqué d'en bénéficier, puisque ces concessions affectaient aussi d'autres diocèses des Anatoliques et de la Cappadoce, telle Laodicée, Césarée et Kôron.

Une autre lettre, adressée cette fois-ci à un *kritès*, probablement celui des Anatoliques, éclaire les relations de Léon avec les représentants de l'autorité civile en province, et ses moyens de pression⁸⁷² :

Je maudis grandement ces « gens de la soie » pour t'avoir tenu occupé tant de temps, mon seigneur très illustre et très distingué. À cause de cela, des hommes méchants et cupides, trouvant indulgence, sont en train de tirer profit. Parmi eux, il y a aussi Dionysos, qui est en train d'infliger une infinité d'ennuis à mon oncle l'évêque. Prends donc la défense de mon vieil oncle, en premier lieu par amour de la justice et puis pour me faire une faveur, et tu recevras ainsi des prières de sa part et les remerciements convenables de la mienne ; et viens nous rendre visite au plus tôt, pour que, au moins, nous partagions pour un moment notre affection, qui depuis longtemps n'a pas bénéficié de notre présence physique mutuelle : mais je suis sûr que ton esprit est avec moi et dialogue avec moi tous les jours. Porte-toi bien, et ajoute aux précédentes des actions bonnes et justes.

Ce texte nous offre lui aussi plusieurs points de réflexion. Si, comme le laisse supposer la nature des requêtes de Léon, le juge auquel il s'adresse est le juge des Anatoliques, nous apprenons ici qu'à un moment donné, vers la fin du X^e siècle, l'administration civile du thème avait été longtemps occupée par des questions liées à la présence dans la région d'une catégorie de personnes ayant à faire avec la production de la soie (οἱ τῆς μετάρξης). Il pourrait être question ici du statut professionnel ou fiscal des travailleurs employés dans un secteur

⁸⁷¹ Darrouzès V, 3, 4, 5 et 6 ; cf. Vinson p. 116 et Darrouzès p. 218-220, et la note 3 à la p. 218.

⁸⁷² Darrouzès III, 42.

strictement réglé et contrôlé par l'État ; mais même si la nature exacte des relations entre ces gens et l'administration locale nous échappe, cette référence, dans le texte du métropolite de Synada, nous renseigne sur la présence dans le thème des Anatoliques d'une activité productrice de grande importance stratégique pour le gouvernement central et qui, par conséquence, retenait aussi l'attention des administrateurs locaux. Il est tentant en outre de la mettre en relation avec l'existence, attestée dans les sources⁸⁷³, de communautés juives en Anatolie et particulièrement en Phrygie : ici, comme dans d'autres zones de l'Empire, notamment en Grèce, cette minorité était-elle occupée dans les activités liées à la production et à la finition et au commerce, plus ou moins licite, des tissus de soie ? Les témoignages à cet égard sont extrêmement rares avant le XII^e siècle, mais certains savants, comme David Jacoby, ont supposé la participation des Juifs de Byzance dans ce secteur dès le X^e siècle, surtout à Constantinople mais peut-être aussi en province⁸⁷⁴.

D'autre part, face aux plaintes du métropolite de Synada, qui intervient encore une fois en faveur de son vieil oncle, évêque d'un diocèse qui se situait donc aussi dans les Anatoliques et était probablement suffragant de Synada, on ne peut s'empêcher de penser aux requêtes de l'anonyme au juge de la Mer Égée et à son *asèkrètis*⁸⁷⁵. Une fois encore, on dénonce un individu – dont on connaît ici le prénom, Dionysos – accusé de causer « des ennuis » à un personnage qui jouit de soutiens puissants ; il faut donc le châtier, pour amour de la justice mais aussi pour accorder une faveur personnelle au métropolite, avec lequel le juge semble entretenir des relations d'amitié. Selon Darrouzès, il pourrait s'agir du même juge, Mitylénaios, auquel Léon adresse une épître plaisante, où il se plaint de la brièveté des ses lettres, et que l'éditeur voudrait identifier – probablement à tort – avec le poète Christophore au début de sa carrière⁸⁷⁶. Quoi qu'il en soit, il faut admettre que, malgré ses résultats discutables comme diplomate, le métropolite de Synada savait choisir ses amitiés et cultiver ses relations : il suffit de jeter un coup d'œil à l'identité de ses correspondants pour s'en rendre compte.

⁸⁷³ Nous nous référons ici aux Juifs installés au début du IX^e siècle à Amorion, dont nous parle Théophane Continué (cf. *supra*, p. 166-167).

⁸⁷⁴ Cf. Jacoby, *The Jews and the Silk Industry* : l'auteur fait référence aux témoignages du *Livre de l'Eparque*, des sources juives et, pour le XII^e siècle, à Benjamin de Tudela. À confirmer de l'habileté des Juifs dans le secteur textile, on pourrait rappeler aussi un passage de la *Vie* de saint Nikôn, où un adversaire du saint conduit à Lacédémone un Juif, apparemment pour lui faire faire des travaux de couture ou de broderie, suscitant ainsi la colère du saint (Sullivan, *St. Nikon*, ch. 35, p. 118-121).

⁸⁷⁵ Cf. *supra*, p. 138-139.

⁸⁷⁶ Darrouzès p. 184 note 16. Darrouzès admet pourtant que son hypothèse est risquée, puisque, entre Léon de Synada et Christophore Mitylénaios, l'écart est à peu près d'une génération, et, pour cette raison, Vinson (p. 112) considère que l'identification serait improbable. Sur la base des données sigillographiques, Seibt a établi l'existence d'un homonyme, sans doute apparenté au poète, actif pendant la première moitié du XI^e siècle, qui fut protospathaire et exerça la fonction de juge à Charsianon, en Mésopotamie, et aussi dans les Anatoliques. En revanche, le poète Christophore de Mitylène serait connu par la sigillographie, grâce à une bulle du milieu du XI^e s. où il est dit protospathaire, *épi tou chrysotriklinou* et juge du Velum et de Paphlagonie ; les colophones de quelques manuscrits nous confirment qu'il fut juge de Paphlagonie et des Arméniaques (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 200 et notes). Sur cette famille, voir l'annexe 3, Mitylénaii.

Les destinataires connus des lettres de Léon de Synada :

LAÏCS	ECCLÉSIASTIQUES
Hagiozacharités (III, 3)	Le moine Étienne (III, 8)
Malakeinos, protospathaire (III, 23, 24)	Le patriarche (Sisinnios II : III, 11, 28)
Le juge Mitylènaios (III, 25)	Le métropolitain de Sardes (III, 12)
Jean, ostiaire (III, 1, 6)	Le patriarche d'Antioche (III, 14, 15, 16, 32)
Michel, magistre (III, 2)	Arsène, métropolitain d'Héraclée (III, 17-21)
Méthode, patrice (III, 4, 40, 41)	Nicolas, métropolitain de Néocésarée (III, 22)
Myron (III, 5)	Michel, métropolitain d'Euchaïtes (III, 26)
Le <i>génikos</i> (III, 7, 44)	Grégoire, métropolitain de Nicée (III, 27)
Le magistre et sacellaire (III, 10) ⁸⁷⁷	Le métropolitain de Nicomédie (III, 34, 35)
Le préposé au <i>kanikleion</i> (III, 13)	Le métropolitain d'Éphèse (III, 36)
Le protonotaire (III, 37)	Le <i>chartophylax</i> (III, 47-49)
Léon, préposé à l' <i>eidikon</i> (III, 38, 39)	Le <i>kanstrisios</i> (<i>sic</i>) (III, 33, 46) ⁸⁷⁸
Le juge (III, 42)	? Nicétas, frère de l'évêque d'Athènes (III, 51)

Son « carnet d'adresses » révèle en effet qu'il disposait de nombreux contacts, parmi lesquels étaient présents, en proportion équitable, évêques et collègues ecclésiastiques et personnages laïcs, le plus souvent résidant à Constantinople mais parfois aussi exerçant une charge en province, comme c'est le cas du juge dont on vient de parler. On voit bien que parmi les laïcs, quand leur fonction est précisée, abondent les fonctionnaires rattachés aux services financiers centraux ou leurs subordonnés locaux (comme le protonotaire), mieux à même de servir les intérêts de Léon, lui garantissant privilèges et exemptions.

Mais on remarque aussi la présence de personnages qualifiés seulement par leur prénom ou leur nom de famille, auxquels l'auteur semble lié par des relations plus étroites de proximité et d'amitié ; il s'adresse à eux surtout au cours de sa mission en Occident, lorsqu'il leur demande aide et protection pour son *oikos* pendant son absence. C'est le cas notamment de Myron et du magistre Michel, mais aussi du patrice Méthode, auquel l'auteur demande protection pour un homme à lui⁸⁷⁹ et qui semble lié par l'existence d'un « père commun⁸⁸⁰ », dont l'auteur pleure la mort dans III, 4. Celui-ci aurait pu être le père adoptif ou plus probablement spirituel de Léon⁸⁸¹, en tout cas un personnage auquel il se sentait particulièrement lié, par affection ou pour d'autres raisons personnelles.

⁸⁷⁷ Il pourrait aussi s'agir du sacellaire patriarcal, même si son titre de magistre fait plutôt penser à un laïc (Vinson, p. 99). On a vu pourtant que dans l'administration patriarcale, surtout parmi les dépendants de l'économat de Sainte-Sophie, on rencontre, à partir du X^e siècle, des clercs impériaux ou même des fonctionnaires laïcs liés à la cour (cf. *supra*, p. 54).

⁸⁷⁸ L'intitulé des lettres rapporte la mention εἰς τὸ κανστρίσιον. À l'époque protobyzantine le *kanstresios* ou *kastresios* était un personnage de la cour impériale, d'habitude un eunuque, qui s'occupait de la gestion et l'approvisionnement des appartements impériaux. Au X^e siècle le *taktikon* Benešević mentionne un *kastresios* parmi les officiers patriarcaux, entre le protonotaire et le référendaire (*ODB* p. 1111-1112).

⁸⁷⁹ Darrouzès III, 40 : τοῦ δούλου σου [...] τοῦ ἀσηκρήτις καὶ ἀνθρώπου τῆς εὐτελείας ἡμῶν πρόστηθι.

⁸⁸⁰ Darrouzès III, 4 : ἐπὶ τῇ τοῦ κοινοῦ πατρὸς στερήσει.

⁸⁸¹ Cf. Darrouzès III, 41 : τὸν γὰρ φύσει σὸν πατέρα, πρὸς ὃν σπεύδεις, θέσει καὶ ἡμεῖς ἔχομεν.

Enfin, il est intéressant d’observer que le métropolite de Synada a quelques correspondants en commun avec un contemporain illustre et puissant, Nicéphore Ouranos, le célèbre général de Basile II et duc d’Antioche. Nicéphore pourrait d’ailleurs compter lui aussi parmi les destinataires de Léon de Synada, s’il correspond – comme c’est probable – au personnage qui se cache derrière la désignation de « préposé au *kanikleion* » : une référence dans un chrysobulle de Constantin IX nous informe qu’il avait exercé cette fonction, et d’autre côté les allusions aux succès militaires du correspondant, désigné comme θαυμάσιε στρατηγέ, dont l’écho serait arrivé jusqu’en Italie, semblent nous conduire à ce personnage, victorieux du tsar bulgare Samuel au fleuve Spercheios, en 997⁸⁸². Parmi leurs correspondants communs, on compte donc Malakeinos, titré protospathaire par Léon et désigné comme juge par Nicéphore Ouranos, qui intercède auprès de lui en faveur d’une tierce personne⁸⁸³ ; Jean, ostiaire et fils – ou plus probablement neveu – du protovestiaire Léon, destinataires des nouvelles sur l’ambassade de Léon de Synada et avec lesquels Nicéphore Ouranos semble aussi entretenir des rapports d’amitié⁸⁸⁴ ; peut-être aussi Léon, préposé à l’*eidikon*, auquel Léon de Synada écrivit une *consolatio* pour la mort de sa fille, s’il fut promu patrice *anthypatos* et préposé à la sacelle, rang qu’Ouranos attribue à un personnage homonyme, lorsqu’il lui écrit pour avoir de ses nouvelles⁸⁸⁵. Parmi les ecclésiastiques, figurent le métropolite de Néocésarée, Nicolas, prélat cultivé dont les deux auteurs regrettent l’absence⁸⁸⁶, et le métropolite de Nicomédie, dont Léon ne précise pas le prénom mais qui était très probablement Étienne, lui aussi titré *synkellos*, lié d’amitié tant au métropolite de Synada qu’au général de Basile II ; ce dernier lui obtint des chrysobulles pour sa métropole et lui raconta les souffrances de son voyage à Antioche⁸⁸⁷. À ces deux métropolitites il faut peut-être ajouter un fonctionnaire patriarcal, le *chartophylax*, dont une lettre de Nicéphore Ouranos donne le prénom, Jean : l’un et l’autre lui écrivent, regrettant son silence, évoquant son affection et désirant son soutien, sa compagnie, et l’occasion d’une rencontre⁸⁸⁸.

De cette esquisse, même sommaire, ressort l’existence d’un réseau de relations qui s’étendait entre la capitale et les provinces de l’Empire ; il s’agit, la plupart du temps, de rapports de type personnel, qui unissaient des fonctionnaires impériaux ou des ecclésiastiques puissants, et dont l’effet s’étendait à l’échelle de l’Empire, même sur les territoires les plus éloignés, suivant les mouvements que les carrières imposaient aux hauts fonctionnaires civils ou militaires de Byzance. La littérature épistolaire en général, et la correspondance de Léon de Synada en particulier, nous offrent un regard exceptionnel sur une telle réalité, qui normalement nous échappe, faute de témoignages explicites. Mais si les lettres de Léon nous éclairent en ce qui concerne la situation de la métropole phrygienne de Synada, il existe aussi d’autres textes qui offrent des éléments d’information concernant d’autres centres ecclésiastiques de l’Anatolie centrale et sud-orientale.

⁸⁸² Cf. le commentaire de Vinson, p. 192-103. Sur les exploits de Nicéphore Ouranos au cours de la guerre bulgare, voir Skyl. p. 241-242.

⁸⁸³ Darrouzès V, 31, 34.

⁸⁸⁴ Darrouzès V, 20 et 25.

⁸⁸⁵ Darrouzès V, 17, 19.

⁸⁸⁶ Darrouzès V, 15, 21 et 26.

⁸⁸⁷ Darrouzès V, 5, 7, 9 et 47.

⁸⁸⁸ Darrouzès V, 39.

b. Autres institutions ecclésiastiques

Traitant des liens épistolaires et historiques, plus ou moins directs, entre Léon de Synada et Nicéphore Ouranos, nous avons fait référence à l'activité de ce dernier comme médiateur et « pourvoyeur de chrysobulles » auprès des *sékréta* centraux, qui intéressa plusieurs évêchés provinciaux, situés dans diverses régions. On a déjà rencontré, en effet, des bénéficiaires de ses bons services dans les Optimates, où le métropolitain de Nicomédie, Étienne, et son suffragant de Lophos furent destinataires d'un certain nombre de chrysobulles, dont quelques-uns étaient encore en cours de confirmation⁸⁸⁹.

D'autres évêchés tirèrent avantage de l'intérêt amical de Nicéphore Ouranos dans les régions que nous sommes en train d'étudier : Anastase, le métropolitain de Laodicée que Ouranos déclare connaître depuis son enfance, est invité à lui envoyer sans hésiter les chrysobulles de sa métropole, évidemment pour qu'ils soient confirmés⁸⁹⁰. De même, le métropolitain de Césarée et *synkellos* Grégoire est destinataire de quelques lettres impériales qui confirment les privilèges de son diocèse, assorties des expressions d'affection et de nostalgie de l'auteur⁸⁹¹. Parfois, l'octroi d'un tel bénéfice à une Église locale peut aussi passer par la médiation d'un autre personnage, qui s'adresse à Nicéphore afin d'obtenir des avantages pour lui et pour ses protégés, allongeant ainsi la chaîne des protecteurs et des intermédiaires qui relie fonctionnaires et autorités locales au pouvoir de Constantinople. Il en est ainsi par exemple dans le cas de l'évêque de Korôn, en Cappadoce, qui se voit confirmer un chrysobulle grâce à l'intervention du patrice et *anthypatos* Euthyme. Ce dernier, qui exerçait peut-être la fonction de préposé au vestiaire, s'était adressé à Nicéphore Ouranos pour obtenir la confirmation d'un ensemble de trois chrysobulles ; le troisième concerne justement le diocèse de Korôn, qui obtient donc, grâce à Euthyme, une lettre de confirmation impériale⁸⁹².

Parfois soutenus par leurs relations avec des dignitaires puissants et proches de la cour, les évêques d'Anatolie centrale et de la région cappadocienne avaient eux aussi leurs « saints en paradis » et disposaient des moyens pour trouver écoute auprès des services centraux de l'administration, malgré la distance physique qui les séparait de la capitale. Nous savons d'ailleurs que les titulaires des sièges métropolitains provinciaux avaient de nombreux prétextes pour se rendre à Constantinople, à l'occasion des élections synodales, par exemple, ou sur convocation patriarcale⁸⁹³.

Les lettres nous laissent entrevoir en effet les déplacements des métropolitains vers la capitale : par exemple, une lettre de Léon de Synada salue Nicolas, le métropolitain de Néocésarée, à la veille d'un voyage à Constantinople⁸⁹⁴, et la présence de ce personnage dans

⁸⁸⁹ Darrouzès V, 5.

⁸⁹⁰ Darrouzès V, 3.

⁸⁹¹ Darrouzès V, 6.

⁸⁹² Darrouzès V, 4 : οὐ τοῖς δυσὶ μόνον, ἀ τὸ πρὸς ἡμᾶς ἐκ τοῦ βασιλέως διεξήει γράμμα, ἀλλὰ τῷ τρίτῳ σὴν χάριν, τῷ τῆς Κορώνης φημί.

⁸⁹³ Les lettres du patriarche Nicolas Mystikos abondent d'invitations à le rejoindre dans la capitale pour le soutenir dans ses difficultés : on peut songer à l'insistance avec laquelle il appelle auprès de lui le métropolitain d'Éphèse Grégoire (ex. Jenkins-Weterink 39, 41, 48).

⁸⁹⁴ Darrouzès III, 22.

la capitale pendant de longues périodes est confirmée par une épître de Nicéphore Ouranos, qui évoque les promenades et les discussions dont les deux correspondants avaient joui pendant leurs séjours hivernaux dans la Ville. De même, Léon de Synada assure Grégoire, métropolitain de Nicée, d'avoir fait son éloge devant l'empereur⁸⁹⁵ ; de la même manière se conduit à son égard le métropolitain de Nicomédie : ses lettres laissent entendre que tant lui que ses correspondants étaient souvent à Constantinople, où ils pouvaient voir l'empereur Constantin VIII⁸⁹⁶. Paradoxalement, c'est le même Léon de Synada qui, dans un accès de hargne, dénonce l'habitude des évêques de désertir leur siège pour des périodes bien plus longues que les six mois admis par les canons, lorsque lui-même, pour des raisons obscures, est empêché de se rendre dans la capitale pour participer à une élection patriarcale⁸⁹⁷.

D'autre part, la distance et le contrôle plus faible que le patriarcat pouvait exercer sur ses fonctionnaires permettaient parfois aux évêques de se conduire selon leur bon vouloir, et de devenir eux aussi les auteurs de prévarications et d'excès de pouvoir. Et si, comme on l'a vu, Léon de Synada n'en était pas indemne, lui qui s'était rendu coupable d'injustices, de colères excessives et même de violence, le cas de son collègue de Bindios, évêché suffragant d'Antioche de Pisidie, est encore plus significatif⁸⁹⁸. Une lettre, attribuée au patriarche Nicolas Mystikos et datée de 913-918, témoigne de la conduite indue de cet évêque ; le destinataire, dont l'identité n'est pas spécifiée, semblerait être le métropolitain d'Antioche de Pisidie, dont Bindios dépendait, ou un exarque patriarcal envoyé en inspection⁸⁹⁹.

Ceci seulement nous te recommandons : ne néglige pas de régler la question concernant l'évêque de Bindios et le bénéfice qui lui a été concédé. J'ai entendu des paroles inquiétantes à ce propos, à savoir qu'après avoir chassé les moines qui y résidaient, il y a établi sa propre résidence, à la place d'un monastère. Si tu as à cœur mes soucis – et je sais que c'est ainsi – ne laisse pas cela impuni, mais ramène à la condition qui lui convient cet endroit auparavant consacré à Dieu et les moines qui ont dû s'en aller de là avec leur higoumène, et puis reviens auprès de moi.

Voici l'évêque d'un petit centre de Pisidie, coupable d'avoir disposé de façon illégale d'un monastère qui avait été placé sous son autorité à titre de bénéfice : ne se contentant pas d'en toucher les revenus, il en fait sa résidence personnelle, après avoir expulsé les moines qui y étaient établis. Nous ne savons pas comment se termina cette affaire, mais on peut supposer que des épisodes de ce genre se produisaient assez souvent, même si nous ne disposons pas de beaucoup de témoignages comparables à celui que nous venons de voir. Cela tient sans doute à la pauvreté générale des sources et aussi à la difficulté de localiser les

⁸⁹⁵ Darrouzès III, 27.

⁸⁹⁶ Darrouzès III, 34.

⁸⁹⁷ Darrouzès III, 54.

⁸⁹⁸ Cf. Darrouzès p. 130, note 35.

⁸⁹⁹ Darrouzès II, 44 ; Jenkins-Westerink 182. Comme le suggère le commentaire de Jenkins-Westerink (p. 591), la lettre précédente semble être l'épître 115 (selon la numérotation de la même édition), où Nicolas s'informe des conditions de santé du métropolitain d'Antioche et affirme qu'il a envoyé un émissaire afin d'enquêter sur les rumeurs qui lui étaient parvenues.

toponymes qu'elles fournissent parfois⁹⁰⁰, mais on peut imaginer aussi que l'autorité patriarcale avait, dans ces contrées plus éloignées, moins de moyens de contrôle et d'intervention.

Quoi qu'il en soit, les sources ont tendance à rapporter davantage les abus dont les Églises locales étaient victimes que ceux dont elles étaient elles-mêmes les auteurs. Deux textes épistolaires, qui remontent eux aussi à la première moitié du X^e siècle, sont significatifs à ce propos. Le premier est encore une fois une lettre attribuée au patriarche Nicolas Mystikos⁹⁰¹, où l'auteur exhorte l'évêque d'Iconium à accepter avec résignation les charges fiscales imposées aux Églises par l'État en raison d'une nécessité exceptionnelle, et à supporter avec mansuétude les attaques d'un certain Kataphlôrôn :

La contribution exigée des Églises de Dieu te fait souffrir, mon saint fils, et tu souffres avec raison ; mais sache aussi que ma douleur pour cette captivité des Églises de Dieu est beaucoup plus aiguë et pénible. Et pourtant, que pouvons-nous faire, si une telle nécessité est survenue à cause de nos péchés ? Supportons donc cette peine, même à contrecœur. Quant aux dénonciations avancées contre ta sainteté par Kataphlôrôn, même si tout cela est fâcheux, le fait de supporter les calomnies avec douceur et patience viendra à ton avantage ; et même si ce n'est pas pour tout de suite, le jour viendra sûrement où cet œil divin et impartial se tournera d'un regard terrible contre lui. Mais pour que cela ne soit pas, en archiprêtre de Dieu qui a appris à bénir ses persécuteurs et à prier pour ses diffamateurs, accomplissant des actions dignes de ta vertu, prie et implore celui qui pèse avec une juste balance les affaires humaines. Porte-toi bien.

D'un côté, le contenu de cette lettre nous ramène à l'état de nécessité financière aiguë, causée pendant la régence de Zôè par le conflit avec Syméon de Bulgarie, circonstance qui, à ce moment et par la suite, obligera le patriarcat à collaborer avec l'administration et le fisc impérial, permettant la levée d'impôts exceptionnels sur les biens ecclésiastiques⁹⁰². Mais d'autre part, en ce qui concerne les différends entre l'évêque d'Iconium et Kataphlôrôn⁹⁰³, ce texte est en quelque mesure surprenant : il trahit en effet une attitude bien différente de celle qu'on trouve dans d'autres lettres, où le patriarche n'hésitait pas à réprimander durement les puissants auteurs d'attaques contre les biens et les représentants de l'Église⁹⁰⁴. On ne saurait

⁹⁰⁰ C'est le cas, notamment, de quelques localités mentionnées dans la *Peira*, comme les villages nommés Nea Kôme ou Neastou Kôme (XIV, 22 et XXIII, 3), ou encore le domaine de Disakka, déjà cité plus haut (LXVI, 26).

⁹⁰¹ Jenkins-Westerink 58 ; contre l'avis de Grumel, qui met en relation cette lettre avec l'impôt exceptionnel levé par Romain I^{er} à l'automne 921, les éditeurs préfèrent la rapporter à une autre taxation extraordinaire imposée pendant la régence de Zoé, à laquelle Nicolas s'opposa vivement ; la datation proposée, avec quelque hésitation, est 916 (*ibid.* p. 552).

⁹⁰² Cf. *supra*, p. 61 et la note 260 ; même si cette lettre précédait celle qui donne instruction aux métropolitains pour la collecte de l'impôt extraordinaire pour la guerre bulgare de 921, on voit bien que dans les deux cas le patriarcat est contraint de se conformer aux mesures établies par le gouvernement impérial, contre son gré et en dépit de privilèges ecclésiastiques.

⁹⁰³ La forme du nom qu'on rencontre normalement est Καταφλωρός/Καταφλώρον ; ici on aurait une variante, peut-être due à une erreur de transcription.

⁹⁰⁴ Cf. par exemple à Darrouzès II, 26 (Jenkins-Westerink 165), ou Darrouzès II, 53, et le commentaire de ces textes *supra*, p. 58-61.

donner plus de précision sur le personnage en question, apparemment un laïc assez puissant pour s'opposer à un métropolitain et répandre des diffamations sur son compte. On connaît pourtant son nom de famille, Kataphlôron : il s'agit d'un lignage qui fournit plusieurs dignitaires et officiers à l'Empire à partir de la fin du IX^e siècle ou du début du X^e⁹⁰⁵ ; au XI^e siècle cette famille comptera surtout des fonctionnaires civils, actifs à la frontière orientale de l'Empire mais aussi en Occident et à Constantinople⁹⁰⁶. Nous ne connaissons pas le lieu de résidence du personnage dont il est question dans la lettre : il pourrait diffuser ses médisances en province ou même dans la capitale, où l'écho y est arrivé ; toutefois son inimitié à l'égard de l'évêque d'Iconium laisse soupçonner qu'il ait eu des intérêts dans le coin. Certes, il pouvait aussi s'agir d'une simple rivalité personnelle ; mais nous verrons que l'invitation à répondre avec douceur et patience aux excès de pouvoir et à la cruauté des puissants revient dans d'autres lettres destinées à des ecclésiastiques des provinces orientales de l'Empire, ce qui trahit en quelque mesure la puissance, la liberté d'action et même la relative impunité dont jouissaient les magnats de ces régions⁹⁰⁷.

A ce propos, un exemple ultérieur est offert par une lettre attribuée à Syméon magistre et logothète et datée de la fin du X^e siècle, où l'auteur fait référence aux menaces dont est victime l'évêque d'Euméneia⁹⁰⁸ :

Les sentiments meurtriers des mauvais voisins de l'évêque d'Euméneia ne se sont pas calmés, au contraire : plus celui-ci les affronte par des moyens légaux, plus ils ont recours à la violence et à la force. En fait, ayant les bras d'un Briarée, en raison du grand nombre d'hommes dont ils disposent⁹⁰⁹, et étant accoutumés à exercer des injustices, ils déploient contre leurs voisins la violence qui devrait être utilisée contre les ennemis. Et lui, que pourrait-il faire ? Il n'a recours qu'à votre pitié, monseigneur, vous qui avec Dieu veillez sur les membres de l'Église et priez pour eux. Prêtez donc une oreille bienveillante à l'évêque d'Euméneia, mon saint maître, et libérez-le de cette crainte et de cette menace de mort quotidienne, grâce à votre médiation auprès du saint basileus, qui seul, par sa puissance, sait faire reculer les malfaiteurs et arracher leurs victimes à leur poursuite, puisque l'élan du lion

⁹⁰⁵ Références et commentaire dans Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 89.

⁹⁰⁶ On connaît le sceau d'un Michel Kataphlôron, curateur impérial de Mantzikert et de l'Ibérie intérieure au début du XI^e siècle (*DOSeals* 4, n° 75.3), et celui d'un homonyme, contemporaine mais peut-être plus jeune, qui fut spatharocandidat et stratège de Cherson (*DOSeals* 1, n° 82.18 et cf. Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 89), puis peut-être aussi protospathaire, *épi tou Chrhysotriklinou* et *mystolektès* (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 61). Vers 1035, un Kataphlôron, probablement *kritès* de Mésopotamie, fut aussi le supérieur du jeune Psellos, qui l'accompagna dans le lieu d'exercice de sa fonction (Psellos, *Lettres*, Sathas, p. 459), tandis qu'un Jean Kataphlôron, stratège et *anagrapheus* de Smolenoï, Thessalonique et Serres en 1079 est connu grâce aux actes de Lavra (*Lavra* I p. 222, par.1, p. 223, par. 9; *Docheiarioi*, p. 58, par. 5). Toujours au XI^e siècle furent actifs aussi un Nicétas ó τοῦ Κατὰ Φλωρον, spatharocandidat et *ek prosopou* des Thracésiens pour la cavalerie (*DOSeals* 3, n° 2.7) et un Grégoras Kataphlôros, *asékretis* (Laurent *Corpus* II, n° 109), puis sébastophoros et *gêrotrophos* (Cheynet, *Antioche et Tarse*, n° 37, p. 411-412, avec le commentaire et une liste des représentants connus de la famille).

⁹⁰⁷ Cf. *infra* p. 271-272.

⁹⁰⁸ Darrouzès II, 79 ; pour la reconstitution du *corpus* épistolaire de Syméon, magistre et logothète du drome, et la datation des lettres voir *ibid.* p. 33-38.

⁹⁰⁹ διὰ τῆς τοῦ ὑπ' αὐτοῦ λαοῦ πολυπληθείας

met en fuite les plus hardis des fauves, d'un seul rugissement royal. Que nous soyons dignes, saint maître, de nous prosterner devant vous.

Cette épître fait partie d'un groupe de trois qui semblent toutes adressées à Pierre, sacellaire et ami de Syméon ; une autre lettre nous informe qu'il avait été élu métropolitain de Laodicée⁹¹⁰, dont l'évêché d'Euméneia était suffragant. Du contexte il résulte que Pierre se trouvait à Constantinople – situation fréquente pour les titulaires des sièges épiscopaux, nous l'avons vu – tandis que Syméon était en voyage en province, du côté de Laodicée, en compagnie de son oncle⁹¹¹. C'est au cours de cette mission, dont nous ignorons les raisons, qu'il vient à connaître les problèmes causés à l'évêque d'Euméneia par ses voisins ; il en informe le métropolitain son supérieur, ou peut-être le patriarche même, puisque la lettre ne précise pas l'identité exacte du destinataire. Les termes par lesquels Syméon décrit la situation en disent long sur les conditions d'exercice de la puissance au niveau local : les voisins de l'évêque disposent d'un *laos*, une milice consistante, ils ont l'habitude d'user de la force et de s'imposer par ces moyens, même injustement ; l'allusion au fait qu'une telle violence devrait être réservée aux ennemis de l'Empire trahit peut-être leur pratique de la guerre et de la carrière militaire. On pourrait s'interroger sur la composition de ce *laos* : plus qu'une milice privée, il faudrait peut-être y voir l'ensemble des hommes liés à un puissant par des relations d'alliance, de clientèle ou de dépendance, et prêts à prendre les armes pour défendre ses intérêts. En outre, s'il est vrai que les magnats en question étaient aussi des militaires – des officiers, évidemment-, il pouvait y avoir aussi, parmi leurs hommes, des stratiôtes, disponibles pour soutenir occasionnellement leurs commandants dans ce genre d'affaires. Contre eux, seul vaut le recours aux plus hautes autorités de Constantinople, le patriarche et l'empereur même.

Même sans précisions ultérieures et sans connaître les noms des puissants en question, on y reconnaît un portrait très vif de l'aristocratie militaire orientale, dont nous essayerons d'esquisser avec plus de détail l'identité, l'implantation, le réseau d'alliances et de relations.

2.2.4 Officiers et aristocratie locale

Autant la présence et l'intervention directe de l'État dans les territoires de l'Anatolie centrale et sud-orientale paraît faible et difficile à saisir, autant celle d'une forte élite locale ressort clairement des sources. Au contraire de ce que nous avons constaté, en effet, par rapport aux régions situées dans la proximité immédiate de la capitale, où l'implantation d'individus et familles se déduit souvent des références indirectes soigneusement collectées dans les textes littéraires, les principaux lignages d'ascendance anatolienne et cappadocienne ont souvent laissé trace de leur origine et de leurs assises territoriales dans les sources. Comme nous le verrons plus loin, cela s'inscrit dans une stratégie de construction de l'identité, de la mémoire et du prestige familial : dans ces territoires nous avons à faire en effet avec les plus grandes familles de cette aristocratie militaire orientale, protagonistes de

⁹¹⁰ Darrouzès II, 90.

⁹¹¹ Darrouzès II, 77.

brillantes carrières et de progressions sociales spectaculaires, qui les conduisirent à plusieurs occasions à s'installer sur le trône impérial.

Puisque dans ce contexte le lien entre enracinement, puissance locale et exercice des fonctions publiques s'avère particulièrement étroit, surtout de la fin du IX^e siècle et au cours du X^e siècle, il convient de présenter tout de suite le cadre de la distribution et de l'exercice des plus hauts commandements provinciaux parmi les personnages dont nous pouvons reconstituer l'appartenance familiale.

ANATOLIQUES	CAPPADOCE	CHARSIANON	LYKANDOS
<p>Léon l'Isaurien patrice et stratège des Anatoliques (713-717), Théoph. Conf. p. 395 et 391.</p> <p>Léon V l'Arménien, patrice et stratège des Anatoliques (811), Théoph. Conf. p. 500-501.</p> <p>Diogénès tourmarque des Anatoliques (A.M. 6281/ A.D. 788, Théop. Conf. p. 463).</p> <p>Michel Méliissénos, homme de confiance de Constantin V, nommé stratège des Anatoliques (767-771), Théoph. Conf. p. 440.</p> <p>Bardanès Tourkos, patrice et stratège des Anatoliques (803), Théoph. Conf. p. 479.</p> <p>Léon l'Arménien, patrice et stratège des Anatoliques (811-813), Théoph. Conf. p. 497 ss.</p> <p>Krateros, stratopedarque d'Orient (= stratège des Anatoliques) (816-819?), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 354, Cheynet, <i>Krateroi</i> p. 226.</p> <p>Photeinos, protospathaire et stratège des Anatoliques sous Michel II, Théoph. Conf. p. 76-77⁹¹².</p> <p>Théodote Méliissénos, patrice et stratège des Anatoliques (843 ca.), Théoph. Conf. p. 166; Skyl. p. 92</p> <p>Léon Kratéros, stratège des Anatoliques lors</p>	<p>Eudocime (?), stratopedarque en service en Cappadoce et dans le Charsianon (ca. 831), <i>Saint Eudocime</i> p. 7.</p> <p>Bardas Phocas, stratège de Cappadoce (avant 919), Cheynet, <i>Les Phocas</i> p. 297-298.</p> <p>Balantios/Balantès, protospathaire impérial et stratège de Cappadoce (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 43.9 ; avant 944 ?, Cheynet, <i>Les Phocas</i>, p. 314.</p> <p>Léon Phocas, stratège de Cappadoce sous Constantin VII (954-954), Skyl. p. 238</p> <p>Constantin Maléinos, patrice et stratège de Cappadoce sous Romain II (959-963), Théoph. Conf. p. 479-480.</p> <p>Eustathe Maléinos, stratège de Cappadoce (968-969 ?), Cheynet, <i>Les Phocas</i> p. 314.</p> <p>Sénachèreim, patrice et stratège de Cappadoce (après 1021), Skyl. p. 355.</p> <p>Nicéphore Synadénos, <i>anthypatos</i> patrice et stratège de Cappadoce (première moitié du XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II, n° 315.</p> <p>[Pher]sés Tzotzikios, <i>anthypatos</i> patrice</p>	<p>Eudocime (?), stratopedarque en service en Cappadoce et dans le Charsianon (ca. 831), <i>Saint Eudocime</i> p. 7.</p> <p>Léon Argyros (?), tourmarque dans le Charsianon sous Michel III, Théoph. Cont. p. 374.</p> <p>Nicéphore Phocas le Vieux, stratège de Charsianon (avant 885), Skyl. p. 160 ; Cheynet, <i>Les Phocas</i>, p. 292 ; Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 469.</p> <p>Eustathe Argyros, stratège de Charsianon sous Léon VI (ca. 907-908), <i>DAI</i>, p. 238-239..</p> <p>Constantin Doukas, stratège de Charsianon (908-909), <i>DAI</i> p. 50</p> <p>Jean Xyléas, <i>anthypatos</i> et stratège de Charsianon (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 40.17</p> <p>Tatou[les ?], stratège de Podandos (XI^e s.), <i>DOseals</i> 4 n° 54.1.</p> <p>Pierre Chrysobergès, patrice, juge du Vélum et de Charsianon (X^e s.), <i>Sig.</i> p. 285 ; Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 471.</p>	<p>Mélias, patrice et stratège de Lykandos (916-929 ca.), <i>DAI</i> p. 50.</p> <p>Balantès, stratège de Lykandos (entre 930 et 950), Seibt, <i>Bleisiegel</i>/I, p. 297-298 ; Cheynet, <i>Les Phocas</i>, p. 313 note 85.</p> <p>Eustathe Maléinos, <i>anthypatos</i> patrice, stratège d'Antioche et de Lykandos (969), Cheynet, <i>Société</i>, p. 515.</p> <p>Georges Ernésès/Eunésès, protospathaire et stratège de Lykandos (première moitié XI^e s.), <i>Sig.</i> p. 282.</p> <p>Katakalos, patrice et stratège de Lykandos (première moitié XI^e s.), <i>Zacos</i> n° 996.</p> <p>Georges Synésios, protospathaire et stratège de Lykandos (XI^e s.), Jordanov <i>Corpus</i> II, p. 394.</p> <p>Théodore Rhômaios (?), taxiarque de Lykandos (première moitié XI^e s.), Stavrakos <i>Bleisiegel</i>/n° 224.</p> <p>Basile Machétaris, vestès, juge et catépan de Mélitène et Lykandos</p>

⁹¹² Théophane Continué affirme que Photeinos était l'arrière-grand-père (*propappos*) de l'impératrice Zoé Karbonopsina ; il était aussi parent du chroniqueur Théophane le Confesseur, à son tour rejeton d'une famille éminente de la capitale et fils d'un stratège de la Mer Égée (Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 10).

<p>de la tonsure de Léon VI (867 ?879 ?), <i>De cerimoniiis</i>, p. 622, Cheynet, <i>Krateroi</i>, p. 228.</p> <p>Eustathe Argyros, patrice et <i>hypostrategos</i> des Anatoliques sous Léon VI, Théoph. Cont. p. 368-369, Skyl. p. 183</p> <p>Léon (Phocas ?), protospathaire impérial et stratège des Anatoliques, fin IX^e -début X^e siècle, cf Cheynet <i>Les Phocas</i> p. 297 et Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 356⁹¹³.</p> <p>Bardas Phocas, patrice et stratège des Anatoliques (avant 919), Cheynet, <i>Les Phocas</i> p. 298.</p> <p>Balantés, protospathaire impérial et stratège des Anatoliques (avant 944), Seibt, <i>Bleisiegel</i> I, p. 297-298 ; Vlyssidou <i>Asie Mineure</i>, p. 357</p> <p>Nicéphore Phocas, patrice et stratège des Anatoliques (945-955), Théoph. Cont. p. 459</p> <p>Léon Phocas, patrice et stratège des Anatoliques (955-960 ca.), Théoph. Cont. p. 462</p> <p>Jean Tzimiskés, patrice et stratège des Anatoliques (959 ca.-963), Skyl. p. 256</p> <p>Diogénés (Adralestos ?), protospathaire et stratège des Anatoliques (970-980), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 358 ; Cheynet, <i>Diogénai</i>, dans Id. <i>Société</i>, p. 564-565.</p>	<p>et stratège de Cappadoce (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 43.13.</p> <p>Sénacherim, patrice et stratège de Cappadoce (1022), Skyl. p. 355.</p> <p>Tornikios Aporos (?), protospathaire et stratège de Cappadoce (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 43.12.</p> <p>Pankratis Diogénés, protospathaire et stratège de Cappadoce (milieu XI^e s.), Cheynet, <i>Société (Par St. Georges)</i> p. 125.</p> <p>Christophore Padiatés, spatharocandidat et tourmarque (921-924), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 445.</p> <p>Philarète Brachamios, protospathaire, <i>hypatos</i> et <i>topotérètès</i> du <i>tagma</i> des Cappadociens (sous Constantin X, 1059-1067 ?), Cheynet, <i>Études prosopographiques</i>, p. 67.</p> <p>Michel Bourtzès, toparque de Cappadoce et de Chômata (1081), Anne Comnène I, 3, 131 (Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 443).</p>	<p>Christophore Mytilénaïos, protospathaire et juge de Charsianon (première moitié XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II p. 200 note 332.</p> <p>N. Héxamilités, proèdre, juge du Velum et de Charsianon (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 40.13 ; Wassiliou, <i>Hexamilités</i> n° 13.</p> <p>N. Kamatéros, protospathaire et juge de Charsianon (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 40.14.</p> <p>Georges Choïrosphaktés, juge de Charsianon (milieu XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II p. 183 note 262.</p> <p>Constantin Promoundénos, <i>hypatos</i> et juge de Charsianon (milieu XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i> II, p. 178 note 226.</p> <p>Nicolas Tzantzés, <i>vestès</i>, protonotaire impérial du sacellaire et juge de Charsianon (milieu XI^e s.), Jordanov, <i>Corpus</i> II p. 407.</p>	<p>(XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 53.5 ; <i>SBS</i> 10 p. 133.</p> <p>Jean Thylakas, spatharocandidat, <i>asèkrètis</i> et juge de Lykandos (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 53.2.</p> <p>Nicolas Radénos, protospathaire impérial et juge de Lykandos (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 53.3.</p> <p>Pierre Gymnos, <i>vestès</i> et juge de Lykandos (1050-1070), Wassiliou-Seibt <i>Bleisiegel</i>/II n° 103.</p>
--	---	--	--

⁹¹³ Il s'agit d'une étape antérieure de la carrière de Léon Phocas, nommé domestique des Scholés en 917, protagoniste de la défaite d'Achéloos et d'une malheureuse tentative d'usurpation en 919, lorsqu'il s'opposa à Romain Lécapène (Cheynet, *Phocas*, p. 296-297).

<p>Léon Méliassénos, patrice et stratège des Anatoliques (autour de 980), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 358</p> <p>Nicéphore Xifias, patrice et stratège des Anatoliques (1020-1022), Skyl. p. 366</p> <p>Théophylacte Dalassénos, protospathaire et stratège des Anatoliques (dès 1022), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 358, Yahya III, p. 464.</p>	<p>Théodore Karabitziotés (?), juge de l'Hippodrome et de Cappadoce (X^e s.), <i>Sig.</i> p. 277-278 ; Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 444.</p> <p>Siméon Ouranos, vestarques, <i>kensor</i> et juge de Cappadoce (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 4, n° 43.4.</p>		
<p>Basile Sklèros, magistre, <i>vestès</i> et stratège des Anatoliques (1025-1055 ca.), Seibt <i>Skleroi</i> p. 68 n° 239.</p> <p>Nicéphore Méliassénos, (proto)procêtre et (mono)stratège des Anatoliques (1080-1081), Laurent <i>Orghidan</i> n° 196</p>	<p>N. Kamateros, <i>exaktôr</i> et juge de l'Hippodrome et de Cappadoce (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 43.6.</p> <p>Constantin Madyténos (?), spatharocoubicoulaire, <i>asékretis</i>, <i>hebdomarios</i> et juge de Cappadoce (X^e/XI^e siècle), <i>SBS</i> 8 p.163.</p>		
<p>Romain Sklèros, procêtre, domestique des Scholés d'Occident et duc des Anatoliques (1050-1070), Seibt <i>Skleroi</i> p. 82.</p> <p>Nicéphore Mousaraph, magistre et <i>stratélatès</i> des Anatoliques (seconde moitié du XI^e s.), Wassiliou-Seibt <i>Bleisieg/II</i> n° 137.</p>			
<p>Michel Bourtzès, magistre, <i>vestès</i>, vestarque et stratège des Anatoliques (sous Isaac I^{er}, 19+057-1059), Cheynet, <i>Société</i>, p. 355.</p> <p>Nicéphore Botaneiatès, couroupalate et duc des Anatoliques (1073-1077), <i>DOSeals</i> 3 n° 86.18.</p> <p>Philarete Brachamios, couroupalate et stratopédarque des Anatoliques (1078-1081), Cheynet-Vannier <i>Études prosopographiques</i> p.</p>			

69.

Malakenos protospathaire et juge des Anatoliques (X^e/XI^e s.), *DOSeals* 3 n° 86.29.

Christophore Mitylénaios, protospathaire impérial et juge de l'Hippodrome et des Anatoliques (1020-1040), Wassiliou-Seibt *Bleisiegel*/II, n° 333.

Léon Skléros, vestarque et juge des Anatoliques (1060-1070), Wassiliou-Seibt *Bleisiegel*/II, n° 435.

Basile Xéros, protospathaire impérial *épi tou Chrysoiriklinou*, juge de l'Hippodrome et des Anatoliques (XI^e s.) *DOSeals* 3 n° 86.23 et 24, Seibt *Bleisiegel* II n° 172.

Constantin Promoundenos, magistre, juge du Velum et des Anatoliques (XI^e s.), *DOSeals* 3 n° 86.25.

Jean Promoundenos, protospathaire, *épi tou vestiariou*, chartoulaire et juge des Anatoliques (XI^e s.), *DOSeals* 3 n° 86.27.

Michel Tornikès, protospathaire, juge de l'Hippodrome et des Anatoliques (XI^e s.), *DOSeals* 3 n° 86.31.

Nicétas Alopos, patrice et juge des Anatoliques (XI^e s.), *DOSeals* 3 n° 86.33.

Jean Hexamilités patrice *anthypatos*, *vestès* et juge des Anatoliques (deuxième moitié XI^e

<p>siècle), Wassiliou <i>Hexamilites</i> n° 14b.</p> <p>Georges Makrembolitès, juge de l'Hippodrome, du Velum et des Anatoliques (XI^e s.), <i>Seyrig</i> n° 155.</p> <p>Constantin Gabalas, patrice <i>anthypatos</i> et <i>topotèrètès</i> des Anatoliques (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 3 n° 86.63.</p>			
--	--	--	--

Lorsqu'on se propose de cerner l'identité des familles et des individus installés dans les provinces orientales et de préciser les formes d'expression de la puissance locale, il faut prêter attention à trois types d'indices que les sources nous offrent à l'occasion : d'abord les références explicites – mais pas fréquentes – sur l'origine de certains personnages et/ou à l'emplacement de leurs *oikoi* provinciaux ; puis la mention de donations impériales, attributions ou appropriations de biens dont la localisation serait spécifiée ; éventuellement, surtout à partir de la fin du X^e siècle, l'exercice de certaines fonctions, tel le commandement de *tagmata* d'une province, car les officiers, dans ce cas, venaient en principe de la même région que leurs hommes⁹¹⁴. À ces éléments discriminants s'ajoutent évidemment les autres critères déjà énoncés, *in primis* la formation du nom de famille sur la base d'un toponyme connu.

Vu la variété des informations à notre disposition, l'étendue de la période prise en considération et la complexité des liens entre pouvoir local, carrières et circonstances historiques, nous procéderons en suivant l'ordre chronologique, en nous demandant à chaque fois si, parmi les officiers du thème, on trouve des représentants des familles dont d'autres sources confirment l'enracinement local, et en cherchant à compléter une esquisse de l'élite provinciale.

Premières attestations : les familles connues depuis le VIII^e siècle

Tout d'abord, au VIII^e siècle, à l'époque de la controverse iconoclaste, le thème des Anatoliques s'avère être le berceau d'empereurs et d'usurpateurs, en raison de son poids politique et militaire, qui en faisait évidemment un catalyseur d'ambitions et un tremplin efficace vers le sommet de l'Empire. Ainsi, Léon III et Léon V furent stratèges de ce thème, tandis que Bardanès Tourkos, protagoniste d'une malheureuse tentative d'usurpation en 803, était *monostrategos* des thèmes d'Orient⁹¹⁵, et aussi le rebelle Thomas le Slave avait été tourmarque des fédérés (*phoidératoi*) dans les Anatoliques⁹¹⁶. Théophane Continué rapporte aussi que Léon V, tout en étant d'origine arménienne, avait grandi à Pidra, dans les Anatoliques⁹¹⁷, tandis que Michel II, fondateur de la dynastie dite amorienne, venait justement d'Amorion, en Phrygie. À propos de Michel II, les chroniques racontent aussi qu'il aurait fait carrière sous les ordres de son stratège, dont il aurait épousé la fille, raffermissant ainsi la fidélité de service avec une alliance familiale qui, du même coup, consacrait sa carrière et sa position sociale⁹¹⁸.

A cette même époque commencent à se rencontrer quelques noms de familles d'une certaine réputation, auxquelles on peut attribuer, avec plus ou moins de certitude, des liens avec les régions qui nous intéressent. C'est en effet à cette époque que remontent les premières attestations concernant des lignées telles les Mélissènoi, les Diogénai, les Kratéroi, les Kamoulianoi, les Triphyl(i)oi, les Môselai et les Boilas. Parmi ces lignages d'ancienne

⁹¹⁴ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 211.

⁹¹⁵ Théoph. Cont., p. 6-8.

⁹¹⁶ Théoph. Cont., p. 52.

⁹¹⁷ Théoph. Cont., p. 6. D'autre part, la présence arménienne dans l'Anatolie centre-orientale n'a rien de surprenante, comme nous l'avons vu.

⁹¹⁸ Théoph. Cont., p. 7.

origine, certains étaient destinés à une longue fortune, tandis que d'autres, par la suite, disparaîtront des sources ou subiront des phases d'éclipse, pour reparaître dans la documentation plusieurs générations après.

C'est au règne de Constantin V (741-775) que remonte l'apparition dans les sources du premier Mélissènos, Michel, homme de confiance de l'empereur et stratège des Anatoliques⁹¹⁹ ; à peu près contemporain est aussi un Diogénès, tourmarque des Anatoliques, tombé en combattant les Arabes à Kopidnadon, en 788, qui est peut-être la souche de l'illustre lignée des Diogénai⁹²⁰. En faveur de cette hypothèse militeraient la carrière et la notoriété du personnage en tant qu'officier, qui lui valut d'être mentionné par les chroniqueurs et dont l'écho resta peut-être dans les chants akritiques⁹²¹, même si l'usage d'un nom unique ne permet pas de certitude. À ces deux familles, on reconnaît par la suite une implantation en Anatolie orientale, plus spécifiquement en Cappadoce : en effet, si la fondation de l'église de Çarıklı kilise à Göreme est à attribuer aux Mélissènoi, cela indiquerait qu'au XI^e siècle ils détenaient des propriétés dans cette zone, la proximité physique confirmant les liens d'alliance et de soutien qu'ils entretenaient avec l'autre grand lignage cappadocien des Phocas⁹²². En tout cas l'origine et l'influence anatolienne de la famille, dont plusieurs membres furent à la tête du thème des Anatoliques entre le IX^e et le XI^e siècle et qui, à la fin du XI^e siècle, donna aussi un aspirant au trône impérial, ne fait pas de doute⁹²³. Quant aux Diogénai, si les représentants de la famille connus au XI^e siècle descendent du tourmarque des Anatoliques du VIII^e siècle, leur installation cappadocienne est explicitement affirmée par les sources narratives : tant Skylitzès Continué qu'Attaliatès affirment que l'empereur Romain IV Diogénès avait des biens dans les Anatoliques et dans le thème de Charsianon, en Cappadoce au sens géographique, région où sa famille aurait pris, au XI^e siècle, le rôle dominant tenu autrefois par les Phocas et les Maléïnoi⁹²⁴.

⁹¹⁹ Le même empereur Constantin V aurait contracté des liens d'alliance avec les Mélissènoi à travers le mariage avec sa troisième femme, Eudocie (Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 9 et la note 24).

⁹²⁰ Cheynet, *Société*, p. 563-564.

⁹²¹ *Ibid.* Sans admettre l'identification immédiate entre Diogénès et Digénis, proposée par Henri Grégoire (*Autour de Digénis Akritas*), le nom des Diogénai présente des similitudes phonétiques avec celle du héros, ce qui pouvait évoquer les racines orientales et guerrières de cette famille, si importante au XI^e siècle : cf. les remarques de Paolo Odorico dans Id. (ed.), *L'Akrite*, p. 44-45. Sur l'épopée de Digénis Akritas voir aussi les études d'Henri Grégoire, réunies dans le volume *Autour de l'épopée byzantine*, et l'article de Nicolas Oikonomidès, *L'«épopée» de Digénis et la frontière orientale*.

⁹²² Léon et Théognostos Mélissènos furent parmi les plus fidèles partisans de la révolte de Bardas Phocas contre Basile II ; ils prirent part à sa défaite à Abydos, en 989 (cf. Skyl. p. 338). Sur la famille des Mélissènoi, voir Herlong, *Kinship*, p. 108-111, et surtout Settipani, *Continuité des élites*, p. 500-505.

⁹²³ Parmi les représentants illustres de cette famille, on compte Théodote Mélissènos dit Kassitéras, qui fut élu patriarche en 815, sous Léon V (et donc de tendances iconoclastes : Théoph. Cont. p. 28-29, Léon Gramm. p. 208-209), tandis qu'un autre Mélissènos, stratège, figure parmi les Quarante-deux martyrs d'Amorion, selon Léon le Grammaire (Léon Gramm., p. 224 ; selon le récit hagiographique, il se serait prénommé Kallistos, cf. Vasil'evskji-Nikitin, p. 50, l. 5-6). Par la suite, la famille donna d'autres officiers qui servirent tant en Orient qu'en Occident, comme le Théodote Mélissènos qui fut stratège des Anatoliques au milieu du IX^e siècle, ou Léon Mélissènos : avant de soutenir la rébellion de Bardas Phocas, il avait participé aux campagnes balkaniques de Basile II (Skyl., p. 330-331).

⁹²⁴ Skyl. Cont., p. 122 ; Attaliatès, p. 99, 170 et 126. Sur la position des Diogénai en Cappadoce au XI^e s., voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 218 ; sur les possibles relations des Diogénai avec les Phocas voir Cheynet, *Diogénai*, p. 566-574.

Outre ces deux lignages illustres, on rencontre aussi, au VIII^e siècle, quelques représentants de familles orientales dont la gloire fut moindre ou plus éphémère : c'est par exemple le cas des Kratéroi, parmi lesquels on compte un stratopédarque d'Orient (fonction qui devait correspondre à celle de stratège des Anatoliques), le premier Kratéros attesté, et un stratège des Anatoliques, le patrice Léon, qui parraina la cérémonie de tonsure du jeune empereur Léon VI. La provenance anatolienne de la famille ne peut être clairement démontrée, même si plusieurs indices tendent à conforter une telle hypothèse : en premier lieu les carrières de ses représentants, qui, au IX^e siècle, accédèrent au plus hautes charges de l'armée provinciale et centrale et se distinguèrent dans la lutte contre les Arabes, au point qu'on compte parmi eux un des quarante-deux martyrs d'Amorion⁹²⁵. D'autre part, la famille jouissait à cette époque d'un rang très élevé et entretenait des relations fort étroites avec la cour des Amoriens d'abord, puis des Macédoniens, et pour cette raison elle était déjà solidement installée dans la capitale, où elle possédait un *oikos* ; cet établissement pourrait avoir effacé quelque peu le souvenir de ses origines provinciales. Cependant, et malgré ses liens d'alliance avec la dynastie macédonienne⁹²⁶, ce lignage disparaît des sources narratives après le troisième quart du X^e siècle, tout en continuant à fournir des fonctionnaires de la capitale, dont les sceaux ont transmis le souvenir, pour reparaître enfin dans la documentation au XII^e siècle⁹²⁷.

Trois autres familles attestées au VIII^e siècle semblent pouvoir se vanter de leurs liens avec la région cappadocienne, sans y avoir pourtant exercé aucun commandement : il s'agit des Boïlas, des Kamoulianoi et des Tryphil(l)ioi. L'origine cappadocienne des deux dernières est suggérée par leurs patronymes : si le nom de Kamoulianos est sans doute à mettre en relation avec le toponyme de Kamouliana, bourg dont on ne connaît pas l'emplacement exact mais qui était le siège d'un évêché suffragant de Césarée⁹²⁸, celui des Triphyl(l)ioi pourrait venir de la localité de Triphylion, mentionnée dans ce qu'on appelle la Notice Iconoclaste, en tant que suffragant elle aussi de Césarée de Cappadoce⁹²⁹. Cependant, les sources n'offrent pas de preuves ultérieures à propos des relations de ces lignées avec les thèmes en question : il s'agit en effet de familles déjà installées à Constantinople à la fin du VIII^e siècle, qui

⁹²⁵ Il s'agit de Théodore Kratéros, protospathaire, envoyé par Théophile pour défendre Amorion en 838 (Théoph. Cont., p. 126-134 ; Skyl., p. 75-76 ; Léon Gramm., p. 224-225). Sur cette famille voir la reconstruction prosopographique par Cheynet, *Kratéroi*.

⁹²⁶ Théophanô, l'épouse de Romain II, appartenait à cette famille (elle est dite « fille de Kratéros » par Théophane Continué, p. 458).

⁹²⁷ Cheynet, *Kratéroi*, p. 587 ss.

⁹²⁸ On a proposé d'identifier cette localité à Kymbalaios, qui était une tourme de Charsianon au X^e siècle, avant de devenir le siège d'un stratège, et de la situer à l'emplacement de l'actuelle Kemer, environ 20 km au nord de Césarée (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 197-198).

⁹²⁹ Cooper-Decker, *Life and Society*, p. 230. L'emplacement du site reste néanmoins difficile à préciser (Hild-Restle, *Kappadokien*, p. 297) ; il faut considérer en outre le fait que plusieurs attestations semblent indiquer des liens, au moins de service, de cette famille avec l'Occident, en particulier la Thrace et la région de Thessalonique : un des deux frères Triphylloï actifs sous Irène était stratège de Thrace, tandis que grosso modo à la même époque un Triphyllios, dont le prénom n'est pas précisé, était *abydikos* de Thessalonique (Zacos-Veglery, n° 2566). Par la suite, au XI^e siècle, nous connaissons encore le sceau d'un Constantin Triphyllios, *asekretis* et juge de Thrace (*DOSeals* 1, n° 71.10) et, en 1097, un Constantin Triphylès (peut-être identique au précédent) est mentionné par un acte de Lavra comme l'acheteur d'un champ et d'une vigne près de Thessalonique (*Lavra* I, p. 277, par. 8-9 et 19).

jouirent d'un pouvoir et d'une influence remarquable à la cour, mais dont la fortune s'avéra de courte durée.

Les Triphyl(i)oi paraissent pour la première fois dans les sources en 799, lorsque les deux frères Sisinnios et Nicétas conduisent le char d'Irène pendant le défilé de Pâques ; pendant le règne de cette impératrice, ils furent respectivement stratège de Thrace et domestique des Scholes mais, malgré les bienfaits de la *basilissa* à leur égard, ils soutinrent sa déposition lors du coup d'État qui porta au pouvoir Nicéphore I^{er}⁹³⁰. Sous Théophile, un Constantin Triphylios, préposé à l'*eidikon*, fit l'objet d'une prophétie, selon laquelle lui et ses fils devraient prendre l'habit monastique sous Basile I^{er}, ce qui se vérifia⁹³¹ ; encore Pétronas Triphyllios, dernier membre de la famille connu par les sources narratives, vint au secours du patriarche Euthyme au moment où, en 914, il fut déposé, dépouillé des insignes patriarcaux et frappé par les hommes de Nicolas Mystikos⁹³².

Théodore, le premier Kamoulianos connu, était pour sa part un οἰκεῖος ἄνθρωπος de Constantin VI, qu'il soutint contre sa mère ; réduit à la condition de simple particulier et contraint par Irène à la relégation dans son *oikos*, il fut ensuite nommé stratège des Arméniens par Constantin VI⁹³³. Nous rencontrons un deuxième et dernier représentant de la famille à l'époque du second patriarcat de Nicolas Mystikos, lorsqu'un David Kamoulianos, titré protospathaire, est destinataire de deux lettres du patriarche⁹³⁴. Selon ces documents, il avait été chargé d'enquêter sur un crime survenu probablement dans le territoire du diocèse d'Éphèse, puisqu'il est censé collaborer avec l'archevêque de cette ville ; il est possible également qu'il ait accompli cette tâche en tant que stratège ou juge des Thracésiens. Ce même personnage sera ensuite impliqué dans une conjuration contre le *basiléopatôr* Romain Lécapène, ce qui lui vaudra d'être aveuglé et exilé⁹³⁵ ; ce fait semble entraîner le déclin irréversible de la famille, puisqu'elle disparaît des sources, à partir de ce moment.

Enfin, le cas des Boïlas est quelque peu différent⁹³⁶ : même si ce nom semble d'origine slave ou bulgare, au X^e siècle les intérêts du lignage, qui apparaît lui aussi pour la première fois sous Irène⁹³⁷, semblent se porter vers l'Orient, comme l'indiqueraient les fonctions exercées par ses représentants⁹³⁸, tandis qu'au XI^e siècle, l'implantation cappadocienne de la famille (ou d'une branche de celle-ci) est prouvée grâce au témoignage d'un document

⁹³⁰ Cf. *PMBZ* n^{os} 5426 et 6795 ; Herlong, *Kinship*, p. 167 ; Théoph. Conf. p. 474, 476.

⁹³¹ Théoph. Cont., p. 122 ; Skyl., p. 72-73 ; Herlong, *Kinship*, p. 167-168 ; *PMBZI*, n^o 5479.

⁹³² Karlin-Hayter, p. 120-123 ; Herlong, *Kinship*, p. 168.

⁹³³ En 792 : cf. Théoph. Conf., p. 464-469 ; *PMBZI*, n^o 7610.

⁹³⁴ Les lettres sont datées par les éditeurs, avec une certaine marge d'approximation, de 914-920 : Jenkins-Westerink 69 et 70, avec le commentaire relatif, p. 555.

⁹³⁵ Théoph. Cont., p. 397 ; Léon Gramm., p. 303 ; Skyl., p. 211.

⁹³⁶ Aucune étude exhaustive n'a été consacrée à cette famille, sur laquelle il existe seulement l'esquisse (incomplète) donné par Marc Herlong dans sa thèse inédite (Id., *Kinship*, p. 174-175) et l'étude de Paul Lemerle, en ce qui concerne le personnage d'Eustathe Boïlas et la fortune de la famille au XI^e siècle (Lemerle, *Cinq études*, p. 15-63).

⁹³⁷ En 799, à l'occasion de la procession de Pâques, Constantin Boïlas conduit le char d'Irène avec les frères Triphyllios et le stratège des Thracésiens, Bardanès (Théoph. Conf., p. 474).

⁹³⁸ Bardas Boïlas, stratège de Chaldée, soutint en 922/923 une révolte contre Romain I^{er}, fomentée par Adrien Chaldos et Tatzakès l'Arménien, et réprimée par le domestique Jean Kourkouas (Théoph. Cont., p. 397 ; Léon Gramm., p. 304 ; Skyl., p. 212) ; peu après, en 928/930 ca., un autre Boïlas, Pétronas, protospathaire et catépan de Nikopolis, partait prendre le contrôle de la ville de Mastaton, par ordre du même domestique des Scholes, Jean Kourkouas, occupé à ce moment au siège de Théodosiopolis (*DAI*, p. 212-213).

célèbre, le testament d'Eustathe Boïlas⁹³⁹. Ce qui n'empêche pas la famille, destinée à une fortune plus longue et plus stable que les Kamoulianoi et les Triphyl(I)ioi, d'être aussi présente dans la capitale : comme nous l'avons vu, on compte parmi ses membres un fidèle de l'impératrice Irène, mais aussi un personnage de la cour de Romain I^{er}⁹⁴⁰ et un familier de Constantin IX⁹⁴¹ ; à la fin du XI^e siècle encore, on rencontre un Michel Boïlas, qui signa en tant que témoin un acte de donation concernant des propriétés de la famille Psellos au monastère d'Iviron⁹⁴², et Basile Boïlas, prêtre à l'église de la Théotokos Eléousa de Constantinople⁹⁴³, tandis qu'au milieu du XIII^e siècle on trouve encore un Michel Boïlas titré sébaste, connu grâce à son sceau⁹⁴⁴.

Pour compléter le tableau des familles déjà attestées entre le VIII^e et le IX^e siècle et qui semblent avoir disposé d'une assise dans les Anatoliques ou dans la région cappadocienne, nous rappellerons enfin le cas des Mousélai/Môsélai⁹⁴⁵ : s'il faut se fier à un passage célèbre de la novelle de Basile II de 996, le petit-fils du magistre Romain Mousélès aurait hérité de son ancêtre de vastes propriétés situées dans la région de Philomélion, en Phrygie, dans le thème des Anatoliques ; une telle richesse aurait été accumulée au prix de graves spoliations et d'abus de pouvoir, de sorte que l'empereur en décida la confiscation⁹⁴⁶. Or, l'origine arménienne de la famille, qui constituait probablement une branche du puissant lignage des Mamikonians et qui fait elle aussi sa première apparition dans l'histoire de l'Empire pendant le règne d'Irène, est assurée, et supposer l'installation d'aristocrates arméniens immigrés en Anatolie orientale est tout à fait raisonnable. Néanmoins, les premiers membres connus de la famille paraissent déjà intégrés à l'élite de la capitale : à la fin du VIII^e siècle on rencontre un Grégoire Mousoulakios (diminutif qui signifie « fils de Mousel »), comte de l'Opsikion et complice de la déposition d'Irène, et un Alexios Mousélè, drongaire de la Veille, nommé stratège des Arméniaques en 790, soupçonné d'aspirer au trône et pour cette raison arrêté et aveuglé en 792. Quelques générations plus tard, le succès de la famille fut consacré par l'intégration à la parenté impériale, grâce au mariage d'Alexios, issu des Môsélai et des Krènitai, autre lignage arménien, avec Maria, fille de l'empereur Théophile ; les chroniques nous informent qu'à cette époque la famille disposait d'un *oikos*, dit « de la Krènitissa », situé sur l'acropole de Constantinople. Toutefois, la mort prématurée de Maria et la perte de la faveur impériale pour Alexios d'un côté, le changement de dynastie et l'avènement des Macédoniens de l'autre, peuvent avoir contribué à recadrer la fortune et les aspirations de la

⁹³⁹ Voir à ce propos l'édition et l'étude de référence de Paul Lemerle, cité ci-dessus.

⁹⁴⁰ Au X^e siècle, Constantin Boïlas fut *épi tès trapézès*, il était aussi οἰκεῖος καὶ φίλος de Jean, *mystikos* et *paradynasteuôn* de Romain I^{er}, dont il partagea la disgrâce, qui le conduisit à prendre l'habit monastique sur l'Olympe (Théoph. Cont., p. 411; Léon Gramm., p. 315).

⁹⁴¹ En 1050-1052 Romain Boïlas connut un succès rapide à la cour, qui lui valut la familiarité et la confiance de Constantin IX, au point que, même après avoir été impliqué dans une tentative de conjuration, il n'aurait subi aucune punition sévère (Skyl., p. 473-474). Sur l'ascendance cappadocienne éventuelle de ce personnage et sur ses liens avec l'autre Boïlas connu au XI^e siècle, Eustathe, voir Lemerle, *Cinq études*, p. 53-54.

⁹⁴² En 1071 (*Iviron* II, p. 117, par. 38).

⁹⁴³ En 1098 il signa, en tant que témoin, le testament de Kalè, la veuve de Grégoire Pakourianos (*Iviron* II, p. 183, par. 70).

⁹⁴⁴ Seibt-Zarnitz, n° 4.1.10.

⁹⁴⁵ À propos de cette famille, sur laquelle, encore une fois, il n'existe pas d'étude spécifique, voir : Herlong, *Kinship*, p. 163-165 ; Settapani, *Continuité des élites*, p. 150-159.

⁹⁴⁶ Svoronos, *Novelles*, p. 207; McGeer, *Land Legislation*, p. 121.

famille, qui jamais plus n'aspira à l'Empire, mais qui est quand même attestée parmi les rangs de l'aristocratie civile tout au long des XI^e et XII^e siècles⁹⁴⁷.

L'essor des grands lignages du X^e siècle

Si, à l'époque iconoclaste, on rencontre dans ce territoire un certain nombre de familles illustres, déjà intégrées à la plus haute aristocratie de l'Empire et destinées dans quelques cas à une fortune de longue durée, c'est entre la fin du IX^e siècle et le début du X^e siècle que les noms les plus célèbres de l'aristocratie orientale font leur apparition dans les récits historiographiques.

Qui plus est, les chroniques ne se limitent pas seulement à mentionner les personnages appartenant à ces familles, mais elles consacrent de longs passages à faire leur éloge et reconstruire leur histoire familiale. Comme on le verra par la suite, cette appropriation, plus ou moins directe, de l'espace littéraire par les plus importantes lignées de l'aristocratie micrasiatique ne se limita pas à l'historiographie, elle a aussi laissé des traces dans des textes de genres divers, comme les traités, les récits hagiographiques, les épigrammes ou l'épopée. Cette floraison s'inscrit dans le cadre des stratégies visant à construire l'identité familiale et à légitimer le succès du lignage, en particulier dans la capitale et à l'échelle de l'Empire : tout en consacrant l'essor de certaines familles provinciales, il marque leur accès à une dimension qui dépasse largement celle de la puissance locale⁹⁴⁸. Il s'agit d'un phénomène qui semble limité dans le temps, se limitant essentiellement au X^e siècle, et qui concerne un nombre restreint de familles qui furent en mesure d'occuper les plus hautes fonctions et même d'aspirer à l'Empire. Parmi elles il y en a au moins deux qui tirent leur origine des régions qui nous intéressent, à savoir les Argyroi et surtout les Phocas. À ceux-ci on peut ajouter aussi les Maléïnoï qui, sans obtenir le même succès politique, étaient apparentés aux Phocas dont ils partagèrent en quelque mesure la richesse et la gloire.

Toutes ces familles ont fait l'objet d'études approfondies, qui nous permettent de nous passer ici des reconstitutions prosopographiques détaillées⁹⁴⁹ ; leur origine et leur implantation cappadocienne est connue et confirmée par des références claires dans les sources. Ainsi, Léon Argyros, qui fut tourmarque et se distingua dans la lutte contre les Pauliciens de Téphrikè sous Michel III, fonda le monastère de Sainte-Elisabeth dans le thème de Charsianon⁹⁵⁰, où son fils Eustathe avait lui-aussi son *oikos*⁹⁵¹.

⁹⁴⁷ Comme l'attestent par exemple les sceaux de Jean Mousélè, patrice et notaire du *basileus* (fin du XI^e siècle, Stavrakos, *Bleisiegel* n° 183), de Romain Mousélè, magistre (milieu du XI^e s., Catalogue de la vente Spink 127, n° 85, mentionné par la PBW : <http://db.pbw.kcl.ac.uk/jsp/index.jsp>) et de Théodora Mousélèna, *mystographissa* (XI^e/XII^e s., Laurent *Corpus* II, n. 148). On connaît aussi le sceau de Georges Mousélè, protospaithaire et stratège de Sougdaia, daté du XI^e siècle (*SBS* 10, p. 109), qui témoignerait aussi d'une présence de la famille parmi les militaires à cette époque.

⁹⁴⁸ Sur ce point, voir *infra*, p. 354-360 et 364-365, ainsi qu'Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

⁹⁴⁹ Sur les Argyroi : Vannier, *Argyroi* ; Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*. Sur les Phocas : Cheynet, *Les Phocas* ; Id., *Phocas - complément*. Sur les Maléïnoï : Cheynet, « Les Maléïnoï », dans Id., *Société*, p. 511-524. Sur l'ensemble de ces familles, leur enracinement provincial et leurs relations, voir également : Cheynet, *Pouvoir*, p. 213-216 ; Kaplan, *Grands propriétaires*.

⁹⁵⁰ Théoph. Cont., p. 374 ; Skyl., p. 189.

⁹⁵¹ C'est là qu'il fut relégué après avoir été déposé de la fonction de drongaire de la Veille ; sa disgrâce dépendait des soupçons provoqués par sa familiarité avec Andronic Doukas, coupable de rébellion contre Léon VI (Théoph. Cont., p. 374 ; Skyl., p. 188-189).

Aux Argyroi et à la lutte contre les Arabes sont associés alors aussi les Doukai. Même si les bases patrimoniales de la famille sont difficiles à localiser et, à cette époque, se situaient probablement plus à l'ouest, en Paphlagonie, c'est au long de la frontière orientale qui se construit la gloire des premiers Doukai. Même si les sources mentionnent explicitement seulement la fonction exercée par Constantin Doukas, qui fut stratège de Charsianon sous Léon VI, d'autres membres de la famille exercèrent sans doute des commandements dans les thèmes orientaux à cette époque, tant leur souvenir, associé à ces terres et sublimé par la mémoire collective, se retrouve vivace dans les chants akritiques produits à des siècles de distance⁹⁵².

Pour sa part, l'éponyme des Phocas était un soldat cappadocien, qui se distingua et fut promu tourmarque par Basile I^{er}⁹⁵³, et c'est dans son *oikos* de Cappadoce que Léon Phocas se retira en 919⁹⁵⁴.

Enfin les Maléïnoi, dont le premier représentant connu, le *stratélatès* Nicéphore, servit fidèlement Basile I^{er}, revendiquaient pour ancêtre saint Eudocime, qui, selon le récit hagiographique, fut stratopédarque dans le Charsianon et en Cappadoce sous Théophile⁹⁵⁵. Même si les indices contenus dans les sources laissent voir que leur fortune était immense et probablement dispersée entre la vallée du Sangarios et la Cappadoce orientale, leurs carrières et leurs liens de parentèle avec la famille Phocas indiquent la présence de la famille en Anatolie ; son installation cappadocienne est d'ailleurs confirmée à la fin du X^e siècle par les sources, qui mentionnent l'*oikos* du magistre Eustathe Maléïnos, dans le thème de Charsianon, et les immenses propriétés de ce personnage en Cappadoce⁹⁵⁶.

On reviendra sur les relations entre ces familles, sur les alliances et les carrières qui déterminèrent leur succès, les conduisant jusqu'à Constantinople et, dans les cas des Phocas et des Argyroi, au trône impérial⁹⁵⁷. Mais pour ce qui concerne la constitution de leur puissance et sa mise en œuvre au plan local, il conviendra de reprendre une fois encore le tableau concernant l'exercice des principales fonctions dans les thèmes qui nous intéressent. Ce qui

⁹⁵² Sur les premiers Doukai, en particulier Andronic et Constantin, voir Polemis, *Doukai*, p. 16-25. Le nom des Doukai est évoqué dans les différentes généalogies de Digénis Akritas, cf. les études classiques de Grégoire (voir *supra*, références à la note), en particulier *Âge héroïque* ; plus récemment, voir les remarques synthétiques de Paolo Odorico, *L'Akrité*, p. 41-45.

⁹⁵³ Cf. Cheynet, *Les Phocas*, p. 290.

⁹⁵⁴ Théoph.Cont., p. 394 ; Léon Gramm., p. 300 ; Skyl., p. 209

⁹⁵⁵ Cheynet, *Société*, p. 511 ; sur saint Eudocime, l'appropriation de son culte et sa revendication en tant que saint familial par les Maléïnoi, voir aussi Métivier, *Aristocrate et saint*.

⁹⁵⁶ Cf. Skyl., p. 332, et la nouvelle de 996 de Basile II (Svoronos, *Novelles*, p. 200-203 ; McGeer, *Land Legislation*, p. 114-117). Sur la puissance économique des Maléïnoi, on trouve de précieux enseignements dans la *Vie* de saint Michel Maléïnos, moine au mont Kyminas et frère du Constantin Maléïnos qui fut stratège de Cappadoce sous Romain II (Petit, *Saint Michel Maléïnos*). Le père du saint, Eudocime, disposait de vastes propriétés, qui seront partagées à sa mort entre ses deux fils, dont une partie située dans le Charsianon, où se trouvait aussi son *oikos* ; c'est de là qu'il partit avec une milice (*laos*) pour tenter de ramener le saint à la vie laïque, tandis qu'une autre partie de la famille résidait à Constantinople (cf. Kaplan, *Grands propriétaires*, p. 145 ; Laiou, *The General and the Saint*, p. 401-402).

⁹⁵⁷ Toutes ces familles, en effet, au moment où elles accèdent aux plus hautes fonctions, sont présentes aussi dans la capitale : on a vu qu'au milieu du X^e siècle une branche des Maléïnoi résidait à Constantinople, et déjà Nicéphore Phocas le Vieux disposait d'un *oikos* près de l'église de Sainte-Thècle (cf. Cheynet, *Les Phocas*, p. 291-292). Quant aux Argyroi, au début du X^e siècle ils occupaient déjà des fonctions d'importance majeure dans la capitale : Eustathe Argyros était drongaire de la veille vers 908 (Vannier, *Argyroi*, p. 23) et son petit-fils Romain épousa Agathe Lécapène, la fille de l'empereur Romain I^{er}, en 921.

ressort immédiatement, c'est la présence récurrente des membres de ces familles à la tête du gouvernement provincial tout au long du X^e siècle.

On constate la prépondérance absolue des Phocas, présents dans le Charsianon à la fin du IX^e siècle, puis en Cappadoce et surtout à la tête des Anatoliques, la présence dominante des Maléïnoi en Cappadoce et celle des Argyroi dans le Charsianon. Même si les attestations ne sont pas très nombreuses, celles-ci suffirent à couvrir une bonne partie de la période, au cours de laquelle détention de la puissance économique (représentée par la possession de biens fonciers) et exercice du pouvoir public se combinent souvent dans l'ensemble de ces régions.

Ce constat est contraire au principe, établi par la législation byzantine, selon lequel les fonctionnaires ne doivent ni posséder ni acquérir des biens dans les circonscriptions où ils exercent leur mandat⁹⁵⁸. On observe donc qu'au cours du IX^e et du X^e siècle, dans les régions proches de la frontière orientale, le gouvernement impérial dérogea en partie aux normes qui garantissaient sa propre autorité et renonça à une partie de ses prérogatives, sous la pression des circonstances historiques et des nécessités militaires.

Ce n'est pas un hasard si, dans ces territoires, la présence des biens de l'État est plus rare et que même la pression fiscale semble moins forte : cela s'explique en partie seulement par la relative pauvreté de ces régions qui, pourtant, à la fin de l'antiquité, comprenaient de vastes domaines impériaux. Confronté d'abord à une menace arabe devenue chronique, puis aux enjeux de la reconquête et de l'expansion à l'est, le pouvoir central opta ici pour l'installation et la dotation foncière des soldats et surtout des officiers de l'armée thématique. Ceci permit le développement d'une forte aristocratie militaire, implantée localement⁹⁵⁹. Un tel groupe social pouvait efficacement assurer la défense de l'Empire en raison de son enracinement sur place et de sa connaissance du terrain et de l'ennemi ; il aurait été d'autant plus motivé à le faire si cela signifiait défendre sa propre fortune, et lui rapportait des avantages matériels et politiques. L'autorité impériale s'appuya donc sur cette élite locale issue des rangs de l'armée, cherchant à la fidéliser et à la gagner aux objectifs de l'Empire à travers la concession de biens et de dignités, et en lui permettant, tant au niveau local que central, une large participation au prestige et à la gestion du pouvoir.

Si l'on considère les exploits et les résultats obtenus par les représentants des grandes familles orientales dans la lutte contre les musulmans au cours du X^e siècle – succès qui ont laissé un écho non seulement dans les sources grecques, mais aussi dans la littérature arabe contemporaine⁹⁶⁰ – on peut bien dire que, dans une première phase, le compromis entre pouvoir central et aristocratie provinciale donna ses fruits. Cependant, l'intégration de l'aristocratie d'origine provinciale à l'élite de la capitale, sa promotion aux plus hauts postes de l'administration et sa participation à la gestion de l'Empire en alimenta les ambitions. Celles-ci furent favorisées au milieu du X^e siècle aussi par la faiblesse du pouvoir impérial, confié à plusieurs reprises à des conseils de régence, en raison du jeune âge des empereurs : ce fut notamment le cas pendant la minorité de Constantin VII, de Basile II et de Constantin VIII. En de telles circonstances, de brillants généraux se disputèrent le contrôle du

⁹⁵⁸ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 211.

⁹⁵⁹ Cf. Kaplan, *Grands propriétaires*, p. 154-155.

⁹⁶⁰ Cf. entre autres, le texte d'un poème d'Abu Firas, commenté par Canard, *Noms byzantins*.

pouvoir central, plaçant temporairement sous leur tutelle la dynastie régnante : Romain Lécapène réussit le premier, s'imposant face à Léon Phocas, mais le clan des Phocas prit ensuite sa revanche, installant sur le trône deux de ses représentants, Nicéphore II et Jean Tzimiskès. Pourtant, ces succès n'aboutirent pas à une appropriation stable du titre impérial, et l'association au trône n'entraîna pas le renversement des Macédoniens, ni la fondation de nouvelles dynasties. Un des facteurs qui empêchèrent des tels développements fut sans doute la résistance de la dynastie macédonienne, qui sut profiter à la fois des rivalités entre les clans aristocratiques⁹⁶¹, et de sa longue expérience du contrôle de la capitale et de sa population⁹⁶².

S'il ne suffit pas à les installer durablement sur le trône, le fait d'avoir été associées au titre impérial servit néanmoins à justifier les aspirations ultérieures des grandes familles anatoliennes : celles-ci se montrèrent au grand jour lors des révoltes qui marquèrent le règne de Basile II⁹⁶³. À ce moment se manifestèrent toutes les conséquences et les risques venant de l'extraordinaire concentration de puissance économique, politique et sociale dans les mains de ces clans aristocratiques qui s'était forgée au cours du X^e siècle avec le consentement, plus ou moins libre, du pouvoir impérial.

Et c'est à ce moment que les liens de ces familles rebelles avec leurs territoires d'origine et leur enracinement se manifestent à nouveau clairement, tant sur les mouvements des révoltés, qui tendent à s'appuyer sur les territoires où ils jouissaient de soutiens et fidélités, que sur le plan des alliances politiques. On voit bien, en effet, que toute action des Phocas contre le pouvoir central part de Césarée et de l'aire cappadoçienne : en 963 déjà, Nicéphore II Phocas s'était fait proclamer empereur par l'armée d'Orient réunie dans la plaine de Césarée⁹⁶⁴. De même, son neveu Bardas Phocas, révolté une première fois contre Jean Tzimiskès en 970, réunit ses soutiens à Césarée de Cappadoce⁹⁶⁵ et s'appuie sur la forteresse de Tyranna/Tyropoion, en Cappadoce ; ensuite, rappelé pour combattre Bardas Sklèros, il rassemble encore une fois l'armée impériale à Césarée, puis établit son quartier général à Charsianon⁹⁶⁶, tandis qu'en 987 il se fait proclamer empereur à Charsianon, dans l'*oikos* du magistre Eustathe Maléinos. Enfin, vers 1022, Nicéphore Phocas dit au Col Tors, petit-neveu de l'empereur homonyme, et Nicéphore Xiphias, stratège des Anatoliques, se révoltent contre Basile II et réunissent en Cappadoce une armée de fortune, recrutée dans la région de Rodandos⁹⁶⁷, où les Phocas jouissaient probablement encore d'une influence importante⁹⁶⁸.

⁹⁶¹ C'est par exemple le cas de Constantin VII qui, contre les Lécapènes, s'appuya sur les Phocas ; encore, pendant la minorité de Basile II, on fit d'abord appel à Bardas Phocas contre Bardas Sklèros, lorsque celui-ci se révolta (en 978). Sur la formation des clans familiaux qui se disputèrent le pouvoir au X^e et au XI^e siècle, voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 267-278.

⁹⁶² Cela se manifesta en particulier à la fin de la dynastie, pendant le règne de Zoé et Michel V : lorsque, en 1042, Michel V fait renfermer l'impératrice dans le monastère de Prinkipôn, ce geste provoque la révolte du peuple de la Ville, qui lui vaut la déposition et l'aveuglement (Skyl., p. 418-420). Sur le rapport entre aristocratie et idéal impérial, voire aussi *infra* p. 379-385.

⁹⁶³ Skyl., p. 314-328 et 332-339 (révolte de Bardas Phocas et Bardas Sklèros) ; Skyl., p. 366-367 (révolte de Nicéphore au Col Tors). Pour une reconstitution et une analyse de ces mouvements de contestation voir : Cheynet, *Pouvoir*, p. 24-25, 27-34 et 36-37 ; Holmes, *Basil II*, p. 240-298. Une interprétation générale de ces événements est esquissée *infra*, p. 323 ss.

⁹⁶⁴ Léon Gramm., p. 39-43 ; Yahya I, p. 788-790.

⁹⁶⁵ Léon Gramm., p. 113-114 ; Skyl., p. 291-292.

⁹⁶⁶ Skyl., p. 324-325.

⁹⁶⁷ Skyl., p. 366.

Si l'on examine maintenant les personnages qui prirent part à ces révoltes à côté des Phocas, on y trouve, comme on l'a vu, des individus provenant d'autres régions d'Asie Mineure, qui leur étaient liés par parenté (tel Jean Tzimiskès, ou les frères Parsakountènoi), les Mélissènoi et les Maléïnoi, leurs alliés traditionnels, et l'on y trouve en outre les représentants d'autres familles pour qui on peut supposer une implantation anatolienne ou cappadocienne.

Il s'agit des Adralestoi, apparentés aux Maléïnoi, aux Phocas et probablement aux Diogénai⁹⁶⁹, et des Balantioi/Abalantai : même si la fidélité de ces derniers aux Phocas ne fut pas indéfectible, un Balantios/Balantès, au début du X^e siècle, défendit le domestique Léon Phocas contre Romain Lécapène⁹⁷⁰, et d'ailleurs les Balantai sont mentionnés par Abu Firas parmi les protagonistes des luttes contre les Hamdanides d'Alep, avec les Phocas, les Maléïnoi et les Kourkouas-Tzimiskai⁹⁷¹. Nous connaissons aussi un Balantès/Balantios qui fut stratège de Cappadoce (puis des Anatoliques, de Séleucie et de Lykandos⁹⁷²) au milieu du X^e siècle, tandis que le taxiarque Léon (A)balantès rompit l'alliance avec les Phocas en participant activement à l'assassinat de Nicéphore II, se rapprochant ainsi des Kourkouas-Tzimiskai et aux Sklèroi⁹⁷³.

À ceux-ci s'ajoutent les Mésonyktai/Mésanyktai : Théodose Mésanyktès, dont Léon le Diacre dit qu'il venait du thème des Anatoliques et qui participa à la prise de Preslav sous Jean Tzimiskès⁹⁷⁴, fut parmi les fidèles de Bardas Phocas lors de la bataille d'Abydos, en 989⁹⁷⁵. Du thème des Anatoliques venaient aussi Théodore de Mistheia⁹⁷⁶, officier de Jean Tzimiskès pendant sa campagne contre les Russes⁹⁷⁷, et un autre personnage nommé Nicétas de Mistheia, duc d'Antioche sous Romain III⁹⁷⁸.

⁹⁶⁸ Selon l'identification et la reconstitution de Grégoire « Nicéphore 'au col tors' (Βαρυτράχηλος), fut, par excellence, le héros de ces Cappadociens, qui nous ont si bien conservé les chants épiques du Moyen Âge » ; à travers son sobriquet, ce personnage apparaîtrait dans les vers du « Fils d'Andronic » (Grégoire-Adontz, *Nicéphore au Col Roide*, p. 208 et *passim*).

⁹⁶⁹ Un personnage nommé Adralestos fut domestique des Scholes au début du X^e siècle (Théoph. Cont., p. 400; Léon Gramm., p. 305 ; Skyl., p. 214), tandis que Diogénès Adralestos était le neveu de Bardas Phocas, dont il soutint un temps la révolte de 970 (Léon Diac., p. 120). Il pourrait être identique au Diogénès qui était protospathaire et stratège des Anatoliques à la même époque : sur l'identité de ce personnage voir Cheynet, *Société*, p. 564-566. Sur la parenté des Adralestoi avec les Maléïnoi, Cheynet, *Pouvoir*, p. 268.

⁹⁷⁰ Mais il se rallia vite aux impériaux : Théoph. Cont., p. 395 ; Léon Gramm., p. 302 ; Skyl., p. 210.

⁹⁷¹ Canard, *Noms byzantins*, p. 454.

⁹⁷² Cf. Seibt, *Bleisiegel* I, p. 298, et Cheynet, *Pouvoir*, p. 227.

⁹⁷³ Skyl., p. 279-280; Léon Diac., p. 87-88. Cheynet, *Pouvoir*, p. 272. À cette famille appartenait peut-être aussi un Nicéphore Balanités, patrice et stratège de Mélitène vers la fin du X^e siècle, qui fut correspondant de Philéto Synadènos (Darrouzès VI, 4).

⁹⁷⁴ Léon Diac., p. 135-136.

⁹⁷⁵ Skyl., p. 338. Un Théodore Mésanyktès participa aussi à une révolte des troupes rassemblées à Mésanakta contre le domestique Constantin, frère de Michel IV, en 1040 (Skyl., p. 412).

⁹⁷⁶ Mistheia se trouvait à 72 km au sud-ouest d'Iconium (Belke, *Galatien und Lykaonien*, p. 205-206).

⁹⁷⁷ En 970-971 (Skyl. p. 298-299 et 307).

⁹⁷⁸ Skyl., p. 382 et *DOSeals* 5, n° 9.9 (Nicétas patrice, recteur et catépan de la Grande Antioche). Il est possible qu'il ait eu un lien de parenté avec le précédent mais, à part l'origine commune, il n'y a aucune preuve sûre à ce propos.

On peut supposer qu'un personnage nommé Atzypothéodoros, fidèle de Jean Tzimiskès et champion de Bardas Phocas à la bataille d'Abydos⁹⁷⁹, ait été originaire de la même aire géographique, tout comme les Monastériôtai, qui participèrent eux aussi à la guerre contre les Hamdanides⁹⁸⁰ et dont le nom renvoie lui-aussi au toponyme de Mistheia/Monastir⁹⁸¹. Enfin, un Kalokyros Delphinas se trouvait lui aussi parmi les partisans de Bardas Phocas le Jeune à Abydos, fait qui inviterait à supposer une origine anatolienne ; toutefois, le même Kalokyros avait été catépan en Italie en 982-983⁹⁸², et au XI^e siècle la famille (ou une branche de celle-ci) semble établie dans l'Hellade⁹⁸³.

En plus du lien avec les autres familles éventuellement installées en Anatolie sud-orientale, les grandes révoltes du règne de Basile II font aussi ressortir l'attitude des clans micrasiatiques à l'égard des populations résidant immédiatement au-delà de la frontière byzantine. Si les Sklèroi s'appuyèrent sur les troupes arméniennes stationnant dans l'Empire et sur un groupe d'officiers de la même origine, qu'ils partageaient eux aussi, ainsi que sur les princes arméniens du Tarôn et de Mokq, un soutien fondamental vint aux Phocas de la part des Ibères : en 978, le curopalate David d'Ibérie fournit à Bardas Phocas les douze mille hommes qui valurent aux impériaux la victoire contre Skèros révolté⁹⁸⁴. Or, l'alliance et l'amitié des Phocas avec les Ibères étaient traditionnelles, tandis qu'à ce moment ils auraient fait preuve d'une certaine méfiance à l'égard des Arméniens⁹⁸⁵.

Quelle que soit la situation particulière, dans cet ensemble, la situation du thème frontalier de Lykandos : on reconnaît d'abord à sa tête le chef arménien Mélias, dont un descendant fut domestique des Scholes sous Jean Tzimiskès⁹⁸⁶, mais il semble que dans ce thème – d'institution récente et peuplé principalement d'Arméniens –, ne se développa pas au cours du X^e siècle une véritable aristocratie locale. D'ailleurs les informations à ce propos sont rares, comme celles concernant les fonctionnaires du thème : les quelques sceaux d'officiers qui nous sont parvenus datent tous du XI^e siècle, et ne présentent pas de noms significatifs, sauf peut-être ceux d'un Katalalos, famille qui se signale à la même époque dans la gestion de l'*épiskepsis* de Rodandos, et d'un Nicolas Radènos, appartenant à une lignée d'origine anatolienne qui donna de nombreux fonctionnaires civils.

Pour compléter le tableau des familles de moindre importance attestées au X^e siècle, on pourrait mentionner les Synadènoi et les Radènoi, dont le patronyme suggère la

⁹⁷⁹ Il participa à l'assassinat de Nicéphore II (Skyl., p. 279) ; selon une addition d'un manuscrit de Skylitzès, il aurait été présent à la bataille d'Abydos du côté de Bardas Phocas (Skyl., p. 336).

⁹⁸⁰ Un Monasteriôtès participa aux opérations contre Tarse, sous les ordres de Léon Phocas, le frère de l'empereur Nicéphore (Théoph. Cont., p. 269) ; les membres de cette famille sont relevés également par les sources arabes, cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 228 et la note 169.

⁹⁸¹ Ramsay, *Historical Geography*, p. 332-333.

⁹⁸² Falkenhausen, *Dominazione*, p. 183-185.

⁹⁸³ Cf. le récit de Kékauménos à propos de Nikoulitzas Delphinas, protospathaire et notable de Larissa, en Thessalie, qui chercha à prévenir l'empereur Constantin X Doukas (1059-1067) d'une révolte qui se préparait dans l'Hellade (*Raccomandazioni e consigli*, ch. 172-185, p. 204-225).

⁹⁸⁴ Skyl., p. 326.

⁹⁸⁵ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 323-325, et *infra*, p. 325-326.

⁹⁸⁶ Canard, *Hamdanides*, p. 839 et Cheynet, *Pouvoir*, p. 329. Peut-être descendait de ce même Mélias aussi Constantin Mélias, *épiskeptès* impérial dont on connaît le sceau, daté de la première moitié du XI^e siècle (Stavrakos, *Bleisiegel*, n° 172).

provenance du thème des Anatoliques⁹⁸⁷. Parmi les premiers on compte, outre le juge Philètos envoyé à Tarse et correspondant de Nicéphore Ouranos, un Basile, stratège de Dyrrachion sous Basile II⁹⁸⁸. Pour leur part, les Radènoi participèrent à la lutte contre les Arabes de Tarse, exercèrent de nombreux commandements en Orient et entretenirent au XI^e siècle des relations fort amicales avec les Argyroi⁹⁸⁹.

On pourrait ajouter à ces noms celui du Kataphlôron mentionné au début du X^e siècle par la lettre de Nicolas Mystikos que nous avons analysée plus haut, et encore ceux des Karantènoi et des Paléologues, attestés en Phrygie à la fin du X^e siècle puis au cours du XI^e⁹⁹⁰. De Cappadoce était originaire pour sa part la famille de sainte Irène de Chrysobalanton, que la légende hagiographique voudrait apparentée aux Gouber(is)/Goumer, installés à Constantinople et dans ses environs depuis la fin du IX^e siècle⁹⁹¹. D'origine cappadocienne aussi étaient les Alyatai, dont le premier représentant connu fut un des plus fidèles partisans de Bardas Sklèros lors de sa révolte de 976⁹⁹² : un Théodore Alyatès, dont Bryennios affirme qu'il venait de Cappadoce, commandait en 1071 le *tagma* des Cappadociens au service de Romain IV Diogénès⁹⁹³, fonction qui confirme ses liens avec la région. Jean Alakasseus, qui servit lui aussi sous les ordres de Bardas Sklèros pendant la campagne de Jean Tzimiskès contre les Russes, a pu appartenir à une lignée d'origine petchéniqne⁹⁹⁴, même si par la suite la famille a pu s'établir en Orient, notamment en Cappadoce, puisqu'un Alakasseus compta parmi les proches de Romain IV Diogénès⁹⁹⁵. Enfin, nous pouvons supposer la localisation cappadocienne des biens de Nicéphore Xiphias : héros des guerres bulgares, il était stratège des Anatoliques vers 1022, quand, avec Nicéphore Phocas au Col Tors, il se révolta contre

⁹⁸⁷ Radè était en effet un village des Anatoliques : cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 223 et la note 126, avec la référence aux sources. Sur les Synadènoi, voir aussi Hannik-Schmalzbauer, *Synadènoi*, et Stavrakos, *Synadènoi*.

⁹⁸⁸ Si le nom trahit le lien avec la ville de Synada et une origine anatolienne, au moment où Philètos Synadènos écrit, la famille devait être déjà durablement installée à Constantinople, puisque dans ses lettres il regrette d'avoir dû quitter le confort et la vie culturelle de la Ville (cf. par exemple, Darrouzès VI, 7 et 11-12). Un Nicéphore Synadènos fut patrice *anthypatos* et stratège de Cappadoce vers le milieu du XI^e siècle (Wassiliou-Seibt *Bleisiegel* II, n° 315) ; pendant la deuxième moitié du siècle cette famille jouit de grande influence, étant apparentée à l'empereur Nicéphore III Botaneiatès (une anonyme Synadènè, nièce de Nicéphore III, fut donnée comme épouse au kral d'Hongrie : cf. Skyl. Cont., p. 185).

⁹⁸⁹ Le premier membre attesté de la famille, Jean, fut au service de l'impératrice Zoé, la mère de Constantin VII : il conclut un échange de prisonniers et un accord de paix avec les Arabes en 916, peu avant la bataille d'Achéloos (Théoph. Cont., p. 388 ; Skyl., p. 202 ; Léon Gramm., p. 294) ; ensuite, avec la fonction de drongaire de la flotte, il infligea une défaite à la flotte de Léon de Tripoli (Théoph. Cont., p. 405 ; Skyl., p. 218). Parmi les représentants de la famille, on compte au XI^e siècle un bon nombre de fonctionnaires civils, qui servirent dans la capitale ou en province tout au long du XI^e siècle : leurs sceaux témoignent de la longue permanence de ce lignage parmi les rangs de l'aristocratie civile. Voir annexe 3, Radènoi.

⁹⁹⁰ Une inscription trouvée entre Philomélion et Iconium attribuée à un Karantènos (probablement Théodore, chef de la flotte impériale sous Basile II) la réfection d'une église (Cheynet, *Pouvoir*, p. 223, et les notes 127 et 129). Sur les premiers Paléologues voir Vannier, *Paléologues*, p. 133 ss.

⁹⁹¹ Rosenqvist, *St. Irène*, p. 8-13.

⁹⁹² C'est à lui que le rebelle confia la tâche de ramener de Constantinople son fils Romain ; il se fit ensuite tuer en combattant les troupes impériales menées par Eustathe Maléinos près du lieu dit « Rocher de Kukuson » (Skyl., p. 315 et 318).

⁹⁹³ Bryennios le définit ἀνὴρ Καππαδόκης (p. 115) ; voir aussi Attaliatès, p. 131 (p. 170 éd. Bekker) et Zonaras, p. 705. Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 228.

⁹⁹⁴ Skyl. p. 289-290 ; Léon Diac. p. 109. Sur cette famille, voir aussi le bref article de Alexis Savviadis, Ο βυζαντινός οἶκος τῶν Αλακάδων-Αλακασέων.

⁹⁹⁵ Cheynet, *Pouvoir*, p. 228.

Basile II ; il est possible que ses terres, confisquées après l'échec de la rébellion, aient constitué le noyau de l'*épiskèpsis* de Rodandos, créée à cette époque⁹⁹⁶.

Le règne de Basile II et le XI^e siècle

La répression des grandes révoltes de la fin du X^e siècle et le règne autocratique de Basile II marquent un tournant important pour le sort de l'aristocratie micrasiatique : la politique de cet empereur à l'égard de l'Asie Mineure et de ses élites a fait l'objet de nombreuses discussions et a été diversement interprétée⁹⁹⁷. Traditionnellement, on a vu dans son action politique la volonté de réprimer les tendances centrifuges dont les grands lignages anatoliens étaient porteurs et d'imposer plus efficacement l'autorité impériale, par le biais d'une forte centralisation administrative et militaire.

Pourtant, il nous semble que le comportement de l'aristocratie orientale au cours de la seconde moitié du X^e siècle ne pourrait être qualifié de « centrifuge » qu'en partie seulement : le modèle de l'akrite, commandant militaire et quasi-seigneur d'un territoire frontalier qu'il est censé défendre contre les Arabes au long d'une guerre chronique, menée de façon largement autonome, vaut, justement, lorsque la priorité militaire et politique est la défense de l'Empire. On peut reconnaître de tels traits dans la personnalité et l'action des premiers Argyroi, Léon et surtout Eustathe, ou des Doukai de cette époque, Andronic, que les chroniques associent à Eustathe Argyros dans ses exploits contre les Arabes, et son fils Constantin. Le souvenir de ces personnages sera absorbé et réélaboré par la littérature et l'épopée⁹⁹⁸, tandis que leurs descendants, profitant de leur gloire et de leurs succès, accédaient aux plus hautes dignités et aux fonctions centrales de l'Empire, se rapprochant du centre du pouvoir et s'installant près de la cour, à Constantinople. Dès le milieu du X^e siècle, en effet, ces deux familles semblent avoir perdu leurs assises cappadociennes ainsi que leurs traits plus proprement « provinciaux »⁹⁹⁹, et paraissent bien installées dans la capitale et à ses environs.

Le cas des Phocas et de leurs alliés est différent : la continuité de leur puissance en province est évidente, et elle résulte tant de la localisation de leur fortune, que du monopole de leurs commandements dans les provinces du sud-est de l'Empire. Comme nous l'avons déjà souligné, et comme ce sera démontré ultérieurement, le caractère provincial de la tradition guerrière et de la mentalité propre à cette aristocratie anatolienne ne fait nul doute, et il trouve son expression dans plusieurs domaines, des formes de dévotion à la production littéraire¹⁰⁰⁰. Mais, au moment où ces familles deviennent acteurs de la reconquête et de l'expansion de l'Empire, leurs représentants sont à même de diriger des actions d'envergure, conduites avec la participation majoritaire de l'armée centrale des *tagmata*, en plus des armées provinciales ; ils tiennent ainsi des positions centrales dans le gouvernement de l'Empire et

⁹⁹⁶ Cf. *supra*, p. 163.

⁹⁹⁷ La bibliographie sur ce sujet est vaste : on renvoie aux études récentes et fondamentales de Jean-Claude Cheynet et Catherine Holmes. Cheynet : *Pouvoir*, p. 321-336 ; *Basil II and Asia Minor*. Holmes : *Basil II*, p. 240-298 et 450-475 ; *How the east was won* ; *Political elites*.

⁹⁹⁸ Cf. *infra* p. 359.

⁹⁹⁹ Nous entendons faire référence, par exemple, à l'excellence guerrière et à la prédilection pour l'exercice de fonctions militaires, ou à la préférence pour la dévotion aux saints militaires, dont témoigne l'iconographie des sceaux, en plus du maintien d'un *oikos* en province.

¹⁰⁰⁰ Cf. *infra* p. 354 ss., et Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

coordonnent des opérations qui mettent en œuvre la stratégie complexe de l'État. Si l'on regarde la carrière des Phocas et de leurs alliés, on voit bien que leurs ambitions visent l'Empire même, pour le gouverner et éventuellement s'en emparer, et non un pouvoir personnel local concurrent. On pourrait même affirmer que jamais la province ne fut autant présente dans la capitale, où elle s'efforça d'importer ses modèles culturels, tout en cherchant à les intégrer à la tradition de la haute culture constantinopolitaine¹⁰⁰¹.

Que cela ait en soi constitué une nouveauté ou une menace portée par les provinces envers le pouvoir central est discutable : si l'on regarde l'histoire de Byzance dans son ensemble, avant le XI^e siècle, on n'a pas beaucoup d'empereurs d'extraction constantinopolitaine, mais plutôt une majorité de provinciaux, parvenus au trône grâce aux carrières civiles ou plus souvent militaires. Ce qui est nouveau au X^e siècle, dans la revendication du droit à exercer le pouvoir, c'est la dimension éminente de l'appartenance à une famille au prestige consolidé au fil des générations, tant du côté de la dynastie régnante que des aspirants usurpateurs. On le voit bien aussi lors des révoltes de Sklèros et des Phocas contre Basile II ; et s'il y eut un facteur potentiellement désagrégeant pour l'État, il nous semble résider dans la concurrence entre les lignages de la haute aristocratie, dont la progression sociale s'était faite simultanément, souvent aussi grâce aux alliances et aux solidarités par le sang¹⁰⁰². Le fait que cette aristocratie ait été composée, en effet, d'un nombre restreint de familles, élevées à un niveau éminent de pouvoir et de richesse, favorisait à la longue l'instabilité ; la stabilité politique, au contraire, était mieux préservée quand une dynastie forte pouvait s'appuyer sur une élite nombreuse, d'origine variée et plutôt dynamique, fragmentant ainsi la participation au pouvoir public, sans permettre à personne de s'élever trop au-delà d'un niveau moyen de puissance sociale¹⁰⁰³.

Divide et impera : cela semble être aussi le principe tenu par Basile II, du moins si on se limite à observer la situation intérieure des thèmes considérés. A partir du début du XI^e siècle, en effet, on y remarque des changements intéressants dans la gestion du territoire. Tout d'abord, on ne rencontre plus aucun Phocas ou Maléïnos parmi les fonctionnaires des ces provinces : ils ne sont plus stratèges, ni juges, ni duc ou commandant des *tagmata* provinciaux. Tels sont les enseignements tirés des sources historiographiques et sigillographiques à propos du déclassement du clan menant les tentatives les plus redoutables pour s'emparer du titre et du pouvoir impérial¹⁰⁰⁴.

¹⁰⁰¹ Cf. la note précédente.

¹⁰⁰² Pour une analyse des alliances et des rivalités qui se développèrent au sein du groupe dirigeant de l'aristocratie byzantine pendant le X^e siècle, voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 321-329, et *infra* p. 323 ss.

¹⁰⁰³ Cela correspond en partie au conseil que le vieux Bardas Sklèros aurait donné à Basile II après sa reddition, au cours d'une entretien qui offre à Psellos l'occasion de broser un tableau d'historiographie dramatique, capable dans le même temps de justifier sa représentation tendancieuse du règne de cet empereur (*Chronographie*, ch. 28, p. 17). Sklèros aurait recommandé « tout d'abord d'abroger les charges fastueuses, de ne laisser aucun de ceux qui sont à l'armée regorger de ressources, mais bien de les épuiser par des impôts injustes, afin qu'ils fussent tout à leurs affaires privées » (*ibid.*).

¹⁰⁰⁴ Les quelques Phocas qui survécurent aux rébellions et à leur répression sont déclassés au niveau de l'aristocratie moyenne, comme l'attestent deux sceaux de la fin du XI^e siècle ; en tout cas ils n'exercent plus aucune fonction, et, entre la fin du XI^e siècle et le début du XIII^e siècle, ils disparaissent aussi des sources sigillographiques, pour réapparaître sous l'Empire de Nicée (Cheynet, *Société*, p. 507-509). Un sort analogue attend les Maléïnoi : sans faire l'objet d'élimination physique, ils sont néanmoins privés de leur fortune et exclus de toute fonction de quelque importance. Nous connaissons les sceaux de représentants de la famille entre la

A cette époque également, on ne retrouve pas non plus de représentants des autres grandes familles qui étaient actives dans cette zone aux IX^e et X^e siècles, tels les Kratéroi, les Argyroi ou les Doukas, dont les intérêts s'étaient déplacés plutôt vers la capitale, avec plus ou moins de fortune.

Si l'on s'en tient à la division entre pouvoir civil et pouvoir militaire qui s'impose dans l'administration provinciale entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, on observe, dans le groupe des juges thématiques, une foule de personnages appartenant aux familles de l'aristocratie civile liée tant aux *sékreta* de la capitale qu'à l'exercice des fonctions civiles en province. Nous y trouvons quelques noms déjà rencontrés, comme ceux de Christophe Mytilénaïos, Basile Xéros, Jean Hexamilitès, Jean Thylakas, un Malakénos, des Choïrosphaktai, des Radénoi, des Rhômaïoi, et aussi un Siméon Ouranos, indice de la présence concomitante de carrières civiles et militaires à l'intérieur de la famille du célèbre général de Basile II¹⁰⁰⁵; mais aussi quelques personnages nouveaux pour cette catégorie, comme les Promoundénoi, Constantin et Jean, un Kamatéros¹⁰⁰⁶, un Gymnos¹⁰⁰⁷, un Madyténos, un Machétaris¹⁰⁰⁸, un Chrysobergès. Quelle que soit l'origine géographique de leurs familles, parfois difficile ou impossible à déterminer, on voit bien que la carrière de ces personnages est caractérisée généralement par une forte mobilité, qui les conduit à se déplacer fréquemment entre la capitale et diverses provinces. Cela semble conforme à la législation byzantine, déjà évoquée et longtemps éludée au siècle précédent, et correspond aussi à un certain élargissement et au renouvellement qui affecte le groupe des fonctionnaires publics et la moyenne aristocratie civile à cette époque. Le cas de Léon Skléros, vestarque et juge des Anatoliques vers 1060-1070, est une exception plus apparente que réelle : d'un côté, sa présence parmi les fonctionnaires thématiques s'explique en raison de la réintégration des Skléroï dans la classe dirigeante byzantine après leur ralliement à l'autorité impériale, qui leur valut d'être largement pardonnés¹⁰⁰⁹. D'autre part, le fait qu'au XI^e siècle les Skléroï aient eu

seconde moitié du XI^e siècle, il s'agit essentiellement de personnes privées portant des titres encore assez élevés. Au XII^e siècle ils paraissent installés en Occident, dans la région de Thessalonique et de Philippoupolis ; à partir de la fin du siècle, ils disparaissent définitivement des sources. Une branche de la famille pourrait s'être installée en Italie du Sud à l'époque normande, mais il est difficile d'en préciser les relations avec les Maléïnoi du X^e siècle (Cheynet, *Société*, p. 516-524).

¹⁰⁰⁵ Il n'y a pas d'indices déterminants pour établir l'origine de cette famille ; ce qui est sûr c'est qu'elle était bien installée à Constantinople au milieu du X^e siècle, lorsqu'un Basile Ouranos, protospathaire, est correspondant de Théodore Daphnopatès, qui écrit aussi deux lettres à son nom (Darrouzès-Westerink 31 et 17-18). Sur ce personnage, qui semble avoir été *épi tôn dééséôn* sous Nicéphore II Phocas, voir Guillard, *Recherches* II, p. 106. La correspondance de Nicéphore Ouranos, le général de Basile II, nous apprend en outre que celui-ci avait un frère, Michel, et une sœur (Darrouzès V, 32, 36 et 37) ; cinquante ans plus tard environ, un Michel prit le nom d'Ouranos au moment de l'accession au trône de Michel VI, dont il était le neveu et qui le nomma duc d'Antioche à la place de Katakaloûn Kékauménos (Skyl., p. 483).

¹⁰⁰⁶ Famille connue depuis le règne de Théophile, quand Pétronas Kamatéros, fondateur de Serkel, fut le premier stratège du thème de Cherson (Théoph. Cont., p. 123-124). Sous Léon VI, un Basile Kamatéros, hétériarque, fut envoyé poursuivre Samonas qui cherchait à s'enfuir en Syrie (Théoph. Cont., p. p. 369 ; Skyl., p. 184 ; Léon Gramm., p. 278). La famille est bien attestée tout au long du XI^e et du XII^e siècle, quand elle donna de nombreux dignitaires et fonctionnaires civils et fut apparentée aux lignages des Doukas, des Comnènes et des Anges.

¹⁰⁰⁷ La famille était établie dans la région de Thessalonique au X^e-XI^e siècle (Cheynet, *Pouvoir*, p. 231-232).

¹⁰⁰⁸ Sur les Machétaris, famille d'origine arménienne, Adontz, *Études arméno-byzantines*, p. 137-141 et *infra* (p. 301, p. 336 et la note 1593).

¹⁰⁰⁹ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 333-334.

des biens dans les Anatoliques, comme cela résulte des sources¹⁰¹⁰, ne nous semble pas une contradiction majeure : le même personnage, Léon Sklèros, occupa des fonctions analogues dans plusieurs autres thèmes, celle-ci n'étant qu'une étape de sa carrière.

Si l'on considère la distribution des charges militaires en province, le cadre est quelque peu différent : on retrouve encore souvent à ces postes des personnages appartenant à des familles qui se signalent pour leur importance, de tradition plus ou moins ancienne. Ainsi, à la tête des troupes des Anatoliques, on rencontre Basile et Romain Sklèros, ou des Mélissènoi (Léon à la fin du X^e siècle, sous Basile II, et Nicéphore, le rival d'Alexis Comnène, un siècle plus tard), mais aussi des officiers appartenant à des lignages de fortune plus récente, comme Théophylacte Dalassènos, Michel Bourtzès, le petit-fils du conquérant d'Antioche ou, plus tard, Nicéphore Botaneiatès et Philarète Brachamios. Pendant la seconde moitié du XI^e siècle, Philarète Brachamios avait été aussi *topotèrètès* du *tagma* des Cappadociens, et ensuite, en 1081, un autre Michel Bourtzès fut toparque de Cappadoce et de Chômata.

Cela confirme, comme on l'a déjà remarqué, que Basile II ne punit pas de façon arbitraire l'aristocratie d'Asie Mineure, dont l'expérience militaire était précieuse et difficile à remplacer, et « qui fournissait les cadres d'une armée dont il avait besoin pour mener à bien ses projets contre les Bulgares¹⁰¹¹ ». Pour encadrer les troupes provinciales il s'appuya donc d'une part sur la partie de l'ancienne aristocratie micrasiatique qui, malgré son insubordination passée, s'était soumise et ralliée, d'autre part sur un certain nombre d'officiers dont la gloire familiale, selon les chroniques, ne remontait pas au-delà du milieu du X^e siècle, tels les Bourtzai et les Brachamioi, ou qui s'étaient distingués pendant son règne, arrivant pour la première fois au sommet de l'aristocratie, comme les Dalassènoi¹⁰¹².

En outre, un élément qui émerge à cette époque est la présence plus consistante, parmi les officiers thématiques, d'archontes d'origine étrangère immigrés dans l'Empire : on pourrait citer à ce propos Phersès Tzotzikios et Sénachérin, dont l'origine respectivement ibère et arménienne est rappelée par Skylitzès¹⁰¹³, tout comme les circonstances de leur immigration dans l'Empire ; ou encore Pankratios Diogénès et Nicéphore Mousaraph, dont les noms laissent entrevoir des racines respectivement caucasiennes et arabes¹⁰¹⁴. Ces mouvements reflètent la politique, promue par Basile II, d'intégration à l'aristocratie

¹⁰¹⁰ Cf. ci-dessous.

¹⁰¹¹ Cheynet, *Pouvoir*, p. 335.

¹⁰¹² Sur ces trois familles, dont la fortune est liée à l'histoire du duché d'Antioche, voir Cheynet, *Trois familles*. Les Brachamioi étaient d'origine arménienne, comme l'indique leur nom, tandis que pour les Bourtzai une ascendance arabe a été proposée ; obscures sont aussi les origines des Dalassènoi, dont le nom semble faire référence à une localité située peut-être quelque peu à l'est de Mélitène, mais qui au XI^e siècle avaient leur *oikos* dans les Arméniaques.

¹⁰¹³ Si la lecture du nom est bonne, le Phersès du sceau de Dumbarton Oaks correspondrait à l'aristocrate ibère qui, avec ses frères Phevdatos et Pakourianos, suivit Basile II dans l'Empire en 1001, où ils obtinrent le titre de patrice (et probablement des biens: Skyl., p. 339-340). Phersès soutint ensuite la révolte de Nicéphore au Col Tors, ce qui lui valut la condamnation à mort (Skyl., p. 367). Sénachérin était archonte de Vaspourakan : inquiété par les premières attaques turques, il livra son pays à Basile II au cours de l'hiver 1021/1022, obtenant en échange le titre de patrice, la charge de stratège de Cappadoce et plusieurs biens fonds (Skyl., p. 355).

¹⁰¹⁴ Sur Pankratios Diogénès, dont le nom serait l'indice d'une alliance matrimoniale entre les Diogéni et le Bagratides d'Ibérie ou d'Arménie, voir Cheynet, *Société*, p. 572-574 ; sur les Mousaraphai du XI^e siècle, issus peut-être de Mansūr b. Lu'lu', l'émir d'Alep qui se rendit à Basile II et s'installa à Antioche en 1016, *ibid.* p. 634-636.

byzantine des élites étrangères soumises, le cas plus célèbre étant celui de la famille royale bulgare. Un tel programme se réalisa à travers l’octroi de biens, dignités et hautes fonctions, et par le biais des mariages avec les familles byzantines les plus illustres, comme l’indiquerait aussi le cas de Pankratios Diogénès¹⁰¹⁵. On peut aussi supposer que le renouvellement partiel de l’élite micrasiatique, dont le pouvoir se limitait désormais à la sphère militaire, puisque l’administration civile était confiée à un grand nombre de fonctionnaires spécialisés, ait aussi visé à mieux la contrôler et à réduire les risques de contestations¹⁰¹⁶. Le même objectif était également poursuivi à travers la participation active de l’empereur aux campagnes, l’envoi fréquent d’officiers orientaux en Occident, hors des zones d’influence de leurs familles, et l’emploi de plus en plus important de contingents étrangers, arméniens ou russes, sur la frontière orientale¹⁰¹⁷.

Ces changements correspondent à une restructuration de la géographie de grandes propriétés dans la région et à une relocalisation des certaines familles : nous savons en effet que Basile II abattit la puissance économique des Phocas, des Maléïnoi et des Mousélai, dont il confisqua les immenses biens¹⁰¹⁸, tout comme il fit ensuite à l’égard de Nicéphore Xiphias, lui aussi coupable de rébellion ; on peut imaginer que, après son éloignement du pouvoir, le même sort ait été réservé aux vastes propriétés du parakoïmomène Basile, situées à Longinia et Drizè, entre la Cilicie et la Cappadoce. Il est naturel de se demander ce qu’il en fut de ces vastes terres. Nous savons qu’une partie fut retenue par le fisc et organisée en *épiskepseis*, comme celles de Podandos, Rodandos et Longinia. Une autre partie servit de gratification aux archontes étrangers qui, à cette époque, livrèrent leur pays à l’Empire et acceptèrent en échange de s’installer en territoire byzantin : outre la fonction de stratège de Cappadoce, Sénachérin eut des propriétés à Sébastè, Larissa et Abara¹⁰¹⁹, tandis que Gagik, héritier de l’archonte d’Ani, en échange de son royaume, reçut de Constantin IX des *chôria*, sources de riches revenus dans les régions de Cappadoce, de Charsianon et de Lykandos¹⁰²⁰.

Comme l’a supposé James Howard-Johnston, une telle implantation d’une aristocratie nouvelle et étrangère pouvait contribuer elle aussi à affaiblir l’influence des anciennes familles dominantes, servant de contrepoids régional à la puissance des magnats cappadociens voisins¹⁰²¹. Il paraît quand même que le gouvernement ait gardé une partielle méfiance envers les ex princes arméniens : honoré de titres et donations, ils restèrent quand même quelque peu à l’écart des jeux politiques de la cour, physiquement et culturellement, maintenant souvent

¹⁰¹⁵ Voir aussi, comme exemple ultérieur, le cas des Kourkouas : Andriollo, *Kourkouas*, p. 78-79.

¹⁰¹⁶ Cet objectif ne fut pourtant pas toujours atteint : en plus de la rébellion de Nicéphore au Col Tors à la fin du règne de Basile II, des tentatives de conjuration eurent encore lieu sous Constantin VIII, parfois avec le concours des notables étrangers récemment intégrés à l’élite byzantine, comme le montrent le cas de Basile Sklèros et Prousianos et celui de Romain Kourkouas (cf. Skyl., p. 372).

¹⁰¹⁷ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 333-336. Parmi les officiers d’origine orientale qui servirent dans les Balkans aux cours des guerres bulgares, on peut rappeler Léon Mélissènos, Nicéphore Xiphias et Eustathe Daphnomèlès, qui déclara lui-même venir d’Asie Mineure, et probablement Théodôrokanos et Nicéphore Ouranos.

¹⁰¹⁸ Cf. la nouvelle de 996, qui mentionne ces trois familles en tant que détentrices d’immenses propriétés foncières, confisquées par l’empereur ; sur le cas d’Eustathe Maléïnos, qui accueillit sur ses terres Basile II de retour de Syrie avec toute son armée, voir Skyl., p. 340.

¹⁰¹⁹ Skyl., p. 355.

¹⁰²⁰ Skyl., p. 436-437.

¹⁰²¹ Howard-Johnston, *Crown Lands*, p. 95 ss.

leur foi nationale et leur langue, et exerçant éventuellement des commandements locaux, sans obtenir des positions de pouvoir effectif à l'échelle de l'Empire¹⁰²².

Enfin, une dernière partie des terres récupérées par l'État fut probablement assignée, en compensation des pertes subies, à certains aristocrates qui avaient survécu aux guerres civiles, tels les Sklèroi, dont l'aire d'origine et d'implantation se trouvait probablement plus à l'est, dans la région de Mélitène, mais qui paraissent installés au XI^e siècle dans le thème des Anatoliques¹⁰²³. À cette époque quelques indices dans les sources nous renseignent en effet sur l'identité des « archontes » qui avaient leur *oikos* dans ce thème : au milieu du XI^e siècle, on compte parmi eux Romain Sklèros, le frère de la maîtresse de Constantin IX, et le général Georges Maniakès¹⁰²⁴, outre les Argyroi, les Bourtzai, les Botaneiatai¹⁰²⁵. Pendant la seconde moitié du XI^e siècle, les territoires compris entre la Phrygie et la Pisidie abritent en effet les biens des Botaneiatai et de leurs alliés, comme les Synadènoi, les Straborômanoi, les mêmes Bourtzai et probablement les Kabasilas¹⁰²⁶. Certes, certaines de ces familles étaient implantés dans ces régions depuis une époque assez haute, mais la présence d'autres lignages, comme les Sklèroi et les Argyroi, confirme le renouvellement partiel de l'aristocratie locale, dû parfois au déplacement de familles auparavant établies dans d'autres régions d'Asie Mineure.

L'exercice de la puissance

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, les sources n'offrent pas beaucoup de références susceptibles de nous éclairer sur les formes d'exercice de la puissance dans ces territoires, qui furent pourtant le berceau et la citadelle de tant de lignages illustres. Le silence partiel de la littérature épistolaire, qui nous renseigne seulement sur les cas de certains diocèses des Anatoliques, et de la jurisprudence s'explique dans quelques cas par la difficulté de localiser les toponymes mentionnés, mais ce pourrait être aussi l'indice d'un médiocre pouvoir d'intervention de l'administration centrale dans ces provinces¹⁰²⁷.

Pour ce qui concerne le X^e siècle, par exemple, les sources nous renseignent bien sur les carrières des représentants des grandes familles anatoliennes, leurs relations avec la cour et le pouvoir central, mais elles nous disent beaucoup moins sur la manière dont ces familles faisaient valoir leur puissance au niveau local. À propos des Phocas, par exemple, Skylitzès se limite à rapporter que, lorsqu'il était encore stratège des Anatoliques, le futur empereur Nicéphore s'illustra par son honnêteté : à la différence de leur père Bardas, lui et son frère Léon étaient épargnés par le vice de l'avidité et ils traitaient leurs sujets comme s'ils avaient été leurs fils¹⁰²⁸. Une telle description peut paraître étrange, si l'on pense à la politique économique et fiscale pratiquée ensuite par Nicéphore II, et surtout au comportement de son frère Léon en tant que logothète du drome, qui leur aliénèrent les sympathies du peuple de

¹⁰²² Seibt, *Stärken und Schwächen*.

¹⁰²³ Psellos rapporte en effet qu'après sa reddition Bardas Sklèros reçut des propriétés, où il se retira et mourut peu après (*Chronographie*, ch. 29, p. 18-19).

¹⁰²⁴ Skyl., p. 427.

¹⁰²⁵ Skyl., p. 488.

¹⁰²⁶ Cheynet, *La Pisidie entre Byzance et les Turcs*, p. 448.

¹⁰²⁷ Si on les compare avec les informations disponibles pour les thèmes plus proches de Constantinople, la disproportion est évidente.

¹⁰²⁸ Skyl., p. 241.

Constantinople. Cependant, la popularité des Phocas en Anatolie est indirectement confirmée par l'appui constant que ce territoire leur fournit lors des campagnes et des révoltes dont ils furent les acteurs¹⁰²⁹.

Nous imaginons quand même que leur position devait être tout à fait comparable à celle des Maléïnoï, sur laquelle les sources nous offrent quelques renseignements de plus : les domaines cappadociens d'Eustathe Maléïnos suffirent à accueillir en 1001 Basile II, de retour d'une campagne en Phénicie, avec toute son armée, et à lui fournir libéralement tout ce dont il avait besoin¹⁰³⁰. De plus, le patrice Constantin Maléïnos et son fils, le magistre Eustathe, sont mentionnés avec les Phocas dans la novelle de 996 de Basile II, comme exemples des puissants capables d'imposer leur domination au cours de plusieurs générations, opprimant les faibles et élargissant leurs propriétés aux frais des petits propriétaires. Pour sa part, la *Vie* de saint Michel Maléïnos nous montre que ces personnages étaient capables de réunir autour d'eux un *laos* de serviteurs, familiers et fidèles, comme celui qui accompagne le père du saint lorsqu'il vient le chercher pour l'arracher à la vie monastique¹⁰³¹.

Même en admettant qu'il ait eu parfois de bons administrateurs, tels Nicéphore Phocas ou ce Paul, protospathaire et juge, dont Nicéphore Ouranos loue l'intégrité dans une de ses lettres¹⁰³², le thème des Anatoliques est mentionné parmi les provinces où Constantin VII dépêcha ses hommes de confiance – dans ce cas Romain Sarônités –, pour alléger l'excès des exactions auxquelles étaient soumis, là aussi, les *pénétai*, à l'initiative de stratèges, protonotaires, stratiôtes et chevaliers¹⁰³³. On peut imaginer que la concentration sur ces territoires de tant de magnats et d'illustres familles ait ouvert le champ aux rivalités et aux conflits, avec les autres pouvoirs publics ou entre puissants. Nous avons analysé quelques cas de relations turbulentes entre des églises et des puissants locaux ; un exemple de conflit qui pouvait opposer entre eux de puissants aristocrates est rapporté par Skylitzès, qui relate l'inimitié entre Georges Maniakès et Romain Sklèros.

Au milieu du XI^e siècle, ces puissants personnages avaient tous deux leurs domaines dans le thème des Anatoliques, où ils étaient voisins ; ayant souvent des différends avec Sklèros, Maniakès avait mené à plusieurs reprises des attaques contre celui-ci, cherchant même à le tuer, et c'était seulement à travers la fuite que ce dernier avait réussi à se sauver. Mais, une fois Constantin Monomaque parvenu au pouvoir (1042-1055), Romain Sklèros, qui était le frère de la maîtresse du *basileus* et avait été pour cette raison élevé à des honneurs et à un pouvoir considérables¹⁰³⁴, avait décidé de se venger. Profitant de l'absence de Maniakès, envoyé en campagne en Italie, il avait entrepris de détruire et de raser ses villages, et alla même au point d'outrager sa couche¹⁰³⁵. La suite des événements, avec la déposition de Maniakès de son commandement et sa révolte contre le *basileus*, est connue.

Ce qu'il est intéressant de remarquer ici, c'est le fait que, dans le récit de Skylitzès, on retrouve de nombreux éléments semblables à ceux qui caractérisent aussi la description de la

¹⁰²⁹ Cf. *supra*.

¹⁰³⁰ Skyl., p. 340.

¹⁰³¹ Cf. Kaplan, *Grands propriétaires*, p. 145; Laiou, *The General and the Saint*, p. 401-402.

¹⁰³² Darrouzès V, 2.

¹⁰³³ Théoph. Cont., p. 443.

¹⁰³⁴ Sur ce personnage et sur sa carrière ultérieure, voir Seibt, *Skleroi*, p. 76-85.

¹⁰³⁵ Skyl., p. 427.

vie sociale en province donnée par Kékauménos, en particulier en ce qui concerne les relations entre les archontes et la violence qui marque la société provinciale¹⁰³⁶. Il semble d'ailleurs que les Sklèroi à cette époque se soient fait remarquer pour leur cruauté et leur agressivité : la *Peira* rapporte deux cas concernant un Romain Sklèros, protospathaire, qui pourrait peut-être correspondre au protagoniste de la querelle avec Georges Maniakès, avant son élévation au rang de magistre et *stratôr* sous Constantin IX¹⁰³⁷. Ce personnage se rend d'abord coupable d'extorsion et de menaces envers des paysans¹⁰³⁸ ; ensuite c'est son *épiskeptitès* qui confisque arbitrairement les terrains, les animaux et les biens mobiliers de quelques paysans, les donnant à d'autres¹⁰³⁹. Un autre Sklèros, magistre, est accusé pour sa part d'avoir fait frapper un prêtre par ses *manklavioi* (ses hommes, ou ses gardes, sur le modèle des manglavitai); l'accusation étant confirmée par des témoins, il est contraint de verser à la victime une livre à titre de dédommagement¹⁰⁴⁰.

Quoi qu'il en soit de l'identification exacte des personnages mentionnés dans le recueil d'Eustathe Rhômaios, l'ensemble des informations à notre disposition confirme la force, voire la puissance sans frein de cette famille et d'autres installées dans le thème des Anatoliques vers le milieu du XI^e siècle. Sans qu'il y ait eu dans la région un lignage de tout premier plan, comparable aux Phocas du siècle précédent, un groupe de notables et d'officiers était à ce moment capable de faire prévaloir sa force au niveau local, mais aussi d'exercer des pressions à la cour, d'avancer des revendications ou même de s'opposer à l'empereur. Le mécontentement des archontes d'Orient, qui éclata sous Michel VI (1056-1057), prend ainsi une couleur régionale, puisque les commandants des provinces prétendent être négligés par rapport aux fonctionnaires et aux dignitaires de la capitale. Dans les plaintes des stratèges provinciaux, on perçoit en outre la pression des conditions politiques et militaires nouvelles créées par l'apparition de la menace turque : celle-ci ramène au premier plan le rôle de l'aristocratie militaire, orientale mais aussi des régions occidentales de l'Empire, qui assument maintenant une importance nouvelle. Cet ensemble de facteurs, en partie inédits, aboutira d'abord à un résultat apparemment traditionnel, à savoir l'accession au trône d'un représentant de l'aristocratie militaire, Isaac Comnène, mais conduira au bout de quelques décennies au développement d'un cadre social et politique nouveau, avec l'avènement d'Alexis I^{er} et l'établissement de la dynastie comnène.

¹⁰³⁶ Cf. *supra*, p. 67-69.

¹⁰³⁷ Cf. Seibt, *Skleroi*, n^{os} 17 et 18 (p. 76 ss.). Vryonis a étudié six sentences où les Sklèroi furent impliqués avec l'accusation de s'être appropriés de manière illégale et par la force les biens de petits propriétaires mais aussi d'ecclésiastiques et d'autres aristocrates (*The Peira as a Source*, p. 177-282).

¹⁰³⁸ *Peira* XLII, 18, p. 177 : ὅτι ὁ πρωτοσπαθάριος Ῥωμανὸς ὁ Σκληρὸς ἐβιάσαστο τινὰς χωρίτας καὶ ἐπῆλθε κατὰ τῆς οἰκίας αὐτῶν, εἶτα συνεβιβάσθη μετ' αὐτῶν καὶ ἠσφαλίσατο, ἵνα παράσχη αὐτοῖς χρυσίον, καὶ μεταβολὴν ἐποιήσατο. οἱ δὲ χωρίται μετὰ ταῦτα ἐκίνουν, ὡς καὶ τὴν διάλυσιν κατὰ βίαν ποιήσαντες, τοῦ κριτοῦ βιασαμένου αὐτοῦς.

¹⁰³⁹ *Peira* XLII, 19, p. 178 : ὁ τοῦ πρωτοσπαθαρίου Ῥωμανοῦ τοῦ Σκληροῦ ἐπισκεπτίτης αὐτονόμως παραδέδωκε τόπιά τι τινῶν χωριτῶν καὶ ζῶα καὶ κινετὰ πράγματα πρὸς ἑτέρους.

¹⁰⁴⁰ *Peira* XLII, 11, p. 176.

2.3 LA REGION PONTIQUE ET LA FRONTIERE NORD-ORIENTALE : ARMENIAQUES, CHALDEE, COLONEE ET SEBASTEE, MESOPOTAMIE, *ARMENIKA THEMATA*

Le territoire qui fait l'objet de notre prochaine étude se situait, aux yeux des Byzantins, à l'extrême périphérie de l'Empire : c'est ici que devait se trouver le monastère de Monobata, dont Alexandre, le métropolite de Nicée qu'y était relégué, écrivait qu'il se trouvait ἐν τῷ πέρατι τῆς βασιλείως γῆς, « à l'extrémité de l'Empire »¹⁰⁴¹, se plaignant d'avoir été envoyé πρὸς Κιμμερίου¹⁰⁴². Encore à la fin du X^e siècle, quand pourtant les frontières de l'Empire s'étaient déjà beaucoup élargies à l'Orient, Nicéphore Ouranos justifiait son silence épistolaire envers un ami, juge dans le thème de Colonée, par l'ignorance de son lieu d'affectation, si éloigné : νῦν δὲ μαθόντες ὅποι γῆς, ἢ μᾶλλον ἐσχατιᾶς εἶ, καὶ γράφομεν ἰδοῦ¹⁰⁴³. Et au milieu du XI^e siècle Michel Psellos consolait son correspondant Basile, envoyé comme juge dans les Arméniaques, louant sa mission presque salvifique : celle-ci aurait consisté à rapporter à l'ancienne santé et bien-être un thème qui est défini παντάπασιν ἀπηγορευόμενος et comparé à un animal mortellement malade, ζῷον δυσθανατοῦν¹⁰⁴⁴. À la même époque la mauvaise renommée de ces terres trouve sa sanction littéraire la plus célèbre dans l'épistolaire de Jean Mauropous, maître et ami de Psellos, qui à plusieurs reprises se plaigna de sa nomination au siège d'Euchaïta, vecue comme un véritable exil, décrivant la désolation de sa métropole et essayant de toute manière à se faire rappeler à Constantinople¹⁰⁴⁵.

Pourtant, malgré les déclarations à teintes sombres, ces régions - pas vraiment prises en compte par l'analyse de Ševčenko non plus - jouèrent un rôle important dans l'histoire de l'Empire à plusieurs égards : enjeu stratégique pour le contrôle des commerces et des communications dans la Mer Noire, c'est par les ports et les centres de ces thèmes que passaient les trafics entre Byzance et l'Orient, le Caucase et les steppes. Leur situation déterminait l'importance économique de ces territoires, qui semblent avoir été sources de revenus fiscaux significatifs et qui contribuaient aussi à l'approvisionnement de la capitale¹⁰⁴⁶.

En outre, la frontière nord-orientale représenta, au cours du X^e et surtout du XI^e siècle, un secteur déterminant d'abord pour l'élargissement de l'Empire et ensuite pour sa défense. Ce n'est pas par hasard si les limites de ce secteur font – elles seules parmi tous les territoires que nous avons examinés - l'objet des réflexions de Constantin VII dans le *De administrando imperio*, ce qui représente une ultime confirmation de leur importance stratégique. C'est en effet à partir du secteur septentrional de la frontière orientale que se réalisa d'abord le plus important élargissement vers l'est du territoire de l'Empire, à travers la conquête de Mélitène, Théodosiopolis et des districts voisins entre les années 20 et 40 du X^e siècle, puis avec l'absorption des principautés du Tarôn, d'Ibérie, de Vaspurakan et d'Ani entre la fin du X^e et

¹⁰⁴¹ Darrouzès I, 1, l. 46.

¹⁰⁴² Darrouzès I, 3, l. 10.

¹⁰⁴³ Darrouzès V, 24.

¹⁰⁴⁴ Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexl 96, p. 124.

¹⁰⁴⁵ Cf. *infra* p. 267-268. Sur le thème de l'exil et sa représentation littéraire par cet auteur, voir aussi Livanos, *Exil and return in John Mauropous*, p. 38-49.

¹⁰⁴⁶ Cf. *infra*.

la première moitié du XI^e siècle. Et c'est dans ce même secteur de la frontière que, peu après ces annexions, pendant le règne de Constantin IX Monomaque, les Turcs firent leur première apparition, ne laissant pas à l'Empire le temps de consolider ses acquisitions et lui portant un coup qui, à la longue, s'avéra fatal pour le destin de l'Orient byzantin.

Ces zones, si critiques pour l'expansion et la défense de l'Empire, étaient traversées par les mouvements de groupes humains ou d'individus, allant plus souvent en direction de l'Empire, mais parfois aussi vers les territoires extérieurs ; ce sont des frontières perméables aux transferts démographiques et culturels venant du Caucase et d'Orient, délimitant des régions où différentes composantes ethniques et culturelles s'intègrent.

L'ensemble de ces facteurs détermina au cours de la période méso-byzantine le développement de réalités sociales et culturelles particulières, dont un certain nombre de textes et de personnalités offrent un témoignage assez exceptionnel dans le cadre de l'histoire des provinces byzantines. En effet, même si par rapport à Constantinople les centres de ces provinces peuvent avoir une importance culturelle tout à fait secondaire¹⁰⁴⁷, le fait que certaines familles ou individus aient tenu à affirmer explicitement leurs liens avec ces territoires et que plusieurs auteurs aient, à une époque ou autre, déclaré leur provenance des mêmes régions, fait l'éloge de leur ville d'origine (c'est en particulier le cas de Trébizonde) ou de son saint patron, est remarquable et n'a pas d'équivalent dans les autres régions anatoliennes que nous avons étudiées précédemment. Un tel phénomène se manifestera en particulier après 1204, lorsque Trébizonde deviendra le centre d'un Etat régional ; mais les bases de ce développement culturel se posent déjà au X^e et surtout au XI^e siècle, quand les principaux centres de la région hébergent ou donnent à l'Empire des intellectuels de premier plan, comme Jean Mauropous ou Jean Xiphilinos.

2.3.1 Géographie historique et administrative

Paysage, climat, voies de communication

Le territoire que nous allons étudier s'étend sur une large surface, qui comprend les anciennes régions du Pontus (Hellenopontus et Pontus Polemoniakos), la frange septentrionale de la Cappadoce, l'Arménie Mineure et le secteur occidental de la Grande Arménie.

Du point de vue physique, l'orographie et l'hydrographie déterminent de façon substantielle le climat, le paysage et la distribution des centres urbains¹⁰⁴⁸. La dorsale ouest-est constituée par les Alpes Pontiques sépare la bande côtière, assez tempérée, humide, boisée et particulièrement fertile entre Sinope et Amisos, du plateau anatolien intérieur, qui présente les caractéristiques déjà décrites : altitudes élevées et dominante climatique continentale, avec variations saisonnières extrêmes. Cette bipartition, imposée par le relief, est en partie atténuée par la présence d'un certain nombre de rivières, dont le cours contribue à ouvrir des vallées

¹⁰⁴⁷ Rosenqvist, *Byzantine Trebizond*.

¹⁰⁴⁸ Pour une description détaillée de la géographie et du système routier de la région nous renvoyons à Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 1-60.

parfois larges, favorables aux activités agricoles et qui représentent également des axes de communication majeurs.

Ainsi, les villes côtières de Sinope et d'Amisos étaient reliées à leur arrière-pays par des routes commerciales qui traversaient les montagnes ; on atteignait par là les vallées des fleuves Halys, Iris et de leurs affluents, à l'altitude modérée (ca. 600 m. au dessus du niveau de la mer), larges et très fertiles. Ici se trouvaient les districts agricoles d'Amnia et Kastamone (en Paphlagonie) et, plus à l'est, ceux d'Amasée, d'Euchaïta (sur la route vers Gangres et Ancyra) et de Dokeia/Tokat, ainsi que la plaine de Dazimon.

De manière analogue, une route traversant la chaîne des Alpes Pontiques conduisait des ports d'Oinaion et de Kérasous à Néocésarée et à la vallée du Lykos, où se trouvaient aussi Nikopolis et, plus à l'est, Colonée, avec leurs plaines. La fortune de ces centres, pour la plupart de fondation ancienne et habités sans solution de continuité de l'antiquité au moyen âge, est due aussi au fait que, par la vallée du Lykos, passait la grande route militaire romaine conduisant de Nicomédie à Satala, qui passait près d'Amasée et dont des derivations allaient vers Sébastée, Mélitène et Colonée. Les vallées formées par le Lykos, l'Akampsis et leurs tributaires, tout en étant favorables à la culture des céréales et des arbres à fruits, se situent à une altitude élevée (jusqu'à 1200 m.) et elles sont entourées par des pentes arides et rocheuses, caractérisées par une végétation et un climat plus proches de ceux du plateau anatolien.

Enfin, la grande route intérieure qui liait le port de Trébizonde à Païpert, dans la vallée de l'Akampsis, et à Théodosiopolis/Erzerum, jouissait d'une importance primordiale depuis l'antiquité, en tant que vecteur des échanges entre l'Arménie, l'Anatolie et l'Europe. La prospérité d'Artzé/Erzerum et du district de Théodosiopolis au milieu du XI^e siècle, lors de la première offensive turque (en 1048), est décrite par Skylitzès¹⁰⁴⁹ ; elle semble être due principalement au grand nombre de marchands qui y résidait, plus qu'à la richesse agricole du pays, qui occupait un plateau d'origine volcanique battu par les vents, à une altitude d'environ 2000 m. ; la culture des céréales et l'élevage y étaient quand même possibles. La position de Théodosiopolis, à proximité de l'Euphrate, explique son importance dans le réseau des communications et des trafics. Des considérations analogues valent pour la ville de Mélitène, qui se dressait plus au sud, sur la rive droite de l'Euphrate : sa localisation au carrefour des routes est-ouest et nord-sud, qui reliaient la Mésopotamie et la Perse à l'Asie Mineure d'un côté et la Syrie septentrionale à la Mer Noire de l'autre, expliquent le poids stratégique de ce centre, situé dans une vallée qui s'ouvre à 850-900 m. d'altitude, ainsi que l'acharnement des armées byzantines à s'en emparer au début du X^e siècle¹⁰⁵⁰.

Le vaste territoire dont nous venons d'esquisser les limites et les caractères physiques correspond à une zone de peuplement et civilisation d'ancienne tradition : déjà occupées depuis l'époque préhistorique, intégrées à l'Empire hittite et ensuite à celui des Perses, ces régions furent partagées au II^e siècle av. J.-C. entre les différents royaumes hellénistiques, établis en Asie Mineure après la mort d'Alexandre el Grand – parmi eux il vaut la peine de rappeler celui de Mithridate, roi du Pont, qui avait sa capitale à Sinope –, avant de passer, au

¹⁰⁴⁹ Skyl., p. 451.

¹⁰⁵⁰ Vest, *Melitene*, p. 135-136.

cours du I^{er} s. av. J.-C., sous le contrôle romain. Ses subdivisions géographiques et administratives anciennes, de tradition grecque et romaine, ainsi que sa réorganisation à l'époque méso-byzantine, sont rappelées par Constantin VII dans le *De thematibus*, au moins pour ce qui concerne les thèmes « romains » des Arméniaques, Chaldée, Colonée, Sébastée et Mésopotamie. D'autres sources, comme le *De administrando imperio*, les *taktika* et les textes historiographiques, outre les témoignages sigillographiques, nous offrent quelques renseignements aussi sur l'histoire et l'organisation progressive des territoires plus proprement frontaliers, conquis ou reconquis au cours du X^e siècle : c'est notamment le cas de Théodosiopolis, Mélitène, ainsi que des régions qui se trouvaient entre ces deux localités et la Mésopotamie byzantine, structurées et réorganisées à plusieurs reprises en une myriade de petits thèmes, dits *arménika thémata*.

Les Arméniaques¹⁰⁵¹

Traitant du thème des Arméniaques, le Porphyrogénète souligne d'abord que cette dénomination est récente et il suppose qu'elle date du règne d'Héraclius, puisqu'on ne la trouve ni chez les auteurs anciens, ni chez les chroniqueurs de l'époque de Justinien I^{er}. Les sources antiques lui fournissent par contre une preuve de l'idéale continuité géographique et culturelle des territoires anciennement regroupés sous le nom de Grande Cappadoce, unité géographique qui se serait étendue de Mélitène à l'Halys et du Taurus au Pont. Mais à l'époque de l'auteur, seulement la Petite Cappadoce, correspondant au thème de Cappadoce, avait gardé le nom originaire, tandis que le thème des Arméniaques devait sa dénomination au fait d'avoir été, au moment de sa création, limitrophe des territoires arméniens et peuplé en partie d'Arméniens¹⁰⁵². Ce thème était, comme l'Opsikion et les Anatoliques, l'un des thèmes originels de l'Empire, et il est attesté, en tant qu'unité administrative et militaire, probablement déjà vers 713, lorsque Artavasde en était le stratège, avant de devenir le gendre de Léon III, ce qui lui valut d'être promu au rang de curopalate et à la fonction de comte de l'Opsikion¹⁰⁵³. La superficie du thème fut réduite au cours du IX^e siècle avec la création du thème de Chaldée ; ensuite, pendant le règne de Léon VI, deux autres *banda* des Arméniaques, ceux de Kômosdromon et de Tabia, furent transférés au thème de Charsianon¹⁰⁵⁴. Les circonscriptions de Sébastée et Colonée, en un premier temps des cleisoures ou des duchés élevées au rang de thèmes au cours du X^e siècle, englobèrent les

¹⁰⁵¹ Pour une présentation générale du thème et de sa géographie historique, voir Vlyssidou (éd.), *Asie Mineure*, p. 113-161 (en grec).

¹⁰⁵² Pertusi, *De thematibus*, p. 63-65.

¹⁰⁵³ Pertusi (*ibid.*, p. 117) indique comme date de première attestation de cette unité administrative 742, à l'époque de la révolte d'Artavasde contre Constantin V, quand le *monostratègos* des Arméniaques était Nicétas, le fils du même Artavasde (Théoph. Conf., p. 417).

¹⁰⁵⁴ *DAI* ch. 50, p. 236-237. Pertusi (*De thematibus*, p. 118), relève une contradiction entre le texte du *De thematibus* et ce qui est affirmé dans les *DAI*, où le Porphyrogénète rapporte que le thème de Cappadoce se forma lui aussi à travers le détachement de quelques tourmes des Bucellaires et des Anatoliques. Pertusi entend que, selon le *De thematibus*, la Cappadoce se serait formée par une division du thème des Arméniaques. Il me semble pourtant que Constantin VII se limite ici à donner la définition ancienne de la Cappadoce au sens large, puis à donner les subdivisions contemporaines du même territoire, sans jamais affirmer que la Grande Cappadoce aurait coïncidé avec le thème Arméniaque originaire. Je ne vois donc pas de conflit entre ce texte et celui du *DAI*.

extrémités orientales des Arméniques, même si leur formation semble plutôt liée à la reconquête de territoires orientaux et à la stabilisation du contrôle de l'Empire sur ces régions frontalières.

Les sources arabes indiquent comme siège du stratège la forteresse d'Amasée, qui dominait la vallée de l'Iris du haut d'un rocher¹⁰⁵⁵, et, parmi les villes remarquables de la région, Constantin Porphyrogénète mentionne aussi Ibora¹⁰⁵⁶, Zalichos¹⁰⁵⁷, Andrapa¹⁰⁵⁸, Amisos¹⁰⁵⁹, Néocésarée¹⁰⁶⁰ et Sinope¹⁰⁶¹. En association avec la localité d'Épimolissa¹⁰⁶², Ibora est citée également par Michel Psellos, non pas comme ville remarquable mais, bien au contraire, comme endroit perdu ἐν τοῖς ἄκροις, qu'un de ses correspondants, envoyé comme juge dans les Arméniques, ferait mieux d'oublier¹⁰⁶³. Plutôt, afin de se réanimer, « tournant son attention vers les puissances célestes et immatérielles », Psellos lui conseille de penser à des lieux comme Dazimôn, Chiliokômos, Euchaïta et Euchaneia¹⁰⁶⁴. Si la référence à Euchaïta et Euchaneia, deux importants centres de pèlerinage, s'impose clairement, on voit moins bien quel genre de « puissances supérieures » et incorporelles seraient évoquées par la mention de Dazimôn¹⁰⁶⁵ et Chiliokômos¹⁰⁶⁶. Le dernier toponyme pourrait, il est vrai, désigner le lieu d'activité de saint Dorothée¹⁰⁶⁷, mais il est plus probable que Psellos les ait cités en opposition aux ἄκρα d'Ibora et Epimolissa, en tant que centres de larges plaines, auxquelles étaient liés aussi nombre de souvenirs de la lutte contre les Arabes.

¹⁰⁵⁵ Pertusi, *De thematibus*, p. 117 ; sur Amasée, la ville natale de Strabon, cf. Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 12-13.

¹⁰⁵⁶ Cette localité devait se trouver dans la diocèse d'Amasée, près de Gazioura et sur le site de l'actuelle Turhal (Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 13 ; Moulet, *Évêques*, p. 82, note 238 et la carte p. 84).

¹⁰⁵⁷ Identique à Léontopolis, ce centre constituait aussi un évêché suffragant d'Amasée (Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 89 ; Moulet, *Évêques*, p. 83, note 238).

¹⁰⁵⁸ Comme les précédents, il s'agit d'un suffragant d'Amasée, sur la route qui d'Amisos se dirigeait vers l'intérieur de l'Asie Mineure : Bryer-Winfield *Pontus*, p. 40 (et la note 231) ; Moulet, *ibid.*

¹⁰⁵⁹ Aujourd'hui Samsun, cette ville vantait une ancienne histoire, ayant été une prospère colonie grecque d'abord, puis une des villes principales du royaume du Pont sous les Mithridates (Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 91-95) ; Amisos était elle aussi un évêché suffragant d'Amasée.

¹⁰⁶⁰ Cette ville (aujourd'hui Niksar) se situait à la limite entre le thème des Arméniques et celui de Colonée (cf. Pertusi, *De thematibus*, p. 65, 74 et 141). Elle était le siège d'une métropole dominant une vaste éparchie, dont les suffragants varièrent au cours du IX^e et X^e siècle (Moulet, *Évêques*, p. 85). Sur cette ville, prospère depuis l'époque du règne de Mithridate grâce à sa position à l'extrémité orientale du district agricole de Φανάριον, voir aussi Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 107-110.

¹⁰⁶¹ Aujourd'hui Sinop, cette ancienne colonie grecque fut ensuite capitale du royaume du Pont (de 183 av. J.-C., cf. Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 69-89) ; à l'époque byzantine elle était le siège d'un évêché suffragant d'Amasée (Moulet, *ibid.*, p. 83 note 238).

¹⁰⁶² Toponyme pas mieux localisé.

¹⁰⁶³ Psellos *Lettres*, Kurtz-Drexler, n° 96, p. 124.

¹⁰⁶⁴ *Ibid.*

¹⁰⁶⁵ Ce toponyme doit se situer sans doute dans la plaine qui en tire son nom, à l'est d'Amasée et le long du fleuve Iris, probablement à l'emplacement du village moderne de Dazmana ; on a avancé aussi l'hypothèse que le site de Dazimôn ait coïncidé avec celui de Dokeia/Tokat, sur un rocher qui abritait une puissante forteresse (cf. *ODB*, p. 592 ; Bryer-Winfield, *ibid.*, p. 13, 16 ;

¹⁰⁶⁶ Ce toponyme désigne une plaine, littéralement « aux mille villages », qui constituait le district agricole du port d'Amisos et se situait non loin d'Amasée, à l'emplacement de l'actuelle Suluova ; cet endroit aurait été le lieu d'activité de saint Dorothéos le Jeune, et on suppose aussi que le monastère de Chryse Petra, mentionné par plusieurs sources, se serait situé non loin de là (cf. Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 40 et 92 ; Kontoura-Galake, *Chryse Petra*, p. 73).

¹⁰⁶⁷ Selon le témoignage de Jean Mauropus, cf. les références dans Kountoura-Galake, *ibidem.*

En effet, si au milieu et puis surtout pendant la deuxième moitié du X^e siècle l'activité des Hamdanides d'Alep, en particulier de Saïf ad-Dawla, et les initiatives militaires menées par les Phocas dévièrent le conflit arabo-byzantin vers les secteurs de la frontière cilicienne, et si c'est surtout en Cappadoce, à proximité des défilés du Taurus et de l'Anti-Taurus, que cette lutte prend ses caractères akritiques traditionnels, tout au cours du VIII^e et du IX^e siècle, les Arméniques et la frontière nord-orientale furent eux aussi la cible d'importantes attaques musulmanes. Et déjà pendant le règne de Basile I^{er}, puis surtout sous Romain Lécapène, le front arméno-mésopotamien constituera le point de départ de la première grande contre-offensive byzantine et de l'expansion de l'Empire vers l'est. Des raisons d'opportunité stratégique, militaire et diplomatique polarisèrent à cette époque l'attention de l'Empire vers les principautés arméno-géorgiennes et les places fortes du Caucase et de l'Euphrate : l'opportunité d'imposer l'influence de Byzance en s'appuyant sur des populations voisines chrétiennes, de les soustraire au contrôle arabe en combinant action diplomatique et effort militaire d'un côté ; la volonté de protéger un secteur de la frontière plus ouvert et naturellement moins fort, comme dans la zone mésopotamienne, et pourtant fondamentale pour la défense de l'Anatolie et pour son potentiel stratégique et économique de l'autre¹⁰⁶⁸.

Pour avoir une idée d'où pouvaient arriver les incursions arabes au IX^e et encore au X^e siècle, il suffira de mentionner quelques épisodes remarquables. Au début de la période, sous le règne de Nicéphore I^{er}, le futur Léon V, qui commandait à cette époque la tourme des Fédérés, fut surpris par un raid musulman à Euchaïta, où il se trouvait dans l'attente de distribuer la solde aux soldats : les ennemis parvinrent à s'emparer de l'or destiné à l'armée, ce qui lui valut d'être fouetté et exilé¹⁰⁶⁹. La plaine de Dazimôn se signala elle aussi à cette époque par son importance militaire : ici se situait en effet un *aplèkton*, point de rassemblement d'où les troupes des Arméniques se joignaient à l'armée impériale lors des campagnes sur le front nord-oriental de l'Empire¹⁰⁷⁰, et ces lieux furent à plusieurs reprises théâtre des affrontements arabo-byzantins. C'est à Dazimon qu'en 838, se concentra une partie des troupes mobilisées par le calife Mutasim à l'occasion de la grande campagne contre Amorium. Le combat entre l'armée arabe - composée selon les sources grecques par les hommes de l'émir de Mélitène, 10.000 Turcs et les Arméniens - et les Byzantins, commandés par l'empereur Théophile, avec l'aide du domestique des Scholes Manuel et de Théophobe avec ses Perses, eut lieu à Anzè. La bataille se termina avec la déroute des troupes byzantines, qui s'enfuirent en désordre, et ce fut seulement grâce au dévouement d'un manipule de fidèles que l'empereur, laissé seul sur le champ de bataille, réussit à se réfugier à Chiliokômôn et se

¹⁰⁶⁸ Nous avons déjà souligné l'importance de ses régions et des axes de communication qui les traversaient, tant pour la défense que pour les trafics. La question de l'intérêt primordial de Byzance pour les territoires arméniens et mésopotamiens, ses motivations essentiellement défensives (au moins au début) et le rôle de Saïf ad-Dawla dans la réorientation des actions militaires byzantines, font l'objet des réflexions de Shepard, *The road to Aleppo*. Pour une brève présentation des opérations menées par Byzance sur le front arméno-mésopotamien pendant la première moitié du X^e siècle, voir *infra* et surtout la reconstruction détaillée de Canard, *Hamdanides*, p. 713-753. Sur le partage de la défense et de la lutte contre les émirs de Tarse, de Mélitène et Qaliquala (Théodosiopolis) entre les familles dominantes des thèmes orientaux et sur sa signification politique cf. *infra* et Cheynet, *Pouvoir*, p. 322-323.

¹⁰⁶⁹ Théoph. Cont., p. 10-11.

¹⁰⁷⁰ *ODB*, p. 592 ; Huxley, *A List of ἀπλῆκτα*, p. 88-89.

sauver¹⁰⁷¹. Ces lieux ne furent pas plus favorables à son fils et successeur : entre 859 et 860 le jeune Michel III aurait conduit deux malheureuses campagnes contre l'émir de Mélitène, d'abord assiégeant sans succès Samosata, puis affrontant l'armée de l'émir dans les Arméniaques, encore une fois près d'Anzè, selon Théophane Continué, et en tirant encore une fois une sévère défaite¹⁰⁷². Peu après, en 863, l'émir de Mélitène s'avancait ultérieurement en pays byzantin, ravageant le thème des Arméniaques jusqu'à Amisos, avant de se faire battre à Poson, à la frontière entre la Paphlagonie et les Arméniaques, par Petronas, le frère du César Bardas et l'oncle de Michel III, investi à cette occasion de la charge de domestique des Scholes d'Orient¹⁰⁷³.

Même si par la suite, au cours du X^e siècle, la contre-offensive et l'expansion de l'Empire en Orient contribuèrent à déplacer le front à l'est et à assurer à ces territoires une sécurité générale, des menaces ponctuelles pouvaient encore paraître, comme semble l'indiquer une lettre attribuée à Syméon magistre et logothète, que Darrouzès propose de dater entre 963 et 967, mais qu'il nous semble préférable d'antidater à la fin des années 30 du X^e siècle : c'est à cette époque que les opérations militaires arabo-byzantine se déroulèrent de manière prévalente sur le front arméno-mésopotamien et que l'émir d'Alep Saif ad-Dawla menaça effectivement de ce côté le territoire de l'Empire¹⁰⁷⁴. Dans ce texte l'auteur se lamente en effet de n'avoir pas pu obtenir des nouvelles de son correspondant pendant

¹⁰⁷¹ Théoph. Cont., p. 126-129 ; Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, vol. I, p. 154-157. Sur le rôle des Perses de Théophobe, qui auraient constitué à cette occasion la réserve chargée de la protection des officiers et de l'empereur, voir aussi Cheynet, *Théophile*, p. 42-43.

¹⁰⁷² Théoph. Cont., p. 176-179 ; Skyl., p. 98-99. Les ressemblances entre les deux batailles menées par Théophile et Michel III parurent suspectes à Grégoire, qui considéra la deuxième un redoublement narratif et fictif, cf. Id., *Manuel et Théophobe*.

¹⁰⁷³ Théoph. Cont., p. 180-183 ; Skyl., p. 99-101 ; Léon Gramm., p. 283. Sur les événements de 863, cf. Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, p. 249-256.

¹⁰⁷⁴ Darrouzès II, 89. Même si la personnalité de l'auteur désigné par le nom de Syméon Logothète est mal connue et fait l'objet de discussions, toute comme son identification avec Syméon le Métaphraste (cf. *ODB*, p. 1982-1984 ; Wahlgren, p. 3*-4*), il nous semble qu'on puisse admettre pour l'auteur des lettres éditées par Darrouzès une datation au milieu du X^e siècle. En effet la référence à « l'incursion du pervers et impie Chambdan », qui est désormais aux portes de l'Empire (Darrouzès II, 83) irait dans ce sens : l'émir d'Alep connu sous ce nom dans les sources byzantines est Saif ad-Dawla, le fils d'Hamdan ; sa lutte contre Byzance se déploya entre les années 30 du X^e siècle et 967, date de sa mort. Toutefois la datation proposée par Darrouzès, qui situe la lutte contre Saif ad-Dawla entre 963 et 967, au cours du règne de Nicéphore Phocas, semble nécessiter une correction. En effet les principales victoires de l'émir hamdanide et ses incursions plus avancées en territoire byzantin datent de 938/939, quand il se distingua contre le domestique Jean Kourkouas et arriva à menacer la Chaldée et à mettre le siège devant Colonée (cf. Canard, *Hamdanides*, p. 745-747). C'est à ces faits qui pourrait faire allusion la lettre que nous avons citée, d'autant plus que l'avancée de l'émir d'Alep fut accompagnée à cette époque par l'envoi d'une série de lettres à l'empereur, qui laissaient entrevoir son intention d'avancer en territoire byzantin (*ibid.*). Par la suite, après les succès de Jean Kourkouas, qui mit le siège devant Edesse et s'empara du *mandylion* en 943/944, Saif ad-Dawla obtiendra encore des victoires contre ses nouveaux adversaires, les Phocas, et en particulier contre le domestique Bardas, battu en 953 à Marash/Germanicée, lorsque Constantin, le fils de Bardas Phocas, fut pris prisonnier (Canard, *Hamdanides*, p. 773-783). Toutefois les affrontements se situent à cette époque plus au sud, à proximité de la frontière cilicienne ou en territoire syrien, tandis que le règne de Nicéphore II Phocas coïncide avec une avancée de l'offensive byzantine en Syrie et Cilicie, avec la prise de Tarse et Mopsueste, et avec le déclin de la puissance de l'émirat hamdanide. Tout indiquerait donc une datation de cette lettre à la fin des années 30 du X^e siècle ; on pourrait peut-être élargir une datation de ce genre au *corpus* épistolaire dans son ensemble, qui réunirait des lettres datant du deuxième quart et du milieu du X^e siècle, ce qui expliquerait aussi l'inclusion de quelques lettres pouvant être attribuées au patriarche Nicolas Mystikos.

longtemps, car un raid « non imprévu » des Argarènes avait rendu impossible de descendre dans les Arméniaques, suscitant grande crainte et inquiétude.

Si on laisse de côté les menaces externes et en particulier les attaques arabes - qui de toute manière, à partir du milieu du X^e siècle, cessèrent de constituer un véritable danger -, et si on tourne l'attention vers le rôle joué par le thème des Arméniaques dans les équilibres politiques internes de Byzance, on remarque que, au cours des troubles qui agitèrent l'Empire entre le VIII^e et le X^e siècle, les Arméniaques se caractérisent par la prise d'une position oscillant entre un certain loyalisme envers le pouvoir impérial, s'il est perçu comme légitime et/ou orthodoxe, et le particularisme régional. Ce dernier semble dériver dans une certaine mesure de la composition ethnique de la population et de l'élite locale, en plus du poids variable que ce thème et ses représentants les plus illustres revêtirent dans des circonstances historiques, politiques et militaires changeantes¹⁰⁷⁵. En effet, tant de l'onomastique que des références directes contenues dans les sources, il résulte que le territoire originaire des Arméniaques (et donc grosso modo toute l'aire géographique considérée dans ce chapitre) fut une zone privilégiée d'immigration des princes et notables provenant du Caucase et du plateau arménien¹⁰⁷⁶. La prépondérance de la présence arménienne et son poids dans la composition de l'élite locale sont évidentes à partir de l'étude des principaux lignages qui avaient leurs assises dans ce thème, ainsi que de l'identité des stratèges du thème et des autres hauts fonctionnaires¹⁰⁷⁷ ; en outre les Arméniaques, et en particulier les localités de Sinope et Amastris, se signalèrent au IX^e siècle aussi par la présence d'un contingent perse, à la suite de l'émigration dans l'Empire du chef khourramite Nasr/Théophobe en 833¹⁰⁷⁸.

Nous nous occuperons plus loin de la composition de l'aristocratie du thème, de ses choix en termes d'alliances politiques et matrimoniales. Il suffit d'observer ici qu'entre le VIII^e et le IX^e siècle, à l'exception de l'appui donné à l'usurpation d'Artavasdos, ex stratège du thème remplacé dans cette fonction par son fils Nicétas et beau-frère de Constantin V, l'armée des Arméniaques ne soutint aucune des révoltes qui agitèrent l'Asie Mineure. D'ailleurs, même quand il s'opposa au titulaire du pouvoir impérial, les sources se préoccupent d'attribuer à ce thème un certain souci de légitimité, justification et prétexte pour

¹⁰⁷⁵ Sur ce sujet, voir l'article d'Eleonora Kountoura-Galakè, *Armeniac Theme*, dont les conclusions seront discutées dans la suite de ce chapitre.

¹⁰⁷⁶ Cf. Dédéyan, *Histoire*, p. 303-304 ; Kountoura-Galakè, *Armeniac Theme*, p. 29-30.

¹⁰⁷⁷ Cf. *infra*.

¹⁰⁷⁸ Théoph. Cont., p. 124-125 et 136. Pour une discussion récente à ce sujet voir l'article de Cheynet, *Théophile*, p. 39-50. La figure de ce commandant fait l'objet de récits souvent incohérents, déformés par des exagérations et des éléments légendaires, mais son histoire présente des aspects intéressants. Tout d'abord, elle nous informe sur la présence en territoire byzantin d'un corps d'élite d'origine perse, qui devait être assez consistant pour constituer un contingent de réserve, puis une tourme, et, en cas de mécontentement et révolte, représenter une menace pour le maintien de l'ordre et la reconnaissance de l'autorité impériale. En outre, l'intégration de Théophobe à l'état major de l'armée byzantine et à l'entourage impérial, sanctionnée par son mariage avec une sœur de l'impératrice, est exemplaire des modalités d'intégration des élites étrangères à la haute aristocratie byzantine, par les biais des alliances matrimoniales et l'installation dans des zones spécifiques, choisies suivant des critères d'opportunité politique ou militaire, où des propriétés étaient assignées. À ce propos on peut penser, par exemple, aux traces des soldats perses engagés dans la défense de la Cappadoce (Cheynet, *Théophile*, p. 49-50). En fin, le cas de Théophobe et de ses Perses se confond en partie avec ceux des notables d'origine arménienne immigrés dans l'Empire, et particulièrement influents à la cour à cette époque : significativement, des Perses servaient dans les hétaires du Grand Palais au moment de l'assassinat de Michel III, quand un Euloge dit le Perse est mentionné parmi les complices de Basile le Macédonien (Léon Gramm., p. 251-252).

des conflits éminemment politiques. Ainsi, les chroniques représentent la révolte menée par Artavasdos, chef arménien défini ὀρθοδοξότατος ἄναξ¹⁰⁷⁹, comme une prise de position iconodoule, face à la politique iconoclaste des Amoriens¹⁰⁸⁰. Par la suite, la contestation de l'iconodoule Irène de la part des soldats des Arméniaques et l'emprisonnement de son premier envoyé, puis la proclamation d'Alexis Mousélè comme stratège et la reconnaissance de Constantin VI comme seul empereur, trahissent le refus d'un pouvoir féminin perçu comme impropre, ainsi que la fidélité entre commandant et stratiôtes, renforcée par une origine commune.

Si on considère le comportement du thème au cours des troubles du début du IX^e siècle, les Arméniaques furent la seule circonscription d'Orient qui ne soutint pas Bardanès Tourkos lorsqu'en 803 il se proclama empereur et marcha contre Nicéphore I^{er}¹⁰⁸¹. Encore, en 821-824 le stratège des Arméniaques Olbianos fut, avec le comte de l'Opsikion Katakylas, le seul chef des thèmes orientaux à ne pas se rallier à Thomas le Slave, ce qui valut à sa circonscription l'exemption du paiement du *kapnikon*¹⁰⁸². Ensuite, aucun stratège des Arméniaques ne prit la tête des tentatives d'usurpation au cours du X^e, même si parmi les proches de la cour on rencontre souvent des officiers originaires de cette région¹⁰⁸³. Également, les grandes révoltes du règne de Basile II ne semblent pas avoir touché directement ce thème, se déroulant plutôt en Cappadoce et Charsianon, ou aux frontières de l'Empire, entre le Caucase et les émirats arabes, où Bardas Phocas et Bardas Sklèros cherchèrent leurs soutiens. D'autre part, même si les chroniques ne font pas mention explicite du rôle joué par ce thème, il faut bien que ses officiers et ses troupes aient pris position dans des tels troubles : le soutien prêté à Bardas Sklèros par les troupes arméniennes et par des personnages comme Constantin Gabras ou Romain Tarônites laisserait en effet supposer la faveur des régions pontiques à cet usurpateur ; plus clair est le fait que, lors de la deuxième révolte de Bardas Phocas, en 987-989, les ports du Pont obéissaient aux ordres impériaux, assurant le ravitaillement de Constantinople pendant le blocus imposé par les rebelles¹⁰⁸⁴.

Dans l'ensemble le thème des Arméniaques, tout en disposant d'une aristocratie puissante, enracinée en province et présente à la cour, n'occupa pas directement le devant de la scène au cours des bouleversements politiques du X^e siècle ; en particulier, la fonction de stratège des Arméniaques ne fonctionna pas comme tremplin pour revendiquer le trône impérial, comme le fit à cette époque celle de stratège des Anatoliques. Cela reflète d'ailleurs la hiérarchie des fonctions, et n'empêche pas que l'aristocratie et les commandants des Arméniaques aient supporté plus ou moins directement les aspirations d'autres lignages anatoliens ou que, à travers des carrières brillantes et grâce à des bonnes alliances, ils aient réussi par la suite à atteindre le sommet du pouvoir¹⁰⁸⁵.

¹⁰⁷⁹ Par l'auteur de la *Vie de Michel le synkellos*, cf. Kontoura-Galakè, *Armeniac Theme*, p. 27-28, et la note 6.

¹⁰⁸⁰ Sur l'usurpation d'Artavasde, voir Théoph. Conf., p. 415-419.

¹⁰⁸¹ Théoph. Cont., p. 8-9 ; Théoph. Conf., p. 479.

¹⁰⁸² Théoph. Cont., p. 54 ; Skyl., p. 31.

¹⁰⁸³ Cf. *infra*.

¹⁰⁸⁴ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 250-253.

¹⁰⁸⁵ Ce sera notamment le cas des Kourkouas-Tzimiskai et des Phocas, cf. *infra*. Sur la « dégradation » présumée du thème arméniaque et de ses représentants au X^e siècle, cf. Kontoura-Galakè, *Armeniac Theme*. Il nous semble pourtant que les aristocrates du thème participèrent, parfois avec succès, à la compétition pour le pouvoir au X^e

Certains représentants de l'aristocratie pontique eurent une visibilité remarquable aussi au XI^e siècle, ce qui les amena à nourrir des hautes aspirations : c'est notamment le cas de Constantin Dalassènos, ancien duc d'Antioche et commandant populaire, qui parut un candidat digne de la main de la porphyrogénète Théodora, mais qui échoua à cause de la méfiance de Constantin VIII et des intrigues de Jean l'Orphanotrophe¹⁰⁸⁶. D'ailleurs Dalassènos ne semble pas avoir été soutenu par des réseaux d'influence politique et militaire suffisants pour l'imposer à la cour. Au contraire, un groupe de pression dont l'influence au palais fut durable, quoique d'intensité variable et soumise aux aléas des passages de main du sceptre impérial, est représenté par une série d'eunuques d'origine paphlagonienne et leurs proches. Il est intéressant d'observer que cette catégorie de serviteurs impériaux, très puissants puisqu'ils avaient librement accès à l'empereur et en principe dépourvus d'ambitions impériales, semble d'abord avoir lié sa fortune à la dynastie macédonienne : des personnages comme Constantin, le parakoimomène de Léon VI et Zoé Karbonopsina, les frères Anastase et Constantin Gongylas ou Joseph Bringas furent conseillers et défenseurs des droits des empereurs légitimes, et leur chute fut liée justement à l'usurpation partielle de ces mêmes droits par les coempereurs qui le remplacèrent au côté des héritiers au trône. La différence d'extraction sociale et d'aspirations semble avoir été dans leurs cas plus forte des solidarités régionales, vu qu'au XI^e siècle Jean l'Orphanotrophe fut un des ennemis les plus acharnés des Dalassènoi, et Michel VI, un Bringas comme Joseph, le parakoimomène de Romain II, se montra clairement hostile à des généraux orientaux et d'Isaac Comnène, un paphlagonien comme lui¹⁰⁸⁷.

En effet le cas d'Isaac Comnène, dont l'assise se situait en Paphlagonie, indique encore une certaine inertie politique de l'aristocratie militaire pontique à cette époque : ce furent en effet les archontes résidents dans les Anatoliques, ou les hauts officiers des *tagmata* cantonnés à la frontière, comme Katakalôn Kékauménos, qui prirent l'initiative de l'acclamer et de le mettre sur le trône¹⁰⁸⁸.

Le thème de Chaldée¹⁰⁸⁹

Dans le *De Thematibus* Constantin VII ne réserve à ce thème qu'une maigre notice au caractère érudit¹⁰⁹⁰. En effet, si on laisse de côté les citations classiques ou bibliques, les seules informations que le Porphyrogénète nous livre sur la géographie administrative de la

siècle, même s'ils le firent en respectant l'ordre des préséances et franchissant toutes les marches de la hiérarchie militaire et politique, au sommet de laquelle se trouvaient les fonctions de stratège des Anatoliques et de domestique des Scholes.

¹⁰⁸⁶ Skyl., p. 373-374 et 392-394.

¹⁰⁸⁷ Sur le rôle des Paphlagoniens, et en particulier des grands eunuques qui se succédèrent sous les Macédoniens, cf. Magdalino, *Paphlagonians in Byzantine high society*, qui cherche aussi à avancer d'intéressantes hypothèses sur la raison pour laquelle la Paphlagonie fut la terre d'origine de tant de ces personnages. Sur la figure du « ministre tout-puissant » au XI^e siècle, souvent un eunuque, dont la fortune était grande mais souvent instable comme les régimes qu'ils soutinrent, voir aussi p. Lemerle, *Cinq études*, p. 260-263.

¹⁰⁸⁸ Du moins d'après le récit, peut-être tendancieux, de Skylitzès (p. 402-403).

¹⁰⁸⁹ Cf. la présentation de Savviades, dans Vlyssidou (éd.), *Asie Mineure*, p. 289-297 (en grec).

¹⁰⁹⁰ Pertusi, *De thematibus*, p. 73.

région consistent en l'indication de Trébizonde en tant que capitale thématique¹⁰⁹¹, et de la mention de trois autres localités qui se situaient dans les confins du thème, désignées par des toponymes dont l'auteur souligne l'origine arménienne : il s'agit de Goizanon/Guzanon¹⁰⁹², Suspeiritès¹⁰⁹³, et Keltzènè¹⁰⁹⁴ ; cette dernière localité est également indiquée comme tourme qui marquait la frontière orientale de la Chaldée à l'époque du règne de Léon VI dans le *De administrando imperio*¹⁰⁹⁵ et elle était aussi un centre épiscopal (archevêché d'abord, puis métropole) qui comptait une vingtaine de suffragants¹⁰⁹⁶.

Dans le *Taktikon Uspenskji*, daté de 842/843, on trouve mention d'un patrice et stratège de Chaldée, puis d'un duc et des archontes de Chaldée¹⁰⁹⁷ : cela serait un indice du passage de ce territoire, qui devait être initialement une tourme des Arméniens, du statut administratif de duché ou d'archontat à celui de thème vers le milieu du IX^e siècle¹⁰⁹⁸.

En dépit des maigres renseignements fournis par les traités de Constantin VII, la circonscription de Chaldée jouissait d'une importance stratégique remarquable, en raison de sa situation : à l'est elle se trouvait en effet à la frontière avec les principautés caucasiennes contrôlées par les musulmans et avec les émirats arabes, tandis que ses ports principaux, Trébizonde et Kerasous *in primis*, constituaient le débouché sur la Mer Noire des routes qui conduisaient en Anatolie et en Asie centrale. L'importance commerciale de ces voies de

¹⁰⁹¹ Cette ville était aussi un centre ecclésiastique d'une certaine importance, d'abord évêché suffragant de Néocésarée, puis, parallèlement au passage de la région du rang de duché à celui de thème, archevêché et enfin métropole de Lazique (Moulet, *Évêques*, p. 96). Cette promotion suit la tendance à établir une certaine conformité entre rang administratif laïc et rang ecclésiastique ; selon Benjamin Moulet elle est également indice « de la volonté des autorités de se tourner progressivement vers l'Ibérie, l'Abasgie et le Caucase à l'est et la vallée de l'Euphrate au sud-est, en occupant notamment les zones situées entre Trébizonde et le lac de Van ; ainsi étaient contrôlées les routes maritimes et terrestres d'une partie importante de l'Anatolie orientale » (*ibid.*).

¹⁰⁹² Le toponyme est corrompu dans le texte du *De thematibus* ; cette localité devait se situer à proximité de l'actuelle Wiġan, 155 km au sud-ouest de Trébizonde (Pertusi, *De thematibus*, p. 139).

¹⁰⁹³ Aujourd'hui Ispir (*ibid.*). Cette forteresse qui s'élevait sur un rocher dans la vallée de l'Akampsis contrôlait les mines d'or et argent qui se trouvaient à proximité et la route Théodosiopolis-Rhizaion (Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 15).

¹⁰⁹⁴ Cette localité a été identifiée avec l'actuelle Erzingān (*ibid.*).

¹⁰⁹⁵ *DAI* ch. 50, p. 238-239. Cette tourme sera ensuite englobée dans le thème de Mésopotamie, créé justement pendant le règne de Léon VI (*ibid.*; sur l'histoire administrative du thème de Mésopotamie, voir aussi *infra*).

¹⁰⁹⁶ Moulet, *Évêques*, p. 98 et les notes 309 et 310. On remarque qu'au XI^e siècle la juridiction épiscopale de Keltzènè s'étendait à l'est, jusqu'au Tarôn, à Mantziker et au lac de Van, en un territoire qui, comme observe Moulet, n'était « pas entièrement hellénophone ni hellénisée » (*ibid.*).

¹⁰⁹⁷ Oikonomidès, *Listes*, respectivement p. 49, 53 et 55.

¹⁰⁹⁸ Suivant Oikonomidès (*Listes*, p. 54 note 33), il me semble toutefois préférable d'interpréter la mention des archontes de Chaldée, au pluriel et sans article, mais précédée de la conjonction καὶ après la mention des οἱ ἀποδομέστικοι ἐξκουβίτωρες καὶ δρουγγάριοι, comme une référence aux ex-archontes, c'est-à-dire ex-officiers du thème, ce qui pourrait inclure les ex-duc ou même ex-stratèges, la fonction n'étant pas ultérieurement spécifiée. Il semble donc que la Chaldée ait été en un premier temps un duché, et non pas un archontat. Pour les premières mentions des stratèges de Chaldée, voir Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 459 ; les références à un stratège et duc de Trébizonde et de Chaldée (*ibid.* n° 1) et à un patrice et stratèges de Chaldée (le Jean Chaldos complice de Basile I^{er} dans les assassinats du César Bardas et de Michel III, mentionné par Léon Gramm., p. 244 et 251) pourraient confirmer le passage, au deuxième quart du IX^e siècle, du statut de duché à celui de thème. Par contre, est incorrecte l'affirmation de Pertusi, selon lequel un stratège de Chaldée serait connu avec certitude en 863 à travers le témoignage de Théophane Continué (Pertusi, *De thematibus*, p. 138, avec la référence à Théoph. Cont., p. 181) : cet officier n'est pas mentionné par Théophane Continué parmi les commandants qui participèrent à la bataille de Poson. Enfin, la présence d'un officier d'haut grade mais inférieur au stratège, commandant des troupes de renfort dans une région de frontière serait aussi un indice des exigences plus aigues de défense de ce territoire à cette époque (Cf. Ahrweiler, *Recherches*, p. 53-54).

communication explique le fait que sous Léon VI le stratège du thème recevait de l'État seulement la moitié de son salaire, pour un montant de dix livres, car il était censé tirer des revenus équivalents du *kommerkion*, dont les profits lui étaient attribués¹⁰⁹⁹.

La position de ce thème est également à la base de l'amalgame social et culturel particulier qui détermine l'identité de la province. Plusieurs sources concordent en effet pour indiquer que dans son territoire étaient installés des individus et groupes humains de différentes origines : outre la composante arménienne, très importante et dont l'influence s'exprimait aussi au niveau linguistique, comme souligne le même Constantin Porphyrogénète¹¹⁰⁰, les miracles de saint Eugène font allusion à la présence à Trébizonde de Géorgiens, provenant de Lazique¹¹⁰¹. Les contacts entre Trébizonde et la côte orientale de la Mer Noire et la fonction de cette ville en tant que tête de pont entre le Caucase et Constantinople sont confirmés au XI^e siècle par un passage de Skylitzès, qui raconte le conflit opposant le prince Pankratios/Bagrat au noble ibère Liparitès. Après avoir été mis en déroute, c'est à Trébizonde que se réfugie le prince, en passant par la Souanie et la Colchide/Lazique, d'où il envoie des émissaires à Constantin IX Monomaque, demandant à être reçu à Constantinople¹¹⁰². Du récit des miracles de saint Eugène ressort en outre qu'au début du XI^e siècle à Trébizonde se trouvait un contingent de Varanges, désignés avec le nom de Rhôs ou Scythes, qui y étaient détachés ou avaient ici leurs quartiers d'hiver¹¹⁰³ ; cette information trouve elle aussi confirmation dans la chronique de Skylitzès, qui fait référence aux Francs et aux Varanges dispersés en Chaldée et en Ibérie au milieu du XI^e siècle, sous Constantin IX, et employés à contrecarrer les premières incursions turques en Ibérie¹¹⁰⁴.

La frontière entre ce thème et ses voisins géorgiens, arméniens et arabes était donc perméable et ce territoire était traversé par un mouvement continu d'individus : seigneurs arméniens qui émigraient dans l'Empire, se mettaient au service du *basileus* avec leur hommes et éventuellement lui livraient leurs pays en échange de biens, titres et fonctions ; et puis transfuges perses et ibères, marchands et soldats de différentes origines, et aussi envahisseurs, arabes d'abord, puis turcs. Même si les sources grecques ont tendance à mettre en relief la force d'attraction de l'Empire et son expansion, le mouvement ne se faisait pas dans une seule direction : les textes narratifs contiennent aussi des références aux voyages, voire au passage et à la fuite de Byzantins en pays arabe, bien qu'elles soient assez rares. Par exemple, les miracles de saint Eugène font référence aux voyages, plus ou moins longs, de certains individus miraculés par le saint, comme Michel, citoyen de Trébizonde victime d'une fièvre terrible pendant un voyage qui l'amène aux frontières de la Syrie¹¹⁰⁵. Le récit de

¹⁰⁹⁹ Pertusi, *De thematibus*, p. 138, avec les références au *De Cer.* p. 697 : ὁ στρατηγὸς Χαλδίας λλ. ἰ, ὡς λαμβάων ἀπὸ τοῦ κομμερκίου ἐτέρας λλ. ἰ

¹¹⁰⁰ Pertusi, *De thematibus*, p. 73, l. 3-5 et l. 8-10.

¹¹⁰¹ C'est notamment le cas d'une femme dont la famille jouissait d'une certaine renommée et qui est dite venir de la Colchide : γυνή τις τῶν οὐκ ἀσήμων, ἧ Κολχίς, ὄμορος τῆ Τραπεζουντίων τουρχάνουσα, ὑπὸ χαλεπῆς τινοῦ νόσου παρείθη τὰ μέλη... (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 188).

¹¹⁰² Skyl., p. 447-448.

¹¹⁰³ Ils sont eux aussi parmi les bénéficiaires des miracles du saint : Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 182-187.

¹¹⁰⁴ Skyl., p. 474-475. Le récit de Skylitzès présente des imprécisions et des confusions chronologiques, mais il semble que des Francs et des Varanges aient repoussé des bandes turques dans ce territoire en 1054 (cf. *Empereurs de Constantinople*, p. 391, et les notes).

¹¹⁰⁵ *Ibid.* p. 190-195.

Xiphilinos n'explique pas les raisons de son voyage, mais nous pouvons supposer que, si certains voyageaient pour des nécessités de service¹¹⁰⁶, beaucoup d'autres devaient le faire pour affaires, surtout dans une ville commerçante comme Trébizonde : son patron saint Eugène est représenté en effet comme protecteur des voyageurs, avec une prédilection particulière pour ceux qui s'engageaient dans des voyages maritimes¹¹⁰⁷.

Dans certains cas, le passage en terre étrangère assume une connotation plus dramatique, prenant les formes de la fuite auprès de l'ennemi ou de la révolte. En relation au thème de Chaldée, les Continuateurs de Théophane font mention d'un personnage nommé Nicolas, ex-collecteur des impôts dans cette circonscription, qui s'enfuit en Syrie au début du X^e siècle : là, après avoir abjuré la foi chrétienne, il se consacre à la pratique de l'astronomie et de l'astrologie. Informé des événements constantinopolitains malgré la distance, au moment de la révolte de Constantin Doukas (en 913), ce même Nicolas enverra au logothète du drome Thomas un message en code, avec lequel il prévoit l'échec de cette tentative d'usurpation¹¹⁰⁸. On pourrait citer quelques autres cas de fuites célèbres, *in primis* celle de Constantin Doukas, qui avec tout son *oikos* accompagna en Syrie son père Andronic lorsqu'il tomba en disgrâce auprès de Léon VI¹¹⁰⁹. Il y eut ensuite les célèbres passages en pays arabe de Bardas Sklèros, qui, préparant sa rébellion, noua des alliances avec les émirs d'Amida et Martyropolis¹¹¹⁰ et qui « régna dans les contrées de Djahan et de Meliteni », trouvant ses meilleurs soutiens parmi les Arméniens installés aux frontières orientales de l'Empire¹¹¹¹.

D'ailleurs, les révoltes de Bardas Sklèros et Bardas Phocas, avec leurs répercussions, semblent avoir affecté lourdement la Chaldée, où elles laissèrent une impression durable, au point de faire l'objet de récit légendaires, incorporés dans le recueil des miracles de saint

¹¹⁰⁶ C'est le cas par exemple de Nicétas Pleustès, citoyen illustre de Trébizonde envoyé au début du XI^e siècle comme stratège à Sôteropolis, d'où il revient juste à temps pour tomber victime d'une paralysie, guérie par le saint (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 178-181). Sôteropolis, le lieu d'exercice de son commandement, était une forteresse qui à cette époque (nous sommes sous le règne de Basile II) constituait le centre d'une petite stratégie de frontière, probablement dépendante du duc de Chaldée ; ce dernier officier est attesté déjà au troisième quart du X^e siècle, dans le cadre de la réorganisation administrative dont témoigne le *taktikon* de l'Escorial. Ce texte mentionne en effet un duc de Chaldée (Oikonomidès, *Listes*, p. 262-263, l. 30), mais aussi un stratège de Chaldée (*ibid.*, p. 265, l. 10), qui lui était soumis, et un stratège de Sôteropolis « c'est-à-dire Bourzô » (*ibid.* p. 269, l. 3). L'*Enkomion* de saint Eugène par Lazaropoulos mentionne également un Basile duc de Chaldée avec autorité jusqu'à Sôteropolis à l'époque de l'expédition de Basile II en Ibérie (1021/1022 ; cf. *infra* et Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 234-235). Sur la localisation de cette localité, probablement à identifier avec l'actuelle Borçka, près du fleuve Akampsis, voir Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 375.

¹¹⁰⁷ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 194, l. 413-420. En particulier, Jean Xiphilinos raconte l'histoire d'un homme originaire de Claudioupolis, dans le thème des Bucellaires, qui après avoir passé de longues années à Trébizonde, décide de partir à Constantinople, mais qui doit faire face à une traversée difficile, menée à bon terme grâce à ses prières et à l'intervention du saint (*ibid.*, p. 194-199).

¹¹⁰⁸ Théoph. Cont., p. 383-384. Le message était apparemment écrit en arabe sur un tissu noir, qui révéla son écriture une fois trempé dans l'eau. Le logothète du drome Thomas est le fils de Constantin Maniakès l'Arménien, qui fut drongaire de la Veille au service de l'impératrice Théodora et logothète du drome sous Michel III (Théoph. Cont., p. 150 et 198 ; Léon Gramm., p. 236 et 249) ; il s'agit des premiers représentants connus de la famille des Génésioi, même si on voit bien qu'à cette époque il pouvait y avoir des variantes et des fluctuations dans l'usage du patronyme (cf. *infra*, p. 295-296, et p. 375, note 1821).

¹¹⁰⁹ Théoph. Cont., p. 371-372. Dans ce cas le parcours des fugitifs se tient plus au sud, vu qu'ils passent par Kavala (près d'Iconium).

¹¹¹⁰ Skyl., p. 316 ; Werner Seibt a supposé que le fils de Bardas Sklèros, Romain, aurait pu épouser une sœur ou une fille d'Abu Taglib, l'émir hamdanide de Mossul (Seibt, *Skleroi*, p. 65).

¹¹¹¹ Asolik de Tarôn, p. 56.

Eugène de Trébizonde rédigé au XIV^e siècle par Jean-Joseph Lazaropoulos¹¹¹². Ce texte raconte qu'en 988, lors du blocus de Constantinople par Bardas Phocas, l'empereur Basile II ordonna aux ports de la Mer Noire jusqu'à Trébizonde d'assurer le ravitaillement de la capitale ; informé de cela, Phocas envoya ses alliés ibères ravager Trébizonde et sa région, mais son plan échoua grâce à l'intervention du saint, qui apparut au prince ibère Pankratios (Bagrat II) le dissuadant d'un tel projet¹¹¹³. Les miracles et l'historiographie montrent donc la loyauté de Trébizonde à l'empereur lors de la deuxième révolte de Bardas Phocas ; à cette époque le magistre Grégoire Tarônites, jadis allié de Sklèros, réussit aussi à recruter dans la ville un contingent pour combattre l'usurpateur¹¹¹⁴. Les sources ne nous renseignent pas sur le comportement des troupes de Chaldée en 976, lors de la première révolte de Bardas Sklèros ; toutefois l'influence apparemment exercée dans la région par des commandants d'origine arménienne comme les Tarônitai, ainsi que la résistance opposée par Trébizonde à Bardas Phocas et à ses alliés ibères dessine assez clairement des zones d'influence distinctes.

Cela devait être assez clair même aux empereurs macédoniens, vu que Basile II se servit des différentes factions et de leurs alliés selon la nécessité du moment : lors de la première rébellion de Bardas Sklèros, en 976-979, c'est aux Ibères du curopalate David que les impériaux firent appel, se confiant aux relations de Bardas Phocas voire aux bons services de l'ex-général et moine géorgien Jean, fondateur d'Iviron à l'Athos, au siècle Tornik¹¹¹⁵ ; environs dix ans après ces mêmes ibères donnèrent leur appui à Bardas Phocas révolté, payant ensuite leur fidélité à l'usurpateur avec la perte de leur pays. La connotation potentiellement menaçante des armées ibères pour le thème de Chaldée ressort aussi dans la suite du récit de Lazaropoulos, lors de l'expédition de Basile II contre Georges d'Abasgie, en 1021/1022 : encore une fois le patron de Trébizonde se dressera en défense de l'empereur, apparaissant au chef ibère Demetrios Liparitès et le menaçant d'abord, puis se montrant au-dessus du *basileus* et le protégeant de son manteau lors de la bataille¹¹¹⁶.

On pourrait imaginer que la proximité à la frontière et les contacts suivis avec les voisins - généralement hostiles – de l'Empire, ont favorisé dans cette région les révoltes contre l'autorité impériale. Pourtant, au X^e siècle on ne peut rappeler, à ma connaissance, qu'un seul cas de rébellion ouverte contre l'empereur en Chaldie : il s'agit de la révolte fomentée en 922/923 par un dénommé Adrien Chaldos et par l'Arménien Tatzakès, « homme très riche », avec le soutien du stratège de Chaldée Bardas Boilas ; après s'être emparés de la forteresse de Païpert ils s'apprêtaient à organiser une *τυραννίδα καὶ ἀνταρσίαν κατὰ*

¹¹¹² Par rapport à ces événements Lazaropoulos semble puiser à des sources assez fiables : toutes les données concernant la reconstruction de la dynastie macédonienne et le déroulement des révoltes de Bardas Sklèros et Bardas Phocas (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 246-259), tout en étant assez synthétiques, concordent avec les principales sources historiographiques ; en particulier, c'est le récit de Zônaras qui semble faire œuvre de référence ici (cf. le commentaire de Rosenqvist, *ibid.* p. 404 ss.).

¹¹¹³ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 250-253.

¹¹¹⁴ Yahya II, p. 424-425.

¹¹¹⁵ Sur le rôle de Jean/Tornik dans la répression de la révolte de Sklèros cf. Grégoire, *Tornik le moine*, et l'introduction aux Actes d'Iviron (*Iviron I*, p. 22-23).

¹¹¹⁶ Selon le narrateur, une telle vision aurait poussé les Ibères à se rendre sans combattre : Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 256-258.

Ῥωμανοῦ βασιλέως¹¹¹⁷. Les noms des chefs rebelles n'ont pas l'éclat de ceux des familles cappadociennes protagonistes des grandes révoltes du X^e siècle ; néanmoins le *basileus* jugea nécessaire l'intervention du domestique Jean Kourkouas et du *tagma* des Scholes pour assurer la répression d'une rébellion où étaient impliqués un certain nombre de notables du thème. En effet, outre Adrien Chaldos et Bardas Boilas, les chroniques font référence à d'autres personnages éminents, arrêtés par le domestique, qui fait confisquer leur biens et leur fait crever les yeux, tandis que les séditeux de condition plus obscure sont laissés libres de s'en aller où ils veulent. Les sources à notre disposition n'éclairent ni les raisons ni les objectifs d'une révolte dont les débuts sont en tout semblables à ceux d'autres insurrections d'ampleur majeure : occupation d'une place forte¹¹¹⁸, recherche de ressources économiques et de l'appui du pouvoir politique local¹¹¹⁹. En outre, la position de l'Arménien Tatzakès semble particulière¹¹²⁰ : après la défaite des rebelles par Jean Kourkouas, il se retire dans une autre place-forte bien défendue, où il reçoit les garanties du domestique ; c'est seulement à ce moment qu'il accepte de se rendre à Constantinople, où il est honoré du titre de manglabite et il est assigné à résidence dans l'*oikos* des Manges¹¹²¹. Ce personnage semble se comporter plus comme un seigneur voisin et indépendant, auquel les révoltés ont fait appel, que comme un sujet de l'Empire, ce qui expliquerait le traitement particulièrement favorable obtenu après sa reddition¹¹²².

Cet épisode d'insubordination ouverte et organisée, mais qui paraît isolé dans cette zone à cette époque et qui fut rapidement réprimé avant de représenter une véritable menace pour le pouvoir central, trahit une hostilité qui se dirigeait de façon spécifique contre Romain Lécapène. On a l'impression que cet empereur, dont la position institutionnelle de *basileopator* d'abord, de *basileus* associé au Porphyrogénète ensuite, était ambiguë et faible, soit apparu à ses contemporains comme l'auteur d'une usurpation progressive qui suscita des

¹¹¹⁷ Théoph. Cont., p. 404. Les rebelles s'étaient donc emparés de Païpert, aujourd'hui Bayburt, place forte sur une acropole bien située qui dominait la plaine homonyme, près du fleuve Akampsis, et au croisement des routes reliant Trébizonde et Théodosiopolis (cf. Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 14).

¹¹¹⁸ Ainsi les Phocas s'étaient appuyés sur les forteresses cappadociennes d'Ateos (Léon Phocas en 919), puis de Tyropoion et de Antigous (Bardas Phocas en 970), où étaient cumulées réserves de nourriture et armes et où les rebelles pouvaient se réfugier lors de revers du sort. Également Bardas Sklèros, immédiatement après avoir pris les insignes impériaux et avoir fait déclencher sa révolte, s'empara de la forteresse de Charpété, en Mésopotamie, « il la fortifia de toutes les façons et y établit une garnison suffisante, puis y déposa l'argent qu'il avait rassemblé, se constituant des réserves pour avoir une base d'où repartir en cas d'insuccès et un port où s'abriter » (Skyl., p. 316 ; trad. Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 265).

¹¹¹⁹ Comme nous l'avons vu, ThéophaneContinué spécifie que Tatzakès l'Arménien était très riche, comme devaient l'être aussi les autres révoltés éminents dont les biens sont confisqués après l'échec de la rébellion. L'appui du stratège du thème, à cette époque chef de l'administration militaire et civile, pouvait ouvrir aux rebelles aussi l'accès à l'argent collecté pour le paiement des impôts, autre ressource importante : on voit bien qu'une des premières mesures prises par Bardas Sklèros lors de sa révolte c'est l'arrêt des percepteurs de l'impôt, outre l'extorsion d'argent aux notables locaux (Skyl., p. 316).

¹¹²⁰ Cheynet, dans son commentaire au texte de Skylitzès, observe que le nom Tatzatès (celle-ci est la version du prénom de ce personnage rapportée par Skylitzès, p. 217-218) désignait en arménien celui qui s'était converti à la foi chalcédonienne, et qu'un personnage du même nom, stratège des Bucellaires sous Léon IV, avait fait désertion chez les Arabes en 782 (*Empereurs de Constantinople*, p. 183 note 31). Sur la carrière de ce dernier personnage, voir Trittle, *Tatzates' Flight*.

¹¹²¹ Théoph. Cont., p. 404; Léon Gramm., p. 308-309; Skyl., p. 217.

¹¹²² Il n'aura pas autant de chance lorsque, quelque temps après, il cherchera à s'enfuir de Constantinople : capturé, il aura les yeux crevés (Théoph. Cont., *ibid.*).

oppositions assez nombreuses, mais manquant de continuité et de coordination entre elles : on peut penser à la révolte de Léon Phocas ou à l'insurrection de Basile le Macédonien (se faisait passer pour Constantin Doukas) dans l'Opsikion¹¹²³, outre les nombreux complots de palais qui marquèrent son règne¹¹²⁴. La révolte de la Chaldie s'inscrit probablement dans cette série de contestations, d'autant plus qu'on y entrevoit l'action de personnages proches de l'empereur et qui comptaient peut-être parmi ses familiers : c'est le cas notamment du stratège Bardas Boïlas, qui lui était lié d'amitié (τοῦ βασιλέως αὐτὸν κατοικτείροντος φίλον τυγχάνοντα, Théoph. Cont. p. 404) et qui fut puni de la seule tonsure monastique ; il ne faut d'ailleurs pas oublier que Romain Lécapène était lui-même d'origine arménienne et qu'il venait de ces régions, probablement du thème des Arméniaques¹¹²⁵.

Cet épisode trahit donc quelques traits caractéristiques du comportement social et politique du thème de Chaldie et des régions de la frontière nord-orientale en général : si son caractère isolé et en fin de compte exceptionnel confirme la fidélité générale des thèmes pontiques, qui semblent subir plus que mener les luttes pour le pouvoir impérial, on y observe quand même l'action d'une élite assez fortement enracinée localement, en particulier par ses racines arméniennes et par son interaction active et importante avec les voisins de l'Empire. Ces derniers peuvent intervenir dans ces territoires à différents titres : partenaires commerciaux, immigrés, alliés plus ou moins indépendants, ou de l'empereur, ou de ses adversaires.

Sébastée et Colonée, Mésopotamie et expansion ultérieure¹¹²⁶

L'histoire de ces circonscriptions nous conduit pleinement dans le domaine changeant des zones de la frontière et des acquisitions de nouveaux territoires.

Un stratège de Colonée est mentionné pour la première fois en 863, sous Michel III, lorsque, selon le témoignage de Théophane Continué, il participa à la bataille de Poson avec les autres stratèges des thèmes orientaux et le renfort de ceux de Thrace et Macédoine¹¹²⁷. Cet officier ne paraît pourtant pas dans le *taktikon Uspenskji*, tandis qu'un patrice et stratège de Colonée est mentionné par le *Catalogue de Philothée*, par le *taktikon Benešević* et aussi par le *taktikon* de l'Escorial¹¹²⁸. Il est possible que cette circonscription, qui devait constituer à l'origine une tourme des Arméniaques, ait eu elle aussi en un premier temps le statut de cleisoure ou de duché¹¹²⁹, avant d'être élevée au rang de thème entre les années 40 et 60 du

¹¹²³ Cf. *supra*, p. 85.

¹¹²⁴ Le début de l'association de Romain Lécapène au trône est parsemé d'épisodes de ce genre. On pourrait rappeler, entre autres, le complot de Constantin Ktématinos, David Kamoulianos et Michel curateur des Manganes (Skyl., p. 211-212), ceux organisés par le patrice Arsène et le manglabite Paul (Skyl., p. 213) ou par le sacellaire Anastase (Skyl., p. 214). La révolte de Bardas Boïlas en Chaldée se situe après l'établissement de la préséance de Romain sur Constantin VII ; cet état de choses ne met pourtant pas fin aux complots : cf. le complot de Nicétas magistre (Skyl., p. 225) et la même révolte de Basile le Macédonien (Skyl., p. 228).

¹¹²⁵ Cf. *infra* p. 288-289.

¹¹²⁶ Sur ces territoires voir : Honigmann, *Ostgrenze*, p. 52-57 et 69-80 ; Vlyssidou, *Asie Mineure*, p. 315-348.

¹¹²⁷ Théoph. Cont., p. 181.

¹¹²⁸ Oikonomidès, *Listes*, p. 101, 105, 137, 247, 265.

¹¹²⁹ En effet une version de la Vie des quarante-deux Martyres d'Amorion dit que l'empereur Théophile aurait nommé un certain Kallistos (peut-être un Mélissènos, cf. Settipani, *Continuité des élites*, p. 500-501 et la note 1 à la p. 501) duc de Colonée. Cf. *DOSeals* 4 p. 125 ; Pertusi, *De thematibus*, p. 141 ; Canard, *Hamdanides*, p. 728.

IX^e siècle, à peu près à la même époque que la création du thème de Chaldie. Le nouveau thème doit quand même avoir gardé au début son caractère d'avant-poste aux fonctions essentiellement militaires, ce qui s'inscrit dans le cadre de la reconquête des territoires nord-orientaux et arméniens : sous le règne de Romain Lécapène, on rencontre en effet un catépan de Nikopolis, actif au côté du domestique Jean Kourkouas pendant les opérations contre Théodosiopolis¹¹³⁰.

Dans le *De thematibus*, Constantin Porphyrogénète définit assez précisément les limites du thème de Colonée : il se situait dans ce qu'on appelait la Petite Arménie¹¹³¹, et il s'étendait du mont Phalakros¹¹³² et de Néocésarée, cité qui marquait la limite avec les Arméniens, jusqu'aux villes d'Arabraka, Nikopolis et Tephrikè¹¹³³. Dans le *De administrando imperio* il rappelle aussi que, jusqu'au règne de Léon VI, la tourme de Kamacha constituait l'extrémité orientale du thème, avant d'être rattachée au nouveau thème de Mésopotamie¹¹³⁴. Colonée, qui donnait son nom au thème, était une forteresse presque imprenable, qui dominait du haut d'un rocher la plaine environnante, protégée sur trois côtés par des montagnes arides et ouverte au sud vers la vallée du Lykos¹¹³⁵ ; un autre centre important du thème était Nikopolis, probablement siège du stratège au X^e siècle. *Kastron* situé à une altitude inférieure et plus vulnérable par rapport à Colonée, il revêtait pourtant d'une importance stratégique majeure en raison de sa situation, au carrefour des routes qui conduisaient de Nicomédie à Satala, puis vers Sébasté et Mélitène au sud, vers Colonée et d'ici au port de Kerasous au nord¹¹³⁶.

En ce qui concerne la distribution et les formes du peuplement, on remarque en cette zone de fortes analogies avec l'Anatolie sud-orientale : en particulier, le poids des exigences militaires implique à l'époque méso-byzantine la décadence des villes de plaines, comme Pompeiopolis, Laodicée, Comana Pontica, jadis prospères, et la réoccupation des sites élevés et puissamment fortifiés, qui s'affirment en tant que centres de défense et de contrôle stratégique, et comme sièges des représentants du pouvoir politique¹¹³⁷. Il y a pourtant

¹¹³⁰ *DAI* ch. 45, p. 212-213. À ce moment Nikopolis ne serait donc pas le siège du stratège, mais d'un officier subalterne, quoique de grade élevé (sur la fonction de catépan cf. Ahrweiler, *Recherches*, p. 53-54).

¹¹³¹ Comme observé par Pertusi, il comprenait la province hiéroclée de l'Arménie I et une partie du Pont Polemoniaque (Pertusi, *De thematibus*, p. 141).

¹¹³² Identifié avec le mont Fraktin, 70 km au sud-ouest de l'actuelle Aziziyiz, ou plus probablement avec le Karaçam Dağı (Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 147).

¹¹³³ *Ibid.* p. 74. Arabraka/Arauraka, que Constantin Porphyrogénète rappelle en tant que patrie de saint Eustrate, chef spirituel des cinq martyrs d'Arauraka dont la passion survit en plusieurs versions (cf. *infra*, p. 258-259), est difficile à localiser, mais elle devait se situer à l'ouest de Satala, sur la route pour Nikopolis (Bryer-Winfield, *ibid.*, p. 169-170) ; Arabraka constituait un évêché de la métropole de Kamachos (Janin, *Grands centres*, p. 270).

¹¹³⁴ *DAI* ch. 50, p. 238-239.

¹¹³⁵ Sur Colonée (désignée aussi du nom de Mavrokastron au XI^e siècle et localisée aujourd'hui à l'emplacement du château de Karahisar/Şebinkarahisar) voir Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 145-151, qui consacrent un chapitre entier à la description du site et de son histoire.

¹¹³⁶ Cf. Bryer-Winfield, *ibid.* p. 13. Un possible indice de la localisation du siège du stratège à cet endroit est fourni par le *DAI* : Constantin Porphyrogénète raconte en effet que, lors de la création du thème de Mésopotamie, l'Arménien Iachnouka, fils du seigneur de Tekis, est nommé stratège de Nikopolis (*DAI* ch. 50, p. 238-239 ; cf. Pertusi, *De thematibus*, p. 141).

¹¹³⁷ Cf. Bryer-Winfield, *ibid.* p. 15-16 : "A second point of interest is the movement of town sites in accord with the significance attached to defensive considerations [...] In the Byzantine period, defense once again became a paramount concern and a move back to the occupation of hill sites takes place, while such cities of the plain as existed in Pontus slip out of recorded history. This was the case with Pompeiopolis, Laodikeia, Komana Pontika

quelques différences : tout d'abord, si certaines de ces acropoles fortifiées, comme Téphrikè, sont des *kastra* de création récente, le plus souvent il s'agit de fondations anciennes, datant de l'époque romaine ou même hellénistique : c'est notamment le cas de Colonée, Nikopolis, Satala et Sébastée, centres dont la réoccupation et l'importance grandissante à l'époque médiévale font suite à l'évolution des circonstances politiques et militaires¹¹³⁸. D'autre part, ces places fortes ne se limitaient pas à contrôler des points critiques pour la défense de l'arrière-pays, comme c'était le cas des défilés du Taurus et de l'Anti-Taurus, mais elles s'inscrivaient dans le cadre d'un réseau de voies de communication militaires et commerciales d'antique tradition, reliant l'Anatolie centrale aux villes de l'Euphrate, dont, en sus du rôle militaire, l'importance économique n'était pas négligeable.

Malgré ce potentiel, il est certain qu'entre la seconde moitié du IX^e siècle et le début du X^e les extrémités orientales des futurs thèmes de Colonée, Sébasté, ainsi que la presque totalité de ce qui sera le thème de Mésopotamie, formaient des contrées peu sûres, dépeuplées, champs de bataille entre l'Empire et ses voisins hostiles. Il s'agissait en effet de terres sous l'autorité des ennemis musulmans ou, dans la meilleure des hypothèses, qui faisaient partie de ce *no man's land* traversé par les raids des deux adversaires, Byzantins et Arabes. À cela, s'ajoutait la présence des seigneurs arméniens semi-indépendants et des Pauliciens ; ces derniers s'étaient installés, avec l'approbation de l'émir de Mélitène, dans les villes d'Argaoun, Abara et Téphrikè, - leur fondation la plus importante -, et avaient constitué un véritable État¹¹³⁹. Le *De thematibus*, qui fixe à Téphrikè la limite du thème de Colonée¹¹⁴⁰, fait brièvement allusion à l'histoire de la ville, ainsi qu'à sa conquête et à la défaite des Pauliciens par Basile I^{er}, grand-père de l'auteur¹¹⁴¹. La situation de la région à la fin du IX^e siècle ressort de façon plus significative de la narration de la campagne contre Téphrikè menée par Basile I^{er} en 871, transmise par la *Vita Basilii* et reprise par Skylitzès¹¹⁴² : l'empereur s'avance jusqu'à Téphrikè, tenue par le chef paulicien Chrysocheir ; l'armée byzantine dévaste le pays paulicien, faisant beaucoup de butin et prenant quelques places fortes, telles Abara et Spathè, mais, vu la difficulté du siège, le *basileus* renonce à attaquer

and Nikopolis. In their place come significant acropolis towns such as Kastamon, Amaseia, Dazimon, Koloneia and Paipertes”.

¹¹³⁸ En dépit de la parétymologie fournie par Constantin VII (Pertusi, *De thematibus*, p. 73-74) le nom de Colonée dérive probablement du fait qu'une *colonia* romaine de vétérans y était installée ; il paraît que Pompée l'ait fortifiée après 64 av. J.-C., mais la ville était sans doute plus ancienne et elle devait compter parmi les forteresses du royaume du Pont. Nikopolis, pour sa part, fut fondée par Pompée pour commémorer sa victoire sur Mithridate en 63 av. J.-C., tandis que Satala était depuis l'époque impériale une ville légionnaire qui contrôlait la frontière avec les Perses et les routes menant du plateau iranien en Anatolie centrale (Bryer-Winfield, *Pontus*, p.,13-14). Enfin, Sébasté est connue en tant que centre civil et ecclésiastique depuis le début du V^e siècle (*ODB* p. 1861).

¹¹³⁹ Cf. Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 95-96, et *supra*, p. 168-169.

¹¹⁴⁰ La ville (actuelle Davriği) semble avoir été située à la frontière entre le thème de Colonée et celui de Sébastée.

¹¹⁴¹ Pertusi, *De thematibus*, p. 74.

¹¹⁴² Théoph. Cont., p. 266-267 ; Skyl., 135-136. L'expédition de Basile I^{er} se déroula en 871, et elle fit suite à des attaques menées par le chef paulicien Chrysocheir, qui atteignirent Nicomédie et Ephèse (cf. Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 99-103, qui discute toutes les sources grecques, les intégrant avec les informations fournies par les sources arabes).

Tephrikè même¹¹⁴³. Ensuite, probablement en 872, Christophore, domestique des Scholes et gendre de Basile I^{er}, infligea une défaite décisive aux Pauliciens, surpris à Bathryax par les troupes des Arméniques et de Charsianon : la tête coupée de Chrysocheir, abandonné par ses hommes et capturé, fut envoyée à l'empereur à Constantinople¹¹⁴⁴. Mais c'est seulement quelques années plus tard, probablement en 878 et en liaison avec une expédition de Basile I^{er} contre Germanicée et Adata, que les stratèges byzantins parvinrent à s'emparer de Tephrikè, dernier bastion paulicien¹¹⁴⁵.

Une bonne partie du territoire ainsi repris aux Pauliciens doit avoir été intégrée au thème de Colonée et à la circonscription de Sébastée. Cette dernière devait être encore une cleisoure à la fin du IX^e siècle : son élévation au rang de thème date probablement de la fin du règne de Léon VI¹¹⁴⁶. Le *De thematibus* n'offre aucune information utile sur ce thème, se limitant à noter qu'il s'étend lui aussi sur le territoire correspondant à l'Arménie II et à rapporter une étymologie erronée de son nom, qui renverrait à Jules César¹¹⁴⁷. Une information supplémentaire est fournie par le *De administrando imperio*, qui fait mention d'une tourme d'Abara, dépendant de Sébasté et transformée en cleisoure sous Léon VI¹¹⁴⁸. Or, Abara semble justement avoir été un des *kastra* pauliciens ravagés par Basile I^{er} pendant sa campagne de 871¹¹⁴⁹ : l'ancien État paulicien devait donc s'étendre aux frontières orientales des deux thèmes de Colonée et de Sébasté, même si, comme nous le verrons, la présence paulicienne se manifestait aussi à l'intérieur du territoire byzantin, à Colonée et dans ses environs, à Néocésarée, dans les Arméniques, en Chaldée.

Outre l'élargissement et la réorganisation des circonscriptions de Colonée et Sébastée, la conquête des territoires pauliciens aboutit aussi à la première création de petites unités administratives et militaires, plus ou moins éphémères et dont l'organisation sera restructurée à plusieurs reprises, premiers exemples de ces *arménika thémata* qui se multiplieront suivant la ligne changeante des nouvelles acquisitions de l'Empire. En effet, d'après les listes de préséances qui font référence à la période entre les années 30 et 70 du X^e siècle, il résulte que

¹¹⁴³ Cette version des faits raconte qu'une partie des troupes byzantine attaqua aussi Sôzopetra et Samosata, et que l'empereur s'avança ensuite jusqu'à Mélitène, mais sans réussir à prendre cette ville non plus, et se contentant de piller le territoire compris entre l'Euphrate et l'Arsanas et les villes pauliciennes. Les sources qui se rattachent à la chronique dite du Logothète rapportent une version moins glorieuse des faits, selon laquelle le *basileus* fut battu dans tous les affrontements et risqua même d'être capturé, mais fut sauvé par Théophylacte Abastaktos, le père de Romain Lécapène (Lemerle, *ibid.*, p. 101 ; Léon Gramm., p. 255).

¹¹⁴⁴ Théoph. Cont., p. 272-276; Skyl., p. 138-140.

¹¹⁴⁵ Cf. la discussion des sources et la chronologie établie par Lemerle (*Histoire des Pauliciens*, p. 104-108) ; la *Vita Basilii* rapporte en effet que, de retour de son expédition en Syrie, qui le porta à traverser les défilés du Taurus et à s'avancer jusqu'à Adat et à Germanicée, Basil I^{er} reçut à Césarée de Cappadoce les nouvelles concernant les succès remportés par les troupes byzantines dans les régions de Colonée et de Lu'lon, et le fait que beaucoup de prisonniers avaient été faits dans les forteresses de Tarse et dans les villes des Manichéens (Théoph. Cont., p. 283-284).

¹¹⁴⁶ Pertusi, *ibid.*, p. 142. Le stratège de Sébastée figure dans le *taktikon Benešević*, daté par Oikonomidès entre 934 et 944 (Id., *Listes*, p. 247), et dans le *taktikon* de l'Escorial (*ibid.*, p. 265), tandis que selon le témoignage du *De Cer.* le commandant de cette circonscription avait, sous Léon VI, encore le rang de cleisourarque (*De Cer.* p. 697 : ὁ στρατηγὸς Σεβαστείας, ὡς ὄν τότε κλεισουράρχης, λλ. ε').

¹¹⁴⁷ Pertusi, *ibid.*, p. 74. La ville de Sébastée (aujourd'hui Sivas) était quand même de fondation ancienne : cf. *supra* et Pertusi p. 143.

¹¹⁴⁸ *DAI* ch. 50, p. 240-241.

¹¹⁴⁹ Théoph. Cont. p. 266-267.

la ville de Tephrikè, renommée Léontokôme, et ses environs étaient à cette époque le siège d'un stratège¹¹⁵⁰.

L'effondrement de l'État paulicien marqua sans doute une étape importante pour la défense, la stabilisation et la réorganisation de la frontière nord-orientale de Byzance, qui servira de base aux conquêtes successives, de sorte que la valeur stratégique de ce succès explique l'acharnement de Basile I^{er} dans la lutte contre Chrysocheir. Mais ces territoires récemment reconquis portaient les signes de l'abandon et des destructions passées, tandis que leurs limites orientales étaient encore exposées aux attaques arabes, provenant surtout de l'émirat de Mélitène, comme le laisse entrevoir un autre passage du *De administrando imperio*.

Traitant de l'histoire de Mélias l'Arménien et de la fondation du thème de Lykandos, le Porphyrogénète fait référence aussi à d'autres princes arméniens qui vinrent avec lui de Mélitène et aux commandements qu'ils obtinrent : les toponymes utilisés et le sort de ces circonscriptions en disent long sur l'état de ces contrées à cette époque et sur le rétablissement progressif de l'ordre et d'une administration byzantine¹¹⁵¹. Constantin VII rapporte en effet qu'à cette occasion l'Arménien Baasakios fut nommé cleisourarque de Larissa, jusqu'à ce moment une tourme de Sébastée, tandis que, pour sa part, Mélias obtenait le commandement des terres probablement situées entre Larissa, la Mésopotamie byzantine et le futur thème de Lykandos, désignées par les noms d'Εὐφράτεια, τὰ Τρυπία ('les défilés' en arabe) et ἡ ἐρημία ('le désert'). L'installation de ces chefs arméniens s'avéra durable seulement dans le cas de Mélias, qui, de l'Euphrateia, parviendra à reconquérir et repeupler Lykandos et Tzamandos ; en revanche, Baasakios sera accusé de trahison et exilé, et Larissa reviendra encore une fois à la circonscription de Sébastée, gouvernée par Léon Argyros. Le succès seulement partiel des premières expériences de gouvernement local par les chefs étrangers ne constitua pas cependant un frein à l'installation des Arméniens dans ce territoire, en particulier dans la région de Sébastée, où l'immigration arménienne continua, ininterrompue entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, y étant particulièrement encouragée par Basile II, comme l'attestent les sources orientales¹¹⁵².

Le passage dans l'Empire des chefs arméniens avec leur suite ne se fit pas seulement sous forme d'une émigration volontaire, mais aussi par la cession et l'absorption progressive des territoires tampons situés entre la frontière byzantine et les émirats arabes, généralement contrôlés par des seigneurs arméniens plus ou moins indépendants. Un cas exemplaire et souvent cité est celui de Manuel, seigneur de Tékès : dans le *De administrando imperio* - et plus brièvement dans le *De thematibus* - Constantin VII nous rapporte son histoire et celle, strictement connectée, de la formation du thème de Mésopotamie. Le territoire de ce thème, qui se situait entre le Murad-Su (Arxane) et le Çimisgezdek-Su, se trouvait hors des provinces décrites par Hiéroclès, et, avant le règne de Léon VI, il ne constituait, selon le témoignage du

¹¹⁵⁰ Oikonomidès, *Listes*, p. 247 et 267. La ville avait été instituée en un premier moment en cleisoure, cf. *De Cer.* p. 697 : ὁ στρατηγὸς Λεοντοκόμωος, ὡς ὄν τότε κλεισουράρχης, λλ. ε'

¹¹⁵¹ *DAI* ch. 50, p. 238-241.

¹¹⁵² Cf. Michel le Syrien, p. 133 ; selon Asolik de Tarôn (p. 74-75) c'est du règne de Basile II que date la persécution des Arméniens par le métropolitain de Sébastée : évidemment il s'agissait une minorité hétérodoxe dont le nombre commençait à provoquer quelque inquiétude aux hiérarchies ecclésiastiques locales.

Porphyrogénète, que « une clisure obscure et sans nom », ni ancienne, ni célèbre¹¹⁵³. C'est seulement au début du X^e siècle, et sans doute avant 911, que Manuel, seigneur de Tékès, livra son territoire et τὰ ἐκεῖσε κόστέλλια¹¹⁵⁴ à l'Empire : les forteresses cédées à l'Empire, avec les territoires environnants, furent intégrées à la circonscription de Mésopotamie ; celle-ci, après avoir englobé aussi les tourmes de Kamacha et de Keltzènè – auparavant appartenant respectivement aux circonscriptions de Chaldée et de Colonée -, fut élevée au rang de thème, dont le premier stratège fut Orestes le Charsianite. Quant à Manuel de Tekès, après avoir eu des garanties de la part de l'empereur, il se rendit avec ses fils à Constantinople ; là il reçut le titre de protospathaire, tandis que de ses quatre fils (trois selon le *De thematibus*¹¹⁵⁵) l'un, Pankratoukas, fut nommé chef des Hicanates et ensuite stratège des Bucellaires, un autre, Iachnoukas, obtint le poste de stratège de Nikopolis et les deux derniers, Moudaphar et Jean, reçurent des dignités ainsi que des propriétés impériales dans la région de Trébizonde¹¹⁵⁶. Constantin Porphyrogénète ajoute aussi que par la suite, sous le règne de Romain Lécapène, les territoires de Chanzit et Rômanopolis, jadis des clisures qui contrôlaient les passes et les routes vers Mélitène, furent eux-aussi rattachés au nouveau thème de Mésopotamie¹¹⁵⁷.

Ainsi, au début des années 20 du X^e siècle, le noyau de la frontière nord-orientale, constitué par les thèmes de Chaldée, Colonée et Sébasté, avec la circonscription avancée de Mésopotamie, était défini ; cette base territoriale, qui s'avèrera assez stable dans sa structure administrative¹¹⁵⁸, servit de tremplin pour les nouvelles conquêtes qui, entre le deuxième quart du X^e siècle et le début du XI^e, élargirent les confins de l'Empire vers le Caucase, l'Arménie et les villes de l'Euphrate.

En particulier, nous retrouvons les commandants de ces thèmes à la tête des campagnes qui, pendant le règne de Romain Lécapène et sous la direction du domestique Jean Kourkouas, aboutirent à la conquête de Théodosioupolis/Erzeroum et de Mélitène, avec leurs

¹¹⁵³ Pertusi, *De thematibus*, p. 73 : κλεισοῦρά τις ἀνόνημος καὶ ἀκατονόμαστος. Une telle affirmation paraît en conflit avec le témoignage d'un sceau appartenant à un stratège de Mésopotamie, daté par les éditeurs et par W. Seibt du début du IX^e siècle : Zacos-Veglery n° 284 et compte rendu de Seibt, *ByzSI* 36 (1975), p. 210. Seibt suppose que la reprise de la place forte de Kamacha en 809/810 aurait amené à l'institution d'un éphémère thème de Mésopotamie, survivant tout au plus jusqu'en 829 (date de la reconquête arabe de Kamacha). Brandes, pour sa part, suppose pour ce personnage une continuité de fonctions par rapport au *dux Mesopotamiae* de l'antiquité tardive, sans pourtant arriver à définir la localisation et le statut du territoire qu'il commandait (l'Arménie IV du règne de Justinien ? Brandes, *Mesopotamien*, p. 175-176 et Id., *Finanzverwaltung*, p. 489-492). La question reste ouverte. Il nous semble quand même qu'il s'agit d'un commandement effectivement éphémère, vu qu'on ne retrouve pas d'autre stratège de Mésopotamie jusqu'au X^e siècle ; il fut créé peut-être pour surveiller une zone de la frontière près de l'Euphrate, temporairement tenue par les Byzantins. Les éditeurs et les commentateurs ont souligné en outre les ressemblances significatives du sceau en question avec ceux des commerciaux contemporains, ce qui semble en relation avec le mode de paiement du stratège de Mésopotamie au X^e siècle (cf. *infra*).

¹¹⁵⁴ Pertusi, *ibid.*, p. 73.

¹¹⁵⁵ Cet ouvrage mentionne seulement trois frères, Pankratoukas, Pokrikas et Tautoukas (Pertusi, *ibid.*). Les noms des personnages présentent quelques variations par rapport au récit du *DAI* ; selon Pertusi Tautouca correspondrait au Moudaphar du *DAI*, et le quatrième frère, Jean, pourrait tout simplement avoir été oublié (*De thematibus*, p. 140).

¹¹⁵⁶ *DAI* ch. 50, p. 238-239.

¹¹⁵⁷ Sur Chanzit (Hanzit, Anzitène) et Rômanopolis, localité plus difficile à situer, cf. Honigmann, *Ostgrenze*, p. 90-92 ; Canard, *Hamdanides*, p. 737 et la note 48.

¹¹⁵⁸ Une variante étant représentée par les petits thèmes arméniens, dont l'organisation, spécifique et plus éphémère, fait l'objet de discussions, cf. *infra*.

districts. Déjà sous Léon VI, ce sont en effet les stratèges des Arméniques, de Colonée, de Mésopotamie et de Chaldée qui sont envoyés ravager le district de Théodosiopolis et la région de Phasianè¹¹⁵⁹ (la haute vallée de l'Araxe à l'est de Théodosiopolis¹¹⁶⁰). Ensuite, la direction des campagnes sur le front nord-oriental, dans le secteur qui va de la région de Théodosiopolis à Mélitène, est prise en charge de façon stable par les représentants de la famille Kourkouas, lignage qui, comme nous le verrons, au début du X^e siècle avait son assise dans les Arméniques et dont les membres exercèrent pendant une longue période les principaux commandements dans les thèmes qui nous intéressent¹¹⁶¹. C'est en effet avec la fonction de stratège (ou bien de monostatège) de Chaldée que, sous Romain Lécapène, Théophile Kourkouas, grand-père de l'empereur Jean Tzimiskès, mena les opérations dans la région de Phasianè, alors contrôlée par les Arabes, et contre Tibin/Dvin et Théodosiopolis, dont il sera aussi stratège sous Constantin VII¹¹⁶². Son action se déroula dans le cadre des campagnes conduites, au cours de presque une décennie (entre 926 et 934), dans cette même zone et autour de Mélitène, par son frère, le domestique des Scholes Jean Kourkouas¹¹⁶³. Outre Théophile, Jean Kourkouas eut à ses côtés en tant que collaborateurs d'autres personnages d'origine orientale, le plus souvent des Arméniens, tel Mélias, le créateur du thème de Lykandos, et Pankratios, le fils de l'archonte du Tarôn, ou encore Petronas Boïlas, protospathaire et catépan de Nikopolis. Les expéditions victorieuses de ces années aboutirent à la conquête des villes de Théodosiopolis et de Mélitène, ainsi que, immédiatement ou à peu de distance, des régions qui dépendaient de ces centres. Du point de vue administratif, la conséquence de ces annexions fut la création, à partir des années 30 et 40 du X^e siècle, d'une série de nouveaux thèmes, dont l'institution ou l'existence est attestée par les sources historiographiques, le *taktikon* de l'Escorial ou les témoignages sigillographiques.

Outre le petit thème de Léontokômos (Tephrikè), dont le stratège est déjà mentionné par le *taktikon Benešević*, le *taktikon* de l'Escorial témoigne de l'existence, aux années 70 du X^e siècle, des nouvelles circonscriptions de Théodosiopolis, Tarôn, Mélitène, Larissa, Derzènè, Charpetzikion, Rômanopolis, Chozanon, Chortzinè, Koptos, Kaloudia, Abara, Samosata, Asmosata, Kama, Chavzizin, Mouzarion, Sôtèroupolis/Bourzô, Chouit, Meltè, Artze, Chantiarté¹¹⁶⁴. L'annexion de la principauté de Tarôn, État vassal de Byzance dont les

¹¹⁵⁹ *DAI*, p. 206-207 ; le texte transmet le nom du seul stratège des Arméniques, Lalakon.

¹¹⁶⁰ Honigmann, *Ostgrenze*, p. 151, 196 ; *DAI* (vol. 2), commentaire au ch. 44, p. 173.

¹¹⁶¹ Cf. *infra*, p. 291-292, et Andriollo, *Kourkouas*, p. 66-67 : le sobriquet de Tzimiskès, qui identifie une branche de cette famille, paraît être en relation avec nom du fleuve Tchichichgezek Su, qui traversait la région de Khozan, dans la partie méridionale du thème de Mésopotamie ; en outre ce même territoire était désigné par les sources arabes comme 'pays d'Ibn aš-Šumušiq'.

¹¹⁶² *DAI*, p. 208-209 et 212-213.

¹¹⁶³ Les sources grecques sur ces événements sont Théoph. Cont., p. 415-416 ; Léon Gramm., p. 318 ; Skyl., p. 224-225 ; *DAI* p. 208-209 et 212-213. Pour une reconstruction générale voir aussi Canard, *Hamdanides*, p. 731-737.

¹¹⁶⁴ Cf. Oikonomidès, *Listes*, p. 264-269 et, pour la localisation, assurée ou hypothétique des toponymes, p. 355-363. Dans une étude précédente le même auteur avait essayé de dresser une liste complète des thèmes arméniens de la frontière orientale, y compris ceux des secteurs cilicien et syrien, en reconstruisant l'histoire administrative de chacun : Oikonomidès, *Organisation* p. 287-295. Nous connaissons aussi des sceaux faisant référence aux thèmes de Théodosiopolis, Tarôn, Mélitène, Derzènè, Chozanon, Asmosata, Samosata, Kama, Chavzizin, Artzè (*DOSeals* 4, p. 148-170). Dans la présente analyse nous ne considérons, parmi les *armeni(a)ka themata*, que les circonscriptions situées dans la région arménienne et mésopotamienne jusqu'à la hauteur de Mélitène et Rômanoupolis, sans nous avancer dans le secteur méridional et cilicien de la frontière.

seigneurs étaient investis depuis le règne de Léon VI des dignités byzantines et de la fonction de stratèges¹¹⁶⁵, mais qui fut effectivement absorbée par l'Empire seulement en 966/967¹¹⁶⁶, fut suivie, entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, par l'absorption des autres royaumes arméniens¹¹⁶⁷ : le Vaspourakan, livré à Basile II par Sénachérim, le dernier roi de la maison Arcruni, en 1021/1022¹¹⁶⁸ ; l'Ibérie, laissée en héritage au même empereur par le couropalate David du Tao, et organiquement intégrée à l'Empire entre 1001 et 1022¹¹⁶⁹ ; les principautés d'Ani et Kars, enfin, qui intégrèrent pour une brève période le thème d'Ibérie, respectivement en 1045 et en 1064/1065, peu avant que l'avancée turque n'arrache définitivement ces territoires à l'Empire¹¹⁷⁰. Comme nous l'avons déjà dit, l'intérêt militaire et diplomatique de Byzance envers les places fortes de la frontière arménienne était ancienne et répondait, au moins au principe, à des exigences principalement défensives, l'importance de ces territoires pour la sécurité de l'Empire étant soulignée déjà au milieu du X^e siècle par Constantin Porphyrogénète : ὅτι τὰ τρία ταῦτα κάστρα, τὸ τε Χλιὰτ καὶ τὸ Ἀρζῆς καὶ τὸ Περκρί, εἰ κρατεῖ ὁ βασιλεὺς, Περσικὸν φοσσᾶτον κατὰ Ῥωμανίας ἐξελθεῖν οὐ δύναται, ἐπειδὴ μέσον τυγχάνουσιν τῆς τε Ῥωμανίας καὶ Ἀρμενίας, καὶ εἰσὶν φραγμὸς καὶ ἀπλίκτα τῶν φοσσᾶτον¹¹⁷¹.

¹¹⁶⁵ C'est le cas de Krikorikios de Tarôn et de son fils Pankratios, sur lesquels nous renseigne le *DAI*, ch. 43, p. 188-199. Cf. aussi

¹¹⁶⁶ À la mort du prince Ashot I^{er} : cf. Oikonomidès, *Listes*, p. 355-356 ; *OBD* p. 2012.

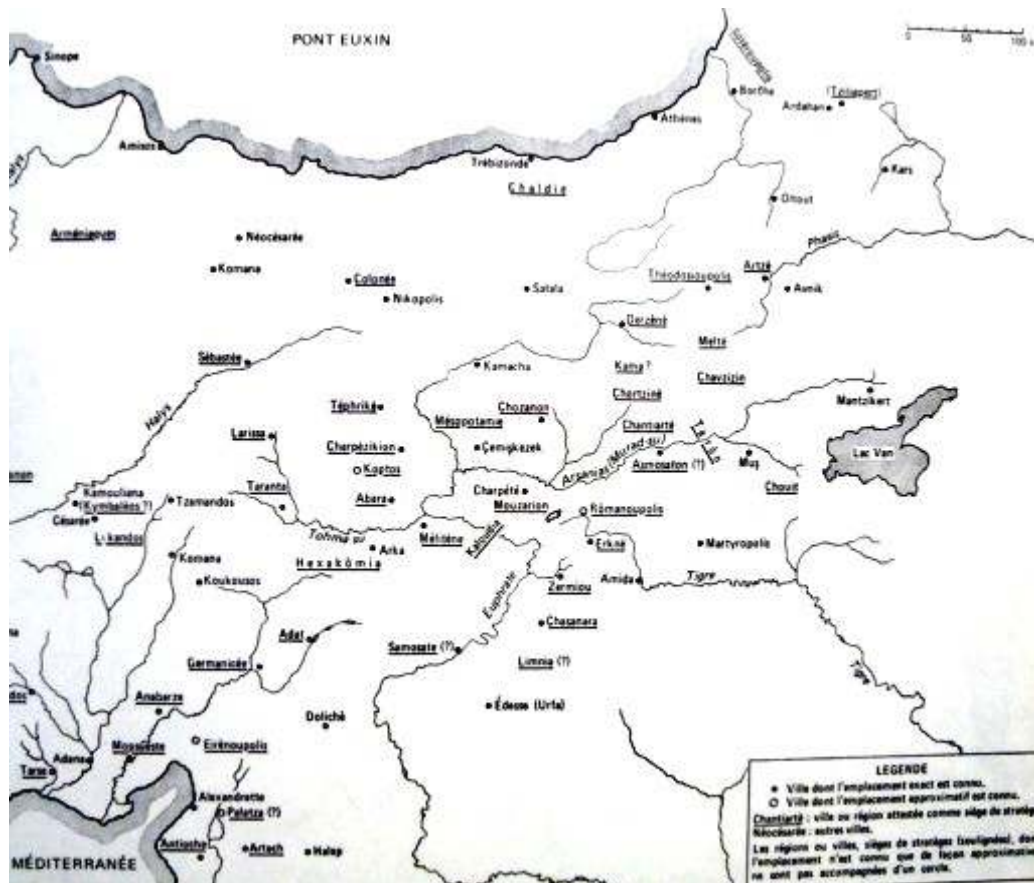
¹¹⁶⁷ Pour une reconstruction exhaustive de l'histoire administrative de ces régions, voir Yuzbashian, *L'administration byzantine*.

¹¹⁶⁸ Skyl., p. 355 ; le Vaspourakan comprenait les terres au sud et à l'est du lac de Van, et il sera organisé en un catépanat qui dura jusqu'à la défaite byzantine de Mantzikert (*ODB* p. 2154 ; *DOSeals* 4, p. 170).

¹¹⁶⁹ Skyl., p. 339, 366 ; *ODB*, p. 971 ; *DOSeals* 4, p. 166. Le thème d'Ibérie comprenait la ville de Mantzikert et il était gouverné initialement par un catépan qui avait sa résidence à Théodosioupolis ; après l'annexion du royaume d'Ani en 1045, la capitale du thème fut déplacée à Ani, siège d'un duc jusqu'à 1064, quand la ville fut prise par les Turcs (*ibid.*).

¹¹⁷⁰ *ODB* p. 98 et 1108.

¹¹⁷¹ *DAI* ch. 44, p. 204-205. Sur ce thème, voir l'article de Sheperd, *The road to Aleppo*, p. 19-40.



N. Oikonomidès, *Listes*, Carte I – La frontière orientale de Byzance au X^e siècle (d'après le *Scorialensis*)

On remarque que la fragmentation administrative en plusieurs petits commandements concerne aussi quelques districts qui constituaient auparavant des tourmes des thèmes frontaliers, telles Larissa et Abara, dépendant de Sébastée au début du X^e siècle. Toutefois, nous sommes devant un nouveau type d'organisation du territoire, qui s'applique essentiellement à des régions récemment annexées, en particulier aux territoires compris entre l'ancienne frontière byzantine et les principautés d'Arménie : il s'agit de contrées longtemps disputées aux émirs arabes et gagnées au prix de graves dévastations. Les thèmes qu'on y institue sont d'étendue réduite, souvent limités à une ville ou à une place forte et à ses environs, et ils se disposent sur des lignes situées à différents degrés de distance des anciens thèmes « romains ». Ils marquent ainsi l'avancée progressive et rapide des limites orientales de l'Empire, tout en structurant celle qu'Oikonomidès a définie comme « une zone frontalière en profondeur¹¹⁷² », capable d'arrêter l'élan des attaques ennemies avant qu'elles ne touchent les anciens thèmes, et dont la fonction était la défense des forteresse et des voies de communication. En particulier, la série des circonscriptions les plus extérieures, qui s'étendait d'Edesse à Théodosioupolis, avec en outre les territoires arméniens compris entre le lac de Van et Artzè, dessine une sorte de ceinture, la ligne de défense la plus avancée de l'Empire.

Et pourtant, l'organisation de ces nouvelles circonscriptions présente des aspects à première vue paradoxaux : les rares références contenues dans les sources de la deuxième

¹¹⁷² Oikonomidès, *Organisation*, p. 300.

moitié du X^e siècle indiqueraient que leurs effectifs militaires étaient relativement peu importants et composés essentiellement de fantassins, majoritairement d'origine arménienne, tandis que soldats et officiers y étaient moins payés que dans les autres thèmes¹¹⁷³. En même temps, le nombre d'officiers, en particulier des tourmarques, semble y avoir été exceptionnellement élevé, comme le montrerait le cas de la petite circonscription de Charpetzikon : lors de l'expédition de 949 contre la Crète elle en comptait 69 au total¹¹⁷⁴ !

Il faut peut-être se garder de généralisations immédiates, et d'imaginer que ce type de structure ait été identique dans tous les petits thèmes créés pendant la période qui va du milieu du X^e siècle au milieu du XI^e : celles du *De Cerimoniis* sont des informations isolées, se référant à une circonscription spécifique et à un moment précis. Par la suite, les sources grecques et orientales ne laissent pas cerner une telle abondance d'officiers, même si elles ont tendance à confirmer la participation des populations locales non-grecques aux fonctions administratives, le plus souvent sous le contrôle de fonctionnaires constantinopolitains investis d'une large juridiction¹¹⁷⁵ ; le même principe devait s'appliquer dans le domaine militaire, où l'initiative était laissée aux *tagmata* commandés par les ducs et catépanes, auxquels étaient subordonnées les modestes garnisons des stratèges locaux. Compte tenu de ces réserves, la prolifération des gradés décrite par le texte de Constantin Porphyrogénète, à première vue surprenante, s'explique peut-être aussi en relation au peuplement des ces régions et à ses conséquences sociales.

Comme nous avons vu, les textes littéraires témoignent des dévastations et du dépeuplement qui accompagnaient l'avancement des armées, puis des frontières byzantines¹¹⁷⁶ ; or, toutes les sources indiquent que ces territoires furent repeuplés grâce à l'immigration de minorités ethniques et religieuses dont le transfert était favorisé, voire dirigé, par Byzance : Pauliciens, encore présents à l'époque de Jean Tzimiskès, Kurdes, Arabes

¹¹⁷³ *De Cer.* p. 486 ; Oikonomidès, *Organisation*, p. 298.

¹¹⁷⁴ Cf. Oikonomidès, *Listes*, p. 345-346, et surtout *Organisation*, p. 298-299, avec les références ponctuelles aux sources, en particulier au *De cerimoniis*. Sur la base de l'analyse des sources menée par Oikonomidès, il semble effectivement possible de généraliser les remarques valables pour le thème de Charpetzikon : Constantin Porphyrogénète fait référence à l'existence des tourmarques 'grands' et 'petits' dans les thèmes arméniens en général (*De Cer.* p. 486), structure qu'on retrouve, décrite plus en détail, dans la circonscription de Charpetzikon (*ibid.* p. 667, 669). Si les tourmarques sont nombreux, aussi impressionnant est encore le nombre des drongaires de Charpetzikon, 205, surtout si comparé à celui des simples stratiôtes, 420 selon Constantin VII (à peu près un sous-officier tous les deux soldats). Il faut quand même tenir compte du fait qu'il s'agit de la seule référence explicite que nous avons à ce sujet, et qu'elle se réfère au milieu du X^e siècle, donc à la période de première formation de cette organisation.

¹¹⁷⁵ Cf. les remarques de Catherine Holmes à ce propos (*How the east was won*) ; le témoignage des sceaux va dans cette direction, puisqu'on retrouve des sceaux de fonctionnaires dont le nom indique une origine étrangère, ou des fonctionnaires grecs exerçant plusieurs fonctions fiscales et judiciaires en même temps (cf. *infra*).

¹¹⁷⁶ Pour ne donner qu'un exemple, tant Théophane Continué que le *DAI* rappellent les raids continus, ainsi que les pillages et les destructions qui leur faisaient suite, menés par Théophile Kourkouas dans la région de Théodosiopolis ; c'est par ces biais que le commandant byzantin réussit à faire plier la résistance des ennemis et à soumettre la ville à l'Empire (Théoph. Cont., p. 428 ; *DAI*, ch. 45 p. 208-209). Environ quarante ans plus tard, au début du règne de Nicéphore II Phocas, on retrouve la même situation autour d'Alep et Maššīšah (Yayha I, p. 794) : tant le domestique Jean Tzimiskès, qui avait mis le siège à Maššīšah, que les troupes musulmanes venues du Khorasan pour défendre la ville se dispersent, à cause du manque de provisions et de la hausse des prix des vivres dans les villes de la frontière ; en même temps « un grand nombre d'habitants quittèrent les villes frontières (*ath-thougour*) pour se rendre à Damas, à Ramlah et dans d'autres villes, afin de s'échapper à l'augmentation des prix et par peur des Grecs » (*ibid.*).

convertis, chrétiens de Syrie, en particulier entre Mélitène et Samosata, et surtout Arméniens, en Cappadoce et sans doute dans les circonscriptions créées en Grande Arménie¹¹⁷⁷. Nous pouvons imaginer que l'organisation administrative de ces régions se soit faite en bonne partie à travers la délégation de pouvoirs aux chefs locaux, en particulier arméniens, et à travers leur intégration dans la hiérarchie byzantine. Celle-ci était d'ailleurs une pratique usuelle : il suffit de rappeler les histoires de Mélias et de la création du thème de Lykandos, de ses compagnons qui obtinrent (même si pour une brève période) les commandements de Larissa et de Symposion, ou d'Ichnoukas, le fils de Manuel de Tékès nommé catépan de Nikopolis. Certes, les immigrés les plus illustres eurent plus souvent des fonctions et des biens à Constantinople ou dans les thèmes « romains », comme la Cappadoce et Charsianon, ou, plus au nord, la Chaldée, Colonée, Sébastée, la Mésopotamie ; mais nous pouvons imaginer que les notables et les chefs de rang inférieur, venus éventuellement à la suite de grands seigneurs, soient eux aussi entrés au service de l'Empire en tant que stratèges de petites circonscriptions désignées comme « arméniennes », position qui leur assurait un rang assez élevé et une place dans l'ordre des préséances¹¹⁷⁸. L'attribution d'une telle fonction servait à fidéliser les chefs locaux, auxquels on déléguait probablement l'encadrement des populations immigrées, leur imposant l'autorité impériale, et en même temps elle satisfaisait leur orgueil, sanctionnant en termes administratifs byzantins la prééminence dont ils jouissaient dans leur société d'origine¹¹⁷⁹. On peut supposer donc que dans ces régions la hiérarchie de l'administration thématique ait été partiellement adaptée à la hiérarchie sociale locale, l'intégrant et en traduisant les relations. L'abondance des officiers subalternes (tourmarques grands et petits, drongaires) aux ordres des stratèges locaux pourrait être alors une transposition en termes militaires byzantins des hiérarchies sociales et des liens de subordination qui, dans la société arménienne, reliaient un seigneur à ses vassaux et aux hommes de sa suite, souvent bien nombreux¹¹⁸⁰ ; le fait que, dans la société arménienne, ces liens et le rang associé aient été héréditaires et familiaux plutôt qu'individuels pourrait constituer une explication ultérieure de la prolifération des gradés dans les *armenika themata*¹¹⁸¹. Enfin, que la large distribution des fonctions thématiques soit un indice de la reconnaissance d'une structure sociale spécifique ou non, elle témoigne de l'effort d'attacher à l'Empire, et en nombre le plus large possible, des soldats que les sources décrivent comme indisciplinés et peu sûrs, capables d'abandonner leur poste et de trahir. Le fait qu'une telle structure ait été exportée en Occident, dans les Balkans par exemple, chez des populations tenues elles aussi pour peu fidèles, ne fait qu'en confirmer la fonction.

¹¹⁷⁷ Oikonomidès, *Organisation*, p. 296-297; sur l'immigration arménienne à la frontière orientale de Byzance voir aussi les bonnes synthèses de Dédéyan, *Les Arméniens sur la frontière* et *L'immigration arménienne*.

¹¹⁷⁸ Oikonomidès, *Organisation*, p. 300.

¹¹⁷⁹ Nous en avons un indice linguistique dans le fait que les sources arabes désignent ces officiers par le terme de *zirwar*, simple calque de l'arménien *zoravar* (« général »), les différenciant ainsi des commandants de grands thèmes « romains » (*ibid.* p. 299).

¹¹⁸⁰ La société arménienne présentait en effet des traits en une certaine mesure « dynastiques », voire « féodaux », et la noblesse était divisée entre suzerains (*ichkahn*), seigneurs (*nakharar*) et nobles inférieurs (*azat*) : cf. Dédéyan, *Histoire*, p. 168-171, 260.

¹¹⁸¹ Cf. les remarques de Yuzbashian (*Titres byzantins*, p. 213) sur le système de préséance et d'attribution du rang social dans la société arménienne : la place occupée par un noble était héréditaire, assignée par famille et codifiée dans des listes officielles.

En effet, si la tendance à désertier leur poste se rencontre plus ou moins parmi tous les stratiôtes des districts de la frontière, quelle qu'ait été leur origine¹¹⁸², le manque de ponctualité et les vagabondages des Arméniens semblent avoir été proverbiaux, au point qu'au milieu du X^e siècle ils faisaient l'objet d'une réglementation particulière, connue grâce à quelques textes rédigés dans l'entourage de Nicéphore II Phocas ou par des mesures législatives élaborées par ce même empereur. Ainsi, pour le service de guet à la frontière des *armenika themata*, un règlement – qui est dit être en vigueur depuis longtemps (τὸν ἀπὸ παλαιοῦ κρατήσαντα τύπον) - établissait d'enrôler, à la place des stratiôtes arméniens, des hommes capables, qui recevaient solde et indemnité ; mais puisque souvent il s'agissait encore d'Arméniens, il était jugé nécessaire de leur adjoindre des unités spéciales de *trapézitai* (ou *tasinarioi* en arménien), chargés d'inspecter et ravager le territoire ennemi¹¹⁸³. Nous avons vu que le texte du *De Velitatione* pourrait exprimer une méfiance envers les Arméniens qui reflétait aussi les choix d'alliances politiques de la famille Phocas. Également, le fait que Nicéphore II ait réglé avec une nouvelle particulièrement sévère la question des terres désertées par les stratiôtes arméniens pourrait trahir une hostilité traditionnelle envers cette population¹¹⁸⁴. Toutefois, l'existence d'une codification juridique à ce sujet implique que les critiques aient correspondu à des situations réelles et relativement fréquentes ; d'ailleurs les Arméniens, qui avaient une réputation de guerriers valeureux et qui donnèrent à l'Empire nombre de généraux célèbres, devaient à leur histoire l'habitude de manœuvrer entre Byzantins et Arabes, en s'efforçant de maintenir une certaine indépendance vis-à-vis des deux. En outre, forte semble avoir été, dans les thèmes de la frontière comme ailleurs, la solidarité ethnique qui liait les soldats arméniens à leurs chefs, facteur qui pouvait se retourner contre le pouvoir central en cas de troubles. Significatif est le cas de Bardas Sklêros, appartenant à une famille originaire de la Petite Arménie et influente en ces régions, où il semble avoir cherché ses soutiens et où il prépara son insurrection : les sources soulignent en effet que les premiers à l'acclamer empereur furent les Arméniens et que ces mêmes troupes, en particulier celles conduites par les Tarônitai, se distinguèrent ensuite par leur férocité¹¹⁸⁵. Ensuite, lors de la révolte des stratèges d'Orient contre Michel VI et du coup d'état d'Isaac Comnène, Katakâlôn Kékauménos, qui avait son *oikos* à Colonée et était lui aussi d'origine

¹¹⁸² Cf. *Traité* p. 36-39, d'où il ressort que la pratique de payer pour être exonérés du service était usuelle, et qu'il était nécessaire d'envoyer des contrôles pour s'assurer que les hommes chargés du guet occupaient comme il fallait et sans dormir leur poste, et qu'il ne l'abandonnent pas avant la fin de leur tour.

¹¹⁸³ *Ibid.* p. 38-41.

¹¹⁸⁴ Cf. *JGR* I, nov. 18, p. 247-248; Svoronos, *Novelles*, p. 162-173. Le texte de la loi établit que « si certains des stratiôtes arméniens reviennent après un séjour de trois ans à un autre endroit et trouvent leur biens donnés en surplus à des réfugiés ou à des stratiôtes valeureux ou à des archontes des thèmes ou des *tagmata* ayant accompli des hauts faits, ou à d'autres pour services rendus à l'État, nous ordonnons que ces stratiôtes [...] n'aient plus l'autorisation de revendiquer et de reprendre leurs terres. En effet, si l'instabilité et le vagabondage des Arméniens n'est pas puni par cette législation et si on leur laisse l'autorisation de partir et d'émigrer ailleurs, et, quand ils reviennent, de détenir leur terres sans aucun empêchement, toute l'armée arménienne sera dissolue » (Svoronos, *Novelles*, p. 163-164). Particulièrement dur est le traitement réservé aux Arméniens coupables d'être passés en pays arabe : « Ceux des Arméniens qui ont déserté en Syrie ne récupéreront pas leurs terres, non seulement s'ils reviennent avant trois ans, mais même avant un an, ils perdront la propriété de ces terres comme punition. Pourtant on prendra soin de ceux qui retournent en leur pourvoyant d'autres terres » (*ibid.* p. 164)

¹¹⁸⁵ Cf. Skyl. p. 316.

arménienne, s'appuya sur plusieurs *tagmata* cantonnés aux confins orientaux de l'Empire, mais aussi sur les Arméniens, qu'il avait commandés auparavant, en Sicile¹¹⁸⁶.

Pour revenir à la question de la structure administrative des thèmes arméniens, même si on peut y voir des adaptations au contexte provincial, cette hiérarchie thématique s'inscrivait néanmoins dans l'ensemble de la pratique administrative byzantine : dans ce cadre, la multiplication des bénéficiaires d'un titre ou d'une fonction entraînait fatalement la dévaluation, circonstance qui, outre les raisons d'ordre pratique et financier, explique les *rogai* très modestes des nombreux officiers en question. Quant aux effectifs militaires réduits qu'ils avaient à leurs ordres¹¹⁸⁷, la fragmentation en commandements au potentiel militaire limité répondait encore à l'exigence de maintenir sous contrôle des sujets dont on se méfiait, en ne leur donnant pas les moyens de se retourner contre l'Empire.

En même temps cet état des choses s'inscrit dans l'évolution générale de l'armée byzantine entre la fin du X^e et le XI^e siècle, qui entraîna la perte d'importance, puis la progressive démobilisation des armées thématiques, achevée par Constantin IX avec la démobilisation de l'armée d'Ibérie¹¹⁸⁸. Ce processus s'accompagna du passage de l'initiative militaire à l'armée centrale des *tagmata*, de l'enrôlement massif de professionnels, principalement mercenaires étrangers commandés par leurs propres chefs, et du détachement des *tagmata* au long des frontières¹¹⁸⁹, sous le commandement des ducs ou catépan, hauts officiers dépendant directement de l'empereur et responsables de vastes secteurs qui comprenaient plusieurs petits thèmes, avec autorité sur les stratèges locaux. La réforme qui conduisit à l'instauration des duchés était déjà réalisée au deuxième quart du X^e siècle, comme montre la mention, dans le *Scorialensis*, d'un duc et d'un catépan de Mésopotamie et d'un duc de Chaldée, attestés en même temps que les stratèges de ces thèmes¹¹⁹⁰, et comme le confirment l'historiographie et les données sigillographiques¹¹⁹¹. En particulier, si on regarde la liste des officiers actifs dans les régions de la frontière nord-orientale, on remarque, pour les thèmes de Chaldée, et surtout de Colonée et Mésopotamie, le poids particulier qu'ont ici les hautes fonctions de duc et/ou catépan, particulièrement fréquentes et bien attestées ; plus à l'est en territoire arménien, les principautés annexées de Tarôn, Vaspourakan et d'Ibérie, seront commandées elles aussi par de hauts officiers, ducs ou catépan, qui en contrôlaient les larges districts, eux aussi fragmentés en petites stratégies¹¹⁹².

La spécificité de l'organisation administrative et militaire de cette zone, qui se définit en relation aux circonstances politiques et aux exigences militaires de l'Empire, se manifeste

¹¹⁸⁶ Skyl. p. 490-492.

¹¹⁸⁷ Comme nous l'avons vu, il s'agissait essentiellement de fantassins, et le manque de discipline des garnisons de ces thèmes était proverbiale.

¹¹⁸⁸ Skyl., p. 476 ; Ahrweiler, *Recherches*, p. 23, avec les références aux autres sources, en particulier à Kékauménos (*Raccomandazioni e consigli*, p. 86-87, ch. 50).

¹¹⁸⁹ Nous avons vu que vers le milieu du XI^e siècle des Varanges et des Francs étaient cantonnés en Chaldée et en Ibérie ; selon le témoignage de Skylitzès, deux *tagmata* auxiliaires de Russes et un *tagma* de Francs étaient détachés aussi dans la région de Colonée lors du coup d'État d'Isaac Comnène, outre les *tagmata* locaux formés par des hommes de Chaldée et de Colonée et des troupes arméniennes, dont Katakalon Kékauménos prend le commandement (Skyl., p. 490-491).

¹¹⁹⁰ Oikonomidès, *Listes*, p. 262-265.

¹¹⁹¹ Cf. tableau des fonctionnaires militaires et civils *infra*.

¹¹⁹² Pour une reconstruction d'ensemble du système des duchés sur la frontière orientale de Byzance, cf. aussi Kühn, *Armee*, p. 158-206.

aussi sur le plan de l'administration civile et financière. En particulier, curieuse est, dans ce contexte, la nature même de l'entité administrative désignée par le nom d'*armeni(a)ka themata*, une expression dont l'acception semble évoluer au fil du temps. Même si, comme nous avons vu, la distinction entre τὰ μεγάλα καὶ Ῥωμαϊκὰ θέματα et les Ἀρμενικὰ θεμάτα est établie déjà dans le *De cerimoniis* et dans le *Traité sur la guérilla* attribué à Nicéphore II Phocas¹¹⁹³, ce terme ne paraît pas dans les *taktika* du X^e siècle. À cette époque le nom semble avoir été employé seulement au sens général, pour désigner l'ensemble des petites circonscriptions récemment créées, principalement en relation à leur organisation militaire, vu qu'on fait référence seulement aux officiers et aux soldats de ces thèmes.

Un tel usage se différencie de celui attesté au XI^e siècle par les sceaux, où cette dénomination paraît, comme a observé Werner Seibt, en tant que *terminus technicus* de l'administration byzantine¹¹⁹⁴. Les bulles se référant aux *armenika themata* que nous connaissons – les nouvelles acquisitions n'ont pas invalidé la tendance déjà décrite par Seibt¹¹⁹⁵ – se signalent pour avoir été frappées au cours d'une période limitée, entre le début et les années 70 du XI^e siècle, et pour avoir appartenu exclusivement à des fonctionnaires de l'administration civile : juges, gestionnaires des biens publics ou fonctionnaires du fisc. La seule exception, représentée par le sceau d'un Michel *anthypatos* patrice, *vestès* et stratège des *armenika themata* (années 60/70 du XI^e siècle), que Seibt propose d'identifier avec le Michel Tarônites beau-frère d'Alexis Comnène, date de la fin de la période considérée et paraît faire référence à un commandement militaire exceptionnel¹¹⁹⁶. Pour ce qui concerne l'aire géographique désignée sous le nom d'*armenika themata*, Seibt propose de la situer dans le territoire compris entre la vallée de l'Halys et l'Euphrate (de l'ouest à l'est) et entre Colonée et les thèmes de Lykandos et Mélitène (du nord au sud)¹¹⁹⁷. Ceci correspondrait à la zone d'installation des princes arméniens immigrés dans l'Empire entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle et la présence importante de fonctionnaires civils et fiscaux serait une conséquence des problèmes liés à la distribution des propriétés et des rentes ainsi qu'à l'inscription dans les registres fiscaux des ces nouveaux sujets de l'Empire.

Or, le lien entre *armeni(a)ka themata* et peuplement arménien est évident, et c'est vrai aussi que les mouvements de population et l'installation des familles étrangères dans l'Empire pouvaient justifier l'envoi extraordinaire de fonctionnaires civils, comme indiquerait une lettre de Philetos Synadènos, nommé par Basile II juge de Tarse, où l'auteur se dit empêché de voyager car il est occupé à loger les familles de Cilicie¹¹⁹⁸. En faveur de cette hypothèse, il y aurait aussi le témoignage des sources orientales, syriennes et arméniennes, qui attestent une immigration arménienne massive dans la région de Sébastée et en Cappadoce entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle, phénomène qui entraîna aussi quelques désordres et des conflits

¹¹⁹³ *De Cer.*, p. 486 ; *Traité*, p. 38-39.

¹¹⁹⁴ Seibt, *Armenika themata*.

¹¹⁹⁵ Cf. les tableaux des fonctionnaires fiscaux, civils et militaires ci-dessous, et, pour vérification, les sceaux catalogués dans la Prosopography of the Byzantine World : <http://db.pbw.kcl.ac.uk/jsp/index.jsp>.

¹¹⁹⁶ Seibt, *Armenika themata*, p. 137-138.

¹¹⁹⁷ Dans cette aire se trouveraient les thèmes de Tephrikè, Charpetzikion, Abara, Larissa, Tarente, circonscription déjà mentionnées par Constantin VII et par le *taktikon Benešević*, ainsi que par le *Scorialensis*.

¹¹⁹⁸ Darrouzès VI, 10.

avec les évêques chalcédoniens¹¹⁹⁹. D'autre part, des marges d'incertitude persistent, et on voudrait se demander si au XI^e siècle on ne pouvait pas qualifier *d'armenika themata* aussi les petites circonscriptions situées plus à l'Orient, entre Théodosiopolis et Rômanopolis, à l'est du thème de Mésopotamie et à l'ouest des thèmes de Tarôn et d'Ibérie¹²⁰⁰. Dans ce secteur, il faudrait quand même exclure Mélitène, thème « arménien » pour son étendue, mais disposant d'officiers, juges et fonctionnaires fiscaux propres ; en outre, entre Mélitène et Samosata la population immigrée semble avoir été surtout syrienne, plus qu'arménienne¹²⁰¹. Nous connaissons aussi les sceaux de quelques fonctionnaires civils, juges et chartoulares, se référant au thème de Derzènè, déjà mentionné par le *Scorialensis*, dont l'administration semble avoir dépendu du thème voisin de Chaldée¹²⁰². Néanmoins on peut s'interroger sur le statut d'autres petites circonscriptions, comme Chozanon, Asmosaton, Chortzinè, Chavzizin, pour n'en citer que quelques unes, où on observe, entre la fin du X^e et la première moitié du XI^e siècle, une multiplication des fonctionnaires fiscaux et des gestionnaires de biens publics. Comme nous le verrons, la présence de domaines publics à proximité des frontières et l'effort d'exploitation fiscale pourraient être en lien avec l'installation des *tagmata* dans cette même zone. Une telle combinaison de facteurs économiques et militaires pourrait justifier elle aussi l'effort de coordination et supervision administrative indiqué par la présence de fonctionnaires ayant autorité sur plusieurs petits thèmes « arméniens ».

2.3.2 Ressources économiques et gestion fiscale

Comme il résulte clairement de la description que nous venons de donner, la vaste aire géographique prise en considération présentait une variété remarquable de paysages, de conditions climatiques et d'enjeux stratégiques, ce qui déterminait une pluralité de formes d'exploitation des ressources. En particulier, il convient de tenir compte de quelques spécificités de l'économie de ces régions.

Tout d'abord, comme nous avons vu, des plaines, situées à différents niveaux d'altitude mais généralement assez larges et fertiles, surtout autour d'Amasée et de Dazimon, fournissaient des surplus de production agricole significatifs, capables d'alimenter le réseau des centres côtiers outre les villes et les places fortes des vallées intérieures.

En outre, le territoire qui va de Gangres et de la frontière avec la Paphlagonie jusqu'à Sébastée au sud-est et jusqu'à Trébizonde et Païpert plus au nord, traversé par les Alpes Pontiques et par les vallées des fleuves Halys, Lykos et Akampse, était riche en gisements miniers. C'est dans cette aire que se concentre en effet le plus haut nombre de mines anatoliennes, exploitées dans quelques cas dès l'antiquité, et puis tout au long de l'époque

¹¹⁹⁹ Cf. le témoignage d'Étienne Asolik de Tarôn (p. 74-75) et de Matthieu d'Edesse (*Chronique* ch. 94, p. 152-154).

¹²⁰⁰ Étant donné qu'il était matériellement impossible pour un seul fonctionnaire de s'occuper de tous ces petits thèmes, divisés par le thèmes de Mésopotamie et de Mélitène et dispersés sans continuité géographique dans un territoire si vaste, il faudrait choisir l'une des deux localisations, à moins de considérer l'hypothèse – difficile à admettre – qu'il y ait eu plusieurs juges des *arménika themata* au même temps.

¹²⁰¹ Cf. *infra* p. 276-277.

¹²⁰² Voir le tableau des fonctionnaires fiscaux, *infra*.

byzantine et ottomane¹²⁰³. En particulier, le secteur oriental des Alpes Pontiques se signalait, avec le Taurus, par la présence d'importants gisements de plomb argentifère, tandis que les massifs de Paphlagonie et la région mésopotamienne hébergeaient des réserves de cuivre. Ces sources de métaux alimentèrent sous les Grands Commènes l'atelier monétaire de l'Empire de Trébizonde¹²⁰⁴, tandis qu'à l'époque méso-byzantine le métal pouvait être acheminé vers la capitale ou servir à la production locale d'objets métalliques en argent ou en cuivre, et en particulier à la fabrication d'armes. Les activités liées à l'exploitation minière affectaient l'aspect et l'organisation du territoire, et expliquent elles aussi l'importance primordiale de ces régions. Ainsi, si l'abondance de couverture forestière, favorisée au long de la chaîne pontique par l'humidité du climat, était la condition indispensable pour l'extraction et la transformation du minerai, un autre facteur fondamental pour le développement de ces activités était « la sécurité des voies de passage des hommes et des marchandises » et, d'autre part, « l'enjeu que représentent les mines anatoliennes pour l'économie de l'Empire pourrait se mesurer à travers le réseau de fortifications qui dominent les gisements »¹²⁰⁵. Ce n'est donc pas un hasard si des gisements de plomb argentifère se trouvent près des forteresses de Tokat et d'Amasée, et si autour de Tripolis (auj. Tirebolu), Kerasous et Trébizonde se trouvent des sites miniers, dont celui célèbre d'Argyria, entourés de *kastra*; la forteresse de Paipert contrôlait elle aussi des mines d'argent, tandis que des nombreuses mines se trouvaient aussi plus à l'est, près de Théodosiopolis¹²⁰⁶.

D'ailleurs, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, les régions en question disposaient d'un réseau de voies de communications, maritimes et terrestres, d'importance exceptionnelle : les villes de la côte pontique, en particulier Trébizonde, contrôlaient les trafics dans la Mer Noire et avec Constantinople, tout en servant de terminus commerciaux pour les routes qui, traversant les montagnes, les reliaient à leur arrière-pays et, par là, à l'Anatolie centrale, au Caucase ou à l'Orient arabe¹²⁰⁷.

Comme il est facile d'imaginer, l'importance du potentiel économique de ces territoires ne manque pas d'avoir des reflets sur les témoignages qui attestent de la présence des fonctionnaires fiscaux et de gestionnaires des biens publics.

¹²⁰³ D'autres centres d'extraction se situaient au nord-ouest d'Anatolie, autour du Mont Ida et de l'Olympe de Bithynie, et dans les chaînes du Taurus et de l'Anti-Taurus ; cependant, entre le IX^e et le XI^e siècle, la majorité des attestations se concentre dans l'aire pontique (Pitarakis, *Mines*, p. 151). La spécialisation de cette région dans les activités d'extraction et travail des métaux est indiquée aussi par la transmission d'un savoir faire encore vive à l'époque ottomane : à ce moment « les Grecs et les Arméniens, qui à l'époque ottomane avaient le monopole de l'extraction minière dans le Pont, furent transférés dans les régions de Mésopotamie et du Taurus, pour y relancer la production minière » (*ibid.*, p. 144).

¹²⁰⁴ *Ibid.* p. 146.

¹²⁰⁵ Pitarakis, *Mines*, p. 148.

¹²⁰⁶ Pitarakis, *Mines*, p. 158, 161-165; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 9.

¹²⁰⁷ Cf. Bryer-Winfield, *Pontus* p. 11-12

	ARMÉNIAQUES	CHALDÉE	COLONÉE SÉBASTÉ	et	MÉSOPOTAMIE	ARMENIKA THEMATATA
FONCTIONS FISCALES ORDINAIRES	<p><i>Anagrapheis, égyptai</i></p> <p>Basile (?) Blemmydès (?) (X^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 22.1 Autres : <i>DOSeals</i> 4 n° 22.2-6 Georges Lakentitizès, patrice, <i>hypatos</i>, juge et <i>anagrapheus</i> des Arméniaques (Cheynet, <i>Gestionnaires</i> p. 199, n° 29. <i>DOSeals</i> 4 n° 22.15 <i>Zacos</i> n° 911 (Anthès, spatharokoubikoulaire et <i>égyptés</i> de l'Arméniaque, X^e s.)</p>	<p><i>Anagrapheis, égyptai</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 32.1</p>	<p><i>Anagrapheis, égyptai</i></p>	<p>Jean Spanopoulos, <i>anthypatos</i> patrice, <i>vestés</i>, notaire (?), juge (du Velum et) de l'Hippodrome et de Mésopotamie et <i>anagrapheus</i> (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 55.3 Léon Serblias, <i>anagrapheus</i> d'Ibérie et de Mésopotamie (avant 1048), Kékauménos, <i>Raccomandazioni e consigli</i>, p. 84-87, ch. 50 ; Wassiliou, <i>Serblias</i>, n° 6, p. 40.</p>	<p><i>Anagrapheis, égyptai</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 56.1 <i>DOSeals</i> 4 n° 68.6 (Mélitène) Léon Serblias, <i>anagrapheus</i> d'Ibérie et de Mésopotamie (avant 1048), Kékauménos, <i>Raccomandazioni e consigli</i>, p. 84-87, ch. 50 ; Wassiliou, <i>Serblias</i>, n° 6, p. 40.</p>	
	<p>Chartoulaires</p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 22.8 <i>tés arklas</i> : <i>DOSeals</i> 4 n° 22.7 <i>tou (oxeôs) dromou</i> : <i>DOSeals</i> 4 n° 22.9-10 ; <i>Zacos</i> n° 103</p>	<p>Chartoulaires</p> <p>avec <u>Derzèné</u> : Michel Sarônités protospathaire <i>épi tou Chrysothriklinou</i>, chartoulaire du <i>genikon logothésion</i>, juge du Velum et <i>anagrapheus</i> de Chaldée et Derzèné (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 61.1 avec <u>Derzèné et Tarôn</u> : <i>DOSeals</i> 4, n° 76.1</p>	<p>Chartoulaires</p>	<p>Chartoulaires</p>	<p>Chartoulaires</p>	
	<p>Protonotaires</p> <p>Schlumberger, <i>Sceaux IV</i>, n° 154 (Vlyssidou, <i>Asie</i></p>	<p>Protonotaires</p> <p><i>Sig.</i>, p. 290 (Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 466)</p>	<p>Protonotaires</p> <p>Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 489 n° 5</p>	<p>Protonotaires</p> <p><i>Sig.</i> p. 287-288 (Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>,</p>	<p>Protonotaires</p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 56.13-15 dont</p>	

	<p><i>Mineure</i>, p. 387) <i>Zacos</i> n° 127, 313 <i>DOSeals</i> 4 n° 22.29-39, dont Epiphianos Artavasdos (XI^e s.), 22.32 Nicéphore Spanopoulos (XI^e s.), 22.35 Théodore Timètès (XI^e s.), 22.37</p>	<p><i>DOSeals</i> 4 n° 32.31-35 dont Nicolas Areobidénos, spatharocandidat et protonotaire de Chaldée (X^e/XI^e s.) 32.35 <i>Ist.</i> n° 3.43</p>	<p>p. 482) <i>Ist.</i> n° 3.73 (p. 311)</p>	<p>Georges Bardas (X^e/XI^e s.), 56.13 Léon Hexakiontès (XI^e s.), 56.14</p>
<p><i>Dioikètai</i> Néocésartée Schlumberger, <i>Seaux VI</i>, n° 296 (Vlyssidou, <i>Asie</i> <i>Mineure</i>, p. 467) <u>Amisos</u> : <i>DOSeals</i> 4 n° 24.1-2 <u>Sinope</u> : Léon <i>koubouklèsios</i> et <i>dioikètès</i> de Sinope (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 31.1 Léon, vestitōr impérial et <i>dioikètès</i> de Sinope et Ph.. (X^e s., première moitié), <i>Ist.</i> n° 3.108, p. 344. Zalichos <i>Bleisège/II</i> n° 129 (début IX^e siècle)¹²⁰⁸.</p>	<p><i>Dioikètai</i> Chaldée <i>DOSeals</i> 4 n° 32.3-4 <i>Ist.</i> n° 3.40 (p. 280) <i>Bleisège/II</i>, n° 133</p>	<p><i>Dioikètai</i></p>	<p><i>Dioikètai</i></p>	<p><i>Dioikètai</i> Héxapolis (?) <i>DOSeals</i> 4 n° 63.1</p>

¹²⁰⁸ La ville de Zalichos, dite aussi Léontopolis (aujourd'hui Alaçam) se trouvait entre Sinope et Amisos, dans le thème des Arméniques. Elle était siège d'un évêché suffragant d'Amasée (*Bleisège/II*, p. 142 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 89-90).

FONCTIONS FISCALES SPÉCIFIQUES	<i>Hôrreiarïoi</i>	<i>Hôrreiarïoi</i>	<i>Hôrreiarïoi</i>	<i>Hôrreiarïoi</i>	<i>Hôrreiarïoi</i>
	<p><u>Amisos</u> <i>Seyrig</i> n° 153 <i>DOSeals</i> 4 n° 24.3-4 Cheynet, <i>Société</i>, p. 222-223 (trois représentants au XI^e s.) <i>Ist.</i> n° 3.5-6 (p. 251-252, dont Constantin, <i>kouboukleisios</i> et <i>hôrreiarïos</i>)</p>	<p><i>Kommerkiarïoi</i> Colonée et Arméniques N. et N. (<i>génikof</i>) <i>kommerkiarïoi</i> de l'apothèque de Colonée et de toute l'éparchie des Arméniques aimant le Christ (VIII^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 22.27</p>	<p><i>Kommerkiarïoi</i>¹²⁰⁹ Chaldée <i>Zacos</i> II n° 306, 357, 442. <i>Bleisegel II</i>, n° 162-165 <i>Seyrig</i> n° 137 <i>DOSeals</i> 4 n° 32.15-30 Dont Pothos (<i>vestès?</i>), <i>exaktôr</i>, <i>oikistikis tès sakellès</i> et <i>kommerkiarïos</i> de Chaldée (XI^e s.), 32.26 Théodo... Morocharzanès, <i>hypatos</i> et <i>kommerkiarïos</i> de Chaldée (XI^e s.), 32.27 <i>Ist.</i> n° 3.38-39 (p. 279-280)</p>	<p><i>Kommerkiarïoi</i>¹²¹⁰</p>	<p><i>Kommerkiarïoi</i></p>

¹²⁰⁹ Le stratège du thème recevait de l'État seulement la moitié de son salaire, pour un montant de dix livres, car il était censé tirer des revenus équivalents du *kommerkion*, dont les profits lui étaient attribués.

¹²¹⁰ *Le De Cer.* (p. 697) nous informe que le stratège du thème de Mésopotamie ne recevait aucun salaire de l'État, car il avait le droit de retenir pour soi tout le *kommerkion* de sa circonscription.

	<p><u>Hélénopontos</u> : <i>DOSeals</i> 4 n^{os} 26.1-3 (VII^e s.)</p>	<p>Lazikè, Trapezous et Kérasous <i>DOSeals</i> 4 n^{os} 34.1-2 (VII^e/VIII^e s.), 35.1-2 (Lazikè, VIII^e s.)</p>	<p><i>Paraphylax</i></p>	<p><i>paraphylax</i></p>	
<p><i>Paraphylax</i></p> <p><u>Amisos</u> : <i>DOSeals</i> 4 n° 24.5</p>	<p><i>Paraphylax</i></p>	<p><u>Colonée</u> <i>DOSeals</i> 4 n° 48.6</p> <p>Colonée et Kamacha¹²¹¹ <i>DOSeals</i> 4 n° 65.1 (VIII^e s.) ; cf. Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> p. 488</p>	<p><i>Paraphylax</i></p>	<p><i>paraphylax</i></p>	<p><i>paraphylax</i></p>
<p><i>Basilikoi</i></p> <p>Anastase, protospathaire impérial, <i>épi tôn oikeiakôn</i> et <i>basilikos</i> de la <i>dioikesis</i> d'Amastris (fin X^e-début XI^e s.), <i>Zacos</i> II, n° 88</p>	<p><i>Basilikoi</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 32.2</p>	<p><i>Basilikoi</i></p>	<p><i>Basilikoi</i></p>	<p><i>Basilikoi</i></p> <p>Mélitène et Mésopotamie Laurent, Orghidan n° 212¹²¹²</p>	<p><i>Basilikoi</i></p> <p><u>Armenika Themata</u> <i>DOSeals</i> 4 n^{os} 56.2-3 (avec Mélitène)</p> <p><u>Mélitène</u> <i>DOSeals</i> 4 n° 68.1</p> <p><u>Mélitène et Mésopotamie</u> Laurent, Orghidan n° 212¹²¹³</p>
<p><i>Chrysotéelai</i></p> <p><i>Exaktoreis</i></p> <p><i>DOSeals</i> 4 n° 22.16</p>	<p><i>Chrysotéelai</i></p> <p><i>Exaktoreis</i></p>	<p><i>Chrysotéelai</i></p> <p><u>Colonée</u> <i>Seyrig</i> n° 176</p> <p><i>Exaktoreis</i></p>	<p><i>Chrysotéelai</i></p>	<p><i>Chrysotéelai</i></p>	<p><i>Chrysotéelai</i></p>

¹²¹¹ À cette époque, et avant l'institution du thème de Mésopotamie par Léon VI, la tourme de Kamacha constituait l'extrémité orientale du thème de Colonée, cf. *supra*.

¹²¹² Lecture corrigée par N. et W. Seibt, « Siegel der Sammlung Orghidan - eine Nachlese zur Edition V. Laurents » *JÖB* 53 (2003), p. 198.

¹²¹³ Cf. note précédente.

<p>BIENS DE L'ÉTAT</p>	<p><i>Épiskeptitai</i> Constantin Anémas, spathaire et <i>épiskeptités</i> des Arméniques (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 22.14</p>	<p><i>Épiskeptitai</i></p>	<p><i>Épiskeptitai</i></p>	<p><i>Épiskeptitai</i> <u>Mésopotamie</u> <i>Bleisiegel II</i>, n° 138 ; <i>Zacos II</i> n° 398 <i>DOSeals</i> 4 n° 55.1 <i>Ist.</i> n° 3.72 (p. 311)</p>	<p><i>Épiskeptitai</i> <u>Tephriké</u> David Greiton (?), spatharocandidat impérial et <i>épiskeptités</i> de Tephriké (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 71.1 <u>Dexene</u> Cheynet, <i>Société</i>, p. 255- 256 Curateurs <u>Armenika Themata</u> Seibt, <i>Armeniaka themata</i>, n° 17-18 (grand curateur) <u>Artze</u> Constantin chartulaire et <i>kouratôr</i> impérial d'Artze (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 57.1 <u>Derzène, Rachaba (?) et</u> <u>Chvzizin</u> <i>DOSeals</i> 4 n° 59.1 <u>Mélitène</u> Nicéas Nikérítés (?), primicière <i>épi tou</i> <i>koitônos, mystoléktés</i>, juge de l'Hippodrome, <i>kouratôr</i> et juge de Mélitène (XI^e s.), <i>Bleisiegel II</i>, n° 197 <i>DOSeals</i> 4 n° 68.2</p>
	<p>Curateurs</p>	<p>Curateurs</p>	<p>Curateurs</p>	<p>Curateurs <u>Mésopotamie</u> <i>DOSeals</i> 4 n° 55.2 <i>Seyrig</i> n° 186</p>	

					<p><i>Ist.</i> n° 3.67 (p. 306) + <i>DOSeals</i> 4 n° 68.2 (Jean Chrysoberghès) et 68.6 + Abidélas (?) protocentarque du juge et curateur de Méritène, (milieu XI^e s.), Cheynet, <i>Gestionnaires</i>, n° 31</p> <p><u>Mantzikert et Ibéria</u> intérieure Michel Kataphlôros, <i>kouratôr</i> impérial de Mantzikert et de l'Ibérie intérieure (seconde moitié du X^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 75.3</p>
--	--	--	--	--	--

Si, comme pour les autres zones étudiées jusqu'ici, nous prenons en considération le tableau qui classe l'ensemble des fonctionnaires employés dans l'administration fiscale ordinaire, la collecte de certains impôts spécifiques et la gestion des propriétés publiques, on remarque, au-delà du fait qu'apparaissent des lacunes dans la documentation (surtout pour ce qui concerne l'administration fiscale ordinaire), une situation intéressante et diversifiée.

Tout d'abord est évidente l'importance du thème des Arméniens qui, en vertu de son antiquité, de son étendue et de son rang, dispose d'une administration complète et complexe : toutes les catégories de fonctionnaires de l'administration thématique y sont représentées et, en particulier, les données sigillographiques permettent d'y reconnaître les centres de quatre *διοικησεις*, à savoir Néocésarée, Sinope, Amisos et Zalichos/Léontopolis, localité de la côte située entre les deux précédentes. La ville côtière d'Amisos se signale en outre en tant que lieu d'activité d'un certain nombre d'*hōrreiaroi* : cela permet d'éclairer le rôle joué par ce port en tant que centre de concentration de la production agricole provenant des plaines et des vallées de l'arrière-pays pontique. Les réserves de blé accumulées pouvaient être embarquées et prendre le chemin de la capitale, s'avérant précieuses en cas de crise¹²¹⁴, ou bien servir à payer et nourrir les contingents de troupes qui, comme nous avons vu, étaient cantonnés dans la région du Pont, entre les Arméniens, Trébizonde et les thèmes limitrophes.

Constantin Porphyrogénète nous informe en outre du fait que par le port d'Amisos, ainsi que par ceux de Paphlagonie, des Bucellaires et de la côte des Arméniens en général, transitaient les marchandises provenant de Cherson, en particulier les peaux et la cire que les Chersonites achetaient des Petchénègues ; d'ici était exporté le blé indispensable à leur approvisionnement, de sorte qu'en cas de révolte il aurait suffi d'emprisonner les équipages chersonites, réquisitionnant leurs charges, et de bloquer l'envoi du blé : ἐὰν μὴ ἀπὸ Ἀμισοῦ καὶ ἀπὸ Παφλαγονίας καὶ τῶν Βουκελλαρίων καὶ ἀπὸ τῶν πλαγίων τῶν Ἀρμενιάκων περάσωσι γεννήματα, οὐ δύνανται ζῆσαι οἱ Χερσωνῖται¹²¹⁵.

Le fait qu'un des *hōrreiaroi* d'Amisos ait porté aussi le titre de *koubouklesios*, qui l'identifie comme ecclésiastique, semblerait en outre confirmer une participation de l'Église aux profits venant de ce genre de perception, ou mieux la contribution de l'État à l'approvisionnement de l'Église¹²¹⁶.

Dans le thème des Arméniens est attestée aussi la présence de commerçants : un commerçant et un *paraphylax* - fonctions souvent associées - étaient actifs à Amisos; un autre opéra à Amasée, capitale thématique et important nœud de communication, à proximité de la grande route militaire qui conduisait de Nicomédie à Satala, et qui divergeait en ce point, vers Sébastée, Colonée et Mélitène. Pour confirmer l'importance économique et fiscale des centres côtiers de ce thème, signalons l'existence d'un *basilikos* responsable de la *διοικησις* d'Amastris¹²¹⁷.

À une période plus haute remontent les sceaux des commerçants d'Hélénopontos et de deux anonymes qui se présentent comme « (*génikoi?*) *kommerkiarioi* de l'apothèque de

¹²¹⁴ Nous avons fait référence au rôle joué par les ports des Arméniens et de Chaldée dans l'approvisionnement de Constantinople lors de la révolte de Bardas Phocas, en 987-989.

¹²¹⁵ *DAI* ch. 53, p. 286-287.

¹²¹⁶ Cf. *supra*, p. 99.

¹²¹⁷ Pour une discussion des fonctions de ce type de fonctionnaire en Orient, voir *infra*.

Colonée et de toute l'éparchie des Arméniques aimant le Christ ». Le thème de Colonée, associé à cette occasion à celui des Arméniques – dont à cette époque il était encore une tourme – n'offre pas beaucoup de matériel qui puisse aider à en reconstituer la structure administrative¹²¹⁸ ; pourtant, la présence dans son territoire d'un *basilikos* et d'un *paraphylax* laisse imaginer que, même à une époque ultérieure, cette place forte ait eu une certaine importance économique et administrative, liée peut-être au contrôle de la vallée du Lykos et des routes qui menaient de Nikopolis à la région minière et au port de Kerasous.

Les témoignages sigillographiques contribuent à mettre en relief aussi l'importance économique du thème de Chaldée, circonscription dont les fonctionnaires ont laissé des traces nombreuses : on y retrouve *anagrapheis*, chartulaires, protonotaires ; la seule *dioikesis* connue semble englober le thème dans son ensemble. L'ouverture de la Chaldée vers le Caucase, déjà évidente sur le plan du peuplement, des relations commerciales et diplomatiques, est confirmée, sur le plan administratif, dès le VIII^e siècle par le sceau ancien d'un commerçant ayant autorité sur Kerasous, Trébizonde et Lazikè, en Cholchide. Ces liens trouvent une sanction ultérieure au XI^e siècle, lorsque le thème de Chaldée est souvent associé au petit thème limitrophe de Derzènè¹²¹⁹ et même à celui du Tarôn dans les bulles des fonctionnaires civils, tels les chartulaires du thème.

En effet, la fortune de la région était liée essentiellement au contrôle des routes commerciales provenant de l'aire caucasienne et d'Asie centrale, qui avaient leur terminus dans le port de Trébizonde. Au X^e siècle, l'abondance exceptionnelle des bulles de commerçants de Chaldée justifie le fait que, comme rapporte Constantin VII dans le Livre des cérémonies, le stratège de ce thème recevait seulement la moitié de son salaire de l'empereur, étant censé obtenir l'autre moitié des profits du *kommerkion*. Dans ce cas, plutôt qu'indiquer un effort d'exploitation fiscale au profit des caisses du trésor central, l'activité des commerçants et le prélèvement de l'impôt sur les transactions commerciales semblent avoir été réorientés vers les besoins de la gestion provinciale : ces revenus servent à soutenir les coûts de l'administration locale et à lui assurer une certaine autonomie économique, allégeant le trésor impérial d'une partie de ses dépenses. On peut y voir aussi la mise en œuvre d'une première forme de dévolution d'un revenu fiscal, normalement apanage du fisc. Ce fait montre qu'un tel procédé pouvait s'inscrire dans la pratique administrative à la manière d'un simple détournement de fonds pour financer un service ; il vaut pourtant la peine de remarquer que dans ce cas la concession est rattachée exclusivement à l'exercice d'une fonction, et jamais liée à une personne spécifique¹²²⁰.

Le même principe, conduit aux conséquences extrêmes, devait être à la base de l'organisation administrative et financière du thème de Mésopotamie, du moins à l'origine : selon le *De cerimoniis*, sous Léon VI, le stratège de ce thème ne recevait aucune *roga* de l'empereur, mais avait le droit de garder tout le *kommerkion* de sa circonscription, signe que

¹²¹⁸ Encore plus maigres, voire inexistantes, sont les attestations sigillographiques concernant l'administration et la gestion fiscale du thème de Sébastée, comme il résulte du tableau.

¹²¹⁹ Derzènè (actuelle Tercan) était le centre d'un petit thème arménien, situé sur la route qui menait de Keltzènè à Théodosiopolis/Erzerum (*DOSeals* 4 p. 150). Le *DAI* (ch. 53, p. 284-285) rappelle que dans ce thème se trouvait une source de naphthé.

¹²²⁰ Sur ce sujet cf. la mise à point d'Hélène Ahrweiler, *Droits incorporels*.

les entrées garanties par cet impôt devaient être au moins comparables à la *roga* d'un stratège des thèmes de rang équivalent¹²²¹. Cela semble en continuité avec une pratique déjà établie à l'époque protobyzantine, sous Anastase I^{er}¹²²², et dont la persistance semble confirmée au début du IX^e siècle par le sceau d'un stratège de Mésopotamie, extraordinairement proche des bulles des commerciaux contemporains, vu qu'il présente sur le droit l'effigie impériale et l'indiction¹²²³. Une telle attribution de fonctions fiscales au stratège de la circonscription pourrait être originairement liée à des exigences de sécurité (les traités militaires montrent bien que les marchands pouvaient servir d'espions) et elle expliquerait en partie le fait que, à notre connaissance et en l'état actuel de la documentation, aucun sceau de commerciaux de Mésopotamie ne nous est parvenu. Dans ce thème, on retrouve quand même d'autres représentants de l'administration fiscale ordinaire, tels les *anagrapheis* et les protonotaires ; nous connaissons aussi la bulle d'un *basilikos* de Mésopotamie et Méliène, et il y a des raisons de supposer qu'au XI^e siècle ce fonctionnaire ait exercé, ici et surtout dans les thèmes arméniens, des fonctions fiscales assez larges, qui pouvaient inclure éventuellement aussi le contrôle des transactions commerciales.

La ville de Méliène, définitivement conquise en 934 par le domestique Jean Kourkouas, fut un centre important, tant du point de vue militaire qu'économique et fiscal : comme nous le verrons mieux par la suite, Méliène disposa de ses propres commandants, fut siège d'un stratège et aussi d'un officier supérieur, duc ou catépan ; du point de vue militaire, elle est associée à une occasion au thème de Lykandos, sous le commandement d'un catépan¹²²⁴, tandis que, pour ce qui concerne l'administration civile, elle fut groupée occasionnellement avec les *armenika themata*¹²²⁵ ou, comme nous avons vu, avec le thème de Mésopotamie.

Et en effet, du point de vue de la gestion fiscale, le thème de Mésopotamie, la petite circonscription de Méliène et les autres unités géographiques réunies sous le nom d'*armenika themata* présentent des caractéristiques communes : d'un côté la présence de fonctionnaires désignés comme *basilikoï*, de l'autre la concentration significative des domaines publics, *épiskepeis* ou *kouratoreiai*. Bien sûr, on retrouve ces fonctionnaires aussi ailleurs : le sceau d'un *basilikos* de Chaldée, région active du point de vue économique et commercial, sous l'impulsion du port de Trébizonde, est également connu, et on retrouve un *épiskeptitès* aussi dans les Arméniaques, un indice du fait que l'État gardait des propriétés dans ce thème fertile et important pour l'approvisionnement des greniers publics¹²²⁶. Néanmoins, l'abondance

¹²²¹ *De Cer.* (p. 697) : ὁ στρατηγὸς Μεσοποταμίας λλ. ο διὰ τὸ ἔχειν αὐτὸν ὅλον τὸ κουμέρκιον. Sous Léon VI la *roga* des stratèges de Sébasté et Lykandos, qui dans l'ordre des préséances établi par le *taktikon* Benešević suivit immédiatement le stratège de Mésopotamie, était de 5 livres (*De Cer.* p. 697).

¹²²² Cf. Brandes, *Mesopotamien*, p. 174, avec les références aux sources et à la littérature précédente.

¹²²³ Zacos-Veglery, n° 284, et *supra*, note 1153. Je remercie Federico Montinaro pour m'avoir signalé cette bulle.

¹²²⁴ Sceau de Basil Machètarès, *vestès*, juge et catépan de Méliène et de Lykandos (XI^e s.), *DOSeals* 4, n° 53.5.

¹²²⁵ Donc, il devait s'agir de deux unités administratives proches. La légende du sceaux confirme aussi que Méliène ne faisait pas partie des *armenika themata*, au moins formellement et au sens technique administratif : sceau de Jean, protospathaire, juge de l'Hippodrome et *basilikos* de Méliène et des *armenika themata*, *DOSeals* 4, n° 56.2.

¹²²⁶ Les *basilikoï* se rencontrent un peu partout dans l'Empire, comme l'attestent leurs sceaux : on en trouve par exemple dans le thème de la Mer Égée, à Chypre, à Rhodes, mais aussi dans l'Opikion, les Optimates, ou à Arcadioupolis, Madytos, Maroneia.

d'attestations de ce genre se rapportant au thème de Mésopotamie et surtout aux thèmes qu'on peut définir, à un titre ou à autre, « arméniens » est tout à fait exceptionnelle : outre quatre *basilikoi* actifs dans l'ensemble de ces régions, dont nous connaissons les sceaux, nous disposons de six attestations sigillographiques concernant les *épiskeptitai* et les *kouratores* de Mésopotamie, et de bien treize bulles appartenant à des gestionnaires actifs dans les *armenika themata* ou dans des localités qu'on peut à quelque titre classer sous cette catégorie, dont six se référant à la seule Mélitène¹²²⁷.

Pour ce qui concerne cette ville, les sources historiographiques font mention explicite du fait que, lors de son annexion à l'Empire, l'empereur Romain Lécapène décida de ne pas redistribuer les terres acquises suite à la conquête et au départ d'une partie de la population arabe, mais de les organiser en une *kouratoreia*, donc d'en faire un domaine public¹²²⁸. Catherine Holmes a avancé l'hypothèse que les fonctionnaires désignés comme *basilikoi*, *kouratores* ou *épiskeptites*, actifs à Mélitène et dans les autres régions orientales reconquises, n'aient pas été de simples gestionnaires des biens impériaux, mais qu'ils aient opéré ici comme des plénipotentiaires avec attributions fiscales et judiciaires, chargés de surveiller l'action d'une administration locale « indigène » laissée en large mesure en place¹²²⁹. Elle prend à exemple justement le cas de Mélitène, soutenant que les termes employés (δασμοφορεῖσθαι) pour décrire la perception des revenus annuels fournis par cette *kouratoreia*, s'élevant à plusieurs milliers de pièces d'or et d'argent, trahissent le fait qu'il s'agissait d'un tribut annuel en numéraire. En outre, la carrière de deux *basilikoi* d'origine arabe, actifs entre Antioche et Mélitène au début du règne de Basile II, lui sert de preuve du rôle joué par les administrateurs indigènes dans la mobilisation des ressources locales et dans la médiation vis-à-vis des nouveaux interlocuteurs politiques ; cela fournirait aussi un exemple de fonction fiscale qui finit par se charger d'attributions politiques et du gouvernement local dans son ensemble.

On peut sans doute accepter l'idée que le gouvernement impérial ait profité, dans ces régions arrachées aux Arabes et peuplées de gens non-grecs, des structures administratives déjà existantes et des services des fonctionnaires locaux, capables de faire office de médiateurs entre les habitants du lieu et les représentants du pouvoir impérial, se limitant à en surveiller l'action à travers l'envoi de fonctionnaires supérieurs. Ceci est confirmé tant par la sigillographie que par l'historiographie, qui offrent des nombreuses preuves de la participation des nouveaux sujets à l'administration locale, et de l'effort de coopération fait par les fonctionnaires grecs envers les populations locales¹²³⁰. Encore, on peut bien supposer qu'ici comme ailleurs les *basilikoi* aient eu des attributions fiscales, éventuellement assez étendues, mais dont la nature reste mal précisée.

¹²²⁷ Les autres centres où se situaient des domaines impériaux étaient Tephrikè, Derzènè (éventuellement en association avec Rachaba et Chavzizin), Artzè, Mantzikert et l'Ibérie intérieure, tandis que deux sceaux se rapportent aux thèmes arméniens dans leur ensemble (cf. tableau *supra*).

¹²²⁸ Théoph. Cont., p. 416; Léon Gramm., p. 318; Skyl., p. 224-225. Le maintien du contrôle direct sur la région par l'empereur semble être confirmé, environ un siècle plus tard, par le comportement de Constantin IX Monomaque : selon le témoignage d'Aristakès de Lastivert il aurait proposé au souverain arménien Gağik II la possession de Mélitène en échange du royaume d'Ani (Aristakès de Lastivert, p. 50-51).

¹²²⁹ Holmes, *How the east was won*, p. 47-50.

¹²³⁰ Cf. par exemple le comportement du juge de Mélitène Jean Chrysobergès, *infra*, p. 277.

Cependant, il ne semble pas qu'on puisse attribuer par définition à ces personnages les pouvoirs civils et militaires propres d'un plénipotentiaire comme le magistre Nicéphore Ouranos, envoyé à Antioche en 999 en tant qu'*archôn* et duc : le rôle joué par Koulayb et Ubayd Allah à Antioche et Mélitène paraît lié essentiellement à la révolte de Bardas Sklèros, qui chercha l'alliance des émirs voisins de l'Empire et probablement l'appui des notables arabes. D'ailleurs sa révolte comporta sans doute de graves désordres et un démantèlement partiel de l'administration régulière dans l'Orient byzantin, circonstance qui n'autorise pas à considérer les fonctions attribuées par Sklèros comme indicatives de la pratique administrative en temps de paix¹²³¹. D'autre part, les sceaux de *basilikoi* de Mélitène indiquent sans doute que leurs propriétaires étaient des fonctionnaires civils envoyés de la capitale (dans deux cas ils cumulent les fonctions de juge de l'Hippodrome), tandis qu'ils ne semblent pas avoir d'autres fonctions en province¹²³². Il est vrai pourtant que la présence significative des *basilikoi* à Mélitène et aux alentours (Mésopotamie et thèmes arméniens) pourrait être liée à un statut fiscal particulier de ces territoires, s'il faut croire Michel le Syrien et Bar Hebraeus, selon lesquels un certain nombre de Syriens vinrent de Tikrit pour échapper aux impôts dont le gouverneur arabe les accablait et trouver une situation fiscale plus avantageuse¹²³³. Les *basilikoi* pourraient avoir eu la tâche de gérer une telle situation, tirant profit pour l'État de l'activité d'immigrés riches et actifs dans les commerces, et remplaçant peut-être des personnages comme les commerçants, dont nous n'avons pas trace ici.

Quelque peu différent semble le cas des gestionnaires des biens publics : les curateurs de Mélitène montrent en effet la tendance à cumuler cette fonction avec celle de juge et éventuellement avec d'autres fonctions fiscales (chartulaire ou *anagrapheus*, par exemple) dans la même localité. Il semble même s'agir d'un cas particulier parce que les sceaux de curateurs et *épiskepitai* actifs à d'autres endroits ne présentent généralement pas des telles associations¹²³⁴. En tous cas, si cela peut être l'indice d'une pratique administrative spécifique, le cumul de plusieurs fonctions civiles est attesté ailleurs¹²³⁵ et il ne contredit pas le fait que le fonctionnaire en question ait effectivement agi en tant qu'administrateur d'un bien impérial réel. Enfin, le fait que les revenus rapportés par la *kouratoreia* de Mélitène soient exprimés en livres d'or et d'argent ne constitue pas non plus une preuve dans ce sens, car c'est la forme normale pour exprimer le rendement d'un bien foncier¹²³⁶ ; le fait que les

¹²³¹ En effet au début de la rébellion le commandant d'Antioche est Michel Bourtzès, ensuite remplacé par son fils ; c'est seulement après leur engagement à côté de Sklèros que la ville est confiée au *basilikos* et patrice Koulayb, un de leurs subordonnés (Yahya II, p. 372-373).

¹²³² Jean, protospathaire, juge de l'Hippodrome et *basilikos* de Mélitène et des *armenika themata*, X^e/XI^e s. (*DOSeals* 4, n° 56.2) ; Sôlomonakès, protospathaire, grand chartulaire et *basilikos* de Mélitène, X^e s. (*DOSeals* 4, n° 68.1) ; N. *épi tou koitônou*, juge de l'Hippodrome, *basilikos* de Mélitène et de Mésopotamie (Laurent, *Orghidan* n° 212 ; N. et W. Seibt, *Orghidan*, p. 198).

¹²³³ Michel Syrien, p. 145 ; cf. Dagron, *L'immigration syrienne*, p. 193-194.

¹²³⁴ Fait exception peut-être le sceau de Paul, protospathaire impérial, curateur, juge de l'Hippodrome et des thèmes arméniens (*DOSeals* 4, n° 56.10).

¹²³⁵ Cf. Howard-Johnston, *Crown Lands*, p. 91 ; voir aussi les listes fournies par Cheynet, *Société*, p. 250-270 et *Gestionnaires*, p. 165-175, outre les sceaux des fonctionnaires fiscaux mentionnés dans ce chapitre et dans les précédents.

¹²³⁶ À ce propos on peut prendre comme référence les études de Michel Kaplan : il montre bien que, à l'époque protobyzantine comme ensuite, le travail des gestionnaires des *oikoi* impériaux et des domaines du fisc consistait

revenus d'un domaine, où étaient évidemment installés des *paroikoi* redevables d'un *pakton*, puissent prendre la forme d'un paiement en argent n'a rien de surprenant. Il me semble donc que la présence d'*épiskeptitai* et curateurs dans ces régions ne sert pas à remplacer celle des collecteurs d'impôts, déjà présents aux mêmes endroits¹²³⁷ ; elle indiquerait plutôt un contrôle direct de l'État sur les terres récemment acquises et sur leur exploitation¹²³⁸.

On peut imaginer que, dès le début du X^e siècle et surtout par la suite, le pouvoir impérial se soit comporté de la même manière à l'égard des nouveaux territoires intégrés à l'Empire. Qu'il s'agisse des terres en partie désertées formant le *no man's land* entre la frontière byzantine et le pays arabe, comme dans les cas de certains districts englobés par le thème de Mésopotamie, ou des villes conquises avec les campagnes environnantes, comme Tephrikè, Theososioupolis et Mélitène, ou encore des régions arrachées par Byzance aux princes d'Arménie et Géorgie, le pouvoir central semble instituer un peu partout dans ces territoires des domaines publics, où il installe ses propres gestionnaires.

Une telle pratique paraît s'inscrire dans le cadre d'une stratégie qui accompagne les évolutions administratives, politiques et militaires intervenues entre le milieu du X^e siècle et le milieu du XI^e. Au cours de cette période, la restructuration de la frontière orientale de Byzance, surtout dans son secteur arménien et mésopotamien, est dirigée solidement par le gouvernement central, qui fait preuve d'une remarquable continuité dans sa politique. Ici l'effort d'adaptation aux équilibres politiques et sociaux locaux n'est pas disjoint de la détermination du pouvoir impérial à intervenir dans la gestion de territoires vitaux pour l'Empire. Ainsi, la participation des élites locales à l'administration et l'assez large distribution des titres et fonctions inférieures aux notables d'origine étrangère est compensée d'un côté par la réduction des prérogatives associées à ces charges, en termes d'autorité et de bénéfices économiques (comme dans les cas des gradés des thèmes arméniens), de l'autre par la présence importante de l'État même, qui dans les thèmes de la frontière est à nouveau un grand propriétaire. Il n'est d'ailleurs pas à exclure que, à la suite de l'expansion vers l'est, le gouvernement impérial ait récupéré des terres qui, même avant la conquête arabe, constituaient déjà des domaines impériaux, et qui retrouvèrent ensuite leur ancien statut¹²³⁹. De toute manière, ce qui résulte clairement des sources, c'est l'acharnement des empereurs à empêcher l'installation, sur les terres reprises aux Arabes, des grands propriétaires aristocratiques : l'accusation de s'être approprié illicitement villages et terres paraît à la base

précisément à percevoir le loyer dû par les locataires et les *paroikoi*, ainsi qu'à lever l'impôt, étant entendu que « l'impôt était sans doute levé de façon différente sur les terres de droits commun et sur les terres des *domus* où les fonctionnaires de l'office comtal percevaient aussi l'impôt à côté des revenus fonciers » (*Grands propriétaires*, p. 130 ; pour un aperçu de la législation à l'époque protobyzantine voir Id., *Propriétés* et, pour la période successive, *Villes et campagnes*, p. 167-183). C'est ainsi que, déjà sous Justinien, on indique les revenus produits par la maison divine de l'Impératrice par un montant de 50 livres (*ibid.*, p. 133).

¹²³⁷ Des protonotaires étaient bien présents en Mésopotamie et dans les *armenika themata*, comme ressort du tableau ci-dessus ; des fonctions de percepteurs fiscaux étaient exercées aussi par les *basilikoi*, comme nous l'avons vu.

¹²³⁸ Ceci-dit, il demeure légitime de se demander quelle pouvait être, au moins au principe, le rendement de terres soumises pendant des décennies aux guerres et aux pillages. Il faudra penser que les chiffres donnés par Théophanes Continué à propos des revenus venant de la *kouratoreia* de Mélitène se réfèrent à un moment ultérieur à la conquête, et que l'encouragement donné par les empereurs de la seconde moitié du X^e siècle à l'immigration syrienne et arménienne ait visé aussi à la mise en valeur agricole des pays conquis.

¹²³⁹ Cf. Cheynet, *Gestionnaires*, p. 175.

de la disgrâce du domestique Jean Kourkouas auprès de Romain Lécapène, puis du ressentiment de Jean Tzimiskès contre le parakoïmomène Basile. Encore une fois, ce n'est pas un hasard si dans les thèmes où une aristocratie de tradition plus ou moins ancienne est possessionnée, comme dans les Arméniaques et en Chaldée, les domaines publics paraissent rares. Au contraire, dans les terres de frontière reconquises au cours du X^e siècle ne semble pas émerger une aristocratie disposant d'une base foncière, d'une influence locale et d'un pouvoir politique comparables à ceux des lignages illustres des grands thèmes akritiques¹²⁴⁰. Il semble qu'à la fin du X^e siècle ni le pouvoir impérial, ni la grande aristocratie micrasiatique, qui à plusieurs reprises en assumait la tutelle, ait voulu permettre l'émergence de concurrents potentiels, surtout pas dans ces zones critiques pour la stabilité et la défense de l'Empire. Ceci peut être une des raisons qui explique aussi l'abondance des fonctionnaires civils et fiscaux dans le territoire des thèmes arméniens ; dans le même sens semble aller l'effort de supervision et de coordination que la présence de ces administrateurs indique : en particulier, l'existence de fonctionnaires relevant de l'administration thématique (*anagrapheis*, protonotaires, peut-être un *dioikétés*) et affectés aux *armeniaka themata* dans leur ensemble trahit l'effort de soumettre ce territoire morcelé en petites stratégies à une gestion supérieure unifiée, dépendant directement des bureaux centraux. Cela correspond, sur le plan civil et fiscal, à ce que l'institution des duchés et des catépanats représentait sur le plan militaire.

À ces motivations, s'ajoute l'avantage du *basileus* de pouvoir disposer librement de domaines dont l'assignation, directe ou sous forme de dévolution de revenus, pouvait servir de récompense pour les services rendus ou d'objet d'échange lors d'accords politiques ou diplomatiques. On pourrait donner comme exemple à ce propos le cas de Bardas Sklèros, qui a bénéficié après sa reddition définitive de la dévolution de l'impôt de capitation et de l'impôt foncier de deux localités désignées comme al-Aminafouin et Ra'ban, en plus de propriétés¹²⁴¹, ou encore les biens assignés à des princes arméniens comme Senachereim ou Gagik d'Ani en échange de la cession de leurs pays à l'Empire¹²⁴². Enfin, l'intérêt de l'État à garder le contrôle direct des territoires reconquis devait être dicté aussi par des soucis d'ordre militaire et budgétaire, liés aux coûts des conquêtes, au financement des campagnes militaires et au maintien de l'armée¹²⁴³. On peut supposer en effet que la multiplication des domaines de l'État le long des frontières soit en relation avec la progressive disparition des armées thématiques et le détachement des troupes tagmatiques dans les mêmes zones : la détention de

¹²⁴⁰ Selon la définition utilisée par l'auteur du *De velitatione* pour désigner les grands thèmes de la frontière orientale (tels les Anatoliques, la Cappadoce, Charsianon, le Lykandos etc.), en opposition aux petits thèmes arméniens : τοὺς τῶν μεγάλων ἀκριτικῶν θεμάτων τὴν πρόνοιαν ἀναδεχομένους, *Traité* p. 36-37. Une partielle exception est constituée quand même par le duché d'Antioche, auquel sont liées certaines familles illustres comme les Bourtzai, les Brachamioi et les Dalassènoi : cf. Cheynet, *Trois familles*. Il est possible que l'éloignement des assises anatoliennes traditionnelles, ainsi que la désolation et l'insécurité produites par les guerres aient découragé l'installation des Byzantins : selon Michel le Syrien, Nicéphore Phocas aurait fait appel aux Syriens pour repeupler la région entre Antioche et Samosata car les Grecs ne voulaient pas s'y installer pour peur des Arabes (p. 130).

¹²⁴¹ Yahya d'Antioche nous dit que Bardas Sklèros réobtint ses biens d'autrefois, tandis que son fils Nicéphore eut une propriété importante (Yahya II, p. 427).

¹²⁴² Voir à ce propos les remarques de Howard-Johnston, *Crown Lands*, p. 95-97, et *infra*. Particulièrement intéressant est le cas de Gagik d'Ani, auquel Constantin Monomaque offra d'abord Mélitène en échange de son royaume (Aristakès de Lastivert, p. 50-51).

¹²⁴³ Cf. Cheynet, *Société*, p. 272.

larges propriétés s'ajoute ici à l'effort de prélèvement fiscal, dont témoigne la présence des fonctionnaires comme les *basilikoi*, et à la fiscalisation générale de la *strateia*, menée à terme par Constantin Monomaque, et vise à permettre à l'administration de trouver sur place les moyens pour maintenir et nourrir les officiers et les soldats chargés de la défense des frontières.

Il s'agit d'une reprise en main de la gestion de l'armée par le gouvernement central plus que d'une innovation ; toutefois, les circonstances historiques et politiques rendaient le perfectionnement de ce système et son extension uniforme jusqu'aux extrémités de l'Empire quelque peu risqués : au milieu du XI^e siècle les *akrai* ne sont plus les mêmes qu'auparavant, on n'y installe plus des *oikoi* de soldats ou d'officiers, mais des communautés ramifiées et organisées, avec leur propre confession religieuse et leur tissu social, comme les Arméniens ou les Syriens, populations habituées à vivre entre deux Empires, et qui restèrent intrinsèquement étrangères aux deux. Dans son effort de les enraceriner et de les fidéliser, le gouvernement impérial fait preuve d'une certaine souplesse administrative et fiscale mais, loin d'en faire de nouveaux *akritai* et sous l'élan de la centralisation, il confie le pouvoir civil et militaire à une masse de fonctionnaires envoyés de la capitale, théoriquement plus liés à l'empereur mais parfois inexperts ou avides¹²⁴⁴.

Kékauménos, qui nous livre des références intéressantes sur la situation des frontières byzantines pendant la deuxième moitié du XI^e siècle, souligne bien l'importance des politiques fiscales dans le contrôle des régions peuplées par des sujets de fraîche date, prenant l'exemple emblématique de l'Ibérie : ici la démobilisation de l'armée locale et la fiscalisation de la *strateia* auraient d'un côté privé l'Empire de bons soldats, en affaiblissant sa puissance militaire, et de l'autre provoqué le mécontentement et la trahison de ces provinciaux, soumis d'un seul coup à de lourds impôts, inconnus jusqu'à ce jour¹²⁴⁵. Or, si cette mesure ne semble pas avoir réellement affecté la puissance militaire de l'Empire, soutenue depuis longtemps par le recrutement de mercenaires professionnels, l'imposition de taxations nouvelles à des sujets peu accoutumés au joug byzantin, du coup exclus de la défense de leur pays et soumis aux ordres d'officiers et fonctionnaires inconnus, parfois avides et venus du centre d'un Empire auquel ils ne se sentaient pas attachés, peut avoir alimenté le mécontentement et la méfiance envers le gouvernement impérial.

¹²⁴⁴ Cf. Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli* (ch. 47-48, p. 82-85) : « Se poi il nemico chiede che gli venga concesso parte del tuo territorio, non accondiscendere qualora non accetti di essere tuo subordinato e tributario: inoltre concedilo solo in caso di pesante necessità. (...) Per il fatto che sono entrati proprio così nella Romania i Peceneghi, e so che tutti conoscono quanti avvenimenti luttuosi e miserandi ne derivarono. Perché sogliono avvenire fatti del genere? Orbene, sono convinto che in larga misura accadono per inesperienza degli acriti. Dal momento che costoro sono inesperti di scienza e tecnica militare e non sanno neppure valutare cosa suole avvenire in base a questa decisione o a quest'altra, ma pilotano gli avvenimenti senza esperienza, trasmettendo e facendo sapere agli imperatori ciò che può far loro piacere, accadono fatti cotali, ma anche altri peggiori » (trad. Maria Dora Spadaro).

¹²⁴⁵ *Ibid.* ch. 50, p. 84-87.

2.3.3 Traditions religieuses et présence ecclésiastique

L'identité religieuse et l'organisation ecclésiastique du vaste territoire étudié présentent elles aussi des caractères particuliers, qui dénotent une certaine hétérogénéité de situations et peuvent paraître parfois contradictoires, mais qui ne sont qu'un reflet de la variété déjà mise en lumière en ce qui concerne le paysage, le peuplement et l'histoire politique et administrative de ces régions.

Institutions ecclésiastiques, réseaux de relations et culture locale

À l'existence d'un réseau urbain relativement développé et d'ancienne origine, surtout le long de la côte pontique et des vallées de l'arrière-pays, correspond celle d'un réseau épiscopal qui comptait des sièges métropolitains et des archevêchés importants, comme Amasée, Amastris, Euchaites, Néocésarée, Colonée, Sébasté, Kerasous/Kerasonte, Euchaneia, Trébizonde.

À certains de ces évêchés étaient liés des traditions hagiographiques anciennes, qui justifiaient leur rang ecclésiastique et en faisaient autant de centres de culte et pèlerinage célèbres. Par exemple, Sinope, évêché suffragant d'Amasée, faisait remonter son évangélisation à l'apôtre André ; mais cette ville était célèbre surtout pour avoir été, sous le règne de Trajan, le lieu de martyre de saint Phocas, dit aussi le jardinier, premier évêque de la ville et patron des marins et des marchands, dont le culte était un des plus populaires le long des côtes de la Mer Noire¹²⁴⁶. À la métropole de Néocésarée étaient liés la figure et le culte de saint Grégoire le Thaumaturge, premier évêque de la ville (ca. 240-270) et lui aussi saint parmi les plus célèbres de la région pontique et de l'Empire : Constantin VII dans le *De thematibus* ne manque pas de le mentionner, en tant que source de renommée et de prestige pour sa ville, Νεοκαισαρεία, ἡ τοῦ θαυμάτουργοῦ Γρηγορίου πατρίς¹²⁴⁷. Autres centres de culte et de pèlerinage très célèbres étaient aussi les villes d'Euchaïta et Euchaneia, où les deux Théodore étaient vénérés, Tiron et Stratélate, deux saints militaires (ou mieux, le redoublement d'un seul personnage) parmi les plus aimés à Byzance, surtout auprès des soldats et des officiers d'Orient¹²⁴⁸. Plus à l'est, d'autres centres étaient également les lieux de culte de saints ou martyrs fortement implantés localement, mais bien connus et vénérés aussi ailleurs dans l'Empire, protagonistes d'une série de Passions transmises par l'hagiographie grecque et arménienne : les quarante martyrs de Sébastée ; les cinq saints d'Ararauka/Arabraka, dont le chef spirituel, saint Eustrate, est rappelé par Constantin VII

¹²⁴⁶ Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 71 ; Van de Vorst, *Saint Phocas* ; Oikonomidès, Ἅγιος Φωκᾶς.

¹²⁴⁷ Pertusi, *De thematibus*, p. 74 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 107 ; sur saint Grégoire voir l'article de Mitchell, *The Life and Lives of Gregory Thaumaturgus*.

¹²⁴⁸ Cf. N. Oikonomidès, « Le dédoublement de saint Théodore et les villes d'Euchaïta et Euchaneia », *AnalBoll* 104 (1986), p. 327-335. ; Ch. Walter, « Saint Theodore and the Dragon », dans Ch. Entwistle (ed.), *Through a Glass Brightly*, Exeter 2003, p. 95-106 ; J. -Cl. Cheynet, « Le culte de saint Théodore chez les officiers de l'armée d'Orient », dans A. Avramea, A. Laiou, E. Chrysos (ed.), *Byzantium : State and Society. In Memory of Nikos Oikonomides*, Athènes 2003, p. 137-153. La Vie du saint a été publiée et étudiée en dernière instance par F. Halkin, « L'éloge de Saint Théodore le Stratélate par Euthyme protoasecretis », *AnalBoll* 99 (1981), p. 221-237.

dans le *De thematibus*¹²⁴⁹ ; les quatre saints de Trébizonde enfin, avec à leur tête saint Eugène, le protecteur de cette même ville.

Des sources de différente nature il résulte que les titulaires de certains parmi ces sièges épiscopaux, situés pour la plupart dans les thèmes des Arméniaques, entretenaient au X^e et au XI^e siècle des relations de familiarité avec la plus haute aristocratie de l'Empire, les milieux cultivés de la capitale et la cour même. Les lettres de Nicéphore Ouranos en offrent quelques preuves : parmi les correspondants du général de Basile II on compte en effet le métropolite d'Amasée, Nicétas, le métropolite de Néocésarée, Nicolas, et Syméon, titulaire du siège d'Euchaïta, outre un anonyme métropolite de Sébastée¹²⁵⁰. Les lettres en question évoquent avec nostalgie et regret, selon les conventions du genre épistolaire, l'absence des destinataires et les peines de la séparation. Et, au-delà des *topoi* littéraires, elles semblent trahir une familiarité effective entre les correspondants, leurs relations habituelles ainsi que un support politique mutuel : Nicéphore Ouranos assure son soutien au métropolite d'Amasée auprès des amis et de l'empereur même¹²⁵¹, et les lettres adressées à Syméon d'Euchaïta et à Nicolas de Néocésarée contiennent des références au temps passé ensemble, à des connaissances en commun ou à des passions partagées. Particulièrement vive est, par exemple, l'évocation des discussions et des longues promenades hivernales de l'auteur avec le métropolite de Néocésarée, qui semble d'ailleurs avoir été habitué aux séjours dans la capitale, comme le laisse entendre aussi une lettre que lui adressa Léon de Synada¹²⁵².

Les échanges épistolaires de Nicéphore Ouranos avec les métropolitains de la région pontique s'avèrent particulièrement intéressants, en laissant entrevoir une activité littéraire de ces mêmes ecclésiastiques. En effet, reprochant à son correspondant son ton excessivement austère et pessimiste, Nicéphore fait référence à des discours de la main de Nicétas d'Amasée, désignées comme « homélies », et aussi à des élégies consacrées à la mort tragique de l'empereur Maurice, de sa femme et de ses enfants, que le métropolite aurait composées et envoyées à son correspondant¹²⁵³ :

[...] Et quand une des tes lettres m'arrive, je ne saurais pas dire ce que je deviens, ni combien de douceur se répand dans mon cœur. Mais pourquoi avec les roses as-tu planté des chardons, pourquoi, je veux dire, à tes discours doux comme miel et pleins de persuasion mélanges-tu les recommandations extrêmes, le tombeau et tout ce qui a à faire avec la mort ? Que je n'en fasse pas l'expérience et que je ne perde pas mon bien dans cette vie pénible et

¹²⁴⁹ ... τὴν Ἀραβρακηνῶν πόλιν τὴν τοῦ περιφανεστάτου καὶ μεγαλομάρτυρος Εὐστρατίου πατρίδα (Pertusi, *de them.*, p. 74) ; cf. Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 166-167. Le culte de ces saints était pratiqué à Trébizonde : une église consacrée à saint Longinos, un des martyrs d'Ararauka, semble avoir existé dans la ville, à proximité du monastère de saint Eugène (Janin, *Grands centres*, p. 281 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 229), tandis que un monastère de saint Eustrate se trouvait au sud de Trébizonde, à quelque distance de la ville (Janin, *Grands centres*, p. 270 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 225).

¹²⁵⁰ Darrouzès V, 15, 18, 21, 23, 26, 39.

¹²⁵¹ Darrouzès V, 18 : ὁ με καὶ λαλεῖν ἠδέως τὰ σά, μὴ ὅτι γε πρὸς τοὺς παρόντας, ἀλλὰ καὶ πρὸς αὐτὸν δῆπου τὸν κράτιστον βασιλέα βιάζεται.

¹²⁵² Darrouzès V, 26 : ὅσοι ταῖς τοῦ χειῶνος ταύταις δριμύτησιν, ὧ φίλε ψυχῇ, πηγνύμεθα, πορεία καθημερινῇ χρώμενοι, τοσοῦτο ταῖς ἐλπίσιν ἐκάστοτε θάλλομεν, ὅτι τὸ γλυκὸ τῆς φιλίας ἔαρ ἤδη προσμειδιά, ὅπερ ἄντικρὺς ἔστιν ἡ σὴ συντυχία. La lettre de Léon de Synada (Darrouzès III, 22) présente le même Nicolas comme ayant été malade et en chemin vers Constantinople, où l'auteur espère le rencontrer.

¹²⁵³ Darrouzès V, 18.

douloureuse qui est à moi, mais que je garde très longtemps mon ami fidèle! Donc, au lieu des élégies sur Maurice, son épouse et ses enfants, qu'arrivent plutôt entre mes mains tes nouvelles, dont toi et ta main infatigable fleurissez ainsi comme les prés se remplissent de fleurs en printemps.

Certes, les ὀμλῖαι auxquelles l'auteur fait allusion pourraient n'être rien d'autre que les lettres mêmes de Nicéas, représentées, en accord avec les conventions du genre épistolographique, comme *amicorum colloquia absentium*¹²⁵⁴. Par contre, l'allusion aux compositions – apparemment des poèmes en distiques élégiaques – sur l'empereur Maurice et sa famille, achétype de la mort injuste, pourrait faire référence à des exercices poétiques, dont le sujet trahit le caractère rhétorique et érudit, mais renvoyant à un genre, celui de l'épithaphe impériale, qui avait connu pendant la deuxième moitié du X^e siècle un certain succès. On pourrait penser par exemple aux épigrammes de Jean Géomètre sur la mort de Nicéphore Phocas, lui-aussi empereur et brillant général tragiquement assassiné, ou aussi à d'autres exemples d'épithaphe impériaux et aristocratiques, attestés à cette époque¹²⁵⁵. Encore, dans une lettre adressée au métropolite de Néocésarée Nicolas, Nicéphore Ouranos demande à son correspondant de lui faire parvenir, comme cadeau pour le printemps, l'œuvre monumentale concernant tous les saints de l'année, dont il avait entrepris la rédaction¹²⁵⁶. L'allusion est, comme d'habitude, très vague et il est impossible de préciser ultérieurement la nature de l'œuvre en question ; néanmoins elle semble nous renvoyer encore une fois aux goûts et à la mode littéraire de l'époque : c'est justement au cours de la deuxième moitié du X^e siècle qu'on assiste à la fleuraison d'une littérature religieuse qui prend les formes de la compilation hagiographique, du ménologe ou du calendrier liturgique, par exemple, en prose ou en vers¹²⁵⁷.

On observe donc qu'à la fin du X^e siècle certains des principaux sièges épiscopaux du thème des Arméniens étaient occupés par des prélats cultivés, auxquels on peut attribuer une activité littéraire ; et même si leurs œuvres ne nous sont pas parvenues, tout indique qu'elles étaient en accord avec le goût et les tendances de la haute littérature constantinopolitaine contemporaine. Nous reviendrons plus en détail sur les éléments de continuité et d'innovation qui caractérisent la culture et la littérature byzantine à cette époque ; pour l'instant il suffira de remarquer l'existence d'un cercle érudit élargi, dont le réseau s'étendait de la capitale à l'Anatolie centre-orientale, en particulier dans les régions pontiques. Les lettres de Nicéphore Ouranos, fonctionnaire cultivé et général de confiance de Basile II qui ne manque pas de faire référence aux livres, nous éclairent à ce propos, et il est significatif d'observer que, si on regarde l'identité de ses correspondants, sur les cinquante lettres qui composent sa correspondance, au moins dix étaient adressées à des fonctionnaires laïcs ou ecclésiastiques de cette zone¹²⁵⁸.

¹²⁵⁴ Selon la définition de Cicéron (*Philippiques* II, 4) ; cf. Mullett, *Classical tradition*, p. 83.

¹²⁵⁵ Cf. Andriollo, *Aristocracy and Literary Production* ; Lauxtermann, *Byzantine Poetry*, 236-240.

¹²⁵⁶ Darrouzès V, 21 : ἐπεὶ δὲ σε καὶ τὸν φίλον ἔδαφος ἔχει, γεγράφεται πάντως, εὖ οἶδα, τὰ τῶν ἁγίων πάντα τοῦ παντός ἐνιαυτοῦ, καὶ ξένιον ἔαρινὸν ἡμῖν οὐκ εἰς μακρὰν ἀφίξεται...

¹²⁵⁷ Cf. *infra*, p. 367-369.

¹²⁵⁸ La chiffre est significative, étant donné que beaucoup de ses correspondants se trouvent apparemment dans la capitale et que, dans les autres cas, souvent l'intitulé des lettres ne spécifie pas la localisation du destinataire.

Au XI^e siècle la série des métropolitains lettrés fut poursuivie par Jean Mauropous, nommé au siège d'Euchaïta sous Constantin IX Monomaque. Cet ecclésiastique érudit, fin connaisseur des classiques¹²⁵⁹, qui, à Constantinople, avait été maître de Psellos et proche de l'empereur, venait lui-aussi du Pont, de Paphlagonie : si l'on se fie à l'éloge que lui consacra Psellos, il aurait été élevé et, nous imaginons, éduqué par ses deux oncles, dont l'un était le métropolitain de Claudioupolis, avant de se transférer à Constantinople, dans une maison de propriété de sa famille qui lui servit aussi de lieu d'enseignement¹²⁶⁰. La correspondance de Mauropous laisse voir clairement qu'il vécut son ministère épiscopal à Euchaïta comme un exil¹²⁶¹ ; pourtant, dans quelques passages de ses lettres, il revendique fièrement son origine paphlagonienne, et il ne manqua pas de consacrer des écrits à saint Théodore Tiron, le patron de sa métropole, ainsi qu'à d'autres saints locaux, telle sainte Eusebia et le hiéromoine Dorotheos, fondateur d'un monastère à Chiliokomos qu'il dit parent des Génésioi, famille illustre apparemment d'origine pontique, haut placée dans la capitale¹²⁶².

La figure de Jean Mauropous, sa correspondance et les textes dont il fut auteur ou qui lui furent consacrés par d'autres auteurs¹²⁶³, nous révèlent les relations actives à l'intérieur d'un cercle d'intellectuels puissants, dont l'influence politique fut exceptionnelle à cette époque¹²⁶⁴. Et il n'est pas sans signification qu'au moins deux d'entre eux, Mauropous et Jean Xiphilinos, aient été originaires du Pont. Jean Xiphilinos, *nomophylax* et directeur de l'école de droit fondée par Constantin Monomaque, puis moine à l'Olympe et futur patriarche, venait en effet de Trébizonde¹²⁶⁵ ; selon Jan Olof Rosenqvist, c'est probablement avant son transfert à Constantinople, qu'il rédigea un recueil de miracles de saint Eugène, le protecteur de sa ville natale¹²⁶⁶. Cette œuvre, la seule qui nous reste de cet auteur (si on fait exception de quelques textes juridiques), est intéressante parce qu'elle témoigne du niveau de culture littéraire et rhétorique qu'il était possible d'acquérir dans la capitale pontique, outre à représenter, en

¹²⁵⁹ Certaines de ses lettres traitent de questions grammaticales ou de l'exégèse des textes bibliques (Karpozilos, 17 et 18), tandis qu'ailleurs il est question de style, de goûts littéraires et des modèles anciens (*ibid.*, lettre 74). Dans son *enkomion* Psellos décrit son style comme plutôt austère (*Enkomion de Jean Mauropous*, p. 149). Pour une discussion des expressions littéraires de l'époque, voir aussi *infra*, p. 369 ss.

¹²⁶⁰ Karpozilos, p. 9-11. Selon Paul Lemerle les informations, assez vagues, dont nous disposons à propos de l'activité de Mauropous n'autoriseraient pourtant pas à voir en lui un professeur de métier, ni dans sa maison un *paideuterion* (*Cinq études*, p. 199-201).

¹²⁶¹ Cf., par exemple, Karpozilos, lettres n^{os} 60, 61, 64 ; cf. aussi Livanos, *Exil and return in John Mauropous*, p. 38-49. Sa nomination au siège d'Euchaïta était en effet rien d'autre qu'un éloignement de Constantinople, conséquence de la disgrâce de Mauropous auprès de l'empereur, dont les causes ne sont pas claires (cf. l'introduction de Karpozilos, p. 15-18).

¹²⁶² Sur saint Théodore : D'Aiuto, *Tre canoni di Giovanni Mauropode*, p. 80-99; *Orat.* 179, 180, 189 (Lagarde p. 119-137 et 207-209). Sur sainte Eusebia : *Orat.* 188 (Lagarde p. 202-207; *BHG*³ 632). Sur saint Dorotheos le Jeune : *Orat.* 190 (Lagarde p. 209-218 ; *BHG*³ 565) ; sur la parenté du saint avec les Génésioi, cf. Cheynet, *Pouvoir* p. 222, et *infra*.

¹²⁶³ En plus des lettres du même Jean Mauropous, éditées et traduites récemment par Karpozilos, et ses autres œuvres, disponibles dans l'édition plus ancienne de Lagarde (*Iohannis Euchaïtorum metropolitae quae in codice vaticano greco 676 supersunt*, ed. P. Lagarde, Göttingen 1882), on peut songer à l'*enkomion* de Psellos.

¹²⁶⁴ Sur les figures de Jean Mauropous, Michel Psellos, Jean Xiphilinos et Constantin Leichoudès, et sur le ceci-dit « gouvernement des philosophes », voir : Lemerle, *Cinq études*, p. 195-248 ; Chondridou, Η "τετρας των σοφων". Encore, à propos des relations entre les principaux intellectuels et lettrés de l'époque, voir Lauritzen, *Parody of the haughty Mauropous*.

¹²⁶⁵ Sur la famille de ce personnage, cf. Wassiliou-Seibt, *Xiphilinos*.

¹²⁶⁶ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 28.

raison de son sujet et de son lieu de rédaction, un exemple de production littéraire régionale¹²⁶⁷.

Or, les exemples que nous venons de fournir révèlent quelques tendances qui nous paraissent significatives : tout d'abord la continuité avec laquelle des intellectuels liés aux régions pontiques se suivent sur la scène littéraire et culturelle byzantine implique un minimum de tradition locale en ce qui concerne la transmission du savoir ; au même temps leur activité justifie le questionnement sur leur rôle en tant que vecteurs d'une culture régionale, dont le « provincialisme » pourrait se manifester à travers la référence aux territoires d'origine ou dans la prédilection de certains sujets plus que dans les formes littéraires, tout à fait en accord avec celles préférées par la haute culture de Constantinople¹²⁶⁸. En outre, les cas pris en considération font ressortir aussi l'existence de forts liens entre intellectuels, autorité religieuse, aristocratie locale et pouvoir central, ce qui invite à nous interroger sur la fonction de la culture, - entendue au sens large et englobant les formes de dévotion ainsi que la production littéraire profane et religieuse -, comme instrument de consolidation du prestige, de légitimation du pouvoir et d'intégration aux milieux de la capitale et de la cour.

Pour ce qui concerne le premier aspect, à savoir la continuité d'une tradition culturelle locale, un certain nombre d'indices plaident en sa faveur : celle-ci se manifeste à travers la présence de lieux d'enseignement, de production et de conservation de textes au cours d'une longue période, du VII^e au XI^e siècle. Les traces de cette tradition émergent, il est vrai, seulement de façon occasionnelle, à travers de maigres références éparses dans des sources de diverses natures ; toutefois ses effets ne cessent pas de se manifester, comme nous avons vu, à travers la présence, tant à Constantinople qu'en province, de personnages provenant de ces régions et se distinguant par leur savoir, porteurs de transferts culturels entre la capitale et les provinces pontiques.

La première attestation d'un savant actif dans ces régions à l'époque byzantine remonte au VII^e siècle : il s'agit de Tychikos, maître de l'écrivain arménien Ananias de Širak ; dans ses écrits ce dernier parle de sa formation et nous livre un intéressant témoignage sur la transmission du savoir entre la Méditerranée et l'Orient au seuil des siècles obscurs¹²⁶⁹. Ananias rapporte en fait que Tychikios, originaire de Trébizonde, aurait acquis ses connaissances au cours de longs voyages entre Jérusalem, l'Égypte, Rome et Constantinople, avant de décider de revenir dans sa ville natale ; sa renommée était telle que les jeunes de bonne famille venaient de Constantinople pour suivre les leçons qu'il donnait dans le *martyrium* de saint Eugène. Ananias nous dit en outre que son maître disposait d'une bibliothèque fournie, comprenant « les livres connus et les livres secrets, les livres profanes, les livres scientifiques et les livres historiques, les livres de médecine et ceux qui concernent la chronologie » et qu'il maîtrisait parfaitement la langue arménienne¹²⁷⁰. L'histoire de Tychikos s'inscrit bien sûr dans un contexte de raréfaction et de délocalisation des lieux de

¹²⁶⁷ Sur la formation et la carrière de Xiphilinos voir encore une fois l'essai de reconstruction de Lemerle, *Cinq études*, p. 203-212.

¹²⁶⁸ Ce problème sera développé plus loin : cf. *infra* p. 369 ss.

¹²⁶⁹ Lemerle, *Le premier humanisme*, p. 81-85.

¹²⁷⁰ *Ibid.*

transmission du savoir¹²⁷¹, mais elle est intéressante parce qu'elle nous montre qu'à cette époque on pouvait trouver à Trébizonde un enseignement supérieur et une bibliothèque riche, comprenant des livres profanes et scientifiques, même si les deux sont liés à l'initiative et à la personnalité d'un individu privé¹²⁷². L'apprentissage d'Anania et le bilinguisme de Tychikios confirment en outre sur le plan de la circulation culturelle les relations et les échanges entre les régions pontiques de l'Empire et l'aire caucasienne, déjà évidents dans les commerces, le peuplement, la diplomatie.

Un long silence fait suite au témoignage d'Anania de Širak : à Trébizonde et dans les régions pontiques en général « the Dark Ages were no less dark ... than in other parts of the Byzantine world », pour reprendre le bilan, synthétique mais efficace, fait par Jan Olof Rosenqvist de la période comprise entre le VII^e et le X^e siècle¹²⁷³. Néanmoins quelques indices laissent supposer qu'entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle on pouvait encore obtenir ici une éducation de base ou de niveau moyen, même si pour toute formation supérieure il était désormais indispensable de se rendre à Constantinople. Théophane Continué rapporte en effet que Jean, rejeton des Kourkouas et futur domestique des Scholes, fut instruit dans les Écritures Sacrées par Christophe, métropolitain de Gangres et son oncle¹²⁷⁴ ; quelque temps après Abraamios, le futur Athanase fondateur de la Grande Lavra au Mont Athos, reçut sa première instruction d'un *grammatistès* de Trébizonde, avant d'aller compléter sa formation dans la capitale¹²⁷⁵. Pour ce qui concerne la production littéraire locale, c'est probablement à cette époque que se forme le noyau des récits de miracles qui constitueront le *corpus* hagiographique de saint Eugène, dont la compilation et la rédaction, beaucoup plus tardives, se firent entre le XI^e et le XIV^e siècle¹²⁷⁶. D'ailleurs il y a des raisons d'imaginer que, tant à Trébizonde que dans d'autres centres ecclésiastiques du Pont, existaient à ce moment des lieux où des textes étaient conservés et copiés. Cela aura été le cas tout d'abord des palais épiscopaux, lorsqu'ils étaient occupés par des ecclésiastiques cultivés, mais aussi de quelques établissements monastiques dont des sources différentes gardent le souvenir, laissant entrevoir leur importance, leur influence locale et parfois leurs relations avec l'autorité impériale.

¹²⁷¹ Même si Constantinople demeure un centre éminente, cette situation perdurera au cours des siècles obscurs ; on pourrait penser aussi au cas de Léon le Mathématicien, qui selon le témoignage de Théophane Continué aurait reçu l'éducation de base (grammaire et poésie) dans la capitale, tandis que pour obtenir une formation avancée dans les disciplines de la rhétorique, la philosophie et les mathématiques il se serait mis à l'école d'un savant qui vivait dans l'île d'Andros (Théoph. Cont., p. 192 ; cf. Lemerle, *Humanisme*, p. 148-150 ; Angelidi, *Le séjour de Léon le Mathématicien à Andros*).

¹²⁷² Comme a été souligné à plusieurs occasions (Rosenqvist, *Byzantine Trebizond*, p. 33-34 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 223), rien n'indique que l'église de saint Eugène ait été un centre d'un enseignement organisé et promu par l'autorité ecclésiastique, ni que la bibliothèque de Tychikios ait été installée à ce même endroit.

¹²⁷³ Rosenqvist, *Byzantine Trebizond*, p. 34.

¹²⁷⁴ Théoph. Cont., p. 426.

¹²⁷⁵ Rosenqvist, *Byzantine Trebizond*, p. 36.

¹²⁷⁶ *Ibid.* p. 34 ; l'édition de référence des textes se référant à saint Eugène est celle de Rosenqvist, qui a édité et traduit en anglais le dossier hagiographique transmis par le codex Athous Dionysiou 154 (*The Hagiographic Dossier of St. Eugenios of Trebizond in Codex Athous Dionysiou 154. A Critical Edition with Introduction, Translation, Commentary and Indexes*, par J. O. Rosenqvist, Uppsala 1996). Ce *corpus* comprend sept textes de la main de trois auteurs différents : Jean Xiphilinos, patriarche de Constantinople au XI^e siècle (1064-1075), et deux auteurs de Trébizonde du XIV^e siècle, Constantin Loukitès et Jean-Joseph Lazaropoulos. Il se trouve qu'une partie importante des miracles inclus dans la *Synopsis* de Lazaropoulos fait référence à la période comprise entre le règne de Basile I^{er} et celui de Constantin Monomaque (*ibid.* p. 46-50).

Dans la capitale du thème de Chaldée gardent leur importance le monastère et l'église de saint Eugène, dont nous avons vu que déjà au VII^e siècle il était un lieu d'enseignement (quoique exercé par un laïc, à titre personnel). Sous Basile I^{er} se situerait l'institution d'une deuxième fête annuelle, en plus de la commémoration du martyr du saint, pour en célébrer la naissance¹²⁷⁷, tandis que par la suite, en 1021/1022, le monastère tira profit du séjour à Trébizonde de Basile II, lors de son expédition en Ibérie : selon la *Synopsis* de Lazaropoulos, à cette occasion l'empereur aurait vénéré les reliques du saint, fait élargir et renouveler son église et octroyé aux moines une généreuse donation en argent¹²⁷⁸. Une preuve de l'importance et du rayonnement du monastère de saint Eugène dans la région c'est aussi le fait que, déjà au tournant du X^e siècle, cet établissement semble avoir disposé d'un *metochion* et de propriétés importantes dans la région de Païpert, en plus d'un *proasteion* à Machnoë¹²⁷⁹. Encore à Trébizonde on peut signaler aussi le couvent de saint Phocas, qui fut lieu de résidence d'Athanase l'Exorciste, évêque de la ville à la fin du IX^e siècle, puis propriété de Tornikios, le fondateur d'Iviron¹²⁸⁰ ; lorsque ce dernier se retira à l'Athos en 980, il céda à Basile II saint Phocas, ainsi qu'un autre monastère à Constantinople, en échange de trois monastères à Thessalonique et en Chalcidique¹²⁸¹. À Syrmèna, à trois jours de chemin de Païpert, se trouvait aussi un monastère dit de Chaldos et intitulé au Christ Sauveur ; il semble être la fondation de la famille d'un Jean Chaldos, patrice, dévôt de saint Eugène et bienfaiteur de son monastère¹²⁸². Encore dans le thème de Chaldée se trouvait le complexe monastique de la Panaghia de Gouméra, dont restent deux églises datées du IX^e siècle : située à cinq heures

¹²⁷⁷ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 206-213 : l'institution de cette fête, le 24 juin, en plus de la fête de commémoration du martyr du saint, déjà en usage (21 janvier) est dite avoir eu lieu pendant le règne de Basile I^{er}, lorsque Athanase le Δαμνοκατάλυτος (« qui délivre des démons », « l'exorciste ») était archevêque de la ville et Antoine était l'higoumène du monastère de saint Eugène. À la même époque remonte aussi la reconstruction de l'église de sainte Anne, la plus ancienne de la ville : une inscription datée de 884/885 nous informe sur sa restauration par le stratège Alexis. Cette initiative n'est peut-être pas étrangère au programme monumental de construction et reconstruction promu par Basile I^{er}, même si les travaux dont les sources historiographiques font mention eurent lieu principalement à Constantinople (Janin, *Grands centres*, p. 257 ; Rosenqvist, *Byzantine Trebizond*, p. 34 ; Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 218-219).

¹²⁷⁸ Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 256-257 : τὴν δὲ γε Τραπεζουντίων καταλαβὼν πόλιν ὁ βασιλεύς, πρόσεισι τῷ νεῷ τοῦ ἐν μάρτυσι κλεινοῦ Εὐγενίου προσκυνήσων ἅμα καὶ θεασόμενος εἴ τινος χρήζει ὁ νεὸς οὗτος εἰς ἐπίσκεψιν. Καὶ τὰ ἅγια τοῦ μάρτυρος λείψανα μεθ' ὅσης εἶχε προσπτυξάμενος αἰδοῦς τε καὶ τιμῆς, τὰς ἐν αὐτῷ μεγάλας ἀψίδας δύο ἀνήγειρε τούς τε δύο μεγίστους κίονας· καὶ τὸ τροῦλλον τοῦ ὀρόφου ὃ καὶ εἰσέτι ὁράται...

¹²⁷⁹ Le toponyme n'est pas localisé par Janin mais il paraît que pour arriver à cet endroit il fallait faire une partie du voyage en bateau (Janin, *Grands centres*, p. 269) ; Rosenqvist a proposé de considérer ce toponyme comme une corruption de Sachnoe, nom d'un village dans la vallée de Matzouka, qui était justement célèbre pour les fondations monastiques qu'elle abritait (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 85). De la *Synopsis* de Lazaropoulos il ressort que, sous l'higoumène Ephrem (fin IX^e-début X^e siècle), des caravanes étaient organisées chaque année pour aller collecter les revenus des terres du monastère près de Païpert ; le même higoumène Ephrem se serait rendu en Chaldée et à Païpert à plusieurs reprises pour cette collecte, et à une occasion aussi pour conclure des achats de terres (Janin, *Grands centres*, p. 266-270 ; Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 270-273, 278-283 et *passim*).

¹²⁸⁰ Janin, *Grands centres*, p. 293.

¹²⁸¹ Sur Tornikios et la fondation du monastère des Ibères au Mont Athos, cf. Adontz, *Tornik le moine* ; *Iviron I*, p. 15-24.

¹²⁸² Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 272 (μεθ' ἡμέρας δὲ τρεῖς τὴν περίοπτον μονὴν τοῦ σωτήρος Χριστοῦ τοῦ Χάλδου) ; un Jean Chaldos, titré patrice, est dit être un bienfaiteur du monastère, qui aurait été fondé par son père, *ibid.* p. 278 : Ἐν τῇ χώρᾳ τοῦ ἀστέος Παίπερτ, Νικολάος καὶ Ἰωάννησιν καὶ ἄμφω τοῦ ἱεροῦ καταλόγου τυγχάνοντες καὶ ὑπὸ χεῖρα ὄντες τοῦ πανευγενεστάτου Ἰωάννου πατρικίου τοῦ Χάλδου ἐκείνου, ἔτι δὲ καὶ Γρηγόριος, ἐπίσκοπος τῆς αὐτῆς ἐπαρχίας, πολλὴν εἶχον ζέσιν ἀπὸ ψυχῆς ἐν τῇ πανσέπτῳ μονῇ τοῦ θεοῦ μάρτυρος Εὐγενίου.

de marche d'Argyropolis (auj. Gümüşane), cette fondation devait tirer profit des gisements miniers abondants dans la région ; le couvent trapézontin de saint Phocas avait lui aussi un *metochion*, qui lui était redevable d'une contribution en fer¹²⁸³.

Si nous sortons de la région de Trébizonde, le nom de quelques autres fondations paraît dans les sources littéraires, et même si l'emplacement exact de ces monastères est difficile à préciser, tout indique que nous nous trouvons encore dans le Pont, probablement dans le thème des Arméniques. C'est tout d'abord le cas du monastère de Monobata, selon toute probabilité un monastère de droit impérial, qui servit de lieu d'exil pour le métropolite de Nicée, Alexandre, lors du patriarcat de Théophylacte (933-956), et qui accueillit après sa disgrâce aussi Jean l'Orphanotrope (en 1041)¹²⁸⁴. Or, malgré les plaintes du métropolite de Nicée à propos de la rusticité du lieu et du dur traitement qui lui fut réservé à cet endroit¹²⁸⁵, il faut imaginer que cet établissement ait disposé au moins du matériel d'écriture nécessaire à la correspondance des exilés illustres qui y furent hébergés, et probablement aussi d'une bibliothèque. Entre les Arméniques et la Paphlagonie, peut-être à proximité d'Amasée et de Chiliokômos, semble se situer aussi le couvent de Chrysè Pétra, où saint Nikon le Métanoëite passa les douze premières années de sa vie religieuse¹²⁸⁶. La Vie du saint ne nous dit pas s'il y avait un *scriptorium* ou une bibliothèque dans l'établissement, mais cela est bien probable : le récit hagiographique donne l'impression qu'il s'agissait d'une communauté plutôt nombreuse et bien organisée, dont les membres étaient affectés à différents services, et l'importance du monastère au début du X^e siècle est suggérée aussi par le fait qu'en 933 il est mentionné, avec les communautés de l'Olympe, du Kyminas et du Mont Barchaion, en tant que bénéficiaire d'une donation de l'empereur Romain Lécapène¹²⁸⁷. Celui de Chrysè Pétra n'aurait pas été le seul monastère de la zone : à Chiliokomos se serait trouvé au moins un autre couvent, fondé par saint Dorothée au nom de la Sainte Trinité, probablement au début du XI^e siècle, mentionné par Jean Mauropous dans la Vie qu'il consacra à ce personnage en forme d'homélie¹²⁸⁸.

Quant aux rapports entre églises locales et pouvoir politique, la proximité des hauts dignitaires ecclésiastiques de ces régions avec les représentants des autorités centrales se manifeste à travers les positions qu'ils occupèrent et les titres qu'ils obtinrent. Par exemple en 925, ce fut le métropolite d'Amasée, l'eunuque Étienne, qui obtint le trône patriarcal, après la mort de Nicolas Mystikos¹²⁸⁹ ; à l'avènement de Romain III Argyros, en 1028, le métropolite d'Euchaïta, Michel, appartenant à la famille des Radènoi et parent de l'empereur même, fut

¹²⁸³ Janin, *Grands centres*, p. 271 et la note 12.

¹²⁸⁴ Skyl., p. 416.

¹²⁸⁵ Cf. Darrouzès I, 1 : καὶ διετελέσαμεν τοὺς πέντε μῆνας ἐν αὐτῷ, μήτε τινὶ τῶν μοναχῶν ἀδεῶς προσομιλοῦντες, μήτε βαλανεῖῳ ἢ κρεωφαγίᾳ διὰ τὸ πάλαι ἀπειρησθαι τοῦτο χρώμενοι, λάχανα δὲ μεμαρασμένα καὶ κυάμους καὶ φακοὺς ἐσθίοντες, ἀνήκοοι τε πάντων τῶν περὶ ἡμᾶς τελοῦμένων ὄντες. Ὁ γὰρ δεσποτικὸς φρούραρχος, πρὸς τῷ μὴ μέλαν καὶ χάρτην ἔχειν ἡμᾶς συγχωρεῖν, καὶ τοὺς εἰσιόντας ἀπεγύμνου τῶν μοναχῶν, τοῦ μὴ τινα ὑπὸ κόλπου γραμματεῖον ἀπὸ συγγενῶν ἢ φίλων κομίζειν πρὸς ἡμᾶς...

¹²⁸⁶ Sullivan, *St. Nikon*, p. 39-59; pour une tentative de localisation de ce monastère voir Kontoura-Galakè, *Chryse Petra*.

¹²⁸⁷ Kontoura-Galakè, *Chryse Petra*, p. 69.

¹²⁸⁸ En plus de l'article de Kontoura-Galakè, cité ci-dessus, voir aussi la brève notice par Darrouzès, *Mouvement des fondations*, p. 170.

¹²⁸⁹ Théoph. Cont., p. 410.

honoré de la dignité de syncelle, au même temps que les métropolitains d'Éphèse et de Cyzique¹²⁹⁰. Ce titre, dont la plus large distribution, et donc la dévaluation commencent justement à cette date, était assigné auparavant à un seul titulaire, et cela au moins jusqu'au règne de Jean Tzimiskès ; avant Michel, il avait été porté aussi par Philarète d'Euchaïta (ca. 945), premier métropolitain connu à obtenir cette dignité¹²⁹¹, tandis qu'au XI^e siècle on compte encore parmi les métropolitains syncelles Nicolas d'Euchaneia¹²⁹², Michel de Néocésarée¹²⁹³, un Basile et un anonyme métropolitains d'Amasée¹²⁹⁴, et un anonyme métropolitain d'Euchaneia¹²⁹⁵.

Toutefois, les liens de familiarité et d'influence entre les dignitaires ecclésiastiques de ces régions et le pouvoir central étaient plus souvent informels, sans que cela en ait affaibli la portée ; dans ce sens, la métropole d'Euchaïta se signale au cours du X^e siècle pour la proximité particulière de ses titulaires avec la cour et le pouvoir impérial. Il suffit de penser à l'ascendant de Théodore Sandabarènos sur Basile I^{er}, ou aux missions diplomatiques de confiance accomplies sous Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès par deux autres titulaires de ce siège, Philothée et Théophile¹²⁹⁶. Léon le Diacre rapporte en effet que, après l'acclamation de Nicéphore Phocas à Césarée, le premier fut envoyé comme porte parole à Joseph Bringas et au sénat de Constantinople, pour demander de l'accepter comme empereur et protecteur des porphyrogénètes¹²⁹⁷. Ensuite ces personnages sont mentionnés par les chroniques en tant qu'ambassadeurs auprès des Petchénègues : lors de l'attaque de Svjatoslav contre la Bulgarie, ce fut encore Philothée qui, accompagné par Nicéphore Erôtikos, négocia une alliance avec les Petchénègues contre les Rhôs¹²⁹⁸ ; sous Jean Tzimiskès le métropolitain d'Euchaïta (appelé Théophile par Skylitzès, mais probablement identique au précédent) dut se rendre encore une fois chez les Petchénègues pour définir les accords concernant la retraite des Rhôs du territoire de l'Empire¹²⁹⁹. La confiance de ces empereurs envers le métropolitain d'Euchaïta, selon toute probabilité, un familier des Kourkouas, tout comme la dévotion de Jean Tzimiskès (originaire des Arméniens lui aussi) à saint Théodore, à l'aide duquel il attribua la victoire contre les Rhôs à Dorostolon/Dristra et dont il fit rebâtir le sanctuaire à Euchaneia, le dotant de riches propriétés¹³⁰⁰, laisse entrevoir des liens entre hiérarchie épiscopale provinciale,

¹²⁹⁰ Skyl., p. 375 ; sur ce personnage, voir l'annexe 3, Radènoi, n° 6. Sur la dignité ecclésiastique de syncelle, voir Darrouzès, *Offikia*, p. 35 ; Grumel, *Les métropolitains syncelles*.

¹²⁹¹ Il serait le premier métropolitain-syncelle connu ; il est destinataire d'une lettre d'Alexandre de Nicée : Darrouzès I, 3, p. 73-74.

¹²⁹² Grumel, *Les métropolitains syncelles*, p. 95.

¹²⁹³ *DOSeals* 4, n° 29.4.

¹²⁹⁴ *Zacos* II n° 378.

¹²⁹⁵ *Zacos* II, n° 843 (milieu XI^e s.) ; un autre sceau d'un métropolitain et syncelle d'Euchaïta, datant de la même période, a été publié dans *DOSeals* 4 (n° 16.8) : dans ce cas le nom du titulaire n'est pas lisible. Il pourrait éventuellement s'agir de la même personne.

¹²⁹⁶ Les deux personnages pourraient bien être identiques, et la variante onomastique être due à une confusion et à un renversement dans la transcription.

¹²⁹⁷ Léon Diac., p. 44-45.

¹²⁹⁸ *Ibid.*, p. 79-80. On peut attribuer à ce personnage un certain nombre de sceaux : *DOSeals* 4, n°s 16.6-7, *Seyrig* n° 248.

¹²⁹⁹ Skyl., p. 309-310.

¹³⁰⁰ La bataille décisive contre les Rhôs de Svjatoslav eut lieu le 8 février 971 : Skylitzès rapporte que les soldats byzantins auraient vu un homme monté sur un cheval blanc combattre devant eux, en première ligne, dispersant les bataillons ennemis ; le bruit se répandit qu'il s'agissait du Stratélatès, « un des deux Théodore, les martyrs

cultes régionaux et aristocratie locale qui devaient être profonds et ramifiés et qui avaient des reflets jusqu'à la capitale.

En effet on a l'impression qu'au X^e siècle les principaux sièges épiscopaux de province aient été généralement l'apanage des familles les plus influentes de la zone, comme le montreraient la présence des Kourkouas à Gangres et à Euchaita. Nous possédons aussi une lettre, particulièrement intéressante et remontant à la deuxième moitié du X^e siècle¹³⁰¹, d'un auteur anonyme qui, s'adressant probablement à l'empereur, demande à être intronisé à la métropole d'Euchaita : en soutien de sa requête il avance le fait que sa famille est originaire de cette ville, que la métropole lui est destinée depuis des années, et qu'il pourrait ainsi pourvoir aussi aux besoins des ses neveux orphelins, dont un pourrait entrer au service de la métropole, de sorte que tous les siens le supportent dans cette demande¹³⁰².

Intérêts de l'Église et pouvoirs locaux

Comme nous avons déjà vu, saisir la nature des intérêts matériels de l'Église en province et la localisation des ses biens n'est jamais une tâche facile, la difficulté augmentant à fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale et de son hinterland ; cela vaut donc aussi pour les thèmes dont il est question ici et dont le territoire est à plusieurs reprises désigné comme éloigné, aux extrémités (ἐσχρατιά, c'est la définition la plus courante) de l'Empire¹³⁰³. Cependant, quelques références contenues, encore une fois, principalement dans la littérature épistolaire ou hagiographique nous permet de dresser une esquisse sommaire de la puissance ecclésiastique dans les régions pontiques et de ses rapports avec les autres pouvoirs locaux.

Pour ce qui concerne les conditions de la vie matérielle dans les diocèses de l'arrière-pays pontique, quelques lettres de Jean Mauropous peuvent, malgré leur caractère littéraire très prononcé¹³⁰⁴, tenir la place, pour Euchaita au milieu du XI^e siècle, de la lettre 43 de Léon à propos de Synada, quelque cinquante ans auparavant. En effet, dans une missive adressée probablement au patriarche Michel Cérulaire, après avoir rappelé la longueur, les dangers et l'inconfort du voyage de Constantinople à Euchaita, il se laisse aller à une description du territoire de sa métropole¹³⁰⁵ :

... À part ceci, grande est la désolation du pays, inhabité, sans charme, sans arbres, desséché, dépourvu de bois et d'ombre, tout à fait sauvage et négligé, de sorte qu'il est bien

victorieux, que l'empereur toujours avait avec lui pour combattre et pour le protéger contre ses ennemis » (Skyl. p. 308-309). Cf. aussi Oikonomidès, *Saint Théodore*, p. 330.

¹³⁰¹ Darrouzès, p. 64.

¹³⁰² Darrouzès IX, 28 : καὶ αὖθις τὴν μικρὰν ταύτην καὶ λόγου ἀξίαν μὴ μείζονα διὰ τοῦ εὐτελοῦς μου πιττακίου ποιῶμαι ἀξίωσιν, ἵνα, τὰς παρὰ τοῦ κρείττονος ἀμοιβὰς ἀφορῶν καὶ πρὸς αὐτοῦ τοῦ θεοῦ ὀδηγούμενος, προστάξης δοθῆναι μοι, τῷ ἀναξίῳ δούλῳ σου, τὴν τοῦ μετροπολίτου Εὐχαΐτων ἐνθρόνισιν, ὅτι καὶ ἡ δουλικὴ σου ἐστία μου ἐκεῖσέ ἐστιν καὶ χρόνοις ἐπὶ πολλοῖς τῇ μητροπόλει κεκλήρομαι. Εἰσὶ δέ μοι ἀνεψιοὶ ὄρφανοί, ὧν ἓνα πολλὰκις, ἵνα ἀποκληρώσῃ τῇ μητροπόλει τοῦ τοιοῦτου κόπου ἕνεκα, καὶ ὑπερεύχομαι κἀγὼ καὶ πάντες οἱ σὺν ἐμοί.

¹³⁰³ Cf. la lettre de Nicéphore Ouranos à l'anonyme juge de Colonée, déjà mentionnée (Darrouzès V, 24) ou une lettre de Jean Mauropous probablement adressée au patriarche Michel Cérulaire (Karpozilos 64, p. 171 l. 5).

¹³⁰⁴ Celui-ci est rendu encore plus évidente par le fait que le destinataire des épîtres de Mauropous n'est jamais spécifié : cette caractéristique éclaire la nature de sélection littéraire qui est propre de la correspondance de ce métropolitain (au moins de la partie qui nous est transmise par la tradition manuscrite). Cf. Karpozilos, p. 28-29.

¹³⁰⁵ Karpozilos 64, p. 173, l. 55-62.

loin de la renommée et de la réputation dont il jouit. La région abonde pourtant en blé, bien qu'il soit produit au prix de beaucoup de labeurs, mais, pour ce qui concerne le vin et l'huile, et les produits qui en dérivent, elle en est absolument pauvre et dépourvue. À cela s'ajoute la manque de fruits et de poissons et de tout ce qui convient au réconfort des malades comme moi, ou autrement au plaisir des tables somptueuses.

Comme Léon de Synada, l'auteur se plaint de l'aridité et la pauvreté de son diocèse, où les oliviers et les vignobles ne poussent pas, tout comme les arbres fruitiers, et où on a du mal à trouver du poisson. Et pourtant la même région est présentée sous un jour tout à fait différent dans d'autres écrits du même Jean Mauropous, qui dans ses homélies décrit Euchaïta comme prospère et peuplée ; nous savons d'ailleurs qu'à l'occasion de la fête de saint Théodore une grande foire y avait lieu, et qu'au moins à cette occasion un bon nombre de marchands se rendaient sur place, apportant à ce centre une certaine richesse¹³⁰⁶. De telles variations dépendent bien évidemment de la finalité du texte et de ses destinataires, toutefois quelques éléments semblent assurés : tout d'abord la renommée de richesse du diocèse d'Euchaïta, que Mauropous s'efforce de démentir ici et ailleurs, et qui semble avoir suscité des commentaires parmi ses collègues ecclésiastiques de Constantinople¹³⁰⁷ ; puis le fait que le district d'Euchaïta, situé à proximité d'Amasée, entre les fleuves Halys et Iris, produisait des quantités importantes de blé, ce qui concorde avec les autres attestations concernant l'économie de la région¹³⁰⁸. C'est probablement à cela aussi qu'est due la présence, fréquente dans les alentours, selon l'auteur, de fonctionnaires armés de fouet, collecteurs d'impôts, officiers chargés du recrutement pour l'armée et d'autres hérauts d'autres nouvelles diableries¹³⁰⁹. Malgré quelques exagérations de l'auteur dans la description des malheurs éprouvés dans son siège épiscopal, l'isolement d'Euchaïta, sa rusticité et sa désolation aux yeux d'intellectuels et hauts fonctionnaires de la capitale devaient être réels ; également, on peut imaginer que les fonctionnaires mentionnés par Mauropous aient représenté dans cette province les manifestations les plus habituelles du gouvernement impérial, à une époque où la centralisation et la bureaucratisation de l'appareil d'État paraît entraîner l'imposition de lourdes *strateiai* et une exploitation plus intensive des campagnes.

Le potentiel économique des régions pontiques semble d'ailleurs avoir intéressé aussi les institutions ecclésiastiques : tout d'abord la Grande Église de Constantinople, comme le laissent soupçonner la présence parmi les *hōrreiarīoi* d'Amisos d'un Constantin, clerc titré *koubouklesios* dont le sceau est daté du X^e/XI^e siècle¹³¹⁰, et au début du X^e siècle la correspondance de Nicolas Mystikos. Une de ses lettres atteste en effet que du thème de Chaldée venait très probablement la contribution en cire versée à la Grande Église, et il est intéressant que le patriarche ait recommandé de collecter ce qui était dû à l'Église, mais sans

¹³⁰⁶ *Ibid.* p. 248, et cf. Lagarde p. 133, p. 160 et ss.

¹³⁰⁷ Cf. Karpozilos, 66.

¹³⁰⁸ Cf. les attestations concernant les sceaux d'*hōrreiarīoi*, *supra*.

¹³⁰⁹ Karpozilos 65, p. 175, l. 8-11 : ὁ ἄτοπος οὗτος ἐκτοπισμὸς ὀλίγου δεῖν οὐδένα τῶν ὀδοιπόρων ἐπικταίρειν ἐᾶ, εἰ μὴ πού μαστιγοφόρος ἄρχων τις εἴη ἢ φορολόγος ἢ στρατευτὴς ἢ καινῶν τινῶν ἄλλων δαιμονίων καταγγελεύς.

¹³¹⁰ *Ist.* n^{os} 3.6 (p. 252).

accabler les contribuables et sans leur extorquer plus de ce qui était juste¹³¹¹. Si on pense que dans la même lettre le patriarche donne aussi instruction de réprimander un évêque coupable de s'être adonné au commerce, activité inconvenante pour un homme d'Église¹³¹², on voit bien que, en dépit de la renommée de rudesse dont semblent avoir joui les natifs de Chaldée¹³¹³, les hauts prélats de cette région savaient bien tirer profit des trafics qui transitaient par leur terre et des ressources locales. D'autre part la richesse et la puissance économique des grandes monastères de la région de Trébizonde est connue, et elle est illustrée particulièrement bien par le récit des miracles de saint Eugène, où sont attestées les relations économiques entretenues, entre le X^e et le XI^e siècle, par le monastère du saint avec les campagnes de la vallée de l'Akampsis, autour de Païpert, et probablement aussi de la région de Matzouka. On y lit en effet que des caravanes étaient organisées chaque automne, à la saison de la récolte, pour collecter les revenus des biens du monastère, et que l'higoumène même se déplaçait souvent pour prendre soins des intérêts de son établissement ou même pour acheter des terres et en agrandir le patrimoine¹³¹⁴.

Il semble d'ailleurs que les fonctionnaires ecclésiastiques de Chaldée aient profité aussi de l'éloignement du patriarcat de Constantinople pour agir avec une certaine désinvolture, même sur le plan du droit canonique : dans la même lettre, à caractère disciplinaire, où il donnait les dispositions concernant la contribution de la cire et les avertissements à l'égard d'un évêque coupable de pratiquer le commerce, le patriarche Nicolas recommande à son correspondant, selon toute apparence un exarque patriarcal, de lui envoyer, dès que la saison permettra le voyage par mer, la personne responsable d'avoir arbitrairement élevé au rang de métropole l'archidiocèse de Chaldée, afin de mieux connaître la procédure suivie et en juger pour le bien de l'Église¹³¹⁵. Comme l'observent Jenkins et Westerink dans le commentaire du texte, l'initiative d'une telle promotion doit provenir du même métropolitain de Chaldée : il s'agit selon toute probabilité de Basile, destinataire de deux autres lettres de Nicolas Mystikos, datant des premières années de son deuxième patriarcat ; ce même personnage aurait fait restaurer en 913/914 les trônes épiscopaux de la cathédrale de Trébizonde et de l'église Saint Georges, et dans les inscriptions qui célèbrent ces faits il se définit en effet comme métropolitain¹³¹⁶.

La modification de la hiérarchie ecclésiastique locale, bien que non autorisée, doit avoir été acceptée par le patriarche, puisque dans une autre de ses épîtres Basile est désigné

¹³¹¹ Jenkins-Westerink 74.

¹³¹² *Ibid.* : τὸν δὲ ἐπίσκοπον ὃς ἀτάκτως καὶ παρὰ κανόνα εἰς πράγματα ἑαυτὸν ἐπιδίδωσιν καὶ ἄλλους [τὰ πράγματα] κάκεινον ὑπόδικον ποιοῦντα, εἰ μὲν πλησίον ἐστίν, οἰκείοις λόγοις ἀδελφικῶς παρακάλεσον τὸ πρέπον συνιδεῖν καὶ ἐπισχεῖν ἑαυτὸν τῆς ἀτάκτου προαιρέσεως.

¹³¹³ Celle-ci est soutenue par le même Lazaropoulos : à propos de deux moines de saint Eugène, il affirme que Χαλδίου μὲν ὄντας τῷ γένει, ἰδιώτας δὲ πάντῃ τῷ τρόπῳ καὶ τοῦ ὑπουργεῖν πράγμασι πάνυ ἀπείρους (« being Chaldians by birth they were utterly rude in character and wholly without experience in taking on any responsibility », Rosenqvist, *St. Eugenios* p. 274-275).

¹³¹⁴ Ce genre d'attestations font référence surtout à l'activité de l'higoumène Ephrem (.ca début du X^e siècle) : cf., par exemple, Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 270-273, 274-275, 278-285, 294-295, 304-305.

¹³¹⁵ Jenkins-Westerink 74.

¹³¹⁶ Jenkins-Westerink p. 557. Sur les variations du statut de Trébizonde, d'abord évêché suffragant de Néocésarée, puis archevêché, en fin métropole voir Moulet, *Évêques*, p. 96. Trébizonde est enregistrée pour la première fois comme métropole de Lazique dans la Notice 6, datée du dernier quart du X^e siècle (*ibid.* et p. 67).

comme « métropolitain de Chaldée »¹³¹⁷. Dans cette lettre il paraît en tant qu'auteur d'un abus qui, nous l'avons vu, semble avoir été un classique des relations entre les établissements ecclésiastiques en province : le porteur du message se serait plaint auprès de l'empereur d'avoir été injustement expulsé du monastère où il résidait et qu'il dirigeait depuis plusieurs années. L'exhortation du patriarche à rétablir la justice est associée ici à des paroles rassurantes qui trahissent les raisons de l'action du métropolitain : il craint en effet que le monastère en question puisse être soustrait – éventuellement à l'avantage du patriarcat même – du contrôle de la métropole, pour laquelle il représentait probablement une bonne source de revenus¹³¹⁸.

Ici comme ailleurs donc, les responsables des grandes institutions ecclésiastiques, qu'elles soient églises locales ou fondations monastiques, sont les détenteurs d'un pouvoir économique et social remarquable, et se portent comme des puissants à tous égards, d'autant plus que, souvent, les hauts fonctionnaires ecclésiastiques appartiennent aux familles les plus en vue de la région où ils exercent leur ministère. Nous avons déjà vu à ce propos le cas des Kourkouas, influents entre les Arméniens et la Paphlagonie, à Gangres, ou ceux de Jean Maupous à Euchaita et de l'anonyme qui, vers la fin du X^e siècle, réclamait cette métropole comme lui revenant de droit. On pourrait ajouter encore l'exemple de Grégoire, évêque et frère du patrice Chaldos : les indices concernant l'enracinement provincial de cette famille, à laquelle était liée une fondation monastique près de Trébizonde, ainsi que un procès concernant Grégoire et le protospathaire et juge de Mésopotamie, Constantin, laissent supposer que ce personnage devait être titulaire d'un siège épiscopal situé entre le Pont et la Mésopotamie byzantine¹³¹⁹.

Pourtant, comme suggère justement le cas de Grégoire Chaldos, le fait d'être issus d'une famille puissante ne dispensait pas les hommes d'Église des conflits et des compromis avec les représentants du pouvoir public ou avec des particuliers, à leur tour riches et influents, et éventuellement intéressés à mettre la main sur les biens ecclésiastiques. Une telle menace pouvait peser aussi sur des petites fondations et sur les oratoires ruraux, comme illustre bien un autre passage de la *Peira* : il nous montre l'action d'un petit groupe d'individus, dont on infère seulement qu'ils sont des religieux (des prêtres, ἱερείς), cherchant à s'emparer des biens et des revenus de l'oratoire de Saint Auxence, en Chaldée, aux dépens des villageois qui l'avaient fondé¹³²⁰. Les monastères plus grands, pour leur part, pouvaient

¹³¹⁷ Jenkins-Westerink 114.

¹³¹⁸ *Ibid.*: εἴ τι οὖν σοι μέλει περὶ τοῦ ἐμὲ μὴ λυπεῖσθαι, ἀπόδος τὴν ἰδίαν τάξιν τῷ ἀνθρώπῳ, μηδὲν δειλιῶν ὅπερ ὑποπτύεις. Οὐ γὰρ ἀφαιρήσεται τις τὸ μοναστήριον τοῦ ὑπὸ τὴν σὴν τελεῖν ἐξουσίαν, οὔτε ἡμεῖς οὔτε ἄλλος, μέχρις ἂν ἐνταῦθα διάγωμεν.

¹³¹⁹ Après une première prononciation en province, cette cause est soumise aux juges de la capitale, qui renversent le premier verdict, et annullent l'accord auquel étaient parvenues les deux parties (*Peira* VII, 16).

¹³²⁰ *Peira* XV, 8. Selon Kaplan il s'agirait ici d'un groupe de moines, qui se seraient installés dans l'oratoire et se seraient appropriés ses revenus (*Les hommes*, p. 296). Le texte de la *Peira* ne spécifie pas de qui il s'agit : les ὀλίγοι τινὲς pourraient être des privés – éventuellement des puissants du lieu – s'étant consacrés à la vie religieuse et ayant arraché cet oratoire à la communauté du village, ou bien des prêtres dépendants du diocèse. Voici le texte : ὅτι ἐν τῇ τῶν χαλδαίων γῆ κώμη τις ἐστὶν ἐπ' ὀνόματι τοῦ ἁγίου Αὐξεντίου καὶ ναὸς τῷ τοῦ μάρτυρος καλούμενος ὀνόματι. ἐν τούτῳ τῷ ναῷ πολλοὶ τῶν φιλοθέων ἀνδρῶν προσφέρουσι δῶρα, καὶ οἱ κάτοικοι τῆς χώρας ταύτης διακερίζονται. ἀλλ' ἐκ μακρῶν τῶν χρόνων οὐκ οἶδ' ἄλλοι προσετέθησαν καὶ τὰς προσόδους διήρουν. πρὸ διορίας ἐγκαλέσαντες ἐπὶ τοῦ θεματικοῦ δικαστοῦ οἱ ἐξ ἀρχαίων τῶν χρόνων προνόμια ἔχοντες εἰς τὴν ἐκκλησίαν, ἐδικαιώθησαν μερίζειν, μὴ προστεθεικότος τοῦ δικαστοῦ καὶ πῶς καὶ εἰς πόσα. νῦν

eux aussi faire l'objet de véritables interventions et attaques de la part des puissants locaux. Dans ce sens, l'histoire de saint Nikôn Metanoëite, dont le père s'introduisit de force avec ses familiers et ses hommes dans le monastère de Chrysè Petra pour retrouver son fils et l'arracher à la vie religieuse, est significative, et elle trouve des parallèles dans l'hagiographie, *in primis* celui de Saint Michel Maleïnos¹³²¹. Cependant, pour nous convaincre du fait qu'il ne s'agit pas d'un simple *topos* hagiographique, une lettre de Nicolas Mystikos vient à l'appui¹³²² : l'invitation à laisser partir un individu ayant embrassé la vie monastique qui est menacé, là où il se trouve, par « des hommes qui par leur nature ne savent pas vivre en paix ou qui sont poussés par un démon »¹³²³, est justifiée par la nécessité de garantir la tranquillité et la sécurité de la communauté, mais elle révèle l'impuissance des autorités ecclésiastiques face à ce genre de pressions.

L'apparente impuissance du patriarcat à intervenir efficacement en défense du clergé local surprend. Exemple est à ce propos encore une lettre à Basile, le métropolite de Chaldée que nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises¹³²⁴ :

... nous trouvant dans un état de grande impuissance, nous avons confié, comme il est normal dans les difficultés, notre commune inquiétude à notre protecteur et sauveur, et nous l'avons prié de nous délivrer des nos inquiétudes ou si, dans ses jugements, il ne le voulait pas, de nous donner la force de supporter avec reconnaissance, afin que, après avoir souffert ce que nous souffrons, nous ne perdions pas les récompenses dues à la patience. Et ceci pour ce qui concerne le Seigneur miséricordieux ; ensuite, tout le soulagement qu'il nous est possible de trouver pour vous grâce à l'aide humaine, n'a pas été négligé : nous avons demandé qu'il soit écrit au stratège de mettre fin aux agressions de ceux qui attaquent les Églises de Dieu.

Et que les offenses de ceux que tu appelles hérétiques ne te provoquent pas de douleur, puisque tu es un homme de Dieu et dès le début tu t'es efforcé de vivre selon ses lois. Pourquoi ? Parce que leurs offenses ne nous lèsent pas du tout, mais au contraire, si nous le voulons, nous pouvons en tirer un grand profit. En effet quand on nous insulte, et que nous bénissons, quand quelqu'un nous traite avec insolence, et que nous prions pour lui, supportant avec mansuétude et sagesse l'arrogance et les offenses, il n'y a pas besoin de se demander quel profit nous vient de cela [...]

Quant aux évêques et aux prêtres qui ont été battus, ils recevront toute l'aide humaine qu'il est possible de trouver en ce moment, vu que nous avons déjà fait rapport à ceux qui ont

δὲ ἦκον οἱ αὐτοὶ ἐγκαλοῦντες καὶ ὁ μάγιστρος ἀπεφίνατο, τὰ μὲν παρὰ φιλοθέων ἀνδρῶν εἰσφερόμενα, ὅσα ἐν ἐπίπλοις ἢ σκεύεσιν ἀργυρίοις ἢ χρυσείοις εἰσίν, ἢ εἰς ἀνάθημα τῆς ἐκκλησίας προσηνέχθησαν, ταῦτα μόνῃ τῇ ἐκκλησίᾳ ἀνήκειν· τῶν δὲ λοιπῶν μίαν μερίδα λαμβάνειν τὴν ἐκκλησίαν, καὶ ταύτην διαλαγχάνειν τοὺς ἱερεῖς, τὰς δὲ λοιπὰς τρεῖς μερίδας εἰς τοὺς χωρίτας διαιρεῖσθαι τοὺς ἔχοντας προνόμιον ἐξ ἀρχαίων, καὶ τούτους ὡς τὸ πρόφην διαιρεῖν ταῦτα εἰς ἑαυτούς.

¹³²¹ Sullivan, *St. Nikon*, p. 58-73. Pour l'épisode parallèle rapporté dans la Vie de Saint Michel Maleïnos, cf. le commentaire d'Angeliki Laiou, *The General and the Saint*, p. 401-402.

¹³²² Jenkins-Westerink 147 ; l'identité du destinataire, sans doute l'higoumène d'un monastère, n'est pas précisée, et le texte est dépourvu aussi d'éléments qui puissent en préciser la datation.

¹³²³ *Ibid.* : ἄνθρωποι εἴτε παρ' ἑαυτῶν ἡρεμεῖν οὐκ εἰδότες εἴτε παρὰ τοῦ δαίμονος κεκινημένοι

¹³²⁴ Jenkins-Westerink 128. Sur le même ton sont aussi une autre lettre de Nicolas à Jean, métropolite d'Amisos (Jenkins-Westerink 65), et une épître de Léon de Synada à Michel d'Euchaïta (Darrouzès III, 26).

le pouvoir de les aider ; pour le reste, il est digne de ta sainte sagesse d'exhorter non seulement toi-même, mais eux aussi à supporter avec magnanimité, puisque c'est à cause de nos péchés que nous sommes soumis à ces épreuves ; pas seulement, mais, avec l'aide de Dieu, il faut essayer d'apaiser la cruauté des archontes avec la douceur et les bonnes manières, et non pas rendre leur attitude encore plus dure par notre âpreté.

Il est vrai que la difficile position où semble se trouver le patriarche à ce moment était due probablement aux circonstances politiques, en particulier aux conséquences de la crise déclenchée au cœur de l'Église et entre Église et pouvoir impérial par l'affaire de la tétragamie¹³²⁵. En effet, plusieurs lettres de Nicolas Mystikos laissent voir qu'à cette époque des désordres s'étaient produits tant dans la capitale qu'en province, et il paraît que partout dans l'Empire les partisans du patriarche étaient soumis à toutes sortes de vexations, leurs adversaires étant protégés ou du moins laissés impunis par le pouvoir impérial¹³²⁶. Une telle situation peut avoir sans doute rendu plus aiguës des difficultés que les clercs des provinces semblent pourtant rencontrer avec une certaine fréquence.

Par exemple, bien après le schisme euthymien, à la fin du X^e siècle, Léon de Synada souhaite au métropolite d'Euchaïta que « les difficultés et les aspérités » rencontrées dans l'Église qui lui a été assignée « s'aplanissent en priant Dieu »¹³²⁷ ; quant au cas des prêtres battus, nous avons vu que des épisodes semblables pouvaient arriver, comme montre le cas qui, au début du XI^e siècle, a pour protagoniste le magistre Sklèros, condamné pour avoir fait frapper un prêtre par ses hommes¹³²⁸. Enfin, si l'allusion aux offenses des hérétiques, dont Basile de Chaldée serait victime, semble faire référence ici aux attaques des partisans du feu patriarche Euthyme, plutôt qu'à des véritables hérétiques, d'autres témoignages confirment que des groupes hétérodoxes étaient traditionnellement présents dans les régions pontiques, l'hétérogénéité religieuse étant de plus en plus sensible et problématique à gérer à fur et à mesure qu'on avance vers les frontières orientales de l'Empire.

Orthodoxie et dissidences religieuses

Il est facile de se rendre compte que l'esquisse de géographie ecclésiastique tracée jusqu'ici et la reconstruction du réseau de relations qui connectait les Églises provinciales à leurs territoires et aux pouvoirs forts de la capitale concerne presque exclusivement les thèmes les plus anciens du Pont, essentiellement Arméniaques et Chaldée. Bien différent est le paysage ecclésiastique si on tourne le regard à l'est des grands thèmes romains : ici le maillage des centres d'autorité épiscopale se fait progressivement plus lâche, au fur et à mesure qu'on avance vers la côte orientale de la Mer Noire, en territoire arménien ou vers l'Euphrate. Là l'éparchie de Mélitène marque la frontière ecclésiastique byzantine face au monde arabe, tandis que, plus au nord, la création des métropoles, plus ou moins durables, de

¹³²⁵ Comme a été montré par Karlin-Hayter (*Quatre lettres*, p. 492-496) et par les éditeurs de la correspondance de Nicolas Mystikos (Jenkins-Westerink p. 575), cette lettre se rapporte en effet au deuxième patriarcat de Nicolas (912-925), probablement à la période de la régence de Zoé.

¹³²⁶ Karlin-Hayter, *ibid.*, p. 495-496, avec les références aux lettres adressées à Grégoire d'Éphèse et à la situation dans cette ville.

¹³²⁷ Darrouzès III, 26, l. 3-4.

¹³²⁸ *Peira* XLII, 18, p. 177 ; cf. *supra*, p. 212.

Phasis (Lazique), Kamachos, Keltzènè et Tarôn trahit l'intention d'organiser, contrôler et intégrer culturellement à l'Empire des territoires qui, comme indiquent les noms mêmes de leurs suffragants, étaient loin d'être véritablement hellénisés¹³²⁹.

Comme nous avons déjà vu, les territoires orientaux reconquis et intégrés à l'Empire au cours du X^e siècle et au début du XI^e avaient été repeuplés grâce à une importante immigration arménienne ou au transfert, plus ou moins volontaire, d'autres habitants, dont l'installation dans ces contrées était encouragée, voire dirigée, par le gouvernement impérial¹³³⁰ : il pouvait s'agir, nous l'avons dit, d'Arabes convertis, de groupes appartenant à minorités religieuses hétérodoxes, tels les monophysites d'Arménie et de Syrie, voire d'hérétiques transplantés et déportés dans l'Empire, comme les Pauliciens après leur défaite. L'amalgame de toutes ces composantes, jamais véritablement intégrées à l'idéologie d'un Empire orthodoxe et universel, contribuait à rendre l'équilibre et le contrôle de ces régions particulièrement délicat et à en faire une source de soucis pour le pouvoir central, qui chercha à intervenir à plusieurs reprises, soit par le biais des discussions théologiques et doctrinales, soit par des mesures répressives.

La première attitude fut celle adoptée le plus souvent à l'égard du christianisme arménien : les Arméniens disposaient en effet d'une Église nationale structurée et d'ancienne tradition¹³³¹, mais le patriarcat de Constantinople ne pouvait pas permettre à ses proches voisins d'enseigner une foi contraire à l'orthodoxie grecque, d'autant plus qu'au X^e siècle l'élan de l'expansion militaire de l'Empire et l'universalisme de l'Église byzantine, qui voit son aire d'influence s'élargir sensiblement suite aux conquêtes, se soutiennent l'un l'autre. C'est dans cette perspective qu'il faudra lire la lettre rédigée par Théodore Daphnopathès au nom de l'empereur Romain I^{er}, qui a la forme et l'étendue d'un véritable traité théologique visant à réfuter l'enseignement de l'évêque de Sounès, en Arménie, coupable de proclamer l'existence d'une seule nature en Christ après l'incarnation¹³³². Ce texte révèle toutes ses implications si on le met en relation avec l'activité diplomatique byzantine contemporaine, qui visait à assurer à l'Empire le contrôle, tant religieux que politique, du territoire arménien, objet des aspirations concurrentes de Byzance et des émirs arabes d'Alep et d'Azerbaïdjan¹³³³. C'est sous la pression de ces circonstances que la chancellerie impériale avait d'abord adressé

¹³²⁹ Moulet, *Évêques*, p. 80-98.

¹³³⁰ Cheynet, *Les transferts* ; Dédéyan, *L'immigration arménienne* ; Dagron, *L'immigration syrienne*. Sur la gestion de l'immigration syrienne et arménienne de la part du pouvoir impérial, voir le témoignage de Michel le Syrien, p. 130 : « Depuis que le Grecs s'étaient de nouveau emparés de la Syrie, l'empereur Nicéphore, voyant Mélitène démantelée et dévastée, de même que Hanzit, se préoccupait d'y réunir des habitants ; mais les Romains n'étaient point disposés à y habiter, par crainte des Taiyayê (c'est-à-dire des Arabes, *nda*). Quelques-uns de ses conseillers lui suggérèrent d'y appeler les Syriens qui étaient dans le pays des Taiyeyê et qui avaient coutume de vivre et d'habiter au milieu des deux peuples et des deux Empires » ; p. 133 : « l'an 1300 eut lieu le commencement de l'émigration des Arméniens de la Grande Arménie, tout d'abord dans la région de Cappadoce. En effet, l'empereur Basil[ius] enleva aux Arméniens le pays du roi Sénahérib, et il leur donna en échange Sebastia de Cappadoce. Ils se multiplièrent en cet endroit, et de là se répandirent dans toute la Cappadoce, dans la Cilicie et la Syrie ».

¹³³¹ Sur la conversion au christianisme des Arméniens et sur la formation de l'Église arménienne, voir Dédéyan, *Histoire*, p. 164-168, 179-182, 197-202 ; Garsoïan, *Quelques précisions* ; et *supra* p. 167.

¹³³² Darrouzès-Westerink 10.

¹³³³ Ce texte semble en effet à mettre en relation avec une autre lettre de la main du même Théodore Daphnopathès, écrite encore une fois au nom du *basileus*, et que son intitulé déclare adressée à l'émir d'Égypte, mais qui était destinée sans doute à un prince arménien : Darrouzès-Westerink, p. 14-15.

à l'évêque de Sounès une ordonnance impériale lui intimant de s'aligner sur le dogme de Chalcédoine¹³³⁴, puis la lettre dont il est question, dans l'effort d'assurer ses frontières et d'attirer dans l'orbite byzantine et orthodoxe cette province arménienne voisine de l'Ibérie, déjà philo-byzantine et chalcédonienne.

Si dans le cas de Sounès les pressions conjointes de Byzance et des princes ibères réussirent en une trentaine d'années à conduire la région à s'ouvrir aux influences orthodoxes¹³³⁵, et s'il est vrai que l'intégration de l'élite arménienne à l'aristocratie byzantine, ininterrompue depuis le VIII^e siècle et de plus en plus importante, comportait en principe leur adhésion à l'orthodoxie chalcédonienne¹³³⁶, il est pourtant probable que la population arménienne qui fit partie de l'Empire entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle ait gardé en grande majorité sa langue et la religion nationale, comme le fit une partie des princes entrés à Byzance au XI^e siècle, tels Gagik d'Ani ou les Pahlawouni¹³³⁷. Comme nous le verrons, cela ne signifie pas forcément qu'ils aient été hostiles à Byzance ; néanmoins leur installation massive en Cappadoce et dans les régions nord-orientales de l'Empire contribua à modifier l'identité ethnique et religieuse de ces régions, tout en créant des structures administratives et sociales particulières. D'ailleurs, les divisions créées par les différences religieuses pouvaient venir à profit des rivalités politiques internes de l'Empire, favorisant une instabilité qui s'avérera particulièrement dangereuse lorsque aux conflits intérieurs s'ajoutera la menace extérieure représentée par l'avancée turque.

À l'Arménie, terre d'hétérodoxie, sont traditionnellement liées aussi les origines de l'hérésie paulicienne, dont nous avons déjà vu l'importance et les implications politiques et militaires qu'elle eut pour Byzance entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle. En effet les sources grecques s'accordent à situer en Arménie les origines présumées de cette hérésie : à Samosata d'Arménie, patrie de Paul et Jean, éponymes légendaires de la secte, ou à Mananalis, ville d'où venait son premier *didaskalos*, Constantin-Silouanos, actif vers le milieu du VII^e siècle, et où se réfugièrent les Pauliciens après les persécutions survenues sous Justinien II et Léon III¹³³⁸. Toutefois, même si l'hostilité et les persécutions dont ils furent objet à l'initiative tant des Byzantins et des Arabes que de l'Église arménienne contraignirent les adeptes de cette doctrine à de fréquents allers-retours entre la terre d'Empire et le pays arabe, pour s'installer enfin dans une zone qui échappait en large mesure au contrôle de l'un

¹³³⁴ ὁ μὲν θεοστεφὴς καὶ τῆ ἀμωμῆτῳ καὶ ὀρθοδόξῳ πίστει ἐγκοσμούμενος ἡμῶν βασιλεὺς ἐκεῖνά σοι διὰ θείας αὐτοῦ μεμῆνυκε κελεύσεως, ὅσα τοῖς ἀληθῶς ἀρχιερεῦσι προσήκον γινώσκειν (*ibid.* p. 109, ll. 15-17).

¹³³⁵ *Ibid.*

¹³³⁶ Cf. Brousselle, *L'intégration* ; Dédéyan, *Histoire*, p. 305-317.

¹³³⁷ Dédéyan, *Histoire*, p. 315-317 ; sur le degré d'intégration de ces personnages à la hiérarchie byzantine, cf. aussi *infra*.

¹³³⁸ Cf. Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 49-51, 53 et 56-65. Mananalis sera, à l'époque de Jean Tzimiskès, le nom d'un évêché suffragant de Trébizonde (Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 57 note 17 ; Moulet, *Évêques*, p. 96 note 299). Les sources arméniennes semblent connaître un district de ce nom en haute Arménie, et Honigmann le situait lui aussi en Mésopotamie nord-orientale, entre le haut Euphrate et l'Arsanias ; Lemerle considère pourtant que, compte tenu des déplacements des *didaskaloi* pauliciens et du témoignage des sources grecques, il faut supposer l'existence d'une localité homonyme près de Arsamosata, dans un territoire qui à cette époque était arabe (Lemerle, *ibid.*, p. 57-58). Également, les premiers chefs pauliciens (Constantin-Silouanos, Paul, Gégnesios-Thimotée, Baanès le Sale) sont d'origine arménienne.

et de l'autre¹³³⁹, l'hérésie ne manqua pas de trouver un terrain fertile dans le territoire byzantin.

En particulier, et en contraste avec sa représentation comme thème très orthodoxe qui est donnée par les sources à l'époque iconoclaste¹³⁴⁰, l'ancien thème des Arméniens semble avoir été un foyer paulicien entre le VII^e et le IX^e siècle : c'est à Kibossa, près de Colonée, que Constantin-Silouanos fonda la première Église paulicienne ; ensuite, après le retour des Pauliciens de Mananalis, la prédication du *didaskalos* Sergios-Tychikios investit tout le thème des Arméniens, à partir de la localité de Kynochôrion et de la région de Néocésarée¹³⁴¹. L'importance et la persistance de la présence paulicienne dans la région est suggérée aussi par l'attribution aux hérétiques du meurtre de l'évêque et de l'archonte de Néocésarée, chargés de faire appliquer l'ordonnance impériale émanée par Michel I^{er}, qui prescrivait la condamnation à mort pour les adeptes de la secte, et aussi par la remise aux Arabes du duc de Colonée, Kallistos, trahi par ses soldats pauliciens, qui mourut avec les Quarante Martyrs d'Amorion en 845¹³⁴².

Ces faits sanglants préludent à la fuite des Pauliciens auprès de l'émir de Mélitène, à la fondation de Tephrikè par Karbeas et au début de leurs attaques contre le territoire byzantin. Cependant, quelques textes épistolaires datant entre le milieu du X^e et le premier quart du XI^e siècle témoignent du fait que, même après le départ des Pauliciens, puis après leur défaite militaire sous Basile I^{er}, le Pont resta un foyer d'hérésies et de discussions doctrinales. Particulièrement significative à ce propos est une lettre adressée à Philothée, métropolitain d'Euchaïta, par Théodore, futur métropolitain de Nicée et probablement *chartophylax* de Sainte Sophie au moment de la rédaction de ce texte¹³⁴³. La missive contient toute une série d'instructions sur le comportement à tenir à l'égard des nombreux hérétiques qui se trouvent dans le diocèse du destinataire, au cas où ils expriment le désir de réintégrer le corps de l'Église orthodoxe¹³⁴⁴ :

... Et donc que les ariens, les macédoniens, les sabbatiens, les navatiens ou photiniens, qui se proclament le purs (kathares), les aristeroi et les quatuordécimans, les tetradiés et les apollinaristes, après avoir souscrit un libelle et avoir renoncé à toute hérésie qui s'éloigne des positions de l'Église catholique, surtout celle à laquelle ils appartenaient, soient ensuite instruits dans les principes de la foi, reçoivent l'onction avec le chrisme sacré sur les organes de sens et soient ainsi accueillis et qu'ils partagent avec nous les mystères sacrés ; et que ceci

¹³³⁹ Nous avons fait référence plus haut à la localisation de l'état paulicien et à son étendue présumée.

¹³⁴⁰ Cf. *supra*, p. 221.

¹³⁴¹ Pour la localisation de Kibossa et de Κυνὸς χώρον (Kainochorion), à identifier avec des *kastra* des montagnes autour de Colonée, voir Bryer-Winfield, *Pontus*, p. 146-147. Selon la tradition, les hérésies étaient bien implantées dans la région : déjà au VII^e siècle le *katholikos* géorgien Kyrion aurait appris la doctrine nestorienne d'un prêtre de Colonée, et la ville restera le centre d'une importante présence paulicienne jusqu'au IX^e siècle (*ibid.*).

¹³⁴² Lemerle, *ibid.*, p. 83 ss.

¹³⁴³ Darrouzès VII, 5. Pour ce qui concerne la datation des lettres et la reconstruction de la carrière de l'auteur, voir le commentaire de Darrouzès, *ibid.* p. 51-53. Le destinataire, Philothée métropolitain d'Euchaïta est le même ecclésiastique qui se distingua sous Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès pour son rôle d'ambassadeur (cf. *supra*).

¹³⁴⁴ ὅτι δέ σοι πληθὺς αἱρετικῶν παρουσιάσαντι προσπελάσασα καὶ ὡσπερ μυσταχθεῖσα τὸ τῶν αὐτοῦ διδασκάλων μαρὸν καὶ ἀλλόκοτον δόγμα τῷ καλῷ τῆς Ἐκκλησίας ἐξαιτεῖται συναρόλογηθῆναι σώματι καὶ συναριθμηθῆναι τῷ ἡμετέρῳ πληρώματι... (*ibid.*).

soit fait pour le bien du grand nombre et par dispense, selon l'enseignement du grand Basile. Quant aux eunomiens, qui sont baptisés avec une seule immersion, les montanistes dits aussi phrygiens, les sabelliens qui enseignent la paternité du fils [τοὺς υἱοπατορίαν διδάσκοντας], ces « paulinistes », desquels surtout tu me parles, et toutes les autres hérésies, il est établi qu'ils soient reçus tous en tant que catéchumènes, comme s'ils étaient païens [πάντας ὡς ἔλληνας παρεκελεύσατο δέχεσθαι κατηγουμένους] et, après avoir passé quelque temps à écouter les Écritures Sacrées, qu'ils soient baptisés ou rebaptisés. Puisque celle des jacobites semble moins grave que les autres hérésies, seuls ceux qui se détournent de celle-ci nous ne les consacrons pas avec le saint chrême, ni nous ne les rebaptisons, mais, après qu'ils ont souscrit un libelle et renoncé à toute hérésie et surtout à la leur, nous les accueillons et nous les comptons parmi les orthodoxes.

Suivant ces instructions, qui servent à l'économie et au même temps préservent l'exactitude (des canons), mon très vénérable ami, abandonne comme insensées les coutumes locales, et pense à t'efforcer de repousser et éviter en toute manière les comportements contraires aux commandements divins.

Ce texte, au caractère officiel et qui fait appel aux écrits des Pères de l'Église (même si l'on note quelques imprécisions, comme l'a remarqué Darrouzès¹³⁴⁵), contient peut-être des références à des hérésies anciennes et déjà abandonnées, comme c'est le cas de l'arianisme ; néanmoins la liste semble se rapporter principalement à des déviations doctrinales contemporaines et elle est indicative de la vitalité et variété des hérésies présentes dans le Pont. Il serait d'ailleurs intéressant d'en savoir plus à propos des « coutumes locales » en matière de réception et de comportement à l'égard des hérétiques : la seule chose qu'on déduit du texte c'est qu'elles n'étaient pas tout à fait en accord avec l'orthodoxie constantinopolitaine. Particulièrement intéressante est en outre la référence aux « paulinistes », apparemment le principal souci de Philothée : c'est l'indice du fait que des groupes de Pauliciens survivaient dans le foyer originaire de l'hérésie, ou peut-être qu'ils y avaient été transférés après leur défaite militaire, selon une pratique usuelle et qui semble avoir été appliquée encore par Jean Tzimiskès, responsable selon Anne Comnène de la déportation des hérétiques dualistes arméniens en Thrace et autour de Philippoupolis¹³⁴⁶.

La référence aux jacobites, dont la présence dans les marges orientales de l'Empire progresse tout au long de la seconde moitié du X^e siècle, favorisée par les empereurs de la dynastie macédonienne, est importante. Ces derniers, depuis Nicéphore II, poursuivirent une politique de repeuplement et redressement économique des territoires mésopotamiens entre Mélitène, Ma'rash et Samosata, reconquis au prix de décennies de campagnes militaires et dévastations¹³⁴⁷. Mais encore une fois, dans le cas des chrétiens de Syrie comme dans celui des Arméniens, l'intégration dans l'Empire d'une minorité ethnique et religieuse entraîne l'introduction à Byzance d'une hiérarchie ecclésiastique nationale différente et concurrente de

¹³⁴⁵ Darrouzès, p. 275 note 20.

¹³⁴⁶ Anne Comnène parle des « disciples de Manès et de Paul et Jean fils de Kallinikè » (les initiateurs légendaires du paulicianisme), mais il pourrait s'agir aussi d'Arméniens tondrakites : Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 109-110, avec la référence à d'autres attestations concernant la survie de l'hérésie paulicienne.

¹³⁴⁷ Dagron, *L'immigration syrienne*, p. 179-182.

celle de l'Église orthodoxe de Constantinople. Ce fait, ajouté à la circonstance que, dans les zones les plus touchées par l'immigration syrienne et arménienne, celles qui étaient des minorités à l'échelle de l'Empire deviennent des majorités au niveau régional, contribue à fragmenter la cohésion religieuse et l'identité même d'une *basileia* qui avait fait de l'appel à l'orthodoxie un facteur de expansion politique et de son rayonnement culturel.

Si, jusqu'au règne de Basile II et puis de Constantin VIII, le pouvoir politique permit à ces confessions nationales de s'enraciner et de prospérer, comme l'indique le comportement des seigneurs arméniens dans la région de Sébastée, où Atom Arcruni, fils de Sénachérim du Vaspourakan, fit bâtir un monastère au nom de la Sainte Croix et accueillit le *katholikos* Pierre¹³⁴⁸, et comme le montre encore mieux la floraison de sièges épiscopaux et de fondations monastiques jacobites autour de Mélitène et Samosata¹³⁴⁹, les soucis doctrinaux revinrent pourtant au centre de l'attention impériale au cours du deuxième quart du XI^e siècle.

Au début du règne de Romain III, un procès entraîna la condamnation de Jean VIII Bar Abdoun, patriarche jacobite d'Antioche résident à Ma'rash¹³⁵⁰, tandis que Constantin IX s'efforcera par la suite de déraciner et faire disparaître le patriarcat arménien¹³⁵¹. D'ailleurs, il est intéressant d'observer que le problème de l'intégration manquée ou seulement partielle des populations orientales ressorte de façon plus aiguë à l'occasion de revers militaires, comme ceux rencontrés en Syrie par Romain III, et au moment où se font sentir les conséquences de la centralisation et se pose la question de la consolidation des acquisitions byzantines, à travers leur intégration dans un système uniforme et durable, adapté à la défense et à l'administration en temps de paix.

D'autre part, à propos des jacobites, il vaut la peine de souligner que les textes grecs, tant les instructions envoyées au métropolite d'Euchaïta que les sources se référant à la condamnation de Jean Bar Abdoun et des jacobites, tiennent à souligner la légèreté de la punition et de la pénitence imposées à cette catégorie d'hérétiques, comme si l'attitude de l'Église grecque avait été de minimiser la portée de la déviance doctrinale, cherchant à trouver un équilibre entre l'inévitable condamnation et l'effort d'absorber l'hérésie dans le corps de l'orthodoxie byzantine. En effet, malgré les persécutions menées contre les chefs de l'Église jacobite par le patriarcat de Constantinople, les fondations monastiques syriennes se poursuivirent, au point qu'en 1032 les autorités de Constantinople sentirent la nécessité de confirmer les condamnations portées contre le patriarche et l'hérésie des jacobites en 1029 et 1030.

¹³⁴⁸ Aristakès de Lastivert, p. 72.

¹³⁴⁹ L'immigration syrienne se caractérise en effet pour la reprise économique qu'elle entraîne et pour les riches investissements faits par ces nouveaux sujets dans à faveur de leurs églises et fondation monastiques. Ces dernières deviennent des importants lieux de culture, où l'enseignement, la lecture et la copie des textes, surtout bibliques et exégétiques, étaient pratiquées : cf. le recensement et les remarques faites par Dagron, *L'immigration syrienne*, p. 188-197.

¹³⁵⁰ Grumel, *Regestes*, I, 2, p. 253-255 (n^{os} 839, 840) ; le texte de l'excommunication de Jean Bar Abdoun est perdu, mais nous avons le texte du jugement synodale de condamnation de l'hérésie jacobite de 1030, qui rapporte les mesures prises contre le patriarche jacobite (excommunication et exil au mont Ganos) et informe de l'abjuration de l'hérésie par trois évêques jacobites ; ces derniers, après avoir souscrit des libelles de renonce à l'hérésie, sont réintégrés à l'Église dans la position de choirévêques (donc sans la possibilité d'ordonner prêtres et diacres : Ficker, p. 8-21). Sur ces mêmes événements voir aussi les sources syriennes : Michel le Syrien, p. 140-145 ; Yahya III, p. 488-491 (Yahya d'Antioche est melkite, donc défavorable à Jean VIII Bar Abdoun).

¹³⁵¹ Dagron, *L'immigration syrienne*, p. 211.

En effet, l'exhortation aux évêques à ne pas laisser isolé le métropolitain de Mélitène dans sa lutte et à dénoncer aux fonctionnaires impériaux les hérétiques, contenue dans le texte du jugement synodal de 1030, laisse soupçonner que les hiérarchies ecclésiastiques locales avaient pris l'habitude de s'adapter à leur milieu et de vivre ensemble avec leur collègues jacobites¹³⁵². Cela devait valoir aussi pour les autorités politiques, dont le souci était essentiellement le maintien de l'ordre et qui n'avaient aucun intérêt à attaquer des chefs spirituels respectés et vénérés par une partie importante, paisible et riche de la population locale : le récit de Michel le Syrien et sa description de l'embarras du juge de Mélitène Jean Chrysobergès face à l'ordre d'arrêter Jean Bar Abdoun en sont une bonne démonstration¹³⁵³.

2.3.4 Officiers, fonctionnaires et puissants laïcs

Les régions étudiées, du moins en ce qui concerne les thèmes dits « romains », se caractérisent par la présence d'une aristocratie ancienne et prestigieuse, qui se distingua dès le VIII^e siècle pour ses liens avec le monde caucasien, qui sut nouer au cours du X^e siècle des relations importantes avec les autres protagonistes des conquêtes orientales de Byzance et qui, entre la fin du X^e et le milieu du XI^e siècle, se renouvela partiellement grâce à de nouvelles vagues d'immigration, absorbées plus ou moins effectivement par la société de l'Empire. Encore une fois, l'observation de la distribution des postes de commandement et la reconstruction de l'enracinement local des familles peut nous aider à développer quelques réflexions sur le rôle joué par ces territoires dans la détermination des équilibres politiques de l'Empire.

¹³⁵² Grumel, *Regestes*, p. 253-254.

¹³⁵³ Dagron, *L'immigration syrienne*, p. 203. Michel le Syrien (p. 139-140), en plus de souligner les bonnes relations entre Jean VIII Bar Abdoun et le juge de Mélitène Chrysobourgios/Chrysobergès, précise qu'en raison de sa sagesse et de sa justice, le patriarche jacobite s'était gagné aussi le respect du gouverneur et du patriarche grec d'Antioche.

ARMÉNIAQUES	CHALDÉE	SEBASTÉ et COLONÉE	MÉSOPOTAMIE	ARMENIKA THEMATA
Artabasdos , stratège des Arméniens (et gendre de Léon III, 713-717/8), Théoph. Conf. p. 395.	Jean Chaldos , <i>stratèglatès</i> en Chaldée sous Basile I ^{er} , Léon Gramm. p. 253.	Kallistos Méliassénos , spathaire, tourmarque et duc de Colonée (838-842 ou 845 ?), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 486.	Moussilikès , spatharocandidat impérial et tourmarque de Mésopotamie (IX ^e /X ^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 55.16	Théophile Kourkouas , stratège de Théodosiopolis (milieu X ^e s.), <i>DAI</i> ch. 45, p. 212-213.
Nicétas , stratège des Arméniens (et fils du précédent, 742-743), Théoph. Conf. p. 417.	Constantin Libs , protospathaire et probablement stratège de Chaldée sous Léon VI (900-912 ca.), <i>DAI</i> ch. 43, p. 190-191.	Bardas Phocas (le Jeune) , patrice et duc de Chaldée et de Colonée (avant 969), Skyl. p. 284, Léon Diac. p. 96.	Orestès Charisianités : stratège de Mésopotamie, nommé par Léon VI après l'institution du thème (début X ^e s.), <i>DAI</i> ch. 50, p. 238-239 ¹³⁵⁷ .	Alousianos , stratège de Théodosiopolis sous Michel IV (avant 1040), Skyl. p. 413.
Bardanès (Tourkos ?) , stratège des Arméniens (771-780 ?), Théoph. Conf. p. 445, Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i> , p. 374.	Bardas Boilas , (mono)stratège de Chaldée (923), Théoph. Conf. p. 404.	Ichnoukas , stratège (ou catépan) de Nikopolis sous Léon VI, <i>DAI</i> ch. 50, p. 238-239.	Théophile Kourkouas , stratège de Mésopotamie (milieu X ^e s.), Théoph. Conf. p. 428 ; Skyl. p. 230	Grégoire Pakourianos , duc de Théodosiopolis (entre 1071 et 1081?), Lemerle, <i>Cinq études</i> , p. 136 et 167.
Baristrotzès/Karistrotzès , stratège des Arméniens (778), Théoph. Conf. p. 451 ¹³⁵⁴ .	Théophilos Kourkouas , stratège de Chaldée (ca. 923/924-930), Théoph. Conf. p. 428.	Petronas Boilas , protospathaire et catépan de Nikopolis (928-930 ca.), <i>DAI</i> ch. 45, p. 212-213.	Bardas Skliéros , duc des <i>tagmata</i> de Mésopotamie (976), Skyl. p. 314.	Romanos , spathaire (impérial ?) et catépan d'Ibérie et Chaldée (XI ^e s.), <i>Zacos</i> II n° 695. Peut-être correspond-il à Romain
Alexios Mouséli , stratège des Arméniens (791-792), Théoph. Conf. p. 466, <i>DOSeals</i> 4 n° 22.41 (?).	Bardas Phocas (le Jeune) , patrice et duc de Chaldée et de Colonée (avant 969), Skyl. p. 284, Léon Diac. p. 96.	Aronios (Aaron) , protospathaire et stratège de Sébastée (début XI ^e s.), Laurent, <i>Orghidan</i> n° 231.	Adrien Marzapoulos , protospathaire et catépan de Mésopotamie (début XI ^e s.), Seibt-Zarnitz n° 2.3.6.	Dalassénos , catépan d'Ibérie en 1023-1026, commémoré par une inscription de Karin (Yuzbashian, <i>L'administration byzantine</i> , p. 156).
Théodore Kamoulianos , patrice et stratège des Arméniens sous Constantin VI (792), Théoph. Conf. p. 468-469.	Isaac Brachamios , <i>anthypatos</i> patrice et stratège de Chaldée (969-976 ?), Cheynet, <i>Trois familles</i> , p. 59.	Théodore Gabras , patrice, <i>topotérètès</i> , sébaste et duc de Chaldée (et de Colonée) (1067-1074/75 ou 1095/98), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 486.	Costantin Parsakouténos , protospathaire et catépan de Mésopotamie (ca. 1020-1035), Seibt <i>Beisiegel</i> /II, n° 276.	Nicétas , patrice et catépan d'Ibérie (première moitié XI ^e s.), <i>Zacos</i> II n° 1026 ¹³⁵⁸ .
Léon l'Arménien (futur Léon V), stratège des Arméniens sous Nicéphore I ^{er} , Théoph. Conf. p. 489.	Pierre (?) Argyros , patrice et stratège de Chaldée (X ^e /XI ^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 32.43.	Grégoire Tarônités , duc de Trébizonde (1103), Anne	Grégoire Pahlawuni , magistre, vestès, <i>épi tou koitónos</i> et duc de	Michel Iasités , catépan d'Ibérie (1038-1045), Skyl. p. 402, 436-
Manuel , nommé stratège des Arméniens par Léon V, Théoph.	Basile patrice et duc de Chaldée			

¹³⁵⁴ Selon la reconstruction de Christian Settipani, ce personnage appartenait à la famille des Bagratides (Settipani, *Continuité des élites*, p. 104).

<p>Cont. p. 24¹³⁵⁵.</p> <p>Olbianos, stratège des Arméniennes sous Michel II (820-823), Théoph. Cont. p. 54.</p> <p>Lalakôn, patrice et stratège des Arméniennes sous Léon VI, <i>DAI</i> ch. 45, p. 206-207.</p> <p>Jean Kourkouas, <i>anthypatos</i> patrice et stratège des Arméniennes (deuxième moitié du X^e s.), Andriollo <i>Kourkouas</i> n° 8, p. 69-71.</p> <p>Jean Chaldos, duc des Arméniennes, des Bucellaires et de Thessalonique (995), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 380 (<i>Iviron</i> I, p. 153 ; Cheynet, <i>Pouvoir</i>, p. 221).</p> <p>Katalalôn Kékauménos, protospathaire et commandant du <i>tagma</i> des Arméniennes : en 1040 la défense de Messine lui est confiée, Skyl. p. 406-407.</p>	<p>(ca. 1020-1022), <i>kédéstés</i> de l'empereur Basile II, Rosenqvist, <i>St. Eugenios</i>, p. 235¹³⁵⁶.</p> <p>Romanos, spathaire (impérial ?) et catépan d'Ibérie et Chaldée (XI^e s.), <i>Zacos</i> II n° 695.</p> <p>Théodore Gabras, patrice, <i>topotérétés</i>, sébaste et duc de Chaldée (et de Colonne) (1067-1074/75 ou 1095/98), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 486 ; duc de Trébizonde (après 1086), Anne Comnène VIII, 9 (vol. 2, p. 151-152).</p> <p>Georges Makrembolitès, spatharocandidat et juge de Chaldée (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 32.6.</p> <p>N. Tetragnonitès, spatharocandidat et juge de Chaldée (XI^e s.),</p>	<p>Comnène III, p. 75.</p> <p>Basile Eugénianos, <i>hypatos</i> patrice, juge du Velum et de Colonne (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 48.1.</p>	<p>Mésopotamie (1045?), Vlyssidou, <i>Asie Mineure</i>, p. 480 ; Kühn, <i>Armee</i>, p. 183.</p> <p>Théognostos Méliassénos, vestarque et catépan de Mésoptamie (1055), Vlyssidou <i>Asie Mineure</i> p. 481, Theodoridis, <i>BZ</i> 78 (1985), p. 363-364.</p> <p>Aaron, frère d'Alousianos, proédre et duc de Mésoptamie sous Isaac I^{er} (troisième quart du XI^e s.), Lemerle <i>Cinq études</i> p. 39 et 41.</p> <p>Basile, fils d'Alousianos, duc de Mésoptamie (1071), Kühn, <i>Armee</i>, p. 184.</p> <p>Nicéphore Paléologue, duc de Mésoptamie (1077), Vannier, <i>Paléologues</i> p. 134.</p> <p>Basile Parsakouténos, duc de Mésoptamie (XI^e s.), Kühn,</p>	<p>438.</p> <p>Katalalôn Kékauménos, duc d'Ibérie (1045-1048), Skyl. p. 438 ; <i>vestés</i> et duc d'Ani et d'Ibérie (1048), Skyl. p. 448-449.</p> <p>Léon Tornikios, stratège en Ibérie (1047), Skyl. p. 438-439.</p> <p>Isaac Comnène patrice et catépan d'Ibérie (début années 50 du XI^e s. ?), Cheynet <i>Comnènes</i> p. 55 note 6.</p> <p>Jean Monastériotès, duc d'Ibérie (vestarque et catépan d'Arménie et Ibérie, 1058-1059 .ca), Lemerle, <i>Cinq études</i>, p. 42.</p> <p>Aaron, magistre et duc d'Ani et d'Ibérie (1055-1057), <i>DOSeals</i> 4, n° 75.1 ; Yuzbashian, <i>Administration</i>, p. 162 ; Kühn,</p>
--	---	--	--	--

¹³⁵⁷ Si tratta forse del *domestikos* dei Noumera a cui Areta di Cesarea invia due lettere (M : V. Levchenko, *Vizantiyskiy Sbornik*, Mosca 1945, p. 229-30). Si veda anche H. Grégoire, *Digenis Akritas*, New York 1942, p. 13 ; i riferimenti in *DAI, Commentary*, p. 190 nota 50/127.

¹³⁵⁸ Selon Aristakès il venait de Pisidie (Yuzbashian, *L'administration byzantine*, p. 157).

¹³⁵⁵ Les sources rapportent à propos de ce personnage des informations confuses et parfois contradictoires. Il s'agirait quand même d'un parent de l'impératrice Théodora, probablement d'un oncle paternel, appartenant à la puissante famille arménienne des Mamikônians ; il fut *protostator* sous Michel I et stratège, des Arméniennes d'abord, puis des Anatoles, sous Léon V (*Empereurs de Constantinople*, p. 60, note 56 ; *PMBZ* 4707 ; Settipani, *Continuité des élites*, p. 105, et surtout p. 148, avec un discussion des attestations concernant le personnage).

¹³⁵⁶ La *Synopsis* de Lazaropoulos rapporte que ce personnage était originaire de la capitale, qu'il était cultivé et bon militaire au même temps, et qu'il était apparenté à l'empereur par mariage ; il avait autorité sur Trébizonde et sur la Chaldée jusqu'à Sôteropolis ; selon ce témoignage il aurait attendu le retour de Basile II d'Ibérie à Keltzénè, où il aurait été occupé à inspecter les fonctionnaires du fisc impérial (Rosenqvist, *ibid.*).

<p>Léon Iasités, curopalate et duc des Arméniques (deuxième moitié XI^e s.), Liháčev, <i>Molivdovuly</i> p. 131</p> <p>Michel Psellos, juge des Arméniques, Psellos, <i>Lettres</i>, Kurtz-Drexl 136, p. 162.</p> <p>N. Splénarios, vestarque et juge des Arméniques (milieu XI^e siècle), Psellos, <i>Lettres</i>, Kurtz-Drexl, p. 155, l. 5-6.</p> <p>Pothos Monomachos, <i>orphantrophos</i> et juge des Arméniques (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 22.18 ; <i>Bleisiegel</i>/II n° 173 (<i>orphantrophos</i>, juge de l'Hippodrome et des Arméniques)</p> <p>Théodore Proteuôn, protospathaire et juge des Arméniques (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 22.23</p> <p>Théodore Chryselios, prostospathaire, mystographos, juge du Velum et des Arméniques (XI^e s., première moitié), <i>Bleisiegel</i>/II n° 174; cf. <i>SBS</i> 10 p. 185</p> <p>Constantin Promoundénos, juge du Velum et des Arméniques (milieu XI^e s.), <i>Bleisiegel</i>/II, p. 178.</p> <p>Christophe Mitylénaios, patrice</p>	<p><i>DOSeals</i> 4 n° 32.6.</p> <p>Léon Areobindos, spatharocandidat, <i>asekrētis</i> et juge de Chaldée et Derzene (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 61.3</p> <p>Léon Hexakiônités, spatharocandidat et juge (?) (ou protonotaire?) de Chaldée et Derzene (XI^e s.) <i>DOSeals</i> 4 n° 61.4</p> <p>Georges Drosos, patrice <i>anthypatos</i>, juge de l'Hippodrome, de Chaldée et Derzèné, <i>SBS</i> 9 p. 219 note 25.</p> <p>Léon Promoundénos, protospathaire <i>épi tou chrysotriklinou</i>, notaire impérial, juge de l'Hippodrome, de Chaldée et Derzèné (années 40 du XI^e s. ca.), <i>Bleisiegel</i>/II p. 179</p>		<p>Armée, p. 184.</p> <p>Christophe Mitylénaios, protospathaire impérial et juge de Mésopotamie (ca. 1020-1040), <i>Bleisiegel</i>/II n° 198.</p> <p>N. Kataphloron, supérieur de Michel Psellos en Mésopotamie, probablement juge de Mésopotamie (ca. 1035), Sathas p. 459.</p> <p>Jean Spanopoulos, <i>anthypatos</i> patrice, vestès, notaire (?), juge du Velum, de l'Hippodrome et de Mésopotamie et <i>anagraphheus</i> (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 55.3</p> <p>N. Blax, protospathaire et juge de Mésopotamie (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 55.6</p>	<p>Armée, p. 204.</p> <p>Pankratiος, duc d'Ani (ca. 1059-1064), Lemerle, <i>Cinq études</i>, p. 42-43 (cf. <i>infra</i>, Pankratiος duc de Vaspourakan).</p> <p>Grégoire Pakourianos, duc de Kars (autour de 1064), Lemerle, <i>Cinq études</i>, p. 167.</p> <p>Basile Argyros, patrice et catépan de Vaspourakan (1021-1022), Skyl. p. 355.</p> <p>Nicéphore Commène, gouverneur de Vaspourakan (autour de 1026), Skyl. p. 371-372.</p> <p>Georges Maniakès, patrice et catépan de Vaspourakan (en 1030, puis en 1035), Skyl. p. 382 et 397, et Jordanov <i>Corpus</i> I, p. 43¹³⁵⁹.</p> <p>N. Kabasilas, catépan de Vaspourakan (1034 .ca), Aristakès de Lastivert p. 36.</p> <p>Nicolas Chryselios, patrice, catépan de Vaspourakan (1033), Skyl. p. 388.</p>
---	---	--	---	--

¹³⁵⁹ Jordanov mentionne aussi un autre seceau appartenant au même personnage lorsqu'il était catépan de Vaspourakan, édité par Sandrovskaja (cf. *SBS* 3, p. 189).

<p><i>anthypatos</i>, juge de Paphlagonie et des Arméniaques (première moitié XI^e s.), <i>Bleisiegel</i>/II, p. 200.</p> <p>Théodoros Maurex, protospathaire et juge des Arméniaques (première moitié du XI^e s.), <i>Bleisiegel</i>/II, p. 217.</p> <p>Théodore Spanopoulos, <i>vestès</i>, juge du Velum et des Arméniaques (XI^e s.), <i>Bleisiegel</i>/I, p. 286.</p> <p>Georges Korinthios, <i>protosynkellos</i> et préteur des Arméniaques (XI^e s.), Kékauménos, <i>Raccomandazioni e consigli</i>, p. 220-221.</p>		<p>Nicéas Pégonités, patrice et catépan de Vaspourakan (1033-1034), Skyl. p. 388-389.</p> <p>Étienne Leichoudès, catépan de Vaspourakan (1044), Skyl. p. 446.</p> <p>Aaron, patrice <i>anthypatos</i>, <i>vestès</i> et catépan du Vaspourakan (1047-1049), <i>Zacos</i> II n° 352, Skyl. 448-449.</p> <p>Georges Monomachatos, patrice et catépan de Vaspourakan (ca. 1050-1060), <i>Bleisiegel</i>/II, n° 273.</p> <p>Grégoire magistre, <i>épi tou koitonou</i> et duc de Vaspourakan et de Tarôn (années 50 du XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 76.2¹³⁶⁰</p> <p>Isaac Commène, protospathaire et catépan de Vaspourakan (années 40/50 du XI^e s.), Cheynet, <i>Commènes</i> p. 55, note 5.</p> <p>Pankratiou, duc de Vaspourakan (ca 1059-1064), Lemerle, <i>Cinq études</i>, p. 39 et 42.</p> <p>Basile Apokapès, <i>vestarque</i> et catépan de Vaspourakan (avant</p>
---	--	--

¹³⁶⁰ Il s'agit de Grégoire magistre Pahlawuni, qui au milieu du XI^e siècle réunit dans ses mains le commandement du Tarôn et du Vaspourakan (Yuzbashian, *L'administration byzantine*, p. 147.

					<p>1055), Lemerle, <i>Cinq études</i>, p. 50¹³⁶¹.</p>
					<p>Nicéphore S., protospathaire et stratège de Mantzikert (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 67.1</p>
					<p>Nicéphore Balanités, patrice et stratège de Mélitène (autour de 1000), Darrouzès VI, 4.</p>
					<p>Pierre Gymnos, <i>vestés</i> et catépan de Mélitène (XI^e s.), <i>DOSeals</i> n° 68.4</p>
					<p>Jean Chrysoberges, spatharocandidat, [proto]cancellaire du <i>genikon</i>, juge, <i>anagrapheus</i> et <i>kouratôr</i> de Mélitène (XI^e s., peut-être 1028 ?), <i>DOSeals</i> 4 n° 68.2</p>
					<p>Basile Machétarès, <i>vestés</i>, juge et catépan de Mélitène et de Lykandos (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4, n° 53.5</p>
					<p>Constantin, <i>vestarques</i> et catépan de Mélitène et <i>anagrapheus</i> (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 68.5, <i>Zacos</i> II</p>

¹³⁶¹ Jordanov (*Corpus* I, n° 14.1) propose une autre chronologie (à savoir : ? – 1064). En tout cas, selon le sources grecques (Skyl. p. 462) ce personnage était sans doute catépan des Vasourakan en 1054, lors de l'offensive lancée contre Mantzikert par Togrul Beg.

n° 438.

Léon Tomikios, stratège de Méritène sous Constantin IX, Attaleiates, *Histoire*, p. 18.

Gabriel, protonobelissime et duc de Méritène (fin XI^e s.), *Zacos II*, n° 465.

Léon Lampros, stratège de Méritène (1043), Skyl. p. 430.

Autres stratèges (sans nom de famille) : *Seyrig* n° 184 ; Cheynet, *Antioche et Tarse* n° 54.

Tautoukas, proèdre et catépan de Samosata (troisième quart du XI^e s.), *Bleistege/II* n° 279.

Nicéphore, protospathaire impérial et stratège de Choazanon (X^e/XI^e s.), *DOSeals 4*, n° 60.1

Mélias, stratège de Chortzenès (fin X^e s.), *Zacos II* n° 227.

				<p>Grégoras, protospathaire impérial et stratège de Léontokôme (deuxième moitié X^e s.), <i>Zacos</i> II n° 157.</p> <p>Georges, patrice et stratège de Rômanoupolis, <i>Zacos</i> II n° 472.</p> <p>Michel, <i>anthypatos</i> patrice, <i>vestès</i> et stratège des <i>armenika themata</i> (première moitié XI^e s.), <i>Zacos</i> II, n° 844.</p> <p>Choirosphaktès, juge des <i>armenika themata</i> (milieu du XI^e s.), <i>Blaisiegel</i> II, n. 177.</p> <p>Nicola Radénos, protospathaire et juge des <i>armenika themata</i> (X^e/XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 56.8</p> <p>Basile Palainos, <i>hypatos</i> et préteur des <i>armenika themata</i> (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 56.12</p> <p>Georges Hexamilitès, protospathaire, juge de l'Hippodrome et des <i>armenika themata</i>, Wassiliou <i>Hexamilitès</i> n° 7 (b).</p> <p>N. (Eustratios ?) Panarétos, censeur et juge des <i>armenika</i></p>
--	--	--	--	---

				<p><i>themata</i> (XI^e s.), Seibt, <i>Armenika themata</i>, n° 15.</p> <p>Léon Aréobindos, spatharocandidat, <i>asekretis</i> et juge de Chaldée et Derzène (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 61.3</p> <p>Léon Hexakionitès, spatharocandidat et juge (? ou protonotaire) de Chaldée et Derzène (XI^e s.), <i>DOSeals</i> 4 n° 61.4</p> <p>Léon Promoundénos, protospathaire <i>épi tou chrysotriklinou</i>, notaire impérial, juge de l'Hippodrome, de Chaldée et Derzène (années 40 du XI^e s. ca.), <i>Bleisiegel</i>/II p. 179.</p> <p>[Basil, protospathaire, <i>épi tou chrysotriklinou</i>, juge de l'Hippodrome et d'Ibérie, <i>Zacos</i> II n° 387]</p>
--	--	--	--	---

Le VIII^e siècle et le début du IX^e

Tout d'abord, il n'est pas sans intérêt de remonter jusqu'au VIII^e et au début du IX^e siècle : à cette époque on remarque une vague particulièrement importante d'immigration arménienne, en concomitance avec la répression des révoltes anti-arabes fomentées par les grandes familles princières d'Arménie¹³⁶². Ce phénomène affecta d'un côté le peuplement des régions pontiques et la composition de l'aristocratie locale, de l'autre laissa sa trace au plus haut niveau des hiérarchies sociales et politiques byzantines, et dans la succession impériale même.

Il suffit de considérer l'identité des personnages qui furent stratèges des Arméniques pendant cette période et leur carrière ultérieure pour s'en rendre compte : Artavasdos, futur gendre de l'empereur Léon III, puis comte de l'Opsikion et aspirant au trône impérial, suivi par son fils Nicétas ; ensuite on trouve à la tête du thème un Bardanes, peut-être identique au futur usurpateur Bardanes Tourkos, un Baristérotzès/Karistérotzès, dont le nom trahit l'origine caucasienne, puis Alexis Mousélè, ancêtre de l'homonyme qui sera gendre de l'empereur Théophile et César, et encore le futur empereur Léon V l'Arménien, et Manuel, fidèle de Michel I^{er} et oncle de l'impératrice Théodora. Les essais de reconstruction des généalogies et de la parenté de ces personnages ont montré que, loin d'être des parvenus ou des aventuriers, ils appartenaient à la plus haute aristocratie arménienne, dont les familles étaient liées de longue date à l'Empire par des alliances plus ou moins strictes, sanctionnées par la concession de titres auliques byzantins et parfois aussi par des liens de parenté avec les empereurs précédents.

Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, l'Artavasdos gendre de Léon III était issu selon toute apparence des familles princières des Mamikônians et des Arsacides¹³⁶³ ; aussi Alexis Musélè¹³⁶⁴, puis Marinos et Manuel, respectivement le père et l'oncle de l'impératrice Théodora, étaient des Mamikônians¹³⁶⁵ ; même le plus obscur des noms cités, celui de Basitérotzès, semble lié à la noble lignée des Bagratides. Leur condition explique les très hautes positions occupées par ces personnages et par leurs proches à tout niveau de la hiérarchie administrative et militaire, ainsi que leur présence à Constantinople dès une époque haute et parfois dès la première attestation de la famille ; au même temps, de bons indices laissent supposer que leur transfert dans l'Empire s'était fait à travers le Pont, où ces familles gardaient des assises et une influence certaine. On pourrait mentionner le cas de l'impératrice Théodora, que Théophane Continué dit être native d'Ebissa, en Paphlagonie, ou celui, encore plus emblématique, d'Alexis Mousélè : envoyé avec le titre de spathaire et la fonction de drongaire de la Veille auprès des soldats des Arméniques qui avaient refusé de prêter serment à l'impératrice Irène, il est investi du commandement par les troupes, qui emprisonnent le stratège Nicéphore et reconnaissent Constantin VI comme unique empereur ; par la suite l'empereur le confirma dans la fonction de stratège des Arméniques¹³⁶⁶. On voit

¹³⁶² Cf. Dédéyan, *Histoire*, p. 222 ss.

¹³⁶³ Settiani, *Continuité des élites*, p. 221-224.

¹³⁶⁴ *Ibid.* p. 150-151.

¹³⁶⁵ *Ibid.* p. 148-150 et 173-174. Sur Léon V voir aussi Adontz, *Sur l'origine de Léon V* : l'auteur en fait un descendant de la famille princière des Atzrounides.

¹³⁶⁶ Théoph. Conf., p. 466.

bien que ce noble arménien était installé à Constantinople, où il était un proche de la cour et exerçait une fonction liée à la garde personnelle de l'empereur¹³⁶⁷ ; en même temps l'évidente popularité dont il jouit auprès des troupes des Arméniques trahit l'influence locale du personnage, due aussi à l'origine arménienne, qu'il partageait probablement avec la majorité des soldats du thème.

Le X^e siècle : conquêtes et essor de l'aristocratie pontique

Au siècle suivant la progressive affirmation des noms de famille transmissibles nous permet de mieux identifier un certain nombre de familles dont les carrières, les zones d'influence et probablement aussi les possessions se situaient entre les Arméniques, la Chaldée et la Petite Arménie (thèmes de Mésopotamie et petits thèmes qui s'organisent progressivement dans la région de l'Euphrate). Même si pour l'instant il n'est plus question de grandes familles princières, les liens de ces lignages avec le Caucase et le monde arménien s'avèrent encore profonds et forts ; les attestations au fur et à mesure plus abondantes permettent de mieux évaluer les progrès sociaux et le parcours d'intégration à la classe dirigeante de quelques lignages qui s'illustrèrent au point de prétendre à l'Empire.

Le succès le plus précoce est, dans ce sens, celui obtenu par les Lécapénoï. La première mention de la famille remonte au début du règne de Basile I^{er}, quand Théophylacte dit Abestaktos (ou Abastaktos), père de Romain Lécapène, aurait sauvé la vie à l'empereur au cours d'une malheureuse bataille contre les Agarènes - ou mieux les Pauliciens - de Tephrikè. Les sources ne spécifient pas la fonction de ce personnage, qui, comme le premier Phocas, pourrait avoir aussi été un simple stratiôte. Également, nous ne connaissons pas la suite de sa carrière : les chroniques nous disent seulement qu'en récompense pour son acte de bravoure Théophylacte n'accepta aucun honneur, et qu'il demanda seulement la concession d'un *topos basilikos*, ὁ δὲ τὴν τιμὴν ἀφείς τόπον βασιλικὸν ἠτήσατο, οὗ καὶ τέτυχεν¹³⁶⁸. Il pourrait s'agir de la donation d'une propriété ou, comme ont supposé d'autres historiens, d'un poste dans la garde impériale¹³⁶⁹. Quoi qu'il en soit, tôt ou tard une donation aurait été la conséquence naturelle du service rendu à l'empereur, et l'évolution onomastique qui offrit à la famille son second nom à la génération suivante inviterait à localiser des biens d'acquisition récente à la frontière entre le thème des Arméniques et la Mésopotamie byzantine : une localité dite Lékapè, où s'élevait un couvent impérial, est mentionnée dans la nouvelle de Nicéphore Phocas, concernant les terres abandonnées par les stratiôtes arméniens¹³⁷⁰ ; pour sa part Théophane Continué affirme que, au moment de donner une épouse à l'ex-recteur Jean, un de ses fidèles tombé en disgrâce, Romain I^{er} choisit une femme originaire de sa patrie, c'est-à-dire des Arméniques¹³⁷¹. Si les liens de la famille avec cette région paraissent confirmés, ses représentants ne semblent pourtant pas y avoir exercé des charges publiques : c'est en tant que stratège de Samos d'abord, de drongaire de la flotte ensuite, que Romain Lécapène fait son

¹³⁶⁷ Alexis Mousélè est le premier personnage exerçant cette fonction attesté par les sources : cf. Guiland, *Recherches* I, p. 568.

¹³⁶⁸ Léon Gramm., p. 255.

¹³⁶⁹ Ainsi Runciman, *Romanus Lecapenus*, p. 63, et aussi la *PMBZ* II, n° 28180.

¹³⁷⁰ Svorons, *Novelles*, p. 170. Sous Basile I^{er} cette localité devait se situer encore dans le thème des Arméniques, probablement à ses limites ; cf. aussi Cheynet, *Le monastère de Lékapè*.

¹³⁷¹ Théoph. Cont., p. 419.

apparition dans les sources¹³⁷². Il semble d'ailleurs qu'au succès rapide de la famille grâce à son alliance avec la dynastie macédonienne ait fait suite l'effort de consolider sa position dans la capitale par une série de mariages qui trahissent des choix politiques bien réfléchis : à travers ses fils Romain I^{er} s'apparenta aux Argyroi, aux Sarônitai¹³⁷³, aux Gabalas et aux Mousélai¹³⁷⁴, ainsi qu'à d'autres familles moins bien identifiables, comme celle de Nicéas magistre (originaire de Thessalie), d'un certain Mamas et d'un patrice Adrien d'origine arméniaque (ἐκ γένους τῶν Ἀρμενιᾶκῶν¹³⁷⁵). Il s'agit en général de familles d'origine orientale et, ce qui importe le plus, en majorité déjà solidement installées dans la capitale : c'est notamment le cas des Mousélai et des Argyroi, dont l'essor date de cette période, ainsi que des Gabalas, descendants d'un Katakylas qui avait été stratège de l'Opsikion et fidèle de Michel II¹³⁷⁶ ; on ne sait rien d'une famille nommée Mamas, mais son nom pourrait renvoyer à celui d'un faubourg de la capitale¹³⁷⁷, et quant au patrice et magistre Nicéas, le seul occidental du groupe, il était parent du moine Serge, confesseur du *basileopator* et neveu (ou petit-neveu) du patriarche Photius¹³⁷⁸. Romain Lécapène, rejeton d'une famille de fortune récente et premier usurpateur à s'associer heureusement à la dynastie macédonienne aux dépens du domestique des Scholes, Léon Phocas, chercha donc à assurer sa position en s'appuyant d'un côté sur des familles depuis longtemps proches de la cour, de l'autre sur des lignages militaires puissants, tels les Argyroi et, nous le verrons, les Kourkouas et les Sklèroi, capables de représenter une alternative aux Phocas. Tout cela ne réussit quand même pas à garantir la fortune de la famille, déjà périliclitant après la chute de Romain I^{er}, pendant le règne personnel de Constantin VII, et définitivement effondrée après l'exil du parakoimomène

¹³⁷² Théoph. Cont., p. 377 et 389. Sur Romain Lécapène et sur son règne on renvoie à l'ouvrage classique de S. Runciman, *Romanus Lecapenus* ; cet auteur offre aussi une esquisse d'arbre généalogique des Lécapénoi (p. 262-263).

¹³⁷³ Famille destinée à une longue fortune, le début de son succès date justement du règne de Romain I^{er} ; ce lignage donna un certain nombre de fonctionnaires et d'officiers tout au long du XI^e siècle, dont le plus illustre fut Michel, catépan de Bulgarie et duc d'Edesse : cf. Nesbitt, *Saronites*.

¹³⁷⁴ Un magistre Romain Mousélè est dit être petit fils de l'empereur Romain I^{er} par Skylitzès (p. 251), laissant entendre qu'une autre fille de ce dernier aurait marié un Mousélè.

¹³⁷⁵ Théoph. Cont., p. 423 ; Léon Gramm., p. 323 ; Skyl., p. 228-229. Comme l'a observé Cheynet (*Pouvoir*, p. 271, note 60), le nom d'Adrien est assez rare et il pourrait être indice d'une alliance avec les Dalassénoi, auprès desquels ce nom était en usage et qui au XI^e siècle étaient possessionnés dans les Arméniaques. Nous connaissons aussi un Adrien Chaldos, installé en Chaldée, qui s'était révolté contre Romain I^{er} en 922/923 et dont les chroniques ne décrivent pas explicitement le destin : même à supposer qu'il ait été pardonné à quelque moment, l'établissement d'une alliance entre les Lécapènes et ce personnage paraît difficile à envisager ; il semble néanmoins que le prénom Adrien ait été en usage dans le Pont à cette époque. Cf. l'annexe 3, avec l'étude orosopographique des Chaldoi.

¹³⁷⁶ Avec le stratège des Arméniaques Olbianos, il fut le seul stratège des thèmes orientaux à rester fidèle à Michel II lors de la révolte de Thomas le Slave : Théoph. Cont., p. 53-57 ; Skyl., p. 31-33. Sur cette famille, voir *supra*, p. 126-127.

¹³⁷⁷ Un *proasteion* impérial de Saint Mamas, où furent édifiés un palais et un hippodrome, se trouvait sur les rives du Stenon et il prenait son nom d'une ancienne église consacrée à Saint Mamas et située dans la même localité (Janin, *Églises*, p. 314 ; Guiland, *Topographie de Constantinople I*, p. 167). On connaît aussi un monastère de Saint Mamas, abritant selon la tradition les tombes de l'empereur Maurice et de sa famille, qui Janin propose de localiser dans la ville de Constantinople, près de la porte de Kylokerkos et du monastère de Saint Jean Baptiste τῶν Στουδίου (Janin, *Églises*, p. 314-319). Ce monastère semble d'ailleurs avoir attiré l'attention des Lécapènes, car il semble qu'en 922 Romain I^{er} fit transférer les restes présumés de Maurice et de sa famille d'ici au monastère impérial du Myrelaion (*ibid.* et Théoph. Cont., p. 403).

¹³⁷⁸ Théoph. Cont., p. 432-433 ; Westerink, lettre 28 et introduction, p. 25.

Basile en 985¹³⁷⁹. Il est possible d'ailleurs que la stabilité du lignage ait été minée justement par le transfert précoce des intérêts familiaux dans la capitale, avant que ceux-ci aient été soutenus par une base solide d'alliances et de fidélités : ce sont des conditions indispensables à l'obtention et au maintien du pouvoir suprême, que seuls l'exercice prolongé des commandements militaires et l'établissement d'une influence sur base régionale semblent capables de créer à cette époque.

Instructifs sont, dans ce sens, les cas des Kourkouas et des Sklèroi, deux autres lignages parmi les plus illustres issus de cette partie de l'Empire, capables eux aussi d'aspirer à l'Empire, et dont la puissance s'avère plus solide et plus durable que celle des Lécapèni.

Entre les deux, les premiers à se signaler sont les Sklèroi¹³⁸⁰. Encore une fois, si on regarde la distribution des hauts postes dans les provinces considérées, on observe que, paradoxalement, les représentants de cette famille n'y occupent pas une place particulièrement éminente : c'est seulement pendant la deuxième moitié du X^e siècle que les sources font mention de l'un d'entre eux, le futur usurpateur Bardas, en tant qu'officier dans la région de l'Euphrate, d'abord probablement comme patrice et stratège de Kaloudia/Claudia (district autour de Mélitène)¹³⁸¹, puis comme duc de Mésopotamie ; la nomination à cette dernière fonction se situe d'ailleurs à une phase déjà avancée de sa carrière, lorsqu'il était magistre et *stratèlatès* d'Orient, et elle fut perçue par le même Bardas Sklèros comme une rétrogradation¹³⁸². En effet, dès leurs premières apparitions dans les sources, les Sklèroi paraissent actifs en même temps aux deux extrémités de l'Empire : en Occident, où déjà au début du IX^e siècle ils revêtirent les fonctions de stratège de l'Hellade et du Péloponnèse¹³⁸³, et à la frontière entre Byzance et les émirats arabes, où un fils de Sklèros est dit avoir été *συνάρχων* de l'émir de Mélitène et protagoniste d'une révolte contre celui-ci vers le milieu du IX^e siècle¹³⁸⁴. Des membres de la famille occupèrent en outre de hautes fonctions à la cour ou dans l'armée centrale : au début du X^e siècle, Nicétas Sklèros, envoyé auprès des Hongrois pour les convaincre de combattre contre Siméon de Bulgarie, remplissait une mission

¹³⁷⁹ Il semble que, après la déposition de Romain I^{er} et la reprise en main du pouvoir autocratique par Constantin VII, toute précaution ait été prise pour éloigner la descendance des Lécapènes de toute ambition impériale : les sources ne font mention d'aucun descendant du *basileus* Étienne, rélégué à Métimna et puis fait assassiner par ordre de l'impératrice Théophanô, tandis que, des trois rejetons de la famille échappés à l'exile, deux (Basile, fils illégitime de Romain I^{er}, et Romain, fils du *basileus* Constantin Lécapène) furent castrés, et un autre (Michel, fils du *basileus* Christophore) fut obligé à se faire clerc. Des sources postérieures il résulte que ce dernier eut deux filles, Hélène et Sophie, épouses respectivement d'un Tarônites et d'un Radènos (Schminck, p. 242-243). À ma connaissance, un seul Lécapène est attesté au XI^e siècle : il s'agit de Constantin Lécapène, un individu privé dont nous avons le sceau, daté du XI^e siècle (Laurent, *Orghidan*, n° 446) ; il n'est pourtant pas possible d'établir quelles étaient ses relations de parenté avec les Lécapènes de la génération précédente. Par la suite on perd toute trace de la famille.

¹³⁸⁰ L'étude exhaustive consacrée par Werner Seibt à cette famille (Seibt, *Skleroi*) nous permette de nous passer ici des reconstructions prosopographiques détaillées, pour lesquelles on renvoie à cet auteur. Des mises à points plus récentes se trouvent aussi dans Settiani, *Continuité des élites*, p. 236-239.

¹³⁸¹ Cf. Seibt, *Skleroi*, p. 29-30.

¹³⁸² Skyl. p. 314-315. Seibt (*Skleroi*, p. 35-36) rapporte aussi le témoignage des sources orientales (Yahya d'Antioche et Asolik de Tarôn), sur la base desquelles on pourrait supposer que le commandement militaire de la Mésopotamie byzantine comportait aussi celui du district d'Hanzit (peut-être identique à Kaloudia/Claudia, cf. *supra*) et de la région de Mélitène.

¹³⁸³ Il s'agit d'un Sklèros mentionné comme stratège de l'Hellade par la Chronique de Monemvasie et de Léon Sklèros, stratège du Péloponnèse sous Michel I^{er} selon le *Scriptor Incertus* (Seibt, *Skleroi* n° 1 et 2, p. 19-21).

¹³⁸⁴ Théoph. Cont., p. 166-167; Skyl., p. 93.

diplomatique de confiance pour l'impératrice Zoé¹³⁸⁵, tandis que par la suite le domestique des Scholes Panthérios, qui remplaça Jean Kourkouas en 944, est à identifier avec le père de Bardas Sklèros, connu par les sources arabes comme B.y.n.y.r/Munîr¹³⁸⁶. Si la mobilité géographique des Sklèroi à cette époque est indice de leur haute position et de leur proximité avec la cour, le lien primordial de la famille avec la Petite Arménie est pourtant clairement affirmé par les sources¹³⁸⁷, et leurs relations privilégiées avec les soldats et les officiers arméniens, tout comme leurs contacts avec le monde arabe, ressortent de façon particulièrement évidente lors de la révolte de Bardas Sklèros, en 976 : en font preuve d'un côté le soutien que prêtèrent à l'usurpateur les troupes arméniennes et des officiers comme Romain Tarônites, Isaac Brachamios et Michel Kourtikios¹³⁸⁸, de l'autre l'alliance de Sklèros avec les émirs d'Amida et de Martyropolis et la nomination de fonctionnaires d'origine arabe comme Koulayb et Ubayd Allah à la tête de Mélitène et d'Antioche, villes dont il s'était emparé au début de sa rébellion¹³⁸⁹.

Comme dans le cas des Lékapènoi, la première attestation des Kourkouas dans les sources historiographiques date du règne de Basile I^{er} ; mais, contrairement au père de Romain I^{er}, le premier Kourkouas occupe déjà une position importante dans la capitale, où il est domestique des Hicanates et où il jouit d'assez d'influence et de relations pour organiser un complot contre le *basileus*¹³⁹⁰. Si la famille paraît donc installée à Constantinople depuis une époque assez haute, son origine arménienne et son installation dans le Pont ne ressortent pas moins clairement : les indices fournis par l'onomastique¹³⁹¹ sont confirmés par les chroniqueurs, selon lesquels Jean Kourkouas, le domestique des Scholes de Romain I^{er}, ἐκ γένους Ἀρμενιάκων ἦν¹³⁹² ; Théophane Continué nous dit en outre qu'il était né à Dokeia¹³⁹³, tandis que Léon le Diacre affirme que Jean Tzimiskès, un Kourkouas lui aussi, venait du thème des Arméniaques, où il avait d'importantes propriétés¹³⁹⁴. Ce noyau de biens originaires, qu'ils aient été patrimoniaux ou le résultat de quelque donation impériale, s'élargit ensuite grâce aux succès militaires obtenus par les membres de la famille tout au cours du X^e siècle. Mais la proximité avec la cour et l'exercice d'hautes fonctions dans l'armée centrale n'est pas disjointe, dans le cas des Kourkouas, de la présence active à la tête des commandements provinciaux. Ainsi, pendant le règne de Romain Lécapène, le domestique Jean Kourkouas et son frère Théophile furent les protagonistes des conquêtes byzantines en Orient. On voit bien que, profitant du contrôle exercé sur l'ensemble de

¹³⁸⁵ Théoph. Cont., p. 358; Skyl., p. 176; Léon Gramm., p. 267.

¹³⁸⁶ Théoph. Cont., p. 426 ; Skyl., p. 230 ; Seibt, *Sklèroi*, p. 27-28 et Cheynet, *Notes arabo-byzantines*, p. 145-147 ; Settiani, *Continuité des élites*, p. 237.

¹³⁸⁷ Lemerle, *Chronique de Monemvasie*, p. 10 ll. 58-60 : Εἶς δὲ τῶν τοιούτων στρατηγῶν, ὁρμώμενος μὲν ἀπὸ τῆς μικρᾶς Ἀρμενίας, πατριᾶς δὲ τῶν ἐπονομαζομένων Σκληρῶν...

¹³⁸⁸ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 27-29 ; Skyl. p. 316 et 319-321.

¹³⁸⁹ Yahya II, p. 372-374.

¹³⁹⁰ Théoph. Cont., p. 277 ; Léon Gramm., p. 261. Pour une étude prosopographique exhaustive de cette famille voir Andriollo, *Kourkouas*.

¹³⁹¹ Le nom Kourkouas vient de l'arménien Gurgen, nom qui nous rapporte à l'aire caucasienne : cf. Andriollo, *Kourkouas*, p. 58 et la note 2.

¹³⁹² Théoph. Cont., p. 426.

¹³⁹³ Aujourd'hui Tokat. Cette localité se trouvait dans le thème des Arméniaques, au sud-est d'Amasée, cf. Belke, *Paphlagonien und Honorias*, p. 191.

¹³⁹⁴ Léon Diac., p. 99-100.

l'armée, ils dirigèrent leurs campagnes essentiellement contre les villes arabes de l'Arménie et de l'Euphrate, dans le secteur septentrional et central de la frontière orientale, à proximité des régions d'origine et d'influence de la famille. Si nous regardons à la distribution de hautes fonctions dans cette zone, il ressort qu'à cette époque ils y exercèrent de façon ininterrompue les principaux commandements militaires et civils, établissant un contrôle de type quasi familial sur les territoires récemment conquis. La carrière de Théophile Kourkouas, qui fut stratège de Chaldée, de Mésopotamie et de Théodosiopolis -ville qu'il avait lui-même contribué à conquérir- est exemplaire ; même quand les sources ne précisent pas les lieux d'activité des autres membres de la famille, se limitant à dire qu'ils furent stratèges illustres dans plusieurs thèmes orientaux¹³⁹⁵, nous pouvons imaginer qu'il s'agissait des thèmes où se situait leur zone d'influence traditionnelle. L'élargissement des intérêts familiaux vers l'est et l'implantation de la famille dans la région de l'Euphrate laissa d'ailleurs une trace dans l'onomastique, vu que le sobriquet transmissible Tzimiskès, qui en identifie une branche, semble renvoyer à la région de Khozan, en Mésopotamie méridionale ; les sources orientales confirment pour leur part la présence stable et le prestige acquis par la lignée en cette zone, dont restait la trace dans la mémoire locale à distance de plus d'un siècle¹³⁹⁶. Il semble donc que la démission de Jean Kourkouas de la charge de domestique des Scholes n'ait pas lésé les intérêts de la famille dans la région et qu'elle n'en ait pas diminué le pouvoir, en dépit des accusations, avancées contre le même Jean, «d'aspirer à l'Empire et d'avoir une armée prête, et de s'être emparé de terres et de villages au prix de grandes injustices et de grands vols »¹³⁹⁷. Que la dégradation partielle de la famille ait été due à cela ou à la jalousie des fils de Romain I^{er} face à un projet d'alliance matrimoniale avec la lignée du puissant général, les carrières ultérieures des Kourkouas montrent qu'ils surent assurer leur situation à travers la constitution d'une fortune importante, une longue expérience militaire et l'établissement d'alliances avec les plus importantes maisons aristocratiques de l'Orient byzantin.

L'essor des Kourkouas-Tzimiskai accompagne en effet leur collaboration avec d'autres lignages installés au long de la frontière orientale et actifs dans les guerres arabo-byzantines, ce qui se reflète dans la prosopographie des thèmes qui nous intéressent. En effet, on voit bien que, dans quelques cas, les stratèges locaux appartiennent à des familles vraisemblablement originaires de la région : c'est notamment les cas des Chaldoi, connus depuis le règne de Basile I^{er} et possessionnés, comme nous l'avons vu, dans la région de Trébizonde, et probablement aussi des Lalakônes¹³⁹⁸ ; les Brachamioi, autre lignage arménien,

¹³⁹⁵ C'est le cas, par exemple, de Romain Kourkouas, fils du domestique Jean, ou du même Jean Tzimiskès, dont nous ne connaissons pas exactement la carrière avant la nomination à stratège des Anatoliques (cf. Andriollo, *Kourkouas*).

¹³⁹⁶ Comme en témoigne Michel le Syrien (p. 132), qui s'exprime ainsi : «En l'an 1287 commença à régner sur les Romains Iwannes Symyskai, qui était très fort dans l'art militaire. Il était robuste de corps, d'âme courageuse et victorieux à la guerre. Avant d'être élevé à l'Empire, il avait fixé son domicile dans le pays de Mélitène et d'Hanazit, et plusieurs lieux qui lui appartenaient subsistent jusqu'au présent ». Pour leur part les textes arabes désignent occasionnellement eux-aussi ce territoire comme « pays d'Ibn ach-Chumuchqîq » (Canard, *Hamdanides*, p. 792, note 157).

¹³⁹⁷ Théoph. Cont., p. 249.

¹³⁹⁸ Un personnage nommé Lalakôn était stratège des Arméniques sous Léon VI, qui l'envoya à combattre les Arabes dans la région de l'Araxes, autour de Théodosiopolis, avec les stratèges de Chaldée, de Mésopotamie et de Colonée (*DAI*, p. 206-207). Par la suite Théodore Lalakôn se distingua sous Jean Tzimiskès pendant le siège de Dorostolon (Léon Diac., p. 144-145). Au XI^e siècle un Nicéphore Lykaôn ou Lalakôn est connu, qui fut

bien que lié plutôt au duché d'Antioche et à la Syrie du nord, comptèrent parmi les fidèles de Jean Tzimiskès, qui confia à Isaac Brachamios le gouvernement du thème de Chaldée¹³⁹⁹. Quant aux Boïlas, le fait qu'au XI^e siècle ils sont indubitablement établis en Cappadoce n'empêche pas qu'au siècle précédent leurs bases se soient situées quelques peu plus au nord : leur présence à la tête du thème de Chaldée d'abord, puis à Nikopolis et leur collaboration durable avec les Kourkouas, qui ne paraît pas compromise par l'insubordination de Bardas Boïlas contre Romain I^{er}, paraît aller dans ce sens.

D'autre part la mise en place à cette époque d'actions d'envergure, qui pouvaient atteindre la région de l'Euphrate et la Syrie du nord, rendait nécessaire la participation des commandants des thèmes d'Anatolie centrale : parmi les plus fidèles officiers de Jean Kourkouas il y eut en effet Mélias, le stratège de Lykandos ; un de ses descendants fut peut-être aux ordres de Jean Tzimiskès, qui le promut domestique des Scholes après son accession au trône, ce qui pourrait confirmer une alliance de longue date¹⁴⁰⁰. La présence parmi les stratèges de ces thèmes d'un Argyros, d'un personnage nommé Charsianités et d'un Mélissènos –dont l'existence est attestée par la seule hagiographie–, puis de Bardas Phocas, s'expliquent de la même manière. La collaboration et l'alliance de quelques familles pontiques, comme les Kourkouas et les moins célèbres Pleustai¹⁴⁰¹, avec certains lignages cappadociens, notamment les Phocas et les Balantai, n'est pas étonnante non plus : ces derniers sont associés aux Kourkouas-Tzimiskai aussi par les sources arabes, qui les mentionnent, avec les Maléïnoi, comme les plus illustres protagonistes des luttes qui opposèrent Byzance à l'émir d'Alep¹⁴⁰².

Des règnes de Léon VI et de Romain Lécapène date aussi l'installation dans ces régions d'un certain nombre de seigneurs arméniens, vague d'immigration qui précède la dernière grande phase d'intégration des princes arméniens, entre la fin du X^e et la première moitié du XI^e siècle. C'est tout d'abord le cas de Manuel, seigneur de Tékis : en échange de son territoire, intégré au nouveau thème de Mésopotamie, il reçut de Léon VI le titre de protospathaire et des biens ; quant à ses quatre fils, deux, Jean et Moudaphar, eurent des propriétés impériales près de Trébizonde, tandis qu'un autre, Ichnoukas, fut nommé stratège de Nikopolis¹⁴⁰³. C'est le même Léon VI qui entame en outre des négociations avec les princes arméniens du Tarôn, reprises et continuées par Romain Lécapène, qui aboutissent à

protospathaire et stratège de Nisos (*DOSeals* 1, n° 32.2), ce qui semble s'inscrire dans le générale transfert de l'aristocratie orientale dans les Balkans, observable à partir du règne de Basile II (cf. *infra*, p. 332). Du XI^e/XII^e siècle daterait aussi le sceau d'un Jean Lalakôn proèdre (*Sig.* p. 671).

¹³⁹⁹ Cf. Cheynet, *Trois familles* ; Dédéyan, *Les Arméniens sur la frontière*, p. 78 ; *PMBZ* II, n° 26952.

¹⁴⁰⁰ Ce personnage n'est pas mentionné par les sources grecques, mais seulement par Asolik de Tarôn et Mathieu d'Edesse, qui rappellent sa participation à une expédition contre Amida : cf. Guiland, *Recherches*, vol. I, p. 446. Mélias paraît dans ce cas être utilisé encore comme nom unique, ce qui ne permet pas de donner pour assurée la parenté entre ce personnage et le fondateur du thème de Lykandos (Cheynet, *Pouvoir*, p. 323, note 13) ; le nom étant relativement commun entre les Arméniens, il n'est pas possible non plus de confirmer la parenté entre ce premier Mélias célèbre et les individus qui au XI^e siècle portèrent effectivement le nom familial Mélias (cf. Stephenson, *Development*, p. 195 : Théodore Mélias, candidat et taxiarque de Lykandos, et Constantin Mélias, grand *épiskeptès*).

¹⁴⁰¹ Le père de Jean Tzimiskès avait épousé une Phokaina, la soeur du futur empereur Nicéphore Phocas (Léon Diac., p. 38) ; sur le Pleustai, cf. *infra*.

¹⁴⁰² Cf. Canard, *Noms byzantins*, p. 454.

¹⁴⁰³ *DAI*, ch. 50, p. 238-239.

l'entrée progressive de cette région dans l'orbite de Byzance et à l'intégration des deux familles descendant des Bagratides du Tarôn, les Tarônitai et les Tornikioi, dans l'aristocratie byzantine¹⁴⁰⁴.

À travers les pages du *De administrando imperio* et une lettre de la chancellerie de Romain I^{er}¹⁴⁰⁵ nous pouvons maintenant suivre de près ce processus, mené au nom de « la sublimité et l'immensité de l'Empire romain, sa supériorité et souveraineté qui s'imposent à tous les pouvoirs terrestres¹⁴⁰⁶ ». En particulier, il ressort encore une fois que l'entrée de notables étrangers dans l'Empire, souvent sanctionnée par des alliances matrimoniales avec la haute aristocratie byzantine¹⁴⁰⁷, entraînait leur installation à la fois dans la capitale et en province, le plus souvent dans des régions proches de leurs territoires d'origine : ainsi la longue et violente dispute qui oppose la famille de Grégoire Tarônites à son frère Apoganém et à Tornikios, le fils de celui-ci, tourne autour de la concession d'un bien dans la capitale d'abord, l'*oikos* impérial de Barbaros, puis de propriétés situées entre les thèmes de Chaldée et de Mésopotamie, le *proasteion* de Tatzatès ou celui de Grégoras à Keltzini¹⁴⁰⁸.

On observe la même double présence, à Constantinople et en province, dans le cas des Libs : ce fut Constantin Libs, appartenant à une famille bien installée dans la capitale et à la cour sous Léon VI, qui fut chargé de négocier avec les seigneurs du Tarôn, lorsqu'il était probablement stratège de Chaldée ; cette fonction, la mission qu'il accomplit et l'onomastique de la famille (un fils de Constantin s'appelait Bardas)¹⁴⁰⁹, invitent quand même à en supposer une origine arménienne et un lien avec les terres de la frontière nord-orientale.

Enfin, l'histoire des Bagratides du Tarôn, en plus de nous éclairer sur les origines de l'influence des Tarônitai en Chaldée, influence qui ressorte clairement au début du règne de Basile II et lors des guerres civiles¹⁴¹⁰, laisse inférer la localisation des biens de deux personnages actifs au début du X^e siècle : dans les *proasteia* objet de dispute on pourrait reconnaître les propriétés confisquées à Tatzatès l'Arménien, le protagoniste de la revolte contre Romain I^{er} qui éclata en 922/923 dans le thème de Chaldée, et à Grégoras Ibéritzès,

¹⁴⁰⁴ Sur les Tarônitai voir Laurent, *Alliances et filiations*, en plus des études d'Adontz : « Les Taronites en Arménie et à Byzance » et « La généalogie des Taronites », dans *Études arméno-byzantines*, p. 197-264 et 339-346. Quant aux Tornikioi, la question des fluctuations onomastiques se pose : il ne faut sans doute pas confondre les enfants du Tornik' de Tarôn, qui vinrent à Constantinople avec leur mère après la mort de celui-ci, avec la famille de Jean Tornikios, le fondateur d'Iviron, qui venait d'Ibérie. À propos de Jean Tornikios, Adontz suppose quand même que sa famille était « d'origine arménienne, mais devenue géorgienne par confession » (Id., *Tornik le moine*, p. 318).

¹⁴⁰⁵ *DAI*, ch. 43, p. 188-199 et Darrouzès-Westerink, lettre 4, p. 54-57.

¹⁴⁰⁶ Darrouzès-Westerink, *ibid.*

¹⁴⁰⁷ Apoganém, le frère de Krikorikios/Grégoire Tarônites avait obtenu l'autorisation à épouser la fille de l'alors protospathaire Constantin Libs, qui avait été probablement stratège de Chaldée et avait mené les négociations avec les princes du Tarôn, mais il était mort avant de pouvoir célébrer les noces (*DAI*, ch. 43 p. 190-193). Ensuite Pankratios, le fils aîné de Grégoire Tarônites, après avoir obtenu de Romain I^{er} le titre de patrice et avoir été nommé stratège du Tarôn, demanda à pouvoir épouser une femme apparentée à la famille impériale : il obtint la main de la sœur du magistre Théophylacte, à identifier peut-être avec le patrice et comte de l'étable qui avait invité dîner le pédagogue de Constantin VII et qui fut arrêté et exilé avec celui-ci peu après l'avènement de Romain Lécapène au palais (Théoph. Cont., p. 397; Léon Gramm., p. 303-304 Skyl., p. 212).

¹⁴⁰⁸ *DAI*, ch. 43, p. 190-193.

¹⁴⁰⁹ Cf. Adontz, *Études arméno-byzantines*, p. 222-225. En 961 le patrice Bardas Libs fut impliqué dans un complot visant à renverser Romain II et à mettre sur le trône Basile Péteinos (Skyl., p. 250).

¹⁴¹⁰ Cf. *supra* p. 226.

beau-père de Constantin Doukas qui en 913 soutint son usurpation et se fit moine à Stoudios après son échec¹⁴¹¹.

Pour compléter le tableau des lignages attestés au cours du X^e siècle et liés de quelque manière aux régions nord-orientales de l'Empire, il faudra ajouter, dans la région de Trébizonde, la famille d'Abraamios/Athanase, le fondateur de Lavra à l'Athos¹⁴¹², et les Pleustai, d'où semble être issue la première épouse de Nicéphore Phocas, que les miracles de saint Eugène mentionnent en tant que citoyens illustres de la métropole pontique au début du XI^e siècle¹⁴¹³. Au début du XI^e siècle Jean Mauropous décrivait aussi les Génésioi, famille à laquelle aurait appartenu saint Dorothée, comme une famille ancienne et éminente de la même ville¹⁴¹⁴. Des doutes subsistent sur la relation de parenté entre les Génésioi de la fin du X^e et du XI^e siècle et l'historien Joseph, auquel la tradition manuscrite attribue le même nom¹⁴¹⁵; néanmoins on reconnaît bien au X^e siècle une lignée d'origine arménienne pour laquelle, malgré les fluctuations et les hésitations onomastiques initiales¹⁴¹⁶, l'usage du nom transmissible de Génésios se stabilisa progressivement. Cette famille se trouve installée à Constantinople dès le milieu du IX^e siècle : le premier représentant connu, Constantin, fut drongaire de la Veille sous Théodora, logothète du dromos sous Michel III et ami de Basile le Macédonien¹⁴¹⁷; son fils, le patrice et logothète Thomas, se signala pour sa culture et semble avoir eu des contacts avec la Chaldée et l'Orient¹⁴¹⁸, tandis que le patrice Romain, un de ses

¹⁴¹¹ Théoph. Cont., p. 382-384. Le surnom d'Iberitzès indique une origine géorgienne ou le fait qu'il s'agissait d'un arménien de confession chalcédonienne.

¹⁴¹² Noret, *Vita A*, ch. 5, p. 5; *Vita B* ch. 2 et 4, p. 128 et 130. Delon les deux versions de la *Vita* la famille paternelle d'Athanase était originaire d'Antioche, tandis que celle de sa mère venait de Colchide (c'est-à-dire de Lazique).

¹⁴¹³ Avec le nom Pleusès/Pleustès est désigné le cousin germain de Bardas, né du premier mariage de Nicéphore Phocas et mort en jeune âge (Théoph. Cont., p. 260; Léon Diac., p. 40-41). Un Nicétas Pleustès, stratège de Sôteroupolis et personnage illustre de Trébizonde est bénéficiaire d'un des miracles de saint Eugène (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 178-181).

¹⁴¹⁴ Lagarde, p. 210; cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 222.

¹⁴¹⁵ À ce sujet nous partageons l'attitude prudente de Markopoulos (*Quelques remarques*). Les avis des historiens sur cette question ont été très différents : si pour Kazhdan l'idée d'une parenté entre l'historien Joseph Génésios et Constantin l'Arménien est « pure fantasy » (Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 145), Kontoura-Galakè a cherché à démontrer l'origine pontique et la parenté de l'auteur des *Basileiai* avec les Génésioi de Trébizonde mentionnés par Mauropous sur la base de quelques précisions topographiques contenues dans son œuvre, par rapport au récit de Théophanes : un tel argument ne paraît pourtant pas décisif, compte tenu des aléas de la tradition manuscrite. Sur la personnalité de l'historien Joseph Génésios et sur son œuvre voir surtout Hunger, *Literatur*, vol. I, p. 351-354; sur la figure de Constantin l'Arménien, dit Maniakès, voir aussi P. Karlin-Hayter, *Deux histoires*, p. 484-496.

¹⁴¹⁶ Un nom de famille n'est pas encore stabilisé au premières deux générations de la famille, quand Génésios paraît encore utilisé comme prénom (cf. Léon Gramm. p. 249, et les variantes rapportées par Markopoulos, *ibid.* p. 104-105), et un sobriquet Maniakès est à attribuer à Constantin l'Arménien, premier représentant connu de la lignée (Léon Gramm., p. 236).

¹⁴¹⁷ Théoph. Cont., p. 150, 198; Léon Gramm., p. 236, 249; sur sa carrière voir aussi Guillard, *Les logothètes*, p. 50-51.

¹⁴¹⁸ Le logothète Thomas, sans doute identique à ce personnage, fut destinataire d'un message secret envoyé de Syrie par Nicolas, ex-collecteur des impôts en Chaldée, qui annonçait le tentative d'usurpation de Constantin Doukas et son échec (Théoph. Cont., p. 383-384, cf. *supra*). Sur ce personnage, dont Constantin Porphyrogénète loua le savoir et qui fut correspondant d'Aréthas, Léon Choïrosphaktès (cf. Koilas, lettres 15, 16 et 18) et Théodore Daphnopatès (Darrouzès-Westerink, lettre 21), voir aussi Guillard, *Les logothètes*, p. 53-54; Markopoulos, *Quelques remarques*, p. 105-106.

descendants (peut-être son petit-fils), était nommé stratège, probablement du Péloponnèse, à la fin du X^e siècle¹⁴¹⁹.

Également, au cours du X^e siècle et puis pendant la première moitié du XI^e se signale la présence à la cour d'une série de fonctionnaires d'origine paphlagonienne, dont de nombreux eunuques, qui occupèrent de très importants postes au palais et jouirent de la confiance des empereurs macédoniens : nous avons déjà fait référence à des personnages comme Constantin, parakoimomène de Léon VI ou Joseph Bringas et au rôle qu'ils eurent dans l'histoire politique de l'Empire. Ce qu'il importe de remarquer c'est que la présence à la cour de ces personnages entraînait normalement la promotion de leurs proches et familiers, de sorte qu'ils servent le lien entre le palais et leur terre d'origine, activant déjà à cette époque des possibilités d'avancement social importantes et alternatives par rapport aux carrières militaires. Ainsi, au milieu du XI^e siècle, les relations des Bringas au palais favoriseront sans doute l'accession au trône de Michel VI. Auparavant, l'influence et le pouvoir obtenu par Jean l'Orphanotrophe, un autre Paphlagonien de succès, comporte la promotion au sommet de l'Empire d'une bonne partie de sa famille ; sa carrière était déjà brillante sous Basile II, qui eut à son service aussi d'autres eunuques paphlagoniens, tels Siméon le Nouveau Théologien et son oncle, qui avait été chef des *koitônitai* du *basileus*¹⁴²⁰.

Le règne de Basile II et le XI^e siècle

Nous venons de montrer qu'au cours du X^e siècle on observe le développement d'une aristocratie qui disposait de biens et d'influence dans les régions pontiques et qui au même temps participa au gouvernement de l'Empire grâce à l'exercice de hautes fonctions à la cour et dans l'armée centrale, et qui arriva même à s'associer au trône impérial. Si on fait abstraction de ses liens « génétiques » avec le Caucase et de ceux, plus occasionnels, avec le monde arabe, le cadre social de ces régions ne semble pas beaucoup différer de celui décrit pour les thèmes orientaux situés plus au sud, en Cappadoce et au long de la frontière cilicienne.

Même le comportement de l'aristocratie et son exercice du pouvoir à l'échelle locale paraissent tout à fait comparables : les conflits et la pratique de la violence se rencontrent souvent ici comme ailleurs, comme montrent les mentions d'attaques et violences aux dépens d'églises et de monastères ; un exemple supplémentaire est fourni par les querelles entre la famille de Grégoire Tarônites et celle de son frère, qui aboutit à des agressions si faites qu'elles exigèrent l'intervention du *basileus*.

En outre, nous avons des indices qui laissent entrevoir que même ici pouvait se produire la concentration des vastes propriétés foncières dans les mains des familles éminentes. La Vie de Saint Nikon nous offre une image très vivante du travail des *paroïkoi* dans un grand domaine aristocratique¹⁴²¹, et dans quelques cas nous pouvons même localiser avec plus de précision les biens des grandes familles, comme dans celui de Jean Tzimiskès

¹⁴¹⁹ Darrouzès II, 4.

¹⁴²⁰ Sur tous ces personnages voir aussi Cheynet, *Pouvoir*, p. 222-223, et Magdalino, *Paphlagonians in byzantine high society*.

¹⁴²¹ Sullivan, *St. Nikon*, p. 34-37.

qui, selon Léon le Diacre, disposait de très vastes propriétés dans le thème des Arméniaques, patrimoine de sa famille et résultat des donations impériales¹⁴²².

Cependant, aucune des familles mentionnées jusqu'ici n'a les honneurs de la célèbre nouvelle de 996 de Basile II, qui stigmatisait la richesse des Phocas, des Maleïnoi et des Môsélai, installés en Cappadoce et dans les Anatoliques, et nous n'avons pas d'éléments pour supposer qu'elles aient fait l'objet de confiscations importantes, comme ce fut le cas pour le clan des Phocas. Malgré le rôle joué dans les grandes révoltes du début du règne de Basile II, les Sklèroi et un certain nombre de lignages leurs alliés ne semblent pas avoir été victimes d'une dégradation comparable à celle qui frappa les magnats anatoliens liés aux Phocas.

Au contraire, parmi les officiers qui par la suite s'illustrèrent sous les ordres de Basile II, en particulier pendant les guerres bulgares, on reconnaît plusieurs officiers provenant du Pont, dont certains appartiennent à une famille qui firent leur première apparition dans les sources lors de leur participation à la révolte de Bardas Sklèros. Outre les Kourkouas et les Chaldoi, qui exercèrent encore de hautes fonctions sous Basile II et dont des représentants sont connus tout au long du XI^e siècle, on pourrait citer les Tarônitai et les Gabras, qui avaient soutenu Bardas Sklèros, et puis les Théodorokanoi et les Dalassènoi, deux lignages d'origine arménienne dont la renommée date de cette période, installés les premiers à Théodosiopolis¹⁴²³, les deuxièmes dans les Arméniaques.

Un destin si différent dépend des choix stratégiques faits par Basile II qui, loin de mener une politique absolument anti-aristocratique, profita des divisions et des rivalités qui opposaient les plus puissants lignages de l'aristocratie byzantine ; le pardon d'une partie des révoltés s'étant ralliés, tôt ou tard, à l'empereur était d'ailleurs inévitable et nécessaire, à moins de vouloir priver presque complètement l'Empire de ses officiers et de ses soldats les plus expérimentés, et cela à un moment où la menace bulgare demandait un effort militaire particulièrement important.

C'est ainsi qu'à la fin des guerres civiles les Sklèroi furent en mesure de renouer avec l'empereur, qui accepta leur reddition et se montra bien disposé à leur égard. Cela dépendait peut-être du fait qu'ils s'étaient avérés moins redoutables que les Phocas, mais à la base du comportement impérial il y avait aussi des raisons d'opportunité politique, comme Skylitzès laisse entendre : en 987, après avoir éloigné du pouvoir le parakoïmomène Basile et lorsque la révolte de Bardas Phocas était encore en cours, Basile II se trouvait «privé des conseils que lui donnait le parakoïmomène, manquant d'amis pour l'assister dans les occasions difficiles » ; il fit donc le meilleur accueil à Romain, le fils de Bardas Sklèros qui s'était rallié et était venu auprès de lui, car «il savait que c'était un homme adroit, actif et très habile à la

¹⁴²² Léon Diac., p. 99-100.

¹⁴²³ Cela est, au moins, ce qui semble ressortir du récit d'un épisode rocambolesque concernant le patrice Alousianos : en 1040 il était stratège de Théodosiopolis quand, calomnié et condamné au paiement d'une grosse amende et à la confiscation d'une partie de ses biens par Jean l'Orphanotrophe, il décida rejoindre les rebelles bulgares de Pierre Déléanos. Il se déguisa donc en habits arméniens et il se fit passer pour un serviteur du magistre Basile Théodorokanos, chargé de se rendre auprès de l'empereur à Thessalonique (Skyl. p. 413). Cet escamotage laisse supposer que l'*oikos* de Théodorokanos se trouvait à Théodosiopolis, même si ce personnage servit en Italie, comme catépan de Longobardie (en 1038, puis en 1042), et se distingua ensuite dans la défense de la capitale contre les Russes (en 1043) : cf. Adontz, *Notes arméno-byzantines*, p. 157-158.

guerre »¹⁴²⁴. Les circonstances politiques, qui rendaient nécessaires leurs services, ce ralliement et puis la reddition définitive de Bardas Sklèros assurèrent aux Sklèroi le pardon impérial, et leur garantirent le maintien d'un rang éminent. Au cours du XI^e siècle on retrouve de nombreux représentants de la famille à la cour¹⁴²⁵, dans les *sékréta* de la capitale et dans plusieurs provinces de l'Empire, où ils furent actifs surtout comme fonctionnaires civils¹⁴²⁶ ; quelques uns servirent aussi comme officiers, tel Romain Sklèros, qui bénéficia de la faveur de Constantin IX Monomaque à l'égard de la famille et qui, au milieu du XI^e siècle, fut duc d'Antioche¹⁴²⁷. Ce dernier garda aussi des propriétés en Asie Mineure, dans le thème des Anatoliques, et tout indique que tant lui que les autres membres de la famille continuèrent à faire valoir leur puissance, même au prix d'injustices et violences¹⁴²⁸ ; néanmoins, à cette époque on ne retrouve plus aucun Sklèros en Mésopotamie, dans la région de Mélitène ou dans les thèmes du Pont, là où au siècle précédent se situait l'aire d'influence majeure de la famille.

En effet, la réhabilitation d'une partie de l'aristocratie micrasiatique sous Basile II ne fut pas sans conséquences et l'empereur prit ses précautions pour pouvoir mieux contrôler ces officiers et leurs parentés. On remarque en effet que, si Basile II s'appuya particulièrement sur l'aristocratie pontique, même sur celle qui avait été liée aux Sklèroi, il s'en servit surtout pour mener à terme et consolider ses conquêtes en Occident, notamment en Bulgarie, ce qui entraîna souvent l'éloignement des aristocrates orientaux de leurs territoires et leur transplantation dans les Balkans. Cela pouvait comporter le transfert en Occident de la famille dans son ensemble, ou d'une partie de celle-ci, qui se trouvait ainsi divisée en plusieurs branches et dispersée entre différentes régions de l'Empire et la capitale, où plusieurs de ces lignages sont également installés à cette époque, sous la pression de la centralisation administrative et militaire.

Et en effet au XI^e siècle le Pont ne donna pas que des militaires : nous avons déjà mentionné les brillantes carrières des eunuques paphlagoniens, auxquelles s'ajoutent, à cette époque, les succès de personnages comme Jean Mauropous et Jean Xiphilinos, venant respectivement de Paphlagonie et de Trébizonde ; ils firent dans la capitale de belles carrières d'intellectuels d'abord et d'ecclésiastiques ensuite¹⁴²⁹.

Quant aux officiers, on retrouve des Kourkouas en Italie, où un Jean Kourkouas fut catépan¹⁴³⁰, dans la capitale, où Romain Kourkouas épousa une princesse bulgare et fut

¹⁴²⁴ Skyl., p. 335.

¹⁴²⁵ Au milieu du XI^e siècle la famille tira profit de l'influence et du pouvoir de Marie Skléraina, la maîtresse de Constantin IX (sur cette représentante de la famille cf. Seibt, *Skleroi*, n° 16, p. 71-76).

¹⁴²⁶ Pour la deuxième moitié du XI^e siècle on pourrait mentionner, à titre d'exemple, les carrières de Nicolas Sklèros, qui fut juge des Bucellaires, *épi tôn dééséôn* et drongaire de la Veille (Seibt, *Skleroi*, n° 22, p. 93-97), de Michel Sklèros, *anagrapheus* de Dreagoubiteaia, *exisôtès* d'Occident et juge de Thrace et Macedoine (*ibid.* n° 24, p. 99-102) et de Léon Sklèros, qui fut juge des Anatoliques, préteur de l'Opsikion, préteur des Bucellaires, préposé au vestiaire et juge de la Mer Égée (*ibid.* n° 20, p. 87-90).

¹⁴²⁷ Seibt, *Skleroi*, n° 18, p. 76-85.

¹⁴²⁸ Cf. *supra*, p. 211-212.

¹⁴²⁹ D'autres patronymes tirés de toponymes locaux se rencontrent à la fin du XI^e siècle, tel Dokeianos, Amaseianos, Koloneiatès ; pourtant, comme a observé Cheynet à cette date une certaine prudence s'impose car, faute d'indices plus concrètes, il est probable que ces familles « avaient perdu tout lien avec leur patrie d'origine » (*Pouvoir*, p. 210).

¹⁴³⁰ Andriollo, *Kourkouas*, n° 14, p. 77-78.

accusé de comploter contre Constantin VIII¹⁴³¹, et en Bulgarie, où Grégoire Kourkouas fut duc de Philippoupolis en 1090/1091¹⁴³². De manière analogue, un Jean Chaldos suivit Basile II en Bulgarie : nommé duc de Thessalonique, il fut capturé par le tsar Samuel et relâché seulement vingt-deux ans après, en 1018¹⁴³³ ; en 1030 il sera de retour en Orient, à la suite de Romain III, lors de sa malheureuse campagne en Syrie¹⁴³⁴.

Si pour ces deux familles le XI^e siècle marque quand même le début d'un déclin progressif, bien différent est le sort d'autres lignages : les Tarônitai, après avoir soutenu la révolte de Bardas Sklèros¹⁴³⁵, se rallièrent à l'empereur, qu'ils aidèrent en recrutant à Trébizonde des troupes pour combattre Bardas Phocas¹⁴³⁶ ; ensuite ils suivirent Basile II en Bulgarie, où Grégoire Tarônitès fut duc de Thessalonique et mourut en héros, cherchant à délivrer son fils Asot, tombé dans les mains des Bulgares¹⁴³⁷. Ce dernier épousa une fille de Samuel, puis réussit à s'échapper et, après avoir gagné à l'Empire Dyrrachion, rentra triomphalement à Constantinople, où il obtint des grands honneurs et où ses descendants comptèrent parmi les noms de la plus haute aristocratie¹⁴³⁸. Apparentés aux Comnènes, au cours du XI^e siècle les Tarônitai ne semblent quand même pas avoir perdu leur influence et leurs relations dans le Pont, où Grégoire Tarônitès combattit les Turcs d'abord, puis négocia avec l'ennemi se révoltant contre Alexis I^{er}¹⁴³⁹.

Quant aux Gabras, dont le premier représentant connu, Constantin, avait été lui-aussi un partisan de Bardas Sklèros, ils servirent peut-être en Bulgarie pendant le règne de Basile II¹⁴⁴⁰, mais on les retrouve en Asie Mineure sous Michel IV, quand Michel Gabras participa avec d'autres commandants orientaux à une mutinerie des troupes cantonnées à Mesanakta, soulevées contre le frère de l'empereur, le domestique Constantin¹⁴⁴¹. À partir de la deuxième moitié du XI^e siècle leur présence à Trébizonde, à Colonée et à Païpert, où il fondèrent monastères et églises¹⁴⁴², est bien attestée : à ce moment ils retrouvent aussi une place

¹⁴³¹ Skyl., p. 372.

¹⁴³² Andriollo, *ibid.*, n° 22, p. 84-86.

¹⁴³³ Skyl., p. 347 et 357. Il avait probablement à ses ordres aussi les *tagmata* orientaux des Arméniques et des Bucellaires, comme laisse entendre la documentatio (cf. le tableau et les références qu'y sont données).

¹⁴³⁴ Skyl., p. 379-380 : il fut parmi les stratèges avisés qui conseillaient à l'empereur d'éviter la guerre et d'accepter la soumission et le tribut des Alepins. D'autres représentants de la famille sont connus au XI^e siècle, mais ils ne recouvreront plus d'hautes fonctions ; la famille disparaît de toute source à l'avènement des Comnènes (cf. Cheynet-Theodoridis, n° 44, p. 56-57)

¹⁴³⁵ En particulier, le patrice Romain Tarônitès est rappelé par Skylitzès comme un des partisans et lieutenants de Sklèros (p. 320).

¹⁴³⁶ Cf. *supra* p. 226.

¹⁴³⁷ Skyl., p. 341.

¹⁴³⁸ Skyl., p. 342-343.

¹⁴³⁹ Grégoire Tarônitès fut duc de Trébizonde en 1103, lorsqu'il se révolta contre Alexis I^{er} (Anne Comnène III, p. 75-77); cela n'empêche pas que la famille ait continué à servir aussi en Occident, vu qu'à la même époque Jean, cousin du même Grégoire, était duc de Skopje et correspondant de Théophylacte d'Ochride (Gautier, lettre 18, p. 190-193). Un Tarônitès avait épousé Maria, la sœur d'Alexis Comnène, et son fils Grégoire servit fidèlement Jean II Comnène (Chônatiès I, p. 9).

¹⁴⁴⁰ Selon une interpolation du manuscrit U de Skylitzès un Gabras, patrice et archonte de Thessalonique, aurait cherché à comploter contre Basile II (Skyl., p. 364) ; cette information est quand même douteuse.

¹⁴⁴¹ Skyl., p. 412. Skylitzès affirme que la rébellion était fomentée par le patrice Grégoire Tarônitès, ce qui indiquerait une solidarité régionale entre les deux familles ; parmi les commandants impliqués il y avait aussi Théodore Mésanyktès.

¹⁴⁴² Dans la région de Chériana les Gabras avaient fondé un monastère au nom de saint Georges, dit de Chainos (Janin, *Grands centres*, p. 262) ; la même famille institua une église et un monastère consacrés à un des ses

prééminente dans le commandement de la région, et leur influence ne fera qu'augmenter avec l'apparition des Turcs, quand les Gabras assumèrent le rôle de défenseurs héroïques de Trébizonde et de la foi chrétienne¹⁴⁴³.

Sous Basile II commence aussi l'essor des Dalassénoï, dont la fortune est liée d'abord au commandement du duché d'Antioche, et qui descendaient peut-être du patrice Adrien, *sympentéros* de Romain I^{er} : au XI^e siècle leur *oikos* et le gros de leur fortune se situaient dans le thème des Arméniaques, où Constantin Dalassénos vivait en individu privé au moment de la mort de Constantin VIII¹⁴⁴⁴. Le pouvoir et la popularité de ce commandant, qui faillit accéder au trône, est confirmé par la crainte qu'il inspira à Jean l'Orphanotrophe : celui-ci crut nécessaire de le faire transférer à Constantinople, où il pouvait être mieux surveillé, et de frapper d'exil plusieurs autres membres de sa famille afin d'en anéantir les ambitions. Enfin, parmi les officiers chargés du commandement sur la frontière arménienne de l'Empire se distinguent à cette époque les Comnènes, originaires de Kastamôn, en Paphlagonie¹⁴⁴⁵, qui jouirent eux aussi de la faveur de Basile II : Nicéphore, envoyé comme catépan dans le Vaspourakan réussit à soumettre la région à l'empereur¹⁴⁴⁶ ; quelques dix ou quinze ans après son rappel par ordre de Constantin VIII, qui le soupçonnait d'aspirer à l'Empire et lui fit crever les yeux, le même poste fut occupé par Isaac Comnène, le futur empereur.

À cet éloignement de l'aristocratie locale des commandements et de ses assises en Orient sous Basile II, s'ajoutèrent une série de changements dans la composition de l'aristocratie locale et dans la distribution des commandements, qui laissèrent des traces durables dans la prospographie thématique. Tout d'abord, on remarque la nomination à la tête des commandements thématiques d'officiers éventuellement d'origine micrasiatique, mais hommes de confiance de l'empereur et provenant d'autres zones d'Asie Mineure : c'est le cas de Basile, parent par alliance (*kèdestès*) du *basileus* et duc de Chaldée, ou de Constantin Parsakounténos et probablement d'Adrien Marzapoulos, catépans de Mésopotamie au début du XI^e siècle. Cela s'accompagne d'ailleurs, ici comme partout dans l'Empire, de la participation massive à la gestion provinciale de la part d'une aristocratie civile, formée aux professions juridiques et aux activités administratives, dont il est difficile de définir la provenance et qui, en dépit d'une mobilité géographique remarquable, semble avoir comme point de référence essentiel la capitale et ses bureaux. Parmi les juges des thèmes on retrouve donc des noms familiers, et des personnages que les carrières civiles amenaient à faire un véritable tour de l'Empire : voici donc encore une fois Théodore Proteuôn, Constantin et Léon Promoundénoï, Théodore et Jean Spanopouloï, Christophore Mitylénaios, Léon Hexakiônités, Georges Hexamilitès, Nicolas Radénos, et puis un Choïrosphaktès, un Kataphloros. Certaines de ces familles comptèrent aussi des fonctionnaires fiscaux actifs dans les mêmes régions, comme dans le cas des Spanopouloï et des Kataphloroï ; quelques fonctionnaires du fisc ou

membres, Théodore, mort combattant contre les Turcs en 1098 et déclaré saint, dont les restes furent rapportés à Trébizonde par son neveu Constantin Gabras, qui éleva une église en son honneur (*ibid.* p. 271).

¹⁴⁴³ Sur les Gabras, voir les études de référence de Bryer, *Gabrades*, et Bryer-Dunn-Nesbitt, *Theodore Gabras*.

¹⁴⁴⁴ Skyl., p. 373-374. Pour une étude d'ensemble de cette famille voir Cheynet, *Trois familles*, p. 75-115.

¹⁴⁴⁵ C'est ici qu'il se trouvait le domaine où Isaac Comnène recivit en 1059 les stratèges d'Orient décidés à l'acclamer empereur (Skyl., p. 488-489).

¹⁴⁴⁶ Skyl., p. 371-372.

gestionnaires des domaines appartenait à d'autres familles de la capitale, tel les Sarônitai, les Anémas, les Aréobidènoi.

Si, normalement, à partir du XI^e siècle, la séparation des pouvoirs civils et militaires entraîne une certaine spécialisation, de sorte que les fonctionnaires ayant une expérience en matière civile ne sont pas nommés à des fonctions militaires, quelques exceptions s'observent pourtant à Mélitène : nous avons déjà souligné que dans cette circonscription on remarque une tendance au cumul de différentes fonctions civiles (et parfois aussi militaires) dans les mains d'un même fonctionnaire. Ainsi on retrouve ici des gouverneurs appartenant à des familles de la capitale à tradition principalement civile, tel le juge, *anagrapheus* et curateur Jean Chrysobergès et le *vestès* et catépan Pierre Gymnos ; mais il y a aussi des officiers, comme Léon Tornikios, ou des personnages d'origine orientale, tel le *vestès*, juge et catépan Basile Machétaris, issu d'une noble famille arménienne établie dans la région d'Hanzit, dont les relations avec l'Empire semblent dater du règne de Jean Tziskès¹⁴⁴⁷, ou à la fin du siècle le protonobélissime et duc de Mélitène Gabriel, lui aussi un Arménien.

Au cours du XI^e siècle se manifestent également les conséquences de quelques changements concernant la répartition des commandements : en premier lieu, le transfert en Orient et l'intégration à l'aristocratie byzantine des notables occidentaux, en particulier des membres de la famille royale bulgare vaincue par Basile II. Nous savons en effet par les chroniques que cet empereur fit venir à Constantinople Marie, la veuve de Jean/Vadislav de Bulgarie, avec ses fils, ses filles et d'autres notables bulgares ; ici le *basileus* les honora de hautes dignités et il les unit en mariage avec des représentants de la plus haute aristocratie micrasiatique, entre autres, les Kourkouas et les Comnènes¹⁴⁴⁸. Au milieu du siècle plusieurs de ces notables paraissent bien installés en Asie Mineure : les Goudélai, descendant peut-être d'un noble bulgare accusé de conspiration sous Constantin VIII, comptaient parmi les nobles et riches personnages d'Asie Mineure frappés par les confiscations de Jean l'Orphanotrophe, tandis que, à la même époque, le patrice Alousianos avait de belles propriétés dans le Charsianon, qui lui venaient de son épouse¹⁴⁴⁹. Au même moment on retrouve les princes bulgares et leurs descendants à la tête des principaux commandements de la frontière arménienne : l'un d'entre eux, Aarôn, fut patrice *anthypatos*, *vestès* et catépan du Vaspourakan, puis magistre et duc d'Ani, et enfin proèdre et duc de Mésopotamie ; pour sa part, son frère Alousianos était stratège de Théodosiopolis sous Michel IV¹⁴⁵⁰. Les Chrysélioi, descendants du commandant bulgare qui avait livré Dyrrachion à Basile II, servirent en Arménie sous Romain III et par la suite firent de belles carrières civiles, tant en Anatolie que dans les Balkans¹⁴⁵¹. Par la suite nous retrouvons dans ces régions aussi des

¹⁴⁴⁷ Adontz, *Études arméno-byzantines*, p. 137-141.

¹⁴⁴⁸ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 279.

¹⁴⁴⁹ Skyl., p. 413.

¹⁴⁵⁰ Kühn, dans son recensement des ducs de Mésopotamie, attribue cette fonction aussi à un Basile, fils d'Alousianos, actif à Edesse en 1071 (*Armée*, p. 184). En 1069 le vestarque Samuel Alousianos, beau-frère de l'empereur Romain IV Diogénès, était nommé à la tête de cinq *tagmata* d'Occident cantonnés pour l'hiver dans les Arméniaques, avec la tâche de réprimer la révolte du chef Franc Crispin (Attaliatès, p. 97 ; cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 75).

¹⁴⁵¹ Le patrice Nicolas Chrysélios, dit le Bulgare, fut envoyé par Romain III à prendre possession de la forteresse de Bekri, à l'est du lac de Van, livré à l'Empire par l'émir Aleim (Skyl., p. 388). Pendant la première moitié du XI^e siècle un Théodore Chrysélios fut protospathaire et domestique des Optimates (*DOSeals* 3, n° 71.12), puis

commandants latins ayant servi dans l'armée byzantine, comme Ervévios Phrangopôlos, qui avait combattu en Sicile avec Georges Maniakès et sous Michel VI avait ses domaines à Dagarabè, dans les Arméniaques, d'où il entama ses malheureuses négociations avec le Turc Samouch¹⁴⁵².

Ce n'est pas seulement grâce à l'intégration des occidentaux que l'élite des officiers byzantins paraît avoir connu au cours du XI^e siècle un renouvellement partiel : cela se fit aussi à travers l'entrée au service de l'Empire d'un certain nombre de seigneurs d'origine arménienne ou géorgienne, poussés par la double pression de la puissance byzantine, qui absorba peu à peu toutes les principautés chrétiennes du Caucase, et des premières attaques turques. Les sources nous offrent plusieurs exemples de cette dernière vague d'immigration caucasienne, qui précède l'invasion turque et la perte de la plupart de l'Anatolie. Pour représenter l'aristocratie d'Ibérie nous avons les cas des Apokapès et de Grégoire Pakourianos. Leur histoire et leurs carrières nous sont connues à travers les sceaux et grâce au témoignage de deux documents exceptionnels, le testament d'Eustathe Boilas et le *typikon* du monastère fondé par Pakourianos à Pétritzos, dans le thème de Philippoupolis¹⁴⁵³.

Pakourianos affirme d'avoir servi d'abord en Orient, apparemment comme mercenaire avec ses hommes, géorgiens comme lui, en Arménie, Géorgie, Syrie et ensuite dans l'Empire, où il participa à la défense d'Ani en 1064, puis il fut duc de Kars et de Théodosiopolis ; il acquit des biens dans ces régions, notamment à Ani, en Ibéria (Tao) et dans les thèmes des Arméniaques, mais les invasions turques semblent avoir déterminé la relocalisation de sa fortune dans les Balkans, où il termina sa carrière et sa vie en tant que grand domestique d'Occident, sous Alexis I^{er}¹⁴⁵⁴.

À différence de Grégoire Pakourianos, les Apokapai restèrent liés à la frontière orientale, en particulier à la ville d'Edesse, qu'ils commandèrent à plusieurs reprises, sous Romain III, puis pour le compte de Philarète Brachamios jusqu'en 1083-1084 ca. ; Basile Apokapès servit aussi comme catépan du Vaspourakan, lorsqu'à la fin du règne de Constantin Monomaque il défendit Mantzikert contre les attaques de Togril Beg, et en Occident, où il commanda des régions danubiennes avec Nicéphore Botaneiatès¹⁴⁵⁵. Les documents qui nous informent sur l'histoire de ces personnages laissent paraître quelques indices de leur puissance, et de la manière où elle se manifestait : nous sommes ici devant des grands seigneurs, entourés de leurs hommes, comme dans le cas de Pakourianos, et d'une clientèle nombreuse, qui les suit et tire bénéfice de leur protection, mais qui est aussi obligée de les servir et de se soumettre à leurs ordres, même injustes ou nuisibles.

mystographe, juge du Velum et des Arméniaques (*Bleisiegel* II, n° 174) ; il pourrait être identique au patrice homonyme qui en 1059 se rendit auprès du patriarche Michel Cérulaire pour lui demander de reconnaître l'acclamation d'Isaac Comnène (Skyl., p. 498). L'attribution du sceau d'un protospathaire impérial, juge de l'Hippodrome et de Dargoubiteia à un autre anonyme représentant de la famille est très incertaine (*DOSeals* 1, n° 21.3, sceau daté du X^e/XI^e siècle).

¹⁴⁵² Skyl., p. 484-485.

¹⁴⁵³ Lemerle, *Cinq études*, p. 13-63 et 113-191. Sur les Apokapai voir Grünbart, *Apokapes*.

¹⁴⁵⁴ Lemerle, *Cinq études*, p. 164-174.

¹⁴⁵⁵ *Ibid.* p. 49-51.

Eusthate Boilas, qui au milieu du X^e siècle qualifie les Apokapai de κύριοι et ἀυθένται¹⁴⁵⁶, offre un exemple éloquent de cette condition : il reconnaît devoir beaucoup à la générosité de ses maîtres, mais il montre quand même avoir payé le prix de leur protection, leur cédant sous la violence une de ses propriétés, leur faisant crédit sans être payé et supportant accusations et machinations contre sa vie même¹⁴⁵⁷. Ce témoignage nous informe quelque peu du genre d'engagements qui liaient un seigneur à ses *anthrôpoi*, qui éventuellement étaient à leur tour des fonctionnaires ou dignitaires, et des relations, non sans soupçons et oppressions, qui pouvaient exister à l'intérieur d'un *oikos* aristocratique. On peut se demander d'ailleurs si celle-ci a été la règle à Byzance ou si la situation qui ressort du testament de Boïlas est le produit d'un contexte social et régional particulier : Boïlas décrit en effet sa situation après le transfert en une terre de frontière, inculte et peuplée d'Arméniens, à la suite de patrons qui venaient eux-mêmes d'Ibérie et étaient installés dans l'Empire depuis deux générations seulement.

Que les cas d'Eusthate Boilas et de Grégoire Pakourianos mettent ou non en scène des formes de « féodalité géorgienne » ou arméno-géorgienne, comme le supposa Paul Lemerle¹⁴⁵⁸, il faut rappeler que l'intégration des seigneurs caucasiens avec leur suite n'était pas un phénomène nouveau à Byzance, et que ces personnages semblent ne pas avoir été les seuls à s'entourer des fidèles et clients ou à s'imposer par la force : l'histoire des thèmes pontiques et orientaux en général le montre bien. L'histoire de ces mêmes thèmes, en particulier celle des thèmes arméniens, semble indiquer aussi que le transfert massif en terre d'Empire de groupes humains régis par une hiérarchie sociale spécifique pouvait produire des adaptations de l'organisation administrative et militaire locale, mais que celle-ci continuait à s'inscrire dans la structure bureaucratique et dans la hiérarchie des fonctions traditionnelles de l'Empire, à laquelle les nouveaux arrivés ne pouvaient pas éviter de s'intégrer, surtout au niveau des élites.

Ce cadre géographique et institutionnel semble s'adapter particulièrement bien au lieu d'installation de Boilas après son départ de Cappadoce, situé par les savants soit en Ibérie, soit plus vraisemblablement dans la région d'Edesse¹⁴⁵⁹. Quoi qu'il en soit, le portrait de cette terre sauvage et inculte et de ses voisins arméniens pouvait bien ressembler au territoire qui constitua les thèmes dits « arméniens », organisés souvent dans régions dépeuplées et ravagées par les expéditions militaires, comme cela avait été le cas pour le thème de Lykandos. Nous l'avons vu, au milieu du XI^e siècle on assiste à l'installation des princes arméniens et de leurs suites en Cappadoce et dans l'Euphratèse : dans la région de Sébastée s'établirent Sénachérim du Vaspourakan et ses descendants¹⁴⁶⁰, tandis que le magistre Grégoire Pahlawuni obtint de Constantin IX villages et propriétés en

¹⁴⁵⁶ *Ibid.* p. 21, l. 32.

¹⁴⁵⁷ *Ibid.* p. 22.

¹⁴⁵⁸ *Ibid.* p. 186-187.

¹⁴⁵⁹ *Ibid.* p. 44-47.

¹⁴⁶⁰ Selon Skylitzès, en échange de son royaume il obtint de Basile II les villes de Sébastée, de Larisse et d'Abara, ainsi que plusieurs autres domaines (Skyl., p. 355) ; c'est à Sébastée qu'autour de 1050 son fils Atom accueillit le kathilokos Pierre, qu'il installa dans le couvent qu'il avait fait construire au nom de la Sainte Croix (Aristakès de Lastivert, p. 72).

Mésopotamie¹⁴⁶¹ et Gagik d'Ani eut lui aussi des biens situés entre la Mésopotamie byzantine, le Charsianon et le Lykandos¹⁴⁶². Le fait que ces personnages n'aient pas accepté la foi chalcédonienne semble avoir entraîné parfois des conflits, surtout avec les hiérarchies ecclésiastiques locales, qui pouvaient aboutir à des ordres et violences¹⁴⁶³ ; il semble d'ailleurs qu'une partie de la population arménienne ait profité des invasions turques, comme témoigne la chronique de Michel le Syrien, qui relate des pillages faits par les brigands arméniens dans la région de Mélitène¹⁴⁶⁴. Cependant une bonne partie de ces seigneurs arméniens immigrés à Byzance servit l'Empire, comme fit le même Grégoire Magistre Pahlawuni en Mésopotamie et puis en Ibérie, où, selon Aristakès de Lastivert, il se trouvait en 1048 avec le catépan de Vaspourakan Aarôn et le duc Katakâlôn Kékauménos, qui commandait Ani et l'Ibérie, lors de l'attaque menée contre l'Empire par le Turc Ibrahim Inal¹⁴⁶⁵.

Si on regarde la liste des commandants des circonscriptions situées à la frontière orientale de l'Empire, on trouve de nombreuses traces de la participation arménienne au gouvernement et à la défense de ces territoires, et Werner Seibt a bien observé que, même si les anciens rois d'Arménie n'occupèrent pas en un premier temps des positions de pouvoir importantes, une bonne partie de la noblesse arménienne accepta le rite grec et s'intégra pleinement à l'aristocratie militaire de l'Empire¹⁴⁶⁶.

La figure la plus exemplaire nous paraît celle de Katakâlôn Kékauménos, général expert et capable, qui gagna l'admiration de l'historien Skylitzès, selon lequel il faillit être choisi comme empereur par les stratèges d'Orient. Son *oikos* se trouvait à Colonée, à la limite de la zone de peuplement arménien qui se dessina au milieu du siècle¹⁴⁶⁷. Un de ses familiers écrivit, vers la fin du XI^e siècle, un traité qui nous donne des informations précieuses sur le mode de vie à la frontière lors d'un tournant critique de l'histoire de Byzance¹⁴⁶⁸ : on y lit la méfiance des toparques arméniens récemment entrés dans l'Empire, tel le grand-père de l'auteur, vis-à-vis de l'administration byzantine, de ses stratèges et surtout d'un empereur lointain et pourtant menaçant, omnipuissant, puisque de sa capitale « il gagne toujours ».

Si le sentiment de la puissance impériale ne semble pas effacé, et si, comme montre l'exemple de Katakâlôn Kékauménos, l'intégration au sommet de l'aristocratie par le biais de brillantes carrières militaires est encore bien possible, qu'est ce qui rend les toparques de Kékauménos, les nouveaux seigneurs des confins, si différents des *akritai* d'antan et de Mélias, leur homologue artisan de l'expansion byzantine ? À la lumière des considérations

¹⁴⁶¹ Aristakès de Lastivert, p. 51.

¹⁴⁶² Selon Aristakès de Lastivert, en échange de son pays il obtint « des villages et des villes dans le territoire de la Mésopotamie à titre de lieux de résidence et le droit de les transmettre à perpétuité de génération en génération, qui lui fut confirmé par une bulle à sceau d'or » (p. 51) ; Skylitzès spécifie qu'il s'agissait de villages qui donnaient de riches revenus situés en Cappadoce, dans le Charsianon et le Lykandos (p. 437).

¹⁴⁶³ Matthieu d'Edesse rapporte que, à l'époque où Constatin X faisait pression pour imposer aux Arméniens la foi chalcédonienne, Gagik II, beau-frère d'Atom Arcruni, se vengea des Grecs et du métropolite de Césarée, faisant violer les plus nobles femmes grecques de la région et faisant torturer l'évêque (*Chronique* ch. 94, p. 152-154).

¹⁴⁶⁴ Michel le Syrien, p. 162-164.

¹⁴⁶⁵ Matthieu d'Edesse, *Chronique*, ch. 74, p. 87-88.

¹⁴⁶⁶ Seibt, *Stärken und Schwächen*, p. 337-339.

¹⁴⁶⁷ Skyl., p. 490.

¹⁴⁶⁸ Kékauménos, *Raccomandazioni e consigli*.

développées jusqu'ici, il nous semble que cela relève plus du cadre géographique et de la nature de l'ennemi, que de la nature de la société caucasienne importée dans l'Empire : ce qui semble y avoir joué un rôle majeur, ce sont les changements survenus dans l'organisation militaire et administrative et dans la culture d'une frontière devenue linéaire, face à la quelle il n'y a plus de terres à conquérir, mais un ennemi jeune, pressé par le besoin de s'assurer un pouvoir et un État, après avoir déjà envahi les terres de la Perse et de la Mésopotamie arabe.

3. L'aristocratie et le gouvernement de l'Empire

L'analyse des sources menée dans les chapitres précédents avait pour objectif de faire ressortir la présence des institutions en province, avec ses variations en termes d'importance et nombre d'attestations, formes d'exploitation des ressources locales, degré d'affirmation ou de délégation de l'autorité civile et militaire.

Il est temps de faire un bilan des réflexions développées jusqu'ici et de chercher à les situer dans un cadre interprétatif général, qui rende compte en particulier de deux aspects de la question strictement entremêlés : d'un côté l'attitude du gouvernement central par rapport au contrôle et à la gestion des territoires provinciaux, ses intérêts prioritaires, sa stratégie politique générale avec ses variantes géographiques et ses évolutions historiques ; de l'autre, la participation des élites de l'Empire à ce programme, dans le cadre de la dialectique entre service public et pouvoir familial ou personnel, dont elles furent protagonistes.

En effet, avant d'évaluer le comportement des institutions centrales et l'efficacité de leur action, il conviendra de reconsidérer la composition du groupe aristocratique de Byzance, le rôle qu'il joua dans l'administration, les aspirations qu'il nourrit, ainsi que son attitude face à l'idéal impérial.

Les reconstructions prosopographiques régionales esquissées dans les chapitres précédents, malgré leur caractère partiel, chronologiquement et géographiquement limité¹⁴⁶⁹, devraient servir à faire ressortir au moins une première caractéristique fondamentale et irréductible de l'aristocratie byzantine : son hétérogénéité, et la difficulté qui en dérive pour la classer dans des catégories trop rigidement définies.

En effet, tant l'effort de reconstruction de l'enracinement provincial d'individus et de familles que les tableaux regroupant les fonctionnaires fiscaux et les gouverneurs des thèmes laissent ressortir une variété assez remarquable d'origines, de carrières, fortune, parcours d'intégration à l'élite byzantine et d'association au pouvoir, confirmant les limites et l'artificialité d'une distinction définitive entre aristocratie civile et militaire et aussi d'une connotation exclusivement constantino-politaine ou provinciale de plusieurs familles. Certes, de telles subdivisions traditionnelles du groupe dirigeant byzantin ont été remises en question depuis longtemps, et il suffit d'examiner la prosopographie des principales familles byzantines pour se rendre compte qu'elles comptèrent tant des officiers que des fonctionnaires civils et que certains personnages pouvaient passer d'une carrière à l'autre au cours de leur

¹⁴⁶⁹ Il est évident que notre travail ne se propose pas de fournir une prosopographie exhaustive de la période étudiée, mais plutôt une analyse de ce qui nous est paru un échantillon significatif du point de vue social, historique et politique. Nous échappent par exemple les fonctionnaires et les personnages établis dans les thèmes d'Asie Mineure non pris en considération (Bucellaires, Paphlagonie, Cibyrrhéotes, Séleucie, les circonscriptions d'institution plus récente comme le duché d'Antioche, celui d'Edesse et les petits thèmes de la frontière sud-orientale), ainsi qu'un certain nombre de familles dont il est difficile de préciser l'enracinement, mais provenant selon toute apparence d'Anatolie (cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 227-229), et bien d'autres lignages, constantinopolitains et provinciaux. Pour toute information ultérieure voir : Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, 199-377 ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 207-248 ; *PMBZI* et II.

vie¹⁴⁷⁰. D'autre part il n'est pas question de nier les origines provinciales de certaines lignages, ni les trtions en priorité militaires ou civiles propres à certaines familles. Ce qui paraît discutable c'est plutôt la stabilité et la validité absolue de ces connotations, auxquelles il convient d'ailleurs d'ajouter le critère du rang, lui aussi variable au cours du temps, et particulièrement important puisqu'il est susceptible de déterminer largement notre perception et notre connaissance des élites byzantines. En effet les honneurs reçus et les fonctions exercées, ainsi que la durée des carrières et la capacité à maintenir le rang obtenu, influencent directement le nombre d'attestations d'une famille, voire leur existence, et en conséquence notre degré de connaissance d'elle. Relativement rares sont, pour la période considérée, les mentions de personnages appartenant à des lignages connus de rang inférieur à celui de protospathaire, titre qui donnait accès au Sénat, de sorte que notre connaissance se réduit raisonnablement à la couche moyenne ou bien supérieure de l'élite byzantine, les dignitaires et fonctionnaires inférieurs et les notables locaux restant en bonne mesure dans l'ombre, en raison du silence des sources¹⁴⁷¹. Pourtant, par rapport au sujet et aux objectifs de notre recherche, cela ne rend pas moins valides nos conclusions : ce sont en effet les individus et les familles qui occupent le sommet de la hiérarchie des fonctions, et donc de la hiérarchie sociale, qui servent de médiateurs entre le gouvernement central et la gestion locale, grâce à leur participation au pouvoir public, à tous les niveaux de l'administration centrale et régionale, et à travers l'influence et les relations dont ils disposaient dans la capitale et en province.

Compte tenu des variables rencontrées, le comportement de l'aristocratie byzantine paraît s'expliquer mieux en termes d'évolution historique, plutôt que par l'appartenance définitive à un parti ou à un autre, *stratiôtikon* ou *politikon*, aristocratie provinciale ou constantinopolitaine. En effet, même quand des traditions familiales et régionales sont reconnaissables au départ, rang, carrières, réseaux d'influence et localisation géographique

¹⁴⁷⁰ Cf. *supra*, p. 15-16. Ces oscillations indéniables ont obligé Kazhdan, qui considère comme fondamentale justement l'opposition entre civils et militaires, à parler de familles « métamorphiques » (Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 269-280) ; une discussion ponctuelle de la tradition acquise, avec nombre d'arguments et d'exemples, se trouve dans Cheynet, *Pouvoir*, p. 191-198. Plusieurs exemples sont fournis aussi par les reconstructions prosopographiques régionales *supra* et dans la suite de ce chapitre. Le passage des carrières militaires aux carrières civiles (le cas contraire étant possible mais plus rare) est clair dans le cas de plusieurs grands lignages qui ont fait l'objet d'études détaillées, comme les Sklèroi, les Argyroi, même les Phocas ; parmi les familles étudiées dans cette thèse, les Radènoi offrent un bon exemple de cette alternance.

¹⁴⁷¹ Pour une définition générale des limites du groupe dirigeant byzantin et ses différenciations internes, cf. la discussion de Cheynet, *Pouvoir*, p. 249-259. Un classement global des familles aristocratiques selon leur rang a été proposé par Kazhdan (*Aristocrazia*, p. 222-247) ; dans son compte rendu Cheynet a bien montré les limites de la méthode statistique suivie par Kazhdan, qui ne rend pas toujours compte du poids historique de certaines familles et des rapports de force réels entre les lignages considérés (*The Byzantine aristocracy : a review*, p. 11-14). En outre, au cours des vingt-cinq ans passés depuis la publication du livre de Kazhdan les données sigillographiques n'ont cessé de s'accroître, modifiant parfois sensiblement les données dont disposait le savant russe. Quelques sceaux nous ont transmis également des patronymes rares et inconnus par ailleurs, qui pourraient se référer à des familles de rang modeste, qui ne réussirent pas à obtenir des fonctions et des honneurs remarquables ou qui ne surent pas maintenir leur rang : quelques exemples dans W. Seibt, *Beinamen* ; Id., *Probleme* ; A.-K. Wassiliou, *Unbekannte Namen*. Le groupe des notables locaux ou l'un de ses représentants émergent parfois aussi dans les récits hagiographiques : nous avons vu par exemple les informations prosopographiques données par la Vie de saint Lazare du Mont Galésios à propos de la région d'Éphèse (cf. *supra*, p. 123 et la note 589) ; les *proéchontés* et les archontes de Sparte apparaissent aussi dans la Vie de saint Nikôn le Métanoïte (*St. Nikon*, p. 110 et 116).

des lignages se redéfinissent et se modifient suivant quelques tendances générales, sous la pression ou des aspirations aristocratiques mêmes, ou plus souvent des convenances politiques et des événements historiques.

3.1 CARRIERE, ALLIANCES, AMBITIONS : L'ARISTOCRATIE ENTRE SERVICE PUBLIC ET POUVOIR PERSONNEL

Il a été souligné à plusieurs reprises que, selon la définition de R. Guiland, l'aristocratie byzantine se caractérise en premier lieu comme une aristocratie de fonction, en raison du fait qu'à Byzance le statut social éminent était exprimé de manière officielle et évidente par la place occupée dans la hiérarchie des fonctions et des dignités¹⁴⁷². Sans nier les avantages concrets qui venaient de la richesse et d'une puissance familiale déjà établie, titres et fonctions publiques n'étaient en principe pas héréditaires et l'appartenance au groupe aristocratique ne constitua jamais un privilège juridiquement codifié : tout en demeurant apanage d'un groupe restreint, le sommet de la société byzantine ne fut jamais totalement fermé aux succès d'individus de condition plus modeste, issus le plus souvent des rangs de l'aristocratie moyenne¹⁴⁷³.

Tout au long de la période considérée, les belles carrières dans l'armée et dans l'administration civile fonctionnèrent donc comme moyens d'élévation sociale et théâtre de la dialectique entre mérite personnel et naissance illustre : d'ailleurs, les histoires de nombreux lignages plus ou moins célèbres montrent que le statut social obtenu pouvait être diminué ou perdu et qu'il était nécessaire d'agir pour l'assurer, grâce à l'exercice des fonctions sur plusieurs générations, l'établissement d'alliances et la recherche de la faveur des *basileis*¹⁴⁷⁴. Les fortunes plus ou moins rapides et plus ou moins brillantes de tant de familles, leur succès durable ou, au contraire, le passage par des périodes d'abaissement et d'éclipse, puis les retours de fortune ou les déclin progressifs en offrent autant de confirmations¹⁴⁷⁵.

Étant donné l'importance fondamentale de la fonction d'État et de la faveur impériale dans la détermination de la position et de la puissance sociales, en conséquence de l'organisation hiérarchique de l'État byzantin, l'attraction exercée par la capitale, siège et

¹⁴⁷² Cf. Guiland, *Recherches* I, p. 23 et surtout p. 65-72.

¹⁴⁷³ Les véritables hommes nouveaux étant relativement peu nombreux, comme l'ont souligné les études de Kazhdan et de Cheynet : cf. la synthèse de Cheynet, *Pouvoir*, p. 255-257. Sur la notion d'*eugeneia* et d'aristocratie à Byzance et sur ses évolutions, voir aussi l'introduction d'Angold, dans Id. (éd.), *The Byzantine Aristocracy*, p. 1-9. Si, comme le montre le cas célèbre de Basile I^{er}, des progression sociales spectaculaires n'étaient pas impossibles, le succès d'individus d'origine réellement obscure devait être très rare. En effet, l'exercice de n'importe quelle fonction administrative ou juridique demandait normalement un niveau d'instruction accessible seulement à des gens relativement aisés ; la carrière des armes laissait peut-être des marges de progression sociale plus larges, mais la nomination à des postes de commandement impliquait tout de même une certaine expérience, plus facile à acquérir au long des générations et dans des familles à tradition militaire.

¹⁴⁷⁴ Nous reviendrons dans la suite de ce chapitre sur les stratégies d'affirmation de la puissance familiale et sur le rôle joué par différentes formes de liens personnels, parenté, alliances, fidélités et dépendances de différente nature.

¹⁴⁷⁵ Les études prosopographiques concernant l'aristocratie byzantine sont de plus en plus nombreuses : des exemples ponctuels et des références précises seront données par la suite dans ce chapitre et en bibliographie ; quelque exemple significatif des différentes fortunes aristocratiques se trouve aussi dans les études prosopographiques en annexe de cette thèse (cf. *infra*, annexe 3).

source de tout pouvoir politique, et par l'idéal impérial sur les élites de l'Empire fut constante et ininterrompue. Une telle attraction orientait évidemment les carrières aristocratiques : tout officier ou rejeton de bonne famille aspirait à se rapprocher de Constantinople et du *basileus*, les principales sources d'honneurs, de richesse et puissance. Cela vaut au XI^e siècle comme au IX^e et bien avant, puisqu'il s'agit d'une notion qui relève de la structure et de la nature même de l'État byzantin. Comme nous le verrons, la participation au gouvernement et l'intégration à l'aristocratie byzantine impliquèrent toujours aussi l'assimilation de l'idéologie de l'Empire, dans ses différentes composantes, culture grecque, héritage juridique et administratif romain, orthodoxie religieuse chrétienne, dont l'universalité et la fonction providentielle de la *basileia* étaient les corollaires ; cela est généralement vrai même dans le cas des élites étrangères qui entrèrent durablement au service de Byzance. Nous avons déjà suggéré au cours de notre analyse, et nous nous efforcerons de confirmer par la suite, que jamais – au moins pendant la période considérée - il n'y eut à Byzance de pouvoir local alternatif et concurrent, aspirant à être autonome : la construction d'une puissance familiale et locale fut toujours vue comme le moyen pour parvenir au pouvoir central et éventuellement pour s'emparer du trône, jamais comme une fin en soi. Si la force d'attraction de la tradition impériale était telle que même les voisins de l'Empire, les Bulgares notamment, à l'apogée de leur puissance ne demandèrent rien de mieux que de s'approprier le titre de *basileus* et éventuellement de se faire couronner à Constantinople, comment auraient pu y échapper les classes dirigeantes byzantines ?

Le rôle de la capitale et de la cour impériale en tant que points de référence pour les élites byzantines demeurant constant, ce qui changea au fil des années fut plutôt les voies pour s'en rapprocher, ainsi que le poids stratégique de certaines régions et de certaines fonctions. Ces variations affectèrent les choix de l'aristocratie en termes de carrières et de relations, et par ces biais aussi la dynamique des rapports entre Constantinople et les provinces ; elles dépendirent en priorité des exigences militaires de Byzance et de la politique intérieure et extérieure menée par ses souverains.

Émergence et essor de l'aristocratie micrasiatique : continuité et renouvellement des élites entre les provinces et la capitale

Comme nous avons eu l'occasion de le remarquer dans nos reconstructions prosopographiques régionales, à partir du milieu du VIII^e, puis surtout au IX^e siècle et pendant la première moitié du X^e se signale l'émergence de quelques familles parmi les plus anciennes et les plus prestigieuses d'Asie Mineure. Pour reprendre les noms que nous avons évoqués au cours des chapitres précédents, c'est à ce moment qu'on entend parler pour la première fois des Diogénai, Mélissènoi, Argyroi, Doukas, Mousélai, Lékapènoi, Sklèroi, Phocas, Maléïnoi et Kourkouas. À ces noms éminents il faudra ajouter ceux des lignages micrasiatiques un peu moins célèbres, comme les (A)balantai, Kratéroi, Kamatèroi, Kamoulianoi, Baïanoi, Apostyppai, Katakylas/Katakoïlas, Gouber/Goumer, Libes, Chaldoi, Boïlas, Génésioi et peut-être Triphyllioi¹⁴⁷⁶. De cette époque date aussi l'immigration définitive dans l'Empire d'un certain nombre de seigneurs arméniens avec leur suite, et en particulier de quelques familles

¹⁴⁷⁶ Sur l'origine orientale de cette famille, possible mais loin d'être assurée, voir *supra*, p. 196.

destinées par la suite à de belles fortunes : après les Mousélai et les Krinitai, déjà bien installés à Byzance au milieu du IX^e siècle, le règne de Léon VI voit l'arrivée, entre autres, de l'Arménien Mélias et des princes du Tarôn, souche des Tarônitai et des Tornikioi.

Nous avons vu qu'il s'agit bien de lignages liés à l'Asie Mineure, plus souvent aux régions orientales de l'Empire, et que leur apparition, dans les sources et au sommet de la hiérarchie sociale byzantine, est directement liée à l'exercice de hautes fonctions militaires : en effet, il suffit de rechercher les mentions des premiers représentants attestés de toutes ces familles pour se rendre compte qu'il s'agit presque sans exceptions d'officiers. Ce constat justifie en bonne mesure la notion acquise d'un renouvellement des élites byzantines aux VIII^e-IX^e siècles, période qui verrait l'émergence d'une aristocratie provinciale, d'origine presque exclusivement micrasiatique, dont l'essor est dû essentiellement à de belles carrières militaires, et en particulier aux succès obtenus au cours des guerres contre les Arabes¹⁴⁷⁷.

Même si un tel tableau demeure valide pour un bon nombre des ces familles, en premier lieu pour celles destinées à jouer un rôle politique majeur, quelques précisions s'imposent : tout d'abord le « provincialisme » de ces lignages nécessite d'être réévalué ; puis, à bien regarder, dès cette époque l'aristocratie micrasiatique ne s'avère pas homogène, une variété significative d'extraction, de rang, carrières et destins étant reconnaissable en son sein.

En effet, si les liens, d'origine ou de service, que cette aristocratie émergente entretenait avec les provinces micrasiatiques sont indéniables, il convient de souligner que, dès leurs premières attestations ces familles paraissent installées à Constantinople et actives à la cour et dans l'administration centrale ; à défaut, elles se hâtent d'y obtenir un *oikos* et des postes qui les rapprochent du Palais et de l'empereur. Ainsi, les Kratéroi, qui, au IX^e siècle, furent stratèges dans plusieurs thèmes orientaux (Anatoliques, Thracésiens, Cibyrhéotes), au début du X^e siècle étaient bien installés dans la capitale, où ils comptèrent parmi les proches de l'empereur Léon VI et où ils possédaient un *oikos* élégant, passé ensuite aux mains de Romain Lécapène et transformé en un monastère dit Myrélaion¹⁴⁷⁸. Également, le premier Kourkouas connu servit à Constantinople, où il fut domestique des Hicanates et où il jouissait d'assez de relations pour organiser une conjuration contre Basile I^{er}¹⁴⁷⁹. Bien évidemment les Kourkouas possédaient eux aussi un palais dans la capitale¹⁴⁸⁰, et il en est de même pour les Phocas : Nicéphore Phocas l'Ancien l'obtint de Basile I^{er} en récompense de ses bons services¹⁴⁸¹. Sous l'empereur Théophile la famille de saint Eudocime, tourmarque de Charsianon que les Maléïnoi revendiquèrent comme leur ancêtre, tout en étant d'origine cappadocienne résidait de façon stable à Constantinople ; après la mort d'Eudocime, lorsque des miracles commencèrent à se produire sur son tombeau, sa mère se hâta de rapporter ses

¹⁴⁷⁷ Sur les évolutions de la classe dirigeante pendant la période formatrice du VIII^e et IX^e siècle, cf. Winckelmann, *Quellenstudien*, p. 220-233 ; Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 5-6.

¹⁴⁷⁸ Cf. *supra*, note 220 et la reconstruction prosopographique de Cheynet, *Kratéroi*, dans Id., *Société*, p. 583-586.

¹⁴⁷⁹ Léon Gramm., p. 261 ; sur ce personnage, cf. Andriollo, *Les Kourkouas*, p. 58-59.

¹⁴⁸⁰ Théoph., Cont. p. 441-442.

¹⁴⁸¹ Cheynet, *Les Phocas*, p. 291-292.

dépouilles dans la capitale et de le déposer dans une église consacrée à la Vierge, qu'elle et son mari avaient fait ériger dans le quartier d'Hexakionion¹⁴⁸².

Les exemples pourraient se multiplier pour tous les lignages mentionnés : nous en avons rendu compte ponctuellement dans notre analyse, qui s'est efforcée de montrer que dès le IX^e siècle les principales familles orientales participèrent activement à la vie de la cour et exercèrent des fonctions importantes dans l'administration et dans l'armée centrale. En effet, il ne s'agissait pas que d'avoir un pied à terre à Constantinople : nous sommes face à des personnages qui avaient accès à la cour et à la personne impériale, et qui opérèrent de façon à garder durablement une telle position dans la capitale, où se décidait tout destin politique ou presque.

C'est ici un reflet de la nature de nos sources littéraires, et en même temps un symptôme du rang déjà acquis par ces lignages. En effet les chroniques, produits de la culture constantinopolitaine, ne s'intéressent qu'aux acteurs politiques ayant accès à leur champ d'observation, en premier lieu la cour, les grands *sekréta* de la capitale et les hauts postes de l'armée, qui dépendaient directement de l'empereur. Il ne faut d'ailleurs pas penser que les familles que nous avons mentionnées représentent toute l'élite de l'Empire et la seule : à cette époque le regard des écrivains qui en décrivent les fortunes est en lui-même l'expression d'une aristocratie déjà présente à Constantinople, parfois d'ancienne souche, dépositaire de la culture écrite et active dans les bureaux de l'administration centrale et dans l'Église¹⁴⁸³. Les familles de personnages comme Germanos, descendant de Justinien et des Anicii et patriarche au début du VIII^e siècle¹⁴⁸⁴, de ses successeurs Tarasios et Nicéphore au IX^e¹⁴⁸⁵, ou encore de Théophane le Chroniqueur et Théodore Stoudite¹⁴⁸⁶ en offrent des exemples assez éloquents.

L'apparition de cette « nouvelle » aristocratie micrasiatique dans l'historiographie indique précisément son intégration à ce milieu, en train de se faire ou déjà achevée : cela devrait nous porter à reconsidérer avec plus de prudence le caractère provincial présumé de ces familles, ainsi que leur condition de parvenus dans la haute société byzantine. S'il y a un élément qui les distingue par rapport à l'aristocratie de tradition urbaine plus ancienne, c'est l'affirmation progressive du nom familial transmissible, qui semble avoir été adopté plus

¹⁴⁸² Cheynet, *Les Maléïnoï*, dans Id., *Société*, p. 511 ; sur la figure de saint Eudocime et ses rapports avec les Maléïnoï, voir aussi Métivier, *Aristocrate et saint*.

¹⁴⁸³ La question de la continuité des élites pendant les siècles obscurs et de leur renouvellement a été abordée par plusieurs études récentes : l'idée d'une rupture et d'un renouvellement substantiel a été soutenue par Wickham, *Framing the Early Middle Ages*, p. 232-258 et Id., *Conclusion*, p. 285-297. Haldon penche en faveur d'une transformation de l'ancienne élite sénatoriale de l'antiquité tardive (*The Fate of Late Roman Senatorial Elite*, p. 217-221 et 233-234), tandis que Cheynet (*The Byzantine Aristocracy*, p. 2-19) et surtout Nichanian (*Élites et État à Byzance au VI^e siècle*), repris par Settapani (*Continuité des élites*, p. 8-28 et 476-485) se sont efforcés, à notre avis avec raison, de faire ressortir les liens de continuité dans la transmission du rang social au cours des VI^e et VII^e siècles.

¹⁴⁸⁴ Settapani, *Continuité gentilice*, p. 503.

¹⁴⁸⁵ Sur la famille de Tarasios, né avant 750 et élu patriarche en 784, issu d'une famille de patrices et fonctionnaires de la capitale, cf. Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 10 ; le patriarche Nicéphore, pour sa part, prétendait descendre d'*eupatrides*, rattachés à la famille de l'empereur Anastase et même aux Anicii romains (Settapani, *Continuité gentilice*, p. 503, et Id., *Continuité des élites*, p. 477).

¹⁴⁸⁶ Sur ces personnages et leur généalogies, voir *supra*, p. 105, et encore Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 10. À ces familles non distinguées par un nom familial on pourrait en ajouter d'autres, déjà identifiées au VIII^e/XI^e siècle par un patronyme ou sobriquet transmissible et qui ne provenaient pas forcément d'Asie Mineure, comme les Rhentakioï, les Sarakontapechai, les Rhangabés, les Xylinitai.

précocement par les lignages d'origine provinciale que par les familles déjà établies à Constantinople. En effet, à cette époque l'adoption d'un patronyme semble avoir servi à capitaliser la gloire des ancêtres, en rappelant à l'esprit leurs succès, plutôt qu'à se distinguer de ses pairs ; il pourrait avoir servi de « billet de visite » visant justement à faciliter l'intégration des familles de fortune plus récente à la classe dirigeante de la capitale¹⁴⁸⁷. Étant donné les hésitations et la gradualité de ce processus, il faudra pourtant se garder d'imaginer que le premier individu identifié par un nom familial soit forcément le fondateur du lignage et que ses ancêtres, pour le seul fait de n'être pas connus, aient été des gens d'humble condition. S'il en était ainsi, on voit mal comment Michel Mélissènos aurait pu devenir gendre d'un empereur et comment des individus de telle extraction auraient pu avoir accès au Grand Palais ou gagner l'appui des sénateurs de la capitale, comme le fit le premier Kourkouas lors de sa conjuration malheureuse contre Basile I^{er}. En effet un certain nombre d'études a montré qu'il faut souvent se méfier des sources, lorsqu'elles dénoncent l'origine obscure de quelques heureux parvenus au sommet de l'Empire, ce qui a été montré notamment dans le cas des empereurs iconoclastes, Léon III, Léon V ou Michel II¹⁴⁸⁸. Les ascensions sociales rapides et spectaculaires, dont celle de Basile le Macédonien est l'exemple emblématique, doivent avoir été l'exception, non la norme¹⁴⁸⁹ ; comme il a été déjà soutenu, il est bien plus probable que le renouvellement et l'élargissement du groupe aristocratique se soient faits à travers les carrières ou des alliances réussies, par le recrutement de fonctionnaires et notables de rang moyen, éventuellement actifs au niveau local.

La période comprise entre le milieu du VIII^e et le premier quart du X^e siècle voit donc l'émergence dans les sources d'un certain nombre de familles aristocratiques d'Asie Mineure qui se distinguent par l'adoption progressive d'un patronyme transmissible. Même si leur origine provinciale ressort souvent de façon très claire des sources et si leur fortune est liée principalement à l'exercice des commandements militaires dans les régions orientales, au moment où les chroniques en font mention ces lignages paraissent déjà bien présents et intégrés dans la capitale et à la cour. Leurs représentants jouissent d'un rang très élevé et de la confiance des empereurs, et ils sont actifs aux plus hauts niveaux de l'armée et de l'administration, à Constantinople et occasionnellement même en des endroits éloignés de leurs zones d'influence. C'était d'ailleurs en accord avec le principe, souvent répété par la législation byzantine mais pas toujours respecté, selon lequel les fonctionnaires ne devaient posséder ni acquérir des biens dans les provinces où ils accomplissaient leur mandat.

Il en ressort une certaine différenciation des carrières et une relative mobilité géographique, observable, à cette époque, même dans les cas des lignées à première vue

¹⁴⁸⁷ Cf. Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 5-6. Nous reviendrons plus en détail sur les formes de légitimation du pouvoir familial aristocratique, dont l'usage du nom transmissible n'est qu'une expression.

¹⁴⁸⁸ Léon III s'était gagné la faveur de Justinien II à son retour d'exil en lui offrant un troupeau de 500 brebis, ce qui n'en fait sans doute pas un pauvre paysan (Théoph. Conf., p. 391) ; Léon V était le fils d'un patrice, gendre du noble Arménien Arsabèr et peut-être neveu de l'usurpateur Bardanes Tourkos, autre seigneur arménien proche de la cour, tandis que Michel II avait épousé une fille de ce dernier et était à son tour le beau-frère de Léon Sklèros stratège du Péloponnèse (Cheynet, *The Byzantine Aristocracy*, p. 11-12 ; Settiani, *Continuité des élites*, p. 231-236 et *passim*).

¹⁴⁸⁹ Cela justifie bien l'effort de son petit-fils Constantin VII pour fournir à la dynastie une généalogie autant illustre qu'imaginaire comme celle transmise par la *Vita Basilii*. Sur la construction, même littéraire, de la mémoire et du prestige familial, voir encore *infra*, p. 354-373.

solidement enracinées dans un territoire spécifique. Les cas des Skléroï, originaires de la Petite Arménie mais actifs d'abord en tant qu'officiers dans le Péloponnèse, puis engagés comme diplomates dans les hostilités byzantino-bulgares, est emblématique¹⁴⁹⁰. Les Phocas aussi semblent suivre en partie cette tendance : parmi les premiers sceaux qui peuvent leur être attribués – quoique avec quelques hésitations - il y a ceux d'un Phocas spatharocandidat impérial et tourmarque du Péloponnèse, et de deux homonymes qui furent, respectivement, spatharocandidat et tourmarque de la flotte et protospathaire et drongaire de la Mer Égée¹⁴⁹¹. Plus assurée est la carrière de Nicéphore Phocas l'Ancien : après avoir obtenu le titre de manglavite et la fonction palatine de *prôtostratôr*, il servit comme stratège de Charsianon, jusqu'en 885, lorsqu'il fut envoyé en Italie du Sud en qualité de stratège de Longobardie, avant d'être nommé domestique des Scholes par Léon VI¹⁴⁹². Des exemples analogues se rencontrent chez les Argyroi, dont un des premiers représentants était *prôtostratôr* du César Bardas et qui furent engagés ensuite dans la guerre contre Siméon de Bulgarie¹⁴⁹³, les Kratéroi, qui comptèrent au nombre des proches de Léon VI¹⁴⁹⁴, les Maléïnoï, dont le premier représentant connu, Nicéphore, était un des *stratêlatai* chargés par Michel III de réprimer la révolte de Symbatios et Georges Péganès¹⁴⁹⁵ ; de même, les Mélissènoï furent actifs en Orient mais probablement aussi en Italie et proches de la cour¹⁴⁹⁶, tout comme les Diogénoï¹⁴⁹⁷, tandis que les Boïlas, connus d'abord comme soutiens de l'impératrice Irène, servirent ensuite comme stratèges en Orient¹⁴⁹⁸.

En général ces données laissent entrevoir, entre Constantinople et les provinces, une cohésion supérieure à celle habituellement supposée, au moins au niveau de la circulation de l'élite des officiers et de leurs relations avec le pouvoir central. Le modèle de l'akrite, commandant chargé de défendre sa circonscription, qu'il gouverne de manière quasi autonome, menant une guerre saisonnière laissée largement à son initiative personnelle, s'applique sans doute aux représentants de ces familles, au moins au début de leur histoire ; et pourtant ces mêmes personnages, ou éventuellement leurs parents et descendants, loin d'être confinés dans leur province, peuvent servir aussi comme courtisans, conseillers des *basileis*, diplomates, commandants des thèmes d'Occident, de la flotte ou de l'armée centrale.

Ce qu'il importe d'observer c'est qu'à cette époque les succès familiaux se bâtissent aux frontières menacées de Byzance : ce sont les carrières militaires qu'offrent les marges les

¹⁴⁹⁰ Cf. *supra*, p. 290-291, et Seibt, *Skléroï*, p. 19-25.

¹⁴⁹¹ Cheynet, *Société*, p. 499-501.

¹⁴⁹² Cheynet, *Les Phocas*, p. 291-292.

¹⁴⁹³ Vannier, *Argyroi*, p. 21 et 25-29 ; Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*, dans Cheynet, *Société*, p. 526 et 528-530.

¹⁴⁹⁴ Cf. *supra*, note 1478.

¹⁴⁹⁵ Léon Diac., p. 247-248.

¹⁴⁹⁶ Un Melisiano (nom à corriger selon toute probabilité en Mélissènos) aurait été envoyé dans les Pouilles comme stratège de Longobardie en 899/900 (Falkenhausen, *Dominazione*, p. 80).

¹⁴⁹⁷ Les premiers témoignages qui pourraient faire référence à cette famille ont été réunis par J.-Cl. Cheynet (*Diogénoï*, dans Id., *Société*, p. 563-565) : une lettre du pape Jean VIII mentionne un Diogènes, comte, protagoniste d'une victoire contre les Arabes près de Naples autour de 880 ; un sceau daté du début du X^e siècle appartient à un Diogènes qui fut *stratôr* et comte de l'hétairie, puis spatharocandidat impérial et *topotèrètès tôn ploimôn*.

¹⁴⁹⁸ En 798 Constantin Boïlas, le premier membre attesté de la famille, conduisit le char de l'impératrice Irène pendant le défilé de Pâques (Théoph. Conf., p. 474) ; sur les autres membres connus de la famille, voir *supra*, p. 196-197.

plus larges de progrès et d'affirmation sociale, et elles conduisent en général des provinces à la capitale, centre du pouvoir politique et des aspirations aristocratiques. Cette dynamique reflète les priorités militaires et politiques de l'Empire, ainsi que son progressif rétablissement face aux Arabes : d'abord sa capacité à assurer une défense efficace, puis le passage d'une position défensive à la reprise de l'offensive et à la reconquête des territoires orientaux. Une telle évolution historique se produit à travers les succès d'une élite d'officiers dont le pouvoir central favorise l'enracinement local, tenu pour garantie d'un effort militaire plus efficace, et que les empereurs cherchent à fidéliser à travers la concession d'honneurs et de gratifications économiques, ainsi que par une participation significative à la gestion du pouvoir.

Après avoir lutté pour défendre les frontières byzantines et après avoir gagné prestige, richesse et autorité grâce à ses exploits contre les musulmans, cette aristocratie aspirait pourtant à intervenir de façon plus déterminante dans la direction politique de l'Empire. Les stratégies employées pour atteindre cet objectif furent variées, et les différences de rang, de carrières et de stabilité observables à l'intérieur du groupe de familles que nous avons mentionné en sont souvent un reflet.

La classe dirigeante byzantine entre la fin du IX^e et le début du X^e siècle

Cette période s'ouvre sur le succès et le déclin, rapide et plus ou moins définitif, d'un certain nombre de personnages, représentants de lignages dont les origines et les carrières sont souvent difficiles à retracer, mais qui avaient réussi à s'associer aux familles impériales. Il s'agit des alliés de la famille du César Bardas et de l'impératrice Théodora d'abord, puis de ceux de Basile I^{er} et Léon VI ; dans la plupart des cas ces individus et leurs familles ne réussirent pas à assurer leur position, faisant les frais des changements de dynastie ou d'attitude politique qui se succédèrent à la tête de l'Empire.

Tout d'abord on peut cerner à cette époque une présence orientale significative, principalement d'origine arménienne ou provenant des régions pontiques, bien présente à la cour dès le VIII^e siècle, puis de nouveau sous Théophile, Michel III et Basile I^{er}. Des sœurs de l'impératrice Théodora, Irène épousa le Perse Nasr/Théophobe, Maria (dite Kalomaria) le magistre Arsabèr, représentant d'une grande famille princière arménienne et oncle du futur patriarche Photius¹⁴⁹⁹, tandis que Maria, la fille de l'empereur Théophile, fut unie en mariage à Alexis Mousélè, autre noble arménien descendant de deux familles importantes, les Mousélai et les Krènitai, dont les Mouselai étaient connus depuis le règne d'Irène¹⁵⁰⁰. Des alliances matrimoniales unissaient la famille de Théodora aussi aux Kontomitai, souche assez prestigieuse pour que Bardas, neveu de l'impératrice et gendre de Constantin Kontomitès, ait choisi d'adopter le patronyme de son beau-père¹⁵⁰¹, et probablement aux Gouber/Goumer, d'origine cappadocienne¹⁵⁰². Pour sa part Basile I^{er}, afin de parvenir au trône impérial,

¹⁴⁹⁹ Sur la famille de l'impératrice Théodora, voir Settiani, *Continuité des élites*, p. 167-174.

¹⁵⁰⁰ Cf. *supra*, p. 197-198.

¹⁵⁰¹ Constantin Kontomitès était stratège des Thracésiens à la fin du règne de Théophile, quand il repoussa les Arabes qui pillaient les côtes de son thème (Théoph. Cont., p. 137) ; sous Michel III il était patrice et stratège de Sicile (Théoph. Cont., p. 175 ; *PMBZ* I, n° 3929).

¹⁵⁰² Selon l'hagiographie de sainte Irène de Chrysobalanton, une sœur de la sainte aurait épousé le César Bardas (Rosenqvist, *St. Irene*, p. 9). Même si les informations fournies par ce texte doivent être traitées avec

s'appuya sur sa propre famille¹⁵⁰³ et sur un parti de dignitaires et officiers qu'il avait su gagner à sa cause, et qui collaborèrent à l'assassinat de Bardas d'abord, de Michel III ensuite : il s'agit de Constantin l'Arménien, dit aussi Maniakès, peut-être ancêtre des Génésioi, drongaire de la Veille, puis logothète sous Théodora et Michel III¹⁵⁰⁴ ; de Constantin Toxaras et Jean Chaldos, eux aussi déjà présents à la cour de Michel III, et de quelques personnages qualifiés de Perses, notamment un certain Iacobitzes et un autre nommé Euloge¹⁵⁰⁵. Parmi les officiers qui servirent sous Basile I^{er} nous retrouvons aussi les amiraux Nicétas Ooryphas, victorieux contre les Arabes d'Afrique et de la Crète¹⁵⁰⁶, et Nasar, dont le nom trahit une origine orientale, peut-être perse, qui défait les musulmans à Zante et Céphalonie, puis près des côtes de Sicile et en Italie méridionale¹⁵⁰⁷ ; en Italie servirent aussi Léon Apostypès et Nicéphore Phocas l'Ancien¹⁵⁰⁸.

Il suffit de considérer ces noms pour se rendre compte que, dans la plupart des cas, la fortune de ces lignées ne surmonta pas sans dommages les changements de régime et la période d'instabilité politique qui accompagna l'installation des Macédoniens à la tête de l'Empire. De certaines, comme les Kontomytai, les Gouber, les Toxaras, les Ooryphas, les Apostypai, nous perdons les traces après quelques générations. Leur déclin s'accompagne de celui d'autres familles anciennes, illustres et proches de la cour, comme les Kamoulianoi, les Triphyllioi¹⁵⁰⁹ et les Martinakioi. Ces derniers, apparentés aux Amoriens, donnèrent une épouse impériale, Théophanô, la première femme de Léon VI ; déjà regardés avec méfiance par Théophile et soupçonnés d'aspirer au trône, ils durent probablement leur abaissement à la même parenté impériale, à l'instar des familles des autres épouses de Léon VI, celles de Zaoutzès, de Baianos et de Zoé Karbonopsina. Vite éloignés de la scène politique, ces lignages disparaissent des sources ou sont mis de façon définitive à l'écart du jeu politique, comme dans les cas des Baïanoi ; pendant le processus délicat représenté par le changement de dynastie et la consolidation du pouvoir des Macédoniens, encore lors de la succession de

beaucoup de précaution, la famille paraît effectivement haut placée dans la capitale au IX^e siècle : un Gouberis fut porte-parole de Michel II auprès des fidèles de Thomas le Slave (Théoph. Cont., p. 72), un autre- peut-être le même- était comte de l'Opsikion sous Michel III et fut promu logothète du drome par Basile I^{er} (Léon Gramm., p. 247). Encore, au moment de l'accession au trône de Léon VI, un Goumer/Gouber fait partie du groupe des personnages chargés de mener l'enquête contre Photius et Théodore Santabarènos (Théoph. Cont., p. 355; Skyl., p. 173; Léon Gramm., p. 264).

¹⁵⁰³ Notamment, sur ses frères et leurs descendants, voir Settiani, *Continuité des élites*, p. 259-264.

¹⁵⁰⁴ Sur la famille des Génésioi, voir *supra*, p. 295-296.

¹⁵⁰⁵ Léon Gramm., p. 244 et 251-253. Sur Jean Chaldos et sa famille, voir aussi *infra*, annexe 3, Chaldoi.

¹⁵⁰⁶ Un Ooryphas avait été aussi émissaire de Théophile à Amastris, auprès des Perses de Théophobe (Théoph. Cont., p. 136), puis éparche de la Ville sous Michel III (Léon Gramm., p. 240-241). En 867 Nicétas Oorypha fut envoyé par Basile I^{er} pour repousser les Arabes qui avaient attaqué Ragusa/Dubrovnik (Théoph. Cont., p. 290; Skyl., p. 146) ; le même personnage s'illustra aussi contre les Crétois (Théoph. Cont., p. 81 et 299-301; Skyl., p. 46 et 152-154).

¹⁵⁰⁷ Théoph. Cont., p. 302-305 ; Skyl., p. 154-156.

¹⁵⁰⁸ Théoph. Cont., p. 305-306 et Skyl., p. 156 (Léon Apostypès) ; Théoph. Cont., p. 313 et Skyl., p. 160 (Nicéphore Phocas).

¹⁵⁰⁹ Des Triphyllioi, propriétaires dans la région de Thessalonique (Constantin Triphylès, *Lavra I*, p. 277, par. 9 ; Jean Triphylès, correspondant de Tzetzès au milieu du XII^e s., Tzetzès, *Lettres*, p. 88 et 90, lettres n^{os} 60 et 61) et fonctionnaires civils (Constantin Triphyllios *asèkrètis* et juge de Thrace, ca. années 30 du XI^e s., *DOSeals 1*, n^o 71.10 ; un homonyme, grand chartoulaire du *génikon* à la fin du XI^e s., *Patmos I*, p. 339, par. 223), se rencontrent au XI^e siècle ; toutefois, à partir du deuxième quart du X^e siècle et pour plus d'un siècle la famille disparaît des sources à notre disposition et ne semble jouer aucun rôle politique ni social.

Léon VI et de sa recherche d'un héritier, la proximité avec le pouvoir impérial est source de soupçons, et elle représente plus un risque qu'un avantage.

C'est probablement de cette proximité que font les frais beaucoup des familles installées à Constantinople à cette époque et trop bien introduites à la cour ; si certaines sortirent définitivement de la scène sociale et politique, ainsi que de l'historiographie, d'autres lignages très anciens passèrent par une période d'abaissement et d'éclipse, plus ou moins longue, avant de retrouver leur place dans la haute société byzantine : c'est, par exemple, le cas des Boïlas, des Gabalas, apparentés aux Katakylas, des Mélissènoi, des Diogénai, des Kamatèroi, des Chaldoi. La fin du IX^e siècle voit également le redimensionnement de l'influence arménienne et pontique à la cour, si fort dès le VIII^e siècle : le procès d'intégration des élites étrangères à l'aristocratie byzantine, toujours dirigé par l'autorité impériale et qui impliquait traditionnellement la concession de biens en province, la conclusion de mariages et l'installation à Constantinople, où le comportement des nouveaux venus pouvait être mieux surveillé, avait conduit les représentants des familles princières arméniennes trop près du trône, produisant une série d'usurpateurs, parfois chanceux comme Artavasdos, Léon V, Bardanès Tourkos. Au X^e siècle, seules quelques familles, comme les Mousélai, les Krènitai et les Génésioi, gardèrent leur rang, mais sans plus arriver à se rapprocher autant du pouvoir impérial.

Un certain nombre d'officiers anatoliens en service dans les provinces orientales tira profit de l'instabilité partielle qui affecte les élites dirigeantes lors des mutations au sommet de l'Empire : ils profitèrent d'abord de l'affaiblissement du califat, qui rendit possible une réponse militaire plus efficace du côté byzantin, puis de la reprise de l'initiative militaire par Basile I^{er} et ses successeurs et des nécessités militaires de l'Empire, qui demandaient leur expérience sur tous les fronts. Nous avons vu que ce groupe d'officiers semble issu des rangs de l'armée thématique, et que leur enracinement local est à l'origine un produit du système des thèmes lui-même : dans ce cadre le lien entre les soldats et la terre qu'ils étaient chargés de défendre servait de moyen de fidélisation et de motivation pour la lutte. Subsidiairement, en les éloignant pour quelque temps des troubles de la cour, le service en province valut aux stratèges des thèmes aussi le gain d'un prestige non lésé par les intrigues et une renommée de vaillants défenseurs de l'Empire et serviteurs du *basileus*.

Les premiers à se distinguer, tirant avantage de cette conjoncture, furent les Argyroi et les Doukas, qui forgèrent à ce moment leur puissance, en même temps que leur célébrité de héros des guerres akritiques. Leurs premières attestations dans les chroniques remontent au milieu du IX^e siècle¹⁵¹⁰, à la régence de Théodora, et elles associent déjà ces deux familles dans la guerre contre les Arabes et les Pauliciens : les Continuateurs de Théophane rapportent en effet qu'autour de 855 un « fils d'Argyros, un fils de Doukas » et un certain Soudalès furent envoyés en Orient par l'Augousta, avec l'ordre de forcer les Pauliciens à se rallier à l'orthodoxie ou, à défaut, de les soumettre au supplice et à la mort¹⁵¹¹. Par la suite Léon, le

¹⁵¹⁰ Même si le nom des Argyroi n'est pas attesté avant cette date, Cheynet a proposé de reconnaître de possibles ancêtres du lignage parmi quelques officiers importants et actifs déjà vers le milieu du VIII^e siècle : Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*, dans Cheynet, *Société*, p. 525-526.

¹⁵¹¹ ὁ τοῦ Ἀργυροῦ καὶ ὁ τοῦ Δουκῶς καὶ ὁ Σουδάλης Théoph. Cont., p. 165 ; cf. aussi Skyl., p. 92. La datation de ces événements, ainsi que l'identification éventuelle de ces personnages avec Léon Argyros et Andronic

premier Argyros clairement identifiable, est dit avoir été sous Michel III un tourmarque et un guerrier sans égal, à plusieurs reprises victorieux des Arabes (et des Pauliciens) de Tephrikè, qui, seulement à entendre son nom étaient, pris de terreur¹⁵¹² ; au début du X^e siècle Léon VI envoya contre les Arabes aussi son fils Eustathe, alors stratège des Anatoliques, sous les ordres du domestique des Scholes Andronic Doukas¹⁵¹³. À cette date ces deux familles détenaient donc les deux plus hautes charges militaires de l'Empire : les exploits et la popularité de ces commandants doivent avoir été grands, vu que leur souvenir servit à animer des révoltes même après leur chute, et qu'il se maintint vivant dans la tradition et la littérature populaire des décennies, voire de siècles plus tard¹⁵¹⁴. Une telle condition favorisait les hautes ambitions, et elle ne pouvait pas manquer d'attirer les envies et les rivalités : les intrigues du parakoimomène Samonas et la conspiration, vraie ou présumée, d'Andronic Doukas, puis la fuite des Doukas en pays arabe et l'exil de leurs proches, tels les Argyroi, enfin leur rappel dans l'Empire et le retour aventureux de Constantin Doukas, révèlent la crainte d'un pouvoir impérial peu assuré - comme l'était celui de Léon VI - face à ces généraux trop brillants, et en même temps l'impossibilité de se passer de leurs services ou de les céder à l'ennemi¹⁵¹⁵. Tous ces événements participèrent à la construction de la mémoire, voire du mythe familial ; ils témoignent également de la vie de la frontière et des rapports entre l'élite militaire orientale et le monde arabe ou arménien, faits de relations suivies et d'échanges qui n'étaient pas toujours hostiles. À cette époque les commandants des thèmes frontaliers, tels les Argyroi et les Doukas, agissent en véritables médiateurs entre le pouvoir impérial et les voisins de l'Empire, contribuant à faire entrer dans l'orbite byzantine des seigneurs arméniens comme Mélias et ses compagnons, assurant la sécurité des confins de Byzance et jetant, plus ou moins consciemment, les bases pour la future expansion militaire.

Premières tentatives d'association au pouvoir impérial : les usurpations de Constantin Doukas et de Romain Lécapène

L'occasion pour mettre à profit le prestige et la puissance obtenus se présente pour les Doukas en 913, après la mort de Léon VI et de son frère Alexandre : c'est à ce moment que l'empreinte dynastique sur le trône est la plus faible et le pouvoir central mal assuré, a cause

Doukas, commandants connus sous Michel III et actifs dans la même zone, ont été discutées par Lemerle, *Histoire des Pauliciens*, p. 88-90. Voir aussi Vannier, *Argyroi*, p. 19-20 et Polemis, *Doukai*, p. 16.

¹⁵¹² Théoph. Cont., p. 374 : καὶ γὰρ τοιοῦτος ἦν ὁ ἀνὴρ οἷος ἕτερος ἐπὶ Μιχαὴλ βασιλέως οὐχ εὐρέθη στρατιώτης, ὡς πολλάκις τοῖς Ἀγαρηνοῖς τῆς Τεφρικῆς μετὰ τοὺς ἀνθρώπους αὐτοῦ μιν γινόμενον εἰς τροπὴν καὶ φροῦδον καὶ ἀπώλειαν παρέχειν, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ φημιζόμενον καταπτίσειν καὶ τρέμειν. Cf. aussi Skyl., p. 189.

¹⁵¹³ Théoph. Cont., p. 368-369 ; Skyl., p. 183. Il s'agit de l'expédition menée en 904 contre Germanicée, où les Arabes de Tarse et Mopsueste subirent une grave défaite (Polemis, *Doukai*, p. 17 ; Vannier, *Argyroi*, p. 22 ; Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*, dans Cheynet, *Société*, p. 527). Le titre d'hypostratège attribué à Eustathe s'expliquerait par le fait que l'empereur était considéré le commandant en chef de tous les thèmes, ou parce qu'à cette occasion il était placé sous les ordres du domestique des Scholes, son supérieur (Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*, *ibid.*).

¹⁵¹⁴ Sur la révolte de Basile le Macédonien, qui en ca 931 se fit passer pour Constantin Doukas, voir *supra*, p. 85 ; sur la célébrité de la famille et les traditions littéraires qui y étaient liées, *supra* p. 199 et la note 952.

¹⁵¹⁵ À propos de ces événements, nous renvoyons en premier lieu à l'analyse de Canard, *Deux épisodes*, p. 54-62. Sur les mêmes faits, voir aussi : Grumel, *Notes chronologiques* ; Jenkins, *The flight* ; Karlin-Hayter, *The revolt*, p. 23-25.

du jeune âge du porphyrogénète et de la présence d'une femme à la tête de l'Empire, l'impératrice Zoé assistée par un conseil de régence. Le meilleur candidat pour diriger l'État paraît alors être naturellement Constantin Doukas, général brillant, à ce moment investi de la plus haute fonction militaire en tant que domestique des Scholes. Les raisons premières de sa tentative pour s'emparer du pouvoir, encouragée par un groupe de dignitaires de la capitale et, dans un premier temps, par le patriarche même¹⁵¹⁶, sont significatives, indiquant une tension non résolue entre valeur personnelle et droit dynastique : δηλοῦται Κωνσταντίνῳ τῷ Δουκί... παρά τινῶν τῶν ἐν τῇ πόλει μεγιστάνων φιλοῦντων αὐτὸν ὡς ἀνδρεῖον καὶ νουνεχῆ καὶ καλῶς δυνάμενον τὴν βασιλείαν κυβερνᾶν, εἰσελθεῖν καὶ ταύτης ἐγκρατῆς γενέσθαι ἀπονητί¹⁵¹⁷.

Malgré cela, son usurpation était vouée à échouer. Si, à la lumière de l'histoire des décennies suivantes, on cherche à trouver des raisons pour cela, elles semblent résider dans le fait que l'essor, brillant mais relativement rapide, de ces premières familles dominantes ne paraît pas être soutenu par un réseau d'alliances et de fidélités capable de mobiliser en leur faveur les grands corps de l'État, et en particulier l'armée. En effet les Doukas semblent s'être efforcés surtout de se constituer un parti favorable dans la capitale : les soutiens et les complices du coup d'état infructueux de Constantin sont essentiellement sa proche famille et un certain nombre des *mégistaneis* de Constantinople, parmi lesquels on compte des courtisans, tels l'*asèkrētis* Nicétas, le patrice Constantin Eladikos, le patrice Léon Choïrosphaktès, en outre Constantin Libs, et peut-être aussi quelques militaires, comme pourraient l'être l'Arménien Kourtikios, Léon Katakaltzès et le patrice Abessalôm fils d'Arotras¹⁵¹⁸. Certes, quelques stratèges « qui n'étaient pas sans distinction » sont mentionnés parmi les victimes de la répression ordonnée par le conseil de régence¹⁵¹⁹, mais il ne paraît pas que les troupes thématiques soient intervenues activement dans cette tentative d'usurpation, ni on n'y voit l'action de contingents consistants des *tagmata*, pourtant aux ordres de Constantin Doukas. Les chroniques rapportent, il est vrai, que le domestique des Scholes s'était rendu à Constantinople avec un bon nombre de soldats choisis¹⁵²⁰, et la Vie du patriarche Euthyme ajoute que huit cents hommes trouvèrent la mort, d'une parte et d'autre, dans l'affrontement entre les rebelles et la garde du palais¹⁵²¹. Mais ce chiffre n'est pas si

¹⁵¹⁶ Encore avant la mort de Léon VI, au cours de la crise provoquée par la tétragamie impériale, un parti favorable aux Doukas semble s'être formé dans la capitale, soutenu aussi par le patriarche Nicolas (cf. Canard, *Deux épisodes*, p. 57-58). Les sources rapportent qu'ensuite, lors de la mort d'Alexandre et avant de savoir que l'empereur décédé l'avait nommé à la tête du conseil de régence, Nicolas Mystikos avait exprimé son appui à Constantin Doukas et l'aurait exhorté à se hâter de prendre le pouvoir, souscrivant une lettre des archontes de Constantinople (Skyl., p. 197), ou lui écrivant en son nom propre (*Vita Euthymii*, p. 131-132 ; Théoph. Cont., p. 381-382).

¹⁵¹⁷ Théoph. Cont., p. 381.

¹⁵¹⁸ Théoph. Cont., p. 382-384 ; Skyl., p. 198-200 ; Léon Gramm., p. 288-291. Si, comme le propose Cheynet, le nom Katakaltzès représente une variante de Katakaltôn, il s'agirait d'un parent de Léon Katakaltôn, magistre et domestique des Scholes qui fut battu par Siméon de Bulgarie à Bulgarophygon en 896 (Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, p. 169 note 12). Quant à Abessalôm, il pourrait avoir été apparenté aux Krinitai, car le nom d'Arotras se rencontre parmi les membres de cette famille (Krinitès Arotras stratège du Péloponnèse sous Romain I^{er}, *DAI*, p. 234-235), et correspondre à un Abessalôm protospathaire et stratège de Macédoine dont nous possédons le sceau (*Empereurs de Constantinople*, p. 169, note 13).

¹⁵¹⁹ Skyl., p. 199-200, trad. Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 169.

¹⁵²⁰ Théoph. Cont., p. 382 : ὁ δέ... τάχος τὴν βασιλεύουσιν κατέλαβεν ἅμα τοῖς σὺν αὐτῷ τῶν στρατευμάτων ἐγκρίτοις, ἱκανοῖς οὖσι.

¹⁵²¹ Karlin-Hayter, *Vita Euthymii*, p. 130-131.

impressionnant si on le compare à la milice, composée de serviteurs, amis et parents et forte de trois mille hommes, qui aurait été réunie par le parakoimomène Basile lors du coup d'état de Nicéphore Phocas¹⁵²² ; d'ailleurs, il est significatif que l'hétairie du palais ait été en mesure à elle seule de mettre en déroute les fidèles de l'usurpateur. Quant aux *syggeneis* qui combattirent à côté de Constantin Doukas, les sources ne mentionnent que son propre fils, Grégoras, et Michel, le fils d'un frère inconnu par ailleurs ; à l'exception de Grégoras Ibéritzès, beau-père de l'usurpateur, on ne voit pas la participation à cette révolte d'autres familles éventuellement alliées aux Doukas, même pas des Argyroi. D'autre part ces derniers s'étaient déjà attirés les soupçons de Léon VI, qui à deux reprises avait démis de sa fonction et exilé Eustathe Argyros¹⁵²³ : après l'échec de la révolte de Constantin Doukas la famille maintint son rang en se mettant au service de la régente Zoé ; quant à ses rapports avec les Doukas, il paraît que, si alliance il y eut, il s'agissait d'une alliance limitée à des raisons de service, apparemment non formalisée par des liens de parenté. Il est significatif que même par ailleurs nous ne sachions quasiment rien de la politique matrimoniale des Doukas : seule l'identité du beau-père de Constantin, Grégoras Ibéritzès, noble géorgien ou un arménien, est connue, et elle paraît en accord avec la probable implantation paphlagonienne et pontique des premiers Doukas.

Parvenus au sommet de l'Empire pendant le premier quart du X^e siècle, les Doukas jouissent donc, comme les Argyroi, d'un succès relativement rapide, lié d'abord aux exploits militaires contre les Arabes et suivi par la promotion aux plus hauts postes de l'armée centrale. Hommes de la frontière installés au cœur de l'Empire, ces aristocrates, forts de leur prestige, nourrissent de hautes ambitions et tissent leurs relations au sommet du pouvoir, à la cour byzantine, dans la capitale, ou à sa périphérie, avec les potentats du monde arabe. Pourtant, cela ne suffit pas à leur garantir une affirmation durable : leur fait défaut un réseau d'alliances et de fidélités solides dans le milieu de l'élite militaire des provinces. À cette époque l'identité familiale aristocratique est déjà affirmée, cristallisée dans un nom, gage de prestige et du rang social, qui transmet la mémoire des réussites passées et justifie les ambitions futures ; toutefois le recours plus large à la famille et aux relations de parenté comme instruments de pouvoir, de pression et de compétition politique ne se montre pas encore clairement.

Les Doukas offrent l'exemple le plus remarquable, mais ils ne sont pas les seuls à faire les frais de cet état de choses : on pourrait rappeler la conjuration échouée du premier Kourkouas, lui aussi un officier avec de bonnes relations parmi les sénateurs de la capitale et à la cour ; en outre nous avons essayé de montrer que même l'association au pouvoir impérial des Lécépènes, quoique réussie, semble souffrir d'une telle faiblesse originale¹⁵²⁴.

En effet la prise du pouvoir de Romain I^{er} Lécépène suit pour certains aspects le modèle de l'usurpation avortée de Constantin Doukas, voire de celle, réussie, de Basile I^{er} : le

¹⁵²² Skyl., p. 258-259 ; Léon Diac., p. 47.

¹⁵²³ Les sources grecques ne spécifient pas les raisons de la dernière destitution d'Eustathe, lorsqu'il était drongaire de la Veille, mais cela pourrait être lié aux relations entretenues avec les Arabes de Mélitène par Baasakios, seigneur arménien et cleisourarque de Larissa qui lui était lié, voire par Eustathe lui-même (cf. Vannier, *Argyroi*, p. 23).

¹⁵²⁴ Cf. *supra*, p. 288-290.

coup de main qui l'installe au Palais a encore en partie les formes du complot, comme le suggèrent le rôle joué par des courtisans tels le parakoimomène Constantin et Théodore, le pédagogue de l'empereur, ainsi que les négociations entamées avec les régents, le patriarche et les chefs de la garde palatine ; une fois parvenu au sommet du pouvoir le *basiléopatôr* s'efforça en priorité d'assurer sa position à Constantinople, s'alliant avec des familles en vue et déjà solidement établies dans la capitale, comme les Gabalas, les Sarônitai et les Argyroi¹⁵²⁵. En outre, pendant son long règne, Romain I^{er} imita sous plusieurs aspects la conduite du fondateur de la dynastie macédonienne, manifestant l'ambition de superposer graduellement sa lignée à celle-ci et éventuellement de la remplacer : sans éliminer le porphyrogénète, dont il avait fait son gendre, il le relégua au deuxième plan, associant ses propres fils au trône et en destinant un au siège patriarcal¹⁵²⁶. Encore, comme son prédécesseur Léon VI, une fois monté au trône Romain Lécapène ne conduisit pas personnellement les armées byzantines, mais il s'appuya sur les services de ceux qui, parmi ses alliés, avaient une expérience familiale militaire, tels les Argyroi ou les Sklèroi¹⁵²⁷, ou sur un général de confiance comme Jean Kourkouas. Mais, comme dans le cas de l'alliance de service entre les Doukas et les Argyroi, le lien de collaboration avec les Kourkouas ne fut pas formalisé par l'établissement de liens de parenté évidents et solides, les seuls capables de fournir un soutien politique stable ; au contraire, nous savons que, dans ce cas, l'alliance matrimoniale fut consciemment évitée, sans doute parce que les jeunes Lécapènes craignaient les ambitions de ce général fort influent. Il se peut qu'une certaine négligence pour s'associer l'aristocratie militaire active en province, de plus en plus puissante en raison de ses succès, des ses relations et de son ascendant sur les troupes, ait nui aux Lécapènes : il est significatif que pendant le règne de Romain I^{er} quelque révolte ait éclaté aussi en province, dans l'Opsikion et en Chaldée, une région qui devait être proche de la zone d'origine de la famille et où étaient enracinés certains de ses alliés, notamment les Sklèroi et les Kourkouas. Enfin, au moment du renversement de Romain Lécapène, puis de ses fils, aucun officier ne se dressa pour leur défense, les seules tentatives de les ramener d'exil venant des dignitaires du Palais et étant destinées à échouer.

Cependant, malgré ces points de continuité, l'accession au pouvoir de Romain I^{er} marque une phase de transition : d'un côté en raison de la participation des forces militaires dans la compétition politique, notamment la flotte commandée par Romain Lécapène et les *tagmata* aux ordres de Léon Phocas ; de l'autre pour l'importance croissante des liens familiaux et dynastiques aux fins de l'acquisition et de la conservation du pouvoir. Le coup d'état de Romain Lécapène fait ressortir en effet les rivalités et les solidarités en train de se définir au sein du groupe des grands officiers de l'Empire, en particulier la compétition avec

¹⁵²⁵ La politique matrimoniale menée par Romain Lécapène a été analysée plus en détail *supra*, p. 288-289.

¹⁵²⁶ Malgré la prudence montrée pendant son progressive association au pouvoir, cette intention était bien claire au Porphyrogénète, et elle devait paraître manifeste aussi aux autres contemporains des Lécapènes. Comme nous l'avons avancé plus haut (cf. *supra* p. 227-228), il est possible que cela ait déterminé une partie des contestations qui éclatèrent contre Romain I^{er} et, sur le plan culturel et littéraire, elle pourrait avoir provoqué une partielle *damnatio memoriae* de la famille. À la fin de sa vie Romain Lécapène semble quand même avoir eu des remords et peut-être avoir nourri l'idée de remettre le pouvoir à son gendre, comme le suggèrent les Continuateurs de Théophane (p. 435 ; il s'agit quand même d'une source partisane, évidemment favorable à Constantin VII).

¹⁵²⁷ Panthérios, qui en 944 prit la relève de Jean Kourkouas en tant que domestique des Scholes, est dit « parent de l'empereur Romain » par les chroniqueurs (Théoph. Cont., p. 429; Léon Gramm., p. 325; Skyl., p. 230).

les Phocas, ainsi qu'un souci de légitimité dynastique qui oblige l'usurpateur à se présenter en défenseur du Porphyrogénète et à s'associer peu à peu au pouvoir ; en outre, malgré les limites que nous avons soulignées, les sources permettent de cerner l'effort des Lécapènes pour mener une politique matrimoniale réfléchie. Tous ces éléments se développèrent par la suite et furent caractéristiques de la lutte politique, favorisée au X^e siècle par de longues périodes de minorité des empereurs légitimes et par la pression militaire des voisins de l'Empire.

Essor de l'aristocratie micrasiatique et réseaux d'influence au X^e siècle

L'échec de l'usurpation de Constantin Doukas d'abord, puis le renversement des Lécapènes et le rétablissement de la dynastie macédonienne dans ses pleins droits s'accompagnèrent de quelque évolution dans le cadre de l'aristocratie byzantine et d'une progressive différenciation d'attitude, de choix politiques et de carrières.

Tout d'abord ces événements conduisirent à l'effacement temporaire ou à une partielle reconversion géographique et politique de certains lignages. En particulier, deux tendances se dessinent : quelques familles orientales cherchèrent à s'assurer une position plus sûre et durable à travers une intégration de plus en plus stable au milieu aristocratique de la capitale et la progressive transition à des fonctions civiles ; c'est surtout à Constantinople qu'on les retrouve au X^e siècle ou par la suite. Pour d'autres, dont nous perdons en bonne part les traces au milieu du X^e siècle, l'éloignement des jeux politiques et probablement l'abaissement à un rang moyen semblent être corrélés, pour ce qui nous est permis de voir, à une présence provinciale, en termes d'implantation et de lieu d'exercice des fonctions. Naturellement, il ne s'agit pas de conditions définitivement fixées, la prédominance de l'une n'excluant pas complètement l'autre. Surtout, le fait que des lignages auparavant illustres subissent une éclipse temporaire et qu'ils réapparaissent, à plusieurs décennies de distance, en tant que détenteurs de biens et d'un *oikos* en province, n'autorise pas à penser qu'ils aient été réduits entretemps à l'état de simples notables locaux, totalement éloignés et absents de la capitale : dans ce cas ils auraient difficilement retrouvé les honneurs des chroniques. À cette époque et à ce niveau de l'échelle sociale, une double présence, dans la capitale et dans les provinces où elles avaient leurs assises traditionnelles, semble avoir été la norme pour un très grand nombre de familles aristocratiques, dont différents représentants et branches pouvaient se trouver à des endroits divers, où les appelaient leurs intérêts. Néanmoins une différenciation entre Constantinople et les provinces s'esquisse en ce qui concerne le choix des carrières : certaines familles montrent la tendance à préférer aux commandements provinciaux des fonctions dans l'armée et dans l'administration centrale, tandis que d'autres continuent à fournir des stratèges des thèmes, montrant parfois un attachement particulier à certaines régions.

La première tendance semble bien s'adapter à l'histoire de lignages comme les Kratéroi, les Radènoi, les Kamatèroi¹⁵²⁸, les Gabalas, les Sarônitai, peut-être les Génésioi et

¹⁵²⁸ Petronas Kamatèros avait été le fondateur de la forteresse de Sarkel et le premier stratège de Cherson sous Théophile (Théoph. Cont., p. 123-124 ; Skyl. p. 72) ; Basile Kamatèros fut hétairiarque de Léon VI, qui l'envoya à la poursuite de Samonas lorsque celui-ci chercha à s'échapper en Syrie (Théoph. Cont., p. 369 ; Skyl., p. 184).

éventuellement les derniers Lécapènoi¹⁵²⁹ et les Argyroi. Ces derniers, après avoir été associés dans un premier temps à la disgrâce des Doukas, retrouvèrent leur rang et surent se maintenir sur la scène sociale et politique, mais au prix d'un progressif détachement de leurs assises orientales, auxquelles ils préférèrent une installation plus stable dans la capitale ; celle-ci leur permit de mener une habile politique d'alliances matrimoniales, s'associant aux Lécapènes et à la dynastie macédonienne, et de différencier leurs carrières, alternant les fonctions civiles et les commandements militaires. Cela n'empêche pas que cette importante famille ait eu des propriétés en province : au début du XI^e siècle les enfants de Basile Argyros, frère de Romain III, sont mentionnés parmi les archontes qui avaient leur *oikos* dans le thème des Anatoliques¹⁵³⁰. Également, au XI^e siècle, les Génésioi, qui paraissent installés à Constantinople et qui furent apparentés peut-être à Constantin IX Monomaque, sont comptés parmi les familles illustres de Trébizonde par Jean Mauropous¹⁵³¹. À ces familles s'ajoutaient les familles d'origine arménienne plus ou moins lointaine, comme les Môsélai, les Krènitai, les Tornikioi et les Tarônitai, qui s'étaient installés dans la capitale avec la bénédiction et sous le contrôle du *basileus*, mais qui étaient susceptibles de garder une influence provinciale, comme le montre le cas des Tarônitai à la fin du X^e siècle, ou d'acquérir des biens ailleurs dans l'Empire : à la fin du X^e siècle les Môsélai étaient propriétaires en Anatolie, au XI^e siècle les Tornikioi étaient installés à Andrinople.

Quant aux familles qui paraissent avoir suivi la deuxième tendance et avoir maintenu un enracinement provincial plus clair, les Chaldoi et les Boïlas semblent en fournir de bons exemples, les premiers en raison des biens qu'ils possédaient dans la région de Trébizonde, les deuxièmes pour les fonctions qu'ils exercèrent sur la frontière nord-orientale¹⁵³². À eux peuvent s'ajouter, avec les réserves déjà exprimées, les Diogénai et les

Au XI^e siècle les Kamatèroi sont actifs en tant que hauts fonctionnaires civils dans plusieurs provinces de l'Empire et dans la capitale.

¹⁵²⁹ La déposition de Romain I^{er} et l'autocratie de Constantin VII entraînent avec tout vraisemblance l'extinction de la descendance masculine de la famille, dans le laps de deux générations : les fils légitimes de Romain Lécapène encore vivants à sa déposition, Constantin et Étienne, furent exilés et assassinés dans les années suivantes ; quant à Romain, le fils du *basileus* Constantin Lécapène, il fut castré. Un autre petit-fils de Romain I^{er}, Michel, né de Christophore Lécapène, fut obligé de se faire clerc, et il fut fait ensuite magistre et recteur ; il semble avoir eu seulement deux filles, qui conclurent des bons mariages avec les représentants de l'aristocratie de Constantinople. Le seul personnage de la famille qui conserva un rôle politique éminent fut Basile, le fils illégitime de Romain I^{er}, qui était eunuque et ne représentait donc pas une menace pour les héritiers de la dynastie macédonienne, les porphyrogénètes ses neveux. Les derniers Lécapène connus sont donc des parents de la famille impériale, et ils paraissent installés dans la capitale et à ses environs ; ils gardèrent peut-être un droit de contrôle sur le monastère impérial de Lékapè, en Orient, dont les sceaux attestent l'activité tout au long du XI^e siècle (Cheynet, *Le monastère de Lékapè*).

¹⁵³⁰ Skyl., p. 488. Ce témoignage, qui fait référence à une situation postérieure au règne de Basile II et à l'accession d'un membre de la famille au trône, semble indiquer une relocalisation des biens de la famille, situé au début du X^e siècle dans le thème de Charsianon.

¹⁵³¹ Cf. *supra*, p. 295-296. Nous avons le sceau de Romain protospathaire impériale, juge du Velum et logothète du *stratitikon*, datant du milieu du XI^e siècle « connu d'ailleurs par une note apposée sur une feuille de garde (f. II v) du *Vatic. gr.* 765. On y apprend son nom de famille, Génésios, et le prénom de sa femme, Euprèpia » (Laurent, *Corpus* II, n° 548). Cette Euprèpia semble être identique à la sœur de Constantin IX, cf. Psellos, *Chronographie*, vol. I, p. 143 et vol. II, p. 14-15).

¹⁵³² Il s'agit – il convient de le rappeler – d'une localisation provinciale liée aux carrières qui n'implique pas du tout l'absence de la famille de la capitale : Bardas Boïlas, le stratège de Chaldée qui soutint une rébellion locale contre Romain I^{er}, fut puni par la seule réduction à l'état monastique justement parce qu'il était lié d'amitié à l'empereur. À la même époque un Constantin Boïlas était *èpi tès trapézès* et familier de Jean, *mystikos* et

Mélessénoï, actifs comme officiers à la fin du siècle et ayant des relations assez claires avec la Cappadoce. Quant aux Doukas, la répression sanglante de l'usurpation du domestique Constantin avait entraîné l'extinction de ses descendant males, tués au cours de la révolte ou castrés¹⁵³³ ; les Doukas de la fin du X^e siècle et du début du XI^e paraissent installés entre les Thracésiens, l'Opsikion et la capitale et ayant encore des carrières d'officiers¹⁵³⁴ ; ils appartenaient peut-être à une branche cadette de la famille, et ils pourraient descendre de ces ancêtres célèbres par les femmes¹⁵³⁵. En tous cas, ceux que nous venons de mentionner sont des lignages qui au cours du X^e siècle maintinrent une position relativement discrète, et qui retrouverons éventuellement leur éclat sous Basile II ou au siècle suivant.

À cette époque, ce sont d'autres familles qui assurèrent leur ascension sociale et politique, associant la détention de très hautes dignités et de fonctions dans l'armée centrale à l'exercice durable de commandements locaux et à l'établissement de forts réseaux d'influence régionale. Il ne s'agit bien sûr pas de nouveaux venus : les Phocas, les Maléïnoï, les Kourkouas, les Skléroï sont bien connus depuis le règne de Basile I^{er}, voire avant. Nicéphore Phocas l'Ancien avait déjà obtenu la haute fonction de domestique des Scholes sous Léon VI, entre 887 ca. et 896, mais certains des chroniqueurs prétendent que, au lieu de se mêler à la compétition pour le pouvoir impérial et aux intrigues du Palais, apanage à cette époque des Argyroï et surtout des Doukas, il ait refusé de nouer une alliance matrimoniale avec le puissant Stylianos Zaoutzès et demandé de finir sa carrière comme stratège des Thracésiens, charge rentable et sans risques¹⁵³⁶. Pendant son service comme domestique il concentra son action en Orient, surtout contre les Arabes de Tarse et de Cilicie, opérations continuées par ses descendants : au cours des décennies suivantes ceux-ci occupèrent presque en permanence les fonctions de stratège des Anatoliques et des thèmes proches de la frontière cilicienne, en particulier ceux de Cappadoce et de Séleucie, les plus proches de la zone où se trouvaient les biens patrimoniaux de la famille.

Certes, la minorité de Constantin VII et les échecs de la politique de la régente Zoé face aux Bulgares étaient propices au réveil des ambitions, qui opposèrent alors les plus hauts officiers de l'armée byzantine, le domestique Léon Phocas et le drongaire de la flotte Romain Lécapène, contribuant peut-être aux insuccès militaires de Byzance en ces années troubles.

paradynasteuôn de Romain I^{er} : lorsque ce dernier fut accusé de comploter contre l'empereur, Constantin se fit moine sur l'Olympe pour échapper aux calomnies et aux représailles (Théoph. Cont., p. 411; Léon Gramm., p. 315).

¹⁵³³ Un fils de Constantin Doukas, prénommé Nicolas, semble avoir échappé au massacre, mais il fut tué quelques années après combattant contre les Bulgares de Siméon à Katasyrte, aux ordres du domestique des Scholes Léon Phocas (Théoph. Cont., p. 390; Léon Gramm., p. 296 ; Skyl., p. 205).

¹⁵³⁴ Les fils d'Andronic Lydos soutinrent la révolte de Bardas Sklèros et, après la fuite du rebelle à Baghdad, résistèrent quelque temps barricadés dans la forteresse de Plateia Petra, entre l'Opsikion et les Thracésiens, ravageant les alentours ; sur les carrières des Doukas au XI^e siècle, voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 193-194; Polemis, *Doukai*, p. 8-9.

¹⁵³⁵ Cheynet, *Pouvoir*, p. 216-217.

¹⁵³⁶ Théoph. Cont., p. 359-360 ; Skyl., p. 177-178. Cheynet (*Les Phocas*, p. 295) a contesté cette version des faits lui préférant le récit de la chronique du Logothète, selon laquelle Nicéphore serait mort en 896, alléguant qu'un ex-domestique des Scholes aurait difficilement accepté d'être rétrogradé au rang de simple stratège d'un thème. Pourtant cela pouvait arriver (c'est le cas d'Eusthate Argyros, nommé stratège de Charsianon après avoir été stratège des Anatoliques), et on voit que la fonction de stratège des Thracésiens était parfois explicitement demandée par des personnages très haut placés, comme le gendre du César Bardas Symbatios au milieu du X^e siècle.

L'affirmation de Lécapène, malgré les bons appuis à la cour de Léon, gendre du puissant parakoïmomène Constantin, et les grandes ambitions que lui attribuent les sources¹⁵³⁷, détermine la mise à l'écart des Phocas durant vingt ans. Exclue de la fonction de domestique des Scholes et de tout commandement important en raison de la rivalité manifestée contre le *basileopatôr*, ils ne semblent pourtant pas avoir eu à souffrir d'une répression trop sévère¹⁵³⁸. Il n'est pas possible de reconstruire les carrières de Bardas, frère du domestique Léon Phocas, et de ses deux fils, Nicéphore et Léon, pendant le règne de Romain I^{er} : la seule information certaine c'est qu'en 941 le patrice Bardas Phocas fut rappelé en tant qu'ancien stratège (ἀπὸ στρατηγῶν) pour commander des troupes choisies et envoyé contre les Rhôs débarqués en Bithynie, sous les ordres du domestique Jean Kourkouas¹⁵³⁹. D'autre part les listes des stratèges des thèmes d'Anatolie centrale et méridionale pour cette période sont très incomplètes : à cette époque les campagnes byzantines, dirigées par le domestique Jean Kourkouas, se concentrent sur le secteur nord-oriental de la frontière, autour de Mélitène et de la région de Théodosiopolis et jusqu'à Edesse ; les officiers les plus engagés dans les opérations militaires sont alors les stratèges des thèmes des Arméniques, de Chaldée, Colonée/Nikopolis, Mésopotamie, Lykandos.

Cependant, malgré les alternances au sommet de la hiérarchie militaire, conséquence des passages de main du pouvoir impérial, entre le deuxième et le troisième quart du X^e siècle, des solidarités et des alliances solides s'établissent entre un certain nombre de familles installées le long de la frontière orientale et traditionnellement engagées dans les guerres arabo-byzantines. La composition de ce réseau s'esquisse déjà lors de la révolte de Léon Phocas en 919, qui était soutenu par ses parents et par les archontes de *tagmata* et suivi, aux dires des chroniqueurs, par des troupes nombreuses et bien armées : parmi les officiers présents dans le camp du rebelle les sources mentionnent Constantin Barys, commandant des Hicanates¹⁵⁴⁰, et deux tourmarques, un Blantios/Balantès et un certain Atzmôros¹⁵⁴¹. Par la suite on retrouve les (A)balantai parmi les stratèges des grands thèmes orientaux, Lykandos, Cappadoce et Anatoliques, ainsi que parmi les parents par alliance des Kourkouas-Tzimiskai et des Phocas. En plus de ces trois familles, au milieu du X^e siècle, ce groupe, uni par la collaboration de service dans la guerre contre les Arabes et par une endogamie qui multipliait les degrés de parenté directe ou indirecte, comprenait les Pleustai de Trébizonde¹⁵⁴², les Maléïnoi et les Adraléstoi, ces derniers étant apparemment des anciens alliés de Romain

¹⁵³⁷ Skyl., p. 205-206.

¹⁵³⁸ Seul Léon paraît subir une punition exemplaire, car il est aveuglé et contraint de défiler dans la Ville à dos d'âne, Théoph. Cont., 396-397

¹⁵³⁹ Théoph. Cont., p. 424; Skyl., p. 229.

¹⁵⁴⁰ Michel, le père de Constantin Barys, s'était rallié à Romain Lécapène et la cour, vu qu'il fut envoyé capturer Léon Phocas à Oê Léôn (Skyl., p. 211) ; Constantin aussi fut l'un de premiers officiers à désertre le camp de Phocas (Théoph. Cont., p. 395; Léon Gramm., p. 302 ; Skyl., p. 210). Il n'est pas possible de préciser la région d'origine de cette famille, apparemment micrasiatique, qui au début du X^e siècle donna des officiers actifs dans la capitale et dans l'armée des *tagmata* ; au XI^e siècle les Bareis comptèrent surtout parmi les fonctionnaires civils.

¹⁵⁴¹ Théoph. Cont., p. 395; Skyl., p. 210 Léon Gramm., p. 302.

¹⁵⁴² Sur cette famille, apparentée par alliance à l'empereur Nicéphore II Phocas, cf. *supra*, p. 295; elle ne paraît pourtant pas avoir donné des militaires.

I^{er}¹⁵⁴³, les Sklèroi, les Parsakountènoi et peut-être la descendance de Mélias, le fondateur du thème de Lykandos. Parmi les chefs de Byzance qui s'illustrèrent dans la guerre contre les musulmans, il faut compter aussi les Boïlas, actifs aux côtés de Jean Kourkouas pendant les années 20-30 du X^e siècle, lors des opérations autour de Théodosioupolis ; en outre, les sources orientales mentionnent aussi la participation d'un Pastilas et d'un Monastèriôtès, ainsi que des premiers représentants connus des Bourtzai et des Brachamioi aux campagnes byzantines contre l'émirat d'Alep¹⁵⁴⁴. Même en l'absence de relations de parenté ou d'alliance clairement attestées par les sources, les liens de fidélité et de collaboration entre ces commandants s'avèrent durables, se confirmant pendant les règnes de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiskès et au-delà. En dépit de la faveur accordée par Romain Lécapène aux Kourkouas et par Constantin VII aux Phocas, anciens rivaux de son beau-père, et malgré la différente localisation géographique des intérêts militaires et patrimoniaux de ces familles, ces liens unirent de façon plutôt transversale tous les grands lignages militaires orientaux, créant un front assez uni, qui partageait en gros tradition militaire, objectifs et intérêts¹⁵⁴⁵. Cette convergence temporaire d'intentions, était elle aussi le produit de l'absence de groupes de pressions stables et de la restructuration continue des alliances sur la base des convenances du moment, qui caractérisent la compétition politique à Byzance entre le IX^e et le XI^e siècle, et dont nous verrons les effets ultérieurs¹⁵⁴⁶. Ainsi, au milieu du X^e siècle Jean Tzimiskès, rejeton d'une branche des Kourkouas bien installée en Mésopotamie byzantine, fit ses preuves en accompagnant son grand-père Bardas Phocas et ses oncles durant leurs campagnes contre Saïf ad-Dawla¹⁵⁴⁷ ; d'autre part, des Phocas combattirent occasionnellement en Mésopotamie¹⁵⁴⁸, et Bardas Phocas le Jeune fut duc de Chaldée et de Colonée pendant le règne de son oncle. Au cours de son séjour à Trébizonde se confirment les bonnes relations des Phocas avec le monde ibère : c'est à cette époque que remonte l'amitié de Bardas avec le curopalate David, qui s'avéra fort utile par la suite¹⁵⁴⁹. D'autre côté, le fait qu'un certain nombre d'écrits attribués à l'empereur Nicéphore Phocas condamnent l'inefficacité et les vagabondages des stratiôtes arméniens installés sur la frontière orientale n'empêcha pas les

¹⁵⁴³ Selon la Vie de saint Michel Maléïnos la grand-mère du saint, épouse anonyme d'un Adralestos très probablement identique au domestique des Scholes de 920-920, était de sang impérial et apparenté au « grand *basileus* Romain » (ἡ τις ἠγνόησε τὴν ἐκ βασιλικοῦ αἵματος γεγεννημένην μάμμην αὐτῷ ; τῷ μεγίστῳ γὰρ βασιλεῖ Ῥωμανῷ διέφερε πρὸς συγγένειαν, Petit, *Saint Michel Maléïnos*, p. 8-9. Cf. aussi Laiou, *The General and the Saint*, p. 400 ; Cheynet, *Société*, p. 512).

¹⁵⁴⁴ Canard, *Noms byzantins* ; Cheynet, *Trois familles*, p. 16 et 18 (à propos des Bourtzai et de Michel Bourtzès), p. 57-58 (à propos d'Isaac Brachamios).

¹⁵⁴⁵ *Contra* Cheynet, *Pouvoir*, p. 322-323. Nous ne mettons pas en doute les différents intérêts stratégiques, patrimoniaux et militaires manifestés par les familles établies dans le Pont et sur la frontière nord-orientale, par rapport à ceux des lignages cappadociens ; au contraire, nous en avons rendu compte ponctuellement dans les chapitres précédents. Néanmoins il nous paraît qu'au milieu du X^e siècle des relations de collaboration et d'alliance très étroites s'établirent entre ces aristocrates, qui prévalurent temporairement sur les intérêts particuliers.

¹⁵⁴⁶ Comme l'a souligné Lauxtermann, qui, traitant de la condition des intellectuels de cour et de leur dépendance des aléas politiques, a noté qu'avant l'année 1000 « there were not stable political pressure group, but temporary coalitions of various individuals seeking (with the backing of their relatives) to protect their own interests » (*Byzantine Poetry*, p. 36).

¹⁵⁴⁷ Cf. Andriollo, *Kourkouas*, p. 73.

¹⁵⁴⁸ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 323, et Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, I, p. 347.

¹⁵⁴⁹ Skyl., p. 284, 326. Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 324.

Phocas de se valoir des services des chefs arméniens, tels Isaac Brachamios ou le magistre Mélias. Ce dernier eut aussi l'honneur d'être représenté avec les familiers de Nicéphore II sur les fresques de Çavuşin, ce qui invite à prendre avec précaution toute hypothèse d'une hostilité préconçue des familles cappadociennes envers les Arméniens, au moins à cette date. Les rapports de collaboration et de service se reflétaient bien sûr dans la politique matrimoniale : les Phocas, apparentés aux Maléïnoï, cappadociens comme eux, et aux Parsakountènoï, installés peut-être dans les Thracésiens, contractèrent des alliances matrimoniales avec d'autres familles implantées plus au nord sur la frontière, tels les Pleustai, les Kourkouas et les Sklèroï. Pour sa part, Jean Tzimiskès, dont la mère était une Phokaina, avait épousé en premières noces Marie, la sœur de Bardas Sklèros, tandis que selon les sources arabes une sœur de Tzimiskès, restée anonyme, aurait été mariée à un Balantès¹⁵⁵⁰. Enfin, pour confirmation de la stabilité de ces liens, au début du XI^e siècle une sentence d'Eusthate Rhômaïos témoigne de l'accord matrimonial entre un certain Andronic Balantès et un Mélias¹⁵⁵¹. Par contre, une division nette semble être établie entre ces familles et celles dominantes auparavant, et qui avaient opté pour une plus stable intégration dans la capitale : à cette époque les sources ne nous laissent connaître aucune alliance matrimoniale entre les lignages qui monopolisent les commandements militaires et la gestion de la guerre sur le front orientale et, par exemple, les Argyroï, les Kratéroï, les Radènoï, les Sarônitai, les Krinitai, les Mousélai¹⁵⁵².

Une distance égale, sinon plus grande, sépare à cette époque l'aristocratie micrasiatique émergente et un autre groupe influent à la cour, celui de puissants eunuques paphlagoniens. Nous avons vu que la fortune de ces personnages, relativement durable entre le X^e et le XI^e siècle, entraînait la promotion sociale de leurs familles et de leur proches, qui semblent avoir constitué déjà à cette époque une élite civile d'origine provinciale mais bien installée dans la capitale¹⁵⁵³. Le succès de ce groupe était strictement lié au rôle de conseillers et défenseurs de la dynastie macédonienne généralement joué par les grands eunuques, qui avaient trouvé la manière d'assurer leur pouvoir à l'ombre de l'autorité impériale légitime. Des différences d'extraction, de carrières et d'aspirations évidentes alimentaient la divergence d'intérêts, voire l'hostilité ouverte, entre ces personnages et les puissants lignages qui s'étaient illustrés entretemps dans la guerre contre les Arabes et la reconquête des territoires orientaux¹⁵⁵⁴.

¹⁵⁵⁰ Andriollo, *Kourkouas*, p. 71.

¹⁵⁵¹ Il s'agit peut-être d'un descendant du stratège de Lykandos : Schminck, p. 266-275.

¹⁵⁵² Le patrice Marianos Argyros s'opposa d'ailleurs, avec les Tornikioï, à l'accession au trône de Nicéphore II Phocas (Léon Diac., p. 45-46). Évidemment beaucoup de mariages ne sont pas connus, mais la distribution des attestations nous paraît quand même significative. Une exception partielle pourrait être représentée, vers le milieu du X^e siècle, par Panthérios, nommé domestique des Scholes à la place de Jean Kourkouas, qui est dit être un *syggénès* de Romain Lécapène et qui paraît être identique au père de Bardas et Constantin Sklèros. Toutefois la nature et le degré de cette parenté ne sont pas précisés, et elle est attestée à une époque antérieure à l'alliance des Sklèroï avec les Phocas.

¹⁵⁵³ Cf. *supra* p. 222.

¹⁵⁵⁴ Une exception paraît celle de Constantin, parakoïmomènos de Léon VI et beau-frère de Léon Phocas ; toutefois, les règnes de Romain Lécapène, de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiskès entraînent la disgrâce de ces eunuques du palais, qui en quelque cas s'opposèrent ouvertement aux empereurs associés à la dynastie macédonienne : on peut songer par exemple à l'attitude de Joseph Bringas à l'égard tant de Basile Lécapène que de Nicéphore Phocas ou, par la suite, à l'opposition de Jean l'Orphanotrope aux Dalassènoï, représentants d'un

Ces divisions semblent se maintenir tout au long du X^e siècle ; quant au groupe des familles orientales à tradition militaires, il maintient son unité au milieu du X^e siècle, pendant les règnes de Constantin VII et de Romain II, quand ces commandants, guidés par les Phocas, continuent à être les protagonistes de brillantes victoires et de la reconquête byzantine en Orient et dans la Méditerranée. La mort de Romain II et, dans les faits, la nouvelle vacance du trône, confiée à la régence mal assurée de l'impératrice Théophanô, ne produisit pas de rivalités immédiates, malgré les efforts de Joseph Bringas dans ce sens. La proclamation de Nicéphore Phocas se fit presque sans contestations : cette fois-ci elle fut décidée en province, à Cesarée de Cappadoce, patrie des Phocas, par acclamation de l'armée d'Orient réunie, ce qui rend évident le poids décisif d'une large influence sur les territoires orientaux et sur les troupes qu'y opéraient¹⁵⁵⁵. Dans la capitale, le chemin lui fut ouvert par le parakoimomène Basile Lécapène, vite au fait des équilibres politiques : poussé aussi par la rivalité personnelle qui l'opposait à Joseph Bringas¹⁵⁵⁶, il s'empessa de se gagner la faveur du nouvel homme fort, voyant dans l'ascension de Nicéphore Phocas l'opportunité de retrouver un rôle politique de premier plan.

Le couronnement de Nicéphore II peut être donc lu comme l'apogée d'une période spécifique dans l'histoire des rapports de force entre centre et frontière de l'Empire. Pendant cette phase la progression sociale et des carrières se fait en priorité à travers l'armée, des provinces au sommet de l'Empire, en raison de l'influence militaire et sociale déterminante que le service sur le front oriental permet d'acquérir. C'était tant le produit des circonstances historiques que le facteur qui détermina le changement de ces mêmes conditions politiques et militaires : ainsi le triomphe de l'aristocratie militaire micrasiatique prélude-t-il à des transformations fondamentales, tant sur le plan de l'organisation administrative et militaire et de la distribution du pouvoir, que dans la nature et le comportement de ce même groupe aristocratique.

Le passage, entre le VIII^e siècle et le milieu du X^e, d'une attitude défensive face aux Arabes, à la reprise d'une stratégie politique de plus en plus offensive de la part de Byzance – qu'elle ait été le résultat d'un programme conscient d'expansion territoriale poursuivi par l'autorité impériale ou qu'elle ait été dictée par le souci d'assurer les frontières et la sécurité des territoires romains¹⁵⁵⁷ – se réalisa dans un premier temps à travers la délégation de pouvoirs très larges à des officiers qui, héritiers d'une longue tradition militaire et des intérêts familiaux qui y étaient liés, s'avéraient être les artisans les plus efficaces de l'expansion militaire byzantine. Ceux-ci imposèrent progressivement leurs familles et leurs alliés dans tous les principaux commandements militaires ; une fois obtenue la direction des grandes campagnes contre les émirats arabes, qui demandaient une continuité de commandement, une grande expérience et un gros effort de coordination, ces lignages surent s'assurer durablement le contrôle de toute l'armée, des troupes thématiques aux *tagmata*. Mais, paradoxalement, l'essor de cette aristocratie, la plus fortement liée aux territoires orientaux et aux

lignage d'officiers illustres. Cf. Magdalino, *Paphlagonians*, p. 143-146 ; sur la figure de Joseph Bringas et ses relations avec Nicéphore Phocas, voir aussi Markopoulos, *Joseph Bringas*.

¹⁵⁵⁵ Skyl., p. 256; Léon Diac., p. 38-40.

¹⁵⁵⁶ À ce sujet voir encore l'analyse de Markopoulos, *Joseph Bringas*, p. 8, 23 et *passim*.

¹⁵⁵⁷ Ce dernier est l'avis de Shepard, *The Road to Aleppo*.

commandements provinciaux, loin de représenter un facteur d'érosion du pouvoir central ou une force centrifuge, s'accompagnait d'une centralisation de l'action militaire et de la direction de l'armée, attestée par les *taktika* de l'époque¹⁵⁵⁸. Dans les faits cela tendait à marginaliser le rôle des stratèges et des troupes thématiques et, par ce biais, à exclure l'exercice stable et largement autonome d'un important pouvoir militaire et politique local, qui était à l'origine de la puissance de cette même aristocratie.

Si le triomphe de l'aristocratie militaire orientale se fit aux frais du système administratif et militaire qui l'avait favorisé, l'accession au trône de Nicéphore Phocas modifie aussi la perception que ces familles ont de leur rôle social. Disposant d'un pouvoir exceptionnel dans la direction des affaires de l'État, elles se trouvaient projetées au sommet de l'Empire, ce qui conduit en dernière instance à une forte appropriation de l'idéal impérial. Leurs aspirations et leurs revendications changent, tandis que leur passé, leurs carrières et leur prestige les autorisent à se considérer comme plus « impériales » qu'« aristocratiques ». Cela vaut en premier lieu pour les Phocas, mais aussi pour leurs familiers, descendants collatéraux ou parents par alliance, qui peuvent réclamer le droit au partage du pouvoir en raison de ces liens. Le rapport entre identité aristocratique et idéal impérial, ainsi que la nature et la force de légitimation des liens familiaux, méritent une réflexion approfondie et nous y reviendrons¹⁵⁵⁹. Ce qu'il compte de souligner pour l'instant c'est qu'à partir de 963 des grandes familles comme les Phocas, les Kourkouas-Tzimiskai et les Sklèroi se situent à une position distincte du reste de l'aristocratie : ces lignages peuvent désormais entrer en compétition pour le titre impérial, la parenté, plus ou moins directe, avec le *basileus* Nicéphore II servant à justifier leurs revendications. Le prestige du passé familial et les exploits accomplis interviennent aussi comme un surplus de légitimation ; ces mérites sont mis en avant en particulier pour se lamenter de leur méconnaissance, présentant l'insubordination comme la réaction à une injustice, et de ce fait justifiant l'opposition au pouvoir légitimement établi. Tant dans le complot de Jean Tzimiskès contre Nicéphore Phocas, que dans la première révolte de Bardas Sklèros, et puis surtout lors de l'acclamation de Bardas Phocas par les magnats orientaux en 987, les sources soulignent le mécontentement de ces officiers, qui se considéraient injustement lésés et mis à l'écart.

Restructuration des équilibres sociaux et administratifs entre la fin du X^e et le début du XI^e siècle

L'évolution sociale et idéologique qu'on vient de décrire nous semble fournir une première clef de lecture des troubles politiques qui agitèrent les derniers quarante ans du X^e siècle ; elle s'accompagne d'autres changements importants, tant sur le plan des relations sociales que dans le domaine de l'organisation civile et militaire de l'Empire et, en générale, d'une restructuration des relations entre pouvoir central et pouvoirs locaux qui s'avère durable. C'est à cette époque que la société et la structure de l'État byzantin prennent la

¹⁵⁵⁸ En particulier le *taktikon* de l'Escorial, datant du règne de Jean Tzimiskès : Oikonomidès, *Listes*, p. 255-277.

¹⁵⁵⁹ Voir *infra*.

physionomie qu'on leur connaît au XI^e siècle, et qui restera *grosso modo* stable jusqu'à l'avènement des Comnènes¹⁵⁶⁰.

Tout d'abord, la progression des lignages les plus éminents de l'aristocratie micrasiatique à la tête de l'Empire sert de catalyseur pour les carrières d'un certain nombre d'officiers qui avaient servi sous leurs ordres et qui, face aux rivalités opposant ces familles, sont appelés à choisir leur champ : les Maléïnoï ne manquèrent jamais d'appuyer les Phocas, tout comme les princes d'Ibérie ; de leur côté se rallièrent aussi les Mélissènoï, Kalokyros Delphinas et Nicéphore Xiphias¹⁵⁶¹. Michel Bourtzès et Isaac Brachamios, vexés de n'avoir reçu aucune récompense pour le rôle joué dans la prise d'Antioche, participèrent au contraire à l'usurpation de Jean Tzimiskès ; parmi les officiers qui soutinrent l'usurpation de Tzimiskès ou qui par la suite servirent à ses ordres, on compte aussi Léon Pédiasimos, Léon Balantès, Jean Alakasséos, Théodore de Mistheia, Théodose Mesonyktès, Théodore Lalakôn et Anémas, sans doute un descendant de l'émir de Crète battu par Nicéphore Phocas, ainsi que le sébastophore Romain Lécapène et Romain Kourkouas, un proche parent de l'empereur. Pour sa part, lors de sa révolte (976-979) Bardas Sklèros put compter sur l'appui d'Anthès Alyatès, Isaac Brachamios, Constantin Gabras, Michel Kourtikios, Léon Aichmalôtos, Andronic Doukas dit Lydos et ses deux fils, ainsi que sur celui des frères Hagiozacharitai et de Michel Bourtzès, avant qu'ils ne passent aux impériaux¹⁵⁶². Il est aisé d'observer l'émergence d'un groupe plutôt nombreux d'officiers, dont certains appartenaient à des familles de fortune assez récente et ayant servi comme subordonnés des commandants qu'ils soutinrent. Également, dans la composition des factions en jeu sont reconnaissables les liens de solidarité régionale, qui ressortent plus clairement une fois le front commun de l'aristocratie orientale brisé par les aspirations impériales de ses leaders : en particulier, on remarque la stabilité des relations des Sklèroï avec les soldats et les magnats provenant du Pont et d'Arménie, tels les Tarônitai, les Gabras les Brachamioï, et leur opposition au parti des Phocas¹⁵⁶³.

Il est clair que le succès d'un parti ou d'un autre entraînait un relatif renouvellement de l'élite dirigeante, surtout des cadres militaires, dans la mesure où il comportait la mise à l'écart des hommes des adversaires. Cela pouvait se traduire aussi dans la recherche de

¹⁵⁶⁰ Nous ne pouvons qu'être en accord avec Oikonomidès sur le fait que « les réformes importantes et lourdes de conséquences sont antérieures à 1025 » et qu'elles « portent surtout sur les forces armées et sur les finances » (*Évolution*, p. 150).

¹⁵⁶¹ Les Parsakountènoï comptèrent eux aussi parmi les organisateurs de la révolte de Bardas Phocas contre Jean Tzimiskès en 971, mais ils abandonnèrent vite le camp du rebelle (Skyl., 291-293 ; Léon Diac., p. 112) ; par la suite ils s'opposèrent à la révolte de Bardas Sklèros : en 976 Bardas Parsakountènos détruisit la flotte de l'usurpateur près d'Abydos (Léon Diac., p. 170), tandis qu'en 979 Nicéphore Parsakountènos servit de médiateur entre Basile II et certains aristocrates fidèles de Bardas Sklèros (Skyl., p. 327-328). Sur cette famille, voir l'étude prosopographique *infra*, annexe 3.

¹⁵⁶² Les frères Théodore et Nicétas Hagiozacharitai furent puni d'aveuglement pour avoir essayé de passer chez les impériaux du protovestiaire Léon (Skyl., p. 322). Michel Bourtzès rejoignit d'abord l'usurpateur mais ensuite, repent, il se rallia aux impériaux (Skyl., p. 324).

¹⁵⁶³ L'attitude politique de ces familles a été décrite *supra*, p. 226, 239. Intéressants sont aussi les liens des Sklèroï avec le monde arabe, ainsi que l'histoire de la fuite de Bardas Sklèros et des siens auprès du calife : cela répète de manière singulièrement proche l'épisode de la révolte d'Andronic Doukas, et il est curieux de retrouver justement des Doukas parmi les fidèles de Sklèros. Sur le séjour de Sklèros à Baghdad, voir aussi les témoignages arabes étudiés par Canard, *Deux documents*. Sur le rôle joué par les Ibères dans les guerres civiles, et en particulier par l'aide prêtée à Basile II lors de la première révolte de Bardas Sklèros, voir aussi Adontz, *Tornik le moine*, qui met en relief le rôle joué par Jean l'Ibère, fondateur du monastère d'Iviron.

soutien auprès de familles anciennes mais restées longtemps loin de la compétition pour le pouvoir, auxquelles les rivalités et la fragmentation politique offraient l'occasion de retrouver un rôle et une visibilité renouvelée¹⁵⁶⁴ ; ralliements et changements de front n'étaient pas exclus non plus. De ce point de vue le comportement de Basile II lors de la répression des grandes révoltes qui agitèrent son règne ne se différencie pas beaucoup de celui de ses prédécesseurs ou de ses adversaires. Il abaissa de façon définitive le rang des Phocas, ses rivaux les plus dangereux en raison des prétentions impériales qui leur venaient d'un passé particulièrement glorieux et de l'association au trône, les excluant, eux et leurs alliés les plus indéfectibles, de toute fonction importante, surtout dans l'armée. Mais, loin de punir de façon indiscriminée une élite dont il ne pouvait pas se passer, à moins de se priver d'une bonne partie des officiers les plus expérimentés de l'Empire, il pardonna et réintégra les adversaires qui s'étaient ralliés à temps ou qui avaient fait amende honorable : c'est notamment le cas des Sklèroi et de la plupart des leurs soutiens, ainsi que des Mélissènoi¹⁵⁶⁵. Enfin, à cette occasion et par la suite, il s'appuya sur des officiers dont la fortune, parfois récente, dépendait davantage de lui et qui donc auraient dû lui être plus fidèles. C'est le cas, par exemple, du premier Kontostéphanos, de Nicéphore Ouranos, David Arieantès, Théodorokanos, Jean Chaldos, Théophylacte Botaneiatès, Constantin Diogénès, Eustathe Daphnomélès, Nicéphore Kabasilas, Nicétas Pégonitès, Damien et Théophylacte Dalassènoi. Les familles de ces personnages n'étaient pas toutes destinées à une fortune durable ou à jouer un rôle de premier plan dans la vie sociale et politique ; néanmoins les descendants de plusieurs officiers s'étant illustrés à la fin du X^e siècle, surtout sous Basile II, occupèrent au XI^e siècle les plus hauts postes de l'armée et comptèrent parmi les protagonistes de l'histoire de l'Empire pendant les siècles à venir.

¹⁵⁶⁴ C'est le cas, par exemple, des Mélissènoi et des Diogénoi : en 986 Léon Mélissènos, déjà titré magistre et ayant été duc d'Antioche en 985, conduisit l'arrière-garde byzantine lors de la première malheureuse campagne de Basile II en Bulgarie (Skyl., p. 330-331) ; il est possible que par la suite les soupçons de l'empereur – qui douta à quelque occasion de la fidélité de Léon – aient poussé les Mélissènoi à rejoindre les rangs de Bardas Phocas, car en 989 Léon et Théognoste Mélissènoi étaient parmi les partisans du rebelle à Abydos. Capturés avec d'autres révoltés, ils ne subirent pas le même traitement : à Léon Mélissènos fut en effet épargnée la honte de défiler à dos d'âne derrière l'empereur parce que, même en ennemi, il avait gardé le respect envers le *basileus* et il l'avait imposé à son frère (Skyl., p. 338) ; il obtint un commandement en Orient l'année suivante (Yahya d'Antioche II, p. 440-441). Quant aux Diogénoi, un personnage nommé Diogénès Adralestos est dit avoir été neveu de Bardas Phocas, dont il soutint en un premier temps la révolte contre Jean Tzimiskès en 970 ; il fut néanmoins un des premiers à passer du côté des impériaux, ce qui paraît avoir valu aux Diogénoi des commandements dans les Balkans sous Jean I^{er} (Skyl., p. 292 ; Cheynet, *Diogénoi*, dans Id., *Société*, p. 564-566). Le comportement des Diogénoi au cours des guerres civiles du début du règne de Basile II n'est pas connu, ce qui laisse supposer qu'ils s'en tinrent à l'écart ; par la suite Constantin Diogénès fut duc de Thessalonique et compta parmi les généraux actifs au côté de Basile II pendant les guerres bulgares (Skyl., p. 353, 355-356 et *passim*). On pourrait rappeler aussi les Chaldoi, qui comptèrent parmi les officiers actifs dans les Balkans sous Basile II (Skyl., p. 341, 347, 357).

¹⁵⁶⁵ Nous avons vu que, après la fuite de Bardas Sklèros à Baghdad et la révolte de Bardas Phocas contre Basile II, le magistre Grégoire Tarônitès recruta à Trébizonde des troupes à envoyer contre le rebelle (cf. *supra*, p. 226) ; par la suite le même Grégoire Tarônitès, nommé duc de Thessalonique, et son fils Ašot servirent vaillamment l'empereur dans les Balkans. (Skyl., p. 339-341 et ss.). Également, Bardas Mougos, un des fils d'Andronic Lydos, et un certain Orestes Aichmalôtos, appartenant à deux familles qui avaient soutenu la rébellion de Sklèros, se trouvent parmi les officiers qui servirent Basile II, le premier dans sa guerre contre les Bulgares, le deuxième en Chazarie (Skyl., p. 354-355).

Il est donc évident que, loin de mener un combat acharné contre l'aristocratie dans son ensemble, Basile II chercha plutôt à en élargir la base et à se l'attacher, reconstituant autour de soi un groupe d'officiers censés lui être fidèles, puisqu'ils lui devaient la conservation ou l'acquisition de leur rang¹⁵⁶⁶. Il y intégra donc des anciens adversaires ralliés, ainsi que des officiers de fortune relativement récente ou récemment retrouvée, auxquels il donna l'occasion de s'illustrer à ses ordres. Sa politique extérieure et l'élargissement de l'Empire ouvrirent aussi la voie à une plus large accès à l'élite byzantine aux membres des élites étrangères. En outre, dès cette époque, l'expansion de l'apparat bureaucratique commençait à offrir des nouvelles opportunités d'enrichissement et d'élévation sociale à une élite de fonctionnaires civils issue des milieux urbains, qui, entre la fin du X^e et surtout au XI^e siècle, commençaient à profiter d'une croissance économique certaine et à acquérir un poids politique nouveau, conséquence de la prééminence retrouvée de la figure impériale, de son entourage et de la cour¹⁵⁶⁷.

En effet, le partage plus large du pouvoir public, faisant suite à l'augmentation du nombre de fonctionnaires, s'accompagna d'une plus forte mobilité de ces fonctionnaires mêmes et des officiers, et d'une direction plus centralisée des carrières. Les hauts postes étant en premier lieu le résultat de la fidélité et de la proximité avec le *basileus*, elles conduisent désormais du centre vers les frontières de l'Empire, à travers la nomination pour des missions spécifiques, de durée limitée, le déplacement assez fréquent d'une région à l'autre, et en particulier l'envoi fréquent d'officiers orientaux en Occident et vice-versa. Cela semble viser surtout à éviter que l'accumulation de biens, relations et de l'exercice durable des commandements dans une région ne conduise à l'établissement d'une puissance familiale ou personnelle éminente, capable de mobiliser en sa faveur territoires, troupes et officiers et de légitimer ainsi des aspirations impériales. Mais si l'effort de rompre les réseaux d'influence régionale de l'aristocratie micrasiatique peut être attribué à la volonté de Basile II, la reprise en main des frontières par le pouvoir central résulte dans une bonne mesure d'une œuvre de restructuration militaire et administrative déjà mise en place par ses prédécesseurs, que cet empereur acheva et perfectionna. Elle avait été rendue nécessaire par l'évolution des circonstances historiques et politiques et par l'expansion de l'Empire, devenue possible d'abord par les exploits de l'aristocratie orientale que Basile II avait été obligé de combattre, mais dont il fut sans doute l'héritier politique. En tant que produit des circonstances et de nécessités historiques de portée générale, la pratique de gouvernement et les équilibres sociaux issus du règne s'avèrent durables, se maintenant tout le long du XI^e siècle.

¹⁵⁶⁶ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 333-335. Catherine Holmes a mis encore plus fortement l'accent sur une substantielle continuité politique et sociale pendant le règne de Basile II, dont la nouveauté consisterait plutôt en la revendication de la centralité de l'autorité impériale, à travers la propagande et la diplomatie (*Political Elites*, p. 68-69). Même si les éléments de continuité du gouvernement de Basile II par rapport aux règnes de ses prédécesseurs paraissent importants, nous ne sommes pas complètement d'accord avec l'idée que son règne « witnessed relatively little structural change in the relationship between emperor and elite » (*ibid.*, p. 68).

¹⁵⁶⁷ À ce propos voir Harvey, *Economic expansion*, p. 204-205 ; Lefort, *The Rural Economy*, dans *EHB*, vol. I, p. 267-275; Dagon, *The Urban Economy*, dans *EHB*, vol II, p. 393-461.

Le XI^e siècle

Il semble donc que, à travers la multiplication des factions qui prétendaient au trône et l'implication dans la lutte politique des partisans de l'une ou de l'autre, les changements au sommet du pouvoir et les troubles de la fin du X^e siècle aient favorisé un élargissement des rangs de l'aristocratie, autant que la prédominance de l'aristocratie militaire orientale, en particulier des Phocas et leurs alliés, avait contribué à les restreindre, faisant des grands commandements le monopole d'un consortium de familles. Le reclassement et la relative ouverture de l'aristocratie byzantine à la fin du X^e siècle ne sont pourtant pas seulement le produit des divisions politiques internes à l'Empire : le phénomène est plus vaste, et il relève autant de l'expansion territoriale de l'Empire que des réformes que celle-ci entraîna sur le plan militaire et administratif.

Les campagnes de Jean Tziskès d'abord, puis les guerres de Basile II avaient conduit à un élargissement important du champ d'action militaire de Byzance, où se distingue désormais l'importance stratégique grandissante du front occidental, des Balkans et de l'Italie; en outre, elles avaient abouti à des annexions territoriales significatives, tant en Orient qu'en Occident. Ces faits entraînèrent une progressive différenciation de l'aristocratie byzantine aussi du point de vue de son origine et de sa composition ethnique ; ils favorisèrent également une certaine mobilité des élites et, à la longue, la relocalisation géographique d'un certain nombre de familles. Tout s'abord cette restructuration des équilibres géopolitiques porta sur le devant de la scène politique et militaire l'aristocratie occidentale, qui, jusqu'à la fin du X^e siècle, y avait joué un rôle plutôt marginal. À signaler est surtout un groupe de familles installées à Andrinople, comme les Bryennioi, les Batatzai, les Glabas, les Branas, les Tarchaneiotai et les Tornikioi¹⁵⁶⁸. La présence à Andrinople des Tornikioi, descendants des archontes du Tarôn, est en accord avec un deuxième phénomène qui ressort avec une évidence particulière à partir du règne de Basile II, mais qui était perceptible déjà à l'époque des campagnes bulgares de Jean Tzimiskès, à savoir le service de nombreux officiers d'origine micrasiatique en Occident. Si dans un premier temps cela pouvait être dû à la tradition militaire plus nette de l'aristocratie orientale, dont Tzimiskès s'entoura lors de ses expéditions, sous Basile II la concentration de la guerre sur le front bulgare et l'impulsion vers une plus forte mobilité des officiers trahissent aussi, comme nous l'avons vu, l'effort conscient pour briser les réseaux d'influence traditionnels de l'aristocratie micrasiatique. De toute façon, cette réorientation stratégique vers l'Occident lui survit et s'accroît à la fin du XI^e siècle sous la pression des revers de l'Empire en Orient, s'avérant durable et lourde de conséquences, et entraînant au cours du XI^e siècle la relocalisation des intérêts de plusieurs familles d'origine orientale. Enfin, un dernier effet de l'expansion de l'Empire est l'ouverture de l'aristocratie byzantine aux archontes étrangers, vaincus ou ayant fait volontairement leur soumission : Arabes, Arméniens, Géorgiens, Bulgares vinrent intégrer les rangs de l'élite byzantine, suivi, surtout pendant la deuxième moitié du siècle, aussi par des Occidentaux, principalement des Francs, commandants de troupes mercenaires au service de l'Empire. En soi, il ne s'agit pas d'une nouveauté, car l'intégration à l'aristocratie byzantine des chefs

¹⁵⁶⁸ Cheynet, *Pouvoir*, p. 229-234.

vaincus, comme par exemple l'émir de Crète, ou des seigneurs arméniens cédant leur pays en échange de propriétés, titres et fonctions est bien attestée tout au long du X^e siècle et auparavant. Pourtant ce phénomène se signale maintenant par l'importance des acquisitions territoriales (le royaume bulgare, l'Ibérie, ensuite les principautés arméniennes d'Ani et de Kars) et des transferts de population qu'il entraîne, notamment dans le cas des seigneurs arméniens et de leurs suites nombreuses. Comme nous l'avons vu, cela n'allait pas toujours sans tensions, surtout quand il s'agissait d'immigrés non orthodoxes qui reconnaissaient l'autorité d'une hiérarchie ecclésiastique différente de celle de Byzance. Cependant, l'exemple de Sénachèreim du Vaspourakan, qui reçut de Basile II les villes de Sébastée, Larissa et Abara et fut nommé patrice et stratège de Cappadoce après le legs de son pays à Basile II, fut suivi au XI^e siècle par un bon nombre d'archontes arméniens et géorgiens, ainsi que par les descendants de la famille royale bulgare et par d'autres notables provenant des Balkans. Il va sans dire que, dès le règne de Basile II et encore par la suite, de nombreux Occidentaux furent envoyés servir sur le front oriental, et vice-versa : le cas d'Aarôn, d'Alousianos et des Chrysélioi en Orient, ou de Basile Apokapès et de Grégoire Pakourianos en Occident en font foi.

Mais l'expansion territoriale de l'Empire n'influence pas que la composition du groupe des officiers. Le développement des structures administratives, qui faisait suite à la progressive séparation du pouvoir civil et du pouvoir militaire en province, ainsi qu'à la multiplication des services fiscaux liés à la perception de l'impôt et à la gestion des domaines publics, favorise une différenciation plus marquée des carrières et l'émergence d'une élite plus proprement « civile », active dans la capitale et en province au service des grands bureaux centraux. À ce groupe, plus clairement reconnaissable à partir de la fin du X^e siècle et surtout au XI^e, appartiennent des familles que nous avons rencontrées à plusieurs reprises dans nos études provinciales, comme les Xéroï, les Promoundènoï, les Rhômaïoï, les Hexamilitai, les Makrembolitai, les Mytilènaïoï, les Serblïas, les Spanopouloï, les Anzas, les Alopou, les Chrysobergai. Il s'agit, nous l'avons vu, de personnages dont les noms trahissent souvent une origine constantinopolitaine¹⁵⁶⁹ ; même quand on peut leur supposer une ascendance provinciale, leurs familles paraissent depuis longtemps installées dans la Ville, ou ils n'aspirent à rien de mieux qu'à y parvenir ; en tout cas ils gravitent autour de la capitale et de ses grands *sekréta*, bien que les obligations de service les conduisent à se déplacer assez fréquemment dans tous les thèmes de l'Empire.

À première vue, une différence d'influence et de poids politique assez nette est perceptible si on compare le groupe nombreux de ces fonctionnaires aux stratèges du X^e siècle ou aux officiers leurs contemporains, ducs et catépanes. Souvent ignorés par les textes littéraires et connus principalement grâce à leurs sceaux, ils n'ont qu'occasionnellement accès aux fonctions militaires, ainsi qu'au rang et à l'influence politique qui en dérivent ; de même, la plupart d'entre eux ne paraît pas être apparentée à l'aristocratie de tradition plus ancienne, qui occupait alors les postes-clefs dans l'armée, à la cour ou dans la même administration civile. Dans l'ensemble, il paraît que profitèrent des possibilités accrues de carrière et d'enrichissement offertes par les fonctions administratives et fiscales surtout des gens de rang

¹⁵⁶⁹ Cf. Cheynet, *Les noms des fonctionnaires civils*.

moyen, provenant des milieux urbains, suffisamment aisés pour se permettre l'éducation nécessaire pour obtenir ces charges et éventuellement ayant déjà quelques relations dans les *sekréta* de la capitale. Toutefois, à une analyse plus attentive, ce groupe ne s'avère pas si homogène que cela : des différences de rang se dessinent en son sein ; en outre, une certaine mobilité sociale est observable au XI^e siècle, époque où la division entre les différentes carrières et catégories de l'élite sociale s'avère, encore une fois, moins claire qu'on le pense.

Tout d'abord, le clivage entre lignages civils et militaires se fait de plus en plus flou, les passages d'une fonction à l'autre étant fréquents à l'intérieur de la même famille et possibles aussi au cours d'une même carrière, ce qui d'ailleurs ne constituait pas une nouveauté absolue. Bien que, en l'état actuel de la documentation, un bon nombre de lignages à tradition civile ne s'avère pas avoir fourni des militaires, d'autres comptèrent aussi quelques officiers : parmi les Aristénoi il y eut un stratège de Chios et un catépan¹⁵⁷⁰, un Xéros fut tourmarque de Séleucie au tournant du XI^e siècle¹⁵⁷¹, tandis que le premier membre connu des Spondylai, lignée de fonctionnaires civils, fut même duc d'Antioche en 1026-1029¹⁵⁷²; peut-être les Rhômaïoi aussi eurent un militaire parmi eux, si c'est bien à cette famille qu'appartient Théodore, taxiarque de Lykandos pendant la première moitié du XI^e siècle¹⁵⁷³. Mais plus souvent ce sont des familles de tradition militaire qui montrèrent la tendance à différencier leurs carrières et à occuper de nombreux postes dans l'administration civile, sans que cela comporte toujours un abandon complet des carrières d'officiers¹⁵⁷⁴. Il s'agit souvent de lignages assez anciens, qui avaient réussi à se maintenir à travers les guerres civiles : pour certains d'entre eux, comme les Radénoi, les Kratéroi, les Argyroi et les Doukas, c'était un processus déjà entamé depuis longtemps. Mais, au cours du XI^e siècle, il se manifeste de façon plus ou moins évidente pour nombre d'autres lignages¹⁵⁷⁵ : les Skléroï¹⁵⁷⁶, les Tarônitai¹⁵⁷⁷, les Sarônitai¹⁵⁷⁸, les Tornikioï¹⁵⁷⁹, les Chalkoutzai¹⁵⁸⁰, peut-être les descendants

¹⁵⁷⁰ Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 85 et les notes 400 et 401.

¹⁵⁷¹ *DOSeals* 5, n° 6.24.

¹⁵⁷² Michel Spondylès, un eunuque, fut duc d'Antioche sous Constantin VIII et au début du règne de Romain III, lorsqu'il subit deux importantes défaites face aux Arabes (Skyl. p. 377-379). Tous les autres membres connus de la famille exercèrent des fonctions civiles, surtout de type fiscal : cf. Nesbitt, *Spondyles*.

¹⁵⁷³ Stavrakos, *Bleisiegel*, n° 224.

¹⁵⁷⁴ *Contra*, Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 144-145.

¹⁵⁷⁵ Il est significatif qu'un tel phénomène ait poussé Kazhdan à créer une catégorie particulière, celle des familles dites « métamorphiques », où il range les Argyroi, les Skléroï, les Dalassénoi, les Abalantai, les Bourtzai, les Kastamonitai, les Iasitai, les Kourtikioï, les Tarônitai, les Chrysélioi, les Aichmalôtoi, les Kladones, les Maniakai, les Alyatai, les Antiochoï, les Basilakai, les Diogénai, les Karanténoi, les Liparitai, les Maurikes, les Mélissénoi, les Tornikioï, les Tzitai, les Botaneïatai, les Mésopotamitai. Exemples et références relatives aux carrières de ces lignages se trouvent dans Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 269-277 (avec références aussi à des « familles métamorphiques mineures », p. 277-280), et ci-dessous.

¹⁵⁷⁶ Cf. les reconstructions prosopographiques fournies par Seibt, *Sleroi* ; nous signalons, par exemple, la carrière de Léon Sklèros (*ibid.* n° 20), qui pendant la deuxième moitié du X^e siècle fut juge dans plusieurs thèmes d'Asie Mineure, comme les Anatoliques, l'Opsikion et le thème de la Mer Égée (cf. aussi les tableaux des fonctionnaires provinciaux dans les chapitres précédents).

¹⁵⁷⁷ Pour quelques exemples de militaires parmi le Tarônitai du XI^e siècle, cf. *supra*, p. 299. À la fin du même siècle la famille avait réussi l'alliance avec les Comnènes, et deux de ses membres, tous les deux prénommés Jean, sont parmi les signataires du jugement émis par le synode réuni aux Blachernes en 1094 : l'un, sébaste et neveu d'Alexis Comnène, fut duc de Skopje vers 1092/1093, mais ensuite occupa aussi les postes de préteur et *anagrapheus* de Thrace, Macédoine, Bolérôn, Strymon et Thessalonique (Gautier, *Le synode des Blachernes*, p. 236-237). Son homonyme, titré protocuropalate, exerçait à cette date la fonction d'*épi tôn dééséôn* ; il sera éparque en 1107 (*ibid.* p. 246).

de l'Arménien Mélias¹⁵⁸¹, les Hexakiônitai¹⁵⁸², les Kamatéroi¹⁵⁸³, les Barys¹⁵⁸⁴, les Proteuontés¹⁵⁸⁵, les (A)balantai¹⁵⁸⁶, les Chrysélioi¹⁵⁸⁷, les Alyatai¹⁵⁸⁸, les Malésai¹⁵⁸⁹, les

¹⁵⁷⁸ Le sceau d'un Théodore Sarônités, patrice et stratège au milieu du XI^e siècle est connu (Nesbitt, *Saronites*, p. 118) ; pendant la deuxième moitié du XI^e siècle le représentant le plus important de la famille fut Michel, qui eut une belle carrière militaire (il fut, en succession, protospathaire et stratège de Macédoine, vestarque et catépan de Bulgarie, magistre et duc d'Edesse, magiste et duc de tout l'Occident; Nesbitt, *Saronites*, p. 119-120, propose de lui attribuer aussi le sceau d'un Sarônités patrice et *épi tou stablou*). D'autres membres de la famille servirent en qualité de fonctionnaires civils : vers 1000 un Sarônités, dont le prénom n'est pas connu, était chartoulaire du *oxys dromos* et avait à son service un certain Étienne, membre de l'hétairie (Nesbitt, *ibid.*, p. 117-118) ; un Michel, protospathaire *épi tou chrysotriklinou*, chartoulaire du *génikon*, juge du Velum et *anagrapheus* de Chaldée et Derzènè pourrait avoir fait partie de la même famille (*DOSeals* 4 n° 61.1).

¹⁵⁷⁹ Au troisième quart du XI^e siècle un Georges Tornikios était protospathaire et *exaktôr* (Laurent *Corpus* II, n° 911), tandis qu'un Michel Tornikios était *asekrétis* et juge de Séleucie (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 204) et à peu près une génération plus tard Michel Tornikès était juge de l'Hippodrome et des Anatoliques (*DOSeals* 3, n° 86.31). À la même époque, sous Constantin IX, Léon Tornikios occupait les postes de stratège en Ibérie et à Méliène (cf. *supra*, p. 280 et 284).

¹⁵⁸⁰ Le patrice Nicétas Chalkoutzès avait été envoyé par Constantin VII en mission diplomatique auprès de l'émir d'Alep en ca 956 (Skyl., p. 242) ; il fut stratège sous Nicéphore II, quand il chassa les Arabes de Chypre, que fut rapportée sous la domination byzantine (en 965: Skyl., p. 270). Au XI^e siècle la famille continua de fournir des officiers, comme Léon, un des cinq stratèges fait prisonniers par les Pechénègues en 1036 (Skyl., p. 399). À cette même époque on compte parmi les Chalkoutzai aussi de nombreux fonctionnaires civils : par exemple, Georges Chalkoutzès fut *asekrétis* et *basilikos* de Rhodes (*DOSeals* 2, n° 54.1), Jean Chalkoutzès *hypatos* et grand chartoulaire du *stratiôtikon* (Laurent *Corpus* II, n° 558) et Nicétas Chalkoutzès protospathaire impériale et *ek prosopou* des troupeaux (Laurent *Corpus* II, n° 591). Sur cette famille, cf. aussi la brève notice donnée par Cheynet, *Gestionnaires*, p. 179.

¹⁵⁸¹ Le sceau de Constantin Mélias, *épiskeptitès* impérial, est connu (Stavrakos, *Bleisiegel*, n° 172).

¹⁵⁸² Le premier Héxakionités connu avec certitude, le patrice Nicéphore, se trouvait à Césarée, avec les troupes réunies pour une expédition contre l'émir d'Alep, et il soutint la proclamation de Nicéphore II Phocas (Vat. gr. 163, p. 100). Au XI^e siècle les Hexakionitai donnèrent des fonctionnaires civils (cf. la carrière de Léon Héxakionités, qui fut protonotaires dans plusieurs thèmes orientaux, *supra* ; un Jean Hexakionités fut aussi protospathaire, *thesmophylax asekrétis* et juge, *SBS* 8, p. 245).

¹⁵⁸³ Au XI^e et XII^e siècle les Kamatéroi furent actifs comme fonctionnaires civils et fiscaux en Orient, à Charsianon et en Cappadoce (cf. les tableaux *supra*), mais aussi en Hellade et dans le Péloponnèse (cf. par exemple le sceau de Grégoire Kamatéros, préteur de l'Hellade et du Péloponnèse, Stavrakos *Bleisiegel* n° 101)

¹⁵⁸⁴ Nous l'avons vu, au début du X^e siècle les Bareis étaient des officiers, et en 919 ils participèrent à la révolte de Léon Phocas. Au XI^e siècle le sceau d'un taxiarque pourrait être attribué à un Barys (Stavrakos, *Bleisiegel* n° 36), mais la famille fournit surtout des fonctionnaires civils : cf. les sceaux de Michel, protospathaire, *exaktôr* et juge de la Mer Égée (Stavrakos, *Bleisiegel*, p. 94 ; *SBS* 10, p. 152) ; Constantin Barys, protoproèdre et *symponos* (Laurent *Corpus* II, n° 1085) ; Jean Barys, protonotaire (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 257, note 110). La famille était importante : Constantin Barys fut accusé de comploter contre Constantin IX et exilé pour cela (Saint Lazare le Galésiotte, *Lifè*, p. 196 ss.) ; à la fin du siècle Michel Barys était métropolite de Traianoupolis (Stavrakos, *Bleisiegel*, n° 34).

¹⁵⁸⁵ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 65-66 note 2.

¹⁵⁸⁶ Cf. le sceau de N Abalantès (?), protospathaire, *exaktôr*, juge de l'Hippodrome et de l'Opsikion gardé par Dieu (milieu du XI^e s.), *DOSeals* 3, n° 39.20.

¹⁵⁸⁷ Cf. les sceaux de Théodore Chrysélios, protospathaire et domestique des Optimates (*DOSeals* 3, n° 71.12) et protospathaire, mystographos, juge du Velum et des Arméniaques (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 174; cf. *SBS* 10 p. 185) pendant la première moitié du XI^e.

¹⁵⁸⁸ Les Alyatai servirent en tant qu'officiers au XI^e siècle et encore sous Alexis I^{er}, tandis que, aux deux siècles suivants, ils fournirent aussi des fonctionnaires civils, comme Thomas, fonctionnaire du bureau du vestiaire (en 1158 : *Patmos* I, p. 200, par. 54) et Nicéphore, *kanikleios* (au milieu du XIII^e siècle Seibt-Zarnitz n° 3.1.3). Cf. Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 274.

¹⁵⁸⁹ Les deux sceaux de Jean Malésès, qui est dit patrice et stratège (Jordanov, *Corpus* II n° 413), et stratège de Presthlavitzza (Jordanov, *Corpus* II n° 412) sont datés par l'éditeur de la première moitié du XI^e siècle (1030-1040). De la même époque est aussi le sceau d'un Malésès protonotaire des Anatoliques (Seibt, *Bleisiegel* I p. 245, note 12 ; Seibt donne également une aperçu prosopographique de la famille, peut-être d'origine slave, entre la fin du X^e siècle et l'époque des Paleologues, *ibid.* p. 233-246). Plus tardif, remontant à la seconde moitié du

Palatinoi¹⁵⁹⁰, les Philokalai¹⁵⁹¹, les Arbantènoi¹⁵⁹², les Machètariis¹⁵⁹³, les Kataphlorontes/Kataphloroi¹⁵⁹⁴, les Katakalonges/Katakaloï¹⁵⁹⁵.

Il semble en effet que, si normalement l'exercice des hautes fonctions militaires s'avérait être la source la plus importante d'influence politique et sociale, capable de déterminer de façon souvent durable le rang d'un lignage, cela n'en assurait pas forcément la durée, ni la stabilité de sa fortune. L'histoire du X^e siècle montre bien que les succès à la guerre et l'exercice prolongé d'un pouvoir militaire important tendaient à alimenter les ambitions et exposaient presque fatalement aux soupçons, aux revers du sort et au déclassement ; ce principe ne semble pas se démentir au siècle suivant. Au XI^e siècle, nous connaissons bien sûr un certain nombre de lignages à vocation principalement, sinon exclusivement militaire, comme le furent les Comnènes, les Dalassènes, les Kabasilas, les Bourtzai et bien d'autres. Toutefois, ce n'est sans doute pas un hasard si la plupart des familles d'ancienne tradition militaire dont nous avons des attestations encore aux XI^e et XII^e siècles (et parfois au-delà), sans forcément abandonner d'un seul coup le métier des armes, ont exercé des fonctions civiles, ont connu une relocalisation dans la capitale et une association au clan des familles dominantes à la cour, ainsi qu'un transfert de leurs intérêts patrimoniaux en Occident¹⁵⁹⁶. Plus que le résultat d'une soudaine « métamorphose », cela paraît l'effet d'un choix d'opportunité politique : la différenciation des carrières multipliait en fait les chances de succès, de repli et de survie de la famille face aux bouleversements politiques.

Cela est également le reflet d'un contexte politique et social modifié. Les changements intervenus dans l'organisation et dans les objectifs militaires d'un Empire qui, à la fin du premier quart du XI^e siècle avait atteint ses frontières naturelles, faisaient de sorte que l'armée

siècle, est le sceau d'un autre membre de la famille, peut-être prénommé Marinos, qui fut vestarque, notaire impérial et chartoulaire de l'*oxys dromos* (Koltsida-Makri, *Molivdobulla*, n° 117).

¹⁵⁹⁰ Eustathe Palatinos était protospathaire et catépan d'Italie en 1045 (Falkenhausen, *Dominazione*, p. 204; Oikonomides, *Dated Seals*, n° 89) ; au XI^e siècle un autre membre de la famille, Basile, fut *hypatos* et préteur des *armenika themata*, (*DOSeals* 4 n° 56.12).

¹⁵⁹¹ Andronic Philokalès était catépan de Bulgarie sous Constantin X, selon le témoignage de Kékauménos (*Raccomandazioni e consigli*, ch. 181, p. 218-219) ; vers la fin du siècle Michel Philokalès était protoproèdre, éparque et mystique (Laurent, *Corpus* II, n° 1033 ; Stavrakos, *Bleisiegel*, n° 270), tandis que Manuel, membre de la même famille, participa au synode des Blachernes en 1094, date à laquelle il était protonobelissime et *épi tou kanikleiou* (Gautier, *Le synode des Blachernes*, p. 217 et 241-242).

¹⁵⁹² Léon Arbentènos était vestarque et duc d'Edesse en 1066/1067 (*Seyrig*, n° 177), et au troisième quart du XI^e siècle on connaît aussi un Nicétas Arbantinos, patrice et stratège (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 293) ; vers le milieu du siècle Constantin Arbintènos était candidat et notaire (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 281, note 262).

¹⁵⁹³ Vers le milieu du XI^e siècle Isaac Machètarios était *hypatos* et stratège. Plus ou moins à la même époque Basile Machètariis fut catépan de Mélitène et Lykandos (cf. *supra* p. 188-189) ; le même personnage paraît néanmoins avoir eu aussi une carrière : entre autres, il exerça les fonctions de mystolektès et juge de l'Hippodrome et de Lykandos. Au troisième quart du même siècle un Michel Machetarios avait le titre de vestarques et la fonction d'éparque (Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 10). Les références aux membres de la famille que nous avons mentionnés et à plusieurs autres se trouvent dans Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 36-38.

¹⁵⁹⁴ Sur cette famille, voir *supra*, p. 185 et la note 906.

¹⁵⁹⁵ Pour quelques exemples de fonctionnaires civils appartenant à cette famille, cf. *supra*, p. 203 ; au XI^e siècle la famille fournit aussi des militaires, comme Demetrios, qui fut patrice et stratège d'abord, ensuite *anthypatos* patrice, *vestès* et catépan de Paradounavon (Jordanov, *Corpus* II, n° 300- 304). Un Katakalon taxiarque est également connu au XI^e siècle (*ibid.*, n° 305).

¹⁵⁹⁶ Nombre d'exemples sur l'évolution des carrières des familles qui, au XI^e siècle, montrent encore une vocation essentiellement militaire se trouvent dans le passage déjà cité de Kazhdan-Ronchey, cf. *supra* note 1575.

n'était plus le seul ni le plus efficace moyen d'avancement social. La disparition des troupes thématiques, la professionnalisation de l'armée et le recours de plus en plus important aux mercenaires et contingents étrangers font que l'entrée dans l'élite des officiers est réservée normalement à des personnages disposant déjà d'une certaine tradition militaire, aristocrates grecs ou archontes étrangers, ou éventuellement aux familiers et hommes de confiance du *basileus*, quelle que soit leur extraction. L'attribution de hautes fonctions militaires à ses frères par Michel IV, qui venait d'une famille de banquiers et armateurs, en est un exemple, mais au XI^e siècle on connaît d'autres exemples de nomination de proches de la cour sans expérience connue pour des missions militaires¹⁵⁹⁷. En comparaison, le recrutement accru dans l'administration civile et les carrières ecclésiastiques offrent désormais des opportunités supérieures d'ascension sociale et d'enrichissement, ainsi que la possibilité d'acquérir des relations dans les milieux de la cour, et gagner par ce biais influence et prestige : les cas des familles comme les Monomaques¹⁵⁹⁸, les Makrembolitai, les Chrysobergai, les Kamatéroi et les Cerulaires et les Xiphilinoi en offrent de bons exemples. Il n'est donc pas surprenant de retrouver, parmi les juges provinciaux ou les autorités de la ville, de futurs empereurs comme Romain III ou Constantin IX. Certes, les réussites personnelles de certains représentants de l'élite civile, comme Psellos, Leichoudès et Attaliatès ne suffirent pas à assurer une fortune durable à leurs familles : on voit ici une conséquence des dangers provoqués par la proximité avec le pouvoir en une période de changements fréquents à la tête de l'Empire, et un indice de la dépendance plus forte des fortunes récentes envers la personne et l'entourage impérial¹⁵⁹⁹.

La société byzantine au début du XI^e siècle paraît caractérisée en effet par une « polarisation constantinopolitaine » : comme a été souligné par Hélène Ahrweiler, « toute se passe comme si fortunes et carrières se faisaient à partir de Constantinople ; il faut y être pour y accéder ; et ceci... concerne toute sorte de carrières, civiles, militaires et même ecclésiastiques »¹⁶⁰⁰. Il faut pourtant se garder de penser que la haute société byzantine se soit transférée avec armes et bagages dans la capitale et ait déserté en bloc les provinces. Sans compter les séjours dictés par des raisons de service, nous avons vu que bien de familles aristocratiques avaient leurs résidences en province au XI^e siècle et, au moins jusqu'au années 60 du siècle, il ne s'agit pas de demeures abandonnées : c'est dans son *oikos* des Arméniques que Constantin Dalassènos se trouve lors de la mort de Constantin VIII ; il est encore là au moment de l'accession de Michel IV et c'est seulement sous la foi des serments les plus solennels qu'il accepte de se transférer à Constantinople, dans son palais du quartier de

¹⁵⁹⁷ Sous Constantin IX, Michel, fils du logothète Anastase, fut envoyé repousser les incursions d'Étienne-Voïsthlav, archonte de Dioclée, contre le thème de Dyrachion (Skyl., p. 424).

¹⁵⁹⁸ La famille des Monomaques paraît ancienne, mais ses origines restent mal connues, tout comme son implantation. Le premier membre connu serait le patrice Nicéas, saint iconodoule qui avait servi comme stratège de Sicile sous l'impératrice Irène (cf. Papachryssanthou, *Saint Nicéas*, p. 315-317). En 954 Paul Monomaque avait été envoyé négocier un échange de prisonniers avec l'émir d'Alep Saïf ad-Dawla (Skyl., p. 241). Dans un éloge adressé à Constantin IX, Psellos affirme que le père du *basileus* était natif d'Antioche (cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 226 et la note 158).

¹⁵⁹⁹ Sur la carrière de Psellos, voir aussi Lauritzen, *A courtier in the women's quarters*. Psellos jouit d'une influence importante et à la cour de 1041 à 1078 et réussit à surmonter plusieurs changements au sommet de l'Empire : l'auteur suggère que sa carrière fut favorisée par le fait qu'il pouvait compter sur un réseau de relations stable et important parmi les femmes du palais, les porphyrogénètes Zoé et Thédora d'abord, mais aussi Marie Skléraine, Eudocie Makrembolitissa et Marie d'Alanie ensuite..

¹⁶⁰⁰ Ahrweiler, *La société byzantine au XI^e siècle*, p. 102.

Kyros¹⁶⁰¹. Le général Katakalon Kékauménos avait ses domaines à Colonée, le commandant Ervévios Phrangopôlos à Dagarabè, dans les Arméniaques. Nous savons aussi que d'autres archontes avaient leurs *oikoi* dans le thème des Anatoliques au milieu du XI^e siècle, notamment Romain Sklèros, un Bourtzès, un Botaneiatès et les fils de Basile Argyros¹⁶⁰² ; Romain Sklèros au moins, tout en étant le frère de la maîtresse de l'empereur Constantin IX et donc bien introduit au Palais, devait y passer du temps, assez pour donner suite à ses querelles avec son voisin, Georges Maniakès. Selon Skylitzès, en 1057 ces mêmes archontes possessionnés dans les Anatoliques se rendirent à Kastamôn, en Paphlagonie, chez Isaac Comnène, qui avait là ses propriétés ; une fois réunies toute les troupes détachées dans la région, ils le proclamèrent empereur à Gounaria, une localité proche de ses domaines¹⁶⁰³. Jean Mauropous présente à cette époque les Génésioi comme des citoyens illustres de Trébizonde, tandis que la vie de saint Lazare du Mont Galèsios montre que les Mauroi étaient bien installés dans la région : cela n'excluait pas le fait qu'ils avaient des connaissances ou des parentèles à la cour, vu qu'ils arrivèrent à porter leur conflit avec le curateur Michel à l'attention de l'empereur lui-même¹⁶⁰⁴. Vers le milieu du siècle on y trouve aussi de nombreux étrangers, seigneurs arméniens immigrés ou chefs militaires barbares ayant fait carrière, comme Ervévios, mentionné plus haut. Au XI^e siècle comme auparavant une double présence, en province, où ils ont leurs domaines, et dans la capitale, où il est nécessaire de garder des relations et surtout le contact avec la cour afin de maintenir son rang et son influence, reste la norme pour beaucoup de familles illustres.

Ce que Hélène Ahrweiler a défini comme la « constantinopolisation » des classes dirigeantes ne consiste donc pas prioritairement en leur transfert physique dans la capitale ; par contre, ce qui émerge avec évidence c'est la polarisation constantinopolitaine des carrières et des réseaux de relations. Étant donné que Constantinople, en tant que siège de l'autorité impériale, représente le point de référence constant pour les élites byzantines, il n'en ressort pas moins que, si au X^e siècle le moyen le plus efficace pour s'y gagner une place durable résultait de la détention d'un réseau solide d'influences et de solidarités régionales, au XI^e siècle il est vital d'avoir des parentèles dans la Ville et de cultiver des relations avec le milieu de la cour et les proches du *basileus*, afin de s'assurer une position de pouvoir, quelle qu'elle soit. D'ailleurs, le couronnement d'une belle carrière n'est plus tant la nomination aux plus hauts commandements militaires, mais plutôt l'introduction dans le *παλάτιον*, dans l'entourage impérial ; le véritable homme fort n'est plus le domestique des Scholes, d'autant plus qu'un commandement suprême, stable et unifié de l'armée n'est plus d'actualité, partagée comme elle est sur plusieurs fronts à la fois, mais le *mésazon*, le premier homme du *basileus*, aux pouvoirs aussi larges qu'informels.

Même le recrutement des empereurs pendant la première moitié du XI^e siècle n'échappe pas à ce principe : de Romain III à Michel VI, les empereurs ne s'emparent pas du pouvoir s'appuyant sur l'armée ou le groupe des officiers, mais sont installés sur le trône par le choix des dernières porphyrogénètes, le plus souvent grâce à l'intervention des eunuques du

¹⁶⁰¹ Skyl., p. 373-374 et p. 393-394.

¹⁶⁰² Skyl., p. 488.

¹⁶⁰³ Skyl., p. 489.

¹⁶⁰⁴ Les exemples pourraient se multiplier : nous renvoyons à ce propos aux études régionales.

palais. À bien regarder, même le coup d'état « militaire » d'Isaac Comnène, qui conclut la période considérée et qui naît du mécontentement des généraux des frontières orientales, ne vise pas à imposer un poids accru de l'armée dans la politique byzantine : les représentants du *stratiôtikon* demandent plutôt à ne pas être marginalisés par rapport aux proches de la cour et à s'intégrer plus effectivement dans le cercle des favoris impériaux, à travers l'accès à des dignités et des gratifications économique égales. Ce qu'ils veulent, c'est de ne pas être mis à l'écart de la cour et de la capitale, ce qu'ils revendiquent, c'est une meilleure intégration avec le *politikon*, du moins en ce qui concerne la hiérarchie des honneurs. D'ailleurs, les historiens n'ont pas manqué de mettre en relief le rôle joué par le patriarche Cérulaire, par Constantin Doukas et par un certain nombre de sénateurs dans la réussite de cette usurpation, ainsi que les divisions internes de l'armée byzantine et le fait qu'Isaac Comnène, loin de poursuivre une politique militaire plus offensive, était conscient du fait que toute expansion ultérieure aurait été difficilement soutenable pour l'Empire¹⁶⁰⁵.

Les équilibres complexes qui régissent désormais les carrières et le pouvoir impérial même se reflètent aussi dans le domaine des relations familiales et des alliances matrimoniales, de plus en plus tentaculaires et enchevêtrées, qui se font et se défont dans l'effort d'assurer encore une fois, semble-t-il, le maintien du rang et la survie des fortunes familiales¹⁶⁰⁶, s'adaptant au jeu d'équilibres précaires qui caractérise la succession sur le trône impérial et les changements de main du pouvoir au palais. Elles mêlent désormais anciennes familles micrasiatiques de tradition militaire, des dignitaires civils et des archontes étrangers, offrant parfois des chances d'association à l'élite d'illustre tradition aussi à la riche « bourgeoisie » constantinopolitaine, expression d'une population urbaine dont le poids politique se fait de plus en plus important¹⁶⁰⁷.

Même si le peuple de la Ville n'avait jamais été absent de la scène politique, il y trouve maintenant une importance exceptionnelle : sans que la population de Constantinople sache constituer un véritable sujet politique, doté d'aspirations ou d'une identité clairement définies, la capacité à la contrôler, à la manipuler et à gagner sa faveur est fondamentale aux fins de l'acquisition, du maintien ou de la perte du pouvoir. L'élargissement du Sénat, la distribution plus généreuse, voire la vente des dignités à ceux qui avaient désormais les moyens économiques d'acheter une preuve formelle de leur appartenance à l'élite, économique sinon du sang, sont un symptôme ultérieur de l'importance sociale et politique acquise par une « bourgeoisie » urbaine émergente¹⁶⁰⁸. En même temps le fait que l'aristocratie de la première moitié du XI^e siècle se trouve être un groupe « socialmente aperto, dal margine inferiore confuso e incerto »¹⁶⁰⁹ - définition effectivement pertinente à cette époque, mais qui ne l'est pas à d'autres – semble être l'effet d'une situation d'instabilité politique particulière. La légitimité dynastique incarnée par les dernières impératrices

¹⁶⁰⁵ Lemerle, *Cinq études*, p. 258 ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 339-344 ; Id., *Frontière orientale*, p. 58.

¹⁶⁰⁶ Ahrweiler, *La société byzantine au XI^e siècle*, p. 106.

¹⁶⁰⁷ Cf. *infra*; un exemple d'intégration à la haute société constantinopolitaine de la part d'un personnage riche, mais inculte et d'une naissance sans éclat, est offert par le grand-père de Tzetzès, cf. Cheynet, *Bourgeoisie constantinopolitaine*, p. 96 ; l'étude la plus détaillée sur la famille de Tzetzès est celui de Gautier, *La curieuse ascendance*.

¹⁶⁰⁸ À ce sujet voir encore Cheynet, *Bourgeoisie constantinopolitaine* et Id., *Dévaluation*.

¹⁶⁰⁹ Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 140.

macédoniennes ne peut pas, avec ses contradictions, cacher les faiblesses de l'institution et de la succession impériales, ce qui oblige les empereurs à chercher un consensus auprès des élites anciennes et nouvelles, à travers la distribution de plus en plus libérale d'honneurs et de bénéfices économiques.

3.2 L'IDEOLOGIE ARISTOCRATIQUE : MOYENS D'AFFIRMATION, DE LEGITIMATION ET DE TRANSMISSION DU POUVOIR FAMILIAL

On peut se demander si les évolutions historiques, politiques et sociales ont été suivies de changements dans la mentalité aristocratique, notamment dans la conscience de l'identité aristocratique, dans ses formes d'expression et dans les comportements sociaux de ce groupe. Le sujet est large : nous retiendrons seuls quelques aspects utiles à la poursuite de notre enquête.

3.2.1 Le nom et la famille : affirmation de l'identité, transmission de l'appartenance, indication de relations

Depuis l'étude pionnière d'Évelyne Patlagean, quelques autres savants ont consacré occasionnellement leurs réflexions à l'onomastique byzantine et à ses implications sociales : sa formation et sa mise en place, sa généralisation, ses aléas et ses relations avec les structures de parenté, enfin ses adaptations face à l'apport des élites étrangères¹⁶¹⁰.

L'attention accordée à la formation et aux évolutions d'usage des noms de famille transmissibles est justifiée par la richesse des significations anthropologiques et des informations dont ce déterminant de l'identité personnelle est porteur, notamment en ce qui concerne la représentation des structures de base de la société et des relations entre les hommes dans une civilisation déterminée. Objectivation et vecteur de l'identité familiale, le nom transmissible situe l'individu dans un réseau de rapports, en nous donnant un aperçu de leur influence sur la société environnante ; les fluctuations et les irrégularités apparentes dans l'usage onomastique peuvent nous éclairer sur les différentes déclinaisons de la notion de famille, et sur les voies possibles de définition et de transmission de l'appartenance familiale.

Origine et formation des noms familiaux

À Byzance, les premières attestations de l'emploi du nom familial transmissible se rencontrent dans les sources au VIII^e siècle, mais sa diffusion est progressive et son usage généralisé s'observe seulement à la fin du X^e siècle et puis au cours du XI^e. Comme nous l'avons vu et comme chacun sait, les premiers noms lignagers attestés par les chroniques dès le début du IX^e siècle et qui sont encore utilisés aux siècles suivants sont ceux de Boilas,

¹⁶¹⁰ Patlagean, *Les débuts* ; Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia*, p. 317-329 ; Kazhdan, *Family Names* ; Cheynet, *Aristocratic anthroponimy* ; Id. *Du prénom au patronyme* et cf. les références bibliographiques donnés *supra*, à la note 1473.

Kamoulianos, Mélissènos, Rhentakios, Sarantapechys/Tessarantapechys, Sklèros, Triphyllios et Xylinitès. Entre le IX^e siècle et le début du X^e d'autres noms célèbres font leur apparition, comme ceux des Argyroi, Doukas, Phocas, Maléïnoi, Lécapènes, Kourkouas et, en général, ceux des autres lignages remarquables d'Asie Mineure. Parmi les raisons susceptibles d'expliquer le passage progressif du nom unique - éventuellement accompagné par les spécifications concernant la filiation, l'origine, la dignité et la fonction exercée - au nom familial transmissible, on a invoqué la nécessité de distinguer entre homonymes et l'émergence du sentiment de l'identité lignagère, au moment où l'affirmation du nom serait signe de réussite sociale et d'intégration à l'élite dominante¹⁶¹¹.

En effet, nous avons eu l'occasion de remarquer que l'usage du nom transmissible semble s'affirmer plus précocement chez les familles des officiers d'origine provinciale que dans l'élite déjà installée dans la capitale. Cela semble indiquer qu'à cette époque l'adoption d'un nom lignager ne sert pas en priorité à distinguer entre eux les membres d'une hiérarchie aulique et administrative dont le sommet est encore assez restreint ; plutôt, le nom paraît donner un surplus de légitimation aux familles qui viennent d'y entrer, face à une élite urbaine de tradition plus ancienne, dont la proximité et les contacts suivis avec le pouvoir rendaient immédiatement visibles les relations et le prestige¹⁶¹².

La force de légitimation inscrite dans le nom, sa capacité à condenser la mémoire et le prestige familial se dévoile d'autant plus lorsque ce même nom est usurpé, dans les cas de revendication et d'appropriation de l'identité qui accompagnèrent parfois les tentatives de révolte. Nous avons vu que Basile le Macédonien fit appel au souvenir de Constantin Doukas pour soulever l'Opsikion contre Romain I^{er}¹⁶¹³ : peu importe que ce personnage ait été mort depuis des années, l'aura de son nom demeurerait vivante. Même les peuples étrangers ne furent pas insensibles au pouvoir évocateur lié aux noms des souverains et commandants illustres : en 1070 Pierre Déléanos souleva la Bulgarie en se proclamant Romain, fils du tsar Samuel¹⁶¹⁴, tandis qu'au XII^e siècle, peu après l'extinction de la descendance masculine de ce lignage, trois Pseudo-Diogénès furent opposés à l'empereur Alexis Comnène, respectivement par les Coumans, Bohémond et Vladimir Monomaque de Kiev¹⁶¹⁵. D'ailleurs, les étrangers entrés dans les rangs de Byzance se rendaient bien compte de l'importance de l'adoption d'un nom transmissible, normalement formé sur le prénom du premier membre de la famille passé au service de l'empereur, gage de fidélité et marque d'intégration à l'élite de la société byzantine¹⁶¹⁶.

À l'origine la fonction du nom transmissible est donc de rendre évident le statut social acquis et de légitimer l'aspiration à jouer le rôle politique qui lui correspond, faisant appel au souvenir des exploits et du prestige des ancêtres, que le nom évoque. Ainsi s'expliquent aussi la formation et l'étymologie des patronymes les plus célèbres et anciens, qui semblent faire

¹⁶¹¹ Patlagean, *Les débuts*, p. 32 ; Cheynet, *Aristocratic anthroponimy*, p. 28.

¹⁶¹² Cf. *supra*, p. 311-312.

¹⁶¹³ Cf. *supra*, p. 85.

¹⁶¹⁴ Skyl., p. 409.

¹⁶¹⁵ Des deux fils de l'empereur Romain IV et Eudocie Makrembolitissa, l'un, Léon, mourut au combat à Distra, en 1087, l'autre, Nicéphore, fut accusé de comploter contre Alexis I^{er} et aveuglé peu après (Cheynet, *Diogénaï*, dans Id. *Société*, p. 579-580).

¹⁶¹⁶ Cheynet, *Du prénom au patronyme*.

allusion plus ou moins directement aux qualités, en général de nature guerrière, du fondateur : elles se reflètent ainsi sur ses descendants, comme si avec le nom se transmettaient aussi les vertus ayant fait la gloire de la famille. Ainsi en est-il des patronymes dérivés de noms de fonction, comme Doukas, « le général » par excellence¹⁶¹⁷, ou de sobriquets faisant référence à des qualités morales ou physiques, comme Sklèros, « dur », Abastaktos/Abestaktos, « insoutenable » - pour les ennemis, bien évidemment -, ou encore Kratéros, « fort », Kontomytès, « camus », peut-être Choïrosphaktès, « égorgueur de porcs »¹⁶¹⁸. Souvent le renvoi au nom du fondateur du prestige lignager suffit, à travers l'indication de la filiation, peu à peu sous-entendue, évident dans la formation de noms comme Phocas, Diogénès, Mousélè, Kourkouas (formés sur les noms arméniens Mušel et Gourgen). D'autres noms se forment sur un toponyme indiquant l'origine, à travers l'ajout des suffixes -της, -αυος, -ηνος, -ατος, comme Kamoulianos, Mélissènos, Lakapènos, Hexapolitès, Mytilénaioi. Il convient d'ajouter que, parallèlement à l'apparition des patronymes transmissibles, se définissent des stocks de prénoms familiaux, qui se transmettent par générations alternées et qui contribuent eux aussi à marquer l'appartenance familiale¹⁶¹⁹.

Variantes onomastiques et définitions de la parenté : noms familiaux alternatifs, transmission du nom par les femmes, redoublement des indications onomastiques

Mais même en présence d'un patronyme déjà formé, son usage et sa transmission ne s'affirment pas toujours de manière rapide et uniforme ; au contraire, les nombreuses hésitations, variantes et irrégularités observables dans l'onomastique byzantine, non seulement dans sa phase de formation, mais aussi au XI^e siècle, sont l'indice des multiples facettes de l'identité familiale à Byzance et de la conception du *génos* comme entité étendue et ramifiée. Tout d'abord des changements d'usage onomastique s'observent dans le cadre d'une même famille, sans que cela compromette, aux yeux des contemporains, la perception des rapports de descendance et d'appartenance familiale ; ils accompagnent parfois le processus de stabilisation du nom, comme dans le cas de Théophylacte Abastaktos/Abestaktos et Romain Lécapène, père et fils¹⁶²⁰, mais des cas analogues se rencontrent même à une époque où l'onomastique paraît généralement formée, comme le montrent les épithètes d'Andronic Lydos et de ses deux fils, Christophore Epeiktès et Bardas Moungos, tous descendants de la famille Doukas. Le déterminant associé au prénom ne perd donc pas toujours sa nature d'indicateur de la personnalité individuelle, gardant parfois l'aspect du

¹⁶¹⁷ Le nom Boïlas pourrait avoir eu le même type de formation, s'il dérive effectivement du titre bulgare ou slave, cf. Winkelmann, *Quellenstudien*, p. 199.

¹⁶¹⁸ Ce patronyme a été généralement considéré comme étant dérivé d'un sobriquet négatif ou d'un nom de métier (Patlagean, *Les débuts*, p. 31 ; Kazhdan, *Family Names*, p. 91), mais il pourrait aussi avoir acquis un caractère « apotropaique », avec pour fonction d'effrayer l'ennemi.

¹⁶¹⁹ Cheynet, *Aristocratic anthroponimy*, p. 16-20.

¹⁶²⁰ Cf. Léon Gramm., p. 255. Romain Lécapène est dit Romain Abastaktos encore par Psellos (*Historia Syntomos*, p. 95) ; un Théophylacte Abastaktos, homonyme du père de Romain I^{er} mais plus jeune d'une génération, est mentionné aussi par les miracles de la belle Source, ce qui confirme le fait que la dénomination de Lécapène semble désigner une seule branche de la famille, celle impériale (Efthymiadis, *Le monastère de la Source*, p. 293). Kazhdan pensait, non sans de bons arguments, que le nom avait été attribué au fondateur de la dynastie et à ses descendants *a posteriori* (*Family Names*, p. 90).

cognomen, de sorte qu'un sobriquet peut être préféré au patronyme, le remplacer dans l'usage courant et même devenir transmissible à son tour¹⁶²¹ : cela maintient la vitalité de l'onomastique byzantine mais complique le travail de reconstruction prosopographique, rendant parfois difficile l'identification des ascendants d'une lignée. Un tel mécanisme paraît aussi présider à la fondation de branches distinctes d'une même famille : Constantin l'Arménien, un proche de Basile I^{er}, fut père de Thomas, logothète du drome sous Constantin VII, et peut-être du Gènesios souche de la famille homonyme¹⁶²² ; mais un passage de la chronique de Léon le Grammairien lui attribue aussi le sobriquet de Maniakès, le nom, par la suite, d'une célèbre famille d'officiers, sans qu'on puisse éclairer quel était le lien entre ce personnage et les Maniakai du XI^e siècle, s'il y en eut un¹⁶²³. Encore, le père de Jean Tzimiskès, membre de la famille Kourkouas, semble devoir son surnom à l'influence acquise par cette branche de la famille dans la région de Khozan, traversée par le Tchimichgezek Su ; son nom devint célèbre chez les Arabes des émirats voisins, et il le transmet à ses descendants, dont nous connaissons les succès¹⁶²⁴. Ainsi, les possibilités offertes par un système onomastique jamais rigidement figé pouvaient rendre compte de la dialectique entre naissance illustre et réussites personnelles, *eugeneia* et mérite, jamais résolue dans la mentalité byzantine et qui affectait tant l'idéal impérial que la conscience aristocratique. Plus concrètement, une telle souplesse permettait d'amplifier et de renouveler le prestige des ancêtres, en soulignant les succès et les orientations stratégiques récentes du lignage et, peut-être, ouvrant la voie à des rapprochements et des alliances inédites, comme le fut celle conclue entre les Tzimiskai et les Phocas, en dépit des divergences, par le passé, dans les prises de position politique.

Une certaine variabilité dans la transmission, ou mieux l'adoption du nom familial pouvait venir à profit des convenances sociales et politiques, et servir aux aspirations individuelle. En particulier, deux phénomènes se signalent : d'un côté la transmission de l'identité par voie féminine et sa mise en valeur aux dépens de la transmission patrilinéaire ; de l'autre, l'adoption d'un double nom, qui paraît effacer le prénom dans les communications officielles ou qui le remplace, rendant problématique la valeur de certaines désignations, leur nature de prénom ou de nom.

La première situation se rencontre à des époques fort éloignées, et avec là encore des variantes : à la fin du IX^e siècle Bardas, le fils de Maria dite Kalomaria, une sœur de l'impératrice Théodora, est dit avoir pris le nom de Kontomytès de Constantin κατὰ τὸν Κοντομύτην, dont il était *gambros*¹⁶²⁵ ; à la même époque un autre personnage, sans doute fils de la même mère, est désigné par les chroniques comme Étienne Kalomaria, donc avec

¹⁶²¹ En effet au moins l'un des fils d'Andronic Lydos paraît avoir transmis son surnom à des descendants, car nous connaissons le sceau d'un Michel Mougos, titré protospathaire, actif au XI^e siècle (Cheynet, *Antioche et Tarse*, n° 24). À ce propos il convient de rappeler les remarques d'Evelyne Patlagean, selon laquelle « le nom propre conserve sa double fonction de marqueur familial fixe, et d'expression vivante, et donc changeante, de la destinée individuelle » (*Les débuts*, p. 28).

¹⁶²² Cf. *supra*, p. 295-296.

¹⁶²³ Léon Gramm., p. 236.

¹⁶²⁴ Andriollo, *Kourkouas*, p. 71-73 ; cf. aussi *supra* p. 292.

¹⁶²⁵ Théoph. Cont., p. 175.

l'indication de la filiation par la voie maternelle¹⁶²⁶. De ces deux personnages, l'un choisit de mettre en relief l'alliance nouée par le mariage avec Constantin Kontomytès, stratège des Thracésiens victorieux contre les Arabes puis stratège de Sicile, l'autre l'ascendance maternelle, perçue comme plus illustre parce qu'elle le rattachait à la famille impériale ; et cela bien que leur père fût le patrice et magistre Arsabèr, membre d'une famille princière arménienne et oncle du futur patriarche Photius¹⁶²⁷. Des cas analogues sont connus entre la fin du X^e et le XI^e siècle : à cette époque les Doukas tiraient leur nom des femmes, par lesquelles ils se rattachaient à la lignée glorieuse décimée un siècle auparavant (ce qui expliquerait d'ailleurs les hésitations onomastiques déjà illustrées)¹⁶²⁸. Manuel, le premier des Comnènes qui défendit Nicée contre Bardas Sklèros, est désigné chez Skylitzès par le nom Érôtikos, qu'il pourrait avoir pris de sa mère ou de son épouse, et qui lui permettait de se rattacher à une famille illustre, ayant compté déjà plusieurs fonctionnaires et officiers de haut rang au X^e siècle¹⁶²⁹. De même, Bryennios rapporte que le père de Nicéphore Mélissènos était un Bourtzès, ce qui laisse supposer qu'il prit son nom du côté maternel¹⁶³⁰ ; également, Anne Dalassèna, la mère d'Alexis I^{er}, ne prit pas le nom de son père, Alexis Charôn¹⁶³¹. Il est évident que les liens de parenté du côté féminin - la descendance maternelle ou l'alliance par le mariage - pouvaient être mis en relief jusqu'à remplacer complètement l'indication de la filiation patrilinéaire, surtout quand la famille maternelle était plus illustre ou si elle jouissait de relations et d'une position sociale telles qu'elles servaient mieux les carrières individuelles.

Mais on pouvait aussi choisir de mettre en valeur les deux lignées de descendance en faisant paraître sur des documents officiels, en particulier sur les sceaux, une indication onomastique composée par deux noms. Cela prête à quelque confusion, car nous avons vu que plusieurs patronymes transmissibles se formèrent sur ce qui, à l'origine était des prénoms ; néanmoins, pour les attestations datant de la fin du X^e et du XI^e siècle et associant des noms qui depuis plusieurs générations étaient devenus transmissibles, il y a de bonnes chances qu'elles trahissent l'intention d'indiquer les deux lignées. Ainsi en est-il pour un Bryennios Batatzès qui fut patrice *anthypatos*, puis vestarques et *épi tou koitônos* et qui exerça les fonctions de catépan et de *stratèlatès* d'Occident, dont des sceaux ont été retrouvés en Bulgarie¹⁶³². La famille Diogénès offre d'autres exemples similaires : un Adralestos Diogénès, issu de l'alliance des Diogénai avec une famille ancienne et illustre d'Asie

¹⁶²⁶ Théoph. Cont., p. 354.

¹⁶²⁷ Settipani, *Continuité des élites*, p. 167-72, avec la discussion des sources.

¹⁶²⁸ Cf. *supra*.

¹⁶²⁹ Skyl., p. 323 (Manuel Érôtikos) ; Bryennios, p. 75 (Manuel Comnène) ; Anne Comnène, *Alexiade* III, p. 9-10. Cf. aussi Cheynet, *Comnènes*, p. 53-54, qui présente aussi un sceau de Manuel Comnène, *anthypatos*, patrice et *vestès*. Théophile Érôtikos avait été éparque sous Constantin VII, qui l'avait nommé ensuite patrice et questeur (Théoph. Cont., p. 441-442 et p. 444). Son beau-fils Nicéphore, chargé de l'enseignement de la géométrie par Constantin VII, est identique au Nicéphore Érôtikos, envoyé en 969 négociant avec Svjatoslav qui avait attaqué la Bulgarie par Nicéphore II (Théoph. Cont., p. 446 ; Vat. gr. 163, p. 92 ; Léon Diac., p. 79) ; sa désignation dans les sources est un autre exemple du fait que le nom du beau-père pouvait être adopté lorsqu'il garantissait un surplus de prestige. Manuel Comnène pourrait s'être comporté de la même façon ou, en alternative, avoir été appelé Érôtikos du nom de sa mère.

¹⁶³⁰ Bryennios, p. 85 et 239 ; Cheynet, *Trois familles*, p. 41 ; Settipani, *Continuité des élites*, p. 501-502.

¹⁶³¹ Bryennios, p. 77-78. Constantin Charôn, mentionné par Skylitzès parmi ceux qui poursuivirent Bardas Phocas le Jeune lors de sa révolte contre Jean Tzimiskès (Skyl., p. 293-294), était probablement le père d'Alexis Charôn.

¹⁶³² Jordanov, *Corpus* II, n° 89 et p. 83 ; Id., *Melnitsa* I, n° 11.

Mineure, était le neveu de Bardas Phocas le Jeune, dont il rejoignit la révolte contre Jean Tzimiskès en 970 ; passé ensuite aux impériaux, il pourrait avoir continué sa carrière au service de Jean I^{er}, si c'est à lui qu'il faut attribuer le sceau d'un Adralestos protospathaire et *ek prosôpou* de Thrace et de Iôannoupolis¹⁶³³. Le Constantin Diogénès qui fut duc de Thessalonique et puis stratège de Sirmium sous Basile II choisit de se qualifier tantôt comme Constantin Diogénès, tantôt comme Diogènes Philomathès, dénomination attestée par un sceau et une inscription, où il fait référence aussi à sa famille maternelle, moins connue mais elle aussi ancienne¹⁶³⁴. Quelques doutes peuvent demeurer dans le cas des noms et prénoms étrangers : même si la tendance à ne pas transmettre aux descendants un prénom qui était déjà devenu un patronyme paraît avoir été généralement respectée¹⁶³⁵, certains prénoms nationaux restèrent en usage, notamment chez les Géorgiens : par exemple, les Barasbatzai prénommés Tornikioi ne sont pas forcément apparentés à la famille homonyme descendant d'Apoganem du Tarôn¹⁶³⁶. Mais, même avec cette réserve, l'association d'un patronyme byzantin et d'un nom d'origine étrangère peut trahir l'alliance avec une famille où ce dernier était traditionnel, ce qui la rendait souvent assez facilement reconnaissable : c'est le cas par exemple de l'arménien Krinitès, utilisé comme nom unique, comme patronyme après un prénom d'usage courant ou en association avec un deuxième nom attesté par ailleurs comme nom de famille transmissible¹⁶³⁷. D'autres exemples nous viennent encore une fois des Diogénaï : les sceaux d'un Diogénès Baasakios, datés du milieu du XI^e siècle, et d'un Pankratios Diogénès, stratège de Cappadoce *grosso modo* à la même époque, nous laissent entrevoir les alliances contractées par cette famille cappadocienne non seulement avec d'autres lignages micrasiatiques, mais aussi avec les chefs arméniens et géorgiens qui, à cette époque, font leur entrée dans l'Empire, notamment les Bagratides d'Ibérie¹⁶³⁸.

***Nomina et res* : la transmission du nom comme révélateur d'alliances, de relations et de rôles sociaux**

En plus de rendre plus évidentes les rapports d'alliance et leur évolutions dans le groupe de l'aristocratie byzantine, ces variations onomastiques permettent de percevoir l'importance et la force des liens établis par les femmes, et le rôle des celles-ci dans la

¹⁶³³ L'identification du neveu de Bardas Phocas avec un Diogénès stratège des Anatoliques à la même époque a été proposée par Vlyssidou et *alii* (*Asie Mineure*, p. 358). Deux autres sceaux au nom d'Adralestos Diogénès, peut-être d'une génération plus jeune que le participant à la révolte de Bardas Phocas sont connus : il fut protospathaire, puis patrice et stratège du thème éphémère de Morava (Cheynet, *Diogénaï*, dans Id., *Société*, p. 565-566, avec les références).

¹⁶³⁴ Cheynet, *Diogénaï*, dans Id., *Société*, p. 569-570.

¹⁶³⁵ Cheynet, *Du prénom au paronyme*, dans Id., *Société* p. 141-142.

¹⁶³⁶ *Ibid.*, p. 140. Nous connaissons les sceaux d'un Tornikios Barasbatzès, propospathaire et stratège au début du XI^e siècle (Koltsida-Makri, *New Acquisitions*, n° 10) et d'un homonyme titré *prôtovestès* à la fin du siècle (*Seyrig*, n° 63).

¹⁶³⁷ Un Krinitès *stratêlatès* fut envoyé par Léon VI contre Siméon de Bulgarie, au début des années 90 du IX^e siècle, et mourut au combat (Théoph. Cont., p. 358; Léon Gramm., p. 267 ; Skyl., p. 176, donne aussi le prénom de ce personnage, Procope). Georges Krinitès fut envoyé par Léon VI poursuivre Samonas qui avait essayé d'échapper en pays arabe (Théoph. Cont., p. 369; Skyl., p. 184 ; Léon Gramm., p. 278) ; Krinitès Arotas était stratège du Péloponnèse, puis de l'Hellade sous Romain I^{er} (*DAI*, p. 234-235) ; enfin Krinites Chaldos fut stratège de Calabre sous Constantin VII (Skyl., p. 265).

¹⁶³⁸ Cheynet, *Diogénaï*, dans Id., *Société*, p. 568-569 et p. 572-574.

transmission de la légitimité et de l'appartenance familiale. Les exemples mentionnés ci-dessus, tout comme les réflexions développées à propos de l'endogamie pratiquée par l'aristocratie orientale au X^e siècle, laissent voir que le lien contracté entre les hommes de deux lignées par la médiation d'une femme induit un transfert partiel de l'identité familiale acquise par affinité, qui se reflète sur les relations « verticales » beau-père/beau-fils et oncle/neveu, ainsi que sur celles « horizontales » entre beaux-frères et cousins. L'ambiguïté du lexique, qui ne distingue pas clairement entre beau-frère et beau-fils (*gambros*), ni entre neveu et cousin, rend nécessaire le recours à des spécifications des liens horizontaux, *gynaikadelphos* pour beau-frère et *exadelphos* pour cousin. Dès l'origine l'ambiguïté lexicale est l'indice des superpositions d'identité produites par ces relations, qui envahissent et redoublent les liens de sang directs, et s'accompagnent de la création de solidarités ultérieures, créées par le partage de la même position, entre *sympenthéroï* et *syggambroï*. Il est significatif que beau-père, *gambros*, neveu, nièce et enfants issus de ces derniers soient assimilés par les *Basiliques* aux descendants en ligne directe en tant que personnes contre lesquelles on ne peut pas être obligé de témoigner dans un procès de droit pénal¹⁶³⁹.

Des relations ainsi perçues avaient bien sûr des répercussions non seulement légales et canoniques, mais aussi politiques. Comme l'a mis en lumière Evelyne Patlagean, qui a étudié avec un regard particulièrement aigu les parentés fondées sur le sang, l'alliance et la volonté¹⁶⁴⁰, *pentéros* et *gambros* agissent souvent de concert : la nuit avant son usurpation Constantin Doukas se réunit avec ses complices dans l'*oikos* de son beau-père, Grégoras Ibéritzès¹⁶⁴¹ ; par la suite Nicétas magistre, *sympenthéros* de Romain Lécapène, est exilé, accusé de soulever son gendre Christophore contre son propre père¹⁶⁴² ; à la même époque l'accusation de comploter frappe aussi un autre couple gendre/beau-père, le logothète du drome Côme et Jean, *mystikos* et *paradynastéouôn* de Romain I^{er}¹⁶⁴³, tandis qu'au XI^e siècle Constantin Doukas paie par la prison le soutien offert à son beau-père Constantin Dalassène, exilé sur ordre de Jean l'Orphanotrophe¹⁶⁴⁴. Un comportement analogue s'observe aussi entre beaux-frères : en 917 le plus puissant soutien du domestique Léon Phocas est son beau-frère, le parakoimomène Constantin¹⁶⁴⁵ ; après la déposition de Phocas de sa charge, Jean Garidas accepte le poste de domestique des Scholes, mais il demande que son fils Siméon et son beau-frère Théodore Zouphinézer soient nommés hétairiarques¹⁶⁴⁶ ; par la suite, Jean Tzimiskès fait de Bardas Skléros, dont il avait épousé la sœur, son bras droit, et Romain III Argyros confie des missions de confiance, ainsi que l'important poste de duc d'Antioche à son beau-frère Constantin Karanténos. Parfois la relation privilégiée entre les parents par alliance pouvait être utilisée par l'empereur pour apaiser un rebelle et le convaincre de se rendre : ainsi, quelques années avant de soutenir l'usurpation de son gendre, Grégoras Ibéritzès, alors domestique des Scholes, avait été envoyé par Léon VI auprès de son *sympenthéros* Andronic

¹⁶³⁹ Cheynet, *Pouvoir*, p. 261.

¹⁶⁴⁰ *Un Moyen Âge grec*, p. 83-105 ; Ead., *Christianisation*.

¹⁶⁴¹ Théoph. Cont., p. 382 ; Skyl., p. 198.

¹⁶⁴² Skyl., p. 225 ; Léon Gramm., p. 318.

¹⁶⁴³ Théoph. Cont., p. 410 ; Léon Gramm., p. 314 ; Skyl., p. 221.

¹⁶⁴⁴ Skyl., p. 396.

¹⁶⁴⁵ Skyl., p. 205.

¹⁶⁴⁶ Théoph. Cont., p. 392 ; Skyl., p. 208.

Doukas, barricadé à Kavala¹⁶⁴⁷ ; également en 970 Jean Tzimiskès s'était servi de la médiation de Bardas Sklèros, dont le frère Constantin avait épousé une Phokaina, pour négocier avec Bardas Phocas révolté¹⁶⁴⁸.

Importante est aussi la figure de l'oncle, en particulier de l'oncle maternel, qui hérite de la tradition romaine une relation privilégiée de familiarité avec le neveu, ainsi qu'un rôle d'éducateur et de protecteur, déjà souligné par Evelyne Patlagean¹⁶⁴⁹. Une transmission de la fonction patriarcale d'oncle à neveu a été observée dans les cas de Tarasios (784-806), Photius (858-867, 877-886) et Serge II (1001-1009)¹⁶⁵⁰ ; par la suite, le patriarche Michel Cérulaire montra lui aussi une sollicitude particulière pour ses neveux¹⁶⁵¹. On pourrait rappeler aussi le rôle joué par les oncles de Michel III, Bardas et Pétronas, et répliquée, un siècle plus tard, par le parakoimomène Basile Lécapène, gardien des droits impériaux des porphyrogénètes Basile et Constantin. Dans le monde aristocratique on note l'influence exercée auprès de son neveu par saint Michel Maléïnos, oncle maternel de Nicéphore II Phocas, ainsi que le rôle joué par Christophore, métropolite de Gangres, dans l'éducation de son neveu, le futur domestique Jean Kourkouas¹⁶⁵². Enfin le rapport entre la famille de l'empereur Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès, le fils de sa sœur, est exemplaire : c'est auprès de son grand-père et de ses oncles maternels que ce dernier fait son apprentissage militaire et qu'il gravit les marches de sa brillante carrière, jusqu'à la fonction de domestique des Scholes d'Orient¹⁶⁵³.

L'histoire de Jean Tzimiskès et Nicéphore Phocas, comme d'ailleurs celle de Michel III et Bardas auparavant ou celle de Constantin IX, sa sœur Euprepia et son cousin Léon Tornikios ensuite, laissent paraître aussi les tensions possibles et les rivalités dont les relations de parenté, en tant que véhicule de l'identité et de la légitimité familiale, pouvaient se charger, surtout lorsque le lignage était associé au pouvoir impérial : comme nous le verrons, ce dernier montre la tendance à réduire le plus possible les liens d'affinité et à le sacrifier pour défendre la continuité dynastique en ligne directe. Cependant, l'appel au sang et aux multiples alliances, qui liaient inextricablement les grandes familles aristocratiques - Phocas, Kourkouas-Tzimiskai, Sklèroi - et leurs alliés, ressort avec force, nous l'avons vu, au cours des troubles accompagnant la transmission du pouvoir impérial à la fin du X^e siècle. L'expression la plus explicite à ce propos est offerte par les mots que les chroniqueurs attribuent à Bardas Phocas le Jeune : lors de l'assassinat de Nicéphore II, il accusa Tzimiskès

¹⁶⁴⁷ Théoph. Cont., p. 372; Léon Gramm., p. 281 ; Skyl., p. 187.

¹⁶⁴⁸ Skyl., p. 292-294.

¹⁶⁴⁹ Patlagean, *Un Moyen Âge grec*, p. 98-99. Le monde romain distinguait très clairement entre le *patruus*, l'oncle paternel, figure plus sévère et remplaçant éventuel de l'autorité du *pater familias*, et l'*avunculus*, l'oncle maternel ; la même différence existait, sur le versant féminin, entre l'*amita*, la tante paternelle, et la *matertera*, la tante du côté maternel, dont la figure est chargée de connotations affectives : cf. Bettini, *Antropologia e cultura romana*, p. 27-123.

¹⁶⁵⁰ Patlagean, *ibid.*, p. 98-99.

¹⁶⁵¹ Palagean, *ibid.* ; Cheynet, *Pouvoir*, p. 262.

¹⁶⁵² Théoph. Cont., p. 426.

¹⁶⁵³ Evelyne Patlagean donne comme exemple ultérieur le modèle littéraire de Digénis Akritas : ce sont les oncles maternels du héros qui président à sa première chasse, moment symbolique de passage à l'âge adulte (*Un Moyen Âge grec*, p. 99).

d'être un assassin de son γένοϛ¹⁶⁵⁴ et encore, après l'échec de sa révolte, il rappela à ceux qui le poursuivaient son rang et ses droits, lui venant d'avoir eu « un père curopalate, un grand-père César, un oncle empereur » et d'avoir été lui-même duc et honoré d'hautes dignités¹⁶⁵⁵. Mais tant les variantes des choix onomastiques, que l'apparition des conflits et divisions entre parents plus ou moins étroits devraient porter notre attention sur un fait : dans un groupe où les liens de parenté et d'affinité tendent à se multiplier, à se superposer et à se creuser, la multiplicité de ces mêmes relations peut s'adapter aux aspirations individuelles, de sorte qu'on peut effectuer un choix, en privilégier certaines et en négliger ou trahir d'autres, selon les convenances du moment. L'alliance tient tant que les intérêts généraux du clan et les ambitions particulières de ses composantes s'accordent ; au moment où des divergences se manifestent, des relations alternatives s'activent et les alliances familiales se restructurent.

Généralisation de l'usage du nom familial, alliances et relations personnelles au XI^e siècle

Paul Stephenson a mis en relation l'éclatement des rivalités au sommet de l'aristocratie byzantine, et en particulier le conflit entre Bardas Phocas et Bardas Sklèros, avec la multiplication des patronymes sur les sceaux à partir du dernier quart du X^e siècle¹⁶⁵⁶. Bien que la publication du matériel sigillographique au cours des derniers vingt ans ait invalidé partiellement certaines de ses affirmations, tout d'abord l'absence absolue de sceaux patronymes frappés avant le tournant du XI^e siècle, une donnée de fond demeure valide : même si l'existence des noms transmissibles est attestée par les sources littéraires, ceux-ci ne sont généralement pas inscrits sur les sceaux avant la deuxième moitié du X^e siècle, et leur usage sur les plombs ne devient fréquent qu'à partir du règne de Basile II et au siècle suivant. Une exception remarquable est représentée par les Argyroi, qui inscrivent les premiers leur nom sur les bulles, déjà au début du X^e siècle¹⁶⁵⁷ ; par contre, à la même époque des lignages comme les Doukas, les Phocas, les Sklèroi ou les Kourkouas, qui pourtant paraissent faire preuve d'un fort sentiment d'identité familiale, n'ont guère senti le besoin de graver leurs noms sur les sceaux¹⁶⁵⁸. Une telle absence s'explique probablement par le fait que les personnages actifs à cette date au sommet de la hiérarchie militaire et administrative étaient honorés de dignités encore relativement peu répandues et occupaient des fonctions uniques,

¹⁶⁵⁴ Léon Diac., p. 116 : λoidορησάμενος δὲ αὐτὸν, καὶ βδελυρὸν καὶ ἀλάστορα ὀνομάσας, καὶ τοῦ γένους ἀποκαλέσας παλαμναῖον αὐτοχεῖρα, τῶν τυραννείων κατιέναι παρήγγειλεν. αὐτῷ γὰρ μᾶλλον ἀνήκειν τὴν τῆς ἡγεμονίας ἀρχὴν, Καίσαρα πάππον κομπάζοντι καὶ θεῖον αὐτοκράτορα.

¹⁶⁵⁵ À Constatin Charôn, qui le poursuivait devant la forteresse de Tyropoion en le couvrant d'insultes, Bardas Phocas aurait répondu : « Mon ami, vous auriez dû prendre en compte l'instabilité de la fortune humaine, et ne pas insulter ni accabler un homme réduit par ses outrages à cette extrémité. Il fallait plutôt vous apitoyer sur moi et plaindre mes malheurs, moi qui ai un père curopalate, un grand-père César, un oncle empereur, moi qui fus duc naguère, et parmi les plus hauts dignitaires, et que voici aujourd'hui jeté au fin fond de l'infortune et des disgrâces » (Skyl., p. 293 ; trad. de Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 247). Comme il ressort aussi du passage à la note précédente, ces droits avaient été affirmés dès le début de sa révolte.

¹⁶⁵⁶ Stephenson, *Development*.

¹⁶⁵⁷ Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*, dans Cheynet, *Société*, p. 527-528, n° 3 : sceau d'Eustathe Argyros, protospathaire et stratège des Anatolique ou de Charsianon, sous Léon VI.

¹⁶⁵⁸ Cf. Cheynet, *Phocas – complement* ; Id., *Sklèroi* ; Seibt, *Skleroi* ; Andriollo, *Kourkouas*.

souvent pour des périodes assez longues : leur gloire et leur prestige étaient assez grandes pour que l'indication de la dignité et de la charge exercée ait suffi à les identifier.

Sans être directement favorisée par l'homonymie des deux Bardas qui rivalisèrent pour le trône et par l'appartenance aux factions qui se formèrent derrière eux, comme l'a supposé Stephenson¹⁶⁵⁹, la multiplication des noms sur les sceaux au XI^e siècle nous paraît dépendre plutôt de l'élargissement de l'élite militaire et civile sous le règne de Basile II, et en même temps du développement et de la réorganisation des structures militaires et administratives. En outre, la régularisation et généralisation des usages onomastiques peut avoir été impulsée aussi par l'entrée à Byzance de nombreux représentants des élites étrangères, qui trouvent dans les conventions onomastiques une forme d'expression de leur statut et de leur intégration à l'aristocratie de l'Empire¹⁶⁶⁰.

En effet, si l'augmentation du nombre des fonctionnaires nécessite d'éviter les cas d'homonymie entre les titulaires de fonctions similaires, surtout dans la capitale, à cela semble s'ajouter maintenant aussi l'intention de mettre en relief la réussite sociale, de se distinguer et se valoriser par rapport à ses pairs. Dans une société qui voit un reclassement de l'aristocratie et une centralisation des carrières, visant à éviter l'émergence de lignages trop éminents et à rattacher l'élite au pouvoir impérial, la compétition sociale devient moins spectaculaire qu'auparavant, mais plus répandue. Afin d'obtenir la faveur de l'empereur et de ses proches, condition nécessaire pour atteindre un pouvoir effectif et un rang social enviable, il devient fondamental de se signaler et se rendre reconnaissable dans une capitale et un palais de plus en plus fréquentés : mettre en valeur l'identité et le passé familial pouvait être un premier facteur de distinction.

D'un autre côté, plusieurs indices laissent entrevoir à cette époque une exploitation particulièrement intense des liens de parenté et d'alliance afin d'assurer les intérêts contingents de la famille et surtout la réussite personnelle : si les fluctuations d'un système onomastique jamais rigidement figé vont dans ce sens, l'étude des alliances matrimoniales de la haute aristocratie le confirme. Pour se rendre compte de la complication des rapports d'affinité, qui dépassent désormais souvent les confins d'un clan et s'efforcent de créer des connexions étendues, il suffit de prendre en exemple la famille des Argyroi, particulièrement habile à maîtriser cet instrument. Apparentés à la famille impériale des Macédoniens suite au mariage de Romain Argyros avec Agathe Lécapène (union qui fit de Romain le beau-frère de l'empereur Constantin VII par les femmes), au XI^e siècle les Argyroi avaient noué des liens matrimoniaux avec les Sklèroi, les Karentènoi et les Diogénai, ainsi qu'avec les futurs empereurs Constantin Monomaque et Alexis Comnène. En vertu de leurs connexions avec la famille impériale, des Argyropoulines avaient aussi servi de monnaie d'échange dans le cadre des relations diplomatiques de l'Empire : Marie Argyropoulina avait été donnée en épouse à Jean Orseolo, le fils du doge de Venise, tandis que deux nièces de Romain III prirent la voie du Caucase, épousant l'une Bagrat IV, roi d'Abasgie, l'autre Jean-Smbat, le fils de Gağik I^{er}

¹⁶⁵⁹ Stephenson, *Development*, p. 196-197.

¹⁶⁶⁰ Cf. les observations faites plus haut à propos de la fonction du nom familial, bien perceptible aussi pour les étrangers immigrés à Byzance, et encore les remarques de Cheynet, *Du prénom au patronyme*.

et roi de Grande-Arménie¹⁶⁶¹. D'autres informations nous viennent de la jurisprudence, qui atteste pour cette époque de nombreux litiges matrimoniaux : les sentences éditées par Schminck, ainsi que d'autres contenues dans la *Peira* et les décisions synodales, révèlent parfois le jeu des intérêts matériels liés au mariage, et nous montrent les alliances, nouées puis contestées, où furent impliquées au début du XI^e siècle des familles comme les Radènoi, les Lécapènes, les Tarônitai, les Parsakountènoi, les Sarônitai¹⁶⁶², les Sklèroi¹⁶⁶³, ou encore les descendants des Brachamioi¹⁶⁶⁴, des Balantai, peut-être de Mélias¹⁶⁶⁵, et aussi les Cérulaires¹⁶⁶⁶, les Dermokaïtai¹⁶⁶⁷, les Génésioi¹⁶⁶⁸.

Si l'élargissement et la différenciation des alliances semblent répondre, comme celle des carrières, à l'effort de multiplier les possibilités de réussite sociale, ils sont également induit par la codification canonique concernant le comput des degrés de parenté et les interdictions de mariage¹⁶⁶⁹. En particulier, cette codification est achevée par le tome de Sisinnios, qui en 997 établit formellement l'empêchement de mariage jusqu'au sixième degré d'affinité¹⁶⁷⁰ ; cette norme est précisée et adaptée pendant les années suivantes par une série nourrie de réponses, lettres et décisions patriarcales, qui explicitent l'autorisation pour les unions au huitième degré d'affinité et la tolérance *post factum* de celles au septième¹⁶⁷¹. Si la concentration de l'activité canonique à cette époque pourrait trahir un intérêt politique à contrôler et à disperser les alliances aristocratiques, Evelyne Patlagean a observé aussi que l'élaboration juridique sur l'interdit de mariage poussait à chercher plus loin ses alliances, élargissant le réseau des parents et que, d'autre part, elle « fournit les accommodements comme les moyens de rupture indispensables les uns et les autres à la stratégie de l'alliance »¹⁶⁷². En effet, les procès dont il reste des traces montrent bien que c'est en jouant sur les interdits et sur leur infraction que les parties en cause arrivaient à mettre en discussion, renégocier et redéfinir leurs alliances.

Il n'en ressort pas moins une sorte d'implosion des réseaux qu'auparavant structuraient des groupes aux intérêts et aux connotations régionales bien plus clairement et solidement définies. On peut se demander si cette situation de défaillance partielle des

¹⁶⁶¹ Toutes les informations concernant la parenté et les alliances des Argyroi se trouvent dans Vannier, *Argyroi*, et Cheynet-Vannier, *Les Argyroi*.

¹⁶⁶² Schminck, p. 240-245 ; Martin-Hisard, *Fiançailles*, p. 190-191 ; et *infra*, annexe 3, Parsakountènoi, n° 5.

¹⁶⁶³ *Peira* 65, 15 ; les Sklèroi et les Radènoi sont au centre de plusieurs tableaux généalogiques, dressés par les juristes pour donner des exemples et éclairer certains interdits de parenté : cf. Patlagean, *Une représentation byzantine de la parenté* ; Settapani, *Réseaux familiaux*, p. 294-296.

¹⁶⁶⁴ Schminck, p. 258-261.

¹⁶⁶⁵ Schminck, p. 266-275.

¹⁶⁶⁶ *Peira* LXV, 2.

¹⁶⁶⁷ *Peira* LXV, 5.

¹⁶⁶⁸ Grumel, *Regestes*, vol I, fasc. 2, n° 822.

¹⁶⁶⁹ Un cadre historique synthétique est donné par Patlagean, *Un Moyen Âge grec*, p. 85-92 ; le même auteur a consacré aussi une étude plus détaillée à la représentation de la parenté, de ses degrés et de ses implications par rapport au mariage, en rapport aussi avec la tradition occidentale : Ead., *Une représentation byzantine de la parenté*. Sur le contrôle des pratiques matrimoniales, sur son rôle politique et ses évolutions sous les Comnènes, entre le XI^e et le XIII^e siècle voir aussi l'analyse d'Angeliki Laiou, *Mariage, amour et parenté*, p. 21-66. Sur le même sujet, avec quelques références aussi aux parentés « volontaires » (adoption, affairement) Pitsakis, *Parenté en dehors de la parenté*.

¹⁶⁷⁰ Grumel, *Regestes*, vol. I, fasc. 2, n° 804.

¹⁶⁷¹ *Ibid.*, n°s 805, 807, 812, 822, 823, 824, 834, 844-849.

¹⁶⁷² Patlagean, *Un Moyen Âge grec*, p. 89.

parentés traditionnelles, qui s'accompagne d'une certaine instabilité des fortunes individuelles¹⁶⁷³, ne reflète pas elle aussi l'instabilité politique au sommet de l'Empire et si elle n'a pas favorisé la prolifération d'autres formes de liens personnels, telles les parentés spirituelles et volontaires ou ces rapports de *φιλία* et de *προστασία* dont la correspondance de Psellos offre tant d'exemples¹⁶⁷⁴. Ce genre de relations se différencie tant des parentés fondées sur le sang ou sur l'alliance, que des simples liens de dépendance et service : il s'agit de rapports volontaires, qui supposent, au moins en principe, une condition de parité entre les contractants¹⁶⁷⁵. Néanmoins, les liens ainsi établis sont bien réels : tant la filiation par le baptême que l'adoption génèrent des interdits de mariage et, au XI^e siècle, la question se pose également pour l'affraiment (*adelphopoïa*), pratique d'ailleurs officiellement condamnée par l'Église¹⁶⁷⁶. Même des relations en apparence moins formalisées, comme l'amitié, qui se confond souvent avec le patronage, ou la paternité spirituelle basée sur la direction de conscience, créaient des solidarités fortes, qui ressortent occasionnellement des textes épistolaires¹⁶⁷⁷, assorties d'obligations mutuelles et probablement sanctionnées par serment. L'amitié jurée entre le drongaire Romain Lécapène et le domestique des Scholes Jean Garidas

¹⁶⁷³ Une telle instabilité et incapacité à consolider, pour une raison ou une autre, la fortune acquise paraît caractéristique en effet de certains lignages et personnages au XI^e siècle, surtout dans le groupe des dignitaires et fonctionnaires civils récemment promus : des cas exemplaires et célèbres sont ceux de Psellos ou de Michel Attaliatès, cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 256-257, Lemerle, *Cinq études*, p. 99-112.

¹⁶⁷⁴ Ahrweiler, *La société byzantine au XI^e siècle*, p. 108-109 ; sur la notion de *philia* voir aussi Kazhdan, *People and Power*, p. 26 ss. et Mullet, *Byzantium : A Friendly Society ?* Nous avons offert *supra* (p. 137) quelques exemples des interventions de Psellos en faveur de ses amis et protégés. Si généralement il fait allusion à ces rapports de *philia* et *prostasia* en termes assez vagues, ailleurs Psellos fait explicitement référence à des relations de parenté spirituelle : entre autres, il déclare avoir été le frère spirituel du père d'Eudocie Makrembolitissa (Psellos, *Imperatori di Bisanzio*, p. 324-325, ll.13-14) et donc l'oncle spirituel de l'impératrice elle-même (Psellos, *Lettres*, Sathas, n^o 104, p. 347), ainsi que de Constantin, neveu de Michel Cérulaire (Psellos, *Lettres*, Sathas, n^o 1, p. 219). D'autres pères, frères et fils spirituels sont mentionnés dans sa correspondance (Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexel, n^{os} 226, 189). Il faudra cependant regarder avec prudence l'attribution de la qualité de père ou fils, frère ou neveu à des correspondants, car l'usage de ces termes relève souvent de la rhétorique épistolaire et du *topos* littéraire (cf. Mullet, *ibid.*, p. 7-9).

¹⁶⁷⁵ Du point de vue juridique l'adoption comporte l'acquisition de la *patria potestas* (Tamassia, *L'affratellamento*, p. 2-3), et la filiation par le baptême entraîne un transfert idéal d'une partie de prérogatives parentales, qui se reflète dans les interdits de mariage associés. Néanmoins, l'adoption entre adultes et le choix des compères/commères laissent supposer le plus souvent un accord entre deux parties en mesure de négocier, en vue de l'obtention d'avantages réciproques. L'adoption et le compérage impérial, malgré l'évidente supériorité de l'un des contractants, ne semblent pas trop s'éloigner de ce principe ; le cas contraire est stigmatisé par les sources, cf. *infra*.

¹⁶⁷⁶ Sur ces thèmes voir Patlagean, *Christianisation*, et Ead., *Un Moyen Âge grec*, p. 101-103. La parenté spirituelle établie par le baptême a été étudiée par Macrides, *The Byzantine godfather* ; la même historienne s'est intéressée aussi à l'institution de l'adoption, cf. Ead., *Kinship by arrangement*. Sur l'affraiment, après l'étude historique et juridique assez datée de Tamassia, *L'affratellamento*, le travail de référence est représenté par l'article de Rapp, *Ritual Brotherhood* ; un aperçu des pratiques liées à la fraternité rituelle dans le Moyen Âge occidental est donné par Brown, *Ritual Brotherhood in Western Medieval Europe*. Plus récemment Georges Sidéris est revenu sur le même sujet (Sidéris, *L'adelphopoïésis aux VI^e-X^e siècles à Byzance*).

¹⁶⁷⁷ On pourrait penser aux relations de Léon de Synada avec le patrice Méthode et celui qui est, semble-t-il, le père réel du même Méthode, désigné comme « père commun » (Darrouzès III, 4 et 41). Même si dans ce cas le statut (laïc ou religieux) du personnage n'est pas clair, les pères spirituels qui paraissent dans les textes épistolaires sont très souvent des clercs ; parfois leur direction spirituelle s'étend à plusieurs personnes, comme montrent quelques lettres attribuées à Siméon magistre et logothète (Darrouzès II, 12 et 13). Également l'attribut de « père spirituel » pouvait s'appliquer à plusieurs ecclésiastiques, comme le montre son usage fréquent dans les *corpora* épistolaires (cf. encore, entre autres, Darrouzès II, 88, 100, 106 ; IX, 33 ; VIII, 23). Quant aux rapports de ce genre attestés par la correspondance de Psellos voir *supra* la note 1674.

en fournit un exemple : dans une situation d'instabilité et de danger elle se traduit par un accord politique, qui engage à s'aider mutuellement ou au moins à ne pas se nuire ; elle est renforcée par des serments redoutables et par un projet d'alliance matrimoniale¹⁶⁷⁸.

Bien évidemment, les obligations et les relations privilégiées créées par les parentés spirituelles et volontaires ne sont pas une nouveauté du XI^e siècle. Au contraire, les exemples offerts par l'historiographie datent souvent des siècles précédents : si l'excessive libéralité de Michel III et Michel IV dans la concession du compéage impérial est critiquée par les sources, l'association par le baptême comme moyen de fidélisation et association au pouvoir fut pratiquée comme un choix politique calculé par d'autres *basileis*, comme Léon V, Théophile, Léon VI et Constantin VII, en particulier lorsqu'il s'agissait de parrainer l'héritier au trône¹⁶⁷⁹, mais aussi à l'égard des chefs étrangers convertis. Également, le recours à l'adoption en tant qu'association au trône se rencontre tant sous Michel III qu'au XI^e siècle, quand elle servit à légitimer l'accession au trône de Michel V et Alexis Comnène ; enfin le cas le plus célèbre d'affairement est celui qui, à la fin du IX^e siècle, unit Basile le Macédonien et le fils de la riche veuve Danielis. Mais, si au XI^e siècle l'historiographie est avare d'informations à ce sujet, les interdictions de plus en plus sévères frappant l'*adelphopoiia* révèlent en négatif la diffusion de cette pratique¹⁶⁸⁰ ; d'un autre côté l'abondance de parents spirituels, réels ou présumés, qui peuplent la correspondance de Psellos et l'importance de ses interventions en faveur d'amis et de protégés invitent à considérer avec attention le rôle joué par ce genre de rapports en vue de l'obtention d'avantages sociaux, ainsi que dans la formation des groupes de pression politique.

Lieu physique et unité sociale, l'*oikos* aristocratique ne réunit pas en effet que les *syggéneis*, les parents plus ou moins étroits, les parents par alliance ou par la volonté : il accueillait aussi les *philoï* et les *oikeioi*, amis et familiers librement engagés, comme nous l'avons vu, dans un rapport de fidélité et support mutuel, ainsi que les *douloi* et les *thérapeuontés*, dépendants et serviteurs de la famille¹⁶⁸¹. Il reproduit à petite échelle le palais impérial, comme l'atteste l'existence de *prôtostratores* et protovestiaires dépendant de grands dignitaires¹⁶⁸², qui s'entourent de cette famille et de cette clientèle plus ou moins étendue : ce sont les *anthrôpoi*, voire le *laos*, qui apparaît assez souvent dans les textes littéraires à la suite

¹⁶⁷⁸ Théoph. Cont. p. 393 : συμφιλιωθείς οὖν αὐτῶμ καὶ ὄρκους δοῦς καὶ λαβὼν ὥστε μίαν ἔχειν ἀμφοτέρους ψυχὴν, σύμφρων αὐτῶ καὶ σύμπνου ἐγένετο, ὥστε καὶ γαμικὸν συνάλλαγμα ποιήσασθαι συνεφώνησαν, πλέον ἐκ τούτου τὸν τῆς ἀγάπης δεσμὸν ἐπισφίγγοντες. Également, c'est la *philia* de l'empereur qui évite au stratège de Chaldée Bardas Boilas, qui s'était révolté, d'avoir les yeux crevés comme les autres rebelles (Théoph. Cont., p. 404).

¹⁶⁷⁹ Les chroniques soulignent l'impiété du meurtre de Léon V par Michel II, car l'empereur assassiné avait été parrain de son fils (Théoph. Cont., p. 46) ; également, Théophile fait du magistre et domestique Manuel son *synteknos* (Théoph. Cont., p. 120) ; Léon VI choisit comme parrains pour son héritier son propre frère Alexandre, le parakoimomène Samonas et tous les hauts dignitaires (Théoph. Cont., p. 370) ; la rumeur selon laquelle Nicéphore Phocas aurait été le parrain des fils de Romain II fut aussi invoquée comme prétexte pour empêcher ses noces avec l'impératrice Théophanô (Skyl., p. 260-261).

¹⁶⁸⁰ Rapp, *Ritual Brotherhood*, p. 319 ss.

¹⁶⁸¹ Cf. Magdalino, *Aristocratic Oikos*.

¹⁶⁸² Les chroniques mentionnent Procope, protovestiaire du César Bardas, oncle de Michel III (Léon Gramm., p. 244) ; Basile le Macédonien lui-même avait été *prôtostratôr* de Théophilitzès, à son tour un parent de Bardas, avant de passer au service de l'empereur (Théoph. Cont., p. 225), tandis que Léon Apostypès avait sans sa dépendance le *prôtostratôr* Baïanos (Théoph. Cont., p. 307).

des personnages illustres¹⁶⁸³. Ainsi, Andronic Doukas s'enfuit chez les Arabes πανοικί¹⁶⁸⁴, c'est-à-dire « avec ses parents, ses fils et ses amis »¹⁶⁸⁵, et nous avons vu que les associés de personnages puissants comme les Phocas, Bardas Sklèros ou le parakoimomène Basile pouvaient mobiliser des clientèles nombreuses, servant de milice, défense et support politique¹⁶⁸⁶.

Au sommet de ces réseaux de dépendances on pouvait trouver des associés comme Bardas Sklèros et Michel Bourtzès, que Basile le parakoimomène jugea bon de séparer, le second étant aux ordres du premier et faisant partie de son hétaires¹⁶⁸⁷. Un niveau de dépendance plus marquée caractérise par exemple les rapports de Grégoire Pakourianos avec ses *anthrôpoi*¹⁶⁸⁸, ou ceux d'Eusthate Boilas avec ses *authentai*, les Apokapai : une telle situation devait être plus fréquente de ce que les sources laissent imaginer, et elle illustre bien la condition d'hommes libres, éventuellement membres de familles aristocratiques, de rang moyen ou jadis illustres, mais ayant perdu part de leur éclat, parfois titulaires de dignités et fonctions modestes, qui se mettaient au service de seigneurs plus puissants, tirant avantage de leur protection et leur offrant soutien matériel, militaire et politique. Nous l'avons vu, ces *anthrôpoi*, qui constituent la suite de grands dignitaires et officiers, paraissent souvent dans les textes épistolaires et juridiques du X^e et du XI^e siècle ; lorsque leur patrons sont des personnages particulièrement remarquables, ils peuvent spécifier leur condition dans les sceaux, comme le fit cet Andronic, homme du César Jean Doukas, protoproèdre et stratège des Thracésiens : sa dignité et sa fonction confirment que ce genre de dépendance ne concernait pas forcément que des individus de condition obscure.

Parfois cette forme d'association à une maison aristocratique pouvait être perçue de manière particulièrement forte, de sorte que le nom familial même semble être transmis ou attribué aux *anthrôpoi* et dépendants de la famille : le cas de certains eunuques, qui firent de brillantes carrières et ont appartenu à des *oikoi* glorieux comme ceux des Phocas, des Kratéroi, des Maléinoi en témoigne¹⁶⁸⁹. C'est probablement au même type d'association, par le lien de service ou de dépendance, que l'on doit la présence de noms comme Aichmalôtos,

¹⁶⁸³ Pour une analyse des différentes formes de dépendance et de fidélité et du lexique qui y était rattaché, voir Cheynet, *Pouvoir*, p. 287-309 ; Patlagean, *Un Moyen Âge grec*, p. 163-192. De nombreux exemples d'action des puissants accompagnés par leurs hommes ont été présentés dans les chapitres précédents.

¹⁶⁸⁴ Théoph. Cont., p. 372.

¹⁶⁸⁵ Léon Gramm., p. 281.

¹⁶⁸⁶ Lorsqu'il décide de se révolter contre Jean Tzimiskès, Bardas Phocas s'en fuit d'Amasée, où il avait été assigné à résidence, μετὰ συγγενῶν καὶ φίλων καὶ συνήθων, μεθ'ᾧν ἀφανῶς συνωμόσατο τὴν ἐν Καπαδοκίᾳ καταλαβεῖν Καισάρειαν (Skyl., p. 291) ; là il réunit πλήθος ἀπονενομημένων ἀνδρῶν ἐπ' ἀποστασίαν ῥεπόντων... τῶν ἐκ γένους αὐτῶ καὶ συνήθων μάλιστα συνεισρεόντων ὅσημέραι.

¹⁶⁸⁷ Skyl., p. 314-315.

¹⁶⁸⁸ Les terres sur lesquelles Pakourianos construisit son monastère sont dites lui avoir été données « par chrysobulle, en récompense du sang versé au service de l'Empire grec en Orient et en Occident par moi, par mes parents et mes gens (οἱ ἄνθρωποι μου), et des dures captivités que nous avons subies » (Lemerle, *Cinq études*, p. 134 et la note 48).

¹⁶⁸⁹ C'est le cas, notamment de Pierre le Stratopédarque, eunuque et *doulos* de Nicéphore Phocas (Zonaras III, p. 541 ; Cheynet, *Les Phocas*, p. 306), de Théodore Kratéros, qui s'illustra à la cour de Théophile et compta parmi les martyrs d'Amorion (Théoph. Cont. p. 115-116 et p. 133-134 ; Cheynet, *Kratéroi*, dans Id., *Société*, p. 584-585) et d'un ostiaire impérial anonyme qui à la fin du XI^e siècle se désigne en tant que Maléinos sur son sceau (Cheynet, *Société*, p. 516).

Karamallos, Maléinos, Kourkouas, Maniakès et Boïannès en Italie du Sud¹⁶⁹⁰, ou qu'on rencontre des Chaldoi parmi le peuple de la région de Thessalonique¹⁶⁹¹.

3.2.2 L'honneur et la piété : la culture aristocratique et ses expressions littéraires

Si le nom familial transmissible servait à synthétiser l'identité et la mémoire familiale, quels étaient les contenus et les valeurs qui s'y rattachaient ? Sur quoi reposait le prestige des grands lignages aristocratiques ? Quels aspects de leur passé et de leur tradition ont-ils choisi de mettre en avant pour fournir une légitimation sociale et culturelle à leur pouvoir et à leurs aspirations ? Quelles ont été les formes d'expression artistique et littéraire employées à cet effet ? Enfin, l'idéologie aristocratique a-t-elle été affectée par les évolutions politiques et sociales qui se manifestèrent au tournant du XI^e siècle et que nous nous sommes efforcé de décrire ?

Le thème est vaste, d'autant plus que, comme nous l'avons vu, l'aristocratie byzantine ne constitue pas un sujet social absolument uniforme : à des origines, aspirations et carrières différentes risquent de correspondre des traditions distinctes. Ce n'est pas notre intention de retracer l'histoire de la culture et de la littérature byzantine entre le IX^e et le XI^e siècle dans son ensemble, tâche qui irait bien au-delà du propos de cette thèse¹⁶⁹². Nous nous bornerons ici à nous interroger sur les répercussions idéologiques et les manifestations culturelles liées à l'essor de l'aristocratie micrasiatique d'origine provinciale et à vocation militaire, et éventuellement à en suivre les évolutions au XI^e siècle.

Chroniques, *encomia* et littérature familiale au X^e siècle : valeurs aristocratiques et christianisation de la guerre

Le premier problème qui se pose dans une enquête de ce type est représenté par la nature des sources à notre disposition. Les chroniques, témoins fondamentaux de l'émergence des grandes familles micrasiatiques entre le VIII^e et le X^e siècle, sont des produits littéraires de la capitale et de la cour, rédigés, remaniés et assemblés à plusieurs reprises entre le milieu du X^e siècle et la fin du XI^e¹⁶⁹³. L'élaboration des matériaux à la base des chroniques connues

¹⁶⁹⁰ Cf. Trinchera, *Syllabus*, p. 6, 239, 258, 284 (Aichmalôtos), 77, 101, 197, 218, 229, 248 (Karamallos), 152, 226, 246, 285 (Maléinos), 32, 42, 43, 45, 49, 179, 187 (Kourkouas). Il est curieux que la plupart de ces personnages étaient des clercs ou des notaires. Sur cette question voir aussi Falkenhausen, *A provincial aristocracy*, p. 213 et 217, et Ead., *In Italia per la carriera*, surtout les p. 120-122, avec des références supplémentaires aux sources documentaires.

¹⁶⁹¹ Cf. le cas de Blaise Chaldos, *infra*, annexe 3, Chaldoi n° 18.

¹⁶⁹² Œuvres de référence dans le domaine de l'histoire littéraire de Byzance sont les travaux de Hunger, *Literatur* et de Beck, *Volksliteratur*, ainsi que celui de Lemerle, *Premier humanisme*, auxquels s'ajoute le volume posthume de Kazhdan, *Byzantine Literature*.

¹⁶⁹³ La question de la constitution du texte des chroniques de cette période est particulièrement compliquée et controversée, et elle a déjà été abordée dans l'introduction à cette thèse (cf. *supra*, p. 22). La chronique dite de Théophane Continué est le résultat du travail d'un rédacteur anonyme qui vers la fin du X^e siècle réunit une série de textes composés en bonne partie dans le milieu de la cour de Constantin VII : si les livres I-IV, concernant les règnes de Léon V, Michel II, Théophile et Michel III sont d'auteurs anonymes, la *Vita Basilii* (livre V) est de la main de Constantin VII même ; le livre VI, traitant de la période comprise entre le règne de Léon VI et 961 et se concluant abruptement au milieu d'une phrase, paraît lui aussi émaner des milieux proches de la cour et se rapprocherait en partie de la version longue de la chronique dite du Logothète. Cette dernière constitue un texte

sous les noms des Continuateurs de Théophanes et de Siméon Logothète, dans ses différentes versions, ainsi que des récits historiques de Léon le Diacre et Jean Skylitzès, remonte donc à l'apogée de la puissance de la haute aristocratie micrasiatique, quand elle était en train de réussir son association au pouvoir impérial. Il y a donc de bonnes chances pour que ces textes nous transmettent l'image que ce groupe social voulait donner de lui-même et de son passé, et pour qu'ils reflètent les rivalités qui agitèrent la vie politique à la fin du X^e siècle. À chaque fois il faudra s'efforcer de reconnaître, dans la mesure du possible, les intentions du texte, les patrons qui en inspirèrent la composition ou le remaniement, ainsi que les éléments de propagande qu'il contient.

Attirent l'attention en premier lieu des passages au ton particulièrement élogieux consacrés aux premiers représentants des Argyroi, des Kourkouas et des Phocas par les Continuateurs de Théophane et repris en partie par Skylitzès¹⁶⁹⁴. Les passages en question s'insèrent essentiellement dans la narration concernant les règnes de Léon VI et Constantin VII et, si l'on s'en tient à l'analyse partagée par la majorité des savants, ces textes auraient subi des remaniements et ampliations datant du règne de Nicéphore Phocas : ils exprimeraient ainsi une attitude favorable aux grandes familles aristocratiques qui s'étaient illustrées au service des empereurs macédoniens et à leurs alliés. Une telle position a été soutenue avec nombre d'arguments philologiques et historiques et paraît acceptable¹⁶⁹⁵, même si on pourrait s'interroger sur les raisons d'opportunité politique qui auraient poussé l'entourage de Nicéphore II à inclure dans son programme de légitimation culturelle les Argyroi, avec lesquels les Phocas ne semblent pas avoir établi de liens d'alliance. On peut invoquer peut-être leur parenté avec la dynastie macédonienne, ce qui en faisait des proches de la cour dont on ne pouvait probablement pas se passer, au moins en vue d'une intégration sociale et culturelle effective dans les milieux aristocratiques de la capitale, ou plus simplement le fait que le modèle social et politique incarné par les premiers Argyroi, Léon et Eusthate, s'accordait bien avec celui que les Phocas étaient intéressés à exalter. D'autre part, l'éloge des Kourkouas, qui s'étaient illustrés au service de Romain I^{er}, rival historique des Phocas, trouvait sa justification dans l'alliance ultérieure des Tzimiskai avec la famille de Nicéphore II.

transmis par plusieurs manuscrits et en plusieurs versions, parmi lesquelles on distingue en particulier une version courte (A), qui s'arrête à la mort de Romain I^{er} en 948, et une version longue (B), qui arrive jusqu'à 963 : si la première paraît exprimer une position favorable aux Lécapènes, la dernière est probablement le fruit d'une réélaboration, voire d'une réécriture datant du règne de Nicéphore Phocas. L'*Histoire* de Léon le Diacre décrit elle aussi le règne de Nicéphore Phocas en termes encomiastiques, tandis que Skylitzès semble s'être servi pour sa compilation de différentes sources, en plusieurs cas perdues et de tendance variable, favorables tantôt aux Phocas, tantôt à Tzimiskès et surtout au patriarche Polyeucte, tantôt peut-être aussi aux Sklèroi. Pour une reconstruction plus circonstanciée du débat historiographique il faudra faire référence à une série d'études diverses : Hunger, *Literatur*, p. 399-343, 349-357, 367-370 et 389-392 ; Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 137-152, 162-170, 273-287 ; Markopoulos, *Sur les deux versions*; Id., *Théodore Daphnopatès*, et Vat. gr. 163, p.83-90 ; voir aussi l'introduction à la traduction française de Skylitzès, *Empereurs de Byzance*, p. V-XXIII et à l'édition de la *Vita Basilii* récemment parue pour le *Corpus Fontium Historiae Byzantinae*, p. 3*-13*.

¹⁶⁹⁴ Cf. l'annexe 2.

¹⁶⁹⁵ Une telle interprétation a pour origine le travail d'analyse des textes fait par Kazhdan, *Chronika* : on en trouve une bonne synthèse dans Patlagean, *Discours écrit, discours parlé*, p. 269-270, et Markopoulos, *Sur les deux versions*, p. 280-281 et Vat. gr. 163, p. 85-90, qui reprend et confirme les positions de Kazhdan.

Mais, pour revenir au point de départ, quelles étaient les motifs de fierté mises en valeur par les chroniqueurs ? Traitant de Léon Argyros, souche de la lignée et fondateur du monastère de Sainte-Elisabeth à Charsianon, les Continuators de Théophane, repris par Skylitzès, s'interrogent sur l'origine du nom familial : « le premier il avait reçu le surnom d'Argyros, soit pour la pureté de sa vie, soit pour la splendeur de son corps soit encore pour quelque trait de sa noblesse »¹⁶⁹⁶ ; il avait été un guerrier sans égal sous Michel III, s'illustrant avec ses hommes dans la lutte contre les Pauliciens et les Arabes de Téphrikè, qui, seulement à entendre son nom, en étaient épouvantés¹⁶⁹⁷. Quant à son petit-fils, Eustathe, les chroniques soulignent encore son appartenance à la noble lignée des Argyroi et les nombreuses victoires qu'il remporta contre les Arabes, encore effrayés au seul bruit de son nom, mais aussi sa sagesse et la justice dont il avait fait preuve pendant l'exercice de ses fonctions¹⁶⁹⁸. Ces éloges encore brefs se signalent par leur mise en valeur de l'*eugeneia*, ainsi que par l'insistance sur la célébrité du nom, source de terreur pour les ennemis : si on réfléchit au fait que les Argyroi semblent avoir été les premiers à inscrire leur patronyme sur les sceaux, la conscience du prestige familial et de la transmission par les ancêtres d'un statut social éminent paraît bien vive au moment de l'élaboration du texte, et elle l'était probablement déjà auparavant. À la célébration des victoires obtenues sur les Arabes s'ajoute l'appréciation de la sagesse et de la justice, vertus propres au bon commandant ; il est intéressant de remarquer que ces mêmes qualités sont attribuées à Eudocime, stratopédarque à Charsianon sous Théophile et modèle singulier de saint laïc, engagé dans une carrière mondaine, que les Maléïnoï revendiquèrent comme leur ancêtre et dont ils promurent le culte à Constantinople entre le IX^e et le X^e siècle¹⁶⁹⁹.

Le zèle infatigable, les nobles exploits et les trophées élevés sur les Agarènes, ainsi que la force du bras du héros et sa sagesse sont loués aussi dans les passages consacrés à la figure de Nicéphore Phocas l'Ancien dans la *Vita Basilii* par Constantin Porphyrogénète, qui avait fait des Phocas ses généraux¹⁷⁰⁰. Les mêmes qualités font l'objet d'éloges plus étendus concernant Léon et Nicéphore Phocas, le futur empereur, ainsi que Jean Kourkouas et sa lignée, mais quelques éléments en plus se précisent. Tant dans le cas de Jean Kourkouas que dans celui de Nicéphore Phocas, outre la valeur guerrière et les victoires des héros, les Continuators de Théophane soulignent leur intelligence stratégique et leur éloquence, introduisant une comparaison entre leur succès et ceux des commandants du passé romain ou protobyzantin. Ainsi, Jean Kourkouas est l'égal de Trajan ou de Bélisaire, voire il les dépasse ; son frère Théophile est un autre Salomon, héros de l'époque de Justinien¹⁷⁰¹ ;

¹⁶⁹⁶ Trad. de Skylitzès par Flusin, *Empereur de Constantinople*, p. 159.

¹⁶⁹⁷ Théoph. Cont., p. 374 ; Skyl., p. 188-189 ; cf. annexe 2.

¹⁶⁹⁸ Théoph. Cont., p. 368-369 ; à cette occasion Skylitzès est plus synthétique, se limitant à rapporter que, après le raids des Tripolites contre Thessalonique, Léon VI « envoya en Orient deux stratèges très vaillants, Eusthate, qui descendait de la famille des Argyroi, et Andronic, le descendant des Doux, qui remportèrent des nombreuses victoires sur les Agarènes » (Skyl., p. 183 ; trad. Flusin, *Empereurs de Constantinople*, p. 155).

¹⁶⁹⁹ Loparev, *Saint Eudocime*, p. 7-8 ; Métivier, *Aristocrate et saint* (avec l'analyse en français de la Vie métaphrastique, p. 110-112).

¹⁷⁰⁰ Théoph. Cont., p. 313 et p. 360 ; *Vita Basilii*, p. 244-247.

¹⁷⁰¹ Solomôn servit d'abord sous les ordres de Bélisaire, comme domestique et commandant des *foederati* pendant la campagne contre les Vandales en Afrique, ensuite il fut promu *magister militum*, titre qu'il garda de *ca* 534 jusqu'à sa mort en 544, et il continua de servir en Afrique (*PLRE*, vol. III B, p. 1167-1177).

Nicéphore Phocas reçoit de Constantin VII des honneurs dignes des généraux de l'ancienne Rome¹⁷⁰². Les textes rappellent les avantages apportés à l'Empire par leurs victoires, en termes d'acquisitions territoriales, de capture de prisonniers et de soumission d'alliés et tributaires. La force, la valeur du guerrier sont intellectualisées : la sagesse du commandant acquiert une perspective politique et en même temps le statut d'une discipline, elle devient un art militaire, une science tactique qui ne dédaigne pas le recours à l'éloquence, d'après l'exemple des condottieres anciens.

Parallèlement, on assiste aussi à une caractérisation plus nette de l'ennemi : les Arabes sont désormais « les négateurs du Christ » (ἀρνηταὶ τοῦ Χριστοῦ) et leur chef, l'émir hamdanide d'Alep, l'ennemi historique des Phocas, est qualifié d'impie (τοῦ ἀθέου Χαμβδᾶ). Face à eux Jean Kourkouas est destiné à être source de « rédemption et soulagement des maux des Romains » ; c'est également en défense des chrétiens que les deux frères Léon et Nicéphore Phocas luttent et avancent contre les ennemis, les massacrant¹⁷⁰³. Leurs victoires sont présentées comme une manifestation et un effet de la faveur divine : Léon le Diacre en arrive à supposer l'action d'une force céleste, qui aurait accompagné Léon Phocas à la bataille, écrasant les adversaires et les contraignant à se rendre¹⁷⁰⁴. L'exaltation des valeurs militaires s'accompagne de leur christianisation, qui touche plus en général la vision de la guerre, présentée en des termes d'opposition idéologique autant que politique, menée par les commandants byzantins sous la protection divine et en défense de la foi chrétienne, incarnée par l'Empire orthodoxe.

Bien qu'on soit loin de la théorisation d'une guerre sainte, il s'agit d'une vision dont le développement avait été favorisé par l'habitude de la guerre sur la frontière orientale, ainsi que par les échanges et les contacts avec le monde arabe¹⁷⁰⁵. Les avantages offerts, en terme de soutien matériel aux armées et d'incitation à la lutte, par un plus vif sentiment religieux et par une participation plus large à l'effort militaire, n'étaient pas ignorés par l'autorité impériale : le même Léon VI, peut-être sous l'influence de son domestique Nicéphore Phocas l'Ancien, dans ses *Taktika*, exhortait à prendre exemple à cet égard sur les ennemis arabes¹⁷⁰⁶ ; Constantin VII composa lui aussi des traités militaires, ainsi que des discours d'exhortation aux stratèges d'Orient en campagne contre les Arabes où les références religieuses ne manquent pas¹⁷⁰⁷. Une culture guerrière de ce type, exaltant le lien entre guerre et religion, trouvait des justifications dans la tradition vétérotestamentaire et se manifesta à des moments de danger et d'effort militaire particuliers, comme sous Heraclius ; toutefois elle était essentiellement étrangère à la hiérarchie ecclésiastique byzantine, qui acceptait la guerre comme un mal nécessaire, mais qui ne fit jamais des exploits contre les infidèles un moyen

¹⁷⁰² Théoph. Cont., p. 428 et 460.

¹⁷⁰³ Théoph. Cont., p. 426-427, p. 462 et p. 469-470 (cf. les passages rapportés dans l'annexe 2).

¹⁷⁰⁴ Léon Diac., p. 18 : ὦ θεία τις, οἶμαι, κατὰ τὰς μάχας συνεμάχει ῥοπή, ἅπαν τὸ ἀντίπαλον καταστρεφομένη καὶ τιθεῖσα ὑπόσπονδον.

¹⁷⁰⁵ La littérature sur ce thème est vaste ; voir, entre autres : Canard, *Guerre sainte* ; Viscuso, *Christian Participation in Warfare* ; Dagron, *Byzance entre le djihad et la croisade* ; Kolia-Dermizaki A., *The Byzantine « Holy War »* ; Haldon, *Warfare*, p. 13-33 ; Dennis, *Defenders of the Christian People* ; Caseau-Cheynet, *La communion du soldat* ; Cheynet, *Légitimer la guerre à Byzance*.

¹⁷⁰⁶ Léon VI, *Taktika*, XVIII, ch. 122-127, p. 482-485. Sur ce texte voir aussi les commentaires de Dagron *Byzance et le modèle islamique*, et de Cheynet, *Légitimer la guerre à Byzance*, p. 143.

¹⁷⁰⁷ Cf. Ahrweiler, *Un discours inédit*, surtout les p. 396-397.

de salut, interdisant d'ailleurs aux clercs de porter les armes¹⁷⁰⁸. Par contre, un tel sentiment de la guerre était congénital aux officiers et aux soldats engagés dans les opérations militaires sur la frontière orientale, qui devaient à la lutte contre les musulmans leur fortune, leurs carrières et leur prestige ; l'appréciation de la valeur guerrière et sa traduction en des termes chrétiens semblent d'ailleurs avoir été assez largement partagée par la population des régions comme la Cappadoce, où la culture et les modes de vie avaient été fortement marqués par la persistance du conflit arabo-byzantin¹⁷⁰⁹. Cet esprit religieux se reflète dans le succès du culte de certains saints militaires en Asie Mineure orientale, comme est attesté par l'iconographie des sceaux et par les traces des cultes locaux : c'est le cas notamment des deux Théodore, particulièrement vénérés dans le thème des Arméniens et par les officiers actifs en Orient, de saint Michel archange, des Quarante Martyrs de Sébastée et de saint Procope, populaires en Cappadoce¹⁷¹⁰ ; on a supposé aussi que le culte de la croix, signe nicéphore par excellence, puis symbole de résistance aux ennemis orientaux et à l'Islam, ait joui d'une fortune particulièrement durable en Cappadoce et auprès de certaines familles d'officiers, tels les Phocas et leurs proches¹⁷¹¹.

Si la valorisation de la bravoure au combat et la christianisation des vertus militaires peuvent être l'expression d'une culture plus proprement provinciale, elles furent vite mises à profit comme moyen de légitimation du pouvoir politique et social acquis par l'aristocratie orientale au cours du X^e siècle. Une telle opération de promotion culturelle reposait sur une popularité effective des commandants et aristocrates en question, mais elle réussit surtout grâce à la faveur des empereurs macédoniens, qui y virent le moyen de gratifier et fidéliser leurs officiers, et en même temps de promouvoir leurs programmes de défense et d'expansion de l'Empire. Le succès de ce groupe social aboutit donc à l'élaboration de modèles de comportement aristocratique en partie inédits, capables de mettre en valeur les réussites de l'aristocratie micrasiatique et en même temps de s'imposer dans les milieux cultivés de la capitale et à la cour. Cela comportait forcément l'appropriation des formes d'expression de la haute culture, voire la traduction des valeurs aristocratiques dans les formes culturelles appréciées par la haute société constantinopolitaine. Une telle contamination paraît investir tant la production littéraire que l'art et les modes iconographiques, et même les formes de dévotion.

Une première manifestation de cette appropriation culturelle est justement la place gagnée par les représentants des grandes familles micrasiatiques dans l'historiographie, le plus souvent suite au remaniement des chroniques effectué après l'association de ces mêmes familles au pouvoir impérial. Dans les passages que nous avons analysés, la valorisation et la christianisation des qualités militaires s'expriment dans un registre linguistique élevé, au ton

¹⁷⁰⁸ Cf. le témoignage d'Anne Comnène, qui souligne à cet égard la différence entre le clergé grec et les prêtres latins, qui peuvent être en même temps des guerriers (*Alexiade* II, p. 218). Sur les prescriptions canoniques à propos de la participation des chrétiens à la guerre, voir aussi Kolia-Demitzaki, *The Byzantine « Holy War »*, p. 126-141 ; Dagron, *Byzance entre le djihad et la croisade*, p. 327-328.

¹⁷⁰⁹ Cf. *supra*, p. 169-172.

¹⁷¹⁰ Sur les témoignages sigillographique et leur contribution à l'étude du culte des saints, voir aussi Cotsonis, *The contribution*, surtout les p. 437-437.

¹⁷¹¹ Il paraît que Nicéphore Phocas ait été particulièrement attaché aux reliques de la Vraie Croix, dont il possédait des fragments ; l'un fut donné au couvent athonite de Lavra : cf. Morris, *The two faces*, p. 109-110 ; *Lavra*, I, n° 5, p. 104.

quasiment épique, marqué par des répétitions qui donnent l'impression d'une diction formulaire. Par leurs caractéristiques formelles ces textes, plus ou moins longs, constituent des pauses, des parenthèses dans la séquence narrative, de sorte qu'on a l'impression de se trouver face à des matériaux externes incorporés dans le récit historique. En particulier, deux types de sources de nature différente semblent avoir été réélaborées par les chroniqueurs : d'un côté des matériaux d'un registre plus « populaire », relevant peut-être de la tradition orale, de l'autre une littérature familiale formellement plus structurée, qui paraît s'être approprié les genres littéraires de la biographie, du mémoire, du traité.

L'existence des matériaux relevant de la première catégorie est attestée par de rares références indirectes, comme celle bien connue transmise par une scolie à Aréthas de Césarée : elle nous renseigne sur l'existence de chansons populaires célébrant les gestes de héros fameux, diffusées par des bardes paphlagoniens qui passaient de maison en maison, demandant de l'argent en échange de leurs histoires¹⁷¹². On serait tenté de supposer qu'à des sources de ce genre sont dues les répétitions presque formulaires observées dans les passages chroniques¹⁷¹³, ainsi que certains traits stéréotypés de la représentation des héros. C'est le cas, par exemple, des références à la force de la main du héros, à la terreur et à la stupeur qu'il inspire aux ennemis, ou par la suite, de la description héroïque de personnages comme Bardas Sklèros et Bardas Phocas qui se rencontre dans Skylitzès¹⁷¹⁴. En particulier, la description du duel des deux Bardas constitue une pièce d'historiographie dramatique aux contours chevaleresques et presque fabuleux¹⁷¹⁵. D'autre part, la représentation de Bardas Phocas comme un héros de dimensions gigantesques, armé d'une masse, avec laquelle il abat les adversaires et qui paraît être son arme préférées, rappelle inévitablement le personnage de Digénis Akritas, archétype narratif qui syntétise la mémoire des grands guerriers de la frontière orientale. Il est possible d'ailleurs qu'une réélaboration héroïque de l'image des Phocas, de Bardas le Jeune et en particulier de son fils Nicéphore au Col Tors, soit passée dans l'épopée du *Chant de Porphyris*, composée et transmise probablement entre la Cappadoce et Trébizonde¹⁷¹⁶. C'est par les biais de la tradition populaire que paraît avoir été conservé aussi le souvenir glorieux des Doukas, autres héros de la guerre akritique, dont les avatars littéraires peuplent l'épopée byzantine¹⁷¹⁷. Si cela prouve la continuité de leur popularité, malgré leur oblitération politique et historiographique suite à l'usurpation avortée de 913, l'image héroïque des Doukas livrée par la tradition émerge occasionnellement aussi

¹⁷¹² Cf. Grégoire, *Âge héroïque*, p. 385 ; Beck, *Volksliteratur*, p. 50-51, avec les références à d'autres attestations, parmi lesquelles Théoph. Cont., p. 72.

¹⁷¹³ À titre d'exemple, on pourrait mentionner l'anaphore de la formule coordonnante τε καὶ dans Théoph. Cont. p. 313 (ἀνὴρ ἐπιμελής τε καὶ ἄγρυπνος καὶ κατὰ χεῖρα τε καὶ βουλὴν γενναῖός τε καὶ συνετός), l'insistance de l'accumulation par coordination dans Théoph. Cont. p. 368 (ὅς τοῖς Ἰσμαηλίταις κατεστράτει καὶ ἔτρεπε, οὐχ ἅπαξ ἀλλὰ καὶ πολλάκις, ῥώμη καὶ ἰσχύϊ καὶ συνέσει καὶ ἀνδρίᾳ καὶ φρονήσει καὶ δικαιοσύνῃ τετιμημένος καὶ ἐπλημμένος), ou encore la répétition d'expressions comme καὶ ἦν ἰδεῖν dans les descriptions de Jean et Théophile Kourkouas et de Léon et Nicéphore Phocas

¹⁷¹⁴ Cf. par exemple Skyl., p. 325 (combat entre Bardas Phocas et Constantin Gabras), p. 326 (duel entre les deux Bardas), p. 337 (bataille d'Abydos). Cf. aussi les remarques de Catherine Holmes (*Basil II*, p. 269-272), qui pourtant utilise ces passages comme preuve du fait que la représentation de Bardas Phocas chez Skylitzès serait stéréotypée et d'importance réduite par rapport à la place accordée à Bardas Sklèros.

¹⁷¹⁵ Skyl., p. 326.

¹⁷¹⁶ Cf. Grégoire-Adontz, *Nicéphore au Col Roide*, p. 203-212.

¹⁷¹⁷ Cf. *supra*, 199, note 952.

dans des sources non officielles, tel le récit hagiographique consacré à la Vie de saint Basile le Jeune¹⁷¹⁸.

Mais, en plus de confier le souvenir de sa gloire à la tradition orale et populaire, l'aristocratie micrasiatique promut son image aussi grâce à la haute littérature, à la langue et aux modèles classicisants. Par exemple l'éloge de Jean Kourkouas¹⁷¹⁹, du point de vue formel, a l'aspect d'un véritable *encomium*, qui célèbre γένος, ἀγωγή, ἐπιτήδευμα, φύσις et πράξεις du héros, selon la structure du *basilikos logos*, codifiée par Menandre le Rhéteur entre le III^e et le IV^e siècle¹⁷²⁰. De plus, il contient aussi une référence explicite à la source externe d'où il serait tiré, à savoir une œuvre en huit livres traitant des exploits du domestique Jean Kourkouas, rédigée par le protospathaire et juge Manuel. Cette allusion atteste de l'existence d'une historiographie familiale aristocratique, ou au moins de biographies consacrées à des personnages laïcs illustres ; ce genre de textes semble reprendre le modèle de la biographie classique de tradition plutarquienne, dont l'influence est perceptible aussi dans la *Vita Basilii* et qui revint en vogue au milieu du X^e siècle, sous l'effet d'un retour au classicisme magistralement décrit, dans ses fondements et ses manifestations, par Paul Lemerle¹⁷²¹. D'autres indices laissent supposer que ce type de biographies ou de mémoires familiales devait être plus répandu qu'on le pense : Markopoulos et Ljubarskij ont reconnu dans les textes du dit Pseudo-Syméon, de Léon le Diacre, de Psellos et de Zonaras les traces de récits biographiques consacrés à l'empereur Nicéphore Phocas, qui circulaient peut-être en plusieurs versions¹⁷²² ; pour sa part, Catherine Holmes a supposé l'existence d'une source favorable aux Sklèroi, dont Skylitzès se serait servi pour la reconstruction des événements concernant les guerres civiles de la fin du X^e siècle¹⁷²³. Il est également possible que des biographies de hauts dignitaires civils et proches de la cour aient existé au X^e siècle¹⁷²⁴, et c'est de ce genre de mémoires familiales que paraît être héritier aussi, à la fin du XI^e siècle, un texte à plusieurs égards singulier comme les *Conseils et récits* de Kékauménos. C'est à partir du milieu du X^e siècle, peut-être suivant le modèle fourni par la *Vita Basilii* rédigée par Constantin VII, que commencent à se constituer des généalogies, aristocratiques, impériales ou les deux à la fois,

¹⁷¹⁸ Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 188.

¹⁷¹⁹ Theoph. Cont. p. 426-428 ; cf. annexe 2.

¹⁷²⁰ Russell-Wilson, *Menander Rhetor*, p. XI-XLVI et p. 76-95.

¹⁷²¹ Lemerle, *Premier humanisme*, en particulier p. 274 et ss ; à ce propos, voir aussi les contributions réunies par Margaret Mullett et Roger Scott dans le volume *Byzantium and the Classical Tradition*. Sur le renouveau de la biographie de tradition classique, voir aussi Alexander, *Secular Biography at Byzantium* ; Jenkins, *Classical Background* ; Scott, *Classical tradition* ; Markopoulos, *Sur les deux versions*, p. 283-284.

¹⁷²² Markopoulos, *Sur les deux versions*, p. 284 ; Id., *Biographien* ; Ljubarskij, *Nikephoros Phokas. L'histoire syntomos* de Psellos contient en effet une référence explicite aux récits qui circulaient sur Nicéphore Phocas, de son vivant et peu après sa mort : ὑπὲρ τοῦ βασιλέως Νικηφόρου τοῦ Φωκᾶ πολλοὶ τῶν κατ' ἐκείνον καὶ τῶν ἐτ' οὐ πολὺ ὕστερον διεξοδικὰ συγγράμματα ἐκδεδώκασι καὶ ὁ ἀναγιγνώσκων ἐκεῖνα εἴσεται, ὅποσα ὁ ἀνὴρ οὗτος ἐν τε ἰδιώτου σχήματι ἔν τε βασιλείᾳ κατάρθωκεν (Psellos, *Historia syntomos*, p. 98).

¹⁷²³ Holmes, *Basile II*, p. 255-298. Même si la présentation de la révolte de Bardas Sklèros comme plus dangereuse pour la stabilité du pouvoir impérial ne nous paraît pas convaincante, les remarques sur l'importance donnée à la rébellion de Sklèros, à sa fuite aventureuse et à son retour spectaculaire invitent à prendre en compte l'hypothèse de Cathrine Holmes sur la formation du texte.

¹⁷²⁴ Une telle supposition a été avancée à propos de personnages tels Samonas, Constantin, parkoimomène de Léon VI, mais aussi pour des figures comme Petronas, Théoctiste et le César Bardas : cf. Kazhdan, *Secular Biography in Byzantium*, ainsi que Karlin-Hayter, *Vita Euthymii*, p. 176-177 (commentaire aux p. 48-50) et Ead., *Deux histoires*, spécialement p. 492-496.

dans la mesure où l'association des grandes familles micrasiatiques au pouvoir suprême mêlait les aspirations et les formes d'expression littéraire : plusieurs exemples de ce genre sont connus, parmi lesquels la généalogie des Phocas rapportée par le Vat. gr. 63, puis reprise par Michel Attaliatès, qui dit l'avoir trouvée dans des vieux livres et s'en sert pour rattacher Nicéphore Botaneiatès à ces ancêtres glorieux et jusqu'aux *Fabii* de la Rome ancienne ; ou encore la généalogie de Michel Maléïnos fournie par sa Vie et les notices généalogiques données à propos des Kourkouas par Théophane Continué¹⁷²⁵.

Hagiographie, cultes familiaux, formes de dévotion aristocratique au X^e siècle : le lien avec le divin comme moyen de légitimation sociale et politique

Une autre déclinaison du genre biographique particulièrement populaire à Byzance est représentée par l'hagiographie. Il s'agit en effet d'un autre genre textuel auquel l'aristocratie émergente confia la promotion de son image, d'autant plus que l'élection et la bénédiction divine honorant certains de ses membres étaient susceptibles de se réfléchir sur leurs familles, ainsi que sur le modèle social qu'elles incarnaient. Le phénomène de l'apparition de saints et cultes familiaux à l'époque mésobyzantine a été étudié avec finesse par des historiennes comme Evelyne Patlagean, Angeliki Laiou et en dernière instance Sophie Métivier : elles ont éclairé les rapports entre les figures de la sainteté et le pouvoir social ou politique, ainsi que les responsabilités et les intérêts familiaux impliqués dans la promotion, l'appropriation, voire l'invention de certains cultes¹⁷²⁶. À titre d'exemple, on pourrait rappeler les figures de saint Iôannikios, champion de l'iconodoulie et du monachisme bithynien, qui est dit appartenir à la famille des Boïlas¹⁷²⁷ ; de saint Eudocime, ancêtre présumé des Maléïnoi, déjà cité ; des quarante-deux martyrs d'Amorion, officiers parmi lesquels on comptait Théodore Kratéros et un Kallistos, dont l'hagiographe spécifie qu'il était un Mélissènos¹⁷²⁸ ; encore, de saint Michel Maléïnos, oncle du futur empereur Nicéphore II. Certains d'entre eux, comme Eudocime et Kallistos Mélissènos, sont des personnages à la consistance plus littéraire qu'historique, incarnant un modèle de sainteté laïque et militaire, plus proprement aristocratique qui se déploie dans la conduite mondaine et dans l'exercice des fonctions de commandement. Leur souvenir, lié à la frontière, est promu au culte et diffusé dans le cadre de la liturgie et de l'hagiographie constantinopolitaine par des familles d'origine orientale mais bien installées dans la capitale, qui les revendiquent en tant qu'ancêtres¹⁷²⁹. D'autres figures, comme celles de Iôannikios et Michel Maléïnos, sont dotées d'une personnalité

¹⁷²⁵ Toutes les références, ainsi que d'autres exemples et réflexions sur la fonction politique et sociale de la généalogie à Byzance, se trouvent dans l'article de Gounaridis, *Constitution d'une généalogie*. Sur la généalogie des Phocas, voir *supra* note 1722, et Cheynet, *Les Phocas*, p. 289-290 ; Attaliatès, p. 167.

¹⁷²⁶ Patlagean, *Sainteté et pouvoir* ; Laiou, *The General and the Saint* ; Métivier, *Aristocrate et saint*. Parmi les saints dont le culte fut promu ou parfois simplement inventé par des hagiographes appartenant à la haute aristocratie on peut compter, entre autres, aussi Irène de Chrysobalanton (cf. *supra*, p. 133, note 637), Théoctiste de Lesbos, figure fruit de l'invention de Nicétas, le *sympentéros* de Romain Lécapène, ainsi que Théophanô, impératrice et première femme de Léon VI, de la familles des Martinakioi. Sur les hagiographies de saints « fictifs », voir aussi d'autres exemples donnés par Efthymiadis, *Hagiography from the 'Dark Age'*, p. 125-128.

¹⁷²⁷ Sullivan, *Life of St. Ioannikios*, p. 243 et 259, note 87.

¹⁷²⁸ Vasil'evskij-Nikitin, p. 50, ll. 6-7 ; Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 206-209.

¹⁷²⁹ Sur les Passions de martyrs militaires liées à la lutte contre les ennemis extérieurs de l'Empire, les Bulgares et surtout les Arabes, voir les quelques remarques d'Efthymiadis, *Hagiography from the 'Dark Age'*, p. 113-114.

historique plus forte et s'inscrivent dans les formes plus traditionnelles de la sainteté monastique, en particulier bithynienne¹⁷³⁰. Leur condition de moines dans une région proche de la capitale offrait à ces saints l'avantage de pouvoir exercer, à travers les formes de la direction spirituelle, une influence sociale et politique effective dans les milieux de la haute aristocratie constantinopolitaine : le rôle politique joué par certains centres monastiques et le comportement de personnages comme le même Michel Maléïnos ou Athanase de l'Athos le montrent bien¹⁷³¹. Mais la qualité du saint, son caractère exceptionnel, sa puissance effective et même son historicité avaient une importance relative, une fois le culte établi et reconnu par l'Église : l'essentiel était d'associer la famille à la sphère du divin, de lui gagner des mérites spirituels capables de justifier son comportement et confirmer sa puissance matérielle, en les accompagnant des signes de l'approbation divine. À défaut de pouvoir compter un saint dans sa parenté, l'ostentation de la piété, la fondation d'églises et de monastères, la respect et la fréquentation de moines et d'autres hommes d'Église charismatiques, à l'autorité spirituelle reconnue, pouvaient valoir eux aussi l'obtention présumée de grâces et l'approbation sociale. Dans tous les cas, le but était d'augmenter le prestige et l'influence familiale dans la capitale, à une époque où la promotion de cultes et saints lignagers était à la mode parmi les aristocrates comme dans la dynastie impériale, et elle offrait une consécration importante du statut social. Il est difficile de dire s'il y eut dans cette attitude émulation et compétition avec le modèle impérial : certains exemples de sainteté aristocratique se forment en effet sous le signe de l'opposition à l'autorité, comme dans le cas des saints iconodoules, dont Iôannikios, ou, comme dans le cas d'Eudocime, ils précèdent les manifestations de sainteté dynastique promues par des empereurs comme Léon VI et Constantin VII - avec la canonisation de l'impératrice Théophanô et la représentation « hagiographique » de Basile I^{er}. Dans d'autres cas les *basileis* macédoniens paraissent servir d'exemple, encourageant et patronant la promotion de cultes, la translation de reliques, la production de littérature hagiographique et la fondation de monastères : il s'agit d'actes qui ressemblent de plus en plus à des véritables rites sociaux, des occasions pour la manifestation de la fidélité, la proximité et la familiarité avec le pouvoir¹⁷³². La fonction sociale jouée par les lieux de culte est bien illustrée par le cas

¹⁷³⁰ Cf. encore les brèves présentations d'Efthymiadis, *ibid.*, p. 110-111 et 124.

¹⁷³¹ Le rôle des monastères en tant que lieux protégés de rencontre et d'échanges d'informations politiques, ainsi que le caractère potentiellement subversif des « familles spirituelles » a été éclairé par Rosemary Morris dans son article *The Byzantine Aristocracy and the Monasteries*, surtout p. 115-117 ; le même auteur a développé des réflexions plus étendues sur les rapports entre moines, société laïque et vie politique, ainsi que sur la fonction sociale de la paternité spirituelle dans *Monks and Laymen*, p. 90-119. La Vie de saint Michel Maléïnos rapport qu'il passa des périodes dans la capitale, où il était en contact avec des officiers et des gens puissants : c'est dans ce milieu que le connut Athanase, le futur fondateur de Lavra à l'Athos ; il avait été présenté à Michel par le stratège de la Mer Égée Zephinezer, et c'est à travers lui qu'il entra en contact avec Nicéphore Phocas (Laiou, *The General and the Saint*, p. 407). D'autre part, nous avons vu que les communautés monastiques de l'Olympe bithynien entretenaient des relations suivies avec l'aristocratie de la capitale et même avec la cour (cf. *supra*, p.103-107).

¹⁷³² Sur le rôle de Léon VI et Constantin VII comme hagiographes eux-mêmes ou patrons de ce genre de production littéraire, cf. Efthymiadis, *Hagiography from the 'dark Age'*, p. 114-122 et 129. À ce propos il suffit de songer aux homélies et aux textes hagiographiques attribués à Léon VI et à Constantin VII, destinés souvent à une lecture publique, à l'occasion de festivités du calendrier liturgique ou d'événements exceptionnels, comme la translation de reliques ou la consécration d'églises : Flusin, *L'empereur hagiographe* ; plus particulièrement sur le transfert de reliques, en particulier du Christ ou des amis du Christ, voir encore Flusin, *Construire une nouvelle Jérusalem* ; Wortley, *Relics of 'the friends of Jesus' at Constantinople* ; Kalavrezou, *Helping Hands for*

du monastère de la Belle Source et par les recueils des miracles qui y sont liés : sanctuaire impérial par excellence, choisi par la dynastie macédonienne comme théâtre d'une cérémonie officielle pour la fête de l'Ascension, il fut fréquenté par la plus haute aristocratie du X^e siècle, qui y obtint de nombreux miracles, et il fut cher en particulier aux Lécapènes et aux Kourkouas, familles étroitement associées au pouvoir impérial¹⁷³³.

Ce qui est sûr c'est qu'une telle mise en valeur du lien avec le divin servait aux empereurs à assurer leur autorité et s'avérait précieuse surtout dans les moments critiques de transmission contestée du pouvoir ou de sa prise par des voies autres que la succession légitime. Cela vaut tant pour Léon VI, dont le pouvoir peu assuré était menacé par l'ombre d'impiété de la tétragamie, que pour Romain Lécapène, usurpateur, fondateur du Myrélaion et protecteur des moines, que pour Constantin VII, porphyrogénète longtemps mis à l'écart de l'exercice du gouvernement par sa belle-famille. Tout au long du X^e siècle les reliques, liées surtout au Christ ou à ses amis, tel saint Lazare et surtout saint Jean Baptiste, ne cessèrent d'affluer dans la Ville impériale, soigneusement collectées et honorées par les *basileis* et chargées de sacraliser leur pouvoir¹⁷³⁴.

Ainsi, au moment où l'aristocratie micrasiatique s'associe au trône impérial, sa sensibilité religieuse, qui paraît caractérisée en sens régional, se reflète dans les manifestations officielles de dévotion. En particulier, Nicéphore Phocas, qui tint à se présenter comme guerrier et ascète, général victorieux songeant à revêtir l'habit monastique, renouvela en partie les formes de la dévotion impériale : réunissant les modèles de la sainteté militaire et monastique, il donna voix à la religiosité propre au groupe social auquel il appartenait et des territoires auxquels il était lié, à une spiritualité austère et en même temps engagée dans les affaires du monde, dans la guerre et la direction politique de l'Empire chrétien. Les tensions avec la hiérarchie ecclésiastique, le refus opposé à sa proposition de rendre aux soldats tombés contre les infidèles les honneurs des martyrs, ne compromirent pas le succès du modèle qu'il incarna auprès d'une partie de l'aristocratie et même à la cour : l'office qui lui fut consacré après sa mort en est une preuve, ainsi que les poèmes enthousiastes que lui dédièrent des intellectuels comme Jean Géomètre et Jean de Mélitène¹⁷³⁵.

the Empire. Les chroniques montrent que les empereurs macédoniens ne se limitèrent pas à fonder ou restaurer eux-mêmes églises et monastères, mais qu'ils encouragèrent des actes semblables de la part de l'aristocratie constantino-politaine, en participant aux cérémonies de consécration de tels établissements. Ainsi, Léon VI participait à la consécration du monastère fondé par le protovestiaire Christophore, quand il reçut la nouvelle que la flotte de Léon de Tripoli se dirigeait vers Constantinople (Théoph. Cont., p. 366; Skyl., p. 182; Léon Gramm., p. 276) ; il était présent aussi à la même cérémonie pour le monastère de Constantin Libs, interrompue à cause d'une forte tempête de vent (Théoph. Cont., p. 371; Skyl., p. 186; Léon Gramm., p. 280).

¹⁷³³ S. Efthymiadis, *Le monastère de la Source*, p. 285-297.

¹⁷³⁴ Une revue détaillée des différentes reliques arrivées à Constantinople au cours du X^e siècle et de leur fonction politique est donnée par Bozóky, *La politique des reliques*, p. 99-118. Un événement religieux particulièrement intéressant, dans cette série, est représenté par l'arrivée à Constantinople du *mandylion* d'Edesse, récupéré par Jean Kourkouas à la fin du règne de Romain Lécapène et accueilli avec grand honneur par le *basileopatôr*, ses fils et son gendre, mais dont la puissance symbolique profita surtout à Constantin VII, qui mit en relation sa translation et son retour sur le trône (cf. Flusin, *L'empereur hagiographe*, p. 50-51 ; Patlagean, *L'entrée de la Sainte Face*).

¹⁷³⁵ Petit, *Office inédit*. Une épitaphe de Jean, métropolitain de Mélitène, aurait été gravée sur la tombe de l'empereur d'après Skylitzès, p. 282-283. Les poèmes que Jean Géomètre consacra à Nicéphore Phocas sont les suivants : Van Opstall n^{os} 61 (Cramer p. 290, ll. 1-13), 80 (Cramer p. 295, ll. 8-21, significativement intitulé « 363

Également intéressant est le cas des Kourkouas et de Jean Tzimiskès, qui, de Nicéphore Phocas, fut le neveu, l'assassin et le successeur. L'absence d'un saint et d'un culte lignager est compensée dans ce cas par la piété dont les membres de la famille font preuve, par leurs relations avec les institutions et les hommes de l'Église, ainsi que par les prophéties qui accompagnent leurs carrières. Ainsi, l'éloge de Jean Kourkouas met en avant son instruction dans les Écritures Saintes et la prévision de ses succès futurs, énoncée par le métropolite de Gangres, son maître et oncle. Des sources diverses rapportent aussi les prophéties concernant l'accession au trône de Jean Tzimiskès, par les moines Théodore et Antoine, que l'empereur récompensa ensuite, le premier avec la nomination au trône patriarcal d'Antioche, le deuxième avec l'édification d'une église magnifique sur le site de son ermitage, près de Néocésarée¹⁷³⁶. Par la suite Tzimiskès revendiqua aussi la protection surnaturelle de saint Théodore, responsable de la victoire de l'armée byzantine à Dorostolon en 970, dont il fit reconstruire le sanctuaire à Euchaneia, le dotant magnifiquement¹⁷³⁷. En plus de favoriser les cultes, les sanctuaires et les clercs des Arméniens, sa terre d'origine, qui fournirent les signes du consensus et du soutien divin à son pouvoir, à Constantinople Tzimiskès s'efforça d'effacer le crime qui l'avait conduit sur le trône en multipliant les preuves de piété, en faisant des donations importantes aux pauvres et aux institutions charitables, manifestant une dévotion ostentatoire à la Vierge, protectrice de la Ville¹⁷³⁸, et surtout en se présentant, sur monnaies et sceaux impériaux, en tant qu'empereur choisi et désigné par la *manus Dei*¹⁷³⁹.

Qu'est-ce que pourrait dire, parmi les saints, l'empereur souverain Nicéphore, maintenant que toutes ses images sont enlevées ? ») and 148 (en distiques élégiaques); Cramer p. 266, ll. 20-267, p. 21 (dans lequel l'éditeur reconnaissait à tort Nicéphore I^{er}, cf. sa note à la p. 266) ; p. 283, ll. 15-26 ; p. 305, ll. 1-3 [en dodécasyllabes; cf. Lauxtermann, *Poet and Soldier*, p. 367 note 48]. Sur la double image de Nicéphore Phocas dans la tradition historiographique cf. Morris, *The two faces*, p. 101 ss.

¹⁷³⁶ Le moine Théodore est mentionné par Skylitzès (Skyl., p. 286-287) ; Léon le Diacre le désigne comme « Théodore de Colonée », et il rapporte qu'il avait prévu l'accession au trône de Nicéphore Phocas d'abord, de Jean Tzimiskès ensuite (Léon Diac., p. 100-101). C'est Michel le Syrien à faire référence à un autre ermite, prénommé Antoine et installé près de Néocésarée, qui aurait prophétisé à Tzimiskès son couronnement et qui, une fois la prophétie réalisée, aurait été récompensé par la construction d'une église dite de saint Antoine (p. 129). Il pourrait quand même s'agir d'un seul personnage et d'un seul épisode, dédoublé dans les sources.

¹⁷³⁷ Skyl., p. 308-309 ; Léon Diac., p. 152-155.

¹⁷³⁸ Le culte et l'image de la Vierge, universellement aimée et intimement liée à la défense de Constantinople, étaient aussi présents à la guerre, et son icône était souvent apportée en bataille par les empereurs : selon la tradition, une des batailles de Tzimiskès fut accompagnée par une vision de la Vierge, et le *basileus* choisit de faire parader son icône lors de la célébration du triomphe après sa victoire en Bulgarie (cf. McCormick, *Eternal Victory*, p. 172-173, et fig. 10). Selon Psellos, une icône de la Vierge était portée par Basile II lors de la bataille d'Abydos contre Bardas Phocas, et l'image de la Vierge médiatrice de secours, entourée par des saints militaires, est également transmise par la littérature du X^e siècle (toutes les références dans Weyl Carr, *Court Culture and Cult Icons*). Rien d'étonnant donc si l'image de la Vierge paraît aussi sur de nombreux sceaux d'officiers : c'est le cas, notamment des sceaux qu'on peut attribuer au domestique Jean Kourkouas (cf. Andriollo, *Kourkouas*, p. 62-64).

¹⁷³⁹ Zacos-Veglery, n° 74 ; *DOSeals* 6, n° 66.1 ; cf. aussi Grierson, *DOCoins* 3, planche XLII, n°s 1-6c.

L'aristocratie orientale et la culture de la cour

Il est intéressant d'observer que la culture guerrière et les formes de piété propres aux empereurs issus de l'aristocratie trouvent leur expression, après leur association au trône, aussi dans la haute littérature classicisante. Si l'influence des Phocas et des intérêts de l'aristocratie militaire orientale à la cour se manifeste déjà sous Léon VI et Constantin VII, dans les traités militaires attribués à ces empereurs ainsi que dans le succès de certains cultes, notamment celui de la croix, après l'accession au trône de Nicéphore II la culture aristocratique acquiert un statut impérial, et elle s'exprime de plein droit et en son propre nom dans les genres « impériaux » du traité militaire, de l'historiographie et de la poésie d'occasion¹⁷⁴⁰. La compilation des *Praecepta militaria* attribués à l'empereur Nicéphore Phocas¹⁷⁴¹ et du traité connu sous le nom de *De velitatione*, ainsi que la réélaboration des chroniques rédigées quelques années auparavant¹⁷⁴², continuent la tradition héritée de Léon VI et Constantin VII, tout en la renouvelant.

D'un autre côté, les œuvres d'intellectuels au service de la cour comme Théodose le Diacre et Jean Géomètre contribuent elles aussi à donner une valeur littéraire à l'idéologie, la spiritualité et la propagande de ces empereurs et des familles qui leur étaient associées, les traduisant en une langue élevée, riche de références au passé classique ou à la tradition chrétienne¹⁷⁴³. Dans tous ces textes on retrouve la célébration de la valeur guerrière, chargée de motivations chrétiennes, de l'habileté stratégique et des victoires en Occident et en Orient, ainsi que la description des ennemis de l'Empire avec leurs spécificités ethniques et religieuses, de batailles et des stratégies de lutte. La typologie textuelle même des épitaphes impériales, que Jean Géomètre compose à la première personne, se servant de la figure rhétorique de *l'éthopoiéa* et donnant voix directement à Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès, est assez rare en soi, mais elle semble trouver des antécédents dans quelques épitaphes d'officiers destinées à des sépultures privées et étudiées par Marc Lauxtermann : tous ces

¹⁷⁴⁰ Comme l'a observé Markopoulos, ce passage « du Low vers le High Style » est un reflet de « l'environnement socio-linguistique » où se trouvent opérer les écrivains ou les remanieurs de textes auxquels est confiée la propagande des nouveaux représentants du pouvoir impérial (*Sur les deux versions*, p. 283).

¹⁷⁴¹ Ce texte a été édité et traduit par McGeer, *Sowing the Dragon's Teeth*, p. 3-78 ; voir aussi le commentaire aux p. 171-191.

¹⁷⁴² Cf. *supra*, note 1695.

¹⁷⁴³ Théodose le Diacre, auteur dont très peu est connu, à part sa condition de clerc et son activité poétique patronnée d'abord par Romain II, puis par Nicéphore II, fut auteur d'un long poème en dodécasyllabes sur la reconquête de la Crète : l'édition la plus récente du texte est celle publiée par Ugo Criscuolo en 1979 (*Theodosii Diaconi De Creta capta*, Lipse 1979). Une traduction italienne du texte accompagnée par un commentaire historique et littéraire a été donnée dans notre mémoire de maîtrise, resté inédit (Andriollo, *Sul 'De Creta capta' di Teodosio Diacono*, Université de Pise 2008) ; une synthèse de ce travail est parue sous forme d'un article, où l'on retrouve toute indication bibliographique antérieure, ainsi qu'une discussion du contenu du poème, de l'idéologie qu'il véhicule, de son style (Ead., *De Creta capta*). À cet auteur Louis Petit attribua aussi la paternité d'une *akolouthia* consacrée à Nicéphore Phocas (Petit, *Office inédit*). Beaucoup plus riche est la bibliographie sur Jean Géomètre : fils d'un « prompt serviteur de l'empereur », il paraît avoir eu à son tour une carrière militaire ainsi que littéraire, qui s'étala sous Nicéphore II, Jean Tzimiskès et pendant la régence de Basile le parakoimomène, jusqu'à sa chute en disgrâce, à dater probablement du règne de Basile II. Sur cet auteur voir en particulier : Lauxtermann, *Poet and Soldier* ; Id. *Byzantine Poetry, passim* et p. 287-304 ; Van Opstall, *Jean Géomètre. Poèmes en hexamètres et en distiques élégiaques* ; Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 249-272 ; Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

textes partagent la même emphase sur la bravoure à la guerre et sur sa valeur chrétienne¹⁷⁴⁴. Au-delà des empereurs, d'autres représentants de l'aristocratie sont mentionnés occasionnellement dans les textes de ces auteurs : Bardas Phocas, père de Nicéphore II, et Constantin Maléinos sont les stratèges exemplaires du *De velitatione*¹⁷⁴⁵, tandis que Théodose le Diacre chante la mort héroïque de Nicéphore Pastilas, commandant tombé pendant la reconquête de la Crète, et Jean Géomètre consacre des vers aussi à un haut fonctionnaire civil comme le magistre Théodore Dékapolitès¹⁷⁴⁶, à Grégoria, la mère de Bardas Sklèros¹⁷⁴⁷, et probablement au parakoimomène Basile Lécapène¹⁷⁴⁸. Le *corpus* poétique de Jean Géomètres fait aussi place aux cultes préférés par les officiers de l'époque, sous la forme d'épigrammes, parfois destinées à accompagner des icônes ou d'autres objets de dévotion, ce qui nous renseigne également sur le goût et les modes artistiques contemporaines. Plusieurs d'entre elles sont consacrées à la croix¹⁷⁴⁹ ou à des saints comme Démétrius¹⁷⁵⁰, les deux Théodore¹⁷⁵¹, saint Eustrate et ses cinq compagnons d'armes¹⁷⁵², saint Michel achistratège¹⁷⁵³, saint Michel Maléinos¹⁷⁵⁴. Il ne manque pas de compositions vouées à la Théotokos, à des scènes évangéliques ou à des saints populaires comme Basile de Césarée ; d'autres poèmes concernent aussi des cultes jadis encouragés par les empereurs macédoniens, comme celui de Grégoire de Nazianze, de saint Étienne et de saint Lazare, ou des reliques de saint Jean Prodrome¹⁷⁵⁵. D'ailleurs, c'est au modèle du reliquaire contenant le bras de saint Jean semble faire allusion aussi l'image de la main divine, protégeant et couronnant Jean Tzimiskès, qui paraît dans l'épithèque de l'empereur et dans une autre épigramme que Géomètre lui fait prononcer : cherchant peut-être une continuité avec la dynastie légitime, le *basileus* semble s'approprier ainsi un culte favorisé par les Macédoniens et un symbole déjà en vogue, le chargeant d'une signification nouvelle et leur confiant la mise en scène de sa légitimation¹⁷⁵⁶.

Il est donc clair que, plus qu'une soudaine révolution culturelle, l'aristocratie micrasiatique poursuit une progressive intensification de son influence, culturelle autant que politique, opérant une synthèse entre la tradition héritée et les valeurs sur lesquels se fondait son prestige¹⁷⁵⁷. L'activité littéraire du troisième quart du X^e siècle ne représente que la consécration officielle du succès d'un modèle social et culturel qui, depuis au moins deux générations, s'était imposé et qui avait influencé la mode de la capitale.

¹⁷⁴⁴ Lauxtermann analyse les épithèques de Bardas, un militaire mort de maladie en Crète, probablement à l'époque de la reconquête de l'île, et d'un Katakalon, stratège de Thessalonique, mort en 945/946 en combattant les Hongrois : *Byzantine Poetry*, p. 224-227, et p. 314.

¹⁷⁴⁵ *Traité* p. 34-35.

¹⁷⁴⁶ Van Opstall n° 90 (Cramer p. 297, l. 28 – p. 298, l. 12).

¹⁷⁴⁷ Cramer p. 266, ll. 2-19.

¹⁷⁴⁸ Cramer p. 276, l. 3 – p. 278, l. 20 et p. 308, l. 1 – p. 309, l. 13 ; cf. Lauxtermann, *Poet and Soldier*, p. 367 note 48.

¹⁷⁴⁹ Cramer p. 297, ll. 8-16; p. 305, ll. 16-20.

¹⁷⁵⁰ Van Opstall n° 58, 62 et 63 (Cramer p. 289, ll. 9-11 ; p. 290, ll. 14-16 ; p. 290, ll. 17-18).

¹⁷⁵¹ Van Opstall n° 67 et 68 (Cramer p. 292, ll. 1-8 et p. 292, ll. 8-18) ; aussi Cramer p. 320, ll. 6-12.

¹⁷⁵² Cramer p. 273, l. 30-p. 274, l. 13.

¹⁷⁵³ Cramer p. 297, ll. 17-19; p. 301, ll. 9-13; p. 328, ll. 9-11.

¹⁷⁵⁴ Cramer p. 299, ll. 1-5.

¹⁷⁵⁵ Cramer p. 292, ll. 19-29; p. 328, ll. 18-26.

¹⁷⁵⁶ Cramer p. 286, ll. 4-8.

¹⁷⁵⁷ Sur l'imitation des modèles anciens et le problème de l'originalité de la littérature byzantine, voir l'article classique de Hunger, *Imitation*.

Production culturelle et idéologie du pouvoir sous Basile II

Telle étant la situation, la revendication des droits impériaux par Basile II, son règne personnel, ainsi que le déclassement des Phocas et de leurs proches alliés n'en entraînent pas le déclin immédiat. Bien au contraire, Basile II s'appropriait tant l'esprit guerrier que la piété sévère et ascétique promue comme modèle idéal de conduite par ses prédécesseurs, il en fit la base sur laquelle refonder le pouvoir impérial dynastique et légitime : il confirma ainsi qu'il était l'héritier spirituel, et pas seulement politique, de ses puissants tuteurs. Quoi qu'en disent les proches des factions précédemment au pouvoir, comme Jean Géomètre, déçu d'avoir été mis à l'écart, ou des intellectuels postérieurs comme Psellos, le règne de Basile II ne semble pas avoir marqué une rupture avec le passé, ou avoir ouvert une époque de rudesse et de mépris indiscriminé envers toute activité littéraire¹⁷⁵⁸.

Cet empereur compta en effet parmi ses plus fidèles collaborateurs un général cultivé comme Nicéphore Ouranos, dont les écrits regorgent de citations érudites et de références au mythe et au monde ancien. Comme nous l'avons vu, les encouragements qu'il adressa à ses correspondants versés dans l'activité littéraire montrent qu'il était loin de se désintéresser des livres ; et d'ailleurs, sa requête de l'*Atticiste* de Denys d'Halicarnasse, œuvre de rhétorique aujourd'hui perdue, dont il demanda l'envoi, trahit un intérêt pour la rhétorique, l'atticisme et l'imitation des modèles anciens qui est loin du goût pour le style simple et dépouillé attribué par Psellos à Basile II et à la chancellerie impériale de l'époque¹⁷⁵⁹. D'ailleurs, il est curieux que Philetos Synadènos le loue en tant que *philosophos* et stratège en même temps, capable d'incarner justement la combinaison parfaite de sagesse et de courage dont Jean Géomètre pleurait la disparition, s'en considérant le dernier exemple¹⁷⁶⁰. En effet, les fondements de l'éducation supérieure restèrent les mêmes qu'au milieu du siècle et le profil des intellectuels ne changea pas non plus : comme auparavant, il s'agit de membres de l'élite, le plus souvent fonctionnaires civils ou ecclésiastiques, mais parfois aussi commandants militaires, tel Nicéphore Ouranos. Celui-ci n'est rien d'autre que l'*alter ego* idéal de Jean Géomètre, en grâce auprès d'un empereur qui aurait difficilement pu apprécier les éloges d'un partisan enthousiaste de Nicéphore II, qui avait été compromis aussi avec les gouvernements de Jean Tzimiskès et Basile Lécapène. Sous son règne les personnages érudits ne manquèrent pas, comme le juge de Tarse Philéto Synadènos¹⁷⁶¹, le métropolitain Léon de Synada, qui dans ses lettres fait preuve d'une bonne connaissance des classiques et n'hésite pas à avouer sa passion

¹⁷⁵⁸ Van Opstall, n° 211; Psellos, *Chronographie*, ch. 29-30, p. 18-19. Cf. aussi Crostini, *The Emperor Basil II's Cultural Life*; Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

¹⁷⁵⁹ Darrouzès V, 22 (cf. annexe 2).

¹⁷⁶⁰ Darrouzès VI, 9 : φιλοσοφῶν γὰρ ἅμα καὶ στρατηγῶν ἐν τοῖς πράγμασι, τοῖς ἐξ ἀμφοτέρων κρατεῖς διηγήμασι, καὶ μήτε φιλοσοφίαν τροπαίων ἀποστερεῖν, μήτε τὰ τρόπαια καὶ τὰς νίκας ἀμορεῖν τῆς φρονήσεως, ἀλλὰ θαυμασίως ἀμφοτέρα ἐπιπλέκεσθαι. Jean Géomètre avait accusé les « nouveaux législateurs du mal » de regarder avec envie sa sagesse et sa valeur militaire, désirant que « le sage soit faible, ou que le viril soit ennemi du savoir », cf. van Opstall n° 211 : καὶ φθόνος οὐκ ὀλίγος ἔρρεεν ἐκ στομάτων ὡς μόνος ἦν σοφίης θάλος, ἦν δ' ἄρεος πρόμος οἶος, εὐκραδίως μίξας νοῦν σοφὸν ἠνορέη, ἢ δ' ἀρετὴ κακίη, γένος ἄθλιον, ὃ γένος αἰσχρὸν, οὐτιδανόν, φθονερὸν, ἀντίπαλον σοφίης. ἢ μαλακὸν σοφὸν ἔμμεν', ἢ ἄρρενα γνώσιος ἐχθρὸν, ὧδε θέλουσι νεοὶ νομοθεταὶ κακίης. Cf. aussi les commentaires au texte dans Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

¹⁷⁶¹ Il adressa à Nicéphore Ouranos, dont il semble avoir été un familier et un fidèle, une série de six lettres : Darrouzès VI, 8-13.

immodérée pour les auteurs profanes¹⁷⁶², ainsi que d'autres ecclésiastiques lettrés, tels Nicéas d'Amasée et Nicolas de Néocésarée, eux aussi correspondants de Nicéphore Ouranos¹⁷⁶³. Cependant, il est évident que la poésie et la rhétorique d'occasion ne fleurirent pas à cette époque, et cela malgré le fait que, comme l'a observé Lauxtermann, des panégyristes potentiels eussent été disponibles¹⁷⁶⁴. En effet les poètes ne se turent pas d'un seul coup : plusieurs poèmes de Jean Géomètre datent sans doute de la période après 985/986, et se réfèrent à des événements historiques tels les guerres bulgares, les guerres civiles, les relations avec les Ibères¹⁷⁶⁵ ; des épigrammes anonymes composées au tournant du siècle sont également connues, sans compter qu'à la fin du règne de Basile II un intellectuel comme Jean Mauropous devait avoir déjà atteint l'âge adulte¹⁷⁶⁶. On peut voir ici un choix conscient de l'empereur, qui décida de revenir à la tradition de la littérature dynastique macédonienne, favorisant en particulier des genres comme le traité militaire et la compilation hagiographique.

Une œuvre comme les *Taktika*, de la main du même Nicéphore Ouranos, continue en effet la tradition du traité militaire émanant de la cour impériale : les travaux précédents y sont repris et complétés, prenant en compte les changements intervenus à la frontière orientale, en premier lieu le passage de la conquête au contrôle des territoires récemment annexés¹⁷⁶⁷. Les autres textes dont le même Nicéphore Ouranos fut auteur nous éclairent davantage sur les préférences littéraires partagées par les proches de la cour : outre une Vie de saint Siméon Stylite, trois œuvres poétiques lui sont attribuées, à savoir un alphabet katanyctique, une monodie pour Siméon Métaphraste et une brève épitaphe en mémoire d'un jeune philosophe¹⁷⁶⁸. De ces travaux, les trois premiers suggèrent qu'il était en bons rapports avec Syméon Métaphraste, dont l'œuvre de compilation et réécriture hagiographique fut achevée justement à la fin du X^e siècle¹⁷⁶⁹. Il est probable que la rédaction de son ménologe, sollicitée selon Psellos par un empereur dont le nom n'est pas précisé, ait été patronnée par Basile II, qui aurait ainsi continué l'œuvre amorcée par son grand-père Constantin VII avec la compilation du Synaxaire de Constantinople¹⁷⁷⁰. Les allusions à la production de littérature religieuse contenues dans quelques lettres de Nicéphore Ouranos, en particulier celle à la rédaction d'une œuvre sur les saints de l'année qui aurait occupé le métropolitain de Néocésarée Nicolas, semblent indiquer une popularité effective de ce genre littéraire dans le cercle des

¹⁷⁶² Notamment dans son « testament » (Darrouzès III, 31 ; Vinson 31) ; à plusieurs occasions Léon montre connaître bien, entre autres, Diogène Laërtius, Plutarque et les tragiques : voir, à titre d'exemple, les références contenues dans Darrouzès III, 32, 34 et 51.

¹⁷⁶³ Cf. *supra*, p. 259-260.

¹⁷⁶⁴ *The Paradox*, p. 199-202, et *passim*.

¹⁷⁶⁵ Cramer p. 274, l. 14- p. 275, l. 3 ; p. 282, ll. 21-27 ; p. 296, ll. 21-29 ; p. 322, l. 11 – p. 325, l. 16 ; p. 326, ll. 4-6.

¹⁷⁶⁶ Cf. encore Lauxtermann, *The Paradox*, p. 199-204.

¹⁷⁶⁷ Nicéphore Ouranos, *La Tactique et Douze chapitres* ; McGeer, *Sowing the Dragon Teeth*, p. 79-163 ; Id., *Tradition and Reality*.

¹⁷⁶⁸ Mercati, *Versi di Niceforo Uranos*, p. 126-134 ; autres références dans Lauxtermann, *The Paradox*, p. 210, note 34.

¹⁷⁶⁹ Sur la figure et l'œuvre de Siméon Métaphraste voir : Beck, *Kirche und theologische Literatur*, p. 270-275 ; Kazhdan, *Byzantine Literature*, p. 231-247 ; Acconcia Longo, *Vite, passioni, miracoli dei santi*, p. 184-186 ; Psellos, *Enkomion de Siméon Métaphraste* ; Ševčenko, *Poems on the Deaths of Leo VI and Constantin VII* ; Høgel, *Hagiography under the Macedonians* ; Id. *Symeon Metaphrastes*.

¹⁷⁷⁰ Le Synaxaire a été édité par Delehaye, *Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae* ; à ce sujet voir aussi Luzzi, *Precisazioni*.

proches du pouvoir impérial. D'autre part, l'intérêt et la prédilection de l'empereur pour ce type de textes sont confirmés par le « ménologe » de Basile II (en réalité un synaxaire), dont les enluminures servirent de modèles au XI^e siècle pour des livres similaires, tel un codex copié pour Michel IV, maintenant à Baltimore. De même, l'image de Basile II, représenté à la manière de saint Théodore, en armure et entouré de saints militaires, sur un autre manuscrit qu'il avait commandé, un Psautier gardé à la Bibliothèque Marcienne de Venise, servit selon André Grabar de modèle pour les portraits impériaux du XI^e et XII^e siècle¹⁷⁷¹. La vénération du *basileus* pour les saints militaires, en particulier les deux Théodore et saint Georges, est confirmée par l'hagiographie¹⁷⁷² ; elle situe l'attitude de Basile II dans la continuité des modèles existants, mais reformulés dans des formes littéraires aptes à marquer une variation perceptible par rapport à la culture de la cour favorisée par ses prédécesseurs. Le jeu entre conservation, appropriation et refondation des modèles reflète la dialectique entre affirmation de l'autorité, recherche du consensus et réorganisation des élites.

Dans ce cadre le recours manqué à la poésie comme instrument de propagande s'expliquerait pour plusieurs raisons : la volonté de se détacher de l'élite dirigeante et des intellectuels compromis avec les régimes précédents, l'inclination personnelle, mais aussi une vie de cour marquée par l'absence fréquente de l'empereur et d'une impératrice. Il convient d'ailleurs d'observer que des empereurs comme Léon VI et Constantin VII avaient été eux-mêmes leurs propres panégyristes, l'émergence de poètes de cour aux personnalités littéraires bien définies et engagés massivement dans la propagande impériale étant un phénomène propre au troisième quart du X^e siècle. Si Basile II ne composa pas lui-même des œuvres littéraires, il encouragea pourtant le développement de certains genres, pratiqués par ses hommes de confiance, auxquels il confia l'image de son règne, synthèse d'un pouvoir impérial ascétique et guerrier, mais inscrit dans la légitimité dynastique. À cette fin servit aussi la voix du législateur, à travers laquelle s'exprima ce que Catherine Holmes a défini comme une « rhétorique de la terreur » dont les effets sur l'imaginaire byzantin et post-byzantin s'avèrent durables¹⁷⁷³. D'autre part la popularité dont Basile II jouit tout au long des siècles suivants laisse supposer que, malgré les silences de la tradition littéraire, une propagande impériale exista et qu'elle fut efficace. De la même manière, les lacunes éventuelles de l'historiographie sur son règne ne doivent pas laisser penser que ce genre ait été totalement négligé : une biographie de l'empereur, qui s'inscrivait dans les formes et les évolutions de l'historiographie byzantine de la fin du X^e siècle, aurait été composée par Théodore métropolitain de Sébastée¹⁷⁷⁴, et il semble aussi que les officiers de son règne aient fait l'objet de récits de ce genre, dont Skylitzès semble avoir tiré l'histoire des exploits d'Eustathe Daphnomèlès, héros des guerres bulgares¹⁷⁷⁵. D'ailleurs, le prologue de la

¹⁷⁷¹ Crostini, *The Emperor Basil II's Cultural Life*, p. 67-69.

¹⁷⁷² Crostini, *ibid.* p. 78.

¹⁷⁷³ Holmes, *Political Elites*, p. 59-63 et p. 69.

¹⁷⁷⁴ Sur Théodore de Sébastée comme possible auteur d'une œuvre historique traitant du règne de Basile, qui aurait servi de source à Jean Lazaropoulos pour la compilation des miracles de saint Eugène de Trébizonde, voir surtout l'argumentation de Panagiotakes, *Fragments*.

¹⁷⁷⁵ Skyl., p. 360-363 ; Markopoulos, *Byzantine History Writing*, p. 195-196, et la note 63.

Synopsis du même Skylitzès peut servir à nous donner une idée des sources perdues ou amalgamées aux chroniques postérieures¹⁷⁷⁶.

La culture de la capitale et de la cour au XI^e siècle

Si donc le règne de Basile II ne représenta pas un trou noir dans la culture byzantine, la floraison littéraire de la première moitié du XI^e siècle trouve ses raisons d'être dans l'évolutions d'une culture qui sut toujours conjuguer innovation et conservation. D'autre part, la οὐκ ὀλίγη φορὰ φιλοσόφων καὶ ῥητόρων qui vit le jour justement sous ce même empereur n'est que la prémisse du développement ultérieur¹⁷⁷⁷ : bien que Psellos souligne les mérites de ces savants qui, à différence de ses contemporains, auraient cultivé la culture pour elle-même, sans arrière-pensées utilitaristes, on pourrait y reconnaître une première génération attirée par le développement des services administratifs, à même de profiter des carrières qui y étaient liées mais pas encore gratifiée d'une reconnaissance sociale significative, ni de la faveur impériale. Aux générations suivantes le processus s'achève et montre ses conséquences, faisant de la culture rhétorique et juridique une condition importante de la réussite sociale et politique. La force légitimante de la parole et de la littérature, ainsi que la fonction politique de la rhétorique reviennent donc au centre d'un pouvoir à nouveau instable, comme instrument de propagande et de lutte¹⁷⁷⁸. L'évolution du goût et des modes ne se produit pourtant pas à travers le reniement des modèles dans lesquels l'élite s'était reconnue jusque là, mais à travers leur variation et leur multiplication : cela est dû à l'élargissement de la *paideia*, en ce qui concerne sa diffusion parmi les milieux urbains aisés, plutôt que sa qualité¹⁷⁷⁹ ; à l'éclectisme des intellectuels de l'époque, parmi lesquelles se signale en particulier la figure exceptionnelle de Michel Psellos ; enfin, à la nécessité pour les factions qui alternent au pouvoir de refonder à chaque fois leur autorité, cherchant en même temps une légitimation qui dépendait de la continuité et un prestige qui venait de la différenciation par rapport à leurs prédécesseurs.

Or, pour ce qui concerne les formes d'expression et les goûts littéraires, l'historiographie familiale et la biographie classicisante, consacrée aux figures des grands personnages laïcs, surtout commandants militaires, comme Katakalôn Kékaumenos et Georges Maniakès, connaissent un succès durable et même grandissant. Les traces laissées par des récits concernant leurs exploits sont reconnaissables dans l'œuvre de Skylitzès¹⁷⁸⁰ et,

¹⁷⁷⁶ Skyl., p. 3-4 mentionne, parmi les historiens qui firent défaut aux règles de l'art et péchèrent par imprécision « le maître d'école sicilien » (c'est-à-dire Théognoste de Sicile, cf. Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, p. 1 note 5) et Psellos ; d'autres se seraient laissés entraîner par un esprit partisan aussi nuisible, aboutissant à l'éloge ou au dénigrement plus qu'à la reconstruction historique : il s'agit de Théodore Daphnopatès, Nicétas le Paphlagonien, Joseph Génésios, Manuel, le diacre Nicéphore le Phrygien, Léon d'Asie, les évêques Théodore de Sidé et Théodore de Sébastée son neveu, Démétrios de Cyzique et Jean Lydos. Cette liste a été commentée, entre autres, par Markopoulos, *Byzantine History Writing*, p. 192-194.

¹⁷⁷⁷ Psellos, *Chronographie*, p. 18.

¹⁷⁷⁸ Voir à ce propos l'analyse de trois discours de Jean Mauropous par Lefort, *Rhétorique et politique chez Mauropous*.

¹⁷⁷⁹ Sur les écoles et les différents degrés de formation disponibles à Constantinople au XI^e siècle, voir Lemerle, *Cinq études*, p. 195-248 ; Wolska-Conus, *Les écoles de Psellos et de Xiphilin* ; Ead., *L'école de droit* ; Markopoulos, *De la structure de l'école byzantine*.

¹⁷⁸⁰ Markopoulos, *Byzantine History Writing*, p. 196 ; Shepard, *A suspected source*.

dans le cas de Kékauménos, l'existence de tels ouvrages pourrait être confirmée par le fait que d'autres textes produits dans le milieu familial ont été conservés, tels les *Conseils et récits*. De même, le succès de l'hagiographie, des compilations et des métaphrases des Vies de saints ne s'éteint pas avec la fin du règne de Basile II : les calendriers versifiés de Christophore de Mitylène en sont une preuve¹⁷⁸¹, tout comme les textes hagiographiques composés par des intellectuels tels Jean Mauropous et Jean Xiphilin¹⁷⁸². On pourrait pourtant se demander si, par rapport au siècle précédent, des préférences nouvelles se manifestent dans le culte des saints et, plus généralement, dans les sujets traités par la production littéraire, et éventuellement si les changements sont en accord avec les évolutions intervenues dans la société et dans la mentalité¹⁷⁸³.

Si nous considérons, par exemple, les sujets qui apparaissent dans le *corpus* poétique de Christophore de Mitylène et si nous les comparons avec les thématiques traitées par Jean Géomètre, quelques mutations sont effectivement perceptibles. Les différences ne sont pas dans la culture des auteurs, ni dans leur profil social : même s'il se vante beaucoup de sa présumée carrière militaire, Jean Géomètre, auquel un manuscrit attribue le titre de protospathaire, était un membre de la cour et un habitant de la capitale, où il possédait un bel *oikos* avec jardin¹⁷⁸⁴ ; pour sa part Christophore Mitylénéaios dit être né à Constantinople et habiter dans le quartier de Stratégion, et il fut lui aussi un fonctionnaire impérial, juge successivement de Paphlagonie et des Arméniques, titré protospathaire d'abord, puis patrice *anthypatos*¹⁷⁸⁵. Tous les deux connaissent bien les classiques et ont parmi leurs modèles Grégoire de Nazianze ; tous les deux consacrent des textes à la Vierge, au Christ, à des scènes évangéliques, à des Pères de l'Église comme saint Basile et saint Jean Chrysostome, et aussi à saint Pantaléon. Mais les champs de bataille et les ennemis de l'Empire - Bulgares, Arabes et Ibères - ne trouvent plus de place dans l'œuvre de Jean Mitylénéaios, où, en revanche, fait irruption la Ville, avec son Hippodrome, ses écoles, souvent en compétition entre elles, puis ses églises et ses monastères¹⁷⁸⁶. Les personnages qui peuplent ses vers sont plus nombreux et plus variés : *grammatikoi*¹⁷⁸⁷, familiers de l'auteur¹⁷⁸⁸, moines¹⁷⁸⁹, membres du haut clergé comme le syncelle Argyropoulos (i.e. Romain Argyros, métropolitaine de Cyzique)¹⁷⁹⁰,

¹⁷⁸¹ Follieri, *Calendari*.

¹⁷⁸² Jean Xiphilin est l'auteur d'un recueil de miracles de saint Eugène de Trébizonde (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 28-30), tandis que Jean Mauropous écrivit des textes hagiographiques consacrés à saint Théodore, saint Eusebia et saint Dorothee le Jeune (cf. *supra* p. 261).

¹⁷⁸³ Un tableau de la production hagiographique du XI^e et du XII^e siècle est dressé par Paschalidis (*Hagiography of the Eleventh and Twelfth Centuries*) qui cherche à faire ressortir les spécificités de cette période par rapport aux siècles précédents ; entre elles, le plus fort goût pour l'élaboration rhétorique, qui touche à cette époque aussi la production hagiographique. La question de la contestation des modèles de la sainteté, de l'actions et même du culte des saints au XI^e siècle, quoique importante et intéressante, sort quelque peu du domaine de notre analyse.

¹⁷⁸⁴ Le manuscrit qui rapporte le titre de Jean est le Bodl. Barocc. 25 ; selon son propre témoignage, la maison du poète se trouvait dans le quartier central de Mésomphalos (*Progymnasmata*, p.3-11; Lauxtermann, *Poet and Soldier*, p. 359 et note 12). Sur l'idéal de *kalokagathia* de Jean Géomètre voir aussi Andriollo, *Aristocracy and Literary Production*.

¹⁷⁸⁵ Cf. *infra*, annexe 3, Mitylénéaios.

¹⁷⁸⁶ Cf. Kurtz, *Gedichte*, n^{os} 9, 10, 11, 12, 50, 95.

¹⁷⁸⁷ *Ibid.*, n^{os} 23, 78, 79.

¹⁷⁸⁸ *Ibid.*, n^{os} 44, 42, 57, 58, 59, 60, 75, 76, 77.

¹⁷⁸⁹ *Ibid.*, n^{os} 4, 26, 43, 100.

¹⁷⁹⁰ *Ibid.*, n^o 68.

Démétrios de Cyzique¹⁷⁹¹ et même le patriarche Michel Cérulaire¹⁷⁹² ; puis dignitaires et fonctionnaires comme le chartulaire Solomôn¹⁷⁹³, le juge Basile Xéros¹⁷⁹⁴, le patrice et *parathalassites* Mélias¹⁷⁹⁵, l'éparque Jean Amudas¹⁷⁹⁶, mais aussi le peintre Mirôn¹⁷⁹⁷ et même le πτωχός Léon¹⁷⁹⁸. Naturellement les empereurs et leur entourage, de Romain III à Constantin IX et Marie Sklèraina, ne manquent pas.

Mais tant l'épithaphe qu'il consacre à Romain III que les poèmes adressés à Michel IV, à ses frères et à Constantin IX sont très loin des vers que Jean Géomètre faisait prononcer à Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès. Dans le texte de Christophore Mytilènaios¹⁷⁹⁹, le *basileus* assassiné raconte ses derniers moments sans accusations, se limitant à regretter la perte de son sceptre, du trône et de ses chaussures rouges, se laissant pleurer par les serviteurs qui ont assisté à sa mort et par l'impératrice qui l'avait commandée. Ni la voix du défunt, ni celle du poète ne laissent plus paraître un jugement, même voilé, force étant pour chacun de protéger sa propre position à travers les bouleversements et les changements de main du sceptre impérial : à cette occasion l'association avec les porphyrogénètes suffit à justifier l'avènement au trône, quel que soient ses circonstances¹⁸⁰⁰. Malgré les vellétés guerrières du début de son règne, d'ailleurs vite fléchies par l'insuccès de sa campagne en Syrie, Romain III est un « seigneur des armées » assis sur son trône et entouré de serviteurs et dignitaires en attente de leur *roga*, non de soldats et ennemis prêts à la bataille. De la même manière, Michel IV¹⁸⁰¹, ses frères¹⁸⁰² et Constantin IX¹⁸⁰³ sont représentés avec les signes du pouvoir impérial, la pourpre, le sceptre, le diadème, ils sont loués pour leur beauté, signe de noblesse, pour leur piété et leur générosité, non pour leurs exploits militaires : même si Michel IV conduisit des campagnes et si ses frères occupèrent des postes de commandement, la place de l'empereur paraît être désormais le palais, non le front¹⁸⁰⁴.

Si l'on considère le répertoire des saints qui apparaissent dans le *corpus* poétique de Christophore Mitylènaios, on y retrouve des cultes déjà favorisés par les premiers Macédoniens, comme ceux de saint Lazare¹⁸⁰⁵, saint Élie¹⁸⁰⁶ et du Prodromes¹⁸⁰⁷, dont les reliques furent chères tant aux Macédoniens qu'aux empereurs soldats de la fin du X^e

¹⁷⁹¹ *Ibid.*, n° 22.

¹⁷⁹² *Ibid.*, n° 61.

¹⁷⁹³ *Ibid.*, n° 2.

¹⁷⁹⁴ *Ibid.*, n° 20.

¹⁷⁹⁵ *Ibid.*, n° 15, 16.

¹⁷⁹⁶ *Ibid.*, n° 30.

¹⁷⁹⁷ *Ibid.*, n° 112.

¹⁷⁹⁸ *Ibid.*, n° 29.

¹⁷⁹⁹ *Ibid.*, n° 8, cf. annexe 2.

¹⁸⁰⁰ En effet, la désapprobation du poète se manifeste seulement à l'égard de Michel V, qui se dissocia des représentantes de la légitimité impériale macédonienne, et dont la chute est donc saluée comme une juste punition : cf. Kurtz, *Gedichte*, n° 52.

¹⁸⁰¹ *Ibid.*, n° 18, 19, 24.

¹⁸⁰² *Ibid.*, n° 18.

¹⁸⁰³ *Ibid.*, n° 54, 55 ; parmi les familiers du *basileus*, Christophore Mytilènaios consacra des vers aussi à Maria Sklèraina (n° 70) et à Eudocie, sans doute la sœur de l'empereur (n°s 66, 67).

¹⁸⁰⁴ Cf., à cet égard, les brèves remarques de Kazhdan, *Imperial ideal*, p. 48-49.

¹⁸⁰⁵ Kurtz, *Gedichte*, n° 80.

¹⁸⁰⁶ *Ibid.*, n° 101.

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*, n° 74, 113.

siècle¹⁸⁰⁸ ; beaucoup d'autres saints sont ensuite mentionnés, tels Thomas, Siméon Stylite, Thècle, Cyr¹⁸⁰⁹. Une telle variété pourrait constituer le symptôme d'un phénomène que l'on observe aussi dans l'iconographie des sceaux, où la variété des saints représentés paraît augmenter sensiblement au XI^e siècle, et que l'on peut mettre en relation avec le développement de pratiques de dévotion privées et d'une sensibilité plus individualiste, qui privilégie la piété personnelle et la spiritualité privée¹⁸¹⁰. Théodore et Démétrius sont les grands absents, mais quelques saints militaires apparaissent néanmoins occasionnellement dans les vers de Christophore, notamment les Quarante martyrs de Sébastée et saint Michel archange¹⁸¹¹. Si la popularité de ce dernier, auquel même Psellos consacra certains de ses rares écrits hagiographiques, est liée entre autres à son association au clan du patriarche Cérulaire¹⁸¹², les Quarante martyrs pourraient attester l'influence de certains officiers actifs à la frontière arménienne, tels Katakâlôn Kékauménos et, en général, l'importance de ce front à une époque où les premiers raids turcs commençaient à se produire.

Si nous comparons ces dédicaces avec les préférences exprimées, en termes de dévotions, par les empereurs qui se succédèrent sur le trône et par les factions qui se disputèrent le pouvoir, il est facile d'observer que chaque acteur en jeu chercha à renforcer son autorité en associant à la reprise des traditions dynastiques - qui semble émerger des textes de Mitylénaios - la promotion du culte d'icônes, de reliques ou de saints particulièrement liés à son nom et censés manifester une protection et une faveur divine spéciales. Ainsi en est-il de la découverte sous Romain III d'une icône ancienne de la Théotokos, retrouvée pendant des travaux de restauration aux Blachernes et datée du règne de Constantin V : cet événement fut mis à profit de la propagande impériale et favorisa une mode iconographique évidente sur les sceaux de l'époque¹⁸¹³. Au milieu du siècle Constantin IX favorisa le culte familial de saint Georges, dont les Monomaques possédaient une relique, de sorte que son image, particulièrement en vogue sur les sceaux à cette époque, servit de signe visible d'alliance et d'association politique. Il en va de même pour l'image et le culte de saint Michel, associé au puissant parti du patriarche Cérulaire, auquel plusieurs officiers et dignitaires se vouèrent à la fin du règne de Constantin IX¹⁸¹⁴. En outre, comme au siècle précédent, les empereurs continuèrent de fonder églises et monastères dans la capitale et en province, et à entretenir des relations importants avec saints et hommes d'Église. Les fondations de la Théotokos Peribleptos par Romain III, celles des saints Côme-et-Damien par Michel IV et de saint Georges des Manganes par Constantin IX renouvelèrent en partie la liturgie et le cérémonial impérial, lié au siècle précédent au monastère extra-urbain de la Belle

¹⁸⁰⁸ Cheynet, *Saint Jean-Baptiste*, dans Id., *Société*, p. 329-330. Il est curieux que Christophore Mitylénaios ait aussi représenté ironiquement les excès de celle qui était une véritable mode des reliques : intéressant est en particulier le poème adressé à André, un moine trafiquant des reliques (Kurtz, *Gedichte*, n^o 114).

¹⁸⁰⁹ Kurtz, *Gedichte*, n^{os} 1, 5, 51, 69.

¹⁸¹⁰ Cotsonis, *The Contribution*, p. 410-411, qui reprend les positions exprimées par Kazhdan et Epstein, *Change in Byzantine Culture*, p. 86-87 et 233.

¹⁸¹¹ Kurtz, *Gedichte*, n^{os} 106, 133, 112.

¹⁸¹² Cheynet, *Par saint Georges, par saint Michel*, p. 298 et la note 53 ; pour le commentaire d'un passage de Psellos consacré à saint Michel voir aussi Browning-Cutler, *In the margins of Byzantium ?*, p. 24-25.

¹⁸¹³ Cheynet, *Société*, p. 55 ; Seibt, *Die Darstellung der Theotokos*.

¹⁸¹⁴ Voir à ce propos, les exemples d'association politique et les choix iconographiques qui en résultent, étudiés par Cheynet, *Par saint Georges, par saint Michel*.

Source¹⁸¹⁵. Hors de Constantinople, le patronage impérial s'exerça sans interruption sur les fondations du Mont Athos, à l'initiative, après Nicéphore II, de Jean Tzimiskès et Constantin IX¹⁸¹⁶ ; ce dernier empereur eut aussi des relations privilégiées avec des centres monastiques de la côte égéenne d'Asie Mineure, telles la Néa Monè de Chios et la fondation de saint Lazare au mont Galèsios, visitée par plusieurs proches et membres de sa cour¹⁸¹⁷. L'aristocratie la plus proche de l'entourage impérial et les élites de la capitale ne manquèrent pas de suivre l'exemple de la cour : les exemples de fondation et patronage de monastères de la part de fonctionnaires et dignitaires ne cessent de se multiplier tout au long du XI^e siècle, dans la capitale, à ses alentours, mais aussi en province, là où ces aristocrates disposaient de biens, intérêts et relations¹⁸¹⁸. Les recueils de lettres, notamment celles de Psellos, ainsi que quelques documents comme le *typikon* de Michel Attaliatès pour sa fondation de Raïdestos et d'autres semblables qui se multiplièrent vers la fin du siècle, rendent compte de la diffusion de ces pratiques et de la trame des relations et intérêts activés autour des établissements monastiques plus ou moins proches de la capitale.

La province dans quelques textes du XI^e siècle : un trompe-l'œil littéraire ?

Telles étant les formes de piété favorisées par les empereurs et leurs proches, il n'est pas étonnant que parmi les poèmes de Christophore Mitylènaïos il n'y en ait aucun consacré à Démétrius ou à Théodore, saints militaires par excellence. Cela ne signifie pas que le culte de ces saints militaires soit tombé en désuétude au XI^e siècle : les ducs d'Edesse et les officiers des armées orientales continuèrent à se placer avec une fréquence remarquable sous la protection de saint Théodore et à le représenter sur leurs sceaux, tandis que les commandants actifs en Occident tendaient à favoriser Démétrius¹⁸¹⁹. Simplement, leur popularité commençait à s'arrêter hors de la capitale : ils n'étaient plus tellement à la mode à la cour. Des textes concernant ces saints existent d'ailleurs, mais il s'agit d'une production qu'on peut qualifier de provinciale, au moins quant au lieu de composition et probablement au public auquel elle était originellement destinée ; il s'agit en effet des homélies consacrées à saint Théodore par Jean Mauropous, métropolitain d'Euchaïta. Comme nous l'avons vu, le même auteur écrivit aussi deux Vies de saints locaux, saint Dorothée le Jeune et sainte Eusèbia ; le dossier des Vies de saints du Pont est complété au XI^e siècle par les miracles de saint Eugène de Trébizonde, de la main du futur patriarche Jean Xiphilinos, auxquels s'ajoutent aussi d'autres Vies de saints provinciaux, en premier lieu celle de Lazare le Galésiot. On pourrait

¹⁸¹⁵ Ephtymiadis, *Le monastère de la Source*, p. 208.

¹⁸¹⁶ *BMFD* p. 232-244 et p. 281-293.

¹⁸¹⁷ Le saint eut en effet à faire avec Romain Sklèros et sa sœur Marie, un Makrembolitès, Nicéphore Prôteuôn, auquel Constantin IX avait songé comme son successeur, l'évêque Nicéphore Kampanarios, auquel il prophétise la déposition de Michel V, et Constantin Barys, qu'il cherche à faire renoncer à son complot contre Constantin IX : cf. Morris, *The Byzantine Aristocracy and the Monasteries*, p. 115; Cheynet, *Par saint Georges, par saint Michel*, p. 292-293.

¹⁸¹⁸ Les établissements fondés, ainsi que l'efficacité et l'importance du patronage, pouvaient varier considérablement suivant les moyens et l'influence des fondateurs et patrons ; cf à ce sujet Mullet, *Founders, refounders, second founders* ; dans le même recueil, des exemples ultérieurs sont fournis, pour le XI^e siècle et surtout pour les deux siècles suivants, par Smyrlis, *Small family foundations*. Plus en général sur les rapports entre monachisme, formes de piété, patronage et politique, voir Morris, *Monks and Laymen*, p.120-165.

¹⁸¹⁹ Cf. Cheynet, *Saint Théodore*.

s'interroger sur la nature, la signification et la fonction de ces textes ; ils ne sont d'ailleurs pas les seuls qui à cette époque nous permettent de jeter un regard sur le paysage et la vie de la province byzantine : compte tenu des différences de genre, de style et de destinataires, on pourrait y ajouter certains textes appartenant à la correspondance de Psellos et de Mauropous, un document tel le testament d'Eustathe Boilas et une œuvre de littérature familiale atypique comme les *Conseils et récits* de Kékauménos. Malgré leur évidente diversité, ces textes ont été composés en province ou pour des destinataires qui s'y trouvaient, et ils font référence à un contexte local précis, clairement évoqué et bien différencié par rapport à la capitale ; tous ils nous offrent des informations précieuses sur la composition de la population, les traditions locales, les pratiques de l'administration, les relations sociales, et même sur les habitudes culturelles et de lecture en province, dont les conseils de lecture de Kékauménos et la composition de la bibliothèque d'Eustathe Boilas sont des indices¹⁸²⁰.

Il pourrait paraître paradoxal que ce soit justement à cette époque de polarisation constantinopolitaine des carrières et de la vie politique et culturelle que les réalités provinciales commencent à avoir une place dans la littérature, sortant du silence qui généralement les enveloppait jusqu'à ce moment. Cependant, à bien y regarder le paradoxe est plus apparent que réel : jusqu'à quel point pourrait-on définir comme « provinciaux » les auteurs de ces textes ? Beaucoup d'entre eux le sont en effet quant à l'origine : c'est le cas de Mauropous et de Xiphilin, d'Eustathe Boilas et sans doute du Kékauménos familier du général homonyme. Mais nous avons vu que le fait d'avoir des biens et des parents en province n'empêcha jamais de participer organiquement à la vie sociale et politique de la capitale, et à ses plus hauts niveaux. Provinciaux par leurs origines plus ou moins lointaines, ces auteurs sont, plus ou moins, des citoyens de la Ville par leur culture, leurs carrières et leurs aspirations ; bien souvent, c'est Constantinople qu'ils ont en tête lorsqu'ils écrivent, soit comme terme de comparaison ou comme *desideratum*, soit parce que leur public est idéalement celui de la capitale. Cela ne fait pas de doute dans le cas de Psellos, et c'est clair aussi pour Xiphilin et Mauropous : s'ils reçurent une partie de leur formation en province, cela servit à poursuivre leurs études et leur carrière à Constantinople. S'ils célébrèrent les actions des saints pontiques, c'est pour tirer de la province un prestige, littéraire ou familial, facile à obtenir et destiné à consolider leur succès social dans la capitale, ou à être offert à des familles dont l'appui pouvait s'avérer précieux : c'est le cas notamment des Génésioi, soi-disant parents de saint Dorothee et très probablement alliés des Monomaques¹⁸²¹.

¹⁸²⁰ *Raccomandazioni e consigli*, ch. 54, p. 88-89 ; Lemerle, *Cinq études*, p. 25. Cavallo a reconnu dans l'auteur des *Conseils et récits* et en Eustathe Boilas le prototype du « lecteur commun », doté d'une culture moyenne (*Lire à Byzance*, p. 83-88) : il s'agissait en effet de « individui saldamente alfabetizzati che, oltre a una sicura padronanza dello scrivere quale si rivela nelle sottoscrizioni, avevano acquisito anche una certa istruzione » (*Alfabetismi*, p. 106).

¹⁸²¹ Un Romain Génésios, protospathaire, juge de l'hippodrome et du Velum et logothète du *stratiôtikon*, actif dans la première moitié du XI^e siècle, est connu grâce à une invocation à la Vierge annotée sur une feuille de garde du manuscrit Vat. gr. 675, qui transmet aussi le nom de sa femme Euprepia ; il paraît à identifier avec le Romain propriétaire d'un sceau qui le qualifie de protospathaire impériale, juge du Velum et logothète du *stratiotikòn* (Laurent *Corpus* II, n° 548). Le nom d'Euprepia est rare dans la prosopographie de cette période : nous ne connaissons qu'une seule personne ainsi prénommée, la soeur de l'empereur Constantin IX. De toute façon, les Génésioi de la fin du X^e et du début du XI^e siècle devaient être influents à Constantinople : Romain, fils du patrice Génésios, obtint du patriarche Serge II la validation de son mariage avec la fille de l'économiste des *euageis oikoi*, malgré les liens d'affinité déjà existants entre leurs deux familles (Grumel, *Regestes*, n° 822).

Même des textes traditionnellement considérés comme expressions d'un œil et d'une mentalité provinciale, comme le testament de Boïlas et le traité de Kékauménos, s'avèrent à une observation plus attentive quelque peu loin de ce stéréotype. À peu près à la même époque où Eustathe rédigeait son testament, un autre Boïlas, Romain, avait gagné, grâce à son éloquence et à son esprit, la confiance de Constantin IX, qui en avait fait son conseiller et bras droit ; arrivé à une influence permettant de réussir à monter un complot contre l'empereur, il fut découvert mais l'affection du *basileus* pour lui était si grande qu'il fut vite pardonné et n'eut à subir rien de fâcheux¹⁸²². Eustathe lui-même servit longtemps aux ordres de seigneurs importants comme les Apokapai, obtenant les titres de protospathaire, *épi tou chrysotriklinou* et *hypatos* et ayant librement accès à des individus qui comptaient parmi les premiers officiers de l'Empire. Comme ceux de sa classe il fonda églises et oratoires, et sa bibliothèque assez fournie indique qu'il devait disposer d'une certaine culture, ainsi que des moyens nécessaires pour se procurer des biens précieux comme l'étaient à cette époque les livres¹⁸²³. Membre d'une famille parmi les plus anciennes de l'Empire, même s'il eut à affronter une période de disgrâce, rien n'autorise à le considérer un petit provincial, simple, rude et sans ressources à la cour.

Cela est d'autant plus vrai pour l'auteur des *Conseils et récits*, qui faisait partie de la famille ou de la suite d'un des généraux les plus puissants de Byzance, auquel même le trône impérial avait été proposé. Le style de son œuvre a été reconsidéré pendant les dernières années et les analyses de Charlotte Roueché ont fait émerger, par contraste avec « sa simplicité, son naturel, son ingénuité » apparentes¹⁸²⁴, le substrat littéraire d'un texte qui puise à une gamme assez vaste de sources et de genres littéraires, allant de l'historiographie à la documentation familiale, de traités militaires aux compilations rhétoriques et aux *florilegia*, aux textes de la tradition chrétienne, Écritures Sacrées, Pères de l'Église et récits hagiographiques¹⁸²⁵. Sans être des intellectuels de profession, tant Eustathe Boïlas que Kékauménos ont reçu une bonne éducation de base, les rudiments de la rhétorique et la formation spécifique nécessaire à une carrière dans la fonction publique¹⁸²⁶. L'apparente

Nous n'avons pas de preuves sûres en faveur de l'identification de ces deux personnages avec le Romain Génésios et l'Euprepia mentionnés par le Vat. gr. 675, même si la chronologie pourrait l'autoriser. Les sceaux d'un Romain Génésios patrice, *hypatos*, grand chartulaire, juge du Velum et des Bucellaires (DOSeals 4, n° 1.15), ensuite magistre, vestarque et eparque (Laurent *Corpus* II, n° 1019) sont également connus : on ne saurait pas dire si ce personnage, actif vers le milieu du XI^e siècle, est identique au précédent ou s'il s'agit d'un homonyme contemporain. Le changement iconographique (le logothète du stratiôtikon utilise l'image de la Théotokos, le juge des Bucellaires et eparque celle de saint Georges) pourrait se justifier aussi en raison de l'alliance avec les Monomaques : un phénomène semblable se produit à cette époque aussi sur les sceaux d'autres personnages, comme Romain Sklèros (d'autres exemples dans Cheynet, *Par saint Georges, par saint Michel*, p. 119-124).

¹⁸²² Skyl., 473-474.

¹⁸²³ Les titres rapportés par son testament laissent voir qu'à côté des Écritures Sacrées, des textes liturgiques et des œuvres des Pères de l'Église on y rencontrait aussi des textes profanes : la liste comprend, entre autres, ὁ Ἀλέξανδρος, ἡ Λευκίππη, Ὁνειροκρίτης, ὁ Αἴσωπος, ὁ Πισίδης, ὁ Μαλεῖνός, ὁ Νίφων, ὁ Φίλων, χρονογράφοι δύο (Lemerle, *Cinq études*, p. 25, ll. 141-166). Pour une étude de la bibliothèque d'Eustathe Boïlas, des livres qu'elle comprenait et du niveau d'éducation littéraire que telles lectures indiquent, voir aussi les études de Cavallo : *Alfabestismi*, p. 107 ; *Lire à Byzance*, p. 85-86.

¹⁸²⁴ Lemerle, *Prolégomènes*, p. 95.

¹⁸²⁵ Buckler, *Writings* ; Roueché, *Literary Background* ; Ead., *Rhetoric of Kekaumenos*.

¹⁸²⁶ Roueché, *Rhetoric of Kekaumenos*, p. 37.

simplicité de leur expression paraît dépendre plus du genre des textes qu'ils composent (un acte testamentaire et le genre parénétiq ue) et des destinataires auxquels ils s'adressent (héritiers et exécuteurs testamentaires d'un côté, fils ou cercle des familiers de l'autre), que de la personnalité des deux auteurs ou de leur provincialisme présumé.

D'autre part, même si des niveaux différents d'éducation rhétorique et littéraire émergent dans le cadre des pratiques de lecture et d'écriture de l'aristocratie de cette époque, tant des intellectuels raffinés comme Christophore Mytilénaïos, Psellos et Jean Mauropous qu'un Kékauménos (et, on pourrait le parier, Eustathe Boïlas lui aussi) semblent partager un certain nombre de valeurs et aspirations. En premier lieu tous ces personnages ont le sentiment d'appartenir à une élite, identifiée à ce moment tant par la bonne naissance que par les relations sociales, les moyens économiques, l'éducation et surtout les carrières, source d'un rang officiel qui se manifeste dans les titres obtenus et dans les fonctions exercées. En second lieu, et par conséquent, ils suivent un code de comportement, propre aux *synkletikoi*¹⁸²⁷, et ils nourrissent des aspirations proportionnées à leur position sociale, en termes de reconnaissance sociale et de pouvoir exercé dans l'administration civile, le service militaire ou la carrière ecclésiastique. Ce sont les éléments de distinction mis en avant dans une société, comme celle byzantine du XI^e siècle, où la position sociale et la noblesse dérivent comme jamais de la proximité spirituelle, familiale et même physique avec l'empereur.

Dans un contexte marqué par l'instabilité politique, par un certain dynamisme économique, culturel et social et par un esprit de compétition diffuse, la « snobbery » décrite par Magdalino, le sentiment de l'éminence et de la supériorité sociale, s'expriment de plus en plus à travers l'ironie, la critique des parvenus qui sans exercer des fonctions achètent des dignités, le mépris envers les petits provinciaux, condamnés à rester loin de la source du pouvoir et de la noblesse et de ce fait dépourvus de tout intérêt¹⁸²⁸.

Compte tenu de ces critères, Kékauménos n'est certes pas un provincial ordinaire : s'adressant à son lecteur, il imagine pour lui tout d'abord une carrière à la cour, dont il semble d'ailleurs bien connaître l'ambiance, au service direct de la personne impériale ; en deuxième instance il envisage un commandement dans l'armée ou dans l'administration provinciale, comme stratège ou juge thématique, ou, à défaut, comme fonctionnaire subordonné ou enseignant ; il n'exclut de ses perspectives que les charges fiscales, affaire rentable mais trop risqué. Ainsi, la méfiance envers l'empereur et l'Empire qui transparaît dans certaines sections de son œuvre pourrait être due à la structure même du traité, qui a l'aspect d'une compilation de plusieurs sources, cousues ensemble avec une technique digne d'un rhapsode et parfois peu soucieuse de la cohérence : par exemple, après avoir traité du

¹⁸²⁷ Lemerle, *Cinq études*, p. 287-293.

¹⁸²⁸ Magdalino, *Byzantine snobbery*, p. 63, 65-66 et *passim*. Les critiques de Psellos (en fin de compte lui aussi un homme nouveau, quoi que s'étant distinct pour son savoir et son service) contre la concession trop libérale de dignités et bénéfices à des riches bourgeois dépourvus d'expérience politique et administrative sous Constantin IX et Constantin X sont bien connues : Cheynet, *Bourgeoisie constantinopolitaine*, p. 91-92. Le mépris envers les provinciaux, considérés rudes et ignorants, existait bien sûr déjà auparavant, et les lettres de personnages comme Philetos Synadènos ou Léon de Synada en offrent de clairs exemples. Au XI^e siècle l'accrue centralisation politique ne fait qu'amplifier ces stéréotypes : les malheurs de Mauropous à Euchaita, mais aussi les fatigues de Boïlas en Orient, à la suite de ses seigneurs dans une terre sauvage et peuplée d'Arméniens, et surtout, par la suite, les témoignages de Théophylacte d'Ochrid en sont des preuves éloquentes. À ce sujet, voir aussi Cavallo, *Ἐν βαρβάρους χωρίοις*.

comportement à tenir de la part du stratège, qui doit se garder des toparques, il s'adresse au toparque même, le conseillant sur la conduite opportune à l'égard de l'empereur et de ses stratèges ; d'autre part, l'auteur présente son grand-père comme ancien toparque de la place forte de Tibion¹⁸²⁹, puis comme commandant de l'Hellade sous Basile II¹⁸³⁰. Or, il paraît difficile qu'un descendant de l'auteur, son destinataire théorique, ait pu envisager de retourner à la condition de toparque, abandonnée jadis par son grand-père, et on ne voit pas qui aurait pu profiter de ces conseils. D'autre part, une structure textuelle de ce genre rappelle de près les exercices rhétoriques des *dissoi logoi* ; elle pourrait répondre aussi à l'intention d'utiliser les archives familiales et d'en transmettre le contenu.

En tous cas il paraît clair que l'auteur voit son avenir et celui de sa famille dans le cadre de Byzance et de sa hiérarchie. Loin de représenter une voix divergente dans la culture byzantine, ce petit-fils d'un toparque arménien est le prototype de l'assimilation réussie des élites étrangères à tout point de vue : linguistique, social, politique, culturel. Pour percevoir un autre point de vue il faut se tourner plutôt vers la littérature de langue non grecque, qui commence à se rencontrer désormais aux frontières de Byzance, introduite par le biais des migrations et par l'expansion territoriale. C'est le cas notamment des textes syriaques et arméniens : à la différence linguistique fait écho une différence de confession et une conscience nationale distincte, tout comme une échelle de valeurs qui ne correspond pas forcément à celle de l'Empire. Et pourtant, même si l'altérité et parfois le conflit existent, cela n'implique pas une mise à l'écart complète de ces élites des responsabilités politiques, ni leur manque de loyauté envers l'Empire ou leur connivence avec ses ennemis : les seigneurs arméniens installés en Cappadoce au XI^e siècle offrent des exemples assez variés des relations que ces nobles étrangers, derniers arrivés de l'aristocratie byzantine, pouvaient entretenir avec la société grecque et le pouvoir centrale.

Si donc, au X^e siècle, une culture formée dans le contexte provincial trouva droit de cité à Constantinople et gagna une dignité littéraire, sans trahir explicitement ses origines, dans son effort pour s'intégrer à la tradition et devenir elle-même la culture dominante de la Ville, au siècle suivant l'émergence des réalités provinciales dans les textes littéraires ne représente pas la véritable manifestation d'une culture locale. Ce n'est pas la province qui élève sa voix, mais plutôt l'œil de Constantinople qui se déplace en province, observateur, informateur et critique ; il suit là les pas de ses fonctionnaires et de ses officiers, qui se déplacent pour service ou dans leurs domaines, de plus en plus cultivés et mobiles, comme le demandent les besoins d'une structure d'État développée et étendue.

¹⁸²⁹ *Raccomandazioni e consigli* ch. 73, p. 106-107.

¹⁸³⁰ *Raccomandazioni e consigli*, ch. 169, p. 202-203.

3.3 ARISTOCRATIE, AUTORITE IMPERIALE ET GOUVERNEMENT DE L'EMPIRE

Dans une société régie, comme la société byzantine, par une hiérarchie précisément fixée, l'empereur, sommet d'une *taxis* terrestre qui est censée refléter l'ordre céleste, représente, nous l'avons vu, la source primaire d'anoblissement : conséquences plus que causes de la prééminence sociale, une richesse et un prestige familial exceptionnels ne pouvaient être obtenus et maintenus sans la faveur impériale¹⁸³¹.

Étant ainsi les choses, il conviendra de considérer brièvement la nature du rôle et de la figure impériale dans son rapport avec le groupe dirigeant de la société, pour évaluer ensuite sa capacité à imposer son autorité sur ses sujets de toute classe et sur les différentes régions de l'Empire.

3.3.1 La dialectique entre idéal impérial et puissance aristocratique aux X^e-XI^e siècles

La nécessité, l'unicité et l'universalité théoriques de l'institution impériale, ainsi que son caractère providentiel ne furent jamais mis en discussion dans l'Empire romain d'Orient ; néanmoins, à travers ses mille ans d'histoire, ces notions se trouvèrent confrontées à des instances politiques et sociales nouvelles, ce qui mit à l'épreuve leur solidité et affecta la représentation que les empereurs choisirent de donner d'eux-mêmes. Si nous cherchons à mesurer la réaction de l'autorité impériale face aux valeurs sociales mises en avant par l'essor de l'aristocratie micrasiatique, un certain nombre de contradictions et d'aporées ne manquent pas de venir au jour.

Tout d'abord, l'émergence de la conscience lignagère, ainsi que des formes d'expression et de transmission de l'appartenance familiale, ne fit que rendre plus évident un hiatus substantiel entre l'institution et la personne impériale, entre les idées d'institution impériale et de dynastie, ainsi qu'une distinction importante entre dynastie et famille : ces notions ont déjà été l'objet des réflexions des savants, mais il convient peut-être d'y revenir pour un instant¹⁸³².

La transmission de la légitimité impériale entre succession dynastique, usurpation et association au trône

Comme le remarquaient déjà les observateurs étrangers contemporains, à Byzance la pérennité et la primauté de l'institution impériale étaient en contradiction avec le caractère éphémère du pouvoir de ses représentants, les changements de main du sceptre et l'absence d'une norme de succession juridiquement fixée¹⁸³³. Si le droit de succession par héritage représentait la solution la plus économique pour assurer la stabilité du gouvernement de l'État et s'il est vrai que l'Empire s'héritait le plus souvent de ses pères, la fréquence des usurpations réussies qui marquèrent l'histoire de Byzance n'en demeure pas moins impressionnante. Au cours de la période qui nous retient, de 843 à 1057, le nombre des

¹⁸³¹ Cf. *supra* et, entre autres, Magdalino, *Byzantine snobbery*, p. 63-64.

¹⁸³² À cette question est consacrée notamment l'ouverture de l'essai fondamental de Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 33-73.

¹⁸³³ *Ibid.* p. 33-34.

empereurs qui ne reçurent pas le pouvoir par voie héréditaire, mais l'obtinrent par l'association au trône, souvent suite à une usurpation réussie, dépasse en effet celui des héritiers légitimes, et il est paradoxal que cela se soit produit à l'ombre d'une dynastie, la macédonienne, dont on souligne traditionnellement la longévité et la stabilité.

D'ailleurs, la dialectique entre succession héréditaire et usurpation était congénitale à un État qui avait hérité des contradictions du Principat romain, où le droit dynastique n'arriva pas à effacer le principe du choix fondé sur le mérite, par délégation du pouvoir de la part du sénat ou par l'élection de l'armée. Contradiction destinée à rester insoluble, dans la mesure où un État de droit, à la structure hiérarchisée et complexe, ne pouvait pas fonder l'exercice du gouvernement sur le modèle de la famille ; en même temps on mettait à sa tête un pouvoir absolu, qui se soustrayait aux lois, en étant l'origine et l'incarnation. Dans ce conflit originaire la christianisation introduit un facteur de déstabilisation supplémentaire, celui du choix divin, fondé tant par les exemples vétérotestamentaires que par l'investissement de la figure impériale d'attributions apostoliques et christologiques : l'insondable jugement de Dieu et la fonction providentielle de l'Empire offraient ainsi la justification ultime de l'autocratie et d'une alternance politique même violente¹⁸³⁴.

Toutefois, comme l'a souligné Gilbert Dagron, avec les Isauriens et les Amoriens le principe de la succession dynastique en ligne directe assorti du droit d'aînesse paraît affirmé, comme l'indiquent clairement les émissions monétaires¹⁸³⁵ ; mais cela n'exclut pas par la suite la possibilité d'autres formes de prise et de partage du pouvoir. En particulier, les règnes de coempereurs, qui se superposent avec une régularité remarquable à ceux des héritiers légitimes au trône, couvrant une partie très importante du X^e et de la première moitié du XI^e siècle, permettaient de concilier les deux principes de la transmission lignagère du pouvoir et de l'accession à l'Empire par le choix de l'armée ou des factions politiques, qui mit sur le trône des aristocrates et des généraux victorieux. La surimposition de ce que Dagron a désigné comme la « légitimité de rupture » et de la légitimité de durée de type dynastique, sert à mettre en scène une remise en discussion de l'exercice du pouvoir, assigné à un individu étranger à la dynastie, qui mérite d'être coopté pour avoir réussi des épreuves et démontré sa supériorité¹⁸³⁶. Cela peut se faire par l'élimination violente du *basileus* précédent, et il conviendra de revenir sur les trois cas de meurtre impérial qui marquent la dynastie macédonienne ; mais ce qui émerge le plus souvent c'est le rôle fondamental des alliances matrimoniales, comme formes d'association lignagère, et celui des femmes en tant que véhicule de légitimité impériale. Cela correspond en partie aux mécanismes de transmission de l'appartenance familiale et le rôle de femmes à cet égard que nous avons déjà décelés dans le cadre de la constitution des généalogies et des alliances aristocratiques ; il est donc

¹⁸³⁴ Le fait que le droit ne sache pas codifier les modalités d'accession au pouvoir absolu, ne justifiait pourtant pas l'adoption systématique d'un comportement tyrannique ou impie : « l'empereur n'est pas soumis aux lois, puisqu'il est lui-même 'loi vivante', et dont le second terme apporte un correctif : mais un souverain légitime doit choisir de se conformer aux lois. En bref, la légitimité passe par une conversion à la légalité » (Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 39). Au contraire, l'éloignement évident des commandements divins et de la justice humaine autorisait théoriquement les sujets à la révolte, cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 177-190.

¹⁸³⁵ *Empereur et prêtre*, p. 51.

¹⁸³⁶ *Ibid.* p. 59

probable que les relations et les rôles sociaux déjà observés dans les familles aristocratiques se retrouvent aussi au niveau de la dynastie impériale.

Pourtant, il conviendra de souligner quelque particularité de la famille impériale et de sa politique d'alliances et de transmission de l'identité, objet de choix réfléchis, car elle coïncide avec la légitimité et le droit à l'Empire. Nous avons déjà anticipé que de cela dérive un contrôle strict de la génération des prétendants au trône : la seule descendance souhaitée est celle en ligne directe de l'empereur, et autant la naissance d'un porphyrogénète est recherchée, autant les branches collatérales de la famille sont volontairement écartées. Autant et plus que dans les familles de l'aristocratie, les *gambroi* impériaux sont des personnages dangereux et puissants. On évite en effet d'en avoir pour ne pas favoriser l'essor d'usurpateurs potentiels : les cas d'Artavasde et de Constantin V avait montré les dangers d'une telle association, l'histoire d'Alexis Mousélé et de Théophile révèle les soupçons qu'une telle position provoquait. Quant aux Macédoniens, leur politique est claire : Basile I^{er} envoya toutes ses filles au couvent, Romain II fit de même pour ses sœurs, et Constantin VIII ne se préoccupa de donner un mari à ses filles que sur son lit de mort, quand désormais il n'avait plus à craindre de complots ; le sort d'Anna, sœur de Basile II donnée en mariage à Vladimir de Kiev, ne s'explique que par l'exceptionnalité des circonstances qui le déterminèrent. Mais malgré ces précautions, ou peut-être en partie à cause d'elles, de longues périodes de minorité des héritiers au trône légitimes, voire par la suite une pénurie d'héritiers, favorisèrent l'ascension de personnages étrangers à la dynastie impériale : ils étaient attirés pour exercer le pouvoir et légitimés dans leur fonction par les femmes, à travers l'union avec l'impératrice, régente ou porphyrogénète, et dans un cas, celui de Romain Lécapène, par le lien moins direct de l'affinité au second degré et par le rôle de *pentheros* de l'empereur.

À la différence de ce qui s'était vérifié assez fréquemment auparavant, ces coempereurs ne sont pas tout à fait des usurpateurs dans la mesure où, une fois au pouvoir, souvent avec l'appui de l'armée ou du palais, ils n'éliminèrent pas les héritiers impériaux. Même si leur succès dépendait d'autres facteurs, telles leurs victoires, leur popularité, leur influence, il est significatif que, à une seule exception près, il s'agit d'individus sans enfants, dont les mariages impériaux ne produisirent pas de descendance et qui ne tentèrent pas ouvertement d'établir une nouvelle dynastie, ou en tout cas n'y réussirent pas. Coïncidences trop fréquentes pour être le fruit du hasard, il semble que tant la dynastie impériale que l'aristocratie aient choisi de favoriser des coempereurs dont l'avènement n'affectait pas trop drastiquement les équilibres sociaux existants et laissait ouvertes les possibilités d'une alternance au sommet du pouvoir¹⁸³⁷. De manière significative, les seuls empereurs associés qui tentèrent d'évincer les représentants de la dynastie légitime, à savoir Romain I^{er} et ses fils et Michel V, provoquèrent la réaction violente du palais et de la Ville, qui entraîna leur chute et l'éloignement définitif de leurs familles du pouvoir. Évidemment le maintien de la dynastie macédonienne permettait d'assurer la continuité et la stabilité politique de l'Empire, ainsi qu'une certaine cohésion sociale : le partage du pouvoir et le respect formel des droits

¹⁸³⁷ C'est une situation par certains aspects semblable à celle qui précéda, au VI^e siècle, l'accession au trône de Maurice : lors de la naissance d'un héritier Jean d'Éphèse aurait ironisé sur le désappointement de certains « ambitieux qui espéraient, comme précédemment, courir leurs chances à la faveur d'un règne mal assuré » (Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 48).

dynastiques semblent avoir rendu acceptable la primauté de certains lignages et avoir obtenu un certain consensus de la part du groupe restreint de la haute aristocratie militaire et civile de l'Empire. Cependant l'expérience de l'association au trône impliquait un transfert, idéal mais non moins dangereux, des prérogatives dynastiques aux familles de ces coempereurs : l'émergence d'aspirations réellement impériales et d'une conscience plus dynastique que familiale de la part de certaines lignages, notamment les Phocas et, indirectement, leurs associés, Kourkouas et Sklèroi, brisa l'équilibre, ouvrant une période des désordres.

L'éclatement des rivalités est rendu plus aigu par l'enchevêtrement des aspirations dynastiques de l'aristocratie avec ses liens sociaux et familiaux, multiples et tentaculaires, à la différence de ceux de la famille impériale. L'accession à la dignité impériale, avec son exclusivité, contredit et trahit les alliances anciennes, de sorte que la lutte politique se déroule entre parents et prend un caractère nouveau d'impiété. Cela ressort bien lors de l'assassinat de Nicéphore II par Jean Tzimiskès. La dynamique de la prise du pouvoir n'était pas nouvelle : la même action avait conduit au trône Basile I^{er} et y conduisit par la suite Michel IV. Pourtant la perception de l'acte et sa résonance en ces trois occasions sont très différentes. Les récits sur l'accession de Basile le Macédonien, même s'ils présentent des divergences remarquables de ton, s'accordent à rapporter que, après l'assassinat de Michel III, le nouvel empereur fut acclamé par le Sénat, les *tagmata* et l'armée dans son ensemble, ainsi que par le peuple de la Ville¹⁸³⁸ ; le portrait négatif de Michel III donné par la *Vita Basilii* ne correspond peut-être pas à la vérité, mais en tout cas aucune opposition ne paraît être venue du patriarche, et les sources ne mentionnent pas non plus une réaction des proches de la dynastie amorienne. En revanche, le meurtre de Nicéphore II, quoiqu'il ne s'agisse pas d'un empereur porphyrogénète, est perçu comme une double impiété : outre qu'il tua un *basileus* victorieux et pieux, Tzimiskès s'était souillé d'un crime contre son propre sang, car l'empereur était son oncle¹⁸³⁹. Une telle action lui coûta l'imposition d'une pénitence par le patriarche Polyeucte, l'éloignement de l'impératrice Théophanô, sa complice, et des hommes auxquels avait été attribuée la responsabilité de l'exécution matérielle du délit. Pour légitimer sa position il fut obligé d'épouser la sœur de Romain II, sortie du couvent pour l'occasion, et de multiplier les actes de dévotions et d'expiation, telle la distribution de sa fortune et le service aux malades. Dans l'historiographie contemporaine, la réhabilitation, nécessaire et inévitable, de l'empereur régnant passe d'abord par la dénonciation de certaines fautes du *basileus* assassiné contre ses sujets et l'Église – de façon quelque peu contradictoire –, puis par la reconnaissance au même d'une aura de sainteté, enfin par la représentation quasi hagiographique du règne de son assassin, marqué par le repentir et par l'accentuation des attributions christologiques impériales, en plus des signes de la victoire impériale, en continuité avec son prédécesseur¹⁸⁴⁰. Quant au meurtre de Romain III, nous avons vu la différence de traitement que la littérature de cour offrit à cet événement par rapport au précédent : les chroniques confirment que les perplexités du patriarche vis-à-vis de son successeur et assassin se dissipèrent vite grâce à une

¹⁸³⁸ Théoph. Cont., p. 255 ; Skyl., p. 131 ; Léon Gramm., p. 253-254.

¹⁸³⁹ Cf., encore une fois, les termes très forts avec lesquels Bardas Phocas le Jeune décrit le meurtre de son oncle dans Léon Diac., p. 116.

¹⁸⁴⁰ Cf. Patlagean, *Le basileus assassiné* ; sur la présentation de cet épisode par les sources et sur la réhabilitation idéologique de Tzimiskès voir aussi Morris, *Succession and usurpation*.

bonne donation en numéraire, et les Argyroi, à la différence des Phocas, ne se revoltèrent pas à la nouvelle du crime commis contre l'un d'entre eux¹⁸⁴¹. Au contraire que dans le cas de Théophanô et Nicéphore II, l'approbation de la porphyrogénète Zoé parut, à ce moment, suffire à justifier et légitimer la prise du pouvoir, quelle que ait été sa forme. À l'ombre d'une dynastie inévitablement destinée à s'éteindre, l'association éphémère et sans descendance au trône impérial laissait ouverts les jeux politiques, permettait de brillantes carrières et donnait le temps de se réorganiser à une aristocratie qui avait été quelque peu désagrégée par les conflits du X^e siècle et par la politique de Basile II. On a l'impression d'ailleurs que l'expérience du règne de cet empereur n'a pas manqué de jouer un rôle dans l'abaissement du ton de la compétition aristocratique et dans l'absence de réaction violente aux changements sur le trône.

L'idéologie impériale et l'identité dynastique face à l'essor de l'aristocratie micrasiatique

Enfin, on peut s'interroger sur la conscience et l'identité impériale d'une dynastie qui semblait s'être adaptée à un « divorce chronique entre légitimité et pouvoir réel »¹⁸⁴². En effet, une fois un coempereur associé au trône, sa « protection » risquait de s'exercer bien au-delà des limites de la minorité impériale, comme le montre l'exemple de Constantin VII : les dérives de ce qui naît comme une solution à une crise temporaire sont inhérentes à l'attribution de la souveraineté même, acte définitif qui renouvelle la nature de l'individu¹⁸⁴³. Cela en arrive à un point qu'on a l'impression qu'au moment de récupérer le pouvoir autocratique leur revenant de droit, les porphyrogénètes se soient sentis tenus de refonder symboliquement leur autorité, longtemps affaiblie. Ainsi s'expliquent la visibilité et la valeur, symbolique et prophétique, données par Constantin VII à la translation de certaines reliques, tel le *mandylion* d'Edesse et le corps de Grégoire de Nazianze¹⁸⁴⁴. Mais à bien y regarder chaque accession au trône était dans une certaine mesure une refondation : celui qui assume le pouvoir autocratique doit toujours se justifier, fournir des preuves de son droit et de l'aptitude à une telle fonction. Le répertoire symbolique auquel on fait appel est en partie romain et hellénistique, mais au début du X^e siècle le modèle le plus puissant paraît être la royauté biblique, capable d'apporter la justification supérieure et insondable du jugement de Dieu¹⁸⁴⁵.

Il a été souligné que les premiers Macédoniens, Basile I^{er} et Léon VI, tinrent à se présenter comme les nouveaux David et Salomon : une telle référence idéale rendait

¹⁸⁴¹ Skyl., p. 390-391.

¹⁸⁴² Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 54.

¹⁸⁴³ Par exemple, dans le cas de Jean Tzimiskès la consécration impériale est censée laver les péchés, à l'instar du baptême (cf. Grumel, *Regestes*, vol. I, fasc. II, n° 794). Le changement de nom usuel pour les épouses impériales rend évident, sur le versant féminin, la valeur du couronnement comme acte de renouvellement et de rupture dans l'histoire individuelle. On pourrait observer aussi que souvent l'action en défense d'un *basileus* incapable de le faire lui-même, en raison de son âge ou pour d'autres causes, entraîne le transfert *de facto* d'une partie des prérogatives impériales, ce qui pouvait favoriser des revendications par la suite : les révoltes de la fin du X^e siècle, où les Phocas et les Sklèroi se montrèrent alternativement en vainqueurs des usurpateurs et rebelles le suggèrent.

¹⁸⁴⁴ Cf. *supra*, p. 362-363, et les notes 1732 et 1734.

¹⁸⁴⁵ L'archétype de la royauté vétérotestamentaire était ressorti pour la première fois dans l'imaginaire impérial avec une force particulière pendant les règnes des empereurs iconoclastes (cf. Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 51).

acceptables à la fois la mort violente de l'empereur précédent, l'accession d'un homme nouveau et la perspective d'une transmission dynastique du pouvoir¹⁸⁴⁶. L'emploi de ce modèle eut pour conséquence l'élévation programmatique de la sagesse comme la qualité impériale par excellence, à côté de celles, traditionnelles, de justice, philanthropie, générosité et piété, ce qui émerge clairement des chapitres parénétiqes attribués à Basile I^{er} et des écrits de son successeur¹⁸⁴⁷. La ferveur culturelle dont la cour impériale est le centre pendant la première moitié du X^e siècle devient ainsi une manifestation de l'activité impériale et de l'identité dynastique, au point que Constantin VII la revendiqua comme un signe intrinsèque de légitimité et de royauté vis-à-vis de Romain Lécapène, longtemps maître effectif du pouvoir : « C'était un simple particulier, dépourvu des lettres ; il n'était pas de ceux qui ont été éduqués depuis toujours au palais, de ceux qui ont été rompus dès l'origine aux mœurs romaines, ou d'une race impériale et noble, en conséquence de quoi la plupart de ses gestes étaient présomptueux et arbitraires »¹⁸⁴⁸. La mise en avant du privilège de la « porphyrogéniture » et sa formulation théorique au cours de la dynastie macédonienne se manifestent d'ailleurs en même temps de l'affirmation de la conscience lignagère dans l'aristocratie, et elle accompagne l'émergence progressive d'un sentiment légitimiste dans la population de la capitale. On ne saurait dire si la fabrication d'une généalogie illustre du fondateur de la dynastie a répondu simplement aux *topoi* rhétoriques du *basilikos logos*, ni si elle a représenté un modèle pour l'élaboration des biographies et généalogies aristocratiques dont on trouve trace dans les remaniements successifs de l'historiographie, ou si, à l'envers, le *basileus* a voulu réagir à la mise en valeur de la gloire familiale par une aristocratie dont les hautes aspirations s'étaient déjà manifestées¹⁸⁴⁹.

Mais, si le rôle impérial que les Macédoniens revendiquèrent était celui de la conservation et de la transmission de la tradition impériale, et si savoir et identité dynastique font un tout, une telle identification n'était pas suffisante. Ainsi, le développement progressif du sentiment dynastique n'effaçait pas la vertu impériale de l'humilité et la nécessité de refonder son rôle sur les signes de l'élection divine, de sorte que les faiblesses dans la simple succession dynastique se révèlent dans le recours au serment de fidélité ou aux obligations dérivées d'autres formes de parenté symbolique, comme l'illustrent les cérémonies qui suivent la naissance de Constantin VII¹⁸⁵⁰.

¹⁸⁴⁶ Cf. Tougher, *The wisdom of Leo VI*.

¹⁸⁴⁷ *Ibid.* ; cf. aussi Kazhdan, *Imperial ideal*, p. 43-44 et Patlagean, *Figures du pouvoir*, p. 26-31.

¹⁸⁴⁸ *DAI*, ch. 13, p. 72-73, trad. tirée de Patlagean, *Figures du pouvoir*, p. 34. Ce *topos* est récurrent, vu que dans ses lettres à Théodore de Cyzique Constantin VII se lamente à plusieurs reprises sur l'ignorance et la grossièreté des Lécapènes (cf. Darrouzès VIII, 1 et 7).

¹⁸⁴⁹ S'il faut en croire Skylitzès, déjà en 917 Léon Phocas, « loin de se cacher d'aspirer à l'Empire, le revendiquait ouvertement comme son patrimoine, à lui transmis par ses ancêtres et dont il s'imaginait maintenant plus que jamais qu'il allait lui revenir à lui, son héritier légitime » (Skyl., p. 205-206, trad. par Flusin, *Empereur de Constantinople*, p. 174).

¹⁸⁵⁰ Une promesse de fidélité à l'héritier avait été exigée par des empereurs comme Léon IV (Théoph. Conf., p. 449-450) et Théophile (Théoph. Cont., p. 138-139 ; Skyl., p. 79-80), tandis que le cérémonial prévu par le *Livre des cérémonies* à l'occasion de la naissance d'un porphyrogénète prévoit la participation du peuple de la Ville à l'imposition du nom, des officiers, hauts fonctionnaires et sénateurs au baptême et des mêmes catégories de personnages à la tonsure, qui prévoit aussi un nombre important de parrains. Sur ce sujet voir les commentaires et les références dans Dagron, *Empereur et prêtre*, p. 42 et 64-66 ; Svoronos, *Le serment de fidélité*, p. 116-125.

Un modèle impérial « salomonique », poursuivant la paix et cherchant à présenter son règne comme un âge d'or de prospérité, pouvait atteindre, sous l'effet de la propagande impériale, une popularité effective, comme le montrent la renommée de sagesse de Léon VI, ainsi que les traditions successivement développées autour de sa figure¹⁸⁵¹. Pourtant, cela n'éliminait pas le besoin de conforter la souveraineté impériale par la mise en scène de la victoire. Michael McCormick a souligné la recherche d'une telle légitimation par Basile I^{er}, qui célébra deux triomphes pendant les années 70 du IX^e siècle, malgré les résultats assez modestes de ses campagnes¹⁸⁵². Quant à ses successeurs, même si, en conformité avec l'idéal de la sagesse universelle de l'empereur qu'il cherchèrent à incarner, ils s'efforcèrent d'exercer la fonction militaire à travers les pages de leurs traités, ils n'eurent pas moins besoin de telles cérémonies, et il est significatif qu'un souverain très peu martial comme Constantin VII ait repris la cérémonie ancienne de la *calcatio* de l'ennemi vaincu, lors de la capture d'Abû Fîras¹⁸⁵³. Néanmoins, le monopole impérial de la victoire, d'ascendance romaine, fut peu à peu érodé au profit des généraux provenant des familles à tradition militaire, qui par ce biais aussi usurpèrent insensiblement le rôle impérial¹⁸⁵⁴.

L'association au trône de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimiskès porta sans doute au premier plan la figure de l'empereur comme général victorieux, même si leur légitimation ne put être complète sans l'investissement des prerogatives charismatiques et religieuses propres au pouvoir impérial¹⁸⁵⁵. Mais là aussi une sensibilité nouvelle se manifeste : même si la royauté davidique, fondatrice et rénovatrice par excellence, n'est pas oubliée, d'autres références spirituelles furent trouvées dans l'ascèse monastique ou dans les traits christologiques de la figure impériale, plus conformes à la sensibilité de la grande aristocratie contemporaine.

L'autocratie de Basile II réalisa enfin la réunion de deux aspects de la souveraineté impériale, de sorte que son règne mit l'accent sur la représentation du *basileus* comme dépositaire unique tant de la légitimité dynastique que de la victoire, signe de l'élection divine, longtemps partagée entre les Macédoniens et leurs trop brillants généraux. Le succès politique de cet empereur ne saura pourtant pas résoudre l'aporie dynastique macédonienne : c'est justement après avoir réduit les aspirations de leurs rivaux au trône, lorsque le légitimisme impérial s'était affirmé avec plus de force dans la population de la Ville que, paradoxalement, les empereurs macédoniens paraissent négliger de s'assurer une descendance. Paradoxe d'une dynastie impériale qui, à la différence des grandes familles aristocratiques, qui de leur patronyme tiraient grande gloire, resta sans nom, l'attribut de porphyrogénète servant plus à distinguer l'héritier par naissance de son associé qu'à désigner la parentèle impériale tout court¹⁸⁵⁶. D'ailleurs, il paraît significatif qu'après l'extinction de la dynastie macédonienne la titulature des sceaux impériaux commence à varier et finisse, avec Constantin X Doukas, par rapporter indiquer le nom familial¹⁸⁵⁷ : signe peut-être de la

¹⁸⁵¹ Cf. Mango, *The legend*, et encore Tougher, *The wisdom of Leo VI*, p. 173 et 178-179.

¹⁸⁵² McCormick, *Eternal Victory*, p. 154-157.

¹⁸⁵³ *Ibid.*, p. 157-166.

¹⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 185.

¹⁸⁵⁵ Cela s'accorde en partie aux observations de Kazhdan, *Imperial ideal*, p. 47 ss.

¹⁸⁵⁶ Particularité qui avait déjà été mise en relief par Kazhdan, *Family names*.

¹⁸⁵⁷ Stephenson, *Development*, p. 204 ss.

concurrence aristocratique pour le pouvoir, ainsi que de la recherche de moyens ultérieurs et alternatifs pour légitimer et fonder l'accession au rôle impérial¹⁸⁵⁸.

3.3.2 L'aristocratie, l'empereur et le gouvernement de l'Empire

Tout compte fait, les tentatives de s'emparer du trône par un certain nombre de hauts officiers au cours du X^e siècle n'avaient rien d'exceptionnel dans leur dynamique : l'usurpation et la révolte comme moyens de prise du pouvoir avaient été pratiquées tout au long de l'histoire de l'Empire, et des événements de ce genre avaient été autant sinon plus fréquents aux VIII^e et IX^e siècles, juste avant l'avènement des Macédoniens. Qu'est ce qui fait alors qu'aux yeux du jugement historique traditionnel les Phokas soient parus longtemps les leaders d'une puissance aristocratique en compétition avec l'autorité impériale pour le contrôle des ressources de l'Empire, désagrégeante et nuisible pour l'État, tandis que les Isauriens, par exemple, qui affirmèrent eux aussi leur pouvoir avec la force des armes suite à des guerres civiles, ont été vus comme les défenseurs de l'Empire face aux Arabes¹⁸⁵⁹ ? Compte tenu de la conduite et des résultats obtenus par les « empereurs-aristocrates » du X^e siècle, ils ne semblent pas moins mériter un tel jugement élogieux.

La législation impériale sur la terre et l'attitude politique des « empereurs-aristocrates »

Une première explication à cette représentation peut venir du fait que, pour des raisons que nous avons déjà soulignées, les « empereurs-aristocrates » du X^e siècle réussirent seulement à moitié, n'arrivant pas à remplacer la dynastie régnante et à en établir une propre. Une deuxième raison, strictement liée à la précédente, pourrait être que, une fois qu'il eut le dessus sur ses adversaires et dans l'effort de refonder son autorité, Basile II eut intérêt à présenter sous ce jour la compétition qui s'était déclenchée autour du pouvoir impérial : l'Empire, incarné par les empereurs macédoniens, s'opposant aux aristocrates en quête de pouvoir personnel et plus préoccupés de leurs intérêts familiaux que du bien de l'État. L'opération était facilitée par le fait, celui-ci relativement inédit, qu'une telle compétition avait vu la participation de plusieurs rivaux effectivement redoutables et surtout qu'elle avait mis en mouvement des groupes de pression dont l'étendue et le réseau d'alliances étaient particulièrement importants. L'objectif était évidemment de créer un modèle à l'envers, de comportement social négatif et antiétatique, capable de fonctionner durablement comme

¹⁸⁵⁸ Il convient de remarquer aussi que les empereurs qui se suivirent au cours de la première moitié du XI^e siècle, en association avec les porphyrogénètes, reprirent l'idée de l'empereur comme exemple de modération et aimant de la paix, source de prospérité pour ses sujets : cf. le témoignage de Mauropous, qui met l'accent sur la piété et sur la raison du *basileus* comme sources de victoire et de bonheur (Lefort, *Rhétorique et politique chez Mauropous*, p. 289-293).

¹⁸⁵⁹ C'est notamment la *vulgata* ostrogorskienne, cf. *supra*, p. 14-15, et Ostrogorsky, *Histoire*, p. 281, 331-333, 344, *passim*.

moyen de dissuasion pour un groupe social entier, qui, sans pouvoir être éliminé, devait être ramené à réaliser ses aspirations dans le cadre du service impérial.

À ce propos la nouvelle de 996 et ses remaniement du XI^e siècle devaient avoir une valeur exemplaire, dans le cadre de cette « rhétorique de la terreur » analysée par Catherine Holmes, qui investit aussi la représentation de la guerre, les arts visuels et la propagande impériale dans son ensemble¹⁸⁶⁰. Elle fut efficace, car ses échos sont perceptibles dans l'historiographie des siècles suivants qui transmet l'image de cet empereur et de son règne. Mais est-ce que vraiment les représentants de cette classe, dans l'exercice de leurs fonctions de commandement, poursuivirent l'accumulation de pouvoir et richesse aux dépens de l'État, dans cette fatale compétition pour le contrôle des ressources décrite jadis par Ostrogorsky ? Quels étaient les enjeux réels pour le gouvernement central lorsqu'il s'agissait d'imposer son autorité aux sujets ? La protection et la présence de l'État profitaient-elle réellement aux « faibles » ? Et, par conséquent, quelles furent les retombées du renforcement du pouvoir central, et donc de la centralisation, sur la vie des provinces, sur la perception de l'autorité impériale, sur le contrôle et la fidélisation des territoires ?

En réalité, quand on examine leur législation, les empereurs issus de l'aristocratie militaire orientale paraissent avoir eu une attitude assez peu favorable à la classe de « puissants » à laquelle ils appartenaient : à cet égard les nouvelles de Romain Lécapène et Nicéphore Phocas n'ont pas beaucoup à envier à la nouvelle célèbre de Basile II, et elles paraissent bien plus sévères, dans la défense des intérêts de l'État, que celles des premiers Macédoniens. Le fait c'est que, tout comme les « métamorphoses » sociales de la classe dirigeante, l'attitude impériale face à l'élite de l'Empire et à l'imposition de son autorité est le produit des circonstances, et elle a une fonction historique spécifique.

Les sources rapportent que, lors de son accession au trône, Basile I^{er} choisit délibérément de ne pas mettre à jour le cadastre, en ne réassignant et n'imposant pas les terres éventuellement désertées et/ou réoccupées, comme il était usuel à l'avènement d'un nouveau empereur¹⁸⁶¹. Constantin VII attribue un tel comportement à la philanthropie impériale, mais il est plus probable que Basile I^{er}, monté sur le trône après avoir assassiné l'empereur légitime, ait cherché ainsi à se gagner la faveur des sujets, en particulier celle de l'armée des thèmes et de ses officiers, dont il avait surtout besoin¹⁸⁶². Mais il ne faut pas croire qu'une telle inertie fiscale ait profité seulement aux petits paysans indépendants : l'occupation de terres abandonnées pouvait bien être l'œuvre d'officiers et de dignitaires ou des institutions

¹⁸⁶⁰ Holmes, *Basil II*, p. 461-475 et 526-531 ; Ead., *Political Elites*, p. 59-63 et p. 69.

¹⁸⁶¹ Selon la *Vita Basilii* le logothète du *genikon* lui aurait conseillé l'envoi de « ceux qu'on appelle réviseurs et péréquateurs (τοὺς λεγομένους ἐπόπτας τούτους καὶ ἐξισωτάς) dans tous les thèmes de l'Empire, afin que les champs et les domaines dont les propriétaires, suite à quelque revers du sort, avaient été submergés par les flots du temps, fussent assignés à d'autres, avec un gain non petit pour le trésor impérial » (Théoph. Cont., p. 346). L'empereur aurait cherché d'abord à confier cette tâche aux deux magistres de l'Empire mais, face à leur refus, il aurait préféré que certains gagnassent malhonnêtement aux frais du fisc plutôt que d'autres fussent opprimés « par un mal ruineux et accablés de malheurs » : ainsi pendant son règne tout le peuple de l'Empire resta « pour ainsi dire sans inspections ni péréquations, ou mieux libre et immune d'exactions (ἀνέποπτος, ὡς ἂν τις εἴποι, καὶ ἀνεξισωτος, ἢ μᾶλλον εἰπεῖν ἐλεύθερος καὶ ἀδιάπρακτος), tandis que les champs et les domaines restèrent à la disposition des voisins des pauvres » (Théoph. Cont., p. 347-348). Pour un commentaire de ce texte voir Lemerle, *Agrarian History*, p. 70-72; Kaplan, *Les hommes*, p. 389-390.

¹⁸⁶² Kaplan, *Les hommes*, p. 390.

ecclésiastiques, qui avaient plus de moyens pour élargir leur patrimoine. Le prix que son successeur dut payer pour s'assurer consensus, fidélité et prestations militaires efficaces ne paraît pas inférieur : contre la norme en vigueur jusqu'à ce moment, aux fonctionnaires de Constantinople et des provinces (avec la seule exception des stratèges) il était désormais permis de bâtir et acquérir librement¹⁸⁶³ ; les obligations du droit de préemption aussi furent assouplies, il fut converti en un droit de réclamation des voisins, limité à six mois¹⁸⁶⁴. Mais ces concessions ne sont pas sans raisons.

Nous avons déjà avancé l'hypothèse qu'à cette époque, surtout en certaines zones stratégiquement sensibles de la frontière orientale, le contrôle direct de l'exploitation des ressources ne parut pas prioritaire, par rapport à la nécessité de garantir une défense efficace, la consolidation des frontières et ensuite leur élargissement. Ces objectifs étaient plus faciles à obtenir à travers la dotation et la gratification des soldats et officiers locaux engagés dans les opérations militaires. Cela correspond à une organisation militaire et administrative décentralisée, qui prévoyait une assez large délégation du pouvoir aux autorités locales. Il est vrai aussi que d'autres nouvelles du même *basileus* visent à contrôler l'action des fonctionnaires publics, surtout lorsqu'ils manient revenus et biens du fisc¹⁸⁶⁵, et que le rôle attribué aux juges des thèmes semble aller dans la même direction¹⁸⁶⁶. En fait, comme l'a observé Nicolas Svoronos, les contradictions et les flottements qu'on remarque dans ces mesures, ainsi que dans l'*anakatharsis* des lois et dans l'ensemble de la production juridique des premiers Macédoniens, ne sont que le symptôme d'une tension insoluble à ce moment entre «le pouvoir impérial, soucieux de sauvegarder les intérêts de l'État et son rôle d'arbitre entre les tendances sociales opposées», et une classe de «propriétaires fonciers, hauts fonctionnaires et dignitaires de l'Empire» de plus en plus puissante mais essentielle pour la défense et le gouvernement de l'Empire¹⁸⁶⁷. L'essor de ce groupe a été étudié en détail dans les chapitres précédents et il n'y a point besoin d'y revenir pour confirmer que l'attitude impériale et l'agenda de la politique interne étaient le plus souvent dictées par les exigences de la politiques extérieure de l'Empire.

Il est paradoxal que la véritable rupture d'un tel état des choses soit due à l'œuvre d'un représentant de cette même classe, qui, le premier, définit clairement l'identité des *dynatoi* : ce sont les nouvelles de Romain Lécapène qui inaugurent ce qui a été dépeint comme la lutte entre le pouvoir impérial, par définition macédonien et bénéfique pour l'Empire, et l'aristocratie des grands propriétaires provinciaux¹⁸⁶⁸. La participation des empereurs non-

¹⁸⁶³ Nov. 84, cf. Svoronos, *Novelles*, p. 28 et la note 111.

¹⁸⁶⁴ Ce qui était précédemment interdit par la loi de Léon et Anthémios de 468, cf. Kaplan, *Les hommes*, p. 411 ; voir aussi Svoronos, *Novelles*, p. 28-29 et 41-46 ; McGeer, *Land Legislation*, p. 36.

¹⁸⁶⁵ Par exemple, l'empereur se préoccupe d'établir les peines pour les exacteurs qui prétendent plus que ce qui est dû (*JGR I*, p. 131-132), ceux qui vendent des biens publics (*ibid.* p. 132-133), ou pour les magistrats coupables de s'approprier des biens du fisc (*ibid.* p. 173-174).

¹⁸⁶⁶ Vlyssidou, *Quelques remarques*, p. 59-60.

¹⁸⁶⁷ Svoronos, *Novelles*, p. 30.

¹⁸⁶⁸ Dans une première nouvelle, apparemment émise avant que les effets de la famine de 928 ne se manifestassent pleinement, Romain Lécapène avait rétabli le droit de préemption, qui s'appliquait à la vente et à la location (à long ou court terme), l'élargissant aux co-contribuables membres d'un même ressort fiscal, en plus des parents, associés ou voisins (*JGR I*, p. 198-204 ; Svoronos, *Novelles*, p. 62-71 ; McGeer, *Land Legislation*, p. 37-48. Cf. aussi Kaplan, *Les hommes*, p. 416-418). Quelques ans après, en 934, quand les conséquences sociales de la crise se révèlent en toute leur gravité, il revint sur cette loi, se dressant contre les puissants qui, profitant de la misère

macédoniens à cette œuvre législative donne néanmoins à penser. Sous le masque rhétorique de la *philantrôpia* et de la *pronoia* impériales, qu'un usurpateur avait quand même tout intérêt à mettre en valeur, le changement de stratégie et d'objectifs du pouvoir central est clair : le passage à l'offensive militaire sous Romain I^{er}, avec les campagnes victorieuses de Jean Kourkouas, demandait une mobilisation à peu près permanente de contingents importants, avec une participation significative des *tagmata*, ce qui n'était pas sans effets sur les caisses impériales. L'intérêt que le législateur porte aux contribuables indépendants et aux communautés de village, s'il fut peut-être stimulé par une effective aggravation des conditions des campagnes suite à la famine de 927/928, n'est pas qu'une manifestation de bienveillance : tant dans cette loi que dans d'autres écrits à son nom Romain Lécapène souligne l'importance du peuplement des territoires et de leur exploitation fiscale¹⁸⁶⁹.

Un telle attitude se retrouve dans l'action de ses successeurs, en particulier des plus « aristocrates » d'entre eux : si Constantin VII et Romain II exprimèrent la préoccupation générale de ramener à leurs obligations les stratiôtes passés au service d'autrui avec leur terres, Nicéphore Phocas intervint d'un côté sur la pression fiscale, qui fut augmentée et étendue à un nombre plus large de contribuables, de l'autre contre une catégorie spécifique de puissants, considérés comme particulièrement nuisibles, les représentants de l'Église¹⁸⁷⁰. Si la première mesure marque un pas important vers la fiscalisation de la *strateia*, accompagnant la réorganisation et la professionnalisation de l'armée, la loi contre les acquisitions foncières des établissements ecclésiastiques vise à limiter l'accaparement du sol imposable par des institutions qui, plus facilement, pouvaient se prévaloir d'exemptions fiscales, soustrayant définitivement ces terres au fisc, en raison de l'inaliénabilité des biens de l'Église. Tant ces mesures que l'ordre donné par Jean Tzimiskès de rechercher les *paroikoi* de l'État¹⁸⁷¹ sont indices des nécessités financières accrues de l'État, qui s'efforçait ainsi de préserver les

des faibles, se seraient introduits dans les villages « comme l'attaque d'une maladie pestilentielle ou comme une gangrène » (*JGR I*, p. 205-214 ; Svoronos, *Novelles*, p. 72-92; McGeer, *Land Legislation*, p. 49-60). Célèbre est le passage où le législateur définit l'identité sociale des puissants : « dorénavant donc aucun des illustres magistrats ou patrices, ni de ceux qui ont été investis d'un commandement, d'une stratégie ou d'une fonction civile ou militaire, ni de ceux qui comptent parmi les membres du sénat, aucun des archontes ou anciens archontes des thèmes, aucun des métropolitains chers à Dieu, des archevêques ou des évêques, des higoumènes ou des dignitaires ecclésiastiques, aucun des gérants et responsables des maisons pieuses ou des patrimoines impériaux, agissant en individu privé ou en représentant du patrimoine impérial ou ecclésiastique, n'osera, par lui-même ou par personne interposée, s'introduire furtivement dans un village ou dans un hameau, (et s'en approprier) complètement ou en partie, en raison d'une vente, d'une donation, d'un héritage ou avec un autre prétexte de ce genre » (Svoronos, *Novelles*, p. 84 ; McGeer, *Land Legislation* p. 54-55).

¹⁸⁶⁹ Darrouzès-Westerink, lettre 5, p. 58-59.

¹⁸⁷⁰ Une première mesure avait élevé le minimum de terre stratiôtique inaliénable à une valeur de douze livres d'or. Sur cette initiative : Zonaras, *Epit. Hist.*, t. III, p. 505-506; McGeer, *Land Legislation*, p. 104-106. Pour le texte de la nouvelle voir aussi McGeer, *ibid.*, p. 107-108 ; Svoronos, *Novelles*, p. 174-176 ; *JGR I*, p. 255-256. Sur l'interprétation controversée de cette mesure voir aussi Ostrogorsky, *Histoire*, p. 312-313 ; Lemerle, *Agrarian History*, p. 128-131 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 436. Une autre nouvelle du même empereur concernait les terres abandonnées par les stratiôtes arméniens et les biens des stratiôtes coupables de meurtre : *JGR I*, nov. 18, p. 247-248; Svoronos, *Novelles*, p. 162-173; McGeer, *Land Legislation*, p. 68-69. En outre, cet empereur interdit aux puissants d'acheter aux faibles et vice-versa, durcissant en réalité la législation précédente, qui n'excluait pas explicitement les *dynatoi* du droit de préemption là où ils avaient déjà des propriétés (*JGR I*, p. 253 ; Svoronos, *Novelles*, p. 177-181; McGeer, *Land Legislation*, p. 97-101). Enfin, une nouvelle de 964 limitait la fondation de monastères et l'acquisition de propriétés par les établissements religieux (*JGR I*, p. 249-252 ; Svoronos, *Novelles*, p. 151-161; McGeer, *Land Legislation*, 90-96).

¹⁸⁷¹ Kaplan, *Les hommes*, p. 267.

recettes fiscales et de trouver un équilibre entre les ressources existantes et les exigences d'une organisation administrative et militaire qui évoluait. Dans l'ensemble, l'attention soutenue portée à la terre et à son exploitation, par le biais de l'imposition fiscal ou de la gestion directe, est l'indice d'un dynamisme économique en train de se mettre en place, qui porta ses fruits au XI^e siècle. De plus, le comportement de Tzimiskès est symptomatique du passage ultérieur de l'intérêt de la terre imposable à la main d'œuvre qui la travaillait, particulièrement précieuse pour la mise en valeur des zones dépeuplées et dévastées de la frontière orientale, annexées à Byzance au bout de longues guerres. Cela s'accorde en outre avec la tendance de plus en plus accentuée à l'exploitation directe des biens de l'État, attestée par les sources littéraires et surtout sigillographiques.

En effet, la réitération des interdits et des menaces contre l'accaparement abusif des petites propriétés indépendantes et villageoises était en soi un indice de l'inefficacité de ces lois, qui d'ailleurs, si elles avaient été appliquées avec rigueur, auraient risqué d'être très impopulaires et d'aliéner aux souverains le soutien de leurs familiers et alliés. Dès Romain Lécapène, avec la création de la *kouratoreia* de Mélitène, et de manière croissante tout au long du siècle, le gouvernement impérial tendit à garder en gestion directe une partie importante des territoires acquis suite aux conquêtes. Cela assurait à l'État des revenus sûrs et un patrimoine dont il pouvait disposer librement ; une partie de ces biens pouvait servir de récompense à ses fidèles ou de renfort aux accords diplomatiques établis avec les seigneurs voisins, en particulier les princes arméniens de la frontière nord-orientale qui, peu à peu, allaient céder leurs États à l'Empire. De même que l'exploitation directe des territoires annexés s'intensifia, le système de recrutement thématique ne semble pas avoir été introduit dans ces régions, protégées plutôt par les *tagmata* stationnant le long de la frontière : les populations qui y furent installées, comme les Syriens à Mélitène, n'avaient pas de véritable tradition militaire et semblent avoir été attirées plutôt par la promesse d'avantages fiscaux et éventuellement d'une certaine tolérance religieuse¹⁸⁷². Quelque peu différent est le cas des Arméniens, établis en Cappadoce ou dans les nouveaux thèmes institués sur les territoires caucasiens : si des garnisons arméniennes existèrent bien dans ces thèmes, elles ne semblent pas avoir été très importantes, mais au contraire relativement mal payées et mal équipées, et en tous cas soumises à l'autorité supérieure de ducs et catépans, hommes de confiance du *basileus* qui suivaient les instructions de Constantinople¹⁸⁷³.

Un tel processus, amorcé par les premières grandes campagnes de Jean Kourkouas sous Romain I^{er}, fut continué de manière décisive par Nicéphore Phocas et Jean Tzimiskès, véritables artisans de la réforme militaire et, en conséquence, administrative, de l'Empire, qui lui donna une physionomie destinée à durer au XI^e siècle. Loin de favoriser les intérêts d'une puissance aristocratique privée et en conflit avec l'État, ces empereurs issus de l'aristocratie militaire donnèrent l'impulsion à une centralisation importante et à un renforcement du contrôle central sur les officiers et sur les ressources de l'Empire. Paradoxalement, cela n'était que la conséquence de l'extraordinaire essor social et politique de l'aristocratie provinciale et de la transformation de sa vocation militaire en programme politique impérial. Mais, nous

¹⁸⁷² Cf. *supra* p. 254.

¹⁸⁷³ Cheynet, *Frontière orientale*, p. 60-63.

l'avons vu, l'achèvement même de ce programme en épuisait la fonction historique : l'organisation nouvelle donnée aux territoires conquis et aux carrières civiles et militaires décréait la fin de ce modèle d'avancement social, en brisant ses réseaux d'influence dans l'armée et en province.

Cette dernière fut la tâche accomplie par Basile II, qui assumait l'héritage politique de ses prédécesseurs, mais revendiqua la soumission de l'appareil administratif et militaire à l'autorité dynastique ; les bases du contexte administratif et militaire n'ayant pas changé, son activité législative fut, à bien y regarder, tout à fait en continuité avec celle des décennies précédentes, même s'il se garda bien de le reconnaître¹⁸⁷⁴.

Quant aux empereurs de la première moitié du XI^e siècle, ils tirèrent les conséquences des évolutions intervenues dans l'organisation de l'Empire et de son expansion territoriale, désormais achevée. Après quelque hésitation initiale, vite levée par l'échec de Romain III en Syrie, l'Empire s'adapta à un régime de paix qui paraissait durable, se limitant - sauf rares exceptions, notamment dans le Caucase - à maintenir les positions acquises et à repousser les attaques éventuelles, revenant à une politique essentiellement défensive. Cela ne signifie pas que l'armée ait perdu complètement son importance : l'ascendant des généraux victorieux pouvait encore être fort, comme l'indiquent la révolte échouée de Maniakès et celle, réussie, d'Isaac Comnène. Mais l'armée seule ne suffit plus à soutenir des aspirations impériales, le contrôle de la capitale, de sa population et de ses élites étant devenu fondamental. Si la vocation militaire d'une partie de l'aristocratie ne disparaît pas tout à fait - comment cela aurait-il été possible ? -, elle s'estompe pourtant, le profil social des officiers s'en trouvant changé, et elle ne reprend vigueur qu'après le milieu du siècle, quand les attaques externes se firent dramatiques. Malgré les accusations de Skylitzès, Psellos et Kékauménos ou autres, jusqu'à ce moment la démilitarisation partielle ne semble pas avoir compromis significativement les prestations des armées byzantines, dans la mesure où les troupes professionnelles ou mercenaires étaient généralement efficaces, si elles étaient bien payées et bien commandées : les victoires de généraux comme le même Georges Maniakès et Katakalon Kékauménos en sont une preuve. Néanmoins, l'établissement en Orient d'une frontière linéaire, en contact direct avec les Turcs au nord et les Fatimides au sud et non plus adaptée à absorber le choc de raids en profondeur, ainsi que la simple démobilisation des sections importantes d'une armée de campagne, sans dispositifs ultérieurs de défense durable, et surtout l'excès de confiance, la sous-estimation des ennemis et les divisions politiques internes purent contribuer par la suite à l'effondrement de l'Empire face à des menaces externes multipliées¹⁸⁷⁵.

¹⁸⁷⁴ En particulier, les dispositions pour la protection des oratoires ruraux, dépendant des communautés villageoises, et l'introduction de l'*allelengyon*, qui suscita une vive opposition surtout dans les milieux ecclésiastiques, ne font que réitérer l'effort de Nicéphore II pour limiter l'expansion de la grande propriété, en particulier ecclésiastique. Le fait que, au-delà de la rhétorique législative et de la propagande impériale, la politique de Basile n'ait pas été antiaristocratique tout court est illustré aussi par le fait que l'empereur fit lui-même des donations importantes à certains aristocrates, comme les Sklèroi après leur ralliement. Le rôle secondaire joué par le contrôle des ressources et de la propriété de la terre au cours des guerres civiles, où l'enjeu fondamental fut plutôt le contrôle de l'armée et qui furent éventuellement financées à travers l'appropriation des recettes fiscales, a été souligné par Holmes, *Basil II*, p. 461-475; cf. aussi Skyl., p. 316 et Yahya II, p. 372 (Bardas Sklèros fait arrêter les percepteurs des impôts).

¹⁸⁷⁵ Cf. surtout Haldon, *Approaches to an alternative military history*.

Cela était pourtant difficile à prévoir au début du siècle, quand le prestige, la richesse et la force de l'Empire étaient à leur sommet : une telle situation justifia à ce moment la diversion des ressources du maintien coûteux d'une armée de campagne désormais appelée à intervenir seulement de temps en temps à d'autres formes d'extension et de maintien de l'autorité, tels les relations diplomatiques, le développement de l'administration civile et les dépenses nécessaires au gain d'un large consensus interne, un bien important à une époque d'instabilité politique et de compétition pour un pouvoir impérial dont on voyait la vacance imminente. En particulier, les dépenses de la cour semblent avoir été de plus en plus considérables vu que, en accord avec les temps et la centralisation du pouvoir, le prix du consensus se payait désormais dans la capitale, avec la distribution progressivement plus généreuse des titres, l'augmentation des *rogai* correspondantes, les investissements monumentaux¹⁸⁷⁶. Il semble donc qu'en fin de compte le gouvernement central de Byzance s'efforça de varier la gestion des ressources de l'Empire et la recherche des moyens économiques nécessaires au fonctionnement de l'État, l'adaptant aux besoins et aux priorités imposées tant par le contexte politique extérieur que par le cadre social interne.

Au XI^e siècle, le besoin de faire face aux coûts considérables du maintien de la paix militaire et sociale implique la mise au point et le perfectionnement de l'appareil administratif et surtout fiscal : l'abondance des sceaux de percepteurs et gestionnaires, le développement des domaines impériaux et le perfectionnement de la gestion centralisée des finances, avec l'institution du *sekreton épi tôn oikeiakôn*, laissent entendre que l'administration centrale sut profiter de l'expansion économique connue par l'Empire à cette époque¹⁸⁷⁷. La concession d'exemptions fiscales, dont attestent les chrysobulles, plus nombreux au cours du XI^e siècle qu'auparavant, ne paraît pas avoir compromis le volume des recettes fiscales de l'État, puisque ce genre de bénéfices ne concernait qu'un nombre très limité d'institutions et de personnages¹⁸⁷⁸. En revanche, les témoignages épistolaires, où abondent les demandes et les prières d'exemption, avancées même par des individus apparemment puissants, attestent au négatif de l'efficacité du prélèvement fiscal tout au long du X^e siècle et au moins jusqu'au milieu du XI^e. Il est significatif que, nous l'avons vu, des personnages comme Nicéphore Ouranos ou la veuve d'un drongaire de la veille et sœur du patriarche Nicolas soient obligés d'écrire à l'autorité compétente pour obtenir une remise de leur obligations¹⁸⁷⁹ ; pour le XI^e siècle les lettres de Psellos et Mauropous contiennent elles aussi d'abondantes références à la présence et à l'activité des fonctionnaires fiscaux en province. En fin des comptes, les indices fournis par la sigillographie, confortés par les témoignages littéraires, semblent déposer généralement en faveur d'une présence plus importante et percevable qu'auparavant de l'État, représenté par ses fonctionnaires, dans les campagnes et les provinces de l'Empire, même le long des frontières.

Mais cela entraînait-il une amélioration effective dans la qualité de vie de sujets, en terme de sécurité et protection ? Une proximité administrative accrue entre Constantinople et

¹⁸⁷⁶ Cf. Cheynet, *Dévaluation*.

¹⁸⁷⁷ Oikonomidès, *Évolution*, p. 136-138 ; Harvey, *Economic Expansion, passim* ; Id., *Competition for economic resources*.

¹⁸⁷⁸ Harvey, *Competition for economic resources*, p. 171 ss.

¹⁸⁷⁹ Darrouzès II, 31 et V, 42.

ses provinces était-elle positive en soi, et surtout l'était-elle pour les deux parties ? Impliquait-elle une meilleure confiance et une plus grande fidélité dans les institutions centrales ? Les raisons pour en douter ne manquent pas. Considérons d'abord pour un moment en quoi consistait la « protection » que les nouvelles et les autres mesures impériales promettaient d'offrir aux faibles contre les puissants : elles établissaient des obligations et des limites du droit d'aliénation des propriétés, l'inaliénabilité de certaines catégories de biens, notamment les terres grevées de la *strateia* militaire, le droit de récupérer les biens aliénés illégalement. Compte tenu de l'augmentation de la pression fiscale au cours du X^e siècle il ne semble pas que se trouver seuls, directement confrontés au fisc impérial, ait été une situation enviable pour les paysans de l'époque ; on peut se demander aussi si des paysans et stratiôtes ayant déserté ou cédé leurs terres pouvaient raisonnablement nourrir l'intention de revenir à leur ancienne condition. Les études devenues classiques de Lemerle et Kaplan ont montré que la condition des parèques n'était pas forcément désavantageuse par rapport à celle des petits propriétaires indépendants¹⁸⁸⁰, et le but premier de la législation paraît de protéger les intérêt du fisc, sans que ceux-ci soient identiques et en accord avec ceux des « faibles ». Si à cela on ajoute les références aux méthodes employées par les exacteurs du fisc¹⁸⁸¹, il n'y a rien d'étonnant que, telle étant la situation, les petits propriétaires se soient mis de plus en plus sous la protection des puissants, capables de s'opposer grâce à leur influence et éventuellement avec leurs hommes aux exactions des représentants de l'État.

Si donc le gouvernement central tint à affirmer et à défendre les droits du fisc, quelques remarques peuvent se faire sur les formes où il mena sa bataille : malgré les menaces draconiennes des nouvelles macédoniennes, l'objectif paraît avoir été atteint plus grâce à une différenciation de l'imposition fiscale et de l'exploitation des ressources qu'à travers la limitation réelle de la grande propriété privée et ecclésiastique, dont l'expansion ne s'arrêta pas, de sorte que les invectives contre les puissances s'avèrent plus une affirmation de principe de l'autorité suprême du *basileus* que le reflet d'un conflit réel. D'ailleurs, considérant les exemples et les cas étudiés au cours de notre analyse, il paraît que l'autorité publique adopta une attitude différente selon qu'elle traite avec des puissants privés ou avec l'Église.

Le conflit entre l'autorité laïque, en particulier le fisc, et l'Église émerge, plus ou moins ouvertement, tout au long de la période considérée, en raison des tensions fréquentes entre ces deux institutions, également investies d'un rôle et d'un pouvoir publics. Les empereurs du début du X^e siècle pensèrent aplanir les aspérités de cette dichotomie en installant, avec peu de résultats, leurs familiers à la tête du patriarcat ; leurs successeurs s'efforcèrent de manœuvrer ces relations délicates en s'appropriant une partie de l'autorité charismatique et spirituelle, en favorisant certaines formes de la vie ecclésiastique, tel un monachisme ascétique, et pour le reste alternant l'affirmation de l'autorité impériale et les concessions. Au niveau administratif le conflit paraît résider dans le fait que l'Église pouvait,

¹⁸⁸⁰ Lemerle, *Agearian History*, p. 173-192 et 242-248 ; Kaplan, *Les hommes*, p. 264-272

¹⁸⁸¹ Le traité *De velitatione* mentionne les bastonnades infligées aux stratiôtes par les percepteurs (*Traité*, p. 108-111), les exacteurs de Mauropous sont « armés de fouets » (Karpozilos 65, p. 175, l. 8-11), le *chrysotélès* qui paraît dans la Vie de saint Nikôn n'hésite pas à emprisonner des moines face à leur refus de payer (Sullivan, *St. Nikon*, p. 184-189).

juridiquement, faire valoir les privilèges les plus larges et durables, et de ce fait elle se mettait fatalement en concurrence avec le fisc : elle prétendait de droit et avec une sanction législative officielle à l'attribution d'avantages et de dérogations aux normes que le pouvoir impérial pouvait admettre, mais par concession gracieuse et exceptionnelle, et pour une durée limitée. Un tel conflit n'existait normalement pas dans le cas de familles et d'individus privés, qui par des voies personnelles et provisoires pouvaient arriver à des compromis admissibles dans un système de droit qui n'excluait pas pourtant l'influence de relations et pouvoirs non officiels¹⁸⁸². Au niveau locale d'ailleurs des accords entre hauts dignitaires ecclésiastiques et gouverneurs locaux étaient souvent possibles : ils étaient favorisés justement par des relations personnelles et informelles de patronage, de familiarité et d'alliance, fondées sur le fait que tant les uns que les autres appartenaient au même groupe social d'aristocrates et archontes locaux, disposant d'influence et relations dans l'espace régional.

Le *basileus* et ses hommes : les interactions entre pouvoir officiel et pouvoir personnel à Byzance et leur rôle dans le gouvernement de l'Empire au IX^e-XI^e siècles

L'existence de liens personnels fondés sur le sang, l'alliance, la *philia* ou le service n'est jamais mise en question dans les sources, ni elle ne paraît être considérée comme une menace pour l'autorité impériale, au moins tant qu'elle se maintenait dans certaines limites. Il s'agit d'un ensemble de relations et structures sociales organisées parfois de façon spéculaire par rapport à la hiérarchie officielle : l'*oikos* aristocratique s'organise, nous l'avons vu, sur le modèle du palais impérial. De tels réseaux de relations furent souvent mis à profit par les empereurs, qui choisirent par exemple de confier des commandements importants à leurs familiers ou se servirent de l'influence de certains personnages pour mobiliser des régions en défense de l'Empire et de leur autorité. On le voit bien à l'occasion des campagnes victorieuses du X^e siècle, ou même lors des guerres civiles, quand Basile II se servit alternativement des relations des deux partis adversaires, celui des Phocas et celui des Sklèroi, en Ibérie et Trébizonde, les utilisant les unes contre les autres.

L'existence d'*anthrôpoi* au service des représentants de la haute aristocratie ou même de personnages de rang moyen est attestée tout au long du X^e et du XI^e siècle, sans changements remarquables. Une telle catégorie était clairement prise en compte dans la pratique militaire et administrative, où les officiers et les fonctionnaires prêtaient service accompagnés par leurs hommes, voire se qualifiaient parfois eux-mêmes comme hommes de quelqu'un, ainsi que dans le cadre de l'entourage impérial : aux IX^e et X^e siècles un contingent de *basilikoî anthrôpoi* était chargé de la garde de l'empereur, tandis qu'à partir de la deuxième moitié du XI^e siècle l'attribut d'*anthrôpos tou basiléôs* commence à paraître sur les sceaux de certains personnages particulièrement proches de l'empereur¹⁸⁸³.

La fonction de telles relations dans la société provinciale est évidente : le plus souvent elles constituent une ressource pour obtenir faveurs, protection ou une justice plus efficace, interférant, pour le bien et pour le mal, dans les rapports administratifs. Cette situation semble avoir été largement tolérée par le pouvoir central, dans la mesure où les exigences fiscales et

¹⁸⁸² Cf. Cheynet, *Official Power and Non-Official Power*.

¹⁸⁸³ Cheynet, *L'homme du basileus*.

le maintien générale de l'ordre social étaient assurés. Éléments constituant de la société, ces relations personnelles plus ou moins formalisées pouvaient parfois se convertir plus en un poids qu'en un avantage pour les représentants de l'administration : la description que Kékauménos fait des risques liés à l'exercice de fonctions fiscales, à la répartition d'impôts extraordinaires ou à l'exercices des fonctions de juge indique les inconvénients qui dérivent de deux exigences contradictoires, favoriser ses proches et respecter les attentes de ses supérieurs dans la capitale¹⁸⁸⁴. Ce sont les contrepois négatifs du mélange entre pouvoir officiel et non officiel si courant à Byzance. Dans d'autres cas, l'action de la suite des puissants vise évidemment à affirmer par la violence une autorité illégale : les exemples examinés montrent que le recours à ces moyens se rencontrait un peu partout dans l'Empire, à ses frontières comme dans les régions environnant Constantinople, et sans doute dans la capitale même. Il est sûr que, une fois garanties la perception de l'impôt et la reconnaissance générale de l'autorité impériale, le pouvoir central intervenait de manière assez limitée dans la réglementation de la société provinciale, la déléguant au jeu des pouvoirs locaux, et qu'une certaine violence et agressivité était considérée endémique¹⁸⁸⁵. Le pouvoir central ne semble intervenir directement que quand la violence sort des limites imposées par le respect à l'autorité et touche directement ses représentants : c'est le cas, par exemple, des révoltes locales, à vrai dire assez rares et normalement provoqués par les malversations et les excès des fonctionnaires eux-mêmes, qui aboutissent à l'attaque contre le stratège ou les fonctionnaires locaux et parfois à leur assassinat. Dans ce cas la répression est rapide et normalement violente, de valeur exemplaire¹⁸⁸⁶.

Il est évident qu'il ne faut pas attribuer à un État médiéval la présence sur le territoire et les fonctions de police et garantie du citoyen propres des sociétés modernes. L'exercice non officiel de la puissance était congénital à la société byzantine en raison de ses structures sociales mêmes, et il était souvent utile au pouvoir officiel. Nos attestations montrent que les excès étaient punis parfois, et des sources comme la *Peira* attestent tant des défaillances de l'administration provinciale que des interventions pour les corriger : certes, l'accès aux juges de la capitale n'était pas facile pour les humbles et les droits, affirmés en théorie, avaient plus de chances d'être appliqués en faveur de ceux qui avaient les moyens de les revendiquer. Néanmoins les sentences rapportant la condamnation de personnages importants comme certains des Sklèroi ou quelques jugements favorables à des paysans et communautés de village montrent que le recours à la justice était en principe ouvert à tout sujet. Et d'ailleurs, il ne faut pas oublier que les personnalités locales influentes, dont les « faibles » cherchaient la protection, pouvaient souvent exercer une fonction de médiation et de défense des instances provinciales face au pouvoir central.

À cet égard, une évolution paraît se dessiner. Une telle action de médiation et promotion des intérêts locaux paraît plus importante au début de la période considérée : les empereurs militaires, qui devaient leur pouvoir au soutien de réseaux d'influence étendus

¹⁸⁸⁴ *Raccomandazioni e consigli*, p. 56-57; cf. *supra*, p. 69, note 300.

¹⁸⁸⁵ Cf. Neville, *Authority, passim* et p. 165-167.

¹⁸⁸⁶ Quelques exemples sont connus : Chasé, lapidé par les habitants d'Athènes (Théoph. Cont., p. 388; Léon Gramm., p. 294) ; Constantin VIII punit la révolte du peuple de Naupacte contre le stratège Georges le Fou avec la condamnation à mort de ses assassins et l'aveuglement de l'évêque de la ville (Skyl., p. 372).

mais fortement enracinés dans leurs territoires d'origine avaient intérêt à maintenir un tel soutien, d'autant plus que favoriser ces territoires profitait en premier lieu à leur patrimoine et à leurs familles. Ainsi, nous lisons que, lorsqu'ils étaient gouverneurs des thèmes, Léon et Nicéphore Phocas étaient épargnés par le vice de l'avidité et traitaient leurs sujets comme des fils¹⁸⁸⁷ ; ainsi, après son accession au trône, Tzimiskès distribua la moitié de son patrimoine entre les propriétaires qui étaient ses voisins et exempta de l'impôt le thème des Arméniens, d'où il venait¹⁸⁸⁸ ; tant Nicéphore Phocas que Tzimiskès promurent les carrières d'officiers orientaux, gratifiant l'élite de ces régions par la participation au pouvoir et aux avantages matériels et sociaux qui en dérivait.

Au moment où, comme nous l'avons vu, les équilibres sociaux et politiques glissent sensiblement vers le centre de l'Empire, l'importance de cultiver des liens de fidélité dans les provinces se réduit sensiblement ; une telle opération est d'ailleurs plus difficile à réaliser, en raison de la mobilité géographique des fonctionnaires. Les commandants militaires continuent à rechercher la fidélité de leurs troupes, dont ils partagent généralement l'origine, mais tant eux que leurs hommes se déplacent d'un front à l'autre et, loin de s'attirer la faveur des populations locales, le passage et le cantonnement des armées sont vécus presque comme une calamité, pour les lourdes corvées et les exactions qu'ils entraînent. Quant aux fonctionnaires civils, juges et dépendants des bureaux du fisc, le séjour en province est considéré le plus souvent comme un mal nécessaire, mais heureusement assez rentable ; l'étude du profil social des gestionnaires des biens impériaux montre que les premiers à tirer profit de l'expansion de l'Empire et de l'exploitation des nouveaux territoires furent les représentants de l'élite constantinopolitaine, qui cumulaient souvent plusieurs fonctions, notamment celles de curateur et juge. Hommes barbus ou eunuques, à l'exception du temps passé en mission, ils résidaient dans la capitale et ils n'avaient aucun intérêt à investir argent et influence dans des territoires lointains comme Méliète, Tarse, Antioche¹⁸⁸⁹. La correspondance de Psellos rend compte de la perte d'intérêt de territoires de la frontière aux yeux de l'élite de l'Empire, en terme de relations et poids politique : la seule province où des réseaux de relations demeurent actifs et efficaces se limite à l'arrière-pays de Constantinople, à la Bithynie et éventuellement aux Thracéens, régions riches et encore parcourues par des personnages importants, proches de la cour et du *basileus*. Mais il suffit de se déplacer à Euchaita pour ne trouver que percepteurs du fisc et recruteurs de l'armée. Là, et plus à l'est en mesure majeure, la province a beaucoup changé par rapport au X^e siècle : les représentants du pouvoir central y sont plus présents, mais cela se traduit par une pression fiscale plus intense, sans que les intérêts provinciaux soient mieux représentés dans la capitale. Les élites locales continuent à montrer un certain dynamisme, favorisé par l'ouverture des carrières administratives à ceux qui peuvent se permettre une instruction ; néanmoins, pour en profiter et pour bénéficier des largesses impériales, il est nécessaire de se rendre à Constantinople. Les rentes ainsi acquises peuvent éventuellement être réinvesties dans les patrimoines familiaux en province, mais ce sont des individus qui en tirent profit, non des territoires : le cas de Philokales, eunuque du

¹⁸⁸⁷ Skyl., p. 241.

¹⁸⁸⁸ Léon Diac., p. 98-100.

¹⁸⁸⁹ Cheynet, *Gestionnaires*, p. 181-182.

palais cité dans la nouvelle de 996 de Basile II pour son avidité qui fut punie par l'empereur, en offre un exemple précoce et éclairant¹⁸⁹⁰.

Le glissement des équilibres stratégiques s'accompagne d'une fragmentation ethnique et religieuse des provinces orientales : l'Empire inclut désormais des minorités linguistiques et religieuses, comme celle arménienne et celle syrienne, qu'il n'eut ni le temps, ni les moyens, ni peut-être la volonté d'assimiler véritablement. Les représentants les plus éminents de ces communautés, lorsqu'ils n'acceptent pas de renoncer à leur foi, n'obtiennent pas souvent des hautes responsabilités et ils restent quand même aux marges de la haute société de la capitale, où se décident désormais la politique et le sort de l'Empire. Il s'agit d'un phénomène inédit dans le cadre de l'aristocratie de Byzance, et les cas de la maison des rois de Vaspourakan et d'Ani, étudiés par Seibt, offre un bon exemple d'intégration seulement partielle et faible, de la méfiance initiale du gouvernement impérial et de l'implication tardive de ces aristocrates arméniens dans les rivalités intestines de Byzance¹⁸⁹¹.

Ce mélange de facteurs ne se traduit pas en dissidence, car malgré tout, au cours de la période considérée l'administration impériale sut assurer assez efficacement la défense du territoire sous sa juridiction ; elle sut aussi garder une certaine flexibilité et un pragmatisme capable de s'adapter aux différents contextes sociaux et religieux, comme l'exemple de l'administration grecque de Mélitène l'illustre bien. Pas même les minorités installées aux frontières ne trahirent l'Empire en faveur des Turcs lorsque leurs raids commencèrent à pénétrer plus en profondeur dans le territoire byzantin : loin de cela, le sac de Mélitène fut vécu par les chrétiens syriens qui y étaient installés comme une catastrophe nationale¹⁸⁹². Même si le plus souvent ces populations subirent l'effondrement de l'Empire tout comme le firent les Grecs, une telle fragmentation, s'ajoutant aux divisions politiques dans la capitale et à la tête de l'Empire, rendit peut-être plus aiguës les difficultés internes de l'Empire et la gestion de sa crise.

¹⁸⁹⁰ *JGR I*, p. 265; Svoronos, *Novelles*, p. 203.

¹⁸⁹¹ Seibt, *Stärken und Schwächen*.

¹⁸⁹² Dagron, *Immigration syrienne*, p. 193, qui fait référence aux témoignages de Michel le Syrien et Bar Hebraeus (*ibid.*, note 74).

Conclusion

Le *basileus* et sa capitale, malgré sa splendeur, ne sont rien sans des sujets et des provinces sur lesquels leur puissance et leur prééminence puissent rayonner ; la gloire, l'image extérieure et la force politique de l'Empire dépendaient directement de l'étendue de son territoire et de l'efficacité du contrôle qu'il y exerçait.

Les provinces fournissaient d'ailleurs une partie essentielle des ressources nécessaires à nourrir la Ville et à assurer le maintien de l'administration et de l'armée. De plus, elles étaient le lieu des échanges diplomatiques, des contacts et des relations, souvent tendus mais pas toujours hostiles, avec les voisins de Byzance.

Pour toutes ces raisons les territoires provinciaux pouvaient prendre aux yeux du gouvernement central une valeur stratégique importante, les enjeux et les réseaux de relations qui y étaient liés s'avérant fondamentaux pour la sécurité et la stabilité du pouvoir impérial. Les données analysées montrent clairement que les empereurs et les administrateurs de l'Empire, loin de négliger la situation des provinces, avaient conscience de son importance et y attachaient la plus grande attention. Ainsi, leurs efforts visèrent en général à adapter les formes de contrôle et d'exploitation des provinces aux différents contextes géographiques et sociaux, et à trouver un équilibre entre les exigences locales et les priorités stratégiques de l'Empire dans son ensemble.

La conséquence directe d'une telle attitude c'est la gradation observable dans la présence et l'action des institutions centrales en province, variable selon le lieu et le temps. Par exemple, la continuité de la présence des représentants de l'administration et du fisc impériaux dans la banlieue asiatique de Constantinople et, plus généralement, dans l'Asie Mineure de l'ouest ressort avec évidence : là la proximité physique favorisait la proximité administrative, tout comme les relations entre les institutions centrales et leurs représentants locaux. En outre, ces régions riches, pacifiées et assez bien reliées à la capitale sont fréquentées par nombre de proches de la cour, prélats, dignitaires et officiers, qui y jouissent à leur propre nom de biens, de donations et de relations.

En revanche, plus à l'est, dans le centre de l'Asie Mineure et le long de la frontière orientale, on observe des variations dans la fréquence des attestations relatives à l'activité des fonctionnaires civils et fiscaux et des évolutions dans la gestion stratégique de l'espace provincial. Sur le plateau anatolien et même dans le Pont, la présence relativement faible des gestionnaires des biens impériaux et des représentants du fisc, limitée au contrôle de certains points stratégiques pour les fournitures de l'armée ou le ravitaillement de la capitale¹⁸⁹³, fait pendant à l'existence de bases patrimoniales de nombreux grands lignages aristocratiques. L'établissement d'une telle situation est l'effet des circonstances politiques et militaires qui, entre le VIII^e et le début du X^e siècle, rendirent nécessaires une gestion décentralisée, la

¹⁸⁹³ C'est le cas, par exemple, des élevages impériaux de Phrygie, des ports de la côte de la Mer Noire ou de Trébizonde, où l'on trouve des attestations de la présence de fonctionnaires comme les *hōrreiarioi* et les *kommerkiarioi*, cf. *supra*.

délégation des pouvoirs aux gouverneurs locaux et l'enracinement en province d'officiers et de soldats capables d'assurer efficacement la défense des frontières menacées de l'Empire.

Par un paradoxe historique, nous l'avons vu, l'essor et les succès de cette aristocratie orientale conduisirent à la reprise en main de l'initiative militaire et politique par le gouvernement central et à une centralisation militaire et administrative importante. Un premier effet de ce processus c'est, dès la fin du X^e et surtout au XI^e siècle, la présence significative de gestionnaires de biens publics et de dépendants du fisc dans les régions récemment annexées, le long de la frontière arménienne, mésopotamienne et syrienne. Cette situation est symptomatique d'une stratégie différente d'organisation et de mise en valeur des régions conquises : on privilégie désormais une coordination et une supervision plus forte de l'administration civile et militaire locale par le gouvernement central, ainsi que l'exploitation directe des terres revenant à l'État. Cela se reflète aussi dans le peuplement de ces territoires : dès le X^e siècle, les empereurs favorisent l'installation de populations allogènes et d'aristocrates étrangers, tandis qu'ils évitent la donation et la redistribution de propriétés aux représentants de l'aristocratie byzantine.

Ni l'aristocratie, ni ses propriétés ne disparaissent cependant au XI^e siècle : à cette époque les thèmes « romains » d'Asie Mineure, de la Phrygie au Pont et de la côte égéenne à la Cappadoce, continuaient d'abriter les *oikoi* de nombreux magnats. Leur conduite, en ce qui concerne la manifestation, même violente, de la puissance sociale, ne paraît pas se différencier notablement de celle des époques précédentes. De plus, la proximité géographique, s'ajoutant aux affinités d'intérêts, de carrières et de profil social, sert encore à l'établissement de relations privilégiées et à la constitution de factions politiques : les alliances qui soutinrent l'action politique d'Isaac Comnène, Romain Diogénès, Nicéphore Botaniatès le montrent bien.

Néanmoins, si le tournant du XI^e siècle et le règne de Basile II ne remirent pas véritablement en cause les fondements économiques et sociaux de la puissance aristocratique, les évolutions dans l'organisation de l'Empire, les rivalités et les changements de main du sceptre impérial ne manquèrent pas d'affecter la physionomie de ce groupe social. Tout au long de la période considérée, la haute aristocratie byzantine, qui ne fut jamais exclusivement provinciale ou constantinopolitaine et échappe aussi à une classification trop rigide dans les catégories du *stratiôtikon* et du *politikon*, fit œuvre de médiation entre le gouvernement central et la société provinciale, par l'exercice des fonctions publiques et l'action de réseaux parfois très étendus de relations personnelles. C'est très souvent à travers l'action de ses représentants que nous arrivons à entrevoir la société, la culture et les instances des provinces. De ce fait, l'évolution de son profil social, de son idéologie et de son identité reflète les mutations intervenues dans les rapports entre pouvoir central et territoires périphériques.

Étant donné la continuité des liens entre l'aristocratie byzantine et les provinces, dont elle était originaire et/ou tirait ses biens, et en même temps la centralité idéale de Constantinople, siège et source du pouvoir, l'équilibre entre ces deux pôles ne demeura pas inchangé entre le IX^e et le XI^e siècle, ce qui influença l'attitude de l'aristocratie.

Jusqu'au milieu du X^e siècle, les territoires orientaux de l'Empire et leurs commandants sont au centre de l'initiative militaire et de la compétition politique. Vitales pour la défense et la consolidation de l'Empire, ces régions polarisent les intérêts stratégiques

des empereurs ; les élites qui y sont actives et influentes sont gratifiées d'une large participation au pouvoir local et central, de l'acquisition de prestige et de rang à la cour. Il a été observé que le X^e siècle est une époque de forte influence provinciale à Constantinople¹⁸⁹⁴. En effet, la promotion sociale et politique des familles s'étant illustrées dans la gestion administrative et militaire des provinces orientales implique leur intégration culturelle dans la capitale, ainsi que l'assimilation par la culture constantinopolitaine de certains éléments liés à l'idéologie et à la culture de la société provinciale. Ces traits de la culture provinciale sont cependant traduits dans les formes de la haute culture rhétorique de la capitale, les seules admissibles et dotées de dignité littéraire.

Au tournant du XI^e siècle, la centralisation militaire et administrative, tout comme le reclassement et l'élargissement de l'aristocratie qui font suite au règne de Basile II, à l'expansion de l'Empire et au développement de l'appareil bureaucratique, entraînent l'affaiblissement de l'efficacité des réseaux d'influence régionale dans l'acquisition de rang et de pouvoir. La relative ouverture de l'aristocratie à cette époque et la « constantinopolitisation » des carrières et des relations sociales ont, bien plus qu'un transfert physique de l'aristocratie dans la capitale, accentué la perception de l'écart culturel entre les provinces et la capitale.

Un tel sentiment existait déjà bien avant : les témoignages de personnages comme Léon Choïrosphaktès, Léon de Synada, Philéto Synadènos, les plaintes d'un Jean Tzimiskès concernant sa relégation dans les Arméniaques ou d'un Nicéphore Ouranos sur son envoi à Antioche le prouvent¹⁸⁹⁵. Cette perception paraît dépendre plus des divisions horizontales, liées au rang social et au niveau culturel et traversant de façon transversale la société byzantine, que des distinctions régionales effectives. Ainsi, au milieu du X^e siècle, lorsque les territoires frontaliers sont stratégiquement importants et leurs intérêts sont bien représentés par des élites puissantes à la cour, l'écart entre les provinces et la capitale semble moins perceptible. Alors que la Province se trouve plus que jamais au centre de l'Empire, sa réussite se traduit par l'intégration et l'assimilation, même culturelle, dans la capitale : cela c'est l'indice d'une cohésion politique et culturelle dont l'aristocratie micrasiatique fut l'auteur principal.

Paradoxalement, l'apparition plus fréquente des provinces et des provinciaux dans les textes littéraires postérieurs, ainsi que l'accent mis sur leur extranéité par rapport à la capitale, paraît le symptôme du déracinement de l'élite des fonctionnaires locaux, de la polarisation constantinopolitaine des carrières et des réseaux d'influence et, en définitive, de la marginalisation politique de la société provinciale.

Notre recherche s'arrête ici ; mais l'enquête sur la pratique des relations entre gouvernement central et provinces, ainsi que celle sur leur perception et leur représentation dans la culture byzantine - peut-être encore plus intéressante - mériterait de s'étendre à la période postérieure à la deuxième moitié du XI^e siècle. La réaction administrative et idéologique à la pénétration turque en Asie Mineure d'abord, qui brisa la cohésion géographique de l'Empire, puis à la conquête de Constantinople et à la perte de son centre

¹⁸⁹⁴ Cf. Cheynet, *Société*, p. 283.

¹⁸⁹⁵ Cavallo date plus généralement de la dynastie macédonienne le développement de cette perception (Ἐν βαρβάροις χωρίοις, p. 77).

traditionnel en 1204, ne peuvent qu'intéresser au plus haut point tout chercheur se consacrant à l'étude de la société et de la culture byzantines, ainsi que de la Méditerranée médiévale.

ANNEXES

ANNEXE 1

L'Anonyme et le juge de la Mer Égée : traductions des textes commentés dans la partie 2, chapitre 1

Darrouzès IX, 49.

Au logothète du prétoire

À une heure inouïe de la nuit des voleurs ont percé et ruiné ma maison. Mais toi, terrible fouet des ces méfaits, soit frappe-moi pour que je ne sois pas entravé par un sommeil si profond, soit châtie tes perceurs de murs. En fait ils ne pourraient pas t'échapper : il serait étrange que, si c'est toi à diriger cela, même un centime de mes biens soit perdu¹⁸⁹⁶.

Darrouzès IX, 51.

Je m'apprêtais à me rendre chez toi, mais j'en ai été empêché par la rencontre inattendue avec l'éparque, qui m'a retenu jusqu'à présent, me privant de te voir ; mais ce que je désire et recherche, c'est que tu m'expliques, toi qui vis sans rien à craindre, comment vont tes soins après la phlébotomie, et si aucune gêne et douleur ne te tourmente.

Darrouzès IX 40.

Au juge de la Mer Égée

Combien d'éloquence nous faudrait-il posséder, ou d'habileté rhétorique, ou d'autres artifices capables d'orner un discours, pour livrer à des écrits historiques ou décrire convenablement et clairement tes bienfaits envers moi, tes faveurs et l'intérêt que tu as montré pour nos affaires, même en mon absence ? Mais, puisque je ne suis ni scientifique ni historien, ni un écrivain de valeur, j'ai eu peur de me plonger à cette profondeur de réflexion, et j'ai pensé plutôt te remercier maintenant, et également te révéler, avec simplicité. Je me prosterne donc devant toi, je te remercie et en outre je te salue : je me prosterne, parce que je suis beaucoup inférieur à toi ; je te remercie, parce que je te vois comme mon bienfaiteur ; et je te salue parce que je suis de retour à Constantinople, malade et souffrant, de cette Antioche étrangère que toi-aussi tu connais.

Salut à toi, bien divin et magnifique, incomparable parmi les juges, toi contre qui on ne peut pas lutter, ami et bienfaiteur ardent des miens ; que ta force se fasse encore valoir,

¹⁸⁹⁶ Les faits sont à peu près clairs (quelqu'un a percé les murs de la maison de l'auteur et lui a volé de l'argent), mais le texte est ironique et allusif : des expressions comme τοὺς σοὺς τοιχωρύκτας οὐ σοῦ κατάρχοντος τούτων inviteraient à penser que les voleurs en question sont aux dépendances du logothète du prétoire. Il s'agit peut-être d'agents des impôts ou d'autres subordonnés qui profitent de la protection du logothète pour commettre des vols ? Autrement, il faudrait entendre τοὺς σοὺς τοιχωρύκτας (litt. 'tes perceurs de murs') comme 'les perceurs de murs dont tu dois t'occuper', et σοῦ κατάρχοντος τούτων (litt. 'si c'est toi à les commander, à les diriger') comme 'si c'est toi à t'en occuper, à diriger l'enquête', forçant un peu le sens.

ramenant à la raison par la leçon terrible de ta justice mon voisin grossier, charlatan, railleur [μωμολόχον] et fomentateur de désordres, afin qu'il ne se révolte pas de manière indisciplinée et insubordonnée contre mes hommes, comme c'est son habitude, qu'il ne fasse plus de dégâts et qu'il ne commette pas d'injustice contre mes biens. Je me suis donc senti en devoir de t'envoyer une lettre – et en effet je n'ai pas été poussé par mes proches, mais plutôt par ton fils très chéri et excellent – pour que tu redresses cette situation et ma lettre, de sorte qu'elle rende manifeste ma reconnaissance perpétuelle envers toi.

Darrouzès IX, 48.

Au même

(l'asekretis et homme du juge de la Mer Égée)

Je ne t'adresse pas cette lettre parce que je te soupçonne d'avoir oublié mes demandes, mon cher ami et parent, - comment en fait pourrais-tu te montrer tel, toi qui touches le ciel et possèdes une nature ailée ? – mais comme rappel et exhortation : donc, relève-toi et frappe ce voisin ignorant qui aboie, possédé par un démon, stupide et sot, hors-la-loi et pestiféré, ce puant dégoûtant, ennemi du juste et du vrai, afin qu'il ne se révolte pas contre mes hommes, qu'il ne nuise pas à mes biens et qu'il ne commette pas d'injustice ; que ta force vienne en aide à tes serviteurs, mes hommes.

Darrouzès IX, 42.

Au même

(le métropolitain de Cyzique)

Il semble qu'aux autres infirmités et maux du corps s'ajoute cela aussi, à savoir le fait que je ne suis pas estimé par mes amis digne de recevoir en premier lieu des salutations et des paroles amicales, si d'abord je n'adresse pas moi-même un salut harmonieux ; et, puisqu'il en est ainsi, autant que je peux je me hâte de faire ainsi pour les faire lever, pour que cela n'arrive pas à toi aussi, mon magnifique seigneur, et que tu ne restes pas tout le temps en silence, si tu ne recevais pas souvent mes bavardages. Je reprends donc l'entreprise et j'écris une deuxième fois, pour surpasser les précédentes, susciter ta réponse, réclamer le traitement habituel et faire en sorte que le lien d'amour ne se dissolve pas et n'aille pas en pièces, le silence des deux l'enfonçant sous la terre. Donc, après ces deux fois, n'attends pas une troisième (lettre), mais accorde à nouveau la lyre et chante ces musiques, – celles que Calliope, qui est à la tête des Muses, t'a enseignées, te rendant plus habile que moi - couronné par les Grâces ; et si tu m'évites aussi la perte de Saint-Eustathe, tu me feras réjouir d'une double joie et sans doute tu verseras pour moi la potion qui dissipe le chagrin, celle qui fait oublier sans rancune tous les maux.

Darrouzès IX, 45

Réponse au même

(le métropolitain de Cyzique)

M'exhortant à écrire, - moi, un homme qui a perdu son temps parmi les barbares et qui, si j'avais un peu de savoir, l'a tout perdu - tu cherches à blanchir un Éthiopien, tu puises le vin avec un crible, tu verses dans un tonneau percé, tu t'opposes avec un doigt aux rafales des vents. Mais, puisque tu insistes à écrire des choses telles que moi, tout à fait lent d'intellect, je ne peux même pas imaginer, je te parlerai et te saluerai non pas comme tu fais – comment en fait pourrais-je égaler un si grand talent et savoir, ou comment serais-je capable de disputer le prix de la course à l'attelage lydien ou d'affronter hardiment les travaux d'Hercule ? - mais comme il m'est possible ; et je ne dirai rien d'emphatique et d'élégant, mais des mots simples et rustiques, comme les enseigne l'école commune des enfants. Et je commencerai par ici : le monastère de Saint-Eusthate n'a pas été donné par ceux qui tenaient avant toi les rênes de la très sainte Église à moi, mais bien probablement à ce Plegatos que, après avoir été informé par lettre, tu peux t'imaginer ; qu'est ce que nous avons en commun, moi et ce Plegatos¹⁸⁹⁷ ?

Darrouzès IX, 46.

Au « kyr » Georges Hexamilitès

Il semble que, comme dit le proverbe, prenant un chemin différent nous sommes arrivés à un but différent ; et, en espérant plutôt d'être appréciés et aimés par toi, mais aussi de recevoir un bénéfice, nous puisons abondamment aux adversités et aux douleurs, pour que, il semble, cela rende plus sages les gens. Et ils ne me suffisent pas ma maladie de longue date et les peines qui en dérivent, mais il me faut aussi la crainte et les coups qui, pour je ne sais quelle raison, me viennent de toi et des tiens, maudite santé ! Et donc, même si j'étais le propriétaire ou l'acheteur de la maison qui fait objet de dispute, si j'avais fait quelque chose d'illégal, si j'avais irrité quelqu'un pour quelque chose, si je m'étais conduit de façon à mériter une peine et si j'avais reçu une condamnation clairement prononcée, même comme cela il n'y avait pas besoin de me servir ton âpre lie de vin, mais tu aurais dû plutôt me réchauffer et venir à mon aide, car j'ai la vérité elle-même qui me justifie et je ne suis pas un homme obscur, ni sans ressources.

Mais, vu que je ne suis ni le propriétaire de cette maudite maison, ni l'acheteur, ni l'héritier qui en est entré en possession, ni l'administrateur de l'acheteur ou le gestionnaires de ses biens, pour quelle raison mon homme seul a-t-il été enfermé, sa bête de somme a-t-elle été perdue et ai-je subi de tels outrages que même en rêve je ne m'attendais à en subir de toi ? Si quelque chose dans ta sentence porte aussi contre les autres frères, je ne suis qu'un parmi les autres ; et que cela m'arrive, vu que je suis tombé de ta faveur. Mais si harceler et tourmenter moi seulement te paraît juste, c'est à Dieu de me donner une noble endurance, et c'est de Lui que j'aurai ma compensation.

¹⁸⁹⁷ Dans l'édition suivent un trait (–) et le lemme : καὶ τὰ ἐξῆς τῆς ὑποθέσεως, litt. : 'et ce qui suit de ce sujet'. Il s'agit probablement d'une abréviation du copiste.

Darrouzès IX, 47

À l' « *asekretis* », homme du juge de la Mer Égée

Frappe ainsi, à la manière de Pindare, ô esprit habile et astre splendide de notre lignée, et ne cesse pas de m'envoyer de ton carquois très savant – ton âme, je veux dire – tes flèches gracieuses, non pas empoisonnées et mortelles, mais plutôt bienveillantes et salvatrices, pour ceci dire, et qui éloignent les douleurs ; ainsi donc sois lumière, comme le Télamonios Teucer¹⁸⁹⁸ le fut, non pour les Argiens, mais pour nous, tes parents. En fait j'ai entendu le sifflement aigu de tes dards, et les chiens enragés contre nous à temps opportun ont été touchés et justement blessés ; mais pour qu'ils ne s'imaginent pas que ces traits ont été lancés par un faible et qu'ils ne se lancent pas dans de vides jactances, empresse-toi vivement de ratifier avec un acte¹⁸⁹⁹ les actions faites, et la réduction des deux *nomismata* qu'on me réclame sans raison chaque année, mettant également fin aux ennuis procurés par ce voisin néfaste, tordu et vil, et au payement des arriérés que notre juge commun a établis pour tes serviteurs et mes hommes.

¹⁸⁹⁸ Personnage mythique, fils du roi de Salamine Télamon et d'une fille du roi de Troie Laomédon. Il s'illustra comme le meilleur archer au siège de Troie (*Dictionnaire de l'antiquité*, Oxford 1989, Paris 1993).

¹⁸⁹⁹ Litt. δι' ὑπομνήσεως, « à travers une *hypomnesis*, un *memorandum* ». Pour d'autres mentions d'un document de chancellerie voir aussi Darrouzès V, 5 et Jenkins-Westerink 96.

ANNEXE 2

Extraits des textes commentés au chapitre 3.1.2 : l'honneur et la pitié - la culture aristocratique et ses expressions littéraires

Les chroniques

Les Argyroi

Léon Argyros

1. ... ἄραντες αὐτὸν [i.e. Eustathe Argyros] θάπτουσιν αὐτὸν εἰς τὸ γονικὸν αὐτῶν μοναστήριον τὸ ὄν εἰς τὸ θέμα τοῦ Χαρσιανοῦ τῆς ἀγίας Ἐλισάβετ, τὸ ἀνιερωθὲν παρὰ Λέοντος τουρμάρχου τοῦ πάππου αὐτῶν· ὃς καὶ τὸ ὄνομα τῶν Ἀργυρῶν εἴληφεν, εἴτε διὰ τὸ καθαρὸν καὶ ἀγνὸν τοῦ σώματος, εἴτε διὰ τὸ κάλλος καὶ γενναῖον τῆς ὕψεως, εἴτε διὰ τινὰ τρόπον τῆς γενεᾶς καὶ ἀνδρίας αὐτοῦ· καὶ γὰρ τοιοῦτος ἦν ὁ ἀνὴρ οἷος ἕτερος ἐπὶ Μιχαὴλ βασιλέως οὐχ εὐρέτη στρατιώτης, ὡς πολλάκις τοῖς Ἀγαρηνοῖς τῆς Τεφρικῆς μετὰ τοὺς ἀνθρώπους αὐτοῦ μιγνύμενον εἰς τροπὴν καὶ φροῦδον καὶ ἀπώλειαν παρέχειν, καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ φημιζόμενον καταπτήσσειν καὶ τρέμειν (Théoph. Cont. p. 374).
2. ἐτάφη [Eustathe Argyros] δὲ κατὰ τὸ Χαρσιανὸν ἐν τῇ μονῇ τῆς ἀγίας Ἐλισάβετ, ἣν Λέων ὁ πάππος αὐτοῦ ἐκαιούργησεν, ὃς καὶ τὸ τῶν Ἀργυρῶν ἐπίθετον ἐκληρώσατο πρῶτος, εἴτε διὰ καθαρότητα βίου, εἴτε καὶ δι' εὐπρέπειαν σώματος, εἴτε καὶ διὰ τινὰ τρόπον τῆς αὐτοῦ γενναιότητος. τοσοῦτον γὰρ περιῆν ὁ ἀνὴρ τῶν ἐπὶ τοῦ βασιλέως Μιχαὴλ γενομένων ἀνθρώπων, ὥστε μόνος μετὰ τῶν οἰκογενῶν συνερρήγνυτο τοῖς ἐκ Τεφρικῆς Μανιχαίοις καὶ τοῖς ἐκ Μελιτηνῆς Ἀγαρηνοῖς, καὶ τούτους ῥαδίως ἐτρέπετο. καὶ τὸ ὄνομα αὐτοῦ μόνον φημιζόμενον φόβητρον ἦν πᾶσι τοῖς ἀντιπάλοις (Skyl. p. 188-189)

Eustathe Argyros

3. Ὁ δὲ βασιλεὺς εἶχε τῶν Ἀνατολικῶν ὑποστράτηγον Εὐστάθιον πατρίκιον, ὃς ἐκ τῆς καλλίστης καὶ ἀγαθῆς γενεᾶς τῶν Ἀργυρῶν ἐκπεφώνηται· ὃς τοῖς Ἰσμαηλίταις κατεστράτει καὶ ἔτρεπεν οὐχ ἅπαξ ἀλλὰ καὶ πολλάκις, ῥώμη καὶ ἰσχύϊ καὶ συνέσει καὶ ἀνδρίᾳ καὶ φρονήσει καὶ δικαιοσύνῃ τετιμημένος καὶ ἐπιλημμένος, ἔχων καὶ Ἀνδρόνικον τὸν ἐκ τοῦ Δουκός. Εὐστάθιον Ἀργυρὸν οἱ Ἀγαρηνοὶ ἐδεδίασαν, ὡς τὸ τούτου ὄνομα ἔκπληξιν καὶ φόβον αὐτοῖς λέγεσθαι (Théoph. Cont. p. 368-369).

Les Phocas

Nicéphore Phocas l'Ancien

4. ... καὶ ἀντ' αὐτοῦ ἀποστελλέται Νικηφόρος ὁ κατὰ τὸν Φωκᾶν ποσαγορευόμενος, ἀνὴρ ἐπιμελής τε καὶ ἄγρυπνος καὶ κατὰ χεῖρά τε καὶ βουλήν γενναῖός τε καὶ συνετός,

προσεπαγαγὼν καὶ πλείονα δύναμιν ἀπὸ τῶν κατὰ τὴν ἀνατολὴν ἀρχόντων καὶ τὸν Διακονίτζιν ἐκείνον, ὃς ὑπηρέτης ποτὲ τοῦ κατὰ τὴν Τεφρικήν Χρυσόχειρος ἦν, στίφος τῶν ἀπὸ Μάνεντος τὴν θρησκείαν ἐλκόντων προσεπαγόμενον. (...) καὶ μάχαις ἄλλαις καὶ παρατάξεσι τοὺς ἐκ τῆς Ἄγαρ νενίκηκε, καὶ τοῖς ἐξ αὐτὸν λαφύροις τὸν ὑπ' αὐτὸν στρατὸν ἱκανῆς ὠφελείας ἐνέπλησε (Théoph. Cont. p. 312-313).

5. Τοῦ δὲ δομestίκου Νικηφόρου πρὸς τοῦ βασιλέως ἐξόχως ἀγαπωμένου, ὁ βασιλεοπάτωρ Ζαούτζας τοῦτον ὡς δυνάστην προεβάλλετο, γαμικὸν μετ' αὐτοῦ ποιῆσαι συνάλλαγμα βουλόμενος. τοῦ δὲ πρὸς τοῦτο ἀπαναινομένου, μήποτε δῶ ὑπόνοιαν τῷ βασιλεῖ Λέοντι, μανεῖς ἐπὶ τούτῳ ὁ Ζαούτζας αἰτίας ἐκίνησε κατ' αὐτοῦ καὶ τῆς ἀρχῆς τοῦτον μετέστησεν. προεβλήθη δὲ ἀντ' αὐτοῦ δομestικός τῶν σχολῶν ὁ μάγιστρος Κατακαλῶν. ἐπὶ πολὺ δὲ σχολάσας ὁ Νικηφόρος αὐθις στρατηγὸς ἐν τῷ τῶν Θρακησίων θέματι προχειρίζεται. πολλὰς δὲ καὶ γενναίας ἀνδραγαθίας διὰ πάσης αὐτοῦ ἐν τοῖς πολέμοις καταπραξάμενος βιοτῆς, καὶ πολλὰ κατὰ τῶν Ἀγαρηνῶν καὶ τῶν ἄλλων ἐθνῶν στησάμενος τρόπαια, τελευτᾷ τὸν βίον ἐν γῆρα καλῷ, υἱοὺς καταλιπὼν Βάρδαν καὶ Λέοντα, ὧν ὁ Βάρδας οἰκειότατος ὢν τῷ βασιλεῖ Λέοντι ἐστέργετό τε καὶ ἠγαπάτο καὶ δουλείαις ἐξυπηρετεῖτο ταῖς ἀνηκούσαις τῷ βασιλεῖ (Théoph. Cont. p. 359-360).
6. Ἀποστέλλεται δὲ ἀντ' αὐτοῦ Νικηφόρος ὁ κατὰ τὸν Φωκᾶν προσαγορευόμενος, ἀνὴρ γενναῖός τε καὶ δραστήριος. ἐπήγετο δὲ μεθ' ἑαυτοῦ δύναμιν τε ἱκανὴν καὶ τάγμα Μανιχαίων, ἕξαρχον ἔχον τὸν τοῦ Χρυσόχειρος ἐκείνον Διακονίτζην. καταλαβὼν οὖν τὸν τόπον καὶ ταῖς μετὰ τοῦ Στεφάνου δυνάμεσιν ἐνωθεὶς πολλὰ καὶ ἀξιέπαινα κατὰ τῶν Σαρακηνῶν ἐστήσατο τρόπαια. πρῶτον μὲν γὰρ ἀντιταξαμένους ἐτρέψατο τοὺς ἐχθρούς, ἐχειρώσατο δὲ μετὰ ταῦτα καὶ τὴν πόλιν Ἀμαντίαν καὶ τὰς Τρόπας καὶ τὴν ἁγίαν Σεβηρίνην, καὶ μάχαις ἄλλίς πολλαῖς καὶ ἀντιπαρατάξεσι κατηγωνίσσατο τοὺς ἀντιπάλους. καὶ τὰ μὲν ἐν τοῖς καιροῖς τοῦ Βασιλείου γεγονότα πολεμικὰ ἔργα τοιαυτὰ τε καὶ τοσαῦτα (Skyl. p. 160).

Nicéphore Phocas (le futur Nicéphore II)

7. ... καὶ ἀντ' αὐτοῦ προβάλλεται δομestικὸν Νικηφόρον πατρίκιον καὶ στρατηγὸν τῶν Ἀνατολικῶν, τὸν φίλτατον υἱὸν αὐτοῦ, ἄνδρα ἐν πολλοῖς καὶ διαφόροις πολέμοις εὐδοκιμήσαντα καὶ ἄριστον ἀναφανέντα· καὶ τῇ ἡδυτάτῃ διαλαλιᾷ καὶ θωπεΐᾳ αὐτοῦ κοσμήσας τὰ στρατεύματα καὶ πρὸς τοὺς πολεμίους Ἀγαρηνοὺς ἐχώρει, ὡς πάντα τὰ στρατεύματα θαρρεῖν καὶ ὡς ἐν ἰδίῳ χώρῳ παροικίαν ποιήσασθαι· καὶ μήτε κρυπτομένων ἢ βακχευόντων ἢ ὑποστρεφόντων, ὡς ἔθος ἦν αὐτοῖς· ἀλλὰ πάντες τομῶς ἐχώρουν πρὸς τοὺς πολεμίους ταῖς ἀσπίσι περιφραξάμενοι καὶ τοῖς δόρασιν ἀμυνόμενοι καὶ κατὰ κράτος τοὺς Ἀγαρηνοὺς ἀφανίζοντες. καὶ ἦν ἰδεῖν θάμβος καὶ ἔκπληξιν τοῖς ὀρώσιν τὸν νικητὴν Νικηφόρον τὰς παρατάξεις καὶ δυνάμεις καὶ τὰ φοῦλκα τοῦ ἀθέου Χαμβαδᾶ συγκόπτοντα καὶ ἀπορραπίζοντα, καὶ τὴν τύχην τοῦ νικητοῦ ἀριστεῶς θαμβεῖσθαι καὶ μεγαλύνειν τοῖς ὀρώσιν, ὡς τὰς πόλεις καὶ κόμας καὶ χώρας πυρὶ κατατεφρῶσαι καὶ αἰχμαλώτους ἄγειν καὶ ὑποσπόνδους τῇ βασιλείᾳ Ῥωμαίων προσφέρειν. καὶ δὴ πρὸς τὸν πιστὸν Κωνσταντῖνον ἀφικόμενος ἐπαίνων καὶ

τιμῶν παρ' αὐτοῦ ἠξιώθη, οἶον ἐν τοῖς πάλαι χρόνοις οἱ Ῥωμαίων στρατηγοὶ ἀνέκτησαντο (Theoph. Cont., p. 459-460).

Léon Phocas, frère de Nicéphore

8. Ὁ δὲ βασιλεὺς τὸν πατρίκιον Λέοντα τὸν υἱὸν Βάρδας μάγιστρον τοῦ Φωκά στρατηγὸν εἰς Ἀνατολικοὺς ἀντὶ τοῦ ἀδελφοῦ αὐτοῦ Νικηφόρου προχειρίζεται, ἄνδρα ἄριστον καὶ πρὸς τοὺς Ἀγαρηνοὺς καὶ πολεμίους μαχιμώτατον. καὶ ἦν ἰδεῖν τοὺς αὐταδέλφους ὑπὲρ τῶν Χριστιανῶν ἀγωνιζομένους καὶ πρὸς τοὺς πολεμίους χωροῦντας καὶ κατασφάττοντας, καὶ τὴν αὐτῶν ὁρμὴν μὴ φέροντας (Theoph. Cont. p. 462).

Les Kourkouas

Jean Kourkouas

9. ... οὗτος ἐκ γένους τῶν Ἀρμενιακῶν ἦν ἀπὸ Δόκιαν χωρίου Δαρβιδούν, πατρὸς μὲν τῶν οὐκ ἀσήμων παλατίνου πάνυ πλουσίου υἱοῦ Ἰωάννου δομεστίκου τῶν ἱκανάτων. λέγεται δὲ καὶ τὰ ἱερὰ γράμματα ἐκπεπαιδευθῆναι παρὰ Χριστοφόρου μετροπολίτου Γαγγρῶν τοῦ συγγενοῦ αὐτοῦ. ὡς ἄδεται δὲ ὁ λόγος, ὅτι ἔφη ὁ ἀρχιερεὺς “οὗτος ὁ Ἰωάννης εἰς λύτρωσιν καὶ ἄνεσιν τῶν Ῥωμαίων γενήσεται.” πολλὰς γὰρ καὶ πλείστας πόλεις καὶ κάστρα καὶ χώρας καὶ καστέλλια καὶ τόπια τῶν Ἀγαρηνῶν ἐχειρώσατο, καὶ τὴν Ῥωμανίαν διπλὴν κατεστήσατο, πρότερον οὖσαν καὶ κατεχομένην ὑπὸ τῶν ἀρνητῶν τοῦ Χριστοῦ μέχρι τοῦ Χαρσιανοῦ κάστρου καὶ τῆς Ὑψηλῆς καὶ τοῦ Ἄλυ ποταμοῦ. ὁ δὲ πιστὸς καὶ σπουδαῖος πρὸς Ῥωμανὸν αὐτοκράτορα Ἰωάννης δομεστικός τῶν σχολῶν μέχρι τοῦ Εὐφράτου καὶ τοῦ Τίγρη τὰ ὅρια τῶν Ῥωμαίων ἐστήσατο καὶ προῖκα καὶ δῶρα τῇ Ῥωμανίᾳ προσήνεγκεν (...) καὶ ἦν ἰδεῖν τὸν ἄγρυπνον Ἰωάννην τὸν Κουρκούαν ἐπὶ παρατάξεως πολεμικῆς διαλαλιαῖς καὶ παραιnéσεσι πιθαναῖς τοῖς Ῥωμαίοις χρώμενον, καὶ ἄλλον Τραϊανὸν ἢ Βελισάριον εἰκάσαι καὶ ὀνομάσαι τοῦτον. καὶ εἴ τις πρὸς τοῦτους παραθήσει τὸν ἄνδρα, εὐρήσει πλείονας τὰς τοῦ Κουρκούαν ἀνδραγαθίας καὶ ἀριστείας. οἱ δὲ λαμπρῶς ποθοῦντες καὶ θέλοντες μαθεῖν τὰς τοῦ Ἰωάννου Κουρούαν ἀριστείας καὶ συγγραφὰς εὐρήσουσιν ἐν ὀκτὼ βιβλίοις ἐκτεθείσας παρὰ Μανουὴλ πρωτοσπαθαρίου καὶ κριτοῦ (Theoph. Cont. p. 426-428 ; cf. Skyl. p. 230).

Théophile Kourkouas, frère de Jean, et son descendant Jean Tzimiskès

10. Ἄξιον δὲ διηγῆσασθαι καὶ τὰς τοῦ αὐταδέλφου μαγίστρου καὶ δομεστίκου τῶν σχολῶν Ἰωάννου τοῦ πατρικίου καὶ στρατηγοῦ Χαλδίας Θεοφίλου ἀριστείας καὶ ἀνδραγαθίας. οὗτος εἰς Χαλδίαν μονοστράτηγος γεγωνὸς οὐκ ἐνέδωκεν αὐτόν, οἷα οἱ πολλοὶ τῇ τρυφῇ καὶ σπατάλῃ καὶ ἡδυπαθείᾳ χρώνται· ἀλλ' ἐαυτὸν ἐκδοὺς πρὸς κόπους καὶ σκληρότητας, πρὸς τὸ τὰς κόμας καὶ χώρας τῶν Ἀγαρηνῶν ληΐζεσθαι, ὥστε καὶ τοὺς οἰκοῦντας Ἀγαρηνοὺς εἰς τὸ κάστρον τὸ ἀνδρειότατον καὶ πανθαύμαστον Θεοδοσιόπολιν καὶ τὰ πέριξ αὐτοῦ κάστρα αἰχμαλώτους ἀγαγέσθαι καὶ

τῷ μαγίστρῳ Ἰωάννῃ φορολογῆσαι καὶ ὑποτάξει ἐποίησεν. ἀλλὰ καὶ ἐν τῇ Μεσοποταμίᾳ ἄριστος στρατηγὸς ἀνεφαίνετο, καὶ οὐκ ἐφαίνετο μόνον ἀλλὰ καὶ ἐδείκνυτο καὶ ἄλλος Σολομῶν ὁ ἐπὶ Ἰουστινιανοῦ ἀνεφαίνετο καὶ ἐγνωρίζετο.

ὅς καὶ τοῖς μετέπειτα καταλιπὼν τὸν ἔκγονον αὐτοῦ Ἰωάννην τὸν λεγόμενον Τζιμισκὴν· καὶ τῇ εὐφυΐᾳ καὶ ἀνδρίᾳ καὶ ἀοκνίᾳ τοῦ ἀνδρὸς πατρίκιος καὶ στρατηγὸς διαφόρων θεμάτων τιμηθεὶς, ἔπειτα καὶ ἐπὶ Νικηφόρου τοῦ Νικητοῦ βασιλέως τοῦ λεγομένου Φωκᾶ μάγιστρος καὶ δομέστικος τῶν σχολῶν ἀνεφάνη (Théoph. Cont. p. 428).

Le règne de Basile II

11. Les regrets de Jean Géomètre

Κῆπος ἔην θαλέθων, πολυήρατος ἄνθεσι πᾶσιν,
καρποῖς ἀρετάων ἔβριθον οὐκ ὀλίγοις ·
ἦν λόγος αὐτόχυτος, σοφίης στόμα, ἦν νόος αἰπύς,
ἦν τόλμα κραδίης, ἦν σθένος ἐκ μελέων,
ἦν δρόμος ἐν ποσὶ κούφοις ἄλμασιν αἰθέρα βαίνων,
ἦν φάος ὄξυτάτοις ὄμμασιν δερκόμενον,
ἦν πόνος ἠδύς, ἐπ' ἄεθλα, θήρας, γνώσιας, εὐχάς,
καὶ χάρις ἐκ στομάτων ἔρρεε τῇ Τριάδι.

...

ἔνθεν γλῶσσα κακῆ καὶ ἀτάσθαλος ἤρξατο δαίμων,
καὶ φθόνος οὐκ ὀλίγος ἔρρεεν ἐκ στομάτων ·
ὥς μόνος ἦν σοφίης θάλος, ἦν δ' ἄρεος πρόμος οἶος,
εὐκραδίως μίξας νοῦν σοφὸν ἠνορέη,
ἠ δ' ἀρετὴ κακίη, γένος ἄθλιον, ὦ γένος αἰσχρόν,
οὐτιδανόν, φθονερόν, ἀντίπαλον σοφίης.
ἦ μαλακὸν σοφὸν ἔμμεν', ἦ ἄρρενα γνώσιος ἐχθρόν,
ὧδε θέλουσι νέοι νομοθέται κακίης.

(van Opstall n° 211, 13-20 and 25-32 ; cf. Cramer 267,22 – 269, 19)

Le jugement de Psellos

τὸ δὲ πολιτικὸν οὐ πρὸς τοὺς γεγραμμένους νόμους, ἀλλὰ πρὸς τοὺς ἀγράφους τῆς αὐτοῦ εὐφυεστάτης ἐκυβέρνα ψυχῆς· ὅθεν οὐδὲ προσεῖχε λογίοις ἀνδράσιν, ἀλλὰ τούτου δὴ τοῦ μέρους, φημὶ δὲ τῶν λογίων, καὶ παντάπασι καταπεφρονήκει. Ὅθεν καὶ θαυμάζειν μοι ἔπεισιν, ὅτι οὕτως τοῦ βασιλέως κατολιγωροῦντος τῆς περὶ τοὺς λόγους σπουδῆς, οὐκ ὀλίγη φορὰ φιλοσόφων καὶ ῥητόρων κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους ἐγένετο· μίαν δὲ λύσιν εὐρίσκω τῆς ἀπορίας μου καὶ τοῦ θαύματος ἀκριβεστάτην, ὡς εἰπεῖν, καὶ ἀληθεστάτην, ὅτι μὴ πρὸς ἄλλο τέλος τοὺς λόγους οἱ τότε ἄνδρες μετεχειρίζοντο, ἀλλ' ἐσπούδαζον περὶ αὐτοὺς ὡς αὐτοτελεῖς· ἀλλ' οἱ πολλοὶ παρὰ τὴν παιδείυσιν οὐχ οὕτω βαδίζουσιν, ἀλλὰ τὸ χρηματίζεσθαι

εἰς πρώτην αἰτίαν τῶν λόγων ἀναφέρουσι, μᾶλλον δὲ διὰ τοῦτο τὰ περὶ τοὺς λόγους σπουδάζουσι, κἂν μὴ εὐθὺς τὸ τέλος προσήει, ἀφίστανται τῆς ἀρχῆς. (...)
καὶ τινα λογάδα περὶ αὐτὸν πεποιηκῶς ἀνδρῶν οὔτε τὴν γνώμην λαμπρῶν, οὔτε μὴν ἐπισήμων τὸ γένος, οὔτε τὰ ἐς λόγους ἐς τὸ ἄγαν πεπαιδευμένων, τούτοις καὶ τὰς βασιλείους ἐπιστολὰς ἐνεχείρισε, καὶ τῶν ἀπορρήτων κοινωνῶν διετέλει. Ἐπεὶ δὲ ποικίλη τότε οὐκ ἦν ἡ τῶν βασιλέων πρὸς τὰς ὑπομνήσεις ἢ δεήσεις ἀπόκρισις, ἀλλ' ἀφελῆς καὶ λιτὴ (τοῦ γὰρ κομψῶς καὶ συντεταγμένως γράφειν ἢ λέγειν ἀπέιχετο παντελῶς), τὰ γοῦν ἐπιόντα τῇ γλώττῃ ῥήματα ταῦτα συνείρων τοῖς γράφουσιν ὑπηγόρευε, καὶ δεινὸν οὐδὲν ὁ λόγος εἶχεν, οὐδὲ περίεργον (*Chronographie*, p. 18-19).

Quelques lecteurs cultivés

12. Nikephoros Ouranos

... Εἴρηται γάρ σοι πρὸς ἡμᾶς, εἴ τι μὴ μᾶλλον αὐτὸς ἐπιλέλῃσαι, ὡς ἄρα σοι τὸ τῆς μακαρίας ἐκείνης τοῦ λογοθέτου ψυχῆς περιῆλθε βιβλίον, ὁ τοῦ Ἀλικαρνασσέως Διονυσίου Ἀττικιστῆς· ἐπεὶ τοίνυν χρεῖα τούτου νῦν ἀναγκαῖα ἡμῖν, ἰκέτω τὴν ταχίστην εἰς ἡμετέρας χεῖρας, ἵνα καὶ ταχὺ πάλιν ἀναδοθῇ σοι... (*Darrouzès V*, 22)

13. Léon, métropolitaine de Synada et syncelle

... ἢ ἀμελῶς ἔψαλλον, ἢ οὐδ' ὄλωσ ἠδὲξάμην, ἀλλὰ πανημέριος ἐματαιοπόνουν, ἢ λόγοις οὐκ ἐσχόλασα θείοις, ἢ τοῖς ἔξω πλέον ἐν[ε]διέτριψα καὶ τοῦ μέτρου... (*Darrouzès III*, 31; *Vinson n° 31*, p. 50-51)

Poésie d'occasion et propagande impériale

Jean Géomètre

14. Épitaphe pour Nicéphore II Phocas

εἰς τὸν κύριον Νικηφόρον τὸν βασιλέα

Ἐξάετες λαοῖο θεόφρονος ἠνία τείνας,
τόσσ' ἐπ' ἔτη Σκυθῶν Ἄρεα δῆσα μέγαν,
Ἄσσυρίων δ' ἔκλινα πόλεις καὶ Φοίνικας ἄρδην,
Ταρσὸν ἀμαιομάκτεν εἶλον ὑπὸ ζύγιον·
νήσους δ' ἐξεκάθηρα καὶ ἤλασα βάρβαρον αἰχμὴν,
εὐμεγέθη Κρήτην, Κύπρον ἀριπρεπέα,
ἀνατολίη τε δύσις τε ἐμὰς ὑπέτρεσαν ἀπειλάς,
ὀλβοδότης Νεῖλος καὶ κραναὴ Λιβύη.
πίπτω δ' ἐν βασιλαίοις μέσσοις, οὐδὲ γυναικὸς

χειρας ὑπεξέφυγον, ἂ τάλας ἀνδρανίης.
ἦν πόλις, ἦν στρατός, ἦν καὶ διπλόον ἔνδοθι τείχος,
ἀλλ' ἔτεδὸν μερόπων οὐδὲν ἀκιδνότερον.

(Van Opstall n° 61, cf. Cramer p. 290, ll. 1-13)

15. Épitaphe pour Jean I^{er} Tzimiskès

εἰς τὸν κύριον Ἰωάννην τὸν βασιλέα ἐπιτύμβια

...
ἐγὼ πατρὸς φύς εὐγενοῦς ἐξ ὀσφύος,
βλάστημα ῥίζης, πτόρθος ἰσχυος γέμων,
πολλῶ παρήλθον φύντας εἰς εὐτολμίαν·
οὐπω γὰρ ἦν παῖς, καὶ φρενῶν εὐανδρία
ἤστραπτον ὄπλοισι, ἐν μέσῃ γῆ βαρβάρων.
οὐπω μὲν ἵππευς, ἀλλ' ἀριστευς ἦν ἅμα.
οὐπω δὲ πυρσοῖς ἐσκίαζον τὴν γένυν
πρώτοις ἰούλοις, ἀλλ' ἐπλήρουν τὴν χθόνα
ἐμῶν τροπαίων, πᾶσαν ἦν περ Εὐφράτης·
κύκλῳ διαρρεῖ, καὶ περιρρέει Τίγρις.
ἐμὰς ὁ Χαβδᾶν χειρας ἔφριξε μόνας.
τὴν ἵππον ἠντρέπισεν εἰς φυγὴν Ἄραψ.
ἐγὼ διδάσκω πρῶτος Αὐσόνων γένος
στήναι πρὸς ἀστράπτουσιν αὐγὴν τοῦ ξίφους,
κράνος τὲ καὶ πρόσωπον ἐχθρῶν ἐν μάχαις.

...
ἕως μὲν οὖν ἦν δεξιὰ σκέπουσά με
ἄνωθεν, ἠρίστευον, ἦνθουν, ἐκράτουν,
πᾶσαν μικροῦ τέθεικα δούλην τῷ κράτει,
ἦν ἐξανίσχων ἥλιος πρῶτος φλέγει.
ἐπεὶ δ' ἔρωσ με τῆς κακίστης ἐν βίῳ
τυραννίδος κατέσχε, φεῦ δυσβουλίας...

(Cramer p. 267, l. 27-p. 268, l. 8 et p. 268, ll. 18-23)

Christophore Mytilènaios

16. Épitaphe pour Romain III Argyros

Εἰς τὸν βασιλέα Ῥωμανόν· ἐπιτάφια ἠρωϊκά.

Ἦ μάλα καὶ βασιλῆες ἀμέρσκονται βιότοιο,
πικρὰ δὲ μὴν καὶ τοῖσι μόρου κερνῶνται ἄλεια.

Ῥωμανέ, ποῦ τοι σκῆπτρον ἐπίφθονον ἠδέ τε κύδος;
 ποῦ θρόνος, ἔνθα κάθησο, μέγ' ἔξοχε κοίρανε λαῶν;
 ποῦ τοι δὲ στεφάνη χρυσήλατος, ἦν φορέεσκες,
 κοκκοβαφῆ τε πέδιλα εὐστροφα, θαῦμα ἰδέσθαι;
 ὧ μοι ἅπαντα ἄφνω θάνατος μέλας ἀμφεκάλυψεν·
 ἀλλ' υἷες μερόπων, στοναχήσατε εἵνεκα κείνου,
 αὐτὸς δ' ἐξερῶ πικρὸν μόρον, ὄνπερ ὑπέστη.
 ἦν ὅτ' ἀναξ ἔνεμε χρυσὸν μεγάλην κατὰ πέμπτην·
 αὐτὰρ ἐπειδὴ νεῖμε καὶ ἐκ θώκοιο ἀνέστη,
 αὐτίκ' ἔβη κατὰ λουτρόν· σὺν δὲ κίον θεράποντες·
 λούσατο δ' ὕστατα λουτρὰ καὶ ὕστατον ἐσπάσαθ' ὕπνον.
 ἦμος δ' ἠελίου καταδῶναι δίσκος ἔμελλε
 δύσετο καὶ βασιλῆος Ῥωμανοῦ ὅσσε φαεινῶ.
 (καί) τις ἀνήρ ἔλεεινὸν ἀνοιμῶζας λίπε λουτρά,
 βῆ δ' ἰέναι περίδακρυς ἀνακτορίοις ἐνὶ λαμπροῖς,
 δεσποίνῃ ἐρέων πόσιος μόρον, ὄνπερ ὑπέστη.
 ἀγχοῦ στὰς κλαίεσκε καὶ ἔστενε καὶ τάδε ἠΰδα·
 «κεῖται αὐτοκράτωρ, ὃ ἐπαγγελίης μάλα λυγρῆς.»
 ἦ καὶ ἐὰς παλάμας μέγα ἀλλήλαισι πατάξας
 πολλὰς ἐκ κεφαλῆς προθελύμνους τίλλεν ἐθειράς·
 θρῆνον δ' ἐς μέγαν ὤρσε δάμαρτα ἀνακτος, ἀνασσαν.
 αὐτίκα δ' ἀμφὶ θύρας βασιλείων ὄχρετο ἦδε,
 κλεῖε δὲ ἀσφαλέως καὶ ἀφήρει κλεῖδας ἀπάσας.
 ἦ μὲν ἄρ' ὧδε ἔρεξεν· ἀναξ δὲ κλίνην περὶ λαμπρὰν
 κείτο μέγας μεγαλωστὶ λελασμένος ἧς ἔχε δόξης.
 λαοὶ δ' ἠγερέθοντο, κλίνῃ δὲ νεκροῖο ἐπῆρτο·
 προύπεμπον δὲ ἀνακτα κατὰ πόλιν οἵπερ ἄριστοι·
 αὐτὰρ ἐπεὶ ῥ' ἴκανόν γε Περιβλέπτου ἐνὶ νηῶ,
 ἐνθάδε ταρχύσαντο νέκυν βασιλῆος ἀγαυοῦ,
 βὰν δ' ἐπ' ἀνακτα νέον καὶ Ῥωμανοῦ ἐξελάθοντο.
 (Kurtz, *Gedichte* n° 8)

17. Au basileus Michel et à ses trois frères

Εἰς τὸν βασιλέα Μιχαὴλ καὶ τοὺς τρεῖς ἀδελφοὺς αὐτοῦ.

Ἡ τῶν ἀδελφῶν τετραὸς ἠγλαῖσμένη
 σταυροῦ διαυγοῦς σχηματίζει τὸν τύπον·
 οἱ τέσσαρες γὰρ τέσσαρα σταυροῦ μέρη,
 κέντρων κρατοῦντα τεσσάρων οἰκουμένης.
 καὶ Μιχαὴλ μὲν εἰκονίζει τὴν ἔω,
 λαμπρῶς ἀνίσχων, ὡς ὁ λαμπρὸς φωσφόρος,
 λίθων τε λαμπρότητι καὶ τῶν μαργάρων
 ἢ κρεῖττον εἰπεῖν ἀρετῶν εὐκοσμία.

Ἰωάννης δὲ σχηματίζει τὴν δύσιν·
κἂν τὸν τρόπον γὰρ λευκὸν ὡς τὸ φῶς ἔχη
καὶ φωτὸς υἱὸς χρηματίζει τῷ βίῳ,
μελαμφορεῖ γε καὶ τυποῖ τὴν ἐσπέραν.
Κωνσταντῖνος δὲ τῆς μεσημβρίας τύπος·
ὡς ἡλίου γὰρ δίσκος ἐν μεσημβρία
μάλιστα λάμπει φωτὶ πλουσιωτάτῳ,
οὕτως ἐκεῖνος, ἔνθα καὶ διατρίβει,
αὐγαῖς ἀπείροις τοὺς ὀρῶντας φαιδρύνει.
τυποῖ δὲ Γεώργιος ἀρκτῶν μέρος,
ἀρκτοῦρος ἀστήρ τὸ πρόσωπον τυγχάνων.
ἀλλ' ὦ κραταιὲ σταυρέ, τῶν πιστῶν φύλαξ,
ἀνωτέραν φύλαττε παντοίας βλάβης
τὴν σταυροειδῆ τῶν ἀδελφῶν τετράδα.
(Kurtz, *Gedichte* n° 18)

18. Au basileus Constantin Monomaque

Εἰς τὸν βασιλέα Κωνσταντῖνον τὸν Μονομάχον.

Ἔχεις τὸ λευκόν· εἰς τί μαργάρων χάρις;
τὸ ξανθὸν αὐχεῖς· χρυσὸς ὄντως εἰς μάτην.
πλουτεῖς τὸ φαιδρόν· οἱ λίθοι βάρους μόνον.
κόσμον φέρεις σόν· ἔρρέτω κόσμος νόθος.
(Kurtz, *Gedichte* n° 54 ; cf. aussi n° 55)

19. Épitaphe pour Georges Maniakès

Ἐπίγραμμα εἰς τὸν τάφον τοῦ Μανιάκου δι' ἠρωϊκοῦ.

Μανιάκης λαλέω ἀπὸ τύμβου ἀνδράσι πᾶσιν·
οὐ λίπον ἠνορέην ἐπὶ γαίης, ἀλλ' ὑπὸ γαῖαν
οἰχόμενος κατέχωσα, ἐμοὶ δ' ἅμα συγκατέθαψα.
κεῖται δ' οὐχὶ πέλας μελέων μου ὡς δέμας ἄλλο,
βραχιόνων δὲ μάλιστα ἐμῶν περὶ νεῦρα μένουσα
οὐκ ἐθέλει ἀναβῆναι ἀπὸ χθόνος ἄτερ ἐμεῖο.
(Kurtz, *Gedichte* n° 65)

ANNEXE 3

Prosopographie selective

Parsakountènoi/Parsakoutènoi

Comme affirme Léon le Diacre, le nom de cette famille (avec les variantes Parsakountènos/Barsakoutènos) est formé sur le toponyme Parsankouta/Parsakouta¹⁹⁰⁰ : V. Laurent proposait de situer cette localité en Mésopotamie ou Arménie Mineure, s'appuyant sur la place tenue par un Étienne, évêque de Parsakoutos, dans la liste des cinquante-neuf ecclésiastiques qui, en 1032, confirmèrent la condamnation émise deux ans plus tôt contre les jacobites de Syrie¹⁹⁰¹. Toutefois, les indices repérés par H. Ahrweiler et J.-C. Cheynet, ainsi que le comportement de certains membres de la famille à la fin du X^e siècle, inviteraient plutôt à en localiser la zone d'enracinement et d'influence dans le thème des Thracésiens, où le toponyme Parsakou(n)ta est également attesté¹⁹⁰².

Les Parsakoutènoi font leur apparition dans les sources narratives relativement tard, au milieu du X^e siècle. À cette date, ils seraient actifs à la frontière orientale de l'Empire, s'il faut croire au témoignage des sources arabes, qui semblent les ranger au nombre des adversaires de Saïf ad-Dawla, avec les Phocas, les Balantai et d'autres lignages orientaux. Les mêmes sources, confirmées ensuite par les chroniques grecques, les présentent en outre comme parents par alliance des Phocas, qui se trouvaient alors à la tête de l'armée byzantine. Ce fait, tout comme le rôle joué par le Parsakoutènoi dans la guerre arabo-byzantine, implique que, en dépit du silence des sources grecques, les membres de la famille aient déjà eu à leur actif des carrières militaires, un certain prestige et un certain poids économique et social.

Par la suite les Parsakoutènoi confirmeront leur lien avec les Phocas, dont ils semblent partager la disgrâce, après l'échec des grandes révoltes du règne de Basile II : au XI^e siècle on rencontre encore quelques représentants de la famille parmi l'aristocratie de la capitale, mais le déclin du lignage, qui disparaît des sources avant la fin du siècle, est évident.

¹⁹⁰⁰ Léon Diac., p. 112.

¹⁹⁰¹ Ficker, p. 25-27 ; Grumel, *Resgestes* n° 840 ; Moulet, *Évêques*, p. 165, note 278.

¹⁹⁰² Ahrweiler (*Smyrne*, p. 71-72) situe Parsakouta sur la route entre Nymphaion et Sardes ; Cheynet (*Pouvoir*, p. 224) signale la présence des toponymes Bari-Parsakountènos et Parsakountènai, attestés en 1073 dans la région de Milet par un acte de donation. Sur la question de la localisation de Parsakouta cf. aussi le commentaire de Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 266.

1. Théodule Parsakoutènos

Patrice, il était le père de Théodore, Nicéphore et Bardas, qui en 970 soutinrent la rébellion de Bardas Phocas contre Jean Tzismiskès¹⁹⁰³. Léon le Diacre rapporte que ses fils étaient cousins de Bardas Phocas¹⁹⁰⁴, donc Théodule devait avoir épousé une sœur du curopalate Léon Phocas et de l'empereur Nicéphore II.

Comme l'a montré J.-C. Cheynet, ce personnage est très probablement identique au gendre du domestique Bardas Phocas, qui fut pris prisonnier par Saïf ad-Dawla lors de la bataille d'Hadat, en 954¹⁹⁰⁵ : il est appelé T.w.d.s al-A'war (le Borgne) par le commentaire de Mutannabi, et selon une autre source arabe il aurait été stratège de Tzamandos et de Lykandos ; avec lui aurait été capturé aussi « le fils de la fille » du domestique, donc probablement un des fils de Théodule¹⁹⁰⁶. Il aurait été libéré après la prise d'Alep, en 962, ou en 966 : selon le commentateur d'Abu Firas, à cette date le stratège B.w.d.r.s, qui avait capturé Abu Firas en 962 et était lui aussi fils de la sœur du domestique, demanda de pouvoir échanger le poète contre son frère, prisonnier chez Saïf ad-Dawla depuis qu'il avait été pris en même temps que son père près d'Hadat¹⁹⁰⁷.

2. Théodore Parsakoutènos¹⁹⁰⁸.

Fils (peut-être aîné) du précédent (n° 1) ; si, comme l'a suggéré Canard, le nom B.w.d.r.s correspond au grec Théodore, il pourrait être identique au stratège et « fils de la sœur du roi » mentionné par les sources arabes, qui en 966 négocia la libération de son frère, captif auprès de Saïf ad-Dawla¹⁹⁰⁹.

En 970 il était patrice et se trouvait avec ses deux frères à Césarée de Cappadoce, où ils avaient rejoint leur cousin Bardas Phocas, révolté contre Jean Tzismiskès, et réuni une forte troupe de fidèles, confiée à leur commandement¹⁹¹⁰. À l'approche des troupes impériales qui, menées par Bardas Sklèros, se dirigeaient contre Césarée, ils se rallièrent à l'empereur, suivis par le gros de l'armée du rebelle¹⁹¹¹.

3. Bardas Parsakoutènos¹⁹¹²

Il est mentionné par le seul Léon le Diacre comme un des trois frères Parsakoutènoi (dont il était probablement le second), patrices et cousins de Bardas Phocas le Jeune ; en 954

¹⁹⁰³ Skyl., p. 291. Skylitzès mentionne seulement deux de ses fils, Théodore et Nicéphore, mais Léon le Diacre rapporte que les frères Parsakoutènoi étaient trois, Théodore, Bardas et Nicéphore (Léon Diac. p. 112).

¹⁹⁰⁴ Léon Diac., *ibid.* : ἐξάδελφοι τῷ Δουκί Βάρδα τυγχάνοντες.

¹⁹⁰⁵ *Les Phocas*, p. 310 et la note 68.

¹⁹⁰⁶ Sur ce personnage voir la discussion des sources faite par Canard : *Byzance et les Arabes*, I, p. 353 et la note 3 ; *Noms byzantins*, p. 454-455 ; *Hamdanides*, p. 779-782. Pour une synthèse des informations et des sources concernant Théodule, voir *PBMZII*, n° 27993.

¹⁹⁰⁷ Canard, *Byzance et les Arabes*, *ibid.*

¹⁹⁰⁸ Sur ce personnage voir aussi *PBMZII*, n° 27758.

¹⁹⁰⁹ Cf. *supra*.

¹⁹¹⁰ Skyl., p. 291-292 (κάκεισε ἐταιρικὸν οὐκ ὀλίγον ἀθροίσας, ὧν ἦσαν ἔξερχοι οἱ τοῦ πατρικίου Θεοδούλου παῖδες) ; Léon Diac., p. 112-113.

¹⁹¹¹ Skyl., p. 292-293. Léon le Diacre, qui comme Skylitzès mentionne Diogénès Adralestos et Siméon Ampelas parmi les plus illustres déserteurs de l'armée de Bardas Phocas, ne dit pas explicitement quel fut le comportement des frères Parsakoutènoi (p. 120).

¹⁹¹² Cf. *PBMZII*, n° 20786.

il pourrait avoir été capturé avec son père Théodoulos par Saïf ad-Dawla, après la déroute des troupes byzantines devant Hadat¹⁹¹³.

En 971, il compta avec ses frères parmi les plus enthousiastes soutiens de la révolte de Bardas Phocas contre Jean Tzimiskès ; toutefois, à l'approche de l'armée impériale vers Césarée, ils se rallièrent assez rapidement à l'empereur¹⁹¹⁴.

En 979, lors de la révolte de Bardas Sklèros, il fut envoyé par le parakoimomène Basile contre la flotte du rebelle, qui contrôlait les côtes de l'Hellespont et empêchait le ravitaillement de la capitale : il aurait alors été magistre et commandant de la flotte impériale qui, armée du feu grégeois, détruisit les navires de l'usurpateur près d'Abydos¹⁹¹⁵.

4. Nicéphore Parsakountènos¹⁹¹⁶

Fils du patrice Théodule (n° 1) et frère des deux précédents, il pourrait, tout comme Bardas (n° 3), être identique au « fils de la sœur du roi » que les sources arabes disent avoir été fait prisonnier par Saïf ad-Dawla avec son père, en 954, lors de la défaite byzantine d'Hadat. Il était probablement le plus jeune des trois frères Parsakountènoi mentionnés par Léon le Diacre¹⁹¹⁷.

Tout comme ses frères, il rejoignit son cousin Bardas Phocas le Jeune lorsqu'en 971 il décida de se révolter contre Jean Tzimiskès, mais il abandonna vite le camp pour se rallier aux impériaux commandés par Bardas Sklèros, qui marchaient contre Césarée de Cappadoce, la base des rebelles.

En 979, après l'échec de la révolte de Bardas Sklèros et la fuite de celui-ci à Baghdad, le patrice Nicéphore Parsakountènos sera envoyé par Basile II négocier la reddition de quelques partisans de Sklèros qui s'étaient emparés de la forteresse de Plateia Pétra, dans les Thacésiens, d'où ils continuèrent à piller la région jusqu'en 980 : il s'agissait de Léon Aichmalôtos, et des deux fils du duc Andronic Lydos, Christophore Epeiktès et Bardas Moungos¹⁹¹⁸. Le succès de la médiation opérée par Nicéphore, qui obtint la cessation des hostilités en échange de l'amnistie pour les rebelles, et le fait même qu'il ait été choisi pour une telle mission, indiquent l'influence dont il devait jouir dans la région et auprès des aristocrates qu'y avaient leurs assises, ce qui nous laisse entrevoir un réseau de relations et de solidarités locales¹⁹¹⁹.

5. Jean Parsakountènos

Il est impossible de préciser le lien de parenté existant entre les Parsakountènoi ἐξάδελφοί de Bardas Phocas et ce personnage, qui nous est connu par un jugement d'Eusthate Rhômaïos concernant la validité du mariage entre Théophanô, la fille de Jean, et Théophylacte Sarônitès, fils de feu le patrice Romain Sarônitès¹⁹²⁰. Vu que ce texte date de la

¹⁹¹³ Cf. *supra*.

¹⁹¹⁴ Cf. note 1903 et les autres références *supra*.

¹⁹¹⁵ Léon Diac., p. 170.

¹⁹¹⁶ Cf. *PMBZ* II, n° 25611.

¹⁹¹⁷ Voir *supra*, et Cheynet, *Les Phocas*, p. 311 note 73.

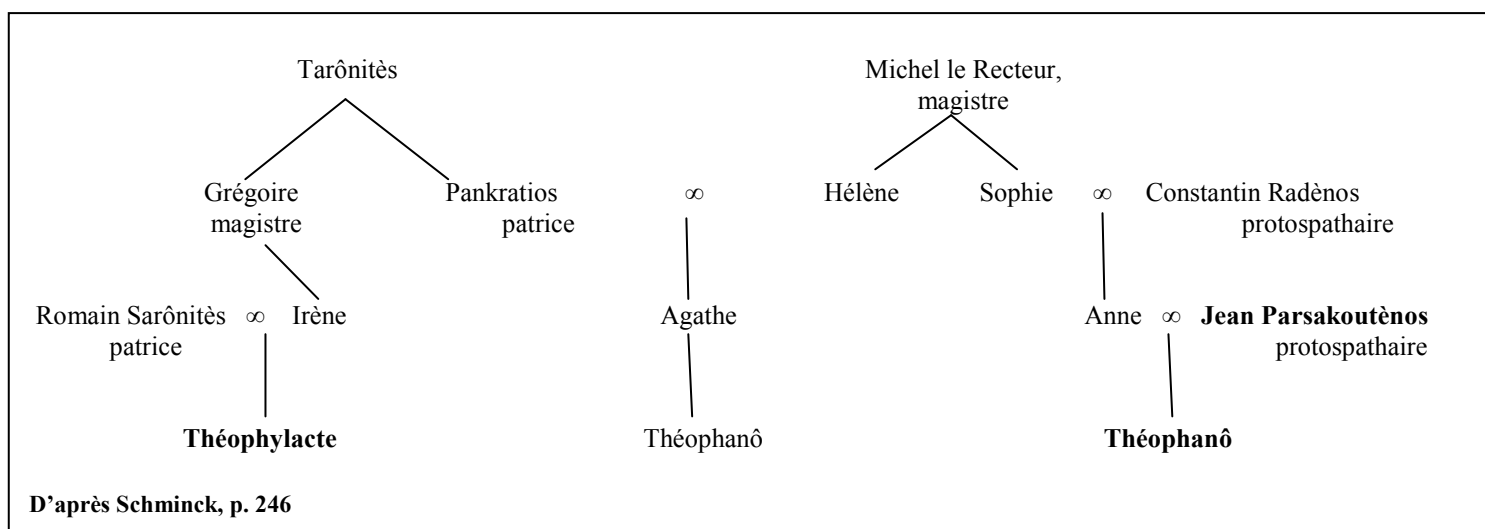
¹⁹¹⁸ Skyl., p. 327-328.

¹⁹¹⁹ Parmi eux, nous savons que les fils d'Andronic Lydos étaient des Doukas et que, comme indique le sobriquet de leur père, leur famille devait être possessionnée entre l'Opsikion et les Thracésiens (cf. *supra*, p. 126).

¹⁹²⁰ Schminck, p. 240-245.

période comprise entre la fin du X^e et le premier quart du XI^e siècle, on peut supposer grosso modo une génération d'écart : il pourrait être le fils d'un des précédents, mais les sources ne nous offrent aucune confirmation et celle-ci n'est qu'une simple hypothèse. Même s'il ne nous éclaire pas sur sa filiation, le document qui nous fait connaître l'existence de ce personnage s'avère particulièrement intéressant, car il nous donne un aperçu des choix et des alliances matrimoniales contractées entre quelques unes des plus importantes familles de l'aristocratie byzantine, toutes bien installées dans la capitale à la date du procès.

Le texte nous informe que Théophylacte, fils de feu le patrice Romain Sarônités¹⁹²¹, avait porté plainte contre son beau-père Jean Parsakoutènos : celui-ci, après avoir donné à Théophylacte sa fille Théophanô comme épouse et après plusieurs années de vie en commune, cherchait à faire annuler le mariage comme illégal, sous prétexte d'un lien de parenté présumé entre les époux. La sentence, après avoir reconstruit la généalogie des deux conjoints, confirme la validité du mariage.



De cette reconstruction il ressort que le protospataire Jean Parsakoutènos avait épousé Sophie, fille du protospataire Constantin Radènos et petite-fille de Michel Lécapène, magistre et recteur, à son tour un petit-fils de l'empereur Romain I^{er}. Il s'agit d'une alliance avec deux familles micrasiatiques d'ancienne souche et, tout compte fait, encore haut placées dans la capitale ; en particulier les Radènoi fournirent encore nombre de fonctionnaires civils et de hauts dignitaires, parfois proches de la cour, tout au long du XI^e siècle. Néanmoins si on compare la dignité de protospataire, portée par ce Jean, avec celles obtenues par les membres

¹⁹²¹ Ce document a suscité en passé le débat des savants, en particulier de V. Laurent et N. Adontz, le sujet des querelles étant surtout la généalogie des premiers Tarônitai, particulièrement compliquée, et le fait que dans le manuscrit la fille de Grégoire Tarônites, Irène, est dite avoir marié un Romain Tarônites : cf. Laurent, « Alliances et filiations des premiers Taronites, princes arméniens médiatisés », dans *EO* 37 (1938), p. 127-135 ; Adontz, « Les Taronites en Arménie et à Byzance » et « La généalogie des Taronites », dans *Études arméno-byzantines*, p. 197-264 et 339-346. L'édition récente de Schminck accepte la lecture Sarônités, déjà proposée par Laurent (*ibid.* p. 131), et transmise aussi par un manuscrit (autres deux portant la lecture Tarônites, cf. apparat Schminck, p. 240).

de la famille aux générations immédiatement précédentes et avec celles courantes pour la haute aristocratie de l'époque, la perte d'éclat du lignage est évidente. Cela est confirmé par la comparaison entre les titres portés par les personnages associés aux deux lignées de l'arbre généalogique : la descendance et les alliances des Tarônitai, famille princière arménienne intégrée à l'aristocratie byzantine qui donna nombre d'officiers sous Basile II et destinée encore à une longue fortune sous les Comnènes, restent dans la « classe » des patrices, sinon des magistres ; de l'autre côté, on trouve des familles anciennes et encore illustres, mais déjà placées à un rang inférieur et destinées, comme c'est le cas des Lécapènes et des Parsakoutènoi, à un déclin rapide.

6. N. Parsakoutènos

Le catalogue de la PBW¹⁹²² compte parmi les Parsakoutènoi un autre personnage mentionné par la *Peira*¹⁹²³, sous la forme Παρασκότομος. Ce nom n'est pas attesté par ailleurs et il est bien possible qu'il s'agisse d'une erreur de copie et d'une transposition des lettres, d'autant plus que dans le manuscrit le nom est abrégé¹⁹²⁴. En somme, tant la séquence des lettres que leur forme inviteraient à corriger le texte, et la solution proposée paraît raisonnable.

Nous avons à faire encore une fois avec un cas de droit matrimonial : le juge déclare valide comme union matrimoniale les fiançailles légalement contractées et non contestées pendant douze ans, même si elles n'ont pas été suivies par une cérémonie régulière de mariage ; la demande de rupture de l'engagement matrimonial avancée par Parsakoutènos n'est donc pas recevable, même si le plaideur la justifie par la conduite de la fiancée, accusée de l'avoir jeté à plusieurs reprises hors de la maison et de ne pas se comporter correctement.

Une identification avec Jean Parsakoutènos (n° 5) n'est pas impossible en absolu, ce qui en ferait un habitué des causes de séparation ; toutefois, faute d'indices explicites dans ce sens, il semble préférable de distinguer les deux personnages, et de penser plutôt à un autre individu, contemporain du précédent.

Quoi qu'il en soit, l'implication des représentants de la famille dans ce genre de causes indique peut-être l'effort de maintenir un statut social par voie de mariage, à travers diverses tentatives d'alliances, parfois repensées et remises en question, et par des choix qui peuvent paraître discutables, comme dans le cas de la tentative de rupture de l'alliance avec le puissant lignage des Tarônitai.

¹⁹²² <http://db.pbw.kcl.ac.uk/jsp/index.jsp>

¹⁹²³ *Peira* XLIX, 2.

¹⁹²⁴ L'apparat du *JGR* IV donne : cod. ΠαρασκοTM (p. 196). Une transposition παρσα- > παρασ-, même intentionnelle (elle comporte une simplification, introduisant un préfixe παρα-) de la part d'un copiste qui probablement ne connaissait plus ce nom de famille est en principe tout à fait possible, de même que l'erreur de copie $\nu > \mu$. Je n'ai pourtant pas vu le manuscrit, ce qui serait quand même nécessaire pour en juger.

7. Constantin Parsakoutènos

On a attribué à un personnage de ce nom un sceau daté des années 20-30 du XI^e siècle, dont le titulaire se qualifie de protospathaire et catépan de Mésopotamie. Une certaine prudence s'impose quand même, car la lecture du nom de famille est hypothétique¹⁹²⁵.

8. Théophile Parsakoutènos

Ce représentant de la famille est connu seulement par son sceau, daté de la première moitié du XI^e siècle, qui ne donne pas la dignité ni la fonction éventuelle de son propriétaire¹⁹²⁶.

9. N. Parsakoutènos

Jean-Claude Cheynet a attribué à un représentant de la famille le sceau d'un personnage dont le prénom n'est pas lisible, qui se qualifie de « *hypatos* et *anthrôpos* de notre saint *basileus* », ce qui suppose une relation étroite avec l'empereur et la cour¹⁹²⁷. Il serait intéressant de savoir quel empereur honora de sa confiance un membre de cette famille ancienne et qui s'efforça de surmonter la crise de la fin du X^e siècle : peut-être Constantin X, un Doukas, famille avec laquelle les Parsakoutènoi avaient eu auparavant des relations de proximité ? Cela s'accorderait avec la datation générale des sceaux de ce type, qui remontent normalement à la deuxième moitié du X^e siècle.

La confiance impériale ne suffit quand même pas à arrêter le déclin de la famille, qui disparaîtra des sources avant la fin du siècle.

10. Anne Parsakoutènè

La dernière représentante de la famille dont nous avons trace est connue par son sceau, daté entre les années 50 et 70 du XI^e siècle, où elle se qualifie de patricienne¹⁹²⁸. Le fait que cette femme, probablement d'une génération plus jeune que les précédents, ait émis son propre sceau la situe à un niveau encore élevé de la hiérarchie sociale ; cependant le titre de patrice de son mari, déjà quelque peu dévalué à cette époque, ne suffisait plus à situer ses titulaires aux plus hauts rangs de l'aristocratie.

¹⁹²⁵ Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, n° 276 (au droit, image de Saint Nicolas tenant l'évangile).

¹⁹²⁶ *Ist.* n° 7. 95.

¹⁹²⁷ Cheynet, *L'homme du basileus*, p. 146 et 148.

¹⁹²⁸ Seibt, *Bleisiegel* I, n° 127, avec le commentaire. Sur la dévaluation des dignités, qui subit une accélération particulièrement significative à partir du règne de Michel VII (1071-1078), cf. Cheynet, *Dévaluation*.

Mytilenaïoi

Cette famille, quoiqu'elle ne compte pas parmi les plus illustres de l'Empire, est intéressante à plusieurs égards : exemple de lignage de la capitale, où le plus célèbre de ses représentants, le poète Christophore Mytilènaïos, déclare être né, son nom laisse entrevoir une origine insulaire, probablement assez lointaine. Les Mytilènaïoi fournirent de hauts fonctionnaires civils et ecclésiastiques, et occupèrent, entre la fin du X^e et le XI^e siècle, des postes dans plusieurs thèmes d'Orient ; l'obtention de la métropole de Thessalonique par un de ses membres est, vue l'importance de la ville et de son évêché, un autre signe du succès du lignage. Si la famille jouissait déjà d'un certain rang sous Basile II, quand un Mytilènaïos était un correspondant de Léon de Synada, elle profita au XI^e siècle des opportunités ouvertes par les carrières civiles, la vie de la cour et la floraison de la culture et de la littérature dans la capitale ; elle ne semble pourtant pas avoir réussi à consolider sa réussite, vu qu'au XII^e siècle on perd sa trace.

1. N. Mytilenaïos

Ce personnage, désigné comme juge, est le destinataire d'une lettre plaisante de Léon de Synada¹⁹²⁹ : l'auteur lui reproche de se vanter d'écrire beaucoup, alors qu'il ne lui aurait envoyé que quelques billets laconiques; un de ceux-ci avait à faire à une question concernant une propriété de campagne (τὴν περὶ τοῦ προαστείου ὑπόθησιν).

Darrouzès proposa d'identifier le Mytilenaïos correspondant du métropolitain de Synada avec le poète Christophore, même s'il souligna l'écart de presque une génération qu'il y a entre les deux, ainsi que l'absence de références permettant de dater une lettre « qui nous aurait indiqué les débuts de Christophore et la fin de Léon »¹⁹³⁰. Vinson, pour sa part, tout en trouvant tentante une telle identification, remarque que, s'il n'est pas impossible que Léon de Synada ait écrit à Christophoros de Mytilène, il est peu probable que ce dernier ait été déjà juge à ce moment¹⁹³¹.

La chronologie relative à ces deux personnages pose effectivement des difficultés, mais on pourrait éventuellement mettre en cause le père du poète, auquel Christophore adressa deux poèmes de consolation pour la mort de sa femme ; cependant, faute d'informations ultérieures sur sa carrière et sa personnalité, cela n'est aussi qu'une hypothèse¹⁹³².

¹⁹²⁹ Darrouzès III, 25; Vinson 25.

¹⁹³⁰ Darrouzès, p. 184 note 16.

¹⁹³¹ Vinson, p. 112.

¹⁹³² Cf. *PMBZ* II, n^{os} 25410 et 28511^o.

2. Jean (1) Mytilénaios

Frère du poète Christophore, qui dans un de ses poèmes en pleure la mort prématurée et en rappelle d'un ton élogieux l'éloquence et l'urbanité¹⁹³³. Sur la base de la chronologie interne des poèmes de Christophore, la mort de ce personnage se situerait à la fin des années 30 du XI^e siècle.

L'association avec le suivant est possible, mais, faute d'informations explicites sur la carrière du frère du poète, elle demeure hypothétique. D'autre côté, son identification avec le correspondant de Léon de Synada se heurte aux difficultés chronologiques déjà énoncées¹⁹³⁴.

3. Jean (2) Mytilénaios

Un personnage de ce nom, peut-être identique au précédent, est titulaire de trois sceaux, datés de la fin du X^e et du début du XI^e siècle : il est connu en tant que protospathaire et juge de Paphlagonie¹⁹³⁵, protospathaire impérial et juge des Optimates¹⁹³⁶, protospathaire et drongaire de la flotte¹⁹³⁷. Si le passage des fonctions civiles à des fonctions militaires et vice-versa au cours de la carrière d'un même personnage n'est pas commun, les choix iconographiques inviteraient néanmoins à attribuer au moins deux de ces sceaux au même propriétaire : tant le juge des Optimates que le drongaire de la flotte ont opté pour la représentation – en soi assez rare - d'animaux, un lion ou une panthère le premier, un grand oiseau entouré par des fleurons le second¹⁹³⁸. Le sceau du juge de Paphlagonie est, pour sa part, bilatéral. À un personnage du même nom fait référence aussi un sceau inédit de Dumbarton Oaks, qui présente sur l'avvers le représentation de la Vierge Hodeghitria¹⁹³⁹. Même si l'attribution des trois sceaux édités à un même individu est possible, les références contenues dans les sources littéraires et sigillographiques ne permettent pas d'exclure l'existence de deux, voire trois, homonymes¹⁹⁴⁰.

4. Anastasô

Sœur du poète Christophore, qui en pleure la mort à un jeune âge dans trois de ses poèmes¹⁹⁴¹.

5. Christophore Mytilénaios

Même s'il fut un poète parmi les plus importants du XI^e siècle, la biographie de ce personnage nous échappe largement, et nous sommes en général obligés de nous contenter des

¹⁹³³ Kurtz, *Gedichte*, n° 44.

¹⁹³⁴ Cf. *PBMZ* II, n° 23297.

¹⁹³⁵ *DOSeals* 4 n° 11.12.

¹⁹³⁶ *DOSeals* 3 n° 71.24.

¹⁹³⁷ Seibt-Zarnitz, n° 4.3.8.

¹⁹³⁸ Sur le goût pour les motifs animaux et floraux, qui connurent un certain succès au X^e siècle, voir Cheynet-Morrisson, *Texte et image*, p. 14.

¹⁹³⁹ Seibt-Zarnitz, p. 175 ; cf. aussi Jordanov, *Corpus* II, p. 294.

¹⁹⁴⁰ Cf. Seibt-Zarnitz, *ibid.*

¹⁹⁴¹ Follieri, *Calendari*, p. 5 ; Kurtz, *Gedichte*, n°s 75, 76, 77.

références et des indices contenus dans son œuvre même. Celle-ci présente néanmoins des repères chronologiques sûrs, qui permettent d'en dater l'activité au deuxième et troisième quart du XI^e siècle. Son premier poème datable, une épitaphe en hexamètres en l'honneur de Romain III (†1033), remonte en effet aux années 30 du XI^e siècle ; Christophore composa ensuite des poèmes élogieux pour Michel IV (1034-1041), tandis que dans un autre texte il déplora le comportement de Michel V à l'égard de la porphyrogénète Zoé, manifestant sa satisfaction pour sa déposition et son aveuglement. Aux années 40 du XI^e siècle remonte aussi une autre série de textes : deux autres épitaphes, consacrées respectivement à Maria Sklérène, *sébastè* et maîtresse de l'empereur Constantin IX Monomaque (†1046), et à Georges Maniakès (†1043), et un poème commémorant le jour qui fit suite à la consécration de Michel Kérulaire au trône patriarcal (1043). On trouve en outre plusieurs compositions adressées à Constantin IX, où il loue la beauté physique de l'empereur ou demande d'avoir part aux largesses que le *basileus* distribuait si généreusement. Quant à sa famille, son œuvre nous renseigne sur la mort de sa mère Zoé, ainsi que sur celles prématurées de son frère Jean et de sa sœur Anastasô¹⁹⁴².

Le témoignage des sceaux, conforté par quelques mentions contenues dans les manuscrits, permet d'éclairer aussi quelques étapes de la carrière officielle de Christophore, qui se déroula parallèlement à son activité de poète de cour. Une bulle qui le qualifie de protospathaire *epi tou Chrysotriklinou*, juge du Velum et de Paphlagonie lui est en effet attribuée¹⁹⁴³, et les colophons de divers manuscrits contenant ses œuvres le mentionnent également comme patrice et juge de Paphlagonie, ou comme patrice *anthypatos* et juge de Paphlagonie et des Arméniaques¹⁹⁴⁴. Selon Seibt il ne faudrait pas l'identifier avec le numéro suivant ; néanmoins, ces personnages, homonymes et contemporains, auraient, selon toute probabilité, été parents.

Cette mobilité, liée aux carrières, ne contredit pas une localisation principale de la famille dans la capitale et ses environs : on sait, bien qu'on puisse lui supposer une origine insulaire, qu'à la fin du X^e siècle elle était bien installée à Constantinople, comme l'attestent les poèmes de Christophore Mytilenaios. En effet, dans ses textes l'auteur fait allusion à sa naissance dans la capitale et il nous indique même où se trouvait sa maison, dans le quartier du Stratègion¹⁹⁴⁵.

6. Christophore (2) Mytilenaios

Ce personnage, actif pendant la première moitié du XI^e siècle, portait le titre de protospathaire impérial et fut juge de Mésopotamie¹⁹⁴⁶ ; avec la même dignité il est connu

¹⁹⁴² Kurtz, *Gedichte*, n^{os} 44, 57-60 et 75-77.

¹⁹⁴³ Seyrig, n^o 193.

¹⁹⁴⁴ Cf. Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II, p. 200 ; Kurtz, *Gedichte*, p. 1.

¹⁹⁴⁵ Follieri, *Calendari*, p. 3-4.

¹⁹⁴⁶ Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel* II n^o 198.

aussi comme juge de Charsianon, et à un autre moment comme juge de l'Hippodrome et des Anatoliques¹⁹⁴⁷.

7. Nicétas Mytilenaios

Un Nicétas Mytilénaios est connu grâce à deux bulles du XI^e siècle qui mentionnent sa fonction d'*asekretis*¹⁹⁴⁸, puis d'*asekretis* et juge de la Mer Égée¹⁹⁴⁹.

8. Constantin Mytilenaios

Ce membre de la famille fit pendant la deuxième moitié du XI^e siècle une belle carrière dans les bureaux de la capitale : il fut proèdre et *eidikos*¹⁹⁵⁰, puis protoproèdre et grand chartoulaire du *genikon*¹⁹⁵¹, comme l'atteste aussi un acte de Patmos daté de 1088. De ce texte, il résulte que Constantin avait été signataire d'une copie du *pittakion* d'Alexis I^{er}, destiné au *sekreton* de la *sakéllè* et contenant l'ordre d'enregistrer dans les différents *sekreta* le chrysobulle qui assignait à Christodoulos le monastère de Patmos et d'envoyer une copie du *pittakion* au bénéficiaire¹⁹⁵².

9. Michel Mytilénaios

Ce représentant de la famille obtint, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, la fonction ecclésiastique de métropolitaine de Thessalonique, comme l'attestent deux sceaux lui appartenant¹⁹⁵³.

¹⁹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁹⁴⁸ Jordanov, *Corpus* II, n° 470.

¹⁹⁴⁹ *DOSeals* 2 n° 40.18.

¹⁹⁵⁰ Deuxième moitié du XI^e siècle, Laurent *Corpus* II, n° 621.

¹⁹⁵¹ Années 70-80 du XI^e siècle, Stavrakos, *Bleisiegel* n° 178.

¹⁹⁵² *Patmos* I, p. 338, par. 217.

¹⁹⁵³ Laurent, *Corpus* V, vol. I, n° 456; Seibt-Zarnitz, n° 5.2.11; cf. *SBS* 2, p. 195, n° 12.

Radènoi

Ce patronyme suggère pour cette famille une provenance du thème des Anatoliques, où un village nommé Radè est attesté¹⁹⁵⁴, même si d'autres étymologies, renvoyant à un radical grec ancien (ῥαδινός, agile, rapide), slave (*rad*, heureux) ou arabe (*radīy*, se réjouir), ont été proposées¹⁹⁵⁵.

Si on admet l'origine anatolienne, il n'est pas surprenant que les premiers représentants connus du lignage aient été engagés au X^e siècle dans la lutte contre les Arabes de Tarse et qu'ils aient exercé à cette époque des commandements en Orient. Quelques indices contenus dans les sources littéraires et juridiques laissent entrevoir d'ailleurs les choix des Radènoi en termes d'alliances et de politiques matrimoniales : proches des Lécapènes et des familles qui leur étaient liées, tels les Argyroi et les Sarônitai, ils entretenaient des relations de parenté ou familiarité avec d'autres familles micrasiatiques qui comptaient dans la capitale et à la cour, comme les Parsakou(n)tènoi et les Monomaques. Il est curieux d'ailleurs que les Radènoi soient les protagonistes, avec les Sklèroi, de plusieurs tableaux généalogiques, dressés par les juristes pour donner des exemples et éclairer certains interdits de parenté. Ces témoignages montrent à quel point l'endogamie était pratiquée entre les grandes familles aristocratiques, qui cherchaient à assurer leur rang par la multiplication des liens d'alliance ; en outre, ils sont une preuve de la célébrité de ces deux lignages, sans doute tenus pour exemplaires et pour cela choisis par les juristes¹⁹⁵⁶.

La présence de la famille dans la capitale et son importance sont confirmées par l'existence d'un monastère τοῦ Χριστοῦ τῶν Ῥαδηνῶν : le moine Diomède, qui copia en 1061 un manuscrit contenant les homélies de Saint Jean Chrysostome appartenait à ce couvent, qui est décrit aussi par un épigramme de Manuel Philès (ca. 1275-1345)¹⁹⁵⁷.

Tout au cours du XI^e siècle, la famille donna un bon nombre de fonctionnaires civils, actifs dans la capitale et dans plusieurs provinces de l'Empire, tant en Orient que dans les Balkans, comme il résulte des témoignages sigillographiques.

Les sceaux témoignent également de la longue fortune de la famille, qui est attestée encore au XIII^e siècle, puis dans l'Empire de Nicée et sous les Paléologues.

1. Jean (1) Radènos

Le premier membre connu de la famille, le patrice Jean, servit comme ambassadeur pendant la régence de Zôè Karbônopsina : en 916, peu avant de la bataille d'Achéloos, lui et Michel Toxaras furent envoyés par l'impératrice en Syrie afin de conclure un échange de prisonniers et un accord de paix avec les Arabes, pour permettre de transférer les troupes d'Orient sur le front bulgare et de concentrer tout effort byzantin dans la lutte contre Siméon¹⁹⁵⁸.

¹⁹⁵⁴ Cf. Cheynet, *Pouvoir*, p. 223 et la note 126 ; *Bleisiegel* II, p. 43 note 98.

¹⁹⁵⁵ *Bleisiegel* II, p. 43.

¹⁹⁵⁶ Settapani, *Réseaux familiaux*, p. 294-296, avec les références aux sources (voir surtout la note 35).

¹⁹⁵⁷ Janin, *Églises*, p. 524, avec les références.

¹⁹⁵⁸ Théoph. Cont., p. 388; Skyl. p., 202; Léon Gramm., p. 294.

Quelques années plus tard, en 923, avec la fonction de drongaire de la flotte, le même personnage infligea au large de Lemnos une importante défaite à Léon de Tripoli, qui se dirigeait vers les Dardanelles avec des nombreux navires de guerre ; ce sera la dernière campagne de l'amiral arabe contre Byzance¹⁹⁵⁹.

2. Jean (2) Radènos

L'activité de ce personnage, qui fut *anthypatos* patrice, protospathaire et stratège, est attestée par un sceau inédit de Dumbarton Oaks, datant du règne de Basile II, qui ne spécifie malheureusement pas la zone d'exercice de son commandement¹⁹⁶⁰.

3. Jean (3) Radènos

Deux sceaux datés entre la fin du X^e siècle et la première moitié du XI^e portent le nom de Jean Radènos : leur propriétaire y est qualifié de protospathaire et *épi tou eidikou*, puis de *illoustrios* et juge (*δικασπóλος*)¹⁹⁶¹.

La popularité du prénom Jean dans cette famille (on compte au moins quatre ou cinq homonymes au cours du XI^e siècle, cf. *infra*) ne permet pas d'assurer l'identification avec un seul et même personnage, même si la datation présumée des sceaux, ainsi que la progression des dignités et des fonctions inviteraient à y voir deux étapes d'une même carrière.

4. Constantin (1) Radènos

Protospathaire, ce personnage doit avoir été actif à la fin du X^e siècle, comme il résulte d'une sentence d'Eustathe Rhômaïos. Le jugement concerne un mariage contesté sous prétexte d'un lien de parenté entre les époux, Théophylacte, fils de feu le patrice Romain Sarônités et Théophanô, fille du protospathaire Jean Parsakoutènos¹⁹⁶².

Constantin est appelé en cause en tant que grand-père de Théophanô : il avait en effet épousé Sophia, la fille du magistre et recteur Michel, petit-fils de l'empereur Romain Lécapène¹⁹⁶³ ; le couple avait eu une fille, Anne, mariée à son tour au protospathaire Jean Parsakoutènos et mère de la dite Théophanô, l'épouse de Théophylacte Sarônités.

Ce passage est intéressant parce qu'il permet d'entrevoir, au moins en partie, la politique matrimoniale de la famille, qui noua des liens avec la plus haute aristocratie. En particulier, au X^e siècle les Radènoi semblent avoir été proches du clan des Lécapènoi et des familles que leur étaient liées, comme les Sarônités, lignage oriental installé depuis longtemps dans la capitale et très influent à la cour dès le règne de Romain Lécapène, dont le magistre

¹⁹⁵⁹ Théoph. Cont., p. 405; Skyl., p. 218.

¹⁹⁶⁰ Jordanov, *Corpus* II, p. 353-354.

¹⁹⁶¹ *Ist.* n° 2.80 (Jean Radènos protospathaire et *épi tou eidikou*). Seibt considère qu'il s'agit de deux personnes distinctes (*Bleisiegel* II, p. 44 notes 118 et 120) ; Jordanov, par contre, propose d'attribuer les deux sceaux à un même individu, dont la carrière se déroula entre le milieu et la fin du XI^e siècle, qui coïnciderait aussi avec le Jean (4) ici mentionné par la suite (Jordanov, *Corpus* II, p. 354).

¹⁹⁶² Schminck, p. 240-243.

¹⁹⁶³ Michel était le fils du *basileus* Christophore Lécapène, le fils de Romain I^{er} ; après la relégation de Romain Lécapène à Protè et l'exil des *basileis* Étienne et Constantin, Constantin VII lui imposa la tonsure ; par la suite il fut quand même nommé magistre et recteur (Théoph. Cont., p. 438; Skyl., p. 238). Selon le témoignage du Vat. gr. 163, en tant que magistre, recteur et logothète du drome il fit partie du conseil de régence qui entourait Joseph Bringas entre la mort de Romain II et l'accession de Nicéphore Phocas (Vat. gr. 163, p. 100).

Romain Sarônites avait épousé une fille¹⁹⁶⁴. En même temps, ils établirent des relations d'alliance, bien que moins proches, aussi avec d'autres familles d'origine orientale et d'ancienne tradition, tels les Parsakoutènoi, provenant du thème des Thracésiens et apparentés aux Phocas.

5. Théodore (?) Radènos

De la première moitié du XI^e siècle, et probablement du règne de Basile II, date le sceau d'un autre Radènos, dont le prénom est de lecture incertaine mais pour lequel Vitalien Laurent a proposé de lire Théodore, qui fut *anthypatos*, patrice, protospathaire impérial et drongaire de la flotte impériale¹⁹⁶⁵.

6. Michel (1) Radènos

Métropolitte d'Euchaïtes, il fut l'un des trois métropolitites promus au rang de syncelle par Romain III en 1028/1029, au moment de son accession au trône, les autres deux étant Cyriaque d'Ephèse, le frère du patriarche Alexis Stoudite (1025-1053), et Démétrios de Cyzique. Skylitzès affirme en outre qu'il était parent de l'empereur même, « par le fait d'appartenir à la lignée des dits Radènoi » (καθ' αἷμα τούτω ἐγγίζοντα διὰ τὸ ἀναφέρειν τὸ γένος εἰς τοὺς λεγομένους Ῥαδηνούς)¹⁹⁶⁶ ; une telle remarque laisse entendre donc que le Radènoi avaient établi des liens de parenté par alliance aussi avec les Argyroi, autre famille favorisée par Romain I^{er} Lécapène et qui comptait parmi la plus haute aristocratie de la capitale.

Peu après, il souscrit les jugements synodaux prononcés entre 1029 et 1032 contre le patriarche jacobite d'Antioche Jean Bar-Abdoun et contre les jacobites de Syrie, sur l'initiative de l'empereur et du patriarche de Constantinople Alexis Stoudite; tout comme le syncelle et métropolitte de Cyzique Démétrios, Michel est mentionné parmi les signataires du document synodal contenant la condamnation officielle des jacobites de Syrie (mai 1030) et puis du tome qui la confirmait (avril 1032)¹⁹⁶⁷.

Il pourrait être identifié avec le métropolitte d'Euchaïtes destinataire d'une lettre de Léon de Synada, où l'auteur reconforte son correspondant, l'encourageant à faire face avec patience aux difficultés rencontrées dans son diocèse¹⁹⁶⁸.

7. Théodore (2) Radènos

Ce personnage, titré protospathaire impérial et *épi tou manglabiou*, nous est connu seulement grâce à son sceau daté de la première moitié du XI^e siècle ; remarquable est le

¹⁹⁶⁴ Skyl. p. 251.

¹⁹⁶⁵ Laurent *Corpus* II, n° 966 ; la datation au règne de Basile II est suggérée aussi par l'iconographie (croix sur trois degrés, ornée de fleurons). Jordanov (*Corpus* II, p. 354) propose deux lectures (également incertaines) du prénom, Théodore ou Jean. Voir aussi *Bleisiegel* II p. 44, n. 116.

¹⁹⁶⁶ Skyl. p. 375.

¹⁹⁶⁷ Grumel, *Regestes*, I, 2, p. 253-255 (n^{os} 839, 840).

¹⁹⁶⁸ Darrouzès III, 26.

décor du droit, qui représente une aigle avec inscription circulaire contenant l'invocation¹⁹⁶⁹. Il pourrait être identique au suivant.

8. Théodore (3) Radènos

Contemporain et sans doute parent de Michel (1), même s'il n'est pas possible de préciser à quel degré, Théodore participa lui-aussi au synode contre les jacobites de Syrie, convoqué en 1029-1030 à l'initiative de Romain III et du patriarche Alexis Stoudite. Il figure en effet, avec le titre de protospathaire et la fonction de juge de l'Hippodrome, parmi les quatorze dignitaires laïcs signataires de l'acte synodal qui ratifiait la condamnation du patriarche d'Antioche Jean Abdoun et de ses positions doctrinales¹⁹⁷⁰.

9. Grégoire Radènos

Individu connu grâce à son sceau privé inédit, daté de la première moitié du XI^e siècle, avec au droit la représentation de saint Procope¹⁹⁷¹.

10. Constantin (2) Radènos

Ce personnage est le titulaire d'une bulle qui remonte, selon Werner Seibt, au deuxième tiers du XI^e siècle, mais qui ne précise ni la dignité, ni la fonction éventuelle de son propriétaire¹⁹⁷². La chronologie du sceau inviterait à proposer une identification avec un des deux personnages suivants. Toutefois le prénom Constantin paraît avoir été fort répandu dans la famille : faute d'éléments probants, il est impossible d'établir avec certitude les relations et l'éventuelle identité des ces homonymes contemporains.

11. Constantin (3) Radènos

Nous connaissons une bulle datée entre 1030 et 1060, appartenant à un Constantin Radènos, protospathaire et juge de l'Hippodrome¹⁹⁷³. Sur la possible identification avec Constantin (2), voir *supra*.

12. Constantin (4) Radènos

Autre membre de la famille qui exerça au XI^e siècle une fonction importante dans l'administration civile et financière centrale : l'inscription d'une bulle métrique bilatérale datée du deuxième quart du XI^e siècle le présente en tant que proèdre, juge (δικάσπολος) et *épi tès sakellès*¹⁹⁷⁴.

¹⁹⁶⁹ Jordanov, *Corpus* II n° 593 ; *Bleisiegel* II p. 43, n. 103.

¹⁹⁷⁰ Grumel, *Regestes*, p. 253-254, n° 839.

¹⁹⁷¹ *Bleisiegel* II p. 44, n. 115 (sceau de la collection Zacos, D.O. 58.106.1188). Cf. aussi Jordanov, *Melnitsa* II, n° 99, p. 45. Le choix iconographique du droit semble intéressant : Procope était un saint militaire particulièrement vénéré en Cappadoce, où il paraît dans le décor peint de plusieurs églises. Cf., entre autres : G. Jerphanion, « Les églises souterraines de Gueurémé et Soghanle (Cappadoce) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 52 (1908), p. 7-21 : 16 ; N. Thierry, « Quelques églises inédites en Cappadoce », *Journal des savants* 4 (1965), p. 625-635 : 630 ; *ODB* p. 1731.

¹⁹⁷² *Bleisiegel* II, p. 43, note 104 (image de la Théotokos Nikopoios au droit).

¹⁹⁷³ Cheynet-Theodoridis, n° 175.

¹⁹⁷⁴ *Bleisiegel* II, n° 15.

13. Nicolas Radènos

Ce personnage nous est connu grâce à deux sceaux ; ceux-ci témoignent du fait qu'il fut, pendant la première moitié du XI^e siècle, protospathaire et juge des *arménikà themata* et, probablement peu après, protospathaire impérial et juge de Lykandos¹⁹⁷⁵.

14. Anne Radène

Anne est mentionnée dans une lettre de Michel Psellos datée de *ca* 1060, en qualité de patricienne à ceinture et sœur d'un Radènos dont le prénom n'est pas spécifié. Elle était détentrice de la *despoteia* sur le monastère de l'Homonoia¹⁹⁷⁶.

Le texte de Psellos offre plusieurs informations intéressantes : tout d'abord, il en résulte qu'Anne était caractéristique de ce monastère, situé sans doute dans le thème de la Mer Égée et qui faisait apparemment l'objet des revendications d'un personnage non mieux identifié. Psellos s'adresse en effet au juge de la Mer Égée pour qu'il soutienne les gestionnaires des terres du monastère, un certain Petronas et « les Pyrgènoi », contre les prétentions de cet anonyme, qui en réclamait la propriété sans en avoir le droit.

En outre, en expliquant au juge la question et en lui recommandant l'intérêt de sa protégée, Psellos souligne la nature de ses relations avec la *zôstè* : elle était la sœur de Radènos et sa familiarité avec l'auteur s'explique en raison des relations d'amitié et de fréquentation qu'elle entretenait avec la famille de Monomaque (l'empereur Constantin IX, évidemment).

Il serait intéressant d'en savoir davantage sur la parentèle de cette représentante de la famille, afin de confirmer ou compléter l'aperçu donné par le texte juridique mentionné plus haut ; mais le texte de Psellos ne fait malheureusement pas mention d'un éventuel mari d'Anne. Quand même, nous avons ici la confirmation qu'au cours du XI^e siècle les Radènoi étaient proches de la cour et en termes amicaux avec les plus puissantes familles de la capitale : le titre de patricienne à ceinture, rare et fort élevé, les relations d'Anne et les biens dont elle disposait sont des indices clairs allant dans ce sens.

15. N. (1) Radènos

Frère d'Anne, mentionné par une lettre de Michel Psellos, sans précision ultérieure sur son identité et sa position sociale¹⁹⁷⁷ ; puisque la monodie de Psellos pour Michel Radènos ne fait pas allusion à une sœur du défunt, il n'est pas possible d'établir si le frère d'Anne était ce Michel (2) ou son frère Christophore (cf. *infra*).

16. Michel (2) Radènos

Cet individu, autrement absent des sources littéraires, fait l'objet d'une monodie de Michel Psellos, dont il fut l'ami et l'élève¹⁹⁷⁸. Malheureusement, le texte de Psellos se

¹⁹⁷⁵ *DOSeals* 4 n^{os} 53.3 et 56.8.

¹⁹⁷⁶ Psellos, *Lettres*, Kurtz-Drexl, n^o 60, p. 93, l. 12 ss.

¹⁹⁷⁷ Cf. note 1976.

¹⁹⁷⁸ Gautier, *Monodies*, p. 112-126.

caractérise essentiellement par son caractère littéraire et rhétorique, et nous fournit assez peu de renseignements sur la famille et la carrière du personnage : nous y apprenons qu'au moment de sa mort, Michel était marié et avait un fils ; en outre, il était très attaché à sa mère, veuve, et il avait aussi un frère cadet, prénommé Christophore. Quant à sa carrière, il avait fait des études juridiques, il jouissait de la dignité de proèdre et il exerçait une haute fonction en province lorsqu'il fut atteint par la maladie qui le conduira à la mort.

Néanmoins, nous pouvons préciser les étapes de son *cursus honorum* grâce à un certain nombre de sceaux, appartenant à un Michel Radènos actif pendant la deuxième moitié du XI^e siècle (troisième quart du siècle) et caractérisées par l'image de la Théotokos Nikopoios sur le droit. Si on suit la succession des sceaux, il aurait d'abord servi dans la capitale, dans le *sekretion tou stratiôtikou*, lorsqu'il fut patrice, vestarque et logothète du *stratiôtikon*¹⁹⁷⁹, puis magistre, vestarque et *stratiôtikos logothétès*¹⁹⁸⁰ ; ensuite il fut promu au rang de proèdre et exerça la fonction de préteur dans les Thracésiens¹⁹⁸¹, et c'est probablement à ce moment que survinrent sa maladie et sa mort.

C'est sans doute à ce même individu qu'il faut attribuer aussi un sceau du Musée archéologique d'Istanbul, qui ne rapporte ni les titres ni la fonction de son titulaire¹⁹⁸².

Pour sa part Christos Stavrakos propose d'identifier avec l'élève de Psellos le Michel Radènos proèdre, propriétaire d'un sceau daté de la deuxième moitié du XI^e siècle¹⁹⁸³. Toutefois l'iconographie du sceau, qui présente sur le droit l'image de Saint Nicolas, n'est pas cohérente avec celle des sceaux précédents, qui optent constamment pour l'image de la Vierge Nikopoios. Même si un changement de choix iconographique était possible, il me semble préférable d'accepter l'identification entre le personnage célébré par Psellos et le proèdre et préteur des Thracésiens connu par son sceau, comme l'a proposé Werner Seibt, en raison de la correspondance de la dignité et de la fonction exercée en province avec les indices contenus dans le texte littéraire. La bulle décrite par Ch. Stavrakos serait donc plus probablement la propriété d'un homonyme contemporain (cf. aussi le n° 24 *infra*).

17. Christophore Radènos

Un sceau appartenant à Christophore Radènos, magistre, juge du Velum, chartoulaire du *génikon* et du drome des Anatoliques, est connu ; il date du troisième quart du XI^e siècle¹⁹⁸⁴. Ce n'est pas la seule attestation sigillographique du personnage. Une bulle inédite de la deuxième moitié du XI^e siècle lui attribue les titres de magistre, et vestarque, et la fonction de préteur des Cibyrrhéotes¹⁹⁸⁵ ; une autre type de sceau fait mention des mêmes titres, et en plus de la fonction de grand chartoulaire¹⁹⁸⁶. Tous les plombs présentent au droit l'image de saint Nicolas.

¹⁹⁷⁹ *Bleisiegel* II, p. 45 note 129 (au droit, image de la Théotokos Nikopoios).

¹⁹⁸⁰ Laurent, *Corpus* II, n° 550 (au droit, image de la Théotokos Nikopoios).

¹⁹⁸¹ *Seyrig* n° 202, avec le commentaire (au droit, la Théotokos Nikopoios).

¹⁹⁸² *Ist.* n° 7.104 (avec l'image de la Vierge orante portant le médaillon au droit).

¹⁹⁸³ DO 60.18.15.3243, Stavrakos, *Bleisiegel* p. 331 et la note 749.

¹⁹⁸⁴ *Hecht Collection* n° 8.

¹⁹⁸⁵ *Bleisiegel* II, p. 45, notes 134 et 135. Le sceau présente sur le droit le buste de Saint Nicolas.

¹⁹⁸⁶ *Hecht Collection*, p. 44.

Il était très probablement identique au frère cadet du précédent : Psellos fait allusion au fait qu'il se trouvait loin de la capitale pendant la dernière phase de la maladie de Michel (2), et que, prévenu de l'aggravement de son état, il arriva trop tard, quand son frère était déjà mort¹⁹⁸⁷.

18. Constantin (5) Radènos

Cet individu est titulaire d'une bulle métrique des années 60-80 du XI^e siècle, où il est présenté comme magistre, *vestès* et *éphoros*¹⁹⁸⁸ ; il pourrait coïncider avec l'anonyme suivant et éventuellement avec l'éparque mentionné par Anne Comnène.

19. N. (2) Radènos

Ce personnage nous est connu grâce à son sceau, daté du XI^e siècle (années 70-80), où il figure comme magistre et *symponos*, et qui présente au droit l'iconographie assez rare de l'Annonciation¹⁹⁸⁹. Il pourrait être identique au suivant, un Radènos mentionné en tant qu'éparque en 1081 par Anne Comnène ; dans ce cas, le sceau qui le qualifie de *symponos* ferait référence à une phase antérieure de sa carrière¹⁹⁹⁰.

20. N. (3) Radènos

Anne Comnène fait mention d'un Radènos qui était éparque au moment de la prise du pouvoir par Alexis Comnène en 1081¹⁹⁹¹.

21. Jean (4) Radènos

On peut mettre en relation avec cet individu une série de sceaux, permettant de reconstruire une carrière, qui se déroula entre le milieu et la fin du XI^e siècle.

Sur la base des témoignages sigillographiques, Jean (4) a été, pendant les années 70-80 du XI^e siècle, vestarque, juge du Velum, de Thrace et de Macédoine¹⁹⁹² ; deux autres sceaux plus tardifs attesteraient de sa promotion au rang de couropalate¹⁹⁹³ et à la fonction de préteur de Boléron, Strymon et Thessalonique¹⁹⁹⁴.

Même si l'ensemble des sources révèlent l'existence de plusieurs homonymes ayant vécu au cours du XI^e siècle, la progression des dignités et des fonctions, exercées de façon prépondérante dans les Balkans, ainsi que les choix iconographiques, avec une prédilection pour la représentation de la Vierge, rendent plausible l'identification avec un seul personnage.

¹⁹⁸⁷ Gautier, *Monodies*, p. 91-93 et 119.

¹⁹⁸⁸ *Bleisiegel* II, p. 43 note 105 (le droit présente une image de la Théotokos Episkepsis).

¹⁹⁸⁹ Laurent, *Corpus* II, n° 1083; cf. *Bleisiegel* II p. 43.

¹⁹⁹⁰ Anne Comnène, *Alexiade*, p. 103 (livre III, 1).

¹⁹⁹¹ Cf. la note précédente.

¹⁹⁹² Jordanov, *Corpus* II, n° 594.

¹⁹⁹³ *Bleisiegel* II, p. 44 note 121 (sceau daté du dernier quart du XI^e siècle).

¹⁹⁹⁴ *Bleisiegel* II p. 44-45, note 122. Le sceau est daté de la fin du XI^e siècle ; la reconstitution du prénom est probable mais il s'agit quand même d'une supposition, l'inscription n'étant pas lisible à cet endroit.

On serait tenté de lui attribuer également le sceau d'un Jean Radènos vestarque et juge du Velum, daté du troisième quart du XI^e siècle, qui témoignerait d'une étape antérieure de sa carrière¹⁹⁹⁵.

22. Irène (1) Radène

Cette femme est titulaire d'un sceau, daté du dernier tiers du XI^e siècle, où elle apparaît en tant que patricienne à ceinture¹⁹⁹⁶. L'octroi de cette dignité très élevée à une autre représentante de la famille, Anne proche de Michel Psellos, est l'indice de la haute position conservée par le lignage tout au cours du XI^e siècle ; dans le même sens va d'ailleurs l'existence, parmi les bulles se référant aux Radènoi, de plusieurs sceaux de femmes, témoignage en soi assez rare et signe d'appartenance à la haute aristocratie (cf. *infra*).

23. Jean (5) Radènos

Un Jean Radènos, proèdre et préposé *tès sakellès*, figure en 1088 parmi les signataires d'un *pittakion* d'Alexis I^{er}, destiné au *sekreton* dont il était le préposé et contenant l'ordre d'enregistrer dans les autres *sekreta* le chrysobulle qui assignait à Christodoulos le monastère de Patmos, et d'en envoyer une copie à Christodoulos même¹⁹⁹⁷.

Il est possible que ce même personnage ait été le propriétaire d'un sceau patronymique, mais qui ne spécifie ni les titres ni la fonction de son titulaire¹⁹⁹⁸.

24. Michel (3) Radènos

Une bulle inédite, dont la transcription est donnée par W. Seibt (mais sans références à une collection ou un numéro d'inventaire, et sans description du décor), appartient à un Michel Radènos, titré magistre¹⁹⁹⁹. Il pourrait s'agir du sceau de Dumbarton Oaks décrit par Ch. Stavrakos, dont l'attribution a été discutée plus haut. Seibt date le plomb du XI^e/XII^e siècle ; en tout cas il ne nous semble pas pouvoir identifier le propriétaire de ce sceau avec le Michel Radènos dont la mort est pleurée par Psellos, et qui atteint la dignité de proèdre pendant le troisième quart du XI^e siècle.

25. Constantin (6) Radènos

Ce personnage est le titulaire d'un sceau inédit conservé à Dumbarton Oaks, daté de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle, qui se signale pour l'iconographie insolite du droit²⁰⁰⁰ : la Vierge, du type Hagiosoritissa, est représentée debout, tandis qu'à sa droite se trouve le propriétaire du sceau, à genou et en prière. La bulle ne spécifie pas le titre de ce Constantin, ni sa fonction : il pourrait être identique au homonyme titulaire d'une bulle métrique, datant elle-

¹⁹⁹⁵ Jordanov, *Corpus* II, n° 595 (sceau bilatéral); cf. aussi *Bleisiegel* II p. 45 et la note 124.

¹⁹⁹⁶ *Afyon*, p. 145-146, n° 26 (droit: image de la Vierge portant le médaillon avec l'enfant, type Blachernitissa).

¹⁹⁹⁷ *Patmos* I, p. 340, par. 247.

¹⁹⁹⁸ Sceau bilatéral de Jean Radènos (XI^e/XII^e s.), Laurent, *Orghidan*, n° 465. Cf. aussi Stavrakos, *Bleisiegel* p. 330, note 741.

¹⁹⁹⁹ *Bleisiegel* II, p. 45, note 130.

²⁰⁰⁰ DO 58.106.4908 : *Bleisiegel* II p. 44, note 107 ; Stavrakos, *Bleisiegel* p. 328.

aussi de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle²⁰⁰¹ ; une identification avec le suivant numéro est également possible.

26. Constantin (7) Radènos

Ce personnage est connu grâce à deux sceaux datés entre la fin du XI^e et le XII^e siècle, où il se qualifie de protoproèdre²⁰⁰².

27. Nicètas (?) Radènos

Selon la lecture donnée par Ch. Stavrakos d'un sceau du Musée Numismatique d'Athènes, ce personnage aurait été *atriklinès*. La lecture du prénom est difficile en raison de l'état de conservation du plomb, qui est daté par l'éditeur de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle²⁰⁰³.

28. Zoé Radènè

Le sceau de cette personne avait été mal daté par Schlumberger du XIII^e siècle ; selon Christos Stavrakos, suivi par Werner Seibt, la bulle, dont la titulaire est qualifiée de protoproèdrissa, remonterait plutôt à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle²⁰⁰⁴.

29. Eudocie Radènè

Son nom paraît sur un sceau inédit de Dumbarton Oaks, daté du tournant entre XI^e et XII^e siècle, où elle est qualifiée de couropalatissa²⁰⁰⁵.

30. Eustathe Radènos

Individu privé connu grâce à une bulle à la légende métrique datée de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e²⁰⁰⁶.

31. Irène (2) Radènè

Au début du XII^e siècle cette femme de la famille était titrée *sébastè*, comme atteste son sceau²⁰⁰⁷.

Au cours du XII^e siècle les sceaux nous fournissent encore plusieurs attestations concernant les membres de la famille: il s'agit d'individus privés ou honorés de dignités de niveau moyen à cette époque, comme celle de proèdre et de sébaste, et exerçant encore quelque fonction dans la capitale (sceaux d'un Constantin Radènos titré proèdre,

²⁰⁰¹ *Bleisiegel* II, p. 44 note 109.

²⁰⁰² Laurent, *Orghidan*, n^{os} 121 et 122 ; les deux bulles présentent sur le droit l'image de la Vierge, debout, de trois-quarts ou de face. Cf. aussi Karagiorgou, *Benaki*, p. 46.

²⁰⁰³ Stavrakos, *Bleisiegel* n^o 218. Des lectures alternatives ont été proposées : Konstantopoulos propose de lire « Nicéphore *épi tou chrysotriklinou* », tandis que W. Seibt suppose que le prénom manque, et complète « Jean, *primikèrios* et *atriklines* » (*ibid*). Le droit représente le buste de Saint Pantaléemon.

²⁰⁰⁴ *Sig.* p. 573 n^o 4 ; Stavrakos, *Bleisiegel*, p. 326, et la note 726 (sur le droit image de la Vierge orante, sans le médaillon).

²⁰⁰⁵ Stavrakos, *Bleisiegel*, p. 326 (au droit image de la Vierge avec l'enfant sur le bras droit, *Dexiokratousa*).

²⁰⁰⁶ Stavrakos, *Bleisiegel*, p. 332 (au droit image de la Vierge avec le buste de l'enfant).

²⁰⁰⁷ Stavrakos, *Bleisiegel*, n^o 216 (avec iconographie de la Théotokos *Episkepsis* au droit).

probablement début du XII^e siècle, puis d'un homonyme sébaste et éparque pendant la deuxième moitié du XII^e siècle)²⁰⁰⁸. Un Jean Radènos comptait à cette époque parmi les correspondants de Jean Tzetzés²⁰⁰⁹.

Par la suite, au début du XIII^e siècle la famille paraît installée dans le thème des Thracésiens et dans la région de Smyrne : en décembre 1203 un Constantin Radènos sébaste et *parathlassitès* est signataire d'un document qui ratifiait l'achat d'un nouveau bateau de 2034 *modioi* par le monastère de Saint Jean de Patmos²⁰¹⁰, d'autres représentants de la famille sont connus par les sources documentaires de l'époque²⁰¹¹. La famille sera encore active sous les Paléologues, et compte des représentants tant à Constantinople, que dans la région de Smyrne et en Occident, à Thessalonique et en Chalcidique²⁰¹².

²⁰⁰⁸ Cf. *Bleisiegel* II p. 44; Stavrakos, *Bleisiegel* n° 217 et p. 332.

²⁰⁰⁹ Tzetzés, *Lettres*, n° 88.

²⁰¹⁰ *Patmos* II, p. 132, par. 37.

²⁰¹¹ Cf. Ahrweiler, *Smyrne* p. 175, avec les références aux sources.

²⁰¹² *PLP* fasc. 10, p. 91-92.

Chaldoi

Le nom « Chaldos », formé sur un adjectif indiquant l'origine, qualifie immédiatement ceux qui le portèrent comme provenant des régions orientales de l'Empire, à la frontière avec le monde arménien et musulman : il pourrait indiquer des individus originaires du thème de Chaldée, ou provenant, de manière générale, des territoires arabes. En effet, il est possible que l'épithète « chaldos » soit à rattacher à l'origine à cette deuxième acception du terme, plus archaïsante et générique, et qu'elle ait désigné en un premier temps des Arabes (dits « Chaldéens ») convertis, comme l'a supposé J.-C. Cheynet²⁰¹³. De plus, l'ambiguïté du nom, qui peut être employé aussi comme simple adjectif, qualifiant des individus sur la base de leur origine au sens plus ou moins large, rend quelque peu incertaine l'identification des premiers membres de la famille.

Néanmoins, au cours du X^e siècle on identifie bien un lignage désigné par le nom Chaldos, désormais transmissible, dont les relations avec le thème de Chaldée sont évidentes. Les vicissitudes de cette famille et l'histoire de ses représentants sont indicatives du destin d'un lignage oriental assez ancien mais de rang moyen bien enraciné en province : la famille jouissait de richesses et d'influence et comptait au nombre des archontes locaux, et elle arriva à un certain moment à se rapprocher de la cour et même à jouir de la confiance de l'empereur. Cependant, comme le montrent les dignités qu'ils portèrent²⁰¹⁴, les Chaldoi n'arrivèrent pas à intégrer le sommet de l'aristocratie ; nous ne savons rien de leurs choix matrimoniaux, mais il ne semble pas qu'ils aient réussi à nouer des alliances avec les lignages les plus en vue de l'Empire. Les périodes fastes de la famille paraissent plutôt liées à la faveur d'empereurs qui devaient assurer leur position en se gagnant des soutiens en dehors du groupe dominant déjà établi, tels Basile I^{er} et Basile II.

Malgré cela, l'histoire de la famille reste représentative : installée à Constantinople et présente à la cour dès une époque assez haute, elle garda des intérêts et des biens dans sa province d'origine. Parmi ses membres, ceux qui exercèrent des fonctions eurent principalement des carrières d'officiers, plus ou moins brillantes, en Asie Mineure mais aussi en Italie ou dans les Balkans, où nous trouvons un Chaldos encore à la fin du XI^e siècle. La vocation principalement militaire de la lignée n'empêche pas d'y rencontrer un ecclésiastique, qui probablement exerça son ministère à proximité de la zone d'influence traditionnelle de la famille.

Après un moment d'essor relatif sous Basile II, la famille avait au XI^e siècle une position sans éclat, jusqu'à l'avènement des Comnènes, qui entraîna sa disparition des sources.

²⁰¹³ Cheynet, *Pouvoir*, p. 221.

²⁰¹⁴ Au X^e siècle et au début du XI^e une paire de membres de la famille obtinrent la dignité assez élevée de patrice, mais il n'y eût pas de magistrats parmi les Chaldoi ; quant au titre de *vestès*, porté par Nicolas et par Constantin Chaldoi pendant la seconde moitié du XI^e siècle, il était probablement déjà dévalué à cette époque.

1. N. (1) Chaldos

Père du suivant, il aurait compté parmi les notables de la région de Trébizonde pendant la première moitié du IX^e siècle : il aurait fondé un monastère consacré au Christ Sauveur à Syrména, entre Trébizonde et Païpert. C'est là que devaient donc se situer des biens patrimoniaux de la famille, qui déjà à cette époque semble disposer d'une richesse et d'une influence certaines dans la région²⁰¹⁵.

2. Jean (1) Chaldos

L'appartenance de la famille aux rangs de la haute aristocratie de l'Empire est confirmée par le fait que sous Michel III on retrouve un de ses représentants à la cour impériale : il s'agit de Jean Chaldos, peut-être fils du précédent et soutien de Basile le Macédonien, dont il supporta activement l'accession au pouvoir.

Les sources historiographiques qui nous informent sur l'existence et la carrière de ce personnage sont la Chronique dite du Logothète et ses variantes : selon leur témoignage, en 866 Jean ὁ Χάλδος (ou ὁ Χαλδίας, dans le texte de Léon le Grammairien) fut complice de Basile le Macédonien dans l'assassinat du César Bardas²⁰¹⁶ ; par la suite il sera à côté de Basile aussi lors du meurtre de Michel III : selon Léon le Grammairien il aurait été le premier à blesser le *basileus*, lui coupant une main, et à lui donner ensuite le coup de grâce²⁰¹⁷. Sa participation à ce crime lui aurait valu la punition divine et une mort infamante : nommé *stratèlatès* en Chaldée, il fut surpris à comploter contre Basile I^{er} et pour cela empalé, sur ordre impérial, par le *stratèlatès* André²⁰¹⁸.

La désignation de *stratèlatès*, qui dans le traité de Philothée ne représente qu'une dignité de niveau très modeste²⁰¹⁹, semble être utilisée par les chroniqueurs de façon quelque peu anachronique, comme un équivalent de stratège ou, plus probablement, de duc, pour indiquer un officier provincial investi de fonctions militaires et civiles. Cela viendrait en continuité avec la valeur du terme au VI^e et VII^e siècle²⁰²⁰ et pourrait refléter le passage de la circonscription de Chaldée du statut de duché à celui de thème, qui date justement du milieu du IX^e siècle, comme l'atteste aussi le *taktikon* Uspenskij²⁰²¹. Le Jean Chaldos mentionné par les sources historiographiques paraît d'ailleurs identique à l'homonyme qui était duc de Chaldée et de Trébizonde sous Basile I^{er} et qui, selon le

²⁰¹⁵ Joseph Lazaropoulos, dans son *Logos* pour la célébration de la naissance de Saint Eugène, rapporte que le père de Jean Chaldos était le fondateur τὴν μονὴν τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ τῶν Συρμένων τὴν περικαλλῆ καὶ περὶφημον (Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 212-213). Il est vrai que la compilation de Lazaropoulos est tardive mais, pour le X^e siècle, elle semble puiser à des sources anciennes qui semblent fiables : sur ce point cf. *supra*, p. 226, note 1112. Sur le monastère de Syrména, voir aussi Janin, *Grands centres*, p. 295.

²⁰¹⁶ Wahlgren, p. 250 ; Léon Gramm., p. 244. Selon la Chronique du Logothète les autres complices de Basile étaient ses frères Marianos, Symbatios et Bardas, son cousin Asyléon, Pierre le Bulgare et Constantin Toxaras (Léon le Grammairien mentionne un seul frère de Basile, Marianos, outre Pierre le Bulgare et Constantin Toxaras). Sur ce personnage voir aussi la notice, très synthétique, de *PMBZII*, n° 22784.

²⁰¹⁷ Léon Gramm., p. 251 ; Wahlgren, p. 257-259.

²⁰¹⁸ Léon Gramm., p. 253 ; Wahlgren, p. 260.

²⁰¹⁹ Oikonomidès, *Listes*, p. 89, 296.

²⁰²⁰ Durliat, *Magister militum*.

²⁰²¹ Cf. *supra*, p. 223.

Logos de Lazaropoulos sur saint Eugène, approuva l'institution de la fête pour la naissance du saint²⁰²².

Le récit des miracle de saint Eugène fait aussi référence à un patrice Jean Chaldos, qui aurait eu des clercs sous ses ordres (ὕπὸ χεῖρα ὄντες) dans les campagnes autour de Païpert²⁰²³. Le texte de Lazaropoulos ne spécifie pas davantage la nature de la dépendance de ces personnage à l'égard de Jean Chaldos, mais au moins un d'entre eux paraît être en charge de la gestion et de l'exploitation d'une certaine étendue de terre, vu qu'il remet à Ephraïm, l'higoumène de saint Eugène, du blé et qu'il négocie avec lui l'achat de terres arables pour le monastère. Il pourrait s'agir de clercs rattachés au monastère familial du Christ Sauveur, et cela serait un indice supplémentaire du fait que le Chaldoi étaient possessionnés dans la région de Païpert.

3. Adrien Chaldos

Il n'est pas possible d'établir la nature des relations entre ce personnage et les précédents, auxquels il devait pourtant être apparenté ; le prénom Adrien, assez rare, ne semble pas avoir été porté par d'autres membres de la famille, mais il paraît en usage dans les régions pontiques. En effet, au début du X^e siècle un patrice Adrien, originaire du thème des Arméniaques, donna sa fille en mariage à un des fils de Romain Lécapène : on a proposé d'y voir un ancêtre des Dalassénoi, famille d'origine arménienne installée dans les Arméniaques au XI^e siècle, chez qui le prénom Adrien était utilisé ; au début du XI^e siècle on connaît aussi un Adrien Marzapoulos, protospathaire et catépan de Mésopotamie. De toute manière, il semble difficile d'identifier le *sympentéros* de Romain Lécapène avec Adrien Chaldos, qui s'était rebellé à son autorité.

Les chroniques racontent en effet qu'en ca 922 ce notable de Chaldée, dont les sources soulignent la richesse, fut le promoteur d'une révolte contre le *basileus* Romain Lécapène, révolte qu'il organisa avec la collaboration d'un Arménien, nommé Tatzatès, et avec le support du stratège de Chaldée Bardas Boilas²⁰²⁴. Les insurgés s'emparèrent de la place forte de Païpert, mais leur mouvement fut vite réprimé grâce à l'intervention du domestique des Scholes Jean Kourkouas : les historiens rapportent que les plus illustres des rebelles eurent les yeux crevés et leurs biens confisqués, et ceci fut probablement aussi le destin d'Adrien²⁰²⁵.

Le fait que les révoltés aient choisi comme base la forteresse de Païpert laisse supposer que les chefs de la révolte disposaient d'un certain contrôle du territoire : cela souligne

²⁰²² Rosenqvist, *St. Eugenios*, p. 212-213. On a attribué à ce personnage un sceau bilatéral à légende métrique, que son éditeur, Ion Barnea, datait de la seconde moitié du IX^e siècle, et dont le propriétaire se présente comme Jean Chaldos, *stratèlatès* (Barnea, *Dobroudja*, n° 1, p. 55-56). La datation de la bulle a été corrigée par Oikonomidès, qui la considère frappée au XI^e siècle, hypothèse qui nous semble préférable (Oikonomidès, *The Anonymous Seal*, p. 74 note 15 ; cf. infra, n° 6).

²⁰²³ *Ibid.* p. 278-283.

²⁰²⁴ Théoph. Cont., p. 404; Léon Gramm., p. 308-309; Skyl., p. 217.

²⁰²⁵ *Ibid.* Différent fut le sort du stratège de Chaldée Bardas Boilas, qui étant ami de l'empereur eut une punition plus légère et fut contraint à se faire moine, et de l'Arménien Tatzakès : celui-ci, après s'être barricadé dans une autre forteresse, accepta enfin de se rendre en échange d'une immunité, et il fut ensuite accueilli à Constantinople, où il obtint le titre de manglavite et il fut assigné à résidence dans l'*oikos* des Manges, où il pouvait être mieux surveillé. Sur cette rébellion, cf. *supra*, p. 226-227.

l'appartenance d'Adrien à la famille des Chaldoi et confirme son influence dans la région de Païpert, déjà suggérée par plusieurs indices.

4. Krinitès Chaldos

Dans le cas de ce personnage la question de l'appartenance familiale se pose, ainsi que l'alternative sur le sens du terme « Chaldos » : adjectif indiquant la provenance géographique ou nom de famille transmissible.

En effet, si on regarde l'onomastique, celle-ci suggère que cet individu était aussi lié à la famille des Krinitai, lignée d'origine arménienne, connue dès le milieu du IX^e siècle : Alexis Mousélè, gendre de Théophile, est dit issu de la lignée des Krinitai et habitant l'*oikos* de la Krinitissa, près de l'acropole de Constantinople²⁰²⁶. « Chaldos » pourrait alors être simplement un adjectif relatif à l'origine géographique du personnage, appartenant à une branche de la famille Krinitès installée en Chaldée ; mais l'association des deux noms, Krinitès et Chaldos, pourrait aussi être l'indice d'une alliance entre la famille des Chaldoi et ce lignage arménien.

D'ailleurs, comme dans le cas d'autres noms arméniens, souvent dérivés d'un prénom, nous avons d'autres attestations de l'usage de Krinitès en association avec un autre nom patronymique : le cas de Krinitès Arotas, nommé stratège du Péloponnèse sous Romain Lécapène en est un exemple²⁰²⁷. Il pourrait donc bien fonctionner ici comme prénom, et indiquer l'alliance des Chaldoi avec une famille arménienne où ce prénom était utilisé, possiblement celle attestée à Constantinople sous la dynastie amorienne, à peu près à la même époque où les Chaldoi étaient eux-aussi présente à la cour.

Quoi qu'il en soit, Krinitès Chaldos, nommé stratège de Calabre par Constantin VII Porphyrogénète en 945, est décrit par Skylitzès comme l'exemple du mauvais gouverneur provincial²⁰²⁸. Il est en effet accusé d'avoir acheté des vivres à bas prix à ses sujets pour les vendre beaucoup plus cher aux Arabes de Sicile et d'Afrique, réduits à un état de grande nécessité en raison de la famine qui frappait leurs pays et de la guerre qu'ils menaient contre leurs voisins de Cyrène. Ainsi faisant il s'était enrichi illégalement, spoliant non seulement ses administrés mais contribuant aussi à rétablir les forces des ennemis de l'Empire. Venant à connaître son comportement, Constantin VII le démit de son commandement et lui confisqua sa fortune ; ensuite, Krinitès mourut de vieillesse, apparemment éloigné des fonctions publiques mais sans avoir eu à subir d'autres punitions.

5. Jean (2) Chaldos

Pendant la période qui va du règne de Constantin VII à celui de Basile II nous perdons toute trace des Chaldoi : il est possible que la famille ait souffert des confiscations subies sous Romain Lécapène et Constantin VII et qu'elle ait perdu en partie son éclat ; en tout cas les

²⁰²⁶ Théoph. Cont., p. 106-107 ; cf. Settapani, *Continuité des élites*, p. 151-152; sur le nom Krinitès et ses usages comme prénom, voir aussi Ludwig, *Sigillographie und Prosopographie*, p. 112-113.

²⁰²⁷ *DAI*, p. 234-235.

²⁰²⁸ Skyl., p. 265.

Chaldoi ne semblent pas avoir réussi à nouer des relations solides avec les lignages qui dominèrent la vie politique et militaire de l'Empire pendant la deuxième moitié du XI^e siècle, tels les Phocas, les Kourkouas, les Sklèroi et leurs alliés.

Cette éclipse temporaire pourrait avoir joué en faveur de la famille, restée apparemment à l'écart des révoltes de Bardas Phocas et Bardas Sklèros, car nous retrouvons un Chaldos parmi les hauts officiers qui s'illustrèrent sous Basile II au cours des guerres bulgares : le patrice Jean (2) Chaldos fut en effet nommé duc de Thessalonique en 995, après la mort au combat de son prédécesseur, Grégoire Tarônités. Il fut capturé par Samuel peu après, en 996²⁰²⁹, et il resta aux mains des Bulgares pendant vingt-deux ans, jusqu'à la défaite définitive de Samuel et la mort de son fils et successeur Jean/Vladislav, en 1018. C'est le noble bulgare Dragoumouzos qui le remit à l'empereur, lorsqu'il fit sa reddition et qu'il lui livra la forteresse de Stroumitza²⁰³⁰.

Un acte d'Iviron nous informe sur la titulature exacte de ce personnage, investi de la fonction de duc des Arméniens, des Bucellaires et de Thessalonique²⁰³¹ : outre les troupes locales, il avait donc sous ses ordres deux *tagmata* orientaux, cantonnés dans la région et chargés de repousser les raids bulgares, qui s'étaient avancés à cette époque jusqu'en Thessalie, en Attique et même au Péloponnèse. Pendant son bref gouvernement Jean Chaldos confirma l'exemption fiscale du monastère de Kolobou et de ses quarante parèques des *strateiai* rattachées à l'entretien des troupes et au service de l'armée, ce qui reflète la militarisation de la région à cette date²⁰³². Enfin, c'est sans doute avec le séjour de ce personnage à Thessalonique qu'il faut mettre en relation la donation d'un capital intangible, faite par un patrice Chaldos à l'église des Saint-Apôtres de Thessalonique et destinée à l'entretien du luminaire, dont il est question dans une lettre de Théodore, métropolite de la même ville, adressée au patriarche Alexis Stoudite²⁰³³.

Par la suite, nous retrouvons le patrice Jean Chaldos en compagnie de Romain III Argyros lors de l'expédition désastreuse contre Alep : il était parmi les « bons soldats » qui conseillaient au *basileus* d'accepter les offres de soumissions et le tribut des Aleppins et d'éviter de mener une campagne en Syrie pendant l'été, en raison de la chaleur et de la difficulté à se procurer l'eau et les vivres nécessaires à l'entretien de l'armée²⁰³⁴.

Ce Jean Chaldos pourrait s'identifier avec l'homonyme suivant et peut-être aussi avec le patrice Chaldos mentionné par la *Peira*, en tant que frère de l'évêque Grégoire (cf. n^{os} 6 et 7).

6. Jean (3) Chaldos

²⁰²⁹ Skyl., p. 341 et 347 ; cf. *Empereurs de Constantinople*, p. 285 note 121.

²⁰³⁰ Skyl., p. 357.

²⁰³¹ *Iviron I*, p. 152-154.

²⁰³² Ceci a été bien souligné par les éditeurs de l'acte (*ibid.*, p. 153). Les *strateiai* en question sont notamment la *kastroktisian* (construction et entretien des forteresses), le *chorton* (fourniture de fourrage), le *prosodion* (autre fourniture pour l'entretien d'officiers et militaires), le *metaton* (fourniture de quartiers d'hivers aux soldats).

²⁰³³ Grumel, *Regestes*, n^o 832 ; cf. Cheynet-Theodoridis, p. 57.

²⁰³⁴ Skyl., p. 379-380.

À un personnage de ce nom, qui pourrait être identique au Jean (2) Chaldos, duc de Thessalonique sous Basile II, sont attribués deux sceaux datés entre la fin du X^e et le XI^e siècle. L'un des deux présente au droit l'effigie de Saint Georges et ne précise ni le titre ni la fonction éventuelle de son titulaire²⁰³⁵. L'autre est le sceau bilatéral métrique d'un Jean Chaldos *stratèlatès* : ce terme, simple dignité aux VIII^e et IX^e siècles, désigne à la fin du X^e et au XI^e siècle un commandement militaire effectif, comme l'atteste le *taktikon* de l'Escorial²⁰³⁶. Ainsi Bardas Sklèros envoyé par Jean Tzimiskès contre les Rhôs d'abord, puis contre Bardas Phocas révolté, était investi de la fonction de *stratèlatès*²⁰³⁷ ; on connaît aussi un *tagmata* des *stratèlatai*²⁰³⁸ et la fonction de *stratèlatès*, souvent accompagnée par la spécification d'Orient/d'Occident, se rencontre aussi sur des sceaux du XI^e siècle²⁰³⁹. Toutefois, comme l'a souligné Oikonomides, il n'est pas facile de distinguer entre l'usage du terme au sens technique de chef d'un *tagmata* spécifique, celui des *stratèlatai*, et son usage plus littéraire, comme synonyme de commandant en chef de l'armée, généralissime. Utilisé dans son sens le plus générale, il aurait pu éventuellement désigner Jean (2) Chaldos en tant que commandant de plusieurs contingents de troupes.

De toute manière, la plus grande prudence s'impose : nous ne disposons pas de preuves décisives pour affirmer l'identité entre les propriétaires de ces deux bulles et l'officier de Basile II. Pas seulement, mais le fait qu'elles aient appartenu à un même individu n'est à son tour qu'une hypothèse : il pourrait s'agir aussi de deux homonymes contemporains.

7. Grégoire Chaldos

Grégoire est mentionné en tant qu'évêque et frère du patrice Chaldos dans une sentence de la *Peira*, par laquelle les juges de la capitale annulent une conciliation établie entre celui-ci et Constantin, protospathaire et juge de Mésopotamie, et condamnent de telles actions de la part des archontes provinciaux²⁰⁴⁰. Les termes et le contenu de l'accord ne sont pas clairs ; on peut supposer quand même que l'évêché de Grégoire se soit trouvé dans la circonscription de compétence du *krites* de Mésopotamie ou à proximité de celle-ci, et donc grosso modo près de la zone d'origine et d'influence traditionnelle de la famille. Compte tenu de la datation approximative du texte (ca. 1000-1030) et du titre attribué au frère de Grégoire, ce dernier pourrait éventuellement être le frère de Jean (2).

²⁰³⁵ *Berlin* II, n° 366. Claudia Sode datait cette bulle de la fin du X^e-début du XI^e siècle, mais Weiser, suivi par Šandrovskaja et Seibt, suppose au moins deux générations d'écart entre le duc de Thessalonique et le propriétaire de ce sceau (Šandrovskaja-Seibt, *Bleisiegel*, p. 74 note 7)

²⁰³⁶ Cf. Oikonomides, *Listes*, p. 332.

²⁰³⁷ Skyl., p. 288 ; Léon Diac., p. 107, 117.

²⁰³⁸ C'était justement le *tagmata* le plus fidèle à Bardas Sklèros : c'est à ces officiers qu'il manifesta les premiers ses projets de rébellion en 976 (Skyl., p. 315).

²⁰³⁹ Cf. *DOSeals* 3, n° 99.12 ; Jordanov, *Corpus* II, n° 89.

²⁰⁴⁰ *Peira*, VII 16.

8. N. (2) Chaldos

Patrice et frère du précédent, mentionné par une sentence de la *Peira* ; la datation de ce témoignage rendrait possible l'identification avec Jean (2) Chaldos, qui n'est pourtant pas assurée.

9. N. (3) Chaldos

Personnage ainsi nommé dans la *Peira*, sans autre précision, en tant qu'auteur d'une requête au *vestès* et juge, concernant une question de droit matrimonial. Suite à sa demande le juge lui accorde en effet les intérêts, s'élevant au 3% , sur une dote pas encore versée après deux ans de mariage²⁰⁴¹. Faute d'autres éléments nous ne saurions dire s'il s'agit de la même personne que l'anonyme précédent ; puisque ni titres ni fonctions ne lui sont attribués, l'identification de ce personnage avec Jean (2) Chaldos est encore plus difficile à avancer. On pourrait bien être devant deux, voire trois, contemporains appartenant à la même famille.

10. Grégoire (1) Chaldos

Son sceau, pour lequel V. Šandrovskaja et W. Seibt proposent une datation du milieu du XI^e siècle, le définit comme protospathaire et *ek prosôpou* du comte de l'Étable²⁰⁴².

11. Georges Chaldos

Cet individu nous est connu seulement par un sceau privé inédit, daté des années 60-70 du XI^e siècle²⁰⁴³.

12. Nicolas Chaldos

Personnage connu par deux sceaux, datés de la deuxième moitié du XI^e siècle, qui nous permettent de reconstruire une partie de sa carrière : il fut d'abord protospathaire, *hypatos* et stratège²⁰⁴⁴, puis *vestès* et stratège²⁰⁴⁵.

13. Ioannikios Chaldos

Nous possédons le sceau de ce personnage, titré spathaire et inconnu par ailleurs²⁰⁴⁶ ; sa bulle semblerait plus récente que celle du précédent²⁰⁴⁷.

²⁰⁴¹ *Peira* XXV, 66 : ὁ δὲ τόκος μετὰ τὴν διετίαν ἀπαιτεῖται ὁ ἀπὸ τρίτου ἑκατοστοῦ. οὕτω γὰρ καὶ ἐπὶ τῆς ὑποθέσεως τοῦ Χάλδου ἐσημειώσατο, καὶ μετὰ διετίαν τοῦ γάμου εἶπε δοθῆναι τόκους τῆς μὴ καταβληθείσης προικὸς τοὺς ἀπὸ τρίτης ἑκατοστῆς.

²⁰⁴² Šandrovskaja-Seibt, *Bleisiegel*, p. 75, note 10.

²⁰⁴³ *Ibid.*, p. 74 note 9. Au droit, effigie du saint éponyme, saint Georges.

²⁰⁴⁴ *Seyrig* p. 152.

²⁰⁴⁵ *Seyrig* n° 218. L'iconographie des deux sceaux de ce personnage est assez singulière : au droit ils présentent en effet le saint éponyme, Nicolas, dans la pose de l'orant et dans l'attitude de la Déèsis, tournant vers la main divine qui sort d'une nuée.

²⁰⁴⁶ Šandrovskaja-Seibt, *Bleisiegel* p. 74 note 9.

²⁰⁴⁷ *Seyrig*, p. 152.

14. Constantin Chaldos

Le sceau privé d'un individu ainsi nommé a été édité et daté du XI^e/XII^e siècle par Cheynet et Theodoridis²⁰⁴⁸ ; le même personnage pourrait bien être le propriétaire d'une autre bulle à peu près contemporaine, où il précise sa dignité de *vestès*²⁰⁴⁹.

15. Léon Chaldos

Particulier titulaire d'un sceau qui remonte à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e²⁰⁵⁰.

16. Grégoire (2) Chaldos

Selon Šandrovskaja et Seibt, qui donnent la transcription de son sceau, datant de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e, il s'agit d'un homonyme plus jeune que le n^o 10²⁰⁵¹.

17. Eugène Chaldos

Sceau de l'ancienne collection Zacos, dont nous ne connaissons ni la lecture, ni la datation²⁰⁵².

18. Blaise Chaldos

Ce personnage, inconnu par ailleurs, signa en tant que témoin un acte établi par Michel, subordonné de l'*anagrapheus* Grégoire Xéros, où étaient enregistrées les délimitations des propriétés du monastère d'Ivion à Myriophyton, Mélitzianè, Saint-Étienne, Sainte Barbara, Bolbos et Léontaria²⁰⁵³. La date de signature n'est pas spécifiée, mais le document a été daté par les éditeurs du règne d'Alexis Comnène, probablement de 1090-1094, sur la base de la succession des juges et *anagrapheis* connus de Bolérôn, Strymôn et Thessalonique. Le passage de Jean (2) Chaldos à Thessalonique semble donc avoir laissé des traces, même s'il n'est pas clair si ce Blasios est un descendant de la famille ou peut-être l'héritier de personnages locaux qui avaient été au service du duc de Thessalonique, et qui pourraient avec le temps en avoir adopté le nom.

²⁰⁴⁸ Cheynet-Theodoridis, n^o 44 ; sur le droit, buste de la Vierge, orante et avec le médaillon de l'Enfant.

²⁰⁴⁹ Šandrovskaja-Seibt, *Bleisiegel*, n^o 56. Sceau bilatéral daté par les éditeurs de la seconde moitié du XI^e siècle.

²⁰⁵⁰ *Ibid.* p. 75 note 14 ; au droit, Vierge du type *épiskepsis*, debout. Sceau à légende métrique.

²⁰⁵¹ *Ibid.* p. 75 note 11. Sur le droit buste de Saint Nicolas ; sur le revers légende métrique.

²⁰⁵² Zacos (BnF) 86, mentionné par Cheynet-Theodoridis, p. 57.

²⁰⁵³ *Ivion* II, n^o 45, p. 166, 93.

ABBREVIATIONS

AA SS : Acta Sanctorum

AESC : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations

AnBoll : Analecta Bollandiana.

BMFD: Byzantine Monastic Foundation Documents. A Complete Translation of the Surviving Founders' Typika and Testament, ed. J. Thomas, A. Constantinides Hero, 5 voll., Washington D.C. 2000

BMGS : Byzantine and Modern Greek Studies

Byz : Byzantion.

ByzSl : Byzantinoslavica

BZ : Byzantinische Zeitschrift

DOP : Dumbarton Oaks Papers

EHB: The Economic History of Byzantium. From the Seventh through the Fifteenth Century, ed. Angeliki Laiou, 3 voll., Washington DC 2002

EO : Échos d'Orient

JÖB : Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik

ODB : A. P. Kazhdan (ed.), The Oxford Dictionary of Byzantium, 3 voll., New York-Oxford, 1991

PBW: Prosopography of the Byzantine World, en ligne : <http://db.pbw.kcl.ac.uk/jsp/index.jsp>

PLP : E. Trapp (ed.), Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit, 16 voll., Vienne 1976-1996

PLRE : J. R. Martindale et alii, The Prosopography of the Later Roman Empire, 3 voll., Cambridge 1971-1992

PMBZ I : R.-J. Lilie, C. Ludwig, T. Pratsch, I. Rochow (ed.), Prosopographie des mittelbyzantinischen Zeit. Erste Abteilung (641-867), 7 voll., Berlin-New York 1998-2002

PMBZ II : R.-J. Lilie, C. Ludwig, T. Pratsch, B. Zielke et autres (ed.), Prosopographie des mittelbyzantinischen Zeit. Zweite Abteilung (867-1025), 9 voll., Berlin-New York 2009-2013

REArm : Revue des Études arméniennes

REArm n.s. : Revue des Études arméniennes nouvelle série

REB : Revue des Études byzantines

RN : Revue Numismatique

RSBN : Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici.

RSBN n.s. : Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici, nuova serie.

SBS : Studies in Byzantine Sigillography.

TIB : *Tabula Imperii Byzantini*.

TM : *Travaux et Mémoires*.

VV : *Vizantitijskij Vremennik*

ZRVI : *Zbornik Radova Vizantološkog Instituta*

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Sources grecques

Historiographie

Anne Comnène, *Alexiade* : Anne Comnène, *Alexiade*, texte établi et traduit par B. Leib, 3 voll., Paris 1937-1945.

Kinamos : *Ioannis Cinnami epitome rerum ab Ioanne et Alexio Comnenis gestarum*, rec. A. Meineke, Bonn 1836.

Michel Attaliatès :

- Miguel Atalates, *Historia*, introducción, edición, traducción y comentario de Inmaculada Pérez Martín, Madrid 2002.
- Attaliatès : *Michaelis Attaliatae Historia*, rec. E. Th. Tsolakos, Athènes 2011.

Bryennios : Nicéphore Bryennios, *Histoire*, introduction, texte, traduction et notes par Paul Gautier, Bruxelles 1975.

Nicéas Chôniatès :

- Choniatès : *Nicetae Choniatae historia*, rec. I. A. van Dieten, 2 voll., Berlin-New York 1975.
- *Grandezza e catastrofe di Bisanzio. (Narrazione cronologica)*, introduzione di A. P. Kazhdan, testo critico e commento di R. Maisano e J.-L. van Dieten, traduzione di A. Pontani, 2 voll., Milano 1994-1999

Georges le Moine: *Georgii Monachi Chronicon*, edidit C. De Boor, editionem anni 1904 correctiorem curavit P. Wirth, vol. II, Stuttgartiae 1978.

Léon Gramm. : Leone Grammatico: *Leonis Grammatici Chronographia*, rec. I. Bekker, Bonn 1842.

Léon le Diacre:

- Leo Diac.: *Leonis Diaconi Caloënsis historiae libri decem*, rec. C. B. Hase, Bonnae 1828.
- Talbot-Sullivan: *The History of Leo the Deacon. Byzantine Military Expansion in the Tenth Century*, introduction, translation and annotations by A.-M. Talbot and D. F. Sullivan, Dumbarton Oaks 2005.

Michel Psellos:

- *Chronographie* : *Chronographie*, texte établi et traduit par É. Renauld, 2 voll., Paris 1928.
- *Historia Syntomos* : *Michaeli Pselli historia syntomos*, rec. W. J. Aerts, Berlin-New York 1990.
- *Imperatori di Bisanzio* : Michele Psello, *Imperatori di Bisanzio. Cronografia*, introduction de Dario Del Corno ; texte critique a cura di Salvatore Impellizzeri ; commentaire de Ugo Criscuolo ; traduction de Silvia Ronchey, Milano 1997.

Scriptor Incertus : *Scriptor Incertus*, ΣΥΓΓΡΑΦΗ ΧΡΟΝΟΓΡΑΦΙΑ, ed. I. Bekker (dans *Leonis Grammatici Chronographia*, rec. I. Bekker, Bonn 1842, pp. 335-362).

Siméon Magistre et Logothète:

- Bekker: *Theophanes Continuatus, Ioannes Cameniata, Symeon Magister, Georgius Monachus*, ex recognitione Immanuelis Bekkeri, Bonnae 1838, p. 603-760.
- Wahlgren : *Symeonis magistri et logothetae chronicon*, rec. S. Wahlgren, Berlin-New York 2006.

Skylitzès:

- Skyl.: *Ioannis Scylitzae Synopsis Historiarum*, editio princeps, recensuit Ioannes Thurn, Berlin-New York, 1973.
- *Empereurs de Constantinople* : Jean Skylitzès, *Empereurs de Constantinople*, texte traduit par Bernard Flusin et annoté par Jean-Claude Cheynet, Paris 2003.

Skyl. Cont. : Η ΣΥΝΕΧΕΙΑ ΤΗΣ ΧΡΟΝΟΓΡΑΦΙΑΣ ΤΟΥ ΙΩΑΝΝΟΥ ΣΚΥΛΙΤΖΗ (Ioannes Skylitzes Continuatus), éd. E. Tsoulakis, Thessalonique 1968.

Théophanes Confesseur :

- Théoph. Conf. : *Theophanis Chronographia*, rec. C. De Boor, vol. I, Lipsia 1883.
- *The chronicle of Theophanes Confessor : Byzantine and Near Eastern History, AD 284-813*, translation with introduction and comment by C. Mango and R. Scott, Oxford 1997.

Théoph. Cont. : *Theophanes Continuatus, Ioannes Cameniata, Symeon Magister, Georgius Monachus*, ex recognitione Immanuelis Bekkeri, Bonnae 1838, pp. 3-481.

Vita Basilii : I. Ševčenko (ed.), *Chronographiae quae Theophanis Contiati nomine fertur liber quo vita Basilii imperatoris amplectitur*, Berlin-Boston 2011.

Vat. gr. 163: A. Markopoulos, *Le témoignage du Vaticanus gr. 163 pour la période entre 945-963*, dans *Symmeikta* 3 (1979), p. 83-119 (réédité dans A. Markopoulos, *History and Literature of Byzantium in the 9th-10th Centuries*, Ashgate 2004).

Zonaras, *Epit. Hist.* : *Ioannis Zonarae Epitomae Historiarum*, rec. M. Pinder, t. III, Bonn 1897.

Traité

Constantin Porgyrogénète:

- *DAI: Constantinus Porphyrogenitus, De Administrando Imperio*, ed. Gy. Moravcsik, tr. R. J. H. Jenkins, 2 voll., Washington DC 1967.
- *De Cer. : Constantini Porphyrogeniti Imperatoris de cerimoniis aulae byzantinae libri due*, rec. I. Reisk, Bonn 1829.
- *De thematibus*: Costantino Porfirogenito, *De thematibus*, introduzione, testo critico e commento a cura di Agostino Pertusi, Città del Vaticano 1952.
- *Three Treatises : Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Military Expeditions*, introduction, edition translation and commentary by J. Haldon, Vienne 1990.

Kékauménos,

- *Raccomandazioni e consigli*: Cecaumeno, *Raccomandazioni e consigli di un galantuomo*, a cura di M. D. Spadaro, Alessandria 1998.
- *Vademecum: Vademecum des byzantinischen Aristocraten. Das sogenannte Strategikon des Kekaumenos*, traduction et commentaire par H.-G. Beck, Graz 1956.

Léon VI, *Taktika : The Taktika of Leo VI. Text, Translation and Commentary by G. T. Dennis*, Washington D. C. 2010.

Nicéphore Ouranos,

- *La Tactique*: A. Dain, *La « Tactique » de Nicéphore Ouranos*, Paris 1937.
- *Douze chapitres*: De Foucault J.-F., « Douze chapitres inédits de la *Tactique* de Nicéphore Ouranos », *TM* 5 (1973), p. 281-312.

Traité: Le traité sur la guerilla de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969), ed. G. Dagron – H. Mihaescu, Paris 1986.

Epistolographie²⁰⁵⁴

Anonymi : Anonymi professoris epistulae, rec. A. Markopoulos, Berlin-New York 2000.

Darrouzès : J. Darrouzès (ed.), *Épistoliers byzantins du X^e siècle*, Paris 1960.

Darrouzès-Westerink : *Théodore Daphnopatès. Correspondance*, éditée et traduite par J. Darrouzès et J. Westerink, Paris 1978.

Jenkins-Westerink : *Nicholas I Patriarch of Constantinople. Letters. Grrek Text and English Translation by R. J. H. Jenkins and L. G. Westerink*, Washington D.C. 1973.

Karpozilos : *The Letters of Ioannes Mauropus Metropolitan of Euchaita. Greek text, translation and commentary by A. Karpozilos*, Thessalonique 1990.

Kolias : G. Kolias, *Léon Choerosphactès magistre, proconsul et patrice : biographie – correspondance (texte et traduction)*, Athenes 1939.

Mango, *Correspondance. The Correpondance of Ignatios the Deacon*, Text, Translation and Commentary by Cyril Mango, with the collaboration of Stephanos Eftymiadis, Washington D.C. 1997.

²⁰⁵⁴ Dans le cas des lettres, nous donnons comme référence le numéro attribué à l'épître par son éditeur ; pour le textes dont une traduction française est déjà disponible, nous nous rapportons à celle-ci ; autrement, et sauf autre indication, la traduction est de l'auteur.

Gautier, *Lettres de Théophylacte d'Acride : Théophylacte d'Achride. Lettres*, introduction, texte, traductions et notes par P. Gautier, Thessalonique 1986.

Tzetzès, *Lettres : Ioannis Tzetzae epistulae*, rec. P.A. M. Leone, Lipse 1972.

Vinson: *The Correspondence of Leo, Metropolitan of Synada and Syncellus*, Greek text, translation and commentary by M. P. Vinson, Washington D.C. 1985.

Westerink : *Nicetas Magistros. Lettres d'un exilé (928-946)*, introduction, édition, traduction et notes par L. G. Westerink, Paris 1973.

Psellos

- *Lettres*, Kurtz-Drexl : *Michaelis Pselli scripta minora magnam partem adhuc inedita*, ed. E. Kurtz, F. Drexl, vol. 2, Milan 1941.
- *Lettres*, Sathas : *Bibliotheca graeca medii aevi*, éd. C. N. Sathas, vol. V, Paris 1876.

Poésie et rhétorique

Christophore Mitylenaios:

- Kurtz, *Gedichte : Die Gedichte des Christophoros Mitylenaios*, ed. E. Kurtz, Lipse 1903.
- Follieri, *Calendarì*. E. Follieri, *I calendarì in metro innografico di Cristoforo Mitileneo*, Bruxelles 1980.

Jean Géomètre:

- Cramer : Cramer J. A., *Anecdota graeca e codd. manuscriptis bibliothecae regiae parisiensis*, vol. IV, Oxford 1841, 265 ff.
- Van Opstall : van Opstall E. M., *Jean Géomètre. Poèmes en hexamètres et en distiques élégiaques*, Leiden-Boston, 2008.
- *Progymnasmata* : Littlewood A. R., *The Progymnasmata of Ioannes Geometres*, Amsterdam 1972.

Jean Mauropous:

- Lagarde: *Iohannis Euchaitorum metropolitanae quae in codice vaticano graeco 676 supersunt*, ed. P. Lagarde, Göttingen 1882.

Mercati S. G., *Versi di Niceforo Uranos* : « Versi di Niceforo Uranos in morte di Simeone Matafraste », *AnBoll* 68 (1950), p. 126-134.

Psellos:

- *Enkomion de Siméon Métaphraste* : Τοῦ σοφωτάτου Ψελλοῦ ἐγκώμιον εἰς τὸν Μεταφραστὴν κῆρ Συμέων, dans *Michaelis Pselli scripta minora magnam partem adhuc inedita*, éd. E. Kurtz, F. Drexl, vol. 1, Milan 1936, p. 94-107.
- *Enkomion de Jean Mauropous* : Ἐγκώμιον εἰς Ἰωάννην τὸν θεοσεβέστατον μητροπολίτην Εὐχαΐτων καὶ πρωτοσύγκελλος, dans *Bibliotheca graeca medii aevi*, éd. C. N. Sathas, vol. V, Paris 1876, p. 142-167.
- Gautier, *Monodies* : P. Gautier, « Monodie inédites de Michel Psellos » dans *REB* 36 (1978), p. 83-151.

Théodose Diac. : *Theodosii Diaconi De Creta capta*, ed. H. Criscuolo, Lipse 1979.

Russel-Wilson, *Menander Rhetor: Menander Rhetor*, edited with Translation and Commentary by D. A. Russell and N. G. Wilson, Oxford 1981.

Législation

Ficker: G. Ficker, « Erlasse des Patriarchen von Konstantinopel Alexios Stoudites », dans *Festschrift der Universität Kiel zur Feier des Geburtsfestes des Kaisers und König Wilhelm II*, Kiel 1911, p. 3-58.

JGR : Zepos I. et P., *Jus graeco-romanum*, 8 voll., Athènes 1931.

Nicole, *Le livre du préfet*: J. Nicole (éd.), *Le Livre du préfet ou l'édit de l'empereur Léon le Sage sur le corporations de Constantinople*, Genève 1893; réédité dans *TO EPIAPXIKON BIBAIION - The Book of the Eparch – Le livre du préfet. With an introduction by Professor Ivan Dujčev*, Londres (Variorum) 1970.

Peira : Zepos I. e P., *Jus graeco-romanum*, vol. IV, Atene 1931.

Schminck: A. Schminck, *Vier eherechtliche Entscheidungen aus dem 11. Jahrhundert*, dans Simon (éd.), *Fontes Minores III*, p. 221-279.

Simon D. (éd.),

- *Fontes Minores III*, Frankfurt 1979.
- *Fontes Minores VII*, Frankfurt 1986.

Svoronos, *Novelles*: Svoronos N., *Les nouvelles des empereurs macédoniens concernant la terre et les stratiotes*, introduction, édition, commentaires, édition posthume et index établis par P. Gounaridis, Athènes 1994.

Archives

Iviron I : J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssantou (éd.), *Actes d'Iviron*, vol. I, Paris 1985.

Iviron II : J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssantou (éd.), *Actes d'Iviron*, vol. II, Paris 1990.

Lavra I : P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos (éd.), avec la collaboration de D. Papachryssanthou, *Actes de Lavra*, Paris 1970.

Patmos I : Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου, Α' Αὐτοκρατορικά, éd. E. Vranousi, Athènes 1980.

Patmos II : Βυζαντινὰ ἔγγραφα τῆς μονῆς Πάτμου, Β' Δημοσίων λειτουργῶν, éd. Maria Nystazopoulou-Pelekidou, Athènes 1980.

Hagiographie.

Delehay H.,

- *Saints stylites*: H. Delehay, *Les saints stylites*, Bruxelles 1923 (reproduction anastatique 1962).
- *Synaxarium ecclesiae costantinopolitanae*, Bruxelles 1901.
- *Vita S. Pauli iunioris : Vita Sancti Pauli iunioris in monte Latro cum interpretazione latina Jacobi Sirmondi*, *AnBoll* 11 (1892), p. 19-74 et 136-181.
- *Vita S. Nicephori : Vita Sancti Nicephori episcopi Milesii*, *AnBoll* 14 (1895), p. 129-166.

Halkin F., « L'éloge de Saint Théodore le Stratélate par Euthyme protoasecretis », *AnBoll* 99 (1981), p. 221-237.

Karlin-Hayter, *Vita Euthymii* : P. Karlin-Hayter (ed.), *Vita Euthymii patriarchae Cp.*, Bruxelles 1970.

Loparev Ch., *Saint Eudocime. BIOS TOU AGIOU KAI DIKAIΟΥ EUDOKIMOU*, ed. Hrisanta Lopareva, St. Petersburg 1893.

Mitchell S., *The Life and Lives of Gregory Thaumaturgus* : « The Life and Lives of Gregory Thaumaturgus », dans J. W. Drijvers, J. W. Watt (ed.), *Portraits of Spiritual Authority. Religious Power in Early Christianity, Byzantium and the Christian Orient*, Leiden-Boston-Köln 1999, p. 99-138.

Noret J., *Saint Athanase : Vitae duae antiquae Sancti Athanasii Athonitae*, Tournhout 1982.

Oikonomidès N., Ἅγιος Φωκάς : Ἅγιος Φωκάς ὁ Σινοπεύς, Ἀρχαίον Πόντου 17 (1952), p. 184-219.

Papachryssanthou D., *Saint Nicétas* : « Un confesseur du second iconoclasme : le témoignage de la Vie du patrice Nicétas († 836) », *TM3* (1968), p. 309-351.

Petit L.,

- *Saint Michel Maleïnos : Vie et Office de Michel Maleïnos, suivis du traité ascétique de Basile le Maléinote*, Paris 1903.
- *Saint Euthyme le Jeune : Vie et office de saint Euthyme le Jeune*, texte grec publié par L. Petit, Paris 1904.

Saint Lazare le Galésiotte :

- *Vita*: AASSNov. t. III, p. 508-588.
- *Life: The Life of Lazaros of Mt. Galesion. An Eleventh-Century Pillar Saint*, Introduction, Translation and Notes by R. P. H. Greenfield, Dumbarton Oaks 2000.

Sullivan D. F.,

- *St. Nikon : The Life of Saint Nikon*, Text, Translation and Commentary by D. F. Sullivan, Brookline, Massachusetts 1987.
- *Life of Saint Ioannikios* : « Life of Saint Ioannikios », dans Talbot (éd.), *Byzantine Defenders of the Images*, p. 243-351.

Rosenqvist J. O.,

- *St. Irene : The life of St Irene abbess of Chrysobalanton : a critical edition with introduction, translation, notes and indices*, Stockholm 1986.
- *St. Eugenios. The hagiographic Dossier of St. Eugenios of Trebizond in Codex Athous Dionysiou 154. A Critical Edition with Introduction, Translation, Commentary and Indexes*, par J. O. Rosenqvist, Uppsala 1996.

Talbot A.-M., *Byzantine Defenders of the Images* : Talbot A.-M. (éd.), *Byzantine Defenders of the Images. Eight Saints' Lives in Translation*, Washington D.C. 1998.

Van de Vorst Ch., *Saint Phocas* : « Saint Phocas », *AnBoll* 30 (1911), p. 252-295.

Vasil'evskij-Nikitin: V. Vasil'evskij, P. Nikitin, *Skazanija o 42 amorijskih mučenicah i cerkovnaia služba im*, Saint-Petersbourg 1905.

Voigt A., *Saint Luc le Stylite* : « Vie de S. Luc le Stylite », *AnBoll* 28, Bruxelles 1909, p. 11-56.

Sources arabes

Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*, vol. II, p. ??

Yahya I, II, III : *Histoire de Yahya-ibn-Sa'id d'Antioche, Continueur de Sa'id-ibn-Bitriq*, éd. et trad. par I. Kratchkovsky, A. Vasiliev, I – *PO* 18 (1924) p. 700-833 ; II – *PO* 23 (1932), p. 347-520 ; III *PO* 47 (1997), p. 384-539.

Sources arméniennes

Aristakès de Lastivert : *Aristakès de Lastivert. Récit des malheurs de la nation arménienne*, traduction française de M. Canard et H. Barbérian d'après l'édition et la traduction russe de K. Yuzbashian, Bruxelles 1973.

Asolik de Tarôn: *Histoire Universelle par Étienne Asolik de Tarôn*, traduite de l'arménien et annotée par F. Macler, 2^e partie, livre III, Paris 1917.

Matthieu d'Edesse :

- *Chronique : Chronique de Matthieu d'Edesse (962-1136)*, traduite par E. Dulaurier, Paris 1858.
- *Armenia and the Crusades. Tenth to Twelfth Centuries. The Chronicle of Matthew of Edessa Translated from the Original Armenian with a Commentary and Introduction by A. E. Dostourian*, Lanham-London 1993.

Sources syriennes

Michel le Syrien: *Chronique de Michel le Syrien patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199)*, éditée et traduite en français par J.-B. Chabot, t. III, Paris 1905.

SIGILLOGRAPHIE

Afyon: V. Bulgurlu –A. Ilaslı, “Seals from the Museum of Afyon (Turkey)”, *SBS* 8 (2003), p. 131-149.

Barnea, Dobroudja : I. Barnea, “Sceaux byzantins inédits de Dobroudja”, *SBS* 3 (1993), p. 55-66.

Berlin II : C. Sode, *Byzantinische Bleisiegel in Berlin II*, Bonn 1997.

Seibt, *Bleisiegel I*: Seibt W., *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich*, vol. I, Vienne 1978.

Wassiliou-Seibt, *Bleisiegel II*: Wassiliou A.-K., Seibt W., *Die byzantinischen Bleisiegel in Österreich*, vol. II, Vienne 2004

Cheyne J.-C.,

- *Antioche et Tarse* : « Sceaux byzantins des Musées d'Antioche et de Tarse », *TM* 12 (1994), p. 391-479.
- *Tziliapert* : « De Tziliapert à Sébastè », *SBS* 9 (2006), p. 213-226.
- *Comnènes* : « L'iconographie des sceaux des Comnènes », dans C. Ludwig (ed.), *Siegel und Siegler*, p. 53-67.

Cheyne-Theodoridis: J.-Cl. Cheynet, D. Theodoridis, *Sceaux byzantins de la collection D. Theodoridis*, Paris 2010.

DOSeals: J. Nesbitt, N. Oikonomides, E. McGeer (ed.), *Catalogue of Byzantine Seals at Dumbarton Oaks and in the Fogg Museum of Art*, 6 vol., Washington D.C. 1991-2009

Hecht Collection: J. Nesbitt, A.-K. Wassiliou-Seibt, W. Seibt, *Highlights from the Robert Hecht, Jr., Collection of Byzantine Seals*, Thessalonique 2009.

Ist.: J.-C. Cheynet, T. Gökyıldırım, V. Bulgurlu (ed.), *Les sceaux byzantins du Musée archéologique d'Istanbul*, Istanbul 2012.

Jordanov I.,

- *Melnitsa I*: “Byzantine Lead Seals from the village of Melnitsa (district of Elkhovo, Bulgaria)”, *SBS* 7 (2002), p. 21-57.
- *Corpus II*: Jordanov I., *Corpus of Byzantine Lead Seals from Bulgaria*, vol. II, Sofia 2006.
- *Melnitsa II*: “Byzantine Lead Seals from the village of Melnitsa (district of Elkhovo, Bulgaria), part II”, *SBS* 10 (2010), p. 33-59.

Karagiorgou, *Benaki*: Karagiorgou O., “Die sigillographische Sammlung des Benaki Museums in Athen”, *SBS* 9 (2006), p. 33-47.

Koltsida-Makri I.,

- *Molivdobulla*: Koltsida-Makri I., *Byzantina Molivdobulla*, Atene 1996.
- *New Acquisitions*: “New Acquisition of Byzantine Lead Seals in the Athens Numismatic Museum Collection”, *SBS* 9 (2006), p. 11-22.

Konstantopoulos, Μολυβδόβυλλα: K. M. Konstantopoulos, Βυζαντιακά μολυβδόβυλλα τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἐθνικοῦ Νομισματικοῦ Μουσείου, Athènes 1917.

Laurent V.,

- *Bulles metriques*: *Les bulles métriques dans la sigillographie byzantine*, Athènes 1932.
- *Corpus II*: *Le Corpus des sceaux de l'Empire byzantin. Tome II: l'administration centrale*, Paris 1981.
- *Corpus V*: *Le Corpus des sceaux de l'Empire byzantin. Tome V: l'Église*, 3 vol., Paris 1963-1972.
- *Orghidan*: Laurent V., *La collection C. Orghidan*, Paris 1952

Lihačev, *Molivdovuly*: Lihačev N. P. (avec V. S. Šandrovkaja), *Molivdovuly grečeskogo Vostoka*, Moscou 1991.

Metcalf: Metcalf D. M., *Byzantine Lead Seals from Cyprus*, Nicosia 2004.

Métivier, *Sceaux*: Métivier S., « Sceaux des Musées de Kayseri et Niğde (Cappadoce byzantine) », *SBS* 10 (2010), p. 61-74.

Oikonomides, *Dated Seals: A Collection of Dated Byzantine Seals*, Washington D.C. 1986.

Šandrovskaja-Seibt, *Bleisiegel*: V. S. Šandrovskaja, W. Seibt, *Byzantinische Bleisiegel der staatlichen Eremitage mit Familiennamen. 1. Teil. Sammlung Lichačev – Namen von A bis I*, Vienne 2005.

Schlumberger G.,

- *Sceaux IV*: « Sceaux byzantins inédits (quatrième série) », *Revue des études grecques* 13 (1900), p. 467-492.
- *Sceaux VI*: « Sceaux byzantins inédits (sixième série) », *Revue numismatique*, série IV, 20 (1916), p. 32-46.
- *Sceaux byzantins inédits, V^e série*: « Sceaux byzantins inédits, V^e série », *RN ser. IV*, 9, 1905, p. 334.

Seibt, *Armenika themata*: W. Seibt, « Ἀρμενικὰ θέματα als terminus technicus der byzantinischen Verwaltungsgeschichte des 11. Jahrhunderts », *ByzSl* 54 (1993), p. 134-141

Seibt-Zarnitz: W. Seibt, M. L. Zarnitz, *Das byzantinische Bleisiegel als Kunstwerk: Katalog zur Ausstellung*, Wien 1997.

Seyrig: Cheynet J.-C. – Morrisson C. – Seibt W., *Les sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig*, Paris 1991.

Sig.: Schlumberger G., *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris 1884

Stavrakos Ch.,

- *Bleisiegel: Die byzantinischen Bleisiegel mit Familiennamen aus der Sammlung des Numismatischen Museums Athen*, Wiesbaden 2002.
- *Kalantzis*: “Die byzantinischen Bleisiegel der Sammlung Konstantinos Kalantzis in Agrinion (Griechenland)”, *SBS* 10 (2010), p. 75-83.

Zacos II: Nesbitt J. W., *Byzantine Lead Seals by G. Zacos*, Berne 1984.

Zacos-Veglery: G. Zacos, A. Veglery, *Byzantine Lead Seals*, Basel 1972.

TRAVAUX

Adontz N.,

- *Études arméno-byzantines*, Lisbonne 1965.
- *Notes arméno-byzantines*: « Notes arméno-byzantines », dans *Études arméno-byzantines*, p. 157-158.
- *Sur l'origine de Léon V*: « Sur l'origine de Léon V, empereur de Byzance », dans Id., *Études arméno-byzantines*, p. 37-46.
- *Tornik le moine*: « Tornik le moine », *Byz* 13 (1938), p. 143-164.

Ahrweiler H.,

- *Byzance: les pays et les territoires*, Londres 1976.

- *Byzance et la mer: Byzance et la mer. La marine de guerre, la politique et les institutions maritimes de Byzance aux VI^e-XV^e siècles*, Paris 1966.
- *Charisticariat*: « Le charisticariat et les autres formes d'attribution de couvents au X^e-XI^e siècle », *ZRVI* 10 (1967), p. 1-27 (réédité dans Ead., *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance*, Londre/Variorum 1971, VII).
- *Un discours inédit*: « Un discours inédit de Constantin Porphyrogénète », *TM* 2 (1967), p. 393-404.
- *Droits incorporels*: « La concession des droits incorporels. Donations conditionnelles », *Actes du XII^e Congrès International des Études byzantines*, Belgrade 1964, vol. II, p. 103 (réédité dans Ead., *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance*, London Variorum 1971, VII).
- (dir.) *Geographica byzantina*, Paris 1981.
- *L'idéologie: L'idéologie politique de l'Empire byzantin*, Vendôme 1975.
- *Recherches*: « Recherches sur d'administration de l'Empire byzantine au IX^e-XI^e siècles », dans *Bulletin de correspondance hellénique* 84 (Athènes-Paris 1960), pp. 1-109 (réédité dans Ead., *Études sur les structures administratives et sociales de Byzance*, Variorum, Londres 1971).
- *Smyrne*: « L'histoire et la géographie de la région de Smyrne entre les deux occupations turques (1081-1317), particulièrement au XIII^e siècle », *TM* 1 (1965), p. 1-204 (réédité dans Ead., *Byzance: les pays et les territoires*, Londres 1976).
- *La société byzantine au XI^e siècle*: « Recherches sur la société byzantine au XI^e siècle: nouvelles hiérarchies et nouvelles solidarités », *TM* 6 (1976), p. 99-124.
- *Timios Stauros de Syricha*: « Sur la localisation du couvent de Timios Stauros de Syricha », dans Ead. (dir.), *Geographica Byzantina*, Paris 1981, p. 9-15.

Alexander P., *Secular Biography at Byzantium*: « Secular Biography at Byzantium », *Speculum* 5 (1940), p. 194-209; réédité dans Id., *religious and Political History and Thought in the Byzantine Empire*, Londres (Variorum) 1978, I.

Amir-Moezzi M. A., Scheid J., *L'Orient dans l'histoire religieuse d'Europe: L'Orient dans l'histoire religieuse d'Europe. L'invention des origines*, Tournhout 2005.

Andriollo L.,

- *Aristocracy and Literary Production*: « Aristocracy and Literary Production in the 10th Century », actes de la conference international "Byzantine Authorship: Theories and Practices", Durham University, 23-25 juillet 2012 (à paraître en 2014).
- *De Creta capta*: « Il *De Creta capta* di Teodosio Diacono fra *epos* storico ed encomio imperiale », *RSBN* n.s. 47 (2010), p. 31-56.
- *Sul 'De Creta capta' di Teodosio Diacono: Sul 'De Creta capta' di Teodosio Diacono (fine X secolo): traduzione e linee essenziali di un commentario*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Pise 2008.
- *Kourkouas*: « Les Kourkouas (IX^e-XI^e siècle) », *SBS* 11 (2012), p. 57-87.

Angelidi C., *Le séjour de Léon le Mathématicien à Andros* : « Le séjour de Léon le Mathématicien à Andros : réalité ou confusion? », dans *Eupsychia*, p. 1-7.

Angold M. (éd.), *The Byzantine Aristocracy : The Byzantine Aristocracy IX to XIII Centuries*, Oxford 1984.

Antoniadis-Bibicou H.,

- *Douanes : Recherches sur les douanes à Byzance. L' « octava », le « kommerkion » et les commerciales*, Paris 1963.
- *Histoire maritime : Études d'histoire maritime de Byzance. À propos du 'thème des Caravisiens'*, Paris 1966.

L' Arménie et Byzance : L' Arménie et Byzance. Histoire et culture, Paris 1996.

Astruc C., « L'inventaire dressé en septembre 1200 du trésor et de la bibliothèque de Patmos. Édition diplomatique », *TM8* (1981), p. 15-30.

Auzépy M.-F., Saint-Guillan G. (ed.), *Oralité et lien social au Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam)*, p. 281-279.

Beck, H.-G.,

- *Kirche und theologische Literatur : Kirche und theologische Literatur im byzantinischen Reich*, Munich 1959.
- *Volksliteratur : Geschichte des byzantinischen Volksliteratur*, Munich 1971.

Belke, *Galatien und Lykaonien* : Belke K., *TIB 4 Galatie und Lykaonien*, Vienne 1984.

Belke, *Paphlagonien und Honorias*: Belke K., *TIB 9 Paphlagonien und Honorias*, Vienne 1996.

Belke-Mersich, *Phrygien und Pisidien* : Belke K., Mersich N., *TIB 7 Phrygien und Pisidien*, Vienne 1990.

Bettini M., *Antropologia e cultura romana : Antropologia e cultura romana. Parentela, tempo, immagini dell'anima*, Rome 1986.

Bozóky E., *La politique des reliques : La politique des reliques de Constantin à Saint Louis*, Paris 2006.

Brandes W.,

- *Finanzverwaltung : Finanzverwaltung in Krisenzeit. Untersuchungen zur byzantinischen Administration im 6.-9. Jahrhundert*, Franckfurt am Main 2002.
- *Mesopotamien* : « Überlegungen zur Vorgeschichte des Thema Mesopotamien », *ByzSl* 44 (1983), p. 171-177.
- *Die Städte Kleinasiens: Die Städte Kleinasiens im 7. Und 8. Jahrhundert*, Berlin 1989.

Brandes-Haldon, *Towns, Tax and Transformation* : W. Brandes, J. Haldon, « Town, Tax and Transformation : State, Cities and Their Hinterlands in the East Roman World, C. 500-800 », dans G. P. Brogiolo, N. Gauthier, N. Christie (ed.), *Towns and Their territories Between Late Antiquity and the early Middle Ages*, Leiden-Boston-Köln 2000, p. 141-172.

Bréhier L., *Institutions : Les institutions de l'Empire byzantine*, Paris 1970.

Bresson A. et alii (éd.), *Parenté et société : Parenté et société dans le monde grec de l'antiquité à l'âge moderne*, Paris 2006.

Brousselle I., *L'intégration* : « L'intégration des Arméniens dans l'aristocratie byzantine au IX^e siècle », dans *L'Arménie et Byzance. Histoire et culture*, Paris 1996, p. 43-54.

Brown E. A. R., *Ritual Brotherhood in Western Medieval Europe* : « Ritual Brotherhood in Western Medieval Europe », *Traditio* 52 (1997), p. 357-381.

Bryer-Dunn-Nesbitt, *Theodore Gabras* : Bryer A., Dunn A., Nesbitt J. W., *Thodore Gabras, Duke of Chaldia (†1098) and the Gabrades: Portraits, Sites and Seals*, in *Byzantium State and Society. In Memory of Nikos Oikonomides*, Athens 2003, p. 51-70.

Bryer-Winfield, *Pontos* : Bryer A., Winfield D., *The Byzantine Monuments and the Topography of the Pontos*, 2 voll., Washington D.C. 1985.

Bryer A.,

- *The Empire of Trebizond : The Empire of Trebizond and the Pontos*, Londres (Variorum) 1980.
- *Gabrades* : « A Byzantine Family : the Gabrades, c. 979-c. 1653 », in *University of Birmingham Historical Journal* 12 (1970), p. 164-187.
- *Nicaea* : « Nicaea, Byzantine City », dans *History Today* 21.1 (1971), p. 22-31, réédité dans Id., *Peoples and Settlement*, IX.
- *Peoples and Settlement : Peoples and Settlement in Anatolia and the Caucasus (800-1900)*, Londres (Variorum) 1988.

Byzance et le monde extérieur : Byzance et le monde extérieur : contacts, relations échanges. Actes de la troisième séance du XX^e Congrès international des Études byzantines, Paris 19-25 août 2001, sous la direction de M. Balard, É. Malamut, J.-M. Spieser, Paris 2005.

Byzantina-Metabyzantina : Byzantina-Matabyzantina. La périphérie dans le temps et l'espace. Actes de la 6^e séance plénière organisée par Paolo Odorico dans le cadre du XX^e Congrès international des Études byzantines, Collège de France, Paris, 19-25 août 2001, Paris 2003.

Buckler G., *Writings* : « Writings Known to Cecaumenos » *Byz* 15 (1941), p. 133-143.

Burke J. et alii (éd.), *Byzantine Narrative. Papers in Honour of Roger Scott*, Melbourne 2006.

Canard M.,

- *Byzance et le musulmans du Proche Orient*, London (Variorum) 1973.
- *Deux documents* : « Deux documents arabes sur Bardas Sklèros », *RSBN* 5 (1939), p. 55-69 ; réédité dans Id., *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, XI.
- *Deux épisodes* : « Deux épisodes des relations diplomatiques arabo-byzantines au X^e siècle », *Bulletin d'Études Orientales de l'Institut français de Damas* 13 (1949-1950), p. 51-69 ; réédité dans Id., *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, XII.
- *Guerre sainte* : « La guerre sainte dans le monde islamique et dans le monde chrétien », *Revue Africaine* (1936), p. 605-623 ; réédité dans Id., *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, VIII.

- *Hamdanides : Histoire de la Dynastie des H'amdaniques de Jazîra et de Syrie*, Alger 1951.
- *Noms byzantins* : « Quelques noms de personnages byzantins dans une pièce du poète Abû Firâs », *Byz* 9 (1936), p. 451-460 (en collaboration avec N. Adontz) ; réédité dans Id., *Byzance et les musulmans du Proche Orient*, IX.

Caseau B.,

- (ed.), *Les réseaux familiaux. Antiquité tardive et Moyen Âge*, Paris 2012.
- avec J.-C. Cheynet et V. Déroche (ed.), *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge. Mélanges offerts à Pierre Maraval*, Paris 2006.

Caseau-Cheyne : *La communion du soldat* : « La communion du soldat et les rites religieux sur le champ de bataille », dans B. Caseau, J.-C. Cheynet, V. Déroche (ed.), *Pèlerinage et lieux saints dans l'antiquité et le moyen âge. Mélanges offerts à Pierre Maraval*, Paris 2006, p. 101-119.

Cavallo G.,

- *Alfabetismi* : « Alfabetismi e lettura a Bisanzio », dans Mondrian (éd.), *Lire et écrire à Byzance*, 97-109.
- Ἐν βαρβάρους χωρίοις : « Ἐν βαρβάρους χωρίοις. Riflessioni su cultura del centro e cultura delle periferie a Bisanzio », dans *Byzantina-metabyzantina*, p. 77-106.
- *Lire à Byzance : Lire à Byzance*, Paris 2006.
- (éd.) *Lo spazio letterario del medioevo : Lo spazio letterario del medioevo. 3. Le culture circostanti. Vol. I : La cultura bizantina*, Rome 2004.

Cavallo-De Gregorio-Maniaci, *Scritture, libri e testi* : Cavallo G., De Gregorio G., Maniaci M. (éd.), *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*, Spoleto 1991

Charalampou B., *Νέα μונה : Η νέα μונה της Χίου. Ιστορία και αρχιτεκτονική*, Athènes 1981.

Cheyne J.-C. :

- *L'Asie Mineure* : « L'Asie Mineure d'après la correspondance de Psellos », *Byzantinische Forschungen* 25 (1999), p. 233-241.
- *Aristocratic anthroponomy* : « Aristocratic anthroponomy in Byzantium », dans Id., *The Byzantine Aristocracy and its Military Function* [trad. anglaise de « L'anthroponymie aristocratique à Byzance », dans M. Bourin, J.-M. Martin, F. Menant (ed.), *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Rome 1996, p. 267-294]
- *Basil II and Asia Minor* : « Basil II and Asia Minor », dans P. Magdalino (ed.), *Byzantium in the Year 1000*, Leiden-Boston 2003, p. 71-108
- *Bourgeoisie constantinopolitaine* : « Le rôle de la bourgeoisie constantinopolitaine : XI^e-XII^e siècle », *ZRVI* 46 (2009), p. 89-106.
- *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, Ashgate (Variorum) 2006.
- *The Byzantine Aristocracy* : « The Byzantine Aristocracy (8th-13th Centuries) », dans Id., *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, I.

- *The Byzantine aristocracy: a review* : « The Byzantine aristocracy in the 10th-12th centuries: a review of the book by A. Kazhdan and S. Ronchey », dans Id., *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, II.
- *Culte de la croix* : « Quelques remarques sur le culte de la croix en Asie Mineure au X^e siècle », dans *Histoire et culture chrétienne. Hommage à Monseigneur Yves Marchasson* (Paris 1992), p. 67-78 (repris dans Id., *Société*, p. 275-284).
- *Choirosphaktai* : « Les Choirosphaktai », *SBS* 11 (2012), p. 89-110.
- *Dévaluation* : « Dévaluation des dignités et dévaluation monétaire dans la seconde moitié du XI^e siècle », *Byz* 53 (1983), p. 453-477.
- *Diogénai* : « Grandeur et décadence des Diogénai », dans Vlyssidou, *The Empire in Crisis (?)*, p. 119-138 ; réédité dans Id., *Société*, p. 563-582.
- *Du prénom au patronyme* : « Du prénom au patronyme : les étrangers à Byzance (X^e-XII^e siècle) », *SBS* 1 (1988), p. 57-66 (réédité dans Id., *Société*, p. 133-144).
- *Du stratège au duc* : « Du stratège du thème au duc : chronologie de l'évolution au cours du XI^e siècle », *TM* 9 (1985), p. 181-194.
- *Ducs d'Antioche* : « Les ducs d'Antioche sous Michel IV et Constantin IX », dans Sode-Takacs (éd.), *Novum Millennium*, p. 53-63.
- *Fortune et puissance* : « Fortune et puissance de l'aristocratie (X^e-XII^e siècle) », dans *Hommes et richesse dans l'Empire byzantin (VIII^e – XV^e siècle)*, Paris 1991, vol. II, p. 199-214.
- *Frontière orientale* : « La conception de la frontière orientale (IX^e-XIII^e siècle) » dans A. Eastmond (éd.), *Eastern Approaches to Byzantium. Paper from the Thirty-third Spring Symposium of Byzantine Studies, University of Warwick, Coventry, March 1999*, Aldershot 2001, p. 57-69.
- *Gestionnaires* : « Les gestionnaires des biens impériaux : étude sociale (X^e-XII^e siècle) », *TM* 16 (*Mélanges Cécile Morrisson*, Paris 2010), p. 163-204.
- *L'homme du basileus* : « L' « homme » du *basileus* », dans *Puer Apuliae*, vol. I, p. 139-147.
- *Kratéroï* : « Une famille méconnue : les Kratéroi », *REB* 59 (2001), p. 225-238 ; réédité dans Id., *Société*, p. 583-598.
- *Légitimer la guerre à Byzance*. « Légitimer la guerre à Byzance », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 62 (2009), p. 233-251.
- *Le monastère de Lékapè* : « Le monastère impérial de Lékapè », dans *Όλοκότινον. Studies in Byzantine Numismatic and Sigillography in Memory of Petros Protonotarios*, Athènes 2013, p. 173-178.
- (éd.) *Le monde byzantin. II L'Empire byzantin (641-1204)*, Paris 2006.
- *Les noms des fonctionnaires civils*. « Les noms des fonctionnaires civils issus des familles de Constantinople durant les XI^e et XII^e siècles d'après la sigillographie », *Change in the Byzantine World in the Twelfth and Thirteenth Centuries. First International Sevgi Gönül Byzantine Symposium*, Istanbul 2010, p. 164-177.
- *Notes arabo-byzantines* : « Notes arabo-byzantines » dans *Mélanges N. Svoronos (Aphierôma ston Niko Svorono)*, vol. I, Rethymnon 1986, p. 145-152.

- *Official Power and Non-Official Power*: « Official Power and Non-Official Power », dans Cameron, *Fifty Years of Prosopography*, p. 137-151 ; réédité dans Id., *The Byzantine Aristocracy and its Military Function*, VII.
- *Par saint Georges, par saint Michel* : « Par saint Georges, par saint Michel », *TM* 14 (2002), p. 115-134 ; réédité dans Id., *Société*, p. 285-306.
- *Les Phocas* : « Les Phocas », dans *Le traité sur la guérilla de l'empereur Nicéphore Phocas (963-969)*, ed. G. Dagron – H. Mihaescu, Paris 1986.
- *Phocas – complément* : « Liste des sceaux pouvant être attribués à aux Phocas et à leurs proches », dans Id., *Société*, p. 499-509.
- *La Pisidie entre Byzance et les Turcs* : « La Pisidie entre Byzance et les Turcs seljoukides », dans Drew-Bear, Taslialan, Thomas, *Antioche de Pisidie*, p. 447-455.
- *Pouvoir : Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris 1990.
- *Saint Jean-Baptiste* : « Le culte de saint Jean-Baptiste en Cilicie et en Syrie », dans B. Doumerc, Ch. Picard (éd.), *Byzance et ses périphéries (mondes grec, balkanique et musulman). Hommage à Alain Ducellier*, Toulouse 2004, p. 57-66 ; réédité dans Id., *Société*, p. 323-330.
- *Saint Théodore* : « Le culte de saint Théodore chez les officiers de l'armée d'Orient », dans A. Avramea, A. Laiou, E. Chrysos (ed.), *Byzantium : State and Society. In Memory of Nikos Oikonomides*, Athènes 2003, p. 137-153.
- *Sklèroi* : « Les sceaux de la famille Sklèros de la collection Zacos à la Bibliothèque nationale de France », dans *Hypermachos. Festschrift für Werner Seibt zum 65. Geburtstag*, Wiesbaden 2008, p. 1-14.
- *Société : La société byzantine. L'apport des sceaux*, 2 voll., Paris 2008.
- *Thèmes* : « La mise en place des thèmes d'après les sceaux : les stratèges », *SBS* 10 (2010), p. 1-14.
- *Théophile* : « Théophile, Théophobe et les Perses », dans Lampakis (éd.), *Byzantine Asia Minor*, p. 39-50.
- *Les transferts* : « Les transferts de population sous la contrainte à Byzance », *Travaux et recherches de l'UMLV*, Marne-la Vallée, n° 7 (mars 2003), p. 45-69.
- *Trois familles* : « Trois familles du duché d'Antioche », dans Cheynet-Vannier, *Études prosopographiques*, Paris 1986.
- *Xèroi* : « Les Xèroi, administrateurs de l'Empire », *SBS* 11 (2012), p. 1-34.

Cheyne-Malamut-Morrisson, *Prix et salaires* : J.-C. Cheynet, E. Malamut, C. Morrisson, « Prix et salaires à Byzance (X^e – XV^e siècle) », dans *Hommes et richesses*, p. 339-374.

Cheyne-Morrisson, *Texte et image* : J.-C. Cheynet, C. Morrisson, « Texte et image sur les sceaux byzantins : les raisons d'un choix iconographique », *SBS* 4 (1995), p. 9-32.

Cheyne-Vannier, *Les Argyroi* : « Les Argyroi », *ZRVI* 40 (2003), p. 57-90, réédité dans Id., *Société*, p. 525-561.

Chondridou St., Η "τετρας των σοφών" : Κωνσταντίνος Λειχουδής, Ιωάννης Μαυροπούς, Μιχαήλ Ψελλός, Ιωάννης Ξιφιλίνος · η "τετρας των σοφών" · η ανοδος και η πτωση της γυρω στα μεσα του 11^{ου} αιωνα, dans V. Vlyssidou (ed.), *The Empire in crisis (?)*, p. 409-423.

Constantinides C. N. et alii (éd.), *ΦΙΛΕΛΛΗΝ: ΦΙΛΕΛΛΗΝ. Studies in Honour of Robert Browning*, Venise 1996.

Cooper-Decker, *Life and Society*. Cooper J.E. et Decker M. J., *Life and Society in Byzantine Cappadocia*, Basingstoke (UK) 2012.

Cotsonis J., *The contribution* : « The contribution of Byzantine lead seals to the study of the cult of the saints (sixth-twelfth century) », *Byz 75* (2005), p. 383-497.

Crostini B., *The Emperor Basil II's Cultural Life* : « The Emperor Basil II's Cultural Life », *Byz 66* (1996), p. 55-80.

Cuneo P., *Urbanistica e ambiente architettonico* : « Urbanistica e ambiente architettonico della Cappadocia », dans Fonseca, *Civiltà rupestre*, p. 199-203.

Culerrier P., *Les évêchés suffragants d'Éphèse* : « Les évêchés suffragants d'Éphèse aux V^e-XII^e siècles », *REB 45* (1987), p. 139-164.

Cutler-Browning, *In the margins of Byzantium ?* : A. Cutler, R. Browning, « In the margins of Byzantium ? Some icons in Michel Psellos », *BMGS 16* (1992), p. 21-32.

D'Aiuto F., *Tre canoni di Giovanni Mauropode* : *Tre canoni di Giovanni Mauropode in onore di santi militari*, Rome 1994.

Dagron G.,

- *Byzance entre le djihad et la croisade* : « Byzance entre le djihad et la croisade. Quelques remarques », dans *Le concile de Clermont de 1095 et l'appel à la croisade. Actes du Colloque Universitaire International de Clermont-Ferrand (23-25 juin 1995)*, Rome 1997, p. 325-337.
- *Byzance et le modèle islamique* : « Byzance et le modèle islamique au X^e siècle. À propos des *Constitutions Tactiques* de l'empereur Léon VI », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1983) p. 219-242.
- *Ceux d'en face* : « 'Ceux d'en face'. Les peuples étrangers dans les traités militaires byzantins », *TM 10* (1987), p. 207-232.
- *Empereur et prêtre* : *Empereur et prêtre. Étude sur le "cesaropapisme" byzantin*, Paris 1996.
- *L'immigration syrienne* : « Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin du X^e et au XI^e siècle : l'immigration syrienne », *TM 6* (1976), p. 177-216.
- *Judaïser* : « Judaïser », dans *TM 11* (1991), p. 359-380.
- *Poissons, pêcheurs et poissonniers* : « Poissons, pêcheurs et poissonniers de Constantinople », dans Mango-Dagron (éd.), *Constantinople and its Hinterland*, p. 57-73.
- *Grégoire de Nicée sur le baptême des Juifs* : « Le traité de Grégoire de Nicée sur le baptême des Juifs », *TM 11* (1991), p. 313-357.

Dagron-Déroche, *Juifs et chrétiens* : Dagron G., Déroche V., *Juifs et chrétiens en Orient byzantin*, Paris 2010.

Darrouzès J.,

- *Mouvement des fondations* : « Le mouvement des fondations monastiques au XI^e siècle », *TM* 6 (1976), p. 159-176.
- *Offikia* : *Recherches sur les Offikia de l'Église byzantine*, Paris 1970.

Dédéyan G.,

- *Les Arméniens en Cappadoce* : « Les Arméniens en Cappadoce aux X^e et XI^e siècles », dans Fonseca, *Civiltà rupestre*, p. 75-95.
- *Les Arméniens sur la frontière* : « Les Arméniens sur la frontière sud-orientale de Byzance, fin IX^e-fin XI^e siècle », dans *La frontière. Séminaire de recherche sous la direction d'Yves Roman*, Lyon 1993, p. 67-85.
- *L'immigration arménienne* : « L'immigration arménienne en Cappadoce au XI^e siècle », *Byz* 45 (1975), p. 41-117.
- *Histoire* : (dir.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse 2008.
- *Mleh le Grand* : « Mleh le Grand, stratège de Lykandos », *REArm* n.s. 15 (1981), p. 73-102.

Dennis G. T., *Defenders of the Christian People* : « Defenders of the Christian People : Holy War in Byzantium », dans Laiou-Mottahedeh (éd.), *The Crusades*, p. 31-39 ; réédité dans Haldon (éd.), *Byzantine Warfare*, p. 71-79.

Déroche V.,

- *Polémique anti-judaïque* : « Polémique anti-judaïque et émergence de l'Islam », *REB* 57 (1999), p. 141-161 (rééd. dans Dagron-Déroche, *Juifs et chrétiens*, p. 465-483).
- *Regards croisés* : « Regards croisés des hérésiologues, des canonistes et des hagiographes sur les Juifs à Byzance », dans A. Rigo, P. Ermilov (éd.), *Orthodoxy and Heresy in Byzantium. The Definition and the Notion of Orthodoxy and Some Other Studies on the Heresies and the Non-Christian Religions*, Rome 2010, p. 61-78.

Dölger, *Finanzverwaltung* : Dölger F., *Beiträge zur Geschichte der byzantinischen Finanzverwaltung : besonders des 10. und 11. Jahrhunderts*, Lipsie 1927.

Drew-Bear, Taslalian, Thomas, *Antioche de Pisidie* : Drew-Bear T., Taslalian M., Thomas C. M., *Actes du F^r Congrès International sur Antioche de Pisidie*, Lyon 2002.

Durand-Flusin (éd.), *Byzance et les reliques du Christ* : J. Durand, B. Flusin, *Byzance et les reliques du Christ*, Paris 2004.

Durliat J.,

- *L'approvisionnement* : « L'approvisionnement de Constantinople », dans Mango-Dagron (éd.), *Constantinople and its Hinterland*, p. 19-33.
- *Magister militum* : « *Magister militum* – στρατηλάτης dans l'Empire byzantin (VI^e-VII^e siècle) », *BZ* 72 (1979), p. 306-320.

Eastmond A. (ed.), *Eastern Approaches to Byzantium. Paper from the Thirty-third Spring Symposium of Byzantine Studies, University of Warwick, Coventry, March 1999*, Aldershot 2001.

Efthymiades S.,

- (éd.), *Companion to Byzantine Hagiography: The Ashgate research Companion to Byzantine Hagiography. Volume I: Periodes and Places*, Ashgate, Farnham-Burlington 2011.
- *Hagiography from the 'Dark Age'*: « Hagiography from the 'Dark Age' to the Age of Symeon Metaphrastes », dans Id. (éd.), *Companion to Byzantine Hagiography*, p. 95-142.
- *Le monastère de la Source*: « Le monastère de la Source à Constantinople et ses deux recueils de miracles. Entre hagiographie et patriographie », *REB* 64-65 (2006-2007), p. 283-309.
- *New developments in hagiography*: « New developments in hagiography: the rediscovery of Byzantine hagiography », dans Jeffreys (éd.), *Proceedings of the 21st International Congress of Byzantine Studies, London 2006*, vol. I, p. 157-171.

L'épistolographie et la poésie épigrammatique: L'épistolographie et la poésie épigrammatique projets actuels et questions de méthodologie. Actes de la 16^e table ronde organisée par Wolfram Hörandner et Michael Grünbart dans le cadre du XXe Congrès international des Etudes byzantines, Paris 2003

Ermilov P., *Satanic heresy*: « 'Satanic heresy': on one topic in anti-Armenian polemic », dans *Orthodoxy and Heresy in Byzantium*, p. 79-97.

Eupsychia: Eupsychia. Mélanges offerts à Hélène Ahrweiler, Paris 1998.

Falkenhausen (von) V.,

- *Dominazione. La dominazione bizantina nell'Italia meridionale dal IX all'XI secolo*, Bari 1979.
- *In Italia per la carriera*: « In Italia per la carriera. Fonctionnaires et militaires d'origine orientale nell'Italia meridionale bizantine », dans R. Gentile Messina (éd.), *Bisanzio e le periferie dell'impero*, Acireale-Rome 2011, p. 103-124.
- *A provincial aristocracy*: « A provincial aristocracy: the Byzantine provinces in southern Italy », dans Angold (éd.), *The Byzantine Aristocracy*, p. 211-235.

Flusin B.,

- *L'empereur hagiographe*: « L'empereur hagiographe. Remarques sur le rôle des premiers empereurs macédoniens dans le culte des saints », dans P. Guran (ed.), *L'empereur hagiographe*, p. 29-54.
- *Construire une nouvelle Jérusalem*: « Construire une nouvelle Jérusalem: Constantinople et les reliques », dans M. A. Amir-Moezzi, J. Scheid, *L'Orient dans l'histoire religieuse d'Europe*, p. 51-70.

Fonseca C. D., *Civiltà Rupestre*: C. D. Fonseca (éd.), *Le aree omogenee della Civiltà Rupestre nell'ambito dell'Impero Bizantino: la Cappadocia*, Lecce 1981.

Foss C.,

- *Cities, Fortresses and Villages of Byzantine Asia Minor*, Ashgate Variorum 1996.
- *Defenses*: « The Defenses of Asia Minor against the Turks », dans *The Greek Orthodox Theological Review* 27 (1982), p. 145-205 (réédité dans Id., *Cities, Fortresses and Villages of Byzantine Asia Minor*, V).
- *Ephesus after Antiquity: Ephesus after Antiquity: a late antique, Byzantine and Turkish City*, Cambridge 1979.

- *History and Archaeology of Byzantine Asia Minor*, Aldershot Variorum 1990.
- *Nicomedia* : « Nicomedia and Constantinople », dans Mango-Dagron, *Constantinople and its Hinterland*, p. 181-190.
- *Twenty Cities* : « Archaeology and the 'Twenty Cities' of Byzantine Asia », *American Journal of Archaeology* 81 (1977), p. 469-486 (réédité dans Id., *History and Archaeology of Byzantine Asia Minor*).

Galatariotou C. , *Travel and perception* : « Travel and Perception in Byzantium », *DOP* 47 (1993), p. 221-241.

Gallina M., *Centre et périphérie* : « Centre et périphérie : identité et différences (XI^e-XIII^e siècles) », dans *Byzantina-Metabyzantina*, p. 57-76.

Gamillscheg E., *Handschriften* : « Handschriften aus Kleinasien (9.-12. Jahrhundert). Versuch einer paläographischen Charakterisierung », dans G. Cavallo, G. De Gregorio, M. Maniaki (éd.), *Scrittura, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*, Spoleto 1991, p. 181-201

Gardette P., *Judaizing Christians* : « The judaizing Christians of Byzantium : an objectionable form of spirituality », dans *Jews in Byzantium*, p. 587-611.

Garsoïan N. G.,

- *The Paulicia heresy: The Paulician Heresy*, The Hague - Paris 1967.
- *Quelques précisions* : « Quelques précisions préliminaires sur le schisme entre les églises byzantine et arménienne au sujet du concile de Chalcédoine. La date et les circonstances de la rupture », dans *L'Arménie et Byzance*, Paris 1996, p. 99-112.

Gautier P.,

- *La curieuse ascendance* : « La curieuse ascendance de Jean Tzetzès », *REB* 28 (1970), p. 207-220.
- *Le synode des Blachernes* : « Le synode des Blachernes (fin 1094). Étude prosopographique », *REB* 29 (1971), p. 213-284.

Georgiou S. G., *The Byzantine Family of Opoi* : « A Contribution to Study of Byzantine Prosopography : the Byzantine Family of Opoi », *Byz* 78 (2008), p. 224-237.

Geyer-Lefort, *La Bithynie au Moyen Âge* : B. Geyer, J. Léfört (éd.), *La Bithynie au Moyen Âge*, Paris 2003.

Gounaridis P., *Constitution d'une généalogie* : « Constitution d'une généalogie à Byzance », dans Bresson *et alii* (ed.), *Parenté et société*, p. 271-280.

Grégoire H.,

- *Âge héroïque* : « L'Âge héroïque de Byzance », dans *Mélanges offerts à M. Jorga par ses amis de France et des pays de langue française*, Paris 1933, p. 383-397 ; réédité dans Id., *Autour de l'épopée byzantine*, VII.
- *Autour de Digénis Akritas* : « Autour de Digénis Akritas. Les cantilènes et la date de la recension d'Andros-Trébizonde », *Byz* 7 (1932), p. 287-320.
- *Autour de l'épopée byzantine*, Londres 1975.

- *Manuel et Théophobe*: « Manuel et Théophobe ou la concurrence de deux monastères », *Byzantion* 9 (1934), p. 183-204.

Grégoire-Adontz, *Nicéphore au Col Roide*: H. Grégoire, N. Adontz, « Nicéphore au Col Roide », *Byz* 8 (1933), p. 203-212, réédité dans Grégoire, *Autour de l'épopée byzantine*

Grierson P., *DOCoins 3: Catalogue of the Byzantine Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection*, vol. 3 par P. Grierson, Washington D.C. 1973.

Grumel V.,

- *Notes chronologiques*: « Notes chronologiques. La révolte d'Andronic Doux sous Léon VI. La victoire navale d'Himérius », *EO* 36 (1937), p. 202-207.
- *Regestes: Les registres des actes du Patriarcat de Constantinople*, vol. I-II, Constantinople 1932-1936.
- *Titulature des Métropolitains Byzantins*: « Titulature des Métropolitains Byzantins. I. Les métropolitains syncelles », *REB* 3 (1945), p. 92-114.

Grünbart M.,

- *Apokapès*: « Die Familie Apokapes im Lichte der neuer Quellen », *SBS* 5 (1998), p. 29-41
- *Beobachtungen*: « Beobachtungen zur byzantinischen Briefrhetorik », dans *Épistolographie et poésie épigrammatique*, p. 31-41.
- *Briefflorilegien*: « Byzantinische Briefflorilegien. Kopieren und sammeln zur Zeit der Makedonienkaiser », dans Van Deun-Macé, *Encyclopedic trends in Byzantium ?*, p. 77-88.
- *L'epistolografia*: « L'epistolografia », dans Cavallo (éd.), *Lo spazio letterario del medioevo*, p. 345-378.
- *Formen der Anrede: Formen der Anrede im byzantinischen Briefvom 6. Bis zum 12. Jahrhundert*, Vienne 2005.

Guilland R.,

- *Les logothètes*: « Les logothètes. Études sur l'histoire administrative de l'Empire byzantin », *REB* 29 (1971), p. 5-115.
- *Recherches: Recherches sur les institutions byzantines*, 2 voll., Amsterdam 1967.
- *Titres: Titres et fonctions de l'Empire byzantin*, Londres (Variorum) 1976.
- *Topographie de Constantinople: Études de topographie de Constantinople byzantine*, 2 voll., Berlin-Amsterdam 1969.

Guillou A.,

- *La civilisation byzantine*, Paris 1974.
- *Culture et société en Italie Byzantine: Culture et société en Italie Byzantine (VI^e-X^e s.)*, Londres 1978.

Guran P. (éd.), *L'empereur hagiographe: L'empereur hagiographe. Culte des saints et monarchie byzantine et post-byzantine*, Bucarest (Colegiul Noua Europă) 2001.

Hackel S., *The Byzantine Saint*, Londres 1981.

Haldon J.,

- *Approaches to an alternative military history* : « Approaches to an alternative military history of the period ca. 1025-1071 », dans Vlyssidou (éd.), *The Empire in Crisis (?)*, p. 45-74.
- *Byzantine Praetorians : an administrative, institutional and social survey of the Opsikion and Tagmata, c. 580-900*, Bonn 1984.
- (éd.) *Byzantine Warfare : Byzantine Warfare*, Ashgate Burlington 2007.
- *The Fate of Late Roman Senatorial Elite* : « The Fate of the Late Roman Senatorial Elite : Extinction or Transformation ? », dans J. Haldon, L. I. Conrad, *The Byzantine and Early Islamic Near East VI*, p. 179-234.
- *Opsikion*: “Trouble with the Opsikion: some issues on the first themata”, in F. Evangelatou-Notara, T. Maniati-Kokkini (edd.), Κλητόριον εις μνήμην Νίκου Οικονομίδη, Athènes-Thessalonique 2005, p. 111-135.
- *Recruitment and conscription : Recruitment and Conscription in the Byzantine Army c. 550-950. A Study on the Origins of the Stratiotika Ktemata*, Vienne 1979.
- *Warfare. Warfare, State and Society in the Byzantine World, 565-1204*, London 1999.
- avec L. I. Conrad (ed.), *The Byzantine and Early Islamic Near East VI : The Byzantine and Early Islamic Near East VI Elites Old and New in the Byzantine and Early Islamic Near East*, Princeton 2004.

Hannik-Schmalzbauer, *Synadenoï* : Hannik C., Schmalzbauer G., *Die Synadenoï. Prosopographie einer byzantinischen Familie*, dans *JÖB* 25 (1976), p. 125-161.

Harvey A.,

- *Competition* : “Competition for economic resources: the State, landowners and fiscal privileges”, dans Vlyssidou, *The Empire in Crisis (?)*, p. 169-177.
- *Economic Expansion : Economic expansion in the Byzantine Empire, 900-1200*, Cambridge-New York-Melbourne 1989.

Haspels, C. H. E., *Highlands : The Highlands of Phrygia: Sites and Monuments*, Princeton 1971.

Herlong : Herlong M. W., *Kinship and Social Mobility in Byzantium, 717 – 959*, PhD Thesis, The Catholic University of America 1986.

Herrin J., *Margins and Metropolis : Margins and Metropolis: Authority across the Byzantine Empire*, Princeton 2013.

Hild F.,

- *Sistema viario* : « Il sistema viario della Cappadocia », dans Fonseca, *Civiltà Rupestre*, p. 115-123.
- *Strassensystem : Das byzantinische Strassensystem in Kappadokien*, Vienne 1977.

Hild-Restle, *Kappadokien*: Hild F., Restle M., *TIB 2 Kappadokien: Kappadokia, Charsianon, Sebasteia und Lykandos*, Vienne 1981.

Høgel C.,

- *Hagiography under the Macedonians* : « Hagiography under the Macedonians: the Two Recensions of the Metaphrastic Menologion », dans Magdalino (éd.), *Byzantium in the Year 1000*, p. 217-232.
- *Symeon Metaphrastes : Symeon Metaphrastes. Rewriting and Canonization*, Copenhagen 2002.

Holmes C.,

- *Basil II: Basil II and the Governance of Empire (976-1025)*, Oxford 2005.
- *How the east was won*: « 'How the east was won' in the reign of Basil II », dans *Eastern approaches to Byzantium*, p. 41-56.
- *Political Elites* : « Political Elites in the Reign of Basil II », dans Magdalino (ed.), *Byzantium in the Year 1000*, p. 35-69.

Holo J., *Byzantine Jewry. Byzantine Jewry in the Mediterranean Economy*, Cambridge 2009.

Honigmann E., *Ostgrenze. Die Ostgrenze des byzantinischen Reiches*, Bruxelles 1935.

Howard-Johnston J. D., *Crown Lands*: "Crown lands and the defense of imperial authority in the tenth and eleventh centuries", *Byzantinische Forschungen* 21 (1995), p. 75-100.

Hunger H.,

- *Imitation* : "On the Imitation (ΜΙΜΗΣΙΣ) of Antiquity in Byzantine Literature", *DOP* 23-24 (1969-1970), p. 17-38.
- *Literatur* : *Die hochsprachliche profane Literatur des Byzantiner*, 2 voll., Munich 1978.
- *Makremboliten* : "Die Makremboliten auf byzantinischen Bleisiegeln und in sonstigen Belegen", *SBS* 5 (1998), p. 1-28.

Hutter, I., *Scriptoria* : "Scriptoria in Bithynia", dans Mango C. et Dagron G. (ed.), *Constantinople and its Hinterland*, p. 379-396.

Huxley G., *A List of ἄπληκτα* : « A List of ἄπληκτα », *Greek Roman and Byzantine Studies* 16 (1975), p. 87-93.

Irigoin J., « Centres de copie et bibliothèques » dans *Byzantine Books and Bookmen. A Dumbarton Oaks Colloquium*, Washington D.C. 1975, p. 17-27.

Jacoby D.,

- *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean*, Aldershot 2001.
- *The Jews and the Silk Industry* : « The Jews and the Silk Industry of Constantinople », dans Id. *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean*, Aldershot 2001, XI, p. 1-20.
- *Une communauté marginalisée* : « Les Juifs de Byzance: une communauté marginalisée », dans *Marginality in Byzantium*, p. 103-154 (réédité dans Id., *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean*, Aldershot 2001, III).

- *What do we learn* : « What do we learn about Byzantine Asia Minor from the Documents of the Cairo Genizah? », dans Lampsakis (ed.), *Byzantine Asia Minor*, p. 83-95 (réédité dans Id., *Byzantium, Latin Romania and the Mediterranean*, Aldershot 2001,I)

Janin R.

- *Églises: La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. 1^o Partie: le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. Tome III: les églises et les monastères*, Paris 1969.
- *Grands centres: Les églises et les monastères des grands centres byzantins (Bithynie, Hellespont, Latros, Galésios, Trébizonde, Athènes, Thessalonique)*, Paris 1975

Jeffreys E. (éd.),

- *Proceedings of the 21st International Congress of Byzantine Studies, London 2006: Proceedings of the 21st International Congress of Byzantine Studies, London 21-26 August 2006*, 3 vol., Aldershot-Burlington 2006.
- *Rhetoric in Byzantium: Rhetoric in Byzantium*, Aldershot-Burlington 2003.

Jenkins R. J. H.,

- *Classical Background* : « The Classical Background of of the Scriptorum post Theophanem », *DOP* 8 (1954), p. 13-30; réédité dans Id., *Studies on Byzantine History*, IV.
- *The flight* : « The Flight of Samonas », *Speculum* 23 (1948), p. 217-235; réédité dans Id., *Studies on Byzantine History*, X.
- *Studies on Byzantine History: Studies on Byzantine History of the 9th and 10th Centuries*, Londres 1970.

Jews in Byzantium : R. Bonfil, O. Irshai, G.G. Stroumsa, R. Talgam, *Jews in Byzantium. Dialectics of Minority and Majority Cultures*, Leiden-Boston 2012.

Jolivet-Lévy C.,

- *La Cappadoce: La Cappadoce. Mémoire de Byzance*, Paris 1997.
- *Culte et iconographie de l'archange Michel*: « Culte et iconographie de l'archange Michel dans l'Orient byzantin: le témoignage de quelques monuments de Cappadoce », dans *Études cappadociennes*, p. 413-446.
- *L'église de la Précieuse Croix à Göreme*: « Çarıklı kilise, l'église de la Précieuse Croix à Göreme (Korama), Cappadoce: une fondation des Mélissènoi? » dans, Ead. *Études cappadociennes*, p. 357-374.
- *Études cappadociennes*, Londres 2002.
- *Quelques images nouvelles de saint Hiéron et de saint Eustathe*: « Hagiographie cappadocienne: à propos de quelques images nouvelles de saint Hiéron et de saint Eustathe », Ead. *Études cappadociennes*, p. 471-497.

Kaegi W. E. , *Some Reconsiderations* : « Some Reconsiderations on the Themes (Seventh-Ninth Centuries) » *JÖB* 16 (1967) p. 39-53.

Kalavrezou I., *Helping hands for the Empire* : “Helping Hands for the Empire : Imperial Ceremonies and the Cult of Relics at Byzantine Court”, in H. Maguire (ed.), *Byzantine Court Culture*, p. 53-79.

Kaldellis-Efthymiadis, *Byzantine Lesbos* : A. Kaldellis, S. Efthymiadis, *The Prosopography of Byzantine Lesbos, 284-1355 A.D. A Contribution to the Social History of the Byzantine Province*, Vienne 2010.

Kaplan, M.

- *Grands propriétaires : Les grands propriétaires de Cappadoce (VI^e-XI^e siècles)*, dans Fonseca, *Civiltà Rupestre*, p. 125-158 (réédité dans Id., *Villes et campagnes*, p. 100-122).
- *Hagiographie et histoire de la société* : « Hagiographie et histoire de la société », dans *Les Vies des saints à Byzance*, p. 25-47 ; réédité dans Id., *Villes et campagnes*, p. 252-267.
- *Les hommes : Les hommes et la terre à Byzance du VI^e au XI^e siècle*, Paris 1992.
- *Propriétés : Les propriétés de la Couronne et de l'Église dans l'Empire byzantin (V^e-VI^e siècle)*, Paris 1976.
- *Villes et campagnes : Byzance : villes et campagnes*, Paris 2006

Karlin-Hayter P.,

- *Deux histoires* : « Études sur les deux histoires du règne de Michel III », *Byz* 41 (1971), p. 452-496 ; réédité dans Ead., *Studies in Byzantine Political History*, IV.
- *Quatre lettres* : « La datation de quatre lettres de Nicolas le Mystique », *Byz* 39 (1969), p. 492-496.
- *The revolt* : « The revolt of Andronicus Ducas », *ByzSI* 27 (1966), p. 23-25; réédité dans Ead., *Studies in Byzantine Political History*, VI.
- *Studies in Byzantine Political History : Studies in Byzantine Political History. Sources and Controversies*, Londres (Variorum)1981.

Karpozilos A. , *La cronografía* : “La cronografía”, dans Cavallo (éd.), *Lo spazio letterario del medioevo*, p. 379-406.

Kazhdan A.,

- *Byzantine Literature : A History of Byzantine Literature (850-1000)*, ed. C. Angelidi, Athènes 2006.
- *Chronika* : « Chronika Simeona Logofeta », *VV* 15 (1959), p. 125-143.
- *Family Names* : « The Formation of Byzantine Family Names in the Ninth and Tenth Centuries », *ByzSI* 58 (1997), p. 90-109
- *Imperial ideal* : « The aristocracy and the imperial ideal », dans Angold (ed.), *The Byzantine Aristocracy*, p. 43-57.
- *Secular Biography in Byzantium* : « Secular Biography in Byzantium », *Speculum* 15 (1940), p. 194-209.
- *Social'nyj sostav gosподstvujučego klassa Vizantii XI-XII vv.*, Moscou 1974.

- *State, Feudal and Private Economy*: « State, Feudal and Private Economy in Byzantium », *DOP*47 (1993), p. 83-100.

Kazhdan-Constable, *People and Power* : A. Kazhdan, G. Constable, *People and Power in Byzantium. An Introduction to Modern Byzantine Studies*, Washington D.C. 1982.

Kazhdan-Epstein, *Change in Byzantine Culture* : A. P. Kazhdan, A. W. Epstein, *Change in Byzantine Culture in the eleventh and Twelfth Centuries*, Berkeley-Londres 1985.

Kazhdan-Ronchey, *Aristocrazia* : A. P. Kazhdan, S. Ronchey, *L'aristocrazia bizantina dal principio dell'XI alla fine dell'XII secolo*, Palermo 1997.

Koder J.,

- *Aigaion Pelagos* : TIB 10, *Aigaion Pelagos (die nördliche Ägäis)*, Vienne 1998.
- *Fresh vegetables*: « Fresh vegetables for the capital », dans *Constantinople and its Hinterland*, p. 49-56.
- *Gemüse in Byzanz* : *Gemüse in Byzanz. Die Frischgemüseversorgung Konstantinopels im Licht der Geoponika*, Vienne 1993.

Kolia-Dermizaki A., *The Byzantine « Holy War »* : *The Byzantine « Holy War ». The Idea and Propagation of Religious war in Byzantium* [en grec : 'Ο βυζαντινός «ίερός πόλεμος». 'Η έννοια καί ή προβολή του θρησκευτικού πολέμου στό Βυζάντιο], Athènes 1991.

Kontoura-Galakè E.,

- *Armeniac Theme*: “The Armeniac Theme and the Fate of its Leaders”, dans Lampakis, *Byzantine Asia Minor*, p. 27-38.
- *Chryse Petra* : “The location of the monastery of Chryse Petra”, *Symmeikta* 13 (1999), p. 69-75.
- *Genesisioi* : « The origins of the Genesisios family and its connexion with the Armeniakon theme », *BZ*93 (2000), p. 464-473.

Kravari-Lefort-Morrisson, *Hommes et richesses* : V. Kravari, J. Lefort , C. Morrisson (edd.), *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, Paris 1991.

Krsmanović B., *The Byzantine Province in Change (On the Threshold Between the 10th and the 11th Century*, Belgrade-Athènes 2008.

Laiou A.,

- *The General and the Saint* : “The general and the saint: Michael Maleinos and Nikephoros Phocas”, dans *Eupsychia. Mélanges offerts à Hélène Ahrweiler*, Paris 1998, p. 399-412.
- *Mariage, amour et parenté* : *Mariage, amour et parenté à Byzance aux XI^e-XIII^e siècles*, Paris 1992.

Laiou-Mottahedeh (éd.), *The Crusades* : A. Laiou, R. P. Mottahedeh, *The Crusades from the Perspective of Byzantium and the Muslim World*, Washington D.C. 2001.

Lampakis, *Byzantine Asia Minor*. Lampakis S. (ed.), *Byzantine Asia Minor (6th-12th cent.)*, Athènes 1998.

Laurent V.,

- *Alliances et filiations* : « Alliances et filiations des premiers Taronites, princes arméniens médiatisés », dans *EO* 37 (1938), p. 127-135.
- *Chronologie* : « La chronologie des gouverneurs d'Antioche sous la seconde domination byzantine », *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 38 (1962), p. 221-254.

Lauritzen F. ,

- *A courtier in te women's quartiers* : « A courtier in the women's quartiers : the rise and fall of Psellos », *Byz* 77 (2007), p. 251-266.
- *Parody of the haughty Mauropous* : « Christopher of Mytilene's parody of the haughty Mauropous », *BZ* 100 (2007), p. 125-132.

Lauxtermann M. D.,

- *Byzantine Poetry : Byzantine Poetry from Pisides to Geometers. Texts and Contexts*, vol. 1, Vienne 2003.
- *Poet and Soldier* : « John Geometres: Poet and Soldier », *Byz* 68 (1998), p. 356-380.

Lefort J.,

- *Communications entre Constantinople et la Bithynie* : « Les communications entre Constantinople et la Bithynie », dans Mango-Dagron, *Constantinople and its hinterland*, p. 207-218.
- *Rhétorique et politique chez Mauropous* : « Rhétorique et politique. Trois discours de Jean Mauropous en 1047 », *TM* 6 (1976), p. 265-303.
- *Rural economy* : « Rural economy and social relations in the countryside » *DOP* 47 (1993), p. 101-113 ; réédité dans Id., *Société rurale*, p. 279-292.
- *Société rurale : Société rurale et histoire du paysage à Byzance*, Paris 2006.

Lemerle P.,

- *Agrarian History: The Agrarian History of Byzantium from the Origins to the twelfth Century*, Galway 1979.
- *Un aspect* : « Un aspect du rôle des monastères à Byzance : les monastères donnés à des laïcs, les charistichaires », dans Id., *Le monde de Byzance : histoire et institutions*, Londres 1978, XV.
- *Chronique de Monemvasie* : « La Chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire », *REB* 21 (1963), p. 5-49.
- *Cinq études* : *Cinq études sur le XI^e siècle byzantin*, Paris 1977.
- *Histoire des Pauliciens* : « L'histoire des Pauliciens d'Asie Mineure d'après les sources grecques », *TM* 5 (1973), p. 1-145.
- *Le premier humanisme: Le premier humanisme byzantine. Notes et remarques sur enseignement et culture à Byzance des origines au X^e siècle*, Paris 1971.
- *Prolégomènes : Prolégomènes à une édition critique et commentée des 'Conseils et Récits' de Kékauménos*, Bruxelles 1960.
- *Roga* : « 'Roga' et rente de l'État aux X^e-XI^e siècle », *REB* 25 (1967), p. 77-100.

Lightfoot C. S.,

- *Public and domestic architecture* : « The public and domestic architecture of a thematic capital : the archaeological evidence from Amorion », dans Lampakis, *Byzantine Asia Minor*, p. 303-320.
- *Survival of cities* : « The survival of cities in Byzantine Anatolia : the case of Amorion », *Byz* 68 (1998), p. 56-71.
- *Trade and Industry* : « Trade and Industry in Byzantine Anatolia: The Evidence from Amorium », *DOP* 61 (2007), p. 269-286.

Lightfoot C. S. *et alii*, *The Amorium Project* : « The Amorium Project : Excavation and Research in 2003 », *DOP* 61 (2007), p. 353-385.

Lilie R.-J., *‘Thrakien’ und ‘Thrakesion’* : « ‘Thrakien’ und ‘Thrakesion’. Zur byzantinischen Provinzorganisation am Ende des 7. Jahrhunderts », *JÖB* 26 (1977), p. 7-47.

Livanos Ch., *Exil and return in John Mauropous* : « Exil and return in John Mauropous, poem 47 », *BMGS* 32 (2008), p. 38-49.

Ljubarskij J., *Nikephoros Phokas* : « Nikephoros Phokas in Byzantine Historical Writings : Trace of the Secular Biography in Byzantium », *ByzSI* 54 (1993), p. 245-253.

Longo A. A., *Vite, passion, miracoli dei santi* : « Vite, passion, miracoli dei santi », dans Cavallo (éd.), *Lo spazio letterario del medioevo*, p. 183-227.

Lopez R. S., *Silk Industry and Trade* : « Silk Industry and Trade in the Byzantine Empire », dans *Speculum* 20 (1945), p. 1-42.

Ludwig C.,

- *Siegel und Siegler* : C. Ludwig (ed.), *Siegel und Siegler. Akten des 8. Internationales Symposiums für Byzantinische Sigillographie*, Franckfurt am Mein 2005.
- *Sigillographie und Prosopographie* : « Sigillographie und Prosopographie: Möglichkeiten und Grenzen gegenseitigen Nutzens » , dans Ead. (ed.), *Siegel und Siegler*, p. 105-114.

Luzzi A., *Precisazioni* : « Precisazioni sull’epoca di formazione del Sinassario di Costantinopoli », *RSBN* n.s. 36 (1999), p. 75-91.

Macrides R. J.

- *The Byzantine Godfather* : “The Byzantine Godfather”, *BMGS* 11 (1987), p. 139-162; réédité dans Ead., *Kinship and Justice*, I.
- *The Competent Court* : « The Competent Court », dans *Law and Society in Byzantium : Ninth-Twelfth Centuries*, ed. A. Laiou, D. Simon, Washington 1992, p. 117-130.
- *Kinship and Justice* : *Kinship and Justice in Byzantium, 11th-15th Centuries*, Ashgate (Variorum) 1999.
- *Kinship by Arrangement* : “Kinship by Arrangement: The Case of Adoption”, *DOP* 44 (1990), p. 109-118; réédité dans Ead., *Kinship and Justice*, II.
- (éd.) *Travel in the Byzantine World : Travel in the Byzantine World. Papers from the Thirty-fourth Spring Symposium of Byzantine Studies, Birmingham, April 2000*, Aldershot 2002

Magdalino P.,

- *Aristocratic Oikos* : « The Byzantine Aristocratic *Oikos* », dans Angold, *The Byzantine Aristocracy*, p. 92-111.
- *Byzantine snobbery* : « Byzantine snobbery » sans Angold (ed.), *The Byzantine Aristocracy*, p. 58-78.
- (éd.) *Byzantium in the Year 1000*, Leiden-Boston 2003.
- *The grain supply of Constantinople* : « The grain supply of Constantinople, ninth-twelfth centuries », dans Mango-Dagron, *Constantinople and its Hinterland*, p. 35-47.
- *Honour among Romaioi* : « Honour among Romaioi : the framework of social values in the world of Digenis Akrites and Kekaumenos », dans Id., *Tradition and transformation in medieval Byzantium*, Aldershot Variorum 1991, III.
- (éd.) *New Constantines : New Constantines: the rhythm of imperial renewal in Byzantium, 4th-13th centuries*, Ashgate (Variorum) 1994.
- *Paphlagonians* : « Paphlagonians in Byzantine High Society », dans Lampakis (éd.), *Byzantine Asia Minor*, p. 141-150.

Maguire H. (éd.), *Byzantine Court Culture : Byzantine Court Culture from 829 to 1204*, Washington D. C. 1997.

Malamut E.

- *Les îles : Les îles de l'Empire byzantine - VIII^e-XII^e siècle*, 2 voll., Paris 1988.
- *Sur la route : Sur la route des saints byzantins*, Paris 1993.

Mango C.,

- *Byzantium and its Image*, Londres (Variorum) 1984.
- *Introduction* : « Introduction », dans *Byzantina-metabyzantina*, p. 7-11.
- *The legend* : « The legend of Leo the Wise », *ZRVI* 6 (1960), p. 59-93; réédité dans Id., *Byzantium and its Image*, XVI.

Mango-Dagron (éd.), *Constantinople and its Hinterland* : C. Mango, G. Dagron (éd.), *Constantinople and its Hinterland*, Aldershot-Cambridge 1995.

Maniatis G. C., *Private Silk Industry* : « Organization, Market Structure and Modus Operandi of the Private Silk Industry in Tenth-Century Byzantium », *DOP* 53 (1999), p. 263-332.

Marginality in Byzantium : Ch. A. Maltezou (éd.), *Οί περιθωριακοί στο Βυζάντιο*, Athènes 1993.

Markopoulos A.,

- *Biographien* : « Zu den Biographien des Nikephoros Phokas », *JÖB* 38 (1988), p. 225-233.
- *Byzantine History Writing* : « Byzantine History Writing at the end of the First Millennium », dans Magdalino (ed.), *Byzantium in the Year 1000*, p. 183-197.
- *De la structure de l'école* : « De la structure de l'école byzantine. Le maître, les livres et le processus éducatif », dans Mondrian (éd.), *Lire et écrire à Byzance*, p. 85-96.

- *History and Literature : History and Literature of Byzantium in the 9th-10th Centuries*, Ashgate (Variorum) 2004.
- *Joseph Bringas* : « Joseph Bringas : Prosopographical Problems and Ideological trends », dans Id., *History and Literature*, IV.
- *Quelques remarques* : « Quelques remarques sur la famille des Génésioi aux IX^e-XI^e siècles », dans *ZRV* 24-25 (1986), réédité dans Id., *History and Literature*, XI.
- *Sur les deux versions* : « Sur les deux versions de la Chronographie de Syméon Logothète », *BZ* 76 (1983), p. 279-284 ; réédité dans Id., *History and Literature*, VI.
- *Théodore Daphnopatès* : « Théodore Daphnopatès et la Continuation de Théophane », *JÖB* 35 (1985), p. 171-182 ; réédité dans Id., *History and Literature*, VIII.

Martin-Hisard B., *Fiançailles* : « Fiançailles, mariage et divorce au XI^e siècle », dans Métivier (dir.), *Économie et société à Byzance*, p. 187-194.

McGeer E.

- *Land Legislation : The Land Legislation of the Macedonian Emperors*, Toronto 2000
- *Tradition and Reality*. « Tradition and Reality in the *Taktika* of Nikephoros Ouranos », *DOP* 45 (1991), p. 129-140.
- *Sowing the Dragon's Teeth : Sowing the Dragon's Teeth: Byzantine Warfare in the Tenth Century*, Wasgington D. C. 1995.

Métivier S.,

- *Aristocrate et saint* : « Aristocrate et saint: le cas d'Eudokimos », dans B. Caseau (ed.), *Les réseaux familiaux. Antiquité tardive et Moyen Âge*, Paris 2012, p. 95-112.
- *La Cappadoce : La Cappadoce (IV^e-VI^e siècles) : une histoire provinciale de l'Empire romain d'Orient*, Paris 2005.
- *Saint Hiérôn* : « Le culte de saint Hiérôn », dans B. Caseau, J.-C. Cheynet et V. Déroche (ed.), *Pèlerinages et lieux saints dans l'Antiquité et le Moyen Âge. Mélanges offerts à Pierre Maraval*, Paris 2006, p. 263-279.
- (sous la direction de) *Économie et société à Byzance : Économie et société à Byzance (VIII^e-XIV^e siècle). Textes et documents*, Paris 2007.

Métivier-Prigent, *Circulation monétaire* : S. Métivier, V. Prigent, « La circulation monétaire dans la Cappadoce byzantine d'après les collections des musées de Kayseri et de Niğde », *TM* 16 (2010), p. 577-618.

Mondrian B. (éd.), *Lire et écrire à Byzance : Lire et écrire à Byzance*, Paris 2006.

Morris R.,

- *The Byzantine Aristocracy and the Monasteries* : « The Byzantine Aristocracy and the Monasteries », dans Angold (éd.), *The Byzantine Aristocracy*, p. 112-137.
- *Monks and laymen : Monks and laymen in Byzantium 843-1118*, Cambridge 1995.
- *Succession and usurpation* : « Succession and usurpation : politics and rhetoric in the late tenth century », dans Magdalino (éd.), *New Constantines*, p. 199-214.

- *The two faces* : « The two faces of Nikephoros Phokas », *BMGS* 12 (1988), p. 83-115.

Moulet B., *Évêques: Évêques, pouvoir et société à Byzance (VIII^e-XI^e siècle). Territoires, communautés et individus dans la société provinciale byzantine*, Paris 2011.

Mullett M.,

- *Byzantium: A friendly Society?:* “Byzantium: A Friendly Society?”, *Past and Present* 118 (1988), p. 3-24.
- *Classical Tradition* : « The Classical Tradition in the Byzantine Letter », dans Mullett-Scott (éd.), *Byzantium and the Classical Tradition* ; réédité dans M. Mullet, *Letters, Literacy and Literature in Byzantium*, Ashgate Variorum 2007.
- *Detection of relationship* : « The detection of relationship in middle Byzantine literary texts : the case of letters and letter-networks », dans *Épistolographie et poésie épigrammatique*, p. 63-74.
- (ed.) *Founders and refounders of Byzantine monasteries*, Belfast 2007.
- *Founders, refounders, second founders* : « Founders, refounders, second founders, patrons » dans Ead. (ed.), *Founders and refounders of Byzantine monasteries*, p. 1-27.
- *In peril on the sea* : « In peril on the sea : travel genres and the unexpected », dans Macrides (éd.), *Travel in the Byzantine World*, p. 259-284 ; réédité dans Ead., *Letters, Literacy and Littérature*, XIV.
- *Letters, Literacy and Literature* : *Letters, Literacy and Literature in Byzantium*, Ashgate (Variorum) 2007.
- *Originality* : « Originality in the Byzantine Letter : The Case of Exile », dans A. R. Littlewood (ed.), *Originality in Byzantine Literature, Art and Music*, Oxford 1995, pp. 39-58; réédité dans Ead. *Letters, Literacy and Literature*, IV.
- *Theophylact of Ochrid* : *Theophylact of Ochrid. Reading the letters of a Byzantine archbishop*, Aldershot 1997.
- *Twenty-Five Years of Byzantine Letters* : « Twenty-Five Years of Byzantine Letters, Literacy and Literature », dans Ead. *Letters, Literacy and Literature*, I.

Mullett-Scott, *Byzantium and the Classical Tradition* : Mullett M., R. Scott, *Byzantium and the Classical Tradition. Papers of the Thirteenth Spring Symposium of Byzantine Studies*, Birmigham 1981.

Nesbitt J.,

- *The Orphanotrophos* : “The Orphanotrophos: Some Observations on History of the Office in Light of Seals”, *SBS* 8 (2003), p. 51-62.
- *Saronites* : « The Seals of the Saronites family », dans C. Ludwig, *Siegel und Siegler*, p. 115-121.

- *Spondyles*: "The seals of the Spondyles family", dans *Hypermachos. Festschrift für Werner Seibt zum 65. Geburtstag*, Wiesbaden 2008, p. 249-256.

Neville, L. A.:

- *Authority : Authority in Byzantine Provincial Society, 950-1100*, Cambridge-New York 2004.
- *Marcian Treatise* : « The Marcian Treatise on Taxation and the Nature of Bureaucracy in Byzantium », *Byz. Forsch.* 26 (2000), p. 47-62.
- *Provincial Elites. Local Provincial Elites in Eleventh-century Hellas and Peloponnese*, Ph.D thesis, Princeton University 1998.

Nichanian M., *Élites et État à Byzance au VI^e siècle*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris IV, 2005 (à paraître).

Obolensky D., *The Byzantine Commonwealth : The Byzantine Commonwealth. Eastern Europe, 500-1453*, Londra 1971.

Odorico P.,

- *L'Akrite. L'Akrite. L'épopée byzantine de Digénis Akritas. Versions grecque et slave suivies du Chant d'Armouris*, ed. P. Odorico, Toulouse 2002, 2012.

Oikonomidès, N.

- *The Anonimous Seal* : « The Anonymous Seal », *SBS* 4 (1995), p. 71-79.
- *Byzantium from the Ninth Century to the Fourth Crusade : Byzantium from the Ninth Century to the Fourth Crusade. Studies, Texts, Monuments*, Ashgate (Variorum) 1992.
- *L' 'épopée' de Digénis et la frontière orientale* : « L' 'épopée' de Digénis et la frontière orientale de Byzance aux X^e et XI^e siècle », *TM* 7 (1979), p. 375-397.
- *Évolution* : « L'évolution de l'organisation administrative de l'Empire byzantin au XI^e siècle (1025-1118) », *TM* 6 (1976), p. 125-152.
- *Fiscalité : Fiscalité et exemption fiscale à Byzance (IXe-XIe s.)*, Athènes 1996.
- *The Jews of Chios* : « The Jews of Chios (1049) : A Group of *Excusati* », dans *Studies in Honour of David Jacoby. Mediterranean Historical Review* 10 (1995), p. 218-225 (réédité dans Id., *Social and Economic Life in Byzantium*, Ashgate Variorum 2004, XV).
- *Le kommerkion d'Abydos* : « Le kommerkion d'Abydos, Thessalonique et le commerce bulgare au IX^e siècle », dans Kravari - Lefort - Morisson, *Hommes et richesse*, p. 241-248.
- *Listes : Les listes de préséance byzantines des IX^e et X^e siècles*, Paris 1972.
- *Organisation*: « L'organisation de la frontière orientale de Byzance aux X^e-XI^e siècles et le Taktikon de l'Escorial », *Actes du XIV^e Congrès international des études byzantines, Bucarest 6-12 septembre 1971*, ed. M. Berza, E. Stanesco, Bucarest 1974, p. 285-302.
- *The Peira of Eustathios Romaios* : « The *Peira* of Eustathios Romaios : an Abortive Attempt to Innovate in Byzantine Law », dans Simon (éd), *Fontes Minores* VII, p. 169-192 ; réédité dans Id., *Byzantium from the Ninth Century to the Fourth Crusade*, XII.
- *Saint Théodore* : « Le dédoublement de saint Théodore et les villes d'Euchaïta et Euchaneia », *AnBoll* 104 (1986), p. 327-335.

- *Silk trade* : « Silk trade and production in Byzantium from the sixth to the ninth century : the seals of kommerkiarioi », *DOP* 40 (1986), p. 33-53.
- *Social and Economic Life in Byzantium*, ed. E. Zachariadou, Ashgate Variorum 2004,
- *Terres du fisc* : « Terres du fisc et revenu de la terre aux X^e-XI^e siècle », dans *Hommes et richesse*, p. 321-337.

Ostrogorsky, G.

- *Observations on the Aristocracy* : « Observations on the Aristocracy in Byzantium », *DOP* 25 (1971), p. 1-32
- *Féodalité : Pour l'histoire de la féodalité byzantine*, Bruxelles 1954
- *Histoire : Histoire de l'État byzantin*, Paris 1956

Panagiotakes N. M., *Fragments* : « Fragments of a Lost Eleventh Century Byzantine Historical Work ? », dans Constantinides et alii, *ΦΙΛΕΛΛΗΝ*, p. 321-357.

Papaioannou Str.,

- *Briefcorpus* : « Das Briefcorpus des Michael Psellos : Vorarbeiten zu einer kritischen Neuedition. Mit einem Anhang : Edition eines unbekanntes Briefes », *JÖB* 48 (1998), p. 67-117.
- *Rhetoric and self* : « Michael Psellos : Rhetoric and the self in Byzantine epistolography », dans *Épistolographie et poésie épigrammatique*, p. 75-83.

Paschalidis S. A., *Hagiography of the Eleventh and Twelfth Centuries* : « The Hagiography of the Eleventh and Twelfth Centuries » dans Efthymiadis (éd.), *Companion to Byzantine Hagiography*, p. 143-171.

Patlagean É.,

- *Ancienne hagiographie* : « Ancienne hagiographie byzantine et histoire sociale », *AESC* 1 (1968), p. 106-126.
- *Le basileus assassiné* : « Le basileus assassiné et la sainteté impériale », dans Ead., *Figures du pouvoir*, p. 53-71.
- *Christianisation* : « Christianisation et parentés rituelles : le domaine de Byzance », *AESC* 3 (1978), p. 625-636 ; réédité dans Ead., *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, XII.
- *Les débuts* : « Les débuts d'une aristocratie byzantine et le témoignage de l'historiographie : système des noms et liens de parenté aux IX^e-X^e siècles », dans Angold, *The Byzantine Aristocracy*, p. 23-43.
- *Discours écrit, discours parlé* : « Discours écrit, discours parlé, niveaux de la culture à Byzance au VIII^e -XI^e siècle », *AESC* 2 (1979), p. 264-278 ; réédité dans Ead., *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, VI.

- *L'entrée de la Sainte Face*: « L'entrée de la Sainte Face d'Edesse à Constantinople en 944 », dans Ead., *Figures du pouvoir*, p. 37-51.
- *Figures du pouvoir: Figures du pouvoir à Byzance (IX^e-XII^e siècle)*, Spoleto 2001.
- *Un Moyen Âge grec: Un Moyen Âge grec. Byzance IX^e-XV^e siècle*, Paris 2007.
- *Une représentation byzantine de la parenté*: « Une représentation byzantine de la parenté et ses origines occidentales », dans *L'Homme* VI/4 (1966), p. 59-83 ; réédité dans Ead., *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, VII.
- *Sainteté et pouvoir*: « Sainteté et pouvoir », dans S. Hackel (ed.), *The Byzantine Saint*, p. 88-105 ; réédité dans ead., *Figures du pouvoir*, p. 173-195.
- *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance: Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance*, London (Variorum) 1981.

Penna V., « Two Rare Byzantine Lead Seals : a Contribution to Iconographic and Administrative Matters », *SBS* 10 (2010), p. 143-152.

Petit L. , *Office inédit*: « Office inédit en l'honneur de Nicéphore Phocas », *BZ* 13 (1904), p. 398-420.

Pillinger R. (éd.), *Efeso paleocristiana e bizantina: Efeso paleocristiana e bizantina - Frühchristliches und byzantinisches Ephesos*, Vienne 1999.

Pitarakis B., *Mines*: « Mines anatoliennes exploitées par les Byzantins : recherches récentes », *RN* 153 (1998), p. 141-185.

Pitsakis C. G., *Parenté en dehors de la parenté*: « Parenté en dehors de la parenté : formes de parenté d'origine extra-législative en droit byzantin et post-byzantin », dans Bresson *et alii* (éd.), *Parenté et société*, p. 297-325.

Planhol, *Cappadoce*: Planhol (de) X., « La Cappadoce : formation et transformations d'un concept géographique » dans Fonseca, *Civiltà Rupestre*, p. 25-38.

Polemis D. I., *Doukai: The Doukai: a Contribution to Byzantine Prosopography*, Londres 1968.

Ramsay W. M., *Historical Geography of Asia Minor*, London 1890.

Rapp C., *Ritual Brotherhood*: « Ritual Brotherhood in Byzantium », dans *Traditio* 52 (1997), p. 285-355.

Robert, L., *Les kordakia*: « Les *kordakia* de Nicée, le combustible de Synnada et les poissons-scies. Sur les lettres d'un métropolitain de Phrygie au X^e siècle. Philologie et réalités », *Journal des savants* (juillet-décembre 1961), p. 97-166.

Rosenqvist J. O., *Byzantine Trebizond*: « Byzantine Trebizond : a provincial literary landscape », dans I. Volt, J. Päll (ed.), *Byzantino-Nordica 2004. Papers presented at the international symposium of Byzantine studies held on 7-11 May 2004 in Tartu, Estonia*, Tartu 2005, p. 29-51.

Rouché Ch.,

- *Literary background*: « The literary background of Kekaumenos », dans Holmes-Waring, *Literacy*, p. 111-138.

- *Rhetoric* : « The rhetoric of Kekaumenos », dans Jeffreys (éd.), *Rhetoric in Byzantium*, p. 23-37.

Runciman S., *Romanus Lecapenus : The emperor Romanus Lecapenus and his reign: a study of tenth-century Byzantium*, Cambridge 1929.

Savviadis A. G. K., Ο βυζαντινός οίκος των Αλακάδων-Αλακασέων : Ο βυζαντινός οίκος των Αλακάδων-Αλακασέων (2^ο μισό 10^{ου} -τέλη 11^{ου} αι.), *Byzantiaká* 11 (1991), p. 231-238.

Scott R.,

- *Byzantine Chronicles : Byzantine Chronicles and the Sixth Century*, Ashgate Farnham 2010.
- *The classical tradition* : « The classical tradition in Byzantine historiography », dans Mullett-Scott (éd.), *Byzantium and the Classical Tradition*, p. 61-74 ; réédite dans Id., *Byzantine Chronicles*, III.

Seibt W.,

- *Armenika themata* : « Ἀρμενικὰ θέματα als terminus technicus der byzantinischen Verwaltungsgeschichte des 11. Jahrhunderts », *ByzSl* 54 (1993), p. 134-141.
- *Beinamen* : « Beinamen, ‘Spitznamen’, Herkunftsnamen, Familiennamen bis ins 10; Jahrhundert: Der Beitrag des Sigillographie zu einem prosopographischen Problem », *SBS* 7 (2002), p. 119-136.
- *Die Darstellung der Theotokos* : « Die Darstellung der Theotokos auf byzantinischen Bleisiegeln besonders im 11. Jahrhundert », *SBS* 1 (1987), p. 35-56.
- *Orghidan* : N. et W. Seibt, « Siegel der Sammlung Orghidan - eine Nachlese zur Edition V. Laurents », *JÖB* 53 (2003), p. 195-203.
- *Probleme* : « Probleme mit mittelbyzantinischen Namen (besonders Familiennamen) auf Siegeln », *SBS* 8 (2003), p. 1-7.
- *Skleroi* : *Die Skleroi. Eine prosopographisch-sigillographische Studie*, Vienne 1976.
- *Stärken und Schwächen* : « Stärken und Schwächen des byzantinischen Integrationspolitik gegenüber der neuen armenischen Staatsbürger im 11. Jahrhundert », dans Vlyssidou, *The Empire in Crisis (?)*, p. 331-347.

Seibt-Jordanov, « Στρατηγὸς Σωτηροπούλεως καὶ Ἀνακουπίας. Ein mittelbyzantinisches Kommando in Abchazien (11. Jahrhundert) », *SBS* 9 (2009), p. 231-239.

Settipani C.,

- *Continuité des élites : Continuité des élites à Byzance Durant les siècles obscurs. Les princes caucasiens et l’Empire du VI^e au IX^e siècle*, Paris 2006.
- *Continuité gentilice : Continuité gentilice et continuité familiale dans les familles sénatoriales romaines à l’époque impériale. Mythe et réalité*, Oxford 2000.
- *Réseaux familiaux* : « Les réseaux familiaux dans l’aristocratie byzantine : quelques exemples du VI^e au XI^e siècle », dans Caseau (ed.), *Les réseaux familiaux. Antiquité tardive et Moyen Âge*, p. 287-306.

Ševčenko I.,

- *Constantinople Viewed from the Eastern Provinces: Constantinople viewed from the Eastern Provinces in the Middle Byzantine Period*, dans *Eucharisterion. Essays presented to Omeljan Pritsak*, Cambridge Massachusset 1979-1980, p. 712-747; réédité dans Id., *Ideology, Letters and Culture*, VI.
- *Ideology, Letters and Culture : Ideology, Letters and Culture in the Byzantine World*, Londres (Variorum) 1982.
- *Poems on the Deaths of Leo VI and Constantin VII*: « Poems on the Deaths of Leo VI and Constantin VII in the Madrid Manuscript of Skylitzes », *DOP* 23-24 (1969-1970), p. 185-228.

Shahîd I., *Sigillography in the Service of History* : « Sigillography in the Service of History », dans Sode-Takacs (éd.), *Novum Millennium*, p. 369-377.

Sharf A., *Jews and other Minorities : Jews and other Minorities in Byzantium*, Jérusalem 1995.

Shepard J.,

- *The Road to Aleppo* : « Constantine VII, Caucasian Openings and the Road to Aleppo » dans *Eastern Approaches to Byzantium*, p. 19-40.
- *A suspected source*: « A suspected source of Skylitzes's *synopsis Historion*: the great Catalan Cecaumenos », *BMGS* 16 (1992), p. 171-181.

Sidéris G., *L'adelphopoiésis aux VII^e-X^e siècles à Byzance* : « L'adelphopoiésis aux VII^e-X^e siècles à Byzance : une forme de fraternité jurée », dans M.-F. Auzépy et G. Saint-Guillain (ed.), *Oralité et lien social au Moyen Âge (Occident, Byzance, Islam)*, p. 281-279.

Sklavos Th., *Moralising History*: « Moralising History : The *Synopsis Historiarum* of John Skylitzès », dans Burke *et alii*, *Byzantine Narrative*, p. 110-119.

Smyrlis K., *Small family foundations* : « Small family foundations in Byzantium from the eleventh to the fourteenth century », dans Mullet (ed.), *Founders and refounders of Byzantine monasteries*, p. 107-120.

Sode-Takacs (éd.) *Novum Millennium* : C. Sode – S. Takacs (éd.), *Novum Millennium. Studies on Byzantine history and culture dedicated to Paul Speck*, Ashgate 2001.

Spadaro, M. D.,

- *Note filologica* : « Note filologica al *Logod basilikos* di Cecaumeno », *RSBN* n.s. 43 (2006), p. 137-141.
- *Provincia bizantina* : « La provincia bizantina in due autori del secolo XI : Teofilatto di Achrida e Cecaumeno », *Zwischen Polis*, p. 239-254.

Speck P., *Athinganoi*: « Die vermeintliche Häresie des Athinganoi », *JÖB* 47 (1997), p. 37-50.

Starr J., *An Eastern Christian Sect*: « An Eastern Christian Sect: the Athinganoi », *The Harvard Theological Review* 29 (1936), p. 93-106

Stavrakos Ch.,

- *Maniakes*: “Unpublizierte Bleisiegel der Familie Maniakes : der Fall Georgios Maniakes”, *SBS* 8 (2003), p. 101-111.

- *Synadenoï*: “Sigillographische Beiträge zur Familie der Synadenoï”, *SBS* 7 (2002), p. 167-180.

Stephenson P.,

- (éd.), *The Byzantine World*, London-New York 2010.
- *Development* : « A development in nomenclature on the seals of the Byzantine provincial aristocracy in the late tenth century », *REB* 52 (1994), p. 187-211.

Stöckle A., *Untersuchungen : Spättrömische und byzantinische Zünfte. Untersuchungen zum sogenannten EIIAPXIKON BIBAIION Leos des Weisen*, Aalen 1963 (réimpression de l'édition de 1911).

Svoronos N.,

- *Cadastré* : « Recherches sur le cadastre byzantin et la fiscalité aux XI^e et XII^e siècles : le cadastre de Thèbes », *Bulletin de correspondances helléniques* 83 (Paris-Athènes 1959), p. 1-166 (réédité dans Id. *Études*, III).
- *Études* : *Études sur l'organisation intérieure, la société et l'économie de l'Empire Byzantin*, Londres 1973.
- *Petite et grande propriété* : « Petite et grande propriété à Byzance », *AESC* 11 (1956), p. 325-335 (réédité dans Id., *Études*, II).
- *Le serment de fidélité* : « Le serment de fidélité à l'empereur byzantin et sa signification constitutionnelle », *REB* 9 (1951), p. 106-142 (réédité dans Id., *Études*, VI).

Tamassia G., *L'affratellamento (ἀδελφοποιία): studio storico-giuridico*, Torino 1886.

Teall J. L., *The grain supply of the Byzantine Empire* : « The grain supply of the Byzantine Empire », *DOP* 13 (1959), p. 87-139.

Theodoridis D., « Ein neuer Bleisiegeltypus von Michael Taronites », *SBS* 4 (1995), p. 175-179.

Thierry N.,

- *Cappadoce. La Cappadoce de l'antiquité au moyen âge*, Tournhout 2002.
- *Un portrait de Jean Tzimiskès* : « Un portrait de Jean Tzimiskès en Cappadoce », *TM* 9 (1985), p. 477-485.

Tougher S. F. , *The wisdom of Leo VI* : «The wisdom of Leo VI » dans Magdalino (ed.), *New Constantines*, p. 171-179.

Trincherà F., *Syllabus : Syllabus graecarum membrabarum quae partim in Neapoli in maiore tabulario et primaria biblioteca, partim in Casinensi coenobioac Cavensi et in episcopali tabulario neretino iamdiu delitescens et a doctis frustra expetita, nunc tandem admittente impensius Francisco Trincherà in lucem prodeunt*, Naples 1865.

Tritle L. A., *Tatzates' Flight* : « Tatzates' Flight and the Byzantine-Arab Peace Treaty of 782 », *Byz* 47 (1977), p. 279–300.

Vannier, J.-F.,

- *Argyroi : Familles byzantines. Les Argyroi (IX^e-XII^e siècle)*, Paris 1975.

- *Paléologues*: « Les premiers Paléologues. Étude généalogique et prosopographique » dans Cheynet-Vannier, *Études prosopographiques*, Paris 1986, p. 123-187.

Vasiliev-Canard, *Byzance et les Arabes*: Vasiliev A.A. – Canard M., *Byzance et les Arabes*, 2 voll., Bruxelles 1935-1950.

Venning T., *A Chronology of the Byzantine Empire*, Londres 2006.

Vest B. A., *Melitene: Geschichte der Stadt Melitene und der umliegenden Gebiete. Vom Vorabend der arabischen bis zum Abschluß der türkischen Eroberung (um 600-1124)*, 3 voll., Hamburg 2007.

Les Vies des saints à Byzance: Les Vie des saints à Byzance. Genre littéraire ou biographie historique? Actes du I^{er} colloque international philologique « EPMHNEIA », Paris 6-8 juin 2002, Paris 2004.

Vlyssidou V.,

- *Asie Mineure*: Vlyssidou V., Kontoura-Galakè E., Lampakes St., Lounghis T., Savvides A., Η μικρά Ασία τών θεμάτων. Ερεύνες πάνω στην γεωγραφική φυσιογνωμία και προσοπογραφία τών βυζαντινών θεμάτων τής Μικράς Ασίας (7ος-11ος αι.), Athènes 1998.
- *The Empire in Crisis (?)*: Vlyssidou V. (ed.), *The Empire in Crisis (?) Byzantium in the 11th Century (1025-1081)*, Athènes 2003.
- *Quelques Remarques*: Vlyssidou V., « Quelques remarques sur l'apparition des juges (première moitié du X^e siècle) », dans Lampakis (éd), *Byzantine Asia Minor*, p. 59-66.

Vryonis Sp. Jr., *The Peira as a Source*: « The Peira as a Source for the History of Byzantine Aristocratic Society in the first half of the Eleventh Century », dans *Near Eastern Numismatics. Studies in Honor of George Miles* (Beyrouth 1974), p. 277-284.

Walter Ch., « Saint Theodore and the Dragon », dans Entwistle Ch. (ed.), *Through a Glass Brightly*, Exeter 2003, p. 95-106

Wassiliou-Seibt, A.-K.,

- *Unbekannte Namen*: « Einige bisher unbekannte Namen auf Byzantinischen Siegeln », *SBS* 9 (2006), p. 69-80.
- *Der heilige Georg auf Siegeln*: « Der heilige Georg auf Siegeln. Einige neue Bullen mit Familiennamen », *REB* 59 (2001), p. 209-224.
- *Hexamilites*: « Die Familie Hexamilites. Ein Beitrag zur byzantinischen Prosopographie », *Hellenika* 52 (2002), pp. 243-261.
- *Serblias*: A.-K. Wassiliou-Seibt, « Der Familienname Serblias un seine Träger in Byzanz. Eine sigillographisch-prosopographische Studie », *SBS* 10 (2012), p. 35-55.
- *Xiphilinos*: « Die Familie Xiphilinos im 11. Jahrhundert: der Beitrag der Siegel », dans Caseau (ed.), *Les réseaux familiaux. Antiquité tardive et Moyen Âge*, p. 307-323.

Weitzmann K., *Die byzantinische Buchmalerei: Die byzantinische Buchmalerei des 9. Und 10. Jahrhunderts*, Berlin 1935.

Weyl Carr A., *Court Culture and Cult Icons*: « Court Culture and Cult Icons in Middle Byzantine Constantinople », dans H. Maguire, *Byzantine Court Culture*, p. 81-99.

Whittow M., *The Making of Orthodox Byzantium: The Making of Orthodox Byzantium, 600-1025*, Houndsmill 1996.

Wickham C.,

- *Conclusion*: « Conclusion », dans J. Haldon, L. I. Conrad, *The Byzantine and Early Islamic Near East VI*, p. 285-297.
- *Framing the Early Middle Ages: Framing the Early Middle Ages. Europe and the Mediterranean, 400-800*, Oxford 2005.

Winkelmann F.,

- *Quellenstudien: Quellenstudien zur herrschenden Klasse von Byzanz im 8. Und 9. Jahrhundert*, Berlin 1987.
- *Rang- und Ämterstruktur: Byzantinische Rang- und Ämterstruktur im 8. und 9. Jahrhundert: Faktoren und Tendenzen ihrer Entwicklung*, Berlin 1985.

Wolska-Conus W.,

- *L'école de droit*: « L'école de droit et l'enseignement du droit à Byzance au XI^e siècle », *TM* 7 (1979), p. 1-107.
- *Les écoles de Psellos et de Xiphilin*: « Les écoles de Psellos et de Xiphilin sous Constantin IX », *TM* 6 (1976), p. 223-243.

Wortley J.,

- *Relics of 'the friends of Jesus' at Constantinople*: « Relics of 'the friends of Jesus' at Constantinople », dans Durand-Flusin (éd.), *Byzance et les reliques du Christ*, p. 143-157 ; réédité dans Id., *Studies on the Cult of Relics in Byzantium*, XIV.
- *Studies on the Cult of Relics in Byzantium: Studies on the Cult of Relics in Byzantium up to 1204*, Ashgate Farnham 2009.

Yuzbashian K.,

- *L'administration byzantine*: « L'administration byzantine en Arménie au X^e-XI^e siècle », *REArm* n.s. 10 (1973/1974), p. 139-183.
- *Titres byzantins*: « Les titres byzantins en Arménie », dans *L'Arménie et Byzance*, p. 213-221.

Zuckerman C., *Dark Centuries*: « Learning from the Enemy and More: Studies in 'dark Centuries' Byzantium », dans *Millennium* 2 (2005), p. 79-135.

Zwischen Polis: L. M. Hoffmann (ed.), *Zwischen Polis, Provinz und Peripherie. Beiträge zur byzantinischen Geschichte und Kultur*, Wiesbaden 2005.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Résumé	3
Summary.....	3
Sintesi	5
Avant-propos	10
1 Introduction generale	11
1.1 PROBLEMES, METHODES, SOURCES	11
1.1.1 L’Empire byzantin entre centralisme, réalités régionales et dynamisme des élites : le débat historiographique et l’état de la question.....	11
1.1.2 Méthode et objectifs de la recherche	17
1.1.3 Les sources : caractéristiques et problèmes	19
Sources littéraires.....	20
<i>Traités</i>	20
<i>Historiographie</i>	22
<i>Épistolographie</i>	23
<i>Autres sources littéraires : sources juridiques, hagiographie, poésie</i>	24
Sources non littéraires.....	25
1.2 CONSTANTINOPLE : LA PROVINCE VUE DE LA CAPITALE.....	26
1.2.1 Attitude envers la province dans l’imaginaire constantinopolitain.....	27
1.2.2 .Administration et pratique des relations entre institutions centrales et territoires provinciaux	37
a.Organisation et évolution administrative	38
Structures administratives.....	38
Formes d’exploitation des ressources provinciales.....	46
b.Pratiques et vices de l’administration provinciale	57
Les intérêts des grandes institutions : État et Église.....	57

Abus des fonctionnaires civils et militaires	63
Les puissants privés	67
2. Études régionales : exemples d'Asie Mineure.....	70
2.1 L'ARRIERE-PAYS ASIATIQUE DE CONSTANTINOPLE ET L'ASIE MINEURE DE L'OUEST : OPTIMATES, OPSIKION, THRACESIENS, LA MER ÉGÉE ET LES ILES	72
2.1.1 Géographie historique et administrative	73
Paysage, ressources, peuplement	73
Organisation administrative	78
Rôle historique.....	83
2.1.2 Ressources économiques et gestion fiscale.....	87
2.1.3 Traditions religieuses et présence ecclésiastique	102
Relations entre institutions ecclésiastiques	110
Église et pouvoir laïc	114
Église et puissants locaux	117
2.1.4 Fonctionnaires, officiers et aristocratie locale	119
Individus et familles : origine et enracinement.....	119
Les fonctionnaires.....	127
L'exercice de la puissance : l'Anonyme et le juge de la Mer Égée.....	135
2.2 L'ASIE MINEURE CENTRALE ET LA FRONTIERE SUD-ORIENTALE : ANATOLIQUES, CAPPADOCE, CHARSIANON, LYKANDOS.....	140
2.2.1 Géographie historique et administrative	140
Espace physique.....	140
Événements historiques et administration byzantine : continuité et adaptations.....	148
2.2.2 Ressources économiques et gestion fiscale.....	154
2.2.3 L'Église.....	165
Univers spirituel et formes de religiosité.....	165
a. Un puissant ecclésiastique : Léon, métropolitain de Synada	174
L'évêché de Synada.....	175
Rapports avec les autorités laïques et réseau de relations.....	177

b. Autres institutions ecclésiastiques	182
2.2.4 Officiers et aristocratie locale	186
Premières attestations : les familles connues depuis le VIII ^e siècle.....	193
L'essor des grands lignages du X ^e siècle	198
Le règne de Basile II et le XI ^e siècle	205
L'exercice de la puissance	210
2.3 LA REGION PONTIQUE ET LA FRONTIERE NORD-ORIENTALE : ARMENIAQUES, CHALDEE, COLONEE ET SEBASTEE, MESOPOTAMIE, ARMENIKA THEMATA	213
2.3.1 Géographie historique et administrative	214
Paysage, climat, voies de communications.....	214
Les Arméniaques	216
Le thème de Chaldée.....	222
Sébastée et Colonée, Mésopotamie et expansion ultérieure	228
2.3.2 Ressources économiques et gestion fiscale.....	242
2.3.3 Traditions religieuses et présence ecclésiastique.....	258
Institutions ecclésiastiques, réseaux de relations et culture locale.....	258
Intérêts de l'Église et pouvoirs locaux.....	267
Orthodoxie et dissidences religieuses	272
2.3.4 Officiers, fonctionnaires et puissants laïcs.....	278
Le VIII ^e siècle et le début du IX ^e	287
Le X ^e siècle : conquêtes et essor de l'aristocratie pontique	288
Le règne de Basile II et le XI ^e siècle	296
3. L'aristocratie et le gouvernement de l'Empire	306
3.1 CARRIERE, ALLIANCES, AMBITIONS : L'ARISTOCRATIE ENTRE SERVICE PUBLIC ET POUVOIR PERSONNEL.....	308
Émergence et essor de l'aristocratie micrasiatique : continuité et renouvellement des élites entre les provinces et la capitale	309
La classe dirigeante byzantine entre la fin du IX ^e et le début du X ^e siècle	314

Premières tentatives d'association au pouvoir impérial : les usurpations de Constantin Doukas et de Romain Lécapène.....	317
Essor de l'aristocratie micrasiatique et réseaux d'influence au X ^e siècle	321
Restructuration des équilibres sociaux et administratifs entre la fin du X ^e et le début du XI ^e siècle	328
Le XI ^e siècle.....	332
3.2 L'IDEOLOGIE ARISTOCRATIQUE : MOYENS D'AFFIRMATION, DE LEGITIMATION ET DE TRANSMISSION DU POUVOIR FAMILIAL	340
3.2.1 Le nom et la famille : affirmation de l'identité, transmission de l'appartenance, indication de relations.....	340
Origine et formation des noms familiaux	340
Variantes onomastiques et définitions de la parenté : noms familiaux alternatifs, transmission du nom par les femmes, redoublement des indications onomastiques	342
Nomina et res : la transmission du nom comme révélateur d'alliances, de relations et de rôles sociaux	345
Généralisation de l'usage du nom familial, alliances et relations personnelles au XI ^e siècle.....	348
3.2.2 L'honneur et la piété : la culture aristocratique et ses expressions littéraires.....	354
Chroniques, encomia et littérature familiale au X ^e siècle : valeurs aristocratiques et christianisation de la guerre	354
Hagiographie, cultes familiaux, formes de dévotion aristocratique au X ^e siècle : le lien avec le divin comme moyen de légitimation sociale et politique	361
L'aristocratie orientale et la culture de la cour	365
Production culturelle et idéologie du pouvoir sous Basile II.....	367
La culture de la capitale et de la cour au XI ^e siècle	370
La province dans quelques textes du XI ^e siècle : un trompe-l'œil littéraire ?	374
3.3 ARISTOCRATIE, AUTORITE IMPERIALE ET GOUVERNEMENT DE L'EMPIRE	379
3.3.1 La dialectique entre idéal impérial et puissance aristocratique aux X ^e -XI ^e siècles.....	379
La transmission de la légitimité impériale entre succession dynastique, usurpation et association au trône	379
L'idéologie impériale et l'identité dynastique face à l'essor de l'aristocratie micrasiatique.....	383
3.3.2 L'aristocratie, l'empereur et le gouvernement de l'Empire.....	386

La législation impériale sur la terre et l'attitude politique des « empereurs-aristocrates ».....	386
Le basileus et ses hommes : les interactions entre pouvoir officiel et pouvoir personnel à Byzance et leur rôle dans le gouvernement de l'Empire au IX ^e -XI ^e siècles	394
Conclusion	398
ANNEXES.....	402
ANNEXE 1	403
L'Anonyme et le juge de la Mer Égée : traductions des textes commentés dans la partie 2, chapitre 1	403
ANNEXE 2.....	407
Extraits des textes commentés au chapitre 3.1.2 : l'honneur et la pitié - la culture aristocratique et ses expressions littéraires.....	407
Les chroniques	407
Le règne de Basile II.....	410
Poésie d'occasion et propagande impériale	411
ANNEXE 3	415
Prosopographie selective	415
Parsakountènoi/Parsakoutènoi	415
Mytilenaioi	421
Radènoi	425
Chaldoi.....	435
ABREVIATIONS	443
BIBLIOGRAPHIE	444
TABLE DES MATIÈRES.....	482